

2014

La
langue
française
dans le monde

ORGANISATION
INTERNATIONALE DE
la francophonie



Nathan

La langue française dans le monde 2014

L'Observatoire de la langue française travaille sous l'autorité de la directrice de la langue française et de la diversité linguistique, Mme Imma TOR FAUS.

Coordination et rédaction : Alexandre WOLFF, responsable de l'Observatoire de la langue française.

Rédaction : Aminata AITHNARD.

Assistance : Geneviève DASTUGUES et Pauline HARDOUIN.

Remerciement aux contributeurs...

Séraphin ALAVA, Judicaël ALLADATIN, David BEL, Robert BEYOM, Concilie BIGIRIMANA, Álvaro BLANCO, Emilie BOMBARDIER, Robert BOILY, Catherine BRAUN, Hélène CAJOLET-LAGANIÈRE, Patrick CHARDENET, Otilia-Carmen COJAN, Jean-Claude CORBEIL, Jean-Pierre CUQ, Federica DIEMOZ, Manuela DIMUCIO, Issa DJARANGAR DJITA, Venant ELOUNDOU ELOUNDOU, Valentin FEUSSI, Aristide Crépin FOUKPIO-VOUKOULET, Alexis HABONIMANA, Marie-Ève HARTON, René HOULE, Sarah JACOBS-WAGNER, Marie-Anitha JAOTODY, Souleymane KADDO, Julien KILANGA, Jean-Martial KOUAME, Jean Marcel LAUGINIE, Federica LOLLO, Marie MANSOURIAN, Richard MARCOUX, Bruno MAURER, Maurice MAZUNIA, Auguste Crépin MBIOM-ONDOUA, Doumpa MIAN-ASBAYE, Danielle Patricia MINKO mi NGUI, Ali MOUSSA, Auguste MOUSSIROU MOUYAMA, Nathalie MUKADI KABONGO, Omer MASSOUMOU, Emmanuel NIKUZE, Ferdinand NJOH KOME, Évariste NTAKIRUTIMANA, Olivier NYEMBO, Abdoul Échraf OUÉDRAOGO, Fatimé PAMDEGUE, Daniel PIMIENTA, Luc PINHAS, Daniel PRADO, Sylvain REOUTAREM, Élodie RESSOUCHES, Apollinaire SELEZILO, SPITA, Dionnodji TCHAIINE, Raphaël THIERRY, Rada TIRVASSEN, Claude TRUCHOT, Jean-Benoit TSOFACK, Valeria VALDERRAMA BENITEZ, Robert VÉZINA, Bwanga ZANZI,

... et aux partenaires (dans l'ordre de la table des matières)

Agence universitaire de la Francophonie (AUF), l'Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone (ODSEF), le réseau des Organismes d'aménagement et de politique linguistiques (OPALE) composé de l'Office québécois de la langue française (OQLF), du Secrétariat à la politique linguistique et du Conseil supérieur de la langue française du Québec (CSLF), de la Délégation à la langue française de Suisse romande (DLF), du Conseil de la langue française et de la politique linguistique de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Délégation à la langue française et aux langues de France (DGLFLF), les représentants personnels des Chefs d'État et de gouvernement auprès de l'OIF, le Ministère français des Affaires étrangères (Délégation aux Affaires francophones, Mission de la langue française et de l'éducation de la Direction générale de la mondialisation du développement et des partenariats et Institut français), l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) et la Fondation Alliance française ; la CCI Paris Ile-de-France (Centre de langue française) ; TVSMONDE ; la Fédération internationale des professeurs de français (FIPF) ; l'Université Senghor d'Alexandrie ; le Réseau des associations professionnelles francophones (RAPF) ; l'Assemblée des fonctionnaires francophones dans les organisations internationales (AFFOI).

Enfin, une mention spéciale à tous les collègues de l'OIF des Unités hors-siège (représentations permanentes et bureaux régionaux) et des directions centrales (langue française et diversité linguistique ; éducation et jeunesse ; diversité et développement culturels ; Francophonie économique ; droits de l'Homme, démocratie et paix ; Francophonie numérique ; communication et partenariat) qui ont enrichi cet ouvrage par leur expertise.

Cartographie : AFDEC

Couverture, conception maquette et mise en page : Anne-Danielle Naname, Juliette Lancien

► Préface

La langue française est notre bien commun. En tant que francophones, nous n'en partageons pas seulement l'usage. Nous partageons aussi la responsabilité de son évolution et de sa diffusion. Comme le montre cette nouvelle édition de *La langue française dans le monde*, le français réunit des locuteurs dont le cercle s'élargit mais dont le centre s'enracine progressivement en Afrique. Ainsi, ce sont désormais les Africains qui décideront de l'avenir de la Francophonie.

Les pays d'Afrique sont de plus en plus engagés dans une course de vitesse entre croissance démographique et scolarisation de qualité, développement durable endogène et ouverture croissante aux échanges internationaux, vitalité des expressions culturelles propres et dialogue interculturel. La question qui se pose alors aux populations francophones et à leurs dirigeants, mais aussi à nous, responsables de la Francophonie institutionnelle et acteurs de la promotion de la langue française, est la suivante : le français est-il et sera-t-il un moteur permettant de disputer et finalement de gagner cette course ?

Cet ouvrage nous livre des faits et des chiffres, mais aussi des analyses et des projections, qui nous permettent de répondre affirmativement à la première question et d'être optimiste pour la deuxième.

Cinquième langue la plus parlée au monde, avec **274 millions de locuteurs**, le français bénéficie de la croissance démographique des pays d'Afrique subsaharienne dont les systèmes éducatifs, bien que rencontrant des difficultés de natures quantitative et qualitative continuent d'accorder une place privilégiée à cette langue. Conformément à nos pronostics, la scolarisation en français a permis à plusieurs pays du sous-continent de connaître des progressions du nombre de francophones allant jusqu'à 30 % depuis 2010. Outre les questions de moyens financiers et humains, qui restent encore prégnantes pour nombre de pays en développement, celles qui sont liées à l'équilibre à trouver entre langues nationales et langue française constituent l'une des clés de l'avenir de cette langue en Afrique. Les données recueillies ici montrent non seulement qu'elles sont prises en compte dans les politiques nationales qu'accompagne la Francophonie — comme avec le programme ÉLAN-Afrique par exemple — mais aussi que les populations font très largement confiance au français pour répondre à leurs besoins. Besoins de formation, de communication, d'information et même de sociabilité et de culture.

Et en effet, la langue française, 4^e langue d'Internet, 3^e langue des affaires, 2^e langue d'information internationale dans les médias, 2^e langue de travail de la plupart des organisations internationales et 2^e langue la plus apprise dans le monde est une chance, constitue un atout pour ceux qui la maîtrisent. Certains, ceux qui « naissent et vivent aussi en français », l'ont acquise dès l'enfance, en famille et à l'école et l'utilisent quotidiennement (environ 212 millions de personnes) alors que d'autres se la sont appropriée au fil d'un apprentissage scolaire ou universitaire, et parfois en autodidactes, faisant d'eux des utilisateurs souvent moins réguliers du français. Y recourant comme langue de communication internationale, dans leurs échanges professionnels ou pour les affaires, elle leur permet aussi d'exprimer leur créativité littéraire, poétique ou musicale à partir de leur identité culturelle propre dans une langue sans cesse renouvelée qui adopte la forme universelle chère à Léopold Sédar Senghor.

À ce titre, la langue française demeure l'un des plus sûrs ferments de la diversité culturelle et linguistique dont la reconnaissance et la promotion sont les gages d'un dialogue inclusif entre les femmes et les hommes, entre toutes les traditions et les cultures ainsi qu'entre les différentes formes d'organisation des sociétés humaines. En paraphrasant le Dr Schweitzer, qui disait que l'amour est la seule chose qui se double en se partageant, on pourrait dire, qu'en se partageant, la langue française renforce sa dimension humaniste et donne sa chance à une fraternité incarnée.



Abdou DIOUF

Secrétaire général de la Francophonie



Partie 1

Qui parle français dans le monde ?



Partie 1



1. Le dénombrement des francophones

1. QU'EST-CE QU'UN FRANCOPHONE ?

► Introduction

De séminaires de recherche en enquêtes de terrain, les travaux scientifiques consacrés à la définition d'un locuteur d'une langue se sont multipliés et la Francophonie y a pris une large part. Ces travaux sont parfaitement légitimes et très utiles à la compréhension fine de situations linguistiques dont la complexité est la règle, très peu de territoires étant unilingues. Ils s'enrichissent même souvent de réflexions sur les rapports psychiques, émotionnels, sociaux ou politiques qu'entretiennent les populations avec les langues qu'elles parlent ou qui s'imposent à elles. Nous y reviendrons longuement dans cet ouvrage. Cependant, lorsqu'il s'agit de mesurer une réalité que chacun peut éprouver lorsqu'il se retrouve en situation de communication grâce à une

langue qu'il partage avec son vis-à-vis, on voudrait pouvoir disposer d'un outil simple et incontestable. Malheureusement, le seul outil probant et exhaustif n'est pas à notre portée : il faudrait pour cela s'entretenir individuellement avec chaque habitant de la planète !

Revenons donc au sens commun, qui entend par « francophone » une **personne capable de parler en français**, quel que soit son niveau ou sa maîtrise d'autres compétences, comme l'écriture ou la lecture¹. On éprouve néanmoins souvent le besoin – caractéristique, voire défaut des usagers de

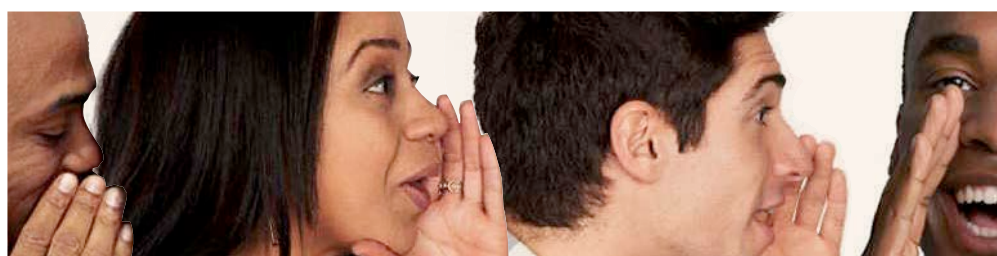
¹ Nous ne renoncerons cependant pas à ces critères pour estimer, comme en 2010, le nombre de francophones dans les pays d'Afrique où le français est langue d'enseignement.

la langue française – de qualifier le locuteur et, bien souvent, de le corriger ! Chacun s'arrogeant le privilège de juger de la qualité de « sa » langue pratiquée par un autre. De là viennent les ridicules « Vous parlez bien français ! » adressés à un Québécois (dont c'est la langue maternelle...), mais aussi les catégorisations hasardeuses, que nous avons nous-mêmes autrefois pratiquées, distinguant « francophones réels » et « francophones partiels », voire le commode « francophiles » qui permet de multiplier quasiment à l'infini les locuteurs de français alors qu'il n'est question que d'attachement ou d'intérêt pour la France et éventuellement pour les cultures francophones.

Entendu comme tel, le concept de « francophone » peut être opérationnalisé à partir de nombreuses sources (recensements, enquêtes, etc.) et de nombreux indicateurs

(langue maternelle, langue d'usage, langue écrite et lue, etc.). Dans tous les cas, **nous nous sommes efforcés de retenir ce qui rendait le mieux compte de la francophonie telle que déployée dans chacun des contextes analysés.** Cette méthode permet d'estimer le nombre de locuteurs de français avec un haut degré de fiabilité.

Cela ne veut pas dire que la **catégorisation des francophones** n'est pas pertinente, et nous pensons même qu'elle s'impose afin de conserver une démarche scientifique fondée sur des données précises, mais également pour avoir une vision réaliste et intelligible de ce « continent logique » constitué par l'ensemble des locuteurs de français. Nous proposerons d'ailleurs, dans la présentation des résultats (ci-dessous), des **profils de francophones** qu'il convient de distinguer pour savoir de quoi l'on parle. //



► Analyse et indications méthodologiques

Les résultats

En 2014, sur le même espace que celui présenté en 2010 (les États² et gouvernements membres et observateurs de la Francophonie + Algérie, États-Unis, Israël et Val d'Aoste), nous recensons

228 millions de francophones. L'exploitation des données fournies par Eurostat³ (et l'Eurobaromètre) nous permet cette année d'inclure les populations

francophones des pays de l'Union européenne estimées à 45,8 millions de personnes (dont la quasi-totalité a appris le français comme une langue étrangère), ce qui nous donne un total de **273,8 millions de francophones.**

La langue française se situe ainsi à la 5^e place dans le monde⁴ par le nombre de ses locuteurs, derrière le mandarin, l'anglais, l'espagnol et, suivant les estimations retenues, l'arabe ou l'hindi (cf. p. 32). Elle partage, avec l'anglais, le privilège d'être présente sur les cinq continents, même si ses principaux foyers sont concentrés en Afrique, en Europe et, dans une moindre mesure, en Amérique du Nord.

² Sept nouveaux pays ont adhéré comme observateurs à l'OIF à l'occasion des Sommets de la Francophonie de 2010 et 2012 : Bosnie-Herzégovine, Émirats arabes unis, Estonie, Monténégro, Qatar (membre associé), République dominicaine, Uruguay ; ce qui représente relativement peu de francophones supplémentaires, comme indiqué dans les tableaux p. 16 et suivantes.

³ Grâce à la précieuse collaboration de M. Vincent Bourgeois qui a fait procéder à l'extraction des données nécessaires à la compilation présentée ici.

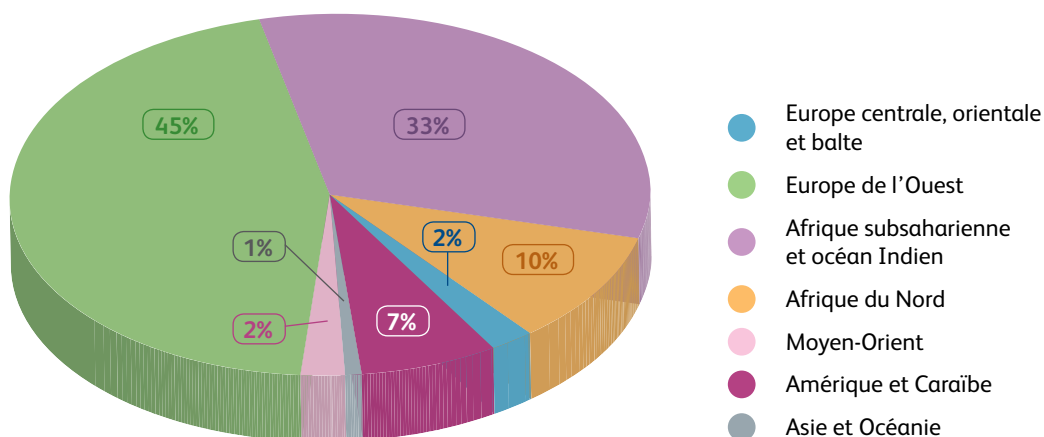
⁴ On peut même considérer que, compte tenu du caractère mondial de l'apprentissage du français langue étrangère, l'accès à des statistiques de type Eurostat pour l'Amérique centrale et du Sud nous révélerait quelques centaines de milliers de francophones supplémentaires.



274 millions
de francophones dont
212 millions de
locuteurs quotidiens.



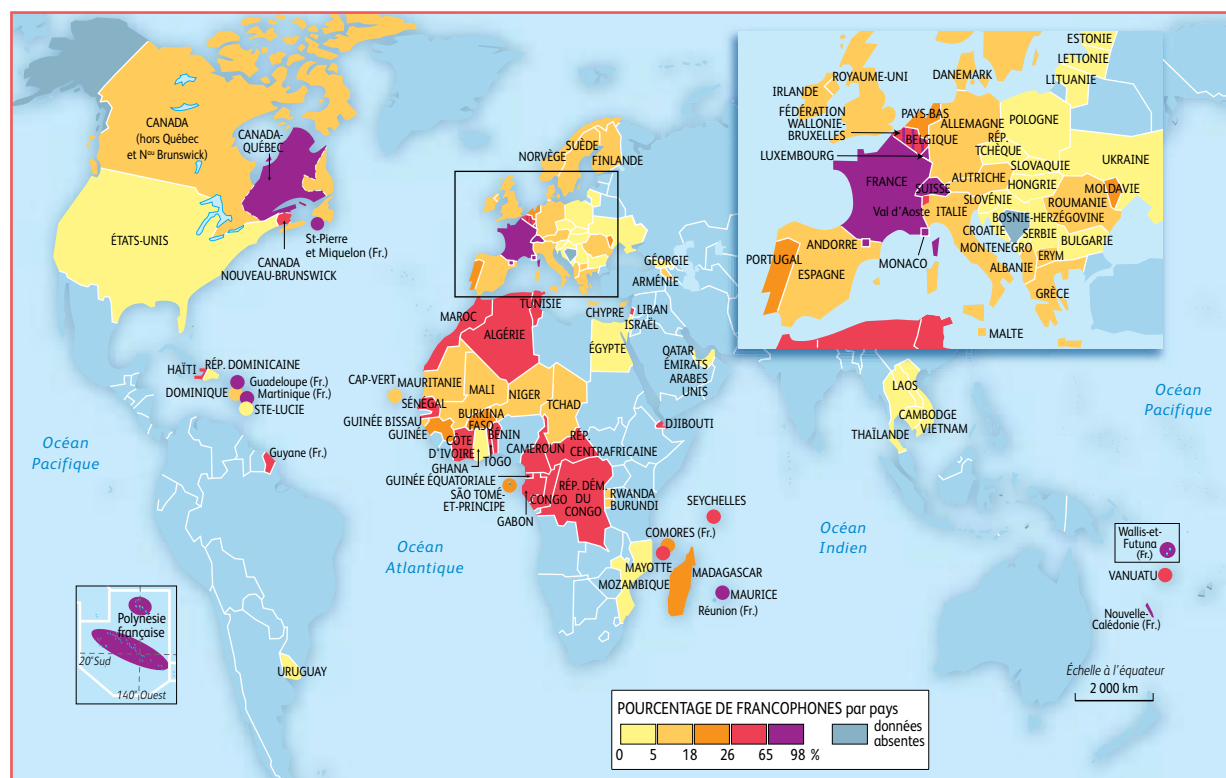
La répartition mondiale des francophones en 2015



Cette francophonie mondiale recouvre des réalités fort différentes et les dynamiques qui la traversent méritent un examen attentif. En effet, les usages de la langue française (en famille, à l'école, au travail, à l'international...), sa présence dans l'environnement sonore et visuel des populations ou la fréquence de son emploi, sont très variables selon les régions, voire selon les pays observés.

Tous ces éléments, que l'on peut qualifier de « contextuels », sont déterminants dans l'élaboration des profils de francophones et nous tenterons d'en dessiner les contours pour quelques-uns d'entre eux. Il est possible cependant d'approcher une partie de ces différents contextes en examinant la carte du monde des « niveaux de francophonie » des pays étudiés :

La densité francophone dans le monde





Les chemins de la langue

Si le pourcentage de la population d'un pays ou d'un territoire identifiée comme francophone constitue un outil commode et souvent pertinent d'analyse des différents contextes dans lesquels on parle le français, il ne saurait suffire à lui seul à définir des typologies.

Ainsi, le Canada et la Centrafrique affichent un taux de francophonie quasiment identique, mais les Québécois éprouvent une réalité francophone bien différente de celle des Centrafricains. À l'autre bout du spectre des variations d'intensité de

francophonie, et révélant une autre faiblesse de cet indicateur, l'exemple des « scores » burundais et espagnol. Non seulement ils sont proches tout en recouvrant des réalités assez différentes, mais celui qui semble supérieur et désigner le « plus francophone » des deux concerne le pays où le français est, de fait, moins utilisé !

Pour bien analyser une situation de francophonie, il faut plutôt se placer du point de vue du locuteur et regarder les chemins qui le mènent à la langue française et ceux que cette dernière emprunte pour venir jusqu'à lui. À cette aune, et sans tenir compte de l'appartenance institutionnelle à la Francophonie, on pourrait figurer la

« galaxie francophone » comme reliant trois « planètes », dans lesquelles résideraient trois types de francophones :

La planète « Naître en français »

Dans l'espace francophone, l'essentiel de cette population se trouve en **France** et, pour partie, dans ses territoires d'outre-mer, au **Québec**⁵, dans la Fédération **Wallonie-Bruxelles**, en **Suisse romande** et à **Monaco**. Mais le pourcentage de personnes concernées par cette situation est encore significatif en **Andorre**, au **Liban**, au **Luxembourg**, en **Ontario** ou au **Nouveau-Brunswick**.

Enfin, il faut être attentif à une évolution, encore insuffisamment mesurée, qui favorise l'utilisation du français comme langue principalement parlée à la maison chez certains locuteurs africains. Ainsi, comme le montrent des enquêtes réalisées dans plusieurs pays d'Afrique centrale par exemple (cf. « L'Afrique centrale et la région des Grands Lacs, des clés pour analyser la Francophonie », p. 90), une part croissante de parents s'adresse uniquement ou principalement en français à ses enfants et a fait de cette langue la langue du foyer (au Gabon, au Cameroun, au Congo...). Ces familles résident plutôt dans des milieux urbains et les parents ont généralement achevé un cycle d'études au

⁵ On notera que, même sur ces territoires, des différences se font jour dans le rapport qu'entretiennent les locuteurs avec la langue française en raison de la présence d'autres langues officielles dans le paysage. Une illustration intéressante de ce phénomène est étudiée dans l'encadré « Le français et les jeunes Québécois ».



La première langue qu'un enfant entend à la naissance et dans laquelle il est élevé par au moins l'un de ses parents est communément appelée la **langue maternelle**, ou langue première.



moins secondaires, souvent supérieures. On mesure également ce phénomène chez les immigrants originaires de pays francophones qui s'installent au Canada, et plus spécialement au Québec (cf. « L'immigration d'origine africaine et la francophonie au Canada : un portrait général », p. 184).

Pour finir, il ne faut pas oublier que ces mêmes populations, et leurs descendants, se retrouvent parfois dans des pays où le français n'est qu'une langue étrangère au sein desquels ils entretiennent une francophonie de naissance (expatriés francophones à Londres, à New York ou à Johannesburg, par exemple).

La planète « Vivre (aussi) en français »

Les « francophones de naissance » décrits ci-dessus vivent donc tous en français et dans un environnement francophone (sauf cas d'expatriation). Ils partagent, à des degrés divers, cette configuration avec de très nombreux autres francophones – en fait une majorité – qui sont **venus à la langue française par l'école** mais qui l'utilisent quasiment quotidiennement dans leurs rapports avec l'administration, le milieu médical ou la justice, dans leurs activités culturelles (lecture, spectacle, cinéma...) ou leur consommation médiatique (presse écrite et audiovisuelle), au travail ou dans la sphère économique.

Ce constat est valable dans **presque tous les pays dont le français est la seule langue officielle** alors qu'elle n'est qu'exceptionnellement première : Bénin, Burkina Faso, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Mali, Niger, République démocratique du Congo, Sénégal et Togo. Bien sûr, dans certains d'entre eux, comme le Mali ou le Sénégal, l'utilisation d'une langue nationale véhiculaire (bambara et wolof) – cas assez rare en Afrique où cohabitent des dizaines et parfois des centaines de langues sur un même territoire – limitera les usages du français, mais le français n'y est jamais une langue tout à fait étrangère (on parle souvent de « langue seconde »).

De même, la langue française fait partie – là encore à des degrés très divers – du paysage des citoyens de tous les autres territoires sur lesquels elle **partage le statut de langue officielle avec une ou plusieurs autres langues** : Belgique

Le français et les jeunes Québécois

Le Conseil supérieur de la langue française (CSLF) s'est intéressé aux jeunes Québécois nés après l'adoption de la Charte de la langue française au Québec, après 1977, dans l'étude « Importance et priorité du français pour la population québécoise ». Ces jeunes ont, pour la plupart, grandi au contact de la diversité ethnoculturelle. Voici quelques données portant sur leurs perceptions de divers aspects et enjeux de la situation linguistique du Québec.

Enquête quantitative

Une enquête quantitative portant, entre autres, sur la perception de l'importance relative du français et de l'anglais ainsi que sur l'accord avec la priorité du français dans différents contextes ou situations de communication publique au Québec a permis de comparer les perceptions des jeunes âgés de 18 à 34 ans à celles de leurs aînés¹. En général, les résultats diffèrent peu selon ces deux groupes d'âges. Par exemple, 92,9 % des jeunes et 95,9 % de leurs aînés estiment que **toute personne qui demeure au Québec devrait savoir parler le français**². Ces jeunes sont majoritairement d'accord avec la priorité à accorder au français dans la communication publique entre personnes, tout comme leurs aînés, mais à un degré moindre que ceux-ci.

Enquête qualitative

Une étude a été menée en 2006-2007 auprès de jeunes francophones (selon la langue maternelle), anglophones et allophones, âgés de 25 à 35 ans³. Au total, 93 jeunes ont été rencontrés dans différentes villes du Québec (Saguenay, Sherbrooke, Gatineau, Rimouski, Québec et Montréal). Bien que la méthode d'enquête retenue pour cette étude ne permette pas d'extrapoler les résultats obtenus à l'ensemble de la population de ce groupe d'âge, l'étude dégage des tendances sur différents aspects de la situation du français au Québec. L'ensemble des jeunes rencontrés reconnaissent la pertinence de la Charte de la langue française, mais la plupart ne souhaitent pas qu'elle soit renforcée. Ils sont d'avis qu'il faut utiliser les outils déjà en place et **développer la responsabilisation individuelle** par des moyens incitatifs. En ce qui a trait à la langue utilisée au travail, les participants à l'étude sont très **favorables au bilinguisme et au plurilinguisme individuels**. Ils acceptent la présence de l'anglais en milieu de travail québécois, parce qu'ils ont bien souvent établi un rapport instrumental à cette langue. En contrepartie, ces jeunes souhaitent que le français prédomine dans plusieurs aspects de la vie interne de l'entreprise, aspects qui sont propices à l'investissement identitaire des travailleurs et qui contribuent à renforcer à la fois l'image francophone de l'organisation et leur sentiment de travailler en français (comme les relations administratives et la documentation internes, le recrutement ainsi que la santé et la sécurité au travail).

Enfin, les participants à l'enquête qualitative ont parlé de leurs **attentes envers les nouveaux arrivants**. Le fait que les immigrants conservent leur culture d'origine ou qu'ils parlent une autre langue que le français à la maison ne leur pose pas de problème en général, puisqu'ils **perçoivent positivement la diversité culturelle**. Ce qui leur importe, c'est que les nouveaux arrivants fassent l'apprentissage du français, qu'ils l'utilisent dans l'espace public (au travail, dans les commerces et dans les services publics) et qu'ils s'intègrent à la société québécoise.

1 Michel Pagé et Charles-Étienne Olivier, *Importance et priorité du français pour la population québécoise : une étude exploratoire*, Québec, CSLF, 2012, 116 p. <http://www.cslf.gouv.qc.ca/publications/pubf317/pubf317.pdf>.

2 *Ibid.*, p. 58.

3 Nathalie Saint-Laurent, *Le français et les jeunes*, Québec, CSLF, 2008, 130 p. <http://www.cslf.gouv.qc.ca/publications/pubf223/f223.pdf>.

« non francophone », Burundi, Cameroun, Canada « non francophone », Centrafrique, Comores, Djibouti, Guinée équatoriale, Haïti, Luxembourg, Madagascar, Rwanda, Seychelles, Suisse « non francophone », Tchad, Val d'Aoste et Vanuatu. Dans cette situation, on peut considérer que pour être parfaitement informé et capable de prendre part activement à la vie sociale et politique de son pays, un citoyen aura grand intérêt

à maîtriser et utiliser le français, même si les pays dotés d'une véritable politique linguistique nationale (cf. « Les politiques linguistiques », p. 177), comme la Belgique, le Canada ou la Suisse, s'efforcent de permettre à chacun de vivre aussi dans une autre langue maternelle ayant un statut de langue officielle (allemand, anglais, italien, néerlandais et romanche, dans ces cas-ci).



Le français au Val d'Aoste : un statut sans pratique

Le Val d'Aoste compte près de 129 000 habitants. C'est une **poche de francophonie** depuis longtemps : la langue française, introduite au ^{xiv}^e siècle devient la langue des actes officiels à la place du latin en 1561. Au moment de son intégration à l'Italie, en 1861, ce sont encore le français et le franco-provençal qui dominent le paysage linguistique : le premier est réservé aux usages officiels, enseigné dans les écoles et parlé par la bourgeoisie et en milieu urbain.

La politique linguistique menée à partir de cette époque – parfois de manière brutale pendant le fascisme – a substitué l'italien au français dans tous ses usages tandis que le franco-provençal demeurait vivant dans ses emplois traditionnels. Le statut spécial d'autonomie accordé par l'État italien à la Région (1948) a permis à ce territoire, entre autres, de proclamer la parité de l'italien et du français comme langues officielles (sauf pour la rédaction des actes judiciaires réservée à l'italien), ainsi que leur enseignement comme matière en nombre égal d'heures. Théoriquement, certaines disciplines peuvent aussi être enseignées en français même si cette réalité se limite essentiellement aux niveaux scolaires précédant le 2^e cycle de l'école secondaire. Cela permet néanmoins, d'après un sondage linguistique réalisé en 2001, à 75 % de la population (près de 100 000 personnes) de connaître le français, même si seulement 60 % considèrent le parler bien ou assez bien et que très peu de gens l'utilisent (0,09 % seul et 3,9 % en association avec d'autres langues du Val d'Aoste).

Le franco-provençal, bien que toujours connu par plus de la moitié de la population (environ 58 %) n'est plus utilisé que par 15 % de celle-ci. Le piémontais et le walser complètent le paysage linguistique valdôtain.

Enfin, sans avoir de statut officiel, la langue française peut occuper une place suffisamment importante dans certains domaines de la vie quotidienne des citoyens pour caractériser un rapport familial avec ce qui n'est plus tout à fait une langue étrangère. C'est le cas lorsqu'elle assure des fonctions de langue d'enseignement à une échelle importante et qu'elle est présente de manière significative dans les productions de l'esprit (expression publique, littérature, presse, publications scientifiques...), comme dans les pays du **Maghreb** et au **Liban**.

En orbite, la planète « Choisir le français comme langue étrangère »

Dans tous les autres pays du monde, qu'ils soient ou non membres ou observateurs de la Francophonie institutionnelle, la connaissance du français n'est pas confortée, ni même parfois mise en œuvre, du fait de l'absence de sollicitations

naturelles qui seraient issues, comme nous l'avons vu précédemment, de l'une au moins des activités régulières des femmes et des hommes qui y résident. Elle peut être mobilisée en revanche **ponctuellement** pour satisfaire à des **besoins de communication, des pratiques culturelles ou professionnelles**, et elle réunit parfois de véritables spécialistes de la langue française (au premier rang desquels les dizaines de milliers de professeurs de français) qui la maîtrisent parfaitement et en connaissent toutes les subtilités. Il n'est que de constater le nombre d'écrivains de langue française internationalement reconnus qui se sont approprié cette langue pour eux étrangère. Ces francophones sont dispersés sur toute la planète car la langue française est la seule, avec l'anglais, à être enseignée dans tous les pays du monde (cf. « L'enseignement du français langue étrangère », p. 197).



Évidemment, la probabilité de pouvoir échanger en français sera plus grande dans un pays assurant lui-même, au sein de son système éducatif, les conditions d'un apprentissage généralisé (voire obligatoire dans le choix des options d'enseignement) du **français langue étrangère**. C'est assez largement le cas en Europe (Allemagne, Italie, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni, Russie...) où, de surcroît, plusieurs instruments de mesure (cf. annexes p. 23) permettent de connaître le nombre d'individus capables d'avoir une conversation en français pour la zone Union européenne au moins. Mais c'est aussi le cas dans beaucoup de pays où la connaissance du français est valorisée pour des raisons diverses (historiques, symboliques, mais aussi pratiques, voire utilitaires) qui sont exposées en détail dans l'analyse concernant l'enseignement du français langue étrangère (cf. p. 197). Dans ce cas, les plus gros bataillons d'apprenants de français se trouvent dans des pays aussi divers que les États-Unis et le Costa Rica, le Brésil et le Mexique, la Syrie et l'Ouzbékistan, le Nigéria et l'Angola, l'Inde et la Chine (cf. « Le français en Chine », p. 290), ou encore l'Australie... Sans oublier les pays membres ou observateurs de la Francophonie – du Vietnam à l'Autriche, en passant par les Émirats arabes unis et l'Arménie – dont les apprenants de français comme une langue étrangère trouvent dans cette

appartenance institutionnelle une motivation supplémentaire.

Comment compter⁶ ?

Ces trois typologies de « francophones » illustrent bien la nécessité de **multiplier les sources d'informations pour pouvoir en faire la recension**, même incomplète. La richesse et la variété des données collectées garantissent la fiabilité du portrait, mais l'accouchement d'un pourcentage unique ne se fait pas sans douleur et impose des choix ! Les données présentées dans les tableaux qui suivent ont été calculées en utilisant, par priorité décroissante :

Les sources les plus fiables

La fiabilité d'une source concernant la connaissance d'une langue repose sur la précision de la donnée recueillie, les conditions de sa collecte et le nombre de personnes ayant répondu à la question. Le champion toutes catégories de la fiabilité est le recensement, puis l'enquête nationale et enfin le sondage. Malheureusement, les questions sur la connaissance des langues

⁶ Voir le détail des sources et de la méthodologie utilisées pour les estimations du présent ouvrage dans l'annexe « Sources et méthodes » ainsi que les explications, la description complètes et le détail des calculs dans *Les cahiers de l'ODSEF* (p. 25, p. 201, p. 294, p. 201)

ne sont que rarement présentes dans ces enquêtes qui, de plus, n'interviennent qu'à intervalles irréguliers, ce qui nous confronte à trois choix possibles :

a. Actualiser nos données grâce à une source nouvellement accessible, même si elle n'est pas récente, pourvu qu'elle soit plus fiable que celle utilisée jusqu'alors. Ayant par ailleurs décidé d'abandonner la catégorie « francophones partiels » difficilement mesurable, et de ne pas comptabiliser les apprenants de français – étudiés dans la partie « L'enseignement du français langue étrangère » (cf. p. 195) – nous avons parfois enregistré une baisse du nombre de francophones (dans tous les autres cas, l'actualisation s'est conclue par un maintien ou une augmentation du nombre de francophones). C'est le cas de la Belgique (hors FWB), de la Bulgarie, de Chypre, du Ghana, de la Grèce, de la Lituanie, de la Pologne, de la Roumanie, de la République tchèque, de la Suisse, de la Tunisie, de l'Ukraine et du Vanuatu. Dans certains cas, cette baisse reflète une réalité mesurable ou un changement dans la source utilisée, et dans d'autres, elle ne fait que rendre compte pour la première fois d'une situation jusqu'alors mal connue (et parfois surestimée).

b. Se projeter dans le temps grâce à la connaissance acquise d'une évolution mesurable du nombre de francophones entre deux dates (quand le même type de source est renseigné à deux moments). Le rythme de progression ou de diminution est alors utilisé pour calculer le nouveau pourcentage (projection linéaire). Cette méthode supposant « toutes choses égales par ailleurs » ne peut être utilisée sans discernement et suppose une bonne connaissance du paysage linguistique du pays auquel elle s'applique. Nous l'avons mise en œuvre dans quelques pays des planètes « Naître en français » et « Vivre (aussi) en français » lorsque aucune indication contraire (changement de statut du français, de son positionnement dans les systèmes éducatifs ou valorisation particulière d'une autre langue) ne suggérerait de bouleversement du paysage linguistique.

c. Reporter, c'est-à-dire appliquer un taux (et exceptionnellement reprendre un effectif), remontant parfois à quelques années, sur une

population qui a évolué – à la baisse ou à la hausse – provoquant ainsi un changement de l'effectif de francophones, sans que l'on puisse en attester réellement. Évidemment, dans des pays où la population décroît⁷ (Andorre, Croatie, Hongrie, Slovaquie, mais aussi Maurice, Thaïlande et même – très légèrement – Côte d'Ivoire), une diminution algébrique du nombre de francophones est enregistrée. Dans la même logique, on pourra constater l'effet inverse, comme dans le cas du Nouveau-Brunswick où le pourcentage de francophones est en baisse (recensement de 2011), mais l'effectif en hausse (sur la base des projections de population de StatCan).

À propos des **recensements**, nous devons tout de même préciser que la présence, déjà rare, d'une question portant sur les langues ne suffit pas toujours à en faire des sources exploitables. Dans un certain nombre de cas, nous avons même préféré renoncer à utiliser des données disponibles dont la capacité à juger d'une réalité francophone était insuffisante. On comprendra aisément qu'en déclarant « parler principalement une langue à la maison » ou qu'y avoir recours « au travail » n'implique pas forcément, ni qu'il s'agit de sa langue maternelle, ni que l'on n'en maîtrise pas une, voire deux autres. Ceci est particulièrement vrai dans les pays officiellement plurilingues et, *a fortiori*, dans les pays où le français est une langue étrangère. Face à ces lacunes, qui concernent tout particulièrement les pays d'Europe n'entrant pas dans le champ d'Eurostat (Albanie, Andorre, Arménie, Moldavie, Monténégro, Serbie, etc.), mais aussi la zone asiatique, nous avons dû recourir aux sources de catégorie 3 (cf. « Les autres sources (et en leur absence) » p. 16), dans l'attente d'enquêtes nouvelles que l'Observatoire devra initier dans les années à venir.

Les sources reflétant la spécificité des situations de francophonie

Pour les pays africains dont le français est la langue d'enseignement sans être la langue maternelle de la majorité des habitants, l'emploi d'une méthode d'estimation indirecte permet de calculer une proportion de francophones avec fiabilité. Cette méthode,

⁷ Comme précisé dans l'annexe sur les sources, les projections de population sont celles de l'ONU.



aussi employée lors du dénombrement de 2010, consiste à déterminer la proportion de personnes alphabétisées en français selon le nombre d'années d'études (de la primaire jusqu'au supérieur) par groupes d'âges. À partir des enquêtes démographiques et de santé, réalisées dans un grand nombre de pays africains, les effectifs de francophones ont ainsi pu être déterminés.

Toutefois, l'effectif qui ressort de ces enquêtes comporte deux lacunes : il exclut tous ceux qui n'ont jamais fréquenté l'école et il ne tient pas compte des enfants de moins de 10 ans. On verra néanmoins (cf. « Les francophones analphabètes en Afrique : un phénomène relativement marginal », p. 28), qu'à l'exception du Cameroun et de la Côte d'Ivoire, cette apparente sous-estimation n'en est pas une.

Un autre effet est à considérer à propos de la base de calcul : le nombre de personnes âgées de 10 ans et plus sachant lire et écrire le français représente un certain pourcentage de la population l'année de l'enquête. Le même pourcentage de francophones âgés de 10 ans et plus réutilisé, faute de nouvelles données, pour estimer le nombre de francophones, disons 5 ans plus tard, donnera, une fois appliqué à la population totale, une proportion totale de francophones différente car la **structure de la population** aura changé. Le pourcentage de personnes âgées de 10 ans et plus dans la population totale varie au fil des années mais l'absence

de données nouvelles nous oblige pourtant à conserver les éléments précédents du calcul (le pourcentage de francophones chez les 10 ans et plus) : il en sortira un nouvel effectif, faisant apparaître, selon les cas, une hausse ou une baisse.

Dans les pays d'Afrique subsaharienne, cet effet de structure joue malheureusement à la baisse puisque la population rajeunit, c'est-à-dire que la part des enfants de moins de 10 ans tend à s'accroître. Nous n'en tirerons pas pour autant la conclusion que la francophonie régresse, mais que tout dépendra de la capacité du système éducatif à absorber et scolariser ces nouvelles générations... Rendez-vous dans 10 ans !



Prudence avec les statistiques !

Un exemple vient illustrer la prudence avec laquelle il convient d'interpréter les statistiques. En effet, malgré une légère baisse du pourcentage total de francophones au Maroc calculé comme le rapport entre l'effectif de 10 ans et plus sachant lire et écrire le français et la population totale, le nombre total de francophones qui en résulte est en hausse par rapport à 2010 car la population de moins de 10 ans pèse plus lourd dans l'ensemble. Comment interpréter cette apparente contradiction ? Une part plus faible de francophones... devenus pourtant plus nombreux ! Seule une nouvelle enquête fiable pourrait nous éclairer.

Les autres sources (et en leur absence)

Les **acteurs de terrain** – universitaires, coopérants et autorités administratives des pays eux-mêmes⁸ – ne sont ni tout à fait objectifs, ni toujours bien documentés. Leurs déclarations méritent donc d'être examinées

avec prudence et recoupées, lorsque cela est possible, avec des faits constatés ayant potentiellement une influence sur la présence et l'usage d'une langue : niveaux d'apprentissage, existence de filières francophones, fréquence et intensité des rapports de la population (ou d'une partie de celle-ci)

avec des locuteurs de français (émigration, zones frontalières), présence importante de vecteurs de francophonie (médias, diffuseurs culturels, entreprises...). La **fragilité de ce type de sources** nous impose néanmoins la plus grande prudence et jamais nous n'avons tenu compte de celles-ci pour revoir à la hausse un

effectif estimé d'après des données plus fiables, même si celles-ci étaient parcellaires.

C'est pour cette raison que certaines données existantes ont été écartées car ne mesurant qu'une petite partie de la francophonie :

- lorsqu'une question de recensement ne s'intéresse qu'à la langue maternelle ou à « la première langue étrangère parlée » (et néglige la deuxième ou la troisième, places souvent occupées par le français en Europe ou en Asie par exemple) ;
- qu'elle n'enregistre que les locuteurs d'une « langue principalement parlée à la maison » dans un pays où une autre langue nationale est partagée par le plus grand nombre, alors même que le français est maîtrisé par une majorité, mais dans d'autres usages que domestique ;
- qu'elle ne permet de mesurer que les personnes sachant lire et écrire la langue française, qui ne représentent qu'une partie des francophones dans les pays où le français est uniquement une langue étrangère⁹.

Ces mises en garde étant faites, nous pouvons tout de même essayer de faire ressortir les faits saillants des évolutions en cours.

⁸ Chaque État et gouvernement membre et observateur de l'OIF est officiellement interrogé grâce à un questionnaire d'enquête qui comprend plusieurs volets, dont l'un porte sur l'estimation du nombre de francophones.

⁹ L'un ou l'autre de ces cas de figure s'est présenté pour les pays suivants : Arménie, Cambodge, Luxembourg, Maurice, Moldavie, République tchèque, Serbie, Seychelles, Suisse, Thaïlande.

► Statistiques par pays

	Population en 2015 (en milliers)*	Francophones (en milliers)	En pourcentage** de la population totale
États et gouvernements membres et observateurs de l'OIF			
Afrique du Nord et Moyen-Orient			
Afrique du Nord			
Maroc	33 955	10 657	31 %
Mauritanie	4 080	529	13 %
Tunisie	11 235	6 090	54 %
Moyen-Orient			
Égypte	84 706	2 800	3 %
Émirats arabes unis	9 577	100	1 %
Liban	5 054	1 920	38 %
Qatar	2 351	100	4 %

* World population prospects : the 2012 revision (NU-2013).

** Arrondi à l'unité inférieure en dessous de 0,5 et à l'unité supérieure au-dessus de 0,5.

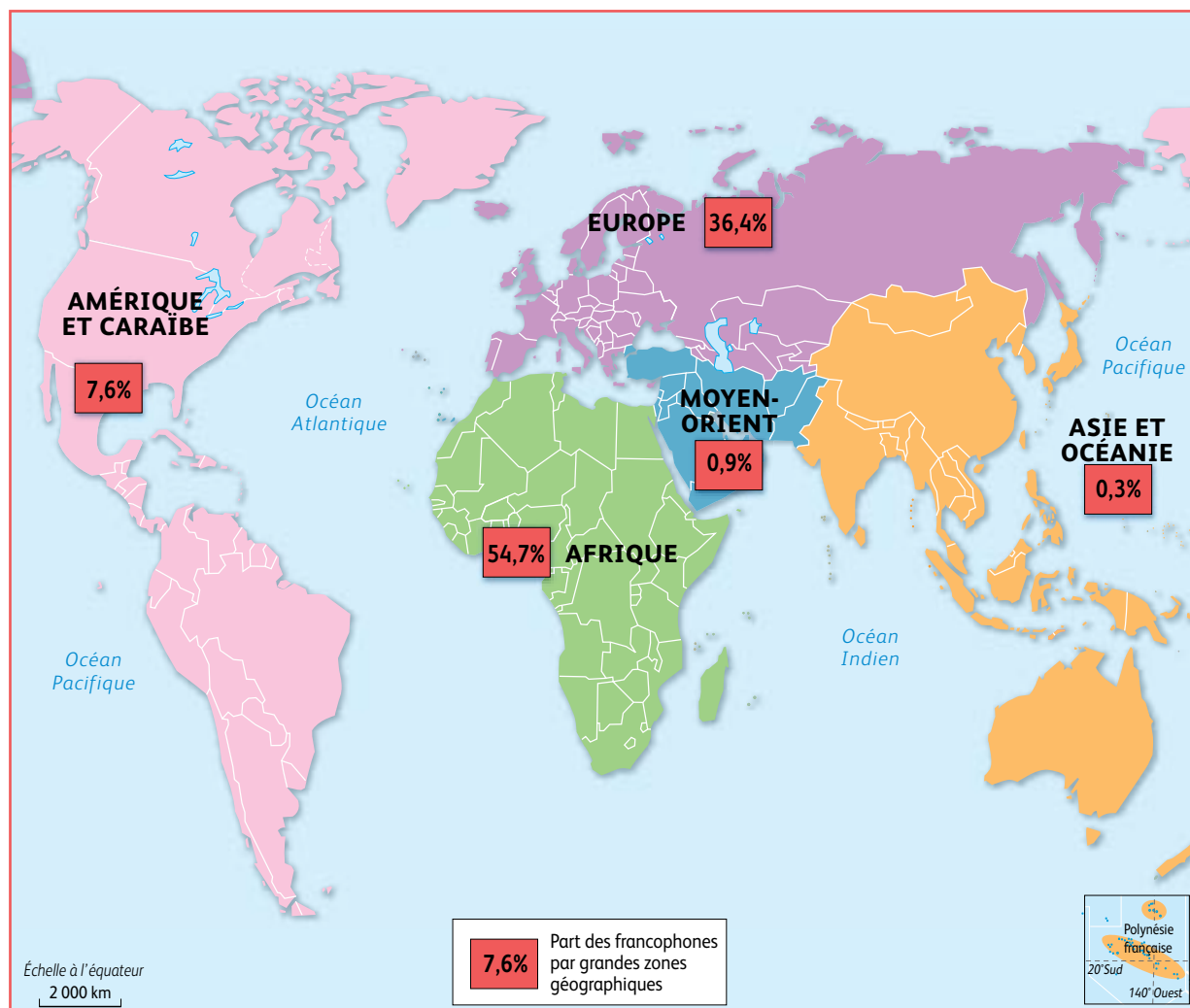
	Population en 2015 (en milliers)*	Francophones (en milliers)	En pourcentage** de la population totale
Afrique subsaharienne et océan Indien			
Afrique subsaharienne			
Bénin	10 880	3 848	35 %
Burkina Faso	17 915	3 965	22 %
Burundi	10 813	897	8 %
Cameroun	23 393	9 334	40 %
Cabo Verde	508	55	11 %
Centrafrique	4 803	1 410	29 %
Congo	4 671	2 717	58 %
Congo (République démocratique du)	71 246	33 222	47 %
Côte d'Ivoire	21 295	7 218	34 %
Djibouti	900	450	50 %
Gabon	1 751	1 070	61 %
Ghana	26 984	219	0,8 %
Guinée	12 348	2 974	24 %
Guinée-Bissau	1 788	275	15 %
Guinée équatoriale	799	231	29 %
Mali	16 259	2 744	17 %
Mozambique	27 122	81	0,3 %
Niger	19 268	2 439	13 %
Rwanda	12 428	700	6 %
São Tomé et Príncipe	203	41	20 %
Sénégal	14 967	4 277	29 %
Tchad	13 606	1 714	13 %
Togo	7 171	2 787	39 %
Océan Indien			
Comores	770	196	25 %
Madagascar	24 235	4 847	20 %
Maurice	1 254	911	73 %
Seychelles	94	50	53 %
Amérique et Caraïbe			
Amérique du Nord			
Canada (total)	36 104	10 470	29 %
Canada – Nouveau-Brunswick	769	320	42 %
Canada – Québec	8 214	7 666	93 %

	Population en 2015 (en milliers)*	Francophones (en milliers)	En pourcentage** de la population totale
Caraïbe			
Dominique	73	7	10 %
Haïti	10 604	4 454	42 %
République dominicaine	10 652	153	1 %
Sainte-Lucie	185	3	2 %
Amérique du Sud			
Uruguay	3 430	5	0,1 %
Asie et Océanie			
Asie centrale			
Arménie	2 989	200	6 %
Géorgie	4 305	18	0,4 %
Extrême-Orient			
Cambodge	15 677	423	3 %
Laos	7 020	190	3 %
Thaïlande	67 401	556	0,8 %
Vietnam	93 387	654	0,7 %
Océanie			
Vanuatu	264	83	31 %
Europe			
Europe centrale et orientale			
Albanie	3 197	320	10 %
Bosnie-Herzégovine	3 820	non disponible	n. d.
Bulgarie	7 113	185	3 %
Croatie	4 255	116	3 %
Estonie	1 280	19	1 %
Ex-République yougoslave de Macédoine	2 109	237	11 %
Hongrie	9 911	117	1 %
Lettonie	2 031	26	1 %
Lituanie	2 999	75	2 %
Moldavie	3 437	83	2 %
Monténégro	622	13	2 %
Pologne	38 222	1 034	3 %
République tchèque	10 777	189	2 %
Roumanie	21 579	1 897	9 %

* World population prospects : the 2012 revision (NU-2013).

** Arrondi à l'unité inférieure en dessous de 0,5 et à l'unité supérieure au-dessus de 0,5.

	Population en 2015 (en milliers)*	Francophones (en milliers)	En pourcentage** de la population totale
Serbie	9 424	319	3 %
Slovaquie	5 458	109	2 %
Slovénie	2 079	79	4 %
Ukraine	44 646	54	0,1 %
Europe de l'Ouest			
Andorre	81	57	70 %
Autriche	8 558	967	11 %
Belgique (total)	11 183	8 088	72 %
Fédération Wallonie- Bruxelles (Belgique)	4 753	4 658	98 %
Chypre	1 165	78	7 %
France (Métropole)	64 983	62 968	97 %
France – Outre-mer	2 847	2 374	83 %
Grèce	11 126	781	7 %
Luxembourg	543	521	96 %
Monaco	38	30	79 %
Suisse	8 239	5 402	66 %
Pays hors OIF			
Algérie (2008)	34 080	11 200	33 %
Allemagne	82 562	11 943	14 %
Danemark	5 662	436	8 %
Espagne	47 199	5 022	11 %
États-Unis (2012)	313 914	2 100	0,7 %
Finlande	5 461	519	10 %
Irlande	4 727	587	12 %
Israël (2010)	7 420	300	4 %
Italie	61 142	9 394	15 %
Val d'Aoste (Italie) (Région – 2001)	120	72	60 %
Malte	431	55	13 %
Norvège	5 143	324	6 %
Pays-Bas	16 844	3 614	21 %
Portugal	10 610	2 423	23 %
Royaume-Uni	63 844	10 520	16 %
Suède	9 694	1 074	11 %



L'analyse des tendances

Cette année, l'estimation est plus complète qu'en 2010 et couvre un plus grand nombre de pays. Mais qu'en est-il des évolutions ? Comment expliquer les hausses ou les baisses constatées ? Ces questions, nous nous les poserons uniquement pour les deux premières planètes de la galaxie francophone (« naître et vivre aussi en français »), car l'analyse des situations où domine le français langue étrangère est présentée dans la partie 2 « Qui apprend le français dans le monde ? » (cf. p. 194).

Globalement, la dynamique de progression de la francophonie (sur les planètes « Naître et vivre aussi en français », soit une quarantaine d'États et de gouvernements) se confirme avec une augmentation de 7 % entre 2010 et 2014, soit un peu plus de 1 % par an. Mais cette moyenne cache de grandes différences puisque l'Afrique subsaharienne enregistre une augmentation de 15 %, tandis que l'Afrique du Nord, par exemple, régresse légèrement (-0,9 %). De même, pays par pays, les écarts constatés sont larges, entre les + 36 % du Sénégal et les - 8 % de la Tunisie (cf. « Les baisses », p. 22).

Dynamique africaine ? Retour sur la question de l'éducation

Ainsi, en écartant les cas traités plus haut et relevant d'« effets statistiques¹⁰ » (bien que dans certains cas il s'agisse pourtant d'une vraie progression de la francophonie), l'actualisation des données fait apparaître des gains importants de locuteurs de français,

A man wearing a white turban and a green shirt, holding a small book with a colorful illustration of children playing. He is standing in front of a wall covered in handwritten text in various languages, including French and Swahili.

tant en pourcentage qu'en nombre d'individus, dans les pays suivants : Bénin, Burkina-Faso, Burundi, Cameroun, Comores, Congo, Gabon, Guinée, Madagascar, Niger, Sénégal et Togo. Dans tous ces pays, la croissance est même forte puisqu'elle représente entre 5 % et jusqu'à 9 % par an sur quatre ans (soit autour de + 30 % en moyenne entre 2010 et 2014). Les enquêtes utilisées portant justement sur le nombre d'années d'études achevées par tranches d'âges de la population, il s'agit bien d'une confirmation de ce lien indéfectible entre la langue française et l'école qui caractérise la francophonie africaine. Et la Francophonie institutionnelle l'a bien compris puisqu'elle développe deux programmes structurants – ELAN-Afrique¹¹ et IFADEM¹² – en partenariat avec les ministères de l'Éducation de plusieurs pays du continent (cf. « Le français, une langue pour l'éducation primaire en Afrique », p. 361), dont plusieurs se retrouvent dans les progressions relevées ici (sans que l'on puisse encore le leur imputer car ces projets sont en phase d'expérimentation ou de déploiement).

Mais il faut observer aussi la baisse révélée par des mesures récentes réalisées aussi bien en Côte d'Ivoire qu'au Mali (même si, dans ce dernier cas, l'effectif total progresse malgré une légère baisse du pourcentage grâce à une croissance démographique très positive). Bien sûr, les événements qui sont intervenus dans ces deux pays ne peuvent pas ne pas avoir eu de conséquences sur les conditions d'apprentissage des élèves et, de fait, plusieurs « années blanches » (quand les écoles et les universités ne fonctionnent plus) ont marqué la période récente, ce qui peut expliquer les baisses de pourcentage. L'importance de l'éducation dans la vitalité francophone n'en est que plus évidente.

Les baisses : la faute aux statistiques ?

Au total, au cœur de la galaxie francophone (« naître et vivre aussi en français »), nous n'enregistrons que cinq¹³ pays dans lesquels

un pourcentage de la population moins élevé qu'en 2010 serait francophone (même si en termes d'effectifs cela progresse) : outre la Côte d'Ivoire et le Mali, évoqués ci-dessus, il s'agit de la Belgique, de la Suisse et de la Tunisie.

Belgique

En Belgique, le nombre de francophones est basé sur l'estimation fournie par et portant sur la Fédération Wallonie-Bruxelles d'une part (98 %, inchangé par rapport à 2010) et sur des données nouvelles récoltées en 2011 (Enquête sur l'éducation des adultes) et 2012 (Eurobaromètre) pour l'ensemble de l'État belge. Ces deux dernières séries mesuraient, sur une base déclarative, la connaissance du français de la population et ont fait apparaître une baisse de deux et trois points respectivement. Ce sont ces baisses qui se répercutent sur le résultat final qui porte la **population francophone à 72 % des Belges**, contre 77 % en 2010. Outre les petits biais statistiques qui peuvent intervenir du fait du caractère autodéclaratif des répondants sur leur connaissance du français (dans un contexte national où se rattacher à un groupe linguistique a une certaine signification), il n'est pas à exclure qu'une petite portion de la population ayant une autre langue maternelle que le français ait renoncé à l'apprendre (ou ne soit plus en situation de le faire, dans un contexte où l'offre éducative en français s'affaiblirait). De plus, la dynamique démographique récente place la Flandre en meilleure posture que la Wallonie¹⁴ (alors que Bruxelles connaît une forte croissance).

Suisse

Le cas de la Suisse n'est pas tout à fait de même nature, puisque l'origine de l'écart constaté avec 2010 (-5,4 points de pourcentage et une quasi-stagnation de l'effectif de francophones à 5,4 millions) n'est pas directement traçable. En effet, l'estimation proposée en 2010 reposait sur des données du recensement de l'année 2000 qui posait la question de la langue principale (interprétée par nous, à l'époque, comme la langue maternelle) et sur les résultats d'une autre enquête consacrée à la connaissance

¹¹ École et langues nationales en Afrique.

¹² Initiative francophone pour la formation à distance des maîtres.

¹³ Auxquels s'ajoutent les Seychelles : en concertation avec les autorités du pays, nous retenons aussi un pourcentage plus faible rendant mieux compte de la réalité.

¹⁴ De 1996 à 2013 la population de la Flandre a connu une augmentation de 8,5 % comparativement à une augmentation de 7,5 % pour la Wallonie (Institut wallon de l'évaluation de la prospective et de la statistique).

d'une autre langue (dont le français), et ce pour la population âgée de plus de 18 ans. Les proportions obtenues, appliquées à la population totale de la Confédération helvétique de l'année 2010, nous fournissaient un chiffre brut auquel nous avons ajouté les apprenants du et en français, compte tenu du contexte plurilingue du pays. La seule enquête récente disponible sur la connaissance des langues (EEA 2011) ne porte malheureusement que sur la population dont l'âge est compris entre 25 et 64 ans. Ainsi, si l'on peut raisonnablement appliquer le taux de déclarants de langue maternelle (16,8 %) de cette tranche de la population à l'ensemble (la langue première se transmettant aux enfants et venant elle-même des parents), **on ne peut affecter le pourcentage de ceux qui déclarent connaître le français (51,9 %) à toute la population...** La rigueur scientifique nous impose de limiter notre présentation aux seules données connues, mais ces résultats n'impliquent pas forcément une diminution de la francophonie helvétique !

Tunisie

En Tunisie, nous sommes confrontés à l'arrivée de données inédites qui viennent renouveler un décompte, non seulement ancien, mais basé sur des observations empiriques. Celles-ci n'étaient d'ailleurs pas très éloignées de la réalité en valeur absolue puisqu'elles donnaient 6,6 millions de francophones quand le micro-recensement réalisé en 2009, et qui sert de base à notre calcul actuel, conclut à un nombre de locuteurs de français égal à 6 millions. La projection établie par l'ONU concernant la population tunisienne en 2015 ramène donc **le pourcentage de francophones à 54 %.**

Annexes

1) Sources¹⁵ et méthodes¹⁶

Les recensements

Lorsqu'ils comprennent des questions relatives à la maîtrise et à l'usage de la langue française (généralement posées aux

individus âgés de 3 ou 6 ans et plus), les recensements correspondent à l'outil idéal évoqué plus haut principalement parce que chaque habitant d'un territoire se trouve ainsi « fiché » avec ses principales caractéristiques. Cela en fait une source d'une très grande fiabilité. Bien sûr, la fréquence de telles recensions (souvent décennales) oblige à procéder à quelques calculs d'actualisation des résultats en fonction de l'augmentation de la population.

22 estimations ont été établies sur cette base : Burundi, Cameroun, Canada (total), Comores, Estonie, Géorgie, Ghana, Hongrie, Mali, Maroc, Mauritanie, Moldavie, Monténégro, Niger, Nouveau-Brunswick, Québec, Rwanda, Tchad, Togo, Tunisie, Ukraine et Vanuatu. Ont également été reprises des données de recensement pour certains territoires français d'outre-mer : Mayotte, la Polynésie française, la Nouvelle-Calédonie et Wallis-et-Futuna.

Les grandes enquêtes

Elles s'appellent EDS (Enquêtes démographiques et de santé réalisées par ICF international sur financement de l'USAID, l'Agence publique pour le développement des États-Unis) ou EEA (Enquête sur l'éducation des adultes, réalisées par Eurostat avec les instituts de statistiques nationaux des pays européens) et concernent des échantillons moindres que ceux des recensements, parfois limités à une tranche d'âges (de 25 à 64 ans pour l'EEA), mais touchent néanmoins entre 5 000 et 30 000 ménages suivant les pays. Elles comprennent des données sur le niveau d'instruction (nécessaire au calcul du nombre de francophones dans les pays où le français est langue d'enseignement) ou sur les langues maternelles et les autres langues connues des répondants. La possibilité de disposer des résultats à deux années de distance (dans le cas des EDS seulement) nous a permis de calculer une projection linéaire pour 2015. Certaines enquêtes réalisées à une échelle nationale ont également été utilisées : pour Andorre et plusieurs territoires français d'outre-mer¹⁷ (Guadeloupe, Guyane, Martinique, Mayotte, Réunion). Ces enquêtes constituent une source d'informations précieuses et précises.

¹⁵ Voir p. 26 le tableau recensant les sources utilisées pour chaque estimation.

¹⁶ Le détail des procédés méthodologiques développés pour réaliser les estimations du présent ouvrage est exposé dans « Estimation des francophones dans le monde en 2015. Sources et approches méthodologiques », coll. *Les cahiers de l'ODSEF*.

¹⁷ Enquêtes Information et vie quotidienne (IVQ) de l'Institut national de la statistique et des études économiques, INSEE (France).

27 estimations ont été produites à partir de ces sources : Andorre (enquête nationale), Autriche, Belgique, Bénin, Bulgarie, Burkina Faso, Centrafrique (Rép. Centrafricaine), Chypre, Congo, Congo (République démocratique du), Côte d'Ivoire, Croatie, France, Gabon, Grèce, Guinée, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Pologne, Roumanie, Sénégal, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suisse¹⁸, Tchèque (Rép.).

Les sondages

Réalisés sur une échelle nationale ou sur des portions d'un territoire, ils proviennent d'instituts indépendants à la demande des autorités publiques (comme dans le cas d'Eurobaromètre) et recueillent les déclarations d'un échantillon représentatif d'une population sur une base beaucoup plus modeste (autour de 1 000

¹⁸ Dans le cas de la Suisse, les réponses aux questions posées sur les langues dans le dernier recensement (2011) étant difficiles à catégoriser, nous avons fondé l'estimation sur les résultats d'une EEA 2011.

personnes) et pour une tranche d'âges (les + de 15 ans pour Eurobaromètre). Les données provenant d'Eurobaromètre ont systématiquement été combinées avec celles issues des grandes enquêtes. Dans le cas des pays dont l'essentiel de la population ou une partie significative de celle-ci est de langue maternelle française, les données de scolarisation ou d'effectifs de population par tranche d'âges (pour les enfants de moins de 6 ans notamment) ont permis de compléter le calcul¹⁹.

Ces données ont été exploitées en complément de celles des grandes enquêtes pour les pays suivants : Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, France, Grèce, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Pologne, République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie.

Les autres sources

Enfin, dans certains cas, plus rares, et en l'absence de nouvelles données, nous avons conservé le pourcentage proposé en 2010 (qui était parfois lui-même une reconduction d'un taux plus ancien) : Arménie, Cabo Verde, Djibouti, Dominique, Égypte, Ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération Wallonie-Bruxelles, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Haïti, Laos, Liban, Madagascar, Maurice, Monaco, Mozambique, São Tomé et Príncipe, Thaïlande, Vanuatu et Vietnam.

Nous avons également tenu compte et examiné les propositions que nous ont faites des observateurs avertis (chercheurs, autorités publiques ou acteurs de la coopération linguistique et éducatives) pour les cas suivants : Émirats arabes unis, Qatar,

¹⁹ Si les apprenants de français (comme une langue étrangère) ont été exclus cette fois-ci des calculs, une exception a été faite dans les cas de la Belgique et du Luxembourg dont le caractère plurilingue induit une dynamique favorable à l'usage du français pour ceux qui l'apprennent.



République dominicaine, Uruguay²⁰. À la lumière des données disponibles dans des domaines connexes à l'usage des langues, comme l'apprentissage en français ou bilingue, nous avons alors construit une estimation crédible, mais non définitive, toujours en nous appuyant, lorsqu'elle existait, sur l'estimation retenue pour l'édition 2010 de *La Langue française dans le monde*. Il faut d'ailleurs noter que cette méthode n'a jamais conduit à une augmentation du pourcentage ou du nombre de francophones et que c'est même parfois sur la recommandation de l'État concerné que les estimations ont été revues à la baisse (Seychelles).

Au total, 26 estimations relèvent de cette catégorie : Albanie, Arménie, Cambodge, Cabo Verde, Djibouti, Dominique, Égypte, Émirats arabes unis, Fédération Wallonie-Bruxelles, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Haïti, Laos, Liban, Ex-Rép. yougoslave de Macédoine, Madagascar, Maurice, Monaco, Mozambique, Qatar, République dominicaine, Sainte-Lucie, São Tomé et Príncipe, Seychelles, Thaïlande, Uruguay et Vietnam.

Malheureusement, pour l'un des pays observateurs de la Francophonie, la Bosnie-Herzégovine, aucune donnée sérieuse n'ayant pu être identifiée, nous avons renoncé à proposer une estimation du nombre de francophones pour cette année.

Hors OIF

Les estimations concernant les pays ou territoires situés en dehors de l'espace institutionnel de la Francophonie (limité aux 77 membres et observateurs de l'OIF) reposent uniquement sur les données de recensements ou de grandes enquêtes (parfois complétées par celles d'Eurobaromètre), à l'exception

du chiffre donné pour Israël, fondé sur les travaux d'un chercheur²¹. Ainsi, s'ajoutent à l'Algérie, les États-Unis, Israël et le Val d'Aoste, déjà présents en 2010, l'Allemagne, le Danemark, l'Espagne, la Finlande, l'Irlande, l'Italie, Malte, la Norvège, les Pays-Bas, le Portugal, le Royaume-Uni et la Suède dont une part significative de la population (entre 6 % et 23 % selon les pays) déclare avoir le français pour langue maternelle ou le parler suffisamment « pour pouvoir participer à une conversation », qu'il soit sa 1^{re}, 2^e ou 3^e langue étrangère. Pour chacun de ces pays, les résultats de l'enquête sur l'éducation des adultes (EEA 2011) ont été associés à ceux d'Eurobaromètre (2012), sauf pour la Norvège (EEA seule) et le Royaume-Uni (Eurobaromètre seul).

Sources utilisées pour les projections démographiques au 1^{er} juillet 2015 ²²

Pour tous les calculs, ce sont les plus récentes estimations et projections de population des Nations unies diffusées en 2013 qui ont été utilisées : United Nations, Department of Economics and Social Affairs, Population Division (2013). World Population Prospects : The 2012 Revision.

Pour certains pays membres de l'OIF, nous avons utilisé plutôt les estimations officielles : Statistiques Canada pour Canada (total), Canada-Nouveau-Brunswick et Canada-Québec ; l'INSEE pour la France et deux de ses territoires d'outre-mer (Saint-Barthélemy et Saint-Martin) ; l'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique pour la Fédération Wallonie-Bruxelles. //

²¹ Eliezer Ben-Raphael : « Une francophonie plurielle : le cas d'Israël », *Alternative francophone* vol.1,4 (2011) : pp. 64-98.

²² Les données produites le sont par intervalle de 5 ans lorsque ventilées par groupes d'âge. D'où le fait que nous n'avons pas exploité les projections pour l'année 2014.

²⁰ Etienne Rivard, Coordonnateur du CIEQ-Laval, Centre interuniversitaire d'études québécoises (CIEQ), Université Laval.

2) Tableau détaillé des sources utilisées

Albanie*	Observateurs avertis – Reprise
Andorre*	Enquête nationale
Arménie*	Observateurs avertis – Reprise
Autriche	EEA 2011 et Eurobaromètre 2012**
Belgique	EEA 2011 et Eurobaromètre 2012**
Bénin	EDS 2010-2011
Bosnie-Herzégovine	Aucune source
Bulgarie	EEA 2011 et Eurobaromètre 2012**
Burkina Faso	EDS 2010
Burundi	RGPH 2008
Cambodge*	Observateurs avertis – Reprise
Cameroun	RGPH 2005
Canada (total)	RGPH 2011
Cabo Verde	Observateurs avertis – Nouvelle estimation
Centrafrique*	EDS 1994
Chypre	EEA 2011 et Eurobaromètre 2012**
Comores*	RGPH 2003
Congo	EDS 2011-2012
Congo* (République démocratique du)	EDS 2007
Côte d'Ivoire	EDS 2011-2012
Croatie*	EEA 2007 et Eurobaromètre 2005**
Djibouti*	Observateurs avertis – Reprise
Dominique*	Observateurs avertis – Reprise
Égypte*	Observateurs avertis – Reprise
Émirats arabes unis	Observateurs avertis – Nouvelle estimation
Estonie	RGPH 2011
Ex-Rép. yougoslave de Macédoine*	Observateurs avertis – Reprise
Fédération Wallonie-Bruxelles*	Observateurs avertis – Reprise
France	EEA 2011 et Eurobaromètre 2012**
Gabon	EDS 2012
Géorgie	RGPH 2002
Ghana	RGPH 2010
Grèce	EEA 2011 et Eurobaromètre 2012**
Guinée	EDS 1999/2005
Guinée-Bissau	Observateurs avertis – Nouvelle estimation
Guinée-Équatoriale*	Observateurs avertis – Reprise
Haïti*	Observateurs avertis – Reprise
Hongrie	RGPH 2011
Laos*	Observateurs avertis – Reprise

Lettonie	EEA 2011 et Eurobaromètre 2012**
Liban*	Observateurs avertis – Reprise
Lituanie	EEA 2011 et Eurobaromètre 2012**
Luxembourg	EEA 2011 et Eurobaromètre 2012**
Madagascar*	Observateurs avertis – Reprise
Mali	RGPH 2009
Maroc*	RGPH 2004
Maurice*	Observateurs avertis – Reprise
Mauritanie*	RGPH 2000
Moldavie*	RGPH 2004
Monaco*	Observateurs avertis – Reprise
Monténégro	RGPH 2011
Mozambique*	Observateurs avertis – Reprise
Niger	RGPH 2012
Nouveau-Brunswick	RGPH 2011
Pologne	EEA 2011 et Eurobaromètre 2012**
Qatar	Observateurs avertis – Nouvelle estimation
Québec	RGPH 2011
République dominicaine	Observateurs avertis – Nouvelle estimation
Roumanie	EEA 2007 et Eurobaromètre 2012**
Rwanda*	RGPH 2012
Sainte-Lucie*	Observateurs avertis – Reprise
São Tomé et Príncipe	Nouvelle
Sénégal	EDS-2010-2011
Serbie	EEA 2011
Seychelles	Observateurs avertis – Nouvelle
Slovaquie	EEA 2011 et Eurobaromètre 2012**
Slovénie	EEA 2011 et Eurobaromètre 2012**
Suisse	EEA 2011
Tchad*	RGPH 2009
Tchèque (Rép.)	EEA 2011 et Eurobaromètre 2012**
Thaïlande*	Observateurs avertis – Reprise
Togo*	RGPH 2010
Tunisie	Micro RGPH 2009
Ukraine*	RGPH 2001
Uruguay	Observateurs avertis – Nouvelle estimation
Vanuatu	RGPH 2009
Vietnam*	Observateurs avertis – Reprise

* Reprise et ajustement de l'estimation précédente.

** En ajoutant une partie des apprenants en français (pour les moins de 15 ans).



► Étude de cas

Les francophones analphabètes en Afrique : un phénomène relativement marginal²³

Dans les rapports sur la situation de la langue française dans le monde qui ont précédé celui de 2010, les francophones étaient définis en fonction de leur capacité

à s'exprimer en français. Ainsi, une personne ne sachant ni lire ni écrire cette langue, dans la mesure où elle la parlait, pouvait tout de même être considérée comme francophone. Cette approche demeurerait toutefois assez théorique dans la mesure où nous ne disposons d'aucune information statistique réellement fiable à ce sujet pour les pays d'Afrique.

Quel est l'effet de cette approche sur l'estimation des francophones en Afrique ? Voilà une des questions souvent soulevées et qui conduisait à émettre l'hypothèse que nos estimations sous-évaluaient le nombre réel de francophones sur ce continent.

²³ Par Richard Marcoux et Judaël Alladatin, ODSEF, Université Laval. Nous tenons à remercier deux des chercheurs en accueil à l'ODSEF, soit Doria Deza de l'Institut National de la statistique de Côte d'Ivoire et Hervé Effon du Bureau central des recensements du Cameroun.



Pour justifier notre approche en 2010, nous précisons : « Très rares sont les pays où des données sur l'aptitude des gens à parler le français sont disponibles. » (LFM-2010, page 25). Nos recherches d'informations ont depuis porté leurs fruits. En effet, l'OIF collabore aux études Africascope et Maghreboscope de la TNS Sofres depuis quelques années. Dans ce cadre, une série d'enquêtes a pu être réalisée dans plus d'une vingtaine de villes du continent africain. Ces enquêtes prévoient notamment des questions sur la capacité à lire, à écrire, à parler et à comprendre le français.

Le tableau 1 présente les proportions d'individus qui ont répondu positivement aux questions sur leur capacité à lire et à écrire le français d'une part, et celle à le parler et à le comprendre d'autre part. On constate que, dans l'ensemble, en définissant les francophones par l'alphabétisation en français plutôt que par la capacité à parler ou comprendre cette langue, on sous-estime de moins de 2 points de pourcentage les proportions de francophones à Cotonou, Brazzaville, Conakry, Kinshasa et de 4 à 5 points de pourcentage à Ouagadougou et à Libreville. Bref, dans ces villes, notre définition à partir de la capacité à lire et écrire en français recouvre de 92 % à 99 % des francophones définis cette fois à partir de la capacité à comprendre et à parler le français.

Ce qui peut par ailleurs étonner est le fait que pour plusieurs villes la proportion de francophones s'appuyant sur l'alphabétisme semble légèrement supérieure aux proportions de francophones définies par la maîtrise de l'expression orale du français. En effet, à Bamako, Nouakchott, Kigali, Dakar et dans les villes des trois pays du Maghreb, la proportion de francophones définis par la capacité à lire et écrire est légèrement plus élevée car une autre langue que le français est largement répandue dans les activités quotidiennes des populations. Ainsi, dans ces villes, la langue française d'expression et de compréhension orale semble moins bien maîtrisée qu'à l'écrit ou à la lecture.

Ainsi, notre approche qui consiste à définir les francophones du continent africain à partir de la capacité à lire et écrire, semble pour la plupart de ces villes et métropoles parfois légèrement sous-estimer et parfois légèrement surestimer les francophones, mais dans des proportions faibles.



L'approche privilégiée en 2010, une méthode d'estimation indirecte reposant sur des données statistiques fiables, a retenu comme francophones en Afrique les personnes déclarant savoir lire et écrire le français.



►► Tableau 1 : Pourcentage de la population de 15 ans et plus sachant lire et écrire le français et sachant parler et comprendre la langue française. Différences entre ces deux estimations dans une vingtaine de villes du continent africain.

Pays	Ville, métropole ou ensemble de villes	% sachant lire et écrire le français (A)	% sachant parler et comprendre le français (B)	Différence (B – A)
Bénin	Cotonou	57,3 %	58,6 %	1,3 %
Burkina Faso	Ouagadougou	49,4 %	53,7 %	4,3 %
Cameroun	Douala	63,7 %	76,4 %	12,7 %
	Yaoundé	60,5 %	75,6 %	15,1 %
Congo	Brazzaville	68,7 %	69,7 %	1,0 %
Côte d’Ivoire	Abidjan	57,6 %	68,6 %	11,0 %
Gabon	Libreville	71,9 %	76,8 %	4,9 %
Guinée	Conakry	42,1 %	43,6 %	1,5 %
Mali	Bamako	47,7 %	44,7 %	-3,0 %
RDC	Kinshasa	67,1 %	68,5 %	1,4 %
Rwanda	Kigali	47,6 %	46,6 %	-1,0 %
Sénégal	Dakar	50,0 %	49,4 %	-0,6 %
Algérie	Alger, Constantine, Oran et Annaba	69,1 %	66,3 %	-2,8 %
Tunisie	Tunis, Sousse et Sfax	70,8 %	65,4 %	-5,4 %
Maroc	Tanger, Fès, Rabat, Casablanca et Marrakech	50,3 %	43,5 %	-6,8 %
Mauritanie	Nouakchott	50,7 %	49,4 %	-1,3 %

Si ces résultats peuvent dans l'ensemble nous rassurer sur l'approche privilégiée en 2010 et reconduite cette année pour estimer le nombre de francophones en Afrique, trois des villes étudiées présentent toutefois des écarts importants. Il s'agit de Yaoundé et Douala au Cameroun et d'Abidjan en Côte d'Ivoire. On sait en effet que le français est très répandu dans ces villes et que cette langue est largement utilisée dans les activités quotidiennes, comparativement aux autres villes où ce sont plutôt certaines langues nationales africaines qui sont répandues (le wolof à Dakar, le bambara à Bamako, l'arabe et le berbère dans les villes du Maghreb, etc.).

Dans ces trois grandes métropoles du Cameroun et de Côte d'Ivoire, l'expression et la compréhension orale du français

sont relativement bien maîtrisées par des populations qui se déclarent par ailleurs incapables de lire et d'écrire cette langue. Ainsi, la définition de la population francophone à partir de la maîtrise écrite et lue de la langue française aurait pour effet de soustraire de 10 à 15 % des individus qui déclarent parler et comprendre le français. Dans la mesure où nous avons toutes les raisons de croire, comme nous l'avons vu précédemment, que ce phénomène n'est suffisamment important que dans ces trois villes et ne concerne pas par ailleurs les autres villes ni les zones rurales de ces deux pays, on peut estimer à moins d'un million de personnes le nombre d'analphabètes qui par ailleurs déclarent une bonne ou très bonne maîtrise de la langue française à l'oral ou à l'écoute. //

►► Tableau 2 : Estimation des effectifs de francophones analphabètes en 2015 dans trois grandes métropoles africaines.

Villes	Douala	Yaoundé	Abidjan
Population totale estimée en 2015*	2 864 000	2 870 000	4 923 000
Population de 15 ans et plus estimée en 2015**	1 790 000	1 876 980	3 209 796
% sachant lire et écrire le français	63,7 %	60,5 %	57,6 %
% sachant parler et comprendre le français	76,4 %	75,6 %	68,6 %
Nombre de francophones analphabètes estimé en 2015	227 330	283 424	353 078

* Source : Population Division of the Department of Economic and Social Affairs of the United Nations Secretariat, *World Population Prospects : The 2010 Revision and World Urbanization Prospects : The 2011 Revision* (Monday, February 10, 2014).

** Pour estimer les effectifs de la population de 15 ans et plus, nous avons utilisé ici le pourcentage que représentait cette population dans chacune de ces villes lors des derniers recensements de la population du Cameroun et de la Côte d'Ivoire. Ce pourcentage est ensuite multiplié par la population totale estimée en 2015 dans chacune des villes.

1. Le dénombrement des francophones

2. TENDANCES DÉMOGRAPHIQUES COMPARÉES DE SIX ESPACES LINGUISTIQUES DÉFINIS À PARTIR DE LA LANGUE OFFICIELLE: 1965-2065¹

¹ Une première version de ce texte a fait l'objet d'un document distribué à tous les participants du Forum mondial de la langue française qui s'est tenu à Québec en juillet 2012. Une seconde version a fait l'objet d'une publication dans l'ouvrage intitulé *Une Francophonie en quête de sens*, publié aux Presses de l'Université Laval sous la direction de J.F. Simard et A.É. Ouédraogo. Richard Marcoux et Alexandre Wolff tiennent à remercier Laura Barlot, Émilie Bombardier, Marie-Ève Harton, Genny Sartorello et Laurent Richard.

► Critères

On peut penser qu'il y a autant d'espaces linguistiques qu'il y a de langues différentes. Or certains estiment que l'on compte actuellement jusqu'à 6 000 langues sur la planète. Évidemment, ces langues n'ont pas toutes le même poids, le même statut ni le même rayonnement à l'échelle planétaire.

Le label de langue mondiale

Pour l'Observatoire de la langue française de l'OIF, le label de « langue mondiale » dépend de critères de type qualitatif dont les plus importants sont :

- la dispersion territoriale,
- le statut officiel national dans les pays,
- le statut officiel dans les organisations internationales,
- son enseignement comme langue étrangère,
- sa qualité d'outil de communication entre locuteurs non natifs et son aptitude à véhiculer des expressions culturelles diverses.

Sur la base de quatre de ces critères, il nous est possible de construire le tableau suivant pour les six langues retenues :

► Indices obtenus pour certains critères qualitatifs définissant le caractère mondial de six langues

Critères / Langues	Allemand	Anglais	Arabe	Espagnol	Français	Portugais
Dispersion territoriale (a)	1	5	1	3	5	3
Enseignement comme une langue étrangère (b)	2	5	1	2	3	1
Statut officiel international dans les organisations (c)	1	3	2	2	3	1
Statut officiel national dans les pays (d)	1	5	3	3	3	1
Score	5	18	7	10	14	6

(a) Sur un indice de 1 à 5 correspondant à la présence de la langue sur 1, 2, 3, 4 ou les 5 continents.

(b) Sur un indice de 1 à 5 selon l'étendue de l'enseignement de la langue et l'importance des effectifs lorsqu'ils sont connus.

(c) Sur un indice de 1 à 3 selon que la langue dispose d'un statut dans toutes les grandes organisations à vocation mondiale (ONU, Unesco, OMC, OIT, FAO...) et de celui de langue de travail.

(d) Sur une échelle de 1 à 5 par tranche de 10 pays reconnaissant la langue comme officielle (de 1 à 10 pays = 1 ; de 11 à 20 = 2 ; de 21 à 30 = 3 ; de 31 à 40 = 4 et au-delà = 5).

Le Français arrive en deuxième position même si l'anglais se démarque nettement, grâce à son enseignement très répandu comme langue étrangère et à son statut de langue officielle dans plus de 50 pays. L'espagnol obtient le 3^e meilleur score suivi de l'arabe, du portugais et de l'allemand.

D'autres critères agissant comme des facteurs indicatifs du poids global d'une langue ont été proposés par le linguiste Louis-Jean Calvet qui a mis au point un « baromètre Calvet des langues² ». Parmi les onze critères retenus, on retrouve le nombre d'articles dans Wikipédia, le nombre de prix Nobel de

littérature, l'importance des traductions dans cette langue (source et cible), « l'entropie » (qui correspond à la capacité d'une langue à être présente en dehors de son espace originel), l'indice de développement humain (IDH) et le taux de pénétration d'Internet des pays en fonction de leur(s) langue(s) officielle(s). Selon ce baromètre, en 2012, l'anglais, l'espagnol, le français et l'allemand occupent, dans l'ordre, les quatre premières places, alors que le portugais se situe au 9^e rang des 563 langues de plus de 500 000 locuteurs répertoriées.

Notre objectif est d'examiner l'évolution à travers le temps du poids démographique de ces six espaces linguistiques. Différents

² Consultable sur <http://wikilf.culture.fr/barometre2012>

critères peuvent être utilisés pour circonscrire les populations appartenant à un espace linguistique donné ; nous avons choisi de définir ces espaces linguistiques en prenant en considération les limites géographiques des États membres des Nations unies en 2014 et en fonction du statut officiel que chacun de ces États accorde à une langue donnée

en 2014. Il ne s'agit donc pas des locuteurs réels mais plutôt du poids démographique du regroupement des pays dans lesquels une langue détient le statut de langue officielle (unique ou avec d'autres langues). Les pays qui ont plusieurs langues officielles parmi celles examinées ici sont comptabilisés dans chacun des espaces linguistiques. //

► Évolution des populations

Les estimations de populations utilisées ici s'appuient sur les plus récentes données officielles disponibles et produites par la Division de la population des Nations unies, soit celles du 23^e exercice d'actualisation rendu public en juin 2013. S'appuyant sur ces données officielles des Nations unies et regroupant les pays selon la reconnaissance de l'une

des six langues retenues comme l'une des langues officielles, il nous est possible de mesurer le poids démographique de ces espaces linguistiques sur 100 ans.

Le tableau ci-dessous nous permet de suivre l'évolution de la population des six espaces linguistiques à trois moments dans le temps : 1965, 2015 et 2065.

►► Population estimée en 1965 et 2015, population projetée en 2065, et taux de croissance 1965-2015 et 2015-2065 des six espaces linguistiques définis selon la langue officielle des États

Ensemble des pays selon la langue officielle (nombre de pays en 2014)	Population estimée et projetée (en milliers)			Taux de croissance	
	1965	2015	2065	1965-2015	2015-2065
Anglais (56)	1 019 612	2 574 086	4 180 306	152 %	62 %
Espagnol (20)	188 779	451 261	585 839	139 %	30 %
Français (29)	161 734	421 337	1 023 525	161 %	143 %
Arabe (23)	112 951	402 094	711 577	256 %	77 %
Portugais (8)	108 689	267 881	389 903	146 %	46 %
Allemand (6)	99 559	111 123	100 915	12 %	-9 %

Source : calculs des auteurs s'appuyant sur les estimations et projections issues de *World Population Prospects. The 2012 Revision* (United Nations, 2013). La population totale de la planète est estimée à 3 329 milliards en 1965, 7,325 milliards en 2015 et 10 129 milliards en 2065.

Le poids considérable du sous-ensemble anglophone doit d'abord être souligné. La population appartenant aux pays où l'**anglais** a le statut de langue officielle est passée en effet d'un milliard en 1965 à 2,6 milliards en 2015 et dépassera les 4 milliards d'individus en 2065. Bref, selon ces données, alors que déjà près du tiers des habitants de la planète habitaient en 1965 dans un pays où l'anglais a aujourd'hui le statut de langue officielle, plus de 40 % de la population mondiale en 2060 résidera dans ce que l'on qualifie ici d'espace anglophone.

Les espaces **lusophone** et **hispanophone** connaissent de fortes croissances démographiques entre 1965 et 2015, croissances qui se poursuivront mais avec beaucoup moins d'intensité dans les cinquante prochaines années. La croissance de l'espace hispanophone est portée essentiellement par les pays de l'Amérique du Sud alors que celle de l'espace lusophone a été d'abord portée par le Brésil entre 1965 et 2015 et le sera dans les prochaines cinquante années par les pays d'Afrique, comme nous le verrons plus loin.

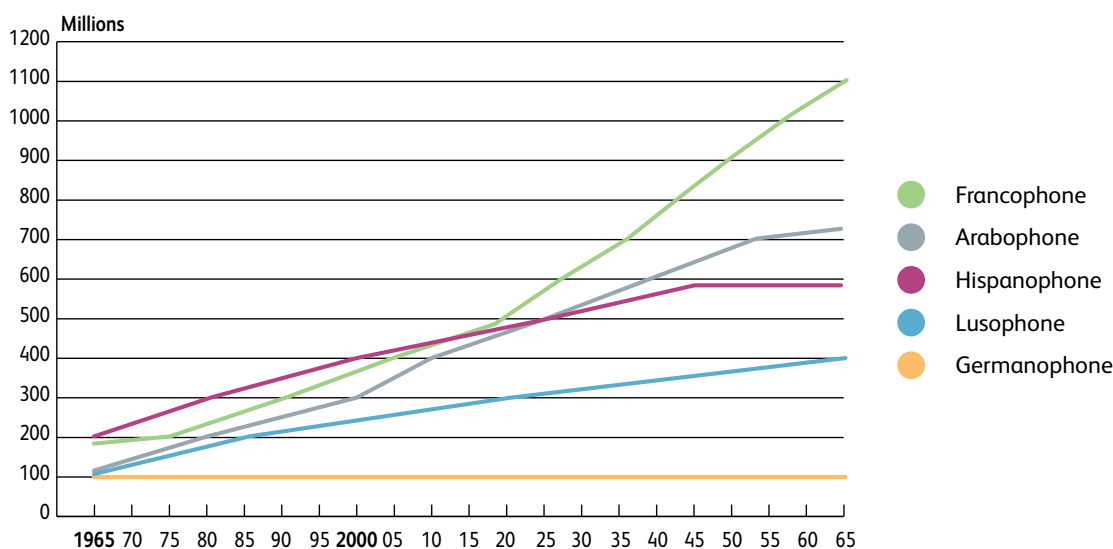
L'espace **arabophone** poursuivra pour sa part sa forte croissance démographique dans la première moitié du XXI^e siècle pour

dépasser en nombre les espaces lusophone et hispanophone et atteindre plus de 700 millions d'habitants en 2065.

Le tableau montre que la population de l'espace **francophone** – définie à partir des pays pour lesquels le français a le statut de langue officielle – aura connu une croissance démographique impressionnante. Dépassant le milliard de personnes en 2065, la population de l'espace francophone aura en effet été multipliée par cinq depuis 1960. Soulignons que parmi l'ensemble des six espaces linguistiques examinés ici, **c'est l'espace francophone qui connaît et de loin la plus forte croissance démographique** entre 2015 et 2065.

Les estimations passées et les projections des Nations unies nous permettent d'examiner les trajectoires contrastées qu'ont connues et que connaîtront les différents espaces linguistiques. Si l'on exclut de nos analyses l'espace anglophone – très largement en tête – pour se concentrer sur les cinq autres langues, avec des populations totales variant entre 100 et 180 millions en 1965, on peut constater que chacun de ces espaces linguistiques est différemment porté par ses propres dynamiques démographiques :

Évolution de la population de cinq espaces linguistiques* définis selon la langue officielle des pays de 1965 à 2060



Source : calculs des auteurs s'appuyant sur les estimations et projections issues de *World Population Prospects. The 2012 Revision* (United Nations, 2013).

* Dans le même temps la population des pays ayant l'anglais pour langue officielle sera passée de 1 milliard en 1965 à 2,5 milliards en 2015 pour dépasser 4 milliards en 2065.

Les espaces **hispanophone** et **lusophone** suivent sensiblement les mêmes tendances avec une hausse importante depuis 1965, portée par les paramètres démographiques favorisant la croissance de la population qu'ont connue les pays d'Amérique du Sud dans les années 1965-1975. L'allure des courbes illustre bien une sorte d'essoufflement de cette croissance à partir de 2015 où le Brésil pour l'espace lusophone et le Mexique et d'autres pays pour l'espace hispanophone connaissent une baisse rapide de leur natalité et sont ainsi exposés au phénomène de vieillissement des populations qui leur sont associées.

Parallèlement, les espaces **arabophone** et **francophone** connaissent chacun une croissance démographique qui se maintient et qui les conduit à dépasser, en termes d'effectifs, l'espace hispanophone : autour de 2020 pour l'espace francophone et de 2030 pour l'espace arabophone. La croissance de l'espace arabophone est particulièrement rapide dans les années 1970 mais cette croissance s'estompe rapidement vers 2025, révélant les transformations fulgurantes qu'ont connues plusieurs des sociétés arabes – du Maghreb en particulier – et qui conduisent

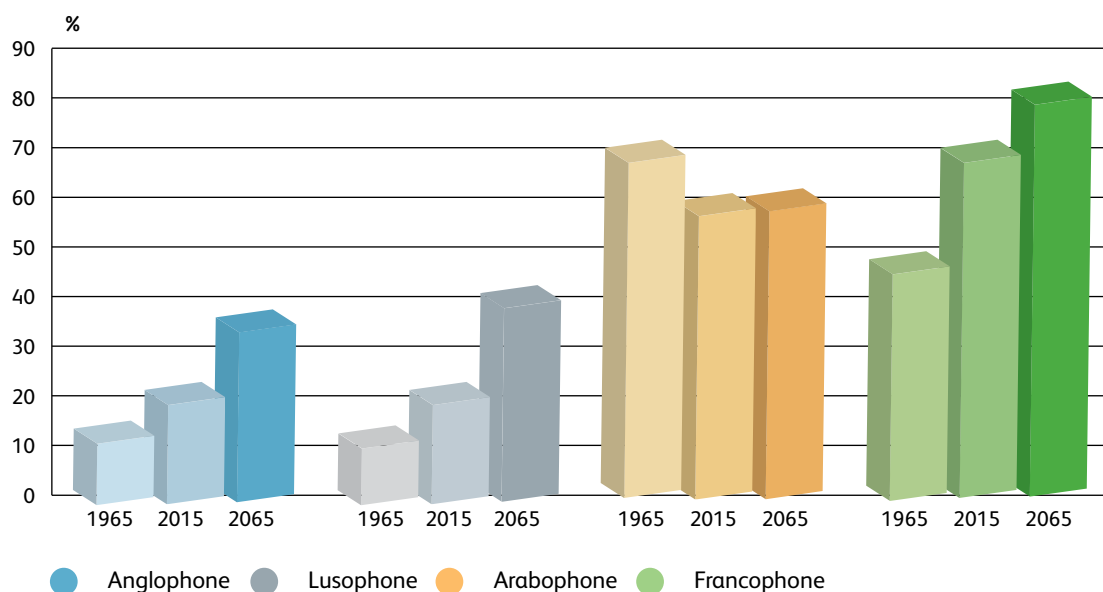
à une baisse du potentiel de croissance démographique (retard important de l'âge au mariage et baisse de la fécondité). Ce n'est pas le cas de l'espace francophone qui continue à être porté par la forte croissance démographique propre aux pays d'Afrique.

L'espace **germanophone** illustre pour sa part la réalité d'un ensemble linguistique concentré sur l'Europe et qui ne dispose pas de relais parmi les pays du Sud à forte croissance démographique : l'espace germanophone connaît non seulement une croissance très faible tout au long de la deuxième partie du xx^e siècle mais voit même ses effectifs diminuer à partir de 2020.

Pour terminer, soulignons que le maintien d'une croissance démographique soutenue en Afrique subsaharienne dans les années à venir se répercute évidemment sur les espaces linguistiques qui comptent des pays dans cette région du monde.

Ce diagramme montre bien que les espaces **anglophone**, **lusophone** et **francophone** ont tous tendance à se déplacer vers l'Afrique : le poids des populations de ce continent doublant dans chacun des

Évolution du poids relatif (%) de la population africaine de quatre espaces linguistiques. 1965, 2015 et 2065



Source : calculs des auteurs s'appuyant sur les estimations et projections issues de *World Population Prospects. The 2012 Revision* (United Nations, 2013).

espaces en une centaine d'années. Ce n'est pas le cas de l'espace **arabophone** qui lui comptera une proportion moindre de populations africaines, due essentiellement aux transformations démographiques qu'ont connues les pays du Maghreb qui ont vu leur croissance ralentir.

Enfin, **précisons qu'aucun espace linguistique n'aura une composante**

africaine aussi importante que l'espace francophone. En effet, la population de l'ensemble des pays qui ont aujourd'hui le français comme langue officielle, qui était de 160 millions au milieu des années 1960, passera à plus d'un milliard d'habitants dans une cinquantaine d'années (en 2065), dont près de 85 % résideront sur le continent africain.

Annexe

► Liste des États formant chacun des espaces linguistiques définis par la langue officielle en 2014

Espace anglophone (pays pour lesquels l'anglais a un statut de langue officielle)				
Afrique du Sud Antigua-et-Barbuda Australie Bahamas Barbade Belize Botswana Cameroun Canada Dominique États fédérés de Micronésie États-Unis	Fidji Gambie Ghana Grenade Guyana Île Maurice Îles Marshall Inde Irlande Jamaïque Kenya Kiribati	Lesotho Liberia Malawi Malte Namibie Nauru Nigeria Nouvelle-Zélande Ouganda Pakistan Palaos Papouasie-Nouvelle-Guinée	Philippines Royaume-Uni Rwanda Sainte-Lucie Saint-Kitts-et-Nevis Saint-Vincent-et-les Grenadines Salomon, Îles Samoa Seychelles Sierra Leone Singapour	Soudan du sud Swaziland Tanzanie Tonga Trinité-et-Tobago Tuvalu Vanuatu Zambie Zimbabwe
Espace francophone (pays pour lesquels le français a un statut de langue officielle)				
Belgique Bénin Burkina Faso Burundi Cameroun Canada	Centrafricaine, République Comores République démocratique du Congo Côte d'Ivoire Djibouti	France Gabon Guinée équatoriale Guinée Haïti Luxembourg	Madagascar Mali Monaco Niger République du Congo Rwanda	Sénégal Seychelles Suisse Tchad Togo Vanuatu
Espace hispanophone (pays pour lesquels l'espagnol a un statut de langue officielle)				
Argentine Bolivie Chili Colombie	Costa Rica Cuba Dominicaine, République El Salvador	Équateur Espagne Guatemala Guinée équatoriale	Honduras Mexique Nicaragua Panamá	Paraguay Pérou Uruguay Venezuela
Espace arabophone (pays pour lesquels l'arabe a un statut de langue officielle)				
Algérie Arabie saoudite Bahreïn Comores Djibouti	Égypte Émirats arabes unis Irak Israël Jordanie	Koweït Liban Libye Maroc Mauritanie	Oman Qatar Somalie Soudan (excluant le Soudan du Sud)	Syrie Tchad Tunisie Yémen
Espace lusophone (pays pour lesquels le portugais a un statut de langue officielle)				
Angola Brésil	Cabo Verde Guinée-Bissau	Mozambique Portugal	São Tomé et Príncipe	Timor-Oriental

Partie 1



2. La langue française en Afrique

1. FRANCOPHONES D'AFRIQUE : QUELLES IDÉES SUR LES LANGUES ?¹

Que pensent les francophones d'Afrique de la langue française ? Quelles représentations ont-ils de cette langue ? Comment la voient-ils, la perçoivent-ils, la vivent-ils en 2014 ? Quelles images leur viennent à l'esprit quand ils en parlent ? À quelles valeurs le français est-il associé ?

Répondre à ces questions est utile pour comprendre ce qui se joue actuellement dans les grandes villes africaines où plusieurs langues se côtoient, et pour expliquer les choix des locuteurs quand ils usent tantôt du français, tantôt d'une langue africaine ; c'est aussi se donner des chances de prédire

un peu l'avenir, un exercice certes délicat mais essentiel pour qui veut élaborer une politique linguistique ou éducative.

L'exercice ne saurait être mené sur la seule langue française pour la simple raison que toutes les villes africaines sont multilingues : on ne saura vraiment quelles sont les images associées au français qu'en examinant également ce que pensent les locuteurs de l'anglais (souvent cité comme le premier concurrent) et des principales langues africaines, lesquelles se cantonnent de moins en moins aux sphères privées pour jouer un rôle croissant dans l'espace public. Pour des raisons pratiques, les images du français et de l'anglais ne seront contrastées qu'avec la principale langue africaine pratiquée dans la capitale.

¹ Étude des représentations du français, de l'anglais et d'une langue africaine à Bamako, Dakar, Kigali, Kinshasa, Libreville par Bruno Maurer, Université Montpellier III, EA 739 Dipralang.

Dans le même ordre d'idée, il convient de préciser que les représentations du français qui sont ici analysées sont celles de publics francophones dans les villes étudiées. Il serait intéressant d'étudier de manière complémentaire les images que les non-francophones de ces pays ont du français : on disposerait alors d'éléments permettant de mettre en place des politiques linguistiques et éducatives prenant en compte l'ensemble des populations.

Les analyses qui suivent se réfèrent à des enquêtes menées dans cinq capitales africaines et auprès d'échantillons comparables pris dans deux catégories de la population, des lycéennes et lycéens de classe terminale d'une part, des fonctionnaires d'autre part ; des questionnaires comparables, variant simplement sur des aspects très spécifiques de chaque situation, ont été présentés aux enquêtés².

De plus, pour Dakar et Kinshasa, des résultats sont disponibles également pour des entrepreneurs du secteur privé, ce qui enrichira notre connaissance de la situation du français dans ces contextes multilingues.

Les villes ont été choisies car elles représentent des situations de francophonie différentes que nous allons caractériser

² Les enquêtes ont été menées selon la méthode d'analyse combinée des représentations des langues (Bruno Maurer, *Représentations des langues en situation multilingue. La méthode d'analyse combinée, nouvel outil d'enquête*. Paris, Éditions des archives contemporaines, 2013). On demande aux témoins de classer des propositions sur les langues de manière à faire ressortir celles avec lesquelles ils sont le plus en accord. Les résultats sont présentés sur des graphiques : à gauche, les éléments les moins choisis, à droite, ceux avec lesquels les sujets sont les plus en accord. La taille du cercle, plus ou moins importante, indique le degré de consensus du groupe interrogé sur ce résultat.

rapidement du point de vue des rapports entre les trois types de langues étudiées. Pour chaque situation, une rapide présentation des hypothèses de recherche que l'on pouvait formuler avant recueil et analyse des données permettra de voir si ces représentations, reposant sur des idées communément acceptées, sont confirmées ou si au contraire elles sont à reconsidérer.

S'agissant du français et de l'anglais, le parti pris a été de proposer aux mêmes publics-cibles des différentes villes les mêmes éléments, afin de pouvoir comparer aisément les situations. Les propositions ont été recueillies lors d'une phase de pré-enquête auprès d'un groupe-témoin par entretien semi-directif et les formulations, abrégées, sont au plus près de celles utilisées par les témoins lors de cette phase : elles n'émanent pas de l'imaginaire de l'enquêteur (voir la liste des propositions en annexe, page 68). Pour les langues africaines les questionnaires peuvent varier selon les langues afin de prendre en compte les contextes de chacune (voir aussi en annexe les exemples relatifs au bamanankan³ à Bamako et au lingala à Kinshasa).

Les résultats sont présentés sous forme de graphiques. Nous avons choisi de présenter au lecteur tous les graphiques disponibles pour la langue française et la langue anglaise, afin qu'il puisse se faire une opinion, au-delà des analyses que nous proposons, ainsi que le graphique concernant la langue africaine pour la catégorie des publics de lycéens. //

³ Langue parlée au Mali par la plus grande partie de la population du sud du pays, nommée en français bambara.

► Le français, l'anglais et le bamanankan à Bamako, Mali

Le contexte malien et bamakois

Ville sahélienne dans un pays à multilinguisme modéré (13 langues nationales selon les termes du décret 159 PG-RM du 19 juillet 1982), Bamako est située en territoire où domine le bamanankan (également connu sous le nom « bambara »), une langue qui joue dans plusieurs régions du pays un rôle de langue de communication entre Maliens ne parlant pas la même langue. Le bamanankan est

une langue transfrontalière parlée sous des formes dialectales au Sénégal, en Guinée, en Côte d'Ivoire et au Burkina Faso. Le français est langue officielle et langue de scolarisation de l'école publique, un rôle qu'il partage dans un nombre important (autour de 20 %) de classes du primaire public avec plusieurs langues nationales dans un système scolaire multilingue. Les estimations de l'OIF, basées sur la capacité de la population à lire et à écrire le français, indiquent qu'il y aurait **17 % de francophones au Mali**. L'anglais, simple langue étrangère enseignée, ne remplit pas de rôle social particulier.

Postulats et clichés

1. La langue française est en perte de vitesse.
2. La langue anglaise n'a pas véritablement de rôle social mais peut bénéficier du contexte international.
3. Le bamanankan est à même de faire concurrence au français.

Comment lire les graphiques ?

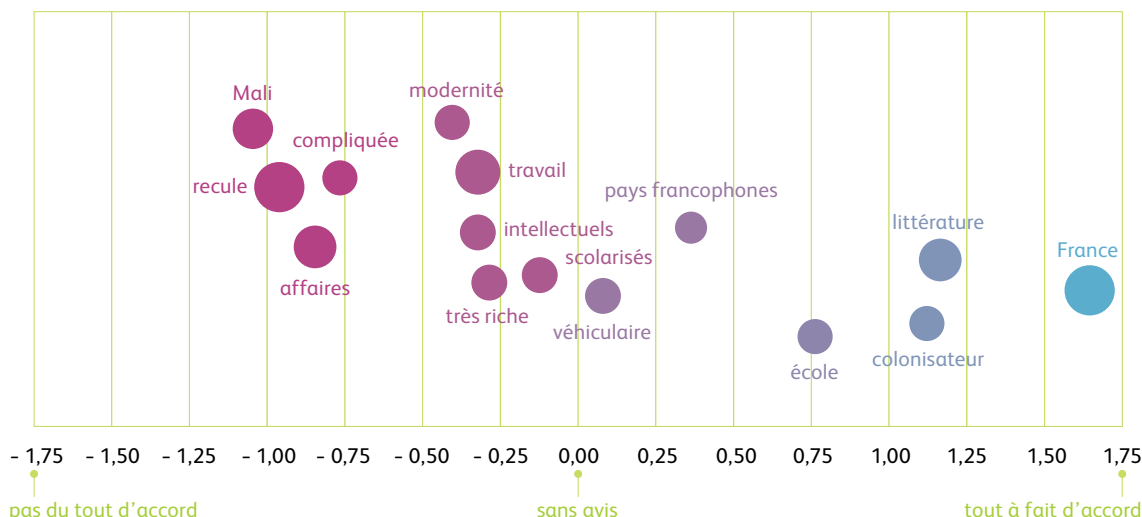
Les éléments qui se situent sur la droite sont ceux avec lesquels les sujets interrogés sont le plus en accord ; à gauche, ceux auxquels ils adhèrent le moins.

Pour manifester leur accord/désaccord, les sujets interrogés disposaient de 5 notes : -2, -1 pour marquer le désaccord ; +2, +1 pour l'accord ; 0 étant attribué à des éléments assez indifférents. On voit sur le graphique « Fonctionnaires » (p. 42) que l'élément le plus choisi a été celui qui fait du français à Bamako la langue des pays francophones, avec un score voisin de 1,50, le moins choisi celui d'une langue du Mali. À côté des cercles figurent les formes abrégées des propositions testées.

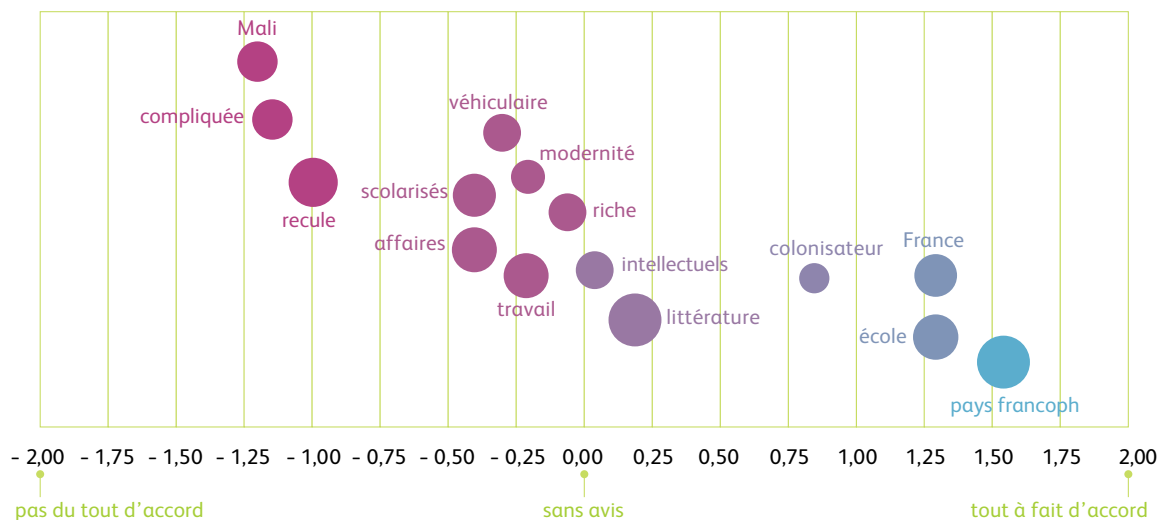
La taille des cercles marque le consensus entre les membres du groupe. Plus le cercle est gros, plus cela signifie que les membres du groupe étaient d'accord entre eux autour de cette proposition. Par exemple, le français langue de littérature a pour l'ensemble du groupe un score proche de 0, ce qui signifie qu'il n'est l'objet ni d'une adhésion, ni d'un rejet. La taille du cercle est parmi les plus importantes (fort consensus), ce qui signifie que les membres du groupe étaient d'accord entre eux sur la place à accorder à cette image ; en d'autres termes, le groupe n'est pas partagé sur ce point. L'interprétation serait différente avec la même position sur l'axe gauche-droite mais avec un cercle de faible taille, signe que la moitié des témoins aurait été en accord avec cette proposition, et l'autre non, pour placer cet élément comme ni choisi ni repoussé.

Le français, langue de... la France et des pays francophones mais pas langue du Mali

Le français vu par les lycéens à Bamako



Le français vu par les fonctionnaires à Bamako



Sur les quinze images proposées aux lycéens, celle qui arrive en tête, c'est l'association entre langue française et France, suivie du fait qu'elle est celle d'un patrimoine littéraire et qu'elle reste vue comme la langue de l'ancien colonisateur. Le tableau témoigne d'un sentiment assez fort d'extériorité du français, lequel n'est pas ressenti comme une langue très « utile » : le fait que le français sert à communiquer avec des Maliens d'une autre langue maternelle

reçoit un score proche de zéro, ni choisi ni repoussé donc (ce que l'on peut interpréter du fait de la concurrence du bamanankan dans ce rôle) ; le français n'est pas non plus associé à son rôle potentiel de langue de travail, ni avec l'expression de la modernité ou du monde des affaires. Même son rôle de langue internationale entre les pays francophones est peu choisi (score de 0,36 et absence de consensus).



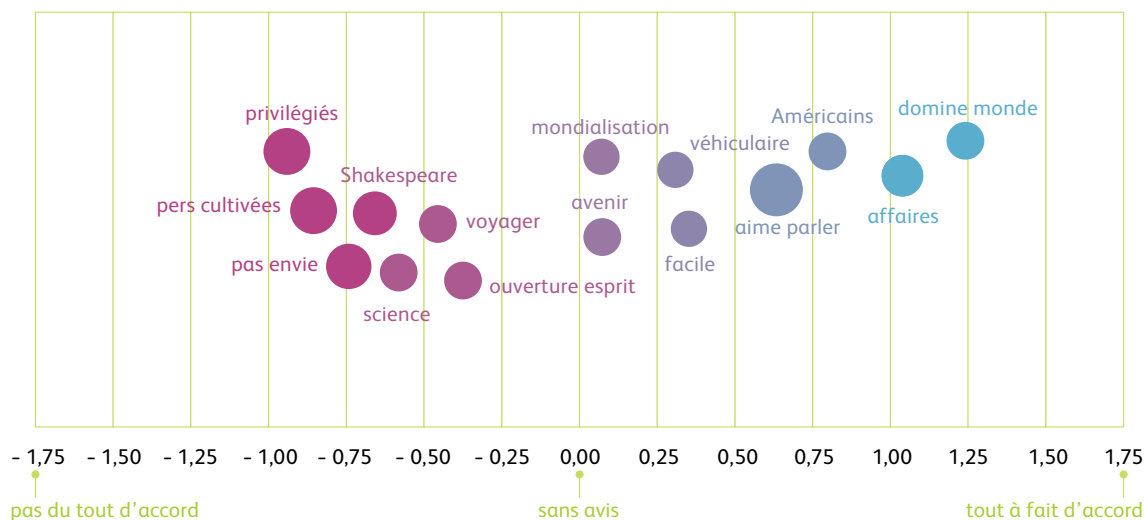
La perception du groupe des **fonctionnaires** n'est pas fondamentalement différente. Même si eux placent en tête le **rôle de langue internationale** (score de 1,55), l'association avec la France intervient en deuxième position alors que le fait que le français serait une langue malienne est l'image la plus repoussée. Les autres images sont relativement conformes à ce que les lycéens perçoivent.

Tout n'est pourtant pas noir dans ce tableau, l'élément le plus repoussé par les deux groupes étant celui d'une langue en

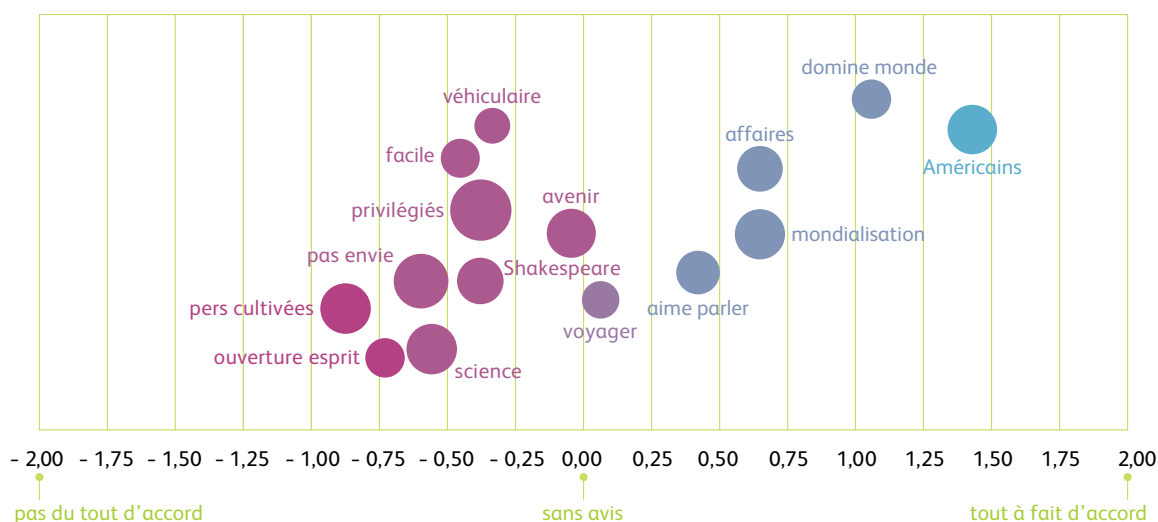
recul après celui d'une langue compliquée : le français est peut-être toujours ressenti comme une langue étrangère et son utilité est vue comme limitée, mais l'idée qu'il serait en recul dans le pays est très massivement rejetée (deuxième plus fort rejet et fort consensus du groupe) et son apprentissage ne semble pas vécu comme particulièrement complexe... du moins par ceux qui le parlent. Une étude auprès de Maliens non francophones donnerait peut-être sur ce point précis d'autres représentations.

L'anglais, une langue qui domine le monde... mais sans assurance sur l'avenir

L'anglais vu par les lycéens à Bamako



L'anglais vu par les fonctionnaires à Bamako



Pour les lycéens comme pour les fonctionnaires, un trio d'images se détache : une langue qui domine le monde, qui est la langue des affaires et celle des Américains.

On peut remarquer également que parmi les facteurs composant au final un faisceau de représentations assez positives de la langue, l'idée que l'anglais serait une langue facile progresse significativement chez les lycéens par rapport aux fonctionnaires, plus âgés, qui

n'en ont pas forcément fait un apprentissage scolaire dans les règles (de même que progresse la mise en avant du fait d'aimer parler anglais).

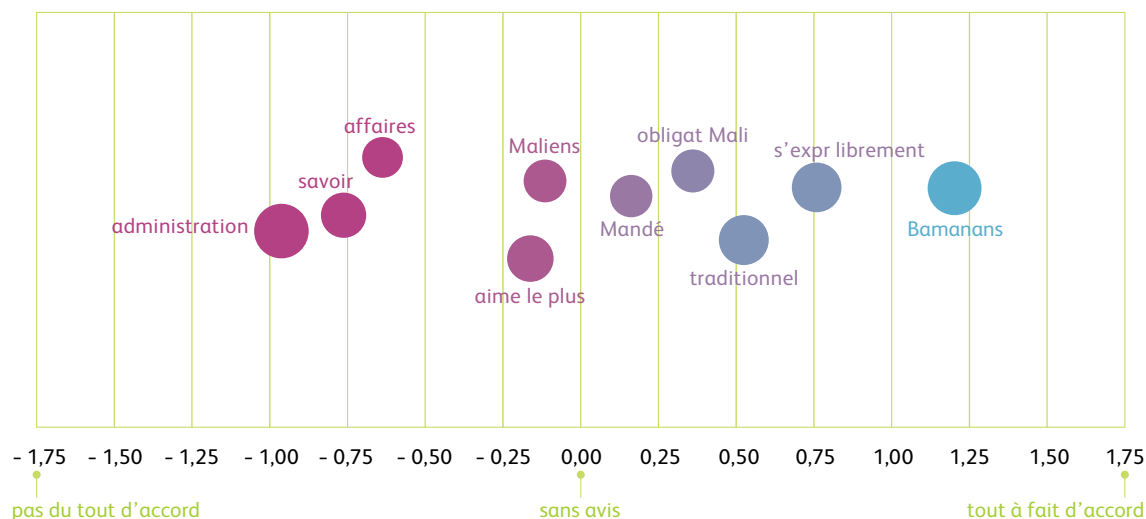
On nuancera ce tableau en remarquant que l'idée de l'anglais comme langue de l'avenir reçoit dans les deux groupes un score proche de zéro, ni choisi, ni repoussé. L'association à sa domination mondiale, au groupe des Américains ou à la langue des affaires n'est donc pas forcément décisive

dans l'esprit de ces deux groupes, pas gage en tout cas d'un avenir assuré : signe que les hiérarchies actuelles pourraient être demain remises en cause ? Autre point qui nuance le tableau : quand on propose, parmi

15 images, l'idée d'ouverture d'esprit ou de langue de science, les témoins ont plutôt tendance à repousser le fait que ces deux points caractérisent l'anglais. Si elles existent, ces dimensions sont de peu d'importance.

Le bamanankan, une langue ethnique qui gagne du terrain

Le bamanankan vu par les lycéens à Bamako



L'association entre bamanankan et ethnicité était possible au travers de trois images proposées : langue des Bamanans, langue du Mandé (région originaire), langue de la tradition et des ancêtres. Dans les deux groupes, sur les cinq images les plus choisies, on retrouve ces trois-là, signe que cette langue continue d'être fortement associée à ses origines. Le groupe des lycéens place nettement en tête l'association avec l'ethnie bamanan. Cette forte association ethnique a un revers : sont rejetées dans les deux catégories de population l'usage de langue des affaires, du savoir et de l'administration, à savoir les images caractérisant une relative modernité. Dans les deux groupes également, l'attitude affective à l'égard de cette langue (« langue que j'aime le plus ») reçoit un score négatif et sensiblement dans les mêmes proportions.

Pour autant, les deux catégories s'accordent, et là encore dans des proportions voisines, pour que le bamanankan joue à l'avenir un rôle véhiculaire important : les images de « langue

que l'on doit comprendre si l'on veut vivre au Mali » et de « langue qui permet aux Maliens de s'exprimer librement » ont des scores positifs. Sans aucun doute, on peut mettre ce dynamisme en relation avec le tableau relativement négatif du français : la concurrence entre les deux langues sur le plan de la véhicularité trouve ici une bonne expression.

Par rapport à nos hypothèses initiales, qui reprennent en fait les idées les plus communément admises, on peut poser que **si le français n'est pas dans une dynamique conquérante, il n'est pas non plus considéré comme en recul**, le plus frappant le concernant étant, 50 ans après l'Indépendance, le fait qu'il n'est toujours pas une langue que se sont appropriée les Maliens. Il se confirme qu'il est mis en balance au plan international avec les images positives de l'anglais, lequel n'est pas pour autant assuré d'un usage croissant à l'avenir. Et au plan intérieur, l'anglais est fortement concurrencé comme langue « malienne » par le bamanankan. //

► Le français, l'anglais et le wolof à Dakar, Sénégal

Ville côtière dans un pays à multilinguisme modéré (une trentaine de langues parlées par des populations plus ou moins importantes), Dakar est une ville où le wolof est très répandu, bien au-delà de la communauté des Lebous dont il est la langue première. De manière générale, les observateurs s'accordent à penser que le wolof est en situation d'expansion, à la fois au détriment des autres langues nationales et du français. Le français

est langue officielle et langue unique de scolarisation du système public. Les estimations de l'OIF font du français une langue parlée par 29 % des Sénégalais (2014), dans un pays qui a une longue histoire scolaire. L'anglais, simple langue étrangère récemment enseignée, ne remplit pas de rôle social particulier, mais des mouvements d'opinion se sont exprimés dans la presse pour demander son accès au rang de langue officielle afin d'être de plain-pied dans la mondialisation.

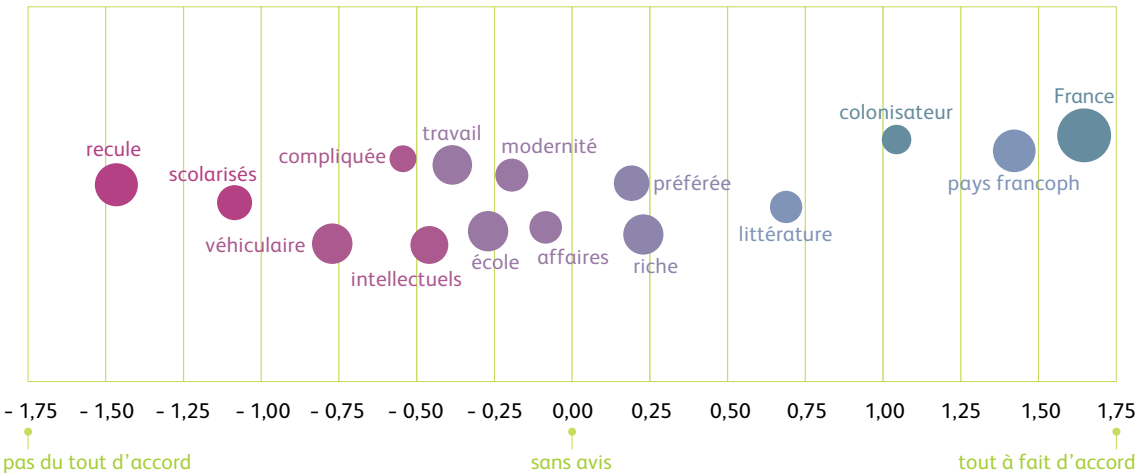
Postulats et clichés

1. La langue française est considérée comme en recul.
2. Le wolof est conquérant, ce qui pourrait engendrer une méfiance à son égard.
3. La langue anglaise est associée à des valeurs positives et en progrès.

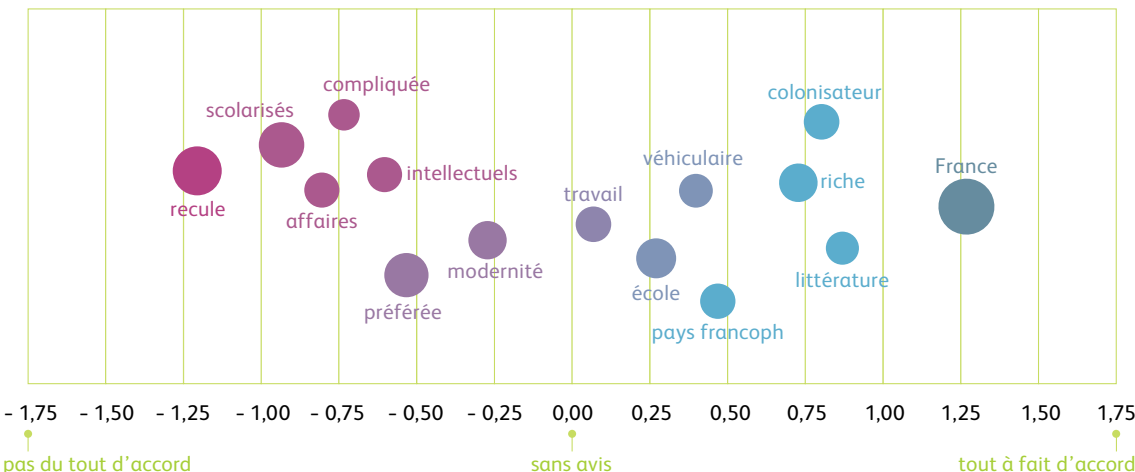


Le français, langue de... la France et des pays francophones

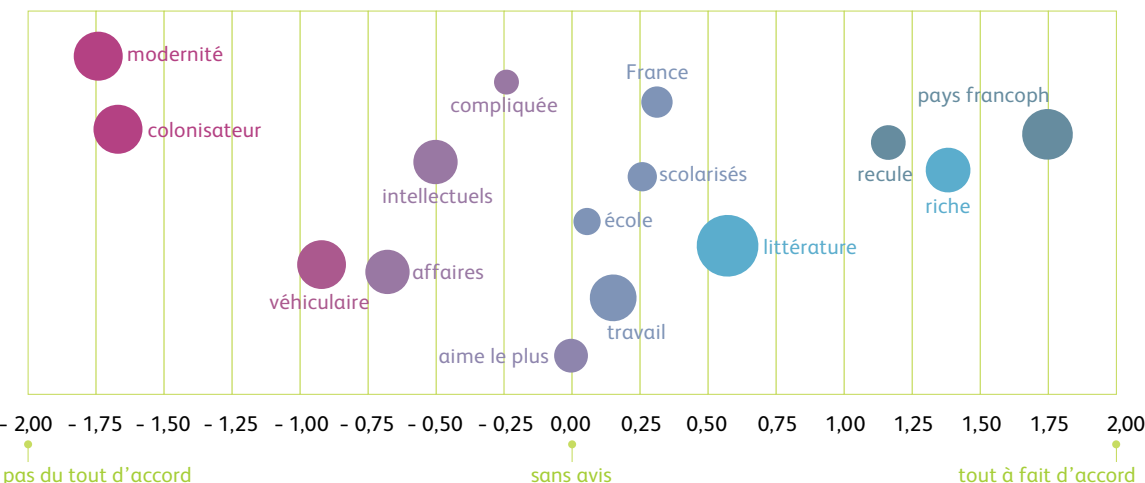
Le français vu par les lycéens à Dakar



Le français vu par les fonctionnaires à Dakar



Le français vu par les entrepreneurs à Dakar



Sur les quinze images proposées aux lycéens dakarois, celle qui arrive en tête, et de très loin, c'est l'**association entre langue française et France**, suivie du fait qu'elle est celle des pays francophones ; enfin, elle reste vue comme la langue de l'ancien colonisateur. Il s'agit d'un tableau qui témoigne d'un sentiment très fort d'extériorité du français, lequel n'est pas ressenti comme une langue très « utile » : le fait qu'il sert à communiquer avec des Sénégalais d'une autre langue maternelle reçoit un score négatif (ce que l'on peut interpréter du fait de la concurrence du wolof dans ce rôle) ; le français n'est pas non plus associé à son rôle potentiel de langue de travail, ni avec l'expression de la modernité ou du monde des affaires (scores négatifs pour toutes ces images). En revanche, une adhésion significative s'exprime quant à l'association français et patrimoine littéraire (quatrième image choisie) qui confirme le caractère non directement utilitaire de la langue. Pour autant certaines images que l'on pourrait s'attendre à trouver, car très souvent véhiculées comme stéréotypes, sont nettement démenties. Les lycéens interrogés ne voient pas cette langue comme un marqueur entre ceux qui sont allés à l'école et les autres, ni comme un indicateur du statut d'« intellectuel ».

Pour l'essentiel, les **fonctionnaires** partagent ces images. Une différence notable toutefois, ils accordent au français une bien plus grande importance dans la communication entre Sénégalais de langues différentes (score négatif de 0,77 pour les lycéens, sans doute plus enclins à utiliser le

wolof, contre un score positif de 0,4 pour les fonctionnaires).

Enfin, dans les deux groupes, l'idée que le français serait en recul est la plus repoussée, contrairement à une idée reçue courante à Dakar.

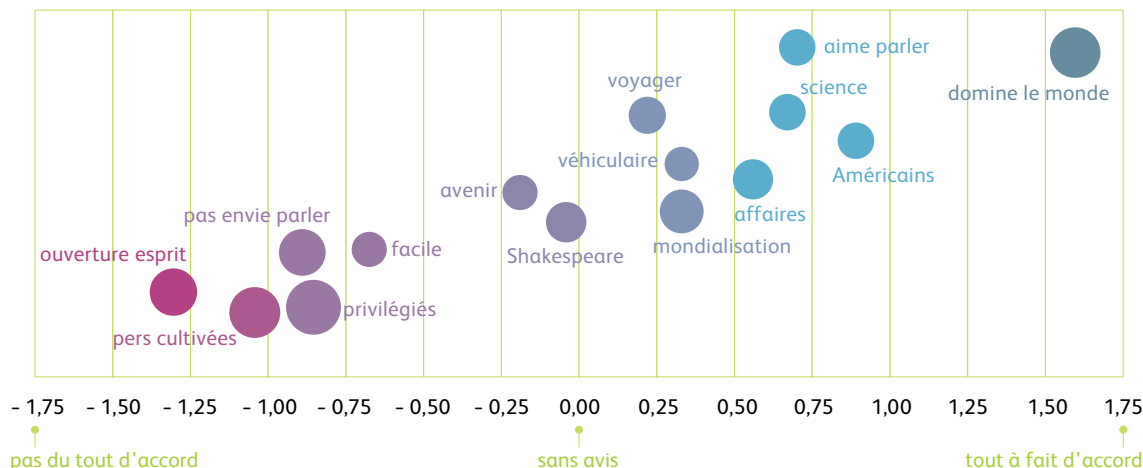
Mais cette idée de français qui recule est en revanche bien attestée dans le groupe des **entrepreneurs** qui la place en troisième position derrière le fait que le français est la **langue des pays francophones** et que c'est une **langue riche**. Ces trois éléments se détachent des autres pendant que l'idée que le français est langue de la France est rejetée dans une zone autour de zéro. Sans doute faut-il voir là le fait que les entrepreneurs se servent massivement du français dans leurs échanges économiques avec d'autres pays de la région et que pour eux, l'usage du français est assez largement déconnecté de l'ancienne puissance coloniale (ce que confirme le fait que l'image « colonisateur » vient en avant-dernière position) pour s'ancrer dans des pratiques avec les pays voisins. Ni les fonctionnaires, ni les lycéens n'ont ce genre d'interaction et, alors que le wolof accomplit nombre de fonctions dans le quotidien de la ville, ils ont tendance à associer le français avec la France.

En queue de peloton, on trouve l'image de modernité, très fortement repoussée (-1,75).

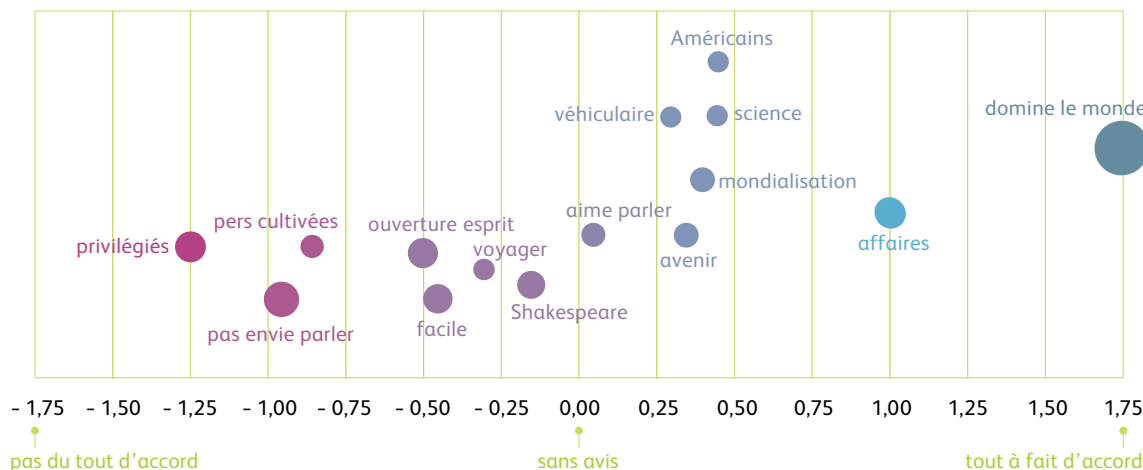
Au final, alors que lycéens et fonctionnaires partagent sensiblement le même imaginaire linguistique vis-à-vis du français, les entrepreneurs interrogés ont un point de vue sensiblement différent des deux premiers groupes.

L'anglais, une langue qui domine le monde mais pas la réalité sénégalaise ?

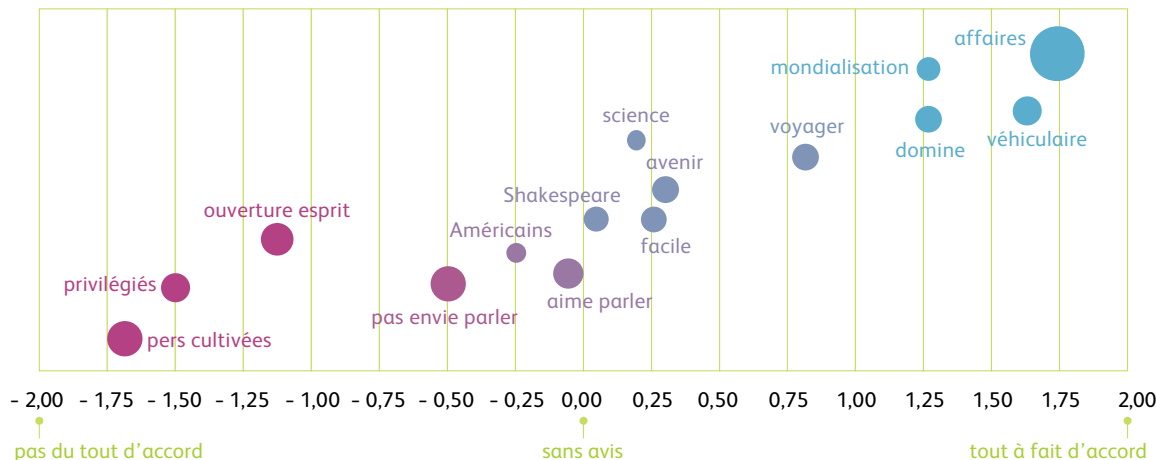
L'anglais vu par les lycéens à Dakar



L'anglais vu par les fonctionnaires à Dakar



L'anglais vu par les entrepreneurs à Dakar



Les lycéens classent très nettement en tête l'idée que **l'anglais est en position dominante dans le monde**, ce qui n'est pas surprenant et ne dit rien de ce qu'il est pour eux, au Sénégal. Les fonctionnaires font de même et dans une proportion encore plus forte, alors que pour les entrepreneurs l'image la plus choisie est celle de langue des affaires talonnée par celle de véhiculaire international.

Pour les lycéens, c'est ensuite l'association avec les Américains qui s'impose (confirmant une position d'extériorité de la langue) quand les entrepreneurs classent négativement cette image (au 11^e rang seulement), confirmant leur appétence pour l'anglais.

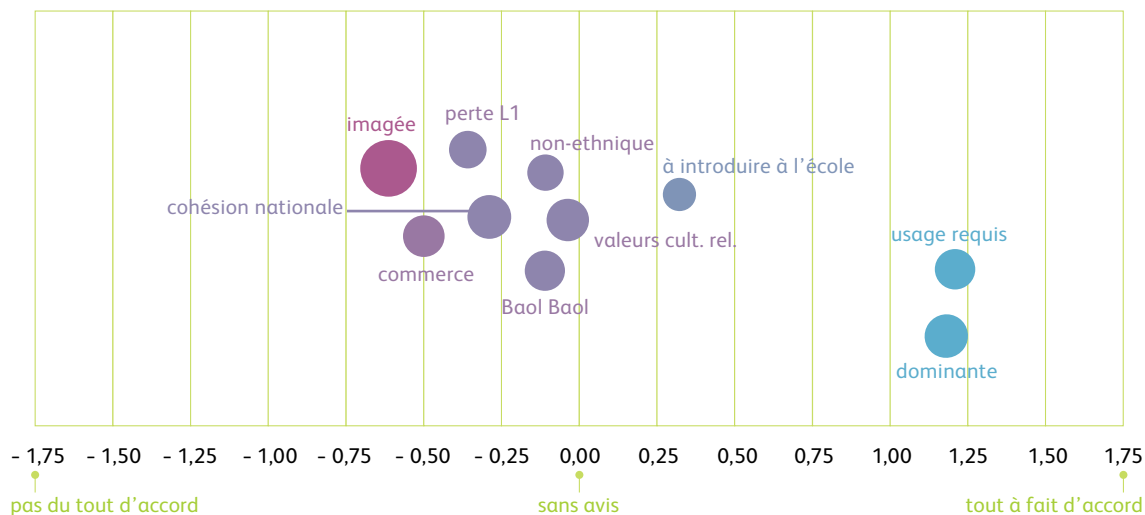
On notera toutefois que, alors que les lycéens placent l'anglais comme langue assez

résolument étrangère (cf. les deux images en tête), ils déclarent aimer la parler (leur troisième choix)... alors que les entrepreneurs, bien que posant son importance pratique, donnent à cet item une valeur négative. Sans doute faut-il voir là le fait qu'ils n'ont pas eu un apprentissage scolaire permettant d'être à l'aise dans sa pratique.

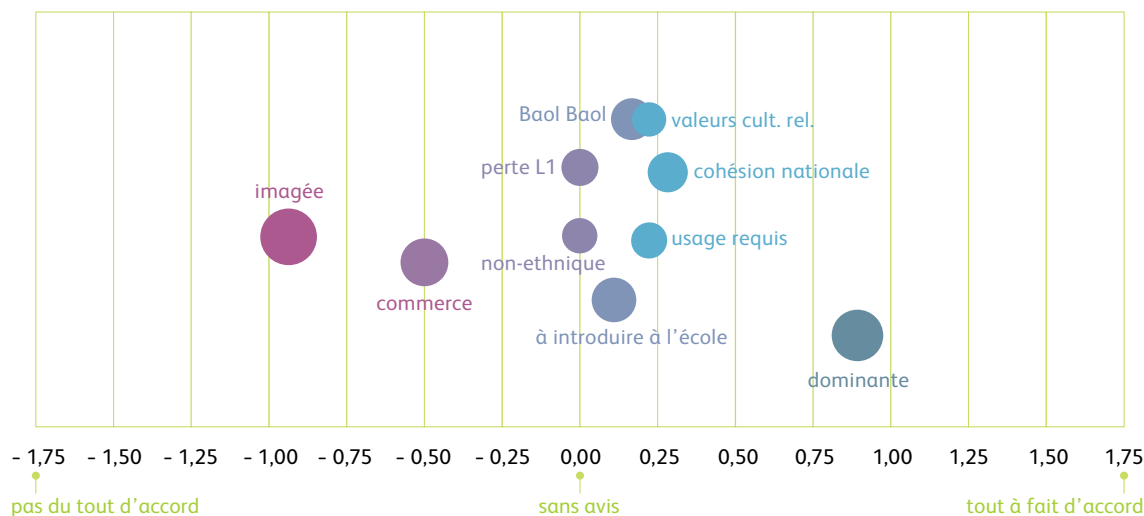
Bien que la domination internationale de l'anglais soit reconnue (lycéens, fonctionnaires), de même que son utilité dans le secteur des affaires (entrepreneurs, à un degré moindre fonctionnaires, pour lesquels c'est la deuxième image choisie) ou de la science (quatrième rang pour les lycéens), l'idée de langue d'avenir n'est pourtant pas fortement soutenue : score légèrement négatif pour les lycéens, légèrement positif pour les entrepreneurs et les fonctionnaires.

Le wolof, langue dominante au Sénégal

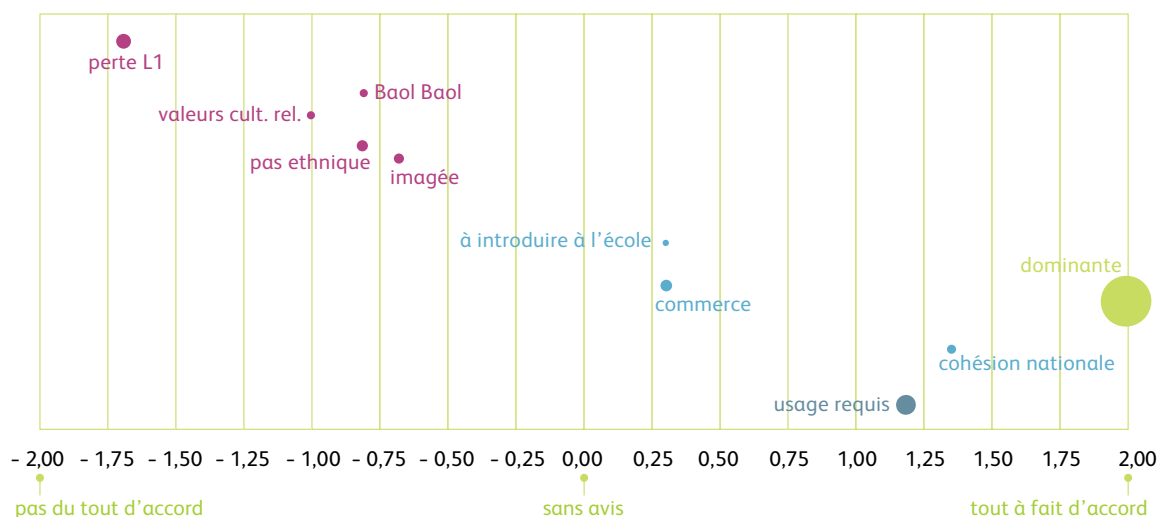
Le wolof vu par les lycéens à Dakar



Le wolof vu par les fonctionnaires à Dakar



Le wolof vu par les entrepreneurs à Dakar



Parmi les images relatives au wolof proposées aux trois groupes figurait celle de « langue qui domine toutes les autres au Sénégal ». Elle obtient le score maximal auprès des entrepreneurs (2 sur 2 !), arrive en première place chez les fonctionnaires et partage ce rang chez les lycéens avec une autre image qui exprime également sa domination, celle de langue « que tout Sénégalais devrait savoir parler » (cette image est la troisième choisie par les entrepreneurs, après celle de langue de la cohésion et de l'unité nationale).

Les autres images proposées qui avaient trait à la transmission de valeurs culturelles

et religieuses, au commerce, à l'ethnicité de la langue composent un ensemble assez ramassé d'images, donc relativement indistinct, tant chez les fonctionnaires que chez les lycéens.

L'ensemble de ces données compose l'image d'une langue en situation forte, dynamique, qui est sans doute en concurrence avec le français. Toutefois, sur le plan des usages scolaires, l'idée qu'elle pourrait/devoir être enseignée à l'école n'est que très légèrement positive dans les trois populations étudiées, entre 0,10 et 0,30. Le français reste pour l'instant fort dans son rôle de langue de scolarisation. //

► Le français, l'anglais et le kinyarwanda à Kigali, Rwanda

Kigali est la capitale d'un pays dont l'ensemble de la population parle essentiellement la même langue (kinyarwanda) avec quelques communautés swahiliphones qui parlent le kinyarwanda comme langue seconde.

Le français, dont le nombre de locuteurs est estimé à 6 % par l'OIF, est la langue de l'ancien colonisateur belge et en tant que telle, elle a longtemps dominé le paysage rwandais. Depuis la Constitution du 4 juin 2003 (article 5), le français partage l'officialité avec le kinyarwanda et l'anglais et a été remplacé par celui-ci dans son rôle de langue de scolarisation.

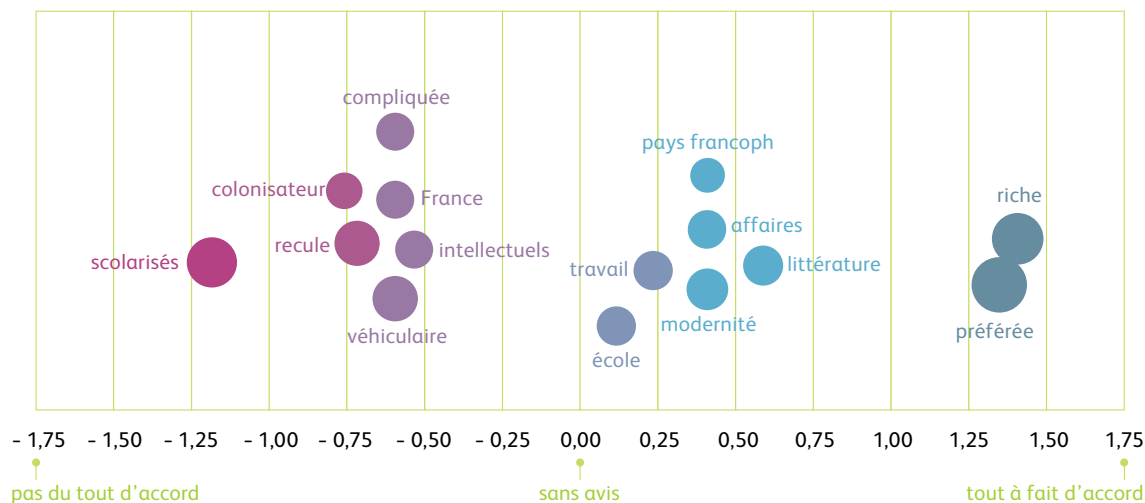
Postulats et clichés

1. La langue française est considérée comme en recul, peut-être avec des marques d'attachement identitaire liées à son rôle passé.
2. Le kinyarwanda est une langue patrimoniale, marquée par un fort attachement identitaire, très consensuel.
3. La langue anglaise est en pleine expansion.

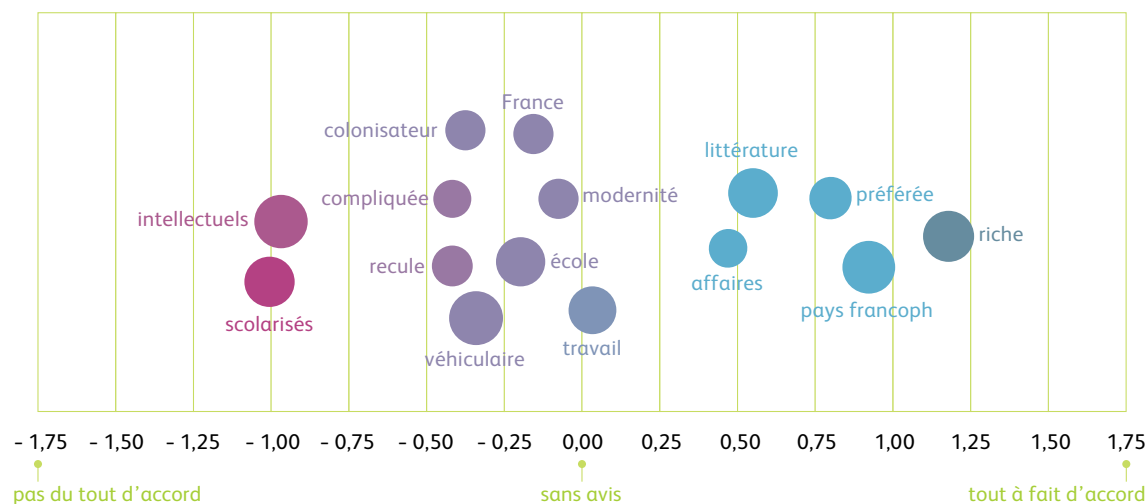


Un attachement très marqué pour le français

Le français vu par les lycéens à Kigali



Le français vu par les fonctionnaires à Kigali



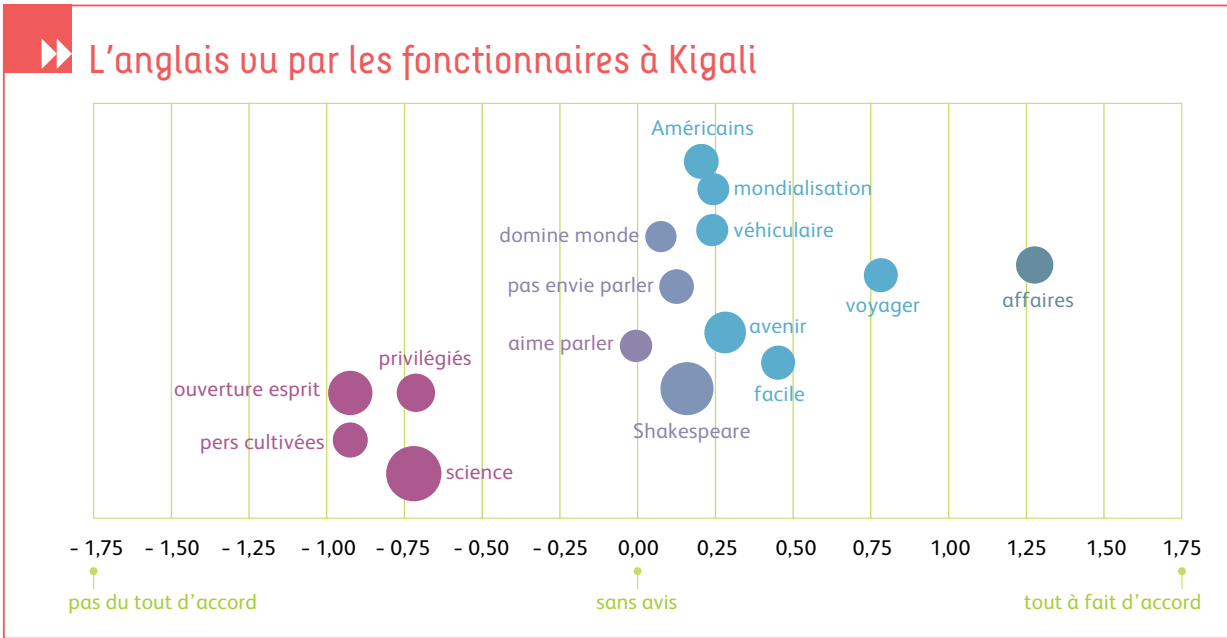
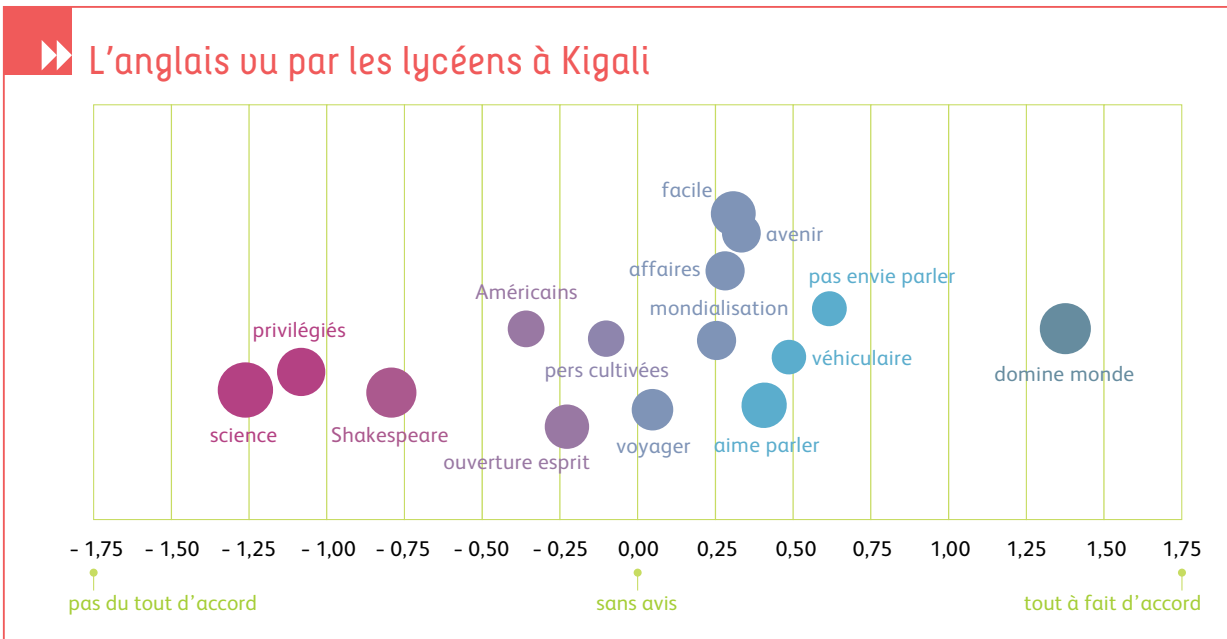
Auprès des lycéens de Kigali, les deux images qui arrivent largement en tête sont : « **langue très riche** » (première position sur les deux groupes), puis « langue que j'aime le plus au monde » (deuxième position chez les élèves, tout près de la première, et troisième chez les fonctionnaires). Ces deux images marquent un très fort attachement à une langue française qui a pourtant perdu son statut de langue d'enseignement. Lycéens et fonctionnaires distinguent aussi, dans le groupe des images choisies par eux, le fait qu'elle est une langue d'affaires et qu'il s'agit d'une langue internationale, parlée dans

de nombreux pays francophones. Dans les deux groupes, l'idée de langue de travail est encore affectée d'un score positif.

À l'autre bout de la représentation sociale, l'idée la plus repoussée est celle d'une langue qui serait l'apanage des scolarisés ou de ceux qui se prétendent intellectuels. Pour les deux groupes aussi, l'idée de langue qui recule est rejetée (-0,50 et -0,75) alors même que le français a connu une dégradation forte de son statut.

Ces éléments extrêmement saillants marquent l'idée d'un fort attachement à la langue française en dépit des changements politiques.

Une position de l'anglais assez ambiguë



Pour les lycéens, l'anglais est d'abord clairement une langue qui domine le monde. C'est de très loin l'image la plus choisie (1,38). En deuxième position (0,62), ils choisissent « pas envie de la parler », ce qui atteste assez bien de son caractère étranger, puis « langue véhiculaire » (probablement avec les pays voisins) et en quatrième position, ils disent aimer parler cette langue.

Les images de langue des affaires (0,25) ou de langue de l'avenir (0,25) sont peu choisies, témoignant d'un regard assez distancié quant à son utilité.

L'ensemble de ces images fait de cette langue officielle une langue dont on reconnaît le statut mondial mais qui n'emporte pas l'adhésion. L'image la plus repoussée est par exemple, pour ces lycéens, celle de langue de

la science, ce qui contrevient à nombre de stéréotypes autour de la modernité supposée de l'anglais.

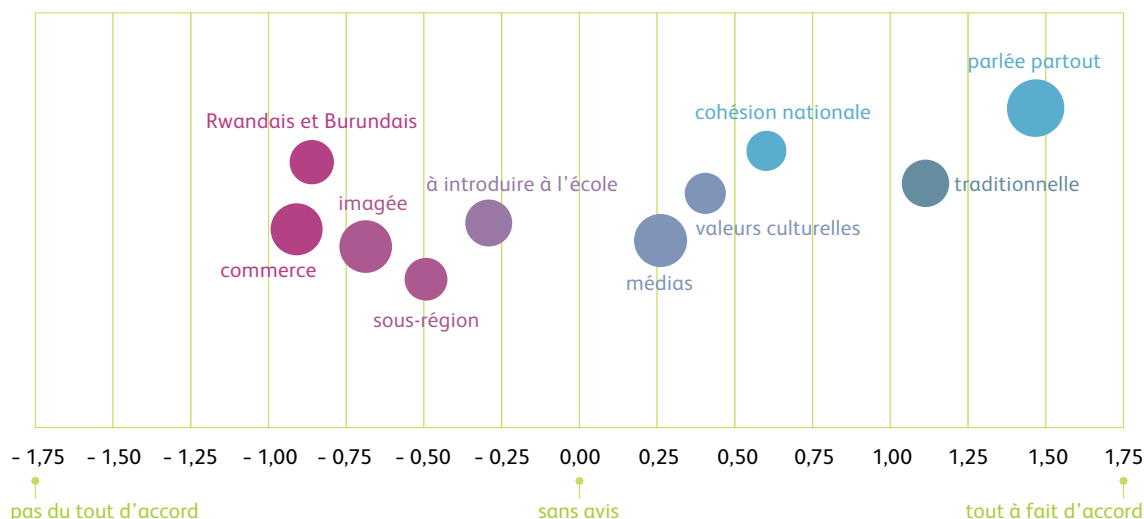
Les fonctionnaires ont une vision assez différente, plaçant en premier lieu (1,27) l'image de langue des affaires, suivie de langue qui sert à voyager dans le monde. La plupart des autres items sont légèrement supérieurs à 0 (entre 0 et 0,25, des écarts

non significatifs), alors que parmi les images fortement repoussées, on trouve l'idée que l'anglais serait la langue des gens manifestant une ouverture d'esprit, des gens cultivés, des privilégiés ou de la science.

L'ensemble de ces représentations ne brosse pas un tableau très positif de cette langue dans les deux groupes étudiés.

Le kinyarwanda, langue naturelle

Le kinyarwanda vu par les lycéens à Kigali



Rappelons que le **kinyarwanda est la langue première de la quasi-totalité des Rwandaï**, qu'ils soient ruraux ou urbains. Rien d'étonnant à ce que l'idée qu'elle est parlée partout dans le pays soit affectée du score maximal (2) pour les fonctionnaires et de 1,46 pour les lycéens. En deuxième position vient pour les fonctionnaires l'idée que la langue transmet des valeurs de la tradition et de la ruralité, des valeurs culturelles et religieuses pour les lycéens. Les deux groupes s'accordent pour mettre en position trois l'idée que la langue est facteur de cohésion nationale.

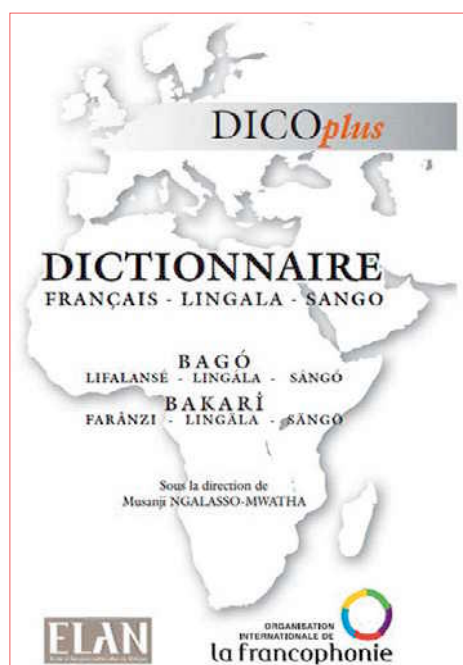
Les deux groupes s'accordent pour rejeter le fait que la langue serait imagée, qu'elle

serait une langue de la sous-région et qu'elle aurait une importance commerciale.

Les deux groupes divergent sur la question de l'introduction de la langue dans le système scolaire : à introduire pour les fonctionnaires (0,70), alors que les lycéens rejettent l'idée (-0,25).

Au final, le kinyarwanda apparaît comme une langue bien évidemment incontournable autour de quelques évidences hiérarchisées : usage partout, transmission des valeurs culturelles, religieuses. Pour autant, les témoins ne semblent pas prêts à lui conférer d'autres utilités (commerciale, scolaire, sous-régionale...). //

► Le français, l'anglais et le lingala à Kinshasa, République démocratique du Congo



Kinshasa est la capitale d'un pays très fortement multilingue (qui compte plus de 200 langues et qui est peut-être le pays francophone le plus peuplé), dans lequel plusieurs langues africaines d'importance méritent d'être mentionnées et sont en situation de concurrence : le lingala, qui fera l'objet de cette étude pour le rôle qu'il joue dans la capitale, le swahili, le tshiluba, le kikongo.

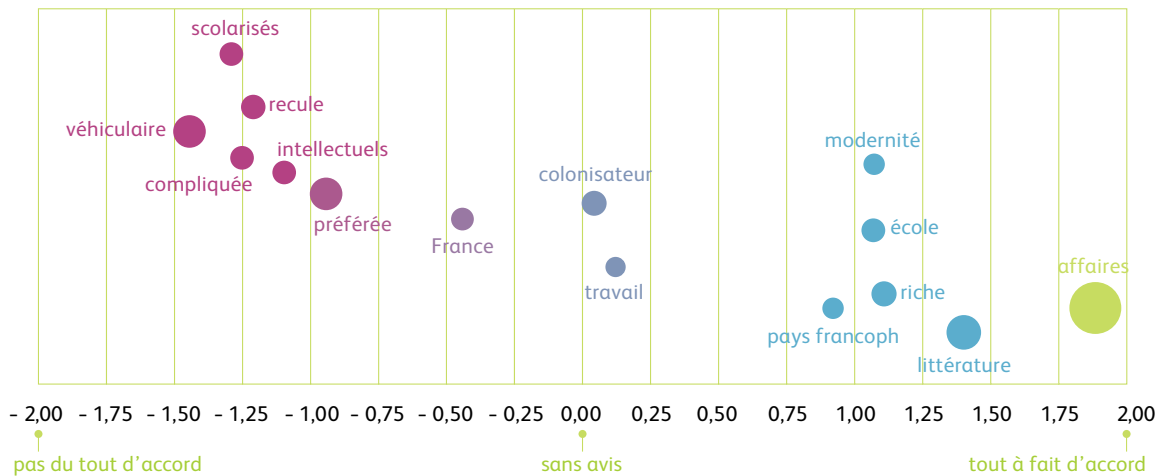
Le français, seule langue officielle, est réputé très parlé par les Kinois et, d'après les estimations de l'OIF, 47 % de la population des pays serait capable de le lire et de l'écrire. L'anglais est une langue étrangère étudiée à l'école et présente chez quelques grands voisins économiquement importants. Le lingala, hier langue de Mobutu Sese Seko, est aujourd'hui valorisé par son caractère transfrontalier et parce qu'il est la langue d'expression de nombreux chanteurs qui s'exportent sur l'ensemble du continent africain.

Postulats et clichés

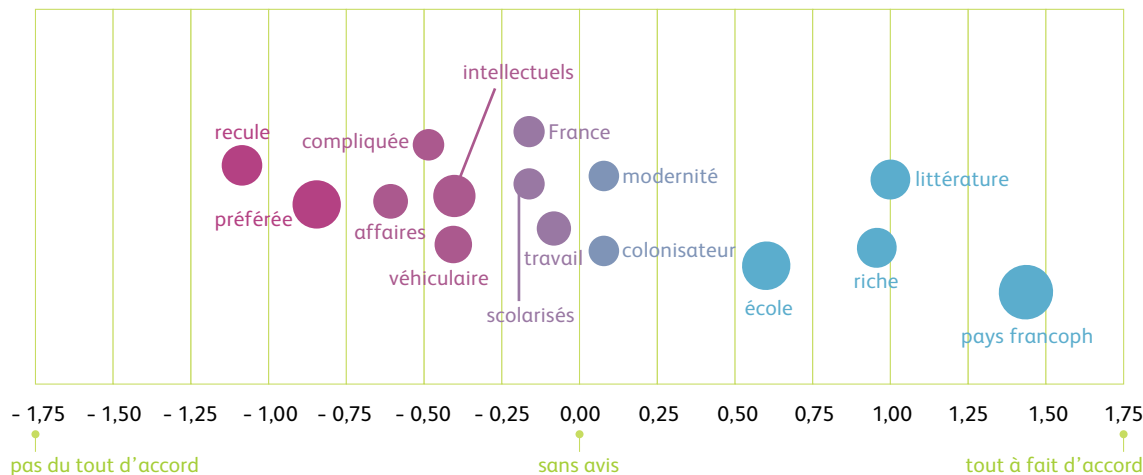
1. La langue française est en situation de dynamisme.
2. Le lingala est pris dans des représentations contrastées.
3. La langue anglaise peut être vue comme une opportunité commerciale en dehors du pays.

Le français, langue congolaise

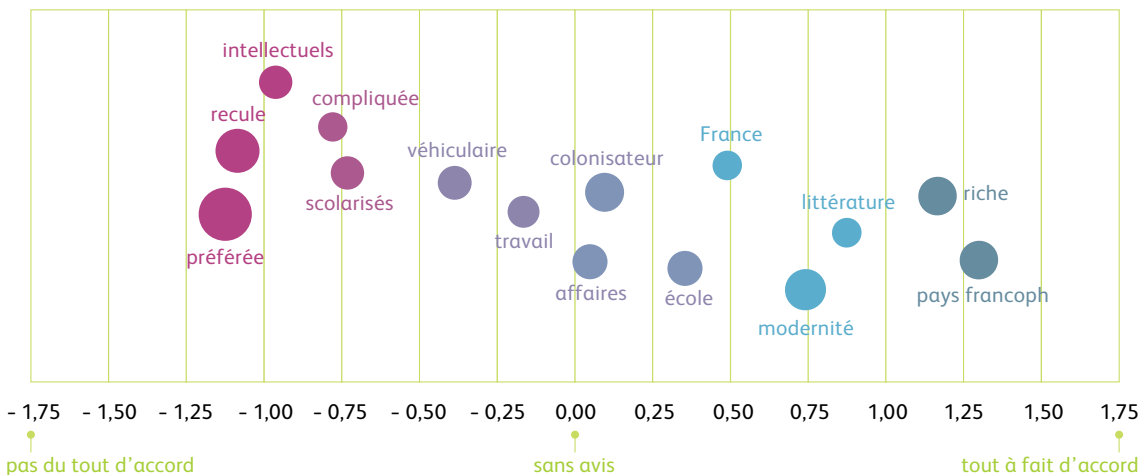
Le français vu par les lycéens à Kinshasa



Le français vu par les fonctionnaires à Kinshasa



Le français vu par les entrepreneurs à Kinshasa



On pourrait s'arrêter à ne retenir qu'un constat : pour le français, l'association à la « langue préférée des Kinois » est la plus rejetée par les trois groupes sur lesquels nous avons enquêté. On pourrait en conclure à un rejet de la langue mais ce serait aller trop vite vers une conclusion totalement erronée et ne pas voir que si la langue française n'est pas la préférée des Kinois, c'est sans doute que des langues africaines (lingala notamment) occupent cette place de cœur. Mais le français apparaît comme une langue avec laquelle les Kinois ont un rapport décomplexé. Pour les **lycéens**, l'image qui arrive en tête, avec un score proche de 2, est celle d'une **langue des affaires** qui est en même temps langue d'un patrimoine littéraire, puis langue riche, langue de l'école, de la modernité et langue d'un ensemble de pays francophones.

Les **entrepreneurs** mettent en tête le fait qu'elle est une **langue internationale** (langue des pays francophones), soulignant sans doute les opportunités qu'elle offre. Eux aussi classent positivement l'idée de langue riche, associée à un patrimoine littéraire en même temps qu'à l'école... La différence la plus notable avec la vision des lycéens est qu'ils accordent au français langue des affaires un score négatif très légèrement

supérieur à 0, signe qu'il ne s'agit pas là à leurs yeux d'une dimension importante.

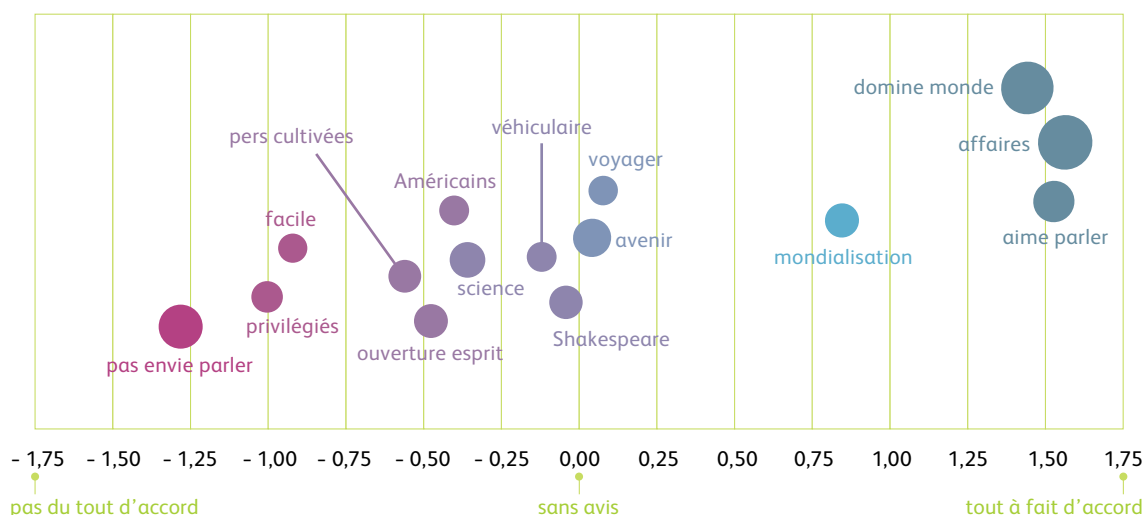
Dans un pays très fortement plurilingue, on pourrait s'attendre à ce que le français soit associé à la dimension de véhicularité, au fait qu'il offrirait des facilités de dialogue à des Kinois ne parlant pas la même langue. Pourtant, cette image n'est pas caractéristique du français : elle se situe dans les scores négatifs pour les fonctionnaires et les entrepreneurs (avec un score très proche) et est la plus rejetée par les lycéens (-1,44). Sans doute faut-il y voir la concurrence avec les grandes langues africaines du pays, le lingala notamment.

L'association avec la France est rejetée par deux groupes sur trois, seuls les entrepreneurs, qui ont sans doute plus de contact avec l'ancienne métropole, accordant à cette image un score positif.

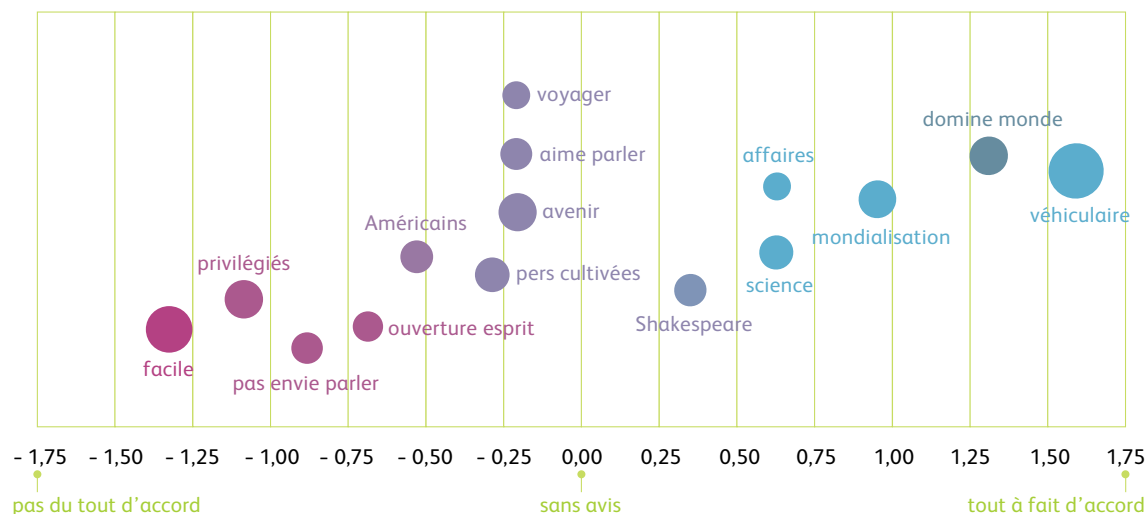
Autre point marquant de cette étude du français, **les entrepreneurs ne pensent pas que cette langue recule** (cette image est fortement rejetée par eux), les fonctionnaires font de même (c'est pour eux l'image avec laquelle ils sont le plus en désaccord), et les lycéens ont la même conception (rejet de cette idée avec un score négatif proche de -1,25).

L'anglais, langue très appréciée mais à l'avenir non assuré

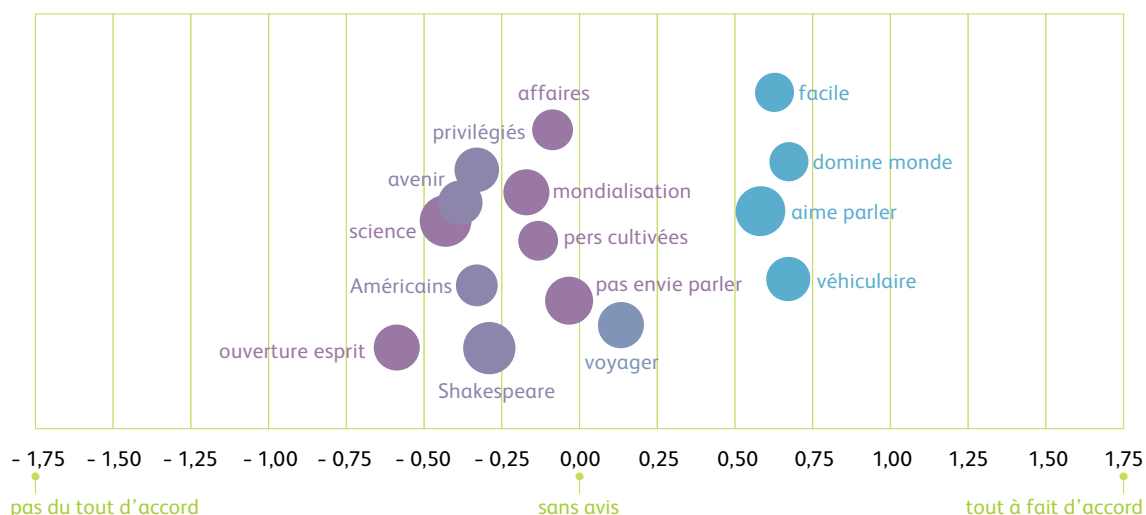
» L'anglais vu par les lycéens à Kinshasa



►► L'anglais vu par les fonctionnaires à Kinshasa



►► L'anglais vu par les entrepreneurs à Kinshasa



Les lycéens voient l'anglais comme **langue des affaires**, qu'ils aiment parler et qui domine le monde. Ces trois éléments se détachent très nettement des autres composantes puisque, hormis l'idée de mondialisation qui est aussi évaluée positivement (0,8), toutes les autres images sont autour de 0 (langue d'avenir ou des voyages) ou sont rejetées. Si l'on considère que la proposition la plus rejetée est celle de « langue que je n'ai pas envie de parler », on voit un assez fort mouvement d'intérêt pour cette langue, même si elle n'est pas jugée du tout facile (idée repoussée avec un score de -0,92) contrairement aux stéréotypes généralement attachés à cette langue. À

noter que l'item « langue de la science » est rejeté, de même que celui d'une langue qui marquerait l'ouverture d'esprit ou le fait d'être une personne cultivée. On ne peut pour autant pas dire que ces dimensions ne soient pas présentes mais simplement que, quand on propose aux sujets de les placer dans une hiérarchie d'images au sein d'un système de valeurs, elles sont plutôt situées à la fin comme non caractéristiques de la langue anglaise.

Les fonctionnaires construisent un système de valeur globalement identique, rejetant eux aussi et encore de manière plus forte l'idée de facilité. Les seules différences notoires tiennent au fait qu'ils placent bien plus

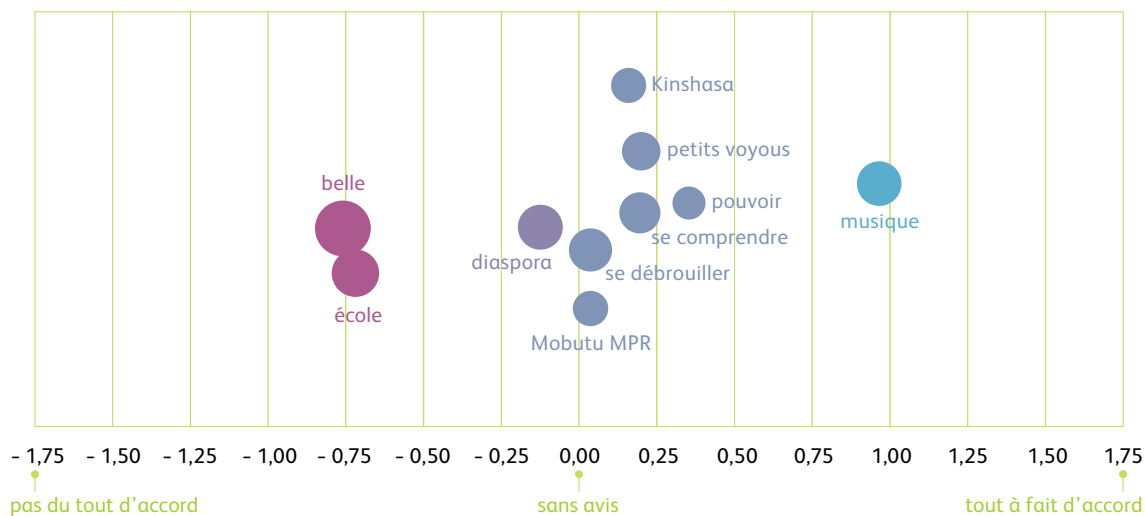
haut l'idée de langue de science (en quatrième position) alors qu'ils situent négativement le fait qu'ils aimeraient la parler. Sans doute faut-il voir là un effet générationnel, les fonctionnaires, plus âgés, n'ayant peut-être pas bénéficié d'un apprentissage scolaire systématique de cette langue.

Le fait le plus marquant concernant les entrepreneurs est que, contre toute attente, ils évaluent négativement l'association entre anglais et affaires : peut-être faut-il voir là le signe que **la plupart des affaires se règlent en français** dans le pays comme à l'international, avec des partenaires essentiellement francophones. Leur adhésion concerne quatre images, traitées avec des scores très proches : une langue qui domine le monde, qu'ils disent aimer parler, qui sert à la communication internationale et qui est facile. Toutes les autres propositions ont des

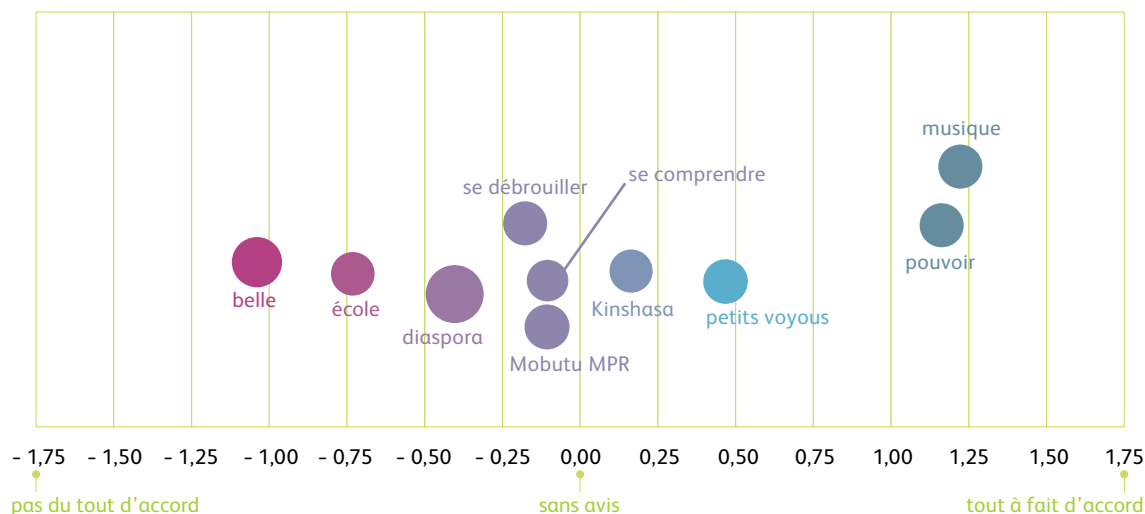
scores négatifs, y compris donc la dimension de langue de science, de la mondialisation, de l'ouverture d'esprit (image la plus repoussée) ou... de langue d'avenir. On peut s'arrêter sur cette dernière image car elle est classée négativement dans les trois groupes. Autant ils s'accordent à dire que c'est une langue qui domine le monde et qui a un rôle dans la communication, avec des jugements différents sur la dimension « affaires », autant ils ne privilégient pas cette dimension de langue d'avenir quand ils pensent à l'anglais. On pourrait faire des hypothèses sur ce fait : confiance dans le français pour continuer à jouer le premier rôle, idée que d'autres langues pourraient être leaders dans le futur ? On ne pourrait le savoir avec certitude que par d'autres moyens d'investigation (entrevues notamment) ; nous ne pouvons à ce stade que noter les faits.

Le lingala, langue du pouvoir... et de la musique

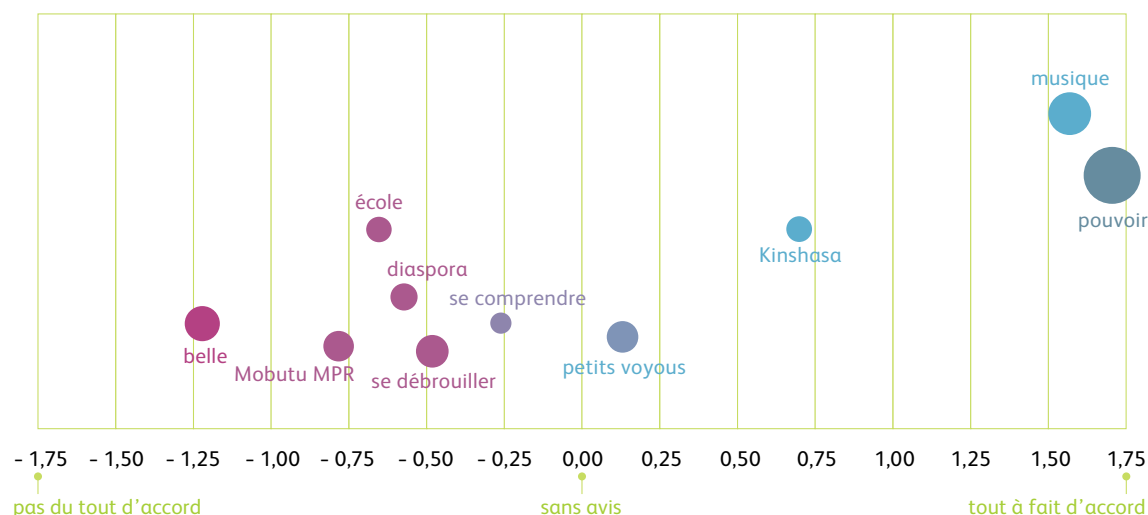
►► Le lingala vu par les lycéens à Kinshasa



►► Le lingala vu par les fonctionnaires à Kinshasa



►► Le lingala vu par les entrepreneurs à Kinshasa



Le **lingala**, dans les trois groupes étudiés, est à la fois la **langue de la musique** (ce qui ne surprendra ni les familiers des rues de Kinshasa ni les amateurs de musique africaine) et la **langue du pouvoir**. Ces images sont les plus choisies dans les trois cas. Si l'on veut nuancer, on dira que c'est dans le groupe des entrepreneurs qu'elles se détachent avec le plus de netteté alors que pour les lycéens, seul l'item musique est assez fortement valorisé, le rapport au pouvoir étant encore positif mais très proche d'autres valeurs (véhiculaire, langue des petits voyous de Kinshasa).

La dimension véhiculaire (se comprendre) est peu choisie (scores légèrement négatifs sauf chez les lycéens, score légèrement positif).

Les éléments auxquels les trois groupes sont le moins sensibles sont la dimension esthétique de la langue et son association avec l'école (alors même que la RDC est un des pays subsahariens francophones qui a le plus scolarisé dans les langues africaines, en lingala notamment). Le temps fait visiblement son œuvre en RDC : l'idée d'une langue qui aurait été promue, portée par Mobutu, est négativement considérée alors qu'il y a fort à parier que la même enquête conduite quinze

ans avant aurait donné sur cette composante un résultat très différent. Il n'en demeure pas moins que le lingala, même s'il n'est pas la langue de l'actuel Président, reste fortement associé au pouvoir.

Étant à la fois langue du pouvoir et des petits voyous, langue de la musique et de Kinshasa (ce dernier item est positif dans les trois groupes), le lingala bénéficie d'une position sociale très intéressante, occupant un **spectre très large**, de la rue aux organes de décision.

► Le français, l'anglais et le fang à Libreville, Gabon

Libreville est la capitale d'un pays peu peuplé (1 500 000 habitants) fortement plurilingue (une quarantaine de langues) sans que n'émerge un idiome véhiculaire

Postulats et clichés

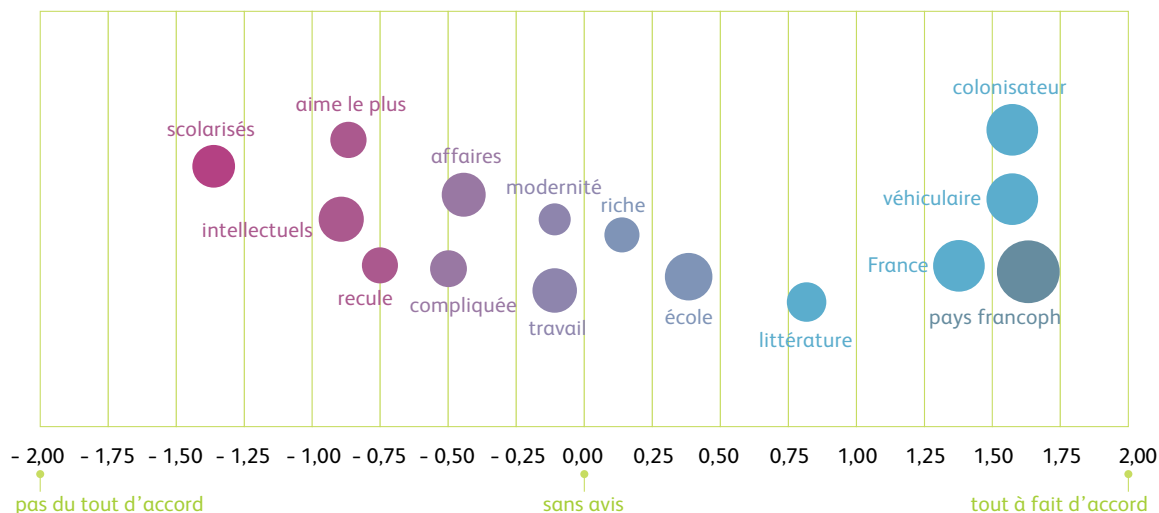
1. La langue française est vue comme une langue gabonaise.
2. Le fang est réduit à sa dimension de langue ethnique.
3. La langue anglaise est une langue d'opportunités.

africain fort. Le fang est la langue d'une ethnie qui représente sans doute un tiers de la population. Cette fonction est remplie par le français que parlent presque tous les habitants de Libreville, un tiers ayant même cette langue comme langue première. À l'échelle du pays, les estimations de l'OIF révèlent 61 % de francophones. L'anglais ne joue pas de rôle social mais peut bénéficier d'une image de modernité et de la proximité de grands pays anglophones (Nigeria, Afrique du Sud, Namibie, etc.).

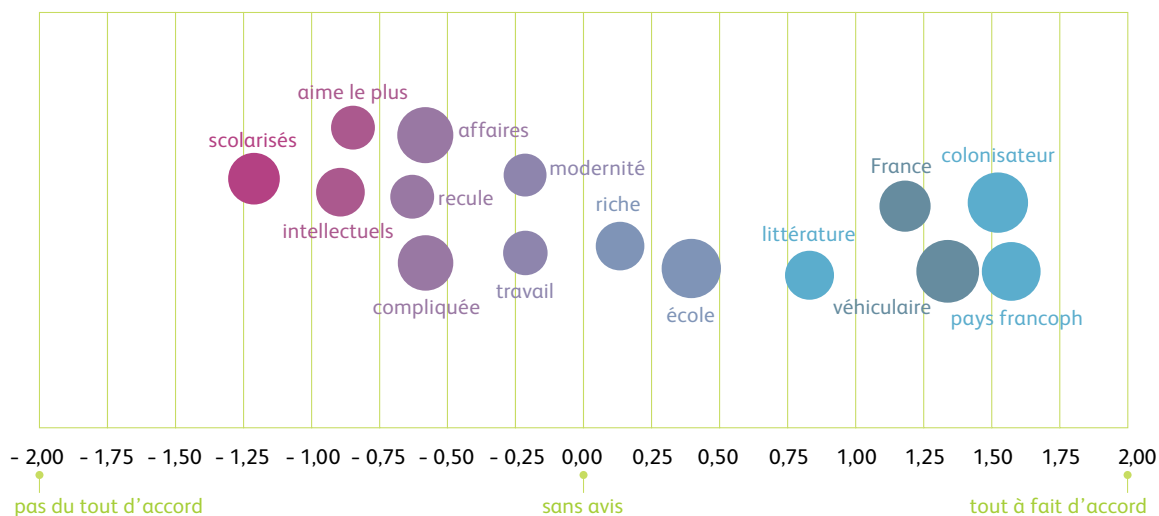


Le français, langue gabonaise ?

Le français vu par les lycéens à Libreville



Le français vu par les fonctionnaires à Libreville



Quand on sait que peut-être un tiers des habitants de Libreville privilégient le français dans leur expression quotidienne (cf. p. 105), on ne peut pas être surpris de voir les lycéens et les fonctionnaires interrogés rejeter massivement l'idée que cette langue serait associée à la scolarisation ; de même l'on n'est pas surpris que les deux premières images soient « **langue des pays francophones** » et « **langue de communication entre Gabonais de langues différentes** ». On est en revanche plus surpris de constater que, dans des proportions très voisines et avec la même

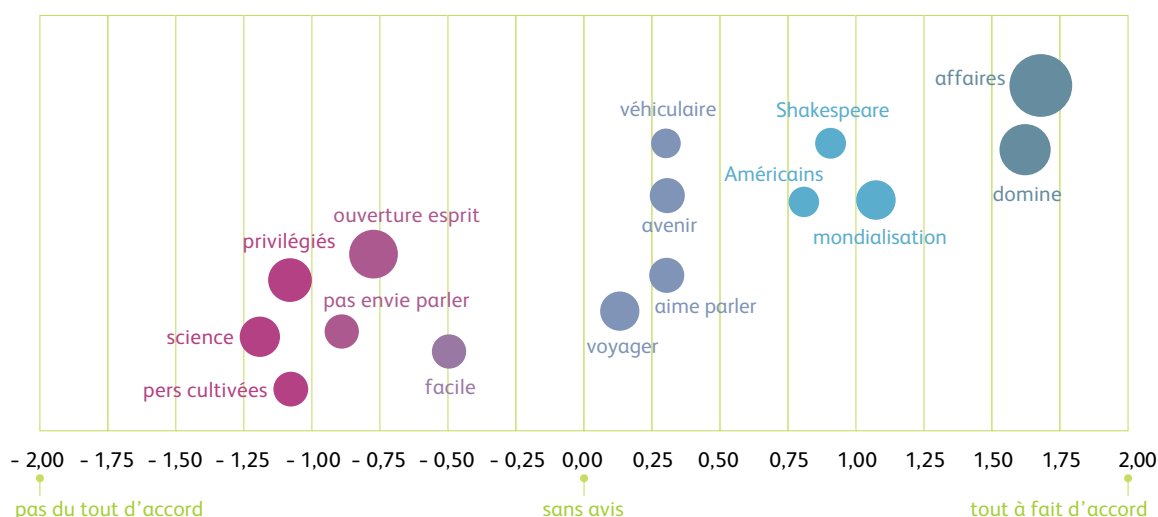
force d'adhésion, le français reste en même temps langue du colonisateur et langue de la France. On ne peut interpréter ce fait à partir de cette seule enquête, sans procéder à des entretiens par exemple ; tout au plus peut-on faire des hypothèses sur la présence française qui continue à être très marquée dans le pays, notamment dans le tissu économique, et qui prolonge peut-être l'idée d'un français langue de France alors même que les pratiques linguistiques réelles montreraient une réelle appropriation de la langue avec transmission familiale dans nombre de cas.

Les autres images dans lesquelles les lycéens et les fonctionnaires se reconnaissent sont le patrimoine littéraire, le fait que le français reste la langue de l'école et que c'est une langue riche... toutes les autres propositions reçoivent des évaluations négatives, parmi lesquelles langue de travail et langue des affaires (un résultat étonnant) ou modernité. Quant à leur attachement affectif, même si on se gardera de tirer

trop vite des conclusions, le fait est qu'ils n'attachent pas une grande importance à l'idée que ce serait la langue qu'ils aiment le plus, la rejetant assez fortement. Est-ce à dire que dans leur imaginaire d'autres langues (maternelles ? étrangères ?) occupent cette place ? Ou plus simplement que d'autres composantes de la représentation sont à leurs yeux beaucoup plus importantes (les quatre premières ici présentées) ?

L'anglais, un horizon possible

► L'anglais vu par les lycéens à Libreville



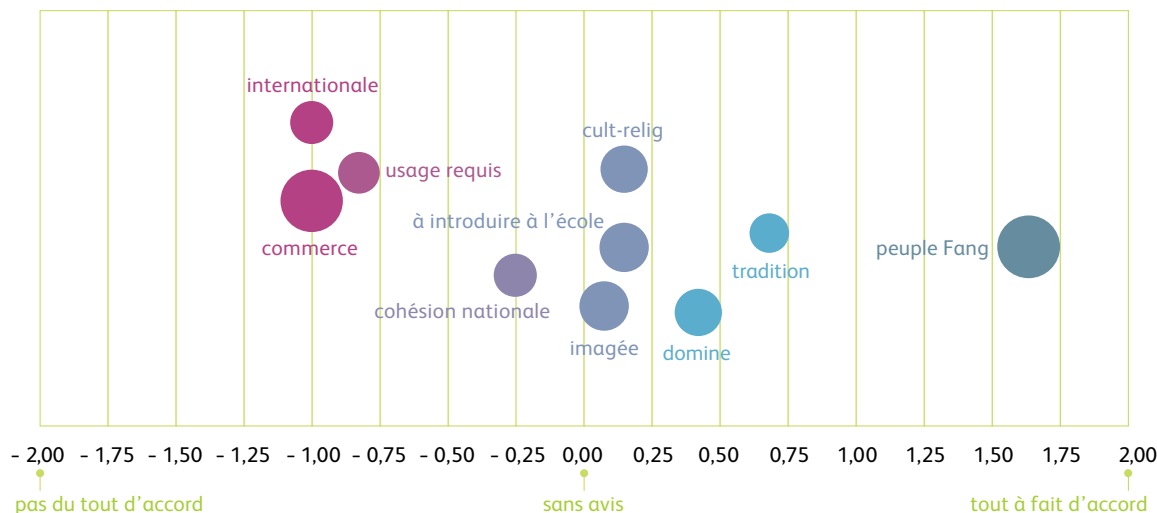
L'image la plus choisie est celle de **langue des affaires**, suivie de près par langue qui domine le monde, la troisième étant langue de la mondialisation (les fonctionnaires, dont le graphique n'est pas présenté ici faute de place, placent l'idée de domination en premier mais partagent la même opinion). Ce triptyque situe assez nettement les lycéens gabonais dans un paradigme où ils projettent leur pays dans l'environnement mondial, au-delà des espaces traditionnels de solidarité francophone. C'est peut-être dû au fait que le pays est de petite taille et que les lycéens ont conscience que celui-ci ne peut exister que dans ses relations avec de nombreux partenaires.

Les autres images auxquelles les lycéens adhèrent sont dans l'ordre Shakespeare (patrimoine littéraire, influence possible de leur statut de scolaires), l'association avec un peuple (les Américains), puis le rôle de véhiculaire international (que l'on peut rapprocher de langue de la mondialisation), de langue d'avenir et qu'ils disent aimer parler.

Au total, le paysage concernant l'anglais est assez positif, peut-être le plus positif des cinq pays de l'étude.

Le fang, langue ethnique

Le fang vu par les lycéens à Libreville



Une image se détache très nettement, celle de langue du peuple Fang. Si on l'associe à la deuxième choisie, « langue de la tradition » et à la quatrième, celle de langue véhiculant des valeurs culturelles et religieuses, on voit se dégager l'image d'une langue à valeur ethnique, qui ne dépasse guère ce cadre limité. Cela est confirmé par le rejet moyen de l'image « langue de la cohésion sociale et de l'unité nationale » et le rejet assez fort des items de langue internationale (alors que le fang est parlé également au Cameroun ou en Guinée équatoriale) et de langue dont l'usage devrait être requis au Gabon.

Pour autant, un item évalué positivement, le fait qu'il serait à introduire à l'école, montre que les lycéens pourraient vouloir lui voir jouer un rôle plus important que celui que la place du français lui laisse actuellement.

entreprises), des associations en apparence contradictoires font ressortir la **complexité du rapport qu'entretiennent les populations avec cette langue**.

Le français, langue étrangère... d'Afrique !

Globalement, excepté une partie des entrepreneurs sénégalais, **la majorité des francophones réfutent l'idée d'un recul de la langue française**. Associée au mieux aux « pays francophones » (apparemment perçus comme un groupe extérieur), mais encore souvent à la France, voire au « colonisateur » et, dans de nombreux cas, liée à l'école, aux intellectuels..., elle est pourtant considérée aussi (parfois par les mêmes personnes, comme on le constate avec les lycéens gabonais) comme ayant une fonction véhiculaire, totalement détachée de son origine coloniale (chez les entrepreneurs sénégalais et les lycéens rwandais, qui pensent d'ailleurs, comme les lycéens gabonais, que le français n'est pas l'apanage des gens qui ont été à l'école).

Un indice du degré d'appropriation du français a pu trouver à s'exprimer dans le registre affectif : langue que l'on « aime » ou langue « préférée ». Dans deux cas (entrepreneurs sénégalais et lycéens maliens),

Synthèse⁴

Concernant l'image de la langue française, si plusieurs points communs caractérisent les opinions qu'en ont ses locuteurs, quel que soit le milieu auquel ils appartiennent (Fonction publique, lycées ou

⁴ Rédigée par l'Observatoire de la langue française, elle n'engage pas l'auteur des enquêtes.

ces qualifications traduisant l'affect ne sont ni rejetées ni adoptées. Mais, le plus souvent, les répondants se sont positionnés plutôt pour les repousser (et même fortement chez les entrepreneurs et les fonctionnaires congolais) sauf au Rwanda (fonctionnaires et lycéens) et – faiblement – au Sénégal (par les lycéens). Ce n'est donc apparemment pas sur ce terrain-là que la langue française convainc... contrairement à l'anglais (voir plus bas).

Moins « compliquée » qu'on ne le pense mais pas toujours « moderne », ni liée aux affaires

L'idée selon laquelle le français serait une langue compliquée est plutôt rejetée par les francophones, mais la modernité, les affaires ou même le travail ne lui sont que rarement associés, sauf dans le cas des fonctionnaires et des lycéens de Kigali, des lycéens de Kinshasa (pour le travail, les affaires) et des entrepreneurs de RDC (pour la modernité), sans pour autant qu'elle soit franchement exclue de ces sphères. Là encore, le tableau est contrasté et dépend de la situation nationale et régionale. Dans certains cas, une distinction semble s'opérer entre le travail (que l'on suppose local, y compris dans la Fonction publique) et les « affaires » (probablement associées plutôt au commerce et à un environnement international). Ainsi, les fonctionnaires sénégalais et congolais, de même que leurs homologues rwandais (auxquels se joignent les lycéens), envisagent plutôt positivement (ou ne rejettent pas) l'idée d'une association de la langue française au travail ou à la modernité. En revanche, le monde des affaires est jugé éloigné du français par les entrepreneurs sénégalais (moins que la modernité, encore plus massivement rejetée) ainsi que par les jeunes Gabonais, Maliens et Sénégalais.

Du point de vue des jeunes

Les grandes constatations présentées pour l'ensemble des groupes interrogés ne sont pas remises en cause par les

jeunes, mais certains traits méritent notre attention.

Dans des situations linguistiques à peu près comparables, c'est-à-dire lorsqu'une langue nationale est suffisamment partagée pour être le médium quotidien privilégié dans les communications orales et en concurrence

C'est parmi cette population — l'avenir de la francophonie — que l'association du français avec la langue de la scolarité (sauf au Mali) est la plus rejetée. Sans doute parce qu'elle leur paraît une évidence et ne mérite pas de la caractériser (car le français est bel et bien la langue de l'école).

directe avec le français, comme au Mali (avec le bambara) et au Sénégal (avec le wolof), **l'image de la langue française est marquée plutôt par son histoire** : la France, suivie de près par l'idée de colonisation, domine les représentations.

On voit peut-être ici la tension qu'exerce sur les jeunes la revendication identitaire portée par une langue nationale vécue comme concurrente du français. Et pourtant, les qualifications attribuées au wolof et au bambara ne valorisent pas toujours ces langues et les confinent souvent à des registres limités : ethnique dans le cas du Mali, où elle est fortement liée au fait d'être Bamanan (mais aussi associée à la tradition et vécue comme une obligation au Mali) et géographique dans le cas du Sénégal, où l'on constate que son usage est requis et qu'elle est dominante (donc qu'elle s'impose ?) dans le pays. Mais les jeunes voient également dans ces langues la meilleure manière de s'exprimer librement (au Mali) et un vecteur de scolarisation souhaitable (au Sénégal).

Les idées sur les langues reflètent un certain bouillonnement des esprits et montrent à quel point certaines cicatrices ne sont pas refermées (ou s'ouvrent de nouveau) tout en traduisant le malaise d'une jeunesse en quête de racines. Surgit ici la question de l'appropriation que l'on croyait peut être un peu vite réglée.

Le paysage semble paradoxalement beaucoup plus serein dans un pays comme le **Rwanda** (qui a substitué l'anglais au français dans l'enseignement) dont **la jeunesse exprime une relation plus apaisée au français**. Sûrs de leurs racines et partageant la même langue (par ailleurs bien présente dans le processus d'alphabétisation), les lycéens rwandais n'hésitent pas à déclarer que le français est leur langue préférée, qu'elle est riche, et ils la rattachent volontiers au monde des affaires, de la modernité et du travail (tandis que les propositions « France » – ce qui paraît normal dans cette ancienne colonie belge – mais aussi « colonisateur » sont largement rejetées). Parallèlement, le kinyarwanda est considéré pour ce qu'il est : parlé partout ; même s'il est associé à la tradition et au milieu rural (probablement à propos de ceux qui n'ont pas d'autres langues) ; vecteur de la cohésion et de l'unité nationales, porteur de valeurs culturelles, mais aussi langue des médias.

Incontestablement, l'anglais s'impose (pas toujours positivement) auprès des lycéens des cinq groupes interrogés. Partant de l'idée que cette langue « domine le monde » (proposition qui réunit les plus grandes majorités et fait consensus dans chaque pays), les lycéens associent cette langue aux affaires, aux Américains et à la mondialisation (beaucoup moins dans le cas du Rwanda où les jeunes déclarent d'abord que c'est une langue qu'ils n'ont pas envie de parler). Cette puissance accordée à la langue anglaise (de fait, plutôt américaine) surtout en RDC, au Sénégal et au Mali (beaucoup moins au Gabon) s'accompagne aussi d'une affection particulière (langue que l'on aime parler) et, dans une moindre mesure, se voit associée, tour à tour, à l'avenir, aux sciences ou aux voyages. En revanche, contrairement à l'idée commune, l'idée de langue facile est plutôt rejetée par ces jeunes (sauf au Mali et au Rwanda). Certaines qualités sont systématiquement refusées à ses locuteurs (qui ne sont pas « cultivés » dans l'esprit des répondants), comme l'ouverture d'esprit, mais on ne les considère pas non plus comme des privilégiés.

S'il ressort de ces premières constatations qu'il existe un rapport pragmatique, relevant plutôt de la nécessité, entre ces jeunes

francophones et l'anglo-américain, on doit aussi souligner l'attraction et le plaisir qui s'y attachent. En effet, tous les lycéens interrogés adhèrent aux propositions « langue préférée » et que l'on « aime parler ». Si ces mentions n'apparaissent jamais en première position, elles peuvent réunir un fort consensus (à Bamako).

Et l'anglais ?

Tout comme les jeunes, les entrepreneurs et les fonctionnaires francophones des cinq pays étudiés placent dans le trio de tête des représentations qu'ils se font de l'anglais « domine le monde », « Américains » et « affaires ». S'y ajoutent souvent les notions de mondialisation et de langue véhiculaire, qui expriment en fait la même idée que l'anglo-américain est la langue de communication internationale par excellence. En revanche, les concepts d'ouverture d'esprit et de culture (qui se retrouvaient dans la possibilité d'associer l'anglais à Shakespeare et aux « gens cultivés ») sont quasi systématiquement dissociés de cette langue, contrairement au français (au moins pour sa valeur culturelle) qui est régulièrement qualifié de riche et lié à la littérature, aux intellectuels... Petite surprise, dans l'esprit des répondants, l'anglais n'est pas particulièrement considérée comme une langue de la science, sauf pour les fonctionnaires congolais et sénégalais et les lycéens et entrepreneurs de Dakar, mais sans que cette idée ne réunisse un consensus. Contredisant également une idée largement répandue, l'anglais n'est pas considéré comme une langue facile (sauf au Rwanda où elle est devenue langue d'enseignement depuis 2008).

Une dimension singulière fait ressortir, par contraste avec le français, la sérénité, voire l'amenité qui dominent dans la relation affective des francophones à cette langue. Non seulement très peu de répondants repoussent les propositions positives concernant l'usage de l'anglais (excepté quelques fonctionnaires congolais et rwandais et les entrepreneurs sénégalais), mais une grande majorité des groupes adhère, souvent massivement, aux déclarations favorables comme « langue préférée » et que l'on « aime parler ». Cette adhésion est particulièrement forte chez les jeunes, comme on l'a vu plus haut.

Les propositions relatives au français :

1. langue de la modernité
2. langue compliquée
3. langue du Mali (ou du Sénégal, du Rwanda, etc., selon la ville)
4. langue du colonisateur
5. langue très riche
6. langue du travail
7. langue de communication entre Maliens (ou Sénégalais, etc., selon la ville)
de langues différentes
8. langue de la France
9. langue utile pour les affaires
10. langue de la littérature, de la poésie, etc.
11. langue parlée par les gens qui se disent « intellectuels » pour parler entre eux
12. langue des pays francophones
13. langue qui divise la population en deux : ceux qui sont allés à l'école et les autres
14. langue qui recule
15. langue de l'école

Pour l'anglais, le questionnaire proposait également 15 éléments :

1. langue qui sert d'intermédiaire entre des peuples qui ne parlent pas
la même langue
2. langue facile
3. langue qui domine de plus en plus dans le monde
4. langue qui sert à voyager
5. langue que j'aime parler
6. langue du business, des affaires
7. langue de l'avenir
8. langue des personnes cultivées
9. langue des Américains
10. langue des privilégiés
11. langue de la mondialisation
12. langue de la science
13. langue que je n'ai pas envie de parler
14. langue de Shakespeare
15. langue de l'ouverture d'esprit

Les 10 propositions relatives au bamanankan :

1. langue du Mandé⁵
2. langue des affaires et du commerce
3. langue de la tradition et des ancêtres
4. langue des Maliens
5. langue que l'on doit comprendre si l'on veut vivre au Mali
6. langue du savoir
7. langue de l'administration
8. langue des Bamanans⁶
9. langue qui permet aux Maliens de s'exprimer librement
10. langue que j'aime le plus

⁵ Région d'origine du *bamanankan* au Mali.

⁶ Ethnie du Mali, majoritaire dans la partie sud du pays et à Bamako.

Les 10 propositions relatives au lingala à Kinshasa :

1. langue du pouvoir politique, de la police, de l'armée
2. langue de la musique congolaise
3. langue des petits voyous des quartiers
4. langue des Congolais de l'étranger, de la diaspora
5. langue à enseigner dans les écoles
6. langue qui est belle
7. langue de Kinshasa
8. langue des gens qui savent se débrouiller
9. langue qui permet aux Congolais qui n'ont pas la même langue de se comprendre
10. langue de Mobutu et du Mouvement Populaire de la Révolution

Les 10 propositions relatives au wolof :

1. langue que tout Sénégalais devrait savoir parler
2. langue des gens qui ont perdu leur langue
3. langue qui ne se rattache à aucune communauté, hormis les Lébou
4. langue du commerce
5. langue de la transmission de valeurs culturelles et religieuses
6. langue des Baol Baol
7. langue de la cohésion sociale et de l'unité nationale
8. langue nationale qu'il faudrait introduire à l'école
9. langue très imagée
10. langue qui domine toutes les autres au Sénégal



2. La langue française en Afrique

2. PERCEPTIONS DU RÔLE ET DE LA PLACE DE LA LANGUE FRANÇAISE ET DE LA FRANCOPHONIE DANS 22 VILLES ET MÉTROPOLIS D'AFRIQUE¹

Le département Media de TNS Sofres a mis en place, depuis 2008, l'étude annuelle **Africascope** qui a pour vocation d'offrir une mesure d'audience et, en collaboration avec l'OIF, de recueillir des données sur la Francophonie et la langue française. Réalisée dans différents pays d'Afrique subsaharienne à partir d'enquêtes, l'initiative a été étendue, en 2010, à certains pays du Maghreb (**Maghreboscope**). Cette extension permet de couvrir la quasi-totalité de l'aire francophone du continent africain.

Le texte qui suit présente une synthèse des résultats de deux études produites à partir

des enquêtes² conduites en 2012 dans 22 villes de treize pays d'Afrique subsaharienne et du Maghreb (des résultats collectés en 2013 sur trois autres villes³ du continent africain viennent compléter le tableau). Il s'intéresse plus particulièrement aux **informations concernant la Francophonie et à l'importance perçue par les enquêtés d'être francophones et de maîtriser le français** pour obtenir un travail, réaliser des démarches administratives, entreprendre des études supérieures, etc. Ces deux études permettent ainsi de mesurer et de comparer la situation de la perception de la langue française dans ces pays. //

¹ Synthèse réalisée par Abdoul Echraf Ouédraogo avec les équipes de l'ODSEF (Université Laval) et de l'Observatoire de la langue française de l'OIF.

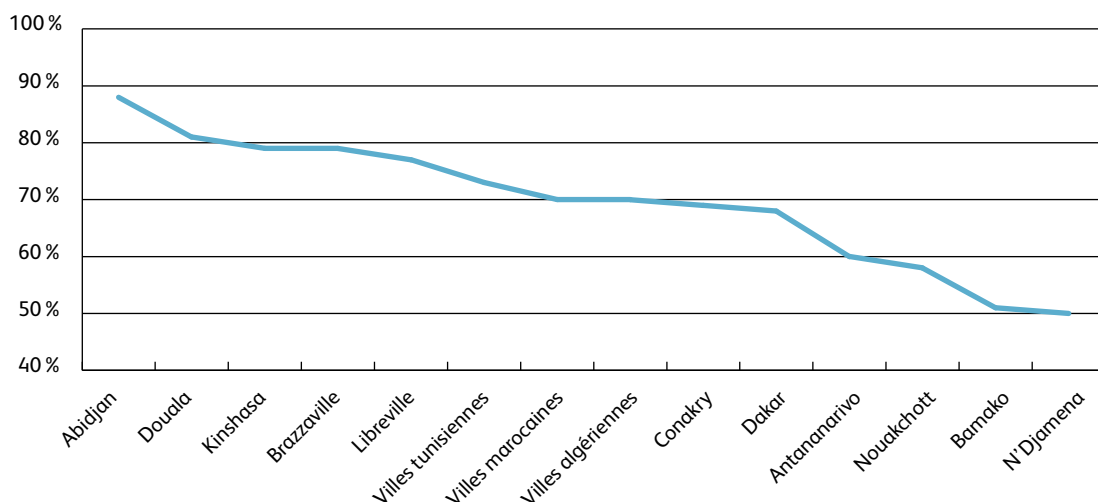
² Voir en annexe la liste des villes composant l'échantillon, les conditions de réalisation des enquêtes et les profils enquêtés.

³ Brazzaville (Congo), Conakry (Guinée) et Nouakchott (Mauritanie).

► Résultats des enquêtes

Être francophone est essentiel sur le plan personnel ou professionnel

► Être francophone est essentiel



Être francophone ou maîtriser la langue française est perçu comme étant essentiel sur le plan personnel ou professionnel pour plus de la moitié des personnes interrogées à ce sujet dans les villes africaines des treize pays. C'est plus particulièrement le cas à Abidjan en Côte d'Ivoire (88 %), à Douala au Cameroun (avec 82 % et en progression comparé à 2010), à Kinshasa en RDC et à Brazzaville au Congo (79 %), à Libreville au Gabon (77 %), à Conakry en Guinée (69 %) et à Dakar au Sénégal (68 %). La maîtrise du français est jugée essentielle sur le plan professionnel ou personnel dans des proportions moindres par les habitants d'Antananarivo à Madagascar (60 %), de Nouakchott en Mauritanie (59 %), de N'Djamena au Tchad (50 %) et de Bamako au Mali (51 %). On observe que seuls les Bamakois, les Dakarais et les Antananariviens placent le plan professionnel avant le niveau personnel.

Par ailleurs, dans l'ensemble des métropoles maghrébines, être francophone ou maîtriser la langue française semble très important, particulièrement sur le plan personnel. En effet, dans les différentes villes de l'Algérie, du Maroc et de la Tunisie, 7 personnes sur 10 considèrent que la maîtrise du français est essentielle. Un constat particulièrement partagé par les jeunes et les personnes qui ont fait des études.

Perception de la place du français et des autres langues

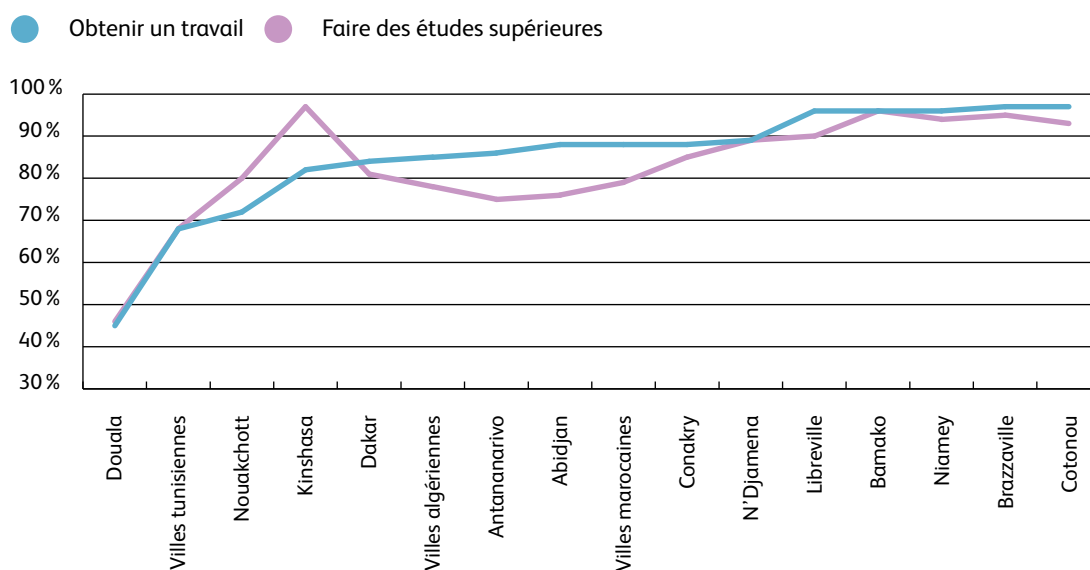
Les enquêtes menées dans les seize pays en 2012 ont permis de recueillir des informations sur l'importance de la langue française et des autres langues (y compris l'anglais) dans différents contextes. **Dans la presque totalité des villes, la maîtrise du français est jugée**

importante pour obtenir un emploi et ce, dans des proportions variant de 82 % à Kinshasa à 95 % ou plus à Bamako, Libreville et Cotonou. Seules Douala et les villes de Tunisie affichent des niveaux plus faibles.

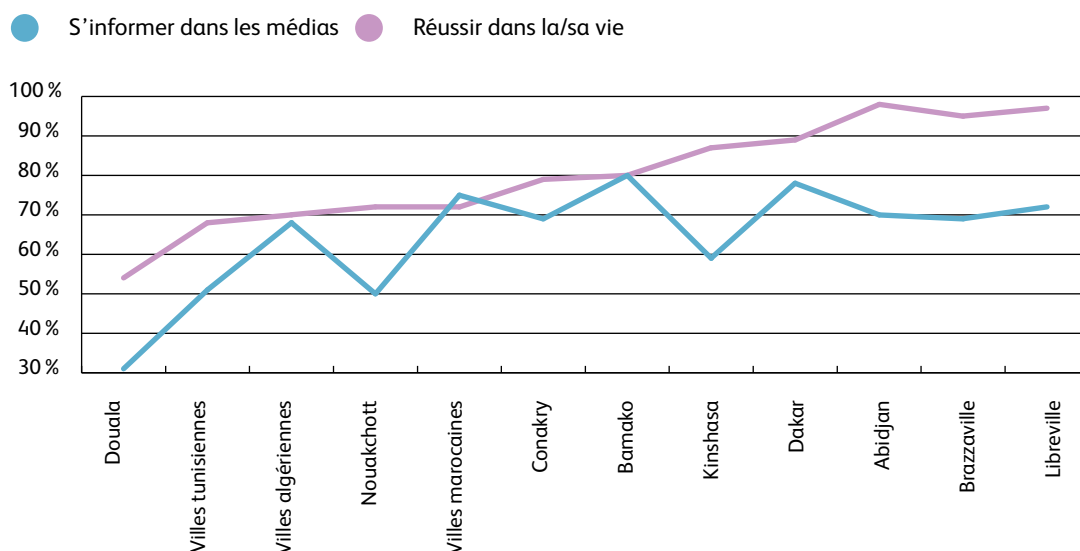
Dans toutes les villes, à l'exception de Douala à nouveau, plus des deux tiers des répondants précisent que c'est la langue française que l'on

doit maîtriser pour entreprendre des études supérieures et ce, dans des proportions dépassant 88 % à Brazzaville, Libreville, Cotonou, Niamey, N'Djamena, Bamako et Kinshasa. Bien qu'arrivant après le français, la maîtrise de l'anglais pour entreprendre des études universitaires s'avère importante pour deux répondants sur trois dans toutes les autres villes, à l'exception de Douala.

Perception de la place du français pour :



Perception de la place du français pour :



La même tendance se dégage pour les personnes interrogées qui accordent au français la première place pour s'informer.

Examinons rapidement les résultats les plus importants se dégageant dans les différentes villes.

À **Libreville**, le français est jugé indispensable pour trouver un travail ou faire ses études. L'anglais y tient toutefois une place non négligeable pour partir à l'étranger.

Douala, illustration d'un bilinguisme non conflictuel

Le français est jugé indispensable par un peu plus de la moitié des habitants, que ce soit pour s'informer ou pour effectuer des démarches administratives et il devance l'anglais dans les autres domaines. Cependant, dans ce pays où les deux langues se partagent le statut de langue officielle, l'anglais tient une place non négligeable pour « réussir sa vie », en particulier sur le plan professionnel, mais aussi pour faire des études supérieures (26 %) et obtenir un travail (30 %). Nous voyons bien ici l'absurdité des analyses qui cherchent à opposer les langues entre elles ou qui tirent des conclusions hâtives de certains résultats. Pour preuve, la question posée sans référence à l'anglais en 2010 (« La connaissance du français est-elle indispensable, importante, pour... ? ») donnait des réponses favorables au français à plus de 90 % dans toutes les catégories à l'exception de « réussir sa vie » qui obtenait 77 %.

À **Kinshasa**, la maîtrise du français est, pour la quasi-totalité de la population, un atout indispensable pour faire des études supérieures et faire des démarches administratives. Elle est cependant jugée de moins en moins importante pour réussir dans la vie (-13 points en 2 ans), à l'inverse de l'anglais dont l'importance, sur cet aspect, augmente.

Il en est de même pour **Abidjan** où, pour la quasi-totalité de la population enquêtée, la maîtrise du français semble primordiale pour les démarches administratives, tandis qu'elle semble moins importante pour faire des études supérieures (pour lesquelles l'anglais est considéré comme prioritaire par 1/3 des personnes enquêtées).

À **Antananarivo**, comme à **Cotonou**, à **Brazzaville** et à **Niamey**, la maîtrise du français est jugée quasi indispensable pour obtenir un emploi et/ou faire des études supérieures. Elle semble moins importante pour partir à l'étranger, mais reste considérée comme une voie plus efficace (sauf à Brazzaville) que la maîtrise de l'anglais dans ce domaine également.

À **Dakar**, la langue française est considérée comme indispensable dans la vie quotidienne, que ce soit d'un point de vue administratif, professionnel ou personnel. La place de l'anglais reste très limitée.

À **N'Djamena**, la maîtrise du français est perçue comme tout aussi importante pour faire des études supérieures que pour obtenir un emploi, domaines où l'anglais n'est pas essentiel.

À **Bamako**, la langue française est perçue comme indispensable dans la vie quotidienne, que ce soit d'un point de vue professionnel ou personnel. La place de l'anglais est très limitée.

Au **Maroc**, à **Casablanca**, à **Rabat**, à **Marrakech**, à **Tanger** et à **Fès**, la maîtrise du français semble incontournable pour obtenir un travail. Elle reste également importante dans tous les autres domaines, bien supérieure à la maîtrise de l'anglais.

En **Tunisie**, à **Grand Tunis**, à **Sousse** et à **Sfax**, le français est jugé indispensable par un peu plus des deux tiers des habitants pour le travail, les études et pour s'informer. L'anglais tient une place non négligeable, en particulier pour partir à l'étranger.

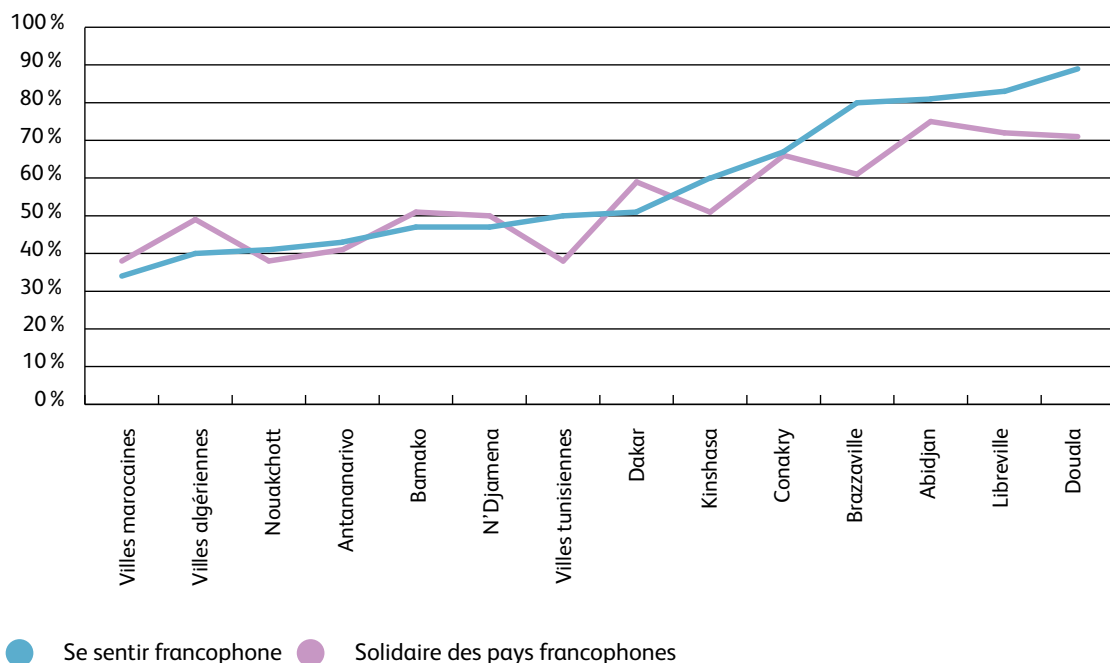
En **Algérie**, à **Alger**, à **Oran**, à **Constantine** et à **Annaba**, la maîtrise du français est jugée quasi incontournable pour obtenir un emploi. Elle semble moins importante pour réussir sa vie ou partir à l'étranger, mais se place, toutefois, devant l'anglais. Il en est de même à **Nouakchott** en Mauritanie.

Sentiment de solidarité et d'appartenance

Lorsqu'on leur pose la question de savoir s'ils se sentent francophones, plus de 80 % des enquêtés à Douala, à Libreville, à Abidjan et à Brazzaville répondent positivement.

Cette proportion est moindre mais demeure majoritaire à Kinshasa, à Dakar et dans les villes tunisiennes. En revanche, cette identité francophone rejoint moins de la moitié des répondants à N'Djamena, à Bamako, à Antananarivo, à Nouakchott et dans les villes d'Algérie (39 %) et du Maroc (34 %).

►► Sentiment de solidarité et d'appartenance



À Douala, où près de neuf répondants sur dix se sentent francophones, près des trois quarts d'entre eux se sentent solidaires avec les pays francophones et estiment que ces derniers doivent développer prioritairement l'enseignement du français sur leur territoire.

À Libreville, plus de huit personnes sur dix se sentent francophones ; près des trois quarts d'entre elles se sentent solidaires avec les pays francophones et estiment que ces derniers doivent développer prioritairement l'enseignement du français sur leur territoire. Dans cette métropole fortement francophone, c'est même plus d'un habitant sur deux qui se sent « tout à fait » francophone, un taux encore plus fort parmi les personnes instruites.

À Abidjan, on note une proximité avec la Francophonie plus forte qu'en 2010, tant par le sentiment d'être francophone que par le souhait du développement de l'enseignement du français.

À Brazzaville, ils sont très nombreux à se sentir francophones (81 %) et à souhaiter un effort des pays francophones en faveur de l'enseignement du français (73 %).

À Kinshasa, le sentiment d'être francophone et le souhait du développement de l'enseignement de la langue française (+9 points en 2 ans) sont plus marqués que le sentiment de solidarité avec les pays francophones. Ces ressentis sont davantage exprimés parmi les répondants maîtrisant la langue française et ceux — de fait les mêmes — qui ont fait des études.



Professeurs de l'Université de Kinshasa lors d'une séance académique.

À **Conakry**, les deux tiers des répondants se sentent francophones et solidaires des pays francophones et sont même près de 70 % à souhaiter que ces derniers développent l'enseignement du français sur leur territoire.

Si les habitants d'**Antananarivo** sont moins de la moitié à se sentir francophones, les trois quarts souhaitent que l'enseignement de cette langue se développe.

À **Dakar**, une personne sur deux déclare se sentir francophone et solidaire avec les pays francophones. Mais les trois quarts des répondants souhaiteraient que les pays francophones développent l'enseignement du Français (ce chiffre est en nette progression, comparé à celui de 2010).

Au Tchad, où c'est près d'un habitant de **N'Djamena** sur deux qui se sent francophone, la moitié d'entre eux se sent solidaire avec les pays francophones et souhaite que l'enseignement du français se développe.

À **Bamako**, c'est un répondant sur deux qui se sent francophone et solidaire avec les pays francophones. Plus de la moitié souhaiterait que l'enseignement du français se développe. Les hommes, les jeunes et les personnes qui ont fait des études se sentent davantage francophones.

Au **Maroc**, dans les métropoles touchées par l'enquête, seul un tiers des personnes se considère francophone et solidaire des pays francophones. Ils sont à peine plus nombreux à souhaiter que l'enseignement de cette langue se développe.

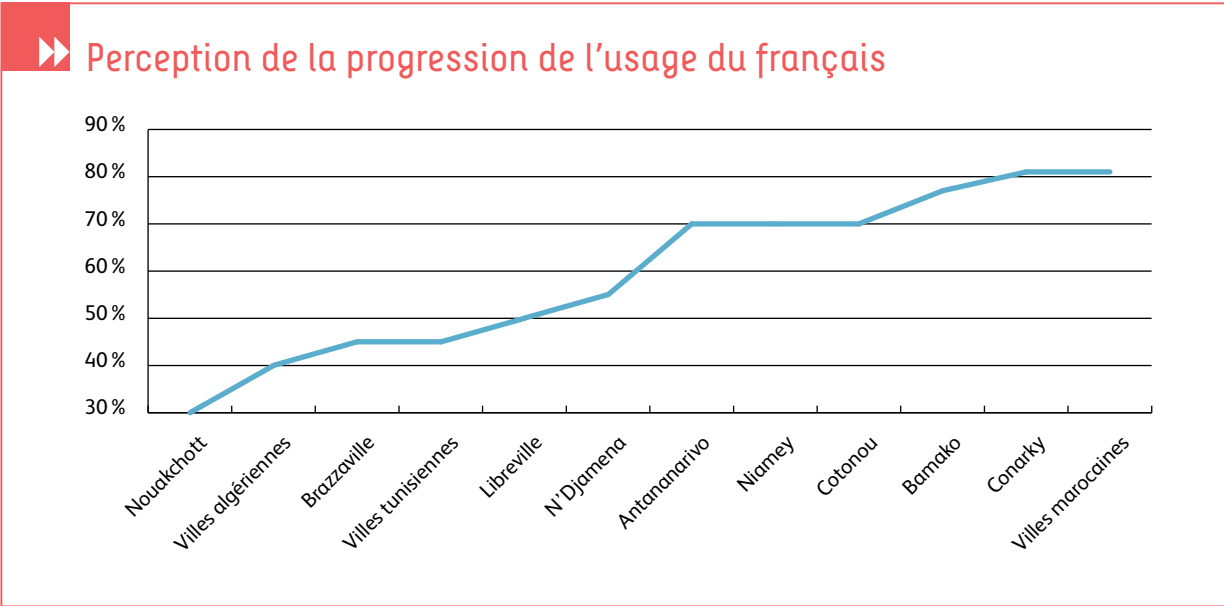
Dans les grandes métropoles tunisiennes (**Grand Tunis, Sousse et Sfax**), le sentiment d'être francophone et le souhait du développement de l'enseignement de la langue française sont plus marqués que le sentiment de solidarité avec les pays francophones. Ces ressentis sont davantage exprimés chez les francophones et personnes ayant fait des études.

À **Nouakchott**, bien que minoritairement sensibles à l'appartenance francophone (41 %), les personnes interrogées encouragent les pays francophones à développer l'enseignement de la langue française (53 %).

En **Algérie**, dans les métropoles touchées par l'enquête (**Alger, Oran, Constantine et Annaba**), seules quatre personnes sur dix se sentent francophones. La nécessité de développer le français dans les pays francophones semble en revanche prioritaire auprès de la moitié d'entre eux.

N.B. : Dans les différents pays et métropoles cités, le nombre élevé de personnes n'ayant pas d'avis sur la question semble indiquer un certain détachement par rapport à ce sujet.

Perception de l'évolution de l'usage de la langue française



Quelle que soit la ville ou l'ensemble de métropoles enquêtées, l'usage de la langue française est perçu de façon générale comme étant en nette progression. C'est le cas plus particulièrement au Maroc, à Antananarivo, à Bamako, à Conakry, à Cotonou et à Niamey où plus des deux tiers des répondants déclarent

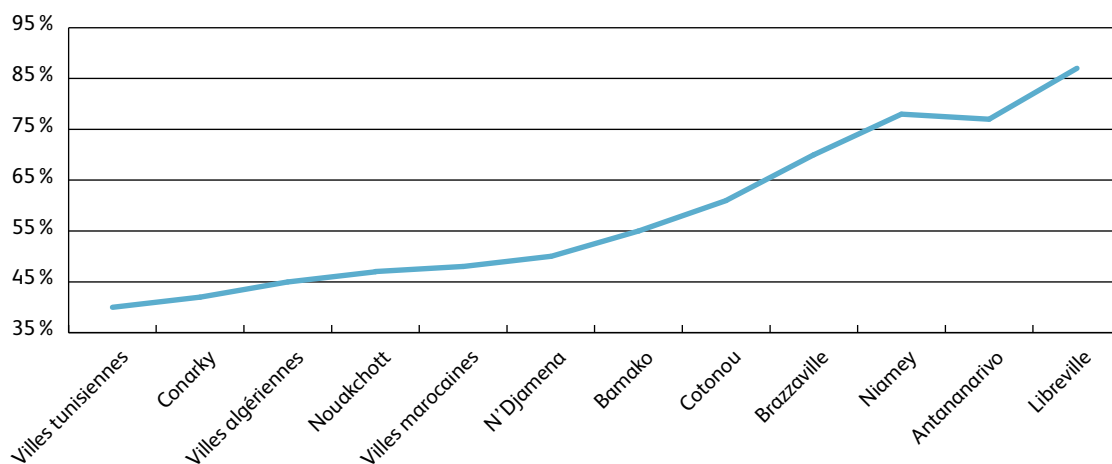
que l'usage du français progresse. À N'Djamena et à Libreville, cette proportion tourne autour de 50 % des répondants. Cette opinion est beaucoup moins partagée en Tunisie, en Algérie, à Brazzaville et à Nouakchott, où des répondants ont même plutôt l'impression que l'usage du français régresse.



Panneaux dans l'Université Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou.

Connaissance de la Francophonie, de ses interventions et des valeurs qu'elle défend

Notoriété de la Francophonie



C'est dans la capitale gabonaise que la Francophonie en tant qu'institution est la plus connue (88 %), sans doute en raison de la présence à Libreville du Bureau régional de l'OIF pour l'Afrique centrale (BRAC). Libreville est suivie d'Antananarivo et de Niamey où plus des trois quarts des répondants en ont déjà entendu parler. En revanche, à l'exception de Libreville, l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) elle-même n'est connue que par moins de la moitié des personnes enquêtées toutes villes confondues.

Dans les métropoles du Maghreb, mais aussi à Conakry et à Nouakchott, moins de la moitié de la population a entendu parler de la Francophonie, et à peine plus d'un quart, de l'OIF.

Ce que l'on croit...

D'une manière générale, la méconnaissance des domaines d'intervention de la Francophonie est importante : 50 % en moyenne, tous pays confondus. Spontanément, dans la totalité des villes et métropoles de l'Afrique

subsaharienne, ainsi qu'à Nouakchott, c'est l'éducation qui est citée comme étant le principal domaine d'action de la Francophonie. Alors que c'est le commerce qui arrive en tête dans l'ensemble des villes du Maroc et de la Tunisie et qu'il s'agit de la culture en Algérie.

Ce que l'on souhaite...

Dans tous les pays constituant l'aire de l'enquête en Afrique subsaharienne, ainsi qu'à Nouakchott, parmi les valeurs qu'on associe souvent à la Francophonie, celles qui doivent être défendues en tout premier sont « l'éducation et la formation », suivies de la démocratie et des droits de l'Homme (sauf à Bamako et à Kinshasa, qui leur préfèrent le développement et la solidarité pour l'une et la promotion de la langue française et de la diversité culturelle pour l'autre). Dans les villes des trois pays du Maghreb, on place légèrement en tête la promotion de la langue française et de la diversité culturelle et linguistique, juste avant l'éducation ou la démocratie et les droits de l'Homme (dans le cas du Maroc). //

► Synthèse des résultats



À Abidjan, capitale de la Côte d'Ivoire

Pour une grande majorité, la langue française est essentielle, notamment pour les démarches administratives et pour suivre des études. Deux tiers des personnes enquêtées affirment se sentir francophones.



À Antananarivo, capitale de Madagascar

Pour 4 personnes sur 10, la langue française n'est pas essentielle ce qui s'explique dans un pays où le malgache domine, et moins de la moitié se sent francophone ou solidaire des pays francophones. Le français reste important pour le travail, les études et les démarches administratives, mais pas dans la vie quotidienne. Le domaine prioritaire d'intervention de la Francophonie doit, selon eux, être l'éducation.



À Bamako, capitale du Mali

La moitié de la population considère qu'il est essentiel d'être francophone. Seulement 5 personnes sur 10 se sentent d'ailleurs francophones et solidaires avec les pays francophones. Le français semble pourtant primordial pour la quasi-totalité des Maliens de Bamako, notamment pour le travail, les études et les démarches administratives. Par ailleurs, 3 Bamakois sur 4 estiment que l'usage du français est en progression dans le pays.



À Cotonou, capitale du Bénin

Le français est la langue à connaître pour obtenir un travail ou accéder à des études supérieures. Il est aussi important pour réaliser des démarches administratives et dans la vie quotidienne. Le domaine prioritaire d'intervention de la Francophonie doit être, selon les Cotonnois, l'éducation.



À Dakar, capitale du Sénégal

Seulement la moitié des Dackarois se sent francophone ou solidaire des pays francophones. Mais la langue française reste perçue comme essentielle pour les démarches quotidiennes, et la Francophonie a son importance dans l'éducation.



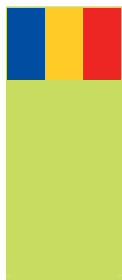
À Douala, capitale du Cameroun

Le français est perçu comme essentiel, son rôle est surtout important dans les démarches administratives et pour s'informer. Les trois quarts des personnes interrogées ressentent une certaine proximité avec les pays francophones. Dans ce pays, la place de l'anglais est déclarée importante dans plusieurs situations.



À Kinshasa, capitale de la République démocratique du Congo

Un Kinois sur deux se sent solidaire des pays francophones. Pour les enquêtés, il est essentiel de connaître le français pour les démarches administratives et les études. Afin de réussir dans la vie, il faut maîtriser cette langue, mais aussi l'anglais. Pour près de la moitié, la Francophonie doit prioritairement jouer un rôle dans l'éducation, mais aussi dans la promotion de la langue et la diversité culturelle.



À N'Djamena, capitale du Tchad

La moitié des personnes enquêtées à N'Djamena a le sentiment que l'usage du français a progressé dans le pays. Seulement la moitié se sent francophone ou solidaire des pays francophones. La langue française est cependant importante pour obtenir un travail, faire des études ou des démarches administratives. Selon eux, le domaine prioritaire de la Francophonie doit être l'éducation, suivie du commerce.



À Niamey, capitale du Niger

Ils sont deux tiers à estimer que l'usage du français progresse dans le pays. La langue française est essentielle pour obtenir un travail, faire des études ou réaliser des démarches administratives, mais est peu importante dans la vie quotidienne. Le domaine prioritaire de la Francophonie doit, selon eux, être l'éducation.



À Libreville, capitale du Gabon

Les trois quarts de la population sont francophones, se sentent comme tels, et considèrent le français comme essentiel. La notion de Francophonie est très forte (88 %), et plus de 6 Librevillois sur 10 ont entendu parler de l'OIF. L'éducation et les droits de l'Homme y sont des valeurs fortement liées à la Francophonie.



À Alger, à Oran, à Constantine et à Annaba en Algérie

Moins de 4 répondants sur 10 se sentent francophones. Le français semble pourtant essentiel pour 7 personnes sur 10, et reste la langue à connaître en priorité, bien qu'un tiers de la population estime que l'usage du français est en régression dans le pays. Près de la moitié de la population considère que la promotion de la langue française doit être une valeur prioritaire à défendre par la Francophonie.



À Casablanca, à Rabat, à Marrakech, à Tanger et à Fès au Maroc

L'usage du français est perçu comme étant en progrès. Les trois quarts de l'échantillon considèrent le français comme essentiel dans tous les domaines. En revanche, seul un tiers se sent francophone et solidaire des autres pays francophones. Le français est pourtant jugé incontournable, tant dans la sphère professionnelle que privée. La promotion de la langue française et de la diversité culturelle et linguistique est considérée comme une valeur prioritaire à défendre par la Francophonie.



À Grand Tunis, à Sousse et à Sfax en Tunisie

Près des trois quarts de la population considèrent le français comme essentiel dans leur vie professionnelle ou personnelle. En revanche, seule la moitié de la population se sent francophone, et seulement un tiers se sent solidaire avec les autres pays francophones. L'anglais tient une place non négligeable auprès des Tunisiens et est perçu comme la langue la plus importante à connaître pour partir à l'étranger.

Les échantillons

Les enquêtes Africascope et Maghreboscope sont réalisées en face à face, au domicile des interviewés. Dans chaque pays, l'enquête portait sur un échantillon d'environ 1 000 personnes de 15 ans et plus en ayant pour cadre la principale ville pour les pays d'Afrique subsaharienne ou un ensemble de villes pour les pays du Maghreb.

Dakar, pour le Sénégal (avril 2012)

Douala, pour le Cameroun (mars 2012)

Kinshasa, pour la République Démocratique du Congo (mai 2012)

Abidjan, pour la Côte d'Ivoire (mai 2012)

Antananarivo, pour Madagascar (septembre 2012)

Cotonou, pour le Bénin (octobre 2012)

N'Djamena, pour le Tchad (novembre 2012)

Niamey, pour le Niger (octobre-novembre 2012)

Bamako pour le Mali (décembre 2012)

Libreville pour le Gabon (décembre 2012)

Casablanca, Rabat, Marrakech, Tanger et Fès pour le Maroc (nov.-déc. 2012)

Grand Tunis, Sousse et Sfax pour la Tunisie (nov.-déc. 2012)

Alger, Oran, Constantine et Annaba pour l'Algérie (décembre 2012)

►► Profil des échantillons

			
	Sénégal	Cameroun	RDC
Base	1735	1353	5675
Sexe			
Homme	50 %	50 %	50 %
Femme	50 %	50 %	50 %
Age			
15-24 ans	32 %	41 %	32 %
25-39 ans	37 %	33 %	39 %
40 ans et plus	31 %	26 %	29 %
Profession			
Actifs	49 %	37 %	51 %
Inactifs	51 %	63 %	49 %
Niveau d'instruction			
Non scolarisé	4 %	11 %	21 %
École coranique uniquement	29 %	1 %	–
Quelques années d'études primaires	28 %	12 %	4 %
Primaire achevé	5 %	35 %	18 %
Quelques années d'études secondaires	25 %	34 %	13 %
Secondaire achevé	1 %	3 %	22 %
Supérieur	8 %	4 %	22 %

Questions retenues sur la Francophonie dans les enquêtes

F1 Diriez-vous qu'être Francophone est essentiel pour vous sur le plan personnel, sur le plan professionnel, pas essentiel pour vous ?

F2 Vous sentez-vous francophone ? *(échelle en 4 points)*

F3 Vous sentez-vous solidaire des pays francophones ? *(échelle en 4 points)*

F4 Les pays francophones doivent-ils développer prioritairement l'enseignement du français sur leur territoire ? *(échelle en 4 points)*

F5 Parmi celles citées, quelles sont, selon vous, les valeurs que la Francophonie doit défendre ?

F6 Selon vous, quelle langue faut-il connaître en priorité pour obtenir un travail, faire des études supérieures, s'informer dans les médias, réaliser des démarches administratives, réussir dans la vie ?

F7 Diriez-vous que le français est très important pour vous dans votre travail, dans vos démarches avec l'administration, dans votre vie quotidienne ? *(échelle en 4 points)*

F8 Selon vous, l'usage du français ici est-il en augmentation, en diminution, stable ?

F9 Notoriété assistée de la Francophonie et de l'Organisation internationale de la Francophonie.

F10 Selon vous, quel doit être le domaine de coopération prioritaire pour la Francophonie ?



Côte d'Ivoire	Madagascar	Bénin	Tchad	Niger
2578	1052	615	570	559
54 %	50 %	55 %	51 %	51 %
46 %	50 %	45 %	49 %	49 %
40 %	31 %	39 %	37 %	37 %
37 %	34 %	38 %	36 %	34 %
23 %	35 %	23 %	27 %	29 %
55 %	50 %	69 %	67 %	64 %
45 %	50 %	31 %	33 %	36 %
35 %	6 %	27 %	28 %	16 %
6 %	–	2 %	9 %	24 %
15 %	25 %	22 %	23 %	20 %
6 %	33 %	3 %	11 %	13 %
24 %	26 %	25 %	19 %	17 %
8 %	6 %	3 %	5 %	4 %
6 %	4 %	18 %	5 %	6 %

2. La langue française en Afrique

3. COHABITATION DES LANGUES DANS L'ESPACE FRANCOPHONE : LES EXEMPLES DE CINQ PAYS AFRICAINS¹

L'évolution de la place de la langue française dépend notamment des dynamiques démo-linguistiques propres aux pays d'Afrique subsaharienne. En présentant les portraits extraits de rapports publiés par les chercheurs de l'ODSEF à partir des données de recensements nationaux, on comprend mieux la **singularité des interactions entre les langues nationales dans différents pays et entre ces langues et le français, langue officielle**. C'est aussi l'intérêt des données de recensement qui se prêtent mieux à traduire la singularité des situations qu'à des comparaisons globales.

¹ Cette synthèse tirée de différents rapports a été produite par Abdoul Echraf Ouedraogo et Richard Marcoux, respectivement chercheur à et directeur de l'ODSEF à l'Université Laval.

Les dynamiques démo-linguistiques singulières que font ressortir ces rapports dirigés par l'ODSEF mettent en lumière quelques **tendances et similarités** dans les cinq pays francophones étudiés (le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, le Mali, le Sénégal).

Dans la plupart des pays étudiés **semble se généraliser l'usage d'une des langues nationales dans l'espace public et l'administration** autrefois exclusivement réservé à la langue officielle qu'est le français. Cette généralisation d'une langue nationale n'empêche pas cependant une augmentation très importante du nombre de personnes sachant lire et écrire en français et donc de francophones, ce qui traduit une **cohabitation possible entre le français et les langues nationales**.

Dans la plupart des pays étudiés, l'**alphabétisation** autant en français que dans les langues nationales, **connaît des progrès**. Les données nationales analysées par les chercheurs de l'ODSEF démontrent, d'un recensement à l'autre, une augmentation du nombre de personnes aptes à lire et à écrire en français comme dans les langues nationales. Le français, comme langue écrite et lue, demeure toutefois nettement privilégiée : le ratio du nombre de personnes alphabétisées en français par rapport à celles alphabétisées en langues nationales variant de 6 à 10 au Cameroun, au Mali et au Sénégal et atteignant 40 et 50 respectivement au Burkina et au Bénin.

Les données nationales analysées par les chercheurs de l'ODSEF attirent

l'attention sur un phénomène inquiétant pour le multilinguisme, soit la **tendance à l'homogénéisation linguistique** qui accompagne la métropolisation des espaces de vie. Dans la plupart des villes étudiées et principalement les grandes métropoles, les données montrent une tendance au recul des langues nationales minoritaires de 3^e, 4^e ou 5^e rang au profit de la langue nationale dominante et du français, la langue officielle. Dans les différents pays, les chercheurs présentent les défis que l'urbanisation semble poser au plurilinguisme et à la préservation des langues minoritaires. L'homogénéisation linguistique qui a tendance à l'accompagner menace la survie de certaines langues minoritaires. //

► Progression du wolof et du français au Sénégal

Dans la métropole sénégalaise – Dakar – et dans les villes secondaires, Fatou Bintou Niang Camara² note une nette **progression du wolof et du français respectivement comme première et deuxième langue**, la plus couramment parlée :

« À Dakar, capitale économique et administrative, le wolof est de loin la langue la plus parlée par la population, 88 % le déclarant comme première langue parlée en 1988, et 90,2 % en 2002. En deuxième position, nous trouvons le français, parlé par 23 % de la population. En 1988, le pulaar occupait cette deuxième position (parlé par 24,3 % de la population), mais en 2002, ce n'est plus que 15,4 % de la population qui déclare le parler. De manière générale, à Dakar, en l'espace de quatorze ans, toutes les langues locales ont stagné, voire régressé, au profit du wolof et, probablement, du français. » (page 17)

Une autre tendance qui se dégage des données du recensement sénégalais analysé par la démographe est que le français est aussi en train de devenir progressivement la principale langue dans les villes où domine une langue nationale autre que le wolof. Dans ce cas, le français est en train de progresser comme deuxième langue devant le wolof. Une situation qui pousse l'auteure à s'interroger sur la nature future du plurilinguisme des espaces en voie de métropolisation en Afrique : « Outre à Dakar, où le wolof et le français occupent une place importante au sein de l'espace linguistique, on observe que là où le français est plus couramment parlé, soit dans les régions de St-Louis et de Ziguinchor, le wolof, bien qu'en progression, occupe une place moins importante (56,4 % et 45,2 % respectivement) comparativement à la moyenne nationale (72,3 %). Comment alors penser le partage de l'espace linguistique sénégalais entre le wolof, langue véhiculaire la plus répandue, et le français, langue des institutions officielles ? » (page 21).

Malgré son ancienneté dans le pays et les progrès enregistrés, le français reste tout de

² Niang Camara, Fatou Bintou (2010), *Dynamique des langues locales et de la langue française au Sénégal en 1988 et 2002*, Québec, Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone/Université Laval, Rapport de recherche de l'ODSEF, 41 p.



même une langue couramment parlée par un peu moins du dixième de la population, ce qui témoigne de l'importance de la langue nationale wolof comme moyen de communication. La généralisation du wolof même dans l'espace public, nonobstant l'augmentation du pourcentage de francophones, témoigne surtout de la cohabitation possible entre langue

officielle et langue(s) nationale(s) qui peuvent progresser côte à côte sans « perdants ». Le français reste en effet malgré tout « parlé couramment par 9,4 % des Sénégalais en 2002, essentiellement à titre de deuxième langue. Considéré comme une langue étrangère, il reste la première langue d'une infime partie (0,6 %) de la population sénégalaise » (page 17). //

► Le mooré, le dioula et le français progressent au Burkina Faso

L'analyse de la dynamique des langues au Burkina Faso menée par Moussa Bougma³ met d'abord en lumière les risques d'attrition que connaissent certaines langues. Son analyse des données des recensements révèle en effet que si le dioula semble en progression, plusieurs autres langues minoritaires comme le minianka, le koussassé et le sissala sont menacées de

disparition. Ainsi, « le nombre de personnes qui parlent couramment le dioula a doublé entre 1996 et 2006, passant de 234 213 (3,52 %) à 488 133 (5,36 %). [...] À l'opposé, le minianka, le koussassé et le sissala qui comptent chacun moins de 10 000 locuteurs, quel que soit le recensement considéré, s'affichent comme des langues minoritairement parlées sur le plan national. Le nombre de personnes qui déclarent parler couramment le sissala a d'ailleurs régressé fortement, passant de 4 808 en 1985 à seulement 237 en 2006 : avec une telle tendance, le sissala risque de disparaître » (page 17).

³ Bougma, Moussa. (2010). *Dynamique des langues locales et de la langue française au Burkina Faso : un éclairage à travers les recensements généraux de la population (1985, 1996 et 2006)*, Québec, Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone/Université Laval, Rapport de recherche de l'ODSEF, 61 p.

Comme dans le rapport de l'ODSEF sur le Sénégal, l'analyse des données sur le Burkina montre une dynamique linguistique caractérisée par la **stabilité en milieu rural et un net gain de la langue nationale dominante qu'est le mooré, et de la langue française, langue officielle du Burkina Faso, dans les milieux urbains**. Ainsi, « pendant que le fulfuldé, le bisssa et le bobo sont en nette régression, on enregistre une progression de 4,04 points entre 1985 et 1996 et de 1,35 point entre 1996 et 2006 pour le mooré, ces hausses étant respectivement de 3,4 et de 1,55 points pour le dioula au cours des mêmes périodes. [...] Le français est devenu, à partir de 1996, la deuxième langue la plus couramment parlée dans la capitale burkinabè. [...] En effet, la proportion des personnes qui parlent couramment le français, négligeable en 1985, est passée à 3,55 % en 1996 pour atteindre 5,90 % en 2006, soit une progression de 2,35 points en dix ans. Le français devance ainsi le fulfuldé et occupe désormais une place de choix (troisième place) en milieu urbain parmi la gamme de langues locales qui coexistent » (page 20).

Le rapport présenté par Moussa Bougma montre aussi une **augmentation importante**

du pourcentage de locuteurs ayant le français comme langue couramment parlée. Ainsi, « au niveau national, le nombre de personnes qui déclarent le français comme première langue couramment parlée est passé de 20 947 en 1985, soit 0,42 % de la population de référence, à 49 647 en 1996 (0,75 %), pour atteindre 151 184 en 2006 (1,66 %), ce qui correspond respectivement à un accroissement relatif de 137,0 % (soit 12,5 % par an) et 204,5 % (soit 20,5 % par an) en moyenne au cours des deux périodes intercensitaires (1985-1996 et 1996-2006) » (page 35). Cette croissance est encore particulièrement marquée dans la capitale Ouagadougou où elle pourrait s'expliquer par l'arrivée de nouvelles vagues de populations très francisées de la Côte d'Ivoire lors de la crise qu'a connue ce pays. « Cette croissance [du français comme principale langue parlée] s'est particulièrement accélérée à Ouagadougou, surtout au cours de la dernière décennie (3,69 % en 1985, 5,52 % en 1996 et 9,54 % en 2006), ce qui équivaut à un accroissement relatif annuel de 14,0 % et de 27,3 % au cours des deux dernières décennies, niveaux de croissance qui se situent nettement au-dessus des moyennes nationales (12,5 % par an entre 1985 et 1996 ; 20,3 % par an entre 1996 et 2006) » (page 35). //

► Le Mali et la prédominance du bambara

Une des caractéristiques linguistiques premières du Mali, notent Mamadou Kani Konaté et ses collaborateurs⁴, est l'**aspect sous-régional de ses principales langues** qui sont toutes parlées dans la plupart des pays limitrophes et au-delà. De manière singulière aussi, la langue nationale dominante, le bambara, est en position si monopolistique qu'elle semble

avoir fait le plein de transferts dans le bassin de locuteurs potentiels des autres langues. Ainsi, « pour l'ensemble du Mali, on dénote une relative stabilité en ce qui a trait à la transmission du bambara comme langue maternelle entre 1998 et 2009 (50,6 % et 51,8 %), alors que la proportion d'individus qui parlent couramment bambara augmente de façon quasi constante depuis 1987 passant de 48,3 % à 52,7 % en 1998 puis à 56,6 % en 2009 » (page 18).

Quant au français, le rapport publié par l'ODSEF note que « le nombre de francophones, c'est-à-dire la somme des francophones, [...]

⁴ Konaté, Mamadou Kani, Idrissa Diabaté et Amadou Assima. (2014). *Dynamique des langues locales et de la langue française au Mali : un éclairage à travers les recensements généraux de la population (1987, 1998 et 2009)*. Québec, Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone/ Université Laval, Rapport de recherche de l'ODSEF, 46 p.



est passé d'un peu plus de 564 000 personnes en 1987 à près de 900 000 personnes en 1998 et a atteint le seuil de 2 140 000 personnes en 2009, faisant passer la proportion de francophones respectivement de 11,9 % en 1987 à 24,4 % en 2009 » (page 31).

Bien que le nombre de francophones soit en augmentation, les auteurs notent une diminution de la part relative de locuteurs ayant le français comme première langue couramment parlée entre les recensements de 1987 et de 1998.

Cette diminution se fait à l'avantage du bambara qui se généralise comme langue d'intermédiation publique. Comme dans le cas du wolof au Sénégal, ce semblant de paradoxe prouve que l'expansion du français n'entrave pas l'usage des langues nationales même dans l'espace public. La cohabitation tant souhaitée par les défenseurs du plurilinguisme est donc prouvée par les chiffres. Pour preuve, « bien qu'étant la langue officielle, le français est loin d'être la première langue parlée au

sein de la population malienne. En fait, 0,11 % de la population en 1987 et 0,09 % en 1998 avaient le français comme première langue parlée. Cette régression est un phénomène essentiellement urbain, surtout marqué à Bamako (0,61 % à 0,29 %) » (p. 24). En fait, « [...] c'est l'omniprésence du bambara en tant que langue véhiculaire, et particulièrement son usage dans le fonctionnement courant de l'administration publique, qui fait qu'utiliser le français comme première langue de communication n'est pas (ou plus) ressenti comme une nécessité au Mali » (page 26).

Le rapport de Konaté et de ses collaborateurs montre aussi que certaines langues nationales connaissent une revitalisation en raison du statut de langue de communication qu'elles jouent entre différentes communautés linguistiques à l'échelle régionale. C'est le cas du peul qui sert de tampon entre les populations du Nord et celles du Centre : « L'augmentation du nombre de locuteurs du peul, parlé par près d'un million de Maliens en 2009, est probablement

due au fait que les Dogons, qui habitent dans la même aire d'influence, l'utilisent comme langue d'intercommunication notamment parce qu'il n'y a pas d'intercompréhension entre les variantes de la langue dogon.

[...] En outre, l'aire d'influence du peul se superpose quelque peu à celle du sonrhäï, dans la mesure où le peul sert de langue tampon entre les populations du Nord et celles du Centre » (p. 21). //

► Le Bénin complètement francophone d'ici le milieu du XXI^e siècle ?

Les analyses réalisées par Amadou Sanni et Mahouton C. Atodjinou⁵ ont permis de « [dénombrer] dans les recensements de population une soixantaine de groupes ethniques ou sociolinguistiques au Bénin, tant en 1992 qu'en 2002 » (page 20). Les auteurs notent aussi que **le pourcentage de francophones est en augmentation d'un recensement à l'autre grâce à des efforts importants en matière d'alphabétisation** : « Environ le tiers de la population du Bénin en 2002 est francophone, soit 34 %. Ce taux est nettement supérieur à celui enregistré en 1992, qui était d'un peu moins de 23 %. Le pourcentage de personnes sachant lire, écrire ou comprendre la langue française a ainsi augmenté de 11,2 points, soit environ 1,1 % par an au cours de la période intercensitaire. Si cette tendance se maintient, la population béninoise sera entièrement francophone en 2060 » (page 38).

Une des caractéristiques démographiques du Bénin, mentionnent les auteurs, est cependant la **très forte disparité régionale entre les départements du sud du pays où l'on recense la majorité de francophones (personnes scolarisées) et celles des régions du Nord, caractérisées par de plus faibles taux de francophones en raison du faible niveau de scolarisation**. « Une très large majorité des francophones se trouve en effet concentrée

dans les quelques régions ou groupes de départements offrant des fréquences supérieures à la moyenne, quelle que soit la période d'enquête. Il s'agit de la région du sud du Bénin, particulièrement les départements Atlantique-Littoral, c'est-à-dire la capitale économique Cotonou et ses localités environnantes, qui abritent 35 % de francophones en 1992 et plus de 50 % en 2002. Les départements de l'Ouémé-Plateau, où est située la ville de Porto-Novo, capitale administrative, d'une part, et ceux du Zou-Colline, d'autre part, contribuent également, mais dans une moindre mesure, à l'augmentation des Béninois sachant lire, écrire ou comprendre le français » (page 39).

Le rapport mentionne aussi des écarts liés au sexe dans la proportion de personnes dites francophones, c'est-à-dire alphabétisées : « En 1992, le pourcentage de francophones de sexe masculin est de 31,4 % contre 15 % de sexe féminin, soit un peu plus du double. En 2002, soit dix ans après, cette fréquence est passée de 43 % chez les hommes à 25,8 % chez les femmes » (page 41). Ces disparités spatiales et de genre sont d'autant plus urgentes à combler que la maîtrise du français facilite l'accès aux ressources publiques et l'insertion : « Il est difficile d'accéder aux services de l'administration béninoise si l'on ne comprend pas le français. De toute évidence, comprendre le français confère un prestige et des avantages sociaux qui ne laissent personne indifférent » (page 34). //

⁵ Mouftaou Amadou Sanni et Candide Mahouton Atodjinou. (2012). *État et dynamique des langues nationales et de la langue française au Bénin*. Québec : Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone/Université Laval, Rapport de recherche de l'ODSEF, 54 p.

► Le Cameroun, pays multilingue par excellence

D'emblée, Patrice Tchouala et Hervé Efon⁶ notent que l'on recense de 248 à 286 langues parlées au Cameroun, dont plusieurs sont menacées d'extinction et quelques-unes qui seraient déjà inscrites dans le registre des langues disparues. Au contraire des autres pays francophones d'Afrique étudiés, **l'alphabétisation en langues nationales est plus importante en milieu urbain qu'en milieu rural : « En 2005, on dénombrait 5,6 % de personnes de 12 ans et plus alphabétisées en langues nationales au Cameroun, dont 6,3 % parmi les citadins et 4,9 % chez ceux vivant en milieu rural » (page 26).**

⁶ Patrice Tanang Tchouala et Hervé Joël Efon Etinzoh. (2013). *Les dynamiques démolinguistiques au Cameroun de 1960 à 2005 : un éclairage à travers les données des recensements*. Québec, Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone/Université Laval, Rapport de recherche de l'ODSEF, 100 p.

« En milieu urbain, les langues bassaa (0,99 %), ewondo (0,82 %), duala (0,60 %), bulu (0,50 %) et arabe (0,38 %) sont celles comptant les effectifs les plus importants de personnes sachant les lire et les écrire. Par contre, en milieu rural, c'est le ffulde qui occupe la cinquième place, avec près de 0,22 % d'alphabètes, supplantant ainsi la langue duala, qui est surtout présente en milieu urbain » (page 27). Comme dans la plupart des autres pays africains, les auteurs du rapport notent un effet de génération. C'est seulement chez les anciennes générations qu'on retrouve des personnes alphabétisées dans les langues nationales : « L'essentiel des alphabètes en langues nationales se retrouve au sein des plus anciennes générations, et ce, quel que soit le milieu de résidence considéré. Les jeunes générations (1991-1993, 1986-1990 et 1981-1985, soit les 12-14 ans, 15-19 ans et



20-24 ans au moment du recensement de 2005) ne sont quasiment pas alphabétisées en langues nationales et ce n'est qu'à partir du groupe d'âge 25-29 ans qu'on note quelques recensés alphabètes en langues nationales (0,1 % d'entre eux) ».

L'analyse des données démo-linguistiques publiée par les deux auteurs montre que **le français demeure la langue officielle largement dominante comparativement à l'anglais**. « Alors que l'aire de prédilection de l'anglais est circonscrite à deux régions sur les dix que compte le Cameroun, le français est la première langue officielle dans les huit autres. Le nombre de personnes déclarant pouvoir s'exprimer en français était évalué au recensement de 2005 à 6 408 241, soit 57,7 % des personnes âgées de 12 ans et plus » (page 41). Il s'agit d'un bond de 16 points par rapport au recensement de 1987 où ce pourcentage était de 41,1 % (page 60). Quant aux locuteurs de l'anglais, « les données issues du 3^e recensement révèlent qu'en 2005 on dénombrait au Cameroun 2 683 741 personnes pouvant s'exprimer en anglais, soit 24,1 % de la population de 12 ans et plus » (page 36). Dans le même temps le nombre de Camerounais se déclarant bilingues (savoir lire et écrire en français et en anglais) était de 1 293 502 personnes, soit 11,6 % des personnes âgées de 12 ans et plus (page 64).

Les données du recensement de 2005 montrent que près de la moitié des

anglophones (46 %) savaient lire et écrire en français tandis que seulement un francophone sur cinq (20,1 %) savait lire et écrire en anglais. C'est dire donc que, contrairement aux idées reçues, dans un contexte favorable, le français peut être aussi attractif que l'anglais ailleurs. À cet égard, notent les auteurs, « dans la majorité des administrations, en effet, les hauts cadres et leurs subalternes travaillent régulièrement dans une seule langue officielle, le français. Ceux d'entre eux qui sont anglophones maîtrisent le français davantage parce que l'environnement sociolinguistique dans lequel le français est dominant facilite son apprentissage » (page 67).

Ni les données, ni les auteurs ne disent cependant que l'anglais est en train de décliner puisque la proportion de personnes déclarant savoir lire et écrire en anglais est passée de 12,2 % en 1987 à 25,2 % en 2005. Simplement, à l'image d'autres sociétés plurilingues, les Camerounais tentent de tirer avantage du bilinguisme français-anglais tout en étant conscients, même chez les anglophones, de la plus-value à maîtriser la langue dominante – dans ce cas-ci le français – dans les échanges. //



Le français demeure encore de loin la langue officielle la plus utilisée au Cameroun et est même plus maîtrisée chez les anglophones que ne l'est l'anglais chez les francophones.



2. La langue française en Afrique

4. L'AFRIQUE CENTRALE ET LA RÉGION DES GRANDS LACS. DES CLÉS POUR ANALYSER LA FRANCOPHONIE

A partir des **enquêtes de terrain et des recherches** conduites par plusieurs chercheurs africains, une étude¹ synthétique a été commandée en 2012 par l'Observatoire de la langue française en partenariat avec l'Agence universitaire de la Francophonie. Il s'agissait de **mieux comprendre les contextes linguistiques d'une région parmi les plus francophones du monde**, mais témoin, dans le même temps, des hésitations, voire des tensions, qui sous-tendent la présence du français en Afrique.

L'enquête, effectuée entre avril et mai

2012, permet d'avoir une série d'instantanés, mais aussi une « explication de contexte » sur la situation de la langue française dans neuf pays : Burundi, Cameroun, République du Congo, Gabon, Guinée équatoriale, République Centrafricaine (RCA), République démocratique du Congo (RDC), Rwanda et Tchad.

La diversité des situations sociolinguistiques comme la variété des statuts et des usages du français, de même que l'hétérogénéité des représentations sociales qui s'y attachent dans chacun de ces pays (dominés par un socle linguistique bantou), rendent illusoire toute simplification.

¹ Étude coordonnée par Auguste Moussirou-Mouyama (Université Omar Bongo, Libreville).

En effet, la langue française dans cette région apparaît clairement comme un élément d'un système complexe et diversifié qui se caractérise :

1) par un **réseau de relations** entre des langues en présence qui interagissent entre elles en modifiant les conditions d'acclimatation du français, différentes selon les dynamiques des populations et donc des autres langues ;

2) par son **caractère global** traversé par des phénomènes qui échappent à la logique des frontières administratives (comme, par exemple, la croissance urbaine qui a une incidence sur les formes et les propriétés des langues dans les villes). //

L'analyse des enquêtes a révélé de nombreuses clés de compréhension sur les enjeux qui sont liés à la présence et peut-être à l'avenir du français sur le continent.

L'Afrique centrale et la région des Grands Lacs



▶ La langue française au Burundi²

Pays membre de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), le Burundi occupe une **position charnière** entre une Afrique orientale essentiellement anglophone et une Afrique centrale francophone. Il s'inscrit désormais dans un bi-plurilinguisme national et régional consécutif à son adhésion à l'East African Community (EAC) en 2007.

Depuis cette date, qui a été également marquée par l'introduction du kiswahili et de l'anglais comme langues étrangères dès la 1^{re} année de l'enseignement primaire (le kirundi restant la première langue de scolarisation suivie du français), les Burundais s'interrogent sur l'avenir de leur identité plurilingue dans un pays – fait exceptionnel en Afrique subsaharienne – où **l'ensemble de la population partage une même langue**.

La nécessité d'une intégration régionale mais aussi les mouvements de populations liés à la guerre qui a sévi dans cette région ont engendré des mutations qui ont eu un impact didactique et sociolinguistique sur le français et les langues partenaires. Contrairement au monolinguisme précolonial (avec le kirundi), la communication publique et privée du Burundais d'aujourd'hui est de plus en plus transculturelle, un processus accéléré par les nouvelles technologies de la communication et de l'information responsables également

de la fracture numérique entre la ville multilingue et la campagne où plus de 95 % des échanges se font en kirundi.

Le français à l'école : vers une remise en cause ?

Les objectifs de la réforme scolaire de 1973 qui portaient sur la kirundisation-ruralisation consistaient à freiner une acculturation linguistique jugée précoce et inutile. Son application ambivalente a suscité des réticences car elle était associée à la baisse du niveau en français, langue d'enseignement.

En 1992, l'enseignement du français est reprogrammé en 1^{re} année du primaire, suite à une demande adressée au président de la République par les parents d'élèves.

En 2007, le kiswahili et l'anglais deviennent des matières enseignées dès la 1^{re} année du primaire, à raison de deux heures par semaine retirées sur les cours de français, de kirundi et de mathématiques. Des études s'interrogent sur l'opportunité de cet apprentissage simultané et précoce des quatre langues et recommandent qu'il soit plutôt décalé. En effet, ces langues sont enseignées au moment où, conformément aux objectifs du Millénaire pour le Développement, le gouvernement du Burundi a déclaré la gratuité de l'accès au niveau primaire afin d'atteindre l'éducation primaire universelle d'ici 2015. L'application de cette mesure a entraîné l'accroissement d'environ 75 % du nombre d'élèves inscrits en première année du primaire. Le taux brut de scolarisation, en 2005/2006, a d'ailleurs atteint 101 %, comparé à 81,6 % en 2004/2005.

Toutefois, ces progrès dans l'accès à l'école génèrent des difficultés liées à la qualité : le taux de redoublement, par exemple, était de 30 % en 2005/2006³. Au nombre des facteurs à l'origine de cette faible performance figurent :

2 D'après les enquêtes menées par Mazunya M., Bigirimana C. et Habonimana A.

Un peu d'histoire

La langue française a été introduite au Burundi par la Congrégation des Pères Blancs qui, contrairement à l'administration coloniale belge, n'avait aucune sympathie envers le swahili étiqueté « langue de l'islam ». Vers les années 1920, elle a été introduite dans quelques écoles destinées à former des auxiliaires coloniaux recrutés parmi les enfants de la famille royale. Les autres écoles essentiellement catéchétiques se limitaient à l'apprentissage de la lecture et de l'écriture en kirundi. Après la conférence de Bandung (1955), le français a été revendiqué par l'élite burundaise de l'époque qui voulait se libérer de la tutelle des missionnaires accusés de dispenser une éducation au rabais en kirundi.

3 Voir 39,1 % et 46 % respectivement pour les 1^{res} et 5^{es} années dans certaines provinces.

– les effets négatifs résultant du changement de la langue d’instruction (à partir de la 5^e année la langue d’enseignement devient le français) ;

– des conditions d’enseignement et d’apprentissage inadéquates (insuffisance de manuels scolaires et autres matériels pédagogiques, salles de classe pléthoriques) ;

– des efforts insuffisants pour renforcer les capacités des enseignants et du personnel d’appui.

Une évaluation⁴ en lecture organisée pour les élèves de 2^e année du primaire au cours de l’année scolaire 2010-2011 révèle que l’on comptabilise 39,7 % de lecteurs autonomes, 39,9 % de lecteurs partiels et 20,4 % de non-lecteurs. Ces résultats – satisfaisants comparativement à la proportion de non-lecteurs trouvés dans d’autres pays d’Afrique francophone – s’expliquent principalement par le fait que 90 % des élèves de l’échantillon parlent le kirundi à la maison et que les efforts en faveur du renforcement du niveau des élèves en français mettent l’accent sur la maîtrise préalable de la langue maternelle. Ce recours au bi/plurilinguisme scolaire devra réduire l’échec scolaire, d’une part, et améliorer l’usage extrascolaire du français, seconde langue officielle, d’autre part.

En matière de langue d’enseignement, le Burundi se trouve à un tournant qui pourrait avoir des conséquences à moyen terme sur l’équilibre linguistique actuel. En effet, une première modification de la loi sur l’enseignement de base et secondaire⁵ a déjà introduit, en septembre 2013, l’anglais, en plus du kirundi et du français, comme langue d’enseignement (art. 11). Les articles 38 et 81 de la Loi disposent, qu’à partir de la 5^e année et tout au long du secondaire, les enseignements sont dispensés indifféremment en anglais ou en français (les deux premiers cycles de l’enseignement fondamental – de la 1^{re} à la 4^e année – étant assurés en kirundi). Dans le même temps, un projet de Politique linguistique approuvé par le Conseil des ministres accorde le statut de langue officielle à l’anglais mais tout en conservant au français sa fonction de principale langue

d’enseignement à partir de la 6^e année et jusqu’au supérieur.

Le français dans les médias

Le paysage médiatique burundais n’a commencé à se diversifier qu’avec l’avènement du multilinguisme en 1993.

Actuellement, on peut distinguer les chaînes publiques, les chaînes privées laïques et les chaînes privées religieuses. Les **chaînes publiques**, les plus anciennes, sont la Radiotélévision Nationale, la Radio Nationale et la radio scolaire Nderagakura. La **Radio nationale** compte deux chaînes : la 1^{re} chaîne qui est locale n’émet qu’en kirundi tandis que la 2^e chaîne, qui est internationale, utilise le français, le kiswahili et l’anglais, dans les proportions de 55 %, 31 % et 15 % respectivement. La **Télévision nationale** du Burundi assure la présence des quatre langues.

De façon générale, les programmes des radios privées qui sont moins nanties en équipement et en subsides reprennent ceux de la deuxième chaîne de la Radio nationale. Toutefois, ces radios privilégient la langue française et le kirundi par rapport à l’usage du kiswahili et de l’anglais. Sur les radios CCIBFM+, RPA et Bonesha FM, par exemple, le français occupe la première place avec respectivement un pourcentage de 60 %, 46 % et 43 %. Après le français, c’est le kiswahili qui est le plus utilisé⁶ même s’il n’existe pas chez l’opérateur CCIBFM+.

Les émissions en kirundi et en français des radios Isanganiro et Radio publique africaine (RPA) peuvent également être suivies sur Internet, surtout par des Burundais résidant à l’étranger. Une autre caractéristique des médias burundais est de servir de relais à la rediffusion de chaînes étrangères ou internationales, en l’occurrence France 24 et TV5MONDE, pour ce qui est de la Radiotélévision nationale et de Télé Renaissance.

⁶ La raison de ce choix est que la station émet à une faible distance et que par conséquent elle ne s’adresse qu’à un public réduit. Son auditeur urbain est censé comprendre plus le français que l’anglais et le kiswahili. L’animation en français et en kirundi, le choix des meilleurs morceaux de musique confèrent à la radio un statut qualifié de « mondain » plutôt que populaire, alors que sa vocation commerciale la prédestinait à la promotion des langues de l’EAC.

⁴ Dans le cadre du Projet d’Appui à la Reconstruction du Système Éducatif Burundais (PARSEB).

⁵ Loi n°1/19 du 10 septembre 2013 portant sur l’organisation de l’enseignement de base et secondaire.

La langue française a beau occuper la première place après le kirundi, elle souffre pourtant d'une **concurrence de l'anglais et du kiswahili**. L'opérateur « Startimes », qui a actuellement la plus importante part de marché, offre un panorama de chaînes en plusieurs langues dans lequel le français n'occupe pas la première place. La langue française a vu aussi le nombre de ses émissions décroître progressivement surtout sur les chaînes publiques, tandis que chez les opérateurs privés, elle est restée aussi importante qu'avant l'adhésion du pays à l'EAC.

Un autre facteur déterminant sur le plan sociolinguistique est l'écoute des émissions en kiswahili et en anglais des pays limitrophes par les populations frontalières. Ces dernières font depuis longtemps du commerce avec les populations congolaise et tanzanienne en kiswahili, une langue popularisée par la musique congolaise.

Le français dans la justice et l'administration

La législation burundaise a donc été rédigée en français par des experts étrangers, mais le droit a continué à être dit par des juges burundais dont la plupart n'avaient pas appris le français. Pour régler cette difficulté, la législation burundaise a dû, de manière progressive, être traduite en kirundi au point que maintenant tous les textes de lois parus à partir du 18 mars 2005 sont rédigés dans les deux langues officielles pour se conformer à une obligation constitutionnelle (art. 5 alinéa 2) voulant que tous les textes législatifs aient leur

version originale en kirundi. D'ailleurs, d'après le règlement d'ordre intérieur des juridictions, **le français et le kirundi sont les deux langues d'usage**.

Dans les juridictions de base, le kirundi est prépondérant comme langue d'usage en raison des affaires qui y sont traitées et de la qualité des plaideurs⁷. Toutefois, la survivance du français est une preuve que la législation burundaise en kirundi est le fruit d'une traduction. Par exemple, bien que les convocations soient rédigées en kirundi, les autres mandats et pièces de justice restent le plus souvent en français. Tout Burundais connaît la signification du mot « convocation » même si les intellectuels essaient de le traduire en « umutahe », mot qui réfère plus à l'« assignation » qu'à la « convocation ». En se familiarisant avec ce vocabulaire juridique en français, les paysans ont même créé un langage hybride. Par exemple, le « mandat d'amener » est appelé « mandat d'amer » et les interlocuteurs se comprennent sans difficulté.

Dans les juridictions supérieures ordinaires ou spécialisées, les deux langues se mélangent avec une prédominance du français en raison du niveau de formation plus élevé des avocats, des magistrats et des justiciables.

Il en est de même de l'usage des langues dans l'administration publique burundaise. Le kirundi est utilisé dans l'administration territoriale (collinaire, communale et provinciale), tandis que le français, qui demeure la langue de travail du Conseil des ministres, est omniprésent dans la correspondance des chefs de services⁸.

Quel avenir pour le français ?

La langue française demeure une langue élitiste utilisée à l'école, dans les instances

Un peu d'histoire

Avant l'époque précoloniale et sous la domination allemande, les Burundais réglaient leurs différends en kirundi selon le droit coutumier. C'est avec la colonisation belge que la justice burundaise va revêtir progressivement sa toge moderne. En effet, un certain nombre d'arrêtés royaux instaurent une cohabitation entre le droit coutumier et le système judiciaire appliquant le droit écrit, inspiré du droit belge, lui-même largement issu du Code Napoléon de mars 1804. C'est ainsi que la plupart des textes de lois de cette époque sont rédigés en français.

⁷ Ces juridictions tranchent des litiges qui opposent généralement des paysans et s'occupent de petites infractions. Les juges s'expriment plus facilement en kirundi qu'en français et ceux qui les assistent sont uniquement kirundophones, tout comme les témoins et les justiciables, pour la plupart analphabètes.

⁸ Le directeur d'une école primaire ou le juge d'un tribunal de résidence rédigent en français les rapports adressés à leur supérieur hiérarchique.



À Bujumbura, Burundi.

supérieures de l'administration et de la justice et la langue de rédaction de la majorité des textes soumis au Parlement et au Sénat burundais.

En revanche, une analyse des langues utilisées sur les affiches publicitaires montre que les anciennes publicités des services de l'État et des ONG restent en français, alors que les nouveaux services et les entreprises privées produisent de plus en plus leur publicité en anglais. C'est le cas des salons

de coiffure (ex. : « *Yes we can* »), des studios de photo, des stations-service, des banques et des boutiques d'électronique.

Le swahili est quasi absent. Plus généralement, la tendance qui domine dans le commerce est de plus en plus anglicisante, parce que **les Burundais n'ont jamais considéré le français comme une langue des affaires** et la Chine ou les Émirats arabes unis semblent être plus attrayants que la France ou la Belgique. //

▶ La langue française au Cameroun⁹

Origine des langues officielles au Cameroun

L'histoire du peuplement de l'actuel Cameroun explique la présence des différentes langues africaines, mais aussi, à partir de la fin du xv^e siècle, celle des langues européennes. Après les Portugais, auxquels le pays doit finalement son nom¹⁰, viendront les Hollandais, les Anglais, puis les négociants allemands qui créèrent des établissements commerciaux à partir de 1868. De leurs contacts naîtra le *pidgin English* structuré sur la base syntaxique de l'anglais, langue véhiculaire qui connaîtra même des débuts de standardisation avec l'arrivée des missionnaires de la *Baptist Missionary Society* de Londres.

Si la colonisation allemande n'a pas laissé de traces linguistiques, le mandat donné par la SDN à la France et à l'Angleterre en 1922 explique la présence de l'anglais

et du français sur ce territoire. Côté français, plusieurs décrets viennent mettre en application l'arrêté du gouverneur général de l'Afrique équatoriale française, Jean-Victor Augagneur, signé le 28 décembre 1920 qui proclame qu'« Aucune école ne sera autorisée si l'enseignement n'y est donné en français. »

Après l'indépendance de l'ancien Cameroun français (proclamée le 1^{er} janvier 1960) et l'adoption du français comme langue officielle, la partie du Cameroun britannique se prononce pour son rattachement à la République

du Cameroun (1^{er} octobre 1961) pour donner naissance à la République unie du Cameroun le 20 mai 1972. Le nouvel État adopte *de facto* l'anglais et le français comme les deux langues officielles.

La situation sociolinguistique actuelle

Elle est une résultante de la dynamique développée avant et pendant la période coloniale et fait apparaître trois catégories :

- les **langues d'origine locale** : au nombre de 239¹¹. Depuis le projet ALAC (Atlas Linguistique d'Afrique Centrale), elles ont été articulées en trois familles : les langues chamito-sémitiques (afro-asiatiques), les langues niger-kordofan et les langues nilo-sahariennes.

- les **langues d'origine étrangère** : les plus courantes sont les langues officielles (anglais et français) auxquelles il faut ajouter des langues apprises dans des institutions d'enseignement pour des besoins de mobilité internationale (allemand, italien, espagnol) ou d'échanges commerciaux (chinois).

- des **langues nées des contacts entre les langues** : pidgin, francanglais, franfulfulde, entre autres.

À la différence de plusieurs pays africains, le Cameroun ne présente pas de langue d'origine locale véhiculaire. Hormis le fulfulde qui couvre les trois régions septentrionales du pays, aucune langue d'origine camerounaise ne s'impose dans les régions du Sud¹². Les

« La République du Cameroun adopte l'anglais et le français comme langues officielles d'égale valeur. Elle garantit la promotion du bilinguisme sur toute l'étendue du territoire. Elle œuvre pour la protection et la promotion des langues nationales. » Loi n°96/06 du 18 janvier 1996, article I, alinéa 3, portant révision de la Constitution du 2 juin 1972.

⁹ D'après une étude dirigée par Valentin Feussi (Université de Douala), avec la collaboration de Venant Eloundou Eloundou (Université de Yaoundé 1), Ferdinand Njoh Kome (Université de Douala) et Jean-Benoît Tsofack (Université de Dschang).

¹⁰ En 1471, arrivé sur les côtes de l'actuelle Douala un commerçant portugais, Fernando Pôo baptise l'estuaire du Wouri (fleuve qui traverse la ville et qui se jette dans l'océan Atlantique) le Rio dos Camarões (« rivière des crevettes ») qui, par déformation, donnera naissance au mot Cameroun.

¹¹ Ce nombre est discuté et oscille selon les auteurs entre 149 et 280.

¹² Le duala et l'ewondo qui auraient pu s'imposer à Douala et Yaoundé deviennent progressivement des langues communautaires (Tabi-Manga, 2000). À noter que le pidgin conserve une fonction véhiculaire dans les régions anglophones (les discours électoraux observés lors de la campagne pour les dernières élections présidentielles sont des illustrations éloquentes de ces usages).

résultats des enquêtes menées¹³ révèlent que les usages linguistiques y sont très complexes et variés en fonction des situations de communication.

Tous les enquêtés paraissent conscients de l'hétérogénéité sociolinguistique caractéristique du Cameroun et aucun ne reconnaît un fonctionnement monolingue, chacun construisant des rapports avec plusieurs langues (du groupe ethnique, du voisin, des institutions, etc.). On peut donc comprendre que certains contextes communicationnels présentent des usages langagiers au fonctionnement diglossique (hiérarchisant deux langues), le français occupant le pôle élevé de la hiérarchie.

Les usages en contexte éducatif : quelles perspectives ?

Le français et l'anglais sont les seules langues qui structurent le système éducatif

13 Pour ce rapport, l'équipe de travail a utilisé des techniques adaptées à une approche souple des phénomènes socio-langagiers. Il s'agit entre autres : de questionnaires soumis à des acteurs des administrations publiques et privées, des écoles et universités, sur les marchés, dans les églises, les médias, etc. Bref, de contextes formels et informels ; d'entretiens qui ont permis de comprendre les discours sur les langues d'acteurs urbains en lien avec des usages observables ; du corpus non sollicité (discours des émissions radiophoniques, affichage, textes officiels, grilles de programmes, fiches statistiques déjà produites, articles scientifiques, etc.).

du Cameroun à tous les niveaux (maternel, primaire, post-primaire, normal, secondaire général et secondaire technique), et cela dans les deux sous-systèmes (francophone et anglophone). Les chiffres officiels font état d'une progression régulière des effectifs des élèves scolarisés en français, quelle que soit la région considérée. Cela traduit non seulement un rythme soutenu de la natalité des régions francophones, mais aussi le **rôle central joué par le français**, y compris dans l'esprit des parents et des élèves, **comme une des langues importantes de promotion sociale**.

Pour garantir cette **vitalité du français dans les pratiques éducatives**, l'État a pris des mesures qui visent à augmenter le taux de réussite des élèves et un meilleur apprentissage du français, comme la refonte, en 1994, des programmes d'enseignement du français.

Le système éducatif camerounais souffre d'un manque de ressources matérielles et les dispositifs pédagogiques sont difficiles à adapter aux pratiques linguistiques. Ainsi, l'organisation des établissements bilingues est fondée sur un principe de séparation des sections francophones et anglophones, sans qu'aucun pont ne soit établi entre les deux sous-systèmes alors que certains pensent que des connaissances pourraient être transmises aux anglophones en français et aux francophones en anglais. De même, l'école fait plutôt obstacle à la diffusion des variétés linguistiques spontanément en usage chez les jeunes.

Pour une meilleure articulation du système francophone et du système anglophone

Les auteurs des études cités ici¹ préconisent une certaine souplesse qui permettrait d'articuler les usages diglossiques, en construisant des pratiques didactiques adaptées à la complexité des usages décrits plus haut. Ce travail permettrait de banaliser le sentiment d'insécurité linguistique en lien avec le français développé par certains acteurs de la salle de classe. En effet, pour certains élèves-professeurs interrogés, une des difficultés à affronter dans leurs futures pratiques sera probablement d'amener des élèves « bloqués » par la peur de se tromper (« ils vont croire que les autres vont se moquer d'eux parce que leur français est mauvais ») à prendre la parole en classe. Une relativisation de ces considérations normatives ferait alors du français en contexte d'enseignement/apprentissage un médium d'enseignement tout à fait ordinaire et favorisant les échanges sans aucune gêne.

Il s'agirait d'enseigner/apprendre le français selon des perspectives plurilingues et interculturelles, en adoptant une démarche contextualisée. Que ce soit au niveau de la maternelle, du primaire, du secondaire ou de l'université, il s'agirait d'enseigner les pratiques sociolinguistiques à l'école, en adaptant les ressources aux différents contextes didactiques eux-mêmes construits sur la base des besoins des apprenants. Le dynamisme du système éducatif viendrait également d'une meilleure articulation entre les différentes langues.

¹ Valentin Feussi (Université de Douala), avec la collaboration de Venant Eloundou Eloundou (Université de Yaoundé 1), Ferdinand Njoh Kome (Université de Douala) et Jean-Benoit Tsofack (Université de Dschang)



Le français dans les milieux universitaires

Sur 255 énoncés de cours relevés dans six universités d'État du Cameroun, 38,82 % sont rédigés uniquement en français, 31,37 % en anglais, 24,70 % en des formes alternées de l'anglais et du français, et 2,74 % en allemand, espagnol et latin. Au regard de ces statistiques, on peut conclure que le français est en concurrence avec l'anglais, ce qui est assez logique car il s'agit des deux langues officielles en usage dans des contextes institutionnels. Il faut cependant noter qu'en fonction de la zone de localisation de l'institution, le français ou l'anglais peut être l'unique langue de l'affichage. En zone francophone (Université de Dschang, Université de Ngaoundéré, Université de Yaoundé I, Université de Yaoundé II et Université de Douala), on relève seulement deux énoncés rédigés entièrement en anglais. En revanche, à l'Université de Buea (université de régime anglo-saxon située en zone anglophone), 76 occurrences d'énoncés entièrement en anglais ont été identifiées. En fait, la suprématie

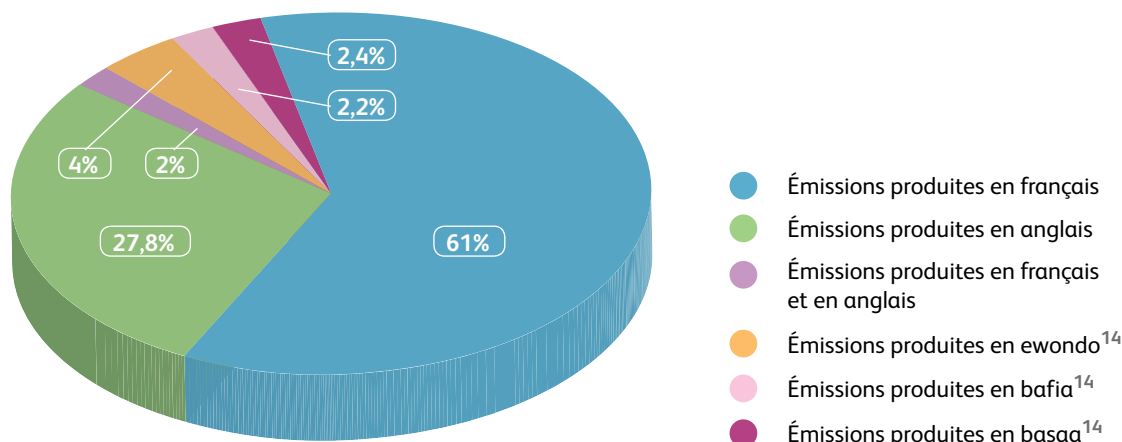
du français sur l'anglais dépendrait du contexte discursif, ce qui équivaut à des préférences territorialisées des usages.

Dans les productions scientifiques des universités des zones francophones, le français garde sa place de langue privilégiée mais l'anglais a un poids considérable, notamment en raison du rôle que joue cette langue dans les publications, la carrière académique des enseignants étant tributaire du nombre d'articles publiés.

Le français dans les médias

Ces pratiques diversifiées des langues au Cameroun s'observent également dans les usages médiatiques. Par exemple, les grilles de programme de quatre chaînes de radio installées à Yaoundé, mais qui émettent à l'échelle nationale et régionale, révèlent que, pour 53 émissions, la répartition des langues en usage est la suivante :

Radio : répartition des langues en usage



Le français est donc largement privilégié par ces quatre radios. À Douala, en revanche, même si les chaînes de télévision privées (*Canal2*, *LMTV*, *Equinoxe*) diffusent majoritairement leurs émissions en français, elles accordent une tranche d'antenne (de deux heures en moyenne par jour) à des émissions¹⁵ en pidgin. DBS (une des chaînes les plus récentes à Douala) ajoute à cela, depuis les trois dernières années, des tranches d'antenne en fulfulde¹⁶. L'usage de formes non standard du français – ou bien d'autres langues – relèvent de choix conscients des rédacteurs (voir des émissions comme « Peper soup » sur *Equinoxe radio* ou « Bagatelle » sur *FM 105*, entre autres, qui font appel à des usages mélangés de différentes langues présentes à Douala).

D'une manière générale, à l'oral, le français laisse un peu de terrain aux autres langues : anglais, pidgin, francanglais et langues locales

réparties en fonction du type d'émission et surtout du public cibles. Ce fonctionnement diglossique rappelle surtout des usages qui respectent les prescriptions officielles.

La presse écrite utilise un français de plus en plus proche de la norme, tendance observable même avec le journal *100 % Jeunes* pourtant moteur de l'émergence du francanglais sous ses formes écrites entre les années 2000 et 2007. **Sur le plan médiatique, le français surplombe le paysage linguistique du Cameroun.**

Le français dans la sphère privée

Dans les interactions familiales, sur les 208 personnes interrogées, 12 % déclarent utiliser exclusivement le français, 2 % pratiquent uniquement l'anglais, 18 % l'anglais et le français, 55 % usent des langues locales, 12 % du francanglais et 8 % du pidgin. Globalement, elles justifient ces choix linguistiques en faisant valoir les contraintes environnementales et les contextes de communication (rapport entre les interlocuteurs, efficacité de la communication ou compétence). Par ailleurs, lorsqu'elles évaluent leurs pratiques langagières en français, 20 % les trouvent médiocres, 44 % moyennes, 24 % correctes et 10 % mauvaises¹⁷.

¹⁴ L'ewondo, le bafia et le basaa sont des langues locales des régions du Centre et du Littoral.

¹⁵ Il s'agit d'émissions à tonalité satirique dont le but est surtout de construire une proximité avec les téléspectateurs, non seulement grâce à la langue pratiquée, mais également à l'aide des thématiques mises en scène.

¹⁶ Ces usages sont cependant à interpréter qualitativement. À Radio Douala (station officielle), sept langues locales (duala, bakaka, bankon, basaa, yabassi, bakoko et ewodi) sont présentes au quotidien dans la « Tranche des programmes en langues nationales », à raison de deux heures hebdomadaires par langue, dont vingt-cinq ou trente minutes de temps d'antenne quotidien (toutes les langues ne paraissent pas tous les jours sur la grille des programmes), soit un total de 1h20 chaque semaine, sur 133 heures d'émission. Les horaires de diffusion de ces émissions correspondent, selon les enquêtes, aux périodes pendant lesquelles le Doualais n'est pas disponible pour écouter la radio (se rend ou rentre du travail). Les auditeurs de ces émissions ne se recrutent pas particulièrement en ville et ont un certain âge.

¹⁷ La référence (avouée ou non) pour ces évaluations est la norme écrite du français.

Le secteur **religieux** est des plus complexes sur le plan linguistique. En tenant compte du nombre de célébrations dominicales et des langues principales utilisées (car servant à la lecture des textes bibliques, des communiqués et des homélies) dans certaines paroisses de Yaoundé par exemple, pour l'essentiel, les activités se déroulent en français (83 %), le reste revenant aux langues locales. Seule la paroisse Basilique Marie-Reine-des Apôtres de Mvolé programme des cultes en anglais (50 %) et en français (50 %) sans recourir explicitement aux langues d'origine locale¹⁸. D'une manière générale, les langues d'origine sont utilisées particulièrement pour des chants et des prières et les églises manifestent une grande diversification des langues dont l'une des vertus serait d'attirer un plus grand nombre d'adeptes... Elles constituent des lieux de vitalité de la diversité linguistique (qui accueille même parfois le latin !).

Parler français : les raisons d'un choix

Dans les interactions informelles, la préférence du français est souvent motivée par :

- **des jugements de valeur** : « facilité d'usage », « le courant passe plus », « facile à comprendre », « tout le monde se sent à l'aise », « beaucoup de Camerounais sont francophones » ;
- **la fonctionnalité** : « parce qu'il y a plusieurs étrangers », « accessible à tous », « la présence de plusieurs peuples », « nous sommes mélangés au marché », « parce que tout le monde *s'efforce* en français », « c'est le marché mixte¹⁹ », « parce qu'il y a des Camerounais, des Nigériens, des Maliens... » ;
- **le statut** : « c'est la langue première », « parce que nous sommes à Douala » ;
- **la localisation géographique** : les interlocuteurs sont en « zone francophone ».

En revanche, au marché, le parler le plus courant après le français est le pidgin : « parce que beaucoup de gens parlent en pidgin », mais aussi « parce que quand tu parles pidgin au

marché, on se dit que tu connais les *ways*²⁰ qu'on utilise souvent ». Pourtant, pour les échanges commerciaux internationaux, le français conserve l'exclusivité des échanges oraux (77 %) alors que l'usage alterné du français et de l'anglais se situe à 19 %. La fréquence des langues locales, du francanglais et du pidgin camerounais oscille entre 1 % et 2 %.

Le francanglais occupe également un espace important dans les échanges entre jeunes. Selon notre enquête, **30 % des élèves avouent parler couramment le francanglais à l'école**. C'est dire qu'après les langues officielles, le francanglais correspond au mode d'expression priorisé par les élèves dans les échanges avec des pairs, mais permet également à des commerçants, par exemple, de construire des interactions orales pour vendre. Cette pratique permet de se présenter comme un jeune²¹, mais elle rappelle aussi l'importance des « modes » dans les choix opérés.

Les relations du français avec les langues maternelles

70 % des locuteurs francophones déclarent parler leurs « langues maternelles », lesquelles recouvrent selon eux trois fonctions :

- **cryptique** : « pour nous entendre et cacher certaines choses » ;
- **identitaire** : « c'est notre langue », « c'est notre langue de naissance », « parce que nous sommes Basa'a », « c'est la langue maternelle », « c'est notre langue à nous » ;
- **communicative** : « pour mieux nous entendre ».

Parfois, et assez souvent dans les contextes urbains, le français prend le pas sur la langue maternelle. Selon les enquêtés rencontrés, cette survenance du français s'explique par :

²⁰ Way : terme qui signifie « stratégies commerciales », ce qui suppose la capacité à tromper le client. Connaître ces *ways* empêche donc qu'on soit « pigeonné ».

²¹ Le francanglais est très souvent considéré comme un sociolecte générationnel, alors qu'il devient progressivement une langue d'envergure nationale. Dans les usages, il est pratiqué par tous bien que dévalorisé sur le plan éducatif. Dans la communication diasporique électronique, le francanglais est présenté comme la langue porteuse d'une identité nationale camerounaise.

¹⁸ Ce sont le duala, le yemba, le tupuri, le mundang, le shupamem, le ghomala.

¹⁹ La mixité porte ici sur les origines ethniques plurielles des acteurs urbains.

- un **problème de compétence linguistique** : « on ne maîtrise pas bien », « lorsque je suis bloqué », « je ne connais pas tous les mots », « je ne sais pas m'exprimer dans la langue maternelle », « je ne comprends pas tout ce qu'elle dit en langue maternelle ».

- la **véhicularisation / vernacularisation** du français : « on ne peut pas s'en passer », « tout le monde parle français », « il est inévitable », « parce que nous sommes déjà habitués au français », « c'est comme une habitude », « parce que nous sommes une famille mélangée du bafia et de l'ewondo ».

- une **visée pragmatique** : « nos enfants s'en sortent mieux en français et non en duala », « c'est avec ça qu'on se comprend mieux », « il y a les étrangers et les enfants qui ne maîtrisent pas trop les langues maternelles ».

Ces déclarations doivent être considérées avec du recul. En effet, malgré les pratiques relatées ci-dessus, 51 % des enquêtés déclarent parler français et anglais (même si la frontière entre anglais et pidgin est parfois poreuse), voulant ainsi rester dans une logique officielle valorisée, ce qui permet dès lors de se construire une image positive.

On remarque parfois aussi un paradoxe apparent entre affirmation identitaire et pratiques observables. Il n'est pas rare que certains Camerounais pratiquent la langue française considérée comme langue maternelle en famille parce que « c'est la langue des parents », « nous avons grandi dans le français », « mes enfants ont fait tous l'école francophone ». Ainsi, dans la ville de Douala, 19,5 % des enquêtés parlent uniquement le français en famille. Les jeunes scolarisés issus de ces familles trouvent cela normal : « tout le monde parle français », « ça passe partout ». C'est donc une pratique qui est devenue inévitable et qui gagne en espace du fait de l'influence de l'école.

Un avenir plurilingue

Selon les enquêtes, il n'existe aucun fonctionnement monolingue et les pratiques sont, dans l'ensemble, plurielles (à l'oral

notamment), même si dans certains contextes communicationnels (affichage public en milieu universitaire, usages médiatiques notamment), on constate des fonctionnements diglossiques avec le français (et dans certains cas l'anglais en fonction des zones) occupant le pôle le plus élevé de la hiérarchie. Cette prédominance du français est très souvent rattachée à sa valeur d'usage (son statut et sa fonctionnalité) dans les discours épilinguistiques²², comme c'est le cas avec le francanglais dans les milieux scolaires et étudiants. Mais on ne devrait pas perdre de vue le fait que les langues d'origine camerounaise occupent une place importante sur l'échiquier des échanges, elles qui assument (comme le francanglais présenté comme un sociolecte urbain) deux fonctions principales dans les usages : la fonction cryptique et la fonction identitaire.

Le français et l'anglais sont les seules langues qui structurent le système éducatif camerounais à tous les niveaux, et cela dans les deux sous-systèmes (francophone et anglophone). Pour ce qui concerne le français (considéré comme langue d'accès aux ressources symboliques du pouvoir) dans les pratiques éducatives, l'État camerounais a pris un certain nombre de mesures ces dernières années, notamment la multiplication des lycées (enseignement général et enseignement technique) dans tous les arrondissements du pays nourris à la source des Écoles normales supérieures de l'Université de Yaoundé I et des récentes universités de Maroua et Bamenda-Bambili pour garantir la formation des formateurs, avec à chaque fois des départements de français (qui « produisent » massivement des professeurs de français), mais aussi, et plus récemment, un département nouveau chargé des langues et cultures camerounaises qui pourrait offrir des enseignements permettant une meilleure mise en lien de ressources interculturelles utiles pour l'enseignement du français. //

²² Qui correspondent à des jugements de valeur sur la langue influant sur son usage.

► La langue française en République du Congo²³

Avec une superficie de 342 000 km² et une population estimée en 2012 à 4,3 millions d'habitants, le Congo se présente comme un petit pays en Afrique centrale comparativement à la République démocratique du Congo ou à l'Angola, et il est également peu peuplé (avec une densité de 12,8 habitants au km²)²⁴. On y constate pourtant un multilinguisme dynamique qu'il faut considérer pour étudier la situation actuelle de la langue française.

Repères historiques

Par son édification en capitale de l'Afrique équatoriale française (AEF), Brazzaville va connaître une influence française à l'origine de cette tradition francophone qui finira par se répandre dans tout le pays.

La nature même de la colonisation explique l'implantation de la langue française au Congo et, jusqu'en 1960, la politique linguistique se résume dans ces propos notés par Ambroise Queffélec : « En Afrique centrale, dès le tout début de la colonisation, le principe d'exclusivité du français est affirmé dans le décret du 9 avril 1883 qui prescrit que « l'enseignement sera donné exclusivement en français » »²⁵. Les langues congolaises n'étaient tolérées que dans l'enseignement religieux (du catéchisme particulièrement). « [...] Pour les pays de l'AEF, le français est seul en usage dans les écoles. Il est interdit aux maîtres de se servir avec leurs élèves des idiomes du pays. »

Après la Seconde Guerre mondiale, la France accorde quelques droits aux autochtones par la Constitution de 1946 et l'enseignement du français se développe progressivement pour concerner, dès 1953,

environ 55 % des enfants en âge d'aller à l'école²⁶.

À partir de l'Indépendance, le contexte politique et sociologique est marqué par des oppositions communautaires qui placent les usages des langues au centre de plusieurs enjeux. Le choix d'une langue nationale²⁷ devient impossible entre le Sud kitubaphone et le Nord lingalaphone, l'absence de statut pour les langues locales²⁸ empêche leur prise en compte dans le système éducatif.

Par ailleurs, l'essor des centres urbains, les mariages des personnes d'ethnies différentes concourent à créer un environnement linguistique favorable au français.

L'environnement linguistique congolais

La géographie des langues au Congo a fait l'objet d'une enquête intéressante au milieu des années 1980. L'*Atlas linguistique de l'Afrique centrale (ALC) – Situation linguistique en Afrique centrale. Inventaire préliminaire*. Le Congo (1987) recensait **72 langues ethniques et deux langues véhiculaires**, le kituba (ou munukutuba) et le lingala. À ces langues, il faut associer le français introduit dès le début de la colonisation française. Entre toutes ces langues, d'importantes disparités existent. On peut opposer le français langue écrite aux langues congolaises non écrites, le français langue officielle aux langues nationales véhiculaires (kituba et lingala), le français langue de l'école aux langues des quartiers ou des familles, le kituba, langue du Sud au lingala, langue du Nord.

²⁶ Ambroise Queffélec indique en effet que le taux de scolarisation est de 55 % pour le Moyen Congo. Cf. art. cit., p. 844.

²⁷ Au début de la décennie 1980, le Parti congolais du travail, parti unique et marxiste au pouvoir, n'avait pas pu choisir ou imposer une langue pour favoriser l'unité nationale. Cet aspect est évoqué dans Omer Massoumou et Ambroise Jean-Marc Queffélec, « Le français en République du Congo sous l'ère pluripartiste (1991-2006) », Paris, Éditions des archives contemporaines, AUF, 2007, pp. 18-21.

²⁸ Les différentes constitutions congolaises ne disent rien des langues ethniques.

²³ D'après une étude d'Omer Massoumou (Université Marien Ngouabi).

²⁴ Ces données sont tirées du site http://www.statistiques-mondiales.com/congo_brazzaville. Page consultée le 12 avril 2012.

²⁵ Ambroise Queffélec, « Le français en Afrique noire », Gérard Antoine et Robert Martin, *Histoire de la langue française 1914-1945*, Paris, CNRS-Éditions, 1995, p. 836.

Typologie

Chez plusieurs auteurs¹, la description du français du Congo est menée à partir d'une typologie observant trois variétés de langue corrélées aux niveaux d'instruction des locuteurs : le *basilecte* utilisé par le non-lettré, le *mésoglecte* auquel a recours le peu-lettré et l'*acrolecte*, apanage du lettré. Toutefois, dans les usages, une instabilité est relevée. Les phénomènes d'alternance codique, d'interférences linguistiques... ne manquent pas de marquer les usages linguistiques. Un locuteur passe d'une variété à une autre en fonction, soit d'une dynamique expressive épousant le contexte sociolinguistique de communication², soit en raison d'une insécurité linguistique. Par ailleurs, l'élan de vernacularisation du français³ correspond à une dynamique d'appropriation-adaptation où le lexique et la syntaxe présentent des particularités bien congolaises.

1 A. Queffélec (1995), A. Queffélec et A. Niangouna (1990), O. Massoumou et A. Queffélec (2007).

2 Edouard Ngamountsika, 2009 et 2011.

3 Relevé par Josué Ndamba (2000) et Gervy Darel Ngoma Malanda (2011).

En fonction de ces déterminations, et compte tenu des usages privilégiés du français dans les institutions, le système éducatif et les moyens de communication de masse, une diglossie en faveur du français apparaît. C'est ainsi que, selon une grille établie dans les années 1980 par le professeur Robert Chaudenson, dite grille LAFDEF (du nom du programme de recherche « Langues africaines, français et développement en Afrique »), la note attribuée au français (96/100) est très élevée pour son utilisation dans tous ces secteurs (Chaudenson les a regroupés sous le terme de *status*). Les autres usages concernant les communications sociales quotidiennes²⁹ (que Chaudenson appellera le *corpus*) étaient moindres (41/100) en raison même du poids des langues locales.

D'après une étude de 2006³⁰, le français était la première langue à l'écrit alors qu'à l'oral le classement plaçait le kituba (25,20 %) et le lingala (22,99 %) en tête.

En 2012, la valeur du *corpus* peut être revue à la hausse en raison de l'augmentation perceptible

de son acquisition comme langue première et de l'apprentissage scolaire. La production langagière tend aussi à augmenter en relation avec le phénomène d'urbanisation accrue de cette dernière décennie.

La présence du français : de l'école vers la vie quotidienne

Si l'école est le lieu d'apprentissage du français, l'observation des usages des langues permet de rendre compte d'une réalité bien plus large de sa pratique. Une enquête menée en avril-mai 2012 à Brazzaville et dans ses environs a permis d'obtenir quelques chiffres qui indiquent des tendances intéressantes sur la situation actuelle du français.

Sur 300 questionnaires, 291 réponses ont été reçues relatives au niveau d'apprentissage du et en français. La population interrogée est principalement composée de personnes ayant suivi une scolarité au-delà du collège. En effet, le tableau suivant permet de réaliser la place importante des répondants de niveau supérieur et secondaire (lycée) dans la liste des enquêtés, ce qui reflète la réalité du profil des francophones.

Niveau d'études	Effectifs	Pourcentage
Primaire	11	3,8 %
Collège	33	11,3 %
Lycée	71	24,4 %
Supérieur	176	60,5 %
TOTAL	291	100 %

29 Cf. Omer Massoumou, « Congo » (Application de la grille LAFDEF), Robert Chaudenson et Dorothee Rakotomalala (éds.), *Situations linguistiques de la Francophonie, état des lieux*, Ouagadougou, AUF, Journées de formation du réseau ODFLN, 2004, pp. 91-95.

30 Omer Massoumou (2006 : 254).

À 95,7 %, la population enquêtée affirme avoir suivi ou suivre encore des études en langue française. Avec un pourcentage de 2,3 %, l'anglais apparaît en deuxième position des langues citées. Enseigné au collège et au lycée comme langue vivante étrangère, l'anglais manque d'emprise réelle dans la société congolaise. Nous constatons en effet que le français reste la langue de l'écrit pour 81,6 % des enquêtés contre 12,1 % pour l'anglais. Les faibles pourcentages des langues comme l'espagnol, le chinois, certaines langues ethniques... définissent une réalité linguistique dominée par le français.

À l'oral, les pratiques sont plus diversifiées mais le français vient en première position : français 48,3 % ; lingala 17 % ; kituba 15,1 % ; anglais 5,9 % ; lari 5,4 %.

Cette réalité permet de relever que la pratique orale d'une langue dépend de sa présence et de son enseignement dans le système éducatif. Il s'agit ici d'une véritable **diglossie en faveur de la langue française**. Une diglossie qui se confirme dans les pratiques linguistiques des familles : français 36,3 % ; kituba 20,3 % ; lingala 16,2 % ; lari 8 %.

La pratique de la langue française bénéficie d'une meilleure audience dans les familles en raison de l'indice de modernité qui lui est associé et surtout du meilleur devenir socioprofessionnel dont bénéficient ses locuteurs. On voit même que les familles où les membres ont de réelles compétences en français vont tendre à la pratique quasi exclusive de cette langue. On comprend ainsi pourquoi les considérations épilinguistiques³¹ des enquêtés expriment majoritairement une préférence pour le français (50,5 %).

Quels usages ?

Une autre enquête par questionnaire³² conduite à Brazzaville dans les secteurs des médias, de l'administration et de la vie publique a permis de recueillir différentes pratiques du français.

Le français reste l'unique langue de l'écrit au Congo.

Ainsi, la **littérature** congolaise se lit en français et les textes bilingues comme ceux de Victor Nimy³³ ou de Guy Menga³⁴ restent marginaux. De même, la langue utilisée par la presse écrite, même si des mots issus des langues congolaises peuvent être utilisés à titre d'emprunts et modifier significativement les données. Il n'y a guère que les enseignes et les panneaux publicitaires qui laissent une place à l'anglais, au lingala, au kituba, au lari et même au chinois³⁵...

Le français domine les **médias** : à la radio et à la télévision congolaises, les rapports montrent que le français vient en premier dans les usages linguistiques (62,9 %), suivi du lingala (34 %) et du kituba (15 %).

Dans l'**administration**, le français reste également la première langue d'usage (70 %) entre les agents d'un service, suivi du lingala (17 %) et du kituba (11 %). Les langues ethniques comme le lari, le téké ou le mbochi apparaissent avec de faibles pourcentages, variant entre 1 % et 2 %. On constate aussi qu'au début d'une conversation les agents passent du français au lingala ou au kituba, ou encore à une autre langue locale, avant de revenir au français. De la même manière, ceux qui parlent en langues nationales au départ reviennent régulièrement ou définitivement au français. Avec les visiteurs, les agents communiquent en français à hauteur de 90 %. Le lingala est cité à hauteur de 6 % et le kituba à 4 %, mais le passage à ces langues est très fréquent.

Dans la **justice**, le français vient en première position aussi bien dans la pratique des magistrats (96 %) que chez les accusés (75 %). Les langues ethniques nationales et étrangères sont néanmoins citées avec un recours aux interprètes.

Dans la **vie sociale** (marché, hôpital, rue, commerce...), le français est privilégié comme langue de communication mais avec des

31 Cf. note 35 supra.

32 244 réponses reçues sur 300 questionnaires administrés.

33 Victor Nimy, *Kalla la noyée. Kalla wa fwila mu mamba*. Conte beembé du Congo, Paris, l'Harmattan, 2002. Le texte est en beembé et en français.

34 Guy Menga, *Cri bilingue*, Corbeil-Essonnes/Pointe-Noire, Editions ICES, 2005, 81 p. Le texte associe kikongo-laadi et français.

35 Cf. Omer Massoumou (2011).

valeurs moindres. 55 % des usagers utilisent le français. Le lingala intervient à hauteur de 23 % et le kituba pour 10 %, mais surtout, les changements linguistiques sont assez nombreux puisque 61 % des communications enregistrent des alternances codiques.

L'avenir du français au Congo

Si les usages linguistiques au Congo bénéficient surtout à trois langues

(français, lingala et kituba), le français est globalement en tête et **son avenir est prometteur** puisque les particularismes et la norme endogènes indiquent un enracinement solide dans le territoire national. Le français, s'il n'est pas toujours considéré comme une langue congolaise par plusieurs locuteurs, reste néanmoins une langue d'ouverture au monde, mais aussi une langue d'affirmation de l'identité congolaise et francophone comme le manifestent les écrivains. //

► La langue française au Gabon³⁶

Si on se réfère aux populations d'origine, sans tenir compte donc des dynamiques urbaines contemporaines, la niche écologique de l'actuel Gabon est composée de deux types de langues : les langues parlées par les Pygmées et les langues de la branche occidentale du bantou. La situation sociolinguistique du Gabon est donc le fruit de la rencontre entre des populations aux intérêts divergents compliquée par l'arrivée de langues européennes et qui se traduit par un questionnement social sur l'identité gabonaise. Le débat sur l'origine du nom donné au pays porte en creux les enjeux de cette construction : « identitaire », si l'on admet qu'il ne s'agit que de la lusophonisation (?) / francisation (?) de l'appellation mpongwè d'un bras de l'estuaire du Gabon (*Ngaba*) ou « européo-centrée », si l'on s'aligne sur la littérature consacrée de *Gabao* (caban en portugais), pour figurer l'estuaire dans la région de pénétration des Portugais.

Quoi qu'il en soit, lorsque, le 17 août 1960, le Gabon accède à la souveraineté internationale, c'est en français que s'effectue la passation des pouvoirs entre la France et la jeune République.

État des lieux/état des langues

D'une grande diversité linguistique, le Gabon se présente comme un réceptacle de langues : une cinquantaine de parlers locaux en état de résistance, des langues de migrants, une langue française à forte charge historique et institutionnelle et au capital symbolique impressionnant, des langues internationales en compétition, des langues minoritaires en danger et, dans ce champ ouvert, une politique linguistique par défaut !

Ce contexte institutionnel place **le français comme « langue de crête »**, selon l'expression de Marcel Diki-Kidiri ou langue « hyper-centrale », dans la terminologie de Louis-Jean Calvet. Viennent ensuite :

1. Les langues endophones ou natales, dites « **langues nationales** » parce qu'elles appartiennent à la nation gabonaise et non par opposition à d'éventuelles langues « régionales ».



Selon l'article 2 de la constitution du 23 juillet 1995, « la République gabonaise adopte le français comme langue officielle. En outre, elle œuvre pour la protection et la promotion des langues nationales ».



³⁶ D'après une étude d'Auguste Moussirou-Mouyama et Danielle Patricia Minko mi Nguï (Université Omar Bongo).

2. Les **langues véhiculaires** parmi lesquelles on retrouve le français mésolectal (cf. encadré « Typologie » p. 103), voire basilectal et ses variétés urbaines, mais aussi certaines langues nationales à l'intérieur d'une ville (par exemple, myènè à Port-Gentil ; fang et myènè et dans une moindre mesure gisira ou punu à Lambaréné) ou d'une province (par exemple, fang dans le Woleu-Ntem).

3. Les **langues des migrants**³⁷ d'origine essentiellement africaine qui représentent plus de 23 % de la population totale.

4. Les **parlers jeunes** qui empruntent énormément au français.

5. Les **langues de scolarisation** : le français, langue d'enseignement et matière enseignée, et l'anglais, l'espagnol, l'allemand, l'arabe, l'italien, le mandarin et le portugais, comme langues vivantes étrangères.

Certaines de ces langues gabonaises sont transfrontalières mais la politique d'intégration régionale étant peu lisible et les politiques linguistiques nationales étant peu volontaristes en Afrique centrale, il n'est pas pertinent de les distinguer, sans pour autant mettre sur le même plan des langues démographiquement majoritaires avec des langues en danger à l'intérieur du territoire national.

Pour mémoire, il existe aussi des « langues secrètes rituelles » mais situées hors de la sphère laïque et républicaine et d'un accès limité aux cercles d'initiés, relevant donc du domaine privé.

Enfin, malgré la présence d'une communauté française de près de 10 000 âmes, le français ne peut être considéré comme une langue de migrants en raison des multiples fonctions qu'elle remplit au sein de la société gabonaise. La position dominante de la langue française au Gabon fait souvent oublier les changements linguistiques dans la structure d'échange de la société globale, que ce soit par l'affirmation des parlers jeunes ou des langages urbains qui font revivre des langues locales menacées d'extinction ou à

travers des segments de la vie officielle de la République qui laisse une place à l'expression endophone. Reste que, comme l'analyse Daniel Franck Idiata : « Il n'existe aucune langue véhiculaire à l'échelle nationale ; cette fonction étant aussi assumée par le français [...]. Ainsi, si l'on considère le nombre de locuteurs comme un des critères majeurs pour assurer la vitalité d'une langue, on en arrive immédiatement à la conclusion que la plupart des langues gabonaises sont vouées à l'extinction à très court terme (grimes 1996), excepté peut-être le *fang* (30 % de la population), le *ipunu* (12 % de la population) et le *yinzebi* (9 % de la population), du moins dans un avenir immédiat. Il faut ajouter, sur la base de l'enquête réalisée par Power-Lapointe (1994), que le recul de l'utilisation des langues gabonaises s'explique principalement par le fait que le français occupe toutes les fonctions de prestige et que l'usage des langues gabonaises n'est plus réservé qu'aux activités familiales, religieuses et interpersonnelles dans différentes communautés³⁸. »

De fait, de nombreux facteurs confortent la place privilégiée du français au Gabon : l'absence de langue véhiculaire gabonaise à l'échelle nationale, les faiblesses démographiques³⁹, le taux d'urbanisation élevé (plus de 75 % des Gabonais vivent en ville, dont près de 42 % à Libreville) et la jeunesse de la population. Calvet note que « Libreville est par exemple la seule capitale africaine dans laquelle le français est la langue des marchés, dans laquelle il est également la langue première (ou langue « maternelle ») d'une partie importante de la population : 26,3 % selon une enquête [de 1999]. Et cette situation, conclut-il, fait apparaître un rapport étroit entre l'absence ou la présence de langue véhiculaire endogène et l'expansion populaire du français, en même temps qu'elle nous montre qu'il n'y a pas nécessairement

³⁷ On ne comptabilisera pas le haoussa dans cette catégorie car elle a été déclarée langue nationale au Gabon, par un décret du président de la République.

³⁸ Idiata, D.F. : « Le français et les langues gabonaises, du partenariat au linguicide : une analyse des données des enfants tirées du contexte de la ville de Libreville », in *Revue gabonaise des sciences du langage*, n° 3, pp. 89-90 (2008).

³⁹ Outre la densité faible, les taux de croissance de la population (1,9 %), les taux de natalité brut (27‰, de mortalité brut (9,14‰), de mortalité infantile (51 décès/1000 naissances normales) et le taux de fécondité (3,3 enfants/femme) font du Gabon, un pays de faible dynamisme démographique, malgré une espérance de vie relativement élevée pour un pays africain (61 ans pour les hommes et 63 ans pour les femmes).

de relation directe entre les configurations linguistiques génétique et véhiculaire⁴⁰. »

La patrimonialisation du français en terre gabonaise n'est qu'une des conséquences de cette situation démolinguistique qui est d'autant plus favorable au français que les pouvoirs publics « laissent faire », sans aucune « politique des langues » en présence. De nos jours, en dépit des déclarations d'intention, à l'occasion de multiples États généraux (de l'Éducation et de la Formation en 1983, du Baccalauréat en 1998, de l'Enseignement du et en français en 2003, de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en 2010), et malgré les affirmations inscrites dans la Constitution ou proclamées lors d'assises internationales, **le français demeure la langue d'enseignement dans le système éducatif gabonais**. Aucune place n'y est officiellement aménagée pour la prise en compte des langues partenaires de la francophonie gabonaise. L'expérience d'un CAPES (Certificat d'aptitude professionnelle à l'enseignement secondaire) pour enseigner les langues nationales à l'École normale supérieure (ENS) de Libreville a fait long feu, après deux promotions (2000 et 2001) que l'Institut pédagogique national (IPN) a eu du mal à utiliser. Quant à l'Université, elle n'offre aucune spécialisation en didactique des langues nationales (ni en didactique du français d'ailleurs).

Les actions entreprises par quelques associations de défense des langues gabonaises se veulent être un contrepoids à l'avancée de la langue française. Ainsi, la Fondation Raponda Walker a – de manière informelle – introduit l'enseignement des langues gabonaises dans les lycées et collèges, à travers des cours optionnels et facultatifs dispensés par des enseignants vacataires aux profils très divers, sans que ces enseignements libres ne reçoivent une reconnaissance officielle par leur intégration dans les programmes scolaires ou les examens de fin de cycle. La fonction unificatrice de la langue française et la baisse constante de son niveau d'apprentissage donnent des

raisons aux autorités compétentes pour ne pas ajouter « une difficulté supplémentaire » dans la gestion des langues de scolarisation.

Le français, langue du Gabon

Le contexte géopolitique national et la situation démolinguistique présentés plus haut permettent de comprendre la place exceptionnelle du français. Même si l'on peut relativiser les conclusions des enquêtes du département Média de TNS Sofres qui donnent, en 2010, « plus de 90 % des personnes interrogées » à Libreville qui disent « parler, écrire, lire et comprendre le français⁴¹ », le niveau de francophonie signalée pour le pays est conforme à la réalité d'un État qui perpétue le modèle monolingue dans la formation de sa jeunesse.

Et pourtant, malgré ce taux exceptionnel de francophonie à Libreville, toujours d'après l'enquête TNS Sofres de 2010, 27 % des personnes interrogées considèrent que la connaissance du français n'est pas importante pour « réussir sa vie », contre 62 % qui la considèrent importante. 6 % considèrent qu'elle n'est pas importante « pour obtenir du travail » contre 75 % qui répondent favorablement. Il y a là trace de l'évolution de la société gabonaise, notamment de la dégradation du système éducatif et du décrochage qui se fait entre la langue de scolarisation et la réussite sociale – l'école n'étant plus le principal moteur de l'ascension sociale ou de la mobilité socioprofessionnelle. La montée de l'anglais sur le marché linguistique et sur le marché du travail – avec récemment une présence médiatique de plus en plus forte des milieux économiques d'origine asiatique, américaine ou indienne – redessine, pour l'instant à la marge, les contours des espaces occupés par la langue française au Gabon.

Cette dernière reste néanmoins – et est perçue comme telle – à la fois langue de

⁴⁰ Calvet, L.-J. (2001) : « Les politiques linguistiques en Afrique francophone. État des lieux du point de vue de la politologie linguistique » in R. Chaudenson, L.-J. Calvet, *Les langues dans l'espace francophone : de la coexistence au partenariat* (p. 154).

⁴¹ in *La langue française dans le monde*, 2010. Nathan, p. 55.

l'administration, langue des médias⁴² et langue des études (entreprises au Gabon), langue officielle, langue de travail et langue véhiculaire, mais aussi langue étrangère (pour les ruraux non scolarisés et les migrants venus de pays non francophones) et, enfin, langue maternelle et, dans une certaine mesure, langue nationale en ce qu'elle permet aux nationaux d'exprimer leur appartenance à un destin commun qui transcende les configurations génétiques ou partisans.

Quand le Gabon devient indépendant, 47 % des Gabonais de plus de 14 ans parlent le français alors que 13 % savent lire et écrire en français. En 2014, l'OIF évalue à 61 % de la population totale le nombre de Gabonais qui savent lire et écrire le français, (cf. p. 17). En 1999 déjà, dans une enquête du Laboratoire des sciences de l'homme et de la dynamique du langage (LASCIDYL) de l'École normale supérieure de Libreville, 26,3 % des enfants de Libreville, âgés de 15 à 25 ans, déclaraient avoir le français comme première langue. En 2008, Daniel Franck Idiata observait « l'incidence du français et de la langue vernaculaire chez les enfants [de l'école primaire] issus de parents mono-ethniques dans six contextes⁴³ » et constatait que « dans la plupart des cas, la langue française est la plus citée par les enfants, avec, dans beaucoup de contextes, des scores proches de 90 %. On voit aussi que pour plusieurs langues vernaculaires, en l'occurrence, le *latege*, le *ikota*, le *lembaama* et le *isangu*, la langue vernaculaire n'est plus sollicitée que dans deux contextes, à savoir « à la maison » et « avec les grands-parents ». Dans les autres contextes, à savoir « avec le père », « avec les frères et sœurs » et « avec les camarades de jeux », la quasi-totalité des conversations se font en français. La situation est [de son point de vue] plus préoccupante pour des langues comme le *gisir* dont on voit qu'aucun des enfants interrogés ne

déclare le parler dans aucun des contextes investigués⁴⁴ ».

Toutes ces données confirment une fois de plus la place du français au Gabon et que c'est au niveau de l'enfance que se joue l'avenir des langues. Ce que mettent en évidence des investigations menées dans deux institutions proches de la petite enfance (les maternités et les établissements préscolaires), mais aussi en milieu urbain (plus précisément à Libreville), lieu privilégié de l'expansion du français en terre gabonaise.

Le français, langue familiale

Dans les trois maternités du Centre Hospitalier de Libreville (CHL), 54 mères d'origine sociale plutôt modeste ont été interrogées et 46 autres mères d'un niveau social ou de familles plus aisées l'ont été dans deux cliniques privées de Libreville. Ces 100 interviewées étaient d'ethnies différentes et âgées de 17 à 42 ans. Le but étant de savoir dans quelle(s) langue(s) se fait le **premier échange de la mère au nourrisson** : 12 mères déclarent avoir parlé pour la première fois à leur nourrisson dans une langue gabonaise, 68 en français et 20 disent l'avoir fait dans une langue gabonaise et en français.

Dans les **écoles préscolaires**, de l'observation de pratiques langagières d'enfants de 3 à 5 ans⁴⁵ dans différentes activités (en classe, pendant les récréations et pendant le cours de sport), il ressort que, parmi les enfants qui s'expriment (certains ne disant rien), tous les élèves communiquent uniquement en français, à l'exception de trois enfants de 3 ans, appartenant au

⁴² Toute la presse écrite est en français. L'audiovisuel laisse une place marginale aux langues gabonaises, notamment à la radio sauf à l'occasion de campagnes d'information officielles à la télévision. Quant à l'Internet, il reste le monopole de la langue française, si l'on excepte les échanges privés ou les exercices stylistiques des rappeurs, slameurs et autres langages urbains. Par ailleurs, le Gabon a créé la première station africaine internationale de radio, Africa n° 1, qui émet en langue française et dont les émetteurs servent également de relais dans la diffusion des émissions de Radio France Internationale.

⁴³ Les six contextes d'investigation sont : les langues parlées à la maison, avec la mère, avec le père, avec les frères et sœurs, avec les camarades de jeux, avec les grands-parents.

⁴⁴ Idiata, D.F. (2008) : « Le français et les langues gabonaises, du partenariat au linguicide : une analyse des données des enfants tirées du contexte de la ville de Libreville », in *Revue gabonaise des sciences du langage*, n° 3, pp. 97-98.

⁴⁵ Pendant environ un mois lors de visites dans trois établissements de Libreville répétées environ tous les trois jours. Les établissements fréquentés accueillent des milieux sociaux contrastés : le Centre préscolaire de la Mairie de Libreville et l'École publique de La Peyrie regroupent aussi bien des enfants de familles défavorisées que ceux de familles aisées. À Bambino village, école privée, les enfants sont issus de familles aisées. Les trois classes observées rassemblent un effectif total de 67 élèves dont : 15 enfants issus de couples linguistiquement mixte (4 fang-punu, 5 myene-fang, 2 téké-nzébi, 3 gisir-fang, 1 kota-fang) et 50 enfants de parents appartenant à la même communauté linguistique (9 fang, 7 punu, 6 gisir, 3 pove, 3 sangu, 8 myene, 2 kota, 4 obamba, 5 ndumu et 3 téké).

groupe fang, qui utilisent le français et leur langue gabonaise dans des énoncés du type « Maîtresse *mé nú* » : « Maîtresse je (*mé*) voudrais boire (*nú*) ». On a pu néanmoins constater qu'ils étaient incités à utiliser de préférence le français. Ainsi, de retour de la récréation, un élève de 3 ans ayant été empêché par ses camarades d'occuper sa place est allé se plaindre à l'enseignante en ces termes : « Maîtresse *mbong ba kama miá éto* » ; la maîtresse l'a repris afin qu'il le dise en français.

Une troisième enquête, conduite à l'École publique de La Peyrie et à Bambino village consistait à recueillir⁴⁶ les pratiques langagières des enfants, de père et de mère Fang, dans les différentes situations de la vie quotidienne, ainsi que leur avis sur les langues en présence. Parallèlement, une expérience pratique avec les enfants qui ont dit avoir un parler bilingue a permis de compléter l'observation. Des 27 enfants interviewés (16 garçons et 11 filles) appartenant à dix familles différentes, 10 ont déclaré avoir un parler bilingue alors que 17 autres ne communiqueraient qu'en français et

n'auraient de la langue de leurs parents que la compréhension. Pour vérifier et entendre le bilinguisme des 10 enfants ayant déclaré avoir une pratique bilingue, il leur a été demandé de décrire (à l'oral) une bande dessinée muette.

L'intérêt porté ici au groupe fang tient à son ancrage identitaire — supposé ou réel — et à son homogénéité reconnue, malgré quelques variantes dialectales acceptées comme telles et non perçues comme sources de division. Ce groupe sert donc ici de « variable de contrôle » de l'expansion de la langue française au Gabon, particulièrement en milieu urbain. Ces observations vont dans le sens de ce qu'écrivait déjà Idiata dans son enquête de 2008⁴⁷, à savoir que l'homogénéité supposée d'un groupe linguistique local ne résiste pas à la patrimonialisation de la langue française. En effet, pour 7 des pères des 10 enfants bilingues, la langue de l'échange avec l'enfant est le français et un mélange des deux langues pour les 3 autres (l'emploi du

⁴⁷ Les enfants Fangs « ont déclaré parler à la maison la langue fang à 29 % et la langue française à 39,8 %. L'addition de ces deux pourcentages donne un total de 68,8 %. Les 31,2 % restants concernent donc les enfants qui ont déclaré des situations de bilinguisme (fang-français) et/ou ceux qui n'ont aucune compétence ni en compréhension ni en production de la langue vernaculaire ».

⁴⁶ Sur la base d'un entretien auprès des enfants et d'un questionnaire destiné aux parents.



fang uniquement étant inexistant). Une mère sur 10 (toujours pour les enfants bilingues) parlerait uniquement en fang à ses enfants, alors que les 9 autres emploieraient un mélange des deux langues (l'utilisation du français seul étant ici inexistante). Enfin, pour une majorité des parents, 9 sur 10 (père et mère confondus), le français serait la langue dans laquelle les enfants se sentent à l'aise pour parler (sauf pour s'adresser à leurs grands-parents, où ils utilisent le fang). À noter que les parents utilisent la/les même(s) langue(s) avec tous les enfants, sans distinction de sexe.

Quel avenir pour le français ?

La langue française langue d'enseignement est associée à l'école, qui a longtemps été le principal moteur de l'ascenseur social, mais elle pourrait ne plus assumer son rôle parce que trop éloignée des réalités sociales,

notamment linguistiques. Cependant, s'il faut prendre en compte la variation du français, il est indispensable d'assurer une intégration des citoyens à l'économie-monde et aux échanges contemporains ; ce qui implique un dépassement des variations : « Au fur et à mesure qu'une société s'unifie et se complexifie, elle génère une double tendance linguistique. D'une part, la variation linguistique [...] D'autre part, [...] la nécessité de réduire les conséquences de la variation par une pratique, à la fois consciente et inconsciente, de la régulation linguistique »⁴⁸. C'est sans doute d'un dialogue fécond entre pédagogues et linguistes, nourri des apports des sciences cognitives et de la sociologie, que la langue française, indéracinable désormais au Gabon, pourra reprendre le rôle de promotion sociale qu'elle avait commencé à jouer aux premières heures des indépendances. //

48 J.-C. CORBEIL (1983), « Éléments d'une théorie de la régulation linguistique » in E. BÉDARD et J. MAURAIS (éds.), *La norme linguistique*, Québec/Paris, Gouvernement du Québec/Le Robert, p. 301.

► La langue française en Guinée équatoriale⁴⁹

Avec une population francophone estimée à 29 % de la population totale (cf. p. 17), la Guinée équatoriale, ancienne colonie espagnole, occupe une place particulière en Afrique centrale par le mode de diffusion de la langue française.

La République de Guinée équatoriale limitée au nord par le Cameroun, à l'est et au sud par le Gabon et à l'ouest par l'Atlantique (golfe de Guinée) présente la particularité de regrouper en un seul État une partie insulaire et une partie continentale, éloignées géographiquement l'une de l'autre et dont les différences touchent aussi bien leurs aspects physiques (relief et écosystème) que leur peuplement.

Distantes l'une de l'autre de 650 km, les

îles de Bioko et d'Annobon sont situées au nord-ouest du pays, dans le golfe du Biafra. Malabo, la capitale, se situe dans l'île de Bioko (la plus grande île du golfe de Guinée). Annobon, la seconde île, plus petite (18 km²), se trouve au large du Gabon. Quant à la partie continentale qui donne sur le golfe de Guinée, elle a pour principale ville Bata et partage 189 km de frontières avec le sud du Cameroun et 350 km avec le nord du Gabon. Cette coupure géographique correspond à la division administrative du pays en deux régions (la région insulaire et la région continentale), elles-mêmes subdivisées en sept provinces⁵⁰ et 18 districts⁵¹. Au large

50 Annobon, Bioko Norte et Bioko Sur, Centro Sur, Litoral, Kienten, Wele Nzas.

51 Annobon, Malabo, Baney, Riaba, Luba, Bata, Mbini, Cogo, Acurenem, Evinayong, Ebebiyin, Niefang, Micomiseg, Nsok Nsomo, Aconibe, Añisok, Mongomo et Nsork.

49 D'après une étude d'Auguste Moussirou-Mouyama (Université Omar Bongo).

Un peu d'histoire

Occupée par les Portugais de la fin du ^{xv}^e siècle jusqu'en 1778, l'île de Bioko passe sous contrôle espagnol jusqu'en 1827. Une brève occupation britannique entre 1827 et 1832 interrompt la colonisation espagnole qui reprendra formellement entre 1843 et 1844, jusqu'à l'indépendance du pays proclamée officiellement le 12 octobre 1968.

des côtes équato-guinéennes se trouvent trois îlots rattachés administrativement à la partie continentale : Corisco, la Petite Elobey ou Elobey Chico et la Grande Elobey ou Elobey Grande.

Présence et statuts

Outre les groupes pygmées que l'on trouve dans la partie continentale, la Guinée équatoriale comprend une dizaine d'ethnies parlant principalement des langues bantoues et créoles. L'espagnol, langue officielle, partage cet espace bantou avec d'autres langues européennes comme le **français (deuxième langue officielle)**, l'anglais ou le portugais (troisième langue officielle) et, plus récemment, des langues asiatiques comme le mandarin.

Le *fang* reste le groupe linguistique majoritaire (plus de 80 % de la population) avec ses deux principales variantes dialectales le *ntumu* et l'*okak*, suivi des langues suivantes : *bubi* (10 %), *séké* (2 %), *ngumba* (1 %), *batanga* (1 %), *ngumbi* (0,8 %), *benga* (0,6 %), *yassa*, *ngouma*, *ndowé*, *bisio*. De la période portugaise, la région a gardé la langue d'anciens esclaves libérés, le *crioulo* (environ 1,8 % de la population, principalement sur l'île d'Annobon), un créole à base de portugais. De la période d'occupation anglaise, une deuxième langue créole (environ 4 000 locuteurs), le *krio* ou *fernandino*, appelée encore *pidgin english*, est parlée principalement sur l'île de Bioko. Ces créoles jouent secondairement un rôle de langue véhiculaire, leur champ d'action étant cependant plus limité que celui de l'espagnol ou du *fang*.

La langue *fang* remplit une fonction véhiculaire au même titre que l'espagnol – d'autant plus que, depuis une vingtaine d'années, les positions de la langue espagnole ont été concurrencées par le retour des migrants ayant vécu dans d'autres aires linguistiques, notamment au Cameroun, au Nigeria et au Gabon, d'une part, et d'autre part, par la politique d'ouverture du pouvoir politique

qui s'est installé à la suite du coup d'État du 3 août 1979 et qui n'a eu de cesse d'introduire de nouvelles langues de grande diffusion dans le paysage linguistique équato-guinéen.

La Guinée équatoriale est le seul pays africain à avoir l'espagnol comme langue officielle, statut qu'il partage avec le français, depuis 1998, et le portugais depuis 2011⁵².

Le rapprochement souhaité avec la lusophonie se fonde, outre les liens historiques avec le Portugal, sur une relation qui s'intensifie avec le Brésil (le volume des échanges commerciaux avec le Brésil, essentiellement dans les domaines de l'agriculture, de l'enseignement et des médias, est passé de 3 milliards de dollars en 2003 à 300 milliards en 2009).

Quant à l'anglais, il ne jouit d'aucun statut, mais cette langue est présente, comme langue de travail et langue de communication internationale, en raison notamment des projets de développement lancés par les autorités gouvernementales.

Parmi les trois langues officielles, l'espagnol demeure la langue de l'administration à l'écrit et les lois et règlements sont promulgués et transcrits dans cette langue, même si, à l'oral, le *fang* et d'autres langues autochtones ont accès à la sphère publique⁵³. De même, l'espagnol a le quasi-monopole de la presse écrite. L'usage a donc résisté au mouvement de « déshispanisation » (« antiespañolismo ») des écoles et des médias⁵⁴ qui avait été lancé par le régime dictatorial.

52 Aboutissement du rapprochement souhaité par le président de la République de Guinée équatoriale entre son pays et les pays de langue portugaise, depuis au moins la fin des années 1990. Déjà membre de la Communauté des Pays Africains de Langue Officielle Portugaise (PALOP) qui rassemble cinq autres pays (Angola, Mozambique, Guinée-Bissau, Cabo Verde et São Tomé et Príncipe) la Guinée équatoriale cherche à passer du statut de pays observateur associé à celui de membre à part entière au sein de la Communauté des Pays de Langue Portugaise (CPLP).

53 On a notamment recours au *fang* au sein des tribunaux et généralement dans les commissariats.

54 Ce fut le temps de la toute-puissance de Radio Bata qui émettait principalement en *fang*.

Le français, bien que jouissant d'un statut particulier au niveau de l'enseignement secondaire, partage avec le portugais et l'anglais le statut de langue diplomatique et de langue des affaires et, avec l'espagnol et l'anglais, celui de langue des médias électroniques. Pays enclavé linguistiquement au milieu de pays francophones et anglophones, la Guinée équatoriale cherche à réussir son intégration régionale et à s'arrimer au mouvement de globalisation des échanges, pour sortir d'un isolement qui a été préjudiciable au développement du pays. Cette **politique d'ouverture tous azimuts** semble porter ses fruits, comme on peut le constater à travers l'affichage commercial marqué par l'espagnol, le mandarin⁵⁵ et le français dans une ville portuaire comme Bata.

Les perspectives du français en Guinée équatoriale

Après la dictature, à partir de 1979, des milliers d'Équato-Guinéens⁵⁶ qui avaient fui le pays pour aller au Cameroun, au Gabon, au Nigeria mais aussi en Espagne, vont rentrer au pays et renforcer la place d'autres langues occidentales sur le territoire national. Les nouvelles autorités issues du putsch militaire de 1979 vont aussi s'ouvrir à l'environnement linguistique sous-régional dominé par le fait francophone.

La volonté d'intégration économique et politique va se concrétiser par l'adhésion de la Guinée équatoriale à la Zone Franc en 1983, à l'OIF en 1989, à la Communauté économique des États d'Afrique centrale (CEEAC) et à la Communauté économique et monétaire des États d'Afrique centrale. En retrouvant ses pays voisins francophones (Cameroun, Congo, Gabon, République centrafricaine, Tchad) mais aussi la

République Démocratique du Congo, l'ancienne colonie espagnole s'inscrit dans une dynamique sous-régionale favorable au français, renforcée par des mouvements migratoires qui traversent son territoire entre le Cameroun et le Gabon. Cependant, si le président équato-guinéen s'exprime en français dans la sous-région ou au sein de l'OIF, dans d'autres instances internationales comme l'ONU, c'est l'espagnol, voire l'anglais, qui assume ce statut de langue de la diplomatie.

L'engagement francophone des autorités se manifeste surtout dans l'éducation. Ainsi, le gouvernement a développé des projets spécifiques de renforcement du français dans le cadre du projet d'appui à la diffusion du français (PADIF) qui a pris fin en 2008 et qui avait été soutenu par la Coopération française. Le PADIF a permis d'accroître le nombre d'enseignants de français au secondaire (de 7 en 1988 à 174 en 2012) et de former 11 conseillers pédagogiques. D'une manière générale, la langue française est surtout portée par l'enseignement⁵⁷. Peu présente dans l'enseignement primaire, hormis quelques écoles privées, le français est obligatoire au secondaire et concernerait un tiers de la population totale de ce degré, tandis que 82 % des élèves le choisiraient comme première langue vivante (contre 18 % pour l'anglais essentiellement concentré dans quatre lycées d'élite). En 2013, le français devait être introduit dans l'enseignement primaire dans des classes expérimentales de 193 écoles primaires, ce qui représente une population totale de 27 799 élèves.

Le français est aussi associé aux formations d'excellence, comme à l'École navale à vocation régionale (ENVR) de Bata ou à l'Institut Polytechnique de Bata qui propose une licence professionnelle en énergétique et génie climatique en milieu tropical précédée par une classe préparatoire destinée à l'apprentissage du français.

Formations sur site, formations à distance, formations en alternance (notamment pour les enseignants n'ayant pas le baccalauréat) et stages à l'étranger

⁵⁵ La volonté du Président Obiang Nguema Mbasogo est de faire de Pékin « le principal partenaire du développement de la Guinée équatoriale ». La présence du mandarin dans les enseignes publiques est le versant linguistique de cette politique de coopération.

⁵⁶ On parle de plus de 100 000 émigrés sur près de 400 000 habitants que comptait la Guinée équatoriale dans les années 1970.

⁵⁷ Cf. « Le français langue d'enseignement » p. 348.

ou retour d'exilés ont contribué à renforcer les capacités de la Guinée équatoriale en matière d'enseignement du français, mais les besoins demeurent encore importants. Depuis 2011, l'investissement porte essentiellement sur le niveau primaire et l'enseignement supérieur, qui ont été les parents pauvres du programme d'appui à la diffusion du français qui venait répondre aux choix linguistiques adoptés par l'État en matière de francophonie.

Au-delà de son enseignement, l'avenir de la langue française en Guinée équatoriale dépendra de l'évolution des relations du pays, et surtout de ses ressortissants, avec les voisins camerounais et gabonais, pays d'émigration des Équato-Guinéens qui n'y ont pas toujours été bien accueillis. La dynamique francophone impulsée par les autorités gouvernementales est cependant irréversible, en raison même de ces mouvements migratoires qui se poursuivent et sont autant de ponts entre les langues.

Les relations commerciales seront également facteurs de développement de l'usage du français. La présence de commerçants camerounais ou d'Afrique de l'Ouest (Guinéens, Sénégalais, Maliens, etc.)

et celle des entreprises françaises ainsi que certaines actions de coopération bilatérale avec la France⁵⁸, viennent renforcer cette dimension. Des enseignes commerciales du type « *Les petits chics. Moda infantil* » sont fréquentes en ville et sont le fruit du retour des émigrés qui rapportent – intégralement ou partiellement – un air linguistique et culturel ou sociologique de Libreville, Paris ou Yaoundé.

La Guinée équatoriale souhaite manifestement développer ses relations avec ses partenaires francophones de la sous-région pour mieux asseoir son développement. La volonté d'intégration qui sous-tend cette démarche se traduit, entre autres, par une promotion de la langue française et les énormes besoins de formation comme les transformations nécessaires à la gestion du plurilinguisme dans le système éducatif équato-guinéen sont autant de chantiers qui pourraient nourrir le partenariat francophone en Afrique centrale. //

⁵⁸ La France, 3^e fournisseur (après la Chine et les États-Unis) et 6^e client de la Guinée équatoriale, a choisi d'axer sa politique de coopération sur trois volets : « (1) le développement du français, dont l'appui à l'enseignement supérieur francophone, (2) la promotion de la bonne gouvernance économique et financière ainsi qu'en matière de sécurité et (3) la sécurité aéronautique ».

► La langue française en Centrafrique⁵⁹

La population de la République centrafricaine (environ 4 millions d'habitants) est inégalement répartie sur le territoire national et composée de plusieurs groupes ethniques parlant plus de 80 langues locales aux côtés du français, de l'anglais, de l'arabe tchadique ou du lingala.

Le français, langue officielle avant tout

Le français est, depuis l'indépendance de la République centrafricaine, la première langue officielle. Très concurrencée par la seconde langue officielle, le sängö, une des langues nationales, son usage est limité à certains contextes : le milieu scolaire et scientifique, l'administration, les activités et discours politiques officiels et les médias. En réalité, même dans ces contextes, le français n'est utilisé comme support communicationnel

⁵⁹ D'après une recherche dirigée par Robert Beyom, avec la collaboration de Apollinaire Selezilo, Aristide Crépin Foukpio-Voukoullet, Auguste Crépin Mbiom-Ondoua (Université de Bangui).

qu'avec un interlocuteur non sängöphone. Selon une enquête de 2012 dirigée par Robert Beyom, **21 % des Centrafricains seraient francophones** et 93 % sängöphones (7 % ne pratiquant ni le français ni le sängö).

Ces 21 % de francophones centrafricains se répartiraient ainsi :

Locuteurs acrolectaux⁶⁰ : 7 %

Locuteurs mésolectaux : 9 %

Locuteurs basilectaux : 5 %

L'estimation de l'Observatoire de la langue française de l'OIF, basée pourtant sur la capacité à lire et à écrire le français, est cependant plus élevée avec 29 % de francophones. Quoi qu'il en soit, les efforts déployés par le gouvernement centrafricain pour réduire le taux d'analphabétisme ont

manifestement contribué à augmenter⁶¹ le nombre de locuteurs de français, mais il demeure une langue des circuits institutionnels.

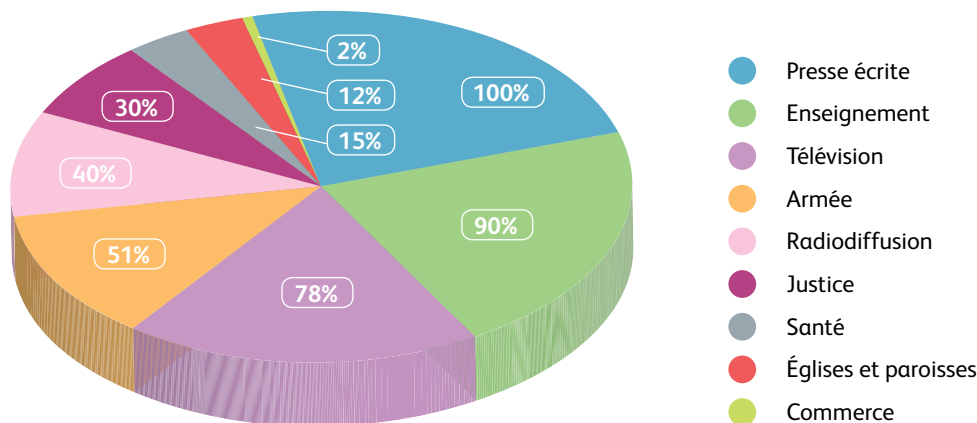
Si la langue française est utilisée à 80 % par les différents services administratifs, ce pourcentage général décroît si on l'éclate par secteur d'activité. D'après les données d'une enquête menée à Bangui en mai 2012, le **niveau d'usage du français comme moyen de communication** se présente comme suit : cf. diagramme ci-dessous.

La présence d'une seconde langue officielle – qui est aussi une langue nationale et une langue véhiculaire – limite ici l'expansion du français.

⁶⁰ Cf. encadré « Typologie » p. 103.

⁶¹ L'étude de A. Queffelec, M. Wenezou-Deschamps et J. Daloba évaluait cette population francophone à 15 % en 1999.

► Usage du français comme moyen de communication



Le français est utilisé dans les échanges internationaux et scientifiques. Malgré les efforts d'instrumentation du sängö (élaboration du dictionnaire, grammaire, etc.), le français demeure la langue des échanges hors des frontières en matière politique, diplomatique et économique, mais aussi dans l'enseignement, la formation et la recherche.

La langue française est une condition *sine qua non* de la promotion sociale : aujourd'hui comme hier, il est difficile d'accéder à un poste de responsabilité politique ou administratif

sans savoir lire et écrire en français. Cette réalité n'est d'ailleurs pas une spécificité centrafricaine et se vérifie dans de nombreux pays d'Afrique ayant le français pour langue officielle.

Langue de communication officielle et atout linguistique pour une promotion sociale, voire indice de supériorité ou d'émancipation, le français en République centrafricaine n'en connaît pas moins les effets de sa vernacularisation / véhicularisation, loin de son foyer originel.



Les particularismes du français en RCA

L'enquête précédemment citée comprenait un examen des programmes diffusés sur les ondes de deux stations de la radio (Radio Centrafrique et Radio Ndékéluka) qui a permis de collecter les particularismes du français que l'on peut classer en trois catégories : phonologiques, morphosyntaxiques et lexicales.

Les **particularismes phonologiques** du français en Centrafrique concernent les phénomènes de liaison abusive ou impropre, d'élision et de substitution vocalique ou consonantique dans un mot, comme dans « Dopis les **nu**it des **tons** jusqu'à ce jour... » pour « Depuis la nuit des temps jusqu'à ce jour », ou encore « je suis parfaitement (z) heureux... ».

Les **particularismes morphosyntaxiques** se manifestent par les difficultés d'accord en genre ou en nombre, la mauvaise flexion verbale et d'autres problèmes liés à la non-maîtrise des règles morphosyntaxiques de la langue française. À titre d'exemple : « Il est difficile à une femme de dire non à un homme qui **lui** aime », ou encore, à l'écrit : « les **hôpita**ls de Centrafrique sont devenu des **mouroi**rs pour les malades ».

Les **particularismes lexicaux** concernent les mots dérivés (anti-bokassa, bozéziste), les mots composés (beignet chaud, bouger-bouger, filet dormant, filet épervier, galette de manioc, taxi-moto...) et les emprunts (baraka, kirdi, kpakara, malum)⁶².

Parmi les vecteurs inducteurs des particularismes linguistiques en français, on retrouve l'influence des langues nationales, l'usage limité du français dont l'école seule ne parvient pas à transmettre la norme et le manque de motivation à apprendre le français. L'influence des langues nationales, et tout particulièrement du sängö, déstabilise le français qui tend à prendre une forme locale (*topolectale*).

Avec le manque de moyens et l'absence de stratégies pour la pratique de la langue en dehors des salles de classe, le français reste cantonné aux écoles, aux lycées et aux universités. De plus, l'insuffisante adéquation au contexte linguistique national de la pédagogie et de la didactique du français comme langue seconde et le manque d'appropriation de certains modèles pédagogiques, ajoutés au faible niveau de formation des enseignants du français, ont eu des conséquences néfastes sur l'école et les scolarisés qui sont souvent à un niveau basilectal de la pratique du français, même en fin de premier cycle du secondaire. Cette faible compétence des apprenants, mais aussi des enseignants (compétences linguistique, cognitive, communicationnelle et informative), a induit d'autres effets subsidiaires comme :

- l'incapacité des apprenants à transmettre leur expérience en français ;
- la difficulté des apprenants à accéder aux contenus des savoirs dispensés dans une langue qu'ils ne maîtrisent pas ;

⁶² De quelques particularismes lexicaux du français de Centrafrique, de Jean Daloba (Université de Bangui).

- le taux élevé des cas d'abandon (30 % en fin du cycle primaire) ;
- le taux élevé d'échec scolaire (35 % en fin du cycle primaire et au premier cycle du secondaire).

Tous ces éléments donnent raison à Jean Tabi Manga⁶³ : « Le français est une langue

⁶³ Tabi Manga, J., 2003 : « Prolégomènes à une théorie de la refondation de l'enseignement du français en Afrique noire francophone », in *Rapport des États généraux de l'enseignement du français en Afrique subsaharienne francophone*, 17-20 mars 2003, Libreville.

de scolarisation, il influe directement sur le système global d'éducation et de formation. Une crise de l'enseignement du français devient automatiquement la crise du système éducatif touchant ses missions, ses pratiques méthodologiques et ses projections. »

Un manque de motivation à apprendre le français pourrait s'expliquer par le nombre trop élevé de diplômés sans emploi et une certaine inadéquation des offres et parcours de formation en français. //

► La langue française en République Démocratique du Congo⁶⁴

Pays multiethnique et plurilingue à la confluence des mondes africains, lusophone, swahilophone, anglophone et francophone, la République Démocratique du Congo est l'un des plus grands pays francophones.

L'évolution de la politique linguistique

« Possession personnelle » du roi des Belges Léopold II, l'ainsi nommé « État Indépendant du Congo » (1885-1908) adopta le français comme langue officielle, celle de l'administration et de la justice, tandis que l'évangélisation se faisait dans les langues locales. Le recours au français dans l'enseignement n'intervient qu'en 1902 dans les seules « colonies scolaires » pour orphelins et enfants abandonnés d'origines diverses. Devenu colonie belge, le Congo adopte la juxtaposition linguistique issue des communautés francophone et flamande. La Charte Coloniale promulguée le 18 octobre 1908 ne dit rien des langues congolaises mais elle établit l'égalité entre la langue

française et le néerlandais. Tous les décrets et les règlements ayant un caractère général seront rédigés et publiés en français et en flamand jusqu'en 1935, année d'adoption d'une loi faisant du français la langue officielle de l'administration.

Les langues vernaculaires seront néanmoins introduites à l'école primaire en 1910 par les missionnaires qui entreprirent de sélectionner quelques grandes langues d'expansion et de les développer en les codifiant. C'est ainsi que l'on a vu se développer et s'affirmer les langues à vocation nationale. Une circulaire de 1912 rappelle même aux fonctionnaires de la Colonie la nécessité de connaître les langues indigènes et les travaux du Congrès colonial de 1920 et de la Commission Franck de 1922 renforcent l'enseignement en langues vernaculaires. Quelques années avant l'indépendance, le gouvernement belge va même jusqu'à publier un décret royal créant la Commission de Linguistique Africaine chargée d'intensifier les recherches linguistiques au Congo belge, ce qui encouragera l'ouverture d'un département de philologie africaine à l'Université Lovanium. Le 23 mars, une autre circulaire du ministère des Colonies régit de nouveau l'emploi des langues au Congo.

En résumé, toute la politique linguistique de la période coloniale a consisté à :

⁶⁴ D'après une étude dirigée par Julien Kilanga (Université d'Angers), avec la collaboration de Bwanga Zanzi assisté de Nathalie Mukadi Kabongo et Olivier Nyembo (Université de Lubumbashi).

- laisser se développer toutes les langues ethniques du pays et les utiliser dans le cadre de l'évangélisation ;

- en privilégier quelques-unes à vocation régionale pour servir de langue de contact inter-ethnique et de véhicule de l'enseignement pendant les premières années de scolarisation ;

- enseigner le français à une petite minorité sélectionnée appelée à travailler aux côtés des colons comme auxiliaires subalternes.

La période post-coloniale est marquée par des hésitations dans la politique linguistique congolaise. Concernant les langues nationales, à part quelques initiatives isolées, on est en présence d'une législation timide et même en recul à certains égards par rapport à la législation coloniale. Une ordonnance du 17 octobre 1962 portant sur l'unification des structures et des programmes de l'enseignement primaire supprime même purement et simplement l'emploi des langues nationales dans l'enseignement.

À partir de cette ordonnance, toute la politique linguistique de l'élite dirigeante est caractérisée par un discours plutôt favorable aux langues nationales, mais sans réels effets, et même la Constitution de 1998, qui reconnaît deux langues officielles (le français et l'anglais) et quatre langues nationales (ciluba, kikongo, kiswahili, lingala) ne connaîtra pas de traductions concrètes. Le français, l'anglais et le swahili figurent sur le franc congolais et le passeport, les autres langues du pays étant considérées comme faisant partie du patrimoine culturel congolais que l'État a la mission de protéger et de promouvoir.

Une **nouvelle constitution adoptée en 2003 fera du français la seule langue ayant le statut de langue officielle**, ce que confirmera celle de 2006 tout en consacrant le swahili, le lingala, le kikongo et le ciluba comme langues nationales ; les autres langues locales étant toujours considérées comme patrimoine culturel congolais devant bénéficier de la protection de l'État.

Comment apprend-on le français en RDC ?

Comme dans les autres pays d'Afrique francophone, la majorité des locuteurs de français le devient par l'enseignement /

apprentissage à l'école – notamment par l'alphabétisation – mais aussi en dehors du système scolaire (en famille, « sur le tas » ou dans les Alliances françaises).

À l'école

Le cycle **primaire** auquel le jeune Congolais accède à l'âge de six ans est précédé, pour bon nombre d'enfants des centres urbains, par un cycle préscolaire de trois ans. Il n'y a pas, à proprement parler, d'enseignement du français à ce niveau préscolaire. Mais c'est en français et par le français que l'éducatrice dialogue et organise la plupart des activités d'éveil. Au cycle primaire, le français est à la fois matière et véhicule d'enseignement. En tant que matière enseignée, le français est l'une des principales disciplines du cursus scolaire à côté des mathématiques à raison de 4 heures par semaine en 1^{re} année et de 7 heures par semaine de la 2^e à la 6^e année. L'échec en français entraîne souvent un redoublement. L'objectif pédagogique pour l'enseignement du français est de préparer le passage éventuel de l'élève à l'enseignement secondaire (Programme national 2005).

Avant l'indépendance du pays, le français était utilisé comme véhicule d'enseignement au degré moyen alors qu'au degré élémentaire ce rôle revenait à la langue nationale du milieu. Après l'indépendance, il faut distinguer deux périodes :

- 1) de 1962 à 1975 : les langues congolaises sont supprimées au seul profit du français qui devient l'unique langue d'enseignement à tous les niveaux ;

- 2) de 1975 à nos jours, l'emploi des langues nationales est admis dans les deux premières années du primaire et l'emploi du français intervient en principe à partir de la 3^e année. Mais la réalité fait du français le véhicule d'enseignement dans bon nombre d'écoles en ville.

Dans l'enseignement **secondaire**, le français est à la fois langue d'enseignement et matière enseignée. À ce titre, son volume horaire varie, selon l'option choisie par l'élève, de 4 à 10 heures par semaine. L'échec en français compromet le cursus scolaire de l'élève.

Le français, au niveau **supérieur**, est également véhicule d'enseignement et matière enseignée. Comme matière enseignée, il faut distinguer les étudiants inscrits en

lettres et civilisation françaises et ceux qui sont inscrits dans les instituts supérieurs pédagogiques, futurs spécialistes de français et/ou de langues africaines. Dans les instituts supérieurs pédagogiques, l'étude du français est jumelée soit avec celle de l'histoire, soit avec celle du latin, soit avec celle de la linguistique africaine. Le CELTA (Centre de linguistique théorique et appliquée), rattaché à la faculté des Lettres, élabore des méthodes d'enseignement du français langue seconde pour l'enseignement primaire à partir de la troisième année. De plus, un cours de français figure au programme de toutes les premières années de toutes les facultés des universités et de tous les instituts supérieurs tant pédagogiques que techniques. Par ailleurs, tous les cours au niveau supérieur se donnent et se sont toujours donnés uniquement en français, exception faite du département de langue et littérature anglaises.

Enfin, notons que le succès des écoles maternelles et primaires **privées** à programme francophone s'explique par l'assurance des parents d'élèves de la qualité de l'enseignement du et en français dispensé

dans ces écoles. Cette forme d'acquisition du français est un des facteurs essentiels d'expansion et d'implantation du français en RDC.

En dehors du milieu scolaire

L'acquisition extrascolaire du français en RDC se fait de trois manières : l'acquisition dès le jeune âge, l'acquisition par contact direct avec les francophones et l'acquisition par l'alphabétisation dans des centres de langues comme les Alliances françaises⁶⁵, bien que ce dernier mode s'apparente quelque peu à l'apprentissage par l'école.

La forme d'acquisition du français **dès le jeune âge** concerne les tout petits enfants. Elle est relative à la généralisation dans les foyers des couples scolarisés. Nombreux sont, en effet, les jeunes enfants dont les familles habitent surtout les villes et les centres semi-urbanisés qui acquièrent le français comme leur première langue en

⁶⁵ Il existe, dans la plupart des grandes villes des provinces de la RDC, des Alliances françaises qui organisent des cours de français et qui recourent aux nouvelles méthodes de l'enseignement du français langue étrangère.



famille ou comme l'une des premières langues de communication. Ce phénomène est la conséquence d'un certain nombre de facteurs socioculturels, parmi lesquels :

- la connaissance et la pratique du français par les deux parents et surtout par la mère de famille ;

- l'augmentation du nombre de scolarisés de niveau supérieur ;

- l'exercice d'une activité professionnelle hors du foyer par la mère de famille ;

- la mixité (des langues) au sein des mariages et leur augmentation parmi les personnes scolarisées ;

- le niveau de la catégorie socioprofessionnelle du père de famille ;

- l'évolution généralisée vers la consommation des biens et services importés ;

- l'environnement médiatique francophone des radios, des chaînes de télévision et des sociétés de télécommunication cellulaire.

Le mode d'acquisition du français par le **contact direct** concerne le personnel de maison ou de service auprès des étrangers, européens ou non européens, les garçons de café, de restaurant et d'hôtellerie, les chauffeurs, en un mot, tous ceux dont la vie se déroule au contact permanent des francophones. Ces personnes finissent par devenir des locuteurs du français. Leur maîtrise de cette langue est fonction de leurs aptitudes langagières et motivation, et de la fréquence des occasions qui leur sont offertes pour s'exprimer en français. Ces locuteurs, que l'on rencontre le plus souvent en milieu urbain ou dans les centres où l'on trouve une importante proportion d'étrangers et de services, sont considérés comme des « bilingues d'opportunité » français-langues congolaises.

Des pratiques diverses surtout liées au niveau d'études

Si l'on accepte de considérer qu'aujourd'hui seules les personnes ayant achevé le cycle d'orientation peuvent être considérées comme des locuteurs francophones et si l'on sait que l'âge moyen de ces « finalistes » est d'environ 15 ans, on devra admettre que,

malgré la généralisation de l'enseignement primaire en langue française, qui a été décidée en 1962, aucun progrès n'a été réalisé pour faire descendre en dessous de 15 ans le début d'une pratique plus ou moins courante de cette langue.

Un bon nombre de Congolais ne parlant pratiquement jamais français sont néanmoins capables de le comprendre. Actuellement, il est établi, suivant en cela les résultats de l'enquête menée par Nyembwe Ntita et Kasoro du Centre de linguistique théorique et appliquée, que **le taux de pratique du français s'élève à 46 %**. Les enquêtes de la TNS-Sofres (cf. « La langue française dans le monde 2010 », OIF, Nathan, p. 57) indiquent même que, pour la ville de Kinshasa, 92 % des Kinois sont capables de parler français (dont 28 % avec difficulté).

Les locuteurs possédant une bonne connaissance de la langue française parlent et écrivent comme des francophones de naissance, même si quelques divergences se manifestent au niveau phonétique ou morphosyntaxique et plus encore au niveau lexical.

Dès la création, en 1906, des premières écoles professionnelles de Boma, de Léopoldville et de Stanleyville, l'enseignement du français était au programme et il existe aujourd'hui des familles où on en est à la troisième génération de locuteurs francophones, même si ces cas doivent être assez rares. En 1955-1957, pour l'ensemble du pays, 1,47 % de la population âgée de plus de 5 ans était apte à parler le français.

En 1988, la situation avait considérablement changé : l'enseignement secondaire, qui se donne entièrement en français, comptait à lui seul le double du nombre total des locuteurs francophones des années 1955-1957. Cette augmentation s'explique par le nombre croissant d'élèves achevant leur cycle d'études secondaires (ils étaient environ 14 000 en juin 1973 et près de 19 000 en juin 1975).

On peut considérer que les Congolais ayant achevé au moins deux ans d'études post-primaires ont atteint un niveau élémentaire de connaissance et de pratique du français parlé. La majorité de ceux qui n'arrivent pas à ce niveau perdent peu à peu ce qu'ils ont acquis dans ce domaine et ne s'intègrent que difficilement à la société.

L'élite politique et économique, les cadres de l'administration et des sociétés étatiques ou privées, les intellectuels indépendants (médecins, avocats...), les fonctionnaires ou employés, les techniciens, les enseignants, les journalistes, les étudiants de l'enseignement supérieur et les élèves de l'enseignement secondaire s'expriment en français. Quant aux commerçants, il faut distinguer les hommes d'affaires qui, même s'ils n'ont pas fait d'études élevées, pratiquent tous le français, des petits commerçants dont les connaissances en français peuvent n'être que rudimentaires, voire pratiquement nulles.

À quelque niveau que ce soit, dans la conversation informelle, les locuteurs appartenant à la même zone linguistique, utilisent, dans la majorité des cas, la langue congolaise de leur province d'origine. S'ils appartiennent à des zones linguistiques différentes mais s'ils ont en commun une langue congolaise de grande extension qu'ils parlent aisément, ils s'entretiennent de préférence dans cette langue plutôt qu'en français. Mais, dans ce cas, le recours au français est beaucoup plus fréquent que dans le cas précédent. S'ils appartiennent à des zones linguistiques différentes, et s'ils n'ont pas en commun une langue congolaise de grande expansion, ils s'entretiennent en français. Dans quelques rares familles d'universitaires, notamment ceux qui ont fait leurs études en Europe et dans quelques cas de mariages mixtes, le français est véritablement une langue maternelle. Il arrive aussi que les parents continuent à se parler dans la langue congolaise qui leur est commune mais qu'ils ne s'adressent à leurs enfants qu'en français.

Avec les ressortissants des pays francophones limitrophes partageant une langue africaine commune avec la RDC, le recours à la langue française se fera de manière exceptionnelle : par exemple le kikongo servira aisément de langue de communication avec les Congolais de Brazzaville et le kiswahili avec les habitants des pays situés à l'est du Congo. Avec les africains des pays anglophones ou lusophones, la langue de communication est presque toujours le français. Cependant, avec les ressortissants de l'Angola⁶⁶, le kikongo

peut servir de langue de communication. Avec les non-Africains non francophones, mais connaissant le français (Anglais, Grecs, Portugais, Pakistanais, Roumains, Chinois...) vivant en RDC, c'est le français qui est utilisé le plus souvent⁶⁷.

Dans les relations professionnelles, en dehors du cas de l'armée où l'on recourt principalement au lingala et depuis quelques temps au kiswahili, et du monde ouvrier où l'on utilise une des quatre langues congolaises à vocation nationale, la langue la plus employée est le français. Cependant la langue congolaise de grande expansion tend à supplanter de plus en plus la langue française dans les milieux professionnels, avec l'apparition de termes spécifiques à la profession, ce qui donne une langue métissée. À l'intérieur même du milieu professionnel, une distinction peut cependant être établie entre relations horizontales (d'égal à égal) et relations verticales (hiérarchiques). Dans le premier cas, on utilisera plus volontiers une langue congolaise que dans le second.

Dans le domaine des relations mondaines de la bourgeoisie locale, c'est vraisemblablement le français qui est le plus employé, car considéré comme plus brillant, plus prestigieux. Le fait que presque toute la vie culturelle moderne⁶⁸ se déroule en langue française ne peut que conforter cette représentation sociolinguistique.

À l'école, en dehors de la salle de classe, la communication entre élèves se déroule plutôt en langues congolaises. En revanche, la communication entre élèves et professeurs se fait plutôt en français.

Dans les grandes villes, plusieurs offices religieux sont célébrés en français et en langues congolaises mais, en milieu rural, seules les langues congolaises sont utilisées.

Les troupes de théâtre sont fort nombreuses mais souvent éphémères et toutes naissent d'initiatives privées. Il existe cependant une troupe officielle, le Théâtre National. Les œuvres mises en scène sont encore parfois des pièces étrangères, mais

⁶⁶ Il faut signaler qu'un nombre assez important d'Angolais pratiquent le français, suite à leur séjour prolongé en RDC. Il y aurait actuellement 200 000 Angolais à Kinshasa.

⁶⁷ Il faut noter cependant que bon nombre de Grecs, Portugais et Pakistanais, installés en RDC parfois depuis plusieurs générations, connaissent une langue congolaise et la pratiquent avec les autochtones.

⁶⁸ Films, pièces de théâtre (à part quelques cas), récitals de poèmes, conférences, etc.

Dans les médias

La **radio**, dont 60 à 70 % des ondes sont occupées par le français, est très largement répandue jusque dans les coins les plus reculés du pays. Le nombre d'auditeurs francophones doit donc être sensiblement plus important que le nombre de locuteurs. Il peut être de l'ordre de 1 sur 10 habitants ou de 1 sur 6 suivant les provinces et atteindre une proportion nettement plus élevée dans les grands centres (selon la TNS-Sofres, 68 % des Kinois sont capables de comprendre assez bien ou très bien un bulletin d'information en français). Les radios étrangères en langue française les plus souvent écoutées sont : Radio France Internationale, La Voix de l'Amérique, Radio Afrique du Sud, la Radio Télévision Belge, La Voix de l'Allemagne, etc.

La **radio** touche toutes les couches de la population tandis que la **télévision** s'adresse plutôt à la bourgeoisie intellectuelle ou commerçante. Comme télévisions étrangères, on accède à TV5 MONDE, et aux programmes de Canal France International (CFI) – qui sont suivis sur la télévision nationale – ainsi qu'à des réseaux privés qui diffusent en français. Les films qui passent à la télévision sont en version française mais une estimation faite à partir de la grille des programmes fait apparaître que le français n'occupe que 60 à 70 % du temps d'antenne.

Quant au **cinéma**, il devient de plus en plus rare faute d'infrastructures : dans la plupart des villes importantes de la RDC, les grandes salles de cinéma n'existent plus, en dehors de celles des centres culturels français et américains.

Si 60 à 70 % du temps de parole des chaînes de radio nationales, privées et régionales sont en langue française, la **chanson**, qui occupe une place très importante dans les programmes, est à 90 % en lingala. La langue française est surtout présente dans les **journaux parlés** et dans les **émissions scolaires, éducatives et culturelles**.



Les artistes comédiens de la Compagnie Théâtrale des Intrigants, en République démocratique du Congo.

de plus en plus il s'agit d'œuvres d'auteurs africains et congolais. La langue est encore principalement le français mais des efforts se développent pour la création d'un théâtre métissé et en langue congolaise : le groupe Mufwankolo et le théâtre Mondo à Lubumbashi en sont la parfaite illustration.

Depuis 1947 et la sortie du premier disque d'un compositeur congolais, la **musique** congolaise moderne a connu un développement extraordinaire, non seulement en RDC mais un peu partout en Afrique. Si, jusqu'en 1960, les langues utilisées étaient le français, l'espagnol, l'anglais et le lingala et quelques autres langues congolaises, aujourd'hui le lingala s'impose à 90 % et le français n'est presque plus utilisé. Cette musique congolaise moderne est appréciée de toutes les couches de la population. La musique étrangère en français, anglais et espagnol n'est appréciée que par la bourgeoisie intellectuelle. C'est ainsi que, dans les « bistrots », on ne diffuse que de la musique locale, mais dans les boîtes de nuits, on joue également de la musique étrangère.

L'hymne national est aussi en français même si une traduction en kiswahili a été réalisée à l'arrivée de Laurent Désiré Kabila.

Le français, langue de l'écrit

Les livres et la presse n'étant accessibles pratiquement qu'en ville, les lecteurs appartiennent principalement aux milieux des intellectuels, employés, enseignants et hommes d'affaires. De même, plus le niveau social s'élève, plus l'usage du français écrit est courant. Depuis la colonisation, où le Congolais jouissant d'une certaine instruction rêvait de devenir « bureaucrate », l'usage du français écrit a toujours été indispensable pour l'accès à un poste dans l'administration publique ou comme employé dans une société privée. Encore aujourd'hui, dans le milieu professionnel (administration, enseignement, affaires, droit...), le français s'impose à l'écrit. De même, tous les textes de lois, tous les discours et communiqués officiels sont rédigés en français.

La correspondance personnelle entre Congolais d'une même zone linguistique utilise encore plus fréquemment le français que pour le même cas de figure à l'oral, seul « territoire » des langues congolaises. Seule exception, les lettres adressées par des enfants à leurs parents qui sont le plus souvent rédigées en langues congolaises ou plutôt en une langue métissée.





Parler français, une question d'image

Si on demande aux Congolais usagers du français à quelles catégories de personnes ils parlent ordinairement en langue française, ils répondent : « intellectuels, professeurs, étudiants, médecins, avocats, magistrats, fonctionnaires, directeurs, cadres, étrangers, autorités, hommes d'affaires, citadins, collègues et amis, époux et épouses, frères et sœurs ». Et quand on leur demande à quelles personnes ils ne parlent jamais en français, ils citent : *les illettrés, les petits enfants, les vieillards, les villageois, les parents, les beaux-parents et plus spécialement la mère et la belle-mère, les femmes, les militaires*. Les catégories de personnes citées dans les deux cas peuvent être identifiées d'après quatre critères principaux : la scolarisation, le type d'activité professionnelle, le rang ou la distance sociale, le mode de vie ou le lieu d'habitat.

Cependant, les catégories de gens auxquelles on ne s'adresse pas en français dépendent aussi de variables psychologiques (l'idée, plus ou moins consciente, que l'on se fait de soi et d'autrui). Par exemple, l'usage du français avec certaines personnes (celles que l'on sait ou que l'on suppose ne pas être francophones) serait jugé comme irrespectueux, impoli ou prétentieux. Ne pas utiliser le français est donc conforme à la norme sociale alors que l'inverse constituerait une infraction que la société pénaliserait.

Environ une vingtaine de quotidiens et hebdomadaires rédigés à 97 % en français, et au tirage fort variable, sont édités à travers les principales villes du pays. La presse locale (quotidienne et hebdomadaire) est lue par la partie surtout urbaine des scolarisés, les journaux n'étant guère diffusés en dehors des grands centres.

Les écrivains appartenant aux milieux intellectuels (et presque tous universitaires), la littérature de fiction (romans, pièces de théâtre, poèmes...) est en français dans environ 95 % des cas. Les quelques rares textes en langues congolaises sont, presque toujours, en édition bilingue (langue congolaise-français). Le lecteur moyen est surtout amateur de romans et de bandes dessinées. Les recueils de poésie se vendent mal, alors que dans la production littéraire congolaise ce genre l'emporte nettement. Toutefois, ces dernières années, surtout depuis les années 1990, le genre de l'essai politique connaît un succès grandissant.

Les ouvrages techniques et scientifiques sont toujours rédigés en français, même ceux portant sur l'étude des langues et littératures congolaises. Lorsque des textes en langues congolaises sont cités, ils sont presque toujours accompagnés d'une traduction française. Quasiment tous les ouvrages pédagogiques et les manuels, y compris ceux ayant pour objet l'enseignement des langues congolaises sont rédigés en français.

Exception à cette domination du français dans l'écriture, les ouvrages religieux (catholiques et protestants), qui sont assez bien diffusés, même en dehors des grands centres : en dehors de livres importés, qui sont en langue française, l'édition locale est le plus souvent en langues congolaises.

Le français, la fin d'un mythe

L'avenir d'une langue est fonction de son usage par les jeunes et de l'intérêt qu'ils lui portent. Durant la période coloniale et même plusieurs années après l'indépendance, la langue française était pour tous une langue de prestige et la langue des personnes matériellement aisées car ayant accédé, grâce à sa maîtrise, à un travail rémunérateur et à une position sociale enviable. Pour les Congolais nés avant 1970, les locuteurs de français étaient perçus comme des « modèles » qu'il fallait imiter.

Sur le plan économique, le monde du travail rémunérateur était dominé par les locuteurs de français (Congolais ou étrangers en provenance des anciennes métropoles) qui étaient passés par « l'école des Blancs ». De ce point de vue, hors de l'école et sans le français, il n'y avait pas de salut. Sur le plan social, la connaissance du français offrait plus de possibilités d'ascension. De

plus, le français, par sa fonction véhiculaire apparaissait – et aujourd’hui encore – comme le « ciment de l’unité du pays » permettant à tous les locuteurs de différentes langues du Congo de se comprendre.

Sur le plan culturel, « l’évolué » et l’homme de culture se confondaient et n’étaient autres que les locuteurs de la langue française. Cette langue représentait le monde « civilisé » auquel sa connaissance permettait d’accéder. Maîtriser une langue venue de si loin était un motif de fierté et de valorisation individuelle. C’était la preuve d’une grande intelligence par rapport à ceux qui ne connaîtraient que les langues locales.

Les choses changent à partir de la fin des années 1960. Les dirigeants utilisent souvent le lingala dans leurs discours et les sphères du pouvoir se diversifient avec des collaborateurs qui connaissent le français mais aussi des militants du parti, aux niveaux d’instruction variés (le pouvoir est tenu par un militaire qui a instauré un parti unique). On assiste aussi à l’apparition de « nouveaux riches » sans instruction (commerçants, hommes d’affaires, voire trafiquants) : le français n’est plus forcément synonyme d’aisance matérielle. Après les années 1970, le diplôme ne suffit plus à garantir systématiquement un emploi rémunérateur et le chômage frappe aussi les étudiants brillants (et francophones). Les possibilités d’ascension sociale ne sont plus garanties par l’école – et donc la maîtrise du français – mais dépendent davantage de relations politiques ou économiques. Plus tard, la crise économique a poussé les jeunes à se tourner vers l’extérieur du pays pour trouver de meilleures conditions de vie et de travail. L’Afrique du Sud, le Canada, les États-Unis, l’Europe du Nord sont perçus comme les nouveaux eldorados et la connaissance d’autres langues que le français, principalement l’anglais, s’impose.

L’expression culturelle croissante et populaire en langues congolaises a aussi relativisé l’importance du français. Plus généralement, la globalisation de l’économie, l’Internet, l’accès aux chaînes de radio et de télévision étrangères, où l’anglo-américain sert de moyen de diffusion prédominant, ont contribué à un changement de perception du français par les jeunes (le français est tout de

même encore considéré comme une langue utile et fortement liée aux affaires, cf. p. 57, p. 71 et p. 72. NDR).

On constate qu’à partir de la décennie 1985-1995 la langue des campus universitaires n’est plus le français, et les jeunes utilisent majoritairement les langues congolaises pour communiquer entre eux. À tout le moins, le français n’exerce plus seul la fonction de langue véhiculaire que lui contestent d’autres langues congolaises, principalement le lingala. Certains étudiants utilisent même le lingala entre eux dans le cadre des explications qu’ils se donnent des cours qui leur sont pourtant dispensés en français.

Cela dit, la baisse de la pratique du français par ces élèves et étudiants est d’abord due à une faible maîtrise linguistique. Beaucoup de ces jeunes ne maîtrisent pas bien le français parce que l’enseignement / apprentissage de cette langue, et surtout sa qualité, sont en régression pour diverses raisons liées à la situation politique, économique, socioculturelle et pédagogique. Finalement, de nombreux étudiants et élèves éprouvent une certaine insécurité linguistique qui les empêche de s’exprimer en français.

Le français, une langue d’avenir ?

Parmi les concurrents du français, il y a les langues nationales, mais aussi les autres langues étrangères comme l’anglais qui a été proposé dans certains projets de révision de la Constitution comme langue officielle à côté du français et du kiswahili. Le changement de perception du français par la jeunesse, le partage de sa fonction véhiculaire avec les langues locales, plus dynamiques, la dégradation de son enseignement / apprentissage, la progression de l’anglais à l’est et au sud-est (zones de frontières avec les pays anglophones⁶⁹) l’émergence d’une génération de jeunes bilingues formés dans les pays anglophones (voisins ou autres) et parfois

⁶⁹ La partie Est de la RDC entretient des rapports commerciaux intenses en langue anglaise avec les pays limitrophes qui sont pour la plupart anglophones (Ouganda, Tanzanie, Zambie, Afrique du Sud).

sur place⁷⁰, constituent autant de menaces réelles pour l'avenir du français en RDC.

Si le français n'entretient nullement de rapport de confrontation avec les langues nationales, la distribution fonctionnelle du rôle et des emplois des langues s'est progressivement accentuée. Aux langues nationales et véhiculaires sont attribués la communication orale, les espaces privés et communautaires, l'expression de la tradition et de l'identité nationale ; au français, la sphère éducative publique et officielle, l'écrit, la culture et la promotion sociale.

Et pourtant, la langue française garde ses titres de langue internationale et interafricaine et, dans une certaine mesure, son rôle de véhicule culturel, scientifique et d'information (surtout dans la presse écrite). De plus, elle n'est pas perçue comme une langue tout à fait étrangère puisqu'elle sert l'expression d'une pensée originale que ce soit dans le domaine de la création littéraire, de la science ou

même du débat démocratique. D'ailleurs, les langues congolaises sont envahies de lexies françaises, à peine naturalisées, et cela même dans le vocabulaire fondamental, particulièrement dans l'usage qu'en ont les jeunes citadins.

Néanmoins, d'une manière générale, la qualité du français tend à baisser à tous les niveaux, victime, entre autres, de la généralisation rapide de son emploi dans l'enseignement dans un contexte de massification de l'accès à l'école sans le soutien des moyens matériels (manuels et ressources pédagogiques) et humains (formation des professeurs) correspondants. Par ailleurs, la question de la langue d'enseignement utilisée au niveau primaire (langue congolaise / langue française) est apparue comme déterminante dans la réussite scolaire liée à la maîtrise du français (cf. p. 361 et suivantes).

Parallèlement, l'acquisition du français dès le préscolaire ou très tôt en famille – phénomènes de plus en plus courants en milieu urbain – sont des signes de la vitalité du français en RDC. //

⁷⁰ On assiste à l'introduction de l'anglais à l'école primaire dans certaines écoles privées à Kinshasa.

► La langue française au Rwanda⁷¹

L'article 5 de la constitution de la République du Rwanda (2003) stipule que « La langue nationale est le Kinyarwanda. Les langues officielles sont le kinyarwanda, le français et l'anglais. » Les trois langues se répartissent inégalement les locuteurs. D'après le recensement général de la population le plus récent (2002), le kinyarwanda est parlé par 99,7 % de la population, le français par 3,9 %, le swahili par 3 % et l'anglais par 1,9 %. Ces deux dernières langues sont donc largement minoritaires. Dans leur communication informelle, les Rwandais n'éprouvent ordinairement aucun besoin de recourir à une autre langue

que la leur, à moins que des motivations sociolinguistiques particulières ne les y contraignent.

Les données qui suivent résultent principalement de l'analyse des contenus recueillis par des visites sur le terrain et des entretiens téléphoniques et en face à face.

Quand le français était une langue d'enseignement

L'introduction du français au Rwanda est directement liée à la colonisation belge, via l'enseignement. Ce dernier ne visait que la

⁷¹ D'après une étude dirigée par Evariste Ntakirutimana (Université Nationale du Rwanda) et Emmanuel Nikuze (Institut de Recherche Scientifique et Technologique).

formation des auxiliaires de l'administration et des missions religieuses, essentiellement dans les milieux urbains, tandis que dans les milieux ruraux cette fonction revenait au kinyarwanda. De plus, le privilège d'accéder aux études secondaires était réservé aux jeunes issus des lignages proches de la dynastie régnante. Ainsi, l'apprentissage du français, tout comme l'enseignement au-delà de l'école élémentaire, étaient limités à une poignée d'élèves. À la veille de l'indépendance, les statistiques scolaires témoignaient éloquemment de cette situation. En 1961, sur 280 000 élèves, seuls 726 étaient admis au secondaire et 110 au séminaire. Les quelques lauréats de l'enseignement secondaire furent appelés « évolués » par le seul fait de pouvoir parler français, ce qui contribuait à leur ascension sociale. Cette situation fit du français un instrument de domination de la minorité lettrée sur la majorité analphabète ou moins instruite, qui éprouvait un complexe d'infériorité par rapport à ces « évolués » : une situation diglossique où le français fut *high* et le kinyarwanda *low*, jusqu'en 2008.

Après l'indépendance, acquise en 1962, le français, langue officielle aux côtés du kinyarwanda, garda l'attrait qu'il avait exercée précédemment, à la fois comme langue enseignée au primaire et au secondaire et langue d'instruction au secondaire. Néanmoins, son implantation fut très lente, pour au moins deux raisons :

- Peu d'élèves franchissaient le niveau primaire : les données statistiques de 1961 à 1978 indiquent que sur un effectif de 477 117 écoliers qui avaient terminé l'école primaire, seuls 36 507, soit 7,65 %, furent admis au secondaire, un nombre manifestement insignifiant pour une période aussi longue. Et encore faut-il considérer que les finalistes du primaire n'avaient pas de grandes compétences en français.

- À partir de 1978, l'utilisation systématique du kinyarwanda dans tous les cycles de l'enseignement primaire et post-primaire fut généralisée nonobstant la réticence d'une part de l'intelligentsia rwandaise. À l'école primaire, le français (comme matière) n'était introduit qu'en 4^e année et toutes les autres matières étaient enseignées en kinyarwanda jusqu'à la fin du cycle post-primaire. À l'école secondaire, certaines matières étaient enseignées en

kinyarwanda, d'autres en français. La création du département de Langues et littératures africaines à l'Université Nationale du Rwanda, en 1980, joua un rôle de premier plan dans la promotion du kinyarwanda.

À l'aube de la décennie 1990, l'opinion était divisée sur les bienfaits de la réforme de 1978 et nombreux étaient ceux qui la mettaient en question. Une enquête sociolinguistique réalisée en mars 1992 plaçait le français en tête (94,5 %) parmi les langues étrangères à apprendre en priorité, contre 66 % pour l'anglais, 57,5 % pour le swahili et 15,4 % pour l'allemand. La réforme de 1991 réhabilita le français en accentuant son enseignement au secondaire. Par la suite, les bourses d'études octroyées par les pays francophones (Belgique, France, Québec, Suisse) ont stimulé l'apprentissage et la promotion du français jusqu'en 1994.

Après le génocide perpétré contre les Tutsi en 1994 et la victoire du FPR, le paysage sociolinguistique du Rwanda a complètement changé. Le retour de centaines de milliers de réfugiés rwandais en provenance de pays essentiellement anglophones a créé les conditions de l'officialisation de l'anglais en 1996 (à côté du français et du kinyarwanda), et de l'instauration d'un système d'enseignement bilingue français-anglais, suivie par la décision du 8 octobre 2008 qui fait de l'anglais la seule langue d'enseignement à tous les niveaux et met fin à un processus entamé 14 ans plus tôt. Le gouvernement déclara que ce choix permettrait de mieux jouer son rôle dans les organisations régionales et internationales qu'il venait ou se devait d'intégrer, à savoir l'East African Community (EAC) et le Commonwealth, deux organisations dont les membres sont principalement anglophones.

Le français sous le règne de l'anglais

Depuis 2003, la population scolaire a connu un accroissement sans précédent à tous les niveaux. À l'école primaire, elle est passée de 1,6 million à 2,3 millions en 2011, avec un taux net d'inscription de 95,9 %. Au secondaire, le nombre est passé de 179 000 en 2003, à 486 000 en 2011. À l'université, la

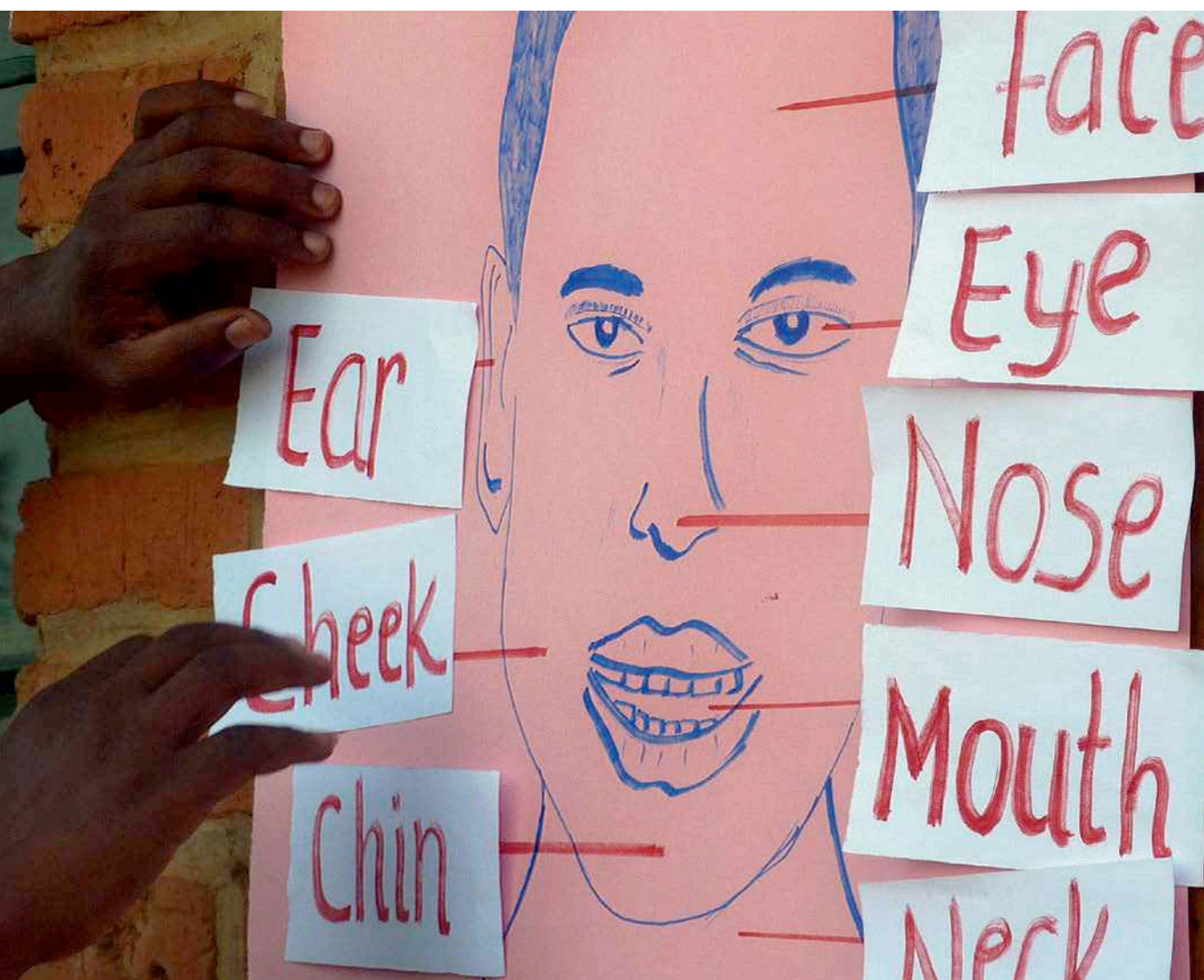
population est passée de 20 400 étudiants répartis dans 9 établissements publics et privés en 2003 à 73 700 étudiants répartis dans 31 institutions d'enseignement supérieur en 2011. Le taux d'admission en première année du secondaire (S1) a plus que doublé pendant la même période, passant de 45 % en 2003 à 93,8 % en 2010. Entre 2004 et 2010, ce sont près de 205 000 candidats qui ont réussi le test national sanctionnant la fin du secondaire.

Durant cette période, jusqu'en 2010, le français était encore bien enseigné et conservait son rôle de médium d'instruction dans bon nombre d'écoles secondaires et supérieures. Ces progressions ne sont pourtant pas allées de pair avec une meilleure maîtrise de la langue française. Ainsi, une

enquête de 2004⁷² a montré que, bien que le français soit langue d'enseignement et matière enseignée, une majorité importante du niveau primaire, et un nombre significatif au niveau secondaire, étaient en dessous du niveau requis par les programmes de français.

Actuellement, le français est totalement absent des programmes de l'enseignement primaire et au secondaire sa place est marginale. Ainsi, au premier cycle (S1-S3), le français est enseigné à raison de 100 minutes par semaine contre 250 minutes pour l'anglais, mais il est formellement stipulé que le français ne fait pas partie des matières d'examen. Au second cycle du secondaire (S4-S6), la situation est similaire dans les

72 Evariste Ntakirutimana, Eddie Williams, L. M. Nayimfashe, Barry O'Sullivan 2004, *Rwanda Language Baseline Study from 18 July 03 to 25 March 04*.



options scientifiques, sciences humaines et dans la section scientifique de l'option Normale Primaire. Le français n'est enseigné de manière significative que dans l'option Lettres (kinyarwanda-français-anglais) à raison de 350 minutes par semaine et dans la section langues de l'option Normale Primaire pour 250 minutes. Dans ces deux options, le français fait partie des matières d'examen au concours national sanctionnant la fin des études et déterminant l'admission au supérieur. Cependant, ces options n'enregistrent qu'un nombre réduit de candidats (5 163 élèves en 2011) suite à la priorité accordée à l'enseignement des sciences et technologies considérées comme des piliers du développement durable.

Cette **priorité donnée à l'anglais** comme seul médium d'enseignement associée à la promotion de l'enseignement des sciences et technologies ont nui à l'enseignement des langues en général. À part le département

d'anglais qui compte un nombre raisonnable d'étudiants, ni le département de français ni celui des langues et littératures africaines n'attirent les étudiants. Ces départements ont d'ailleurs été fusionnés pour former le Département de langues modernes qui ne vise pas l'enseignement des langues seules mais leur usage professionnel (traduction, interprétariat, édition, création littéraire). Le problème de candidats n'en est pas pour autant résolu.

Le français dans l'administration

Dans l'administration, le kinyarwanda domine, surtout dans les interactions orales. Quand on passe à l'écrit, c'est l'anglais ou le français en fonction des compétences linguistiques du fonctionnaire ou de l'agent. Les discours politiques suivent la même logique.

►► Usage des langues dans l'administration⁷³

Langue	Parlement	Administration	Gouvernements locaux	Cour Suprême
Kinyarwanda	90 %	76,8 %	96,7 %	90 %
Anglais	3,3 %	11,2 %	0 %	3,3 %
Français	6,7 %	11,9 %	3,3 %	6,7 %

⁷³ Adaptation de Rosendal, T. (2010) *Linguistic Landshapes A comparison of official and non-official language management in Rwanda and Uganda, focusing on the position of African languages*, University of Gothenburg, Göteborg (Thèse de Doctorat).

Le journal officiel de la République du Rwanda continue, à de rares exceptions près, de publier les textes légaux dans les trois langues officielles. Le français est également utilisé sur certains documents officiels et outils (passeports, attestations, ordonnances, billets de banque, cachets, etc.). Sur 15 des 28 institutions gouvernementales visitées (dont sept ministères et les deux Chambres du Parlement), les cachets d'accusé de réception de documents sont en français. En revanche, la carte d'identité et le permis de conduire sont bilingues, kinyarwanda-anglais.

Le français dans les médias

La presse rwandaise compte actuellement 48 **journaux** dont deux quotidiens : *Imvaho Nshya* et *The New Times*. Le premier est exclusivement en kinyarwanda et le second en anglais. Par ailleurs, le Gouvernement soutient un hebdomadaire en français *La Nouvelle Relève*.

►► Usage des langues dans les journaux au Rwanda

Langue	Nombre de journaux	Pourcentage (%)
Kinyarwanda	24	50
Anglais	5	10,4
Français	5	10,4
Kinyarwanda-Français-Anglais	12	25
Kinyarwanda-Français	2	4,1
Total	48	100

Le français est utilisé seul par cinq journaux tandis qu'il est utilisé à côté des deux autres langues officielles dans douze journaux. Parmi les journaux francophones, le plus important est l'hebdomadaire gouvernemental, *La Nouvelle Relève*, publié par l'Office Rwandais d'Information (ORINFOR). D'après une étude d'audience conduite par le Haut Conseil des Médias en 2009, 5 des 12 journaux qui paraissent uniquement en kinyarwanda se taillent la part du lion en ce qui concerne le lectorat, avec 54 % du lectorat de tous les journaux recensés (MHC, 2010).

Quant à l'audiovisuel (**radio, télévision**), on recense 27 stations de radio dont 16 privées, 7 publiques et 4 internationales et une seule chaîne de télévision publique, la Rwanda Television (RTV). À part la Radio Rwanda et la Télévision Rwandaise, les autres stations locales émettent presque exclusivement en kinyarwanda et n'utilisent le français que lors des bulletins d'information. Le kinyarwanda s'impose avec une part importante, supérieure à 50 %, surtout à la radio et tout particulièrement sur la radio nationale (Radio Rwanda).

►► Usage des langues à Radio Rwanda de 1989 à 2012

Année	Kinyarwanda	Français	Anglais	Swahili
1989	67,9 %	19,2 %	0 %	12,9 %
1999	61,6 %	19,2 %	10,3 %	8,9 %
2012	86,5 %	4 %	4,4 %	5,1 %

Le temps d'antenne en français est consacré quasi exclusivement à la diffusion d'informations.

À la télévision rwandaise, c'est l'anglais et le kinyarwanda qui dominent avec respectivement 42,7 % et 36,8 % du temps d'antenne. Le français et le swahili ont un taux d'utilisation respective de 14,4 % et 6,1 %.

La prépondérance de l'anglais vient du fait que la plupart des émissions sont des rediffusions d'émissions de chaînes étrangères (SABC, CNN, BBC, EURONEWS, etc.). On pourrait lier cette pratique à l'immersion, une des façons d'apprendre une langue qui a fait ses preuves.

Le français dans la justice

Les comptes rendus et les recueils de la jurisprudence sont prioritairement élaborés en kinyarwanda. Les procès se déroulent également dans cette langue sauf quand ils font intervenir un étranger. L'usage du kinyarwanda est donc systématique dans tous les tribunaux du pays (tribunaux de base, tribunaux de grande instance, Haute Cour et Cour Suprême), à l'exception du tribunal de Nyagatare (Nord-Est), région majoritairement peuplée par les Rwandais rapatriés des pays anglophones.

Le français est dominant dans les livres de lois notamment le répertoire des *Codes et lois du Rwanda* qui est une référence incontournable dans la justice rwandaise. Qui plus est, bon nombre de juristes ont été formés dans la tradition du droit romain dont la diffusion se fait essentiellement en français.

Le français dans le commerce

D'après une enquête récente⁷⁴, le kinyarwanda est privilégié dans la communication informelle sur les marchés (86,3 %). Le français vient en troisième position (4,6 %), après le swahili (6,3 %). Quant aux exigences linguistiques dans le recrutement des employés des magasins, le kinyarwanda vient aussi en tête (71,7 %), suivi de l'anglais (11,5 %)

⁷⁴ Rosendal, T. (2010) Linguistic Landshapes A comparison of official and non-official language management in Rwanda and Uganda, focusing on the position of African languages, University of Gothenburg, Göteborg (Thèse de Doctorat)

et du français (10,2 %). À l'inverse, l'anglais est estimé indispensable dans les bureaux des professions libérales par près de la moitié des interviewés (42 %), suivi du français (31,2 %) et du kinyarwanda (21,7 %). Pour la langue utilisée sur les annonces et enseignes commerciales, les résultats indiquent que le français est presque autant utilisé que l'anglais sur les panneaux publicitaires (39,6 % contre 40,2 %) et qu'il domine sur les pancartes commerciales (58,3 %).

Le français dans la production littéraire

L'émergence d'une littérature rwandaise francophone remonte aux années 1950, avec la parution du premier roman rwandais *Mes trances à trente ans. Escapade rwandaise* de Saverio Naigiziki (1950) et d'une pièce de théâtre du même auteur, *L'Optimiste* (1954). D'après les inventaires des œuvres publiées réalisés par plusieurs auteurs⁷⁵, on constate que la production littéraire rwandaise en langue française occupe la deuxième place après celle en kinyarwanda (environ 15 % tous genres confondus).

⁷⁵ Houdeau, S. (1979) Panorama de la littérature rwandaise : bilan, bibliographie, choix des textes en français. Butare (polycopié.)

Munyarugerero, F.-X. (1982) La littérature rwandaise : Bilans, problèmes et perspectives. Ruhengeri : UNR (mémoire de licence).

Nkejabahizi, J.-C. (2010a) Short stories from a Thousand Hills/Nouvelles des Mille collines/Inkuru ngufi z'urw'imisozi igihumbi, Éditions de l'UNR, Butare.

Nkejabahizi, J.-C. (2010b) Ubuwanzozo nyarwanda: Inkuru ndende n'ikinamico (Littérature rwandaise : roman et théâtre), Éditions de l'UNR, Butare.

Nkejabahizi, J.-C. (2009a) Ubusizi nyarwanda (Poésie rwandaise). Éditions de l'UNR, Butare.

Nkejabahizi, J.-C. et al. (2009b) Anthologie de la littérature rwandaise moderne, Éditions de l'UNR, Butare.

► Usage des langues dans la production littéraire rwandaise en 2004⁷⁶

Genre	Kinyarwanda	Français	Anglais	Total
Romans	55	13	2	70
Nouvelles	12	22	35	69
Théâtre	413	38	2	453
Recueils de poèmes	60	38	1	99

⁷⁶ Ntakirutimana, E. (2010) « Le français au Rwanda ». In Revue du Réseau des Observatoires du Français Contemporain en Afrique, n° 25, pp. 19-32.

Quel avenir pour le français ?

L'existence d'une langue nationale partagée par tous explique que la communication quotidienne, mais aussi la production écrite, sont assurées par le kinyarwanda. En l'absence d'un enseignement de masse, le français ne s'est jamais véritablement généralisé au Rwanda et la connaissance de cette langue est restée l'apanage d'une minorité. Son usage est donc resté circonscrit au contexte scolaire et administratif, ce qui explique aussi la rareté des particularismes, contrairement à la situation qui prévaut dans d'autres pays comme la République Démocratique du Congo, la Côte d'Ivoire ou le Cameroun, pour ne citer que les plus connus en la matière.

La décision prise en 2008 par le gouvernement rwandais de faire de l'anglais la seule langue d'enseignement à tous les

niveaux et la politique actuelle qui met l'accent sur l'apprentissage de l'anglais a fragilisé un peu plus la place du français, malgré le statut de langue officielle que lui garantit la Constitution. De fait ses locuteurs l'utilisent moins qu'avant et lui préfèrent l'anglais (même si l'attachement au français demeure très fort comme le montrent les graphiques page 53, NDR).

Ainsi, **l'avenir du français au Rwanda est incertain**, mais sa revalorisation pourrait venir de certaines écoles pionnières qui proposent une offre d'apprentissage des langues combinant le français, l'anglais et le kinyarwanda, voire le swahili. Cette forme de scolarisation, concernant plutôt les écoles privées à caractère international, notamment en milieu urbain, pourrait redonner ses chances au français, surtout si les étudiants francophones parvenaient à accéder aux universités francophones européennes et nord-américaines. //

► La langue française au Tchad⁷⁷

Un peu d'histoire

Le Tchad est un pays d'Afrique centrale sans accès à la mer qui constitue, tant géographiquement que culturellement, un point de passage entre l'Afrique du Nord et l'Afrique subsaharienne. Ancien Protectorat français (dès 1900), puis colonie dépendant de l'Afrique équatoriale française (AEF), le Tchad devient République autonome en 1958 et accède à l'indépendance le 11 août 1960.

Le pays connaît d'importants contrastes : le tiers nord du pays est dominé par le Sahara, et presque vide d'hommes alors que le Sud occupé par

le Sahel (où les précipitations sont plus importantes) abrite la capitale N'Djamena ainsi que le lac Tchad. Plus au sud encore se trouve une zone de savane qui connaît les densités de population les plus élevées. Les données du dernier recensement (2008) estiment à 10,11 millions d'habitants la population tchadienne dont près de la moitié est concentrée sur seulement 10 % de la superficie totale. Au Nord et dans le Centre (les deux-tiers du pays) résident des populations sahariennes musulmanes, appartenant aux groupes linguistiques saharien et soudanais oriental, aux côtés des Arabes musulmans qui occupent trois grandes zones de peuplement (du Nord-Ouest au Sud-Est), tandis que le Sud-Ouest, chrétien et très marginalement animiste, est composé de populations négro-africaines appartenant aux groupes linguistiques tchadien et soudanais central (majoritairement Sara, mais aussi Hadjarais, Ngambayes, Toupouris...).

⁷⁷ D'après une étude dirigée par Issa Djarangar Djita avec la collaboration de : Sylvain Reoutarem, Dionnodji Tchaine, Doumpa Mian-Asbaye, Souleymane Kaddo, Fatimé Pamdegue et Ali Moussa (Université de N'Djamena).

Les langues véhiculaires au Tchad

La langue véhiculaire la plus populaire est l'arabe tchadien, la langue des nomades commerçants qui voyagent partout dans le pays. Ainsi, sur les marchés de la région du Ouaddaï, presque tout le monde n'utilise que l'arabe tchadien, comme au Guéra et à N'Djamena. Cependant, la situation n'est pas aussi simple car on compte beaucoup de variétés dialectales de l'arabe tchadien : certaines plus proches de l'arabe libyen, d'autres de l'arabe soudanais. 60 % des Tchadiens parleraient l'arabe tchadien : 10 % comme langue maternelle et 50 % comme « langue seconde » ou véhiculaire (personne ne parle l'arabe classique enseigné dans les écoles). Cette dimension véhiculaire de l'arabe dialectal domine surtout le Nord du pays, alors que dans le Sud, où l'on trouve les villes et les grands villages, le **français** est plus répandu car c'est la **langue de travail du gouvernement et des affaires**.

Quelques autres langues véhiculaires viennent enrichir le paysage linguistique tchadien : le sara dans la région de Sarh et le bagirmi plus au nord, le long du fleuve Chari.

D'une manière générale, les langues premières des Tchadiens sont différentes des deux langues officielles, l'arabe classique et le français, ce qui n'est pas sans poser quelques problèmes pour l'alphabétisation.

La place de la langue française

Le français est inscrit comme langue officielle dans l'actuelle Constitution en son article 9 : « Les langues officielles sont le français et l'arabe. La loi fixe les conditions de promotion et de développement des langues nationales. »

Le français, langue introduite dans les écoles tchadiennes à partir de 1911⁷⁸, est devenu langue officielle après l'indépendance du pays.

Ainsi, l'arabe et le français sont les deux langues de l'administration et de l'éducation, même si quelques langues nationales (arabe local, maba, massa, moundang, sar) sont utilisées comme langues d'enseignement dans des

écoles expérimentales, localisées en zones rurales et dites « communautaires » parce que créées et gérées par les parents d'élèves. Malheureusement, le dernier recensement de la population de 2009 montre un taux d'analphabétisme record de 77,7 % dont 44,7 % de femmes et 33 % d'hommes (IN-SEED, sous presse). On verra cependant que le français au Tchad est une langue seconde qui jouit d'une grande vitalité.

Le français dans les médias

La presse publique et privée paraît en français (20) et en arabe (12). Au niveau des radios et télévisions, le Haut Conseil de la Communication (HCC) gère 60 médias audiovisuels (9 publics, 44 privés et 7 radios internationales) répartis sur l'ensemble du territoire national et qui émettent aussi bien dans les deux langues officielles que dans les langues nationales de la région concernée.

Une petite enquête menée auprès d'une centaine d'« informateurs-témoins » de diverses origines sociales révèle que :

- **RFI est la radio la plus écoutée au Tchad** (71 %), dépassant la radiodiffusion nationale qui émet en français majoritairement, et en langues nationales ; peu en arabe littéraire.

- Les émissions de télé en français sont suivies par tous les répondants et 44 % écoutent les émissions de radio en langues nationales.

- La **Télé-Tchad** (ONRTV) qui émet principalement en français, mais aussi en arabe littéraire et en langues locales, est **très suivie** (65 %).

- Les chaînes les plus regardées après Télé-Tchad sont toutes francophones : TV5MONDE (50 %), France24 en français (36 %), LC2 de Cotonou au Bénin (22 %) et Africa24 (15 %).

Ces quelques indications parcellaires sont d'autant plus à relativiser que l'utilisation peu contrôlée des antennes paraboliques donne accès à de nombreuses chaînes étrangères dont les téléspectateurs suivent les programmes sans toujours en comprendre la langue.

⁷⁸ La première école française a été ouverte en 1915 – il y a un siècle – à Mao dans le Kanem.



Dans la vie quotidienne⁷⁹

Dans les échanges avec les parents et grands-parents, les adultes utilisent presque exclusivement la langue maternelle. De même, lorsque l'on se met en colère ou que l'on rêve, c'est toujours en langue maternelle ! En revanche, avec les frères et sœurs (37,5 %), pour discuter en couple (25 %), mais surtout pour communiquer avec les enfants (75 %), la langue maternelle est utilisée en alternance avec le français. Le français comme « langue de secret » n'est jamais utilisé devant les enfants, puisque la plupart des enfants tchadiens sont scolarisés dans cette langue. Elle l'est plutôt (50 % des personnes interrogées) devant les parents pour la plupart sexagénaires ou octogénaires analphabètes vivant en zones rurales, sans contact avec la langue française.

En dehors de la cellule familiale, les personnes interrogées déclarent parler volontiers en français « avec tout le monde » (87,5 %). Le français est utilisé majoritairement (62,5 %) pour s'adresser à quelqu'un, qu'il soit Tchadien ou non, qui ne parle pas sa langue maternelle, parfois en association – surtout quand l'interlocuteur montre des faiblesses en français – avec une autre langue nationale véhiculaire (37,5 %) qui est souvent l'arabe local. Lorsqu'on s'adresse à un étranger, la tendance est d'installer d'abord le français comme code de communication (37,5 %) ; ce qui devient systématique lorsque le visiteur est un francophone (100 %).

D'une manière générale, les échanges entre amis, voisins, connaissances, avec les collègues au travail, avec les élèves, étudiants, stagiaires et professeurs, avec les supérieurs hiérarchiques, les autorités administratives, les médecins et infirmiers à l'hôpital privilégient le français (100 %). Dans les discussions « entre amis intellectuels », c'est aussi le français, qualifié de « langue de culture, du savoir, de la valorisation », qui est utilisé quasi exclusivement (87,5 %) même s'il arrive qu'on ait recours en même temps aux langues nationales (12,5 %).

En revanche, à la **pharmacie, dans les magasins et surtout sur les marchés**, la place des langues nationales est plus importante : entre 1/3 et 1/4 des répondants utilisent seulement une langue nationale et, dans le cas des marchés, le français n'est pas du tout cité. Lorsqu'il s'agit d'opérer des transactions commerciales, ce n'est pas la langue française (25 %) mais l'arabe local qui vient automatiquement. Il n'y a guère qu'à la banque que le français occupe une certaine place.

Dans les **lieux de loisirs** (bar, discothèque), on parle rarement le français ou les langues nationales seules : il y a presque toujours un mélange des deux (> 60 %).

Dans des contextes « officiels »

Le français se parle de préférence à la préfecture, au ministère (91 %), mais aussi dans les services de l'administration et dans

⁷⁹ D'après les enquêtes réalisées en 2012 dans le cadre de l'étude précédemment citée.

tous les lieux publics (78 %), parfois (25 % des répondants) en y associant une langue nationale véhiculaire (arabe, sara). Le français n'est utilisé qu'à 50 % dans les tribunaux et à 25 % en mixité avec une langue nationale véhiculaire (arabe, sara). Cette situation est due aux activités des tribunaux coutumiers où les procès se font quasi exclusivement en langues nationales.

La langue française est en situation de monopole lorsqu'il s'agit de faire des études

et d'enseigner (la question n'était pas posée aux professeurs d'arabe classique). De même, une personne « en service » ou au bureau utilisera de préférence le français, tout comme celle qui aura à demander un renseignement.

Dans les discussions qualifiées de soutenues sur l'actualité, dans les rencontres politiques, associatives ou syndicales, le français l'emporte encore, mais de façon moins prononcée (autour de 50 %). //

► Synthèse

Le français, langue d'Afrique ? De l'intrusion à l'appropriation⁸⁰

Les enquêtes résumées ici, malgré la disparité des méthodologies employées et la prudence que nous imposent les micro-réalités auxquelles elles renvoient parfois, nous permettent néanmoins de dégager quelques éléments d'analyse sur la présence du français en terre africaine, ses usages, les rapports qu'entretiennent avec elle ses locuteurs et, dans une certaine mesure, d'anticiper les évolutions à venir.

Tout d'abord, d'un point de vue historique, chaque équipe de chercheurs rappelle bien le lien originel entre introduction du français et colonisation, mais il apparaît que cette intrusion ne se transforme en volonté d'imposition que pour une petite partie de la population. Il s'agit de ceux qui pourront accéder à l'école et que l'on destine essentiellement à la gestion administrative, en appui au pouvoir colonial ; ce que démontre bien le taux impressionnant (et non représentatif de la situation prévalant dans les colonies) de scolarisation (53 %) atteint au « Moyen Congo », siège de la « capitale » de l'administration coloniale

de la région, Brazzaville, dans les années 1950. Ainsi, le colonisateur ne conçoit l'éducation qu'en français et il l'exprime clairement dans différents décrets et arrêtés qui interdisent, à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e, l'usage de toute autre langue dans l'enseignement. Même si son intention n'est pas d'alphabétiser largement, le point d'entrée de la langue française est bien identifié : l'école.

Cette réalité historique s'est maintenue de par la volonté des autorités nationales issues des indépendances au tournant des années 1960 pour des raisons diverses (multiplicité des langues nationales, volonté de capitaliser et valoriser l'existant, manque de ressources directement utilisables dans les langues locales, souvent non écrites...), mais avec une ambition tout autre qui n'a fait que se confirmer au fil des ans : la scolarisation universelle.

Cette intrication des termes colonisation/ français/école donne souvent lieu à des raccourcis dans les analyses présentes encore aujourd'hui, de manière plus ou moins consciente, dans les esprits (cf. « Francophones d'Afrique : quelles idées sur les langues ? », page 39 et suivantes). De ce fait, la langue française peut être encore perçue comme celle, au pire du colon et, au minimum, de l'étranger. C'est sur ce point que les enquêtes résumées ici nous donnent, au-delà des discours militants, des clés de compréhension d'une réalité francophone africaine.

⁸⁰ Rédigée par l'Observatoire de la langue française, elle n'engage pas les auteurs des enquêtes.

Les points communs qui se dégagent de l'ensemble des constatations font apparaître la langue française en position dominante dans la sphère officielle, y compris éducative, mais révèlent aussi son assise dans les médias, surtout dans leur forme écrite qui est, d'une manière générale, celle qui accueille le français de manière quasi exclusive. Naturellement, des différences existent entre les pays et la place qu'occupent les langues nationales (toujours bien présentes) varie selon leur nombre et la capacité qu'elles ont à réunir une partie importante de la population comme le kirundi au Burundi, le kinyarwanda au Rwanda ou, dans une certaine mesure, le sängö en Centrafrique.

À propos des langues nationales, elles dominant largement l'expression orale, tout particulièrement dans l'espace privé, celui de la communication informelle, mais aussi dans les échanges qui rythment la vie quotidienne : au marché, au café, dans la rue, dans les cours de récréation... Là encore, le niveau d'utilisation des langues est étroitement lié à leur capacité à réunir des locuteurs communs et le français se trouve très souvent bien placé pour ce faire, y compris dans ces contextes habituellement plutôt favorables aux langues nationales. Les exemples camerounais ou gabonais sont particulièrement éclairants en la matière. Ils révèlent également un phénomène nouveau qui propulse la langue française au rang de première langue parlée, jusque dans les familles.

Enfin, cette coexistence du français et des langues nationales a fini par imprégner l'une et les autres en favorisant les emprunts, l'utilisation alternée, l'hybridation, voire la naissance d'un nouvel idiome local, comme au Cameroun avec le francanglais (cf. « Le français comme on le parle », page 137 et suivantes).

Ces différents constats portent en germe des évolutions parfois contradictoires dont l'issue n'est pas avérée. On peut néanmoins considérer que, si le consensus s'établit sur le choix du français comme principale langue d'enseignement (en articulation avec les langues nationales lorsque c'est possible), les progrès de la scolarisation, l'urbanisation croissante et l'effet cumulatif produit par l'augmentation du nombre de locuteurs de français (cf. Chapitre 1, page 7 et suivantes) devraient conjuguer leurs effets pour accroître l'espace d'utilisation de la langue française et sa diffusion.

Une autre question est celle de l'appropriation de la langue française considérée comme légitime, voire naturelle, sur le sol africain. Des indices comme le recours à cette langue en première intention, notamment dans la transmission parents-enfants, semblent conforter cette hypothèse. Mais d'autres indicateurs, comme ceux relatifs à l'image (la représentation sociale) que les locuteurs se font du français (élitiste ou imposé par exemple) doivent être considérés, y compris pour inspirer les politiques linguistiques, afin de conforter le choix du français dans cette région du monde. //

Partie 1



3. Le français comme on le parle

1. INTRODUCTION

« La langue française n'est point fixée, et ne se fixera point. » Cette affirmation lancée par Victor Hugo¹ aux tenants d'une langue immuable, dans la célèbre préface de sa pièce *Cromwell* (1827), est toujours pertinente.

La langue française a traversé des siècles d'histoire, des voyages qui ont provoqué des glissements lexicaux progressifs, suscité des créations sémantiques et même donné naissance à d'autres langues comme le créole. Aujourd'hui, riche de 274 millions de locuteurs, la langue française emprunte différents sentiers à travers le monde et le français tel qu'on le parle d'un bout à l'autre de l'espace francophone exprime la variété des rapports que les populations concernées entretiennent avec cet héritage qu'elles partagent.

Le français est devenu un pèlerin, une **langue multiple et changeante qui s'adapte au monde moderne et aux réalités culturelles**. Cette langue est aujourd'hui un outil polyvalent qui permet de tout dire, « partout », le meilleur et le pire, tout et son contraire.

« La francophonie est multiple dans ses mots, dans ses accents, dans ses façons de dire les réalités. La norme française, si toutefois elle existe comme unité aussi large, peut apparaître pour ce qu'elle est : une des variétés possibles du français. Accepter ce fait, c'est préserver la richesse et la vitalité du français. »²

Ainsi, à Kinshasa, on ouvre une bouteille avec un *zibulateur*, et si on vous traite de

¹ Claude Millet, « Histoire de la langue » in *Victor Hugo et la langue*, actes du colloque de Cerisy, 2-12 août 2002, Éditions Bréal, 2005.

² Cuq, Jean-Pierre et Gruca, Isabelle (2003). Cours de didactique du français langue étrangère et seconde. Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble.

bourreau, c'est que vous avez juste un peu d'embonpoint. En Belgique pensez à demander des *pralines* si vous voulez des chocolats, et au Québec, n'ayez crainte si l'on vous propose un *breuvage* : loin d'une quelconque mixture ayant des vertus particulières, il s'agit d'une boisson sans alcool, ce qui n'est pas le cas au Tchad si l'on vous offre une *boisson*. Quand les Ivoiriens vont *gazer*, c'est qu'ils vont faire la fête, dans des endroits *choco*, c'est-à-dire branchés, où l'on trouve des *ambianceurs*. Les Malgaches eux vont *gaffer* ! Et que dire de ce *fanfaron* qui, en Suisse, n'est autre que le membre d'une *fanfare*...

Autant que les multiples lieux de l'espace francophone, le temps fait varier la langue, la transforme et l'enrichit. « Toute époque a ses idées propres », continuait Hugo, « il faut qu'elle ait aussi les mots propres à ses idées. » Deux siècles plus tard, l'enjeu n'aura pas échappé aux éditeurs de dictionnaires dont le contenu s'enrichit au fil du temps de nouveaux termes (le *Dictionnaire de l'Académie Française* est passé de 40 000 à 60 000 mots en une cinquantaine d'années).

Ainsi dans la dernière édition du *Petit Robert* et de son rival *Le Petit Larousse*, les mots issus des nouvelles technologies et du langage populaire, côtoient désormais les belgicisms « brol » (fouillis) et « fricadelle »

(saucisse panée); les « patenteux » (bricoleur ingénieux) et « cadran » (réveil) du Québec ou encore les helvétismes « arcade » (local commercial) et « agender » (prendre rendez-vous).

Le dictionnaire est donc bel et bien devenu « l'instrument du décodage d'une langue en usage dans la société », comme le décrit le lexicologue Jean Pruvost³.

Entre variétés, emprunt et innovation, le français se renouvelle, se réinvente, se transforme et n'hésite plus à transgresser les règles⁴, car l'histoire des langues est dans leurs mots, et les langues changent en accompagnant le mouvement perpétuel de l'esprit humain. En d'autres termes : « Le jour où elles se fixent, c'est qu'elles meurent », concluait Victor Hugo.

Cette évolution inéluctable de la langue française doit être parfois accompagnée, notamment dans des domaines spécialisés comme l'économie, les technologies de l'information et les sciences, et c'est là tout le défi **des commissions spécialisées de terminologie et de néologie des pays francophones** qui mettent en place de véritables dispositifs de coopération pour l'enrichissement de la langue française. //

³ « Le dictionnaire est l'instrument de décodage d'une langue », entretien avec Jean Pruvost, *Le Monde*, 29/05/2013.

⁴ Nicole Ricalens-Pourchot, « *Les facéties de la Francophonie* », Armand Colin, 2009.

3. Le français comme on le parle

2. LES VARIÉTÉS DU FRANÇAIS : ENTRE CRÉATION ET HYBRIDATION

► La vie du français en Côte d'Ivoire¹

La place particulière occupée par la langue française dans les pays africains, liée à leur histoire coloniale, a sensiblement modifié la donne linguistique dans cette partie du monde. En effet, l'avènement de cette langue en terre africaine a entraîné d'une part la dévalorisation des nombreuses langues locales existantes et, d'autre part, une diversification des usages du français. **En Côte d'Ivoire, le français joue un rôle capital dans tous les domaines de la vie publique et privée.** Ainsi devient-il indispensable et de son contact avec les langues et cultures ivoiriennes vont naître

des variétés de français qui se distinguent du français standard, sur le plan formel et sur le plan fonctionnel.

Langue d'emprunt, **le français fait à présent l'objet d'une appropriation extraordinaire par les Ivoiriens**, ce qu'atteste la richesse du vocabulaire du français « local ». L'on peut dire que la langue française, de toute évidence, s'est fondue dans le moule de la société ivoirienne.

¹ Par Jean Martial Kouame Koio, docteur ès Sciences du Langage, maître assistant au Département des Sciences du langage, Université Félix-Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire.

Implantation du français en Côte d'Ivoire et mode d'appropriation par les locuteurs

Lorsqu'il accède à l'indépendance en 1960, l'État de la Côte d'Ivoire choisit le français comme langue officielle. Présentée comme la langue de l'avenir et du progrès par les autorités ivoiriennes, elle devient aussi un excellent outil de communication tant dans l'administration que dans l'enseignement. Le français joue aussi un rôle social : celui de construire l'unité nationale et de fédérer les populations autour d'une seule langue². Enfin, la connaissance du français apparaît comme une condition de promotion sociale.

L'appropriation du français en Côte d'Ivoire se fait aujourd'hui dans deux types de contextes différents : d'un côté, l'apprentissage en **contexte académique** et de l'autre, l'**apprentissage informel**.

Dans le contexte académique, les formes de communication en français répondent à des normes standard. C'est ce qui permet de maîtriser la langue aussi bien à l'oral qu'à l'écrit. Mais dans les situations majoritairement orales du contexte extrascolaire, ces formes de communication liées aux usages locaux du français, sont régies par des normes endogènes, provoquant une certaine « insécurité » linguistique puisque certains mots sont vidés de leurs sens (phénomène de désémantisation) puis resémantisés. C'est là toute la difficulté du système éducatif ivoirien, qui doit faire face au français qui évolue concurremment dans les milieux informels. Ce français, largement disponible, principalement en milieu urbain, « bouscule » le français académique. En effet, la rue, la famille et les rencontres entre amis sont les lieux privilégiés de son apprentissage.

Ainsi, la langue française se trouve-t-elle amplement métamorphosée, dans la vie courante, du fait des réalités socio-culturelles qu'elle s'emploie à traduire.

Aujourd'hui, des deux modes d'appropriation du français par les Ivoiriens – l'école et la rue – émergent différentes variétés locales de français, lesquelles résultent de l'adaptation

de la langue française aux réalités locales. Ces usages endogènes du français se retrouvent partout, dans tous les milieux : dans la presse écrite et audiovisuelle, dans les œuvres littéraires d'auteurs ivoiriens et même dans certains discours politiques.

Les variétés locales du français en Côte d'Ivoire

Différentes formes de français apparaissent réellement en Côte d'Ivoire. Et même si certaines d'entre elles peuvent s'avérer difficiles à comprendre pour les non-initiés³, c'est la preuve indéniable du dynamisme de cette langue dans ce pays et de l'usage constant qu'en font les locuteurs. Ces différentes variétés de français coexistent, se concurrencent et s'interpénètrent très souvent dans la pratique linguistique et quotidienne du locuteur ivoirien. Ces variétés locales vont jusqu'à disputer le terrain aux langues vernaculaires ivoiriennes.

Pour caractériser ces différentes variétés, la quasi-totalité des linguistes spécialistes de la Côte d'Ivoire utilisent les désignations récurrentes que sont « le français populaire ivoirien », « le français ivoirien » et « le nouchi ».

Le « français populaire ivoirien »

Apparu dans le pays à la fin du XIX^e siècle, **le français populaire ivoirien est la variété la plus ancienne du français de Côte d'Ivoire**. Il est à l'origine une sorte de jargon utilisé par les militaires, les administrateurs ou les négociants pour communiquer avec leurs auxiliaires africains. C'est une langue mixte assumant des fonctions de communication rudimentaires : « *Matin bonne heure ti lever parti travailler* » (Le matin, de bonne heure, on se lève pour aller travailler), « *Femme-là elle peut me mourir* » (Je suis fou amoureux de cette fille), « *C'est vous que vous faux-type* » (C'est vous qui êtes des faux-jetons).

Cette variété de français, est utilisée par « les non-scolarisés ou par les populations dont la scolarisation a été éphémère⁴ ». Même si, aujourd'hui, les progrès en matière de

2 Il existe environ 60 langues nationales en Côte d'Ivoire.

3 Ploog, K. (2007), « Pour une approche comparative des dynamiques structurelles du français en Afrique ».

4 Hattiger, J.-L. (1978). « Contribution à une étude des déterminants du nom en français populaire d'Abidjan » CIRL, 1. Abidjan.

scolarisation tendent à réduire le nombre d'analphabètes et à limiter la pratique du français populaire ivoirien au plus de 40 ans, on peut néanmoins en retrouver l'influence profonde dans tout le français ivoirien actuel. Ce français populaire est caractérisé :

- du point de vue morphosyntaxique, par la disparition de la catégorie du genre et du nombre, le non-respect de la flexion verbale avec la généralisation pour tous les verbes de la forme du participe passé, des omissions de conjonctions, de prépositions, de déterminants, une restructuration sur le modèle des langues ivoiriennes ;

- du point de vue phonétique par une prononciation approximative, des confusions de phonèmes, la méconnaissance des frontières du mot ;

- du point de vue lexical par une juxtaposition de lexèmes sans marque grammaticale, une abondance de mots polysémiques et des emprunts aux langues ivoiriennes.

Le « français ivoirien »

Le français ivoirien également dénommé « français local » est la variété courante du français de Côte d'Ivoire. Il s'agit du français utilisé d'une façon propre à ce pays, aujourd'hui acquis et maîtrisé par les Ivoiriens dans leur très grande majorité, au point de constituer le **véhiculaire ivoirien par excellence**. Le « français local » reste, comme le français populaire ivoirien, tributaire de la morphosyntaxe et des modes d'énonciation et de conceptualisation dans les langues ivoiriennes.

Des phénomènes comme l'allongement vocalique (« J'ai travaillé jusqu'en en j'ai eu 10 » ; « Quand je pense à ça j'ai peur eur eur »), les emplois onomatopéiques (« J'ai tapé kôkôkô kôkôkô ils n'ont pas entendu »), l'utilisation de particules dicto-modales (« Poulet est doux dê ! » pour dire « c'est bon le poulet ! ») illustrent le fonctionnement phonético-phonologique de cette variété. La reduplication de mot (« Tu es fâché comment comment i(l) va te faire rire », quelle que soit ton humeur il a le don de te dérider), la désémantisation / resémantisation (« Il a pris affaire là pour déposer sur sa tête » = il en a fait son problème), les emprunts et xénismes (emprunts d'un terme étranger sans modification) en sont les particularités lexico-sémantiques.

Le nouchi, « parler » des jeunes

L'apparition du nouchi en tant que variété la plus récente du français ivoirien a sensiblement modifié la donne linguistique en Côte d'Ivoire.

Comme divers parlers jeunes sur le continent africain, le nouchi évolue principalement en milieu urbain et revêt une dimension identitaire. Phénomène linguistique en pleine expansion en Côte d'Ivoire, **le nouchi se positionne aujourd'hui comme « un parler » adopté par une majorité importante de locuteurs ivoiriens.**

Le nouchi se présente à l'origine comme une variété linguistique générationnelle, créée pour rendre compte des difficultés des jeunes au quotidien et répondre à leur besoin de communication dans une ville cosmopolite comme Abidjan⁵. En effet, la plupart des locuteurs du nouchi se comptent parmi les jeunes sortis précocement de l'école, victimes de l'échec scolaire, ou de la désintégration de la cellule familiale et qui végètent dans les rues d'Abidjan. À l'instar d'autres parlers jeunes sur le continent (*l'indoubil* en République Démocratique du Congo, le *camfranglais* au Cameroun, le *sheng* au Kenya, l'*iscanto* en Afrique du Sud, etc.), la ville est l'espace privilégiée du développement du phénomène nouchi. Ce mode d'expression intervient en effet au sein d'une population urbaine hétérogène **privée d'un véritable véhiculaire africain**. Le nouchi se présente comme un code de ralliement des jeunes.

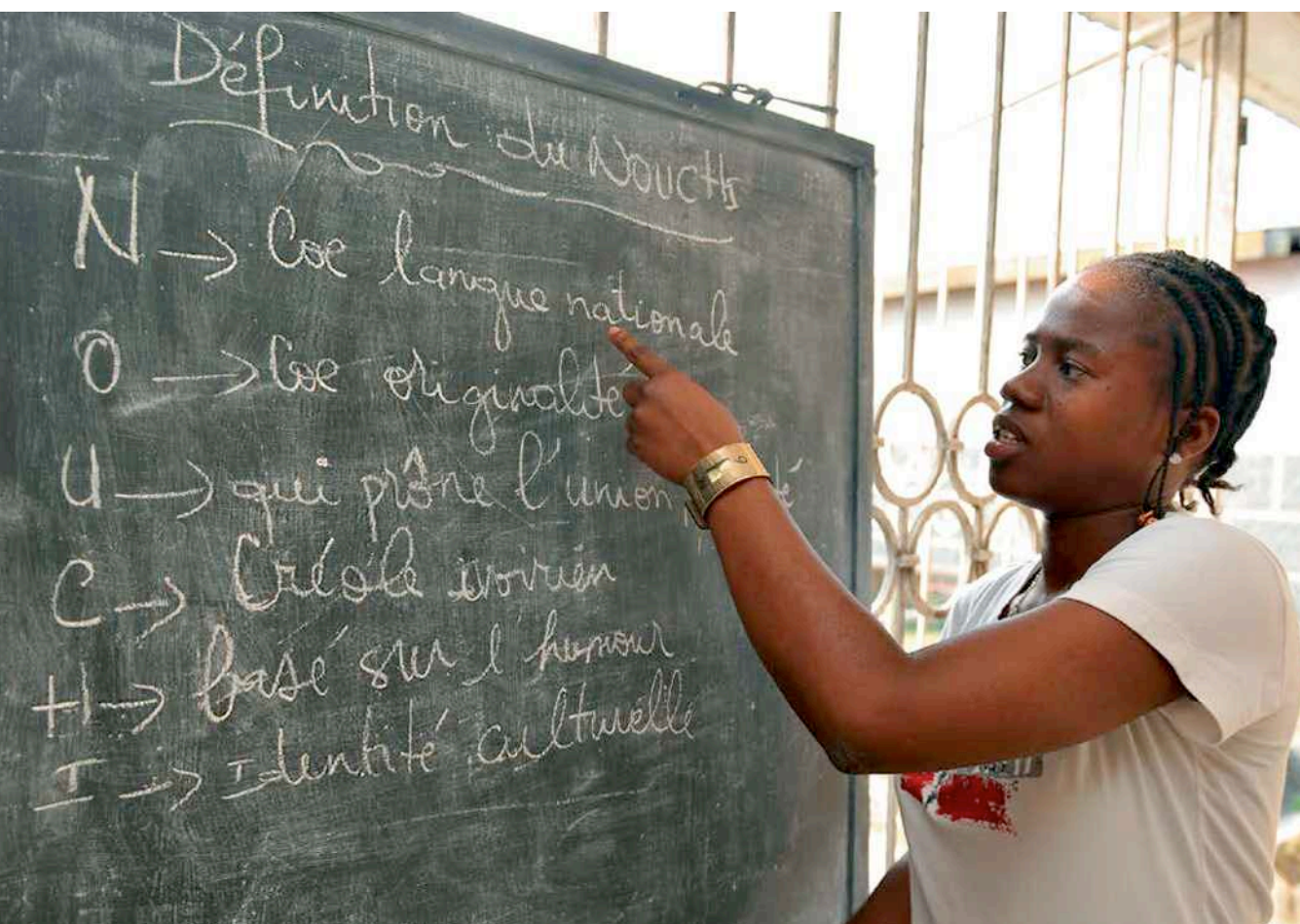
S'agissant de ses **caractéristiques**, le nouchi recourt, au niveau lexical, à des **emprunts aux autres langues** (ivoiriennes mais aussi européennes et africaines) ainsi qu'à une forte et incessante **activité néologique**. Cette variété de français puise donc ses ressources dans plusieurs canaux linguistiques locaux et internationaux, constituant une sorte de carrefour linguistique où fraternisent différentes langues.



Le nouchi a emprunté des sentiers tout à fait inattendus : considéré au départ comme la langue des jeunes délinquants et des rebuts sociaux en mal de reconnaissance, ce phénomène linguistique a très vite gagné l'estime des élèves et étudiants, et est en passe de s'étendre à toutes les couches de la société ivoirienne.



5 Capitale économique de la Côte d'Ivoire.



► Emprunts des unités lexicales aux langues européennes

anglais	die, disappear, enjoy, fly, lass, luck, mind, new, show, down, number, way
espagnol	casa, chiquita, coche, como, comprendo, padre, madre

► Emprunts des unités lexicales aux langues ivoiriennes

dioula	bara, bôrô, débê, djêguê, djossi, fongnon, fohi, kôrô, kouman, môgô
baoulé	ahoko, blèblè, blô, djètê, fangan, likéfi, nanwlè
bété	abi, awouli, guedji, lalè, poignon
guéré	boho
wobé	bahi
sénoufo	gbêlè

On note également la présence de certains termes comme « atalakou, likolo, mbongo », issus du **lingala**, langue véhiculaire du Congo. De nombreux néologismes sont relevés : « grigra, graya, kpatra, kpata, maplahou, douffe, baho, woyo », qui peuvent s'interpréter respectivement comme suit : « se débrouiller, nourriture, battre ou être brûlé par les rayons du soleil, éclatant ou beau, sorcier, mourir, tuer quelqu'un avec une arme à feu et taxi ».

Au **niveau morphologique**, ce parler fait usage de procédés formels comme :

- **la dérivation** avec la préfixation et la suffixation. Par exemple, il peut y avoir la préfixation sur un terme tel que « krou » qui signifie « cacher, dissimuler » et par l'ajout du préfixe français « de- », on obtient le dérivé « **dékrou** », qui prend le sens de « rendre ce qui est indûment possédé ou faire apparaître ce qui était caché ».

La suffixation s'opère quant à elle sur un terme comme « enjaillé » (de l'anglais *enjoy*) qui peut prendre le sens de « je suis heureux » dans un énoncé tel que « je suis enjaillé », ou « amoureux » dans « je suis enjaillé de la go ». Avec le suffixe « -ment », on a la forme « enjaillement » qui traduit « un état de joie immense ».

- **la troncation** apparaît avec les procédés de l'aphérèse, de l'apocope et de la syncope.

Le nominal « foutaise » devient l'aphérèse « taise » ; l'adjectif « malhonnête » par le procédé de l'apocope est réduit à la forme « malo » ; « argent » devient par syncope « ahan ».

- **la reduplication** est marquée dans une suite telle que « fongnonfongnon ». Le terme « fongnon » emprunté au dioula désigne « le vent ». En nouchi, il prend le sens de « faire le beau ». La forme redupliquée « fongnonfongnon » est une emphase qui traduit l'idée de « faire le fanfaron, prendre de grands airs ».

Au **niveau sémantique**, le nouchi combine plusieurs procédés sémantiques comme la métaphore, la métonymie, l'euphémisme, l'hyperbole, l'antiphrase et l'emploi proverbial.

- Par exemple « bois » et « pointeur » sont employés respectivement comme **métaphores** de « la femme » et de « l'homme qui fait la cour à une femme ».

- Dans un rapport **métonymique**, « plomb » désigne la pièce de 100 francs CFA⁶ de la même couleur que le métal auquel il est assimilé et « rougeau » l'ancien billet de 10 000 francs CFA de couleur rouge.

- « Toucher » est utilisé comme **euphémisme** et peut prendre le sens de « ivre » dans l'énoncé « le gars est touché ».

- « Être amoureux de quelqu'un » peut se traduire en nouchi par une **hyperbole** comme « tu me casses ».

- L'**antiphrase** apparaît quant à elle dans une locution verbale comme « avoir un peu » qui prend le sens de « avoir beaucoup d'argent ».

- L'emploi **proverbial** s'illustre à travers une suite comme « gbè est mieux que drap », pouvant s'interpréter par « il vaut mieux dire la vérité que d'être couvert de honte ».

⁶ Le franc CFA est la dénomination de la monnaie commune de 14 pays africains membres de la Zone franc.



Les fonctions du nouchi

Le nouchi revêt, dans son évolution actuelle, **trois fonctions principales**, à savoir : une fonction cryptique plus ancienne, qui met en exergue les activités répréhensibles des premiers locuteurs de ce langage, à laquelle est attachée une fonction identitaire caractéristique de la catégorie générationnelle qui en fait le plus usage et une fonction véhiculaire relevant de la proportion grandissante de ses locuteurs. S'agissant de la **fonction cryptique** du nouchi, le procédé consiste à coder le message, afin de retenir l'information à l'intérieur du sous-groupe. Cette fonction centrale est à l'origine de la naissance de ce parler. Aujourd'hui, cette opacité est variable selon les usagers. Le nouchi s'étend quasiment à toutes les couches de la société ivoirienne, ce qui réduit sensiblement son caractère cryptique.

Une autre fonction indissociable du caractère cryptique est la **dimension identitaire** du nouchi. Son usage représente une sorte de mouvement de revendication identitaire pour les jeunes. Cette revendication se situe à différents niveaux : identité en rapport avec la tranche d'âge, ce qui oppose jeunes et adultes ; identité par rapport au cadre de vie mettant face à face citadins et ruraux ; identité en relation avec le niveau socioéconomique qui met « pauvre et débrouillard » en contradiction avec « riche et cossu », et identité relative au niveau d'instruction opposant « illettré et déscolarisé » et « diplômé ». Le nouchi est pour ces jeunes défavorisés, cette jeunesse ivoirienne ballottée entre tradition et modernité, désarçonnée par une scolarité de plus en plus chaotique, un moyen de faire entendre leur désespoir, et de revendiquer leur place dans la société.

La **fonction véhiculaire** du nouchi vient du fait que cette forme langagière, autrefois langage codé de la pègre, est devenue aujourd'hui le mode privilégié de communication des jeunes de Côte d'Ivoire. À travers ce mode langagier, en effet, les jeunes Ivoiriens traduisent leur appartenance à un même groupe, même s'ils sont issus de milieux sociaux différents.

Le nouchi est désormais en concurrence avec le français ivoirien. En effet, il a quitté le cadre de la rue pour se retrouver dans les cours de récréation, les salles de classes et les amphithéâtres mais aussi, et plus surprenant, on le retrouve désormais dans les discours publics et les conversations privées. Il est également utilisé dans la musique (pour rendre compte des faits de société ou pour les dénoncer)⁷, et par les annonceurs notamment pour les publicités des opérateurs de téléphonie mobile : « A Adjamé on Koz en gbonhi » que l'on peut traduire par : « On se parle en groupe à Adjamé » ou « SOS Crédit, quand ya drap, # 170 # te soutra » pour dire « Quand tu n'as plus de crédit, # 170 # te dépanne ».

Conscients de cette dimension véhiculaire du nouchi, de nombreux acteurs politiques ivoiriens « s'essaient » désormais au nouchi lors des campagnes électorales, en agrémentant leurs discours de mots empruntés à cette forme d'expression.⁸

⁷ Cf succès de la chanson du groupe de musique ivoirien Magic System, 1^{er} gaou.

⁸ Pour donner la preuve de la richesse du français ivoirien, Abdou Diouf, Secrétaire général de la Francophonie, lors de la 39^e session de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie qui s'est tenue à Abidjan, a parlé « d'Avion par terre, » tandis que le Président Alassane Ouattara déclarait : « Président Diouf, nous sommes "enjaillés" de toi ou Président "choco" ». Des expressions qui ont été longuement applaudies.

De ces trois variétés locales de français, le français ivoirien et le nouchi sont celles qui sont les plus utilisées dans les échanges verbaux en Côte d'Ivoire. Les termes et expressions qui serviront à illustrer le point suivant seront tirés de ces deux formes de français.

Le français, reflet de la société ivoirienne

Les locuteurs ivoiriens se sont littéralement approprié l'ancienne langue coloniale, en la façonnant selon leurs besoins. Ils en ont fait une langue vivante et dynamique, colorée et adaptée à toutes les situations de communication. À travers les différentes variétés de cette langue, les Ivoiriens donnent forme à leurs pensées, désignent et décrivent désormais leur monde. Par cette langue, ils expriment les réalités culturelles et sociales dans lesquelles ils « baignent » au quotidien ; cela se retrouve notamment dans les proverbes et expressions idiomatiques du français de Côte d'Ivoire, les expressions qui décrivent le cadre et le mode de vie et définissent la position sociale.



Quelques proverbes

Ces proverbes appartiennent au patrimoine culturel ivoirien, voire africain, et reflètent le bon sens général. Sur un ton piquant, ils présentent un principe moral, une règle de conduite, font une constatation

empirique ou donnent un conseil populaire sans ménagement, utilisant parfois des métaphores. Les exemples suivants font référence à des proverbes connus mais aussi à d'autres proverbes qui traduisent la culture ivoirienne.

Proverbes en français ivoirien	Signification
On ne regarde pas dans la bouche de celui qui grille des arachides.	On ne muselle pas le bœuf qui foule le grain.
En même temps est mieux. Hésitation égale à blessure.	Il faut battre le fer quand il est chaud.
Dindin man n'a pas luck. (nouchi)	Qui remet à demain trouvera malheur en chemin.
Petit marteau casse gros caillou.	Les apparences sont trompeuses.
Si tu te comportes comme un crabe, tu seras mangé avec bruit. Si tu empruntes le chemin de Je-m'en-fous, tu te retrouveras au village de Si je savais.	Qui sème le vent récolte la tempête.
Je t'aime mais je me préfère.	Charité bien ordonnée commence par soi-même.
Beaucoup de viande ne gâte pas la sauce.	Abondance de biens ne nuit pas.
Habitudes c'est comme poils quand on coupe ça revient.	Chassez le naturel, il revient au galop.
Si tu dors, c'est pour toi qui s'en va.	L'avenir appartient à ceux qui se lèvent tôt.
Fer coupe fer.	On trouve toujours plus fort que soi.
Chien ne mange pas chien.	Les loups ne se mangent pas entre eux.
Les moutons se promènent ensemble mais ils n'ont pas le même prix.	Qui se ressemble s'assemble.
On ne montre pas son village de la main gauche.	Employé pour dire que personne ne peut dire du mal de lui-même.
Piment ne dit pas qu'il brûle.	Employé pour traduire la difficulté qu'ont les humains à dévoiler leurs défauts.
Même souris saoulée connaît carrefour de chat.	Chacun doit connaître ses limites.

Quelques tournures et expressions

Ces expressions touchent à tous les domaines et sont très souvent des constructions sur le modèle des langues ivoiriennes. « Donner les sons » peut signifier en français ivoirien : informer, faire du commérage ou mentir. Ces sons peuvent être des « bons sons », des « sons purs » (des informations de premières mains, de sources sûres) ou des « faux sons », des « gninnigninni » (des informations erronées, des choses insignifiantes ou de peu de valeur). Quand ces informations sont inquiétantes, elles peuvent « couper le cœur de quelqu'un ».

Dans ce cas, on peut entendre de la part de la personne concernée « Mon cœur est coupé » pour dire : j'ai pris peur. Très souvent, on dit de ceux qui aiment « donner les sons » qu'ils « mettent leur bouche dans l'affaire des gens », pour dire qu'ils se mêlent de ce qui ne les regarde pas. « Leur bouche ne porte pas caleçon » exprime l'idée qu'ils ne savent pas tenir leur langue. Ces personnes, qui n'ont pas peur qu'on « verse leur figure par terre » (qu'on les couvre de honte) sont « vaccinées » (immunisées) contre le fait d'être « bien lavées » (réprimandées sévèrement).

D'autres expressions en usage en Côte d'Ivoire rendent compte d'autres réalités :

Expressions en français ivoirien	Signification
Couper ou trafiquer quelqu'un.	L'arnaquer ou le tromper.
Ton cœur n'est pas témoin.	Dire à une personne qu'elle n'est pas sincère.
Je t'ai loupé. Ça va te parler.	Bien fait pour toi, ça te servira de leçon.
Parler parler à quelqu'un. (réduplication)	Donner des conseils à quelqu'un.
Tourner tourner quelqu'un. (réduplication)	Faire tourner en bourrique quelqu'un, faire espérer quelqu'un sans donner suite à sa demande.
Serrer sa figure.	Se mettre en colère.
Chauffer le cœur ou le rognon de quelqu'un.	Exaspérer quelqu'un.
Montrer qui a mis l'eau dans coco.	Faire voir de quel bois on se chauffe.
Enlever camarade. Couper igname.	Rompre toute relation.
Mettre du sable dans l'attiéké de quelqu'un.	Nuire à ses intérêts.
Laisser affaire. Tuer discours.	Pardonner.
Attraper son cœur.	Rester fort.
Faire funérailles pour donner à quelqu'un.	Éclater en sanglots, pleurer en présence de quelqu'un.

Expressions rendant compte du cadre de vie

Les variétés locales de français décrivent le cadre de vie en évoquant notamment l'architecture, le type de logement, la désignation des quartiers...

Dans les villages, à côté des cases aux formes multiples, s'élèvent de plus en plus des maisons « en banco » (matériau de construction obtenu en mélangeant argile, sable, gravillons sur une armature végétale), « en géobéton » (matériau de construction moderne, constitué de banco auquel on ajoute un peu de ciment) et des constructions « en dur » (matériaux durables par opposition aux modes traditionnels de construction : banco, terre, bois).

Dans les communes populaires, on a le plus souvent des « cours communes » qui sont des concessions bordées de petites chambres occupées par des locataires différents, et qui donnent toutes sur une cour intérieure où

l'intimité est absente, des « entrer-coucher » (logement d'une seule pièce habitable avec cuisine et douche-wc à l'extérieur). Ces deux types de logement, très courant en Côte d'Ivoire, sont le symbole d'une situation économique précaire et d'une position sociale non reluisante. Le terme « chambre-salon » désigne quant à lui un logement comportant une chambre et un séjour dans une cour. Il offre un meilleur confort pour ses occupants que dans l'entrer-coucher. Quand le nombre de pièces augmente, on aura « deux chambres-salon », « trois chambres-salon ». Le terme « étage » est employé pour désigner un immeuble.

Dans certaines communes d'Abidjan, des familles habitent des taudis aux noms très évocateurs comme « désert », quartier confronté à d'énormes problèmes d'adduction d'eau potable et incommode à l'habitat ; « île verte » qui, loin de faire rêver, est au contraire un espace difficile d'accès ; « derrière fil » logé sous des lignes électriques aériennes à haute tension ; « derrière rails », quartier au dos

de la ligne de chemin de fer qui se fraye un passage dans la commune populaire d'Abobo. Dans le même tableau, on a les quartiers « gobelet » situé dans un ravin, lit escarpé des eaux de pluie qui balaient les beaux quartiers de Cocody ; « campement », quartier qui a du mal à suivre le développement de la commune urbaine de Koumassi ; « mon mari m'a laissé » dont le nom traduit le fait d'être seul au monde, sans soutien et où s'entassent les populations défavorisées dans la commune de Yopougon ; « **terre rouge** » qui n'a jamais connu le bitumage de ses voies éventrées ; « **sans lois** » où règne un désordre monstre.

Les familles les plus « chanceuses », parce qu'aisées, se retrouvent dans des quartiers comme « Les lauriers » qui évoquent le succès et la gloire, « Les rosiers », qui rappellent un éventail de couleurs, la beauté et les senteurs délicieuses, « millionnaires » qui fait penser à des personnes riches aux maisons cossues, « Beverly Hills », un repère des célébrités et de la haute société.

Des noms comme « **zone industrielle** » et « **commerce** » désignant des quartiers dans certaines villes de la Côte d'Ivoire, rendent compte du type d'activités qui sont menées dans ces lieux ou de leur proximité géographique avec des établissements industriels ou commerciaux.

Expressions rendant compte de la position sociale

Certains termes employés en français de Côte d'Ivoire rendent compte des disparités sociales.

Ainsi, des expressions comme « être au piais », « avoir le djê », « être bien placé », traduisent le fait d'avoir une belle situation, une bonne position sociale. Dans le même sens, une personne jouissant d'un statut social élevé devient un « grand quelqu'un », un « grand type », un « en haut d'en haut », un « unpeu-iste » et un « bras long » quand son intervention permet d'obtenir un passe-droit.

À l'opposé, les personnes au bas de l'échelle sociale, celles qui, très souvent, « sont piquées », « sont tchass », « sont blessées », « sont moisies » (démunies) et qui aiment à dire « la galère m'a tiré photo » (je suis dans la misère) et « Mon vié voilà ton fils ! » (formule visant à solliciter de l'aide), sont désignées par la locution nominale les « en bas d'en bas ».

Une personne qui connaît une situation financière difficile dira « je suis serrée », « ça ment sur moi », « je n'ai rien sur moi », « je suis zéro, zéro », « c'est dur sur moi » pour dire *je n'ai pas un radis*. À toute personne susceptible de l'aider, cette personne dira « faut me guérir » ou « faut me gérer, ya drap » pour dire *dépanne-moi, la situation est intenable*.



Quelques expressions usuelles traduisant des pratiques et habitudes

Au réveil

Il faut naturellement « se brosser » (se brosser les dents) avec une « brosse » (brosse à dents) et de la « pâte » (du dentifrice). Pour se rendre à la douche, on porte des « en attendant » ou des « tapettes » (sorte de chaussures de douche) et il faudra une « éponge » au lieu d'un gant de toilette pour bien se laver.

Pour l'entretien des cheveux, les hommes ont le choix entre la tête complètement rasée, le « coco taillé » (qui désigne la coque très dure de la noix de coco) appelé aussi « bille belle » en référence aux billes à jouer, le

« maize » ou le « ras Congo » (une fine couche de cheveux sur la tête).

Pour paraître jeune, les personnes aux cheveux grisonnants « mettent yomo » (du nom d'un colorant de couleur noire).

De nombreux termes et expressions du français de Côte d'Ivoire donnent des informations sur la façon dont **on se soigne**. Certains Ivoiriens en effet, recourent à la médecine traditionnelle, cela s'appelle « se soigner à l'indigénat ». Les traitements proposés peuvent consister à inhaler, à boire ou à se laver avec des médicaments traditionnels préparés à partir d'écorces ou de feuilles d'arbres, de racines

Dans une « pointinini » (chaussure au bout pointu) et des vêtements près du corps appelés « plaqué plaqué », un jeune homme est sûr de faire sensation et de susciter des commentaires là où il passe.

Chez le coiffeur

Les adolescents et les jeunes gens aiment à demander à être « limités » (se faire tracer à l'aide d'une lame de rasoir ou d'une tondeuse à cheveux les bordures de la chevelure) quand les hommes qui portent la barbe et la moustache demanderont à faire la « couronne ».

Ceux qui portent des favoris, en plus de la barbe et de la moustache, ont la possibilité de faire le « carré d'as ».

Les femmes peuvent également « aller au salon » (salon de coiffure), « faire mèches » ou « faire leurs cheveux », c'est-à-dire faire des tresses qui peuvent être des « boules boules », des « longs longs », des « escargots » ou des « torsadées ».

et de plantes de toutes sortes.

Pour ce qui est de la **médecine moderne**, après une prescription et un tour à la pharmacie, il ne faut pas oublier de prendre ses cachets qui se dit « boire comprimé » ou revenir dans un centre de santé pour faire une injection qui se dit « piquer piqure ». Les cas les plus sérieux nécessitent de « mettre sérum » ou « mettre un ballon » (poser une perfusion) ou de « faire une opération » (subir une intervention chirurgicale).

Quelques pratiques langagières au sujet des modes vestimentaires

Au niveau des **habitudes vestimentaires**, le français de Côte d'Ivoire traduit le fait d'être bien habillé par « être sapé », « être tiré », « être zango », « sortir le modèle » ou encore « taper le modèle ». Dans cette logique, avoir de beaux vêtements se dit « avoir des tapements ».

Lorsqu'on est **bien habillé**, on a tendance à « faire yéyé », ce qui signifie faire le beau. Si en plus de cela, on sait aussi « décaler » (marcher avec élégance et assurance), les gens que l'on rencontre diront « tu fais pour toi deh » (tu nous en mets plein la vue), « tu es choco » (élégant), preuve qu'ils ont « pris dose » (sont épatés ou séduits).

Le **pagne**⁹, qui reste l'habit par excellence en Afrique, plus qu'un élément du costume, revêt au-delà de la matière en tant que telle une connotation socio-culturelle. En effet, s'habiller en pagne, c'est en quelque sorte utiliser un langage de rang social, de séduction, d'expression et de valorisation de sa culture. Pour cela, on fera porter au pagne des noms pour dire des circonstances, rappeler des contextes, exprimer des sentiments. Les femmes africaines et particulièrement les Ivoiriennes ont ainsi développé à propos du pagne une onomastique très expressive et suggestive, pouvant traduire l'état d'esprit de celle qui le porte : « œil de ma rivale », « ton pied mon pied », « pied de kpakpato », « femme capable », « yeux voient bouches parlent pas »¹⁰, etc.

⁹ Le pagne est un tissu en coton imprimé de qualité supérieure, que les Africains (principalement les femmes) utilisent pour la confection de leurs vêtements.

¹⁰ Pour en savoir plus sur le langage des pagnes : <http://communication.revues.org/3026> et <http://heritage-wax.com/fr/noms-des-pagnes>

» Signification de quelques pagnes

L'œil de ma rivale



Message entre rivales (motifs en forme d'yeux plissés par la jalousie) pour exprimer la connaissance de l'existence de l'autre.

Genito



Pagne porté par une femme qui entretient une relation avec un homme beaucoup plus jeune.

Pied de kpakpato



L'auteur de ragot laisse toujours des traces...

Les mots et expressions en usage dans les habitudes alimentaires

En Côte d'Ivoire, prendre son **petit déjeuner** se dit « manger gbofloto¹¹ », « manger galette », « boire baka¹² » ou « boire café », (même si c'est du chocolat chaud ou du lait). Pour ceux qui ne peuvent s'offrir le luxe du lait, du chocolat ou d'autres boissons chaudes, il leur faudra un peu de sucre dissous dans de l'eau claire pour obtenir le traditionnel « café baoulé » dans lequel on trempe le « pain godjo » (pain moisi ou pain sec). Par ailleurs, pour ce premier repas de la journée, les Ivoiriens dans leur grande majorité ne se privent pas, quand ils en ont l'occasion, de « riz couché », de « foutou couché », de « placali couché » (restes de repas réchauffés).

Certaines familles ne pouvant s'offrir plusieurs repas dans la journée sont souvent réduites à faire « la mort subite » appelée aussi système « un coup K.O. » (un seul repas par jour). Dans certains cas, les repas sont pris ensemble par les enfants dans le même contenant. Il arrive quelquefois que ces derniers « groupent » (se ruent sur le contenu de l'assiette). Pour éviter cela, le plus âgé du groupe doit, au cours d'un rituel répétitif où chacun prend une poignée du repas son tour venu, veiller à ce que certains ne « prennent pas boulet » (prendre une grosse poignée du plat) pendant que les autres « prennent des foin ».

Au cours du repas, quand « manger serre cou de quelqu'un » (avoir du mal à avaler une bouchée), il faut lui donner de l'eau pour

¹¹ Beignet à base de blé.

¹² Bouillie de mil, de riz ou de maïs.

Manger est cuit !

Il faut attendre la fin de la matinée pour « **manger manger de midi** » (déjeuner). On entendra rarement « à table ! » quand vient l'heure de prendre le déjeuner mais plutôt « manger est cuit », « manger est prêt », « maman a fini de piler foutou », « ils ont servi pour nous ».

Au menu, on retrouve « l'attiéké poisson » (couscous à base de manioc), le « foufou » (pâte réalisée à partir de tubercules d'igname, de manioc, de taro) mais surtout le traditionnel « riz-sauce ». Les sauces proposées varient d'un groupe ethnique à un autre. Les plus courantes sont la « sauce claire », la « sauce graine », la « sauce arachide » appelée sauce kaki, la « sauce djoungbé », la « sauce gombo », la « sauce feuille » et la « sauce légume ». Quand « l'argent du marché » (le montant remis à la maîtresse de maison pour préparer le repas de la famille) « n'arrive pas », « n'est pas beaucoup » (ne suffit pas), on peut avoir des « sauces neutres » (sauces sans beaucoup d'ingrédients ou de condiments) ou des « sauces coco taillé » (sans viande, sans poisson).



éviter qu'il ne s'étouffe. À la fin du repas, le plus âgé du groupe doit, quand il ne s'agit pas d'un repas « coco taillé », « partager la viande » ou « partager le poisson » (donner à chacun des participants au repas un morceau de viande ou de poisson qu'on a mis de côté). C'est souvent à ce point culminant du repas, moment tant attendu, période d'angoisse et de règlement de compte, qu'il peut « cintrer » ou « tchèlè » les autres participants au repas en leur donnant de petits morceaux de viande ou de poisson.

Le soir, on ne parle pas de dîner, mais plutôt de « manger du soir ».

Quelques expressions en usage dans les marchés

Les marchés et les gares routières sont en Côte d'Ivoire des lieux publics où se rendent chaque jour des hommes, femmes, jeunes gens pour « chercher l'argent » (faire du commerce) et « prendre souffle » (travailler). Dans ces lieux de la grande débrouille, circulent de nombreux termes et expressions des variétés locales de français.

De passage, un client sera interpellé par les commerçant(e)s par de nombreux termes avenants : « chéri(e)-coco », « ma

chérie », « copine », « jolie femme », « joli garçon », « vié père choco », « mon mari ». Ces termes seront suivis par des énoncés comme « viens voir chez moi », « viens je vais t'arranger », « je vais te faire bon prix ».

Pour connaître la nature et le prix des produits proposés à la vente, il suffit juste parfois d'écouter ce que disent ou crient les commerçant(e)s. S'il s'agit de produits alimentaires, on pourra entendre, par exemple :

- « cinquante cinquante l'ail » pour dire que la gousse d'ail est au prix de 50 F CFA,
- « cinq cent oignons » pour dire que le kilogramme d'oignons est à 500 F CFA,
- « graine, la boîte à trois cent cinquante » c'est le cri pour la mesure de graines de palme en vente,
- « bonoua bonoua » pour désigner le manioc cultivé dans les environs de la ville de Bonoua réputé de bonne qualité,
- « attiéké bien chaud » pour le couscous de manioc encore fumant,
- « riz local » pour indiquer qu'il s'agit du riz produit en Côte d'Ivoire,
- « burkina » pour parler des haricots verts très prisés exportés du Burkina Faso.

D'autres articles proposés à la vente sont présentés de la façon suivante : « bon bon robe », « ya jupe ya robette » (il y a des jupes et des petites robes), « habits climatiseurs », « ce sont les habits de l'été

Les marchés sont des lieux de ravitaillement où l'on trouve des produits alimentaires, vestimentaires, cosmétiques et autres. Connaître le sens de certains termes qui s'y emploient s'avère important.

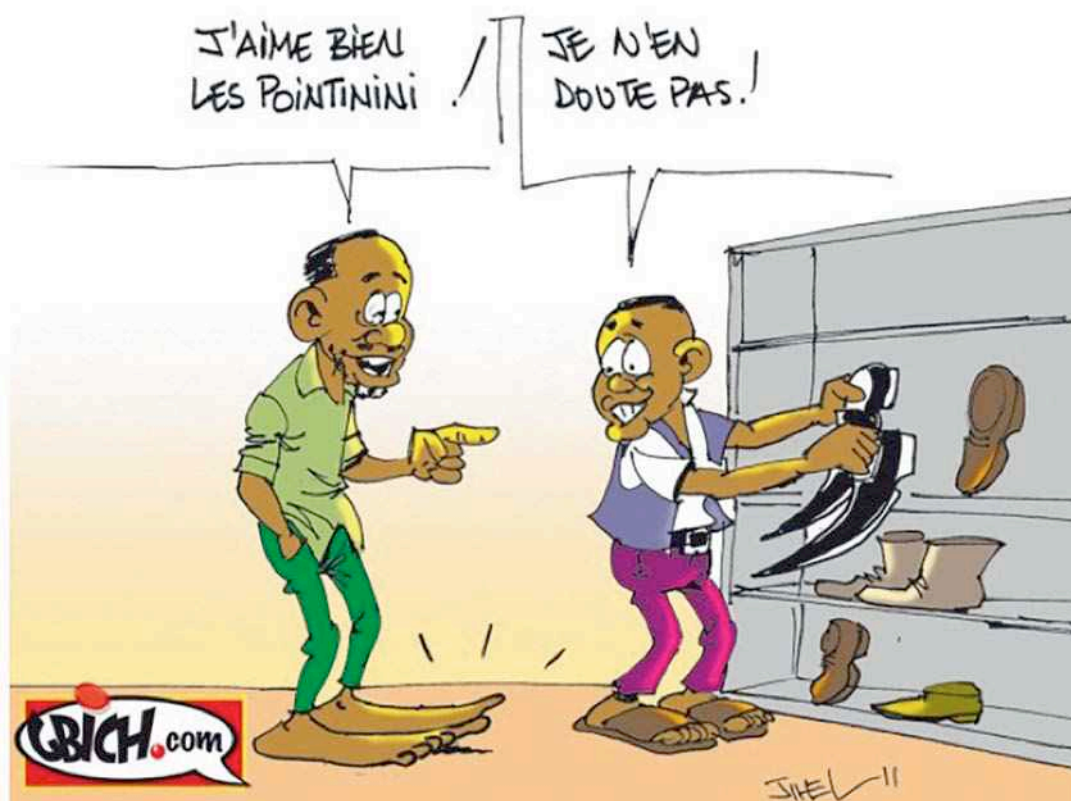
quand il fait chaud oh, il fait froid dans le pantalon » expliquera le vendeur, « ya enjaillement de rein » (parure de perles qu'on fixe à la taille), « applati ventre » (pommade amincissante), « devant toi ya pas match avec CIE¹³ » (pommade éclaircissante) et « chauve va pas au paradis », « pousser cheveu, pousser cheveu » pour vanter les qualités des huiles et pommades contre la chute des cheveux.

Lors du marchandage, le client emploiera des expressions comme « c'est dur sur tout le monde » (c'est la crise), « pardon faut diminuer » ou encore « faut m'arranger ». Le vendeur pourra répondre qu'il a fait un bon prix, qu'il a donné au client l'article « au prix d'en gros » (prix de grossiste), que c'est un « prix cadeau ». Si ce dernier insiste et le pousse dans ses derniers retranchements, le vendeur pourra dire « si je diminue, je n'ai

rien dessus », « pour moi ne peut pas sortir si je te donne », « le prix est l'eau » pour dire qu'il ne pourra tirer le moindre profit de cette transaction, ou encore c'est mon « K.O K.O », mon « last », mon « lasso », mon « dernier prix ». Les expressions « faut mettre quelque chose dessus », « faut prendre scenceur¹⁴ » ou « on est au premier, allons au dixième » seront utilisées par le vendeur pour prier le client de faire une proposition à la hausse. Dans une dernière tentative, le client pourra dire « je ne suis pas en position » pour dire je n'ai pas suffisamment d'argent, ce à quoi le vendeur lassé dira « tu aimes trop douffler » avec le sens de prendre quelqu'un pour un imbécile. Cette remarque, il faut le dire, n'est pas choquante sur les marchés. Une autre cliente priera la vendeuse auprès de laquelle elle vient de faire l'achat de denrées alimentaires de « mettre cadeau », « mettre un peu dessus » ou de « mettre gouassou », c'est-à-dire de lui offrir en prime un peu de ce produit qu'elle vient de lui acheter.

¹³ Cette pommade est réputée éclaircir le teint au point que la personne qui l'utilise finit par avoir la peau plus éclatante que les lampes électriques alimentées par l'énergie que fournit la Compagnie Ivoirienne d'Électricité.

¹⁴ Prendre l'ascenseur.





Quelques termes et expressions employés dans les gares routières

On trouve dans les gares routières à côté des « cars » (autocars), des bus et des taxis, des « taxis communaux » ou « wôrôwôrô ». Ces véhicules sont le plus souvent des « France au revoir », véhicules d'occasion importés de France.

Pour se rendre dans les zones rurales, on a à sa disposition des « vingt-deux-places », appelés aussi « badjan ». Dans les villes comme Abidjan et Bouaké, on peut se déplacer en « gbaka », minibus dans lequel il faudra préparer la monnaie au moment de payer pour ne pas s'attirer les foudres du « balanceur » (auxiliaire du chauffeur qui encaisse le prix de la course).

En cours de route, il n'est pas rare que les chauffeurs des véhicules de transport rencontrent des policiers qui trouveront toujours un prétexte pour leur soutirer de l'argent. Ces derniers exigent des chauffeurs, dont les voitures sont très souvent en

situation irrégulière, de « parler français », de « donner quelque chose ». Le policier racketteur pourra dire « science en pro », c'est-à-dire sois discret, donne l'argent sans attirer l'attention des gens.

Chaque descente est rythmée par « ça descend », « ça gbra » ou par le signal donné par le balanceur qui consiste à taper sur l'auto. Parmi les arrêts desservis, certains ont des noms très évocateurs comme « sans manqué » qui rend compte du fait qu'en ces lieux on a toujours des montées et des descentes de passagers ; « carrefour l'homme n'est rien », arrêt devant un cimetière municipal.

Le français, tel qu'il est pratiqué aujourd'hui en terre ivoirienne, connaît une dynamique tant au niveau du discours que dans tous les paramètres de la vie socio-économique et politique. Hérité de la colonisation, le français, dans ses formes d'usages, a cessé d'être une langue étrangère pour le locuteur ivoirien. //

► L'exemple de la Suisse¹⁵

En Suisse, le français – langue maternelle d'environ 17 % de la population, mais parlée par 65 % d'après nos estimations, NDR – est l'une des quatre langues nationales avec l'allemand, l'italien et le romanche. La Suisse francophone, appelée Suisse romande, est composée de sept cantons, dont quatre sont unilingues francophones (Genève, Vaud, Neuchâtel, Jura) et trois bilingues français-allemand (Fribourg et Valais, à majorité francophone ; Berne, à majorité germanophone).

La variété suisse du français, se

caractérise par de nombreux phénomènes de variation régionale interne et par des spécificités locales. Parmi les particularités lexicales, phonétiques, prosodiques et morphosyntaxiques qui caractérisent les variétés du français en Suisse, c'est surtout le niveau lexical qui a été étudié par le *Glossaire des Patois de la Suisse romande*¹⁶, le *Dictionnaire historique du parler neuchâtelois et suisse romand*¹⁷ et le *Dictionnaire suisse romand*¹⁸.

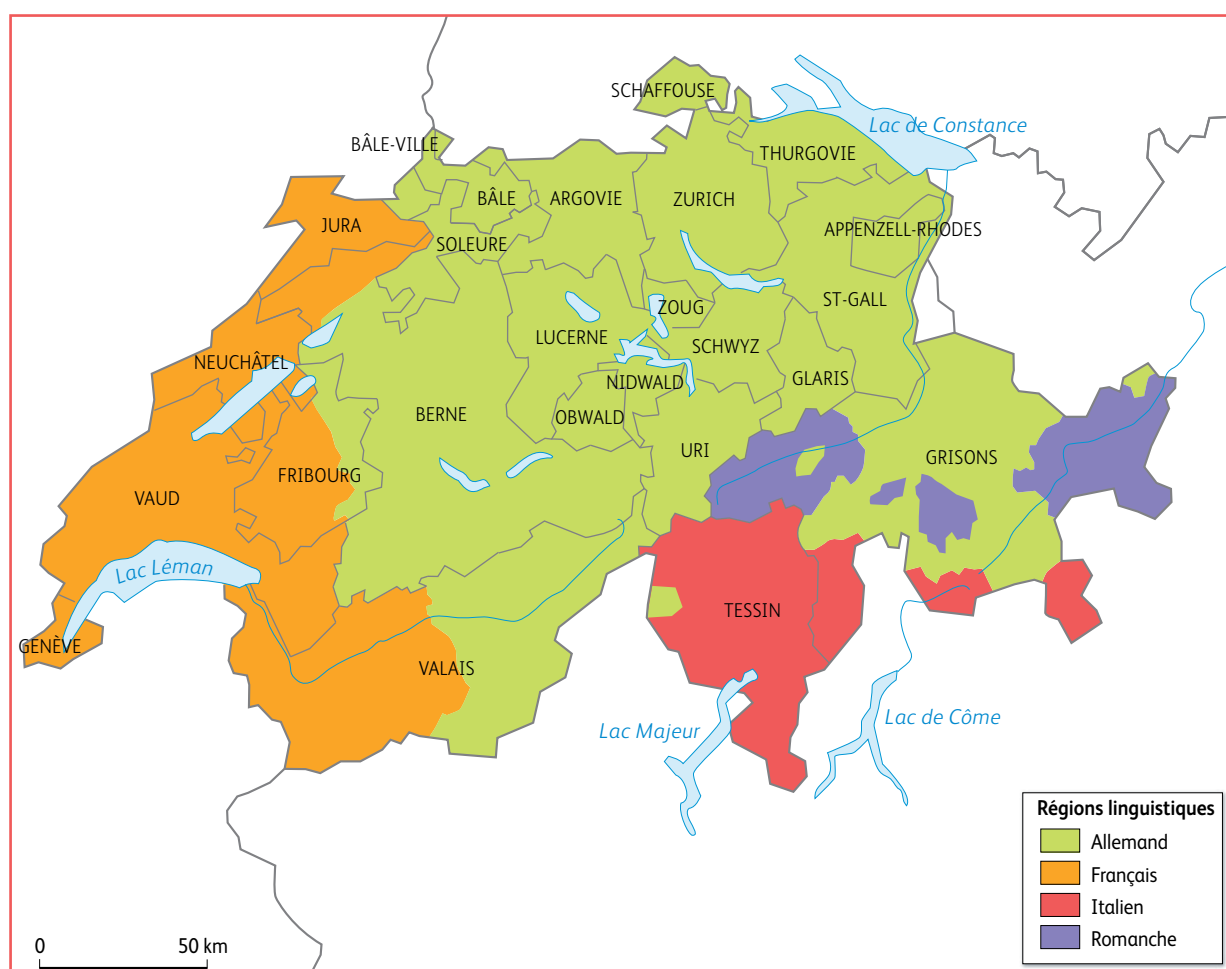
¹⁶ www.gpsr.ch

¹⁷ W. Pierrehumbert, 1926: *Dictionnaire historique du parler neuchâtelois et suisse romand*, Neuchâtel, Attinger.

¹⁸ A. Thibault, 2004: *Dictionnaire Suisse Romand. Particularités lexicales du français contemporain*, Genève, Zoé.

¹⁵ Par Federica Diémoz, Université de Neuchâtel (CH).

Les cantons et les régions linguistiques de la Suisse



La variation lexicale

D'un point de vue lexical, les spécificités régionales appartiennent à cinq catégories différentes¹⁹:

1) des **dialectalismes** issus des anciennes langues vernaculaires, le francoprovençal et l'oilique jurassien²⁰ : « pives » (cône de pin ou sapin), « déguiller » (faire tomber quelqu'un ou quelque chose de haut placé), « s'encoubler » (trébucher), « chneuquer » (chercher, fouiller).

2) des **statalismes**, des expressions qui désignent des réalités politiques ou culturelles propres au pays ou à la région de la variété de français : « conseillère fédérale » (ministre, membre du gouvernement de la confédération suisse), « chancelier » (fonctionnaire qui dirige la chancellerie fédérale ou l'administration d'une grande ville), « numéro postal » (code postal).

3) des **emprunts** ou calques issus des langues limitrophes : « poutser » (nettoyer),

« witz » (blague) et « foehn » (sèche-cheveux) sont des germanismes.

4) des **archaïsmes** : « septante » (soixante-dix), « carrousel » (manège), « costume de bain » (maillot de bain).

5) des **innovations lexicales ou sémantiques** : « gâteau » (tarte), « école enfantine » (école maternelle), « course d'école » (excursion, sortie organisée).

Toutes ces particularités sont accessibles en ligne dans le volet suisse de la Base de données lexicographiques panfrancophone (BDLP)²¹. La BDLP s'inscrit dans un projet d'envergure internationale visant à documenter les particularités lexicales de tous les pays et de toutes les régions de la francophonie, comme complément structurel et interconnecté avec le Trésor de la langue française informatisé²². La BDLP-Suisse, élaborée à l'Université de Neuchâtel²³, documente les usages contemporains des variétés de français en Suisse romande en s'appuyant sur un fichier d'attestations provenant de la littérature et de la presse romandes depuis les années 1970.

19 A. Kristol, sous presse: « Une francophonie polycentrique : lexicographie différentielle et légitimité des français régionaux », à paraître dans un volume d'Hommages.

20 La plus grande partie de la Suisse romande – Genève, Vaud, Neuchâtel, ainsi que les parties francophones de Fribourg et du Valais – appartient au domaine linguistique du francoprovençal. Le canton du Jura, en revanche, appartient au domaine d'oïl : les parlers jurassiens s'apparentent aux dialectes franc-comtois, qui sont de type français.

21 Base de données lexicographiques panfrancophone (BDLP) www.bdlp.org

22 www.cnrtl.fr/definition

23 <http://www2.unine.ch/dialectologie>

► Page d'accueil de la BDLP <http://www.bdlp.org/>



La variété de français utilisée en Suisse romande n'est pas homogène. En effet, « de rares mais solides études ont montré qu'il n'existe pas de traits linguistiques communs à tous les régiolectes romands²⁴ ». Si certaines particularités lexicales peuvent être communes à toute la Suisse romande (déjeuner = prendre le

repas du matin), d'autres ne le sont pas. Ainsi, le terme « syndic », qui désigne le maire d'une commune, conserve le statut de statalisme dans les cantons de Vaud et de Fribourg, alors qu'en Valais et à Neuchâtel il a été remplacé par « président » ; dans les cantons de Genève, Berne et Jura, c'est le mot « maire » qui est utilisé.

24 P. Singy, 2004 : Identités de genre, identités de classe et insécurité linguistique, Peter Lang.

► Fiche « syndic » de la BDLP-Suisse (www.bdlp.org)

The screenshot shows the BDLP-Suisse entry for 'syndic, syndique 01'. It includes tabs for '13 citations', 'Renvois', 'Géolinguistique', 'Histoire', and 'Francophonie'. The 'Vedette' section shows 'syndic, syndique (n.) [sɛ̃dik]' with a note about the feminine 'syndique' used for women in this function. The 'Définition' section states: 'Région. Premier magistrat d'une commune, maire.' Below this, it lists 'Dérivé(s), composé(s) et mot(s) de même famille' as 'syndicature', 'Synonyme(s)' as 'Région. président, ente (VS, NE); région. maire (GE, BE, JU)', and 'Renvoi(s) à d'autres langues' as 'Italien: sindaco'. The entry is identified by the number #SU-15867.

La variation phonétique

La prononciation du français de Suisse romande n'étant également pas uniforme²⁵, c'est surtout au niveau de la production phonique que les différentes variétés romandes sont identifiées.

De plus, une enquête sur les représentations que les Vaudois ont de leur langue²⁶ révèle que c'est en premier lieu l'accent qui permet de reconnaître les variétés de français suisse ; ensuite ce sont les différences lexicales et en troisième position le débit de parole qui sont évoqués. Et c'est en particulier sur la vitesse d'élocution des Suisses romands que des études

récentes²⁷ ont montré qu'ils ont, d'une part, une tendance plus importante à accentuer les pénultièmes (avant-dernière syllabe) et, d'autre part, qu'ils articulent plus lentement que les Français. Ces recherches ont toutefois mis en évidence la variation géolinguistique interne à la Suisse romande, les locuteurs de Martigny (en Valais) « se comportent différemment de leurs compatriotes neuchâtelois, genevois, vaudois, puisqu'ils articulent aussi vite que des Parisiens ».



« En pratique, on distingue les variétés selon le nom du canton où elles sont parlées. On oppose ainsi l'accent vaudois à l'accent fribourgeois ou à l'accent valaisan, même si des distinctions plus fines peuvent être faites parmi les locuteurs d'un même canton [...], voire à l'intérieur d'un même district ou d'une même bourgade. »¹

1 M. Avanzi et S. Schwab et P. Dubosson et J.-P. Goldman, 2012 : « La prosodie de quelques variétés de français parlées en Suisse Romande », in A. C. Simon (Ed.), *La variation prosodique régionale en français*, Bruxelles, De Boeck/Duculot, pp. 89-120.



25 P. Knecht et C. Rubattel, 1984 : « À propos de la dimension sociolinguistique du français en Suisse romande », in *Le français moderne*, 52, pp. 138-150.

26 P. Singy, 2004 : Identités de genre, identités de classe et insécurité linguistique.

27 S. Schwab et P. Dubosson, et M. Avanzi, 2012 : « Étude de l'influence de la variété dialectale sur la vitesse d'articulation en français », Actes des 29^e journées d'étude sur la parole (JEP'2012), Grenoble, pp. 521-527.

Par ailleurs, ces recherches ont le mérite de tenir compte de la variation diaphasique (lecture ou conversation) ainsi que des facteurs sociolinguistiques (âge, sexe) qui jouent des rôles importants.

La variation morphosyntaxique ?

Les spécificités grammaticales qui n'ont fait l'objet que de rares études jusqu'à présent, pourraient être mieux connues grâce notamment au **Corpus oral du français parlé en Suisse romande** (OFROM). En effet, développé à l'Université de Neuchâtel, OFROM est le **premier corpus consacré uniquement au français parlé en Suisse romande** et il est accessible gratuitement en ligne. Les données sont transcrites orthographiquement en utilisant le logiciel Praat et elles sont présentées dans un document global qui associe le son et la transcription. La base, qui contient actuellement 232 536 mots, est d'une durée de plus de 28 heures et propose d'entendre 119 locuteurs, provenant des différents cantons de la Suisse romande.

Dans une partie de l'espace romand, on observe encore de nos jours l'emploi de « vouloir » comme auxiliaire du futur, par exemple dans des contextes qui concernent une prévision météorologique « il veut pleuvoir » pour « il va pleuvoir » mais aussi « il veut tomber » pour « il va tomber ». Les limites exactes concernant l'emploi de ce phénomène linguistique à l'intérieur de la Suisse romande n'ont pas encore été étudiées et ne sont donc pas connues. La base OFROM montre cependant que cette tournure est surtout employée dans les cantons de Neuchâtel, Jura, Berne et Fribourg, comme dans l'exemple suivant : « [...] puis je lui avais parlé de ces arbres comment est-ce qu'il faut les tailler [...] puis il

m'a dit je **veux** venir te montrer [...] puis alors il les a taillés quelques années puis après il est parti en Suisse allemande [...] ».

La transcription et le fichier sonore d'OFROM sont accompagnés d'informations sociolinguistiques sur le locuteur ainsi que sur l'enregistrement²⁸.

La variation sociolinguistique

Il n'existe pas, à l'heure actuelle, d'étude sociolinguistique qui recouvre toute la Suisse romande. Pour ce qui est des attitudes des locuteurs envers le français en usage en Suisse romande, les études de Singy²⁹ ont montré que les habitants du canton de Vaud ont un comportement double : si, d'une part, ils ont un sentiment d'insécurité linguistique face à la norme hexagonale, d'autre part, ils ont une propension à valoriser leur variété de français.

Prikhodkine (2011, 2012), en soumettant des corpus lexicaux à des locuteurs vaudois, genevois et fribourgeois, a relevé également une double dynamique normative : les locuteurs tendent à déprécier les dialectalismes et les germanismes alors qu'ils légitiment les archaïsmes et les innovations. Il faut cependant préciser que ces tendances générales varient selon les catégories socio-professionnelles : les hommes appartenant aux « professions intermédiaires » valorisent les items endogènes dépréciés au contraire des femmes qui emploient les variantes légitimes. //

28 À chaque entrée sont attachés deux types d'information : une sur le locuteur (âge, sexe, lieu de naissance) et une sur l'enregistrement (qualité, date, lieu...).

29 P. Singy, 1996 : *L'image du français en Suisse romande. Une enquête sociolinguistique en Pays de Vaud*, Paris, L'Harmattan ; 2004 : *Identités de genre, identités de classe et insécurité linguistique*, Peter Lang.



Bernard Sévigny, maire de Sherbrooke.

► Usito : parce que le français ne s'arrête jamais³⁰

Un dictionnaire numérique

Lancé en 2013 et entièrement développé au Québec, **Usito** est le premier dictionnaire général du français – soit un dictionnaire proposant une description globale de la langue française – conçu exclusivement dans un **univers numérique**. Réalisé dans le cadre du projet Franqus (d'après *français québécois et usage standard*) de l'Université de Sherbrooke, cet ouvrage en ligne a été élaboré par quatre professeurs³¹ de la Faculté des lettres et sciences humaines épaulés par une équipe composée d'une soixantaine de personnes et il est le fruit d'une dizaine d'années de travail.

Usito se distingue des dictionnaires édités par les grandes maisons d'édition françaises,

comme le *Petit Robert* et le *Petit Larousse* notamment, par la mise en valeur du français en usage au Québec ainsi que par la place accordée au contexte socio-culturel québécois et nord-américain.

Rappelons qu'*Usito* n'est pas le premier dictionnaire général du français qui cherche à rendre compte de la variété québécoise de la langue française. On pense, entre autres, au *Dictionnaire général de la langue française au Canada* (1957), au *Dictionnaire du français plus à l'usage des francophones d'Amérique* (1988) et au *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui* (1992). Toutefois, contrairement à ces ouvrages, *Usito* n'est pas une adaptation d'un dictionnaire préexistant. En effet, les concepteurs de l'ouvrage numérique ont développé un tout nouvel outil en s'appuyant principalement sur la Banque de données textuelles de Sherbrooke (BDTS), une base de données qu'ils ont eux-mêmes créée et enrichie pendant plusieurs années et qui comporte aujourd'hui plus de 50 millions de mots-formes et plus de 15 000 textes d'auteurs québécois.

³⁰ Article réalisé grâce à la contribution de Madame Cajolet-Laganière, Professeure titulaire et co-directrice du dictionnaire, Université de Sherbrooke.

³¹ Hélène Cajolet-Laganière et Pierre Martel à la direction éditoriale, Chantal Édith Masson à la direction informatique et Louis Mercier à titre de conseiller éditorial.

Un dictionnaire pour mieux appréhender l'environnement québécois et nord-américain

Usito propose un contenu enrichi à plusieurs égards. Du point de vue de la nomenclature, il comprend **10 000 mots, sens ou expressions** qui sont courants au Québec, mais qui sont absents des dictionnaires français.

Des **ressources lexicales** qui permettent de nommer de manière précise les réalités québécoises et nord-américaines ont été intégrées au dictionnaire et couvrent tous les domaines de la vie courante et professionnelle (culture, droit, sociopolitique, éducation, informatique, médecine, alimentation, environnement, faune, flore, sport).

Exemples de mots courants au Québec et absents des dictionnaires français :

- **Autocueillette** : mode de cueillette où

le client se rend dans l'exploitation agricole pour y récolter lui-même les fruits et légumes qu'il emportera ensuite chez lui.

- **Écocentre** : lieu public aménagé pour le dépôt sélectif de déchets recyclables et de déchets domestiques encombrants, toxiques ou dangereux.

De nombreux éléments du dictionnaire numérique permettent de mieux appréhender l'environnement québécois et nord-américain sur le plan socioculturel.

Par exemple, pour le mot « **société** », on donne la définition d'une société d'État (organisme public de gestion économique ayant un objectif de rentabilité et d'autofinancement, dont la personnalité juridique est distincte de celle de l'État) et d'une société de la Couronne (société d'État relevant du gouvernement fédéral). De même, à « **common law** », il est indiqué que « la common law est en vigueur au Canada dans tous les domaines du droit, à l'exception du Québec où le droit privé est principalement régi par le système de droit civil ».

autocueillette [otokœjet] n. f.

Mode de cueillette où le client se rend dans l'exploitation agricole pour y récolter lui-même les fruits et légumes qu'il emportera ensuite chez lui.

L'autocueillette des fraises.

« Activité familiale par excellence, l'autocueillette recrute chaque année de plus en plus d'adeptes » (La Presse, 2001).

ETYMOLOGIE

1988 (*in* La Presse); de **auto-** et **cueillette**.

common law [kɔmænla] n. f. sing.

(DANS LES PAYS DE TRADITION PARLEMENTAIRE BRITANNIQUE) **Système juridique anglais fondé sur des décisions des tribunaux, sur des coutumes et sur des usages; ensemble des règles jurisprudentielles ou coutumières.**

Les pays de common law.

« les Pères de la Confédération [...] décidèrent que la justice rendue en vertu du Code civil aux citoyens du Québec serait l'équivalent de la justice rendue en vertu de la common law aux citoyens du reste du Canada » (Le Devoir, 2000).

REM. La common law est en vigueur au Canada dans tous les domaines du droit, à l'exception du Québec où le droit privé est principalement régi par le système de droit civil.

ETYMOLOGIE

1803 (*in* Blackstone); mots anglais signifiant « loi commune », lui-même de l'ancien français *comune lei*.

UF Nom donné aux centaurees à capitules bleus, en particulier à la centauree bleuet (souvent appelée aussi *bleuet des champs*).

« Mener les chevaux, s'arracher la peau des mains au manche des fourches, serrer à pleins bras des gerbes dorées où le chardon se mêle traîtreusement au bleuet et au coquelicot » (M. Tournier, 1977).

– **BLEUET DES CHAMPS** : autre nom de la centauree bleuet, espèce indigène d'Eurasie, où elle était commune autrefois dans les champs de céréales.

– **BLEUET DE(S) MONTAGNE(S)** : autre nom de la centauree des montagnes.

UQ

1 Baie d'un bleu noirâtre, à saveur douce et acidulée, que produisent diverses espèces d'airelles à port dressé, notamment des espèces indigènes de l'est de l'Amérique du Nord; arbuste produisant ce fruit.

⇒ MYRTILLE, BLEUETIER.

↑ AIRELLE.

2 (AVEC UNE MAJUSC.) Surnom des habitants de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, reconnue pour sa production de bleuets.

« Ce Bleuet d'origine et Outaouais d'adoption est un psychologue, conférencier et humoriste hors du commun » (Le Droit, 2010).

Usito propose par ailleurs des articles thématiques sur des sujets variés tels que « L'hiver québécois », « La Déportation des Acadiens », « Les Autochtones du Québec » ou « L'origine de la prononciation québécoise traditionnelle ». Soulignons également que les citations des auteurs québécois ne servent pas seulement à attester l'existence des régionalismes (les québécismes) ; elles sont mises à l'honneur dans l'ensemble du dictionnaire. Ainsi, au mot « fleuve », on retrouve des citations tirées des œuvres de Gatien Lapointe (*Ode au Saint-Laurent*), Jacques Poulain (*Volkswagen blues*), Gil Courtemache (*Un dimanche à la piscine à Kigali*) et Christian Mistral (*Vamp*).

Comme tout dictionnaire, *Usito* comporte plusieurs types de marques d'usage qui fournissent des indications supplémentaires sur un mot ou sur un emploi en particulier : marques de registre (ex. : *familier*), temporelles (ex. : *vieilli*), de connotation (ex. : *péjoratif*), de domaine (ex. : *militaire*), etc.

Une autre spécificité de ce dictionnaire est l'indication de l'usage québécois (UQ) ou français (UF) d'un mot³². L'absence de l'une ou l'autre de ces marques signale que l'usage est commun aux francophones des deux côtés de l'Atlantique. Ceci constitue une

innovation. En effet, dans la grande majorité des dictionnaires, le point de référence est franco-français : on fait mention des régionalismes du Québec ou d'autres régions du monde sans relever ce qui est spécifique au français de France. Certains lexicographes au Québec ont voulu renverser la tendance en indiquant seulement les « francismes ». En comparaison, la démarche choisie par *Usito* permet d'établir une passerelle entre les deux usages : le lecteur, quelle que soit sa nationalité, sera en mesure de cerner les emplois qui sont propres au Québec ou à la France. Il saura que le mot « bleuet » renvoie tantôt à une baie (UQ) ou au surnom des habitants de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean (UQ), tantôt à une fleur (UF), que le « dîner » peut correspondre au repas du midi (UQ) ou à celui du soir (UF) ou que la « tourtière », mets typique du Québec, renvoie à un ustensile de cuisine en France.

Si *Usito* se concentre principalement sur le français au Québec et en France, il porte aussi un regard sur d'autres aires de la francophonie. Des lexiques d'acadianismes, d'helvétismes et de belgicismes sont ainsi présentés, dans lesquels on trouve, respectivement, des mots et expressions tels que « chalin » (éclair de chaleur), « gouille » (flaque d'eau) et « tête pressée » (charcuterie à base de morceaux de viande de porc de second choix, moulus ou hachés menu, pris en gelée dans un moule ou un bol).

32 Il est important de spécifier que les marques UQ et UF ne signifient pas qu'un mot est employé exclusivement au Québec ou en France, mais que ce mot est plus fréquent dans l'aire géographique indiquée et qu'il y est généralement associé.

pantoute [põtut] adv.

UQ FAM. (SOUVENT POUR RENFORCER UNE AUTRE NÉGATION) **Du tout, pas du tout; aucunement, absolument pas.**

⇒ NULLEMENT.

Il (ne) pleut pas pantoute.

Rien pantoute.

J'exagère pas pantoute!

C'est pas grave pantoute!

« dites ce que vous voudrez, ça ne me dérangera pas pantoute » (J. Ferron, 1969).

ETYMOLOGIE

1880; d'après la prononciation de *pas en tout*.

Fonctionnement du dictionnaire

Tout en proposant une facture visuelle aérée, l'ouvrage comporte plus de **60 000 mots**, **100 000 emplois**, **36 000 citations**, **85 articles thématiques** et environ **6 000 tableaux de conjugaison**.

Pour chaque mot, il est possible d'afficher le contenu selon trois modes (affichage complet, affichage simplifié et exemplification) en fonction des informations que l'on souhaite obtenir.

Par ailleurs, ce dictionnaire pourra continuer de s'enrichir, notamment par l'ajout éventuel de capsules sonores et grâce aux suggestions des utilisateurs. Précisons toutefois que le dictionnaire ne fonctionne pas sur le mode du *wiki*³³. Car si l'équipe d'*Usito* se montre ouverte aux propositions des internautes, le choix des mots y figurant est guidé par une politique éditoriale bien définie.

La **navigation** se fait très aisément grâce à un réseau de liens hypertextes rendant possible le passage direct d'un mot à l'autre.

Enfin, un algorithme a été développé afin de permettre une **certaine tolérance à l'erreur**. Par exemple, si un utilisateur saisit le mot « chema », on lui proposera automatiquement de consulter le mot « schéma ». Ce dispositif peut s'avérer très utile pour la recherche de mots dont on ne maîtrise pas du tout l'orthographe

ou pour l'apprentissage de nouveaux mots.

Usito se classe parmi les dictionnaires descriptifs et non parmi les ouvrages prescriptifs ou correctifs. Il s'appuie sur deux axes en ce qui concerne la norme linguistique :

1) Il cherche à « situer les emplois décrits par rapport à la norme qui se dégage de l'observation du discours public et des écrits québécois associés à une langue de qualité »³⁴. ***Usito* ne se donne donc pas pour mission de dicter la norme, mais de la relayer telle qu'elle apparaît dans les textes de qualité** (par exemple, ceux qui sont rédigés par les écrivains, les professeurs, les représentants de l'État, etc.). Une marque d'usage accompagne les emplois qui ne relèvent pas du français québécois standard. Ainsi, un locuteur saura qu'il peut utiliser « magasiner » (faire des achats dans les magasins ou recueillir des informations, comparer des prix pour un achat ultérieur judicieux) ou « urgentologue » (médecin qui traite les personnes blessées ou atteintes de souffrances aiguës au service des urgences d'un hôpital) dans le cadre d'une communication formelle au Québec, mais qu'il devra éviter « gratteux » (qui fait montre d'une parcimonie excessive ; qui n'est pas prodigue ; ou billet de loterie instantanée sur lequel on gratte des cases dans l'espoir de découvrir des combinaisons gagnantes ou des lots) ou « pantoute » (du tout, pas du tout ; aucunement, absolument pas), qui sont du registre familier, dans certaines situations.

³³ Le *wiki* correspond à une plateforme (ex. : un site Internet ou un logiciel) de type collaboratif où le contenu peut être modifié librement par les utilisateurs. L'encyclopédie en ligne *Wikipédia*, par exemple, fonctionne sur ce mode.

³⁴ *Usito*, « Quelle est l'orientation normative de ce nouveau dictionnaire ? » <http://www.usito.com/quelle-est-lorientation-normative-de-ce-nouveau-dictionnaire>.

Soulignons que les « sacres » (jurons) et autres mots vulgaires ne figurent pas dans *Usito*³⁵. En outre, les emplois « qui sont critiqués dans les principaux ouvrages utilisés au Québec comme références normatives » sont signalés³⁶. Par exemple, on indique que l'emploi de « cédule » au sens de « programmer » ou « inscrire à l'horaire » et l'emploi de « breuvage » comme synonyme de « boisson » sont critiqués.

2) Il vise à **situer l'usage québécois par rapport aux autres usages géographiques du français**. Ainsi, on apprend que le verbe « scanner » (au sens de « numériser » et au sens d'« examiner par balayage ») est critiqué au Québec, mais pas en France. Par ailleurs, comme la féminisation des titres de fonction ne s'effectue pas toujours de la même façon des deux côtés de l'Atlantique, des précisions à ce sujet sont fournies. Il est notamment signalé que la forme féminine *ingénieure* « est surtout en usage au Québec » et que « la forme *ingénieur* est aussi utilisée comme appellation de genre féminin » en France.

Dans un contexte où, selon la linguiste Marty Laforest, « le véritable sport national

des Québécois consiste à parler de la langue³⁷ », on comprend que la publication de dictionnaires ne passe jamais inaperçue dans la Belle Province. Sur ce point, *Usito* n'a pas fait exception. Ses principaux détracteurs ont dénoncé un « séparatisme linguistique » qui conduirait, à terme, à un isolement des francophones québécois sur la scène mondiale. Selon eux, il serait préférable que les Québécois s'alignent sur la norme du « français international ». Selon un autre point de vue, qui est celui des concepteurs d'*Usito*, la norme « internationale » est en fait franco-française et il importe de faire apparaître les spécificités du français au Québec dans un dictionnaire général de la langue. D'ailleurs, selon la directrice informatique d'*Usito*, **l'objectif du projet « n'est pas d'exclure le Québec du reste de la francophonie, mais plutôt de bâtir des ponts avec elle »**³⁸.

« Parce que le français ne s'arrête jamais », telle est la devise d'*Usito*. Au regard de toutes les fenêtres que le dictionnaire ouvre sur la francophonie du Québec et d'ailleurs et de toutes les possibilités qu'il offre sur le plan technique, cette devise apparaît particulièrement à propos.

35 Un article thématique est toutefois consacré au sujet des sacres en français québécois.

36 En comparaison, dans d'autres dictionnaires généraux du français tenant compte de la variété québécoise de la langue, on a défini la norme en se basant sur l'usage le plus courant au Québec. Voir, par exemple, Claude Poirier, « Le Dictionnaire du français plus : une occasion qu'il fallait saisir », dans Claudine Bavoux, *Le français des dictionnaires : l'autre versant de la lexicographie française*, Bruxelles, De Boeck, 2008, pp. 111-125.

37 Marty Laforest, *États d'âme, états de langue. Essai sur le français parlé au Québec*, Québec, Nuit Blanche, 1997, p. 9.

38 Florence Sara G. Ferraris, « De Molière à Miron. Le nouveau dictionnaire numérique USITO se veut un ouvrage de référence de langue française mettant l'accent sur les particularités du Québec », *Le Devoir*, 22 mars 2013, p. A5.

3. Le français comme on le parle

3. L'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE¹

Chaque année, le français acquiert de nouveaux termes qui contribuent à l'élargissement du fonds terminologique existant. L'innovation lexicale ne pourrait cependant pas suffire. C'est surtout l'usage du nouveau terme par un nombre assez grand de locuteurs qui lui assure une place dans les dictionnaires, et par ce biais, son entrée dans le circuit de la langue orale et écrite. Un mot français peut naître du

besoin de désigner un nouveau produit, service ou concept, parfois en cherchant une équivalence à un terme anglais très utilisé, ou bien de la nécessité de mieux exprimer un nouveau comportement social. En effet, la langue porte l'empreinte du groupe qui la parle et constitue, en même temps, le liant indispensable entre plusieurs agents qui agissent à l'intérieur d'une même aire linguistique. //

¹ Le chapitre a bénéficié des contributions des organismes de politique et d'aménagement linguistiques membres du réseau OPALÉ : l'Office québécois de la langue française, le Secrétariat à la politique linguistique et le Conseil supérieur de la langue française du Québec, la Délégation à la langue française de Suisse romande, le Conseil de la langue française et de la politique linguistique de la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Délégation à la langue française et aux langues de France.

► Une action volontaire : la terminologie

Les commissions spécialisées de terminologie et de néologie des pays francophones ont mis en place un véritable dispositif de coopération pour l'enrichissement du français, afin de permettre au public francophone de s'exprimer aisément, en utilisant une terminologie appropriée aux différents domaines d'activité.

En Belgique

Le **Service de la langue française**² (SLF) de la **Direction générale de la culture du ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB)**, met à la disposition du public la **Banque terminologique quadrilingue de la Fédération Wallonie-Bruxelles – BelTerme**³, qui dispose de 4 000 fiches terminologiques. Répertoire par domaine d'activité (gestion, informatique, etc.), ces fiches présentent pour chaque terme :

- une définition et la (ou les) source(s) dont il est issu.
- d'éventuels synonymes.
- diverses catégories d'informations linguistiques ou encyclopédiques destinées à éclairer la réalité que ce terme désigne et l'usage de celui-ci en discours (notes explicatives, notes d'usage, catégorie grammaticale, flexion en genre et en nombre, restriction temporelle ou géographique, etc.).
- ses équivalents en néerlandais, allemand et anglais.

BelTerme accueille depuis 2011 une collection thématique consacrée au vocabulaire, « audit » et « simplification administrative ». Des recherches terminologiques en cours devraient venir enrichir **BelTerme** de deux nouvelles collections : l'une sur le **Livre numérique**⁴ qui regroupera les termes et les réalités nouvelles des métiers et de l'univers du livre numérique et l'autre sur des termes portant sur le **Vocabulaire de la gestion des subsides**.

Le SLF collabore par ailleurs avec le Centre de recherches en linguistique appliquée Termisti et avec la Direction générale de la traduction (DGT) de la Commission de l'Union européenne. La participation du SLF à des réunions à la Cour de justice de l'Union européenne (Luxembourg) a permis d'élaborer des projets de partenariat sur la terminologie de l'adoption et celle du droit de la famille.

Le **Conseil de la langue française et de la politique linguistique** a, de son côté, déposé fin 2013 auprès de la ministre de la Culture de la FWB un avis de politique terminologique. L'un des axes de cet avis consiste à renforcer la coopération nationale et internationale, un autre à légiférer afin de légitimer les listes de termes recommandés et de rendre la terminologie élaborée obligatoire dans les administrations publiques.

Au Canada-Québec

La **banque de données terminologiques et linguistiques du gouvernement canadien, TERMIUM Plus**⁵ (qui comprend près de 4 millions de termes en anglais et en français mais aussi plus de 200 000 termes en espagnol et plus de 18 000 termes en portugais), constituée par le **Bureau de la traduction du gouvernement fédéral** qui entreprend des actions pour la promotion de la dualité linguistique anglais-français, a mis à la disposition du public, en 2013, la **première application linguistique mobile du gouvernement du Canada, « noslangues.gc.ca sur le pouce! »**⁶ qui fonctionne maintenant sur tous les types de téléphones intelligents et de tablettes numériques, quel que soit leur système d'exploitation⁷.

Depuis juin 2012, *Le **Grand Dictionnaire terminologique** (GDT)* de l'**Office québécois de la langue française (OQLF)** dispose d'une nouvelle interface. Outre les termes français et anglais, qui en consti-

2 <http://www.languefrancaise.cfwb.be>

3 <http://www2.cfwb.be/franca/x ml/html/bd/bd.htm>

4 Quelques termes du *Livre numérique* à venir sont disponibles en avant-première sur le site de l'hebdomadaire *Lettres numériques*. http://www.lettresnumeriques.be/wp-content/uploads/2013/12/Archive-ouverte_glossaire.pdf

5 <http://www.btb.termiumpplus.gc.ca>

6 <http://www.noslangues-ouilanguages.gc.ca/app-mobile-fra.html>

7 L'application a été lancée pour la première fois à l'automne 2012 pour les appareils Apple et BlackBerry.

tuent la base, le GDT donne désormais accès à un certain nombre de données dans d'autres langues, par exemple l'espagnol, le portugais ou l'italien. Cette nouvelle interface comporte de nombreuses nouvelles fonctions de recherche, et la présentation des données a été simplifiée.

La terminologie pour le monde des affaires

En 40 ans de fabrication terminologique pour le monde des affaires (1^{er} arrêté de terminologie économique et financière au JO du 3 janvier 1974 pour la France et création en 1974 de la Banque terminologique du Québec, BTQ), la francophonie s'est dotée d'un **vivier de termes rigoureusement définis et couvrant chaque spécialité du monde des affaires**.

Le regroupement des ressources des grandes bases terminologiques (GDT, FranceTerme et les autres bases officielles de la Francophonie) conduit à des lexiques d'une grande richesse : 2 000 à 3 000 entrées actuelles (et plus de 1 000 termes en cours de traitement), selon la définition retenue pour délimiter le vaste champ des affaires.

Ces lexiques des affaires, prêts à alimenter un lexique commun francophone des affaires, constituent le premier outil pour construire un monde francophone des affaires bien ancré sur une langue française entraînant les langues partenaires. Devenus ainsi cohérents dans leur signification, des échanges féconds et durables seront de plus en plus facilités entre les parties prenantes du monde des affaires.

L'Association APFA¹ (**Actions pour Promouvoir le Français des Affaires et les langues partenaires**), participe régulièrement, à travers ses membres à la création et à la diffusion de la terminologie des affaires notamment par :

- sa « Lettre du français des affaires et des Mots d'Or de la francophonie » bimestrielle (145^e numéro en février 2014), en particulier dans la rubrique « Appel à vos suggestions » ;
- par le lexique, en ligne, de 5 000 entrées constamment enrichies² ;
- par la publication de la collection des dépliants du vocabulaire des affaires et le lexique d'économie, gestion et du français des affaires.

Argent futé	Smart money
Banque de données	Data bank
Coentreprise	Joint venture
Financement participatif	Crowdfunding
Jeune pousse	Start-up
Laboratoire d'idées	Think tank
Vente personnalisée	Soft selling

¹ Créée en 1984 par Jean-Marcel Lauginie, l'association APFA « Actions pour promouvoir le français des affaires » est placée sous le patronage de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France et de l'Organisation internationale de la Francophonie www.apfa.asso.fr

² Créé en 2000 par Jean-Marc Chevrot et hébergé par l'Union internationale de la presse francophone.

En février 2014, l'Office a également lancé la version mobile du GDT. Les mobinautes pourront dorénavant consulter le GDT à l'aide de leur téléphone intelligent et naviguer d'une page à l'autre en étant toujours assurés d'une lisibilité maximale.

L'Office poursuit ses travaux terminologiques, notamment dans les domaines suivants : planche à neige et ski acrobatique, métiers du jeu vidéo, surdicécité et instruments de navigation aérienne (en partenariat avec de grandes entreprises du domaine). Il a également lancé un projet pilote de collaboration avec le Service de la langue française de la Fédération Wallonie-Bruxelles portant sur la terminologie des écrans tactiles.

L'office a également travaillé sur plusieurs publications : il a produit le livret ***Mon vélo en français***⁸, qui contient une sélection de termes relatifs au cyclisme. Ce livret vise à promouvoir les termes français utilisés dans le domaine du cyclisme et à en clarifier le sens. Il a notamment été distribué au Salon du vélo de Montréal, en février 2013, et au Salon du vélo de Québec, en mars de la même année. Par ailleurs, une collaboration avec le réseau panlatin de terminologie (REALITER)⁹, a permis la publication du *Vocabulaire panlatin de la nanotechnologie (deuxième partie)* ainsi que du *Vocabulaire panlatin des pneumopathies professionnelles*. Deux nouvelles publications devraient voir le jour, à savoir le *Vocabulaire panlatin du développement durable* et le *Vocabulaire panlatin des systèmes de transport intelligents*. L'office collabore également à l'élaboration du *Vocabulaire panlatin des réseaux sociaux*, coordonné par le centre de terminologie **Termcat** (Centre de terminologie de la langue catalane), ainsi qu'à celle du *Vocabulaire panlatin de sémiologie psychiatrique*, coordonné par l'Université Petru Maior de Roumanie. Un article intitulé « Ils sont géniaux, ces Québécois ! »¹⁰ est paru dans le magazine *L'actualité*, périodique canadien d'intérêt général, en août 2012. On y présente le travail des terminologues de la **Direction générale des services linguistiques du Québec**, en abordant plus particulièrement la question du processus de création néologique. On y

⁸ http://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/bibliotheque/dictionnaires/20130208_minilexique.pdf

⁹ <http://www.realiter.net/1110-2/home?lang=fr>

¹⁰ <http://www.lactualite.com/societe/langue-francaise-ils-sont-geniaux-ces-quebecois/>

cite d'ailleurs quelques néologismes créés à l'OQLF, de même que certains autres qui ont fait leur entrée dans les grands dictionnaires de langue générale rédigés en France. On y fait également mention de certains domaines de travail des terminologues de l'Office (éducation, transports, industrie automobile, gestion, manutention, sport), qui constituent autant de chantiers porteurs de néologismes. Le savoir-faire de l'Office en matière de néologismes pour dénommer des réalités québécoises est mis en avant, de même que la volonté de trouver des équivalents français aux nombreux anglicismes qui voient le jour continuellement.

En France

Le dispositif d'enrichissement de la langue française a pour mission première de créer des expressions et termes nouveaux afin de combler les lacunes du vocabulaire et de désigner en français les concepts et réalités qui apparaissent sous des appellations étrangères. Coordonné et animé par la **Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF)**, le dispositif est un réseau de partenaires institutionnels incluant, en France, l'*Académie française*, l'*Association française de normalisation (AFNOR)* et l'*Académie des Sciences*, et dans les pays francophones, les organismes responsables de la politique linguistique. Il comprend seize commissions spécialisées de terminologie et de néologie implantées dans les différents ministères.

La Commission générale de terminologie et de néologie

Au centre du réseau se trouve la **Commission générale de terminologie et de néologie**, placée sous l'autorité du Premier ministre. La Commission générale a la responsabilité de publier au *Journal officiel* les termes recommandés dans le cadre du dispositif. Sa composition ayant été renouvelée en 2013, elle a entamé un nouveau mandat de quatre ans. La ministre de la Culture et de la Communication a procédé le 13 septembre 2013 à l'installation de cette nouvelle commission, en saluant l'action de l'ensemble des acteurs du dispositif d'enrichissement de la langue française, qui permet aux professionnels de disposer d'un vocabulaire de spécialité, et à la

langue française de pouvoir être utilisée dans tous les domaines de la vie sociale.

La Commission générale tient chaque mois une séance plénière et une, voire deux, en formation restreinte, s'astreignant à un examen rigoureux et exigeant de chaque liste qui lui est soumise, afin de faire face au flux de nouveaux termes. Ainsi en 2013 a-t-elle recommandé **343 termes** et définitions publiés au *Journal officiel*, qui ont été systématiquement repris au *Bulletin officiel de l'Éducation nationale*.

FranceTerme

Afin de populariser l'usage de ces termes, dont certains peuvent être d'emploi courant, par exemple dans le domaine des technologies de l'information, une base de données terminologique dénommée **FranceTerme** a été créée, consacrée aux termes recommandés par la Commission générale de terminologie et de néologie et publiés au *Journal officiel de la République française*. Cette base comporte 7 000 termes français dans différents domaines scientifiques et techniques. Certains d'entre eux permettent de désigner de façon claire des réalités quotidiennes. Pourquoi, en effet, ne pas dire « tout en ligne » au lieu de « pure player » (qui, d'ailleurs, ne se dit pas en anglais), livre numérique plutôt que « e-book », et « cours en ligne (ouvert à tous) » au lieu des étranges « MOOC »... ? FranceTerme permet de rechercher l'équivalent français d'un terme étranger et de connaître sa définition, d'obtenir la liste des termes publiés dans un domaine particulier, de consulter diverses rubriques : recommandations d'usage, liste officielle des noms de pays, actualité terminologique... et, enfin, de découvrir le dispositif d'enrichissement de la langue française. Pour un locuteur francophone, « course au visa » devrait être plus parlant que « visa shopping », « accaparement des terres » plus clair que « landgrabbing », « financement participatif » plus compréhensible que « crowdfunding »... ; à l'aéroport, « tunnel de détection » moins inquiétant que « HBS machine » (Hold Baggage Screening machine), ou encore « croissance verte » plus facile à prononcer que « green growth »...

Une application mobile du site FranceTerme a été lancée en mars 2014 à l'occasion de la Semaine de la langue française et de la Francophonie. Cette application,

disponible gratuitement sur téléphone mobile et tablettes utilisant le système d'exploitation Android, permet d'accéder aux termes français disponibles sur la base. Professionnels et grand public trouvent désormais les informations indispensables sur le vocabulaire spécialisé, de l'automobile aux techniques spatiales : le terme français précis, sa définition et son équivalent étranger, en général en anglais. Chacun peut même faire ses propres suggestions.

« Vous pouvez le dire en français »

Outre la base de données FranceTerme, la DGLFLF met à la disposition du public les très populaires fascicules *Vous pouvez le dire en français*, qui proposent une sélection de termes propres à certains domaines (aéronautique, entreprise, chimie, rugby...). Un vocabulaire des sports olympiques d'hiver a ainsi été diffusé début 2014 pour les jeux Olympiques de Sotchi, afin de mettre en valeur l'important travail d'enrichissement du français conduit dans ce domaine d'une grande visibilité pour notre langue.

Le site WikiLF

Parallèlement aux vocabulaires spécialisés, la langue courante évolue sans cesse. Dans la vie quotidienne comme dans la vie professionnelle, ce sont les usagers qui font vivre la langue en adoptant ou même en créant de nouveaux mots. Le site WikiLF permet de répondre à ce besoin. Il s'agit d'un outil collaboratif grâce auquel on peut donner son avis sur le choix d'un terme français pour désigner une nouvelle notion, proposer un mot avec sa définition, faire des commentaires sur les contributions des internautes et échanger des idées sur les mots d'aujourd'hui.

WikiLF a vu naître, depuis sa création, de nombreux termes liés à l'actualité internationale, économique ou numérique. Ainsi, la crise des dettes souveraines et leur éventuelle mutualisation pour les États de la zone Euro a permis de forger le terme d'«Euro-obligation» à partir d'«eurobond», pendant que «liseuse» venait (re)définir l'appareil destiné au stockage et à la lecture des livres numériques («e-book reader»).



Le format du site en fait un lieu propice au **renouveau lexical** grâce à une armée de francophones rivalisant d'inventivité pour créer de nouveaux termes, menant parfois à des excès sinon à des propositions singulières : par exemple, quand il faut traduire « fact-checking » (une forme d'investigation menée afin de vérifier la véracité de faits ou de chiffres), les néologismes fusent, de « vérifacter » à « faitfouiller », en passant par « vrainification », voire même « nosométrie » (en référence au nez de Pinocchio). Que dire de la proposition de traduire « garden party » par « olcabuffet » ?

Le site fait à présent partie intégrante du dispositif d'enrichissement de la langue française, même s'il affiche un bilan mitigé, car si certains termes sont entrés avec succès dans l'usage, d'autres sont restés limités aux bases de données de terminologie. Ainsi, dans le domaine informatique, « compresser » et « cheval de Troie » se sont imposés alors que des traductions plus inventives ont échoué comme le mot « fouineur » pour désigner « un hacker », et si « VTT » a été rapidement adopté, les « frimousses » n'ont jamais réussi à détrôner les « smileys » !

De même, l'échec de l'adoption par les usagers de certains termes validés par le *Journal officiel* pose la **question des limites du système**. Certaines adaptations en français, par exemple, interviennent quand leur version anglaise a déjà intégré l'usage : la période creuse propice aux tarifs réduits s'est installée comme « happy hour¹¹ » sans que « la bonne heure » ne puisse la supplanter. Quant à l'expression « mot-dièse », anoblie par l'Académie française en 2013 pour désigner la suite de caractères commençant par le signe # destinée à faciliter le repérage thématique sur les réseaux sociaux, elle n'est utilisée qu'au sein des institutions : six ans après la création de Twitter et sa diffusion internationale, l'usage avait depuis bien longtemps adopté « le hashtag » en l'absence de terme français adapté¹².

¹¹ Il n'y a pas de limite à la créativité, ainsi, l'écrivain français Alfred Gilder, engagé sur les questions de néologie et de terminologie françaises, a publié en 2012 un ouvrage dans lequel il plaide pour des équivalents originaux en français aux termes ou notions économiques en anglais, *Oui, l'économie en français, c'est plus clair !*, Éditions France-Empire Monde, Chantreaux, 2012, p. 93. Exemples : *résumé pour abstract*, *mécénat pour sponsorship*, *atelier pour workshop*, *restovite pour fastfood*, *gestion du savoir pour knowledge management*, etc.

¹² Au Québec, le néologisme « mot-clic », proposé par l'OQLF en 2011, s'est bien implanté, car il a dès sa création été adopté par les médias.

Le système semble cependant faire preuve d'une anticipation croissante puisque le 5 juillet 2013, après plusieurs semaines de débat, l'équipe du WikiLF a annoncé que la Commission générale de terminologie et de néologie avait retenu « cours en ligne ouvert à tous » pour désigner le développement récent des MOOC (« massively open online courses »).

Après presque deux ans d'existence, la multitude de suggestions émanant des internautes et les débats animés dont WikiLF est le cadre prouvent le succès de l'initiative.

En Suisse

Sur le site officiel¹³ de la **Chancellerie fédérale** de Suisse, on retrouve des publications sur la terminologie que l'on peut consulter en libre accès :

Le **Répertoire des abréviations**, publié en 2012, contient les abréviations des titres des actes normatifs et de leurs divisions, les abréviations officielles des divers types d'actes normatifs, les abréviations officielles des autorités fédérales, qu'elles soient législatives, gouvernementales ou juridiques, et de nombreuses unités organisationnelles de l'administration fédérale, ainsi que les abréviations des publications juridiques fréquemment mentionnées dans les textes administratifs, en cinq langues. Toutes ces abréviations se trouvent également dans **TERMDAT** (la banque de données terminologiques de la Chancellerie fédérale)¹⁴.

L'ABC des droits politiques, paru en 2012, est un glossaire en cinq langues (allemand, français, italien, romanche, anglais) qui traite 135 notions essentielles de droit politique regroupées en neuf grands thèmes. Un index alphabétique dans chaque langue permet de retrouver tous les termes traités ainsi que leurs équivalents dans les autres langues. Paru en 2011, ***Vous avez dit GEVER ?***, un glossaire en format de poche, propose les 50 termes de base du domaine de l'archivage et de la gestion électronique des affaires (GEVER), et ce en 4 langues (allemand, français, italien, anglais). //

¹³ <http://www.bk.admin.ch/dokumentation/sprachen/05078/index.html?lang=fr>

¹⁴ <https://www.termdata.bk.admin.ch/Search/Search>

▶ Les activités et manifestations autour du renouveau lexical

Le Festival XYZ du mot et du son nouveau – Raymond Queneau¹⁵ a lieu chaque année à Paris et au Havre. Il est une invitation à l'innovation lexicale. Créé en 2002 par le sociologue et écrivain français Éric Donfu, ce festival prime chaque année un néologisme. En 2013, le jury a récompensé le néologisme « pléniers », un terme jugé plus positif que « seniors » ou « retraités » et désignant « les personnes à

partir d'une soixantaine d'années, en activité ou non, dynamiques et qui croquent la vie à pleines dents. » En 2012, le festival avait élu « watture », pour désigner une voiture électrique, en 2011 on avait choisi « attachiant » pour une personne difficile à vivre mais dont on ne

peut pas se passer pour autant, en 2010 « phonard », un terme péjoratif, faisait référence à une personne qui utilise son téléphone de façon excessive.

Le public est encouragé à envoyer des propositions par courriel¹⁷ afin que lors des deux réunions à Paris et au Havre, le jury et le public présents puissent élire un lauréat.

L'Opération « Dis-moi dix mots... » qui a lieu chaque année en France au Québec, en Belgique et en Suisse, a mis l'accent en 2014 sur l'extraordinaire inventivité de la langue française avec les mots suivants : ambiancer, à tire-larigot, charivari, s'enlivrer, faribole, hurluberlu, ouf, timbré, tohu-bohu et zigzag.

« La Caravane des dix mots »¹⁸ s'appuie, elle, sur le dispositif des « dix mots » pour développer et mettre en réseau en France et dans de nombreux pays francophones des projets artistiques autour de la langue française.

L'édition 2014 de la Semaine de la langue française et de la Francophonie a permis de mettre en valeur les aptitudes des usagers à renouveler la langue française par les inventions verbales les plus inattendues. Les 3 000 mots nouveaux créés dans le cadre du défi « Inventez le mot de la Semaine » ont été le signe tangible de cet engouement. Les trois mots lauréats ont été :

- dans la catégorie senior : « escargoter », prendre son temps ;
- dans la catégorie junior : « se mémériser », se vieillir au moyen d'habits hors d'âge ;
- pour le prix spécial du jury : « tâtif », contraire de tardif.

Les Journées annuelles du français des affaires sont organisées par l'APFA chaque année ainsi que la remise de la **distinction des Mots d'Or de la francophonie** aux professionnels pour saluer la volonté de créer, d'entreprendre et de communiquer fondée sur le goût des mots, en français et dans chaque langue maternelle. De plus, le **Mot d'Or de la Traduction francophone** récompense le travail des traducteurs en faveur de la reconnaissance des autres cultures, notamment sous leurs aspects linguistiques et socio-économiques. Quant à l'épreuve internationale des Mots d'Or pour les élèves et les étudiants francophones et francophiles, créée en 1988 pour saluer la volonté d'entreprendre fondée sur la créativité dans la maîtrise du vocabulaire des affaires en français et dans les langues partenaires, elle a atteint le seuil symbolique des 600 000 participants et des 75 000 lauréats dans 54 pays, territoires et académies en 2009. On est en présence d'une richesse de propositions terminologiques et de projets entrepreneuriaux qui ont été exploités lors de cérémonies officielles dans chaque pays. Ainsi, pour 2009 et 2010, relevons dans les copies collectées par le Service de Coopération et d'action culturelle à Minsk (Biélorussie) cette belle « tourinade » (mariant tourisme et promenade) évoquée

Le palmarès du festival nous fait découvrir aussi
« Se faire électronique » (2002)
« humanicide » (2003)
« chaudard » (2004)
« déssoiffer » (2005)
« ordinosore » (2006)
« photophoner » (2007)
« bonjour » (2008)
« aimeuse » (2009)¹⁶.

¹⁵ <http://www.franceculture.fr/2012-11-22-au-festival-du-nouveau-mot-quand-la-toque-model-ertetete>

¹⁶ http://www.76actu.fr/au-havre-on-invente-des-mots-nouveaux-des-propositions_59870/

¹⁷ festival-motnouveau@gmail.com

¹⁸ caravanedesdixmots.com

dans le projet d'entreprise d'une candidate et « l'écoblanchiment » pour « greenwashing » qui sera publié au GDT en 2010 et au JO en 2013 (avec en entrée principale « verdissement d'image ») ; citons aussi pour « finger-food » un candidat du Gabon qui propose le « picorage-chic » tandis qu'un candidat de Zambie parle d'un très explicite « réservé aux doigts ». 2012 apporte le « plein-air embelli » et le « vivre dehors » pour l'« outdooring » précédant le GDT qui, en 2013, retiendra « la tendance jardin ».

Pour la 26^e année en 2013, « ludification » pour « gamification », proposé par des candidats de Chartres, venait de faire son entrée au GDT : l'équivalent était dans l'air entre les deux rives de l'Atlantique ou bien les élèves sont devenus de vrais terminologues ! //



► Les « francismes »

Les emprunts à la langue française

Parce qu'il est important que le français puisse exprimer les réalités du monde contemporain, le dispositif d'enrichissement de la langue française ne peut ignorer les **emprunts**. Ils sont inhérents à la vie des langues qui les adaptent ensuite à leur structure. Le français a ainsi, au cours des siècles, emprunté à de nombreuses langues : arabe, anglais, espagnol, néerlandais, italien, pour ne citer que celles-là¹⁹.

Certes, le français emprunte aujourd'hui massivement à la langue anglaise, mais il a également, en retour, su exporter quelques termes. S'il est vrai que l'on retrouve ses emprunts dans des domaines qui sont traditionnellement liés à la « culture » française comme la gastronomie, l'amour et la mode, d'autres domaines sont également concernés.

Ainsi, Merriam Webster, éditeur américain de dictionnaires en Amérique, révèle que les deux expressions françaises qui connaissent un énorme succès outre-Atlantique, au point d'être désignées parmi les dix mots de l'année en 2012, sont « touché » et « bigot »²⁰.

¹⁹ Consulter à cet égard la publication de la DGLFLF, *Langue française, terre d'accueil*, par Henriette Walter, réé. 2010, http://www.dglflf.culture.gouv.fr/publications/terre_accueil.pdf

²⁰ <http://www.merriam-webster.com>

Quand les anglophones empruntent au français²¹

La gastronomie	L'amour et la séduction	Divers	
À la carte	Amour courtois	Adieu	De rigueur
Apéritif	Amour fou	Aide-mémoire	Déjà vu
Baguette	Billet-doux	Amour-propre	Enfant terrible
Béchamel	Coup de foudre	Arrière-pensée	Étiquette
Bon appétit	Femme fatale	Art Nouveau	Faux-pas
Café au lait	Fiancé	Au pair	Gaffe
Canapé	Engagement	Bête noire	Je ne sais quoi
Champagne	Rendez-vous	Bien-pensant	Mardi-gras
Croissant	La mode et l'esthétique	Bon voyage	Noblesse oblige
Crème brûlée		Bric-à-brac	Par excellence
Crêpe	Couturier	Carte blanche	Pièce de résistance
Dessert	Chignon	C'est la vie	Savoir-faire
Entrée	Dernier cri	Chef-d'œuvre	Savoir-vivre
Hors d'œuvre	Déshabillé	Cliché	Tour de force
Mayonnaise	Haute couture	Coup de grâce	Vis-à-vis
Menu	Prêt-à-porter	Crème de la crème	Voilà
Petit-four		Cul-de-sac	

Her performance as Fantine was a true <i>tour de force</i> . → Sa performance dans le rôle de Fantine était un véritable tour de force.	The <i>piece de resistance</i> of the concert was the last duet. → Le moment phare du concert a été le dernier duo.
The band hopes to attract the <i>creme de la creme</i> of the Montreal musical scene. → Le groupe espère attirer la crème de la crème de la scène musicale de Montréal.	On his first day at work, he made a terrible <i>faux-pas</i> . « C'est la vie », he told himself. → Lors de son premier jour de travail, il a fait un terrible faux pas. « C'est la vie », s'est-il dit.
I heard you are going to Mali. <i>Bon voyage</i> ! → J'ai appris que tu allais au Mali. Bon voyage !	He had a <i>rendez-vous</i> with his <i>fiancée</i> . → Il avait un rendez-vous avec sa fiancée.

▶ Le « bon usage » ?

Les usages ont leur autonomie, dont l'un des champs privilégiés est le langage SMS. Face à cela, des services d'assistance en ligne ont été développés, notamment par les Québécois et les Français.

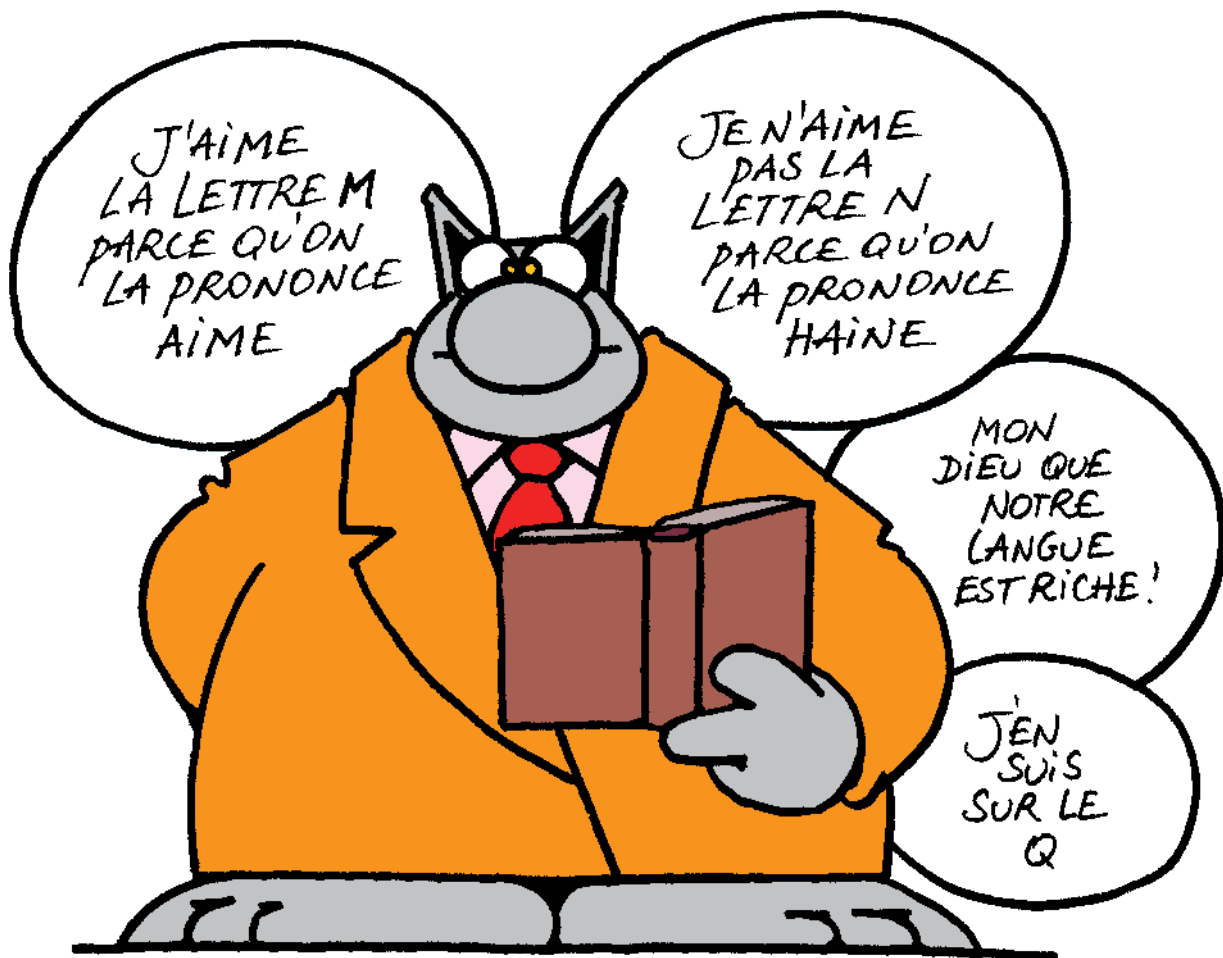
Le SMS : une langue maltraitée ?

L'avènement des nouvelles technologies de la communication et de l'information et plus particulièrement du téléphone mobile ou cellulaire a largement influencé, ces dernières années, l'expression écrite surtout chez les jeunes.

Le Short Message Service ou Service de messages succincts (SMS) plus communément appelé « texto » (notamment en France et au Québec), caractérisé par l'immédiateté de l'interaction, a très vite créé son **propre langage** afin de s'adapter, à l'origine, aux contraintes de coût et d'espace imposées par les opérateurs téléphoniques (maximum 160 caractères).

Aujourd'hui, cette forme de langage s'est généralisée dans tous les échanges sur Internet, qu'il s'agisse de la messagerie instantanée (ou courrier électronique), des forums ou des blogs.

²¹ François Thouvenin, « Les fécondations réciproques du français et de l'anglais », conférence prononcée à Strasbourg, le 19 mars 2008, devant les adhérents de DLF Alsace, et à Reims, le 29 mai 2010, devant les adhérents de DLF Champagne-Ardenne ; Dixel, « Les apports du français aux autres langues », Dixel, <http://www.dixel.fr/pdf/apports-du-francais-aux-autres-langues.pdf> ; Oxford Dictionaries <http://www.oxforddictionaries.com>



Le langage SMS

Il se caractérise par une combinaison de différents procédés d'écriture :

- le recours à la valeur « épellative » des lettres, des chiffres : G pour « j'ai », 2m1 pour « demain ».
- la « phonétisation de certaines graphies » : « koi » pour « quoi » ou « kom » pour « comme ».
- les sigles : MDR pour « mort de rire », LOL pour « Laugh out Loud » (rire tout haut).
- les abréviations : « perso » (personnel), « slt » (salut), « bjr » (bonjour).
- les smileys¹ ou émoticônes.

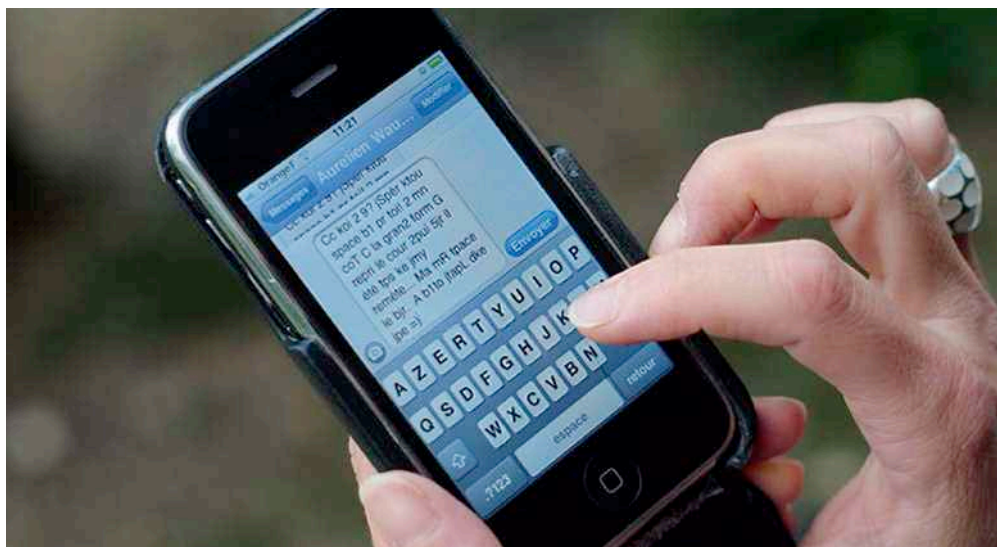
¹ Les smileys, en terme anglais, sont des représentations des expressions du visage humain, qui prennent la forme d'une suite de caractères typographiques et qui traduisent un sentiment.

Les néologismes, l'argot et le langage familier ainsi que l'emprunt à d'autres langues sont par ailleurs largement utilisés comme l'illustrent les SMS provenant de trois pays francophones. Ainsi, au Cameroun, le langage SMS est très influencé par le camfranglais,

un mélange de français, d'anglais, de *pidgin english* (sorte de créole anglais), et de langues locales auxquelles viennent s'ajouter l'argot des jeunes générations. Au Québec aussi le langage populaire est très utilisé avec de nombreux emprunts à l'anglais. En Suisse, la coexistence entre le français, l'allemand, l'italien et le romanche, sans compter les dialectes (vaudois, neuchâtelois, fribourgeois, valaisan), est la règle.

Plusieurs études se sont penchées sur le phénomène SMS. La plus récente est celle d'une équipe de chercheurs de l'Université catholique de Louvain (Belgique), à travers son projet « Faites don de vos SMS à la science » (2006)²². La collecte de 75 000 SMS authentiques (à l'échelle de 3 600 personnes issues de toutes les régions et de tous les milieux sociaux) a permis d'identifier certaines tendances généralisables au

²² Étude de Cédrik Fairon, Jean René Klein et Sébastien Paumier, CENTAL/ CELEXROM, Université catholique de Louvain. Voir la synthèse de l'étude « Le langage SMS : révélateur d'une compétence » et le site du projet <http://www.smspouirlascience.be/>



langage SMS. De leur étude ressort un constat principal : la **grande liberté prise par les utilisateurs** dans le traitement des graphies, seulement limitée par l'intelligibilité, pour le destinataire, des formes employées.

Le phénomène, qui a pris de l'ampleur (6 109 milliards de SMS envoyés dans le monde en 2010, soit 200 000 par seconde²³ contre 2 500 milliards en 2008), est depuis plusieurs années au centre de **nombreuses controverses**.

Il fait craindre aux puristes de la langue une déperdition de sens et un impact négatif sur la qualité du français à l'écrit chez les jeunes en cours d'apprentissage. En effet, ce style linguistique transgresse les normes de la langue française conventionnelle qui respecte des règles grammaticales et orthographiques très spécifiques que le langage SMS bafoue allègrement. Par ailleurs, la volonté d'aller vite n'encourage pas à chercher les mots les plus appropriés ; ce qui provoque inévitablement un appauvrissement du vocabulaire. Enfin, certains s'inquiètent de la désagrégation sociale dont serait porteur ce langage qui, de par les particularités qui le caractérisent, ne peut être compris que par des initiés.

Toutefois, des tests effectués en milieu académique n'auraient pas démontré, à ce jour, que la pratique des SMS contribue à abaisser le niveau en grammaire et en orthographe des élèves. Certains, comme l'écrivain Phil Marso²⁴,

vont même jusqu'à lui attribuer des vertus pédagogiques notamment en cas de troubles scolaires²⁵ et à « militer » pour que l'écriture SMS trouve une place dans l'enseignement scolaire en tant que variété du français standard. De plus, pour les défenseurs de ce langage, les jeunes font généralement la différence entre les supports et les destinataires et n'écrivent donc pas de la même manière en fonction des situations et des contraintes²⁶.

En dépit d'une menace potentielle (à relativiser donc) sur l'orthographe, les nouveaux codes propres au langage SMS pourraient être la marque d'une **véritable innovation linguistique** sans pour autant être qualifiée d'« enrichissement ».

L'évolution du phénomène reste donc à observer avec la prise en compte de deux facteurs :

- la tyrannie de l'urgence, qui perdure (le SMS étant associé à une communication quasi instantanée, rapide simple et efficace qui a des adeptes toutes générations confondues).
- l'arrivée des téléphones intelligents qui mettent fin aux contraintes techniques (qui avaient présidé à la naissance des SMS) grâce aux textos illimités, aux claviers tactiles et aux correcteurs automatiques.

²³ Données *Planetoscope*, statistiques mondiales en temps réel, <http://www.planetoscope.com/electronique/718-nombre-de-sms-envoyes-dans-le-monde.html>.

²⁴ Phil Marso, écrivain indépendant <http://profsms.fr>

²⁵ Pour en savoir plus : Durand J., Habert B., Laks B. (éds.) *Congrès Mondial de Linguistique Française – CMLF'08* ISBN 978-2-7598-0358-3, Paris, 2008, Institut de Linguistique Française – Littéracie, SMS et troubles spécifiques du langage écrit.

²⁶ Rachel Panckhurst, Maître de conférences en linguistique-informatique et membre de l'équipe Praxiling, UMR 5267 CNRS Université Paul-Valéry Montpellier 3.

Exemples de SMS au Cameroun*

Langage SMS au Cameroun	Français standard
Ça di koi au mboa ?	Comment ça va à la maison ?
Cètè how la nite ?	Comment as-tu passé la nuit ?
El ask si ta mater è là	Elle demande si ta mère est là ?
J kem dmin t voir a la house	Je viendrai demain à la maison pour te voir
J vè meet le match a la tv	Je vais regarder le match à la télé
Jsper ke ça dose de ton coté	J'espère que tout va bien chez toi
Le mbom là me wanda grave	Ce jeune me surprend beaucoup
Pass 1 boe n8	Passe une bonne nuit
Va tu go o school today ?	Est-ce que tu vas en cours aujourd'hui ?
Vlà mon fone nber	Voilà mon numéro de téléphone

* Collecte réalisée par l'Observatoire de la langue française.

Exemples de SMS en France

Les Français n'ont jamais autant écrit de SMS qu'après l'avènement récent des téléphones intelligents : 147 milliards en 2011 contre 63,4 milliards en 2010²⁷.

Langage SMS en France ²⁸	Français standard
Bjr Koi de 9 ? bizz	Bonjour, quoi de neuf ? Bisous
C cho LcKc	C'est chaud* ! Elle est partie
C été Bi1 de te voir A 12C4	C'était bien de te voir à un de ces quatre.
Il m a fait fliP G P Tlé plon	Il m'a fait flipper ; j'ai pété les plombs
Jenémar de tafer	J'en ai marre de travailler
Keum G le Kfar	Mec, j'ai le cafard
On se voit 2m1 pour 1 aPro ? Bap	On se voit demain pour un apéro ? Bon après-midi
Pr1fo tu es 1viT a la teuf	Pour ton information, tu es invité à la fête
Slt Tfq ? Jspr ktu va bi1.	Salut, tu fais quoi ? J'espère que tu vas bien.
Vi 1 a la fet ! C2 labal.	Viens à la fête ! C'est de la balle ! **

* Expression employée par les jeunes soulignant un événement important, inattendu, potentiellement inquiétant.

** Expression employée par les jeunes pour indiquer que quelque chose est très plaisant.

27 Données ARCEP (Autorité de régulation des communications électroniques et des postes), deuxième trimestre (Juin-Septembre) 2013, <http://www.arcep.fr/index.php?id=12084>

28 Source « Dictionnaire SMS », www.dictionnaire-sms.com/abc.html

Exemples de SMS au Québec

Au Québec, 1 adulte sur 3 utilise les textos pour communiquer avec ses proches et 68 % des utilisateurs ont entre 18 et 24 ans²⁹.

Langage SMS au Québec	Français standard
A va capoter OMG !	Elle va capoter, oh mon Dieu !
BTW, yé dja parti	Soit dit en passant (<i>by the way</i>), il est déjà parti
C kan le party ?	Quand la fête a-t-elle lieu ?
Chu la ds 5 min	Je suis là dans 5 minutes
Kess tu fais en fds ?	Que fais-tu cette fin de semaine ?
Kessé ca ?	Qu'est-ce que c'est que ça ?
TK, che pu koi faire	En tout cas, je ne sais plus quoi faire
Vas-tu a game a soir ?	Vas-tu au match ce soir ?
Y fait frette a matin.	Il fait froid ce matin
Fack tu ns rjoins pis on part ?	Alors (<i>ça fait que</i>) tu nous rejoins et puis on part ?

Exemples de SMS en Suisse³⁰

Les résultats de la collecte des SMS en Suisse effectuée par le projet *sms4science* montrent la répartition suivante des langues en nombre de textos : dialecte alémanique : 10 705, allemand : 7 212, français : 4 629, italien : 1 537, rhéto-roman : 1 133.

Langage SMS en Suisse	Français standard
Chwi la !	Je suis là !
Mais... NAOOON ! Pourquoiaaaaah ?	Mais non ! Pourquoi ?
J arrive! Chu en bas à la caisse. Prenez dja vot repas	J'arrive ! Je suis en bas, à la caisse. Prenez déjà votre repas.
Kestu fai ce soir?	Qu'est-ce que tu fais ce soir ?
Aaah! J te supplie appelle moi! Steuplééé!	Ah ! Je t'en supplie, appelle-moi ! S'il te plaît !
Hello, maman m'a dit ke tu avais 1 place pr le match de 2m1. Ça m'intéresse mai sa dépen de l'heur. peux-tu me dir l'heur ? Merci d'avoir pensé a moi, ça me fai très plaisir.	Salut ! Maman m'a dit que tu avais une place pour le match de demain. Cela m'intéresse mais cela dépend de l'heure. Peux-tu me dire l'heure ? Merci d'avoir pensé à moi. Cela me fait plaisir.
Z'en etes ou?	Vous en êtes où ?
Tinkiet!	Ne t'inquiète pas !
Wo steksch duu ?	Tu es où ?
A plouche	A plus tard !

²⁹ Données CEFRIQ, *NETdendances*, 2013, en collaboration avec de BIP et financé par le Mouvement des caisses Desjardins et Services Québec.

³⁰ Béguelin, Marie-José (2012). « L'évolution de la langue à travers les SMS (textos). Étude de corpus en milieu plurilingue. » In: X. North (dir.), *Les évolutions du français contemporain. Pratiques linguistiques et politiques francophones*. Genouilleux, Éditions La passe du vent, pp. 163-176.



Les services d'assistance en ligne

« Dire, ne pas dire »

L'Académie française a lancé en octobre 2011, sur son site internet, la rubrique « **Dire, ne pas dire** »³¹. Fidèle à sa mission de défense de la langue, l'Académie a ainsi décidé de porter à la connaissance du plus grand nombre sa position sur certains usages du français.

Cette chronique linguistique prend la forme d'une publication mensuelle qui vient donc éclairer les Français et les francophones sur des usages impropres, des néologismes et des abus de sens qui appauvrissent la langue au quotidien. On y apprend, par exemple, que l'adjectif « digital »³², « qui se rapporte au doigt », ne peut être employé dans le sens qu'il a en anglo-américain et qu'il faut lui préférer numérique.

L'initiative de l'Académie française, à l'origine conçue comme unilatérale, a rapidement pris une dimension inattendue avec l'intervention d'un nouvel acteur : l'internaute soucieux de protéger le français et d'en saisir toutes les nuances. Les nombreuses sollicitations reçues du monde entier par le Service du Dictionnaire³³ ont développé un véritable échange avec les francophones, demandant des précisions sur certains usages ou expressions de la langue française et commentant les publications. Le dialogue ludique ainsi mis en place a permis aux internautes de devenir acteurs de la rubrique comme l'illustre la création d'une section

« L'Académie répond » au sein de « Dire, ne pas dire ».

La création d'une relation interactive avec le grand public marque une véritable ouverture de l'Académie française sur l'extérieur. En effet, longtemps accusée d'être une « police linguistique », elle est davantage considérée comme une institution ancrée dans le XXI^e siècle, attentive à la vie de la langue et à son évolution. Un bilan³⁴ dressé en janvier 2013 vient confirmer le succès de cette initiative. La fréquentation de « Dire, ne pas dire » s'est établie à 63 483 visites dont 45 395 visiteurs uniques et 72 % de primo-visiteurs entre le 1^{er} novembre 2011 et le 31 août 2012. La rubrique accueille en moyenne 4 500 internautes par mois, la section la plus consultée étant celle des « emplois fautifs » de la langue.

Si la majorité des visiteurs est d'origine française, elle est rejointe par deux à trois mille francophones du Canada, de Suisse, de Belgique et d'Algérie. Plusieurs centaines de visiteurs originaires des États-Unis, d'Allemagne, d'Italie ou d'Espagne viennent s'ajouter au nombre de locuteurs qui souhaitent faire vivre, chaque jour, la langue française à travers le monde.

La Banque de dépannage linguistique

La Banque de dépannage linguistique (BDL) de l'OQLF offre une assistance en ligne à tous ceux qui s'interrogent sur des difficultés propres à la langue française (ex. : leur et leurs, bientôt et bien tôt, pallier). Elle est un outil pédagogique qui propose des réponses aux questions les plus fréquentes sur la grammaire, l'orthographe, la syntaxe, le vocabulaire, les anglicismes, la ponctuation,

31 <http://www.academie-francaise.fr/dire-ne-pas-dire>

32 <http://www.academie-francaise.fr/digital>

33 <http://www.academie-francaise.fr/service-du-dictionnaire>

34 <http://www.academie-francaise.fr/dire-ne-pas-dire-un-apres>

la prononciation, la typographie, les noms propres, les sigles, abréviations et symboles, la rédaction et la communication. Elle est mise à jour régulièrement, que ce soit par l'ajout de nouveaux articles ou par des changements dans son contenu, sa structure et sa présentation. Les internautes ont accès à plus de 2 600 articles consultables en ligne.

Le Portail linguistique du Canada

Le **Portail linguistique du Canada**³⁵ offre aux internautes des **Outils d'aide à la rédaction** qui proposent des solutions aux difficultés propres au français qu'il s'agisse de grammaire, de style ou d'usage.

Parmi ces outils on retrouve :

- **Le Bellerive – Didacticiel sur les principales conventions typographiques françaises.**³⁶ C'est un outil d'auto-apprentissage grâce auquel l'utilisateur peut parvenir à maîtriser les grandes règles qui régissent la division des mots, l'emploi de la majuscule, l'écriture des nombres, l'usage de l'italique et la ponctuation.

- **Le guide du rédacteur**³⁷ qui fournit la réponse à une multitude de questions qui touchent l'emploi des majuscules, de l'italique et des signes de ponctuation, la façon correcte d'écrire les nombres dans un texte, les abréviations, les citations et les coupures de mots en fin de ligne. Il expose toutes les techniques possibles pour féminiser un texte, les grandes règles de la correspondance, les principes de la langue claire et simple et les règles détaillées des références bibliographiques. De plus, un chapitre entier est consacré aux noms géographiques canadiens.

- **Le Rouleau des prépositions**³⁸ est un ouvrage de référence incontournable pour la maîtrise des prépositions en français. Par exemple, doit-on dire se fier à ou se fier sur quelqu'un ? En consultant Le Rouleau, les personnes qui apprennent le français, les rédacteurs occasionnels et les professionnels

³⁵ <http://www.noslangues-ourlangues.gc.ca/bien-well/outils-tools-fra.html>

³⁶ Cet outil est l'œuvre de Robert Bellerive.

³⁷ <http://www.btb.termiumplus.gc.ca/tpv2guides/guides/redac/index-fra.html?lang=fra>

³⁸ *Le Rouleau des prépositions* est l'œuvre de Maurice Rouleau et a été publié chez Linguatex, sous le titre *Est-ce à, de, en, par, pour, sur ou avec? : La préposition vue par un praticien*.

@ Bescherelle

C'est le pseudo de celui (ou celle) qui se surnomme « le justicier de la toile ». En effet, depuis février 2013, @bescherelle, en référence à la célèbre collection d'ouvrages de grammaire et conjugaison française, s'attelle sur Twitter, Facebook et au-delà, à pointer et rectifier les fautes d'orthographe et de grammaire des internautes ; personnalités du monde politique ou artistique, en passant par les journalistes, personne n'y échappe.

Le style est virulent, caustique, le langage familier, voire grossier, et l'humour décapant. Ce compte Twitter a gagné 11 500 abonnés, auxquels viennent s'ajouter 6 600 « fans » Facebook (dont 36 022 « J'aime »).

« Bescherelle ta mère » (<http://bescherelletamere.fr>) a même fini par séduire les éditeurs de la collection qui envisageraient de l'intégrer à sa nouvelle stratégie sur les réseaux sociaux.

du langage trouveront facilement la préposition qui convient à l'adjectif, au verbe ou à l'adverbe qu'ils veulent employer.

- **Le Dictionnaire des cooccurrences**³⁹ est un outil précieux pour quiconque hésite devant un mot, ne sachant quel adjectif qualificatif ou quel verbe lui conviendraient. On trouve dans cet ouvrage une liste de suggestions pour un grand nombre de substantifs français, y compris les termes nouveaux. Le **lexique analogique**⁴⁰ permet de trouver l'équivalent français de termes anglais répandus et difficiles à traduire.

- **Les Clefs du français pratique**⁴¹ traitent des difficultés de grammaire, de syntaxe et d'usage auxquelles se heurte quiconque rédige en français. Les règles sont énoncées de façon succincte et s'accompagnent d'exemples clairs et adaptés au contexte canadien. //

³⁹ Le *Dictionnaire des cooccurrences* est l'œuvre de Jacques Beaudesne et a été publié chez Guérin.

⁴⁰ Jacques Dubé, l'auteur de cet ouvrage, propose une analyse de nombreuses difficultés courantes, d'expressions en vogue et de mots passe-partout en anglais et met l'utilisateur sur la piste de la bonne nuance et du mot juste.

⁴¹ <http://www.btb.termiumplus.gc.ca/tpv2guides/guides/clefsfp/index-fra.html?lang=fra>

3. Le français comme on le parle

4. LES POLITIQUES LINGUISTIQUES DES PAYS FRANCOPHONES¹

► Au nord : le réseau OPALE

Du 20 au 22 novembre 2013 s'est tenu à Bruxelles le colloque annuel des membres du réseau des **Organismes francophones de politique et d'aménagement linguistiques (OPALE)**². Le colloque, organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles, avait pour thème « Pour un français convivial – S'approprier la langue ». Une quinzaine de conférenciers de tous horizons

se sont ainsi exprimés sur la demande et les exigences sociales de l'appropriation de la langue, le rapport entre la didactique et l'appropriation de la langue ou encore sur les expériences d'appropriation de la langue et leurs représentations.

¹ Chapitre réalisé à partir des contributions des membres du réseau Opale.

² http://www.reseau-francophone-opale.org/opale_accueil.html. Opale regroupe l'Office québécois de la langue française, le Secrétariat à la politique linguistique et le Conseil supérieur de la langue française du Québec, la Délégation à la langue française de Suisse romande, le Service de la langue française et le Conseil de la langue française et de la politique linguistique de la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Délégation à la langue française et aux langues de France.

opale
Organismes francophones
de politique et d'aménagement linguistiques

Comme chaque année, en amont du colloque, les membres du réseau se sont réunis pour faire le bilan de leurs activités mais aussi enrichir leurs réflexions et leurs travaux.

Au Québec

Le bilan des réalisations dressé par le Secrétariat à la politique linguistique

Ce bilan illustre quelques orientations stratégiques fondamentales comme :

- le renforcement de la place du français dans les milieux de travail et dans les services au public, y compris la francisation de l'Administration ;
- la documentation des connaissances sur la situation linguistique et sur les questions touchant la langue française au Québec ;
- la mise en valeur de la politique linguistique québécoise et la célébration de la vitalité du français.

Les activités déployées à partir de ces orientations ont été très diverses :

– **Travaux d'analyse** ayant mené, le 5 décembre 2012, au dépôt du Projet de loi n° 14 (loi modifiant la Charte de la langue française, la Charte des droits et libertés de la personne et d'autres dispositions législatives). Les modifications proposées, notamment à la Charte de la langue française, consacraient le droit de vivre et de travailler en français. Ce projet de loi, qui n'a pas été adopté, portait sur l'emploi du français dans les entreprises, les établissements d'enseignement, les municipalités, les établissements de santé et de services sociaux, les services de garde, les ordres professionnels et l'administration. Il comportait aussi des mesures pour assurer une intégration réussie, en français, des personnes immigrantes.

– Remise, en novembre 2012, du **prix Georges-Émile-Lapalme** (la plus haute distinction accordée par le gouvernement du Québec à une personne ayant contribué de façon exceptionnelle, par son engagement, par son œuvre ou par sa carrière, à la qualité et au rayonnement de la langue française parlée ou écrite au Québec) à M. Benoît Melançon, professeur, chercheur, éditeur aux Presses de l'Université de Montréal, auteur et blogueur et, en novembre 2013, à Paul Gérin-Lajoie, avocat, homme politique

et philanthrope au service de l'éducation, de la francophonie et de la langue française.

Les réalisations de l'Office québécois de la langue française

Parmi ces réalisations, on retient :

– La création d'une formation sur la rédaction épicienne et la féminisation lexicale, offerte aux employés de l'Administration, ainsi que la publication d'un article portant sur le sujet dans la revue *Langage et société*.

– **La participation au plan d'action gouvernemental** « Réussir ensemble en français » et à la « Stratégie commune d'intervention pour Montréal ». Le Programme de soutien à la francisation par les technologies de l'information et des communications a permis à l'Office d'appuyer 199 entreprises (selon les données du 5 novembre 2013) en leur accordant une aide financière substantielle pour qu'elles remplacent des produits informatiques par leur équivalent en français, ou encore, pour qu'elles traduisent leur site Web, leur intranet ou leur documentation commerciale.

– L'élaboration du projet « Bonnes pratiques linguistiques dans les entreprises », mis en place au cours de l'année 2011-2012, en partenariat avec la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF), qui a donné lieu à la publication, en France et au Québec, du guide « Bonnes pratiques linguistiques dans les entreprises » et à la mise en ligne du site www.francaisautravail.org (cf. p. 470).

– **La constitution du projet « Outils numériques pour l'élaboration d'une stratégie linguistique d'entreprise »** portant sur la mise au point d'outils numériques visant à aider les entreprises françaises et québécoises qui souhaitent élaborer une stratégie linguistique.

– **L'organisation et l'animation de la dix-septième Francofête³**, célébration du français et de la francophonie 2013.

De plus, conformément à sa mission de suivi de la situation linguistique au Québec, l'Office a rendu public, entre 2011 et 2013, une série d'études réparties en quatre volets : Démolinguistique (septembre 2011) ; Langue d'accueil, de service et d'affichage et langues utilisées dans les activités sur Internet (juin 2012) ; Langue de travail (novembre 2012) ;

³ <http://www.francofete.qc.ca/pre/Accueil.aspx>

Trajectoires linguistiques et langue d'usage public chez les allophones de la région métropolitaine de Montréal (août 2013). À ce sujet, voir l'article consacré à l'immigration africaine d'origine francophone, p. 184.

La Commission de toponymie

C'est l'organisme public **responsable des noms de lieux du territoire québécois**. Sa mission est de s'assurer que le territoire du Québec est nommé avec justesse et qu'il met en valeur le visage français du Québec. Elle a pour mandat d'assurer l'inventaire, l'officialisation, la conservation et la diffusion des noms de lieux. Ses pouvoirs et ses devoirs sont inscrits dans la Charte de la langue française.

Le rayonnement de la Commission s'effectue d'abord au niveau local, par sa présence sur différentes tribunes et sa collaboration avec les municipalités, les communautés autochtones et les ministères et organismes du gouvernement. Parmi ses activités annuelles, mentionnons la remise à une municipalité d'un *Mérite du français* en toponymie, le dévoilement des toponymes *Coups de cœur* et la participation aux travaux de la Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs.

En 2012, pour célébrer son 100^e anniversaire, elle a organisé une exposition grand public, « Le nom de lieu, signature du temps et de l'espace », qui a été présentée dans différents musées de la ville de Québec en 2012 et 2013. Elle a également publié l'ouvrage « Parlers et Paysages du Québec – Randonnée à travers les mots d'ici », en collaboration avec l'Office québécois de la langue française, sur les mots de la langue franco-québécoise qui expriment des réalités géographiques et sur les noms de lieux qui les contiennent.

Le rayonnement de la Commission est également **national**, grâce à sa participation annuelle aux activités de la Commission de toponymie du Canada. À l'**international**, outre sa présentation au 24^e Congrès international des sciences onomastiques (CISO) à Barcelone, en 2011, la Commission a participé activement aux 26^e (Vienne, 2011), 27^e (New York, 2012) et 28^e (New York, 2014) sessions du Groupe d'experts des Nations unies pour les noms géographiques (GENUNG). En tant que secrétaire de la Division francophone du GENUNG, qui regroupe les experts de

la Francophonie, elle a mis sur pied un site Web (www.toponymiefrancophone.org/divfranco/genung.html) sur lequel on trouve une banque de noms de lieux du monde en usage chez les francophones, et elle publie annuellement un bulletin d'information destiné à la communauté toponymique francophone.

La Commission a présenté deux projets de résolutions qui ont été adoptés lors de la 10^e Conférence des Nations unies sur la normalisation des noms géographiques, en 2012, à propos de la manière de définir le caractère patrimonial des noms de lieux et sur la pertinence de décourager l'attribution de toponymes à caractère commercial.

Le Conseil supérieur de la langue française (CSLF)

Il a mené des travaux de recherche qui ont conduit à plusieurs publications et notamment :

– Avis « **Redynamiser la politique linguistique du Québec**, mars 2013 » : c'est dans la foulée des travaux menés par le gouvernement du Québec pour proposer une nouvelle Charte de la langue française que le CSLF a entrepris de revisiter, lui aussi, l'esprit de cette loi. Dans un avis produit à l'intention de la ministre responsable, il a émis 27 recommandations. Ayant comme objectif de redynamiser la politique linguistique du Québec afin que le français soit et demeure la langue commune des Québécois, ces recommandations visent quatre domaines prioritaires d'action : le français, langue du travail, la francisation des immigrants et leur insertion sociale dans les réseaux francophones de travail et de la société civile, la maîtrise du français par tous les Québécois et l'exemplarité et le rôle moteur de l'Administration et du secteur public. Ces quatre priorités d'action sont depuis lors à la base de la programmation de recherche du CSLF.

– **Mémoire pour la consultation publique sur le projet de loi n° 14** : loi modifiant la Charte de la langue française, la Charte des droits et libertés de la personne et d'autres dispositions législatives. En plus de reprendre les grandes lignes de l'avis « Redynamiser la politique linguistique du Québec », ce mémoire fait ressortir des dispositions du projet de loi n°14 qui se démarquent de façon significative : le rôle administratif de la ministre, la reddition de comptes des collèges et des universités en matière

d'emploi et de qualité de la langue française, la langue des communications écrites de l'Administration, l'exigence relative au niveau de connaissance et de qualité de la langue des professionnels, l'extension de la francisation aux entreprises de 26 à 49 employés et les recours linguistiques des travailleurs qui n'ont pas de convention collective.

En plus de ses publications et de diverses activités menées afin de mettre en valeur la politique linguistique québécoise et de promouvoir l'usage et la bonne maîtrise de la langue française, le CSLF, pour réaliser sa mission d'information, a, entre autres, alimenté régulièrement son site Web, en y publiant par exemple dans l'onglet « Actualités linguistiques » des nouvelles sur la langue française et la francophonie, l'annonce d'événements d'intérêt pour les internautes et des résumés de diverses publications récentes. Il a également continué d'alimenter ses comptes dans les réseaux sociaux (Facebook, Twitter et YouTube), activité lui permettant notamment d'augmenter sa visibilité auprès des jeunes adultes, de promouvoir ses actions et d'accroître l'achalandage sur son site Web. Enfin, comme il le fait annuellement pour souligner les réalisations exemplaires de personnes remarquables quant à leur contribution vis-à-vis de la langue et de la culture de l'Amérique française, le CSLF a décerné en 2013 l'Ordre des francophones d'Amérique, le Prix du 3-Juillet-1608 et le prix littéraire Émile-Ollivier. Il a aussi remis, comme chaque année, les prix Raymond-Charette et Jules-Fournier, qui visent à reconnaître la bonne maîtrise du français par les professionnels des médias.

En Suisse

Les activités menées par la **Délégation à la langue française** (DLF) ont été essentiellement artistiques. La 18^e édition de la Semaine de la langue française et de la francophonie (SLFF), en mars 2013, a été résolument tournée vers la Suisse alémanique. La DLF a choisi d'observer la valeur du français lorsqu'il est mis en présence des autres langues car le thème commun de la fête de la francophonie élu pour 2013 était « Les valeurs du français ». La SLFF 2013 a connu le plus grand nombre

d'événements de son histoire. Pour la première fois, elle a dépassé la centaine de manifestations, réparties dans 12 cantons et 24 villes.

Une série de conférences « **Les accents des Suisses romands – Mythes et réalités** » ont également eu lieu à l'occasion d'une Journée d'étude, organisée le 16 mars 2013. Co-organisée, avec l'Université de Neuchâtel, à l'initiative de deux de ses linguistes, cette journée d'étude portait sur certaines particularités du français (des français) de Romandie. L'idée était que des scientifiques spécialistes du domaine présentent les résultats de leurs recherches d'une façon accessible à tous, afin de donner un aperçu des travaux menés sur les variétés de français parlées en Suisse romande.

En Belgique

Pour le **Service de la langue française** (SLF) et le **Conseil de la langue française et de la politique linguistique de la Fédération Wallonie-Bruxelles**, les principaux axes de travail 2012-2013 ont été :

- la facilitation de l'accès à l'écrit par l'amélioration de la lisibilité des textes publics et par la préparation d'une rationalisation de l'orthographe (la Commission « Réformes » a finalisé, durant l'année 2013, deux notes portant respectivement sur l'accord du participe passé et sur la morphologie verbale).
- la mise en route des opérations de sensibilisation du public à l'égard de l'emploi de la langue française, dont la plus importante « La langue française en fête »⁴ s'est déroulée dans le cadre de la Semaine de la Francophonie. Le thème 2013 a été « Les mots s'envoient », portant sur les échanges épistolaires et les activités d'art postal dans les différentes écoles et associations.
- le déploiement d'opérations d'information par l'intermédiaire des publications⁵ et des sites administrés par la SLF⁶.

⁴ <http://www.lalanguefrancaiseenfete.be/>

⁵ Il s'agit des collections « Français & Sociétés » et « Guide » disponibles pour consultations sur <http://www.lalanguefrancaise.cfwb.be/index.php?id=1237>

⁶ www.lalanguefrancaise.cfwb.be et www.lalanguefrancaiseenfete.be

En France

Le rôle de la DGLFLF

Conformément à l'article 2 de la Constitution qui dispose que « la langue de la République est le français », la **Délégation générale à la langue française et aux langues de France** (DGLFLF) joue un rôle d'observation, de veille, d'impulsion et de proposition sur tous les dossiers impliquant l'emploi de la langue française dans la société et sa place dans le monde.

Dans la circulaire qu'il a adressée le 25 avril 2013 à l'ensemble des membres du gouvernement, le **Premier ministre** français a rappelé que **la langue française** était **au cœur du pacte républicain** et que son emploi, notamment par l'ensemble des services de l'État, garantissait **un égal accès à l'information et au savoir**.

Par ailleurs, la Délégation générale est chargée de définir une politique de promotion et de valorisation de la pluralité linguistique interne, qui prend notamment appui sur l'article 75-1 de la Constitution aux termes

duquel « les langues régionales appartiennent au patrimoine de la France ».

Une impulsion forte a été donnée en 2013 à la politique des langues, plaçant la DGLFLF au cœur de la conduite de plusieurs chantiers nouveaux.

Recevoir une information et s'exprimer dans sa langue est un droit garanti par la loi, qui vise à protéger la santé et la sécurité des consommateurs, des salariés et des usagers. L'application de ce droit fait l'objet d'une vigilance constante : il en est rendu compte chaque année dans le rapport⁷ sur l'emploi du français que le gouvernement français remet au Parlement.

Les actions la DGLFLF

Dans le monde du travail

Il s'agit de repérer les bonnes pratiques dans l'usage du français et la valorisation du plurilinguisme. Sur la base de ce repérage, un guide des bonnes pratiques linguistiques dans les entreprises⁸ a été mis au point dans le cadre d'une collaboration entre la Délégation générale à la langue française et aux langues de France et l'Office québécois de la langue française. Ce document propose aux entreprises un ensemble pragmatique de recommandations visant à intégrer les questions linguistiques dans la vie courante des entreprises, à gérer les compétences linguistiques des salariés, à assurer une communication interne et externe adaptée ou encore à recourir aux outils modernes de traduction (cf. p. 470).

Dans le domaine de l'enseignement supérieur

L'article 2 de la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 sur l'enseignement supérieur et la recherche confère au « ministre chargé de l'usage de la langue française en France » un rôle clé dans la validation des exceptions à l'obligation d'emploi du français. Il devra en effet être tenu immédiatement informé de ces exceptions, de leur délai et de leur justification (cf. p. 374).

Dans le secteur de la publicité

Il constitue un autre secteur sensible. Aussi, l'Autorité de régulation professionnelle

Les Outre-mer dans la Francophonie

Présents sur trois océans, les Outre-mer français, riches de leur trois millions de citoyens, constituent des bases avancées dans les ensembles géopolitiques environnants, développant des interactions croissantes dans l'Atlantique Nord, le bassin caribéen et l'Amérique centrale, l'océan Indien et l'Afrique australe, et dans le Pacifique, avec la Nouvelle-Zélande et l'Australie.

« Têtes de pont » potentielles du rayonnement de la langue française, les Outre-mer partagent avec les pays de la francophonie du Sud des contextes socio-culturels souvent très comparables et donc une communauté d'intérêts qui se manifeste notamment dans les problématiques de développement culturel et engage à une circulation facilitée des expertises.

Exploiter la dimension océanique de la France en intégrant plus largement les Outre-mer aux actions et politiques de la Francophonie permettrait de favoriser l'échange de pratiques professionnelles et le partage d'expériences, de savoirs et de savoir-faire, notamment dans le domaine de la formation des acteurs culturels.

⁷ <http://www.dglf.culture.gouv.fr>

⁸ http://www.dglf.culture.gouv.fr/Bonnes_pratiques_linguistiques.pdf



de la publicité (ARPP) et la DGLFLF ont décidé de renouveler une étude conjointe sur l'usage de la langue française dans la publicité, afin de mieux connaître la situation dans ce domaine depuis un premier rapport publié en 2009.

Cette étude a été réalisée à partir de l'analyse de la publicité diffusée, en France, au premier trimestre 2013, en affichage et radio, soit 3 962 publicités. La télévision n'a pas été prise en compte, car le contrôle des films au regard des textes juridiques et déontologiques est systématiquement effectué avant leur diffusion. L'ARPP a constaté un taux de non-conformité aux dispositions légales assez faible, d'environ 1 %, portant majoritairement sur une absence ou une erreur de traduction, et simultanément de nombreux exemples de créativité linguistique (jeux de mots, de sonorités, création de mots...).

Le ministère chargé de la culture agréé tous les trois ans un certain nombre d'associations pour qu'elles exercent une veille sur l'application de la loi du 4 août 1994 relative à l'emploi de la

langue française et puissent se constituer partie civile dans les litiges relatifs à ce texte.

L'année 2013 a vu le renouvellement de l'agrément accordé à trois associations : l'Association francophone d'amitié et de liaison (AFAL), Avenir de la langue française (ALF) et Défense de la langue française (DLF). Le ministère a souhaité élargir à une quatrième association le bénéfice de cet agrément – le Comité national français du Forum francophone des affaires (FFA) – afin de renforcer le contrôle de l'application des textes légaux dans les entreprises.

Dans le domaine de la diversité linguistique

La DGLFLF s'attache également à favoriser la diversité linguistique. La loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République, comporte de ce point de vue une avancée notable, puisqu'elle prévoit une initiation dès le plus jeune âge à la diversité

linguistique, susceptible de prendre appui sur les langues parlées au sein des familles. Cette mesure conforte les nombreuses initiatives d'origine associative qui, avec le soutien de la DGLFLF, visent à sensibiliser les parents et les enfants à la diversité des langues et à développer l'exploitation des compétences linguistiques existant au sein des familles. Ces initiatives ont été mises en valeur dans le cadre du salon Expolangues, du 5 au 8 février 2014 à Paris.

Dans le secteur de la traduction

Un autre axe d'action prioritaire concerne la traduction, dont la DGLFLF s'attache à favoriser le développement dans tous les secteurs de la société, ainsi qu'à faire apparaître le rôle clé dans la circulation des œuvres et des idées en Europe et dans l'espace méditerranéen.

Prenant appui sur un état des lieux de la traduction en Méditerranée, soutenu par le ministère de la Culture, la DGLFLF a publié en novembre 2013 un bilan des flux de traduction entre le français et l'arabe, le turc et l'hébreu⁹. Par ailleurs, le soutien constant apporté à la Fabrique des traducteurs, mise en place par le Collège international des traducteurs littéraires (CITL) d'Arles pour contribuer à la formation et à la relève générationnelle au sein de cette profession, participe d'une politique qui a trouvé un écho au plan européen. En effet, le ministère de la Culture et de la Communication a pesé de tout son poids pour que la traduction soit **prise en compte dans le programme Europe créative**, qui fixe le cadre d'intervention de l'Union européenne dans le domaine de la culture et des médias pour la période 2014-2020. La traduction littéraire figure explicitement comme un des domaines susceptibles de bénéficier d'un soutien de la part de l'UE. Ainsi, la traduction de plus de 5 500 œuvres de fiction (roman, théâtre, poésie, littérature jeunesse...) sera cofinancée, permettant aux lecteurs d'apprécier des ouvrages dans leur langue maternelle.

Dans le secteur du numérique

Le numérique est un autre enjeu majeur pour le français et la diversité linguistique. Une forte priorité est donnée au secteur culturel. La sémantisation de la base Joconde,

gérée par le Service des musées de France, a ainsi permis la consultation et la navigation en plusieurs langues, dont quatre langues de France, de 300 000 notices illustrées figurant sur cette base¹⁰. Il s'agit là d'une avancée majeure dans la diffusion des données patrimoniales du ministère. JocondeLab a remporté le prix du meilleur projet Data Access lors des Data Intelligence Awards 2014, décernés le 27 mars 2014.

Enquêtes et journées d'étude

Les premiers résultats de l'**enquête Information et vie quotidienne (IVQ)** conduite en 2011 par l'INSEE avec, notamment, le soutien de la DGLFLF, ont été rendus publics en 2013. Cette enquête, qui prolonge l'enquête IVQ 2004, a pour but principal de mesurer les compétences des adultes à l'écrit, à l'oral et en calcul. Elle comporte aussi un ensemble de questions relatives à la pratique quotidienne des langues parlées en France, et à leur transmission. L'enquête montre notamment que, parmi les adultes de 16 à 65 ans, seulement 5 % rencontrent des difficultés en lecture de mots, mais 11 % en production de mots et 15 % en compréhension. L'enquête interroge aussi les pratiques de la transmission. 97 % des personnes de 15 à 65 ans parlent désormais le français dans le cadre familial et la transmission familiale des langues étrangères et des langues régionales est de plus en plus faible.

Ces observations sont d'intérêt majeur pour la politique en faveur de la maîtrise du français et de la valorisation du multilinguisme.

Enfin, fidèle à sa vocation d'ouvrir de nouveaux espaces de dialogue et de concertation entre les milieux institutionnels, académiques et scientifiques, la DGLFLF a organisé le 25 septembre 2013 au Musée de l'histoire de l'immigration, à Paris, une **journée d'étude et de réflexion « Migrer d'une langue à l'autre ? »** autour des langues de l'immigration et de leur apport au dialogue interculturel. Le large écho rencontré par cette manifestation fait présager l'organisation d'un rendez-vous annuel sur cette thématique.

L'ensemble de ces projets sont conduits dans un cadre interministériel, en associant de nombreux acteurs de la société civile. //

⁹ http://www.dglflf.culture.gouv.fr/publications/traduire_en_mediterranee.pdf

¹⁰ <http://jocondelab.iri-research.org/jocondelab>

► Les effets d'une politique linguistique

L'exemple de l'immigration d'origine africaine et la francophonie au Canada : un portrait général¹¹

L'immigration d'origine africaine est en croissance au Canada, au Québec en particulier. En raison notamment de la politique d'immigration québécoise qui favorise la sélection des immigrants ayant une connaissance du français, la part de l'immigration francophone, d'Afrique notamment, s'est en effet **accrue de façon significative au fil des ans**. L'objectif de cette étude de cas est de situer l'immigration africaine au Canada et au Québec en particulier dans la mouvance de

la croissance de l'immigration au Canada. En raison du fait que certains pays africains ont le français comme langue officielle ou font partie d'un espace d'influence francophone, nous chercherons également à brosser un portrait général des caractéristiques et des comportements linguistiques des immigrants d'origine africaine au Québec selon le pays ou le groupe de pays d'origine de ces immigrants.

Vue d'ensemble de l'immigration au Canada

Le Canada, une terre d'immigration

En 2011, parmi les pays du G8, le Canada comptait la plus forte proportion de population née à l'étranger (20,6 %), une part bien supérieure à celle de l'Allemagne (13,0 %), seconde terre d'immigration en importance parmi ces pays. L'immigration internationale constitue le principal moteur de croissance

¹¹ Article rédigé par Jean-Pierre Corbeil et René Houle (Statistique Canada).



Boucar Diouf, humoriste canadien d'origine sénégalaise.

de la population canadienne. Avec quelque 6,8 millions de personnes en 2011, la population immigrante du pays a connu une croissance de 24,4 % au cours de la dernière décennie, comparativement à 7,2 % pour la population née au pays. Il s'agit de taux de croissance similaires à ceux observés entre 1991 et 2001¹².

Provenance géographique des immigrants

Au cours des trente dernières années, la **provenance des pays sources d'immigration au Canada s'est modifiée considérablement**. Alors qu'en 1981 l'Europe était le continent de naissance de près de 67 % des immigrants venus s'établir au Canada, cette part s'établissait à 31 % en 2011. En contrepartie, la part des immigrants nés en Asie représentait 14 % en 1981, mais était de 45 % en 2011. Cette évolution de la part relative des pays d'immigration touche également l'Afrique puisque 2,6 % des immigrants au Canada étaient nés sur ce continent en 1981 alors que cette proportion se situait à 7,3 % en 2011.

La provenance géographique des immigrants venus s'établir au Canada est fort différente selon qu'on parle du Québec ou de l'ensemble des autres provinces et territoires du pays. Ainsi, alors que 48 % des immigrants à l'extérieur du Québec sont nés en Asie, c'est le cas de moins de 28 % de ceux résidant au Québec. De même, en 2011, près de 19 % des immigrants québécois étaient nés en Afrique comparativement à un peu plus de 5 % de ceux résidant dans les autres provinces et territoires. Notons qu'entre 1981 et 2011, la part des immigrants québécois nés en Afrique a triplé, passant de 6,3 % à près de 19 %.

Cette **différence des pays d'origine des immigrants entre le Québec et le reste du Canada** repose principalement sur des considérations d'ordre linguistique, le Québec étant, parmi les grandes provinces d'accueil des immigrants, la seule où le français est la langue officielle¹³. Suite aux différentes ententes en matière de sélection des immigrants intervenues entre Québec

et Ottawa depuis la fin des années 1960, la province accueille un nombre grandissant de ressortissants étrangers ayant le français comme langue maternelle ou capables de le parler. Dans la plupart des cas, ces immigrants viennent de pays où le français est soit langue officielle, soit langue nationale, soit langue d'usage courant.

Nous avons regroupé les immigrants de sorte à distinguer d'une part ceux provenant de pays où le français est une langue officielle de ceux provenant de pays dits proches de la Francophonie (Algérie, Maroc, Mauritanie, Tunisie, Liban, Cambodge, Laos, Vietnam) et, d'autre part, parmi les autres immigrants, ceux dont la langue maternelle est une langue romane (espagnol, italien, portugais, roumain...)¹⁴. Le premier groupe comprend essentiellement les immigrants nés dans les quelque 32 pays et territoires dont le français est une langue officielle. Le second groupe comprend neuf « pays et territoires proches de la Francophonie », dont des pays du Maghreb et certains pays d'Asie du Sud-Est (ancienne colonie d'Indochine française). Un troisième groupe est composé d'immigrants des autres pays dont la langue maternelle¹⁵ est une langue romane.

On constate à la lecture du tableau ci-dessous que parmi l'ensemble des immigrants résidant au Québec au moment de l'ENM (Enquête nationale auprès des ménages) de 2011, 20,4 % sont originaires de pays où le français est une langue officielle, 19 % proviennent de pays dits « proches de la Francophonie » et, des autres pays, 21 % sont de langue maternelle romane. Dans l'ensemble des autres provinces et territoires du pays hors Québec, ces proportions sont de 1,5 %, 3,8 % et 10,2 % respectivement.

¹² Notons qu'entre 1981 et 1991, l'accroissement de la population immigrante au Canada avait été de 13 %, soit une proportion similaire à celle de la population native (12 %).

¹³ Au Canada, seul le Nouveau-Brunswick a le français et l'anglais comme langues officielles. Avec ses quelque 28 500 immigrants en 2011, cette province était cependant le lieu de résidence de seulement 4/10 de 1 % des immigrants du pays, comparativement à 14 % au Québec.

¹⁴ Nous tenons à remercier Richard Marcoux, professeur au département de sociologie de l'Université Laval, pour ses suggestions concernant cette classification.

¹⁵ La langue maternelle désigne, dans le recensement canadien, la langue apprise en premier lieu à la maison dans l'enfance et encore comprise au moment du recensement.

► Proportion d'immigrants établis au Canada selon le pays de naissance, Québec et Canada hors Québec, 1981 et 2011

	Recensement de 1981			Enquête nationale auprès des ménages, 2011		
	Québec	Reste du Canada	Total	Québec	Reste du Canada	Total
Pays dont le français est langue officielle	15,5	1,6	3,5	20,4	1,5	4,2
Autres pays et territoires proches de la Francophonie	7,2	2,0	2,7	19,0	3,8	6,0
Immigrants de langues maternelles romanes	24,0	13,5	14,9	21,0	10,2	11,7
Autres immigrants	53,3	82,9	78,9	39,6	84,6	78,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Sources : Recensement de 1981 et Enquête nationale auprès des ménages de 2011.

Une comparaison des statistiques du recensement canadien de 1981 et celles de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011¹⁶ révèle que la part des pays et territoires dont le français est langue officielle au sein de la population immigrante du Québec est passée de 15,5 % à 20,4 % au cours de cette période. Quant à la part des immigrants nés dans l'un des pays dits proches de la Francophonie, leur part est passée de 7,2 % à 19 % alors que celle des immigrants de langue maternelle romane passait de 24 % à 21 %.

Cette évolution des pays sources d'immigration au Québec entre 1981 et 2011 se traduit également par une évolution du

portrait linguistique (langue maternelle) de la population immigrante récente, soit celle arrivée au pays au cours des cinq années précédant le recensement de 1981 et celle arrivée au pays entre 2006 et l'ENM de 2011 (voir le tableau ci-contre). Ainsi, la part de la population ayant déclaré l'anglais comme langue maternelle représentait 17,3 % des immigrants récents au recensement de 1981 alors qu'elle ne constituait que 4,5 % de la population immigrante récente en 2011. La part de la langue maternelle française a également diminué considérablement chez les immigrants récents au cours de cette période passant de 28,5 % en 1981 à 19,2 % en 2011. Le tableau ci-dessous révèle que c'est l'espagnol et l'arabe qui ont vu leur part s'accroître le plus au sein de la population immigrante récente, passant respectivement de 6,9 % à 13,6 % et de 5,4 % à 16,6 % entre 1981 et 2011.

¹⁶ Bien que les données de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 soient de bonne qualité, il s'agit d'une grande enquête nationale et non d'un recensement. La comparabilité de ces données avec celles des recensements antérieurs doit donc tenir compte de cette particularité. Pour plus d'information à ce sujet, le lecteur est invité à consulter le site internet de Statistique Canada (www.statcan.gc.ca).

►► Langue maternelle des immigrants récents lors du recensement de 1981 et lors de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011, Québec.

Langue maternelle	Période d'immigration	
	1976-1981	2006-2011
Français	28,5	19,2
Anglais	17,3	4,5
Espagnol	6,9	13,6
Arabe	5,4	16,6
Vietnamien	5,1	0,6
Italien	3,3	0,2
Portugais	3,3	1,7
Cambodgien (et Khmer)	2,6	0,2
Roumain	0,7	3,4
Autres	26,9	40,0
Total	100	100

Sources : Recensement de la population de 1981 et Enquête nationale auprès des ménages de 2011.

On notera par ailleurs que, au moment du recensement de 1981, 67 % de la population immigrante récente au Québec déclarait pouvoir soutenir une conversation en français. Lors de l'ENM de 2011, cette proportion se situait à près de 81 %. En revanche, même si en 1981 près de 28 % des immigrants récents avaient déclaré pouvoir parler le français et l'anglais, cette proportion se situait à 42 % en 2011.

Portrait linguistique de l'immigration africaine

*Maroc, Algérie, Égypte, Tunisie et
République démocratique du Congo :
les principaux pays africains
d'immigration au Québec*

Parmi les quelque 492 000 immigrants d'origine africaine dénombrés au moment de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011, 181 000 (ou 36,8 %) résidaient

au Québec. Sans surprise, on constate à la lecture de la carte ci-dessous que les immigrants en provenance des pays de l'Afrique francophone, soit ceux où le français est une langue officielle, ou ceux en provenance de pays dits « proches de la Francophonie », sont beaucoup plus susceptibles de s'être établis au Québec que dans le reste du Canada.

La carte met bien en relief le caractère différencié de l'immigration africaine au Canada selon la langue prédominante, entre le français et l'anglais, des différents pays d'origine de ces immigrants. Les grands pays africains d'immigration au Québec sont le **Maroc**, l'**Algérie**, l'**Égypte**, la **Tunisie** et la **République démocratique du Congo**. Les immigrants originaires de ces cinq pays constituaient plus de 70 % de l'ensemble des immigrants africains établis au Québec au moment de l'Enquête

Des quelque 181 000 immigrants nés en Afrique que comptait le Québec en 2011, 24,6 % ont déclaré le français comme langue maternelle, 2,4 % l'anglais et 44,7 % l'arabe. De plus, 12,4 % des immigrants

La présence du français à la maison

En matière de langue d'usage à la maison, l'ENM de 2011 comprend une question sur la langue parlée le plus souvent à la maison et une seconde question sur les autres langues parlées de façon régulière au foyer, autres que celle parlée le plus souvent.

[illegible]



Les réponses à ces questions révèlent que parmi les quelque 45 000 immigrants au Québec originaires de pays africains dont le français est langue officielle, 80 % d'entre eux ont déclaré parler principalement le français à la maison en 2011 alors que 7,7 % ont déclaré parler principalement une autre langue que le français ou l'anglais, mais parler tout de même régulièrement le français comme langue secondaire à la maison. Parmi les quelque 105 000 originaires de pays dits proches de la Francophonie (**Mauritanie, Algérie, Maroc et Tunisie**), ces proportions sont de 67,8 % et 19,5 % respectivement, l'arabe étant plus susceptible d'être parlé le plus souvent à la maison. Du côté des immigrants africains ayant pour langue maternelle l'une des langues romanes, 57,5 % d'entre eux ont déclaré avoir le français comme principale langue d'usage au foyer alors que 10,5 % déclaraient le parler régulièrement comme seconde langue.

Les statistiques portant sur l'utilisation des langues à la maison chez les immigrants africains de l'espace francophone et des espaces dits d'influence francophone varient bien entendu d'un pays à l'autre. Bien que

l'espace ne nous permette pas de fournir ici les statistiques propres à chaque pays, mentionnons cependant le cas des pays dits proches de la Francophonie. L'utilisation du français à la maison varie passablement selon qu'on est originaire de la Mauritanie ou du Maroc. Ainsi, les immigrants originaires du Maroc ont déclaré parler principalement le français à la maison dans une proportion de 63,6 % en 2011 alors que chez ceux originaires de Mauritanie, cette proportion est de 53,8 %. Quant à ceux originaires de l'Algérie et de Tunisie, ces proportions étaient de 73,2 % et de 61,6 % respectivement.

Ces proportions contrastent fortement avec celles des immigrants provenant des **autres pays africains** (autres que ceux de l'espace francophone et de l'espace d'influence francophone), chez qui l'utilisation du français à la maison est beaucoup moins fréquente. Un peu plus du tiers d'entre eux y parlaient principalement le français alors que près d'un autre tiers déclarait y parler principalement l'anglais. Ces diverses proportions sont également fort différentes dans le reste du Canada puisque l'anglais y est beaucoup plus présent, voire très majoritaire dans la plupart des cas.

► Langues parlées à la maison chez les immigrants d'origine africaine, Québec et Canada hors Québec, 2011

Québec					
Langue(s) parlée (s) à la maison	Pays dont le français est langue officielle	Autres pays proches de la Francophonie	Langues romanes	Autres immigrants	Total
Principalement le français	80,0	67,8	57,5	36,1	65,7
Principalement l'anglais	4,2	2,0	17,5	32,0	7,5
Principalement une autre langue	14,5	29,6	22,1	29,6	25,8
Avec le français régulièrement	7,7	19,5	10,5	6,4	14,3
Avec l'anglais régulièrement	0,3	0,2	2,5	6,6	1,3
Autres combinaisons	1,3	0,6	2,8	2,2	1,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Nombre	45 375	105 350	1 105	29 295	18 1125

La présence du français au travail

Depuis 2001, le Canada pose une question à deux volets sur les langues utilisées au travail. Le libellé du volet a de cette question est « Dans cet emploi, quelle langue cette personne utilisait-elle **le plus souvent** ? » et celui du volet b est « Cette personne utilisait-elle régulièrement d'autres langues dans cet emploi ? ».

Contrairement aux statistiques portant sur les langues parlées à la maison au Québec, où on observe chez les immigrants des proportions appréciables qui déclarent y parler l'une ou l'autre des langues tierces (c'est-à-dire autre que le français ou l'anglais), celles sur les langues utilisées au travail rendent plutôt compte d'une polarisation de l'utilisation des langues de travail entre le français et l'anglais. Les mentions de l'une ou l'autre des langues tierces comme principale

langue de travail au Québec n'ont en effet été déclarées que par 3 % des immigrants lors de l'ENM de 2011¹⁷.

Le degré d'utilisation du français au travail au Québec par les immigrants d'origine africaine varie selon le pays d'origine. Comme dans le cas de la carte page 188, la carte page 192 montre que ce sont chez les ressortissants des pays de l'espace dit francophone africain que l'utilisation du français en milieu de travail est la plus répandue. La carte rend ainsi compte du fait que les immigrants de l'**Algérie**, de la **Mauritanie**, de la **Guinée**, du **Sénégal**, de la **République centrafricaine**,

¹⁷ Mentionnons que cette proportion est beaucoup plus élevée (43 %) chez les immigrants récents, soit ceux arrivés au Canada entre 2006 et l'ENM de 2011. Au fur et à mesure que se prolonge la durée de séjour au Québec, cette proportion diminue considérablement et le français ou l'anglais deviennent alors les principales langues de travail, selon le pays d'origine ainsi que le type et le lieu de travail de ces immigrants.

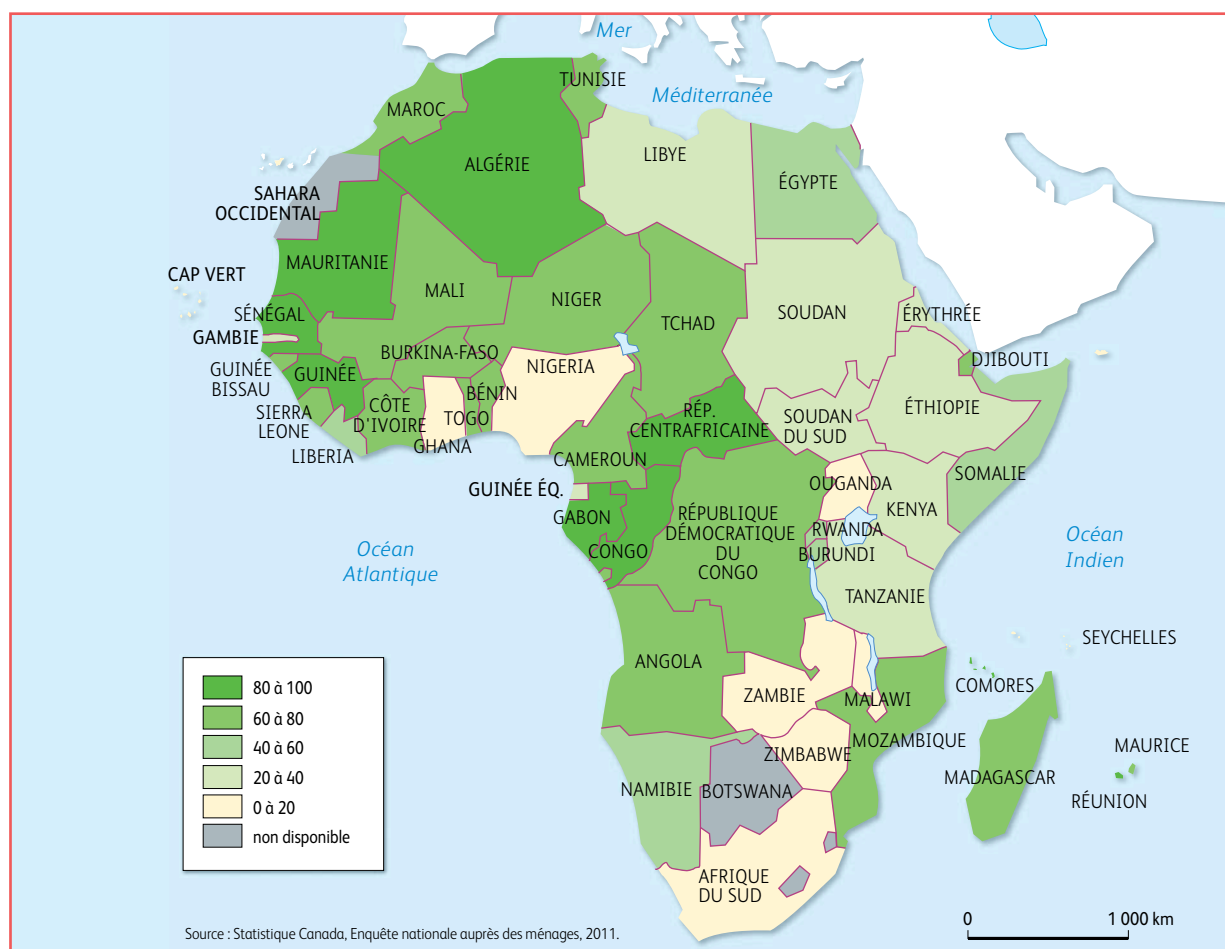
Canada hors Québec				
Pays dont le français est langue officielle	Autres pays proches de la Francophonie	Langues romanes	Autres immigrants	Total
44,0	24,0	2,0	0,9	6,1
34,3	44,1	74,0	69,4	64,9
18,0	28,2	23,9	29,4	28,2
3,8	5,8	0,1	0,2	0,8
4,1	6,9	10,9	14,4	13,0
3,6	3,7	0,1	0,3	0,8
100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
30 545	13 540	3 730	263 085	310 900



du Congo et du Gabon déclarent utiliser principalement le français au travail dans une proportion de 80 % ou plus. Cette proportion se situe entre 60 % et 79,9 % chez les travailleurs immigrants originaires de la plupart des autres pays de l'espace francophone ou d'influence francophone, à l'exception de ceux de la Guinée équatoriale chez qui le degré d'utilisation prédominante du français au travail se situe plutôt entre 40 % et 59,9 %. Chez les immigrants originaires de la

plupart des autres pays africains, le degré d'utilisation prédominante du français au travail est inférieur à 40 %, à l'exception de ceux originaires de l'Angola (560 immigrants en 2011) et du Mozambique (145 immigrants) chez qui la proportion d'utilisation prédominante du français est supérieure ou égale à 60 % et de ceux de l'Égypte (17 830 en 2011), de la Somalie (390) et de la Namibie (40) où elle se situe entre 40 % et 60 %.

Pourcentage des immigrants africains vivant au Québec qui utilisent principalement le français au travail selon le pays de naissance



L'immigration d'origine africaine contribue de façon importante à l'espace francophone du Canada, au Québec en particulier. En raison de sa croissance importante au cours des récentes décennies, les immigrants africains originaires des pays de l'espace francophone et ceux dits de l'espace d'influence francophone

participent à la francophonie québécoise et canadienne. Non seulement sont-ils plus susceptibles de s'établir au Québec plutôt que dans le reste du Canada, mais ils contribuent également à la présence du français tant dans la sphère privée (à la maison) que dans la sphère publique (par exemple, au travail). //

► Actualité des pays du Sud : l'exemple du Gabon

Au ministère des Affaires étrangères, de la Francophonie et de l'Intégration régionale, une **Direction de la promotion de la langue française et de la diversité culturelle et linguistique** a été créée au sein de la Direction générale de la Francophonie, depuis mars 2013.

Au titre de ses attributions, elle est notamment chargée :

- d'assurer la promotion de la langue française au plan national et de suivre le renforcement de l'usage de la langue française dans les institutions internationales et les grandes manifestations ;
- de suivre l'évolution de la pratique de la langue française au Gabon ;
- de contribuer à la mise en œuvre des programmes de la Francophonie en matière de renforcement des capacités des enseignants de français ;
- d'assurer, en collaboration avec les autres administrations compétentes, la promotion des langues nationales gabonaises ;
- d'assurer et accompagner la production nationale ainsi que l'insertion des produits culturels dans les circuits de diffusion et de commercialisation ;
- de veiller à l'insertion de la langue française et de la diversité culturelle et linguistique dans l'usage des TIC ;
- de suivre la mise en application de la Convention sur la promotion et la protection de la diversité des expressions culturelles ;
- de suivre, en collaboration avec les autres administrations et services compétents,

les travaux de l'OMC en matière de biens et services culturels.

En ce qui concerne spécifiquement la langue française, les premières réflexions de cette nouvelle Direction portent sur l'élaboration d'une stratégie de promotion du français, dans le contexte particulier du Gabon. En effet, **le français occupe une place singulière dans ce pays d'Afrique centrale, car il est non seulement langue officielle, langue de l'administration et de l'enseignement mais semble devenir aussi la langue de la cellule familiale** (cf. p. 105).

Quelques lignes directrices se dégagent, comme la nécessité de renforcer le sentiment d'appartenance à une communauté liée par la langue française dans un pays où le français est seule langue de communication¹⁸, et mettre en lumière les enjeux actuels du français et son rôle dans la société gabonaise.

La réflexion devra évidemment prendre en compte, au-delà de la spécificité gabonaise, les engagements pris par la XIV^e Conférence des Chefs d'État et de gouvernement des pays ayant le français en partage qui s'est tenue à Kinshasa (République démocratique du Congo) du 12 au 14 octobre 2012 et qui a adopté la Politique intégrée de promotion de la langue française¹⁹. //

¹⁸ Les linguistes dénombrent une quarantaine de groupes ethnolinguistiques au Gabon.

¹⁹ Texte intégral téléchargeable sur : http://www.francophonie.org/IMG/pdf/brochure_politique_integree_langue_francaise.pdf





Partie 2

Qui apprend le français dans le monde ?





1. Le français langue étrangère

1. INTRODUCTION

Remerciements

Il convient de remercier les ministères de l'Éducation nationale des 49 pays membres et observateurs de la Francophonie qui ont prêté leur concours *via* les représentants personnels des chefs d'État et de gouvernement auprès de l'OIF à la collecte des chiffres qui sont ici rassemblés, et, pour ce qui concerne les autres pays, de rendre hommage à la centaine de postes diplomatiques français qui ont bien voulu répondre aux questionnaires que nous avons

préparés dans le cadre d'un partenariat exemplaire avec les services compétents du ministère des Affaires étrangères français, essentiellement la Mission de la langue française et de l'éducation de la Direction générale de la mondialisation, du développement et des partenariats et l'Institut français, principal acteur de la promotion de l'enseignement du français dans le monde avec le concours de la Délégation aux Affaires francophones. //

► Les principaux vecteurs d'apprentissage de la langue française en tant que langue étrangère

La langue française partage avec l'anglais le privilège d'être enseignée en tant que langue étrangère dans tous les pays du monde. Comme nous allons le voir en détail dans les analyses et tableaux régionaux présentés dans ce chapitre, les conditions et les formes de cet apprentissage sont très variables selon les pays (voir notamment l'article « Comment enseigne-t-on le français dans le monde ? », p. 284), et les publics concernés présentent également des caractéristiques qui rendent très superficielle toute approche globale. Comme souvent avec les chiffres bruts, il est toujours possible de « leur faire dire » ce qui viendrait confirmer une impression généralement admise ou, pire, ce que l'on souhaiterait qui fût...

Commençons par rappeler quels sont les principaux moyens d'apprendre la langue française en tant que langue étrangère (les spécialistes la désignent alors par l'acronyme FLE). D'abord et avant tout, il faut citer les **systèmes éducatifs nationaux** – publics ou privés – qui proposent dans leur offre linguistique, du niveau préscolaire (dans certains cas) jusqu'au supérieur, le français

comme matière enseignée. Il peut arriver aussi que la langue française soit enseignée de manière plus intensive au travers de dispositifs dits « bilingues » lorsque son apprentissage se déroule directement en français et/ou lorsque d'autres disciplines sont enseignées en français¹ (cf. encadré LabelFrancÉducation). Cet enseignement dit « bilingue » concernant essentiellement des pays dans lesquels le français est une langue étrangère, il sera traité dans cette partie même s'il s'agit d'un enseignement en français.

Selon les législations en vigueur, le français peut être une matière obligatoire (comme c'est le cas en Europe, par exemple, dans les parties néerlandophone et germanophone de la Belgique, à Chypre, au Luxembourg et au Liechtenstein) dès le primaire ou le premier niveau du secondaire, ou au contraire perdre ce statut en cours de scolarité. Dans l'un ou l'autre cas, on constate que, dans bien des pays, ce n'est pas l'obligation légale qui rendra directement effectif l'apprentissage

¹ Les DNL : disciplines non linguistiques.

LabelFrancÉducation

Lancé en 2012, le *LabelFrancÉducation* est accordé aux établissements scolaires étrangers qui participent, dans le cadre de leur enseignement national, au **rayonnement de la langue et de la culture françaises**. Il reconnaît et valorise les établissements, publics ou privés, qui offrent à leurs élèves un enseignement renforcé de la langue française et leur permettent de découvrir d'autres disciplines dans cette langue. Il a également pour vocation de promouvoir un enseignement bilingue francophone d'excellence à l'étranger auprès des élèves et de leurs parents.

Cette marque de qualité est décernée par le ministère français des Affaires étrangères, après avis d'une commission consultative interministérielle, composée de représentants du ministère des Affaires étrangères, du ministère de l'Éducation nationale, de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger et de la Mission laïque française.

L'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) assure la gestion du programme *LabelFrancÉducation*. Depuis février 2012, 32 établissements, répartis dans le monde entier, se sont vus décerner le *LabelFrancÉducation* : 10 aux États-Unis, 9 en Turquie, 4 en République tchèque, 2 en Allemagne, Australie et Finlande, 1 au Chili, en Nouvelle-Zélande et en Ukraine.





du FLE, mais les moyens dont disposeront les chefs d'établissements pour le mettre en œuvre. Cet enseignement ne sera même parfois proposé que si une demande des parents d'élèves s'exprime directement auprès des directrices et directeurs d'écoles. D'une manière générale, cette « demande de français » est un élément déterminant des évolutions que connaît l'apprentissage de cette langue et nous y reviendrons à plusieurs reprises dans les commentaires par région qui s'attardent sur l'image et les représentations qui s'attachent au français dans différents contextes. De même, la manière dont la matière « francophonie » devient l'objet d'un enseignement universitaire et les champs disciplinaires qui sont convoqués pour ce faire nous renseignent sur la vision qu'en ont ceux qui s'intéressent à cette construction originale qu'est la « Francophonie », associant la dimension linguistique et les autres volets (coopération économique et politique, alliance géostratégique, espace de diversité culturelle...) qu'a généré le partage d'une langue (cf. « La francophonie à la croisée des savoirs : l'offre de formation sur la Francophonie dans le monde », p. 323).

En dehors des établissements scolaires nationaux, ce sont les réseaux des **Alliances françaises et des Instituts français** (appelés, jusqu'en 2011, Centres culturels français) que fréquentent essentiellement les personnes désireuses d'apprendre à parler, lire ou écrire le français². Leurs motivations sont très variables, mais une grande part de ce public poursuit des objectifs professionnels ou d'ordre pratique, même si l'on trouve aussi parmi eux de simples « amoureux de la langue française ». Ce sont ces trois vecteurs de diffusion du français

qui fournissent des sources statistiques accessibles et, dans le meilleur des cas, mobilisables, mais il ne faut pas négliger les ressources accessibles par Internet qui, pour l'apprentissage et l'enseignement du français, sont particulièrement riches sur les sites de TV5MONDE, « Apprendre » et « Enseigner », qui sont présentés à la fin de cette introduction (cf. p. 207 et suivantes).

Bien sûr, cette collecte mondiale ne permet pas d'avoir une vision exhaustive car elle n'enregistre pas les effectifs d'apprenants de FLE fréquentant d'autres lieux d'apprentissage comme les centres de langue privés sollicités notamment par des publics professionnels, mais nous pouvons considérer qu'elle donne une image assez juste de l'état des lieux et surtout des évolutions en cours. À propos de la diminution ou de la progression du nombre d'apprenants de FLE, nous devons préciser au lecteur que nous n'avons pas procédé à cet exercice sur l'ensemble des chiffres reçus afin de ne comparer que ce qui était comparable. Ainsi, lorsque certaines données ne concernaient pas le même périmètre entre 2010 et 2014³ ou qu'une variation (à la baisse comme à la hausse) était manifestement contredite par une situation connue par ailleurs, nous avons préféré ne pas appliquer un pourcentage d'évolution qui aurait manqué de rigueur scientifique. En revanche, les données reçues (et vérifiées), même parcellaires, figurent bien dans les tableaux détaillés par pays ou dans les analyses les concernant. C'est dans ces commentaires par pays que l'on trouvera, lorsqu'elles sont possibles, les explications sur les variations constatées dans les effectifs d'apprenants. //

² Il faut mentionner également les réseaux de la Mission laïque française et ceux de l'Alliance israélite universelle.

³ Quand, par exemple, l'une des deux années comparées ne comportait pas un niveau d'enseignement inclus dans l'autre : primaire, secondaire ou supérieur.

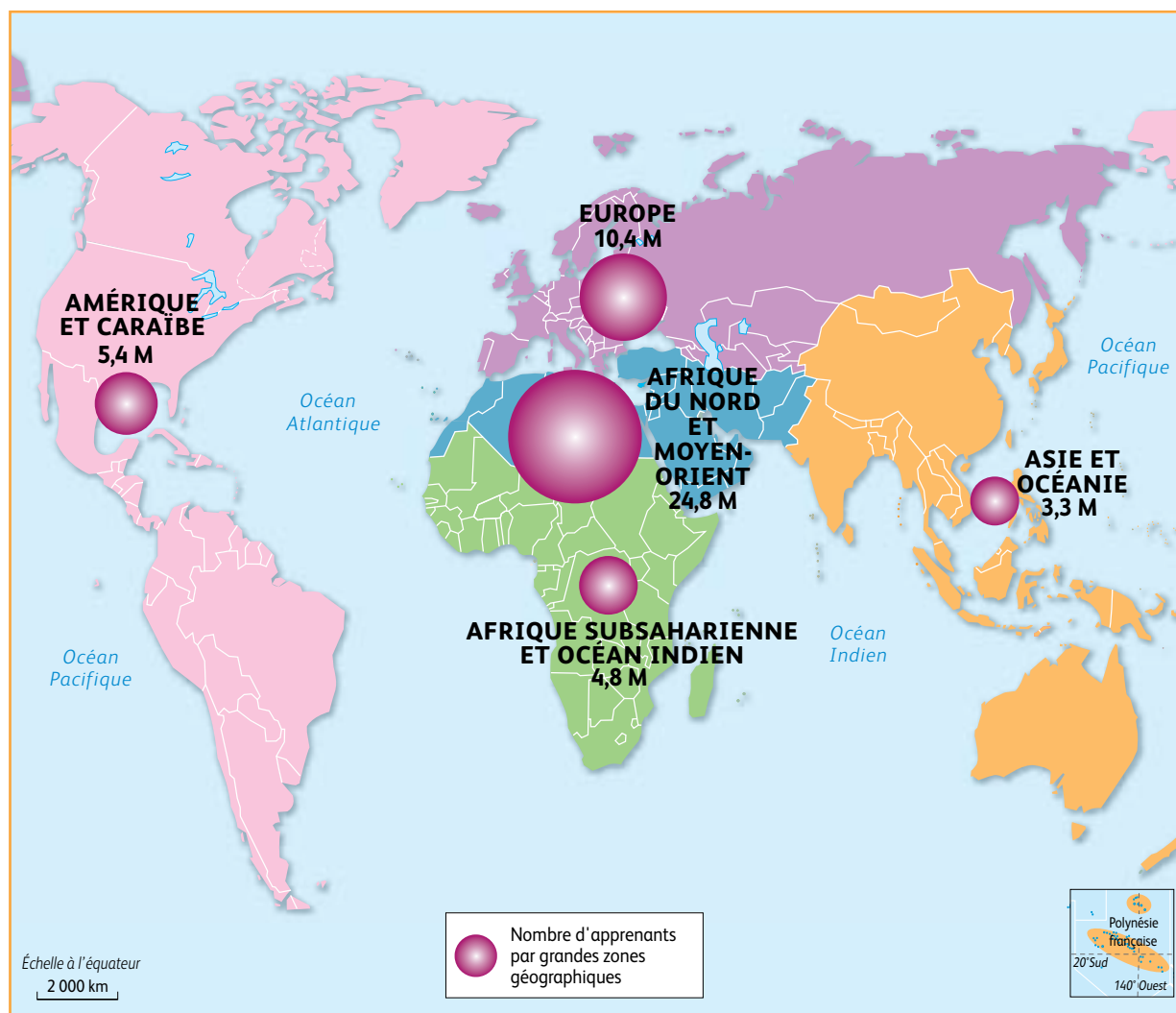
► État des lieux

La majorité des apprenants de FLE se trouve en Afrique du Nord et au Moyen-Orient

Sur les 125 millions de personnes en situation d'apprentissage impliquant le français, près de 49 millions suivent un

enseignement de français langue étrangère-FLE (et un peu plus de 76 millions l'ont comme vecteur d'enseignement, voir « Une langue d'enseignement », p. 341) dans les 159 pays pour lesquels nous avons pu recueillir des données, mêmes parcellaires : 19 sur la zone Afrique du Nord-Moyen-Orient ; 25 en Afrique subsaharienne et océan Indien ; 34 pour les Amériques et la Caraïbe ; 37 en Asie et Océanie ; 44 en Europe.

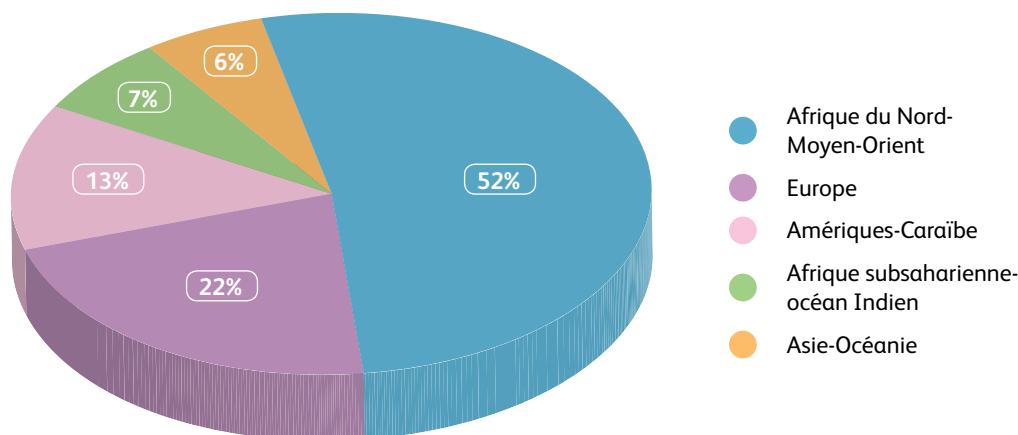
Répartition des apprenants de FLE – 2014



Comme on le constate, la majorité des apprenants de français se trouve dans la zone **Afrique du Nord et Moyen-Orient**. En fait, l'essentiel des élèves (22 millions sur 24) est concentré dans six pays⁴ : Algérie, Égypte, Maroc, Syrie, Mauritanie et Tunisie. Au Maghreb⁵, la situation est même encore plus favorable à la langue française qui est

aussi utilisée comme langue d'enseignement pour certaines matières (scientifiques) ou à partir d'un certain niveau d'études (à l'Université). Il est à noter que cette région du monde est celle qui concentre aussi la plus grande part (44 %) des apprenants inscrits dans les Instituts français, témoignant ainsi d'un choix volontaire explicite.

► Répartition des apprenants de FLE en pourcentage – 2014*



* Incluant les effectifs inscrits dans les Alliances et Instituts français.

L'Institut français⁶

Premier réseau culturel au monde présent dans 161 pays, les Instituts français, placés sous la tutelle du Ministère des Affaires étrangères, ont pour mission **fondamentale la diffusion et l'enseignement de la langue française**. Plusieurs formations de français langue étrangère (FLE), français sur objectifs spécifiques-FOS (affaires, tourisme, droit, médecine, sciences, relations internationales, etc.) ou des préparations aux certifications de langue (DELF, DALF et TCF mais aussi les DFP proposés par le Centre de langue française de la Chambre de commerce et d'industrie Paris Île-de-France) sont proposées par les Instituts partout dans le monde.

⁴ Le cas du Liban, dont l'enseignement est bilingue arabe-anglais ou arabe-français, bien que concerné par le FLE, sera plutôt traité avec les pays dans lesquels le français est la principale langue d'enseignement (cf. p. 358).

⁵ Voir p. 213 et suivantes.

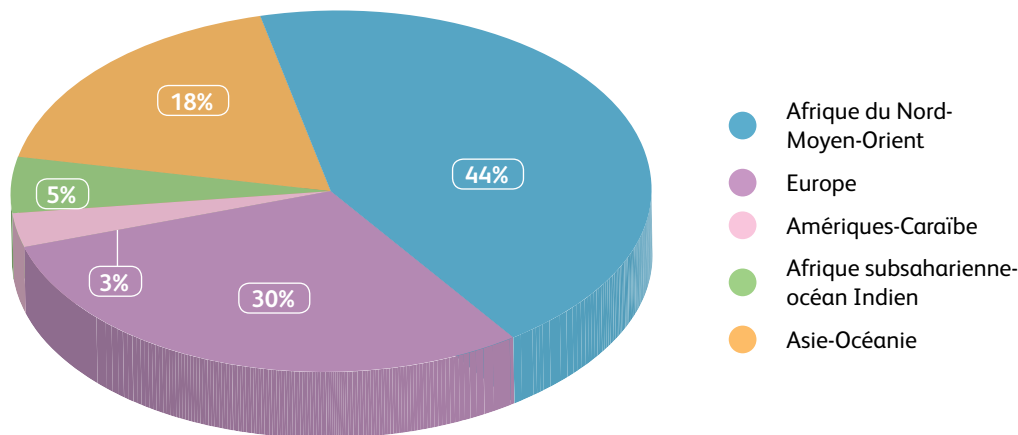
⁶ <http://www.institutfrancais.com/fr>

Les 11 diplômes de français professionnel (DFP)

Les diplômes de la CCI Paris Île-de-France valident la capacité à communiquer en français, dans plusieurs secteurs professionnels : métiers de l'entreprise, de la santé, du droit, scientifiques, du tourisme, de la mode et du design... Intégrés dans plusieurs systèmes éducatifs étrangers, les DFP sont reconnus par de nombreuses grandes écoles et universités et proposés dans les établissements du réseau culturel français et les Alliances françaises.

Le maître d'œuvre de ces certifications est le Centre de langue française qui propose des tests (le test d'évaluation de français – TEF) et des Diplômes de français professionnel passés par environ 50 000 candidats par an (40 000 TEF et 10 000 diplômes de français professionnel), et qui forme environ 1 200 stagiaires au français professionnel et 300 professeurs à la didactique du français professionnel et sur objectif spécifique.

» Répartition régionale des inscrits dans les Instituts français (2013)



Au-delà des outils nécessaires à l'apprentissage du français (cours de langue, projections de films français et francophones, représentations théâtrales, plateformes numériques interactives⁷, etc.) des programmes de mobilité pour les jeunes sont également mis en place. Ainsi 114 jeunes en provenance de 86 pays ont participé à l'édition 2012 du programme « Allons en France », sur le thème « Les droits de l'Homme au XXI^e siècle : de nouveaux défis ? » ; 191 jeunes, âgés de 18 à 30 ans, provenant de 46 pays (tout particulièrement de Russie, Turquie, Israël, Monténégro et Chine), ont participé, la même année, au programme de mobilité CultureLab.

Le rapport d'activité 2012-2013⁸ de l'Institut français montre que les effectifs d'apprenants inscrits en formation de langue ont connu des hausses importantes avec une moyenne mondiale de + 13 %.

En Europe, ce sont la Grèce (+ 40 %) et la Pologne (+ 40 %) qui se distinguent tout particulièrement.

Mais c'est en **Afrique** que l'on constate les hausses les plus significatives, notamment au Soudan du Sud (multiplication des effectifs par 2), au Bénin (x 2,5), au Gabon (x 3), en Guinée (x 3,5) et surtout au Cameroun, pays dans lequel les effectifs ont été multipliés par cinq.

En Asie, le Laos (+ 33 %) et le Cambodge (+ 19 %) connaissent aussi de belles progressions.

Au Moyen-Orient, le Liban (+ 84 %), le

Koweït (+ 58 %) et les Territoires palestiniens (+ 57 %) arrivent en tête du palmarès, et dans la **Caraïbe**, c'est Haïti (15 %) qui s'illustre.

L'Europe est le 2^e continent d'apprentissage du FLE

Malgré une baisse relative du nombre d'apprenants de français (évoquée plus loin), l'**Europe** reste le deuxième continent d'apprentissage de la langue française comme une langue étrangère. D'ailleurs, la langue française demeure la deuxième langue la plus enseignée aux niveaux primaire et secondaire inférieur⁹ et la troisième juste après l'allemand au niveau secondaire supérieur¹⁰. Les gros bataillons, avec plus d'un million d'élèves et étudiants, se situent, dans l'ordre, en Italie, en Allemagne, en Roumanie (cf. la synthèse d'une enquête régionale réalisée par la Fédération internationale des professeurs de français-FIPF, p. 267) et en Espagne, suivie de près par la Russie. Évidemment, les parties non francophones de la Belgique et de la Suisse affichent également des effectifs très élevés d'apprenants du français langue étrangère (voir le détail p. 259 et suivantes) et surtout, les pays anglophones, comme l'Irlande ou le Royaume-Uni, font du français leur première langue étrangère.

⁹ Ce niveau suit immédiatement le cycle de l'enseignement de base (ou primaire) et concerne généralement des enfants de 10 à 12 ans selon les pays. La fin de ce niveau correspond souvent à la fin de l'enseignement obligatoire à temps plein.

¹⁰ EACEA ; Eurydice ; Eurostat, « Chiffres clés de l'enseignement des langues à l'école en Europe », édition 2012, Bruxelles.

⁷ Cf. p. 207 et suivantes, « Le numérique au service des apprenants et enseignants de français ».

⁸ http://rapport-activite2012.institutfrancais.com/rapport/#page_langue_francaise consulté le 25 avril 2014.

Sur le continent américain et dans la Caraïbe

L'engouement pour le français se révèle tout particulièrement, dans l'ordre, au Canada (pour les résidents dont la langue maternelle n'est pas le français) et aux États-Unis (très loin devant ; cf. p. 233 et suivantes), puis viennent le Costa Rica, le Mexique et le Brésil. Mais il se manifeste également de manière significative en Argentine ou au Pérou. C'est également sur ce continent que l'on trouve la majorité (48 %) des étudiants inscrits dans les Alliances françaises, signe d'une motivation particulière qui suppose un investissement personnel en temps et en argent (même si certaines inscriptions peuvent être prises en charge par un employeur dans le cadre d'une formation au « français sur objectif spécifique » (FOS), destinée à un usage professionnel).

Les Alliances françaises¹¹ dans le monde : une alternative culturelle

L'Alliance française constitue un **grand réseau culturel mondial**, avec 850 implantations dans 137 pays sur les cinq continents. Chaque année, plus de 500 000 personnes, de tous âges, viennent apprendre la

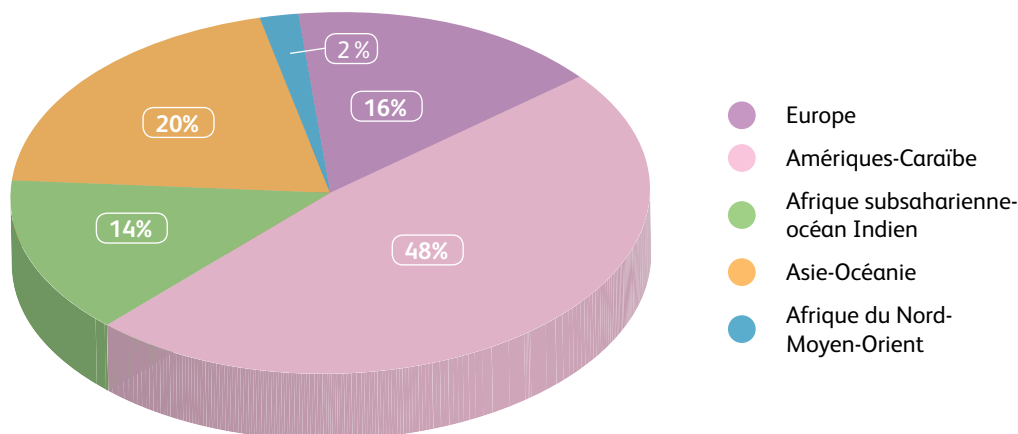
langue française ou participer à des activités culturelles en français dans les Alliances françaises qui, bien que fédérées par une Fondation établie en France et soutenues par la coopération française, sont des associations de droit locales mobilisant 8 500 bénévoles.

Entre 2009 et 2013, le nombre d'apprenants de français inscrits dans les Alliances françaises dans le monde a connu une progression notable (+ 12 %). Les apprenants ont suivi des cours de français général, des ateliers par niveaux (renforcement des compétences orales ou écrites, ateliers de langue : grammaire, prononciation, ateliers thématiques) ou bien ils ont bénéficié d'une préparation au DELF/DALF (voir, en conclusion, les principaux pays attirant des candidats à ces diplômes).

En **Europe**, après Monaco qui a vu doubler le nombre des inscrits à l'Alliance française, ce sont l'Ukraine (+ 62 %), le Portugal (+ 44 %), l'Arménie (+ 37 %), la Suisse (+ 33 %) et l'Albanie (+ 30 %) qui ont démontré l'intérêt le plus fort pour la langue française et ses expressions culturelles. Dans les **Amériques** et la **Caraïbe**, cet engouement se manifeste tout particulièrement à la Barbade (x 9), au Honduras (x 4), au Pérou et en Argentine (x 2), au Salvador (+ 61 %), en Haïti (+ 54 %) et au Guatemala (+ 38 %). Dans l'**océan Indien**, il faut remarquer les progressions enregistrées aux Comores (+ 50 %) et à Madagascar (+ 46 %), tandis qu'en **Afrique**, le Lesotho multiplie ses effectifs – certes modestes – par 13, et que plusieurs pays affichent de sérieux

¹¹ <http://www.fondation-alliancefr.org/>

► Répartition des apprenants dans les Alliances françaises (2012)



taux de croissance : Djibouti (x 2,5), Sénégal (x 2,3), Éthiopie (+ 88 %), Tanzanie (+ 78 %), Érythrée (+ 59 %) et Nigeria (+ 49 %). En **Asie et Océanie**, le nombre de personnes inscrites à l'Alliance française de Malé (Maldives) est passé de 29 à 701 en trois ans, tandis qu'il progressait de 81 % en Indonésie, de 64 % aux Fidji et de 45 % aux Philippines. En **Afrique du Nord** et au **Moyen-Orient**, les Territoires palestiniens (x 2,5), les Émirats arabes unis (+ 67 %) et la Mauritanie (+ 32 %) arrivent en tête du nombre d'inscrits supplémentaires.

Afrique subsaharienne, océan Indien, Asie, Océanie

En valeur absolue, les effectifs de FLE pour l'**Afrique subsaharienne** et l'**océan Indien** sont plus modestes, mais leur progression, comme on le verra ci-dessous, est spectaculaire. Poussés par des dynamiques régionales dans lesquelles les pays francophones du sous-continent

jouent un rôle déterminant, de nombreux pays favorisent l'apprentissage de la langue française. En tête de ce mouvement, du moins en volume, on trouve le Nigeria (plus d'un million d'élèves et étudiants), suivi du Ghana et du Rwanda, puis, plus loin, du Mozambique, du Liberia, de l'Angola et de la Tanzanie. Mais l'on dénombre encore entre 20 000 et 60 000 apprenants de français en Afrique du Sud, au Cabo Verde, en Gambie, en Guinée-Bissau, en Guinée équatoriale, au Kenya, à Maurice, à São Tomé et Príncipe, aux Seychelles et au Soudan.

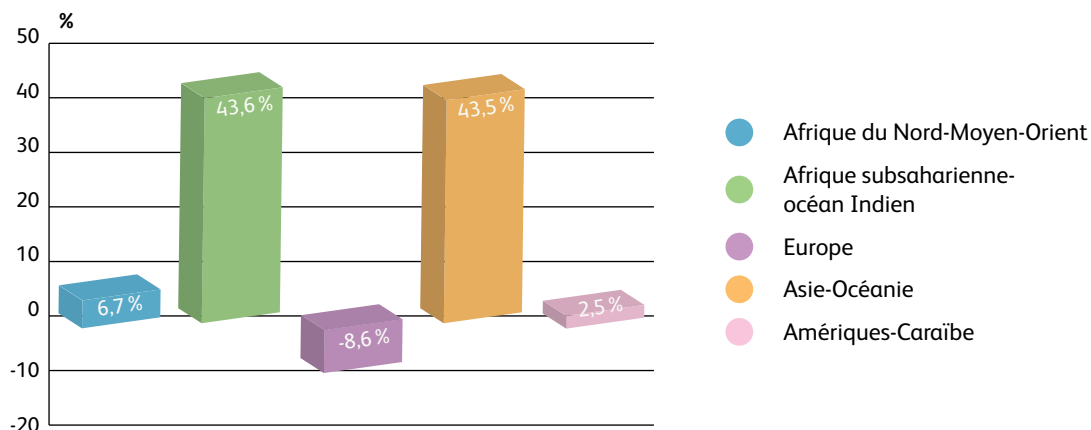
Enfin, l'**Asie** et l'**Océanie**, bien que situées en dernière position pour le nombre total d'apprenants de FLE, non seulement voient ce dernier s'accroître de manière importante (voir plus bas), mais recèlent également des pays où les effectifs d'apprenants de français sont parmi les plus nombreux du monde. C'est le cas de l'Inde (plus d'un million) et du Japon, en tête, suivis de l'Arménie, de l'Australie, de l'Azerbaïdjan, du Cambodge, de la Chine, de l'Ouzbékistan et du Vietnam, qui rassemblent entre 60 000 et 300 000 apprenants de français chacun. //

Évolutions

Globalement le nombre de personnes apprenant le français comme une langue étrangère a progressé de **6,2 % entre 2010 et 2014**, du moins sur les 114 pays pour lesquels nous disposions de données

comparables. Excepté le continent européen, la demande de français s'exprime partout, avec une croissance particulièrement soutenue constatée en Afrique subsaharienne et océan Indien et dans la région Asie-Pacifique et Océanie.

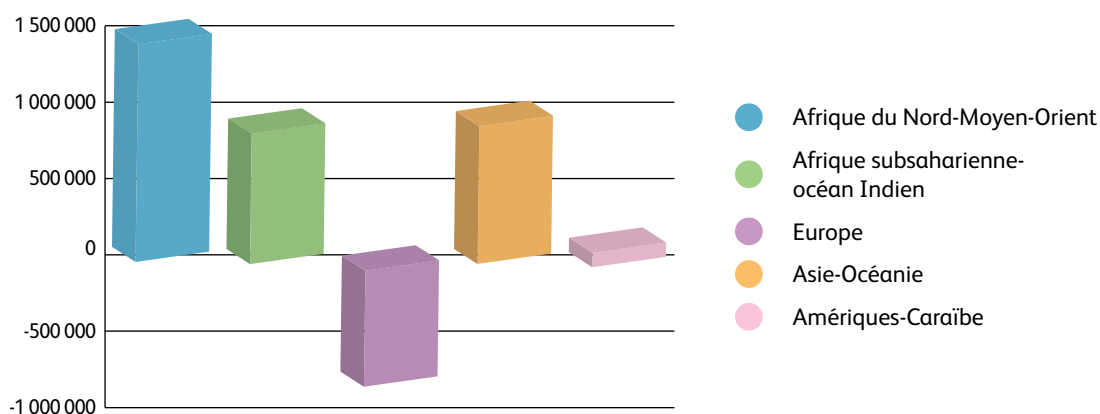
► Variation des effectifs d'apprenants de FLE : 2010-2014 (en pourcentage)



En valeur absolue, ces taux de croissance correspondent évidemment à des effectifs plus ou moins importants en fonction du nombre initial d'apprenants sur lequel s'applique la comparaison. Ainsi, avec un total d'apprenants de FLE élevé au départ,

les + 6,7 % de l'Afrique du Nord-Moyen-Orient représentent le plus gros contingent avec plus d'un million d'élèves et étudiants en plus, alors que les spectaculaires taux africain et asiatique pèsent moins d'un million chacun.

► Variation des effectifs d'apprenants de FLE : 2010-2014 (en volume)



Les hausses les plus importantes en **Afrique du Nord** et au **Moyen-Orient** sont constatées, dans l'ordre, au Bahreïn, en Tunisie, au Yémen et en Égypte (supérieures à 30 %). Viennent ensuite le Maroc, Oman et le Liban (avec des taux compris entre 3 % et 8 %). Ces progrès compensent quelques baisses relevées également dans cette zone géographique, dont certaines importantes comme en Iran (- 40 %), ou significatives comme en Israël (- 22 %), en Algérie (- 17 %) ou au Koweït (- 15 %).

L'**Afrique subsaharienne** et l'**océan Indien** comprennent également des pays dans lesquels le nombre d'apprenants de FLE a explosé avec, en tête, des pays comme le Mozambique (effectifs multipliés par 4,5), le Ghana (+ 87 %), l'Angola et le Nigeria (+ 42 % chacun), suivis par São Tomé et Príncipe, Cabo Verde, la Namibie et le Swaziland (entre + 25 % et 30 %). D'autres pays, aux progressions plus modestes, n'en donnent pas moins des indications intéressantes sur la demande de français. Ainsi, l'Afrique du Sud affiche une croissance de 3 % de ses effectifs d'apprenants de FLE. Des baisses importantes sont en revanche constatées en Zambie (- 65 %) et au Botswana (- 49 %)

et, dans une moindre mesure, en Tanzanie (- 20 %) et au Kenya (- 6 %).

La croissance des effectifs de FLE en **Asie-Pacifique** et **Océanie** est tirée par quelques pays qui multiplient leurs effectifs d'apprenants par 3 ou 4, comme le Vanuatu et le Japon, ou par 2 ou 3, comme le Pakistan et l'Inde. Ces pays font partie de ceux dont la progression entre 2010 et 2014 est la plus importante à l'échelle du monde, tout comme d'autres territoires de cette zone : Laos, Taïwan, Philippines ou Hong Kong (entre 35 % et jusqu'à 65 % dans le cas du Laos). Parmi les augmentations significatives, il faut signaler celle constatée en Chine (+ 30 %) qui fait l'objet d'une étude spécifique dans cet ouvrage (cf. p. 290). Ces hausses importantes compensent largement les reculs, parfois sérieux (supérieurs à 50 %), observés au Turkménistan, en Géorgie, au Myanmar et au Vietnam ; ou encore sévères (compris entre - 15 % et - 45 %) comme à Singapour, au Bangladesh, en Ouzbékistan ou en Indonésie ; ou enfin, moins sensibles, comme en Nouvelle-Zélande et en Corée du Sud (respectivement - 9 % et - 8 %).

Les **Amériques** et la **Caraïbe** viennent clore la liste des continents sur lesquels

le FLE progresse, avec un taux global de + 2,4 %. Là encore, ce taux brut masque des réalités contrastées avec des hausses beaucoup plus significatives, comme en Argentine qui voit, par exemple, ses effectifs du secondaire multipliés par deux, à Sainte-Lucie (+ 53 %) ou au Costa Rica (+ 33 %). En revanche, de nombreuses baisses sont parallèlement enregistrées sur ce continent : importantes en Bolivie (- 82 %) et au Chili (- 54 %) ; significatives au Honduras (- 48 %) et à Cuba (- 32 %) ; sensibles au Venezuela (- 25 %), au Paraguay (- 21 %) ou même à la Dominique (- 17 %) et au Brésil (- 16 %).

En Europe, même si 60,8 % des élèves de l'enseignement secondaire inférieur des pays de l'Union européenne (UE) apprennent au moins deux langues étrangères étrangères¹² (LVE), on assiste à un resserrement de l'offre linguistique des systèmes éducatifs sur l'anglais comme langue obligatoire. En effet, l'anglais est une langue obligatoire dans 14 pays ou régions de l'UE et, dans le secondaire, il touche plus de 90 % des élèves. Le français, comme les autres langues étrangères, s'en trouve affecté, d'autant qu'il se retrouve souvent en situation de concurrence directe avec la seule langue demeurant obligatoire. En effet, en tant que deuxième langue apprise sur le continent, il est souvent victime de l'abandon de la 2^e LVE. Ainsi, sur les 37 pays européens retenus pour la comparaison, près des 2/3 affichent une baisse du nombre d'élèves et étudiants apprenant le français comme une langue étrangère. Parmi les chutes les plus importantes (entre - 47 % et - 30 %), on relève, dans l'ordre, des pays comme la Suède, la Belgique (pour les communautés germanophone et flamande¹³), la Lituanie, la Finlande, la Biélorussie, Malte, la Pologne, la Bosnie-Herzégovine et l'Islande. D'autres pays connaissent des baisses supérieures à 10 % (par ordre décroissant : Portugal, Norvège, Slovaquie, Hongrie, Autriche, Estonie, Grèce, Ex-rép. yougoslave de Macédoine, Royaume-Uni et République tchèque). Cependant, à rebours de ce mouvement général, le Danemark et la Serbie affichent des progressions impressionnantes du nombre d'élèves et étudiants apprenant le français

(+ 70 % dans chacun des pays) ; l'Albanie (+ 14 %), la Lettonie (+ 11 %) et la Turquie (+ 10 %) font également bonne figure, aux côtés d'autres hausses, plus modestes mais remarquables dans le contexte européen, relevées en Irlande et en Espagne (+ 4 %).

Chaque pays mérite naturellement d'être observé individuellement pour comprendre les contextes spécifiques dans lesquels l'enseignement du FLE s'inscrit. On peut même considérer que toute situation d'enseignement est singulière comme le montrent notamment les résultats (résumés p. 284) de la grande enquête sur les « cultures d'enseignement et les cultures d'apprentissage » ; ou encore les expériences décrites dans les analyses par pays sur les classes bilingues ou les filières francophones. Mais, dans le contexte global des restrictions budgétaires qui caractérisent les budgets de la majorité des États et gouvernements, de la relative diminution des moyens dévolus à la coopération culturelle et linguistique bilatérale et de la compétition ouverte entre quelques grandes langues de communication internationale pour occuper les rares créneaux disponibles en matière d'enseignement des langues étrangères, les dynamiques et tendances qui ressortent des données brutes telles que présentées ci-dessus peuvent aider à comprendre les évolutions, voire à orienter les actions.

Pour conclure, une bonne indication de l'intérêt des apprenants de français pour cette langue et surtout de la valeur ajoutée que représente sa maîtrise pour ses locuteurs nous est fournie par le **nombre de personnes qui cherchent à en obtenir la certification**. Il existe deux grandes procédures d'évaluation à l'échelle mondiale de son niveau de français :

- les **tests de connaissance du français** (TCF) qui valident un niveau de compétence à un moment donné (en quatre déclinaisons selon le profil du candidat : généraliste, postulant à la nationalité française, candidat à l'immigration au Québec ou étudiant souhaitant s'inscrire dans l'enseignement supérieur en France) ;

- le **DEL**F (diplôme d'études en langue française) et le **DAL**F (diplôme approfondi en langue française) qui sont de véritables reconnaissances académiques opposables, et qui existent pour les six niveaux du *Cadre européen commun de référence pour les langues* (A1

¹² EACEA ; Eurydice ; Eurostat, « Chiffres clés de l'enseignement des langues à l'école en Europe », édition 2012, Bruxelles.

¹³ Voir les commentaires p. 261-262.

à C2), dans cinq formats pour le DELF : tout public, primaire (7-12 ans), junior et scolaire (12-17 ans) et professionnel.

En 2013, près de 115 000 personnes se sont inscrites à l'un ou l'autre des TCF dans le monde (soit 5 % de plus qu'en 2012) et 335 000 candidats ont décroché l'un des DELF ou le DALF (sur 379 000 inscrits), soit une stagnation par rapport à 2012. On dénombre une cinquantaine de pays (sur plus de 160 concernés) dans lesquels se présentent plus de 1 000 candidats aux DELF/DALF et qui représentent à eux seuls 90 % du total. Dans l'ordre, on trouve l'Europe (57 % des

candidats), les Amériques et la Caraïbe (13 %), l'Asie (8,5 %), l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient (7,5 %), puis l'Afrique subsaharienne et l'océan Indien (4 %).

Les plus forts contingents de candidats pour les DELF et le DALF (entre 10 000 et 60 000) se comptent, par ordre décroissant, en Allemagne, en France, en Italie, en Grèce, en Espagne, au Mexique, en Inde et en Suisse. Viennent ensuite, avec un volume de candidats compris entre 5 000 et 9 000, toujours dans un ordre décroissant, Madagascar, la République de Corée, la Colombie, le Maroc, le Liban, le Canada, l'Argentine et la Russie. //

► Le numérique au service des apprenants et enseignants de français

Les technologies de l'information et de la communication offrent un nouveau mode d'apprentissage du français, mais aussi des ressources pour les professeurs. Dans ce domaine, l'offre institutionnelle francophone est particulièrement riche.

TV5MONDE développe depuis plusieurs années une offre Internet gratuite d'appui à l'enseignement du français, langue étrangère ou langue seconde, baptisée ***Apprendre et enseigner le français avec TV5MONDE***.

Ce dispositif multimédia et interactif d'apprentissage bénéficie de la présence, sur www.tv5monde.com, d'une rubrique « langue française » et participe de son succès, qui la met en tête des rubriques les plus consultées du site portail de TV5MONDE.

Parmi les objectifs poursuivis par la chaîne figure celui de répondre au plus près aux besoins éducatifs à la fois des **gouvernements membres de la Francophonie**, et les autres **Opérateurs directs des Sommets**. Sont visés les programmes de coopération axés sur l'enseignement du français aux hauts fonctionnaires internationaux et diplomates, sur la formation des maîtres du primaire et des professeurs de français langue

étrangère, sur le développement de contenus numériques consacrés à des thématiques comme le développement durable, le tourisme ou l'hôtellerie, et sur la mise en place de cours à distance.

À l'occasion de la ***Journée européenne des Langues*** instaurée par le Conseil de l'Europe, TV5MONDE a lancé, en septembre 2013, une nouvelle version de ses deux rubriques, désormais disponibles via :

<http://apprendre.tv5monde.com> pour les apprenants de français,

<http://enseigner.tv5monde.com> pour les professeurs de français.

Un accès plus facile aux ressources et des fonctionnalités plus performantes, avec notamment la possibilité de s'exercer sur tablette, ont présidé à cette refonte.

L'objectif pour TV5MONDE – qui joue ici pleinement son rôle de diffuseur international de « service public » – est de répondre aux attentes des téléspectateurs particulièrement prescripteurs que sont les enseignants, et de tous les amoureux de la langue française qui veulent s'initier ou se perfectionner dans la maîtrise de cette langue telle qu'elle est parlée sur les 5 continents.

Apprenez et enseignez le français avec TV5MONDE

TV5MONDE

LANGUE FRANÇAISE

ENSEIGNER LE FRANÇAIS AVEC TV5MONDE

TV5MONDE, la chaîne qui donne envie d'apprendre et enseigner le français

Pour les apprenants : apprendre.tv5monde.com
 Pour les enseignants : enseigner.tv5monde.com

www.facebook.com/tv5mondelanguefrancaise EnseignerTV5 et ApprendreTV5

TV5MONDE

Nombre d'émissions et de ressources en ligne de TV5MONDE sont perçues comme des instruments particulièrement appropriés pour rendre l'apprentissage plus attractif.

L'offre de TV5MONDE permet de pratiquer des milliers d'exercices, de s'appuyer sur un très grand nombre de fiches pédagogiques ainsi que de visionner et, de plus en plus, de télécharger des centaines de vidéos.

Le dispositif combine, pour l'enseignant, une incitation à la créativité et un gain de temps considérable grâce à un référencement par thématique et par niveau (du A1 au C1 selon le *Cadre européen commun de référence pour*

les langues). Les apprenants, eux, ont désormais accès à des interfaces en 8 langues (français, anglais, allemand, espagnol, vietnamien, japonais, coréen et arabe, en préparation).

La multiplication des partenariats avec des équipes pédagogiques sur le terrain (Alliances françaises de Bruxelles, Vichy (CAVILAM), Paris et Dublin, Centre international d'études pédagogiques, Chambre de commerce et d'industrie Paris-Île-de-France, Université catholique de Louvain, Université Paris 8, CCDMD de Québec, formateurs en Suisse, en RDC, en Afrique du Sud, au Bénin, au Togo, etc.), les contributions de ses télévisions

partenaires (FranceTélévisions, ARTE France, RTBF, RTS, TV5Québec Canada, Radio-Canada) et le caractère multilatéral de la chaîne contribuent fortement à la notoriété et à la reconnaissance de TV5MONDE par les milieux professionnels et les systèmes scolaires à travers le monde.

Parmi les productions les plus plébiscitées, on citera, au-delà des deux productions propres, « Merci Professeur ! », conçu et animé par le linguiste Bernard Cerquiglini, et « Destination Francophonie », lancé début 2013 avec le soutien notamment de l'OIF :

- le **magazine hebdomadaire « 7 jours sur la planète »**, soutenu par l'OIF, produit par la Rédaction de TV5MONDE, qui revient sur l'actualité internationale de la semaine. Sous-titré intégralement en français, il est enrichi d'un dispositif en ligne et d'une application iPhone, iPad et Android axée sur le vocabulaire de l'actualité, qui est accessible dans 8 langues (allemand, anglais, coréen, espagnol, français, japonais, mandarin ; arabe en préparation). En 2012, le dispositif « 7 jours sur la planète », qui avait obtenu le « Label européen des langues » en 2006, s'est vu décerner le « Label des labels » ;

- le **cours pour grands débutants, « Première classe avec TV5MONDE »**, destiné en priorité aux étudiants étrangers préparant une mobilité vers un pays francophone ;

- les **exercices d'entraînement et une simulation de test** (en exclusivité) au « test de connaissance du français » (TCF) ;

- deux **collections de découverte des régions françaises et canadiennes** : « Ça bouge en France » et « Ça bouge au Canada » ; la collection « Made in Belgium » ;

- les **ressources « français des relations internationales »**, s'appuyant notamment sur les émissions « Géopolitis », « Le Dessous des Cartes », « Le Bar de l'Europe » et « C'est ça l'Europe ?! » ;

- les **contenus interculturels** utilisant les collections « Echos » (courts-métrages produits par l'Office national du film du Canada à travers l'espace francophone, à l'occasion du Forum mondial de la langue française de Québec en 2012), « les langues à la loupe » (courts-métrages produits par des écoles de cinéma européennes), le webdocumentaire consacré aux « Indépendances africaines » (didactisé pour

les volets RDC, Bénin et Togo en prélude au Sommet de Kinshasa), ou « les expressions imagées d'Archibald » (consacrées aux expressions québécoises, belges, suisses, françaises, africaines, etc) ;

- les **contenus culturels** liés à « Otto » magazine consacré à des œuvres d'art, aux « Lettres d'Haïti », aux « Légendes canadiennes », au magazine musical « Acoustic » ;

- les **ressources du site « Terriennes »** permettant d'aborder les questions de parité hommes/femmes, disponibles – de Paris à Kinshasa – pour les actions éducatives accompagnant le Forum mondial des Femmes francophones ;

- les **contenus pour les enfants**, en lien avec la Web TV, TiVi5MONDE+ et la chaîne jeunesse conçue par TV5MONDE pour son public aux États-Unis. Cet axe devrait être amplifié en 2014 pour accompagner le projet de chaîne jeunesse ludo-éducative que TV5MONDE, avec l'appui de plusieurs États africains, pourrait annoncer au Sommet de Dakar.

Le dispositif « **Apprendre et enseigner le français avec TV5MONDE** » est fréquemment présenté lors de congrès professionnels ou de salons.

TV5MONDE participe en outre, chaque année, à la « Semaine de la presse et des médias dans l'école » qui concerne les établissements scolaires français dans l'Hexagone et à l'étranger.

Par ailleurs, l'équipe de la chaîne ou des formateurs labellisés TV5MONDE sont invités pour animer des séminaires à travers le monde, rencontrant ainsi, annuellement, plusieurs milliers d'enseignants. C'est dans ce cadre que se situent les formations suscitées par l'OIF qui ont été assurées dans les Maisons des Savoirs, les sensibilisations à l'univers TV5 délivrées auprès des jeunes Volontaires de la Francophonie, et l'accompagnement à la formation d'enseignants figurant dans les Pactes linguistiques¹⁴.

Pour développer ses activités au service de l'apprentissage du français, TV5MONDE a

¹⁴ Les Pactes linguistiques formalisent les engagements qu'un État membre ou observateur de l'OIF souhaite prendre en faveur de la promotion du français sur son territoire, accompagné en cela par la Francophonie. Au 30 juin 2014, quatre pays avaient signé un Pacte linguistique : Arménie, Liban, Sainte-Lucie et les Seychelles.

bénéficié de soutiens de plusieurs institutions et organismes : l'OIF, le ministère français des Affaires étrangères, Wallonie Bruxelles International, Atout France et ses comités régionaux de Tourisme, la Commission européenne et le Parlement européen, l'Agence universitaire de la Francophonie, le CLEMI/ministère français de l'éducation nationale, l'Institut français, la Coopération suisse, l'Office national du film du Canada, TV5 Québec Canada.

On notera, au regard de tous les partenariats évoqués plus haut, qu'ils permettent à TV5MONDE de participer aux actions de coopération bilatérale et multilatérale de ses gouvernements bailleurs de fonds et de jouer pleinement son rôle d'Opérateur direct des Sommets de la Francophonie en participant au Pôle de la langue française.

Depuis octobre 2013, TV5MONDE s'est vu confier par le ministère français des Affaires étrangères un nouveau site de promotion de l'apprentissage du français, « Parlons français c'est facile », qui a pour objectif de susciter l'inscription d'apprenants dans les Instituts français et Alliances françaises. TV5MONDE a assuré la production des webdocumentaires qui y servent d'appui à l'apprentissage ; la chaîne a été associée à toute la production pédagogique, aux côtés du maître d'œuvre du projet, le CIEP, ainsi que de l'Alliance française, du CAVILAM de Vichy et du CLA de Besançon. La France a ainsi choisi de s'appuyer sur la notoriété de TV5MONDE pour promouvoir son dispositif : parlons-francais.tv5monde.com.

TV5MONDE devrait, en 2014, élargir le public de ses utilisateurs et faire bénéficier de ses ressources vidéo plusieurs organismes, en développant avec eux des contenus pédagogiques en « français à objectif spécifique » (FOS).

Le site francparler de l'OIF

<http://francparler-oif.org/index.html>

html est le fruit d'une coopération avec la Fédération internationale des professeurs de français (FIPF). Le site est destiné aux professeurs qui enseignent la langue et les cultures francophones. À travers leurs collaboration dans ce site, **l'OIF et la FIPF joignent ainsi leurs forces** pour atteindre des objectifs communs, particulièrement dans :

- l'appui aux professeurs de français dans leurs pratiques professionnelles ;
- la promotion de l'enseignement du français en relation avec la diversité linguistique et culturelle ;
- le rayonnement de la langue française et des cultures francophones.

Le site a été lancé en 2000 et propose des dossiers thématiques, des fiches pédagogiques, des articles de didactique et des ressources pédagogiques, des services destinés à la communauté des professeurs (forum, petites annonces...) ainsi qu'un espace pour ceux qui souhaitent contribuer à enrichir les contenus.

Les outils didactiques proposés permettent aux professeurs de renforcer leurs compétences professionnelles, de rendre compte de l'actualité de la langue française et de son enseignement, et de plus, grâce à la formation, l'information et la documentation, d'offrir aux enseignants des ressources pédagogiques et pratiques régulièrement actualisées. Enfin, le site tente de favoriser les échanges entre professeurs de tous les continents de manière libre et équitable.



Quelques chiffres pour le dispositif « Apprendre et enseigner le français avec TV5MONDE » :

- plus de 560 000 visites mensuelles.
- une fiche pédagogique téléchargée toutes les 25 secondes.
- 1 exercice interactif réalisé toutes les 8 secondes.
- plus de 200 000 téléchargements de l'appli iPhone/iPad.
- 880 000 visionnages sur YouTube des interviews de « 7 jours sur la planète ».
- plus de 150 000 « fans » sur Facebook (chiffre janvier 2014).

L'offre de l'Institut français

Lancé en février 2014 par l'Institut français, **NumériFOS** – une banque de ressources en Français sur Objectifs Spécifiques – couvre cinq grandes thématiques : tourisme, diplomatie, grande distribution, vente, maintien de la paix. Destinée aux enseignants de français professionnel, cette banque de ressources propose notamment un vademecum de la démarche de Français sur Objectifs Spécifiques, des dossiers pédagogiques et des ressources accompagnées de grilles d'exploitation. Placés sous un régime de licence libre très large, ils peuvent être utilisés en classe, diffusés et adaptés en fonction du contexte local. La banque de ressources sera enrichie progressivement en fonction des contributions proposées par les enseignants et soumises à la validation du comité scientifique. Développé dans le cadre du Fonds de Solidarité Prioritaire (FSP) « 100 000 profs » et mis en œuvre par la Chambre de commerce et d'Industrie de Paris-Île-de-France, partenaire de l'Institut français, NumériFOS est avant tout destiné aux enseignants en Afrique.

L'Institut français développera prochainement une autre plateforme en ligne : **IF Profs**. Ce réseau social destiné aux enseignants de français présentera des entrées spécifiques par pays mais permettra aussi la communication entre enseignants du monde entier. Il devrait démarrer pour 13 pays pilotes en novembre 2014 et s'élargir en 2015.

Par ailleurs, de nombreuses ressources numériques, accompagnées de documents pédagogiques, sont mises à la disposition des enseignants de français langue étrangère dans le monde : films (courts et longs métrages) en téléchargement sur la plateforme **IFcinéma**, chansons, captations de concerts, reportages disponibles en DVD, bibliothèque de l'apprenant à travers Culturethèque, etc.

Dernières ressources parues : le CD *Génération française 9*, compilation de chansons de 18 artistes reflétant la scène musicale française actuelle, et le dossier d'exploitation pédagogique de l'exposition « Albert Camus 1913-2013 ».

Liste des sigles et acronymes

AEFE, Agence pour l'enseignement français à l'étranger, <http://www.aefe.fr/>

CLIL, Content and Language Integrated Learning, cf. EMILE

DALF, Diplôme approfondi de langue française, <http://www.ciep.fr/delfdalf/presentation-dalf.php>

DELF, Diplôme d'études en langue française, <http://www.ciep.fr/delfdalf/>

EMILE, Enseignement de Matières par l'Intégration d'une Langue Étrangère, <http://www.emilanguages.education.fr/questions-essentielles/l-emile-un-succes-croissant-en-europe>

EUNIC, European Union National Institutes for Culture, <http://www.eunic-online.eu/?q=fr>

FOS, Français sur objectifs spécifiques

FIPF, Fédération internationale des professeurs de français, <http://fipf.org/>

FLAM, Français langue maternelle, <http://www.associations-flam.fr/>

GCSE, General Certificate of Secondary Education (Royaume-Uni), <http://www.education.gov.uk/schools/teachingandlearning/qualifications/gcse>

LFE, LabelFrancÉducation, <http://www.labelfranceducation.org/fr>

MLF, Mission laïque française, <http://www.mlfmonde.org/>

1. Le français langue étrangère

2. TABLEAUX RÉGIONAUX ET COMMENTAIRES

► Afrique du Nord et Moyen-Orient¹

Le français est une langue étrangère.	Primaire	Secondaire	Supérieur
Algérie	2 172 613	4 194 241	103 593
Arabie saoudite	1 000	500	1 300
Bahreïn	12 031 (a)	6 114	700
Égypte	8 000 000		n. c.
Émirats arabes unis	60 000		n. c.
Irak	n. c.	entre 2 500 et 3 000	1 000 env.
Iran	1 835 (a)	483	3 785
Israël	n. c.	19 000	502
Jordanie	12 000 (a)	30 000	1 747
Koweït	n. c.	12 000	18
Liban (b)	64 500 (a)	70 744	21 086 (c)
Maroc	6 600 000		300 000
Mauritanie	553 584	152 011	plus de 2 000 (d)
Oman	3 095		377
Qatar	77	49	623
Soudan	n. c.	50 000 env.	3 923
Syrie	5 593	1 450 953	19 500
Tunisie	687 406	972 384 (e)	6 000
Yémen	1 000	28 000	1 500

États et gouvernements membres ou associés de l'OIF

États observateurs

États et gouvernements non-membres de l'OIF

(a) Plus les enfants initiés au français au niveau préscolaire : 591 au Bahreïn, 692 en Iran, 1 000 en Jordanie, 22 456 au Liban auxquels s'ajoutent 4 672 enfants inscrits en crèche (non obligatoire).

(b) Les données concernant l'enseignement francophone au Liban figurent dans le chapitre « Le français langue d'enseignement » (p. 358).

(c) Étudiants des filières francophones (facultés de science, droit, gestion, info-communication, médecine, IUT...) suivant des cours de français (remise à niveau, cours de perfectionnement, etc.) dans les centres de langues universitaires.

(d) Dans les seules filières francophones.

(e) Les matières scientifiques sont étudiées en français par les élèves du secondaire tunisien (cf. p. 215).

Au Maghreb, l'usage académique du français perdure malgré une relation ambiguë à la langue

Depuis un demi-siècle, les pays maghrébins ont l'arabe pour langue officielle (avec l'amazigh pour certains). La place du

français en Algérie, au Maroc, en Tunisie et en Mauritanie est donc tout à fait particulière, puisque c'est une langue étrangère employée par des pans entiers de la société, à commencer par les élèves et les étudiants. Introduit au primaire en tant que langue étrangère, le français devient langue d'enseignement dans de nombreuses filières du supérieur.

¹ Les effectifs ne concernent que les établissements nationaux et sont donnés pour l'année scolaire 2012-2013, sauf pour Arabie saoudite, Qatar et Syrie (2008-2009).



En Algérie

Le français demeure la première langue vivante en Algérie malgré un rapport complexe au legs de la période coloniale.

Le français est introduit au cycle primaire. Son volume horaire augmente avec les années et passe de 3 à 4 h 30 hebdomadaires en l'espace de trois années. Au collège, 5 heures de français sont chaque semaine dispensées et prolongées par 3 à 5 heures au lycée selon les séries. L'anglais est la seconde langue étrangère. Dans le supérieur, le français est langue d'enseignement dans les filières scientifiques et techniques. Ainsi, les formations dans le domaine de la médecine et dans les écoles d'ingénieurs sont entièrement en français. La maîtrise de la langue française est donc un important vecteur de professionnalisation.

Plusieurs *Fonds de solidarité prioritaire* - FSP (outil de financement des actions de coopération du ministère des Affaires étrangères français dans le cadre de la politique d'aide au développement) ont été mis en œuvre ces dernières années. Ces FSP sont destinés à améliorer la formation initiale et continue des enseignants de français tant dans le secondaire que dans le supérieur, à fournir un appui aux doctorants de français, à soutenir la mise en place de centres d'enseignement intensif des langues dans les 35 universités du pays et à élaborer

des méthodes de français spécifiques pour aider les étudiants des cursus scientifiques et technologiques du secondaire à suivre leurs études universitaires en langue française. Les filières scientifiques et techniques du supérieur sont en effet francophones : elles concernaient 83 447 étudiants en 2012.

Au Maroc

Le français excède son statut de langue étrangère dans le secteur privé.

Au Maroc, le français est parlé essentiellement dans les villes et agglomérations par les catégories socioprofessionnelles les plus favorisées. Il est en effet la langue d'enseignement des deux tiers des filières de l'enseignement supérieur, telles que les sciences et techniques, la santé, l'économie et la gestion. 300 000 étudiants les fréquentaient en 2012.

Cette situation pourrait changer car, selon les déclarations du ministre de l'Éducation, de la Recherche scientifique et de la Formation, l'anglais pourrait se généraliser dans les universités marocaines : « l'on ne maîtrise ni l'arabe ni le français, donc il faudrait surtout maîtriser l'anglais, [...] pour mieux profiter des références scientifiques qui sont surtout en anglais² ». L'arabe est pour sa part langue d'enseignement des disciplines littéraires et des sciences sociales.

² Dans un entretien accordé au quotidien arabophone *Akhbar Al Yaoum* fin mars 2014.

C'est au primaire que le français est introduit comme langue étrangère à hauteur de 7 heures par semaine. L'amazigh, devenu langue officielle dans la nouvelle constitution de 2011, est théoriquement obligatoire dès le primaire à égalité avec l'arabe, mais dans les faits il est surtout enseigné dans les régions berbérophones. Dans le secondaire, la langue d'enseignement unique est l'arabe. Il n'existe pas d'enseignement bilingue au Maroc, mais le français est utilisé de manière non officielle comme langue d'enseignement par de nombreuses écoles privées.

En Tunisie

Pays le plus francophone du Maghreb, la Tunisie emploie le français comme langue d'enseignement des sciences.

Comme dans les pays voisins, le français est une langue de travail dans de nombreux secteurs, tels que la santé, le commerce ou encore la communication. Sur la côte et dans les zones développées de la capitale, c'est également une langue de communication usuelle pour toutes les catégories sociales dans sa version normée ou dans sa version hybridée avec l'arabe (le « français cassé »). Dans de nombreux secteurs géographiques (l'intérieur du pays et le Sud), il reste toutefois une langue étrangère car le niveau des enseignements et des enseignants est faible.

D'une façon générale, **on peut considérer que le niveau et la pratique du français sont grandement liés au statut socioculturel des usagers.** Le français est introduit à partir de la troisième année du primaire à raison de 8 heures par semaine. Au secondaire, le

français devient, à partir du second cycle, langue d'enseignement pour les mathématiques, les sciences et l'informatique. Une maîtrise insuffisante de la langue du côté des élèves, voire des enseignants, peut être un facteur de décrochage entre le collège et le lycée. En effet, les professeurs des matières scientifiques ne sont pas toujours réellement formés au français d'enseignement et une hésitation générale existe entre l'enseignement du français langue étrangère et celui du français « langue seconde » qui peut nuire à la qualité de la transmission. Dans le supérieur, le français est employé dans les filières scientifiques. Il apparaît donc comme une langue favorisant l'emploi qualifié.

En Mauritanie

La Mauritanie éduque ses jeunes en français et en arabe depuis la réforme de 1999.

Bien que les langues nationales soient tout autres, le français et l'arabe (seule langue officielle depuis la suppression du français en 1991) sont au cœur du système éducatif mauritanien du primaire à l'université. Le français est enseigné au cycle fondamental dès la 2^e année à hauteur de 6 heures. Ce volume horaire se maintient pendant tout le primaire puis décroît au fil des ans – et reprend à niveau égal dans la filière « Lettres modernes » du second cycle secondaire. Le français est aussi une langue d'enseignement de la 3^e année du primaire au lycée pour les matières scientifiques au rythme d'environ 6 heures par semaine. Dans le supérieur, 2 300 étudiants étaient inscrits dans des filières francophones en 2012. Tous les autres cours sont dispensés en arabe (lettres, droit et sciences humaines à l'université). Cette disposition n'a pas été modifiée lors des États généraux de l'Éducation et de la Formation tenus en 2013 malgré les revendications des milieux pro-arabe. Ce *statu quo* est donc, en creux, un signe positif pour le français. Autre signe positif : onze ministères (Éducation et Défense notamment) encouragent la formation continue en français de leurs cadres. La langue française reste donc, au côté de l'arabe, la langue de travail, d'enseignement et d'ouverture régionale et internationale pour la Mauritanie, même si quelques tentatives pour développer l'usage de l'anglais à la place du français comme langue d'ouverture sont menées.

Pratiques de classes en Tunisie

Les effectifs vont de 25 à 32 élèves. Le travail s'articule autour de quatre compétences : la compétence orale, la compétence écrite, la production orale et la production écrite, donc l'approche visée est celle communicative. Les élèves disposent d'un manuel de lecture et d'un cahier d'activités tandis que les professeurs ont un guide méthodologique procuré par les centres pédagogiques (d'après *Diversités culturelles et enseignement du français dans le monde*, le projet CECA, dirigé par Emmanuelle Carette, Francis Carton et Monica Vlad, 2011).

En Libye

La Libye refonde son système éducatif avec l'appui de la France.

Depuis la révolution de février 2011, les systèmes scolaire et universitaire libyens sont en état de refondation. À l'heure actuelle, notons toutefois que la Libye ne compte pas, sauf le lycée français et deux Écoles africaines, d'établissements publics ou privés où l'enseignement est en français ou bilingue. Notons également que chaque université a conservé son département de français, que l'Institut français est relancé et que 900 boursiers devraient être envoyés en France à des fins de formation avant d'occuper des postes dans l'enseignement secondaire.

Au Soudan

Le français se maintient au secondaire et se développe à l'université.

Obligatoire au cours des deux premières années du cycle secondaire, matière optionnelle et sujet d'examen en troisième année, le français occupe la place de deuxième langue étrangère enseignée dans le cursus officiel. Il est introduit en première année du cycle secondaire, qui en compte trois (les élèves ont en moyenne 14 ans). Le français est réservé aux élèves qui ont opté en cycle secondaire pour une orientation littéraire. Pendant les deux premières années, il est enseigné à hauteur de deux (parfois trois) cours obligatoires hebdomadaires. En troisième année, les élèves choisissent quelles matières présenter à l'examen final (art, études islamiques...). S'ils choisissent le français, le nombre de cours de français par semaine passe à quatre. La durée des cours représente en moyenne 80 heures par an, mais ce volume horaire varie en fonction des établissements. **Bien que le français soit obligatoire pendant deux années du secondaire, le Soudan manque d'enseignants de français. Des apprenants n'ont donc pas accès aux cours de français.**

La politique d'arabisation de l'enseignement secondaire et supérieur a provoqué un isolement des enseignants et s'est traduite par une régression très forte du niveau de l'enseignement du français. Aujourd'hui, même si le français progresse dans les universités du pays, la relève des professeurs francophones partis à la retraite n'est pas assurée. De manière générale, l'élite

scientifique et culturelle soudanaise n'est plus francophone.

C'est pourquoi les évolutions récentes du français dans le supérieur constituent des marqueurs de sa progression au Soudan : plus de vingt départements de français ont été ouverts dans les universités du pays au cours de ces dernières années (même si l'anglais y demeure la langue étrangère la plus enseignée), deux universités soudanaises ont adhéré au réseau de l'AUF et une politique de co-financement de bourses de recherche par le gouvernement soudanais en partenariat avec l'Ambassade de France et des universités françaises a été reprise. Le gouvernement est en effet conscient de la nécessité de développer l'usage de la langue française dans le pays, dans son administration, afin d'être mieux entendu des pays francophones d'Afrique, notamment au sein de l'Union africaine. En revanche, il focalise ses efforts sur la formation linguistique de ses fonctionnaires en anglais seulement.

Une francophonie remontant au XIX^e siècle se perpétue au Proche et Moyen-Orient

En Égypte

Faisant partie des pays les plus peuplés du continent africain, l'Égypte affiche les plus gros effectifs d'apprenants du français.

À partir de 1836 sont fondés des établissements employant le français comme langue d'enseignement. L'influence du français grandit avec le temps et il devient la langue étrangère la plus répandue en Égypte dès la fin du XIX^e siècle. Le français représentait alors une *lingua franca* pour les membres des différentes communautés étrangères ou d'origine étrangère, au Caire en particulier. C'est la langue de l'administration, de la justice, des affaires ainsi que des sociétés scientifiques. C'est à partir des années 1920 que le français commence à perdre du terrain pour des raisons politiques et sociales. Pour la majorité des locuteurs actuels, le français n'est plus une langue maternelle ou une langue seconde ; il est devenu une langue



étrangère qui s'apprend à l'école ou dans les centres culturels. Aujourd'hui, précédant l'allemand et suivant l'anglais (répandu à partir des années 1930), **le français est la deuxième langue étrangère en Égypte et compte 8 millions d'apprenants en 2013**, soit 2 millions de plus qu'en 2009-2010. Ces bons chiffres sont confortés par la diffusion du français langue d'enseignement, employé dans les établissements dispensant un programme français ainsi que dans les établissements bilingues (le plus souvent confessionnels). Les écoles francophones remportent les faveurs des parents qui souhaitent que leur enfant atteigne un bon niveau tant en français qu'en anglais. Ce réseau d'établissements alimente entre autres l'université française d'Égypte, ouverte en 2002, et les filières francophones au sein des universités égyptiennes. Le Pôle universitaire francophone accueille au Caire et à Alexandrie près de 2 000 étudiants au sein d'une vingtaine de formations différentes. C'est également à Alexandrie que se trouve l'Université Senghor (cf. p. 550). Notons enfin la coopération avec l'OIF dans le cadre du programme « Le français dans la diplomatie et la fonction publique » (cf. p. 550 et suivantes).

Au Liban

Des systèmes éducatifs anglophone et francophone coexistent.

L'histoire du Liban a fait du français et de l'anglais des langues pratiquées comme langues secondes en plus de l'arabe. En première position, le français est à la fois langue de culture et de communication. Près de 40 % de la population libanaise serait francophone, et 40 % anglophone. Notons toutefois que la présence de l'anglais est

Pratiques de classes à Beyrouth

Dans les écoles au public à orientation très francophone (les établissements privés), la méthodologie se caractérise par l'accent mis sur l'autonomie de l'apprenant et sur l'auto-évaluation. Outre l'enseignement « du français » en tant que langue, il y a l'enseignement « en français » où la langue française est un outil pour enseigner les autres matières. Dans les écoles qui regroupent les francophones libanais et qui suivent les programmes de l'enseignement validés par le ministère de l'Éducation publique, il y a une prépondérance de l'oral, des supports de classe ludiques et des activités culturelles et artistiques (d'après *Diversités culturelles et enseignement du français dans le monde, le projet CECA*, dirigé par Emmanuelle Carette, Francis Carton et Monica Vlad, 2011).

croissante dans l'environnement économique et médiatique. Dans le secteur éducatif, les deux langues coexistent. Le système éducatif libanais est en effet structurellement bilingue (soit francophone, soit anglophone). Environ 500 000 élèves sur 900 000 sont scolarisés dans des écoles francophones publiques et privées, au sein desquelles l'enseignement des mathématiques et des sciences est assuré en français (pour en savoir plus, lire le commentaire consacré au Liban dans le chapitre « Enseignement en français », p. 358).

En Iran

La diffusion du français en Iran s'appuie sur des réseaux multiples.

Initié au milieu du XIX^e siècle, l'enseignement du français s'est développé dans plusieurs villes du pays, où ont été implantées des Alliances françaises avant même 1900. En 1913, plus de 3 000 élèves étudiaient uniquement en français dans 76 écoles et le gouvernement iranien allouait des bourses aux meilleurs d'entre eux afin qu'ils poursuivent leurs études en France. Aujourd'hui, c'est principalement dans le supérieur que la langue française est diffusée. **Avec 3 785 étudiants dans 17 départements universitaires de français, le français est étudié en licence, master et doctorat dans les secteurs public et privé.** La langue est également enseignée à des non-spécialistes, juristes notamment. C'est par exemple le cas à l'Université de Téhéran, qui a une longue tradition de relations avec la France et dont nombre des enseignants de droit sont francophones. Dans une perspective de mobilité, plusieurs dizaines de conventions de coopération interuniversitaire bilatérale sont actives.

Dans le secondaire, le français a été réintroduit en 2003 comme deuxième langue étrangère optionnelle dans le secteur public. Une soixantaine d'établissements proposent cet enseignement. Mais c'est surtout dans les collèges et lycées privés que l'enseignement du français progresse, et plus encore dans le secteur extra-scolaire. Les principaux instituts de langues iraniens publics et privés (sous la tutelle du ministère de l'Éducation ou des Sciences) reçoivent en effet plus de 30 000 apprenants par année.

Autour de la Mer Morte, le français est en perte de vitesse

En Israël

Déconnecté du monde contemporain, le français est en crise en Israël.

L'apprentissage du français ne connaît plus l'engouement du début des années 2000, malgré la présence d'une communauté francophone évaluée à 10 % de la population environ. **Le signe le plus patent de cette désaffection est la chute des effectifs dans le secondaire depuis 2010.** Actuellement, le français est proposé au début du premier cycle secondaire en tant que seconde langue vivante et dispensé trois fois par semaine pendant 45 minutes. Si les élèves poursuivent son étude, ils peuvent avoir jusqu'à six cours de 45 minutes pendant le second cycle secondaire. La présence du français dans l'offre de langues étrangères dépend des chefs d'établissements, qui ont une autonomie totale en la matière. Nombre d'entre eux favorisent l'enseignement de l'arabe, deuxième langue du pays. L'espagnol représente également une concurrence notable : il recueille les faveurs des élèves et étudiants qui le trouvent moins difficile à apprendre que le français – et plus utile pour leur séjour à l'armée, leurs études et leurs voyages. Nombre de jeunes se dirigent en effet vers des séjours dans des pays anglophones et hispanophones lors de leur année sabbatique après l'armée. Cette désaffection pour le français s'explique peut-être aussi par les programmes de français, dont la teneur classique ne prépare pas les élèves à communiquer avec d'autres francophones à des fins personnelles ou professionnelles. Ainsi, l'option de français au baccalauréat israélien propose des exercices d'explication littéraire sur des auteurs classiques, en décalage avec les compétences en langue des candidats.

La mise en place d'une certification telle que le DELF (cf. liste des sigles p. 211) scolaire pourrait mettre davantage l'apprentissage du français en phase avec une approche contemporaine de la langue et des cultures francophones mais ce projet ne trouve pas d'interlocuteurs au niveau des instances nationales. La baisse des effectifs dans

le secondaire se retrouve à l'université. Les études en France attirent peu. Seules trois universités (cinq il y a peu) ont un département de français actif. Les cours sont essentiellement consacrés à la linguistique et à la littérature et la majorité d'entre eux ont lieu en hébreu. La baisse des effectifs concerne également les services des cours des quatre centres de l'Institut français. *A contrario*, le programme FLAM (cf. p. 211) enregistre une forte progression : 390 enfants fréquentaient en 2012 l'une des cinq associations impliquées. Ceci pourrait avoir des répercussions dans les années à venir sur l'ouverture ou la réouverture de cours de français dans les établissements scolaires, si le nombre de professeurs de français reste suffisant. En effet, le nombre d'enseignants diminue et le recrutement des futurs spécialistes est en crise : le Beit Berl College, chargé de la formation des professeurs de français, n'a pas reçu de candidats en 2012-2013.

En Jordanie

Délaissé dans le secondaire, le français se rattrape dans l'extra-scolaire.

Dans le royaume hachémite, le français est avec l'anglais la seule langue étrangère enseignée. Sa bonne image est associée aux aspects éducatifs, culturels et scientifiques (l'archéologie notamment). **Depuis 2010, les effectifs ont diminué dans le secondaire mais augmenté dans les neuf universités qui proposent un enseignement de français.** Les effectifs du lycée français d'Amman, qui a emménagé dans de nouveaux locaux en avril 2013, sont stables. À l'Institut français de Jordanie, qui a fêté en 2013 son cinquantième, le nombre d'apprenants est en augmentation régulière. Citons enfin les 3 000 apprenants de français du réseau EUNIC (cf. p. 211).

Les pays du golfe arabo-persique panachent le « tout anglais »

La présence des Britanniques sur les rives du golfe arabo-persique remonte au XVII^e siècle. Des liens politiques et commerciaux étroits ont inscrit l'usage de l'anglais dans les pratiques usuelles.

Aujourd'hui encore l'anglais est une *quasi* langue seconde pour nombre d'habitants, et sert de langue véhiculaire entre les arabophones et les nombreux travailleurs immigrés. L'anglais est par conséquent une discipline prioritaire dans les pays de la région – quand il n'est pas directement langue d'enseignement. L'adhésion à l'OIF des Émirats arabes unis comme observateur, en 2010, puis du Qatar comme membre associé, en 2012, constituent des signaux forts en faveur du français et renforcent son positionnement académique. En effet, dans cet espace très influencé par le monde anglo-saxon, le français permet de se différencier et d'accéder à des formations pointues, particulièrement dans les domaines scientifiques. Ainsi, le Koweït, l'Arabie saoudite, le Bahreïn, les Émirats arabes unis, le Qatar et Oman font partie des pays bénéficiant de conditions dérogatoires pour la formation en France de ses médecins spécialistes.

À Bahreïn

Le français est introduit depuis 2010 dans le secteur public.

Avec plus de 12 000 élèves dans le primaire, plus de 6 000 dans le secondaire et 700 dans le supérieur, **les effectifs d'apprenants du français ont très fortement augmenté depuis 2010**, qui en comptabilisait moins de 900 dans le secondaire et 300 dans le supérieur. Cet accroissement a été amorcé en 2010, avec l'introduction expérimentale du français dans cinq établissements publics du premier cycle secondaire. Le système adopté (des séances quotidiennes de 40 minutes) a été élargi l'année suivante à cinq établissements publics supplémentaires. À terme, il est envisagé que le français soit généralisé à l'ensemble du secondaire. Il concernerait alors 59 collèges et 31 lycées publics, et plus d'une centaine d'écoles privées. Dans l'ancien système, le français est une matière optionnelle que les élèves peuvent poursuivre en 2^e et 3^e années du secondaire pour un ou deux semestres maximum, leurs résultats comptant pour l'obtention du diplôme de fin d'études secondaires.

Dans le secteur privé, un grand nombre d'écoles propose le français. Il est obligatoire dans les établissements qui préparent au baccalauréat international. Notons que certains établissements offrent des classes à

français renforcé : l'objectif visé est d'atteindre le niveau DALF (cf. p. 211) et de poursuivre des études dans une université française. Dans le supérieur, le Centre d'Études françaises de l'Université de Bahreïn a été inauguré en 2009. Il propose des cours facultatifs pour des étudiants débutant le français. L'Arab Open University (AOU) propose depuis 2006 un enseignement à distance pour la formation des professeurs de français langue étrangère *via* la plate-forme de l'Université de Rouen, complétés par des cours de tutorat dans les locaux de l'AOU. L'Alliance française de Bahreïn, créée il y a plus de trente ans, a été fréquentée par un peu plus de 600 étudiants en 2013.

En Arabie saoudite

L'Arabie saoudite ne diffuse pas le français dans le secteur public mais s'engage dans une coopération fructueuse.

Dans ce royaume, l'enseignement du français est essentiellement dispensé dans des écoles privées, tandis que le secteur public ne propose que l'anglais. La prédominance anglo-saxonne est en effet massive, mais l'enseignement en français jouit d'une très bonne estime. Il est diffusé par trois établissements AEFE et MLF (cf. p. 211), qui regroupent environ 3 000 élèves, et par l'Alliance française d'Arabie saoudite, créée en 2010, qui encadre les centres d'enseignement du français de Riyad, Djeddah et Khobar. **Au total, environ 10 000 Saoudiens et étrangers-résidents apprennent le français dans le royaume en 2012.** On dénombre également plus d'un millier d'étudiants saoudiens poursuivant des études en France dans le cadre du programme de bourses d'études du Roi Abdallah, finançant l'envoi de 130 000 étudiants à l'étranger.

Le français à visée professionnelle fait également l'objet de coopération. Ainsi, dans le domaine de la santé, un programme de formation de spécialistes a permis d'accueillir plusieurs centaines de médecins depuis 2006. Chaque année, cinquante médecins sont sélectionnés et suivent une formation linguistique d'un an, avant d'intégrer les centres hospitalo-universitaires français. Près du tiers de ces médecins sont des Saoudiennes.

Dans les Émirats arabes unis

Dans un contexte fortement anglophone, les Émirats arabes unis jouent la carte de la diversification académique.

Seule une partie des 85 % d'immigrés que compte cet état fédéral provient de pays arabophones. L'arabe n'est donc pas maîtrisé par tous les habitants des Émirats et c'est l'anglais qui est la langue de communication courante et de travail, y compris dans les institutions émiriennes. L'anglais est aussi prédominant dans le secteur de l'enseignement, dans le privé comme dans le public. Toutefois, dans cet État observateur de l'OIF depuis 2010, **l'enseignement du français reste stable.** En 2013, on dénombre 60 000 apprenants répartis au sein de 210 établissements privés, soit 12 % de la population scolaire. Les trois Alliances françaises, à Abou Dhabi, Dubaï et Al Aïn, complètent ce dispositif.

Dans le supérieur, une licence de français ainsi qu'un enseignement du français pour non-spécialistes est organisée à l'Université fédérale des Émirats arabes unis à Al Aïn. Ponctuellement, des cours de français sont également assurés dans les universités privées.

La francophonie des EAU s'est cependant étendue avec l'ouverture de l'université Paris Sorbonne Abou Dhabi. Créée en 2006 à la demande du Prince héritier d'Abou Dhabi, et officiellement inaugurée en 2011, l'UPSAD est un établissement laïc et mixte de droit émirien géré par des universitaires français et financé en totalité par la puissance publique émirienne. Elle constitue la seule université francophone du golfe arabo-persique. Prévu pour 2 500 étudiants, le campus accueille en 2013 700 étudiants, dont 35 % d'Émiriens.

Au Qatar

Membre associé de l'OIF depuis 2012, le Qatar introduit le français dans les cursus nationaux.

Bien qu'il ne soit pas de tradition francophone, le Qatar est membre associé de l'OIF depuis 2012 et compterait sur son territoire environ 4 % de francophones. Le français est présent au lycée Bonaparte, au lycée franco-qatari Voltaire, au lycée tunisien, au lycée libanais, dans le centre d'apprentissage du français « Bonjour Paris » et à l'Institut français du Qatar. Ces institutions regroupent environ 7 000

apprenants. Dans le secteur public, il est à noter que **l'enseignement optionnel du français a été réintroduit en 2012 dans six établissements secondaires qatariens** sélectionnés par le Conseil suprême de l'éducation, et qu'un département universitaire de français a été créé.

Dans le Sultanat d'Oman

Le Sultanat d'Oman projette de faire du français la deuxième langue étrangère après l'anglais.

Dans ce Sultanat situé au sud de la péninsule arabe, le français jouit d'une très bonne image et représente l'opportunité de sortir du « tout anglais ». **Cette préoccupation a débouché ces dernières années sur la promotion de la langue française dans le système éducatif.** Ainsi, des sections de français ont été ouvertes en 2007 dans trois institutions de l'enseignement supérieur dont l'Oman Tourism College. Elles proposent le français langue étrangère en tant que seconde, voire troisième langue.

Au niveau secondaire, le français est dispensé dans un certain nombre d'écoles privées internationales. Le secteur public n'est pas en reste, puisqu'à partir de l'année 2013-2014, le français est introduit dans quatre écoles pilotes. Dans le cadre de ce projet, des accords de coopération ont été passés par le Sultanat d'Oman avec la Tunisie, qui met à disposition des professeurs de français, et avec la France, qui apporte un soutien pédagogique. Cette initiative reflète le projet du gouvernement omanais de faire du français la deuxième

langue étrangère apprise après l'anglais. Autre signe du dynamisme du secteur éducatif francophone, une quarantaine de participants représentant une douzaine d'institutions éducatives ont été réunis lors de la première rencontre professionnelle des enseignants de français à Oman.

Pour faciliter le travail de cette communauté, une association des professeurs de français à Oman est en perspective. Enfin, l'enseignement en français est en progression à l'école française de Mascate, qui a vu ses effectifs doubler en cinq ans. Les autorités omanaises ont mis à sa disposition un terrain de 10 000 m². Le centre franco-omanais participe de cette dynamique avec 500 étudiants par session, enfants et adultes.

Au Yémen

Malgré la crise politique et sociale, les indicateurs du français au Yémen sont positifs.

Introduit en 1998 comme deuxième langue obligatoire pour la filière littéraire dans 56 lycées, **l'enseignement du français a été étendu** depuis 2011 à d'autres filières (scientifique et commerciale) que compte un même établissement et à de nouveaux établissements. Il concerne en 2012 près de 28 000 élèves et 120 enseignants. Un plan d'action recommande le doublement du nombre des écoles et le recrutement de cent enseignants entre 2012 et 2014, afin d'étendre l'enseignement du français de sept à dix gouvernorats (le Yémen en comptant



19). Dans le supérieur, cinq départements de français accueillent en 2012 près de 1 500 étudiants pour la préparation d'une licence de lettres en quatre ans. La coopération française œuvre au développement du français optionnel dans les autres départements, notamment à la faculté de droit de Sanaa. En dehors du système éducatif, l'apprentissage du français est devenu obligatoire en 2012 à l'Institut des études diplomatiques du ministère des Affaires étrangères. Appris en tant que deuxième langue étrangère (la première étant l'anglais), il sera sanctionné par l'obtention du DELF (cf. p. 211) B1 et/ou B2. L'enseignement est assuré par l'Institut français du Yémen, dont le centre de langue fait état de 3 000 inscriptions en 2012.

Au Koweït

*Études, tourisme, métier :
les motivations menant au français
au Koweït sont diverses.*

Le français est une matière optionnelle proposée dans la majorité des écoles privées anglo-saxonnes. Dans les écoles publiques, il est enseigné durant les deux dernières années du secondaire dans la filière littéraire à raison de 4 heures par semaine. La création d'un département de langue française à l'Université de Koweït en 2007 a inscrit la langue française dans le cursus universitaire du pays. **La poursuite d'études en France est l'un des axes forts de la coopération universitaire franco-koweïtienne.** Les filières d'enseignement scientifique, en particulier les écoles d'ingénieurs et de commerce, constituent les centres d'intérêt principaux des étudiants koweïtiens lors des salons universitaires présentant les offres de formation en France. Une centaine d'étudiants sont inscrits au sein des établissements français d'enseignement supérieur, plaçant la France au 10^e rang des pays d'accueil des étudiants koweïtiens.

Le développement du français au Koweït passe en outre par l'introduction de l'apprentissage de la langue dans plusieurs administrations koweïtiennes, en particulier l'Institut d'études juridiques et judiciaires, l'Institut diplomatique et l'armée. Créé en 2012, l'Institut français du Koweït reçoit un nombre croissant d'apprenants. Si on note que de plus en plus de personnes apprennent le français dans la perspective d'immigrer au

Canada, l'apprentissage est souvent motivé par l'image culturelle de la langue, sans objectif universitaire ou professionnel, en lien avec la francophilie de touristes koweïtiens en France en nombre croissant.

En Irak

*Dans un Irak en reconstruction,
la diffusion du français est
restructurée.*

Dans un pays mis à mal par des années de violence, le secteur éducatif doit faire face à la déscolarisation de milliers de jeunes et à la progression de l'illettrisme, plus particulièrement dans les zones rurales. L'enseignement du français reste aussi difficile du fait de la présence forte de l'anglais. Une centaine d'écoles (sur un total de 4 000 à 5 000), dont la moitié située dans le gouvernorat de Bagdad, propose aujourd'hui le français comme seconde langue étrangère facultative. **Environ 250 professeurs de français de nationalité irakienne y sont affectés et le nombre total d'élèves oscillerait entre 2 500 et 3 000.** Une fois le baccalauréat obtenu, les élèves qui souhaitent poursuivre l'apprentissage de la langue française peuvent se tourner vers l'une des cinq facultés de français du pays dans les universités de Bagdad, Erbil, Koya et Mossoul.

Dans le domaine de l'enseignement supérieur, deux programmes de bourses à coût partagé s'adressant à un public qualifié (professeurs, fonctionnaires, chercheurs) ont été mis en place avec les autorités centrales et avec le gouvernement régional kurde. Ils permettent l'envoi en France d'environ 150 boursiers irakiens chaque année, qui suivent des cours de niveau master ou doctorat à l'issue d'une année de formation linguistique. En dépit du contexte sécuritaire, un soutien aux partenariats interuniversitaires continue à être apporté dans des disciplines prioritaires (mathématiques, informatique, médecine, droit...) et la signature d'accords, encouragée. L'Institut français d'Irak est présent à Bagdad et à Erbil depuis l'automne 2009. Il concentre son activité sur les cours de langue et la diffusion culturelle, tout en développant des activités ouvertes au public. Par ailleurs, une école, gérée par la Mission laïque française, a ouvert ses portes à Erbil en 2009. Elle accueille aujourd'hui 6 professeurs et 140 élèves. //

► Afrique subsaharienne et océan Indien³

Le français n'est pas la seule langue officielle.	Primaire	Secondaire	Supérieur
Cameroun	816 687 (a)	n. c.	n. c.
Guinée équatoriale	202	57 300 env.	400
Rwanda	16 300 (b)	534 962 (c)	500
Seychelles	8 701 (d)	7 132	quelques dizaines
Le français est une langue étrangère.	Primaire	Secondaire	Supérieur
Afrique du sud	1 500	19 500	1 989
Angola	n. c.	180 000	456 (e)
Botswana	250	5 000	194
Cabo Verde	n. c.	48 300 (f)	615
Gambie	0	2 124	57 916
Ghana	n. c.	614 771	5 445
Guinée-Bissau	n. c.	22 000 (g)	876 (g)
Kenya	0	30 000	1 220
Liberia	n. c.	200 000	5 000
Maurice	23 167	24 364	490
Mozambique	n. c.	260 000	656
Namibie	n. c.	3 050	115
Nigeria	quelques dizaines de milliers	1 400 000	3 900
Ouganda	n. c.	64 000 env.	215 min.
São Tomé et Príncipe	10 000	10 000	n. c.
Swaziland	4 700 (h)	2 107	730
Tanzanie	10 000 à 20 000	50 000 à 100 000	450 env.
Zambie	10 000 (i)	3 000	254
Zimbabwe	n. c.	5 000	83

États et gouvernements membres ou associés de l'OIF

États observateurs

États et gouvernements non-membres de l'OIF

(a) On dénombre également 131 886 apprenants au niveau préscolaire.

(b) Dont 300 en « bilingue ».

(c) Dont 250 en « bilingue ».

(d) On dénombre également 2 858 apprenants au niveau préscolaire.

(e) Étudiants se destinant à l'enseignement du français.

(f) Secteur public.

(g) Chiffres pour la capitale.

(h) On dénombre également 3 132 apprenants au niveau préscolaire.

(i) Estimation pour le secteur privé. Pas de français en primaire dans le secteur public.

³ Les effectifs ne concernent que les établissements nationaux et sont donnés pour l'année scolaire 2012-2013, sauf pour Guinée-Bissau (2008-2009), Angola (2010-2011) et Swaziland (2011-2012).

En Afrique subsaharienne et dans l'océan Indien, la plupart des systèmes éducatifs ont été fondés par les anciennes puissances coloniales, puis réformés par les gouvernements des États une fois leur indépendance acquise. C'est pourquoi les langues d'enseignement présentes sur le continent et les archipels voisins sont d'ascendance européenne : français, anglais, portugais et dans une bien moindre mesure l'espagnol. Ces langues ont aussi une fonction véhiculaire dans les territoires, émaillés d'ethnies et de langues. Elles ont en outre une fonction d'ouverture internationale – que certaines langues africaines revêtent aussi à l'échelle régionale, comme le swahili en Afrique de l'Est. Elles restent cependant pour une majorité d'Africains des langues étrangères, au mieux des langues secondes.

Dans les pays décrits ci-dessous, **le défi du français langue étrangère consiste donc à trouver et pérenniser sa place** dans des environnements invariablement multilingues, des situations socioéconomiques difficiles et des équilibres géopolitiques malheureusement précaires. En effet, pour plusieurs pays africains, la scolarisation de tous les jeunes représente déjà en soi une gageure. Autre épreuve pour

ces pays : parvenir à synthétiser dans des curricula réalistes l'hétérogénéité de nations aux frontières souvent imposées, en prenant par exemple en compte les langues nationales. Les mouvements de population, nombreux, impactent aussi le choix et l'enseignement des langues. Enfin, le secteur éducatif africain est en proie à une forte insuffisance de moyens tant matériels qu'humains. Bref, plus que dans toute autre région du monde, la problématique du français est dépassée par celle de l'éducation des jeunes générations.

La francophonie de l'océan Indien demeure vivace

À l'île Maurice

L'île Maurice entretient son trilinguisme⁴.

Maurice a l'anglais pour langue officielle et le créole comme langue courante, parfois utilisée aussi en contexte institutionnel ;

⁴ Compte tenu du statut de la langue française dans ce pays, une analyse de l'enseignement du français à Maurice est également développée dans le chapitre « Français langue d'enseignement », p. 352 et suivantes.



L'écrivain mauricien Amal Sewtohl récompensé par le prix des Cinq Continents.

mais le français y est bien connu (73 % de francophones) et pratiqué. Très proche de l'île française de la Réunion par la géographie, l'histoire et la culture, l'île Maurice fait partie des piliers de la francophonie dans l'océan Indien. Le « Kreol morisien » – tel qu'écrit dans sa propre orthographe – est en effet dérivé du français. Dans les classes préscolaires, l'enseignement est en créole. Le reste de la scolarité est en anglais, médium obligatoire. **Le français est une matière obligatoire aux niveaux primaire** (quatre à cinq heures de cours par semaine) **et secondaire** (trois heures hebdomadaires). L'université est anglophone, tous les cours sont en anglais. Il existe cependant une filière « langue française » avec 450 heures de cours. L'enseignement est en français dans les établissements suivant le système français.

Aux Seychelles

Quoique d'usage restreint, le français conserve sa place aux Seychelles⁵.

Cet archipel de l'océan Indien compte 50 000 francophones environ, soit 53 % de la population. Les autres langues pratiquées sont le créole et l'anglais. Toutes trois sont présentes mais réservées à des usages spécifiques. Si le créole est le médium incontesté de la vie quotidienne, son officialisation en 1981 en tant que langue d'alphabétisation a suscité la publication d'ouvrages littéraires et didactiques. Le français revêt également une dimension culturelle, associée parfois à un certain élitisme, bien qu'il soit aussi utile dans certains secteurs clés de l'économie comme le tourisme. Enfin, c'est en anglais que sont, de manière générale, traités le commerce et les affaires. Les trois langues sont enseignées dès la maternelle, où les élèves sont initiés à l'anglais et au français sous forme de bain linguistique à l'aide de chansons, comptines et saynètes, tandis que la langue d'enseignement est le créole. L'apprentissage formel de l'anglais démarre en première année du primaire. Il devient langue d'enseignement en troisième année du primaire et occupe cette fonction jusqu'à la fin du cursus scolaire.

⁵ Compte tenu du statut de la langue française dans ce pays, une analyse de l'enseignement du français aux Seychelles est également développée dans le chapitre « Le français langue d'enseignement », cf. p. 352 et suivantes.

Paroles de prof... Neefan, 56 ans

- Pouvez-vous nous expliquer comment vous êtes arrivée à ce métier ?
- Par choix... Influencée peut-être par le fait d'avoir eu un grand-père, un père et deux oncles profs.
- Avez-vous été formée avant de commencer à enseigner ?
- Non, la formation est venue après.
- Est-ce que vous avez la possibilité de bénéficier d'une formation continue ? Par exemple, y a-t-il des stages de formation organisés fréquemment ?
- Non, à ma connaissance, il n'y a aucun stage de formation organisée pour les profs de français. Il existe par contre une association d'enseignants de français (dont je fais partie) et les rencontres nous permettent de discuter des difficultés de chacun en situation de classe, de travailler en équipe pour trouver des moyens pédagogiques bénéfiques aux élèves et de constituer une banque de ressources.
- Qu'est-ce que vous aimez le plus dans votre métier d'enseignant de français ?
- Pouvoir partager l'amour que j'ai pour cette langue avec mes élèves.
- Si demain le ministre de l'Éducation de votre pays vous invite à faire des suggestions pour améliorer l'enseignement du français dans votre pays, que lui diriez-vous ?
- Donner une compétence pédagogique à tous les enseignants et leur assurer une formation continue ; concevoir un projet pertinent sur l'avenir de cette langue en fonction de la réalité ; avoir un regard sur les manuels utilisés au primaire et au secondaire (que ce soit à l'école ou pour les leçons particulières).
- Si demain le ministre de l'Éducation de votre pays vous invite à faire des suggestions pour améliorer le sort des enseignants de français dans votre pays, que lui diriez-vous ?
- Bibliothèque dans chaque partie de l'île ; mettre à leur disposition des ressources audiovisuelles didactiques (aussi comment les utiliser et les exploiter).

Le français est enseigné comme matière obligatoire aux cycles primaire et secondaire et dans quelques institutions du supérieur. Il est médium et matière en licence de français à l'Université des Seychelles. En dehors du système public, le français est enseigné dans plusieurs écoles privées telles que l'Independent School (664 élèves), l'International School (644 élèves), l'École française (264 élèves) ou encore Vijay International School (168 élèves de primaire). L'État promeut également la francophonie en proposant des cours de français administratif et des sessions d'alphabétisation. Les premiers, offerts par le ministère de la Fonction publique, sont destinés à tout fonctionnaire désireux d'améliorer ses compétences et sanctionnés par le DELF ou le DALF (cf. p. 211). En cas de réussite, le fonctionnaire bénéficie d'une prime salariale en fonction du niveau atteint. Les secondes,

gratuites, existent dans les trois langues nationales et sont gérées par le centre chargé de la formation des adultes et de la formation à distance du ministère de l'Éducation. C'est dans ce contexte de promotion de la langue française que le gouvernement seychellois a signé en 2010 un Pacte linguistique avec la Francophonie, visant une meilleure gestion des projets francophones et une plus grande visibilité et présence de la francophonie aux Seychelles. L'un des projets phares du Pacte est la mise en place de classes bilingues à l'Académie de Tourisme. Autres exemples de coopération au plan éducatif : l'élaboration de guides du maître pour l'enseignement du français en milieu créolophone avec les pays créolophones membres de l'OIF ainsi que l'élaboration d'un guide de formation des formateurs et une formation régionale en didactique de l'oral 2013-14 dans la région de l'océan Indien. **L'enseignement du français est donc stable aux Seychelles, où la maîtrise des trois langues nationales facilite l'insertion professionnelle.**

Le dynamisme du français en Afrique tient notamment aux pays romanophones

Les États qui ont inscrit le portugais et l'espagnol dans leur constitution font partie des promoteurs de la francophonie. Ainsi, parmi les pays où le français est une langue étrangère, c'est l'aire lusophone qui enregistre le plus grand nombre de membres : le Mozambique (observateur), Cabo Verde, São Tomé et Príncipe et la Guinée-Bissau. Dans plusieurs de ces pays, le français a été obligatoire jusqu'en 1975 dans l'enseignement public – comme au Portugal. Du côté hispanophone, la Guinée équatoriale a également adhéré à l'OIF. Seul l'Angola demeure en dehors de l'Organisation.

Au Mozambique

Le français est en plein essor. Il est en forte progression dans les 580 établissements secondaires du secteur public. Depuis la réforme de 2009, le français est enseigné en option en 9^e et 10^e classes à raison de deux heures hebdomadaires et reste obligatoire pour la filière littéraire en 11^e et 12^e classes

(fin du cycle secondaire) à raison de cinq heures par semaine. **L'introduction du français au premier cycle de l'enseignement secondaire a provoqué une forte croissance des effectifs, de 60 000 environ en 2009 à plus de 260 000 en 2013.** Le nombre d'enseignants a parallèlement évolué : on compte aujourd'hui près de 500 professeurs de français dans l'enseignement secondaire, soit le double des effectifs de 2008.



La langue française est pour le Mozambique un moyen de cultiver sa différence dans la région, plutôt anglophone, et de développer ses relations politiques et économiques avec les pays francophones d'Afrique et de l'océan Indien.



La formation initiale de ces enseignants est assurée par l'Université Eduardo Mondlane (qui compte aussi une filière traduction) et l'Université pédagogique. Cette dernière développe des Masters dans divers secteurs, tels qu'un Master « Interprétation de conférences » en 2010 et un Master « Traduction » en 2011. Des centres de recherche et des écoles doctorales ont également vu le jour. Ils sont en lien avec des universités francophones, par l'intermédiaire de l'AUF notamment. Autre création récente : un Campus numérique francophone inauguré en 2011 à l'Université pédagogique. Notons que le ministère de l'Éducation a mis en place un système d'« Appui pédagogique provincial » qui repose sur 32 conseillers pédagogiques à travers le pays. La formation continue des professeurs de français de l'enseignement secondaire fait partie de leurs missions. Dans le secteur extra-scolaire, le français est dispensé par le Centre culturel franco-mozambicain, l'Institut des langues et, de manière informelle, dans de nombreux sites d'apprentissage nommés « garagem », situés dans les quartiers périphériques de la capitale. La faveur du français au Mozambique est liée à l'image positive dont il bénéficie, en particulier parmi les élites scolarisées avant l'indépendance, qui l'ont

appris comme première langue à l'école et qui continuent de le parler.

Au Cabo Verde

Le français au Cabo Verde est un instrument d'intégration régionale. À raison de trois heures par semaine, il est enseigné à parité avec l'anglais à partir du premier cycle secondaire. **Le nombre d'apprenants a augmenté depuis 2010.** Sur le plan politique, le français est un facteur d'intégration dans la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Une partie des cadres de l'administration capverdienne comprend le français, de même que l'intelligentsia du pays. Notons enfin que le zouk, musique des Antilles, très présent dans le paysage musical capverdien, aurait une influence non négligeable sur la popularité du français...

À São Tomé et Príncipe

Le français recule, faute de moyens.

São Tomé est membre de l'OIF depuis 1999. Cette adhésion a favorisé l'ouverture de l'archipel à son environnement régional francophone. Le français est obligatoire au secondaire mais la qualité de l'enseignement est en déclin faute de moyens. Ils étaient assurés jusqu'au début des années 2000 par la coopération française. Les apprenants du français ne deviennent donc guère vraiment francophones, malgré la francophilie de la population.

En Guinée-Bissau

Entourée de voisins francophones, la Guinée-Bissau mise sur la langue régionale des affaires.

Déclaré en progression, l'enseignement du français a tendance à se généraliser dans le système éducatif du pays. Depuis 2010, il est introduit à partir de l'école primaire. Sous l'influence des pays francophones limitrophes (Guinée et Sénégal), le français est parlé dans les régions Nord et Est proches des frontières, en particulier les villes de Pirada, Gabu, Bafata, Farim et São Domingos. Autre facteur en faveur du français : le nombre de locuteurs francophones s'installant en Guinée-Bissau est en augmentation sensible. Le contexte politique et géopolitique s'y prête en effet : le pays appartient à la CEDEAO. Le

français est donc tout naturellement utilisé dans le secteur du commerce.

En Angola

Le français se développe malgré des freins structurels.

Avant l'accession de l'Angola à l'indépendance, le français était, comme au Portugal, la seule langue étrangère enseignée. Les personnes scolarisées à cette époque sont très souvent d'excellents francophones. **De plus en plus considéré dans sa dimension africaine, le français retrouve progressivement la place qu'il avait avant 1975, soit 10 à 15 % de locuteurs.** Ceci tient en partie au retour des Angolais formés ou réfugiés dans les pays francophones et de leur arrivée à des postes à responsabilité. Néanmoins, ce développement est considérablement freiné par le déficit persistant d'enseignants qualifiés dans le pays, malgré l'existence d'un Bureau d'études pour la langue française en Angola, rattaché à l'Institut national de formation des cadres du ministère de l'Éducation. Avec 180 000 apprenants en 2010-2011, le français est enseigné à partir du premier cycle de l'enseignement secondaire, à raison de 3 heures par semaine à tous les niveaux. Parmi ces apprenants, plusieurs dizaines poursuivent des études en français à l'étranger : 230 étudiants ont ainsi reçu du gouvernement angolais une bourse pour étudier en Algérie et en République démocratique du Congo en 2012. Ce vaste voisin francophone ainsi que le Congo dit « Brazzaville » possèdent en effet des liens historiques et transfrontaliers avec l'Angola. Les mouvements de population entre ces pays suscitent également la promotion du français à travers de nombreux cours privés de français, notamment de soutien scolaire ou de maintien de la langue française, organisés par et pour les Angolais ayant séjourné dans les pays francophones voisins.

En Guinée équatoriale

La Guinée équatoriale, ouverte à l'espace francophone, a inscrit le français dans l'enseignement public.

Cas unique en Afrique, la Guinée équatoriale a pour langue officielle l'espagnol. Depuis 1998, la Constitution cite également

le français, rejoint par le portugais en 2011. L'intégration de la Guinée équatoriale à son environnement sous-régional francophone est une constante de la politique étrangère du pays, situé entre le Cameroun et le Gabon. Le français est bien placé dans l'enseignement supérieur d'excellence, comme à l'École navale à vocation régionale (ENVR) de Bata (inaugurée en octobre 2011), spécialisée dans les questions de sécurité maritime, qui accueille 80 stagiaires en provenance de pays lusophones (Angola et Cabo Verde) et francophones (Cameroun, Congo, Djibouti, Gabon, Guinée et Sénégal) auxquels s'ajoutent naturellement ceux du pays. De même, la licence professionnelle francophone en énergétique et génie climatique en milieu tropical de l'Institut Polytechnique de Bata rencontre un grand succès (64 étudiants en 2012). Le cycle de trois ans est désormais précédé par une classe préparatoire destinée à l'apprentissage du français, pour un meilleur suivi des enseignements universitaires.

Le français est obligatoire au cycle secondaire et son enseignement touche un tiers de la population totale de ce degré, et 82 % des élèves le choisissent comme première langue vivante (contre 18 % pour l'anglais essentiellement concentré dans quatre lycées d'élite : le lycée Carlos Luanga de Bata, le lycée de Moungomo et deux lycées de Malabo).

L'image d'excellence du français langue d'enseignement trouve également sa traduction dans l'existence du Complexe scolaire francophone privé de Bata qui, en 2012, accueillait 520 élèves de 17 nationalités différentes et qui dispense un enseignement sur la base des programmes camerounais conduisant aux différents examens (CEPE, BEPC, probatoire, baccalauréat).

Cette présence de la langue française est pratiquement limitée au niveau secondaire ce qui la pénalise en raison des forts taux d'abandon qu'on y enregistre. Il existe cependant une école primaire privée située dans l'enceinte de l'ambassade du Cameroun à Malabo et, en 2013, **est prévue l'introduction de l'enseignement du français au primaire**. Pour réaliser ce projet, 193 écoles primaires ont été sélectionnées à travers le pays pour proposer des classes expérimentales à une population totale de près de 28 000 élèves.

L'Afrique anglophone de l'Ouest promeut la langue française dans la mesure des potentiels des contextes nationaux

Dans ces pays répartis le long de la côte Atlantique, le français tient une place importante compte tenu de la situation géopolitique. Tous ont en effet pour voisins des territoires francophones et adhèrent à la CEDEAO depuis sa création en 1975. Plusieurs d'entre eux (Liberia, Sierra Leone, Gambie) ont connu et connaissent encore une situation politique, sécuritaire et économique tendue, ne permettant guère aux structures éducatives de se développer et d'assumer leurs missions. Dans des pays où les taux de scolarisation sont peu élevés et où la langue d'enseignement (généralement l'anglais) est une langue étrangère pour la plupart des élèves, l'enseignement-apprentissage d'« autres » langues étrangères est un objectif difficile à atteindre. Le Nigeria a, quant à lui, les ambitions que son PIB et sa population lui permettent (ils constituent plus de la moitié de ceux de toute l'Afrique occidentale), et place le développement de la francophonie au cœur de ses ambitions régionales.

Au Nigeria

Obligatoire, le français progresse malgré la pénurie de professeurs.

Le français est avec l'anglais la seule langue internationale ayant le statut de matière obligatoire. Il est inscrit dans les curricula des trois dernières années de primaire et du collège, à raison de deux ou trois cours par semaine (en fonction des disponibilités des établissements). Au lycée, le français devient optionnel. Environ 15 000 élèves présentent l'option de français à l'examen de fin d'études. Dans les faits, le français n'est presque jamais enseigné dans le primaire du secteur public et il est enseigné une année sur deux environ au collège en raison de la pénurie de professeurs. Un large plan de formation continue des enseignants de français, entamé en 2002 et mis en œuvre par trois institutions nigérianes dédiées⁶, a cependant permis de faire suivre un stage à 3 900 d'entre eux (sur les 7 000 que compte le pays).

⁶ Center For French Teaching and Documentation (CFTD) à Jos, Enugu et Ibadan.

La prise en charge de ces stages a été assurée partiellement ou totalement par les provinces. Ajoutons que le ministère de l'Éducation s'est engagé à détacher un minimum de six formateurs spécialisés en FLE de manière à approfondir la formation continue des professeurs dans toutes les grandes villes du pays. Au plan universitaire, on relève 2 700 étudiants inscrits dans les départements de français et 1 200 futurs professeurs de français en formation initiale dans les collèges d'éducation. Certains d'entre eux (400 en 2013) poursuivent des études en français dans l'un des pays de la région, par exemple le Togo, le Bénin ou la Côte d'Ivoire.

L'environnement francophone est l'un des moteurs de l'enseignement-apprentissage du français au Nigeria. La prise de conscience de son importance progresse rapidement dans les classes dirigeantes et les classes moyennes. Le succès enregistré par l'Institut français du Nigeria à Abuja, ville capitale mais aussi d'affaires, illustre cette progression : les recettes de cours destinés aux entreprises ou institutions internationales ont plus que doublé en trois ans. L'État lui-même initie ses cadres au français, tels que les officiers des corps d'armée, désormais tenus d'apprendre des rudiments de la langue.

Au Ghana

Le français est obligatoire et stable mais ne concerne pas tous les jeunes.

Le Ghana est l'un des rares pays africains membres de l'OIF n'ayant pas le français comme une des langues officielles. Ce pays est en revanche imbriqué dans la zone majoritairement francophone de l'Afrique de l'Ouest, entre la Côte d'Ivoire, le Burkina Faso et le Togo. Depuis 2002, l'apprentissage du français est obligatoire au collège, et pourrait le devenir au lycée. L'enseignement du français se maintient mais reste limité aux jeunes fréquentant un établissement scolaire : la moitié seulement des 13-17 ans est en effet scolarisée.

En Gambie

La Gambie vise l'acquisition du français via la scolarisation, mais elle reste très limitée.

Soumise à des difficultés politiques et économiques, la Gambie peine également à



scolariser ses jeunes. La politique éducative du pays vise cependant à instaurer un bilinguisme anglais-français en tant que facteur de développement économique. En 2006, un décret a imposé le français comme discipline fondamentale de l'enseignement secondaire moyen et supérieur.

En Sierra Leone

Dans une Sierra Leone à reconstruire, le français est enseigné lorsque les conditions le permettent.

Déstabilisée par une longue guerre civile, la Sierra Leone doit reconstruire son appareil éducatif afin de rescolariser ses jeunes. Comme dans les autres pays anglophones de la région, la langue étrangère la plus enseignée au secondaire est le français en raison de la proximité des pays francophones.

Au Liberia

Dans un contexte éducatif troublé, le français est obligatoire.

Cas unique en Afrique, de nombreux habitants du Liberia ont l'anglais pour langue maternelle. Des années de guerre ont éloigné les jeunes des écoles et l'éducation constitue un défi pour l'État. Dans ce pays environné par la francophonie, l'enseignement du français est obligatoire durant tout le secondaire depuis 1965, bien que l'épreuve de français soit facultative à l'examen de fin d'études. Son enseignement est pourtant

obligatoire dans certaines facultés des universités de Monrovia : sciences sociales, sciences technologiques, comptabilité. La spécialisation en français intervient après les deux premières années. Ainsi, plus de 5 000 étudiants seraient concernés par l'enseignement du français.

Dans l'environnement linguistique dense d'Afrique de l'Est, le français tient une place mineure

Le français a été introduit en tant que langue étrangère dans les systèmes éducatifs des pays de la région pour répondre aux besoins de communication avec les pays voisins francophones, mais la prédominance de langues véhiculaires telles que l'anglais, le swahili ou l'arabe réduit son attractivité.

Au Kenya

Soutenu par la coopération française, le français requiert un engagement du pays pour se développer de manière pérenne.

Les établissements kényans dispensent leurs cours en anglais, et le français est enseigné pendant les quatre années du cycle secondaire à hauteur d'une à deux heures par semaine. Le français est également diffusé au niveau supérieur par les départements universitaires de français ainsi que dans certains établissements supérieurs qui ont développé des contenus de français de spécialité : hôtellerie, tourisme et affaires. Si le français est en progression, il reste une langue minoritaire et fragile dans un contexte anglophone extrêmement puissant.

En Ouganda

Stable, l'enseignement du français pourrait pâtir de l'introduction du swahili dans l'enseignement.

Le français est proposé en tant que matière optionnelle dans les écoles primaires et dans les établissements secondaires. **C'est la première langue étrangère apprise en Ouganda**, en général à hauteur de deux cours de 40 minutes

par semaine, davantage dans certaines écoles. Cette situation pourrait évoluer en fonction de la réforme en cours du curriculum du niveau *Ordinary Level* (les 4 premières années du secondaire), visant notamment l'entrée du swahili en tant que langue obligatoire. Cette langue est en effet employée par 30 à 50 millions de personnes en Afrique de l'Est et constitue une langue seconde pour la plupart des Ougandais. L'association nationale des professeurs de français se mobilise pour que le français soit davantage soutenu par le gouvernement ougandais.

Pratiques de classes en Ouganda

En classe de FLE, l'anglais est employé pour donner des consignes aux apprenants, expliquer certaines structures et traduire les mots ou les expressions qui paraissent bloquer la progression d'une séance.

Les élèves répètent des sons et font des phrases après un modèle fourni par le professeur, ils imaginent de petites situations à jouer en français et jouent une partie du dialogue. Le professeur domine entièrement la classe (d'après *Diversités culturelles et enseignement du français dans le monde*, le projet CECA, dirigé par Emmanuelle Carette, Francis Carton et Monica Vlad, 2011).

Au Rwanda

Le français est désormais une langue étrangère.

Depuis la rentrée scolaire de janvier 2011, **le statut de langue d'enseignement et de langue de délivrance des diplômes rwandais a été abrogé pour le français**. Celui-ci est donc uniquement enseigné en tant que langue étrangère mais il concerne tous les enfants du secondaire. Il faut cependant noter que des écoles privées ont maintenu le français comme 1^{re} langue supposant qu'il est plus facile d'aller du français vers l'anglais (école Saint-Ignace, la Colombière, le complexe scolaire des petits poussins ou l'école internationale de Kimihurura).

Au primaire, le kinyarwanda est langue d'enseignement pendant les trois premières années tandis que l'anglais est une discipline. Ce dernier devient langue d'enseignement à partir de la quatrième année.

Au secondaire, la langue d'enseignement est l'anglais mais il y a des cours de français, de kinyarwanda et de kiswahili. Le français est enseigné dans toutes les sections à raison de deux heures par semaine, sauf dans la section littéraire où sept heures sont dispensées. De nombreuses écoles internationales et conventionnées pratiquent quant à elles le « cinquante / fifty »⁷.

Dans le supérieur, l'anglais est langue d'enseignement sauf dans les départements de français, de kinyarwanda et de kiswahili.

Dans le secteur extra-scolaire, le français est diffusé par l'Institut français du Rwanda (180 apprenants) ainsi que diverses institutions telles que le « Kigali Institute of Education » (KIE), qui propose des sessions d'été, ou l'Université du Kenya, Green Hills Academy et l'École belge de Kigali, offrant des cours du soir. Plusieurs initiatives devraient faire entrer le numérique dans la diffusion du français, comme le projet RADIO FLE développé par l'Institut français du Rwanda, consistant à réaliser avec les apprenants une émission de radio à destination du grand public, mais aussi l'ouverture d'un Campus numérique francophone au KIE et la mise en ligne de la plateforme de mutualisation des ressources pédagogiques Vizamonde-Rwanda.

Au niveau des médias, notons également le retour de RFI en 2010 sur les ondes rwandaises (la chaîne n'était plus émise depuis 2006). Malgré le retrait du français des sphères officielles, le pays en conserve un large usage : médias, établissements scolaires internationaux, filière littéraire dans le secondaire public, percée du français dans le secteur de la vulgarisation de la culture scientifique (cycles de conférences, expositions itinérantes) et même ouverture d'un « French Corner » à la Bibliothèque nationale du Rwanda.

Le nombre d'anglophones augmente, mais le français reste prégnant.

Le public rwandais, sans être nécessairement nostalgique du français, est conscient des enjeux de l'Afrique francophone. C'est donc la nécessité d'un plurilinguisme performant en Afrique centrale qui est avancée, en particulier dans le contexte de la Communauté d'Afrique de l'Est (East African Community – EAC), que le Rwanda a intégrée en 2009.

Le français en tant que langue africaine trouve diversement sa place en Afrique australe

Si l'Afrique du Sud, première économie du continent, enregistre globalement de bons résultats concernant l'enseignement du français, les nations voisines, confrontées à des difficultés socioéconomiques ou à une concurrence linguistique interne, peinent à enrayer un certain déclin du français.

En Afrique du Sud

L'Afrique du Sud enregistre une progression du français, mis à l'honneur en 2012 par plusieurs événements d'envergure internationale.

Dans ce pays qui en compte déjà onze, le français est considéré comme la « douzième langue officielle ». Elle a été particulièrement mise à l'honneur en 2012 à l'occasion de la tenue, à Durban, du Congrès mondial de la Fédération internationale des professeurs de français (FIPF) et de la Saison française en Afrique du Sud, déployée de juillet à novembre 2012, qui a attiré plus de 100 000 spectateurs. Celle-ci a donné lieu à la mobilisation de toutes les Alliances, celle de Durban en particulier, dans des domaines variés : festival du film français, expositions, concerts, rendez-vous gastronomiques, conférences, chorégraphies, défilés de mode. Cette ouverture à l'aire francophone a été marquée en 2013 par un discours militant de la part de la directrice de l'Académie diplomatique du ministère des Relations internationales et de la Coopération (DIRCO), marraine des célébrations 2013 de la Francophonie en Afrique du Sud. Cette Académie a notamment pour mission de former les diplomates sud-africains, pour lesquels le français est obligatoire.

Dans le système scolaire, l'enseignement du français est proposé dans environ 215 écoles secondaires publiques et privées et dans certaines écoles primaires d'excellence. En tant que « Second Additional Language », cette option *de facto* assez élitiste touche une population d'environ 20 000 élèves. Parmi eux, 1 200 élèves choisissent le français

⁷ La moitié de l'enseignement est en anglais, l'autre moitié en français.

comme épreuve au « Matric », examen final de la scolarité. **On note que les effectifs dans l'enseignement scolaire ont progressé depuis 2010.** Toutefois, le ministère de l'Éducation se décharge entièrement de cet enseignement : les 270 professeurs de français sont directement recrutés et rémunérés par les établissements scolaires, tandis que les programmes et examens sont confiés à l'« Independent Examination Board », agence d'évaluation indépendante et privée.

Dans le secteur extra-scolaire, les inscriptions aux cours généraux et aux cours en entreprises enregistrent une baisse quasi généralisée dans les treize Alliances françaises du pays (sauf à Durban, Johannesburg et Vaal Triangle), s'expliquant comme ailleurs dans le monde par la crise économique, qui force les Sud-africains à faire des arbitrages budgétaires. Dans la perspective de diversifier son offre linguistique, le réseau des Alliances françaises propose depuis 2013 une session de 100 heures couvrant le niveau A1. Elle peut être suivie entièrement à distance ou dans une formule mixte, intégrant des séances d'apprentissage en classe et des activités à distance tutorées en partie. La plateforme d'autoformation à distance du réseau propose également, en lien avec la DIRCO, un cours de français de la diplomatie.

En Namibie

Malgré un contexte linguistique fortement concurrentiel, la Namibie maintient ses effectifs d'apprenants du français.

Le contexte plurilingue de la Namibie laisse peu de place au français. L'apprentissage des langues nationales n'est pas obligatoire mais l'afrikaans et dans une moindre mesure l'allemand (domination de l'Allemagne jusqu'en 1915) restent largement étudiés. **Le français trouve donc difficilement sa place et doit de plus faire face à une forte compétition du portugais.** Le pays enregistre cependant une

augmentation des effectifs au cycle secondaire. Plusieurs départements de français forment des étudiants en langue française. Au niveau régional, des relations interuniversitaires avec la section de français de l'Université du Botswana ont débouché en 2010 sur la création d'un magazine commun, permettant aux étudiants et aux professeurs de se rencontrer et de communiquer régulièrement. Un accord a été signé en 2012 par les deux universités afin de pérenniser les échanges. Enfin, la place du français est confortée par la prise en charge nationale de la formation continue. La responsable de la section de français de l'Université de Namibie, en partenariat avec l'Institut namibien de formation continue (NIED), a initié des stages pour les professeurs des établissements secondaires en 2009. Ce dispositif a bénéficié du support financier de la coopération française en 2011. À la demande du NIED, le Centre culturel franco-namibien a mis en place en 2013 une formation à la méthodologie du FLE dispensée à tous les enseignants de français des collèges et lycées publics.

Au Botswana, au Swaziland, en Zambie et au Zimbabwe

La pérennisation du français rencontre des obstacles.

Au Botswana, le français est obligatoire depuis 2008 dans l'enseignement secondaire, mais l'objectif de généralisation de son enseignement n'a pas encore été atteint. Il est actuellement enseigné dans une trentaine d'établissements d'enseignement secondaire à hauteur de deux heures par semaine.

Au Swaziland, le français est introduit au primaire. Les effectifs sont en régression par rapport à 2010.

En Zambie, les chiffres sont en baisse, sauf pour le supérieur.

Au Zimbabwe, le français est enseigné au collège, mais abandonné par la quasi-totalité des élèves lorsqu'ils atteignent le lycée. //

► Amériques et Caraïbe⁸

Le français est la seule langue officielle.	Primaire	Secondaire	Supérieur
Québec (a)	50 395	41 776	n. c.
Le français n'est pas la seule langue officielle.	Primaire	Secondaire	Supérieur
Canada (a)	930 518	768 326	n. c.
Le français est une langue étrangère.	Primaire	Secondaire	Supérieur
Argentine	9 596 et près de 900 en préscolaire	81 648	au moins 1 200
Bolivie	0	10 000 env.	2 000 env.
Brésil	148 501		n. c.
Chili	640	8 395	n. c.
Colombie	3 500	7 800	12 500
Costa Rica	11 000	320 000	1 020
Cuba	n. c.	860	2321
Dominique	5 000	2 880	n. c.
Équateur	n. c.	10 000 à 12 000 (b)	4 057 (c)
États-Unis	1 296 249		216 000
Grenade (la)	400	5 000	50
Guatemala	130	132	n. c.
Honduras	700	800	259
Jamaïque	500	12 690	454
Mexique	87 500 env.		100 000 env.
Nicaragua	940	6 800	960
Panama	n. c.	n. c.	40 environ
Paraguay	n. c.	1 830	680
Pérou	15 243	13 447	7 328
République dominicaine	125 000	240 000	120 000
Saint-Vincent-et-les-Grenadines	3 960	1 652	n. c.
Saint-Kitts-et-Nevis	30	3 200	n. c.
Sainte-Lucie	7 476	9 100 env.	n. c.
Salvador	50	2 500	1 200
Uruguay	n. c.	4 000 (d)	400
Venezuela	500 (e)	23 000	1 499

États et gouvernements membres ou associés de l'OIF

États observateurs

États et gouvernements non-membres de l'OIF

(a) Français langue seconde (FLS) uniquement, Direction générale des langues officielles, ministère du Patrimoine canadien, basé sur les données du Centre de la statistique de l'éducation de Statistique Canada (2010-2011). Le français est également langue d'enseignement (cf. p. 359).

(b) Secteur public, le secteur privé comptant en outre une centaine d'établissements enseignant le français.

(c) Dans les centres de langue des universités. Il faut ajouter 255 futurs professeurs inscrits en filière plurilingue de français et d'anglais à Quito et leurs homologues, non comptabilisés, de Guyaquil.

(d) Enseignement dispensé par 23 Centres de langues étrangères.

(e) Plus 200 apprenants au niveau préscolaire.

⁸ Les effectifs ne concernent que les établissements nationaux et sont donnés pour l'année scolaire 2012-2013, sauf pour le Canada et le Québec, le Brésil, le Venezuela (2011-2012) ; l'Équateur et le Pérou (2010-2011) ; Saint-Kitts-et-Nevis (2009-2010) ; la Colombie, la Grenade, la Jamaïque, le Nicaragua, le Paraguay, Saint-Vincent-et-les-Grenadines (2008-2009).

En Amérique du Nord, le français séduit encore

Au Canada

Le Canada préserve la dualité linguistique de son système éducatif mais sa démographie renforce le poids de l'anglais.

Au Canada, il n'y a pas de ministère fédéral de l'Éducation ni de système national. Dans les dix provinces et trois territoires, les ministères de l'Éducation sont responsables de l'organisation, de la mise en œuvre et de l'évaluation de l'éducation primaire et secondaire, de la formation technique et professionnelle et de l'enseignement supérieur. Les droits linguistiques des élèves francophones résidant à l'extérieur du Québec sont protégés par la Charte canadienne des droits et libertés. Elle définit les conditions permettant aux Canadiens d'avoir accès à une instruction publique dans la langue de la minorité. Chaque province et territoire a créé des conseils scolaires francophones pour gérer le réseau d'écoles où le français est la langue première.

Selon un sondage coordonné par le ministère du Patrimoine, l'appui des Canadiens aux langues officielles demeure solide et constant. La majeure partie de la population considère en effet les langues officielles comme un élément important de l'identité canadienne.

La Feuille de route 2013-2018 pour les langues officielles reflète l'engagement renouvelé du gouvernement envers la dualité linguistique du pays. Elle continue de soutenir l'apprentissage de l'anglais et du français en tant que « langues secondes » (on ne parle pas de langues étrangères au Canada pour ces deux langues), auprès des immigrants en particulier. La prestation de cours de langue aux nouveaux arrivants fait partie des objectifs de cette nouvelle Feuille de route, qui vise également l'appui de l'immigration francophone hors Québec.

Concernant l'apprentissage des « langues secondes », la particularité du système éducatif repose sur l'apprentissage dit « en immersion », qui est très proche de ce que l'on appelle ailleurs l'enseignement bilingue, mais plus intense, la proportion des enseignements délivrés en français (ou en anglais pour les non-anglophones) variant selon les années d'enseignement de 50 % (en année 12) à 100 % (en année 1). Il y a aussi des élèves de français langue seconde dit « de base » (« Core French »), qui suivent un enseignement plus traditionnel constitué de 1 à 4 heures de cours par semaine. Les effectifs sont bien sûr plus importants dans cette catégorie (autour de 1,8 millions). Une association de défense du français au Canada, « Canadian Parents for French », compile les statistiques émises par chaque ministère provincial de l'éducation (cf. détail dans le tableau ci-dessous).

► Les apprenants de français « langue seconde » au Canada (2010-2011)

Province ou Territoire	Effectif en immersion (a)	Effectif en « français de base » (Core French) (a)
Alberta	35 398	154 921
Colombie britannique	47 624	187 964
Île du Prince Édouard	4 333	7 250
Manitoba	19 734	62 041
Nouveau-Brunswick	17 232	32 207
Nouvelle Écosse	14 948	49 945
Nunavut	–	183
Ontario	155 232	823 232
Québec	37 729	67 648
Saskatchewan	10 306	52 111
Terre-Neuve et Labrador	8 698	32 232
Territoires du Nord-Ouest	643	1 853
Yukon	690	1 978

Source : Canadian Parents for French « Annual FSL Enrolment in Canada 2006-2011. National Summary Statistics », <http://cpf.ca/en/files/CPF-FSL-Enrolment-Stats.pdf>

(a) Incluant les élèves en *Senior kindergarten* (équivalent à la dernière année de maternelle).



La proportion de la population canadienne ayant le français comme première langue officielle parlée est de 23,2 % (recensement de 2011) et près de 10 millions de Canadiens déclarent pouvoir soutenir une conversation en français (contre 9,6 millions en 2006), ce qui représente néanmoins une petite baisse en pourcentage de la population totale (30,1 % comparativement à 31,8 % en 1981).

Aux États-Unis

*En recul face à l'espagnol,
le français attire certains publics.*

En 2010⁹, seuls 15 % des élèves du niveau primaire et 41 % du niveau secondaire apprenaient une langue étrangère, soit 14,7 millions d'élèves. Avec 2,1 millions d'apprenants dans les écoles publiques, **le français est en deuxième position** derrière l'espagnol (7 millions), mais rassemble trois fois plus d'élèves que l'allemand. En baisse dans l'effectif total des élèves du primaire et du secondaire par rapport à 2010 (- 8 %), il progresse de 11 % dans l'apprentissage bilingue et dans l'enseignement supérieur (+ 4,6 %). La diffusion des langues dans l'appareil éducatif, soutenu par de nombreuses associations militant pour le développement de l'enseignement/apprentissage des langues étrangères, reflète cette répartition. L'espagnol, proposé par 88 % des écoles primaires et 93 % des établissements secondaires ayant un enseignement de langue étrangère, arrive donc en première position, suivi du français (11 % du primaire et 46 % du secondaire). L'allemand (qui n'est proposé que par 2 % et

14 % des écoles), actuelle troisième langue étrangère, est en passe d'être distancé par le mandarin. En progression constante en raison de l'engouement des autorités et des parents américains, attirés par les perspectives d'emploi, il a été massivement introduit au niveau primaire avec le soutien de la Chine. Le portugais, porté par le dynamisme économique du Brésil, fait également preuve d'un véritable essor. Ceci dit, le système d'options permet à un élève de suivre toute une scolarité sans prendre un cours de langue étrangère.

L'enseignement du français est porté par 30 000 enseignants, tous niveaux confondus, et 8 000 d'entre eux sont inscrits à l'American Association of Teachers of French (AATF). Leurs compétences sont entretenues par les nombreuses universités américaines assurant leur formation. Ainsi, le « Center for Advanced Research on Language Acquisition » de l'Université du Minnesota offre des séminaires d'été pour les professeurs de l'enseignement primaire. En effet, pour conserver leur titularisation, les professeurs doivent obtenir un certain nombre de crédits de formation continue.

L'enseignement du français aux États-Unis, source de polémiques ?

L'article paru dans l'édition du 30 janvier 2014¹⁰ de l'édition électronique du New York Times sur les écoles bilingues (anglais et français) à New York a relancé le débat sur l'importance du français aux États-Unis. Cet enseignement bilingue, le troisième en importance à New York après l'espagnol et le chinois, bénéficie d'un soutien actif et financier de la France, et répond à une demande de plus en plus importante, y compris de la part de parents non francophones. Les avantages du multilinguisme sont ainsi devenus clairs pour certaines familles. Toutefois, cette évolution n'est pas du goût de tout le monde. John McWhorter, dans un article intitulé « Arrêtons de faire semblant que le français est une langue importante¹¹ » estime, sans remettre en question les bénéfices du multilinguisme, que le fait que des Américains veulent apprendre le français est un « réflexe antique », semblable à « vouloir écouter de la

⁹ Foreign Language Teaching in U.S. Schools: Results of a National Survey, CAL, 2010.

¹⁰ <http://www.nytimes.com/2014/01/31/nyregion/a-push-for-french-in-new-york-schools-from-france.html?hp>

¹¹ <http://www.newrepublic.com/article/116443/new-york-citys-french-dual-language-programs-are-mostly-pointless>

musique classique au mariage de personnes écoutant de la musique pop ». L'auteur (docteur en linguistique) se demande « quel est l'intérêt d'apprendre cette langue, à part celui de pouvoir lire Sartre et Molière » et de pouvoir « ignorer les sous-titres [...] d'un film d'art et d'essai »... L'espagnol et le chinois, voire l'hindi, lui semblent plus importants, et le temps passé pour apprendre le français serait autant de temps perdu à apprendre ces langues ayant selon l'auteur un véritable usage pratique pour les Américains, au contraire du français.

De manière prévisible, cet article a causé de nombreuses réactions, dans un débat majoritairement américano-américain. Rob Wile, du « Business Insider », insiste lui pour dire que les Américains « ont toujours besoin du français¹² ». Rappelant que « la liste de mots anglais d'origine française est quasiment infinie », il estime que le français est la langue la plus simple à apprendre pour un Américain. De plus, et d'un intérêt crucial pour les États-Unis, la connaissance du français facilite l'apprentissage de l'espagnol. La présence du français en Europe est également une raison de l'apprendre, sachant que le français y reste la seconde langue étrangère enseignée. De même, la croissance et l'émergence de pays africains (dont 5 des 10 pays ayant la plus forte croissance sont francophones) sont pointées comme raisons économiques pour l'apprentissage de la langue française. Zach Simon, dans le « Huffington Post¹³ », rappelle, en reprenant les chiffres de l'OIF, que le français est la 9^e langue la plus parlée au monde (et la 3^e en termes de présence sur internet), que le monde comptera environ 700 millions de francophones en 2050 et qu'un cinquième des échanges mondiaux se fait déjà entre pays francophones. Les questions géopolitiques dans l'espace francophone et l'activité de la diplomatie française en font également une langue cruciale sur le plan international. Enfin, il note que l'apprentissage d'une langue (par exemple, le français) n'empêche pas l'apprentissage d'une autre (par exemple, l'espagnol ou le mandarin), l'auteur fustigeant la logique américaine du choix comme un « manque d'imagination » alors que 61 % des élèves européens apprennent deux langues étrangères¹⁴.

¹² <http://www.businessinsider.com/why-we-still-need-french-2014-2>

¹³ http://www.huffingtonpost.com/zach-simon/in-defense-of-french_b_4738074.html

¹⁴ http://europa.eu/rapid/press-release_IP-12-990_fr.htm

Le Maine, la Louisiane et New York : postes avancés du français aux États-Unis¹

Ces États sont les plus dynamiques pour l'enseignement du français. Les deux premiers en raison d'une présence historique de populations francophones (Acadiens et Canadiens francophones arrivés progressivement entre le XVII^e et le début du XX^e siècle pour le Maine, mais aussi Français, suivis de plusieurs vagues d'immigrations francophones pour la Louisiane) et le troisième essentiellement grâce à la présence actuelle d'expatriés (Européens et Canadiens à Manhattan et dans la partie ouest de Brooklyn) et d'immigrés d'origine francophone (Ouest-africains à Harlem et dans le Bronx, Haïtiens dans l'est du Queens et de Brooklyn et Nord-africains dans l'ouest du Queens) ainsi qu'à l'attrait qu'exerce l'éducation bilingue pour beaucoup de New-yorkais.

¹ Extrait de « La vitalité du français en tant que langue d'origine aux États-Unis » de Jane Ross et Fabrice Jaumont, 2013.

Dans le Maine, le *French Heritage Language Program* (FHLP), créé en 2005, a initié des classes de français pour les enfants des écoles élémentaires à Lewiston et Augusta. Le FHLP est un projet du *French American Cultural Exchange* (FACE), financé conjointement par le gouvernement français, des fondations américaines privées et des donateurs. Grâce au succès du projet-pilote en français « Le Soleil », établi en 2011 dans deux écoles d'Augusta, le FHLP s'est joint à l'Université du Maine d'Augusta, au Centre de l'héritage franco-américain à Lewiston et au Centre de la Francophonie des Amériques au Québec pour lancer un programme innovant destiné aux francophones de trois écoles d'Augusta et d'Auburn.

En Louisiane, le Conseil pour le développement du français en Louisiane (CODOFIL), agence d'État créée dès 1968, s'emploie notamment à soutenir le développement de programmes d'immersion en français dans les écoles de l'État (une trentaine existe aujourd'hui).

À New York, les associations de parents d'élèves, comme « Éducation française à

New York » (EFNI), ont joué un rôle moteur dans la promotion de l'apprentissage du français en organisant des cours après la classe directement au sein des écoles publiques. Environ 250 élèves sont inscrits chaque année dans ces cours. Dans le même temps, en septembre 2010, ouvrait la *New York French-American Charter School* (NYFACS) au centre d'Harlem qui accueille 300 élèves de la maternelle au CM2. Sur sa lancée, EFNY a introduit des programmes bilingues au sein de plusieurs écoles primaires de New York. Aujourd'hui, ce sont quatre écoles et deux collèges qui proposent ces programmes à environ un millier d'élèves. Le FHLP intervient également à New York, en soutenant un programme de renforcement des compétences en français qui touche des centaines d'étudiants dans les lycées publics et les centres communautaires.

Le français conserve une solide position de seconde langue enseignée dans le système public avec plus d'un million d'apprenants. Le détail des cursus varie selon les États, voire

les districts, le système scolaire américain étant très décentralisé. **Bien que le français reste en seconde position, ses effectifs dépendent fortement de l'offre proposée par les établissements.** Ainsi, si 27 % des écoles primaires publiques proposaient le français en 1997, elles n'étaient plus que 11 % en 2008. Dans le secondaire, la chute est tout aussi nette. Le pourcentage d'établissements offrant du français par rapport au nombre total d'établissements dispensant des cours de langue était de 64 % en 1997 : il n'était plus que de 46 % en 2008. Autre facteur pénalisant le français : la pénurie de jeunes enseignants rend difficile le remplacement des professeurs de français qui partent à la retraite.

À l'université, le français est également la seconde langue enseignée avec environ 216 000 étudiants inscrits dans 250 départements de français. L'espagnol, quant à lui, totalise 865 000 inscrits et l'allemand 96 000. En 2011, 17 100 étudiants américains se sont rendus en France, ce qui place la destination en quatrième position derrière la Grande-Bretagne, l'Italie et l'Espagne.



Si les effectifs globaux diminuent, le français est en bonne place dans les dispositifs éducatifs spécifiques proposés sur le territoire. Ainsi, 15 000 élèves sont scolarisés dans des sections bilingues. Celles-ci représentent un important facteur de progression de l'enseignement des langues aux États-Unis. Elles sont majoritairement implantées dans le primaire, et souvent créées à la suite de demandes provenant de parents d'élèves. 45 établissements américains à programme français sont homologués par le ministère français de l'Éducation nationale. Ils comptabilisent 4 000 élèves au niveau préscolaire, 7 200 dans le primaire et 4 400 dans le secondaire. 17 programmes FLAM reçoivent 1 800 élèves. Initié en 2001, le dispositif « Français Langue Maternelle » a pour objectif de permettre à des enfants français établis à l'étranger de conserver la pratique de leur langue maternelle dans un contexte extrascolaire d'associations. Le « French Heritage Language Program », destiné aux francophones, donne à 800 personnes la possibilité d'entretenir et de développer leurs compétences linguistiques. La présence d'une importante communauté francophone dans les grands centres urbains (New York, Miami, Baltimore) favorise le développement de ces cours.

Le français est en outre diffusé par les Alliances françaises (28 302 apprenants en 2012 contre 25 194 en 2011) et des écoles privées telles que les centres Berlitz, implantés dans 48 sites sur le territoire.

En dehors du système scolaire, notons que la francophonie est diffusée par les médias et en particulier la télévision. TV5MONDE USA, diffusé depuis plus de dix ans aux États-Unis, atteint environ 1 million de personnes. France 24, la chaîne d'information internationale française, est disponible dans 25 millions de foyers aux États-Unis en temps partagé. Elle est notamment reprise par différentes chaînes locales, éducatives, universitaires et câblées dans 18 États des États-Unis. Depuis 2012, Tivi5MONDE, entièrement dédiée aux enfants de 4 à 14 ans, a fait son apparition aux États-Unis. Elle est composée de programmes d'animation, de fictions jeunesse et d'émissions sur l'actualité (cf. « Les médias francophones », p. 490 et suivantes).

Au Mexique

Les effectifs progressent légèrement dans le primaire et le secondaire.

Signe d'un attrait pour le français, un nombre croissant d'établissements scolaires privés l'enseigne, et il est également la deuxième langue enseignée dans les centres de langues universitaires. De plus, 25 Alliances françaises dispensent des cours à plus de 33 000 élèves/étudiants à travers le pays (effectifs en hausse de 20 % entre 2011 et 2012).

Par ailleurs, les certifications DELF et DALF (cf. p. 211) connaissent depuis quelques années un essor important dans ce pays. Avec plus de 10 600 inscriptions en 2010, le Mexique arrive en 5^e position dans le monde (en nombre de candidats).



Pratiques de classes au Mexique

L'enseignant est le détenteur du savoir tandis que l'apprenant est le récepteur des connaissances. Le rôle de l'élève est relativement passif. La production orale et l'emploi des documents authentiques sont privilégiés. La production écrite présente davantage de difficultés que l'oral. L'utilisation du tableau noir pour la correction des activités à l'écrit est très courante.

Une séquence pédagogique suit cinq étapes : la consigne, l'explication, l'exécution, la mise en commun et la correction des tâches. Les consignes et les explications sont souvent formulées en espagnol. Le travail en classe se déroule en groupes restreints, en binômes ou en grands groupes.

Il y a une prépondérance pour la pratique des éléments de langue (lexique et grammaire) et très peu d'activités proprement communicatives (d'après *Diversités culturelles et enseignement du français dans le monde, le projet CECA*, dirigé par Emmanuelle Carrette, Francis Carton et Monica Vlad, 2011).

Les liens entre membres de la Francophonie se renforcent dans la Caraïbe

Dans cette zone, la diffusion du français s'inscrit dans un contexte plurilingue où se mêlent l'anglais et l'espagnol, ainsi que le créole et le français.



La Francophonie s'étend dans les Grandes Antilles.

Le français fait l'objet d'une coopération régionale dans les Petites Antilles.



En 2012, les îles de la Dominique, de Saint-Kitts-et-Nevis et de Sainte-Lucie, situées dans l'arc antillais oriental, ont signé des conventions de coopération éducative avec les académies françaises de la Guadeloupe et de la Martinique, avec le soutien des cinq Alliances françaises de la zone (Dominique, Saint-Kitts-et-Nevis, Sainte-Lucie, Grenade et Saint-Vincent-et-les-Grenadines). Ces conventions ont pour objectifs de développer les jumelages, les échanges scolaires ou encore la formation des enseignants.

En République dominicaine

Jeune membre observateur de l'OIF, la République dominicaine forme ses enseignants de français.

Partageant l'île d'Hispaniola avec Haïti, ce pays de langue espagnole est fréquenté par un nombre croissant de francophones de passage ou propriétaires de résidences secondaires (Français, Belges, Suisses, Québécois). Le pays fait partie des recrues les plus récentes de l'OIF : elle en est membre observateur depuis 2010. Avec l'anglais, le français est en théorie obligatoire à partir de la moitié du cycle primaire (9-10 ans). Il y est enseigné à hauteur de deux heures par semaine, comme dans le secondaire (quatre pour l'anglais) où il a perdu la moitié de ses effectifs en 10 ans. La formation initiale des professeurs de

français de l'enseignement secondaire se déroulait autrefois systématiquement dans le cadre de partenariats entre l'Université publique et les Universités des Antilles et de la Guyane (UAG) en Guadeloupe et à la Martinique et l'Université Autonome de Saint-Domingue, mais ce n'est plus le cas. La formation continue des professeurs du public est assurée par l'INAFOCAM. **Cet organisme a financé en 2004 et en 2013 un programme de mise à niveau linguistique destiné à 400 enseignants, opéré par l'Alliance française.** Dans le supérieur, qui a vu croître le nombre d'apprenants de français dans les dix dernières années (x 4), il existe des départements de langues étrangères où sont enseignés conjointement l'anglais et le français, mais les étudiants ne deviennent pas spécialistes de l'une ou l'autre langue : ils doivent donc être capables d'enseigner aussi bien l'anglais que le français. Les effectifs de l'option de français restent très faibles au terme des quatre années de licence. Certaines filières rendent le français obligatoire : c'est le cas des sciences juridiques et de la diplomatie. Les universités proposent également des cours de français facultatifs aux non-spécialistes. Un réseau de cinq Alliances françaises reçoit des publics de tous âges.

À Sainte-Lucie

Sous l'impulsion de la coopération, le français est relancé.

Sainte-Lucie a l'anglais pour langue officielle, langue de communication et d'enseignement. Le créole est parlé mais seule une émission de radio le véhicule. Suite à la signature en 2010 d'un pacte linguistique avec la Francophonie, l'enseignement du français est progressivement introduit au niveau primaire. À la rentrée 2012, 15 des 75 écoles de l'île étaient impliquées dans l'enseignement du français. À la rentrée 2013, le dispositif était élargi à 25 établissements supplémentaires. Dans le secondaire, le nombre d'apprenants de français se maintient avec même une légère progression en dépit de la baisse démographique. Le français devient optionnel pour le niveau lycée. L'espagnol, soutenu par les États voisins du Mexique et du Venezuela, est aussi présent que le français dans le système scolaire de Sainte-Lucie. **L'évolution à la baisse connue depuis dix ans est vraisemblablement stoppée par les récentes actions de coopération.**

À la Dominique

L'influence créole favorise le français.

Située entre les îles françaises de la Guadeloupe et de la Martinique, ce pays membre de l'OIF a pour langue officielle l'anglais bien que 80 % des citoyens s'expriment en créole français. L'espagnol et le français y sont enseignés en tant que langues étrangères, ce dernier restant légèrement majoritaire.

En Amérique latine, le français se raréfie dans les collèges et lycées publics

Bénéficiant autrefois d'un statut privilégié dans les systèmes éducatifs latino-américains, le français est aujourd'hui en net recul. Cette tendance générale recouvre cependant des réalités diverses. En effet, si la diffusion de l'enseignement du français repose en particulier sur les Alliances françaises (146 056 étudiants dans 183 établissements en 2012 malgré une baisse de 6 % depuis l'année précédente, soit un tiers de la fréquentation mondiale), la coopération universitaire, les

filiales bilingues ou encore les Lycées français, les équilibres varient nettement d'un pays à l'autre. La popularité de la langue française est en outre étroitement liée à la politique éducative et migratoire des pays francophones. Ainsi, les restrictions appliquées par le Québec à sa politique

d'immigration auraient des répercussions sur la fréquentation des Alliances françaises de la région.

Si les pays d'Amérique centrale (Panama, Costa Rica, Nicaragua, Salvador, Honduras et Guatemala) développent leur propre politique éducative, la présence de l'Institut français d'Amérique centrale (IFAC) impulse une dynamique régionale relayée par les Alliances françaises et les institutions nationales en faveur de la formation des enseignants.

Pour des raisons culturelles, historiques et politiques, la langue française conserve une très bonne image sur le continent sud-américain. Pourtant sa diffusion dans

les établissements publics a fortement diminué ces dernières années. La priorité donnée à l'anglais lorsqu'une seule langue étrangère est enseignée, la concurrence des langues régionales telles que le portugais, un corps professoral vieillissant ou encore l'introduction des langues indigènes dans les cursus sont autant de facteurs précarisant l'enseignement du français. Les Lycées français sont en revanche très demandés et le secteur privé de manière générale tend à conserver ses effectifs. Si le français régresse quantitativement dans la région, l'approche plus élitiste dont il fait l'objet développe la qualité de sa maîtrise et renforce la mobilité entre ces territoires et les pays francophones (étudiants, assistants de langue).

Au Costa Rica

Le français demeure obligatoire mais son statut fait l'objet de critiques.

Depuis 40 ans environ, le français est enseigné durant les trois premières années du collège en tant que deuxième langue obligatoire. Au lycée, il devient optionnel. Les élèves suivent deux heures de français par semaine. Au primaire, 31 écoles enseignent le français à raison de deux heures hebdomadaires. Cinq établissements proposent un enseignement bilingue français-espagnol : en maternelle, les élèves suivent un cours d'initiation au français ; au primaire, onze heures de cours en français sont assurées (dont 2h30 de maths et 2h de sciences) ; au secondaire, un quart de l'emploi du temps se déroule en français. En juin 2013, le programme « Profe en casa » a été lancé par le ministère de l'Éducation costaricien. Ces vidéos¹⁵ proposent des révisions linguistiques en ligne. La XVI^e édition de la SEDIFRALE (congrès régional des professeurs de français langue étrangère) s'est déroulée à Heredia et a réuni plus de 500 professeurs de toute la région. Le pays pourrait devenir membre observateur de l'OIF.

En Colombie

Le français est réintroduit.

Pays de tradition francophile, la Colombie entretient avec la France des relations anciennes et très vivantes, en particulier dans le domaine de la recherche et de



En Amérique centrale, le français conserve une position avantageuse.

Le français recule dans le système public en Amérique du Sud.



¹⁵ Exemple : <http://www.mep.go.cr/educatico/se-situer-dans-l%E2%80%99espace-2>

la mobilité étudiante. Avec près de 3 000 étudiants inscrits dans les institutions d'enseignement supérieur en 2011-2012, la France est le troisième pays de destination des étudiants colombiens après les États-Unis et l'Espagne, grâce à de nombreuses conventions universitaires et la signature en 2011 d'une convention de reconnaissance mutuelle des diplômes. En vue de renforcer la dynamique de la coopération universitaire, un projet visant à réintroduire le français dans les écoles, collèges et lycées publics de Colombie a été lancé en 2009 avec l'Ambassade de France. **L'objectif est d'élaborer des formations linguistiques financées par les administrations locales et assurées par les Alliances françaises.** Depuis son démarrage, ce programme a profité à 600 professeurs de français des établissements publics scolaires. Le français en Colombie s'appuie largement sur un réseau de douze Alliances françaises malgré une baisse d'environ 8 % des inscrits en 2012. Ce réseau reste cependant le deuxième au monde en terme d'effectifs d'apprenants (après le Pérou).

En Argentine

Deux fois plus d'inscrits dans les Alliances françaises.

Dans le secondaire, le français s'insère entre l'anglais et le portugais comme langue étrangère mais son niveau d'introduction et le nombre d'heures proposées varient selon les provinces. L'attraction pour la langue française s'exprime dans l'affluence croissante que connaissent les 66 Alliances françaises présentes dans le pays qui accueillent plus de 33 800 apprenants (auxquelles on peut ajouter les 138 personnes inscrites aux Centres savoyards de Villa Elisa et de San José). Entre 2011 et 2012, les inscriptions ont été multipliées par deux.

Le millier de professeurs de français du pays (tous niveaux confondus) participent à une vie associative intense qui s'exprime au travers de pas moins d'une vingtaine d'associations dont la plupart sont affiliées à la Fédération argentine des Professeurs de français, elle-même adhérente de la Fédération internationale des professeurs de français.

Avec 17 instituts ou départements universitaires de formation des professeurs

de français (plus de 800 étudiants en 2011), au moins six universités comprenant un département de français à Río Cuarto, Buenos Aires, Concepción del Uruguay, Paraná, Tucumán et Rosario (plus de 1 000 étudiants) et 15 écoles ou centres de langue dispensant des cours de français (plus de 2 300 étudiants), **l'Argentine est un véritable vivier de spécialistes de français.**

Enfin, grâce au programme « La Condamine », créé en 1997, ce sont 137 étudiants qui se forment en français à l'économie, au droit et à la gestion. Ce programme est accueilli par l'Université du Salvador liée à un consortium d'universités françaises : l'Université Paris I-Panthéon-Sorbonne, l'Université Toulouse I et l'université d'Évry-Val d'Essonne, qui délivrent, au terme de quatre années d'études, deux diplômes : la « Licenciatura » de l'université du Salvador et une « Maîtrise » (Mastère I) émise par l'Université Paris I-Panthéon-Sorbonne ou par l'Université Toulouse I (au choix de l'étudiant).

Pratique de classes à Tucumán (Argentine)

Le support pédagogique privilégié est le manuel, le professeur domine les séances et gère la dynamique de la classe. Il y a deux types de représentations en classe : l'une est transmissive et traditionnelle, fortement centrée sur l'enseignant, l'autre vise une conception plus large, dynamique qui considère l'enseignement en tant que situation de communication ou d'échanges interpersonnels. L'enseignant est plutôt un médiateur (d'après *Diversités culturelles et enseignement du français dans le monde, le projet CECA*, dirigé par Emmanuelle Carette, Francis Carton et Monica Vlad, 2011).

En Équateur

La chute des effectifs est limitée grâce au secteur privé.

C'est dans l'enseignement primaire et secondaire que l'apprentissage du français a fortement régressé. Dans le public, cette baisse est en partie liée à la priorité accordée à l'enseignement de l'anglais et à l'obligation d'enseigner le kichua au niveau collège. Le nombre d'établissements proposant le français est passé d'une quarantaine

dans les années 1980 à quatorze en 2011. Du côté du privé, le français est davantage diffusé que dans le public du fait de la forte représentation des communautés religieuses catholiques françaises. Il y aurait une centaine d'établissements privés qui enseigneraient le français dans le secondaire mais on ne dispose pas des effectifs d'apprenants. Aujourd'hui, le français reste une langue parlée par l'élite principalement, formée au lycée français La Condamine, à l'Alliance française ou en France. Outre les cours de langues, les Alliances françaises d'Équateur offrent, avec l'appui de l'Ambassade de France, des stages destinés aux enseignants. Celle de Quito propose aux professeurs du secondaire et de l'université des formations de base en didactique du FLE. L'Alliance française de Guayaquil contribue pour sa part à la formation linguistique et didactique des étudiants de l'Université publique de la ville qui se destinent à enseigner le français. De manière générale, 2012 a été une très bonne année pour le réseau des Alliances françaises d'Équateur, marquée par une augmentation de 19 % des effectifs. Si Quito a particulièrement bénéficié de la hausse des étudiants concernés par le soutien aux cours de français en milieu scolaire, c'est à Cuenca que les indicateurs sont au plus haut : 25 % d'étudiants en plus.

Au Venezuela

Le nombre d'apprenants du français dans le secondaire est en diminution constante en raison de la disparition progressive de la filière littéraire, qui inclut quatre cours de 45 minutes par semaine durant les deux dernières années de scolarité, tant dans le public que dans le privé. Dans l'État de Trujillo, les élèves de la filière scientifique bénéficient également de cet enseignement. Les cours de français concernent aussi les élèves de la section vénézuélienne du lycée français de Caracas, à hauteur de trois heures par semaine durant toute leur scolarité. Le total d'élèves bénéficiant d'un enseignement de la langue française dans le second degré au Venezuela est estimé à 23 000. La perspective des autorités vénézuéliennes de spécialiser les enseignants généralistes, notamment en langue française, pourrait permettre une relance de son apprentissage dans les établissements d'enseignement.

Au niveau préscolaire et élémentaire, le français est enseigné dans quatre établissements privés (Caracas, Maracaibo, Maracay, Valera) à raison d'un cours de 45 minutes par semaine au niveau préscolaire et de deux cours au niveau primaire (quatre dans la section vénézuélienne du lycée français). Depuis 2010, le nombre d'Alliances françaises a augmenté : des sites ont été ouverts à Barinas, Maracay, Puerto la Cruz et Cumana.

En Bolivie

L'enseignement du français connaît une crise durable.

À ce jour, 10 000 élèves apprennent le français mais ce chiffre est en diminution constante. Le corps professoral régresse également car, depuis une quinzaine d'années, les enseignants du secteur public partant à la retraite ne sont pas remplacés faute de formation et de recrutement de remplaçants. La promotion de la langue française, qui a joué par le passé un rôle important dans la formation des élites en Bolivie, n'est pas une priorité actuelle : l'accent est mis sur les langues locales et l'anglais. En effet, la Loi-cadre sur l'éducation « Avelino Siñani – Elizardo Perez » adoptée en 2010 renforce la diffusion des langues nationales telles que le quechua, l'aymara et le guarani. Le nouveau curriculum scolaire, entré en vigueur en 2013 en application de la loi de 2010, instaure l'enseignement dès l'école primaire d'une langue « native » et d'une langue étrangère – ce qui devrait profiter à l'anglais. Une décision ministérielle du 26 novembre 2011 instaure par ailleurs le remplacement du français par les langues indigènes dans l'enseignement secondaire.

C'est donc dans le secteur privé que le français peut subsister. Des cours de français ont été développés dans deux lycées privés de La Paz à destination de soixante élèves : ce dispositif pourrait être mis en place dans d'autres établissements.

Au niveau supérieur, le français est enseigné dans sept des neuf régions boliviennes. Deux grandes universités publiques, l'UMSS de Cochabamba et l'UMSA à La Paz, ont adhéré à l'AUF en 2012 et 2013. Les effectifs restent stables, mais l'anglais et les langues locales y représentent aussi une forte concurrence. De plus, l'absence d'une politique de bourses d'études supérieures

de la part de l'État bolivien et la réduction des bourses issues de la coopération internationale génèrent un contexte peu incitatif. Le réseau des Alliances françaises et les deux établissements scolaires à programme français constituent un frein partiel à la baisse des effectifs d'apprenants du français.

Au Chili

La politique de la langue étrangère unique précarise la situation du français.

Le Rapport 2010 indiquait 3 800 apprenants du français au primaire et 21 000 dans le secondaire : **on ne recense aujourd'hui plus que 640 écoliers et 8 395 collégiens et lycéens.** Cette chute tient à plusieurs facteurs. Tout d'abord, l'enseignement d'une seule langue étrangère est obligatoire au Chili, ce qui profite à l'anglais et de plus en plus au portugais, langue de proximité, voire au chinois avec l'implantation de Centres Confucius. D'autre part, la loi sur le désengagement de l'État au profit des municipalités dans le domaine éducatif a laissé les établissements sans moyens et sans orientation, malgré les protestations de la communauté éducative et des familles. Le recrutement des professeurs, dont la carrière reste peu attractive, risque de pâtir de ce désengagement. Si la politique chilienne ne soutient pas l'apprentissage du français, elle ne prend aucune mesure susceptible d'en freiner le développement et les différentes institutions d'enseignement peuvent tout à fait décider, chacune à leur niveau, de mettre en place un enseignement du français. La langue française dispose toujours d'un crédit certain dans les générations plus anciennes et dans les milieux culturels et universitaires. Cette estime ne ralentit pas la raréfaction du français dans l'enseignement supérieur, où il existe cependant des filières francophones (traduction, tourisme, hôtellerie, restauration). À l'inverse, les Lycées français sont fréquentés par un nombre croissant de jeunes (près de 6 000 élèves actuellement). Si l'Institut français voit également ses effectifs d'élèves croître, dans une moindre mesure que les lycées cependant, les Alliances françaises restent en revanche de petites structures qui peinent à se développer.

Au Pérou

Le français est moins appris au bénéfice de l'anglais.

Dans le secteur public, le cours de « langue étrangère », donnant une ouverture au français, a été officiellement remplacé par celui d'« anglais », désormais obligatoire à hauteur de deux cours de 45 minutes par semaine au niveau secondaire. **Le français a donc pratiquement disparu des établissements secondaires publics**, où les effectifs étaient numériquement importants, mais qualitativement faibles. Dans le système scolaire privé, les effectifs se sont maintenus ou sont en légère hausse. Les établissements privés ont toute liberté d'introduire (ou non) le français dans leur enseignement à partir du primaire ou du secondaire, sur le nombre d'années et le volume horaire de leur choix. Ceux qui le font représentent moins de 1 %. Dans la majorité des cas, le français est enseigné comme deuxième langue après l'anglais.

Pour sa part, le lycée français a augmenté ses effectifs jusqu'au maximum de ses capacités d'accueil. L'établissement a passé des accords avec des universités publiques et privées de Lima, permettant d'exonérer les bacheliers du concours d'admission et de faire homologuer un certain nombre de cours, pouvant couvrir une année universitaire.

Au niveau supérieur, 35 filières de tourisme, hôtellerie et gastronomie aux niveaux universitaire et de l'enseignement professionnel incluent des cours de français. Onze universités et un institut pédagogique forment des enseignants de langues anglais/français. Ils totalisent près de 1 000 étudiants, dont la grande majorité n'enseigne que l'anglais par manque de débouchés en français. Huit nouvelles filières de traduction ont été ouvertes ces dernières années, ainsi qu'une nouvelle filière de FLE. Elles ont permis à deux universités péruviennes d'adhérer à l'AUF et à une troisième de commencer les démarches d'adhésion.

Quarante centres de langues assurent un enseignement du français, dont 28 dépendant d'universités publiques et privées réparties dans treize villes. Les douze autres sont des établissements privés, tous installés à Lima.

Les Alliances françaises enregistrent quant à elles une baisse des effectifs de 5 % à 7 % mais attiraient encore 16 667 étudiants



Alianza Francesa de Lima Av. Arequipa 4595 Miraflores T. 610 8000 www.allianzafrancesa.org.pe

valide cette disposition. C'est ainsi que sur 52 millions d'élèves, 5 millions apprennent l'espagnol et 148 501 le français (en général, à raison de 2 heures par semaine). Avec 26 millions d'apprenants, l'anglais reste la langue étrangère majoritairement apprise par les jeunes Brésiliens.

S'ils sont incontestablement modestes, les effectifs du français demeurent stables. Généralement, le français est appris au lycée, mais certains établissements diffusent la langue dès le primaire ou le collège. Notons que la première section bilingue brésilienne a été créée en 2014 à la suite d'un partenariat entre le Secrétariat d'État de Rio de Janeiro et l'Académie de Créteil. Autre nouveauté depuis 2010 : la mise en place des « Programa Licenciaturas Internacionais », partenariats institutionnels de mobilité pour professeurs (formations en mathématiques et français) et étudiants (études en France durant deux ans en chimie, physique, mathématiques, biologie ou langue française, débouchant sur un double diplôme). Dans le plus gros réseau au monde d'Alliances françaises (42 établissements), les résultats 2012 reflètent une situation contrastée après trois ans de hausse. Si la baisse des effectifs (35 665 étudiants différents) est de l'ordre de 1 % (entre 2009 et 2012), le nombre d'heures vendues (près de 2,8 millions) est à la hausse.



Si le français reste stable dans certains pays, sa place demeure mineure.



différents en 2012. Elles conservent en outre un rôle important dans la diffusion du français grâce à l'organisation des épreuves du DELF et du DALF (cf. p. 211), qui intéressent des établissements scolaires, les étudiants de filières FLE,

traduction ou tourisme et d'autres étudiants souhaitant poursuivre des études dans un pays francophone.

Au Brésil

Largement dépassé par l'espagnol, le français se diversifie.

La situation privilégiée qu'a connue le français dans les années 1980 est révolue. Dans un environnement régional totalement hispanophone, le français est en très net retrait face à l'espagnol. Une loi fédérale a en effet conduit à la généralisation de l'espagnol comme deuxième langue au lycée (3 dernières années de scolarité), à condition néanmoins que la communauté éducative

En Uruguay

Nouvel observateur de l'OIF, l'Uruguay maintient le français, distancé cependant par le portugais.

Le retour de la démocratie en 1985 et la présence au gouvernement de personnalités francophiles a permis au français, rendu obligatoire dans l'enseignement secondaire, de se développer fortement jusqu'en 1994. Il est ensuite devenu optionnel et a été coordonné à partir de 1996 par les Centres de langues étrangères. Aujourd'hui au nombre de 23 (6 à Montevideo et 17 dans les autres départements), les CLE dispensent un enseignement facultatif du français destiné aux élèves du secondaire. Ce cursus de trois ans passe actuellement à quatre ans. **Parmi les élèves âgés de 12 à 15 ans, 22 % étudient le français dans ce cadre.** Le français est en troisième position après l'anglais, dont l'enseignement est obligatoire, et le portugais, porté par le développement des

relations économiques avec le Brésil voisin. L'Uruguay est membre observateur de l'OIF depuis 2012, ce qui réserve un potentiel de progression positive.

Au Paraguay

La progression du français s'appuie entre autres sur la formation professionnelle.

Le français, maîtrisé par un certain nombre de personnalités du monde politique, de l'administration, des arts ou encore de la santé (anciens boursiers pour ces derniers), possède une bonne image au Paraguay. Comme dans les autres pays de la zone, le lycée français enregistre une augmentation du nombre de ses élèves (450 en mars 2014). Le Collège Jules Verne de Ciudad del Este, également géré par une

association de parents d'élèves, dispense des cours en français à 45 élèves. La progression du français tient également à la demande croissante d'apprentissage de la langue **dans le cadre de la formation professionnelle (environ 200 élèves)**, par exemple à l'institut diplomatique, au ministère de la Défense (cours ouverts aux militaires et civils : 70 élèves), à l'Académie militaire (20 élèves) ou encore par le Service national de promotion professionnelle (20 élèves) et dans le cadre des opérations de maintien de la paix. Mentionnons également l'Institut gastronomique (IGA) qui enseigne des notions de français pour 500 élèves et surtout l'École Vatel, formant à la gestion hôtelière, qui a ouvert ses portes en 2012 dans la capitale paraguayenne et accueille 35 étudiants. //

► **Asie et Océanie**¹⁶

	Primaire	Secondaire	Supérieur
Afghanistan	4 557 (a)	3 944	au moins 1 000
Arménie	84 300 (b)		2 430
Australie	59 248 (c)	67 447 (c)	n. c.
Azerbaïdjan	70 000		510
Bangladesh	n. c.	n. c.	420
Cambodge	711 (d)	127 735 (e)	9 322
Chine	entre 300 et 500	entre 9 500 et 10 000	entre 61 500 et 68 000 (f)
Corée du sud	n. c.	26 994	9 330
Fidji	80	200	449
Géorgie	1 070	6 998	246
Hong Kong	2 058 (g)	3 200	1 510
Inde	n. c.	1 200 000 (h)	3 000 / 4 000
Indonésie	50 000 env.		
Japon	n. c.	8 959 (i)	700 000 env.
Kazakhstan	n. c.	30 024	1 000 env.
Laos	1 176 (j)	67 557 (k)	1 393
Malaisie	n. c.	8 500	7 000 / 8 000
Maldives	50	350	0
Mongolie	n. c.	120	193
Myanmar	n. c.	n. c.	350
Nouvelle-Zélande	31 554	22 469 (l)	1 175

¹⁶ Les effectifs ne concernent que les établissements nationaux et sont donnés pour l'année scolaire 2012-2013 sauf pour le Kazakhstan et la Mongolie (2008-2009), la Corée du Sud et Myanmar (2011-2012) et le Laos (2013-2014).

	Primaire	Secondaire	Supérieur
Ouzbékistan	302 000		18 000
Pakistan	n. c.	4 150	3 000
Philippines	500	3 560 (m)	5 000
Singapour	3 869		
Sri Lanka	3 750	4 800	245
Taïwan	321	7 858	2 640
Thaïlande	n. c.	40 280 (n)	5 000
Turkménistan	(o)		80
Vietnam	4 636 (p)	55 628 (q)	6 711

États et gouvernements membres ou associés de l'OIF

États observateurs

États et gouvernements non-membres de l'OIF

(a) Plus 1311 apprenants au niveau préscolaire.

(b) Dont 100 en « bilingue ».

(c) Établissements publics seulement, soit environ 50 % du nombre total d'apprenants du français. Dont primaire : 1 126 en « bilingue » et secondaire : 3 570 en « bilingue ».

(d) En section bilingue.

(e) Dont 3 269 en « bilingue ».

(f) Spécialité de français, 2^e spécialité (mineure, 2^e majeure), comme deuxième langue étrangère, autres spécialité enseignée partiellement en français et formation linguistique universitaire dans un but de poursuite d'études à l'étranger. Dont 358 en « bilingue ».

(g) Plus 538 apprenants au niveau préscolaire dont 238 en « bilingue ».

(h) Dans le secteur privé anglophone.

(i) Lycées seulement.

(j) Classes bilingues.

(k) Dont 1 906 en « bilingue ».

(l) Dont 90 en « bilingue ».

(m) Dont 60 en « bilingue ».

(n) Dont 280 en « bilingue ».

(o) Français enseigné dans une dizaine d'écoles.

(p) En section bilingue.

(q) Dont 8 167 en « bilingue ».

Dans les pays de tradition francophone, le français cherche un second souffle

Seuls membres de plein droit de l'OIF de la zone Asie-Océanie, le Cambodge, le Laos et le Vietnam perpétuent l'enseignement du français malgré des écueils communs. La transition générationnelle, la montée en puissance du

mandarin et le développement exponentiel de l'anglais tendent à marginaliser la pratique de la langue française dans les institutions et la société. Un programme multipartenarial à vocation régionale associant ces trois pays ainsi que le Québec, la Fédération Wallonie-Bruxelles, l'OIF, l'AUF et la France, intitulé VALOFRASE¹⁷, est entré dans sa phase 2 en 2012 avec pour objectif la valorisation du français en Asie du Sud-Est.

¹⁷ Valorisation du français en Asie du Sud-Est.

Le projet régional de Valorisation du français en Asie du Sud-Est (VALOFRASE)

Ce projet rassemble huit partenaires : les ministères de l'Éducation du Cambodge, Laos et Vietnam ; l'OIF et l'AUF et trois partenaires bilatéraux (Québec, Fédération Wallonie-Bruxelles, France).

Initié en 2006, évalué en 2011, il est entré dans sa 2^e phase en 2012. Il vise à développer un pôle intégré de **coopération pour le français dans la région** et ainsi à aider à consolider les dispositifs, les établissements et l'expertise qui se déploient dans l'Asie du Sud-Est continentale.

Les partenaires de Valofrase mettent à la disposition des acteurs du français des moyens techniques et financiers pour échanger des bonnes pratiques et des projets réussis, pour mutualiser des compétences, pour rechercher des synergies, bref, pour mettre en mouvement l'ensemble des acteurs vers un enseignement de qualité.

L'OIF intervient essentiellement au travers de son Centre régional de formation pour l'Asie et le Pacifique (CREFAP) dans les quatre volets du projet : le volet régional et trois volets nationaux. Ses interventions portent essentiellement sur la formation des enseignants, la formation des cadres éducatifs, l'accompagnement des jeunes enseignants-chercheurs. Depuis 2010, près de 5 000 participants ont été concernés par les 200 actions menées.

Au Cambodge

Le créneau de la deuxième langue étrangère offre un gain au français.

Dans le royaume khmer, l'introduction officielle dans le système éducatif du français en tant que deuxième langue étrangère porte ses fruits depuis 2008 : l'augmentation des effectifs d'apprenants du français est significative. Ainsi, 10 % des élèves scolarisés dans le secondaire (soit 127 735 jeunes, dont plus de 3 000 en « bilingue » et plus de 1 000 en « français renforcé ») apprennent actuellement le français ; ils étaient 93 525 en 2009.

Les élèves qui ont le français en langue étrangère 1 suivent quatre heures de cours par semaine tandis qu'en langue étrangère 2, le français est dispensé à hauteur de deux heures hebdomadaires. Le programme des classes bilingues contribue fortement au dispositif de relance de l'enseignement du français dans le second degré. Présent dans onze établissements répartis dans sept villes et provinces du Cambodge, il connaît une belle stabilité depuis 2010 avec plus de 3 000 élèves en 2013, dont bon nombre fréquentent ensuite les filières universitaires francophones (le Cambodge compte 9 universités membres de l'AUF) en droit (environ 200 étudiants), économie (171 étudiants), technologie (2 390), administration (114) et santé (plus de 200).

L'élargissement de ces cursus d'excellence dépend étroitement de la taille du marché de l'emploi francophone, qui demeure encore restreint.

Au Laos

Si le français est désormais obligatoire, la massification de sa diffusion dépendra des ressources mobilisables.

Depuis 2010, le nombre d'apprenants de français, notamment dans le primaire et dans le secondaire, a **progressé de manière importante**. La réforme du système éducatif laotien, entamée en 2009, prévoit désormais l'enseignement de deux langues étrangères au cours de la scolarité.

L'anglais est préconisé comme langue étrangère 1 à partir de la mi-primaire et le français en langue étrangère 2 au début du collège. À terme, cette réforme devrait multiplier le nombre de francophones partiels sur le territoire puisque l'ensemble des écoliers du pays sera exposé à la langue française. Ce dispositif exigeant, qui devrait concerner 500 000 élèves en 2015, sera difficile à mettre en place en raison des ressources humaines et matérielles requises. Cette réforme s'est probablement inspirée du succès des **109 classes bilingues** réparties dans 13 écoles à Luang Prabang, Vientiane,





L'image de la langue auprès des jeunes et de leurs parents découle de son utilité directe. Or, peu d'entreprises francophones investissent dans le pays.



Savannakhet et Champasak, et dont les effectifs totalisaient 3 082 élèves à la rentrée 2013/2014 (1 176 en primaire, 1 184 au collège et 722 au lycée).

Les filières universitaires francophones sont relativement bien fréquentées (423 étudiants en 2013, surtout inscrits en Santé, en droit et en Génie civil et

urbain/génie d'environnement) et soutenues par l'apprentissage du français langue étrangère au sein des filières préparatoires aux mastères francophones (302 étudiants) et des départements de français (521).

Au Vietnam

Plus de 105 000 en 2009 contre 60 000 en 2013 : le nombre d'apprenants du français au primaire et dans le secondaire est en net recul. Dans le secteur éducatif vietnamien, le français peut être enseigné comme langue 1 ou 2. Si la L1 est obligatoire, la L2 est en revanche facultative. Or, beaucoup d'établissements vietnamiens n'ayant pas les moyens d'enseigner deux langues étrangères, la priorité est donnée à l'anglais et le français n'est pas accessible. Le français pâtit du caractère facultatif de la langue 2.

On note également des reculs sur les effectifs des classes bilingues (499 en tout), surtout dans le primaire (de 8 300 élèves en 2010 à 4 600 en 2013) – même si 12 800 élèves y sont inscrits au primaire et secondaire – ainsi que dans l'enseignement supérieur (de 20 000 à 6 700 étudiants en 2012).

Chez les deux géants asiatiques, la démographie et l'essor économique alimentent la croissance du français

Leur population dépasse le milliard d'habitants et les jeunes y représentent une part importante : la Chine et l'Inde font face au défi de la scolarisation et de la professionnalisation des actifs de demain.

Avec la moitié de la population indienne aujourd'hui âgée de moins de 25 ans, le

nombre d'actifs va augmenter de 30 % d'ici à 2020. Au cours des dix prochaines années, un nouvel actif sur quatre dans le monde sera indien d'après les prévisions de l'Organisation internationale du travail. Dans un monde plus globalisé que jamais, la qualification de ces jeunes issus des BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud) passe en particulier par la maîtrise des langues étrangères. Si l'anglais demeure incontournable dans les études secondaires des jeunes Indiens et Chinois, le français revêt une valeur croissante dans une perspective économique et universitaire.

En Inde

Dotée d'une population jeune et d'une croissance économique forte, l'Inde enregistre une forte progression du français dans les classes aisées.

Si la Constitution indienne n'en reconnaît que 22, l'Inde compte plus de 1 600 idiomes. Seules les langues officielles sont employées dans le secteur éducatif : les établissements publics enseignent les matières fondamentales dans la langue de l'État et l'anglais à partir de l'âge de onze ans. Dans le Nord s'y ajoute l'hindi. À noter que le statut de langue officielle dont bénéficie le français dans l'État de Pondichéry n'en fait pas pour autant une langue d'enseignement.

Dans ce contexte fortement multilingue, seules les écoles privées anglophones proposent dans leurs cursus des langues étrangères, au rang desquelles le français occupe la première place. Le privé, implanté principalement dans les villes, est pour les familles aisées et la nouvelle classe moyenne le gage d'une scolarité de qualité. Il accueille actuellement près de 11 % des élèves du secondaire. On y dénombre environ 1 200 000 apprenants de français (soit 0,25 % de la population totale scolarisée). La demande de français est en progression mais l'absence de certifications ou de « crédits » place l'apprentissage d'une langue étrangère dans le corpus des matières optionnelles.

Par ailleurs, la langue française est enseignée dans plus de 47 départements universitaires formant les futurs enseignants de français. Beaucoup d'élèves voyagent en France : de plus en plus d'établissements indiens organisent des échanges scolaires avec des partenaires français. Avec 35 %

d'augmentation depuis 2009, les groupes scolaires représentent un pourcentage important de la mobilité entre les deux pays. On note le même phénomène au niveau des universités indiennes. À l'inverse, c'est en Inde que se sont rendus les membres des associations de professeurs de français de la région, à l'occasion de la tenue à Chennai en 2013 du congrès de la Commission pour l'Asie-Pacifique.

L'Inde est le second pays dans le monde après la France pour la délivrance de DELF-DALF (cf. p. 211) tous publics (10 494 candidats en 2010, 15 776 en 2012). **Le français progresse**, car de plus en plus perçu comme un outil d'accès à des marchés (en Afrique particulièrement). Pour maintenir la croissance du nombre d'apprenants autour de 10 à 15 % par an, le défi à relever consiste donc à renforcer la formation initiale et continue des professeurs, afin d'augmenter leur nombre et leur compétence.

En Chine¹⁸

Des milliers d'étudiants apprennent le français pour poursuivre leur cursus dans un pays francophone.

Dans le pays-continent, **le français est en nette progression**. S'il reste « romantique » aux yeux de beaucoup, il apparaît aussi de plus en plus comme une langue internationale permettant de faire des affaires, en Afrique en particulier. 6 000 étudiants suivent un cursus francophone en 2013 (filiales AUF et programmes franco-chinois). Les signes de cette progression sont l'augmentation du nombre de départements de français dans les universités, d'établissements secondaires s'engageant dans des cours de français obligatoires ou optionnels et d'étudiants dans les Alliances françaises (29 000). Environ 20 000 étudiants apprennent le français dans des écoles de langues privées et des instituts privés universitaires.

De nombreuses écoles préparent également les étudiants chinois au départ à l'étranger : sur le millier en activité, 452 bénéficient d'une accréditation par le ministère de l'Éducation. L'apprentissage de la langue fait partie intégrante d'un dispositif de préparation. Sur les 35 000 étudiants chinois qui poursuivent leurs études en France, les

trois quarts s'inscrivent dans un cursus en langue française (77 % des procédures en 2012). C'est donc essentiellement parmi les candidats au départ que se trouvent les apprenants du français, puisque moins de 10 000 élèves étudient cette langue dans le primaire et le secondaire.

En Asie insulaire, le français attire les candidats à la mobilité

Aux Philippines

Le français joue la carte de l'excellence au secondaire et de la mobilité au supérieur.

La langue française ne dispose pas d'une assise historique aux Philippines mais elle y bénéficie d'une très bonne image. La demande de cours de français est forte et répond aux objectifs de poursuite d'études supérieures en France ainsi que de mobilité sociale et professionnelle. **Le français est la première langue européenne enseignée dans les universités philippines** : 5 000 étudiants l'y apprennent, majoritairement dans les filières d'études internationales ainsi que dans l'hôtellerie et la restauration.

Dans le secondaire, en plus des établissements « classiques » où les effectifs ont progressé depuis 2010, le français est enseigné dans treize lycées scientifiques d'excellence. Plus de 1 500 élèves du second cycle l'apprennent dans les régions de Manille et de Cebu depuis la mise en place en 2009 d'un partenariat avec le ministère de l'Éducation. Notons également que la place du français devrait être confortée par la réforme de l'enseignement secondaire entamée en 2012 par le gouvernement philippin, qui souhaite installer durablement les langues étrangères dans les curricula.

En Indonésie

Le français investit le créneau professionnel.

Traditionnellement appris « pour le plaisir », le français est de plus en plus proposé dans une visée professionnelle, notamment dans les **domaines de l'hôtellerie et de la restauration**. Langue d'accès à des métiers, le français redevient donc la langue de la

¹⁸ Cf. « L'enseignement du français en Chine », p. 290 et suivantes.

mobilité qu'elle a été dans les années 1980 et 1990, lorsque de nombreux boursiers du gouvernement français ont poursuivi leurs études en France – on en retrouve aujourd'hui aux commandes d'institutions nationales.

Aujourd'hui, cette mobilité est également encouragée par un programme de bourses « double diplôme » concernant une cinquantaine de professeurs. Cofinancées par le ministère indonésien de l'Éducation et de la Culture et l'Institut français d'Indonésie, il a été mis en place pour encourager la formation des enseignants. Désormais, huit universités indonésiennes ont un programme de double diplôme avec une université française. La formation de professeurs de français fait partie des objectifs actuels, afin de répondre à une demande grandissante de cours. **On dénombre aujourd'hui 60 000 apprenants toutes institutions confondues**, dont un sixième des effectifs dans le réseau français. Autre progression : le nombre de candidats aux certifications DELF-DALF (cf. p. 211), augmente chaque année de 15 à 20 %, ce qui place l'Indonésie au second rang en termes de nombre de candidats dans les pays de l'ASEAN.

Du côté du jeune public, le DELF Prim (réservé aux débutants) a été introduit en 2013. Notons enfin que les premières Assises du français en Asie du Sud-Est ont eu lieu en 2012 à Jakarta. Elles ont réuni plus de 200 participants issus des dix pays de l'ASEAN autour de la situation du français et de son avenir dans la région.

Dans les pays d'héritage anglo-saxon, le français conserve une place stable

La valeur culturelle du français séduit les apprenants d'Océanie.

Dans ces pays historiquement liés à la Grande-Bretagne, l'anglais est langue officielle ou quasi langue seconde. Le français y subit donc moins de concurrence et tient même dans certains cas le créneau de première langue étrangère.

En Australie

Tournée vers l'archipel nippon, l'Australie fait néanmoins une place au français.

Dans ce pays fédéral, le système éducatif

est fortement décentralisé. Selon les États, dix à quarante langues sont proposées dans les écoles primaires et secondaires, qui consacrent 45 à 200 minutes hebdomadaires à l'enseignement linguistique. Ces disparités seront peut-être gommées par le programme national australien pour les langues étrangères, qui devrait être proposé fin 2014.

Un élément reste cependant commun à tous les établissements : le caractère facultatif de l'apprentissage des langues étrangères. Dans ce contexte « limitant », **les effectifs des apprenants du français sont plutôt en baisse** dans le primaire et le secondaire mais plusieurs établissements australiens proposent de l'enseignement bilingue. Dans le palmarès des langues les plus étudiées, le français arrive en deuxième position après le japonais. L'enseignement du français est également soutenu par le réseau des Alliances françaises.

En Nouvelle-Zélande

Le français reste en première ligne.

Entre 2010 et 2012, les effectifs de français ont subi une légère érosion (- 4 %). Ce recul tient d'une part à la multiplication des options faisant concurrence aux langues, optionnelles elles aussi. La diversification de l'offre de langues étrangères dans l'enseignement secondaire soumet d'autre part le français à une certaine concurrence : jusqu'alors matière incontournable pour les élèves à orientation littéraire et artistique, ce statut commence à être mis en question. Parallèlement, les effectifs de chinois ont progressé de façon spectaculaire.

Malgré un léger recul, le français demeure cependant la langue la plus enseignée dans le système éducatif néo-zélandais. Bien qu'il soit généralement introduit au début du cycle intermédiaire, à l'âge de 11 ans, on le trouve également dans les écoles primaires. Des sections bilingues sont proposées dans deux établissements.

Autre marque de dynamisme : une trentaine de partenariats aux niveaux primaire et secondaire ont été établis entre des écoles néo-zélandaises et françaises et une quinzaine d'autres entre des écoles néo-zélandaises et néo-calédoniennes.

Dans le secteur de l'enseignement aux adultes, les effectifs des Alliances françaises ont connu une progression (+ 12 % entre

2011 et 2012). La bonne image de la langue française est portée par la culture : les éditions 2012 et 2013 du Festival du cinéma français ont connu un succès considérable.



Dans les territoires présentant une forte mosaïque culturelle et linguistique, le français est apprécié mais reste mineur.



À Hong Kong

À l'ombre des trois langues de Hong Kong, le français progresse.

Rétrocédée à la Chine en 1997, cette ancienne colonie britannique est, dans les faits, trilingue. Le cantonais, langue régionale, est employé à l'école, dans les médias, dans les commerces et de manière générale dans la vie quotidienne. L'anglais, restée langue officielle en plus du mandarin, demeure bien présent. Il est enseigné dès le plus jeune âge et dévolu essentiellement aux rapports commerciaux. On estime qu'un tiers des Hongkongais le pratique couramment. Depuis la rétrocession, le mandarin connaît un fort développement. Enseigné comme langue étrangère dans le système éducatif ainsi que dans des écoles de langues privées, il constitue un atout professionnel majeur car il permet de communiquer avec les immigrants et les fonctionnaires de Chine continentale. Selon la formule de Deng Xiaoping en 1997 : « Un pays, deux systèmes »... et bientôt trois langues, entre lesquelles il est difficile de se faire une place. **L'enseignement du français, présent dans le primaire, le secondaire et le supérieur, a progressé dans chacun de ces niveaux depuis 2010.** En 2012, 130 étudiants suivent un cursus francophone.

À Singapour

Dans un contexte quadrilingue, le français est réservé aux meilleurs élèves.

Depuis 1966, le système éducatif de la cité-État est bilingue : l'une des langues d'enseignement est l'anglais, l'autre est la langue maternelle de l'élève : mandarin, tamoul ou malais, et ce dès le primaire. Très

soucieux de la qualité de l'anglais parlé par les citoyens, concurrencé par le « singlish », l'État limite l'apprentissage des langues tierces aux meilleurs élèves. Ainsi, seuls 10 % des écoliers peuvent choisir une langue étrangère.

Dans le secondaire, il n'existe qu'un seul établissement public dispensant des cours de langue étrangère : le Ministry of Education Language Center. **Le français y est enseigné en tant que troisième langue** sur le même plan que l'allemand, le japonais, le bahasa indonesia, l'arabe, et l'espagnol depuis 2014.

De manière générale, le français jouit d'une bonne image et représente un critère de distinction. Une partie de l'élite dans les administrations et les institutions publiques parle le français, et le ministère des Affaires étrangères forme des fonctionnaires dans cette langue. Cet apprentissage reste cependant fonctionnel : la langue française est en effet de plus en plus détachée de la culture, mieux appréciée en anglais, car elle manque à Singapour de véhicules populaires forts (séries télévisées, chansons, etc.).

À Taïwan

Le français est minoritaire mais valorisé.

Le mandarin est employé dans l'enseignement primaire et ce n'est qu'en première année de collège qu'une langue étrangère, l'anglais, est abordée.

Au niveau universitaire, tous les établissements proposent un enseignement d'anglais. Parmi les autres langues étrangères, le japonais, le français, l'allemand, et l'espagnol sont proposés dans un nombre restreint de départements spécialisés. Seules cinq universités possèdent un département de français dans toute l'île, les autres établissements ne proposant un enseignement que dans un cadre optionnel. Il existe cependant des filières francophones (par exemple National Taïwan Science and Technologie, National Kaoshiung University of Applied Sciences, Southern Taïwan University of Technology, Chia-Nan University of Pharmacy and Science...) recevant 1 884 étudiants en 2012. Dans le contexte d'une île bilingue *de facto*, cumulant le mandarin et le « taïwanais », et trilingue si on y ajoute l'anglais, obligatoire depuis 2005, la place des autres langues est exiguë.

Une dynamique particulière regroupe les Universités Francophones d'Asie du Nord-Est (UNIFA) depuis 2011. Un débat d'idées est organisé annuellement dans l'un de ces cinq pays concernés : le Japon en 2011, la Chine en 2012, la Corée du Sud en 2013 et Taipei en 2014.

L'UNIFA 4 a réuni des universitaires et des personnalités de la société civile asiatique francophone venus de Chine, des deux Corée, du Japon, de Hong Kong et de Macao et bien évidemment de Taïwan.

Pour des raisons de pragmatisme économique et de proximité géographique, le japonais domine largement le créneau de la seconde langue étrangère. En outre, le japonais est omniprésent dans la vie quotidienne : médias, chanson, films, jeux vidéo, mode, nourriture, consommation de luxe, etc. Ceci dit, et malgré les chiffres, **le français est plus valorisé que le japonais**, qui peut rappeler les cinquante années de mainmise de l'empire nippon sur l'île (de 1895 à 1945) et la politique d'assimilation alors pratiquée.

En Malaisie

Le français progresse malgré des moyens insuffisants.

Si les Malais y sont majoritaires et le malais langue officielle, la Malaisie compte parmi ses citoyens d'autres groupes ethniques pratiquant leur propre langue. Ainsi, dans toutes les écoles primaires du pays, il est possible de recevoir un enseignement en malais, en mandarin, en tamoul ou en anglais. Le japonais, l'allemand, le français ainsi que l'arabe (l'islam est religion d'État) sont offerts en complément. L'enseignement de l'anglais, langue véhiculaire entre les groupes de ce pays multilingue, est obligatoire dès le début du primaire et se poursuit durant le secondaire. C'est à ce niveau que débute l'enseignement du français, dont **les effectifs ont sensiblement augmenté depuis 2010** (10 % environ). Parmi les développements récents, on relève la mise en place du DELF junior (2100 candidats en 2013). Cette certification sert de guide pour les enseignants, limités par l'absence de moyens matériels et de programme cohérent d'enseignement du français.

Dans le supérieur, notons qu'il n'existe que deux départements de français en Malaisie et qu'ils sont soumis à des quotas stricts. Les étudiants s'y spécialisent en langue française.

L'enseignement du français est aussi dispensé dans vingt universités, essentiellement aux étudiants des départements de tourisme et hôtellerie.

Au Sri Lanka

Dans un Sri Lanka pacifié, le français reprend sa place.

Depuis la fin de la guerre civile en 2009, **la reprise d'un enseignement généralisé a joué en faveur du français**. Dans les établissements primaires et secondaires du pays, où l'on enseigne en tamoul, en cinghalais ou en anglais, le nombre d'apprenants du français a augmenté de presque 30 %. Ceci dit, la place du français n'a pas évolué : il demeure la seconde langue étrangère, enseignée par 180 enseignants, bien après l'anglais, qui est langue d'enseignement dans les écoles privées (40 000 élèves sur 4 millions) et au niveau supérieur scientifique public et privé. Notons également une concurrence accrue des langues asiatiques (japonais, chinois, coréen) portées par les courants d'affaires ; elle se vérifie dans toute la région.

À Myanmar

Dans un Myanmar à reconstruire, la libéralisation en cours encourage l'arrivée de francophones.

En 2011, le français n'était encore enseigné que dans le supérieur, à l'instar des autres langues étrangères – à l'exception de l'anglais enseigné dès le primaire. En Birmanie, il s'agit en effet d'une langue véhiculaire, très présente dans la vie quotidienne. Le pays compte deux universités des langues étrangères, à Yangon (Rangoun) et à Mandalay, chacune dotée d'un département de français. En 2011, un peu plus de 200 étudiants étaient inscrits à l'UFL de Rangoun et environ 150 à Mandalay. Elles préparent les étudiants à la licence de français et, depuis 2008, à la maîtrise de français.

Le français est la langue européenne qui compte le plus d'inscrits après l'anglais. Si l'on tient compte des langues asiatiques, elle se situe au troisième rang à Mandalay (derrière le chinois) et au cinquième à Yangon (derrière le chinois, le japonais et le coréen).

Dans le contexte de l'ouverture birmane, entamée en 2011, l'enseignement du français s'est développé. L'essor rapide des communautés francophones expatriées depuis la libéralisation du régime (+ 17 %

pour les seuls résidents français au premier semestre 2013, soit 350 personnes au total) et l'afflux de touristes francophones ouvrent la perspective de débouchés professionnels pour les jeunes formés en langue française. La confortation de cette tendance permettra peut-être de remotiver les étudiants qui, selon une enseignante birmane, abandonnaient parfois l'apprentissage de la langue après quelques mois faute d'occasions de parler français.

Aux Maldives

L'ouverture de l'Alliance française dynamise l'enseignement du français.

Dans cet archipel où l'anglais est langue d'enseignement à partir du secondaire, c'est à Malé, accueillant plus de la moitié de la population, que l'enseignement du français est concentré. Son acteur principal est l'Alliance française, inaugurée en 2009 après l'homologation par la Fondation Alliance française des statuts de l'association créée en 2005. S'il y avait moins d'une cinquantaine d'inscriptions la première année et 280 en 2010, elle accueille désormais près de 700 apprenants. **La progression enregistrée s'explique notamment par la prise en compte des élèves de deux écoles internationales privées et des étudiants de la faculté de tourisme**, auprès desquels interviennent des enseignants de l'Alliance. L'université des Maldives, créée en 2011, comporte huit facultés anglophones, dont l'une est dédiée au tourisme et à l'hôtellerie, afin de former un corps étudiant spécialiste de ce secteur essentiel à l'économie des Maldives.

Dans les Îles Fidji

L'économie touristique stimule le français à visée professionnelle.

Dans l'archipel fidjien, situé entre la Nouvelle-Calédonie et Wallis-et-Futuna, on comptabilise un millier d'apprenants, répartis entre des établissements secondaires, les trois sites de l'Alliance française et les universités.

Si le français est en régression au niveau scolaire, le français orienté « métier » se développe dans les filières professionnelles universitaires. Ainsi, outre l'enseignement de français général à l'University of the South Pacific (USP), un trimestre de sensibilisation au français de l'hôtellerie et de la restauration

est proposé aux étudiants de la faculté de commerce, d'hôtellerie et de tourisme à la Fiji National University (FNU). Le niveau de ces apprenants se situe toutefois entre A1 et A2, et on ne peut pas encore vraiment parler de filières francophones ou de départements de français. À la rentrée 2014, le FOS devient une unité à part entière à la FNU, ce qui augmente le nombre d'heures et améliorera le niveau des étudiants diplômés.

Avec un renforcement de la proposition des certifications DELF-DALF, les écoles internationales de Nadi et Suva sont davantage intégrées dans le réseau coordonné par l'Alliance française pour l'enseignement du français. En 2014, une nouvelle action touche une branche de la FNU qui s'occupe principalement de formation continue (avec une demande importante de formation linguistique en provenance du secteur hôtelier).

À côté, dans le Pacifique, des négociations sont en cours, dans l'archipel des Tonga, où l'offre du français touche en 2014 deux nouveaux établissements : le collège le plus important et le plus ancien du pays ainsi qu'un centre de formation professionnelle spécialisé dans l'hôtellerie et le tourisme.

En Asie centrale et orientale, le français fait face aux langues régionales

En Corée du Sud

Après un net recul, le français augmente progressivement.

Dans le contexte d'une Corée du Sud très francophile, c'est le créneau de la langue étrangère 3 qui pourrait renflouer les rangs des apprenants scolaires du français. Cependant, le système éducatif coréen rend pour le moment presque impossible l'apprentissage d'une troisième langue. En légère hausse après une forte période de déclin au cours des années 1990, le français doit donc maintenir sa place en tant que 2^e langue (c'est une discipline optionnelle qu'il est possible de suivre au lycée). À ce jour, 4 à 5 % seulement des élèves qui



L'attrait touristique des archipels tropicaux dopent le français orienté « métier ».



passent une langue étrangère 2 au moment du baccalauréat choisissent le français. La concurrence des langues régionales est forte, et l'offre de français parfois déclinante : les enseignants du secondaire parvenant à l'âge de la retraite ne sont pas toujours remplacés. Dans le primaire, quelques écoles offrent à leurs élèves une initiation linguistique sous la forme d'ateliers. Ceci dit, les enfants y travaillent des compétences socioculturelles davantage que des pratiques langagières.

Dans le **supérieur**, des étudiants de plus en plus nombreux apprennent le français sans être inscrits dans un cursus de français (en majeure ou en mineure de leur parcours d'études). En effet, de plus en plus d'universités proposent, voire imposent, une deuxième langue à l'ensemble de leurs étudiants. Non comptabilisés dans les statistiques officielles (et par conséquent dans notre tableau de synthèse), ces jeunes font peut-être partie des Coréens étudiant en France, les plus nombreux d'Asie après les Chinois et les Vietnamiens. Certains sont peut-être attirés par les perspectives professionnelles en Afrique francophone.

Notons que le continent africain, souvent résumé à sa dimension économique, a été le sujet retenu par l'« Université francophone d'Asie du Nord-Est » en 2013. Ce colloque a rassemblé des chercheurs en sciences humaines du Cameroun, de Chine, de Corée du Sud, de France, de Hong Kong, du Japon et de Taïwan afin de réfléchir à la relation entre l'Asie et l'Afrique et d'interroger les champs de la sociologie, de l'anthropologie, de la philosophie et de la littérature.

En somme, **après une longue période de recul, le français se trouve aujourd'hui dans une période de croissance relative** et une demande de français est exprimée sur le terrain. Cette demande pourrait, entre autres exemples, être encouragée par des relations directes entre élèves coréens et francophones et par l'évolution des curricula, dans la mouvance du renouvellement de l'approche pédagogique issu du développement de sections bilingues (un embryon de classe bilingue devrait ouvrir en 2014).

Au Japon

Le français est muséifié par une vision patrimoniale persistante.

Les trois quarts des étudiants japonais

comptant une L2 dans leur cursus en 1995 apprenaient une langue occidentale (allemand, français, espagnol, italien). Quinze ans plus tard, d'après une enquête menée par l'Ambassade de France, le chinois a pris la première place (un étudiant sur trois) tandis que le français et l'allemand enregistrent des chutes (de 25 à 18 % des effectifs de seconde langue pour le premier et de 40 à 23 % pour le second).

Dans le secondaire, comme dans le supérieur, le français est en quatrième position après l'anglais, le chinois et le coréen. Si le chinois fait l'objet d'un choix pragmatique (commerce avec le monde sinophone), le coréen correspond, outre à des raisons d'utilité immédiate de même ordre, à des motivations culturelles. La pop culture coréenne, dite la « K-pop », a largement dépassé les frontières de la péninsule.



De manière générale, l'État japonais se focalise sur la promotion de l'anglais, insuffisamment maîtrisé par les Japonais.



Autre indicateur du côté du grand public : les ventes des cahiers de langue de la NHK (audiovisuel public japonais) vont pour moitié au chinois et au coréen tandis que le français, l'italien, l'allemand et l'espagnol se partagent la seconde moitié. Il est donc patent qu'en dehors de l'anglais, les langues asiatiques supplantent désormais les langues occidentales. En outre, la concurrence est rude parmi celles-ci : depuis 1995, l'espagnol, autre langue mondiale, a triplé ses effectifs (de 5 à 15 %) et l'italien, associé à la mode et à la gastronomie, prend ses marques.

Ainsi, malgré un intérêt constant pour la France et son patrimoine, **l'apprentissage du français connaît une érosion certaine**. Dans le secteur éducatif national, la tendance risque d'être difficile à inverser : les structures officielles japonaises tendent en effet à valoriser le tout anglais à tous les niveaux en réduisant la seconde langue au statut d'option.

De plus, il n'existe pas de formation adéquate des professeurs de français de la

part des structures éducatives japonaises. Notons également qu'à l'université, les cursus liés à la langue française débouchent essentiellement sur une spécialisation en littérature classique française. La vision patrimoniale de la France englobe la langue, qui gagnerait pourtant à être inscrite dans une perspective plus contemporaine et fonctionnelle. Le français est en effet un plus appréciable pour les entreprises à vocation internationale et dans le secteur des services (hôtellerie, tourisme...). C'est dans cette direction que sont poussées les universités, établissements autonomes de droit public depuis 2004, qui cherchent pour certaines à inscrire le français dans le cadre de la réforme et à le valoriser comme langue des affaires, du commerce et des relations internationales en complément avec l'anglais. La faculté de SILS de la prestigieuse université Waseda et l'université de Chuô, membre de l'AUF, ont entamé une reconversion en ce sens. Du côté **privé**, il existe à travers le Japon de très nombreuses écoles de langues, souvent de taille modeste, enseignant le français. L'Association de promotion de l'enseignement du français est chargée de l'organisation du Diplôme d'aptitude pratique en français, reconnu par le ministère japonais de l'Éducation, qui séduit chaque année près de 30 000 candidats. Pour sa part, le réseau français propose également des cours de langue *via* les Alliances et Instituts. On note cependant que les cours de langue (sur place et à distance) connaissent une érosion tandis que les activités culturelles rencontrent un succès croissant.

En Thaïlande

Le français est un élément de différenciation face au « tout chinois ».

Hors de tout héritage francophone, la Thaïlande est devenue observateur de la Francophonie en 2008. Les liens entretenus par le royaume avec la langue française depuis près d'un siècle tiennent en particulier à l'intérêt de la famille royale, dont plusieurs membres maîtrisent le français, pour l'aire francophone. Le français bénéficie donc d'une aura très favorable qui ne se dément pas avec le temps. **Jusqu'à la fin des années 1980, le français était la seule langue étrangère enseignée en Thaïlande avec l'anglais** – ce dernier étant obligatoire dans le cycle secondaire.

Au début des années 2000, l'offre des options linguistiques a été élargie et le français soumis à la forte concurrence des langues asiatiques – le mandarin et le japonais pour des raisons économiques et le coréen pour des raisons culturelles. Aujourd'hui, le français est très largement dépassé par le chinois dans le secondaire (40 000 apprenants contre 200 000), dont les effectifs ont quintuplé entre 2010 et 2012. Ces chiffres traduisent sur le terrain la politique très volontariste mise en œuvre par le gouvernement chinois, qui a envoyé 1 000 professeurs bénévoles par an durant cette période – chiffre à multiplier par dix d'ici 2015 d'après les accords qui ont été conclus en 2012 entre les deux gouvernements. À noter cependant : le français a connu dans le secondaire un regain depuis 2010, puisque ses effectifs passent de 30 000 à 40 000, le plaçant en troisième position, devant le japonais et les autres langues optionnelles. Si l'attrait du français comme « langue de culture » se maintient, des motivations plus pragmatiques se dégagent : le français est perçu par certains comme un facteur de différenciation permettant de se distinguer et d'élargir ses perspectives professionnelles. Afin d'encourager cette tendance dans le supérieur, l'accent est mis sur les **formations professionnalisantes** (affaires, tourisme, hôtellerie, secteur médical...) pour accroître l'employabilité des Thaïlandais francophones sur le marché du travail.

La charnière entre le secondaire et l'université cause en effet une forte déperdition des effectifs : des 40 000 jeunes apprenant le français au lycée, seuls 5 000 poursuivent à l'université. **Si, ces dernières années, la place du français se maintient, elle reste fragile.** Le corps enseignant est vieillissant et la relève n'est pas assurée. L'avenir du français dépend donc notamment du renforcement de la formation initiale. Les besoins en formation continue sont également très élevés, le niveau linguistique des enseignants étant souvent faible et les pratiques pédagogiques traditionnelles. La coopération française promeut donc le DELF (cf. p. 211) comme outil de formation et d'évaluation des apprenants et des enseignants – les effectifs du DELF scolaire ont quadruplé entre 2007 et 2012, permettant à la Thaïlande de rassembler 80 % des candidats asiatiques. Leurs résultats sont

de plus en plus systématiquement pris en compte pour l'admission à l'université. Cette politique va de pair avec un programme de classes bilingues dans le secondaire, lancé en 2009 et qui concerne trois écoles de Phitsanulok.

Au Bangladesh

Le français est en retrait mais jouit d'une image très positive.

Le Bangladesh enregistre une augmentation du nombre d'apprenants dans les universités : 420 étudiants suivent un cursus francophone en 2012. La langue française possède une bonne image aussi bien chez les élites qu'auprès du grand public. Ainsi, les Alliances françaises (dont l'un des sites à Dacca est situé près d'un gros campus universitaire) accueillent un public croissant à l'occasion des événements culturels, organisés en français, en bengali ou en anglais. La progression de la langue française reste toutefois fragile face à la concurrence de l'anglais ou d'autres langues asiatiques.

En Arménie¹⁹

L'Arménie renforce toujours plus la position du français dans son appareil éducatif.

La première langue enseignée en Arménie est le russe. Le français est introduit en tant que deuxième langue étrangère dans les collèges et dans les lycées. Depuis 2010, une loi rend possible l'apprentissage d'une troisième langue étrangère, ce qui a profité à l'enseignement de la langue française. Autre progrès récent en faveur de la francophonie dans l'enseignement arménien, une directive du ministère de l'Éducation et de la Science prévoit la mise en place de l'enseignement du français renforcé dans plusieurs écoles d'Erevan et à Gumri.

Ce programme a été introduit à la rentrée scolaire 2012. En outre, il existe trois écoles secondaires de l'éducation publique à Erevan où un enseignement bilingue, dit « programme complémentaire en langue

¹⁹ L'enseignement du français en Arménie est également évoqué dans l'enquête régionale de la FIPF, résumée page 267 et suivantes.



M. Ashotyan, ministre de l'Éducation et des Sciences de la République d'Arménie, à Erevan.

française », est dispensé pendant huit à dix heures par semaine en marge du système d'enseignement général arménien.

Dans le **supérieur**, 2 430 étudiants des niveaux licence et master apprenaient le français en 2011-2012 en tant que première ou deuxième langue spécialisée ou bien comme langue étrangère. 937 étudiants supplémentaires poursuivaient leurs études en France. Le domaine universitaire arménien compte en outre l'Université française en Arménie, créée en 2003. Grâce à ses partenariats avec l'Université Jean Moulin-Lyon 3 et l'Université Toulouse 1-Capitole, l'UFAR délivre des doubles diplômes nationaux arméniens et français de niveaux Licence et Master. La connaissance du français n'est pas obligatoire pour entrer à l'UFAR : durant les deux premières années, les étudiants suivent des cours intensifs de français validés par un examen. À partir de la troisième année, 20 % minimum des cours de spécialité sont délivrés en français, contre 40 % en Master. En 2012, le nombre total des étudiants suivant leurs études à l'UFAR était de 950.

Autre nouveauté dans le secteur de la francophonie en Arménie : un Centre de réussite universitaire (CRU) a été ouvert en 2013 à l'Université linguistique d'État d'Erevan V. Brioussov dans le cadre de la coopération avec l'Agence universitaire de la Francophonie. **Au final, l'enseignement du français progresse nettement en Arménie.** Cette tendance se traduit par des signes divers : la demande accrue de français de la part des élèves et de leurs parents, l'ouverture de nouvelles classes de français dans les établissements scolaires ou encore la participation active et grandissante des élèves et étudiants lors des manifestations scolaires et universitaires consacrées à la francophonie. Cette situation est confortée par l'engagement fort des autorités du pays en faveur de la langue française, comme en atteste la signature d'un Pacte linguistique en 2012. Cependant, cette progression est assombrie par le manque d'attractivité du français en tant qu'outil linguistique permettant de favoriser l'accès au marché de l'emploi.

En Géorgie

L'enseignement du français chute.

Entre 2009 et 2012, le français a perdu 60 % d'apprenants dans les écoles. C'est l'une des conséquences de l'enseignement de l'anglais obligatoire depuis 2011 de la maternelle à la licence – le niveau B1 est requis pour l'obtention de la licence. Le nombre d'élèves concerné par le français en 2011-2012 était de 12 460 élèves, 8 068 en 2012-2013.

En 2012 a été fondé un Fonds pour la promotion de l'enseignement du français en Géorgie, en partie grâce à l'engagement et aux fonds des entreprises membres de la Chambre de commerce franco-géorgienne. Le Fonds finance l'enseignement du français dans dix écoles publiques géorgiennes, et touche ainsi environ un millier d'élèves. L'université d'État Javakhichvili propose une filière francophone en informatique, en partenariat avec l'Université Paris 8 et l'Inalco. Les étudiants (50 en 2012) obtiennent, à l'issue de leurs études, un double diplôme de licence. Il existe également des doubles diplômes de management et de médecine.

En Ouzbékistan

L'Ouzbékistan est visité par des francophones pour son riche patrimoine.

Mis en place à l'époque soviétique, l'enseignement des langues reste vivace dans cette république d'Asie centrale, où l'on peut apprendre en ouzbek ou en russe. C'est à partir de l'âge de 8 ans que les écoliers démarrent l'apprentissage des langues étrangères, en particulier du russe, de l'anglais, de l'allemand et du français. **Une réforme de l'enseignement / apprentissage des langues étrangères a été mise en place en 2013.** Elle modifiera sensiblement l'équilibre existant des langues et pourrait donner une place prépondérante à l'anglais.

Dans le supérieur, 18 000 étudiants apprendraient le français dans une quarantaine d'établissements, dont certains mènent une coopération avec des partenaires français, tels que l'Institut d'architecture

et de construction de Tachkent et l'École nationale supérieure d'architecture de Versailles (103 étudiants concernés). Des accords supplémentaires sont en préparation, en particulier dans les domaines du droit et du tourisme, suite à la visite des recteurs ouzbeks en France en mars 2013. Le développement de l'enseignement du français dans les universités de province est également en ligne de mire, notamment dans les villes touristiques telles que Samarkand, Boukhara et Khiva, visitées chaque année par plus de 15 000 touristes français.

Au Turkménistan

En développement depuis moins de 20 ans, le français reste mineur.

L'enseignement du français au Turkménistan n'a débuté qu'en 1995 avec la création de deux chaires de langue française à l'Université d'État Magymtguly et à l'Institut des langues mondiales Azadi. Durant les premières années, l'enseignement y était assuré par des professeurs d'autres anciennes républiques soviétiques invités pour mettre en place ces départements de français. Depuis 2008, seuls des Turkmènes, dont le niveau est

souvent faible, assurent leur fonctionnement : ces enseignants n'ont que peu de contacts avec des natifs francophones et les meilleurs d'entre eux préfèrent rejoindre le secteur privé, mieux rémunérateur et moins contraignant. Chaque année, ces établissements forment au total 80 étudiants sur 4 ans qui doivent, pour valider leur diplôme, enseigner dans les écoles durant deux ans. Au fur et à mesure de la formation de spécialistes du français, le réseau des écoles enseignant le français s'est développé à partir de 1998. Actuellement, le français est enseigné dans sept écoles de la capitale (à partir de la 1^{re} classe dans une école spécialisée en langues étrangères et à partir de la 4^e ou de la 6^e classe dans les autres) ainsi que dans 3 écoles de provinces.

L'enseignement du français se fait tant dans les sections russes que turkmènes de ces établissements, et vient s'ajouter à l'enseignement de l'anglais et du russe (ou du turkmène) qui débute à partir de la 1^{re} classe. Une soixantaine de ces élèves fréquentent les cours de l'Institut français du Turkménistan.

Au Kazakhstan

Le trilinguisme mis en place dans le secteur scolaire concentre la coopération sur le secteur universitaire.

Depuis 2007 se met en place un trilinguisme obligatoire à tous les niveaux de l'enseignement dans les langues kazakhe, russe et anglaise. **Le français arrive donc au mieux en quatrième position dans le secondaire.** La priorité est donnée à la formation des élites, par la mobilité universitaire et le partenariat entre l'École nationale d'administration (ENA) et l'Académie de la fonction publique du Kazakhstan. L'octroi de bourses du gouvernement français, les cofinancements Quai d'Orsay-entreprises, ainsi que le soutien apporté aux programmes de bourses des fondations Soros et Bolachak ont permis à une centaine de boursiers kazakhstanaï de poursuivre des études en France en 2012-2013.

En Afghanistan

Le français participe tant de la formation des futures élites que d'un projet éducatif plus large.

Forte d'une image très positive nourrie par les relations historiques entretenues



Pratiques de classes au Kazakhstan

Les méthodes utilisées sont étrangères (Alex et Zoé, *Espaces*, *Oiseau bleu*) ou bien kazakhstanaïes (la série *Marianne*). Les manuels de la série *Marianne* sont structurés en unités, leçons et séances. Chaque séance comprend cinq étapes méthodologiques : la découverte, la construction du sens, l'acquisition, la communication et la création.

Le manuel est la ressource principale, les documents authentiques ne représentant que des compléments à l'appui de celui-ci. Les activités visent plutôt l'aspect linguistique sous forme d'exercices d'imitation, de substitution, d'appariement, de transformation, de récitation de poèmes.

Les élèves travaillent deux par deux, en groupe ou individuellement. Le tableau noir est utilisé au début et à la fin de la leçon. La relation enseignant-apprenant repose toujours sur la formule traditionnelle sujet-objet (d'après *Diversités culturelles et enseignement du français dans le monde*, le projet CECA, dirigé par Emmanuelle Carette, Francis Carton et Monica Vlad, 2011).

par l'Afghanistan et la France, **la langue française est parlée par une partie de l'intelligentsia nationale mais se fait plus rare parmi les jeunes générations**, éduquées en dari (langue principale du pays, langue officielle avec le pachto) et plutôt tournées vers l'anglais (qui reste au rang de langue étrangère malgré des velléités en tant que langue d'enseignement).

Afin de maintenir la francophonie des élites de demain, le projet ALEM (Appui aux Lycées Esteqlal et Malalai) poursuit la coopération initiée dans les années 1920 et contribue au maintien de l'enseignement du français dans ces établissements réouverts en 2002. Si les lycées Esteqlal et Malalai rassemblent la majorité des jeunes apprenants du français, près d'un quart d'entre eux fréquentent l'un des établissements soutenus par l'association humanitaire Afrane, créée en 1980, et dont l'activité vise prioritairement l'éducation, vue comme l'une des clefs

essentielles pour une reconstruction durable du pays. La poursuite d'études en français est possible à Kaboul et Hérat, qui comptent toutes deux des filières francophones en droit, ainsi qu'en pharmacie pour la capitale (294 étudiants en 2012).

Dans le supérieur, le français est également une discipline pour plus de 700 étudiants qui l'ont pour option en 2012. L'Université de Kaboul a par ailleurs envoyé sept étudiants à Rouen, dans le cadre d'un partenariat avec l'université normande, où ils ont obtenu un diplôme de Master FLE. Des liens devraient être noués avec une autre université française à partir de 2014. Enfin, le système extra-scolaire n'est pas en reste puisque l'Institut français dispense des cours de langue à 1 200 apprenants, dans un contexte marqué par la présence de concurrents et d'autres instituts étrangers (Confucius, Goethe, British Council). //

► Europe^{20 21}

Le français n'est pas la seule langue officielle.	Primaire	Secondaire	Supérieur
Belgique (communauté flamande)	n. c.	392 788 (a)	857 (b)
Belgique (communauté germanophone)	4 893 (c)	5 340	n. c.
Luxembourg	26 794	(d)	n. c.
Suisse non francophone	113 853	175 745	53 121
Le français est une langue étrangère.	Primaire	Secondaire	Supérieur
Albanie	12 831	81 882 (e)	1 005
Allemagne*	119 826	1 569 337	au moins 5 000
Andorre (système espagnol)	794	703	n. c.
Autriche	2 109	110 694	n. c.
Biélorussie	n. c.	25 422	n. c.
Bulgarie	10 137	35 177 (f)	15 000
Bosnie-Herzégovine	3 849 (g)	2 580	183
Chypre	168	38 417	125
Croatie	3 444 (h)	7 312	371

²⁰ Les effectifs sont donnés pour l'année scolaire 2012-2013 sauf pour Espagne, Finlande, Islande, Italie, Pays-Bas, Suède, Ukraine (2011-2012), Autriche, Chypre, Pologne (2010-2011), Moldavie (2009-2010) et Suisse non francophone (2007-2008).

²¹ En Europe, de nombreux pays sont concernés par l'enseignement bilingue dont les effectifs non comptabilisés dans ce tableau sont mentionnés dans les commentaires. Voir : Albanie, Allemagne, Autriche, Biélorussie, Bulgarie, Espagne, Estonie, Ex-Rép. yougoslave de Macédoine, Finlande, Hongrie, Irlande, Lettonie, Lituanie, Moldavie, Pologne, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Russie, Serbie, Slovaquie, Suède, Turquie, Ukraine.

Le français est une langue étrangère.	Primaire	Secondaire	Supérieur
Danemark*	300	35 808	225
Espagne*	154 001 (i)	816 860	2 000
Estonie	757	3 198	126
Ex-Rép. Yougoslave de Macédoine (j)	43 849 (k)	24 521	427
Finlande*	7 076	16 383	n. c.
Grèce	81 862	152 440	n. c.
Hongrie	2 468	21 137	670
Irlande*	12 443	198 918	2 952
Islande	n. c.	1 767	55
Italie*	27 553	1 835 869	n. c.
Kosovo	40	6 000 env.	100 env.
Lettonie	1 439	2 509	115
Lituanie	253	8 287	211
Malte*	n. c.	8 107	44
Moldavie	43 955	120 393	4 269
Monténégro	4 697	2 444	297
Norvège*	n. c.	39 068	180
Pays-Bas*	6 351	488 240	1 529
Pologne	6 185	149 018	20 500
Portugal*	1 656	277 895	n. c.
République tchèque	6 319	30 422	9 500
Roumanie	1 230 000 (l)		4 232
Royaume-Uni	3 000	153 436 (m)	9 151
Russie	5 000 (n)	485 000	250 000
Serbie	88 070	38 564	740
Slovaquie	167	22 049	750 env.
Slovénie	n. c.	4 800	151
Suède*	12 821	59 570	594
Turquie	n. c.	6 107 (o)	5 328
Ukraine	193 201		39 000 (p)

États et gouvernements membres ou associés de l'OIF

États observateurs

États et gouvernements non-membres de l'OIF

* données d'Eurostat.

(a) Auxquels s'ajoutent 13 970 apprenants adultes.

(b) Futurs professeurs de français.

(c) On dénombre également 2 340 apprenants en préscolaire.

(d) À partir de la 4^e année de l'enseignement secondaire, toutes les disciplines sont enseignées en français, sauf les cours d'allemand et d'anglais où la langue cible est utilisée.

(e) Dont 521 en « bilingue ».

(f) 2013-2014.

(g) On dénombre également 198 apprenants en préscolaire.

(h) On dénombre également 67 apprenants en préscolaire.

(i) On dénombre également 9 088 apprenants en préscolaire.

(j) Données du secteur public.

(k) Préscolaire : 125.

(l) Préscolaire : 70 000.

(m) Nombre d'élèves ayant choisi le français au GCSE (« General Certificate of Secondary Education » : certificat général de l'enseignement secondaire, obtenu vers 16 ans dans certains pays anglo-saxons).

(n) On dénombre également 100 apprenants en préscolaire.

(o) L1 et L2, public hors « bilingue ».

(p) Estimation.

La diversité linguistique européenne et la multiplication des échanges au sein de la zone ont placé au cœur des questions éducatives le renforcement des capacités linguistiques des citoyens en devenir – et ce dès le plus jeune âge.

Si l'anglais demeure prédominant dans tous les systèmes éducatifs nationaux, le créneau des langues étrangères 2 et 3 dépend des influences régionales.

Ainsi, l'allemand est très représenté dans le nord et dans le centre de l'Europe ainsi qu'en Russie, le russe, sur les bordures orientales et l'italien, près de la péninsule. L'espagnol pour sa part progresse tout azimut et gagne notamment du terrain sur le français. Perçu comme une langue facile d'accès, susceptible de faire obtenir de meilleurs résultats aux examens et ouvrant la voie vers l'Amérique latine, il remporte les suffrages des élèves – mais pas seulement. Le français pâtit quant à lui de sa réputation de difficulté lorsqu'il s'agit de son apprentissage en tant que langue étrangère, mais rencontre un certain succès lorsqu'il s'agit d'une langue d'enseignement. Bien sûr, les effectifs ne sont pas du même ordre et le déclin de la première n'est pas compensé par la progression de la seconde. Ceci dit, les sections bilingues, les établissements employant le français ou encore les cursus supérieurs francophones trouvent leur public, attiré par l'image d'excellence du français – corollaire de sa complexité supposée.

La convergence des systèmes éducatifs européens, largement établie dans le supérieur depuis le processus de Bologne initié en 1999, trouve des échos dans le secondaire avec trois diplômes de fin d'études binationaux : l'AbiBac (en Allemagne), l'EsaBac (en Italie) et le BachiBac (en Espagne), impliquant le français. La dimension européenne joue également un rôle moteur dans la formation professionnelle, dans le cadre par exemple du programme de l'OIF « Le français dans la diplomatie et la fonction publique », mis en œuvre dans de nombreux pays du « Vieux Continent »²². Enfin, qu'ils soient élèves, étudiants, enseignants, professionnels ou volontaires, la mobilité des Européens, alpha et oméga de l'apprentissage des langues étrangères, est amplement encouragée par

les multiples programmes créés à cet effet par l'Union. Afin que le français profite de cette dynamique et qu'il enrayer sa décroissance, certains promoteurs de sa diffusion misent sur le numérique.

Le français langue étrangère est privilégié dans certains États plurilingues

Dans les pays totalement ou partiellement francophones, le français est à la fois langue d'enseignement et langue étrangère. C'est le second cas de figure qui est étudié ici²³ : il concerne des États plurilingues qui ont réservé à l'enseignement du français une place spécifique. Les chiffres sont donc stationnaires, dans la mesure où ils dépendent plutôt des évolutions démographiques que de politiques éducatives.

En Belgique

Le français est la première langue étrangère obligatoire en Belgique non francophone.

Composé des Communautés française, flamande et germanophone, la Belgique est un État fédéral depuis 1993. Chaque communauté dispose de son propre système éducatif.

Dans la **Région flamande et les écoles néerlandophones de la région bilingue de Bruxelles-Capitale**, le néerlandais est la langue d'enseignement. Le français est obligatoirement la première langue étrangère en tant que seconde langue du Royaume de Belgique. Les écoles en Région flamande doivent introduire le français en 5^e année de l'école primaire. Elles ont également la possibilité de l'introduire dès la 3^e année à partir de septembre 2014.

À Bruxelles-Capitale, les écoles néerlandophones peuvent introduire le français à partir du 1^{er} degré de l'école primaire. Avant de commencer l'enseignement formel du français, les écoles maternelles et primaires peuvent organiser « l'initiation de la langue ».

Dans l'enseignement secondaire, le français est aussi la première langue étrangère

²² Plus d'informations sur le site de l'OIF : <http://www.francophonie.org/Formation-de-diplomates-et.html>

²³ Pour l'enseignement en français, voir p. 341 et suivantes.

obligatoire, sauf dans les quelques formations où aucune langue étrangère n'est enseignée. Le nombre d'heures de français peut aller jusqu'à cinq heures par semaine. En effet, le Gouvernement flamand ne prescrit pas le volume horaire du français, tant au niveau primaire qu'au niveau secondaire. À partir de septembre 2014, les écoles secondaires peuvent enseigner au maximum 20 % des matières non langagières sous la forme de CLIL / EMILE²⁴ en français, anglais ou allemand. L'enseignement pour adulte est développé : 13 970 apprenants suivent un cours de français en 2013.

Dans la **Communauté germanophone**, l'allemand est la langue de l'enseignement et le français est la première langue étrangère (suivi de l'anglais puis du néerlandais). Il est introduit à hauteur d'une à trois heures et demie au niveau préscolaire (2 340 élèves en 2013). Les écoles menant des projets-pilotes peuvent proposer jusqu'à 40 % d'activités en langue étrangère.

Dans le primaire, le français occupe deux à cinq heures en fonction de l'âge, et il est possible, comme en Communauté flamande, d'enseigner la musique, le sport et les arts en langue étrangère (CLIL / EMILE). Depuis 2004, les enfants francophones en Communauté germanophone ont la possibilité de suivre un enseignement maternel et primaire en français langue de l'enseignement.

Au secondaire, un minimum de quatre heures par semaine est dispensé dans l'enseignement général et technique de transition, et un minimum de deux heures hebdomadaire est programmé dans l'enseignement technique de qualification et professionnel.

Au Luxembourg

Le système éducatif reflète le multilinguisme de l'État et de la population.

Au Luxembourg, trois langues sont reconnues et pratiquées : le luxembourgeois, langue nationale, le français, langue de la législation, et l'allemand. Toutes trois sont en outre langues administratives, judiciaires et d'enseignement.

Le multilinguisme est une situation

courante au Grand-Duché, où les habitants emploient 2,2 langues en moyenne.

Ces compétences linguistiques sont forgées par un système éducatif où les langues d'enseignement alternent.

Pour les enfants scolarisés de 3 à 5 ans, une importance particulière est accordée à l'apprentissage du luxembourgeois. Puis, de 6 à 11 ans, l'alphabétisation se fait en allemand. Il est la langue d'enseignement de toutes les disciplines, à l'exception du français, dont l'apprentissage est débuté.

Pendant les trois premières années de l'enseignement secondaire général (à partir de 12 ans), la langue véhiculaire est l'allemand pour toutes les disciplines, sauf pour le français et les mathématiques. L'anglais est introduit en tant que langue étrangère. **À partir de la 4^e année, toutes les disciplines sont enseignées en français**, sauf les cours d'allemand et d'anglais où la langue cible est utilisée. À partir de la 5^e année, les élèves peuvent ajouter une 4^e langue vivante : l'italien, l'espagnol ou le portugais. Dans l'enseignement secondaire technique, la langue véhiculaire est plus généralement l'allemand, sauf cas spécifiques. Cette ouverture aux langues permet à de nombreux étudiants de faire des études à l'étranger. En 2011-2012, 5 000 d'entre eux étudient en français dans un pays européen (France, Belgique, Suisse).

En dehors du système scolaire, l'apprentissage des langues est accessible aux adultes *via* de nombreuses institutions, en particulier l'Institut national des langues.

En Suisse (hors Suisse romande)

Le français reste à l'équilibre, en gagnant des locuteurs tout en perdant de l'influence.

En Suisse, où la part des francophones est de 66 %, le français est langue officielle à égalité avec l'allemand, l'italien et le romanche. La loi fédérale sur les langues de 2010 met la promotion du multilinguisme au cœur de son application. Le XIII^e Sommet de la Francophonie de Montreux en 2010 et la présidence suisse du Sommet de la Francophonie (2010-2012) ont renforcé l'intérêt des Suisses et des institutions suisses pour la Francophonie en général. **Durant la scolarité obligatoire, la langue d'enseignement est celle du lieu de domicile.** Le choix de la seconde ou de la troisième langue (allemand, français, italien

²⁴ EMILE : « Enseignement de Matières par l'Intégration d'une Langue Étrangère ». CLIL : « Content and Language Integrated Learning ».

ou anglais) dépend des orientations prises par le canton selon ses compétences en matière d'instruction publique.

Une certaine rivalité existe entre le français et l'anglais dans l'enseignement de la seconde langue.

Au niveau supérieur, chaque université possède un centre de langues pour fournir des services linguistiques aux étudiants et aux enseignants (assistance pratique, pédagogie, etc.). L'augmentation de l'usage de l'anglais dans la vie professionnelle affaiblit l'utilisation du français mais cette évolution est compensée par l'arrivée en Suisse de nouveaux locuteurs francophones. Ainsi, plus de 250 000 Français (dont plus de la moitié de binationaux) résident en Suisse tandis que 170 000 Suisses sont installés en France (premier pays d'installation à l'étranger).

En Andorre

Le système éducatif public confère plusieurs statuts au français.

Bien qu'étant de langue et de culture catalanes, l'Andorre a, du fait de sa position géographique et de son histoire, partagé avec ses deux voisins leurs langues et leurs cultures. Même si le catalan – langue officielle – est la langue parlée habituellement par 48 % de la population, le castillan (espagnol) par 59 % et le portugais par 15,3 %, Andorre compte 70 % de francophones. Cette situation est entretenue par la présence en Andorre d'un triple réseau d'établissements d'enseignement aussi bien au niveau de l'école primaire que de l'école secondaire : établissements français qui continuent à scolariser plus de 30 % de la population d'âge scolaire ; établissements espagnols ou à programme espagnol (approximativement 30 %) ; établissements andorrans de langue catalane, mais faisant une large place à la langue des voisins (plus de 40 %). Ces trois systèmes constituent l'enseignement public andorran.

Dans le système andorran, l'enseignement du français est introduit dès le niveau préscolaire et peut être considéré avec le catalan comme langue véhiculaire pendant le primaire. Au primaire, 9h30 de français sont dispensées. Dans le secondaire, le français est enseigné à raison de quatre heures par semaine au collège et de trois heures par semaine au lycée. Certaines matières sont véhiculées en français.

Dans le système espagnol, en plus du catalan obligatoire, le français ou l'anglais est choisi en tant que première langue vivante, à laquelle peut s'ajouter une deuxième langue vivante.

Dans l'enseignement supérieur, le catalan est la langue d'enseignement de l'Université d'Andorre, l'anglais et l'espagnol sont langues d'enseignement dans les études de MBA de l'Universitat Oberta La Salle et dans l'Universitat de les Valls. Le français est seulement employé dans le BTS²⁵ du Lycée Comte de Foix.

En 2013, le Gouvernement de la principauté d'Andorre et le Gouvernement de la République française ont signé le renouvellement de la Convention qui relance pour dix ans la présence du système éducatif français en Andorre.

Les « poids lourds » du français en Europe sont quatre États limitrophes de la France et de la Belgique

Engagés dans des relations historiques, culturelles et économiques étroites avec la France, l'Italie, l'Allemagne et l'Espagne (comptant de 900 000 à 1 500 000 apprenants dans le secondaire) sont les « poids lourds » de l'enseignement du français en Europe occidentale, auxquels on peut ajouter les Pays-Bas, dont l'intérêt pour le français n'est sans doute pas étranger à sa communauté de frontière avec la Belgique. Stationnaire ou en légère augmentation, l'enseignement du français s'appuie sur le créneau de la L2 (surtout si celle-ci est obligatoire) et sur les filières bilingues, qui rassemblent 17 à 18 000 lycéens en Allemagne et Italie et 27 000 élèves en Espagne. Ces sections n'existent que depuis 1989 en Italie et 1969 en Allemagne. Elles offrent aux élèves la possibilité de passer un examen unique permettant la délivrance simultanée de deux diplômes : le Baccalauréat français et l'Abitur allemand (Abitur), le Bachillerato espagnol (Bachibac) ou l'Esame di Stato italien (EsaBac). Le dynamisme du

25 BTS : Brevet de technicien supérieur.

français langue étrangère s'y mesure aussi aux appariements avec des établissements francophones, les programmes de mobilité pour les étudiants, les assistants et les enseignants ainsi que la fréquentation des écoles de langue, qu'elles soient nationales ou associées au réseau culturel français. En revanche, le cas du Portugal, où l'on enregistre une vraie régression de l'enseignement du français, montre que les positions historiques ne sont pas éternelles.

En Allemagne

*Le français reste fort,
mais son image élitiste fait
gagner du terrain à l'espagnol.*

Le français reste la langue la plus apprise après l'anglais à raison de trois à quatre heures par semaine en moyenne. Le temps effectif d'apprentissage peut varier d'un Land à un autre, voire d'une école à une autre – différence parfois notable entre privé et public. L'extension de l'apprentissage de deux langues étrangères (recommandations européennes), dont une dès l'enseignement primaire, favorise le français, mais les réformes menées dans certains Länder, visant le raccourcissement du cursus secondaire, incitent davantage d'élèves à abandonner le français avant l'examen de fin d'études. En effet, les élèves ayant fait le choix du français comme L2 au début du premier cycle secondaire l'abandonnent de plus en plus quand ils entrent dans le second cycle secondaire car ils ont plutôt intérêt à commencer une nouvelle L2 (souvent l'espagnol) pour obtenir de meilleurs résultats à l'Abitur.

Le français souffre de sa réputation de langue difficile à apprendre et profite moins que d'autres de l'augmentation globale du nombre d'apprenants de deux langues étrangères dans le système éducatif allemand. Ainsi, l'espagnol est le principal « concurrent » du français et comptait 374 618 élèves (soit 4,5 %) en 2011-2012.

Le latin quant à lui profite toujours de sa réputation d'excellence : 9,3 % d'élèves suivent un enseignement de cette langue qui entre souvent en concurrence avec le français. Néanmoins, le nombre d'apprenants dans cette langue baisse régulièrement.

Au demeurant, la tendance est au maintien du français avec un taux d'apprenants en Allemagne d'environ 20 % en 2013 dans l'enseignement général, égal à celui de 2012. À cela s'ajoutent les 89 006 élèves allemands apprenant le français dans l'enseignement professionnel.

Créées en 1969, une centaine de sections francophones reçoivent 18 500 élèves. En 2012, 801 d'entre eux se présentaient à l'AbiBac²⁶. Ces filières alimentent les rangs des jeunes poursuivant leurs études à l'étranger. Ainsi, 10 930 étudiants sont partis en France (8 800 en 2012), au Canada (1 120 en 2009), en Belgique (770 en 2009) ou encore au Luxembourg (240 en 2009). Les Allemands francophones peuvent également fréquenter l'Université Franco-Allemande, créée en 1997 par un accord intergouvernemental. 5 000 étudiants y suivent en 2013 une formation en sciences de l'ingénieur, sciences naturelles/mathématiques/informatique, médecine, économie/gestion, droit, sciences humaines et sociales ou didactique.

Pour le public adulte, les Volkshochschulen (« universités populaires ») dispensent des cours de français. En 2011, 17 200 classes rassemblaient 158 000 étudiants. Ces cours représentent 10 % des cours dispensés dans les VHS. Le réseau des Instituts français propose également un enseignement de la langue, suivi par environ 7 200 étudiants en 2012.

Aux Pays-Bas

*Avec près de 60 % de collégiens
apprenants le français, les Pays-Bas
jouent la carte du plurilinguisme.*

29 établissements scolaires déclarent introduire le français au premier cycle, mais c'est surtout le niveau secondaire qui favorise l'apprentissage du français avec un caractère obligatoire pour l'ensemble des élèves du cycle général lors des deux premières années (et pour environ 50 % des élèves du cycle professionnel). L'enseignement du français peut également être proposé de manière facultative dans les filières professionnalisantes (2 ans) et de manière obligatoire comme L2 dans la filière préuniversitaire.

²⁶ Créé par l'Accord intergouvernemental franco-allemand du 31 mai 1994, l'AbiBac permet d'obtenir conjointement l'Abitur et le Baccalauréat.



L'enseignement du français en Allemagne se caractérise par de très nombreuses sections bilingues.





Des jumelages existent entre une cinquantaine d'établissements scolaires français et belges et des établissements néerlandais. Il existe également un enseignement en français, principalement dispensé au lycée français de La Haye et dans son antenne d'Amsterdam, ainsi que par la section française de l'École européenne de Bergen. Au total, ce sont 289 élèves du préscolaire, 462 du primaire et 403 du secondaire qui ont le français comme langue d'enseignement.

L'enseignement supérieur permet à plus de 1 500 étudiants d'apprendre le français, dont un peu moins de la moitié se destinent à la carrière d'enseignants. À noter qu'un centre d'Études canadiennes est implanté à l'université de Groningen. Entre l'Institut français et les 33 établissements de l'Alliance française, ce sont plus de 7 000 personnes qui apprennent le français en dehors du cadre scolaire.

En Espagne

Cantonnée au statut de L2 optionnelle, le français se développe avec la demande privée et les sections bilingues.

Une seule langue étrangère est obligatoire dans le système éducatif espagnol : 85,5 % des élèves choisissent l'anglais, 13,8 % le français, 1,5 % l'allemand et 0,6 % d'autres langues. Très présente en Andalousie, en Aragon

ou en Galice par exemple ou pratiquement 7 élèves sur 10 l'étudiant, elle est *a contrario* très peu présente en Catalogne ou dans la communauté de Valence.

L'enseignement du français est généralement introduit au collège mais certaines régions autonomes l'introduisent dès le primaire (et le pays compte même plus de 9 000 apprenants de français inscrits dans le préscolaire). Il porte alors sur deux à cinq heures par semaine. Le nombre d'heures d'exposition à la langue française est très variable en fonction des régions autonomes, et du statut de la langue (L1 ou L2). Il existe au sein du système éducatif public 340 sections bilingues francophones, scolarisant 27 000 élèves en 2012-2013.

Le lancement du **BachiBac**, cursus de double certification de fin d'études secondaires dans les lycées bilingues, est l'initiative récente ayant eu le plus d'impact en matière d'enseignement du français. Il permet la délivrance simultanée du Baccalauréat français et du Bachillerato espagnol. Les élèves qui l'obtiennent peuvent accéder à l'enseignement supérieur français et à l'enseignement supérieur espagnol. Le volume de français couvre 30 % de l'horaire hebdomadaire, c'est-à-dire une dizaine d'heures par semaine. Le programme, initié avec sept établissements, touche aujourd'hui 32 lycées répartis dans six régions autonomes.

À la rentrée 2013, une dizaine de nouveaux établissements ont intégré le dispositif. Ce programme est aujourd'hui extrêmement valorisé par les autorités régionales d'éducation ainsi que par les familles qui y voient un programme d'excellence éducative. Il l'est tout autant par le ministère de l'Éducation espagnol, qui a proposé aux autorités françaises un programme équivalent orienté vers l'enseignement professionnel. Le programme de formation des enseignants des établissements espagnols à sections Bachibac est monté en collaboration avec le réseau des établissements français. L'enseignement professionnel est en effet au cœur de la réforme éducative en Espagne, le décrochage scolaire (25 % en 2013) et le chômage des jeunes (de l'ordre de 55 %) constituant des fléaux.

La crise économique et financière qui frappe l'Espagne depuis 2008 a fait évoluer la question des langues étrangères. L'apprentissage de l'anglais a longtemps été jugé suffisant mais la nécessité pour de nombreux jeunes de s'expatrier remet en question ce modèle. De nombreux jeunes cherchent aujourd'hui à combler leurs lacunes en matière de langues étrangères. Des langues telles que l'allemand, le portugais ou encore le mandarin sont en expansion, mais le français en profite très largement.

Ces dernières années, la demande de français dans le secteur privé est clairement en progression. Les Instituts français et Alliances françaises voient leurs effectifs croître régulièrement (autour de 10 % par an). Autre indicateur, les certifications françaises, qui ont crû de 60 % en quatre ans (2008 à 2012). Les écoles officielles de langues rassemblent quant à elles 60 000 apprenants du français environ.

Le français a donc regagné une place honorable en Espagne, bien que le décalage soit croissant entre la demande privée et l'offre institutionnelle, qui se focalise sur l'enseignement d'une langue étrangère – et plus précisément de l'anglais.

En Italie

Porté au collège par la L2 obligatoire, le français est stationnaire.

Au collège, deux langues étrangères sont inscrites dans les curricula – dont l'anglais au titre de L1, obligatoire à tous les niveaux. Le français est étudié par 72 % des collégiens

pendant deux heures par semaine. Au lycée, la L2 devient optionnelle. Le français n'est plus étudié que par 20 % des élèves. Une seule langue étrangère subsiste dans les filières scientifiques. Deux langues sont prévues dans les filières touristiques, hôtelières, commerciales des lycées techniques et trois langues étrangères sont requises dans les lycées linguistiques. Les deux premières années du lycée prévoient deux ou trois heures hebdomadaires de français L2 ou L3, qui passent à trois ou quatre heures les trois années suivantes. Quand, situation rare, le français est enseigné en primaire, il l'est à raison d'une heure par semaine.

185 lycées italiens proposent actuellement un enseignement bilingue français sur les trois dernières années de lycée dans le cadre du dispositif EsaBac. Il prépare, en 2013, 8 235 élèves à une double certification : l'Esame di Stato italien et le Baccalauréat français. Il prévoit quatre heures de langue et littérature françaises ainsi que deux heures d'histoire en français sur un total de trente heures de cours hebdomadaires. Une partie de ces lycéens étudie ensuite dans un pays francophone. En 2013, 9 473 étudiants étaient inscrits dans un établissement supérieur en France, en Suisse, en Belgique et au Canada.

En Europe orientale, le français conserve une bonne assise

Parmi les pays membres de plein droit de l'OIF, l'enseignement du français s'appuie sur l'engagement des États et des liens historiques, culturels voire linguistiques forts avec la France. Le français bénéficie tout à la fois de directives de politique éducative prises au plan national, par exemple sur les L2 et les L3, mais aussi de programmes issus de la coopération tels que les sections bilingues, implantées dans la quasi-totalité des pays de la zone. **L'OIF dispose d'un Centre régional francophone pour l'Europe centrale et orientale (CREFECO)** qui a mis en place des formations pour les enseignants de et en français pour six pays de la région concernés par le programme : l'Albanie, l'Arménie, la Bulgarie, l'E.R.Y. de Macédoine, la République de Moldavie et la Roumanie.

Ces formations répondent au besoin de **développer les compétences didactiques et méthodologiques des enseignants de et en français.**

511 bénéficiaires directs ont été formés et 1 902 bénéficiaires indirects ont suivi les disséminations des formations proposées au travers de 45 interventions.

Des séminaires internationaux (Le français de demain : enjeux éducatifs et professionnels 2010, Utilité et professionnalisation du français, 2011), une rencontre pédagogique régionale (Actualité du FLE, 2012), un séminaire de recherche-action (La motivation dans l'enseignement et l'apprentissage du FLE, 2013) ont contribué à la réflexion sur l'amélioration de la qualité de l'enseignement et sur les atouts de l'apprentissage de la langue française. Ces forums ont mobilisé 200 participants d'Albanie, d'Arménie, de Belgique, de Bulgarie, de France, de Grèce, d'E.R.Y. de Macédoine, de la République de Moldavie, de Pologne, de Roumanie, de Russie, de Suisse et du Vietnam, issus de l'enseignement secondaire et supérieur, des représentants d'entreprises francophones, des associations de professeurs de français, de jeunes francophones et d'étudiants.

Des **outils pédagogiques** innovants ont été développés : kit « Mini » pour les classes de primaire, niveau A1, fiches pédagogiques contextualisées suivant les programmes nationaux pour le niveau A2 et conformes aux examens de maturité pour les niveaux B1 et B2. Ces outils numériques sont disponibles sur le site : www.crefeco.org librement téléchargeables.

Plus de 1 000 jeunes et représentants de la société civile ont été touchés par des actions de promotion de la Francophonie : concours, expositions itinérantes, journées « Portes ouvertes », chasse au trésor, etc. Les ministères de l'Éducation des États membres reconnaissent officiellement les formations et délivrent des attestations communes avec l'OIF.

Être professeur de français en Europe centrale et orientale²⁷

Dans le cadre de l'élaboration par la Fédération internationale des professeurs

de français d'un *Livre blanc de l'enseignement du français dans le monde*, prévu pour 2016, sa Commission de l'Europe centrale et orientale (CECO) a synthétisé et analysé les réponses à un questionnaire diffusé auprès des associations des professeurs de français.

La Commission de l'Europe centrale et orientale de la FIPF regroupe 29 associations qui fonctionnent en Albanie, Arménie, Azerbaïdjan, Biélorussie, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, Estonie, E.R.Y. de Macédoine, Géorgie, Hongrie, Kazakhstan, Kosovo, Lettonie, Lituanie, Moldavie, Monténégro, Pologne, Roumanie, Fédération russe (5 associations, basées dans les régions de Moscou – Association des Enseignants des Professeurs de Russie – AEFR, Amourskaya, Krasnoyarsk, Nijni Novgorod et Tatarstan), Serbie, Slovaquie, Slovénie, République tchèque et Ukraine. Sur les 29 associations de la CECO, 26 (à l'exception de l'Arménie, de l'Azerbaïdjan et du Kosovo) ont participé à l'enquête menée dans le cadre du projet.

La Commission de l'Europe centrale et orientale recouvre un territoire qui s'étend du centre de l'Europe jusqu'au Pacifique.

Dans la plupart des 25 pays qui y sont représentés, il existe une seule association de professeurs de français affiliée à la FIPF, à l'exception de la Fédération russe, où il y en a cinq. Cependant, dans certains pays, l'association membre de la FIPF n'est pas la seule : il y en a 2 autres en Croatie, 3 en Moldavie, 3 en Pologne et 2 en République tchèque. Les effectifs d'adhérents déclarés sont très divers, allant de 40 (l'association de Saint-Petersbourg) à 1 700 (l'ARPF, Roumanie). Dans la plupart des cas, la majorité des enseignants se retrouve dans les collèges et les lycées, à l'exception de l'association de Russie-Saint-Petersbourg et de celle d'Ukraine, dont les membres enseignent essentiellement dans le supérieur.

Des professeurs bien formés... et polyvalents !

Le statut du français dans les systèmes éducatifs de la CECO est essentiellement celui de langue étrangère. Une large majorité des professeurs l'enseigne du primaire au secondaire (84 %). Même si la profession

²⁷ D'après une synthèse réalisée par Doina Spita, présidente de la CECO.

d'enseignant semble être leur profession de base (20 réponses sur 26), seuls 24 % affirment enseigner uniquement le français. Les trois quarts professent donc d'autres disciplines, à savoir (ordre décroissant) : langues étrangères (15 sur 26, dont 4 l'anglais), histoire (4 sur 26), latin, philosophie, géographie, langues maternelles (2 sur 26). Une seule association (en Slovaquie) évoque les « disciplines non linguistiques » (DNL) dispensées en français dans le cadre des filières bilingues, même si cet exemple doit être en réalité beaucoup plus répandu.

La **formation initiale des professeurs de FLE de la CECO** est de type :

- bac + 3 (en Pologne, pour les enseignants de français au primaire) ;
- bac + 4 (en Bosnie, Bulgarie, ex-République yougoslave de Macédoine, Lituanie, Monténégro, Roumanie) ;
- bac + 5 (en Biélorussie, Croatie, Hongrie, Lettonie, Pologne, pour le secondaire, ou encore Roumanie) ;
- bac + 6 (en Géorgie).

Elle est réalisée, dans la plupart des cas, dans le cadre des « départements universitaires », mais aussi des « instituts pédagogiques » (Russie AEFR) ou « écoles normales » (en Ukraine, outre les filières universitaires).

La **formation universitaire** est organisée de manière classique, en **trois volets** :

1) Le premier est une formation générale, représentée, en général, par la connaissance approfondie de la « langue et de la littérature françaises » (parfois aussi « francophone », par exemple, en Roumanie) ou des « langues étrangères » (par exemple, en Pologne ou à Saint-Petersbourg) ou encore des « langues romanes » (en Slovaquie). Il n'y a que dans la Fédération russe que cette formation générale n'est pas nécessairement orientée lettres et/ou langue, mais peut aussi viser les sciences pédagogiques (dans les régions d'Amourskaya et de Krasnoyarsk), ou la traduction/interprétariat (à Nijni Novgorod).

2) Le deuxième volet est constitué de connaissances théoriques de psychopédagogie et de didactique, dans le cadre d'un « module de didactique du FLE », mis en place en Licence ou Master.

3) Le troisième volet est un stage pédagogique obligatoire organisé en deux étapes : une période dite « passive » pendant laquelle les étudiants observent les cours

de FLE d'un tuteur et une « active » durant laquelle ils sont amenés à enseigner.

Dans le contexte des grandes mutations socioculturelles et éducatives dues à la mondialisation et des évolutions dues à l'intégration du système de Bologne dans les universités, le besoin de perfectionnement au-delà de la formation initiale est devenu une exigence incontournable. Les solutions mises en place s'appuient sur l'offre de formation continue, riche et diversifiée, en fonction du profil du public bénéficiaire (professeurs débutants, en Serbie, par exemple, ou en Roumanie ; professeurs enseignant en milieu rural, en Roumanie ; professeurs de DNL) et dont l'importance est appréciée à l'unanimité par les répondants au questionnaire. Les formations sont mises en place avant tout par les institutions nationales du développement professionnel du personnel enseignant, institutions qui sont le plus souvent rattachées au ministère de l'Éducation, suivies de près, statistiquement, par les Services de coopération et d'action culturelle auprès des Ambassades de France et les réseaux des Instituts français et des Alliances françaises. Le questionnaire a relevé la disponibilité sans réserve formulée par toutes les associations interrogées dans le cadre de l'enquête d'organiser des sessions de formation continue au bénéfice de leurs collègues, les modalités agréées étant (selon l'ordre décroissant de leur intérêt) : ateliers « à la carte », sur des thématiques adaptées aux besoins ; séminaires, colloques, rencontres pédagogiques ; projets type recherche-action. Certaines associations le font déjà : c'est le cas des associations de la Biélorussie, de la Hongrie (projet de formation en ligne), ainsi que celles des pays rattachés au CREFECO (Albanie, Arménie, Bulgarie, ex-République yougoslave de Macédoine, Moldavie et Roumanie) et qui réalisent, depuis bon nombre d'années déjà, la démultiplication territoriale du programme de formation proposé par le centre de l'OIF basé à Sofia.

Conditions d'enseignement

Les critères évoqués pour juger des bonnes ou mauvaises conditions d'enseignement sont, par ordre décroissant d'importance : équipement informatique, locaux, effectifs

des groupes/classes, charge de travail des enseignants, possibilités de formation continue, salaires, nombre d'heures attribuées à l'enseignement de la langue (au français), motivation des apprenants, soutien (ou non) des chefs d'établissement, statut du métier d'enseignant dans la société, soutien des institutions locales et françaises ou francophones.

Dans la catégorie des « **bonnes conditions** », les répondants évoquent, en premières positions, l'amélioration des locaux et les équipements modernes (8 réponses), l'accès aux manuels et aux méthodes étrangères (4 réponses), les effectifs d'élèves « gérables » : entre 13 et 16 (5 réponses), la qualité de la formation initiale et continue (3 réponses) et les « bienfaits » des échanges avec l'étranger et les projets internationaux (2 réponses).

Dans la catégorie des « **mauvaises conditions** », certaines concernent le statut du professeur (salaire bas, augmentation des charges de travail, grande bureaucratie, quasi-absence d'autonomie, manque de soutien et de communication avec les chefs d'établissements et le ministère, baisse constante du nombre de cours et d'heures, isolement en dehors des grandes villes), d'autres les conditions de travail (effectifs d'élèves, classes surchargées ; insuffisance voire absence de moyens audiovisuels, surtout en province ; équipement informatique défaillant ; manque voire interdiction d'utiliser des manuels français), enfin, d'autres concernent la position de la langue française sur le « marché des langues » (la préférence quasi générale du public pour l'anglais et la réputation du français de langue difficile à apprendre).

Des témoignages recueillis, on peut dessiner, à traits très grossiers, **deux « profils »** chez nos professeurs de français. D'une part, celui d'un professeur **moderne et combatif** : on remarquera sa préoccupation constante pour la qualité, l'intérêt pour l'innovation, l'ouverture vers l'autre, en termes d'expérience pédagogique ou de relations interculturelles, la disponibilité constante d'investir professionnellement, en dépit d'une réelle précarité matérielle. En effet, en comparant le salaire d'un professeur de français avec le revenu moyen de son pays, dans 60-70 % des cas, il est inférieur

ou « presque égal » à ce dernier ; soit compris dans une fourchette qui va d'environ 150 euros/mois (2 réponses), à 200-400 euros/mois (5 réponses), jusqu'à 700-800 euros/mois dans l'enseignement supérieur (2 réponses).

D'un autre côté, on trouve le profil du professeur « **en souffrance** », découragé de la baisse constante de l'intérêt pour le français, dépendant d'un directeur d'établissement – surtout attentif aux « lois du marché » – et déçu du soutien, qu'il considère insuffisant et inconstant, de la part des institutions et des politiques. Il n'arrête pas de clamer son « amour pour la langue et la civilisation française/francophone » – c'est le premier élément de motivation évoqué lors de notre enquête (22 réponses sur 26), bien avant ceux d'ordre strictement professionnel (« utilité », « plaisir d'enseigner » ou « progrès des apprenants ») – en y ajoutant la « volonté de partager cet amour » (6 réponses) et la « beauté de la langue française » (3 réponses). Souvent, ce professeur partagé entre les belles exigences de son propre métier et l'amertume devant une certaine désaffection de la part du public choisit la vie associative, à l'intérieur de laquelle il se retrouve dans une solidarité professionnelle renforcée, et mieux à même de valoriser « le potentiel important d'expertise sur le terrain dans une perspective efficace et innovante, au bénéfice de l'enseignement du français ».



Le français concurrencé mais dans la course

La situation du français, dont le statut est essentiellement celui de langue étrangère, n'est pas facile à analyser globalement, pour en dégager les tendances, surtout qu'on ne dispose pas de données comparatives. Néanmoins, selon les chiffres reçus et les commentaires, il est de l'ordre de l'évidence que son enseignement est en baisse. L'analyse de la situation des trois premières langues étrangères enseignées le confirme : à tous les niveaux, du primaire, du secondaire et du supérieur, l'anglais est largement majoritaire comme L1, l'unique exception étant l'Albanie, où la L1 est l'italien. Le français, qui occupe le rang de L2 dans 6 cas sur 26 (Albanie, ex-République yougoslave de Macédoine, Moldavie, Roumanie, Russie Nijni Novgorod et Russie Krasnoyarsk), est concurrencé par l'allemand, qui occupe cette même position dans 15 pays sur 26, par le russe dans 4 pays et par l'italien dans 2 pays. Enfin, c'est seulement en tant que L3 que le français occupe le premier rang, dans 9 cas à tous les niveaux (Bulgarie, Hongrie, Kazakhstan, Monténégro, Russie-AEFR, Russie Saint-Petersbourg, Russie Amourskaya, Serbie et Ukraine) et partiellement dans 3 pays (Biélorussie et Lettonie, dans le supérieur, et Lituanie, au primaire).

Le niveau d'introduction du français est assez variable. Dans la plupart des pays les mêmes langues étant étudiées au primaire et dans le secondaire – ce qui veut dire qu'une fois une langue choisie comme langue d'étude la tendance est qu'on la suive tout au long de la scolarité – l'enseignement précoce du français devient un vrai défi. Il est d'autant plus intéressant donc d'analyser sa situation au niveau préscolaire. Les réponses enregistrées montrent que c'est seulement dans 7 cas sur 26 que le français est enseigné à ce niveau. C'est le cas en Bosnie-Herzégovine, Croatie, ex-République yougoslave de Macédoine, Monténégro, Roumanie, Russie Krasnoyarsk et Ukraine, mais son statut est parfois celui de discipline facultative (Bosnie-Herzégovine et Croatie). Dans la plupart des autres espaces, le français peut être étudié à partir soit de 7-10 ans (9 réponses : Biélorussie, Bulgarie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Pologne, Russie AEFR, Russie Saint-Pétersbourg et Russie Krasnoyarsk), soit de 11-13 ans (8 réponses : ex-République yougoslave de Macédoine, Géorgie, Kazakhstan, Lituanie, Monténégro, Roumanie et Slovaquie). Retenons que les données enregistrées concernent essentiellement les établissements publics. Le nombre d'heures dispensées par semaine varie entre 1h-3h au niveau préscolaire et 2h-3h au niveau du primaire et du secondaire, et il peut aller jusqu'à 6h, selon le type d'établissement (par exemple, 6h par semaine dans les classes bilingues).

Place au bilingue !

Si le français n'a le statut de langue d'enseignement dans aucun des pays de la CECO (un certain nombre d'associations ayant d'ailleurs clairement mentionné que la langue d'enseignement ne pouvait être, de par leur constitution, que la langue nationale du pays et parfois la langue des minorités vivant sur leur territoire), le **secteur bilingue francophone** (souvent dans le cadre de coopérations bilatérales) est en plein essor dans les systèmes éducatifs de 21 cas sur 26. Il donne lieu, au sein d'établissements primaires ou secondaires nationaux, à des parcours éducatifs comportant un enseignement renforcé du français et des disciplines non linguistiques (DNL) dispensées en français par des professeurs recrutés localement. Ces cursus débouchent parfois sur un

baccalauréat mention bilingue francophone (par exemple, en Roumanie). L'enseignement bilingue est développé au niveau du préscolaire (1 pays, l'Estonie), du lycée (7 pays : Albanie, Biélorussie, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Roumanie, Slovaquie), du collège et lycée (6 pays : Croatie, ex-République yougoslave de Macédoine, Géorgie, Pologne, Russie Saint-Pétersbourg, République tchèque), enfin sur un parcours complet, du primaire jusqu'à la fin du secondaire, dans 6 pays : la Hongrie, le Kazakhstan, la Lettonie, la Lituanie, la Moldavie et la Serbie. Il concerne un nombre important de jeunes. Pour nous en faire une idée, retenons, comme exemple, les effectifs supérieurs à 1 000 et qu'on retrouve en Bulgarie (6 576 élèves), en Hongrie (260 élèves du primaire + 1 301 du secondaire), en Moldavie (1 767 au primaire + 1 595 au gymnase + 718 au lycée) ou en Pologne (2 409 au collège + 1 345 au lycée). Le nombre d'heures/semaine varie en fonction du niveau d'enseignement et du pays, allant de 1h (au primaire) à 19h-22h (Bulgarie). Les DNL, une palette très diverse, sont dispensées à raison de 1h-2h (la plupart des filières), de 12h (en Hongrie) ou de 13h-14h (en République tchèque).

Les établissements français sont relativement nombreux dans les pays de la CECO (15 réponses), avec des effectifs plutôt restreints dans le secondaire (chiffre supérieur en Bulgarie – 455 élèves) et une quasi-absence dans le supérieur.

Concernant les établissements internationaux, ils sont moins nombreux qu'on aurait pu l'imaginer (seulement 9 réponses positives). Sur les 21 établissements mentionnés, 14 dispensent leurs cours en anglais (britannique et surtout américain) et 6 sont multilingues (par exemple, l'École internationale Miras, du Kazakhstan, qui réunit des apprenants et des enseignants de 12 nationalités différentes, les cours étant dispensés en kazakh, russe, anglais et français ; la section française comprend trois classes de 20 apprenants et elle est soutenue financièrement par la communauté et les entreprises françaises). Tous les établissements internationaux sont privés, à l'exception de l'École internationale de Monténégro.

Quels contenus ?

L'enseignement du français est en général réglementé à base d'« instructions

officielles », de date plus ou moins récente : en Russie Krasnoyarsk, elles remontent aux années 1960, tandis que les dernières en date pour les autres pays témoignent d'un effort d'harmonisation au contexte national et mondial non négligeable : 2011 pour l'Estonie, la Géorgie, le Kazakhstan et la Slovaquie, 2012 pour l'Albanie, le Monténégro, la Roumanie, Russie Saint-Pétersbourg et la Serbie, 2013 pour la Hongrie, la Russie Nijni Novgorod ou la République tchèque.



Les « instructions » définissent les objectifs à atteindre et le contenu des programmes. La majorité des répondants au questionnaire juge les objectifs fixés « atteignables » par les professeurs et « convenables », dans la perspective des parents et des apprenants, mais cet avis n'est pas toujours partagé. L'argument le plus important est en rapport avec le nombre insuffisant d'heures/semaine (Lituanie, Russie Nijni Novgorod, Krasnoyarsk, Serbie, Slovaquie) et, de manière plus générale, les conditions de travail qui ne permettent pas la pratique d'un enseignement moderne, en concordance avec les préoccupations du public jeune et avec ses habitudes informatiques (Bosnie-Herzégovine, Russie Nijni Novgorod, Krasnoyarsk, Serbie). Si l'utilisation des ressources en ligne est limitée, c'est en raison de problèmes de connexion internet (ex-République yougoslave de Macédoine) ou de matériel informatique en général (Pologne). Les ressources françaises et francophones en ligne les plus citées sont, par ordre décroissant : *LepointduFLE* (citée 10 fois), *francaisfacile.com*, TV5 et *Bonjourfrance*.

com (7 fois), *francparler.org*, *RFI.fr*, *cavilamenligne.com* (6 fois), *ciep.fr*, *leplaisirdapprendre.com* (citées 3 fois). Par ailleurs, plusieurs associations ont précisé qu'elles relaient sur leur site un grand nombre de liens utiles à leurs enseignants.

Dans la plupart des pays, les références aux pays et aux auteurs francophones, à la Francophonie en général, sont considérées comme ayant une place suffisante dans les programmes et dans les pratiques d'enseignement des professeurs, mais tous les répondants ne s'en déclarent pas satisfaits. C'est le cas de la Bosnie-Herzégovine, de la Russie Krasnoyarsk et de la République tchèque. La notion de diversité culturelle exprimée par la Francophonie coïncide avec les valeurs portées par la société. Les commentaires qui accompagnent les statistiques signalent le fait que les références sont focalisées de manière excessive sur la France et ne réussissent pas à rendre compte de la diversité, voire de la richesse francophone dans son ensemble.

Conclusion

Langue surtout apprise comme langue étrangère, **le français donne accès à l'information internationale et aux savoirs**. Il jouit d'une bonne image de marque en Europe centrale et orientale et sa portée historique, son rôle dans les organisations internationales ou encore sa portée artistique en font certainement une langue de prestige et de culture. Interrogées au regard des valeurs véhiculées par l'enseignement du français dans leur pays, 21 des 26 associations de la CECO inscrivent en première position les valeurs culturelles. Elles sont suivies des valeurs démocratiques (11 répondants) puis économiques (8 répondants), enseignants et étudiants étant consensuels sur le fait que, utilisé dans la vie professionnelle, le français constitue un atout dans la valorisation des carrières des individus et que sa maîtrise demeure une condition nécessaire à la progression dans les échelons des organisations internationales.

En dépit de cette vision positive, le pronostic sur les évolutions possibles de l'enseignement du français est sévère. On envisage une stagnation, voire une régression dans les pays de la CECO, les raisons évoquées

le plus souvent étant (ordre décroissant) : la « suprématie » de l'anglais, l'apparition d'autres langues étrangères sur le marché, les décisions prises par les chefs d'établissement (vus comme une sorte de toute-puissance). Les États et les individus font le choix de langues qu'ils estiment fonctionnelles, ce qui coïncide plutôt avec l'anglais et l'allemand. Les promoteurs du français se doivent donc d'y associer au plus vite « une nouvelle donne ». La majorité des associations espère au moins le maintien actuel, voire la progression de l'enseignement du français dans leur pays, en insistant surtout (ordre décroissant) : sur la promotion du français auprès des chefs d'établissement et des parents, sur un engagement plus affirmé des institutions (locales et étrangères – françaises et francophones), enfin, sur une plus grande présence du français dans les différents médias. Autant d'éléments favorisant l'enseignement du français, un enseignement qu'il est essentiel de rénover, de développer à travers sa pertinence professionnelle et la valorisation des cultures francophones contemporaines, afin de le rendre plus attractif auprès des jeunes, apprenants et acteurs de sa future diffusion.

En Roumanie

La Roumanie reste l'un des « poids lourds » européens de l'enseignement du français, le seul dans la partie orientale.

Exception notable, la Roumanie est le seul territoire de langue romane en Europe orientale (avec la Moldavie). Ce profil linguistique, entre autres raisons, explique le **poids de la francophonie dans ce pays et le maintien d'une longue tradition d'enseignement du français**. Si l'anglais occupe aujourd'hui la première place des langues étrangères étudiées par les jeunes Roumains, le français tient la seconde avec plus d'un million d'apprenants²⁸, sans compter les 70 000 élèves du préscolaire. En tant que L1, le français est appris pendant trois heures par semaine, deux lorsqu'il s'agit d'une L2. L'enseignement du français en Roumanie s'appuie aussi sur un large réseau de lycées bilingues (29 en 2013) accueillant plus de 3 000 élèves, ainsi que

sur une centaine de formations supérieures en français dispensées par 36 établissements roumains dont 29 universités. Elles recevaient plus de 1 600 étudiants en 2012. Environ 25 de ces formations débouchent sur un double diplôme entre la France et la Roumanie. À noter, l'inauguration, début juillet 2014, du Centre régional francophone d'études avancées en sciences sociales (CeReFREA), à Bucarest. Grâce au partenariat entre l'Université de Bucarest, l'Institut français, le New Europe College de Bucarest et la Nouvelle Université Bulgare, le Centre animera, dans l'Europe du sud-est, le réseau des sciences humaines et sociales par le biais de conférences, séminaires et programmes de recherche en langue française.

Pratiques de classe à Suceava (Roumanie)

La compréhension écrite occupe une place centrale au détriment des autres compétences à acquérir. On remarque aussi l'absence presque totale de communication authentique.

Les activités proposées ont comme but l'apprentissage du lexique, de la morphosyntaxe et de la phonétique, très rarement la préparation des élèves pour des échanges verbaux de la vie quotidienne. Le professeur pose des questions et l'élève répond en reprenant une grande partie des mots compris dans la question. Les élèves n'interrogent presque jamais leurs enseignants et s'ils le font, en roumain, c'est pour demander des éclaircissements sur les consignes (d'après *Diversités culturelles et enseignement du français dans le monde*, le projet CECA, dirigé par Emmanuelle Carette, Francis Carton et Monica Vlad, 2011).

En Bulgarie

L'enseignement tardif de la deuxième langue nuit à l'apprentissage du français.

Dans l'enseignement bulgare, les élèves apprennent obligatoirement deux langues au cours de leur scolarité. La première langue est enseignée à partir de l'âge de huit ans (deuxième classe) pendant deux heures par semaine. La seconde langue est étudiée en neuvième et dixième classes à raison de deux heures obligatoires par semaine. Cette

²⁸ Comme en Allemagne, Espagne et Italie.

entrée tardive dans la deuxième langue nuit à l'enseignement du français, qui occupe rarement le créneau de la L1. Au total, le français est appris par 5,38 % des élèves du primaire et du secondaire, et arrive en quatrième position après l'anglais (81,58 % des élèves), le russe (18,30 %) et l'allemand (14,34 %).

La particularité du système éducatif bulgare tient à l'existence de « Esikovi gimnazii » (« lycées de langues », traduit en général par « lycées bilingues ») et de lycées professionnels à enseignement intensif de langues étrangères. L'originalité du système tient à l'existence d'une **année d'enseignement intensif de français en classe de huitième** (les élèves ont 14-15 ans) : le minimum hebdomadaire est de 18 heures dans les lycées de langues et de 13 heures dans les lycées professionnels. Après cette année de mise à niveau ou d'enseignement intensif, les élèves font encore cinq heures minimum d'apprentissage du français pendant trois années. Les disciplines non linguistiques ne sont enseignées qu'en neuvième et dixième classes. Quelques exemples : chimie, physique, mathématiques, histoire, géographie, philosophie dans les lycées de langues ; économie, finances, marketing, tourisme, hôtellerie dans les lycées professionnels. En 2012-2013, 7 893 élèves étudiaient le français dans des sections bilingues francophones (6 576 en lycée de langues et 1 317 en lycée professionnel).

Dans l'enseignement supérieur, l'Institut de la Francophonie pour l'Administration et la Gestion (IFAG) propose trois masters dont les enseignements sont dispensés entièrement en français : « Administration des entreprises » (avec l'Institut d'économie et de management de Nantes), « Management public » (avec l'École de gestion de l'Université de Liège), « Entrepreneurat en économie sociale et solidaire » (avec l'Université Lyon 2). Cet établissement, financé par l'Agence universitaire de la Francophonie, scolarisaient 110 étudiants à la rentrée 2013. Par ailleurs, 850 jeunes suivaient l'un des six programmes francophones de l'enseignement supérieur bulgare (économie et gestion, technologies alimentaires, sciences politiques, droit européen, etc.), tandis que 3 000 partaient étudier en France.

En Moldavie

L'affaiblissement de l'offre linguistique nuit à l'apprentissage du français.

En dehors des classes bilingues (avec parfois un enseignement uniquement en français) qui accueillent encore 3 711 élèves dans le primaire et 6 260 dans le secondaire, l'offre linguistique tend à s'uniformiser puisque les élèves doivent désormais choisir une seule langue étrangère, ce qui explique une baisse importante des effectifs d'apprenants de français par rapport à 2010. En plus de l'Alliance française de Chisinau, qui compte 5 356 inscrits, des centres privés de langue permettent à quelques centaines d'étudiants de suivre des cours de français à Balti et Nisporeni. Les enseignants de français de la région bénéficient fortement de la coopération francophone en termes de formations avec les sessions organisées par le CREFECO de l'OIF, mais aussi celles dispensées par l'AUF et TV5MONDE (exploitation pédagogique de documents vidéo). Parmi les 6 filières francophones présentes en Moldavie, c'est l'Université d'État de médecine et de pharmacie de Chisinau qui accueille le plus grand nombre d'étudiants.

En Albanie

L'objectif de multilinguisme met le français au cœur de l'éducation obligatoire.

La francophonie est en pleine expansion en Albanie, membre de l'OIF depuis 1999. **Le français régresse légèrement comme première langue étrangère mais progresse comme deuxième langue dans le système scolaire.** Dans le secondaire, les élèves qui l'étudient se répartissent équitablement entre ceux qui l'ont choisi comme 1^{re} langue et ceux qui l'ont retenu en 2^e choix.

En matière de politique éducative, la stratégie nationale vise le multilinguisme.

Les langues enseignées alternent d'un cycle à l'autre afin de promouvoir l'apprentissage de plusieurs langues. Actuellement, trois langues sont offertes à partir du cycle primaire. Depuis 2012, le choix d'une L2 est obligatoire. En revanche, l'enseignement d'une troisième langue est réservé aux écoles secondaires dites « linguistiques ».

Des sections bilingues ont été créées en 1998 à l'occasion d'un premier accord – renouvelé en 2010 – entre le ministère

de l'Éducation et des Sciences albanais et l'Ambassade de France. 40 à 50 % du curriculum se fait en français. Au cours des dernières années, après un recul important par rapport à l'anglais, l'italien et l'allemand, des signes de reprise ont été observés comme, par exemple, le nombre d'étudiants poursuivant des études supérieures dans un pays francophone. De plus, la présence accrue dans le pays d'opérateurs économiques dans le domaine de la finance ou du commerce a élargi la sphère d'utilisation du français et par conséquent son attractivité auprès des jeunes et des professionnels déjà en activité.

Au Kosovo

L'apprentissage du français dépend de la volonté des chefs d'établissement.

L'anglais est la première langue obligatoire pour tous les élèves à partir de 8 ans et l'enseignement du français est laissé au libre choix des chefs d'établissement. Présent à partir du collège comme langue optionnelle L2 (3 heures par semaine) dans les classes littéraires, le français est en concurrence avec l'allemand. Seule une école primaire possède une classe de français avec 40 élèves.

Par ailleurs, deux départements de français existent dans l'enseignement supérieur : à l'Université de Pristina et à celle de Gjakova. Enfin, l'Alliance française de Pristina compte 200 inscrits.

En Grèce

Le français décline au primaire et au collège, et disparaît du lycée.

Les liens culturels entretenus de longue date par la Grèce et la France ont favorisé le développement de la langue française, qui a été l'unique langue étrangère enseignée dans le système éducatif grec jusque dans les années 1960. La Grèce est membre de la Francophonie depuis 2004. **Le français est la deuxième langue obligatoire à l'école primaire et au collège (en concurrence avec l'allemand), mais souffre de l'absence d'une deuxième langue obligatoire au lycée.** Au niveau supérieur, il existe des partenariats franco-hellènes dans les domaines de la recherche et des échanges scientifiques.

En 2012-2013, dix masters conjoints étaient opérationnels : ils se caractérisent par un enseignement essentiellement en

français et une mobilité enseignante et étudiante. Le français est en outre diffusé dans l'enseignement privé, dans les centres privés d'enseignement des langues, dans les écoles religieuses et dans les Instituts français d'Athènes et de Thessalonique. Deux départements universitaires assurent la formation des professeurs de français.

À Malte

Le tourisme pourrait favoriser le français.

À Malte, le français est introduit dès la première année du collège (11 ans), à raison de quatre cours de 40 minutes par semaine, puis de trois fois 45 minutes par semaine à partir de la troisième année. La politique linguistique héritée de la colonisation britannique (jusqu'en 1964) a tendu à marginaliser les langues étrangères mais l'adhésion du pays à l'Europe, en 2004, a favorisé une certaine ouverture à leur apprentissage. La langue française a du mal à s'affirmer, notamment en raison de la faiblesse du nombre des entreprises françaises dans le pays. Néanmoins, la montée en puissance du tourisme français pourrait attirer à la langue française de nouveaux publics.

À Chypre

Le français est obligatoire et garde des effectifs stables.

Les élèves apprennent le français en tant que deuxième langue étrangère obligatoire de 12 ans à 16 ans environ. Il devient optionnel pendant les deux dernières années du secondaire : les élèves qui choisissent le français comme langue étrangère approfondie l'étudient pendant six heures par semaine.

En 2012 a été créée l'école franco-chypriote, née de la volonté de coopération des gouvernements français et chypriote. Ce prolongement de l'école française Arthur Rimbaud, présente à Chypre depuis 1987, a pour objectif de promouvoir les langues et les cultures françaises et chypriotes, dans une perspective européenne et internationale.

Au niveau administratif, l'ouverture aux langues de travail de l'Union européenne se manifeste depuis quelques années par la possibilité de passer des épreuves de français, d'allemand ou d'anglais dans les concours de la fonction publique, au lieu de l'anglais seulement.

En ex-République yougoslave de Macédoine

Le français arrive en seconde position.

Deux langues étrangères sont proposées dès le primaire : la totalité des presque 200 000 écoliers macédoniens en apprennent une, et la moitié d'entre eux étudient également une L2. Les chiffres sont sensiblement les mêmes dans le secondaire, où environ 1/6^e des élèves démarrent en outre une troisième langue. **Si l'anglais reste prédominant, le français se classe avant l'allemand et le russe** avec 42 127 apprenants en L2 et 1 722 apprenants en L1 (+ 125 élèves inscrits dans le préscolaire). Dans le supérieur, 9 étudiants sont inscrits en 2012 en filière francophone.

En Turquie

Le français s'inscrit dans une tradition francophone ancienne.

La présence du français en Turquie est très ancienne (d'après la Fondation pour la langue turque, 4 974 mots turcs sont issus du français, de « pötibör » à « şofben » en passant par « tentürdiyot » et « burjuvazi »²⁹).

On estime que, toutes institutions confondues, 50 000 personnes apprennent le français en Turquie. Il est diffusé dans le second cycle du système scolaire public en tant que première (1 107 élèves) et seconde langue étrangère (plus de 5 000 apprenants) mais aussi dans le secteur privé et par l'Institut français (4 785 inscrits en 2012). Le secteur bilingue est dynamique : un réseau des établissements qui proposent des sections bilingues comprend dix établissements et accueille plus de 9 000 élèves : le lycée et l'université de Galatasaray (auprès desquels des enseignants français sont mis à disposition), six établissements privés congrégationnistes français et la fondation laïque privée turque Tevfik Fikret. Deux établissements scolaires français conventionnés avec l'AEFE, le lycée Charles de Gaulle à Ankara et le lycée Pierre Loti à Istanbul, totalisent plus de 1 800 élèves dont 57 % d'élèves d'une nationalité autre que française.

1 000 jeunes Turcs passent chaque année l'équivalent du baccalauréat.

Le français est inscrit dans le supérieur

grâce au succès de l'université Galatasaray à Istanbul. Créée en 1992, elle est composée de cinq facultés (droit, communication, sciences économiques et administratives, sciences et lettres, ingénierie et technologie) qui accueillent plus de 3 000 étudiants répartis sur cinq années d'enseignement. Le nombre d'étudiants turcs choisissant la France pour poursuivre leurs études est d'environ 3 000 (c'est le troisième pays d'accueil après l'Allemagne et les États-Unis). D'autres pays de la Francophonie en reçoivent : Canada : 364, Suisse : 106, Belgique : 89, Maroc : 69 et Tunisie : 8. La diffusion du français est assurée par 1 500 professeurs turcs et 500 professeurs français.

Les membres observateurs d'Europe centrale conservent inégalement leurs effectifs

Comme dans les autres pays européens, l'anglais est la première langue étrangère enseignée, parfois obligatoirement et dès le primaire. Le créneau de la deuxième place est généralement tenu par l'allemand, pays fort de la région. En troisième position, on peut trouver le français, mais pas seulement : en fonction des proximités géographiques, l'italien et le russe se classent régulièrement sur le podium. L'enseignement du français reste donc assez mineur, et subit dans certains pays une véritable régression. Dans la plupart des membres observateurs de l'OIF d'Europe centrale, des filières bilingues sont proposées et reçoivent un nombre stable ou croissant d'élèves. Leurs effectifs ne compensent cependant pas la baisse des apprenants de français langue étrangère.

En Croatie

Le français est stable et profite de l'expansion touristique du pays.

Même si l'on recense 67 élèves s'initiant au français dans le préscolaire, dans la plupart des cas, le français est choisi comme seconde langue à partir de la quatrième année du primaire (9-10 ans) ou de la première année du lycée (14-15 ans). D'autre part, s'il n'est plus obligatoire

²⁹ Petit-beurre, chauffe-bain, teinture d'iode, bourgeoisie.

dans les lycées hôteliers et touristiques pour la préparation à certaines spécialités (cuisine), il y reste fréquemment enseigné.

Le développement du français tient en partie à l'augmentation constante des touristes en provenance de pays francophones, et de France en particulier (450 000 en 2012). **Le français est à la quatrième place après l'anglais, l'allemand et l'italien.**

En Serbie

Le français se maintient en Serbie.

En 2007, une réforme a introduit l'enseignement d'une deuxième langue étrangère à partir de la cinquième classe, ce qui a installé l'anglais comme première langue enseignée mais aussi diversifié l'offre de langues et doublé le nombre d'apprenants de français. En tant que L2, le français est enseigné à raison de deux cours de 45 minutes par semaine à tous les niveaux. **En 2013, 351 écoles primaires (30 % d'entre elles) et 237 établissements d'enseignement secondaire (45 %) le proposaient.** Ses effectifs totaux le placent en troisième position après l'anglais et l'allemand. L'enseignement bilingue français-serbe concernait huit établissements scolaires à la rentrée 2013 et 300 élèves environ. Ce dispositif existe principalement au sein de filières scientifiques et réserve 8 heures sur 25 à la langue française. La situation du français reste néanmoins incertaine, et le soutien du ministère de l'Éducation serbe ne semble pas acquis – l'inspection général de français a été supprimé en 2011.

En Slovénie

Le français est stationnaire.

Seul l'anglais est proposé comme langue facultative dans les écoles primaires de Slovénie. **Le français arrive en quatrième position, après l'anglais, l'allemand et l'italien, au niveau de l'espagnol.** Dans le supérieur en 2012-2013, le français arrivait également en quatrième position (151 étudiants) après l'anglais (361), l'allemand (198) et l'espagnol (174). L'italien se classait cinquième (95). Il existe 55 accords bilatéraux entre les universités slovènes et des établissements d'enseignement supérieur français.

Les principaux partenariats universitaires franco-slovènes sont établis entre la faculté de droit de Poitiers et celle de Ljubljana, la Faculté des lettres et des arts de Ljubljana et

l'institut de traducteurs et d'interprètes de l'université Marc Bloch de Strasbourg pour la traduction et l'université d'Angers pour l'interprétation, la Faculté d'agronomie de Maribor et l'Institut national de recherche agronomique (INRA).

Pour populariser l'apprentissage du français auprès des jeunes, une campagne publicitaire a été lancée par le ministère slovène de l'Éducation, de la Science et du Sport et l'Institut national de l'éducation en collaboration avec l'Institut français de Slovénie. Ces deux spots publicitaires humoristiques sont diffusés sur Internet³⁰.

En Bosnie-Herzégovine

Ce pays développe le secteur bilingue.

Plusieurs indicateurs montrent la progression du français. En plus du français langue étrangère, enseigné au préscolaire (198 élèves), au primaire et dans le secondaire en tant que L2, le pays compte une section bilingue francophone au lycée de Mostar. Créée en 2005, cette section permet aux élèves des programmes bosniaque et croate de suivre un enseignement intensif du français et d'étudier trois matières en français (chimie, histoire, informatique). Un jumelage a été conclu en 2011 avec un lycée de Bergerac en France et des voyages scolaires sont organisés régulièrement dans les deux sens. Cette section bilingue comptait 76 élèves en 2012. Une deuxième filière est en perspective à Bijlena. La Bosnie-Herzégovine compte en outre le Collège international francophone de Sarajevo (CIFS), inauguré en 2011. Le CIFS est l'extension de l'École française de Sarajevo créée en 1998 par la MLF (cf. p. 211). Installé désormais dans de nouveaux locaux, il compte 192 élèves en 2013-2014 (contre 106 en 2011), auxquels il offre un enseignement trilingue (français, bosnien, anglais).

Au Monténégro

Le français se maintient.

Les effectifs d'apprenants restent stables tant dans le primaire que dans le secondaire et dans l'enseignement supérieur. Une filière francophone est proposée à la Faculté d'économie de Podgorica (programme de co-diplôme). Elle recevait douze étudiants en 2012. Le français est également présent à l'université

³⁰ <http://vimeo.com/59292422> et <http://vimeo.com/59292396>.

à la chaire de français à Niksic (76 étudiants), l'institut des langues étrangères de Podgorica (139) et la faculté de tourisme à Kotor (70).

En Slovaquie

Le français disparaît du primaire mais se développe légèrement dans le secondaire.

Depuis 2010, l'anglais est officiellement langue étrangère 1 dans l'ensemble du système éducatif slovaque à partir de la troisième année de l'école fondamentale (8-9 ans). Les établissements doivent en plus dispenser une L2 à partir de la sixième année de l'école fondamentale (10-11 ans). Le français, l'allemand, le russe, l'espagnol ou l'italien peut ainsi être étudié pendant deux heures généralement. **Le français est en quatrième position après l'anglais, l'allemand et le russe.** Le système éducatif slovaque comporte de nombreuses langues, dans la mesure où le hongrois et l'ukrainien reconnues comme langues de minorités peuvent être des langues d'enseignement dans le sud et l'est du pays.

Dans le secondaire, la Slovaquie compte en outre quatre sections bilingues franco-slovaques et une section bilingue belgo-slovaque, soutenue par la Fédération Wallonie-Bruxelles, soit environ 900 élèves suivant un enseignement de mathématiques, physique, chimie et biologie en français.

Dans le supérieur, en 2012, 100 à 150 étudiants sont inscrits dans une dizaine de doubles diplômes entre universités slovaques et françaises, et 380 suivent des études en français (management, commerce, économie, sciences politiques...). Malgré cette place mineure, **le français est vu positivement**, en particulier dans les régions où des investisseurs français se sont établis et ont élargi les possibilités d'emploi.

En Ukraine

Les effectifs de français restent importants malgré une petite baisse.

Le français est en troisième position. En 2013, il concernait 193 201 apprenants répartis entre le primaire et le secondaire dont plus de 16 000 élèves suivant un enseignement renforcé, contre 592 086 pour l'allemand et 3 534 227 pour l'anglais. Le français est employé comme langue d'enseignement dans le cursus bilingue, suivi par 2 915 élèves. 39 000 étudiants apprennent

le français à l'université. Il existe plusieurs filières francophones, dans les secteurs de la gestion, du management, de l'architecture, du tourisme ou encore de l'ingénierie.

En Pologne

Le français décline en faveur des langues des voisins.

Le français est en quatrième position après l'anglais, l'allemand et le russe. En 2011-2012, 3 % des élèves avaient le français pour L1, et un peu plus de 5 % en L2. Ce taux a chuté de 25,5 % depuis 2010. Cette désaffection explique que 1 200 des 1 974 enseignants de français soient à temps partiel. Parallèlement, des établissements tant primaires que secondaires proposaient de l'enseignement bilingue : une école, 23 collèges et 12 lycées en 2012.

À l'université, le français est enseigné dans les départements de philologie romane. Ils forment des spécialistes de la langue et de l'enseignement du français (4 000 étudiants en 2011-2012) tandis que les « studiums » dispensent une formation en langue pour les non-spécialistes (16 500 étudiants en 2011-2012). Le français est à la cinquième place des langues apprises dans le supérieur – derrière l'espagnol. Chaque année, environ mille étudiants sont diplômés en philologie française (lettres). La langue d'enseignement dans le supérieur est usuellement le polonais, mais grâce à leur autonomie, les universités et les écoles supérieures de Pologne peuvent créer des programmes en langue étrangère à tous les niveaux d'études. On recense plus de 60 programmes franco-polonais de type « double diplôme ». Ils reçoivent 900 étudiants environ.

En Autriche

Le français régresse.

Avec 2 109 apprenants au primaire, le français arrive en troisième position après l'anglais (308 580) et l'italien (2 556). Il passe à la deuxième place dans le secondaire et dans le supérieur, où les effectifs ont baissé depuis 2010. Des sections bilingues accueillent environ 850 élèves.

En Hongrie

L'enseignement du français perd des élèves.

La première langue étrangère est débütée à partir de la quatrième classe de l'école

primaire (9-10 ans), voire dès la première si l'école en a la capacité. Le Curriculum de Base National instauré en 2012 décrète que la langue étrangère étudiée en primaire est à choisir parmi le français, l'anglais, l'allemand et le chinois, afin que cet apprentissage puisse être continué dans le secondaire. **Le français est en troisième position après l'anglais et l'allemand.** La LV2 est débutée en neuvième classe. Une dizaine d'établissements proposent des sections bilingues, qui accueillent environ 1 200 élèves. Dans le supérieur, 210 étudiants sont inscrits dans des filières francophones en 2012.

En République tchèque

L'enseignement du français se réduit d'année en année.

Si les sections bilingues se développent, avec environ un millier d'élèves scolarisés, les effectifs d'apprenants du français langue étrangère sont en baisse constante au niveau primaire, « Zakladni skola », comme dans les établissements secondaires, « Gymnazium » : 45 866 en 2010-2011, 41 721 en 2011-2012 et 36 741 en 2012-2013. Le français est en troisième position après l'anglais et l'allemand. Il en est de même dans les universités, où onze départements de français le proposent : six dans les facultés de lettres, quatre dans les facultés de pédagogie plus un Institut de traductologie. Des filières francophones sont également proposées, en administration publique, gestion ou encore ingénierie automobile. Elles recevaient 210 étudiants en 2012.

Les centres de langue universitaires recevaient en outre 10 000 étudiants en 2011 pour des cours de français.

Dans les îles anglo-saxonnes, le français demeure prépondérant

Dans ces pays de langue anglaise, le français occupe la première place des langues étrangères enseignées dans le système éducatif. Si ce rang n'est pas remis en question par les langues européennes concurrentes, les effectifs du français sont

en déclin depuis plusieurs années. Si ceux de l'allemand suivent la même tendance, le nombre d'élèves apprenant l'espagnol est en revanche en plein essor. Langue considérée plus facile et vue de plus en plus dans sa dimension sud-américaine, l'espagnol recueille les faveurs des jeunes mais aussi celles des chefs d'établissement, pour des raisons bien plus académiques.

Au Royaume-Uni

Le français reste majoritaire malgré la baisse des effectifs.

Depuis la rentrée 2014, les langues étrangères sont obligatoires à partir de l'âge de sept ans. Les horaires sont à la discrétion de chaque établissement. Cependant, l'enseignement des langues étrangères n'est plus obligatoire à partir de l'âge de quatorze ans. Ceci a provoqué une baisse considérable des effectifs toutes langues confondues. Le français reste malgré tout la première langue étrangère enseignée au Royaume-Uni. Les sections CLIL³¹ sont en forte croissance ce qui profite en particulier au français. En tant que langue étrangère, il se maintient grâce aux choix « générationnels » des parents, qui retiennent pour leurs enfants la langue qu'ils ont eux-mêmes apprise. Les statistiques d'inscription aux examens permettent de chiffrer les volumes : en 2012, 153 436 élèves ont choisi la langue française au « GCSE » (examen sanctionnant le premier cycle secondaire) ; c'est environ 23 000 de plus que l'allemand et l'espagnol réunis. Lors de l'examen scolaire final « A Level », 10 900 élèves ont choisi le français en 2012 : ils étaient 27 000 en 1996. 9 300 d'entre eux présentaient l'allemand en 1996 contre 4 200 en 2012. Dans le même temps, les candidats en espagnol sont passés de 4 100 à 6 200. **Le déclin est donc très relatif et le français est toujours largement en tête.** Pourtant, l'allemand et l'espagnol sont davantage perçus comme des langues d'affaires (alors que le patronat britannique considère le français comme la langue la plus utile, cf. p. 407). Si le premier pâtit de sa réputation de difficulté, le second ne cesse de progresser et de recueillir les faveurs des chefs d'établissement. Les

³¹ Content and Language Integrated Learning : disciplines non linguistiques enseignées dans une langue étrangère.

écoles, autonomes, sont en effet jugées et subventionnées en fonction de leurs résultats au « GCSE » et « A Level ». L'espagnol, perçu plus simple, et donc susceptible de faire obtenir de meilleurs résultats, est donc mis en avant dans un nombre croissant d'établissements. Notons en outre que dans le secondaire comme dans le primaire, le mandarin a progressé ces dernières années.

En Irlande

Le français reste la première langue apprise.

Le français occupe toujours une place prépondérante en Irlande et le nombre de ses apprenants augmente dans le primaire et dans le secondaire. Les statistiques de 2013 sur le « Leaving Certificate » confirment cette position face aux autres langues incluses dans le curriculum officiel (à savoir l'allemand, l'espagnol et l'italien). Toutefois, le taux d'étudiants optant pour le français au « Leaving Certificate » a diminué de près de 12 % en 10 ans (57,8 % en 2013). Pour le « Junior Certificate », la constatation est sensiblement la même. Il y a donc un relatif désintérêt des étudiants à vouloir poursuivre le français jusqu'à la fin des études secondaires. **Néanmoins, le français reste la langue étrangère la plus étudiée en Irlande devant l'allemand et l'espagnol, au secondaire comme à l'université.**

Dans le supérieur, plusieurs établissements proposent des programmes francophones. Ainsi, le « Bachelor of Civil Law with French Law » de l'University College Dublin impose une année dans une université française, l'IT de Tallaght a un double diplôme en Business Management avec l'ESC Bretagne. Outre le droit et le commerce, les secteurs de l'ingénierie, de l'art, de la médecine et des mathématiques sont concernés. Les étudiants en échange gonflent les rangs des jeunes Irlandais partant en France dans le cadre du programme bilatéral d'échange des assistants de langue.

Au rang des initiatives en faveur de l'apprentissage du français, citons le guide pédagogique cinématographique développé chaque année par la coopération française en partenariat avec l'Irish Film Institute. Destiné aux enseignants et élèves du

secondaire, il permet de développer des activités pédagogiques autour d'un projet de classe linguistique et culturel. 250 exemplaires imprimés sont distribués aux professeurs de français lors de la conférence annuelle de l'association des professeurs de français du secondaire (FTA) et les éditions précédentes sont disponibles en téléchargement PDF. La production cinématographique française jouit en effet d'une très bonne visibilité en Irlande et peut compter sur la réceptivité d'un public cinéophile et/ou francophile. Parmi les films en langue étrangère et les films culturels, le cinéma français est le plus populaire en Irlande.



Éloignée des aires francophones, l'Europe du Nord peine à maintenir le français

Membres observateurs de l'OIF depuis 1999, 2008 et 2010, la **Lituanie**, la **Lettonie** et l'**Estonie** développent une politique éducative axée sur le multilinguisme. De nombreux peuples se sont succédé dans ces pays et y ont laissé des communautés linguistiques encore actives, en particulier pour le russe. L'anglais et l'allemand sont également très répandus dans la population. C'est dans cette mosaïque que le français doit trouver sa place. Même si les effectifs restent modestes, la constance de son enseignement suggère qu'il est bien implanté dans les pays baltes.



Observateurs à l'OIF, les pays baltes restent fidèles au français.



En Lettonie

Le français poursuit sa progression.

L'enseignement du français en tant que première, deuxième et troisième langue étrangère se décompose en trois leçons hebdomadaires. Comme première langue étrangère, le français est introduit à partir de la 3^e classe ; comme deuxième langue, à partir de la 6^e classe, et comme troisième langue étrangère, à partir de l'école secondaire (10^e à 12^e classes).

Ces dernières années ont vu se développer une prise de conscience en faveur de l'apprentissage des langues étrangères en général. La langue française se positionne comme la deuxième ou la troisième langue étrangère que les élèves souhaitent apprendre – après l'anglais et le russe. La langue française est perçue comme un atout professionnel sur le marché européen et a fait l'objet ces dernières années d'un regain d'intérêt en Lettonie. Le soutien du gouvernement à l'apprentissage du français s'est traduit par la signature de plusieurs accords (2002, 2004, 2008, 2011) en faveur de la formation des fonctionnaires lettons en français, motivée par la présidence lettonne de l'Union européenne au premier semestre 2015 (ajoutons que Riga est l'une des deux Capitales européennes de la culture en 2014). **Au final, le français est une des langues qui enregistre la plus forte progression : 30 % depuis 2008.**

En Lituanie

Même s'il reste modeste, le français est relativement constant.

L'apprentissage des langues étrangères est entamé dès la deuxième année du primaire avec deux heures de cours par semaine. La langue est choisie parmi les trois langues de travail de l'Union européenne : anglais, français, allemand. Au secondaire, la première langue est étudiée à hauteur de trois heures hebdomadaires et une deuxième langue est choisie et étudiée pendant deux heures. L'apprentissage d'une troisième langue est recommandé par les instances éducatives.

La langue d'enseignement n'est pas toujours le lituanien : les écoles des minorités nationales promeuvent leur propre langue. **Le français est langue d'enseignement dans les classes EMILE³².** Cet enseignement précoce,

dispensé pendant trois à cinq heures chaque semaine selon les possibilités et les besoins de l'école, a rassemblé 960 élèves en 2012. Même si le plurilinguisme est encouragé, l'enseignement de et en français reste toutefois peu répandu en Lituanie.

En Estonie

Le français est en léger développement.

L'évolution du français dans le système scolaire est modeste mais c'est la seule langue à évoluer positivement parmi les langues étrangères 1 : - 0,3 % pour l'anglais, - 0,9 % pour le russe, - 1,3 % pour l'allemand. L'Estonie se prépare à la Présidence européenne qui aura lieu en 2018, ce qui devrait provoquer un regain d'intérêt des hauts fonctionnaires pour les cours de français.

En troisième, quatrième voire cinquième position dans les établissements scolaires publics, la position du français reste modeste en **Scandinavie**. Tous les pays de la péninsule ont en effet fait le choix de l'anglais obligatoire (dès 7 ans parfois), et les créneaux de deuxième voire troisième langue vivante sont fortement concurrentiels. L'allemand, voisin et partenaire économique de premier plan, se taille une belle place. L'espagnol est en progression continue et supplante parfois le français.

Cela tient notamment à l'image élitiste de la langue française, qui a certes une aura culturelle forte mais qui est aussi synonyme de difficulté pour la plupart des gens. Son adéquation avec les exigences de l'emploi n'apparaît pas non plus au premier abord dans ce territoire du nord de l'Europe – carrières dans les institutions européennes mises à part. Ce sont les conclusions tirées à l'occasion du colloque organisé en 2013 à Uppsala (Suède) sur la didactique du français dans les pays nordiques. On constate en effet que 90 % des élèves qui commencent à apprendre le français à l'université l'abandonnent au bout de deux ou trois semestres. Pour contrer cette tendance, plusieurs universités retravaillent le contenu culturel des programmes de cours (École de commerce de l'Université de Copenhague, Université de Stockholm...) de manière à attirer davantage d'étudiants. Les départements de français

³² EMILE : Enseignement de Matières par l'Intégration d'une Langue Étrangère.

dans les pays nordiques restent en effet souvent dominés par des spécialisations poussées en linguistique. Autre constat : un enseignement des langues traditionnel reste la norme malgré les facilités technologiques de cette région. Les pistes avancées sont plurielles : multiplication des documents authentiques, organisation de séminaires en présence virtuelle (département de français de l'Université de Dalécarlie)...

Internet et particulièrement les réseaux sociaux font partie des outils qui pourraient permettre de renouveler l'image du français. Dans le contexte éducatif, ils ont été largement employés à l'occasion de l'Olympiade des langues 2012. Cette compétition multilingue existe depuis 2003 et associe des instituts culturels (Goethe Institut, Cervantes, Institut français), des sponsors privés et la ville de Malmö. En 2012, les Olympiades ont été étendues au Danemark et ont touché au total 12 000 élèves pour les trois langues impliquées (français, allemand et espagnol). Les premiers tours ont eu lieu sur Internet, où a été largement relayée la suite de la compétition.

Au Danemark

Le français se maintient dans la capitale mais pâtit ailleurs de l'influence du voisin germanique.

Le français est proposé en tant que L2, l'anglais étant au cœur de la politique éducative linguistique danoise. **En 2013, 22 % des écoles et des collèges ont le français dans leur offre de cours.** Le domaine de la L2 reste dominé par l'allemand, disponible dans 100 % des collèges et écoles et étudié par 78 % des élèves. Son apprentissage est motivé par la proximité linguistique, géographique

et économique de l'Allemagne. Au lycée, l'espagnol a gagné du terrain, en raison de son image de langue facile à apprendre par rapport au français, qui reste souvent perçu comme élitiste et déconnecté du monde économique et de ses réalités.

À l'école fondamentale (6 à 16 ans), le français en tant que deuxième langue vivante est étudié par 9 % des élèves (10 % d'entre eux n'apprennent aucune L2) à raison de quatre cours de 45 minutes par semaine.

Au lycée (17 à 19 ans), moins de 20 % des jeunes étudient le français contre près de 50 % l'allemand. Après la réforme des lycées en 2005, le pourcentage de lycéens choisissant d'étudier une troisième langue étrangère est passé de 40 % en 2006

à 6 % en 2010. Le nombre total d'élèves se présentant à l'examen final de français du lycée (général et technique) a chuté de 6 507 candidats en 2007 à 3 973 en 2008.

Ce système devrait évoluer dès 2014 car une **réforme** favorable à l'enseignement des langues a été votée en 2013 sous la pression du patronat danois (DI) favorable au renforcement des langues autres que l'anglais.

L'un des enjeux de la promotion du français au Danemark consiste précisément à moderniser son image auprès des jeunes. Pour ce faire, des projets numériques ont été mis en place. Ainsi, le site de ressources *fransksprog.dk* propose aux professeurs et à leurs élèves du matériel pédagogique, des brèves, des documents sur la vie quotidienne



Mineur dans les pays nordiques, le français cherche à gagner un nouveau public en actualisant son image.



Réforme en faveur des langues au Danemark

À travers cette réforme, l'enseignement de la deuxième langue (français ou allemand) deviendrait obligatoire à partir de la 5^e classe (10 ans) alors qu'elle n'était proposée que de manière facultative en 7^e classe (12 ans) avant la réforme (l'apprentissage de l'anglais démarrerait plus tôt également).

La dissymétrie avec l'allemand persiste cependant : il devra être proposé dans tous les établissements alors que l'offre de français dépend du choix de chaque école. Le contexte éducatif danois est en effet très décentralisé : la mise en œuvre de cette réforme dépend donc des communes et de leurs contraintes budgétaires. Autre aspect de la réforme : la **possibilité de commencer l'apprentissage d'une troisième langue dès l'école fondamentale**, par exemple l'espagnol, qui n'était jusque-là proposé qu'au niveau du lycée.

Cette réforme reste malgré tout en faveur des langues, et pourrait inverser la tendance pour le français qui a enchaîné quatre années de régression – à l'exception de Copenhague et de sa région, où le français se maintient relativement bien par rapport au reste du pays.

en français. Il reçoit 5 000 visites par mois et 350 professeurs sont inscrits au bulletin pédagogique.

En Norvège

Le français se maintient en quatrième position malgré le manque de professeurs et de futurs professeurs au plan national.

Le français est en quatrième position après l'anglais, introduit dès le début de la scolarisation obligatoire à 7 ans avec un statut de langue étrangère prioritaire dans l'enseignement norvégien, l'allemand et l'espagnol, qui connaît depuis plus de dix ans une spectaculaire progression.

L'enseignement d'une seconde langue étrangère après l'anglais est introduit au niveau de l'« Ungdomsskole » (13 à 15 ans). 76 % des élèves choisissent cette option. L'apprentissage du français peut ainsi débuter à 13 ans au collège si cet enseignement est proposé. 15 % de l'ensemble des collégiens choisissent le français (entre 26 000 et 27 000 élèves). La possibilité de suivre des cours et leur volume horaire sont en effet géographiquement disparates car ce sont les municipalités qui gèrent les établissements scolaires. Ainsi, l'association des enseignants de français en Norvège (ANEF) signale que l'enseignement du français se maintient mieux dans les plus grandes villes, les établissements scolaires dans les régions les plus isolées ne proposant pas toujours le français pour des raisons de manque de ressources humaines, d'économie et de simplification de gestion.

Au niveau du « Videregående skole » (16 à 19 ans), l'apprentissage d'une seconde langue étrangère en plus de l'anglais est obligatoire dans les filières d'enseignement général. Dans les filières professionnelles, seul l'anglais est obligatoire. En 2012-2013, 17 % des lycéens étudient le français soit 12 000 élèves (contre 26 000 pour l'allemand et 31 000 environ pour l'espagnol).

Pour les professeurs, le « Fremmedspråksenter » (Centre national des langues étrangères) et les communes organisent et/ou financent des formations de une à deux journées dans le cadre de la formation continue. Au niveau national, des bourses encouragent la formation continue des professeurs en France. Pourtant, il y a un manque général d'enseignants du français au niveau national, ce qui implique que le français ne peut être

proposé dans tout le pays. À cette pénurie font écho les restrictions imposées dans le recrutement d'étudiants dans les universités (180 places en 2013 pour 300 candidats désirant se spécialiser en français), ce qui a entraîné la disparition des études de français à l'université à Stavanger en 2010, la suppression du niveau master à Trondheim en 2011 et la suppression du français langue des affaires à Halden. Dans les grandes universités comme à Oslo, Bergen ou Trondheim, les professeurs partant à la retraite ne sont pas remplacés.

Pour élargir les territoires de recrutement des étudiants de français et dynamiser la communauté enseignante, les pistes de l'enseignement en ligne et du développement de plateformes numériques de ressources en partage sont explorées, en particulier par le Centre national des langues étrangères. Du côté de la coopération française, l'actualisation des supports pédagogiques a débouché sur la mise à disposition de la plateforme Culturethèque et du site « Parlons français, c'est facile ». L'espace « Vizamonde » devrait en outre permettre de réunir une communauté enseignante francophone qui semble de moins en moins se reconnaître dans les regroupements associatifs professionnels.

En Suède

Stabilisé, le français subit plus qu'ailleurs la concurrence des langues étrangères.

Le français est la cinquième langue étrangère enseignée. Son image a évolué de « langue de l'élite » vers une certaine neutralité. La Suède n'est pas tournée vers les pays francophones, mais la langue française est l'une des langues des institutions européennes et le gouvernement suédois insiste sur cette dimension. **La diminution des apprenants a été effective de 1980 à 2006 mais s'est stabilisée depuis.** En 2013, le nombre global d'apprenants de français en Suède est estimé à 73 000, dont plus des 2/3 à l'école de base suédoise (7 à 16 ans). Un millier d'entre eux est inscrit dans une filière bilingue ou dans un cursus où le français est enseigné en tant que première langue étrangère. Citons en particulier l'école franco-suédoise, troisième en 2012 du point de vue des résultats scolaires.

Comme dans les pays voisins, un site a été développé pour les professeurs de

français. Franskaspraket.eu recevait plus de 3 000 visites mensuelles en 2013 contre 900 visites en moyenne durant l'année 2011.

Les certifications de DELF (cf. p. 211) sont en augmentation constante depuis 2008 (57 en 2008 contre 232 en 2013). Le total est modeste quand on le ramène à celui d'autres pays, mais intéressant dans un contexte éducatif décentralisé et étranger à la culture du diplôme – les élèves n'ont pas d'examen final sanctionnant l'achèvement des études secondaires.

En Finlande

Le français reçoit un accueil constant... et y a même fait l'objet d'une émission de télé-réalité.

Le français est en troisième position après l'anglais et l'allemand (sauf à Helsinki, où le français devance l'allemand). Le français concerne plus de 16 000 élèves dans le secondaire. Comme dans les autres pays scandinaves, il peut être appris dans des écoles municipales pour adultes. L'Institut français de Finlande et quelques écoles privées de type Berlitz diffusent également la langue.

L'apprentissage du français a été mis en avant en 2010 par le programme de télé-réalité « Talo Ranskassa » (« Une maison en France »). Les participants réunis à Montpellier dans une classe de français ont été filmés au jour le jour. Le meilleur apprenant a remporté une maison dans le sud de la France. Ce programme, très populaire en Finlande, a eu un impact positif pour la langue française et fait suite à « Une maison en Espagne » et « Une maison en Italie ».

En Russie

Le français conserve son aura culturelle mais recule face aux langues dites « d'affaires ».

Bien que le français jouisse encore d'une image d'excellence, sa situation recule face à l'anglais et l'allemand tous niveaux confondus. Dans le contexte économique russe, l'intérêt de son apprentissage est mis en doute.

Le supérieur conserve toutefois une ouverture vers les établissements francophones, avec notamment 145 doubles diplômes entre la Russie et la France. Une politique d'échanges est développée à l'égard des étudiants (mobilité favorisée par une active politique de bourses)

et des chercheurs (conclusion de partenariats entre instituts de recherche).

Au niveau secondaire, on dénombre 485 000 apprenants de français. Les sections bilingues francophones proposées par les écoles à enseignement renforcé du français sont en pleine expansion. Créées en 1994, les deux sections initiales ont été rejointes en 2008 par onze nouvelles sections. À la rentrée 2013/2014, ce sont **29 sections bilingues** francophones qui composent un réseau pilote d'enseignement du français réparti dans 17 villes russes. Elles comptent 92 classes et accueillent 1 550 élèves. Le réseau des Alliances françaises a été étendu en 2012 : Rybinsk, ville de la Volga située entre Moscou et Saint-Pétersbourg, est la

douzième ville russe à accueillir une Alliance française. L'Alliance y bénéficie du concours d'une entreprise française (le groupe Safran) qui prend en charge les salaires du directeur et du directeur adjoint. Le groupe français voit en l'Alliance française un centre de formation en français professionnel pour ses employés russes. De manière plus générale, le développement de programmes de formation en partenariat avec les entreprises contribue à la politique de renforcement de l'attractivité du français dans les sphères professionnelles.



Le français doit démontrer son utilité dans les pays slaves septentrionaux.



En Biélorussie

Le pays propose des filières francophones, mais reste polarisé par l'anglais et l'allemand.

L'allemand précède également le français en Biélorussie, où l'image d'excellence du français draine cependant des élèves et des étudiants vers des études francophones : sections bilingues pour les uns (549 élèves en 2012) et filières francophones pour les autres (97 étudiants en 2012), implantées au sein d'universités locales. Deux structures d'enseignement supérieur soutenues par la France délivrent des diplômes français aux standards LMD : à Minsk, le centre franco-biélorusse de sciences politiques et d'études européennes (avec l'Université de Bordeaux, 118 étudiants inscrits en 2012) et à Gomel et Moguilev, l'Institut de gestion (avec l'Université Clermont I). //

1. Le français langue étrangère

3. COMMENT ENSEIGNE-T-ON LE FRANÇAIS DANS LE MONDE¹?

► Genèse du projet

Le programme de recherche « **Langue française, diversité culturelle et linguistique : culture d'enseignement et culture d'apprentissage (CECA)** » est né tout d'abord d'un projet scientifique classique mais sa réalisation n'a été rendue possible que par une véritable dynamique institutionnelle et associative francophone.

¹ D'après un article co-rédigé par Jean-Pierre Cuq, président de la FIPF, et Patrick Chardenet, responsable de l'Antenne pour l'Amérique latine du Bureau des Amériques de l'AUF à São Paulo.

Il s'agissait de pallier un manque de connaissance qui apparaît pourtant comme fondamentale pour la compréhension des comportements des enseignants et des apprenants dans la classe de langue. Si on disposait en effet de nombreuses données institutionnelles sur l'enseignement du français dans et hors de la zone francophone, **force est de constater qu'on avait bien peu de données scientifiques fiables sur ce qui se passait réellement dans les classes de langue proprement dites.** C'est ce que les promoteurs du projet ont cherché à savoir.

La Fédération internationale des professeurs de français (FIPF)

Elle a pour objet, depuis sa création en 1969, de regrouper et de fédérer les associations et fédérations de professeurs de français dans le monde.

Toute l'action de la FIPF est **au service de la francophonie** : encourager et appuyer la création d'associations de professeurs de français dans les différents pays du monde ; favoriser le fonctionnement et le développement des associations membres ; former les cadres associatifs, servir de liaison entre les associations membres de manière à leur permettre de bénéficier de leurs expériences réciproques ; rechercher la coopération et les partenariats avec les associations ou organismes ayant des buts similaires ; soutenir et promouvoir les recherches didactiques et pédagogiques pour l'enseignement et l'apprentissage du français, langue maternelle, langue seconde et langue étrangère.

Forte de l'action de ses 80 000 enseignants de français, tous bénévoles, réunis en associations professionnelles indépendantes, la Fédération est un outil important au service de la langue française. Ses positions

relayées par les 186 associations et fédérations qui en sont membres dans 140 pays ont un poids politique évident.

Bien que ce ne soit pas son objectif premier, la FIPF manifeste naturellement un intérêt pour la recherche notamment à travers ses publications. Parmi celles-ci, « Dialogues et Cultures » et surtout « Recherches et Applications », ainsi que la revue « Le français dans le monde » consacrée à la recherche en didactique des langues avec son supplément « Francophonies du Sud ». La FIPF gère également le site de l'OIF, francparler-oif.org (cf. p. 210).



C'est au **congrès** mondial de la FIPF à Atlanta en 2004, puis à celui de Québec en 2008, que ce projet a pris naissance et s'est structuré grâce à la mise en place d'un partenariat entre la FIPF et l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), toutes deux désireuses de mettre à profit pour la recherche l'opportunité fournie par les congrès. En effet, les congrès mondiaux de la FIPF rassemblent des enseignants de 140 pays et de tous les niveaux d'enseignement, de l'école primaire à l'université. Ils constituent donc un vivier idéal pour le recrutement de volontaires pour ce type de recherche dont les retombées les intéressent au premier chef.

Aujourd'hui, la FIPF oriente de plus en plus ses congrès vers la formation des enseignants en liaison étroite avec les avancées de la recherche en didactique des langues. Et l'expérience CECA constitue à l'évidence un acquis de savoir-faire indéniable en la matière.

En effet, s'ils ne constituent pas la majorité des membres, de très nombreux adhérents de la FIPF sont des universitaires qui appartiennent à des établissements membres de l'AUF. Dans chacun de leurs pays d'exercice, ils sont au contact de leurs collègues du secondaire ou de l'enseignement primaire. Ces liens institutionnels et personnels présentaient donc le terreau le plus favorable au développement d'une telle recherche.

Ce projet a été co-piloté par Jean-Pierre Cuq, vice-président puis président de la FIPF et initiateur du projet, et par Patrick Chardenet, de ce qui était alors la direction « Langue française et diversité culturelle et linguistique » de l'AUF. Outre le pilotage conjoint de l'opération, la structure de recherche prévoyait la création d'un conseil scientifique international et la mise en relation des associations intéressées de la FIPF avec les réseaux de l'AUF. En France, l'Association des didacticiens du français langue étrangère (ASDIFLE) fut la première association impliquée. En accord avec les partenaires du projet, elle désigna le Centre de recherches et d'applications pédagogiques en langues (CRAPEL), laboratoire de recherche de l'Université Nancy 2 (France), pour élaborer le protocole de recherche avec le conseil scientifique. Ce comité scientifique, volontairement restreint pour des raisons d'efficacité, était composé par : Emmanuelle Carette et Francis Carton de l'Université Nancy 2 pour le CRAPEL ; Abdelouahed Mabrouk de l'Université Chouaïb Doukkali d'El Jadida (Maroc), Patrick Chardenet de l'Université de Franche-Comté (France), et Monica Vlad, de l'Université Ovidius de Costanta (Roumanie) pour l'AUF ; Pierre Dumont de l'Université des Antilles-Guyane et Jean-Pierre Cuq de l'Université Nice Sophia Antipolis (France) pour la FIPF.

Grâce à l'AUF, une plate-forme collaborative put être développée et mise à la disposition des équipes participant à la recherche et du conseil scientifique. Elle est encore actuellement ouverte à des chercheurs extérieurs

au projet, qui voudraient, sous autorisation, prendre connaissance des travaux et des rapports des équipes, ou accéder au corpus écrit (<http://ceca.auf.org/>) pour d'autres exploitations. //

► La méthode universelle n'existe pas

Les concepteurs de la recherche CECA étaient persuadés que la didactique est et doit être, comme toute réflexion scientifique, une discipline commune à l'humanité au niveau des principes organisateurs, des procédures et de la conceptualisation. Il n'empêche que les conséquences méthodologiques de la réflexion théorique ne doivent pas nécessairement induire la définition d'une idéologie méthodologique « globalisée », sous peine de comportements insidieusement (inconsciemment ?) impérialistes ou néo-colonialistes. Pour le moins, la question d'une méthodologie applicable à tous et en tout lieu mérite d'être posée.

Or, l'idée qu'une seule méthodologie devait être appliquée partout et à tous s'était progressivement imposée ces dernières décennies, notamment avec le triomphe du courant qui favorise l'expression orale et la multiplication et l'accélération des échanges. Pourtant, une observation des comportements d'enseignement et d'apprentissage fait penser qu'il existe, derrière des discours le plus souvent très consensuels et « didactiquement corrects », une certaine résistance et, en réalité, une grande permanence dans les modalités locales (collectives et individuelles) d'appropriation des langues. On peut penser à ce propos aux leçons de Fernand Braudel sur la puissance et la longévité des grands courants historiques, que masquent parfois les accidents et épiphénomènes de surface.

La question centrale est la suivante : quelles sont la culture d'enseignement et la culture d'apprentissage des apprenants et des enseignants sur lesquels sont censés se centrer la méthodologie courante, les formations méthodologiques, l'édition ?

Derrière les discours, qu'en est-il des modalités locales, collectives et individuelles,

d'appropriation du FLE/FLS² en milieu institutionnel ? Quels sont les traits constants de ces courants, à l'intérieur des cultures (et pas seulement un portrait des représentations et des comportements) ?

Plus encore que l'ambition même du projet, c'est l'originalité de la méthodologie de la recherche qui mérite d'être soulignée.

À la base, on retrouve bien entendu les fondamentaux de toute recherche sociolinguistique et didactique : un relevé de données statistiques sur les classes observées (profil des enseignants, conditions matérielles de l'enseignement, supports d'enseignement) et une enquête sur les langues circulantes dans l'institution scolaire et sur le rôle qu'elles y jouent. Le focus se fait ensuite davantage dans la classe proprement dite (répartition du travail entre l'oral et l'écrit, répartition des rôles entre les enseignants et les élèves dans la transmission ou la construction du savoir). Il s'agissait donc de dresser une véritable ethnologie de la classe de langue sur des critères communs en vue de la soumettre à interprétation.

La première caractéristique de cette méthodologie repose donc dans le privilège accordé au **recueil des données sur les discours officiels**. Mais l'originalité repose surtout sur la **méthode des regards croisés** pour l'interprétation de ces données. Celles-ci sont composées de plusieurs étapes. La première est l'interprétation des résultats par l'équipe locale. La deuxième est l'interprétation de ces mêmes données par une équipe d'un autre pays. La dernière enfin est une réaction de l'équipe locale à l'interprétation de la deuxième équipe.

2 FLE : français langue étrangère, FLS : français langue seconde.

Les participants à la recherche

Les équipes sélectionnées devaient comprendre un maximum de personnes bilingues et biculturelles et déjà formées en didactique, en sociolinguistique ou en anthropologie. Au total, ce furent des équipes de **vingt pays** qui participèrent à la recherche : Argentine, Brésil, Bulgarie, Burkina-Faso, Burundi, Canada, Espagne, France, Gabon, Indonésie, Kazakhstan, Liban, Maroc, Mexique, Ouganda, Roumanie, Russie, Tunisie, Ukraine, Vietnam.

On dispose maintenant d'importants moyens techniques de partage des corpus filmés pendant la recherche CECA, sans doute un des plus importants au monde et probablement le plus important du monde francophone en la matière. Malheureusement, il ne peut être exploité librement par d'autres équipes en raison de problèmes d'autorisation de diffusion et de droit à l'image, surtout lorsqu'il s'agit d'enfants.

Regard croisés³

En Espagne

Pratiques de classes

Les activités scolaires sont très variées : écoute des chansons, discussion avec le professeur, écoute/compréhension des textes enregistrés, exercices écrits. Les interventions orales des élèves prennent la forme des réponses aux questions de compréhension de textes, aux consignes du professeur, etc. Cependant, l'expression écrite est beaucoup plus sollicitée par les professeurs. L'usage du tableau est restreint parce que les élèves ont comme support un cahier d'exercices et un manuel.

Pratiques de professeurs

Le professeur adopte le rôle de guide, d'animateur et ne domine pas de façon autoritaire. Il anime constamment le travail des élèves, les incite à parler, les encourage, provoque des situations d'apprentissage et des interactions personnelles. « Nous

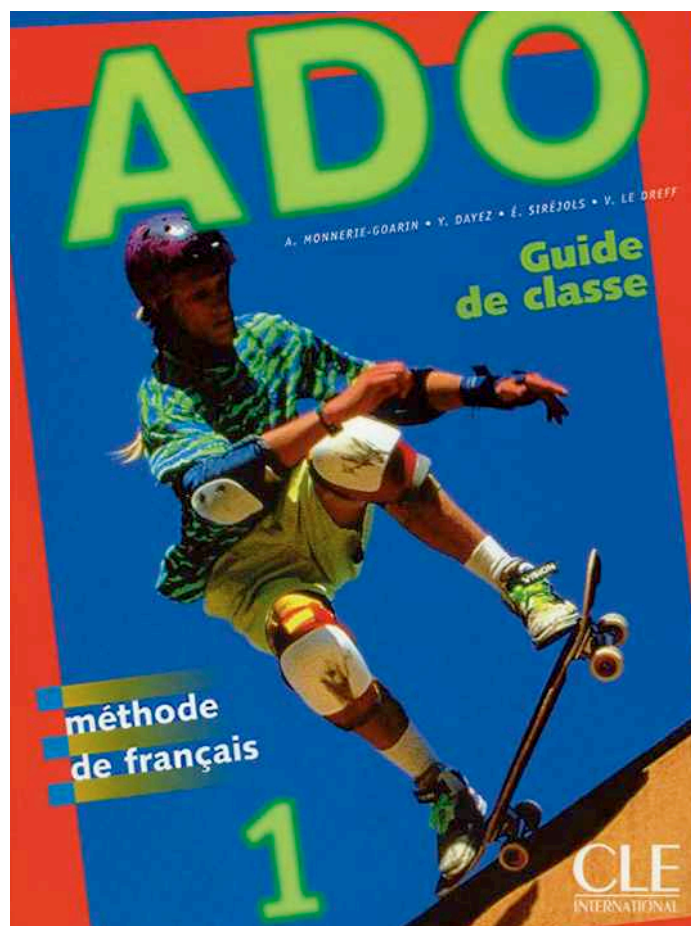
avons constaté [...] qu'il est le point de départ de la parole, des échanges, de ce qui se fait en classe : c'est lui qui parle, qui agit, qui organise le travail, activité par activité, et presque ligne par ligne quand les élèves réalisent un exercice écrit. Le professeur est ainsi très « dirigiste ». Nous devons voir là l'un des signes distinctifs de la façon d'enseigner en Espagne, en tant que caractéristique (pédagogique) partagée par tous les professeurs de toutes les matières. »

Au Vietnam

Pratiques de classes

Les salles de classe de type traditionnel ont des effectifs de 45-50 élèves et des bancs disposés en deux ou trois rangs, tournés vers le tableau. Cette disposition favorise très peu l'échange entre élèves et renforce la primauté du professeur en tant que détenteur du savoir.

Le manuel *ADO* (CLE International, 1999), choisi par le ministère, sert de support unique du travail en classe. Les styles d'enseignement dévoilent une forte



³ Extraits de rapports de recherche. D'autres exemples sont résumés dans cet ouvrage pour l'Argentine (p. 241), le Kazakhstan (p. 258), le Liban (p. 217), le Mexique (p. 238), l'Ouganda (p. 230), la Roumanie (p. 272) et la Tunisie (p. 215).

tendance au cours magistral et un grand respect formel du manuel, l'ambition de l'enseignant de tout expliquer, le manque de documents authentiques, une grande quantité d'informations fournies mais peu d'activités de réemploi en classe. Les élèves recopient la leçon écrite au tableau ou dictée par le professeur. Le tableau sert plutôt à la transmission et non à la production du discours. On constate une prépondérance pour le lexique et la grammaire en défaveur des compétences communicatives et l'abondance de consignes et d'explications en langue maternelle.

Pratiques de professeurs

« Les activités telles que la dramatisation ou les jeux de rôle, tellement exploitées dans les manuels autrefois, et qui semblaient être la panacée à presque tous les problèmes de communication, [de] l'avis des professeurs [...] ne fonctionnent pas tellement puisque les élèves ont du mal à les mettre en pratique. Elles sont faites de manière occasionnelle [...], et en tout cas pour provoquer un peu le rire et vaincre la peur du ridicule plus que comme un moyen qui soutient vraiment le dialogue ou l'acquisition des capacités orales. »

S'adapter aux différents contextes

Même si elle n'a pas pu se développer à un échelon aussi vaste que celui du réseau de la FIPF, la recherche CECA a tout de même donné des résultats largement conformes aux attentes de ses promoteurs.

Les connaissances sur ce qui se passe réellement dans les classes de langue française dans beaucoup d'endroits sont éclairées d'un jour nouveau et sont en tout cas plus objectivement étayées. Les divers rapports et commentaires des équipes ont montré la **nécessité absolue de tenir compte des cultures d'enseignement et des cultures d'apprentissage locales** pour la mise en place des curriculums et pour le choix des méthodologies d'enseignement du français. L'hypothèse de départ est clairement confirmée : si l'adoption du protocole commun de recherche a bien montré que la réflexion didactique peut

et doit être universelle, il faut renoncer à l'utopie d'une méthodologie unifiée d'enseignement du français (et du coup probablement de toute langue étrangère ou seconde) et donc proposer des solutions pédagogiques décentralisées et le plus possible conformes aux attentes et aux habitus culturels des familles en matière d'enseignement des langues.

Un dernier point important est à souligner : la recherche CECA a permis un partage des compétences de recherche et de formation. Tout d'abord, elle a été l'occasion dans chaque pays d'une collaboration concrète entre des enseignants appartenant à divers niveaux d'enseignement dans le respect des compétences de chacun. Elle a aussi donné lieu à des **partages de savoir-faire** entre les diverses équipes participantes, qui n'avaient pas toutes à un niveau égal ce qu'on pourrait appeler une culture de recherche. En effet, le protocole de la recherche n'étant pas forcément facile à mettre en œuvre, il a fallu monter plusieurs sessions de formation. Ces sessions, qui ont pu être mises en place grâce à l'AUF, ont vu par exemple des équipes d'Amérique latine ou africaines mettre en commun leurs savoir-faire.

Au total, on peut dire que la recherche CECA a été une grande réussite sur de nombreux plans. Elle a bien entendu donné des résultats importants en termes d'augmentation des connaissances. Elle a aussi permis aux équipes qui l'ont menée une meilleure compréhension des difficultés du travail de chacun, là où il se trouve quotidiennement dans l'exercice de son métier d'enseignant de français. Elle a occasionné pour quelques équipes un grand perfectionnement dans les pratiques de recherche et pour toutes de comprendre qu'il existe en sciences humaines des cultures de recherche qu'il n'est pas toujours aisé d'harmoniser dans la poursuite d'un objectif commun. Pour la FIPF, CECA a été une incomparable façon d'animer son réseau.

Pour toutes ces raisons, les acquis de la recherche « Langue française, diversité culturelle et linguistique : culture d'enseignement et culture d'apprentissage » demandent à être réinvestis dans d'autres projets au service de ceux qui enseignent et de ceux qui apprennent le français dans le monde. //

Pour aller plus loin...

De nombreux résultats de la recherche sont déjà disponibles pour la communauté universitaire. Plusieurs chercheurs qui ont participé au projet ont publié des articles dans des revues nationales et internationales et un colloque international s'est tenu à l'Université Chouaib Al Doukkali d'El Jadida au Maroc en décembre 2011 grâce en particulier au professeur Abdelouhed Mabrouh. Il n'est pas possible de donner ici toutes les références de ces publications mais il faut au moins citer le numéro spécial (34, 2012) des *Mélanges* du CRAPEL, coordonné par Emmanuelle Carette : *Enseignement, apprentissage du FLE/FLS à travers le monde*, qui reprend plusieurs communications de ce colloque.

Une série de trois ouvrages coordonnée par Jean-Pierre Cuq a été publiée aux Presses Universitaires de Grenoble :

– *Diversités culturelles et enseignement du français dans le monde, le projet CECA*, dirigé par Emmanuelle Carette, Francis Carton et Monica Vlad (2011). Cet ouvrage présente la recherche et en donne les principaux résultats.

– *Le Français langue seconde en milieu scolaire français, le projet CECA en France*, dirigé par Fatima Chnane-Davin avec Christine Félix et Marie-Noëlle Roubaud (2011).

– *Une semaine en classe en immersion française au Canada, le projet CECA au Canada*, dirigé par Danièle Moore et Cécile Sabatier (2012).

D'autres ouvrages sont à paraître dans la nouvelle collection du GERFLINT et de la FIPF, dirigée par Jacques Cortès et Jean-Pierre Cuq, *Situations du français*. Le premier de ces ouvrages est paru en 2012 *Le français langue étrangère en Espagne : Culture d'Enseignement et culture d'apprentissage, le projet CECA*, et deux autres sont attendus sur le Mexique en 2014 et sur le Vietnam en 2015.

C'est donc au total des milliers de pages de données et d'analyses comparatives qui sont dès maintenant disponibles et qui témoignent de la vitalité de la recherche didactique en français et sur le français à travers le monde.

1. Le français langue étrangère

4. L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS EN CHINE

par David BEL¹



« La Chine n'est pas un pays francophone, mais la francophonie chinoise existe. »

Li Keyong, Président de l'Université des études internationales du Sichuan.

Discours d'ouverture de la Semaine des cultures francophones, novembre 2012.



► Introduction

La langue française en Chine²

Bien qu'assez peu présente dans l'espace public, la langue française jouit d'une très bonne réputation en Chine. Souvent perçue

comme une langue romantique, elle ouvre surtout les portes à des possibilités d'études dans des pays occidentaux, essentiellement (mais pas seulement) la France. Depuis quelque temps, elle est de plus en plus associée au développement des relations entre la Chine et le continent africain. Elle reste néanmoins une langue étrangère (et non une langue seconde ou maternelle, sauf exceptions). Même si des parties du territoire chinois ont été, à certaines époques, contrôlées par les Occidentaux, dont les Français, et même si la présence de Français y est ancienne³.

¹ Université Normale de Chine du Sud / Université de Montréal. Ce texte a été revu et modifié par l'Observatoire de la langue française de l'OIF pour la présente publication. La version originale et intégrale est disponible auprès de l'auteur : davidbelnanhai@live.cn.

Un grand merci aux assistants pour leur aide précieuse pour cette enquête, qu'ils soient étudiants (Ruanming Min / Claire, Chen Shu Pei / Gaby, Huang Hao Feng / Jonas, Liao Zhuang Nan / Léon) ou enseignants (Hua Yu, Mao Rongkun).

² Cette étude porte uniquement sur la Chine continentale, elle n'inclut donc ni Hong Kong, ni Macao.

³ Les jésuites par exemple. Voir Muriel Détrie (2004), *France - Chine : Quand deux mondes se rencontrent*, Paris, Découvertes Gallimard.

De nos jours, le français occupe une place croissante dans l'enseignement, ce qui constituera l'essentiel de cette étude. Il est néanmoins également présent dans le domaine culturel et celui de la recherche. La *francophonie chinoise*, c'est, par ordre d'importance : d'abord **l'enseignement et la mobilité étudiante**, puis, plus secondairement, **la culture et la recherche**.

Le français et les autres langues étrangères en Chine

Tout au long du ^{xx}e siècle, cinq langues étrangères ont joué, en Chine, un rôle majeur dans l'enseignement, dont le français qui n'a, cependant, jamais été au premier plan. Il se trouve dans le deuxième groupe d'une hiérarchie qui s'est établie comme suit :

- 1^{er} groupe : anglais et russe,
- 2^e groupe : français, allemand et japonais.

Il est à noter que le russe a progressivement rejoint le 2^e groupe.

De nos jours, la situation est légèrement différente. L'anglais a vu sa place dominante confirmée. Elle est l'unique langue étrangère obligatoire dans le secondaire et dans le supérieur et est quasiment la seule langue présente à l'examen national d'entrée à l'université. Néanmoins, et c'est là une nouveauté, cette **place prédominante de l'anglais ne signifie pas un recul de l'enseignement des autres langues étrangères**, bien au contraire.

L'enseignement des autres langues étrangères, qui avait commencé à se développer dès le début des réformes lancées par Deng Xiaoping, connaît un très fort développement depuis la fin de la décennie 1990, notamment au niveau universitaire, et plusieurs langues sont concernées. Le paysage de l'enseignement des langues étrangères ne concerne donc plus seulement les cinq langues mentionnées plus haut. //

► Le français dans l'enseignement en Chine : une typologie

L'enjeu de la catégorisation

Le français est **de plus en plus présent dans l'enseignement en Chine** (universités, écoles privées de langues, niveaux primaire et secondaire), mais de manière très inégale selon les niveaux concernés. Pour mieux appréhender ce développement tous azimuts de l'enseignement du/en français et bien comprendre les dynamiques à l'œuvre, il est important, pour chaque situation, de préciser de quoi l'on parle (ce qui est loin d'être toujours le cas dans la littérature

existante) : la question à se poser est de savoir qui apprend le français en Chine de nos jours et pourquoi. L'un des objets de cette étude a donc consisté à élaborer une typologie rigoureuse et inédite⁴, proposant des catégories qui collent le plus possible à la réalité de cet enseignement : la typologie présentée dans ce rapport est un inventaire exhaustif de l'offre de formation de/en français dans tout le pays et elle est probablement celle qui correspond le mieux à la réalité chinoise de 2014.

⁴ À notre connaissance, aucune étude sur la Chine n'a proposé une vision globale avec catégorisation rigoureuse des formes existantes d'enseignement du/en français.

Avant-propos méthodologique

La Chine est un pays immense, qui a le plus grand système universitaire et la plus grande population scolaire au monde. Y mener une étude exhaustive est un véritable défi. Il faut être rigoureux – et modeste – et préciser la manière dont les données ont été ou peuvent être prélevées.

Dans la plupart des situations, les données existent mais elles sont partielles, éparses et incomplètes, et parfois peu fiables du fait de la rapide évolution et de la complexité de la

situation, en particulier en ce qui concerne l'offre de formation, la nature de ces formations (en constante évolution) et le nombre d'apprenants. Pour cette enquête, qui s'est étalée sur plus de deux ans, les données ont d'abord été recueillies de manière systématique puis vérifiées par un travail rigoureux de croisement des sources. Les informations ont été collectées auprès des universités ayant une spécialité de français (responsables et/ou enseignants⁵), de certains établissements d'enseignement secondaire et de certaines Alliances françaises. Quand cela était possible, l'entretien individuel a été l'option choisie, plutôt que le questionnaire. Mais même dans les situations où ce dernier mode de collecte a été retenu, un échange, même bref, a eu lieu sur les données communiquées. Toutes les informations ont été croisées avec celles fournies par différents organismes, chinois et étrangers : l'ACPF, le ministère chinois de l'Éducation, l'Ambassade et les Consulats généraux de France en Chine⁶, le Bureau du Québec en Chine, la Délégation générale de la Fondation Alliance française de Chine. //

⁵ Avec des questions ne se limitant pas à leur établissement mais portant également sur la situation dans leur province.

⁶ L'Ambassade et les consulats généraux de France font, depuis plusieurs années, un gros travail de collecte de données sur l'enseignement du français en Chine. Elles ont une vision globale, mais qui peut parfois avoir le défaut d'être trop franco-centrée.

L'Association chinoise des professeurs de français (ACPF)

Très proche de la Commission du ministère de l'Éducation pour le pilotage de l'enseignement spécialisé du français, c'est un véritable organisme régulateur de l'enseignement du français de spécialité en Chine qui tient à jour un inventaire annuel, rendu public lors des séminaires annuels des directeurs de départements. Plus récemment, l'ACPF a commandé à plusieurs universitaires des enquêtes plus détaillées, faisant un état, à la fois sur le plan quantitatif et sur le plan qualitatif, du français en tant que spécialité universitaire. La dernière vient d'être publiée en 2011. Il faut noter que ces études ne visent pas à l'exhaustivité. De plus, l'ACPF ne s'intéresse qu'au français de spécialité.

► Petit lexique franco-chinois de quelques termes en éducation⁷

En français		En chinois	Transcription phonétique (pinyin, avec indication des tons)
École primaire		小学	xiǎoxué
École secondaire (équivalent du collège en France)		初中	chūzhōng
Examen national d'entrée au lycée		中考	zhōngkǎo
École secondaire supérieure (équivalent du lycée en France)		高中	gāozhōng
Université		大学	dàxué
Institut/Faculté		学院	xuéyuàn
Diplôme de fin d'études secondaires (équivalent du baccalauréat en France)		高中毕业	gāozhōng bìyè
Examen national d'entrée à l'université		高考	gāokǎo
Diplôme universitaire de 1 ^{er} cycle (4 ans)	Nom du cursus	本科	běnkē
	Nom du diplôme	本科	xuéshì

⁷ Lexique réalisé avec l'aide de MAO Rongkun, Université Normale de Chine du Sud / Université Rennes 2.

En français		En chinois	Transcription phonétique (pinyin, avec indication des tons)
Diplôme universitaire* professionnalisant de 1^{er} cycle (3 ans)	Nom du cursus	专科	zhuānkē
	Nom du diplôme	大专	zhuānkē bìyè
Diplôme universitaire de 2^e cycle (équivalent d'un master)	Nom du cursus	硕士研究生	shuòshì yánjiū shēng
	Nom du diplôme	硕士	shuòshì
Diplôme universitaire de 3^e cycle (PhD)	Nom du cursus	博士研究生	bòshìyánjiū shēng
	Nom du diplôme	博士	bòshì
Spécialité universitaire de français		法语专业	fǎyǔ zhuānyè
2^e langue étrangère		第二外国语 (abréviation : 二外)	dì'èr wàiguó yǔ abréviation : Èr wài
Mineure		辅修	fǔxiū

* En fait, on distingue « diplôme » et « certificat/attestation d'études » dans le système chinois. Pour les *zhuanke*, il n'y a pas de « diplôme » mais plutôt un « certificat d'études », alors que pour les niveaux *benke*, *shuoshi* et *boshi*, il y a les deux (sauf si l'étudiant échoue, à ce moment-là il n'obtiendra qu'une attestation d'études de *benke* ou de *yanjiusheng* = nom du cursus de *shuoshi* et *boshi*).

► Le français aux niveaux primaire et secondaire⁸

En Chine, l'enseignement du français est **peu présent** aux niveaux primaire et secondaire, et l'est de manière très sporadique. De plus, c'est un enseignement qui se développe peu pour des raisons qui seront expliquées plus loin. Enfin, il n'y a quasiment pas de lien entre les études dans le secondaire et celles poursuivies dans le supérieur, tant et si bien qu'un élève qui aura appris le français au lycée aura très peu de chances, sauf exception, de poursuivre cet apprentissage à l'université.

Le français au niveau primaire

Le français est très peu enseigné dans les écoles primaires chinoises et, lorsqu'il

l'est, c'est essentiellement sous forme d'initiation à la langue et à la culture françaises, généralement dans le cadre de cycles d'ouverture vers le monde ou d'initiation aux cultures du monde. Autant dire que le phénomène est surtout **urbain** : il concerne, dans les très grandes villes, les écoles internationales ainsi que les écoles qui touchent un public de classes moyenne et supérieure. Il faut enfin ajouter que cet enseignement n'est pas forcément continu et offert chaque année ; la situation est, en fait, très variable d'une école à l'autre.

Les effectifs concernés sont très réduits, très probablement moins de 500 sur tout le pays.

Le français au niveau secondaire

Remarque terminologique préalable : le terme français *lycée* sera utilisé à la place des

⁸ Un remerciement tout particulier doit être adressé au personnel très dévoué des services éducatifs des Consulats et de l'Ambassade de France en Chine pour leur aide très précieuse pour cette enquête ainsi qu'à l'ACPF.

termes chinois (écoles secondaires : 初中, *chuzhong*; écoles secondaires supérieures 高中, *gaozhong*) uniquement dans le but de faciliter la lecture du texte aux lecteurs non sinophones.

L'enseignement du français dans le secondaire chinois peut-être divisé en deux grandes catégories :

1) Le français est enseigné dans le cadre d'un cours d'initiation ou comme deuxième langue étrangère optionnelle. Il faut d'emblée rappeler qu'il n'y a, en Chine, qu'une seule langue étrangère obligatoire dans le secondaire, qui est l'anglais dans l'écrasante majorité des cas.

2) Le français est la langue étrangère choisie pour le *gaokao*.

La différence entre les deux situations est une question d'enjeu.

Le premier cas de figure est celui d'un enseignement optionnel, sans véritable enjeu, qui permet généralement d'obtenir quelques points supplémentaires tout en offrant une ouverture sur le monde. La situation est tout autre dans le deuxième cas de figure. Mais pour bien comprendre ce qui est en jeu, il faut comprendre la place de l'examen national d'entrée à l'université, le *gaokao*, et plus généralement la place des examens dans le système éducatif chinois.

Un système très sélectif

Le système éducatif chinois est très sélectif puisqu'il repose sur une série d'examens très exigeants, qui permettent aux élèves de passer (ou non) d'un palier à l'autre. Il faut, de plus, garder à l'esprit que, du fait de la massification croissante de l'enseignement chinois et de la concurrence qu'elle induit, passer dans le palier supérieur ne suffit pas toujours : il faut également entrer dans la meilleure école possible pour augmenter ses chances pour le prochain passage. Par exemple, obtenir un très bon résultat au *zhongkao* (examen de passage entre le collège et le lycée) permettra d'intégrer un très bon lycée, ce qui permettra d'augmenter ses chances d'obtenir une très bonne note au *gaokao*, et donc d'intégrer la meilleure université possible, de la région ou du pays (idéalement, l'*Université de Pékin*). Toute l'architecture de ce système très compétitif repose donc sur l'obtention de bonnes notes à ces examens, et au plus important d'entre eux : le *gaokao*, véritable « examen d'une vie ».

Le français au *gaokao*

La fin des études secondaires en Chine est marquée par l'obtention, quasi automatique, du diplôme de fin d'études secondaires (高中毕业 *gaozhong biye*) mais surtout par le passage des épreuves du *gaokao*.

Le gaokao, clé de voûte du système éducatif chinois

« [Les deux dernières années du secondaire, et notamment] la dernière sont des années de dur labeur où l'objectif est simple et unique : obtenir la meilleure note possible pour entrer dans la meilleure université possible, [...] [et non seulement] entrer à l'université, [ce qui] est devenu assez commun, particulièrement pour les classes moyennes. L'orientation se limite donc principalement à cette question de la 'bonne' université. Comme le dit une étudiante [...] : « Pour les Chinois, le plus important, c'est l'université » et non la spécialité. Il faut bien insister sur ce point : pour un élève chinois du secondaire, l'objectif n'est pas de faire du droit, de s'inscrire en économie ou en français. Préparer son orientation future, c'est tout faire pour intégrer la meilleure université possible de la région ou du pays. Ainsi, imaginer qu'un élève chinois, en dernière année du secondaire, intéressé, par exemple, par l'économie ou le droit, se mettrait (à l'instar d'un lycéen français) à comparer les différents programmes offerts dans les universités du pays avant d'émettre un vœu, relève de la fiction. [...] Le choix de la spécialité [se fait] tardivement [...]. On en parle assez peu avant, car cela va s'intégrer dans la stratégie du choix de l'université [ndlr : au sein d'une même université, toutes les spécialités n'ayant pas la même 'valeur']. »⁹

Les épreuves du *gaokao* sont au nombre de trois, le chinois, les mathématiques et l'anglais, auxquelles s'ajoute une épreuve de synthèse¹⁰ (en fonction de l'orientation choisie : arts¹¹ ou sciences). L'anglais est, dans l'écrasante majorité des situations, la

⁹ David Bel (2014), « Universités de classe mondiale : le cas chinois. Une vision systémique », in Mario Laforest, Gilles Breton et David Bel (dir.), *Réflexions sur l'internationalisation du monde universitaire : Points de vue d'acteurs*, Cahier n°1 du Réseau international sur la mondialisation de l'enseignement supérieur (RIMES), Paris, Éditions des archives contemporaines.

¹⁰ Il faut noter que le format peut être légèrement différent dans certaines provinces, notamment pour ce qui concerne l'épreuve de synthèse.

¹¹ Dans le sens sciences humaines, humanités.



langue étrangère choisie mais il est possible d'en choisir une autre, par exemple le français. Dans ce cas, le niveau exigé sera le même que celui demandé pour l'anglais. Eu égard à l'importance primordiale de cet examen pour l'avenir, les familles ne semblent pas vouloir prendre le risque de voir leur enfant (souvent unique) choisir une langue réputée difficile et dont les épreuves au *gaokao* ont également la réputation (justifiée ou non¹²) d'être plus difficiles que celles de l'anglais¹³.

¹² Cette assertion, commune en Chine, n'a pas été vérifiée dans le cadre de cette étude.

¹³ Il faut remarquer que certains lycées, dont les résultats au *gaokao* ne sont généralement pas très bons, proposent d'autres langues que l'anglais (en plus de l'anglais). Les enjeux sont effectivement moindres du fait de résultats chroniquement faibles à l'examen national.

De plus, l'anglais est souvent une langue obligatoire pour entrer dans de nombreuses filières universitaires. Ainsi, et sans surprise, on constate une stagnation, sinon une baisse, du nombre de lycées proposant le français au *gaokao*.

Sur toute la Chine, en 2014, les lycées proposant le français au *gaokao* étaient moins d'une trentaine, uniquement situés dans des grandes villes, et le nombre total d'élèves passant les épreuves de français du *gaokao* ne dépassait pas 2 000.

► Les lycées proposant le français au *gaokao* (liste non exhaustive)

Nom de l'entité administrative	Nombre de lycées (Ville)	Nombre total d'élèves	Lycée le plus ancien
Shanghai	3 établissements (Shanghai)	340 environ	Lycée des langues étrangères de Shanghai (1963)
Hubei	7 établissements (Wuhan)	300 environ	Lycée des langues étrangères de Wuhan (1972)
Jiangsu	1 établissement (Nankin)	100 environ	Lycée des langues étrangères de Nankin (1963)
Guangdong	5 établissements (Guangzhou, Foshan, Shenzhen)	500 environ	

Ainsi, les effectifs concernés sont très réduits, tout particulièrement ramenés à l'échelle de la Chine. Néanmoins, l'évolution est contrastée : on constate par exemple un recul dans le Yunnan (fermeture de classes) ou le Sichuan mais une progression à Wuhan (province du Hubei). De plus, la situation n'est pas stabilisée car les fermetures/réouvertures de classes sont monnaie courante dans nombre de ces établissements.

Une possibilité de mobilité dès la fin du secondaire

« Le choix de la langue française offre à ces élèves des opportunités de mobilité incontestées¹⁴. » Si certains élèves choisissent quand même le français au *gaokao*, c'est, effectivement, que leur lycée (souvent des lycées dit *expérimentaux* ou des lycées internationaux) a des accords avec des partenaires étrangers (généralement des universités françaises), soit directement, soit par le biais d'agences intermédiaires. L'objectif visé n'est donc pas nécessairement d'obtenir le meilleur score possible pour intégrer la meilleure université chinoise possible mais d'être recruté par une université étrangère. Ce qui implique de répondre aux exigences des autorités du pays concerné (dans le cas de la France : être capable de passer l'entretien à CAMPUS France et obtenir une bonne note au TEF ou au TCF¹⁵).

¹⁴ <http://www.ambafrance-cn.org/Enquete-l-enseignement-du-francais-dans-la-circonscription-de-Shanghai-progresse.html>.

¹⁵ Test d'évaluation en français et Test de connaissance du français.

Conséquemment, l'enseignement promulgué est assez différent, dans ses contenus comme dans ses méthodes et ses objectifs, puisqu'il ne s'agit pas de passer un examen traditionnel axé sur la maîtrise de connaissances grammaticales et lexicales (tel que le *gaokao*) mais de pouvoir communiquer en français. Le public concerné ici est celui de familles aisées et « globalisées », dont une poursuite d'études à l'étranger pour leur enfant est non seulement une possibilité mais une priorité. Il faut rappeler que la Chine est devenue en 2012 le premier pays au monde par le nombre d'étudiants envoyés à l'étranger¹⁶ et les pays francophones ne sont pas en dehors de ce mouvement.

Le cas particulier des lycées de langues étrangères

Certains de ces lycées sont anciens puisqu'ils remontent aux années 1960¹⁷. Dix lycées de langues étrangères ont effectivement été ouverts en 1963, suivis de quelques autres dans les années suivantes¹⁸, au moment de la remise en question de la politique de primauté donnée à la langue russe, mise en place en 1949. Le français faisait alors partie des langues proposées, au

¹⁶ "China becomes largest source of overseas students", 3 octobre 2013, (<http://english.people.com.cn/203691/8351461.html>)

¹⁷ LAM A.S.L., *Language Education in China: Policy and Experience from 1949*, HKU Press, 2005.

¹⁸ Ils étaient au nombre de 15 en 1965, répartis sur tout le territoire chinois, dans les grandes villes : Pékin, Shanghai, Canton, Chongqing, Xi'an, Changchun, Tianjin, Wuhan, Hangzhou, Tangshan...

même titre que l'anglais, le russe, l'espagnol, l'allemand, le japonais ou encore l'arabe.

Après la Révolution culturelle, il ne restait néanmoins que huit lycées de langues étrangères, dont seulement quatre proposant le français : celui rattaché à l'Institut des langues étrangères de Pékin, celui rattaché à l'Institut des langues étrangères de Shanghai ainsi que ceux de Wuhan et de Nankin. De nos jours, les lycées de langues étrangères sont de plus en plus nombreux et souvent ouverts par une université, dans une logique de marchandisation de l'enseignement que l'on retrouve en Chine à ce niveau comme à d'autres (on vend la réputation de l'université).

Il faut noter que les meilleurs élèves des lycées de langues étrangères peuvent être dispensés de *gaokao* et intégrer directement une filière de langue étrangère dans une université réputée. Les universités de langues étrangères peuvent aussi pré-recruter les élèves de ces lycées, en leur faisant passer un examen spécifique. Dans tous les cas, seule une petite minorité d'élèves est concernée.

Le français, en cours d'initiation ou comme deuxième langue étrangère optionnelle

Un lycée peut proposer à ses élèves une deuxième langue étrangère, sous la forme d'un enseignement qui ne peut être qu'optionnel, car seul l'apprentissage d'une langue étrangère est obligatoire dans le secondaire chinois. Il peut également s'agir de cours de découverte de la langue et de la culture françaises. Il faut noter ici la **grande variété des situations**, depuis une initiation de 40 minutes par semaine pendant un trimestre à un enseignement de deux heures hebdomadaires pendant deux ans. Dans tous les cas, cet enseignement est abandonné la dernière année du secondaire afin de laisser tout le temps nécessaire à la préparation du *gaokao*.

L'enseignement du français comme deuxième langue étrangère, optionnelle ou en initiation, connaît un développement non négligeable (même si, dans de nombreux établissements, les interruptions de plus ou moins longue durée sont assez fréquentes), mais il s'agit, là encore, d'un phénomène essentiellement urbain. Il faut dire que certains lycées ont, à l'instar

des universités, de véritables stratégies d'internationalisation et n'hésitent pas à signer des accords de coopération, à établir des jumelages avec des lycées étrangers, à y envoyer leurs élèves pour un séjour d'études et à recevoir, en échange, des élèves des lycées partenaires.

S'il est difficile de connaître avec précision le nombre d'établissements concernés, notamment du fait des fermetures intempestives de classes, on peut évaluer le nombre d'élèves à 8 000 sur toute la Chine, dont plus de la moitié à Shanghai, Wuhan, Pékin et dans le Guangdong.

Le français, langue d'enseignement au primaire et au secondaire

Dans les lycées français de Chine (statuts variables selon les cas), le français est langue d'enseignement. Ces établissements accueillent, dès la maternelle, des élèves français et venant de pays francophones (mais pas seulement) et appliquent les programmes scolaires de la France. Les deux établissements-phares, qui couvrent tous les niveaux de la maternelle à la terminale, sont le **lycée français international de Pékin** (dont l'origine remonte à 1964 et l'établissement des relations diplomatiques entre la France et la Chine et qui compte un millier d'élèves) et le **lycée français de Shanghai** (ouverture en 1995, 1 600 élèves). On peut également citer des établissements plus récents et plus modestes, qui n'ont souvent que les niveaux maternelle et primaire et parfois collège, comme Le petit Lotus Bleu à Shanghai (ouvert en 2007, 202 élèves), l'École Mission laïque française / PSA et l'École française internationale à Wuhan (qui accueillent respectivement 160 et 38 élèves), l'École internationale de Shekou à Shenzhen (31 élèves) et l'École française internationale de Canton (ouverte en 1997, 160 élèves).

Sur toute la Chine, le nombre d'élèves scolarisés entièrement en français aux niveaux primaire et secondaire ne dépasse donc pas les 3 500, essentiellement répartis dans les cinq villes indiquées (Pékin, Shanghai, Wuhan, Canton et Shenzhen). //

► Le français à l'université

Au niveau universitaire, la présence du français peut être divisée en deux grandes catégories : les étudiants qui ont le français comme spécialité universitaire et les autres, ayant le français comme deuxième langue étrangère, comme option, comme langue d'enseignement – partielle – d'une autre spécialité...

Remarques préalables importantes concernant le nom des universités chinoises : certaines universités ont changé de nom au cours de leur histoire. Celui indiqué dans cette étude est le nom en vigueur aujourd'hui. De plus, la traduction des noms en français a été uniformisée. Par exemple, 学院 a été systématiquement traduit par *Institut*, même si la version anglaise du site Internet indiquait *University*. Enfin, même si presque toutes les universités chinoises sont devenues généralistes, elles ont, pour la plupart, gardé leur nom de l'époque des réformes mises en place dans les années 1950 sur le modèle soviétique : Universités *normale*, d'*agriculture*, de *sylviculture*, de *technologie*...

Le français en tant que spécialité universitaire : le premier cycle

Le français est la spécialité universitaire des étudiants (法语专业 ou spécialité de français). Ils obtiennent, au terme de leurs quatre années d'études (sauf cas particuliers, voir plus loin), un diplôme universitaire national de premier cycle appelé *benke*¹⁹ de français. Le français n'est enseigné ni comme une deuxième langue étrangère, ni comme une option, ni de manière intensive²⁰, mais bien comme la discipline principale.

Il est essentiel de signaler que les étudiants inscrits dans ces cursus ont

quasiment tous²¹ passé l'examen national d'entrée à l'université (le *gaokao*), et obtenu une affectation dans une université d'un niveau donné en fonction de leur résultat. Ces étudiants sont donc inscrits de manière régulière dans leur université.

L'enseignement proposé est extensif et organisé dans le cadre d'un programme défini nationalement : les deux premières années sont consacrées à l'apprentissage de la langue française et se concluent par la passation du *Test national de français de spécialité 4* (TFS 4). La très grande majorité des étudiants passe cet examen, qui peut être rendu obligatoire par certaines universités et dont l'obtention est généralement requise par les entreprises avant embauche. Le *Programme national* donne une plus grande marge de manœuvre aux universités pour le contenu des apprentissages des 3^e et 4^e années consacrées à l'approfondissement de l'apprentissage du français. Les étudiants se voient également proposer des cours à contenus non linguistiques, qui peuvent être partiellement ou entièrement en français. Un *Test national de français de spécialité 8* (TFS 8), sanctionnant 8 semestres d'études, a été mis en place en 2009. Les études de *benke* de français se terminent par un stage obligatoire de plusieurs mois, si possible dans une entreprise francophone, ainsi que par la rédaction d'un mémoire de fin d'études en français (avec soutenance).

Cas particuliers : quelques universités offrent un *benke* bilingue en cinq ans français/anglais. Et certains établissements d'enseignement supérieur, à orientation plutôt professionnelle, offrent également une spécialité de français, d'une durée de 3 ans (*zhuanke*).

Effectifs et nombre d'universités : présentation des données

Les chiffres fournis pour cette rubrique ont un niveau très élevé de fiabilité car les universités ont été contactées directement,

¹⁹ Même si le terme *běnkē* est plus usité, le nom exact du diplôme est *xuéshì* (学士), *běnkē* (本科) étant le nom du cursus.

²⁰ Dans un but de poursuite d'études à l'étranger par exemple, même si les mobilités existent ; voir infra.

²¹ Il existe quelques exceptions : ce sont des écoles spécialisées, qui recrutent d'excellents étudiants, hors plan national de recrutement. On peut citer comme exemple l'*Institut de diplomatie*, les écoles militaires, les écoles policières... Tous ces établissements sont hors catégorie.

et les données ont été croisées avec celles du ministère chinois de l'Éducation, de l'ACPF ainsi que de l'ambassade et des consulats de France en Chine (que les directeurs, responsables et enseignants qui ont eu la gentillesse de patiemment répondre à toutes les questions posées en soient ici remerciés, même s'il n'est malheureusement pas possible de les citer tous).

Sur toute la Chine, **143 établissements d'enseignement supérieur offrent le français comme spécialité universitaire de 1^{er} cycle** : 132 sont du niveau *benke* (parmi lesquels cinq proposent un *benke* bilingue) et 21 du niveau *zhuanke*. Certains établissements proposent à la fois un diplôme de *benke* et de *zhuanke*, ce qui amène le total des spécialités à 153.

Au 1^{er} juillet 2014, la Chine compte plus de 21 000 étudiants inscrits dans une spécialité universitaire de français de premier cycle et ces **effectifs sont très majoritairement féminins** (à au moins 80 %).

Le format le plus répandu est le suivant : un programme de *benke* en quatre ans avec une classe de 20 à 30 étudiants par

niveau, ce qui fait 80 à 120 étudiants au total. Néanmoins, les effectifs peuvent être beaucoup plus importants (jusqu'à 500 ou 600 étudiants) dans les universités/instituts des langues étrangères et dans les universités de troisième catégorie (cf. encadré).

Distribution en termes de niveau

Il y a une très grande **hétérogénéité de niveaux**. On ne peut plus dire que les universités d'élite ont l'apanage de l'enseignement du français : son développement a suivi le mouvement de massification de l'enseignement supérieur, entamé à partir des années 1990. Il est désormais présent à tous les niveaux : on retrouve des spécialités de français dans les universités d'élite (presque la moitié²² des universités 985 en ont une), dans les universités de première catégorie et les universités 211, dans celles de deuxième et troisième catégorie, enfin dans celles proposant des formations en trois ans (diplômes universitaires de 1^{er} cycle de *zhuanke*).

²² Sur 39 universités faisant partie du programme 985, 17 ont une spécialité de français.

Typologie des universités chinoises

Les universités chinoises sont distinguées par le ministère chinois de l'Éducation selon la typologie suivante :

- les universités dont le **recrutement s'effectue à l'avance** (domaines stratégiques nationaux et placés sous la tutelle du ministère concerné : sécurité publique, défense nationale, diplomatie, relations internationales...).
 - les universités de **1^{re} catégorie** (dont les universités 985¹ et 211²).
 - les universités de **2^e catégorie** qui sont des universités provinciales ou municipales. Ce sont surtout elles qui ont participé aux fusions et qui ont supporté l'essentiel de la massification de l'enseignement supérieur chinois des années 1990 et 2000.
 - les universités de **3^e catégorie** qui sont souvent, en fait, des instituts. Beaucoup sont privés.
- Les universités de 2^e et 3^e catégorie délivrent aussi un diplôme de niveau *benke*, mais qui est évidemment de qualité inférieure.
- les universités/instituts de niveau *zhuanke*.

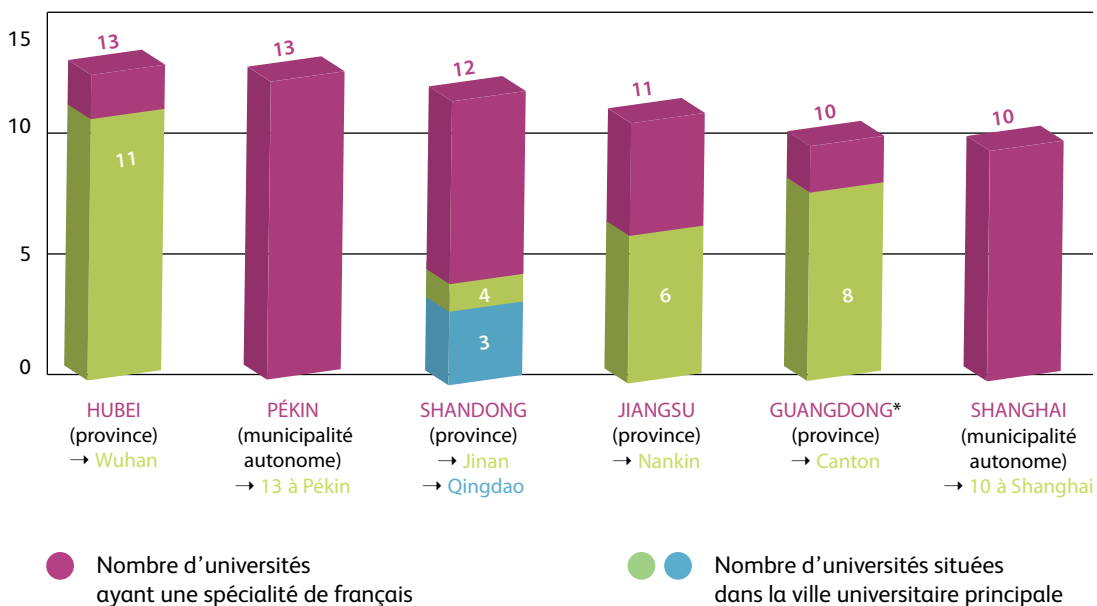
¹ Programme lancé en mai 1998 (d'où l'appellation 985 ou 98/5) et dont le but consiste à allouer plus de moyens aux 40 meilleures universités chinoises, pour les aider à affronter la compétition internationale.

² Programme lancé en 1993 regroupant les 100 meilleures universités chinoises. Recevant plus de moyens, elles doivent être un modèle dans tous les domaines pour les autres (211 ou 21/1 : 100 universités pour le 21^e siècle). Quasiment toutes les universités qui sont 985 sont aussi 211.

Nombre d'universités ayant une spécialité de français par province

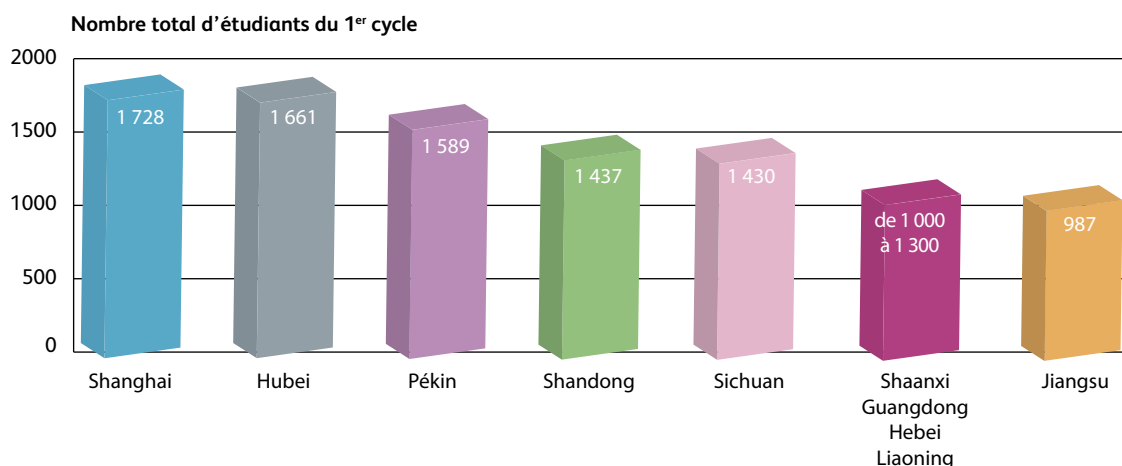


Les provinces avec le plus gros contingent d'universités ayant une spécialité de français : classées par nombre d'universités



* 12 spécialités au total dans la province de Guangdong.

Les provinces accueillant le plus d'universités ayant une spécialité de français classées par effectifs étudiants



Le développement de l'enseignement du français comme spécialité suit la géographie universitaire. Les provinces qui abritent les grandes villes universitaires chinoises (Pékin, Shanghai, Wuhan dans le Hubei, Nankin dans le Jiangsu et Canton dans le Guangdong) sont aussi celles qui abritent le plus grand nombre d'universités ayant une spécialité de français et les plus gros effectifs. Néanmoins, deux provinces viennent se mêler à ce groupe de tête : le Shandong et le Sichuan.

Province du Hubei

Située au centre de la Chine, elle détient avec Pékin le record du nombre d'universités offrant une spécialité de français (13 avec une très grande ville universitaire, Wuhan, qui en concentre 11) et se situe au deuxième rang pour le nombre d'étudiants, confirmant ainsi une certaine réputation de « centre francophone de la Chine²³ ». Il faut néanmoins noter que le tissu d'universités concernées est très varié. À côté de deux universités d'élite (l'Université de Wuhan et l'Université de sciences et de technologie de Chine du Centre), on trouve des universités de tout niveau.

L'Université de Wuhan, université-phare de la province du Hubei, abrite l'un des grands

départements de français de Chine, ancien et influent par la qualité et la réputation de ses chercheurs.

Pékin

Du point de vue qualitatif, c'est Pékin qui occupe incontestablement la place centrale de la francophonie universitaire chinoise. Que ce soit par le nombre d'universités ou par les effectifs, la municipalité autonome de Pékin occupe les toutes premières places. Cette donnée n'est toutefois pas suffisante pour comprendre sa situation centrale, exceptionnelle et dominante concernant le français : elle concentre la grande partie de l'enseignement et de la recherche de haut niveau. Effectivement, parmi ses 13 universités ayant une spécialité de français, dix sont de haut, voire de très haut niveau (six de première catégorie et quatre de catégorie 985 ou hors catégorie ; neuf d'entre elles offrent le français aux premier et deuxième cycles, et deux aux trois cycles). Pékin concentre 1/4 des masters (25 % des effectifs) et 1/3 des doctorats de français (1/3 des effectifs) du pays. Outre la qualité, c'est l'ancienneté des structures qui est frappante : sept universités sur treize ont une spécialité de français depuis au moins 40 ans (avant 1965), présentant en cela un contraste frappant avec le reste de la Chine. Seulement trois universités ont ouvert une spécialité récemment, montrant que Pékin reste assez

²³ Le nombre d'entreprises françaises installées y est très important.

en dehors du mouvement de massification de l'enseignement supérieur chinois. Les départements de quelques universités emblématiques peuvent être ici cités : celui de l'Université des langues étrangères de Pékin (l'université-référence dans le domaine en Chine), celui de l'Université de Pékin (l'université la plus prestigieuse du pays), celui de l'Institut de diplomatie (qui forme, entre autres, les diplomates francophones)... Pékin garde donc sa place dominante pour le français en Chine. Ce qui est vrai pour de nombreuses disciplines l'est aussi pour le français.

Shanghai

Deuxième pôle universitaire chinois, Shanghai joue un rôle très important pour la spécialité universitaire de français, du fait en particulier de la place occupée par son Université des études étrangères, quasiment aussi influente et prestigieuse que celle de Pékin. Son président, Cao Deming, est aussi président des deux principaux organismes régulateurs de l'enseignement de la spécialité de français en Chine : la Commission du ministère de l'Éducation pour le pilotage de l'enseignement spécialisé du français et l'Association chinoise des professeurs de français. De plus, cette université est en charge d'organiser le TFS 4 (celle de Pékin, le TFS 8). Outre cette université, deux autres universités prestigieuses (985 et 211) offrent une spécialité de français : l'Université Fudan et l'Université Normale de la Chine de l'Est.

Provinces du Jiangsu et du Shandong

Elles sont de bons exemples de la massification et de la diversification de l'enseignement du français, bien qu'avec deux profils assez différents. Abritant l'un des départements de français majeurs et historiques de Chine, celui de l'Université de Nankin, la province du **Jiangsu** n'a connu que très récemment une explosion du nombre d'universités ayant une spécialité de français : une seule jusqu'en 2002, 11 aujourd'hui !

La province du **Shandong** est à la fois le symbole de la massification de l'enseignement du français et « l'anti-Pékin ». Si le nombre d'universités ayant une spécialité de français est sensiblement équivalent à celui de la capitale, le profil en est bien différent : sur 12 universités, 11 ont ouvert une spécialité de français après 2000. Deux seulement sont des

universités d'élite, les autres se répartissant entre les différents niveaux de la hiérarchie universitaire chinoise. Mais on ne compte aucun département historique ou majeur. Enfin, le rythme d'ouverture est extrêmement élevé : une à deux nouvelle(s) ouverture(s) chaque année.

Guangdong

Deux universités jouent un rôle important : l'Université des langues étrangères et l'Université Sun-yat Sen. L'enseignement du français y est ancien (années 1950 et 1960) et elles offrent le français aux trois cycles universitaires. L'Université des études étrangères du Guangdong fait autorité et est la référence pour l'enseignement des langues étrangères dans tout le sud de la Chine. Ceci est particulièrement vrai pour le français. Dans la province du Guangdong, la massification de l'enseignement du français a commencé plus tard que dans bien des provinces. Mais le retard est en train d'être rattrapé car le rythme des créations s'est récemment accéléré.

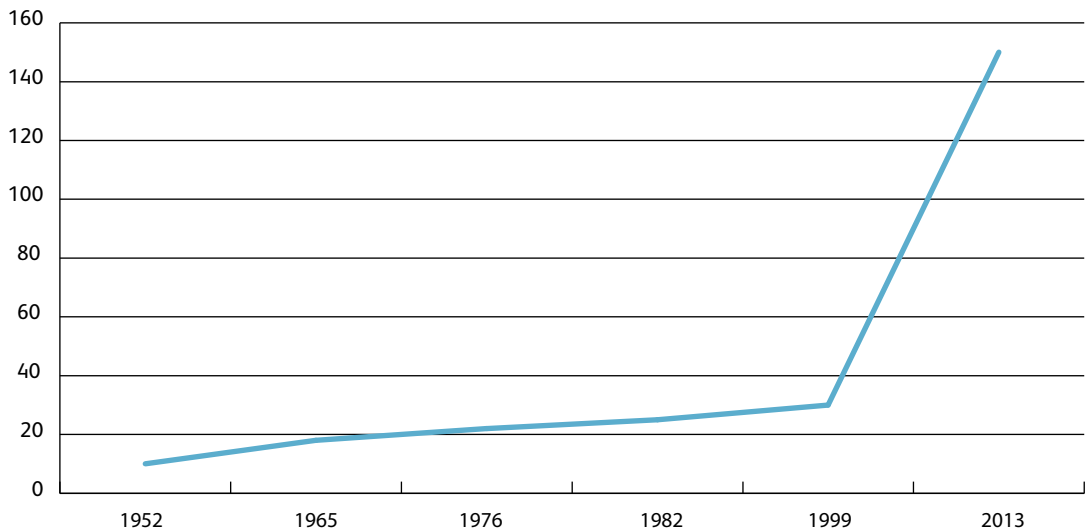
Le français et les autres langues étrangères

La plupart des universités chinoises étant devenues généralistes, suite aux réformes d'envergure mises en place par le gouvernement dans les années 1990, de plus en plus ouvrent des spécialités universitaires de langues étrangères. Effectivement, **le français n'est pas la seule langue qui voit son enseignement se développer de manière spectaculaire**. C'est aussi le cas de l'allemand, du coréen, de l'espagnol, voire, dans une certaine mesure, du portugais, de l'italien et du japonais.

Néanmoins, ce développement ne vient aucunement concurrencer l'anglais, qui garde sa place largement dominante de première langue étrangère dans le système éducatif chinois. Cette explosion est clairement liée à la massification de l'enseignement supérieur chinois, qui a vu et voit encore se multiplier le nombre de spécialités universitaires, et notamment les spécialités de langues étrangères. Elle ne concerne donc pas le seul français. Ainsi, presque toutes les universités qui ont ouvert une spécialité de français après 2000 ont également ouvert une ou d'autres spécialité(s) de langue étrangère.



Nombre d'universités offrant une spécialité de français



Comme on peut le voir sur le graphique ci-dessus, l'histoire des spécialités universitaires de français depuis 1949 se divise en deux périodes très distinctes : de 1949 à 1999 puis de 2000 à aujourd'hui.

De 1949 à 1999

La première période est marquée par une augmentation lente, limitée et irrégulière du nombre d'universités offrant une spécialité de français.

►► Rythme d'augmentation du nombre de départements universitaires de français (des années 1960 aux années 1990)

Dans les années 1960	+ 7	Dans les années 1980	+ 1
Dans les années 1970	+ 9	Dans les années 1990	+ 5

Dans les années 1950, moins d'une dizaine d'universités offraient une spécialité de français : cinq en 1952 (deux universités généralistes et très prestigieuses : l'Université de Pékin et l'Université de Nankin, deux universités de langues étrangères : l'Université des études internationales de Pékin et l'Université des langues étrangères de l'Armée populaire de Libération et une université spécialisée : l'Université du commerce international et d'économie). À ce groupe se sont ajoutées dans les années suivantes trois autres universités : une université spécialisée de

très haut niveau (l'Institut de diplomatie en 1955), l'autre grande université chinoise de langues étrangères, celle de Shanghai (Université des études internationales de Shanghai en 1956), enfin une université généraliste et également très prestigieuse (l'Université Sun Yat-sen en 1957). Toutes ces universités avaient en commun d'être des universités d'élite.

Le nombre d'universités offrant une spécialité de français a continué à augmenter jusqu'en 1999, au même rythme de quelques nouvelles universités par décennie, mais toujours moins de dix.

Dans les années 1960, et sans surprise, plus de la moitié (cinq sur sept) des nouvelles universités étaient des universités de langues étrangères : celle de Xi'an et du Sichuan en 1960, l'Université des langues et des cultures de Pékin et l'Institut des langues étrangères No.2 de Pékin en 1964, celle du Guangdong en 1965. Le français ne fait ainsi que suivre le mouvement général de diversification de l'offre de langues étrangères impulsé par le gouvernement central (après la *parenthèse russe*²⁴ du début des années 1950). Les deux autres universités qui ouvrent une spécialité de français dans ces années-là sont l'Institut des relations internationales et l'Institut du commerce international de Shanghai, tous les deux en 1960.

À la veille de la **Révolution culturelle**, la Chine compte une quinzaine de départements de français dont plusieurs instituts de langues créés à partir d'écoles de russe.

Dans les années 1970, 1980 et 1990, ce sont toujours des universités généralistes de haut niveau qui ouvrent une spécialité de français (Université Fudan en 1970, Université du Centre-Sud et Université du Yunnan en 1972, Université de Wuhan en 1973, Université de Xiamen en 1978, Université du Zhejiang en 1993, Université du Shandong en 1994). Mais commencent à apparaître dans le paysage des universités qui sont moins prestigieuses (Université de l'Anhui en 1978), voire beaucoup moins (Université des minorités du Guangxi

en 1972, Université du Shanxi en 1990, Université de Xiangtan en 1995, Université du Hebei en 1998). Si les dernières universités de langues étrangères qui n'offraient pas encore de spécialité de français vont rattraper leur retard à ce moment-là (celles de Tianjin et de Dalian, en 1974), des universités spécialisées dans d'autres domaines s'y mettent également, mais en nombre très limité : deux universités d'éducation (Université Normale de la Chine de l'Est en 1972 et Université Normale de la Capitale en 1980) ainsi que l'Université des sciences et techniques de Wuhan.

Deux remarques peuvent être faites ici. D'abord, le gouvernement central joue le rôle premier dans ce développement tout au long de la période. C'est pourquoi les universités concernées sont soit des universités de langues étrangères, soit des universités en contact avec l'extérieur (diplomatie, relations internationales ou commerce). D'autre part, à partir des années 1990, commence à apparaître une timide diversification, surtout en termes de niveau. Mais cette diversification ne concerne finalement qu'un nombre très limité d'universités. En 1999, 50 ans après la création de la Chine nouvelle, le groupe des universités offrant une spécialité de français est restreint (32 universités) et plutôt homogène : majoritairement des universités prestigieuses et des universités de langues étrangères.

De 2000 à 2013

Un véritable bouleversement de ce paysage va se produire à partir de l'année 2000, avec une explosion du nombre d'universités ouvrant une spécialité de français.

²⁴ Expression désignant la période juste après la prise de pouvoir par le Parti communiste chinois (de 1949 au milieu des années 1950), période pendant laquelle le rapprochement avec l'URSS s'est aussi traduit par le choix d'une seule langue étrangère, le russe.

►► Taux de croissance annuel du nombre d'universités ayant une spécialité de français (de 1949 à aujourd'hui)

Période	Taux
1949-1979	0,8 par an
1979-1999	0,35 par an
Depuis 2000	7 par an

L'enseignement du français comme spécialité universitaire connaît alors un développement exponentiel, puisque l'on va passer de 32 universités en 1999 à plus de 140 en 2014, soit une augmentation de 340 % en 15 ans ! Le rythme de croissance est extrêmement élevé et unique au monde : en moyenne, 7 universités ouvrent chaque année une spécialité de français.

Perspectives d'avenir

Pour des raisons mécaniques, les effectifs étudiants vont continuer à augmenter et devraient dépasser 24 000 en 2016. Les universités qui ont ouvert une spécialité récemment vont logiquement avoir plus d'étudiants chaque année de même que celles qui ont décidé de recruter annuellement deux classes au lieu d'une. De plus, le nombre d'universités ouvrant une spécialité de français devrait continuer à augmenter au même rythme pendant encore quelques années. Effectivement, beaucoup d'universités ayant le français comme deuxième langue étrangère pourraient être tentées d'ouvrir une spécialité de français. Ce sont en effet ces universités qui sont concernées depuis plusieurs années. Le mouvement devrait donc encore se poursuivre quelque temps.

Quelle est la durabilité du phénomène ? Une université peut décider du jour au lendemain de ne plus recruter d'étudiants dans une spécialité donnée. Les effectifs peuvent donc chuter soudainement. De manière plus générale, du fait d'un développement très (trop ?) rapide, la question de la qualité des enseignements dispensés se pose avec de plus en plus d'acuité. Le gouvernement pourrait vouloir reprendre les choses en main et bloquer cette croissance. À ce propos, les signes de mise en garde se multiplient et s'amplifient même chaque année lors de la réunion des directeurs de départements de français. L'autre problème qui se pose est celui des débouchés et donc des besoins sociaux. A-t-on vraiment besoin d'autant d'étudiants spécialistes de français ? Il faudrait pouvoir

mener des enquêtes de terrain assez précises pour répondre à cette question mais il semble bien que beaucoup d'étudiants n'utilisent pas le français dans leur travail (malgré les affirmations contraires de nombreuses universités dont les chiffres officiels, fournis annuellement, ne sont basés que sur des données déclaratives des étudiants et ne donnent que rarement lieu à des vérifications sur le terrain).

Le français en tant que spécialité universitaire : le deuxième cycle

Les étudiants spécialistes de français, peuvent, s'ils le souhaitent et s'ils le peuvent, poursuivre leurs études en deuxième cycle. Pour ce faire, ils doivent passer et réussir un examen d'entrée très sélectif. Les compteurs sont en quelque sorte remis à zéro et les étudiants poursuivent souvent en master dans une autre université. Il faut noter que l'accès à certaines universités prestigieuses, pour le master comme pour le doctorat, est de plus en plus fermé si le *benke* n'a pas été obtenu dans une université de même niveau. C'est l'université qui a, en la matière, le pouvoir de décision.

Effectifs et nombre d'universités : présentation des données

Les chiffres fournis pour cette catégorie ont un niveau assez élevé de fiabilité car les universités ont été contactées directement. Néanmoins, certaines universités ont obtenu l'autorisation administrative mais n'ont pas encore d'étudiants. Pour d'autres, les effectifs peuvent être parfois fluctuants. Les effectifs sont donc des ordres de grandeur, mais tout de même assez proche de la réalité.

37 universités offrent un master en études françaises. Les effectifs s'élèvent à près de 700 étudiants sur toute la Chine et leur répartition est assez inégale.

► Répartition des effectifs en master

Nombre d'étudiants de master	Nombre d'universités concernées	Nom des universités concernées
Plus de 40 étudiants	4 universités	Universités des langues étrangères de Shanghai, du Sichuan et de Xi'an Université du Sichuan
De 30 à 39 étudiants	5 universités	Université des langues étrangères de Dalian Institut de diplomatie Universités du Yunnan et de Wuhan Université normale de la Capitale
De 15 à 29 étudiants	12 universités	Universités de Pékin, de Nankin, du Centre Sud, de Xiamen, Universités des langues étrangères du Guangdong et de Tianjin, Institut des langues étrangères N. 2, Université des langues et des cultures de Pékin, Université océanique de Chine, Université normale de Nankin...
De 9 à 14 étudiants	6 universités	Université normale de la Chine de l'Est, Université du Shanxi...
Moins de 8 étudiants	10 universités	Université du Hebei, du Heilongjiang, Université Jiaotong du SO de la Chine...

Les universités qui ont ouvert un master récemment semblent avoir quelques difficultés à recruter des étudiants (peut-être du fait du peu d'encadrement disponible) et les effectifs restent modestes (parfois 2 ou 3 étudiants). Ainsi, les départements historiques gardent une avance certaine, en particulier dans les universités de langues étrangères : ce sont elles qui comptent les plus gros effectifs, et qui ont aussi les moyens de les encadrer.

Concernant la répartition géographique, Pékin a une position largement dominante avec neuf universités, suivie d'assez loin par d'autres grandes villes universitaires chinoises : Shanghai (4), Wuhan (3), Canton (2), Nankin (2), Chengdu (2)... Il est à noter que toutes les universités de langues étrangères offrent le niveau master. Enfin, dans 23 des 37 universités proposant le master, l'enseignement du français y est relativement ancien puisque datant d'avant le début de la massification de l'enseignement supérieur (avant 2000).

Dynamiques et perspectives

Le nombre d'universités offrant un master de français augmente aussi, mais à un rythme moins élevé que celles offrant un diplôme de premier cycle. Le rythme de création s'est néanmoins accéléré ces dernières

années puisque l'on compte maintenant une à trois et parfois quatre nouvelle(s) ouverture(s) par année. Les universités offrant le français comme spécialité étant de plus en plus nombreuses, on peut se demander si les universités ne mettent pas en place des stratégies de distinction, afin de ressortir de la masse des universités proposant un diplôme de français de 1^{er} cycle.

Le français en tant que spécialité universitaire : le doctorat

Pour entrer au doctorat, les étudiants titulaires d'un master doivent passer un examen d'entrée très sélectif. Au terme de leurs études, ils obtiendront le grade de docteur en langue et étude françaises.

Effectifs et nombre d'universités : présentation des données

Les chiffres fournis pour cette catégorie ont un niveau assez élevé de fiabilité car les universités ont été contactées directement. Néanmoins, le nombre d'étudiants inscrits effectivement peut être parfois légèrement incertain pour différentes raisons : certains étudiants sont proches de la soutenance,

d'autres sont en retard et incertains quant à savoir s'ils iront jusqu'au bout... Les effectifs sont donc davantage un ordre de grandeur, tout de même assez proche de la réalité, qu'un chiffre réel.

Les universités pouvant conférer le grade de docteur en langue et étude françaises sont au nombre de six : trois universités généralistes et prestigieuses (les Universités de Pékin, de Nankin et de Wuhan) et les trois universités de langues étrangères les plus réputées (Pékin, Shanghai et Guangdong). En réalité, il y a plus de six universités qui permettent à leurs étudiants de faire un doctorat en français, mais le diplôme ne sera pas reconnu dans ce domaine-là mais dans un autre domaine : langues étrangères, linguistique... On peut citer comme exemple l'Université Sun Yat-sen de Canton.

Dynamiques et perspectives

Les exigences imposées aux universités pour ouvrir un programme de doctorat sont très élevées, tant et si bien que leur nombre augmente peu en français, ce qui n'est pas sans poser problème. Effectivement, les universités chinoises sont de plus en plus exigeantes et demandent souvent le doctorat comme condition d'embauche. À l'autre bout de la chaîne, le nombre de nouveaux docteurs augmente peu. Or la pression est forte vu l'augmentation du nombre de spécialités de français chaque année.

Pour plus d'informations sur le niveau doctoral, voir page 317.

Les équipes enseignantes des universités ayant une spécialité universitaire de français

Attention : dans cette rubrique ne sont considérés que les enseignants exerçant dans une université ayant une spécialité de français. Les enseignants en deuxième langue étrangère ou dans tout autre programme universitaire ou exerçant en dehors des structures universitaires (Alliances françaises, établissements secondaires...) n'ont pas été pris en compte.

Au total, ce sont près de 1 100 enseignants chinois et 200 enseignants étrangers qui

exercent à temps plein dans les universités chinoises offrant une spécialité de français.

Les chiffres fournis pour cette catégorie ont un niveau assez élevé de fiabilité car les universités ont été contactées directement. La situation peut néanmoins être complexe. Par exemple, le nombre d'enseignants à temps partiel peut être important mais n'est pas inclus dans ce total (car un enseignant à temps plein d'une université peut être à temps partiel dans une autre). De plus, certains enseignants peuvent être en congé provisoire (pour différentes raisons). Les instituts moins cotés peuvent employer, à temps partiel, des étudiants de master de l'université prestigieuse voisine. C'est donc l'ordre de grandeur qu'il faut retenir plutôt que le chiffre exact.

Enseignants chinois

Parmi les enseignants chinois, les 2/3 ont moins de 40 ans. Les effectifs varient d'une université à l'autre. Parmi celles qui ont des effectifs plus importants, il faut tout d'abord signaler les universités de langues étrangères qui ont des équipes comprises entre 15 et 28 enseignants, ce qui s'explique, logiquement, par l'importance des effectifs étudiants (entre 200 et 400) et une offre de formation plus large (1^{er}, 2^e, voire 3^e cycle universitaire). Les universités offrant un master ont également des équipes plus étoffées, généralement comprises entre 10 et 15 enseignants. Enfin, d'autres universités ont également des équipes importantes, de 15 à 25 enseignants, soit parce qu'elles offrent deux types de diplômes de 1^{er} cycle (*benke* et *zhuanke*), soit parce qu'elles ont fait le choix de recruter beaucoup d'étudiants (logique de marchandisation).

Concernant le niveau de formation, environ **20 % des enseignants ont un doctorat**. Mais le taux varie considérablement d'une université à l'autre. Dans la très grande majorité des cas, le pourcentage d'enseignants chinois ayant un doctorat y est faible, généralement compris entre 0 et 20 %. Cependant, on peut constater que plus l'université est prestigieuse (par exemple faisant partie du Programme 985), plus le pourcentage de docteurs y est élevé. Ceci est particulièrement vrai pour les départements historiques couvrant les trois cycles de formation : ces universités ont généralement

plus de 50 % de leurs enseignants qui sont titulaires d'un doctorat, voire 60 %²⁵.

Devant la difficulté de recruter des enseignants déjà titulaires d'un doctorat, beaucoup d'universités encouragent leurs propres enseignants à s'inscrire en 3^e cycle (on peut citer, à titre d'exemples, le département de français de l'Université de Xiamen, dans le Fujian, qui compte 12 enseignants chinois, dont quatre docteurs et six doctorants ou encore celui de l'Université normale de la Chine de l'Est, à Shanghai, qui compte 13 enseignants chinois, dont sept docteurs et quatre doctorants).

Enfin, on peut constater que beaucoup d'universités de 2^e et 3^e catégories, et de niveaux inférieurs (*zhuanke*) n'ont ni docteurs, ni doctorants.

Enseignants étrangers

Il est rare qu'il n'y ait pas au moins un enseignant étranger dans les équipes de français des universités chinoises. Appelés *experts étrangers* par les universités chinoises et *lecteurs* par l'Ambassade de France en Chine, ils sont généralement entre un et deux par université (rarement plus), presque toujours français²⁶ et titulaires d'une licence ou d'un master²⁷, ils ont, à 60 %, moins de 40 ans.

²⁵ C'est le cas des Universités de Wuhan, Nankin et Sun Yat-sen, ainsi que des Universités des langues étrangères du Guangdong et de Shanghai.

²⁶ Autres nationalités identifiées, par ordre d'importance : plusieurs Belges, Canadiens et Suisses, puis une personne du Cameroun, d'Algérie, de l'île Maurice, du Sénégal...

²⁷ Moins de 10 titulaires d'un doctorat identifiés, et 5 doctorants.

Le français comme « deuxième spécialité universitaire »

Présentation

Des étudiants inscrits à l'université dans une spécialité donnée peuvent décider de suivre des cours afin d'obtenir une deuxième spécialité. Ils commencent généralement par s'engager dans un programme de mineure (辅修 fǔxiū). S'ils parviennent à suivre la totalité du cursus et à rédiger un mémoire, ils peuvent obtenir une deuxième spécialité universitaire en français. Cela demande une charge de travail supplémentaire très importante, étalée sur quatre ans, pour des cours généralement donnés en soirée, les fins de semaine ou pendant les vacances.

Effectifs, dynamiques et perspectives

Le nombre d'universités offrant ce type de cursus est difficile à répertorier (et ne l'a jamais été), de même que le nombre d'étudiants inscrits ainsi que le niveau de français réellement atteint. Aucune donnée n'est actuellement disponible. Ce type de diplôme pourrait néanmoins à l'avenir se développer car il correspond à la volonté du gouvernement chinois de renforcer les connaissances en langues étrangères des étudiants qui n'en sont pas spécialistes.

Portrait type de l'université chinoise offrant une spécialité de français

4 à 8 enseignants chinois

presque tous moins de 40 ans dont seulement un est titulaire d'un doctorat

1 enseignant français

autour de 40 ans, titulaire d'un master

100 à 120 étudiants

quatre classes, une par année

Spécialité de français ouverte il y a moins de 10 ans

(autres spécialités de langues ouvertes avant, en même temps ou après)

Le français comme « deuxième langue étrangère (erwei) » pour les étudiants spécialistes en langues

Présentation

Tous les étudiants spécialisés en langues étrangères (*benke*, beaucoup plus rarement *zhuanke*) doivent en apprendre une autre. Dans la très grande majorité des universités, les deuxième langues étrangères offertes sont le français, l'allemand, le japonais et le russe. Le français est surtout enseigné aux étudiants spécialistes d'anglais, plus rarement à ceux d'autres langues, au niveau du premier cycle universitaire : c'est un enseignement obligatoire et structuré (il existe un programme national) qui s'étale généralement sur trois ou quatre semestres, à raison de quatre périodes par semaine.

Il existe aussi le cas d'étudiants de master et de doctorat (disciplines variables), à qui l'on offre la possibilité d'apprendre une deuxième langue étrangère, en plus de l'anglais. Mais cet enseignement est beaucoup moins structuré.

Effectifs, dynamiques et perspectives

L'enseignement du français comme deuxième langue étrangère n'est pas répertorié au niveau national et il n'y a pas d'évaluation des effectifs. L'Association chinoise des professeurs enseignant le

français comme deuxième langue étrangère n'a pas non plus de données disponibles. Il faut dire que cette catégorie est difficile à chiffrer car, d'une part, les effectifs sont très fluctuants d'une année sur l'autre et, d'autre part, le nombre d'universités concernées est élevé. On se heurte ici aux difficultés propres à la Chine et à son immensité (plus grand système universitaire du monde). Il existe un Examen national d'université (c'est son nom), non obligatoire, que passent chaque année 6 000 étudiants. Sachant qu'il se passe après deux années d'apprentissage, on peut estimer le nombre d'apprenants à au moins 12 000. Mais tous les étudiants ne passent pas cet examen. L'Ambassade de France en Chine a évalué en 2010 le nombre d'apprenants de cette catégorie à 20 000, répartis dans 175 établissements²⁸. Selon nos propres estimations²⁹, le nombre d'apprenants de français-deuxième langue étrangère s'élèverait à environ 30 000, répartis dans près de 200 universités. Il ne faut néanmoins pas nécessairement en conclure qu'il y a eu une hausse. C'est plus un mode de calcul plus affiné qui a, mécaniquement, produit une augmentation.

S'il est difficile de prévoir l'avenir pour cette catégorie d'apprenants, il faut remarquer que ce sont dans ces universités que s'ouvrent actuellement les spécialités de français, car les ressources humaines sont disponibles.

Une autre question se pose : **peut-on considérer ces universités comme une source potentielle de développement de l'usage du français en Chine ?** Rien n'est moins sûr. Il ne semble pas, en effet, que ces étudiants poursuivent l'apprentissage du français ou même l'utilisent, par exemple dans leur travail, au-delà des cours suivis à l'université.

Attention aux appellations ... décontextualisées !

Les appellations *deuxième langue étrangère* ou LV2 doivent être maniées avec précaution car elles sont inappropriées pour décrire cette catégorie. Effectivement, elles sous-entendraient que l'investissement dans l'apprentissage de cette *deuxième* langue étrangère est quasi équivalent à celui de la *première*, ce qui n'est absolument pas le cas. Les étudiants en question sont spécialistes d'une seule langue étrangère, dont l'apprentissage prend l'essentiel de leur temps.

²⁸ Article « *Le français en Chine* » (12 novembre 2010), publié sur le site Internet faguowenhua.com (<http://le.faguowenhua.com/spip.php?article2667>), dernière consultation : le 4 février 2013.

²⁹ Dans chaque province, toutes les universités qui ont été identifiées comme offrant un enseignement de français-deuxième langue étrangère ont été répertoriées et comptabilisées. Pour chacune, nous sommes partis de l'hypothèse (basée sur des observations de terrain) qu'elles pouvaient, au total, avoir 150 étudiants en moyenne, ce qui a donné un premier résultat. Sachant que dans chaque province, plusieurs universités ont échappé à notre décompte et que nous n'avons pas comptabilisé les étudiants de master et de doctorat, nous avons augmenté le résultat obtenu pour le nombre d'apprenants de 20 % et celui pour le nombre d'universités de 15 %.

Le français offert comme « deuxième langue étrangère » aux étudiants de spécialités non linguistiques

Présentation

L'anglais est la langue étrangère principale et obligatoire des étudiants et, dans beaucoup de filières, la langue étrangère unique. Néanmoins, dans certain cas, l'apprentissage d'une deuxième langue étrangère est proposé, sous la forme de cours à option.

Effectifs, dynamiques et perspectives

Aucune donnée n'est disponible à ce jour. De plus, les effectifs sont très fluctuants d'une année sur l'autre et l'enseignement du français pas nécessairement offert en continu. Une chose est sûre : cette catégorie est en augmentation. Étant donné que le gouvernement souhaite développer les compétences linguistiques (en plus de l'anglais) des étudiants chinois, en parallèle de leur propre spécialité, il est très probable que cette augmentation se poursuive.

Le français, langue d'enseignement

Présentation

Les étudiants de cette catégorie ne sont pas des étudiants de langues. Ils sont inscrits dans une université, après avoir été recrutés dans le cadre du plan national de recrutement, afin de préparer un diplôme national chinois de premier (*benke*) et/ou de deuxième cycle universitaire (master) dans une spécialité non linguistique : ingénierie, gestion, médecine, tourisme... En parallèle de leurs enseignements de spécialité, ils suivent des cours intensifs de français (généraux et liés à leur spécialité), puis, progressivement, des cours de leur spécialité en français et

non plus seulement en chinois. Néanmoins, une difficulté majeure, lorsqu'on analyse cette catégorie, est de mesurer la part réelle du français dans les enseignements de spécialité. La situation est très variable d'une formation à l'autre, y compris à l'intérieur d'un même type de programme. C'est donc la variété qui domine, le point commun étant que la spécialité universitaire est enseignée partiellement en français et non uniquement en chinois, parfois même avec une cohabitation d'enseignements en anglais.

Même si ces programmes existent toujours en coopération avec un (et, de plus en plus, des) partenaire(s) étranger(s), il faut noter la très grande hétérogénéité des situations, que ce soit le niveau des étudiants (les universités peuvent être de très haut niveau ou non), le type de structure mise en place, ou encore le degré de coopération avec le partenaire étranger. Par exemple, certains étudiants inscrits dans ces programmes peuvent également obtenir un diplôme du partenaire³⁰, soit en restant en Chine (programme délocalisé), soit en séjournant dans le pays de l'Université partenaire durant une certaine période. Ces programmes sont donc généralement, mais pas systématiquement, liés à la mobilité étudiante, mobilité qui va concerner une partie des ou tous les étudiants d'une même cohorte. Il est à noter que le séjour à l'étranger peut ne pas donner lieu à l'obtention d'un diplôme mais être l'occasion d'un séjour d'études ou d'un stage.

Dans le monde francophone, c'est la France qui concentre l'écrasante majorité de ces programmes, la plupart étant nés dans le cadre de coopérations entre les gouvernements chinois et français et/ou entre des universités chinoises et françaises.

La forme la plus aboutie de ces formations est incontestablement les instituts franco-chinois, symbolisés par trois écoles d'ingénieur.

³⁰ Diplôme national (licence, master, diplôme d'ingénieur) ou DU.

► Les Instituts franco-chinois

Nom de l'institut	Partenaires français	Partenaire chinois et lieu	Année d'ouverture
École Centrale Pékin	Écoles centrales	Université Beihang Campus à Pékin	2005
Institut sino-européen d'ingénierie de l'aviation (SIAE)	Groupement des Grandes Écoles Aéronautiques et Spatiales de France	Université de l'aviation civile de Chine Campus à Tianjin	2007
Institut franco-chinois de l'énergie nucléaire de Zhuhai (IFCEN)	Institut national polytechnique de Grenoble, École des mines de Nantes, École de chimie de Paris-Paris Tech, École de chimie de Montpellier, Institut national des sciences et technologies nucléaires	Université Sun Yat-sen (Canton) Campus de l'IFCEN à Zhuhai	2010

Dans ces trois instituts, constitués sur le **modèle revendiqué de formation d'ingénieurs à la française**, les étudiants suivent des formations de six ans (un an de formation intensive en français, deux ans de classe préparatoire, trois ans d'études d'ingénieur), trilingues (chinois, français et anglais) et obtiennent deux diplômes : le diplôme français d'ingénieur et le diplôme chinois de master.

Les filières médicales francophones, situées dans quatre villes (Wuhan, Shanghai, Kunming et Chongqing) et ouvertes dans la deuxième partie des années 1990 dans le cadre d'un partenariat entre des universités chinoises et françaises³¹, constituent un bon exemple du modèle que l'on retrouve dans de plus en plus d'universités impliquées dans ce type de coopération. Effectivement, un même programme existe dans l'université et est composé de deux groupes d'étudiants aux effectifs très inégaux : un groupe majoritaire suivant le cursus entièrement en Chine et en chinois (avec des droits d'inscription réguliers) et un groupe, apprenant le français en parallèle, et suivant des enseignements partiellement

dans cette langue (cette deuxième option offrant des possibilités de mobilité).

Concernant cette catégorie, voici d'autres exemples de programmes existants :

- Dans le **domaine du tourisme** : l'Université d'Angers avec l'Université de Canton (Institut franco-chinois du tourisme) et l'Université de Ningbo (Licence management du tourisme).

- **Écoles d'ingénieur** : ParisTech (avec l'Université Jiaotong de Shanghai), UTSEUS (Université de Technologie Sino-Européenne de l'Université de Shanghai)...

- Dans le **domaine des sciences sociales et humaines** : l'Institut franco-chinois de l'Université du Peuple.

- Dans le **domaine de la gestion** : l'Institut franco-chinois de management de Nanchang (Université du même nom + Université de Poitiers) au niveau master.

De plus en plus de programmes prennent la forme, non pas d'instituts, qui peuvent être lourds à gérer, mais de doubles diplômes, avec des formats du type 2 + 2, 3 + 1, 3 + 2..., le premier chiffre indiquant le nombre d'années passées en Chine par l'étudiant, le deuxième le nombre d'années passées chez le partenaire.

La répartition géographique de ces programmes est très inégale. Ils sont surtout implantés dans les grands centres universitaires, en particulier Shanghai et Pékin.

³¹ A Wuhan : l'Université de Wuhan ; à Shanghai : l'Université Jiaotong ; dans le Yunnan : l'Université de médecine et de science de Kunming ; à Chongqing : l'Université de médecine. Côté français sont impliqués l'Université de Strasbourg, l'Université de Bretagne Ouest (Brest), le CHU de Nancy.

Effectifs, dynamiques et perspectives

Il n'existe aucun recensement pour cette catégorie. Nous avons évalué son importance à 6 000 étudiants. Mais évaluer la stabilité et surtout la durabilité de ces structures est un réel défi. Elles sont effectivement très dépendantes des coopérations qui les ont fait naître. Autrement dit, si la coopération s'arrête, le programme s'arrête. Enfin, outre la difficulté à mesurer la part réelle du français dans les enseignements de la spécialité et de sa maîtrise, un autre enjeu est de savoir ce que ces locuteurs francophones feront de la langue française par la suite.

Apprendre le français pour étudier à l'étranger

Présentation

Les universités offrent de plus en plus des programmes consistant à enseigner le français à des étudiants de manière intensive dans le but de les envoyer à l'étranger pour une poursuite d'études. Ce sont généralement des étudiants non réguliers, inscrits par l'université, mais recrutés hors plan national de recrutement, parfois dès la sortie du lycée. Ils n'ont pas le niveau requis pour intégrer l'université où ils se trouvent de fait.

Inscrits dans une formation linguistique intensive, avec promesse de poursuite d'études à l'étranger, ces étudiants peuvent suivre, en parallèle, quelques cours en chinois d'une spécialité donnée (généralement gestion, management...), cours qui pourront éventuellement être validés par l'université étrangère d'accueil. Le niveau d'études visé est généralement le 1^{er} cycle (licence).

La raison d'être de cette catégorie est l'insatisfaction des familles face à l'orientation obtenue par leur enfant après le *gaokao*. Les étudiants concernés ne sont généralement pas d'un très bon niveau, sauf exception (de bons étudiants peuvent s'y inscrire pour profiter des possibilités de mobilité offertes par de tels programmes). Cette catégorie est le symbole de la marchandisation d'une partie de l'enseignement supérieur chinois. Il n'est

du reste pas rare que des agences, plus ou moins privées, jouent le rôle d'intermédiaire.

Effectifs, dynamiques et perspectives

Ces formations sont difficiles à retracer car elles sont très volatiles et pas toujours officielles. De plus, les effectifs peuvent être très fluctuants. Cette catégorie est donc très difficile à comptabiliser. Nous estimons le nombre d'étudiants concernés dans une fourchette comprise entre 5 000 et 10 000.

Activités culturelles et concours pour les étudiants de français

Tous ces étudiants de/en français (quel que soit le programme de rattachement) ont la possibilité de participer aux différents concours locaux, régionaux et nationaux, organisés chaque année, voire plusieurs fois par an, autour de la langue française : Concours de la chanson, Concours oratoire, Concours de blogs...

Même si les formats d'organisation peuvent varier, les instituts et universités de langues, l'Ambassade de France et les Consuls, et plus rarement l'ACPF, en sont les principaux acteurs. Les participants sont généralement (mais pas seulement) les étudiants de spécialité de français des universités.

Exemples de concours :

– Le Concours de la chanson française qui connaît chaque année un très grand succès (plus d'une centaine d'établissements universitaires chinois participants + toutes les Alliances françaises). Créé en 2000 et organisé chaque année par les services de l'Ambassade de France en Chine et des Consuls généraux, il en était en 2013 à sa 13^e édition.

– Des concours oratoires organisés sur une base régionale, une ou plusieurs fois par an, comme par exemple celui des universités de Pékin ayant une spécialité de français ou celui de la Rivière des Perles, organisés à l'initiative des Consuls généraux de France à Canton et Hong Kong, en coopération avec les universités du sud de la Chine, de Hong Kong et Macao.

– Le Concours d'éloquence, organisé chaque année par l'ACPF, avec le soutien de la société productrice de dictionnaires électroniques CASIO.

– Les As du français de CCTV-F, organisé en 2013 à l'occasion du 50^e anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre la Chine et la France.

De plus, des universités organisent chaque année des festivals francophones, par exemple la Semaine des cultures francophones (7^e édition en 2012) à l'Université des études internationales du Sichuan.

Enfin, le 20 mars, la Journée internationale de la francophonie est célébrée en Chine, dans toutes les grandes villes, avec une offre de plus en plus riche et variée. Beaucoup d'activités sont proposées par l'Ambassade et les Consulats de France en Chine mais également de plus en plus par ceux du Canada, de la Suisse et de la Belgique.

Conclusion : des universités chinoises de plus en plus mondialisées

Mobilité

Sur l'ensemble des universités offrant une spécialité de français, **70 % d'entre elles envoient au moins quelques étudiants à l'étranger**, soit pour une expérience d'études d'un semestre ou d'une année, soit pour un double diplôme, généralement en France³². Dans la très grande majorité des cas, ce sont les étudiants de 3^e et de 4^e année qui sont concernés. En revanche, les effectifs en mobilité varient considérablement d'une université à l'autre, de quelques étudiants à quasiment 100 % d'un niveau.

Dans certaines universités, la priorité à la mobilité n'est pas donnée aux étudiants des départements de langues étrangères mais à ceux des programmes spécifiques mis en place, aux droits d'inscription plus élevés.

Les accords de coopération avec les universités étrangères, dont celles du monde

francophone, sont de plus en plus nombreux, et les universités de certaines villes, comme Shanghai et Pékin, sont extrêmement sollicitées.

Intégration dans la mondialisation universitaire

L'intégration des universités chinoises dans la mondialisation universitaire se remarque par une entrée, encore timide, dans l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF). L'Université des études internationales du Sichuan (Chongqing) est le seul membre titulaire ; six autres universités sont membres associés : l'Institut de diplomatie de Chine (Pékin), l'Institut de médecine de Kunming (Yunnan), l'Université de Wuhan (Hubei), l'Université Jiao Tong de Shanghai, l'Université Normale de Chine du Sud (Canton) et l'Université Tongji (Shanghai). Il faut néanmoins dire que l'AUF est encore peu connue en Chine.

La multiplication des Instituts Confucius à travers le monde, y compris dans les pays francophones, contribue aussi au développement de relations entre universités chinoises et universités de pays francophones. Effectivement, la gestion de ces instituts, dont l'objectif est de diffuser la langue et la culture chinoises à l'étranger³³, est confiée par le Hanban³⁴ à des universités chinoises³⁵. Il faut noter que le choix de l'université chinoise ne se fait pas nécessairement en fonction de l'existence ou non au sein de l'université d'un département de langues étrangères. Autrement dit une université qui va avoir la responsabilité d'un institut Confucius dans un pays francophone n'aura pas nécessairement en son sein un département ou une spécialité de français. Du reste, cette gestion n'est quasiment jamais confiée à un tel département. Néanmoins, le potentiel de coopération semble important, même s'il doit encore être évalué, car ces universités essaient d'envoyer des enseignants (et un directeur) qui parlent, autant que possible, la langue du pays. //

³³ Les Instituts Confucius ont été constitués sur le modèle des Alliances françaises.

³⁴ C'est l'organisme ministériel chinois en charge des Instituts Confucius.

³⁵ Une même université peut se voir confier plusieurs Instituts.

³² Les étudiants chinois sont devenus le 1^{er} groupe d'étudiants étrangers en France.

►► Quelques exemples de partenariat (liste non exhaustive)

Europe (France)	France – les Instituts Confucius de : La Rochelle Rennes Poitiers Lorraine L'Artois L'Université Paris Ouest, Nanterre	Partenaires en Chine : Université des langues et des cultures de Pékin Université du Shandong Université de Nanchang Université de technologie de Wuhan Université de Nankin Université de Xiamen
Europe (autre)	Suisse Institut Confucius de Genève (Suisse) Belgique Institut Confucius de Bruxelles et Liège	Partenaire en Chine : Université du peuple de Chine Partenaire en Chine : Université des langues étrangères de Pékin
Afrique	Maroc Institut Confucius de l'Université Mohamed V Sénégal Institut Confucius de l'Université cheikh Anta Diop Mali Institut Confucius de l'École Askia Mohamed Togo Institut Confucius de l'Université de Lomé	Partenaire en Chine : Université des langues étrangères de Pékin Partenaire en Chine : Université du Liaoning Partenaire en Chine : Université de sylviculture du Sud-ouest de Chine Partenaire en Chine : Université des études étrangères du Sichuan
Amériques	Institut Confucius au Québec	Partenaire en Chine : Université Normale de Pékin
Proche-Orient	Institut Confucius de l'Université Saint-Joseph	Partenaire en Chine : Université Normale de Shenyang
Océanie	Institut Confucius de la Polynésie française	Partenaire en Chine : Institut de diplomatie
Océan Indien	Institut Confucius de l'Université de La Réunion	Partenaire en Chine : Université Normale de Chine du Sud

► L'enseignement du français hors du système scolaire et universitaire chinois

Le réseau des Alliances françaises en Chine³⁶

L'Alliance française de Chine, créée en 1884 et fermée en 1953³⁷ (mais avec ouverture d'une section à Hong Kong la même année), n'était plus qu'un lointain souvenir et le témoin d'une autre époque, lorsque *l'Alliance française de Canton* ouvrit ses portes en 1989.

Depuis l'ouverture de cette première Alliance en Chine continentale, leur nombre a considérablement augmenté : après un démarrage assez lent, les créations se sont accélérées de 1999 à 2010, avec parfois une ou deux ouverture(s) chaque année. Néanmoins, depuis 2010, aucune nouvelle Alliance n'a été ouverte³⁸.

³⁶ Nous tenons à remercier très chaleureusement la Délégation générale de la Fondation Alliance française de Chine pour sa précieuse aide pour la rédaction de cette partie.

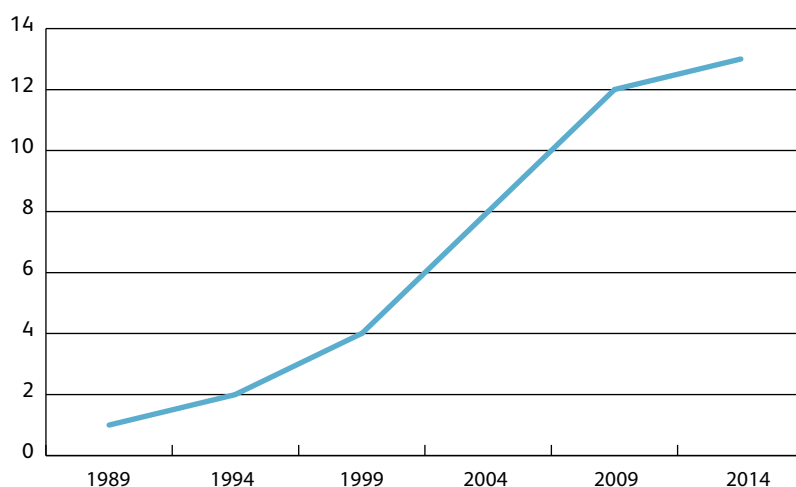
³⁷ Pendant toute cette période, l'Alliance française était essentiellement active à Shanghai.

³⁸ La Délégation générale de la Fondation Alliance française en Chine explique ainsi ce ralentissement : « Après avoir analysé diverses sollicitations, [nous avons] souhaité limiter la création de nouvelles Alliances françaises en Chine estimant que l'ensemble des conditions de faisabilité n'étaient pas réunies. »



En Chine, toute Alliance doit, légalement, ouvrir en partenariat avec une université locale, dont l'un des dirigeants en assure la codirection.

►► Nombre d'Alliances françaises en Chine continentale



► Liste exhaustive des Alliances françaises de Chine continentale

Lieu	Région administrative	Date de création	Université partenaire	Présence d'une spécialité / d'un département de français au sein de l'université
AF de Canton	Guangdong	1989	U Sun Yat-sen	OUI
AF de Shanghai	Shanghai	1992	U du Temps libre de Hongkou	NON
AF de Pékin	Pékin	1996	U des langues et cultures de Pékin (BLCU)	OUI
AF de Wuhan	Hubei	1999	U de Wuhan	OUI
AF de Nankin	Jiangsu	2001	U Normale de Nankin	OUI
AF de Chengdu	Sichuan	2003	U des sciences et technologies électroniques de Chine	NON
AF de Xi'an	Shaanxi	2004	U du Nord-Ouest	NON
AF de Dalian	Liaoning	2004	U des langues étrangères de Dalian	OUI
AF de Jinan	Shandong	2006	U du Shandong	OUI
AF de Qingdao	Shandong	2006	U océanique de Chine	OUI
AF de Chongqing	Chongqing	2008	U des études internationales du Sichuan	OUI
AF de Hangzhou	Zhejiang	2008	U du Commerce et de l'Industrie du Zhejiang	OUI
AF de Tianjin	Tianjin	2010	U Normale de Tianjin	OUI

Le nombre d'apprenants de français dans les Alliances françaises en Chine est relativement bien documenté par les Alliances elles-mêmes. Après avoir connu une explosion, suivant en cela l'évolution du nombre d'Alliances dans le pays, ce nombre s'est aujourd'hui stabilisé autour de 23 000³⁹.

Même si ce n'est pas l'objet direct de la présente étude, il faut noter que les Alliances

françaises en Chine jouent un rôle très important dans l'organisation d'activités culturelles et artistiques en français. À l'instar de l'Institut français de Chine, chaque Alliance propose tout au long de l'année une programmation culturelle francophone riche et variée.

L'Institut français de Chine

Ouvert en 2004 à l'occasion des Années croisées France-Chine⁴⁰, le Centre

³⁹ Il s'agit ici du nombre d'apprenants différents, à ne pas confondre avec le nombre d'inscriptions, qui est par exemple de 37 000 pour l'année 2012, et qui intègre les réinscriptions.

⁴⁰ L'Année de la Chine en France en 2003 (avec l'ouverture du Centre Culturel Chinois de Paris la même année) puis l'Année de la France en Chine en 2004.

culturel français de Pékin, devenu par la suite l'Institut français de Chine, est le **premier centre culturel étranger ouvert en République Populaire de Chine**. Il est le lieu de manifestations, notamment dans le domaine littéraire et cinématographique, et abrite également les locaux de l'Alliance française de Pékin, de Campus France et d'une librairie française, *L'Arbre du voyageur*.

Les Centres privés de langues

Les Centres ou Écoles privés de langues se **multiplient partout dans le pays**. Présents dans toutes les grandes villes de Chine, ils proposent des cours de français de qualité très inégale, en plus d'autres services (visas, préparation aux entretiens

du Consulat, logement...). La majorité des personnes suivant ces cours désire se rendre en France pour y faire des études. C'est donc le souhait de mobilité estudiantine qui est le moteur de la croissance de ces écoles. Plus secondairement, d'autres motivations peuvent exister, pour une minorité d'élèves, tel que l'intérêt pour la langue et la culture françaises, le désir d'émigrer au Canada ou pour des raisons de travail. Une école privée de Shanghai (CRELUNE) a mené il y a quelques années une étude auprès de ses clients, indiquant que 67 % d'entre eux apprenaient le français dans le but d'étudier en France, 22 % par intérêt pour la langue, 8 % pour le travail (employé dans une entreprise française) et 2 % pour émigrer.

Le nombre de ces écoles est extrêmement incertain, comme le sont leurs effectifs. Il est en fait quasiment impossible d'évaluer le nombre d'apprenants. //

► Le français, langue et objet de recherche⁴¹

Même si la recherche en français existe en Chine, elle ne jouit pas d'une grande visibilité, du fait en particulier qu'il semble plus prestigieux (et productif en terme de carrière universitaire) de publier en anglais et dans le monde anglophone. Les recherches en français restent donc plutôt confinées à certains domaines ou à certains départements, parfois même à des chercheurs chinois francophones isolés car seuls locuteurs de cette langue dans leur département.

La recherche en français et sur le français se fait surtout dans le cadre des études de master et de doctorat en études françaises. Ce sont donc au premier chef les universités qui ont ces deux niveaux d'études qui sont concernées.

Le niveau doctoral

Les domaines de recherche les plus répandus sont la littérature, notamment celle de la France (traduction, retraduction), la critique littéraire, la littérature comparée, la traduction (étroitement liées avec le précédent axe, les recherches théoriques sur la traduction des œuvres littéraires tiennent une place importante), la linguistique, les études interculturelles et, de plus en plus, la didactique des langues étrangères. Enfin, les études internationales sur les pays francophones constituent un autre axe de recherche sur la Francophonie, généralement classées dans les études politiques.

Il faut noter que les thèses en cotutelle et en codirection sont de plus en plus nombreuses, notamment avec des universités françaises (par exemple entre l'Université de Wuhan et l'Université Bordeaux 3).

⁴¹ Partie rédigée en collaboration avec MAO Rongkun de l'Université Normale de Chine du Sud / l'Université de Rennes 2.

Lieux de recherche

► Répartition des orientations de recherche par université

Université	Thèmes de recherche	Figures éminentes
Université de Pékin	Littérature française	QIN Haiying (littérature)
Université de Nankin	Littérature et culture françaises Traductologie Linguistique et sémiologie	XU Jun (traduction) LIU Chengfu (littérature et culture françaises) ZHANG Xinmu (linguistique, sémiologie)
Université de Wuhan	Littérature, culture, linguistique française	WU Hongmiao (sémiologie) DU Qinggang (littérature)
Université des études étrangères du Guangdong	Études interculturelles ; sociolinguistique	ZHENG Lihua (interculturel...)
Universités des études internationales de Shanghai	Littérature française, traduction, enseignement des langues, lexicographie, linguistique, institutions politiques, politique culturelle française	CAO Deming (linguistique)
Universités des études étrangères de Pékin	Didactique du FLE, interprétariat	FU Rong (didactique)
Université Sun Yat-sen de Canton	Didactique du FLE	PU Zhihong (interculturel, didactique)



Palme académique

Plusieurs professeurs chinois ont reçu de la France les Palmes académiques, comme par exemple le Professeur XU Feng de l'Université du Yunnan ou le Professeur PU Zhihong de l'Université Sun Yat-sen de Canton.

L'Académie des sciences sociales en Chine

Outre les universités, un autre lieu important de production scientifique est l'**Académie des sciences sociales de Chine** (nom en chinois : 中国社会科学院外国文学研究所), notamment l'Institut des littératures étrangères. Fondé en 1964, il possède un laboratoire sur la littérature de l'Europe du Sud, de l'Est et de l'Amérique du Sud. La littérature française est une des orientations de recherche. Sous la direction de cet institut, l'**Association des chercheurs de la littérature française** (中国外国文学学会法国文学研究会), fondée en 1982,

organise régulièrement des séminaires et des colloques nationaux, publie des œuvres et des revues littéraires.

Les centres de recherche

Il existe aussi des centres de recherche mais dont il est parfois difficile de connaître l'activité réelle. Le **Centre des études européennes de l'Université de Wuhan**⁴² a été fondé en 1996 et ses recherches portent principalement sur le domaine économique, le développement durable, les ressources humaines et les droits du travail de l'Union européenne. Il édite la revue trimestrielle « Études Françaises ». D'autres centres de recherche du même type existent : *Center for European Studies* (CES) à l'Université de Pékin⁴³ ; *China Institute of International Studies*⁴⁴, etc. (il en existe six au total pour les centres des études européennes et leurs thèmes de recherches varient).

⁴² Site officiel : <http://wuesc.whu.edu.cn/about.aspx?id=42>

⁴³ Site officiel : <http://www.ces.pku.edu.cn/research.asp>

⁴⁴ Site officiel : http://www.ciis.org.cn/chinese/node_520554.htm

Il existe également des centres de recherche portant directement sur la Francophonie comme celui de l'Institut de diplomatie, celui de l'Université de Wuhan, le Centre de recherche sur des pays francophones de l'Université Fudan, fondé en 2010, ou encore l'Institut des sciences humaines francophones de l'Université du Zhejiang.

Le **Centre de recherche sur la Francophonie** (外交学院法国与法语国家研究中心)⁴⁵ de l'Institut de diplomatie de Chine a été ouvert en 2009. Il a d'abord pour mission d'organiser des activités de recherche (projets, organisation de colloques et séminaires, réception de chercheurs...). Il est également un lieu de documentation et d'enseignement. Les thèmes abordés sont les pays francophones et l'OIF sous différents aspects. Bien que ce centre soit interdisciplinaire, il traite surtout des questions liées à la coopération internationale et au développement. Les langues de recherche et de communication sont le chinois et le français.

Il faut enfin citer le **Centre d'études québécoises de Pékin**, au sein de la Faculté de français de l'Université des langues étrangères de Pékin, munie d'une salle

de documentation dotée de livres et de magazines relatifs à différents secteurs d'activités au Québec.

Revue scientifique

En chinois

Beaucoup de revues s'intéressent à la langue et à la culture françaises, les plus importantes étant celle de l'Université de Pékin, celle de l'Université de Nankin et celle de l'Université de Wuhan (*Études françaises*). Les revues d'études françaises abordent généralement les thèmes suivants : littérature, linguistique, pédagogie, culture, philosophie, mais aussi droit, économie, politique.

En français

Synergies Chine, la revue du GERFLINT⁴⁶, est coordonnée par trois professeurs chinois : Pu Zhihong (Université Sun Yat-sen), Fu Rong (Université des études étrangères de Pékin), Li Keyong (Université des études internationales du Sichuan) ainsi que Jean-Jacques Richer (Université de Bourgogne).

⁴⁵ Site officiel : <http://fyzx.cfau.edu.cn/>

⁴⁶ Groupe de Recherches pour le Français Langue INternationale.

Thèmes des numéros de SYNERGIES CHINE depuis son lancement

N°	Année	Thème
1	2006	Langues, cultures et didactique. Le français en Chine
2	2007	Éclectisme méthodologique en contexte chinois. Sa perception théorique et ses pratiques
3	2008	Enseignement du FOS, réflexions et pratiques pédagogiques
4	2009	Littérature, langue et didactique
5	2010	Le manuel en didactique des langues-cultures
6	2011	Pour une recherche-action en didactique du FLE dans la Chine d'aujourd'hui
7	2012	Curriculums et évaluations
8	2013	Médiation culturelle et français langue internationale
9	2014	Autonomie dans l'apprentissage des langues et apprentissage de l'autonomie

Colloques, conférences

L'ACPF⁴⁷ organise des séminaires et colloques régionaux et/ou nationaux et

⁴⁷ Association chinoise des professeurs de français.

en publie les actes. Autre exemple : les Séminaires interculturels sino-français de Canton, organisés tous les deux ou trois ans par l'Université des études internationales du Guangdong.

► Liste des thèmes des Séminaires interculturels sino-français de Canton

Année	Thème	Publication des actes
1998	Dialogue entre les cultures : Chine-France : approches interculturelles en économie, littérature, pédagogie, philosophie et sciences humaines	Actes publiés chez L'Harmattan, en 2000
2000	Entreprise et communication	Hongkong, Maison d'éditions Quaille, 2001
2002	Chine et mondialisation	Actes publiés chez L'Harmattan, en 2004
2005	France-Chine, Migrations de pensées et de technologies	Actes publiés chez L'Harmattan, en 2006
2009	Confiance et relations sino-européennes	Actes publiés chez L'Harmattan, en 2010
2011	La culture et le management	Actes publiés chez L'Harmattan, en 2013
2014	Chine-France : connaître et reconnaître	À paraître

Dans d'autres disciplines

Médecine

En médecine, les filières médicales francophones⁴⁸ sont un bon exemple de la présence du français dans des recherches hors du domaine des sciences humaines et sociales.

En **hématologie**, les recherches peuvent, comme c'est le cas entre Shanghai et Strasbourg, se dérouler en chinois, en français et en anglais, ce qui est, de l'avis même des acteurs impliqués, assez rare dans un domaine où l'anglais domine largement. Il faut dire que l'échange de doctorants ainsi que les doctorats en cotutelle favorisent l'usage du français dans les projets de recherche. « Depuis des années, des recherches sont faites en collaboration entre l'Institut d'Hématologie de Shanghai et les équipes de recherche françaises de l'Hôpital

St-Louis et de l'Université Denis Diderot (Paris VII). Cet Institut d'Hématologie a été dirigé par le Pr WANG Zheng Yi, puis par le Pr CHEN Zhu, parfaitement francophone, et membre étranger de l'Académie française des Sciences. » (Professeur Guy Vincendon, responsable des filières médicales francophones Chine).

Dans le cadre du cursus médical franco-chinois Wuhan-Nancy, nombreux sont les échanges dans les deux sens : séjours d'étudiants de Nancy à Wuhan, séjours d'étudiants chinois du cursus médical à Nancy, conférences spécialisées et séjours d'enseignants dans des laboratoires à Wuhan, séjours scientifiques longs (Ph.D et formation médicale de plus de 6 mois au CHU de Nancy). Un bon exemple de ces coopérations et d'une recherche trilingue est fourni par le dernier séminaire Nancy-Wuhan de « Médecine régénérative » dans le cadre du Laboratoire de Recherche Sans Mur, organisé à Wuhan le 20 juin 2013, et où beaucoup de travaux de recherche en cours ont pu être

⁴⁸ Remerciements aux personnes impliquées dans ces filières médicales qui nous ont aidés pour la présente enquête, dont les Professeurs Vincendon et Stoltz.

présentés, dont ceux de plusieurs doctorants. Le Laboratoire de Recherche Sans Mur, créé en 2009 et coordonné par le Professeur Stoltz, « a sa thématique de recherche en médecine régénératrice. Mais les collaborations sont nombreuses et depuis dix ans, une dizaine de PhD ont été préparés à Nancy par des étudiants de Wuhan et actuellement 9 PhD sont en préparation » (Professeur Stoltz, mai 2013).

Urbanisme

Le Centre de recherche franco-chinois de planification urbaine et régionale de l'Université Nankin coopère avec l'Institut de l'urbanisme de l'Université Paris 12 pour des échanges de professeurs et de doctorants et l'organisation de conférences annuelles (portant sur les thèmes suivants : urbanisation, géographie, transport, logistique). //

► Conclusion

Combien d'apprenants de français en Chine ? Au terme d'une telle étude, il pourrait être tentant de se poser la question de savoir combien il y a d'apprenants de français dans un pays aussi immense que la Chine, qui sera appelée à continuer de jouer un grand rôle dans les décennies à venir. La réponse n'est pas simple.

L'enjeu du chiffre unique

S'il est important d'évaluer avec le plus de précision et toute la rigueur possibles le nombre d'apprenants de français en Chine, il faut faire son deuil, du moins dans le contexte chinois, d'un chiffre unique, impossible à déterminer, pour au moins trois raisons :

- **1^{re} raison** : il faut s'entendre sur ce que l'on compte. **Qu'est-ce qu'un apprenant de français ?** Cette question, en apparence simple, n'a pas de réponse évidente. À partir de combien de mois d'apprentissage peut-on considérer qu'une personne est apprenant de français ? Un étudiant qui suit un cours d'initiation au français, offert par son université, à raison de 1h30 par semaine pendant une quinzaine de semaines et qui ne va pas au-delà doit-il être considéré comme un apprenant de français ? Une personne qui apprend le français chez elle, en auto-apprentissage, doit-elle être intégrée dans ce décompte des apprenants de français⁴⁹ ?

Cette question n'est pas que méthodologique. Elle donne une idée du nombre de francophones potentiels futurs, capables de véritablement utiliser le français dans la vie quotidienne et/ou au travail dans un pays comme la Chine.

- **2^e raison** : il faut être modeste (et honnête) dans la collecte des données. **Les chiffres souhaités sont-ils disponibles ? Sont-ils fiables ?** La question posée ici est celle de la possibilité d'accès à l'information, et au-delà, de l'existence même de cette information. Tous les organismes d'enseignement ne tiennent pas nécessairement à jour, de manière satisfaisante, l'État de leurs effectifs et de leurs évolutions ; tous ne souhaitent pas forcément communiquer sur le sujet et il n'est pas toujours aisé d'avoir accès à la personne qui en a connaissance ; le ministère ne dispose pas toujours lui-même de données précises... Tous ces problèmes sont démultipliés dans un pays immense et peuplé comme la Chine, où il ne faut jamais oublier qu'évaluer des effectifs est toujours un gros défi à relever.

- **3^e raison** : l'évolution des effectifs n'est pas nécessairement linéaire. **Les effectifs présentés sont-ils durables, fluctuants ?** Le recrutement varie-t-il d'une année sur l'autre, de manière assez importante, soit à la hausse, soit à la baisse, soit alternativement

“ L'option que nous avons retenue est de donner le plus de précisions possibles pour chaque type d'enseignement et la durée de celui-ci, et de laisser le lecteur se faire sa propre opinion. ”

⁴⁹ Comme l'a fait l'Ambassade de France en Chine dans sa dernière évaluation du nombre d'apprenants chinois en 2010, évaluant ce groupe à 15 000, sur un total estimé à 100 000.

l'un puis l'autre⁵⁰ ? La Chine change vite et beaucoup de structures sont instables : le système universitaire lui-même a beaucoup changé et évolué depuis les grandes réformes des années 1990 (fusions, massification, décentralisation...), des programmes peuvent disparaître aussi rapidement qu'ils sont apparus, un changement de politique peut survenir très soudainement (comme la

⁵⁰ Nous avons, par exemple, pu observer le cas d'une université qui n'a pas recruté d'étudiants une année car elle en avait trop recruté l'année précédente, une autre car elle n'avait pas assez d'enseignants cette année-là.

suspension des autorisations d'ouverture des programmes conjoints avec des universités étrangères en 2009).

Pour toutes ces raisons, plutôt que de donner un chiffre brut et unique, c'est plutôt une fourchette qui doit être indiquée avec une qualification pour chaque type de données fournies. Derrière cette question du chiffre unique, le véritable enjeu est effectivement de mieux comprendre les (réelles) dynamiques à l'œuvre, et donc la durabilité des phénomènes observés.

►► Enseignement du/en français en Chine : effectifs probables

Primaire	Seulement sous la forme de cours d'initiation	Entre 300 et 500
Secondaire	Le français comme langue du <i>gaokao</i>	Entre 1 500 et 2 000
	Le français comme 2 ^e langue étrangère / option	8 000 au maximum
	Le français langue d'enseignement	Entre 3 000 et 3 500
Dans les universités	Spécialité de français	21 000
	2 ^e spécialité (mineure, 2 ^e majeure)	Pas de données, ni d'évaluations disponibles (entre 5 000 et 10 000 ⁵¹ ?)
	Le français comme 2 ^e langue étrangère	30 000
	Autres spécialités enseignées partiellement en français	6 000
	Formation linguistique universitaire dans un but de poursuite d'études à l'étranger	Entre 5 000 et 10 000
Dans les écoles privées	Le réseau des Alliances françaises (hors Hong Kong et Macao)	23 000
	Les centres privés de langues	Pas de données, ni d'évaluations disponibles (entre 10 000 à 20 000 ⁵² ?)

Fourchette du nombre d'apprenants de / en français en Chine : entre 110 000 à 125 000.

L'avenir

Le prochain enjeu serait de savoir s'il y aura une augmentation du nombre de francophones en Chine. Mécaniquement, cela devrait être la conclusion logique de cette étude. Les apprenants vont-ils utiliser ou, à tout le moins, conserver la connaissance de la langue française ? Il faudrait pouvoir rassembler

(si elles existent, mais uniquement sur une base scientifique⁵³) et/ou mener des études, à la fois qualitatives et quantitatives, sur des parcours de vie et les destinées professionnelles et géographiques de ceux qui ont appris le français pendant leur formation. //

⁵¹ En se basant sur le nombre d'universités qui pourraient proposer ce type de diplôme.

⁵² En se basant sur le nombre d'apprenants dans les Alliances françaises.

⁵³ Il serait question ici de recherches de type scientifique et non des chiffres officiels, parfois assez douteux, fournis par les universités sur le taux de placement de leurs étudiants (quel est donc « le secret » des universités chinoises pour que 90 à 95 % de leurs étudiants trouvent un emploi à la fin de leurs études ?), chiffres qui, du reste ne disent rien de la langue utilisée au travail.

1. Le français langue étrangère

5. LA FRANCOPHONIE À LA CROISÉE DES SAVOIRS: L'OFFRE DE FORMATION SUR LA FRANCOPHONIE DANS LE MONDE¹

► Introduction

Pour beaucoup, la francophonie est avant tout une langue commune parlée, comprise, enseignée de par le monde dans des pays qui ont en commun des projets de culture, d'éducation, de développement. La francophonie ou les francophonies s'ancreraient donc dans l'apprentissage et l'éducation linguistiques. Mais la Francophonie², c'est beaucoup plus que cela. C'est aussi une histoire commune heureuse ou malheureuse. C'est pour beaucoup un futur commun et des

perspectives économiques et sociopolitiques. Chacun où qu'il soit pourrait compléter cette définition et pourrait approfondir les analyses des facettes de la notion même de « francophonie ».

Dominique Wolton (2008) dans son rapport sur l'identité francophone dans la mondialisation nous alertait déjà sur les enjeux du développement de cette notion devenue de par la volonté des États une réalité : « La francophonie se doit de conjuguer modernité et tradition, ouverture et identité. » En effet, les effets cumulés de la mondialisation, de la globalisation des informations, de l'urgence de l'action politique auraient tôt fait de renvoyer la Francophonie à une valeur passée, sorte de patrimoine intemporel de notre humanité. Ouvrir la

¹ D'après une étude commandée conjointement par l'OIF et l'AUF et rédigée par Séraphin Alava, Professeur des sciences de l'éducation, Université Toulouse II, Unité Mixte de Recherche en Éducation Formation Travail Savoirs.

² La Rédaction distingue la « francophonie » réalité exclusivement linguistique et la « Francophonie » qui renvoie à un ensemble plus vaste : institutionnel, politique, culturel...

Francophonie et renforcer son identité exigent de nous une capacité d'actualisation de nos savoirs et de nos formes d'enseignement. Connaître les facettes des contenus enseignés dans le domaine de la Francophonie devrait permettre de mieux l'appréhender dans sa dimension académique et curriculaire.

Cet article qui présente les éléments les plus synthétiques d'une étude plus approfondie à paraître fin 2014 a d'abord opéré une revue de littérature des écrits, recherches portant sur l'enseignement du français et de la Francophonie de par le monde. L'objectif était de **pouvoir construire un nuage de descripteurs les plus contextuels possibles**

des champs de savoirs constitutifs des curriculums portant sur la Francophonie. Une étude systématique des sources d'information accessibles de 560 universités (dans la première étape) a ensuite été conduite pour recueillir l'ensemble des données sur les contenus enseignés au sein de ces établissements. Enfin, une analyse de ces données a permis de construire une proposition de typologisation des savoirs mis en jeu afin de mieux comprendre à la fois comment la notion de Francophonie est enseignée, dans quelles structurations académiques ces enseignements universitaires sont situés et quelles sont leurs lignes de force. //

► Francophonie, francophonie, francophones... quels mots pour quels champs d'enseignement ?

Vouloir explorer les champs d'enseignement de la Francophonie pose la question évidente de la **définition** de ce terme. Dès 1998, Christiane Albert s'interroge sur la notion de francophonie dans sa volonté de préciser le lien entre francophonie et identité culturelle. Pour elle, la francophonie est un kaléidoscope que l'on ne peut aborder que dans un regard pluriel et donc complémentaire. Pourtant, si on observe la définition officielle de la francophonie (OIF), on peut voir apparaître deux aspects bien différents mais réunis par une même réalité linguistique. On parlera de « francophonie » pour désigner l'ensemble des locuteurs de français et de « Francophonie » pour parler des institutions et des modes d'organisation d'une structure internationale et politique qui se définit par l'usage en commun d'une langue que les universitaires nomment *le français* ou *les français* suivant qu'ils s'intéressent au centre ou aux périphéries. **La porte d'entrée de la Francophonie est donc soit linguistique, soit politique.** Mais

une approche transversale doit-elle se réduire à deux champs disciplinaires ?

Léopold Sédar Senghor, en 1962, dans un texte aujourd'hui célèbre voulant définir la Francophonie, ouvre clairement une autre dimension éthique, morale, philosophique. « La Francophonie, c'est cet humanisme intégral, qui se tisse autour de la terre. » Pour lui il y a une dimension culturelle, morale essentielle dans la Francophonie. Au-delà des aspects économiques, politiques, linguistiques, la Francophonie se définit par une marche commune vers un futur citoyen et d'égalité. Il ne renie pas la langue française comme ciment d'une union d'avenir mais il lui donne une dimension culturelle et éthique. « Le français est une langue de gentillesse et d'honnêteté », dira-t-il.

Wolton prolonge cette redéfinition de la Francophonie qui est avant tout une réalité culturelle et politique devant jouer un rôle important de reconnaissance et de valorisation des identités plurielles mais

aussi d'intervention et de positionnement politiques dans un environnement mondialisé. La Francophonie se doit donc de se situer comme un véritable partenaire suivant ses valeurs propres. Au-delà d'une identité de refuge qui se replierait sur la langue et sur son passé glorieux menacé, la Francophonie est un espace culturel et social favorisant une identité relationnelle, respectant le plurilinguisme, valorisant les cultures francophones du centre et des périphéries, sachant ouvrir ses bras aux arts et aux cultures francophones en situation de minorité comme en situation de monopole linguistique.

La Francophonie est un savoir de référence constitué d'une approche de la langue, de la littérature, des arts, de la culture, d'une histoire. C'est aussi une institution internationale ayant devant elle des enjeux globaux économiques, politiques et moraux à favoriser. Cette Francophonie en arc-en-ciel est parfaitement mise en exergue quand on observe les missions de l'Organisation internationale de la Francophonie. En effet dans le tableau ci-après apparaissent les missions actuelles de l'OIF en regard desquelles figurent les savoirs disciplinaires concernés par cette définition.

► Missions actuelles de l'OIF et disciplines académiques concernées

MISSIONS	DISCIPLINES ACADÉMIQUES
Promouvoir la langue française et la diversité culturelle et linguistique	Français langue seconde – Français langue étrangère – Approches linguistiques du français ou de la francophonie – Cultures et arts francophones
Promouvoir la paix, la démocratie et les droits de l'Homme	Histoire de la Francophonie – Philosophie – Éthique politique – Sciences politiques
Appuyer l'éducation, la formation, l'enseignement supérieur et la recherche	Didactique – Formation des maîtres – Ingénierie éducative
Développer la coopération au service du développement durable	Économie – Relations internationales – Sciences politiques – Développement durable – Environnement
Développer des actions au service de l'égalité d'accès aux droits des femmes et des jeunes	Sociologie – Psychologie interculturelle – Droits fondamentaux – Droit international – Sciences politiques

ACTIONS	DISCIPLINES ACADÉMIQUES
Langue française et multilinguisme	Français langue seconde – Français langue étrangère – Approches linguistiques du français ou de la francophonie
Diversité et développement culturels	Cultures francophones – Industries culturelles – Sociologie de la culture – Gestion culturelle – Arts – Histoire de l'art – Dynamique culturelle et développement
Paix, démocratie et droits de l'Homme	Histoire de la Francophonie – Philosophie – Éthique politique – Sciences politiques – Diplomatie – Relations internationales

Afrique de l'Ouest

Bénin – Burkina Faso – Côte d'Ivoire – Gambie – Guinée – Mali – Mauritanie – Niger – Sénégal – Togo – Cabo Verde

Afrique centrale et australe

Tchad – Cameroun – Ghana – Namibie – Nigeria – Ouganda – Afrique du Sud

Afrique de l'Est

Kenya – Djibouti – Madagascar – Maurice – Seychelles – Rwanda – Botswana – Tanzanie – Mozambique

Europe de l'Ouest

Andorre – Belgique – Allemagne – France – Italie – Espagne – Portugal – Grande-Bretagne – Irlande – Luxembourg – Malte – Grèce – Suisse

Europe centrale, orientale et balte

Albanie – Bulgarie – Croatie – Russie – Hongrie – Kazakhstan – Lettonie – Lituanie – ex. Rép. yougoslave de Macédoine – Pologne – Moldavie – Roumanie – Turquie – Ukraine

Asie

Singapour – Corée du Sud – Japon – Chine – Cambodge – Arménie – Azerbaïdjan – Géorgie – Brunei – Vietnam – Thaïlande

Océan Indien

Inde – Bangladesh – Pakistan

Pacifique

Australie – Polynésie – Nouvelle-Zélande

Amérique

États-Unis – Canada – Mexique – Chili – Pérou – Colombie – Salvador – Haïti – Cuba – Équateur – Argentine – Brésil

Maghreb et Moyen-Orient

Maroc – Algérie – Tunisie – Israël – Arabie saoudite – Bahreïn – Jordanie – Liban – Syrie

Deux langues essentielles de recherche⁴ (française et anglaise) ont été utilisées, puis par une consultation à partir du russe, du japonais, de l'arabe, du chinois, de l'allemand et du portugais est venue en complément. Sur les 1 180 lignes de programmes de cours étudiés, 382 soit 32 % ont l'anglais comme

⁴ Selon deux procédures de recherche sur internet. D'abord avec les fonctions avancées de Google afin de faire des recherches systématiques des mots-clés sur les sites pour détecter l'existence, soit des bases de recherche des cours, soit de la publication en ligne des catalogues en PDF afin de faire une exploration en texte intégral. Ensuite par un recensement plus « sauvage » sur Google Scholar pour rechercher des articles, rapports, enquêtes portant sur des enseignements de thèmes recherchés.

langue d'enseignement, 728 soit 62 % ont le français comme langue d'enseignement et 70 cursus soit 6 % ont une autre langue d'enseignement (russe, allemand, chinois, arabe).

Cette méthode a permis de recueillir 1 180 programmes sur 560 universités dans la première phase (partie analysée dans cet article) et 1 900 programmes sur 620 universités dans la phase 2 de l'enquête (cette partie sera publiée dans un rapport final et consultable sur le site de l'OIF et de l'AUF). //

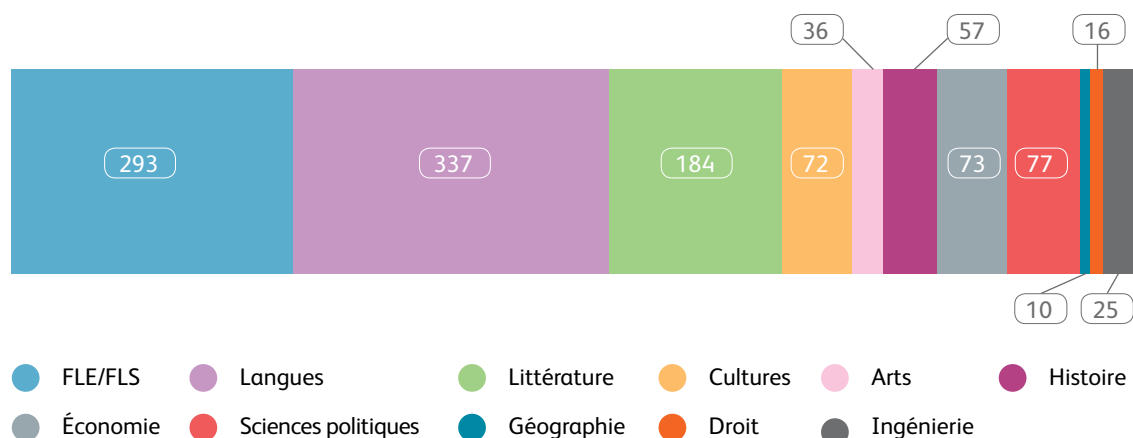
► Enseigner la Francophonie, le coche et la mouche

Au-delà des formations inscrites au sein des départements de français, de français langue étrangère, de sciences du langage, d'études françaises ou francophones, on trouve des titres de cours, de séminaires, d'unités d'enseignement (UE) comportant les mots francophone, Francophonie, français, française avec l'ensemble de leurs déclinaisons dans des structures académiques d'histoire, de

philosophie, de littérature comparée, de géographie, d'environnement, d'économie, de finances, de droit, de sciences politiques, de relations internationales, de sciences de l'ingénieur, de tourisme, de médecine, de technologie et de management.

Après un inventaire le plus exhaustif possible compte tenu des outils disponibles sur Internet, on retiendra 1 180 cursus ou cours sur 560 universités sur l'ensemble du monde.

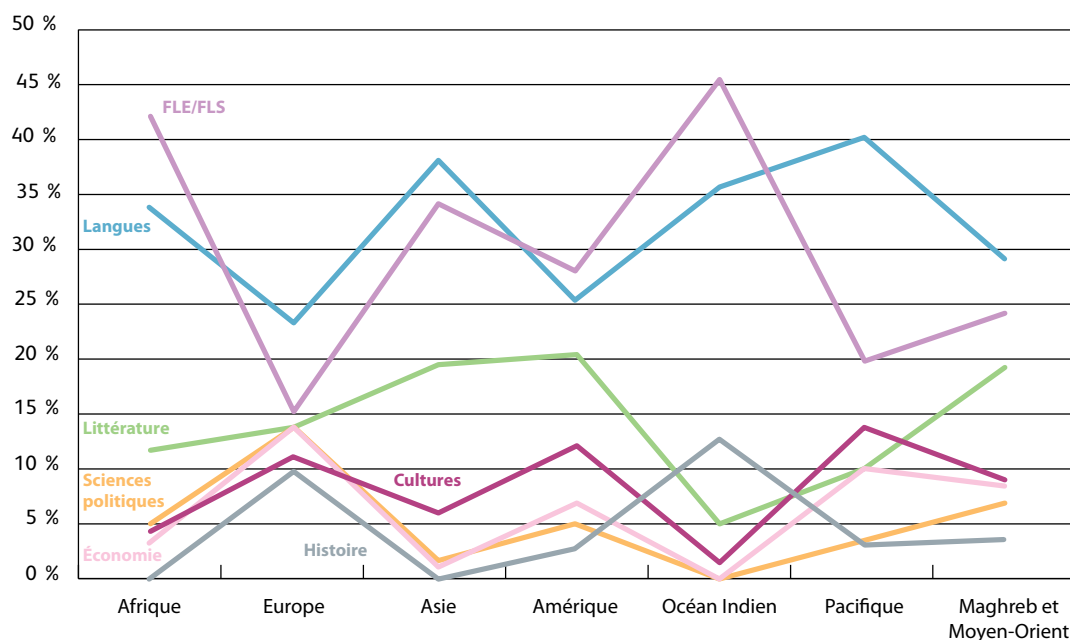
► Le palmarès des 10 premières disciplines



Pour faciliter la comparaison internationale, ont été regroupés l'histoire et la géographie, l'économie et l'ingénierie et le droit et les sciences politiques. La catégorie Cultures regroupera quant à

elle l'ensemble des lignes de programmes portant sur les arts, les médias, les traditions et le patrimoine immatériel au sens de l'Unesco.

Graphique des contenus disciplinaires inclus dans une formation à la Francophonie



La comparaison internationale des contenus de formation place la Francophonie à la croisée des savoirs. Certes, les enseignements de français et de linguistique sont dominants partout mais parmi les autres catégories, la littérature francophone que l'on attend à la troisième place vient après l'histoire-géographie dans l'océan Indien, après le bloc « culture » dans le Pacifique et se trouve pratiquement à égalité avec les sciences politiques et l'économie en Europe. Par ailleurs, l'écart avec les contenus traditionnels de la Francophonie se réduit à mesure que croissent de nouveaux enseignements en matière d'économie et de sciences politiques pour deux autres zones stratégiques en plus de l'Europe : l'Amérique et le Pacifique.

Pour comprendre les répartitions des contenus au sein des différentes sous-

régions, on peut examiner quatre pôles d'enseignement :

- le pôle **Langues et Littérature** où l'on retrouve tous les enseignements linguistiques littéraires et d'apprentissage de la langue française.

- le pôle **Cultures et Patrimoine** qui regroupe les enseignements artistiques, d'études des médias, les enseignements sur les patrimoines francophones, l'approche géographique et historique de la Francophonie.

- le pôle **Économie** regroupant tous les enseignements autour des finances, de l'économie, du management, de l'ingénierie, du développement économique.

- le pôle **Sciences Politiques** regroupant les approches sociopolitiques, le droit, la diplomatie, la stratégie et la prospective.

► La répartition par région des champs de savoirs des études francophones

	LANGUES ET LITTÉRATURE	CULTURES ET PATRIMOINE	ECONOMIE	SCIENCES POLITIQUES
AFRIQUE	9 %	2 %	3 %	6 %
EUROPE	31 %	57 %	66 %	69 %
ASIE	20 %	6 %	2 %	0 %
AMERIQUE	15 %	14 %	11 %	17 %
OCEAN INDIEN	7 %	5 %	0 %	0 %
PACIFIQUE	3 %	3 %	3 %	3 %
MAGHREB ET MOYEN ORIENT	15 %	12 %	14 %	6 %
GLOBAL	100 %	100 %	100 %	100 %

L'Europe, c'est-à-dire l'Europe de l'Ouest et l'Europe centrale, porte **l'effort le plus grand de diversification des contenus de savoirs sur la Francophonie**, notamment économiques, sociopolitiques et sociaux. Ce continent contribue pour 31 % à la totalité des programmes de l'axe « langues et littératures » mais à 69 % de ceux relevant des « sciences politiques ».

Le Maghreb, le Moyen-Orient et les Amériques du Nord et du Sud affichent des formations diversifiées dans les trois domaines mais accordent une place importante aux axes « économie » et « sciences politiques ».

L'Afrique, l'Asie et l'océan Indien ont une approche fortement littéraire et linguistique des contenus de programmes.

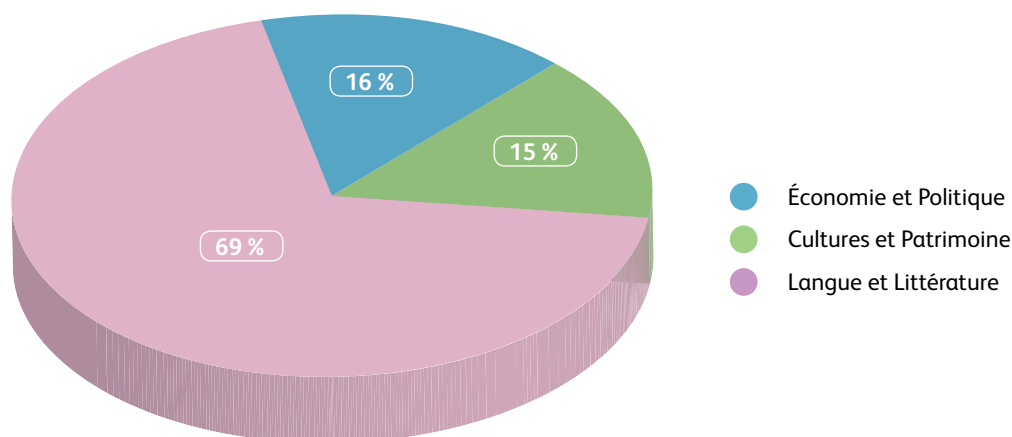
Ainsi, **l'enseignement de la Francophonie est donc à la croisée des choix disciplinaires** car, si l'approche littéraire et linguistique est bien le coche qui dirige encore la grande majorité des programmes d'enseignement dans ce domaine, de nouvelles orientations en matière d'identité culturelle, de sciences politiques, d'économie et de droit semblent piquer les mouches du coche et proposer une nouvelle perspective d'enseignement et donc de conception même de la Francophonie. //

► Les univers francophones

Dans les 1 180 contenus de cours étudiés apparaissent trois axes structurant l'ensemble des savoirs enseignés :

langue et littérature, cultures et patrimoine, économie et politique.

► Répartition des savoirs enseignés dans le monde sur le thème « Francophonie »



Langue et Littérature

Le premier axe structurant la construction des programmes de formation à la Francophonie est bien entendu **l'approche de la langue et de la littérature française et francophone**. On retrouve dans cette orientation l'ensemble des éléments composant les enseignements de philologie française, d'études françaises, dans leurs dimensions linguistique et littéraire.

Plus précisément nous retrouvons les sous-axes suivants :

- Apprentissage du ou des français.
- Linguistique et sociolinguistique du français et des « langues francophones »⁵.
- Littératures françaises et francophones.
- Français et philologie romane.
- Genres et formes littéraires.

- Grammaire française.
- Composition et stylistique françaises.
- Analyse littéraire des œuvres françaises et francophones.
- Médias et formes culturelles (poésie, chanson, policier, dialogue, etc.).
- Les écritures académiques comme « curriculum vitae », « explication de texte » et « dissertation ».

L'ensemble de ces contenus domine fortement la formation à la francophonie en représentant globalement près de 69 % de l'ensemble des programmes. Au sein de cet axe, l'apprentissage et l'étude de la langue représentent 53 % de l'ensemble des savoirs.

Dans cette modalité traditionnelle de l'approche didactique du français et de la francophonie où l'essentiel de l'effort est porté sur la compréhension et l'apprentissage du français et des langues partenaires, nous repérons que les vecteurs essentiels de développement sont les **départements de français et dans le monde anglo-saxon** les « French and Francophone studies ».

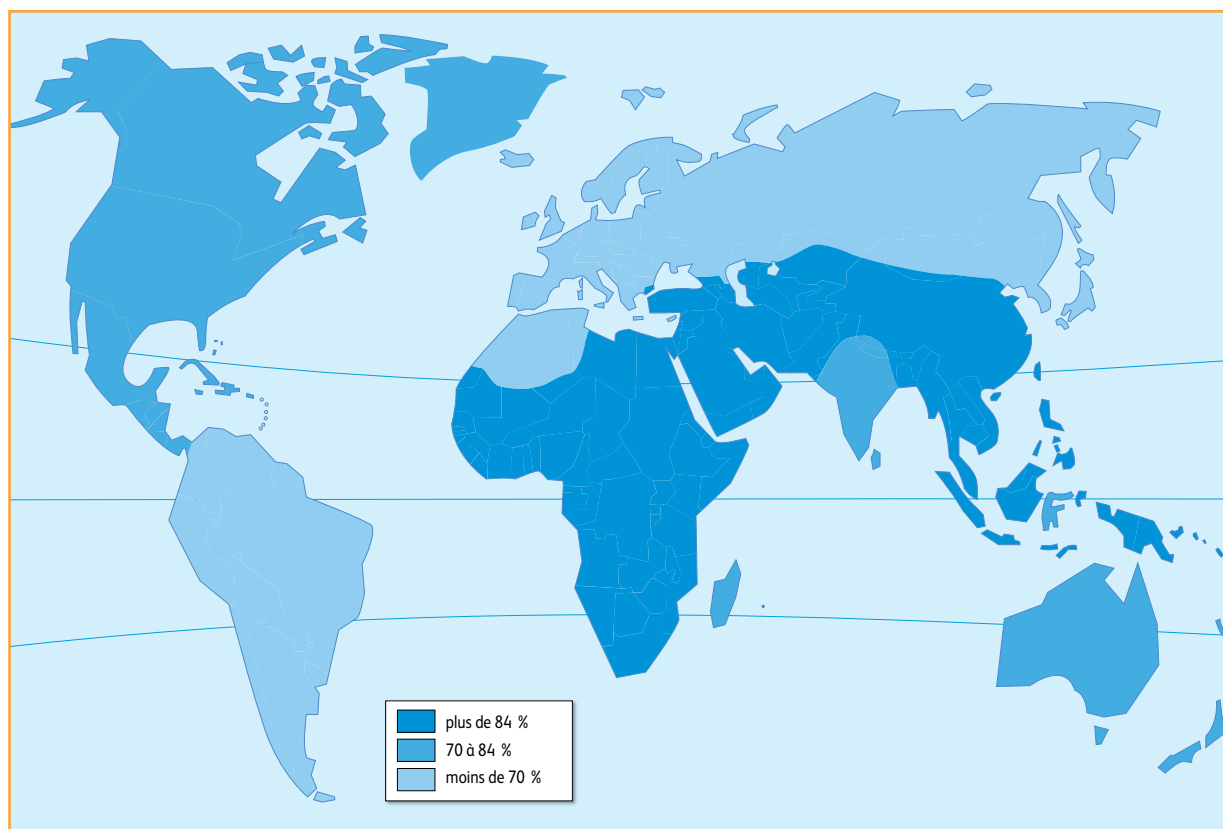
⁵ Les auteurs de l'article entendent par « langues francophones » l'ensemble des variétés du français dans ses formes linguistiques et dans leur dimension géographique, culturelle et politique. Au sens de l'OIF on parlera de « parlers francophones » ou simplement des variétés du français.

Pour une part très importante, l'approche de la langue ou des langues se fait à travers l'étude des œuvres littéraires où les approches sociolinguistique, linguistique, stylistique, structuraliste sont mises en avant. Cette orientation littéraire des formations à la francophonie représente 16 % de l'ensemble des programmes examinés. Dans ce domaine, nous notons une assez forte place des contenus littéraires issus de la francophonie avec deux espaces majeurs présents aux côtés de la littérature française : les littératures africaines issues du mouvement de la négritude et les littératures québécoises. Très peu

d'universités travaillent spécifiquement l'ensemble des littératures francophones et la présence des philosophes francophones (hormis à travers la philosophie française) est très réduite. C'est seulement au sein des pays anglo-saxons que l'on retrouve ces approches, souvent à l'intérieur des «French and Francophone studies » mais aussi des « African studies ».

En examinant la place de ces deux sous-axes des programmes, on observe globalement une prédominance de l'enseignement linguistique et littéraire dans une grande moitié du monde.

Carte de répartition des contenus « Langue et Littérature »



L'ensemble de l'Afrique, du Moyen-Orient, de l'Asie est dominé par un enseignement massif de ces deux facettes de la formation à la francophonie. Cela ne veut pas dire que les autres composantes en sont absentes car ici ou là dans tel ou tel pays, nous pouvons assister à des

changements dans la répartition des contenus. Toutefois, nous devons constater que sur les 57 membres de l'OIF, 31 pays sont dans cette zone où plus de 84 % de l'effort de formation à la francophonie est porté sur les dimensions linguistiques et littéraires.

Notons dans l'autre perspective qu'une certaine diversification des contenus a lieu dans les enseignements universitaires dans le monde puisqu'on constate qu'une zone très large, comprenant l'ensemble de l'Europe de l'Ouest et de l'Europe centrale, plus l'ensemble des pays d'Amérique latine, consacre moins de 70 % de ses programmes à ces dimensions linguistiques et littéraires. Cette proportion plus équilibrée des formations touche suivant les chiffres de l'OIF plus de 19 États⁶ donc plus de 14 millions de francophones⁷. Entre ces deux blocs, les États-Unis, le Canada, l'Inde et l'Australie consacrent entre 70 % et 84 % des contenus de cours à ces dimensions linguistiques et littéraires. Notons que le Canada est dans ce domaine à un taux de 81 % donc assez proche du bloc des pays concentrant très fortement leurs efforts de formation vers la francophonie à des approches littéraires et linguistiques.

Cultures et Patrimoine

Un autre des univers de savoirs est porté par l'axe Cultures et Patrimoine (15 % des contenus). Cet ensemble de cours comprend deux sous-ensembles cohérents : les arts et la culture (9 % de la totalité des enseignements) et les contenus d'histoire et géographie (6 % de la totalité des enseignements).

Arts et Culture

Sont inclus dans ce sous-ensemble les contenus de programmes abordant les cultures des espaces francophones, anciennes ou contemporaines, c'est-à-dire les **contenus artistiques en dehors de toutes les formes de genres littéraires** : les arts plastiques, la danse, le cinéma, la musique, la bande dessinée, la chanson francophone. Parfois, ces contenus sont abordés sous un angle régional (les arts africains, le cinéma québécois) mais la plupart du temps ces aspects sont abordés en cours sous l'angle global de la Francophonie.

On retrouve donc des lignes de programmes telles que :

- Initiation aux arts et aux cultures francophones.

- Culture francophone au Canada et ailleurs.
- La chanson francophone.
- Le cinéma d'art et d'essai francophone.
- Le théâtre français.
- Relations interculturelles et construction d'une culture : le cas de la francophonie.
- Langue française, culture acadienne et francophonie.
- Les arts dans le cas des francophonies minoritaires.
- Le théâtre francophone canadien.
- Identité et altérité dans le cas de la chanson francophone.
- Médias et scène artistique francophones.

Histoire et géographie

Sont exclus les enseignements plus sociopolitiques de l'histoire des institutions de la Francophonie ou des études plus contemporaines des enjeux diplomatiques, politiques et géopolitiques de la Francophonie dans le monde. S'y retrouvent tous les aspects de l'histoire de l'empire colonial, l'histoire de la France dans le monde, l'histoire des indépendances dans les pays francophones, l'histoire de la décolonisation, l'approche régionale des relations historiques et géographiques entre les pays francophones et leurs voisins hispanophones, anglophones, arabophones.

La notion d'espace géographique ou d'espace central et marginal de la Francophonie est alors abordée dans une double vision environnementale et historique.

Ces enseignements ne se retrouvent souvent que peu au sein des départements de français ou d'études françaises ou francophones mais bien dans des départements d'histoire et/ou de géographie et d'aménagement.

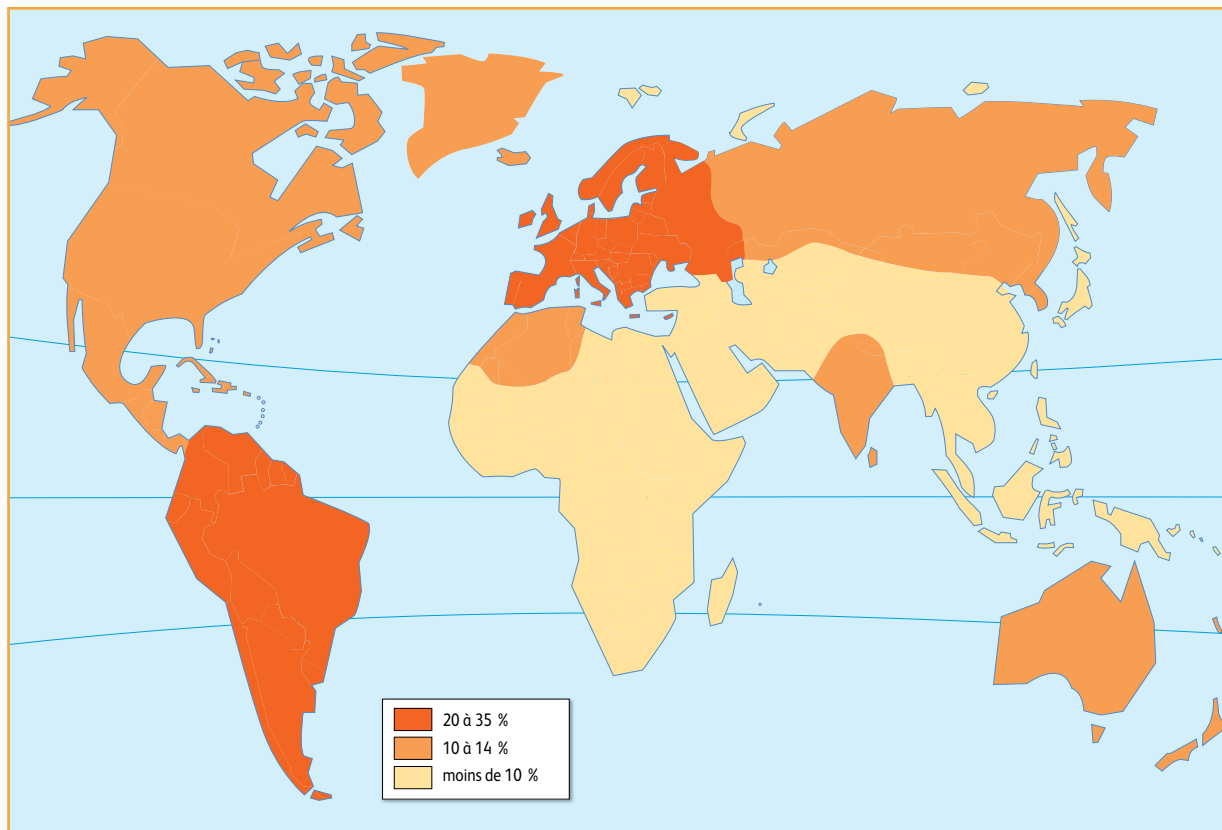
On y trouve des contenus de cours tels que :

- Histoire de la Francophonie.
- Composantes francophones des identités des pays francophones.
- Histoire des indépendances : le cas des pays francophones.
- Les espaces francophones d'Amérique.
- La Francophonie et l'espace maritime.
- Espaces francophones et non francophones en Afrique.
- Post-colonialisme et Francophonie.
- Espaces francophones d'Europe.

⁶ Algérie (non membre de l'OIF), Andorre, Belgique, Bénin, Burkina Faso, Canada, Cabo Verde, Côte d'Ivoire, France, Guinée, Luxembourg, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, Sénégal, Suisse, Togo, Tunisie.

⁷ En suivant les estimations de l'OIF.

Carte de répartition des contenus « Cultures et Patrimoine »



L'examen des répartitions géographiques des contenus de Cultures et Patrimoine nous montre une assez **nette domination de l'Europe de l'Ouest et de l'Amérique du Sud** où les enseignements culturels et artistiques représentent respectivement 27 % et 26 % de l'ensemble des enseignements. On retrouve cette même forte polarisation sur les approches historiques et géographiques où les taux sont fortement plus élevés que la moyenne (17 % pour l'Europe de l'Ouest et 10 % pour l'Amérique du Sud).

Dans cette répartition géographique de ces savoirs patrimoniaux ou culturels, l'Afrique, le Moyen-Orient et l'Asie sont fortement en retard et notamment l'Afrique et l'Asie où les enseignements de la Francophonie sous l'angle historique ou géographique sont très bas (moins de 5 %).

Économie et Politique

Dans la constitution de cet ensemble sont mises en valeur les approches économiques et de sciences politiques au travers des intitulés

de cours pour montrer la diversité des thèmes de formation :

Économie – Droit – Développement

- Le français des affaires.
- La Francophonie économique.
- Les espaces économiques francophones.
- Management international et langues vivantes.
- Développement durable et Francophonie.
- Les enjeux économiques des francophonies d'Amérique.
- Europe et Francophonie économique.
- Études francophones d'économie.
- Le droit des États francophones.
- Les politiques fiscales au sein des États francophones.
- Francophonie, nouvelle économie et développement durable.

Relations internationales - Sciences politiques - Géostratégie - Diplomatie

- Politiques et relations internationales : le cas de la Francophonie.
- Droits de l'Homme et Francophonie.

- Le français des relations internationales.
- Espaces francophones et géostratégies.
- La Francophonie et l'Afrique : approche stratégique.
- La Francophonie et la diplomatie internationale.
- Le français, langue diplomatique.
- Relations internationales et analyses des conflits : le cas de la Francophonie.
- Étude de la Francophonie et de la mondialisation.
- Droit francophone et droit continental.
- Histoire de la construction de la Francophonie.
- Histoire et géopolitique de la Francophonie.
- La Francophonie politique et les crises internationales.

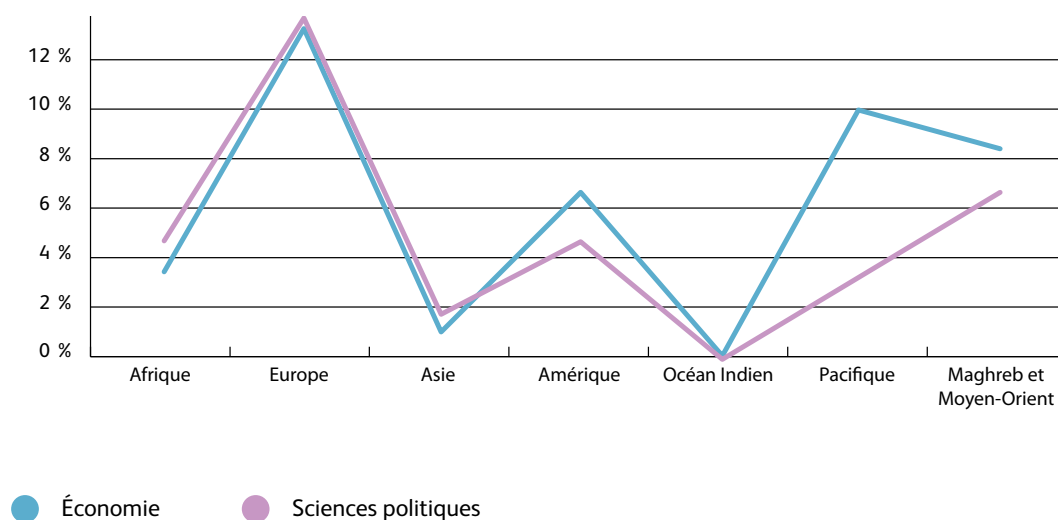
Durant les dernières années, l'**approche économique du monde francophone** est devenue essentielle en matière d'objectifs et d'actions des institutions francophones. Dans un espace mondialisé, l'ensemble des pays francophones a besoin de développement économique et social, de coordination des actions et de modernisation en matière de gestion. L'OIF a très tôt compris cette nécessité et a agi pour faire entendre cette

dimension économique de la Francophonie en abordant la question dès les premiers sommets et en développant depuis lors une politique dans le domaine qui prend en compte deux aspects essentiels de l'approche économique et financière : l'espace économique francophone qui structure, coordonne et impulse les échanges économiques au sein des États francophones et la Francophonie économique qui fait entendre dans les grands espaces de la décision politique la voix de la Francophonie.

En matière d'enseignement sont regroupés sous ce vocable plusieurs champs complémentaires : économie, gestion, management, droit des affaires, finances publiques et privées, politique de développement, tourisme, échanges commerciaux, commerce.

Globalement, cette orientation des contenus de cours représente 8 % des programmes examinés. La répartition géographique de ces formations montre une forte concentration sur l'ensemble de l'Europe, du monde arabe et du Pacifique. L'Amérique suit juste derrière et les autres zones comme l'Afrique, l'Asie et l'océan Indien sont en dessous des 3 %.

►► **Graphique des répartitions des approches économiques et politiques**



Cette centration de la francophonie économique sur les zones en fort développement pourrait paraître naturelle. Nous retrouvons dans le groupe de tête des approches économiques l'ensemble des États du G8 à l'exception du Japon. Mais cette répartition peut inquiéter si nous observons à présent les pays émergents et en particulier l'ensemble de l'Afrique et de l'Asie. Dans ces pays-là qui seront des acteurs économiques essentiels, la Francophonie enseignée est fortement centrée sur la langue et sur la culture patrimoniale.

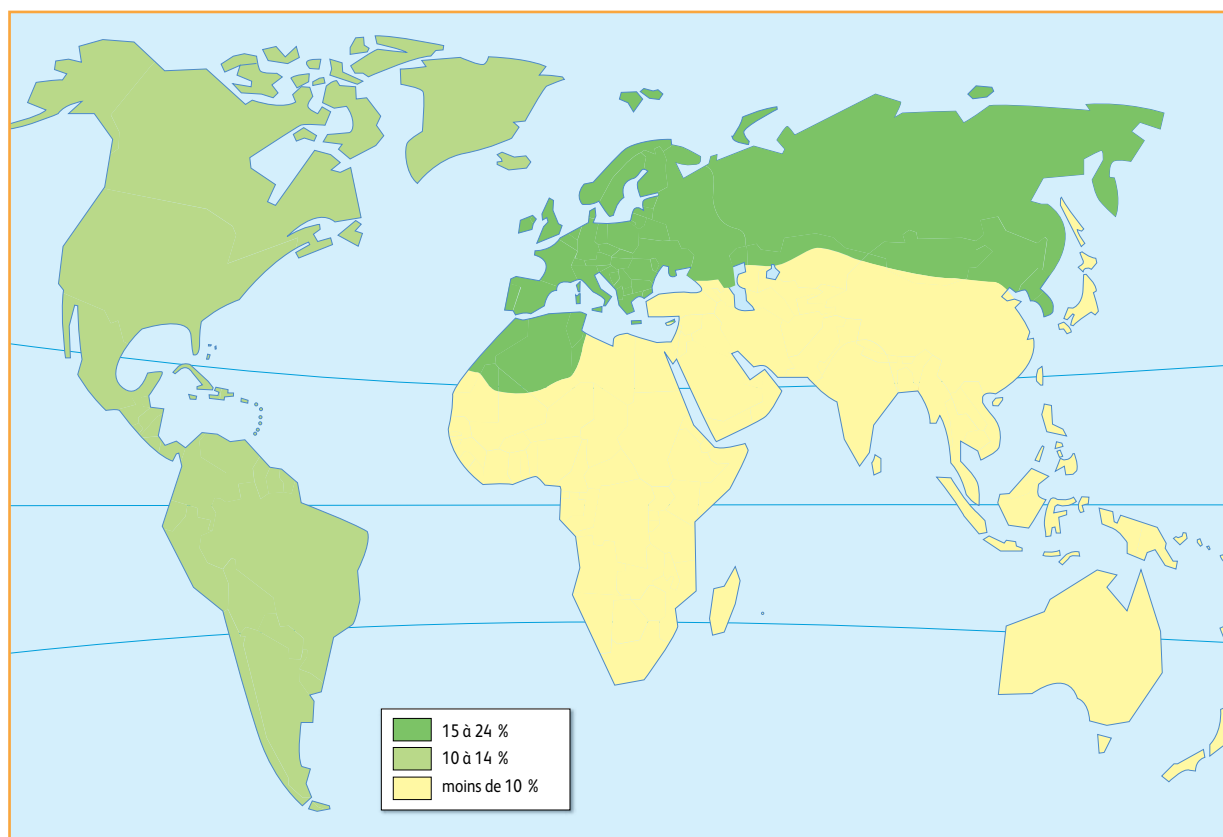
L'approche internationale, institutionnelle de la Francophonie et l'ensemble des programmes de formation portant sur des contenus de sciences politiques, même si elle est plus habituelle, arrivent seulement à hauteur de 8 % de l'ensemble des programmes examinés. Sont placés dans cette zone les

enseignements de sciences politiques, de géostratégie, de politique internationale, de droits internationaux, d'études des institutions internationales, de sociopolitique des minorités francophones, les enseignements portant sur les droits fondamentaux et sur les analyses macrosociales des migrations et des relations intercontinentales.

La répartition géographique de ces enseignements place en tête l'Europe avec 14 % des contenus dans ce champ et, à l'intérieur, l'Europe de l'Ouest avec 21,2 % des contenus des programmes d'enseignement de la Francophonie qui portent sur cette dimension.

Au bilan, les contenus économiques et politiques sont fortement présents en Europe et au Maghreb. L'ensemble de l'hémisphère Sud est peu présent dans cette orientation des enseignements. //

Carte de répartition des contenus « Économie et Politique »

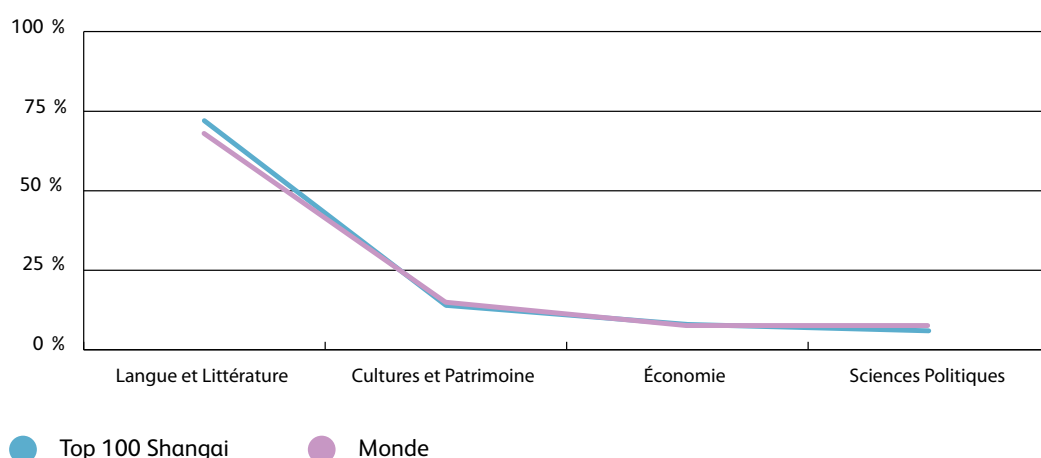


► Comparaison internationale

Afin de mieux mettre en valeur la place des différents savoirs de la Francophonie au sein du concert des universités mondiales, la comparaison s'est portée sur les **universités du top 100 du classement de Shanghai** par rapport au bilan mondial de l'analyse précédente.

Nous avons ensuite examiné les relations existant entre les universités anglo-saxonnes et les universités francophones puis nous avons examiné les résultats globaux de la France en comparaison avec les universités francophones et la moyenne mondiale.

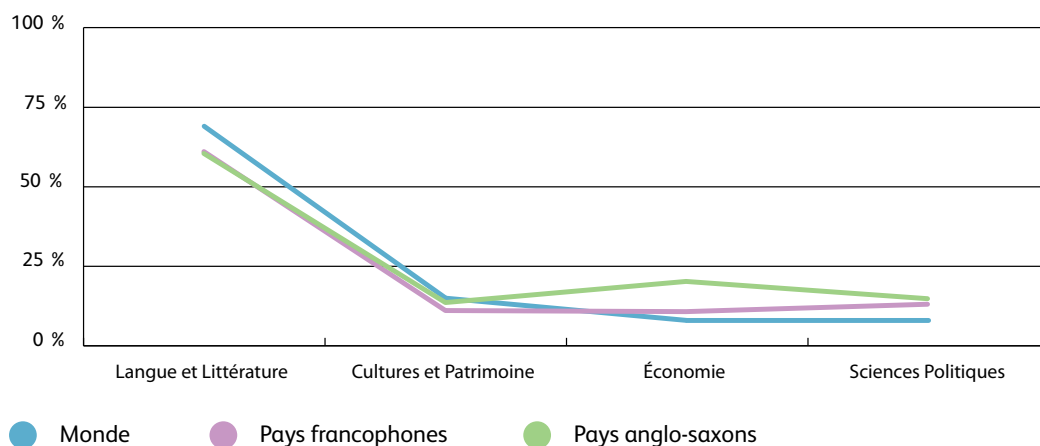
► Les savoirs de la francophonie au sein du classement de Shanghai



L'ensemble des savoirs examinés dans cette enquête (et notamment les quatre axes essentiels de savoirs) est bien présent au sein des universités du top 100 du classement de Shanghai. Ces universités se consacrent proportionnellement autant que les autres établissements à l'ensemble des facettes de la Francophonie. Notons toutefois que

les modes de constitution du classement privilégient fortement les universités du G20 et surtout les pays anglo-saxons. Malgré cela nous pouvons considérer que ces pays offrent une large palette de nos diversités et présentent les contenus de la Francophonie bien au-delà de l'angle linguistique.

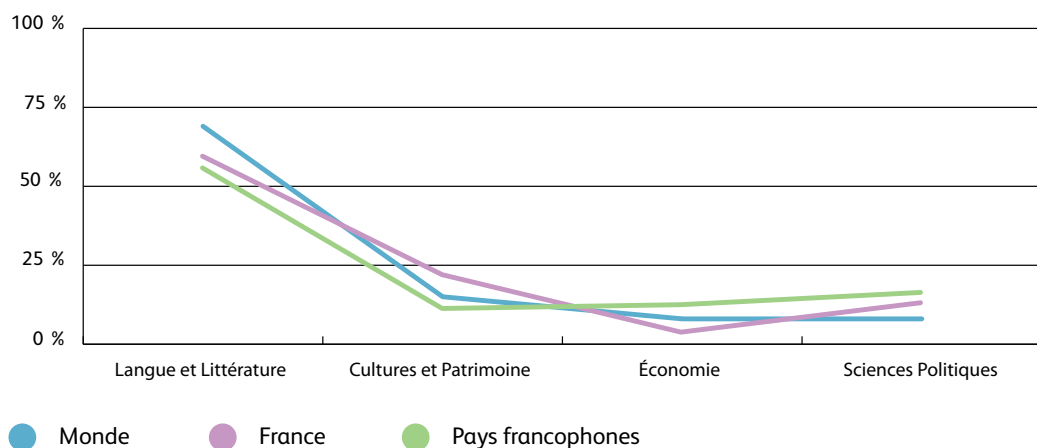
» Comparaison des contenus de la Francophonie entre pays anglo-saxons et francophones



Cette comparaison entre les différents pays est particulièrement intéressante si nous nous attardons sur les pays anglo-saxons. Nous voyons alors que ceux-ci présentent en proportion beaucoup plus de contenus relevant de l'économie et des sciences politiques que la moyenne mondiale et aussi

plus que l'ensemble des pays francophones étudiés dans cette enquête. Il apparaît assez clairement que l'objet de savoir « la Francophonie » est plus appréhendé dans sa diversité aux États-Unis et dans le Commonwealth que dans l'ensemble des pays francophones.

» La France au regard des comparaisons internationales



La comparaison entre la France et les autres pays francophones montre que la France est clairement en retard sur la

diversification de ses contenus de formation sur la Francophonie et notamment dans le domaine des approches économiques. //

► L'enseignement de la Francophonie, un enjeu du XXI^e siècle

Le rayonnement de la Francophonie, son positionnement stratégique, politique et économique dépendent du développement et du soutien à une éducation globale à la Francophonie comme sujet d'étude. Cette étude montre que **la Francophonie est aujourd'hui au carrefour de ses orientations et de son histoire.**

Au regard des contenus de savoirs et des approches disciplinaires qui prévalent dans les enseignements universitaires du monde, la Francophonie est fortement approchée par sa dimension linguistique et littéraire. Si l'on ajoute à cela les enseignements des aspects culturels et artistiques, il s'avère que les formations qui lui sont consacrées arriment la Francophonie aux notions de patrimoine et d'identité. Mais les institutions francophones comme les États souhaitent mettre en valeur d'autres facettes de leurs actions et promouvoir une Francophonie économique, diplomatique

et sociopolitique. Parmi les établissements d'enseignement supérieur s'intéressant à la Francophonie, le pionnier fût l'Institut pour l'Étude de la Francophonie et de la Mondialisation (Iframond) à l'origine du réseau des Chaires Senghor de la Francophonie (cf. encadré).

Ces formations sont présentes dans une moindre mesure dans les universités du monde (surtout dans les pays anglo-saxons) mais il existe une véritable fracture de contenus entre les universités des pays riches et celles des pays en voie de développement ou émergents. L'éducation est un levier essentiel de l'identité et de la citoyenneté des peuples mais aussi un vecteur d'actions et de développement et les universités jouent pleinement leurs rôles dans ces dimensions, mais il est nécessaire que les axes économique, politique et diplomatique des enseignements universitaires se renforcent au sein de l'ensemble des États de la Francophonie. //

D'Iframond à 2IF : Lyon à l'avant-garde !

En 2001, l'Université Jean Moulin Lyon 3 créait, à l'initiative du Recteur Michel Guillou, l'Institut pour l'Étude de la Francophonie et de la Mondialisation (Iframond), dont le Secrétaire général de la Francophonie a salué la transformation, en juin 2014, en Institut international pour la Francophonie (2IF). La mission spécifique dévolue à cet établissement a été d'interroger à la fois la Francophonie comme problématique universitaire de formation et comme objet de recherche et d'étude.

Grâce à ses universités d'été et surtout à ses diplômes d'Université et son Master 2, Iframond a formé des centaines d'étudiants ou de jeunes professionnels leur permettant ainsi d'intégrer les différents champs d'action de la Francophonie à leur réflexion et surtout à leurs activités universitaires, administratives ou économiques. De plus, en animant le Réseau international des Chaires Senghor, désormais au nombre de 17, en diffusant *La Revue internationale des Mondes francophones*, en organisant les Entretiens de la Francophonie et des colloques internationaux et en produisant des manuels d'enseignement, cet Institut a fortement contribué à **élever l'étude de la Francophonie au rang des disciplines académiques.**





2. Le français langue d'enseignement

1. INTRODUCTION

La langue française est la **langue d'enseignement de 32 États et gouvernements dans le monde**. Dans plus de la moitié d'entre eux, elle est la seule ou la principale langue d'enseignement dès l'entrée à l'école, même si dans certains cas, en Afrique subsaharienne, elle est introduite en articulation avec les langues nationales (comme exposé en détail dans le chapitre « Le français, une langue pour l'éducation primaire en Afrique », p. 361, où sont décrits le projet ELAN-Afrique et l'Initiative pour la formation à distance des maîtres du primaire-IFADEM). Ces pays (ou territoires) sont les suivants : Bénin, Burkina Faso, Canada-Québec, Centrafrique,

Comores, Congo, Congo RD, Côte d'Ivoire, Fédération Wallonie-Bruxelles, France, Gabon, Guinée, Mali, Monaco, Niger, Sénégal, Suisse romande, Togo.

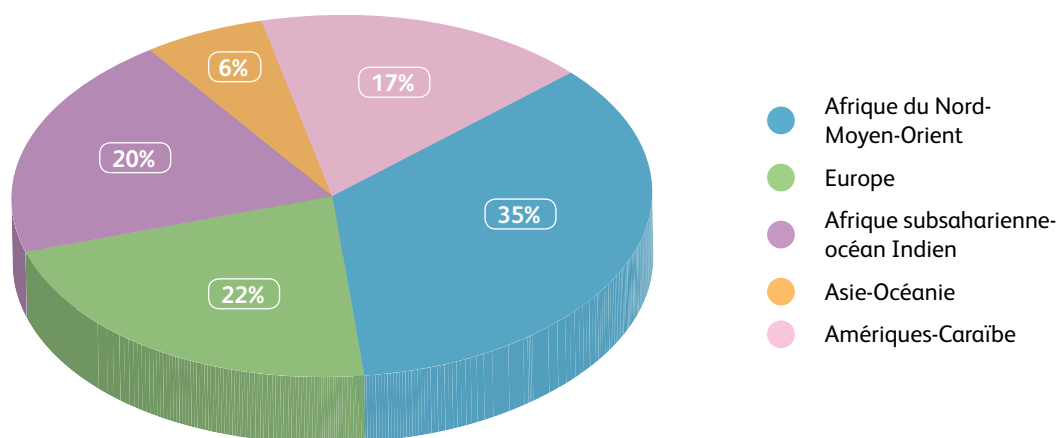
Pour les autres, le français est langue d'enseignement avec une ou plusieurs autres langues (l'anglais, l'arabe, le créole ou le kirundi par exemple), ou le devient, complètement ou pour quelques matières, à partir d'un certain niveau d'enseignement (secondaire ou supérieur). Les pays ou États concernés sont les suivants : Andorre (système andorran et système français), Burundi, Cameroun, Canada (hors Québec), Canada-Nouveau-Brunswick, Djibouti, Égypte, Haïti, Liban, Luxembourg, Madagascar, Tchad, Tunisie, Vanuatu.

Enfin, la langue française peut se retrouver, même dans des pays non francophones, en situation de langue d'enseignement au sein d'écoles spécialisées, d'établissements français ou homologués par la France¹ ou surtout de filières francophones, comme y reviendra l'étude consacrée aux formations supérieures en français (p. 370), et comme le démontre aussi l'étendue et la vitalité du réseau de l'Agence universitaire de la Francophonie, AUF (voir ci-dessous).

Le réseau des établissements français à l'étranger rassemble aujourd'hui plus de 320 000 élèves et connaît une progression

continue de ses effectifs scolarisés (+ 4 % entre 2012 et 2014). Sous la tutelle du ministre des Affaires étrangères et du Développement international de la France, c'est l'**Agence pour l'enseignement du français à l'étranger (AEFE)** qui assure le suivi et l'animation du réseau des établissements d'enseignement français à l'étranger constitué de 488 établissements scolaires homologués. L'AEFE gère également la gestion du programme LabelFranceÉducation qui touche 32 établissements dans le monde (cf. le chapitre « Le français langue étrangère », p. 197).

► Répartition régionale des effectifs d'élèves et d'étudiants inscrits dans les établissements français à l'étranger (2013-2014)



Ces établissements accueillent, en majorité au niveau maternelle et primaire (57 % des effectifs à la rentrée 2012), non seulement les enfants des expatriés français et francophones, mais également, dans des proportions importantes, d'autres élèves dont les parents sont séduits par la qualité de l'enseignement. Selon la catégorisation retenue par l'AEFE, on constate que sur les trois dernières années, la répartition

des élèves fréquentant ces établissements est stable, avec environ 37 % de Français et 50 % de ressortissants des pays qui les accueillent ; le reste étant constitué des « étrangers tiers ». Chaque année, plus de 14 000 bacheliers sortent des établissements français à l'étranger (95,4 % de réussite) dont 8 686 étrangers en 2013 (61,8 %), ce qui conforte le rôle du réseau au service de l'attractivité de l'enseignement supérieur français. En effet, près de la moitié (48 % en 2013) des bacheliers du réseau vient poursuivre des études supérieures en France.

¹ Pour simplifier la présentation générale, l'enseignement dit « bilingue », lorsque la langue française est une langue étrangère, est traité dans le chapitre correspondant à cette catégorie, p. 197 et suivantes.

Le fleuron de la Francophonie est représenté par l'Université Senghor d'Alexandrie, mais il convient aussi de distinguer les Instituts de la Francophonie² de l'AUF qui sont situés en Bulgarie (Institut de la Francophonie pour l'administration et la gestion-IFAG), au Laos (Institut de la Francophonie pour la médecine tropicale-IFMT), à Maurice (Institut de la Francophonie pour l'entrepreneuriat-IFE) et au Vietnam (Institut de la Francophonie pour l'informatique). Deux autres instituts similaires sont également installés dans des pays qui développent par ailleurs une partie de leur offre universitaire en français : au Cameroun, avec l'Institut francophone de gouvernance universitaire-IFGU, et en Tunisie à l'Institut de la Francophonie pour l'ingénierie de la connaissance et des formations à distance-IFIC (cf. pp. 345-346).

² Certaines universités soutenues directement par la France ont également vu le jour, comme la Fondation Université Française en Arménie (UFAR) ou l'Université de Paris-Sorbonne Abou Dhabi.

L'Université Senghor à Alexandrie

Officiellement dénommée « Université internationale de langue française au service du développement africain », elle est implantée à Alexandrie depuis 1990. Elle accueille des étudiants issus pour la plupart des pays d'Afrique subsaharienne francophone, qui y suivent une formation continue de niveau master dans de nombreux domaines (développement, gestion des systèmes éducatifs, management de projets, environnement, santé internationale, gestion des risques, formateurs en travail social...).

À ce jour, 1 297 étudiants (13 promotions) ont obtenu un Master en Développement et 130 ont été lauréats de la formation à distance en « Gestion des systèmes éducatifs » (5 promotions). Les premières promotions en Management de projet (18 étudiants) et Gestion des risques de catastrophes, option Gouvernance et résilience (25 étudiants) devaient obtenir leurs diplômes en 2014.

Pour l'année scolaire 2013/2014, 356 étudiants suivent l'un ou l'autre des Masters proposés.

Par ailleurs, des formations continues sont pilotées par l'Université Senghor dans plusieurs pays. Au cours de l'année 2013, près de 300 personnes ont participé à des sessions organisées à Abidjan, La Lopé (au Gabon), Yaoundé, Lomé, Monastir, Ouagadougou, Port-au-Prince et Tunis. Enfin, des journées scientifiques et des ateliers de formation (par exemple sur le transfert sur les conceptions et scénarisations des cours en ligne ou sur le tutorat dans une formation ouverte et à distance) ont accueilli 130 participants à Alexandrie.

Répartition des apprenants en français dans le monde



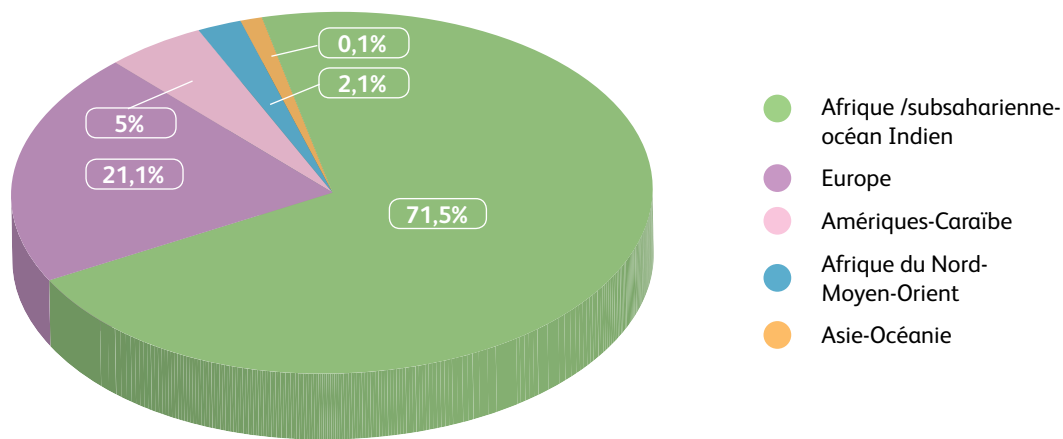
Ainsi, ce sont **76,6 millions d'élèves et étudiants** qui s'instruisent et construisent leur projet professionnel en français dans le monde, dont la grande majorité se trouve désormais en Afrique, comme l'indique la carte p. 343.

Ces proportions, qui sont encore assez largement méconnues, permettent d'expliquer

la dynamique francophone que nous avons signalée dans la précédente édition de cet ouvrage³. En effet, il est assez facile de comprendre que ce rapport particulier au français, langue de scolarisation,

³ *La langue française dans le monde 2010*, éd. Nathan, Paris, 2010.

► Répartition en % du total des apprenants en français



qu'entretennent des millions d'élèves et d'étudiants avec cette langue est de nature à faire croître le nombre de francophones au même rythme que progresse l'accès à l'école dans la douzaine de pays concernés. Naturellement, comme l'expliquent les commentaires qui accompagnent les tableaux détaillés par pays présentés ci-après, **le défi de la qualité de l'enseignement représente l'enjeu majeur** et la condition nécessaire à cette hypothétique progression de la francophonie. Ce qui suppose évidemment des moyens financiers, matériels et humains pour l'instant insuffisants. De même, l'éventuelle perte de son statut de langue d'enseignement condamnerait le français à s'effacer progressivement du paysage linguistique africain.

La question de la qualité de l'enseignement en français, aussi bien dans les pays où il est langue maternelle que dans ceux où il s'acquiert essentiellement à l'école, s'ouvre à

de nouvelles dimensions avec les technologies de l'information et de la communication et pourrait trouver une partie de ses réponses dans les ressources éducatives libres (REL), dont il est traité dans cette partie, p. 391. De même, face au manque de moyens, et sans céder aux illusions technologistes, il apparaît pertinent de développer une offre francophone de cours en ligne ouverts à tous, même si celle-ci se concentre plutôt sur l'enseignement spécialisé, technique ou professionnel ou plus généraliste et de niveau post-secondaire (p. 397).

L'Agence universitaire de la Francophonie : un réseau mondial pour la connaissance

Fondée en 1961 à Montréal, l'AUF est une association spécialisée dans l'appui à l'activité universitaire en français. **Elle regroupe près de 800 institutions d'enseignement supérieur et de recherche dans 98 pays**

(cf. carte p. 347). Elle est également l'opérateur pour l'enseignement supérieur et la recherche de la Francophonie institutionnelle. Partenaire des institutions universitaires qui ont choisi le français comme langue d'enseignement et de recherche, elle propose des actions de soutien et d'expertise qui favorisent leur coopération internationale. Elle compte 65 représentations dans 40 pays (Afrique subsaharienne, Amériques, Caraïbe, Asie-Pacifique, Europe centrale et orientale, Europe de l'Ouest, Maghreb, Moyen-Orient).

La langue française est un champ prioritaire pour l'AUF, et il est indiqué dans les statuts de l'agence que « Le français, langue commune de la Francophonie et langue des savoirs, est un outil privilégié de coopération qui doit continuer d'exprimer, dans la recherche comme dans l'enseignement supérieur, toute la richesse du progrès mondial des connaissances ».

L'intervention de l'AUF couvre les grands domaines constitutifs de l'enseignement supérieur, aux premiers rangs desquels la formation et la recherche. L'AUF déploie dans chacun de ces domaines des projets concourant au développement d'un enseignement supérieur francophone de qualité selon cinq modalités principales :

1) Le **soutien aux formations locales et à distance** (niveau licence et master) a pour objectif de renforcer la qualité et la diversité de l'offre de formation supérieure francophone. De 2010 à 2014, une moyenne de 75 formations francophones locales accueillant 5 700 étudiants travaillant en partie en français a bénéficié du soutien de l'AUF. Une majorité de ces filières sont implantées en Asie-Pacifique. Une moyenne de 70 formations à distance diplômantes en français ont été proposées à travers le monde ; elles ont accueilli un total de 4 500 apprenants dont une forte majorité est issue d'Afrique subsaharienne.

2) Des **collèges doctoraux** créés par l'AUF accompagnent les doctorants et post-doctorants dans l'aboutissement de leur parcours universitaire. Les collèges proposent aux doctorants un encadrement scientifique en français de haut niveau complémentaire aux programmes de leur établissement d'origine. Depuis 2010, huit collèges impliquant jusqu'à 100 institutions universitaires ont été créés dans cinq régions ;

près de 230 doctorants ont bénéficié de cette aide. Sept nouveaux collèges sont en cours d'ouverture.

3) Dans le domaine de l'**appui à la recherche**, plus de 200 projets de recherche et de formation internationaux réalisés en français et impliquant 372 institutions universitaires de 70 pays (en tête, la France, le Maroc, le Canada, la Roumanie, l'Algérie, le Vietnam, la Tunisie et le Cameroun) ont reçu des financements de l'AUF depuis 2010.

4) De plus, plus de 750 **manifestations scientifiques** ont été soutenues à travers le monde entre 2010 et 2013.

5) L'AUF aide les **mobilités des étudiants**, enseignants et chercheurs à travers le monde : plus de 7 000 mobilités ont été réalisées sur la période 2010-2014 bénéficiant principalement aux régions Asie-Pacifique (21 % des allocataires), Europe centrale et orientale (19 %) et Afrique de l'Ouest (14 %), et privilégiant les allocations de 3^e cycle (38 % du total).

Par ailleurs, une quarantaine de **campus numériques** francophones et une vingtaine de campus numériques partenaires offrent aux étudiants, enseignants et chercheurs un accès à des salles équipées d'ordinateurs. Le réseau des campus a connu une croissance de 28 % depuis 2010. Il participe à la promotion et à la diffusion de la langue française par la mise en place de formations au numérique éducatif en français et l'accessibilité à l'information scientifique et technique en français. Les campus accueillent chaque année environ 880 000 visiteurs.

L'Agence universitaire a ouvert depuis 1993 quatre instituts internationaux de la Francophonie. Les enseignements sont dispensés en français et réalisés en partenariat avec des universités et des entreprises. Ces instituts développent également des programmes de formation continue :

- Institut de la Francophonie pour l'administration et la gestion (IFAG), Sofia, Bulgarie.

- Institut de la Francophonie pour l'informatique (IFI), Hanoï, Vietnam – devenu une composante de l'Université nationale du Vietnam.

- Institut de la Francophonie pour la médecine tropicale (IFMT), Vientiane, Laos.

– Institut de la Francophonie pour l'entrepreneuriat (IFE), Réduit, Maurice.

En 2010 et 2012, l'AUF a créé **deux instituts francophones de conseil, d'expertise et de formation** spécialisés respectivement dans la gouvernance et dans le numérique :

– Institut de la Francophonie pour la gouvernance universitaire (IFGU), Yaoundé, Cameroun.

– Institut de la Francophonie pour l'ingénierie de la connaissance et la formation à distance (IFIC), Tunis, Tunisie.

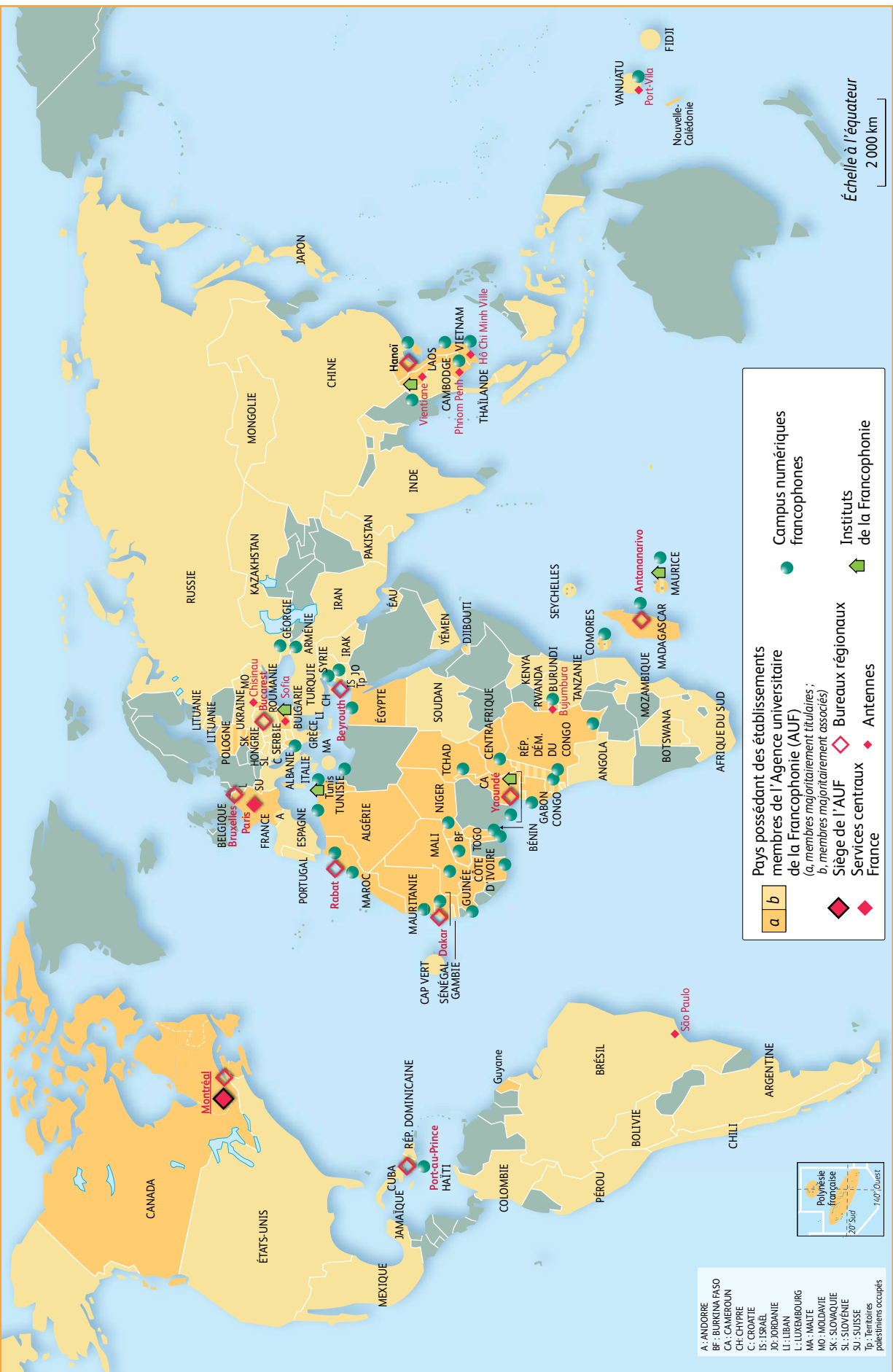
Ils mettent leur expertise au service des institutions membres de l'AUF, des États et gouvernements et des grandes organisations internationales.

Au-delà des Instituts, l'AUF soutient près de **70 filières francophones** dans lesquelles la formation est dispensée partiellement ou intégralement en français, complétée par des

cours de langue renforcés. Au total, depuis 2010, ce sont près de 23 000 étudiants qui ont fréquentés ces filières, dont plus de 70 % dans la région Asie-Pacifique.

L'AUF apporte aussi un appui direct aux départements universitaires de français grâce à deux bulletins électroniques (FRAMONDE et « Le français dans le monde ») ; des ressources en ligne pour l'enseignement du français ; des formations continues en présentiel et en ligne pour les enseignants de français du supérieur (2 346 professeurs formés depuis 2010, dont 60 % de femmes et plus de la moitié en Asie-Pacifique) et un projet d'expertise au service des départements de français et centres universitaires de langues, « dialogue d'expertise » développé en partenariat avec l'Institut français.

Enfin, l'AUF cogère avec l'OIF l'Initiative pour la formation à distance des maîtres du primaire, IFADEM (cf. p. 367). //



2. Le français langue d'enseignement

2. TABLEAUX ET COMMENTAIRES

Dans les tableaux suivants sont recensés les pays où le français est employé en tant que langue d'enseignement. L'évolution de cette langue tient donc essentiellement aux variations démographiques, ainsi qu'aux politiques éducatives mises en place par les gouvernements. La place du français dépend également de la présence éventuelle d'autres langues sur les territoires : en Afrique particulièrement, les langues nationales dont l'arabe (renforcé par endroit par sa dimension confessionnelle) prennent une importance accrue dans les systèmes scolaires. //



► Afrique subsaharienne et océan Indien

Le français est la seule langue officielle. ¹	Préscolaire	Primaire	Secondaire	Supérieur
Bénin	111 621	1 987 182	723 727 (a)	120 000
Burkina Faso	59 533	2 344 031	676 337	68 894
Congo	53 920	734 493	339 250	39 303
Congo RD	274 189	12 004 804	3 894 024	511 251
Côte d'Ivoire	91 393	2 920 791	851 257 (b)	144 270 (c)
Gabon	17 565	273 410	165 795	n. c.
Guinée	151 512 (a)	1 599 839	657 383	101 173
Mali	71 216 (a)	2 113 857	963 128	92 278
Niger (d)	110 175	2 050 656	374 908	21 764
Sénégal (d)	174 855	1 895 593	845 241	145 000
Togo (e)	66 018	1 368 074	524 750	65 617
Le français n'est pas la seule langue officielle. ²	Préscolaire	Primaire	Secondaire	Supérieur
Burundi	46 742	1 956 289	432 538	30 000 (f)
Cameroun (g)	263 104	3 014 637	n. c.	183 000 (h)
Centrafrique	n. c.	753 129	122 057	12 522
Comores	n. c.	133 023	75 158	7 054
Djibouti	n. c.	55 718	51 586	2 765
Madagascar	207 000	4 402 722	1 050 000	n. c.
Rwanda	210	300	n. c.	n. c.
Tchad	7 031	1 723 242	234 031	17 479

États et gouvernements membres ou associés de l'OIF

(a) UNESCO 2011.

(b) UNESCO 2008.

(c) UNESCO 2010.

(d) 2011-2012.

(e) 2011-2012 (préscolaire, primaire, secondaire).

(f) 2013.

(g) Dont enseignement « bilingue » : 405 en préscolaire et 713 en primaire.

(h) En 2012, y compris les étudiants en FLE.

¹ Sauf mention contraire, les chiffres proviennent de la base de données de l'UNESCO pour l'année 2012.

² Les effectifs ne concernent que les établissements nationaux et sont donnés pour l'année scolaire 2012-2013, sauf pour Burundi, Cameroun, Comores (2011-2012), Madagascar (2010-2011) et Djibouti (2008-2009).

Afrique subsaharienne

Si le français n'est globalement pas remis en cause dans les systèmes éducatifs de ces pays, où il est langue officielle, une relative baisse de niveau est constatée et tient en particulier à des facteurs économiques. Les secteurs éducatifs d'Afrique subsaharienne pâtiennent du **manque de moyens financiers et humains** des États, qui ne peuvent mettre à la disposition des enfants en âge scolaire suffisamment d'écoles, de matériel et d'enseignants. Ces difficultés existent par exemple au Niger, où l'analphabétisme dépasse les 70 %. Au Sénégal, la scolarisation obligatoire à 10 ans fait subir au système une explosion des effectifs au collège. Cette massification se heurte à de nombreuses résistances : infrastructures défectueuses et trop limitées, insuffisance des équipements et de manuels dans les classes, effectifs chargés, etc.

L'image du français restant très bonne, les gouvernements de la région prennent acte de ces carences et placent l'éducation parmi leurs priorités. Outre sa place centrale dans l'administration, les médias ou la culture, le français fait en effet souvent office de *lingua franca* entre les ethnies (plus

de 60 en Côte d'Ivoire, une quarantaine au Togo). Plusieurs initiatives ont été prises ces dernières années, en particulier dans le domaine de la formation initiale et continue des enseignants. Au Sénégal, de nouveaux centres régionaux de formation des personnels de l'éducation sont mis en place depuis 2011. Le niveau académique des enseignants, après avoir connu d'importantes fluctuations, notamment avec le recrutement pendant plusieurs années de volontaires de l'Éducation nationale possédant seulement le brevet de fin d'études moyennes, est stabilisé depuis deux ans au niveau du baccalauréat. Le système éprouve aussi une difficulté à accompagner les enseignants dans le changement de paradigme que suppose le passage du modèle de « sélection des élites » à celui de « acquisition des compétences de base » par tous les élèves.

C'est pourquoi les **contenus enseignés font l'objet d'adaptations**. Au Burkina Faso, la sous-commission chargée de la discipline « français » (composée d'inspecteurs et de conseillers pédagogiques de français, de professeurs de français et d'enseignants spécialistes universitaires) a réécrit en 2010 les programmes des classes de 6^e, 5^e,

Expression

Orale & écrite

2 J'équilibre mon alimentation

Voici un texte extrait d'un manuel scolaire de sciences.

Aliments énergétiques :
- Ils fournissent l'énergie nécessaire à la vie.
Aliments protéiques :
- Ils servent à la construction du corps.
Aliments minéraux :
- Ils servent à la construction du corps.

Les aliments bâtisseurs apportent les matériaux nécessaires à la construction du corps, comme la viande, le lait... Cette construction consomme de l'énergie ; elle doit être apportée par des aliments énergétiques riches en glucides (tubercules...) et en lipides (huile...). Elle nécessite aussi des aliments protecteurs qui jouent un rôle dans le bon fonctionnement de l'organisme par leur richesse en vitamines et en fibres (légumes...), sans oublier l'eau, seule boisson indispensable.

Une ration alimentaire équilibrée doit associer dans une journée les divers groupes d'aliments. Une ration de croissance doit apporter quotidiennement et suffisamment d'aliments bâtisseurs. Une ration d'un travailleur de force doit être riche en aliments énergétiques. Il faut éviter les excès de fromage et de graisses d'origine animale qui sont à l'origine des maladies cardiaques.

*D'après un ouvrage collectif, *Ma semaine de Sciences*, Nathan, 2005.*

Je m'entraîne

1. Ton petit frère vient de recevoir de la part de votre oncle une papaye mûre. Imagine que tu es avec lui, et donne-lui oralement des conseils pour qu'il ne tombe pas malade après avoir consommé cette papaye.
2. Oralement, utilise les expressions « Tu dois », « Il faut » pour donner des conseils à ton ami qui veut préparer son café pour son petit déjeuner.
3. À partir de ce texte, donne des conseils à ta mère qui veut préparer une bonne alimentation pour bébé. Tu utiliseras des expressions variées, en t'aidant de l'encadré « J'apprends à donner des conseils ».
4. Écris la question à laquelle répond chacune de ces phrases.
 - L'eau est la boisson la plus recommandée.
 - Ce sont les fruits et les légumes qui apportent le plus de vitamines.
 - Pour grandir, un enfant a besoin de manger de la viande, du poisson et des œufs.
 - Vous ne devez pas trop sauter vos aliments.
 - Un travailleur de force doit manger des pâtes.
 - Le lait est indispensable car il aide le corps à se construire.
5. Réécrit cette recette en utilisant l'infinitif.

Macarons
Mélange le sucre et la poudre d'amandes. Bats les blancs en neige, ajoute les ingrédients secs et bats jusqu'à ce que cela soit ferme.
Laisse reposer 5 minutes, puis dispose des cuillères à café du mélange sur une plaque à pâtisserie.
6. Tu as assisté à une séance de cuisine à la télévision, présentant une recette typique de ton pays. Rédige cette recette pour ta mère qui n'a pas suivi l'émission. Pour présenter ta recette, tu peux t'aider de l'exemple donné dans les pages « lecture », page 62.

J'apprends à donner des conseils.
Pour donner des conseils, tu peux utiliser :
- Des expressions comme « Tu dois », « Il faut... ». Exemples : Tu dois laver les fruits avant de les manger. Il faut éviter de manger trop gras.
- D'autres expressions moins autoritaires comme « Je te conseille de », « Il est recommandé de », « Tu devrais... ». Exemple : Je te conseille de consommer des légumes et des fruits.
- L'impératif. Exemple : Épluche ce fruit pour ne pas tomber malade.
- L'interdit. Exemple : Ajoute un peu de sucre à l'eau avant de la remuer.

Séquence 3

Notre santé

Compétence 1 : Communiquer et échanger sa santé orale.
Compétence 2 : Écrire un texte personnel et explicatif.

Étape 3

La vaccination

• Savoir lire et comprendre.
• Savoir écrire et communiquer.

Oral

Vaccination au Mali
Vaccination en Côte d'Ivoire

J'observe l'image

1. Dans quels pays se déroulent les scènes présentées par les photos ?
2. Quel moyen est utilisé pour faire la vaccination ?
3. Qui sont les personnes concernées par la vaccination sur ces images ?
4. Que penses-tu des mères qui font vacciner leurs enfants sur l'image de gauche ?
5. Selon toi, pourquoi doit-on faire vacciner les enfants ?

Le savais-tu ?
L'immunité protège des maladies. La vaccination est une manière de créer une immunité artificielle. Elle consiste à introduire dans l'organisme des micro-organismes (bactéries, virus, champignons) qui provoquent la maladie sans la rendre dangereuse. Ces micro-organismes sont appelés vaccins. Ils sont fabriqués à partir de micro-organismes vivants ou morts, ou de produits chimiques.

4^e et 3^e selon une démarche d'enseignement-apprentissage « décloisonnée » et y a inséré des thèmes émergents (droits de l'enfant, éducation environnementale, art et culture, éducation à la prévention contre les infections sexuellement transmissibles et le VIH).

Au **Sénégal**, un nouveau programme d'enseignement reposant sur l'approche par compétences a été développé et implanté dans les écoles.

Cependant, en dépit de ces efforts indéniables, la qualité de l'éducation demeure préoccupante. En **République démocratique du Congo**, des tests de langue type DELF B2 ont démontré qu'un étudiant sur deux seulement a le niveau B2 alors que le français est langue d'enseignement. On note les mêmes difficultés au **Bénin**, où le niveau de maîtrise du français recule. En **Côte d'Ivoire**, dans les pratiques quotidiennes, il tend à être supplanté chez les jeunes par le nouchi, qui mélange le français, d'autres langues européennes et des langues nationales.

Maîtriser ou non le français est en effet un marqueur social, et recourir à d'autres langues répond parfois à un besoin d'affirmation identitaire. Ainsi, la langue arabe est également langue d'enseignement dans certains pays d'Afrique subsaharienne. Au **Sénégal**, dans le secteur privé ou informel, le nombre de daaras et d'écoles arabo-islamiques utilisant uniquement l'arabe comme langue d'enseignement est relativement élevé. Dans le but de capter les publics fréquentant ces établissements, le ministère de l'Éducation nationale s'est employé à établir des passerelles entre l'enseignement arabe religieux et le système classique. Les écoles franco-arabes publiques (450 en 2012) fonctionnent à parité : 50 % en français (mathématiques, éveil, langue française), 50 % en arabe (Coran, valeurs et culture arabo-islamiques, langue arabe). Les daaras ont été modernisées, avec l'introduction de l'enseignement du français notamment. Au **Niger**, l'arabe est une langue d'enseignement dans les écoles franco-arabes bien qu'il ne s'agisse pas d'une langue nationale.

Autre initiative en faveur de la prise en compte des réalités de terrain : **des expérimentations en langues nationales** ont été également mises en place. 2012 est marqué par la mise en place d'ELAN-

Afrique : « École et langues nationales en Afrique », une nouvelle offre francophone en matière d'enseignement bilingue, signée en septembre 2011 au siège de l'OIF³ (cf. p. 363). Ce programme est déployé dans huit pays : Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Mali, Niger, République démocratique du Congo et Sénégal. Dans ce dernier, elle concernait trente classes publiques à la rentrée 2013 avec le recours aux langues maternelles comme langues d'enseignement (wolof, diola, malinké, pulaar, serer, soninké) pendant les trois premières années de l'élémentaire. Le français reste alors une discipline : il est appris à l'oral puis à l'écrit. Des classes bilingues avaient été développées avant cette date par l'ONG ARED. Au Niger, le bilinguisme est introduit à l'école, à titre encore expérimental mais avec des résultats intéressants : on note en effet une meilleure maîtrise des concepts formulés en français s'ils sont parallèlement appris dans la langue maternelle locale.

Le plurilinguisme est en effet une caractéristique centrale en Afrique subsaharienne, où vivent ensemble langues locales, véhiculaires et officielles, certaines pouvant être en situation de complémentarité ou de conflit.

Océan Indien

Aux **Comores**, les langues d'enseignement sont l'arabe et le français. Le comorien est introduit progressivement depuis 2010. Le français est la principale langue d'enseignement (à l'université, tous les enseignements sont en français), mais une baisse généralisée du niveau de français des élèves, des étudiants et de certains enseignants est constatée.

À **Madagascar**, au niveau primaire, l'enseignement est bilingue français-malgache. Le malgache est employé dès les premières années de scolarisation. Le français sert de langue d'enseignement pour les mathématiques, les sciences physiques, les sciences de la vie et de la terre et la géographie. Pour les classes secondaires et les universités, la langue d'enseignement est le français sauf dans les départements de langues.

3 Voir <http://www.francophonie.org/IMG/pdf/OIF-ELAN-DEF.pdf>.

Dans le cadre de l'élaboration par la Fédération internationale des professeurs de français d'un *Livre blanc de l'enseignement du français dans le monde*, prévu pour 2016, sa Commission océan Indien (COI) a synthétisé et analysé les réponses à un **questionnaire⁴ diffusé auprès des associations des professeurs de français de la région.**

Place et rôle de la langue française

La zone francophone de l'océan Indien où a été conduite cette étude comprend l'archipel des **Comores, Madagascar, Maurice, la Réunion** et les **Seychelles**. Elle présente un paysage plurilingue au sein duquel le français occupe une place significative. L'implantation de cette langue remonte à l'installation des Français à l'île de la Réunion en 1665 (connue comme l'île Bourbon) avant que Maurice (alors île de

France), les Seychelles, les Comores et Madagascar ne soient, à leur tour, colonisés. La Réunion est demeurée française, de même que Mayotte qui a choisi de se détacher du territoire comorien pour négocier un statut de TOM en 1958 avant de devenir collectivité départementale. En revanche, Madagascar, annexé par la France en 1896, et les Comores, colonisées en 1841, ont obtenu, de même que Maurice et les Seychelles, leur indépendance dans les années 1960 et 1970. Maurice et les Seychelles présentent une particularité majeure : elles ont obtenu leur indépendance des Britanniques puisque la conquête de ces deux îles par les Anglais, en 1810, met fin à l'hégémonie de la France dans cette région. Dès lors, le français n'est plus la seule langue de grande communication de la région puisqu'il est concurrencé dans ces deux États par l'anglais et par l'arabe aux Comores qui, elles, ont été sous l'autorité de sultans arabes dès le x^e siècle.

⁴ D'après une synthèse et les analyses de Rada Tirvassen, professeur au Mauritius Institute of Education.

► Statut et usage réel des langues

	Langue officielle	Les langues utilisées dans l'administration
Comores	Le français, l'arabe	Le français pour l'écrit, le shikomore (comorien) et, plus rarement, le français pour l'oral
Madagascar	Le malgache, le français et l'anglais	Majoritairement le français mais aussi le malgache ⁵
Maurice	Aucun dispositif dans la Constitution	L'anglais pour les communications écrites et le créole pour les communications orales ⁶
La Réunion (France)	Loi constitutionnelle n°92-554 du 25 juin 1992 : « La langue de la République est le français. »	Le français uniquement pour l'écrit, le créole et le français à l'oral
Seychelles	L'anglais, le français et le créole	L'anglais pour l'ensemble des textes écrits et le créole pour l'oral ⁷

Dans les pratiques linguistiques réelles, l'arabe aux Comores et l'anglais (troisième langue officielle depuis la révision constitutionnelle d'avril 2007) à Madagascar

ne sont pas véritablement employés dans les institutions : leur place relève d'un choix politique à valeur symbolique. Dans le cas des Seychelles, la place du français est assez réduite dans les communications officielles. Globalement, ce plurilinguisme est géré sur le mode d'une répartition relativement simple entre les langues des communications orales et celles des textes écrits. L'écrit est assuré par les

⁵ Dans le judiciaire, le malgache prédomine ; dans l'administration, le français est le plus utilisé.

⁶ Le français peut être utilisé par des francophones ou dans des contextes où l'on veut marquer la hiérarchie institutionnelle.

⁷ Le français est cependant utilisé, certes très peu, dans l'administration seychelloise.

langues coloniales sauf à Madagascar où, par exemple, les lois sont promulguées en français et en malgache. Par ailleurs, cette complémentarité fonctionnelle est légèrement aménagée dès lors qu'il s'agit des communications à des fins de vulgarisation : par exemple, à Maurice, quand on veut atteindre la population lors des campagnes de sensibilisation sur des problèmes de société, on opte souvent pour le créole.

La place du français dans l'éducation

Les langues européennes occupent une place centrale dans tous ces systèmes éducatifs : si l'histoire coloniale explique leur présence, c'est leur valeur instrumentale qui justifie

l'attachement que le commun des mortels témoigne à leur égard. La présence des autres langues est liée à celle des populations résidentes : Maurice accorde une importance majeure aux langues des immigrants asiatiques ; les Comores marquent leur attachement à l'arabe classique, la langue du Coran, alors que Madagascar et les Seychelles privilégient les langues nationales. Toutefois, les États hiérarchisent leurs priorités. En effet, si l'on passe à une analyse plus « qualitative » de la place occupée par les langues comme disciplines, on peut dire que les langues européennes sont incontournables voire obligatoires alors que les langues qui assurent la transmission des valeurs culturelles sont, le plus souvent, optionnelles.

► Les langues de l'école

	Fonction de la langue dite nationale	Langue d'enseignement
Les Comores	Accueil des enfants en maternelle	Le français
Madagascar	Langue d'enseignement au primaire	Le français (à partir du secondaire)
Maurice	Accueil des enfants en maternelle	L'anglais
La Réunion	Accueil des enfants en maternelle	Le français
Les Seychelles	Langue d'enseignement au primaire (au moins pour partie)	L'anglais à partir de la fin du cycle primaire

Le français est la langue centrale de l'instruction publique dès le primaire aux **Comores** où la langue nationale se limite à l'accueil des enfants en maternelle. Mis à part cet enseignement intensif du français, l'arabe (écriture, apprentissage du Coran) est introduit au primaire et poursuivi au secondaire. Cet enseignement s'effectue aussi et surtout dans les écoles coraniques, mais l'arabe classique peut être étudié dans le secondaire et faire l'objet d'une épreuve au baccalauréat.

À la **Réunion**, le français joue le même rôle et la langue locale est la langue de socialisation et du développement des aptitudes de communication formelle ; elle sert (comme aux Comores et à Maurice) de langue de soutien pédagogique dans l'enseignement primaire et secondaire.

Aux **Seychelles**, le créole est la langue d'enseignement des deux premières années. L'anglais, langue seconde, prend

progressivement la place du créole dès la deuxième année pour la compréhension orale. À la troisième année, l'anglais devient une langue d'enseignement pour toutes les matières de base. Il est maintenu comme matière obligatoire tout au long de la scolarité jusqu'à la fin du secondaire. Autrement dit, dès que l'élève a appris à lire et à écrire en créole, il passe à l'anglais⁸. Dans le cycle primaire, l'anglais compte pour 42 % de l'emploi du temps hebdomadaire des langues (celles-ci comptent pour 32 % de l'ensemble de l'emploi du temps), le français, 23 % et le créole 34 %. Dans le secondaire, l'anglais passe à 53 % du temps hebdomadaire accordé aux langues et le français à 47 %.

À **Maurice**, l'anglais est la langue d'enseignement dès la première année du primaire même si les enseignants ont recours au créole comme langue de soutien. Au total,

⁸ Ces informations ont été obtenues du site <http://www.axl.cefanelaval.ca/afrique/seychel.htm>.

on enseigne deux langues européennes en tant que langues obligatoires au primaire et au secondaire (le français étant perçu comme une langue obligatoire au secondaire) et les langues asiatiques sont offertes en option au primaire. Par ailleurs, dans le secondaire, le français est perçu comme une langue obligatoire aux examens de *School Certificate* (Brevet) et optionnelle aux examens de *Higher School Certificate* (baccalauréat) : en fait le français n'est guère obligatoire dans le secondaire alors que l'échec en anglais est éliminatoire. Outre les langues européennes, les langues orientales sont aussi enseignées dans le cycle primaire. Selon les statistiques officielles, 70 % des élèves mauriciens apprennent une langue orientale : toutefois, non seulement ces langues ne sont pas offertes de manière systématique dans toutes les écoles secondaires mais elles sont optionnelles au primaire.

À **Madagascar**, le français devient la langue d'enseignement à partir du cycle secondaire tandis que le malgache est la langue d'enseignement dans le cycle primaire. Le français est introduit comme langue seconde dès la deuxième année du primaire et, dans le second cycle, il devient une langue d'enseignement, alors que le malgache reste une matière d'enseignement. Par ailleurs, une seconde langue étrangère, en général l'anglais, est obligatoire à partir de la sixième année du primaire.

Aux **Comores** et à **Madagascar**, dans la communication quotidienne, l'essentiel des échanges s'effectue dans les langues nationales même si le français se retrouve

ponctuellement dans cet espace de communication (ce qui n'est le cas ni de l'anglais ni de l'arabe). Néanmoins, les taux de scolarisation sont encore trop faibles pour que le niveau de compétence en français soit très élevé.

La situation est totalement différente à la **Réunion** et à **Maurice** puisqu'on assiste à ce phénomène majeur que certains linguistes

nomment « vernacularisation » (fait de devenir une langue locale) du français.

Il est toutefois nécessaire de signaler une différence majeure entre ces deux communautés linguistiques : l'ensemble

des communications de la vie quotidienne peut se dérouler en créole à Maurice alors que le français est plus incontournable à la Réunion, département français d'outre-mer. Ces constats soulignent l'ampleur de la « localisation » du français dans les deux îles aux destins politiques peu semblables. Selon les enquêtes réalisées par l'INSEE que nous avons déjà évoquées, les classes moyennes choisissent dans une très large majorité la transmission du français. Mais le plus important, à la Réunion comme à Maurice, est le **sentiment dominant chez les parents soucieux de la réussite scolaire de leurs enfants** : dans leurs représentations, c'est le français qui garantit cette réussite. Des observations conduites par les sociolinguistes ainsi que des chercheurs en didactique des langues⁹ montrent que Maurice est le pays où la progression de la langue française est la plus importante, tant sur le plan quantitatif (nombre de néo-francophones enregistrés) que sur le plan qualitatif, puisque les familles qui obtiennent une mobilité sociale passent du monolinguisme créole à un bilinguisme créole/français.

En résumé, partout les langues de grande communication sont, pour l'essentiel, les langues des anciennes puissances coloniales sauf dans le cas de l'arabe aux Comores. S'agissant des tendances évolutives, on peut avancer que dans la zone du sud-ouest de l'océan Indien, **les langues nationales sont au centre des dynamiques constatées**. La situation à la Réunion, totalement différente de celle des autres îles, a fait l'objet de nombreuses réflexions. On peut, à cet égard, renvoyer aux travaux des linguistes qui montrent que le contact entre le créole et le français est si avancé qu'il faut des concepts nouveaux (continuum franco-créole, interlecte, plurilinguismes nouveaux) pour décrire cette situation originale. Si l'on prend les cas des Seychelles et de Madagascar, on peut noter des tentatives visant à promouvoir la variété officielle du malgache et du créole seychellois. Madagascar tente, dans les textes du moins, d'équilibrer les statuts du français et de la variété officielle du malgache même si tel n'est pas vraiment le cas dans les faits. En 1992, le malgache a été désigné langue

À Maurice, on peut estimer le taux de la population qui possède une certaine maîtrise du français à plus de 70% (avec une majorité de francophones dont ce n'est pas la langue première donc) dans une communauté linguistique où la langue officielle et la langue de la communication pédagogique à l'école est l'anglais.

⁹ R. Tirvassen (éd.), 2012, *L'Entrée dans le bilinguisme*, L'Harmattan.

officielle, ce qui constitue la suite logique des décisions qui visaient, dès les années 1980, à promouvoir le malgache dans les institutions officielles de l'île, notamment à l'école. On peut faire la même remarque au sujet du créole seychellois. Toutefois, dans ces deux États, les deux anciennes langues coloniales maintiennent une certaine suprématie sur les langues nationales dans les communications formelles. On assiste, à des degrés moindres, au même phénomène aux Comores, mais les initiatives prises dans cet État demeurent timides. Quant à Maurice et à la Réunion, elles connaissent des types différents de plurilinguisme dit « à langue dominante minoritaire » : le français à la Réunion (même si l'école ainsi que les médias assurent une si forte diffusion du français qu'il n'est ou ne sera bientôt plus minoritaire) et l'anglais et le français à Maurice.

Les dispositifs institutionnels pour l'enseignement du français

Dans un contexte de compression des budgets nationaux et surtout de ceux de la coopération bi et multilatérale en matière d'éducation, les associations de professeurs de français sont menacées dans leurs ressources financières mais, dans le même temps, elles se voient offrir une opportunité, dont l'importance était peu perceptible il y a à peine quelques années, dans le domaine de la formation continue des enseignants de français. En effet, les budgets des ministères pour la formation continue – quand existe la formation initiale – des enseignants connaissent des difficultés et les associations de professeurs pourraient être appelées à devenir un rouage essentiel dans ce créneau traditionnellement réservé à l'école normale et aux instituts de formation des maîtres. Le préalable de ces nouvelles responsabilités réside dans la capacité à montrer qu'ils disposent non seulement des compétences nécessaires à la réalisation de telles tâches mais qu'ils projettent l'image d'organisations responsables et dynamiques.

Les Seychelles

Aux Seychelles, l'essentiel des activités de formation pédagogique était confié, jusqu'en 2010, au *National Institute of Education* (NIE). Ceux qui optent pour le cycle primaire peuvent accéder à la formation après les examens nationaux qui sanctionnent cinq

années d'études dans le cycle secondaire alors que ceux qui postulent pour l'enseignement secondaire doivent détenir l'équivalent du baccalauréat. **La formation pour les futurs instituteurs est d'une durée de quatre ans** : elle est plus réduite et est surtout spécialisée pour les enseignants qui veulent exercer dans le secondaire. Il est sans doute utile de signaler que le NIE offrait également des formations à temps partiel et par enseignement à distance menant à des diplômes de Master : pour l'essentiel, ces enseignements étaient conduits en anglais puisqu'ils étaient offerts dans le cadre d'un partenariat avec l'université de Warwick au Royaume-Uni. Avec la création en 2009 de l'université des Seychelles, les autorités ont décidé de confier la formation des enseignants à cette institution et de placer le NIE sous sa tutelle sous la nouvelle dénomination de *School of Education* (la faculté des sciences de l'éducation).

Indirectement, cela a contribué à réduire le nombre d'enseignants destinés au primaire, qui se sont vus dans l'obligation de passer une véritable licence en sciences de l'éducation (alors qu'existe aussi le « diploma », qui est délivré après deux années d'études mais que la nouvelle université avait des réticences à proposer, soucieuse d'établir sa réputation le plus rapidement possible). Il est maintenant question que le ministère reprenne la responsabilité de la formation des enseignants en créant une nouvelle institution qui sera désormais connue comme le SITE (*Seychelles Institute of Teacher Education*).

S'agissant des cursus spécialisés post-licence, il existe une formation intitulée le *Post Graduate Course in Education*. Toutefois, en raison du nombre peu important d'enseignants du secondaire, l'essentiel des enseignements porte sur la pédagogie générale. De plus, il n'existe pas encore de ressources humaines pouvant assurer une formation avancée en didactique du français qui est, de fait, assurée essentiellement par les consultants du Service de coopération et d'action culturelle de l'Ambassade de France.

Madagascar

La formation des enseignants à Madagascar, pour ce qui relève du primaire et du collège, incombe à l'**Institut national de formation des professeurs** qui dépend du ministère de l'Éducation nationale.

Cet organisme a mis en place un processus de décentralisation de la formation des enseignants à partir de 25 centres régionaux de l'Institut de formation pédagogique (CRINFP) dans les 22 Régions de Madagascar. En dehors du ministère de l'Éducation nationale, différents organismes soutiennent le programme d'activité de l'INFP relatif à la formation des enseignants, en particulier l'Agence française de développement (AFD) par l'intermédiaire du projet Amélioration de la qualité de l'éducation à Madagascar (AQUEM). Elle est soutenue par d'autres partenaires comme la Banque mondiale, l'Union européenne, l'UNICEF, la Norvège, etc. Ils contribuent tous à la mise en œuvre du Plan intérimaire de l'Éducation (PIE) couvrant la période 2013-2015.

« J'ai voulu et choisi le métier d'enseignant de français », Mme Rava Ohantamalala, professeur de français à Madagascar

« Après le baccalauréat, série A, j'avais le choix entre faire des études de lettres françaises à la faculté et passer un concours d'entrée en lettres françaises à l'École normale Niveau III (actuellement, École normale supérieure). J'ai choisi la deuxième solution et [j'ai] passé les épreuves écrites et orales avec succès et me voilà enseignante de français !

À mon avis, la formation que j'ai suivie [à l'École normale] durant ces 5 années était complète pour faire face au métier d'enseignant, étant donné que j'y ai reçu des formations sur la pédagogie, la littérature française, la linguistique, la didactique, la psychologie, la civilisation française, l'administration et la sociologie.

Les stages de formation ne sont pas très fréquents mais il en existe quand même de temps en temps. Dernièrement (novembre 2012 – janvier 2013), les enseignants de français du secondaire des grandes villes ont bénéficié d'une formation didactique à l'utilisation des documents sonores avec « J'enseigne le français avec RFI », un projet de la coopération franco-malgache mené conjointement par le ministère de l'Éducation nationale malgache et l'ambassade de France.

J'aime beaucoup mon métier, c'est une vocation. J'aime partager et enseigner incite toujours à faire des recherches, à se surpasser. Mais ce que j'apprécie surtout dans le métier d'enseignant, c'est le contact avec les jeunes qui donne l'impression de ne pas changer d'âge. Ma plus grande joie c'est de lire les noms de mes élèves inscrits sur la liste des admis à l'examen du baccalauréat.

Pour l'amélioration de l'enseignement du français, je suggère des stages de formation et de recyclage systématiques pour les enseignants. Par ailleurs, l'enseignement serait plus efficace si les établissements étaient dotés de documents et de matériels pédagogiques (sonores, audiovisuels) suffisants. »

Grâce à cette collaboration, l'INFP est actuellement en mesure de contribuer aux objectifs fixés par l'Éducation pour tous (EPT) et de répondre aux besoins en matière de formation des enseignants.

Un autre acteur majeur de la formation des enseignants est l'**École normale supérieure** d'Antananarivo, qui relève de l'Université d'Antananarivo et du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Il assure la formation initiale des enseignants de lycée, la formation des cadres de l'éducation, le perfectionnement et le recyclage des enseignants et cadres du secondaire et il conduit des recherches en matière d'enseignement et d'éducation. L'ENS d'Antananarivo recrute des étudiants de toute l'île en vue de les former en cinq ans à l'enseignement du français, du malgache, de l'anglais et des disciplines enseignées en français (histoire-géographie, EPS, sciences expérimentales, sciences physiques et sciences naturelles). L'établissement délivre un Certificat d'aptitude pédagogique des Écoles normales ou CAPEN.

Interviennent sur le même terrain de la formation des enseignants de français les Facultés des lettres et sciences humaines d'Antsiranana, de Toliara et de Toamasina. Par ailleurs, la Formation doctorale de l'ENS, mise en place en 2004, a formé des étudiants en sciences de l'éducation et didactique des disciplines et des langues-cultures au niveau du DEA.

Le passage au LMD à partir de la rentrée 2015 est censé contribuer à l'harmonisation des pratiques et des certifications.

Pour la formation continue (lycée), les structures de type Conseil pédagogique d'établissement et Conseil pédagogique inter-établissement (CPE/CPIE) contribuent à l'autoformation des enseignants et à une forme d'entraide. La coopération française soutient les structures formelles qui interviennent en formation continue pour le primaire/collège. Pour le lycée, il existe un département de formation continue à l'ENS, mais il bénéficie de maigres financements (sauf de l'AUF) qui ont tendance à se diriger prioritairement vers l'INFP.

L'île Maurice

À l'île Maurice, l'ensemble des formations initiales et continues des enseignants du



Le dispositif « J'enseigne le français avec RFI », à Madagascar.

pré-primaire, du primaire et du secondaire est confié au **Mauritius Institute of Education** (MIE). Si Maurice a une longue histoire de formation des enseignants du primaire, tel n'est pas le cas ni pour celle des enseignants du secondaire, amorcée seulement au début des années 1970, ni pour celle de ceux du cycle pré-primaire, dont la première tentative remonte aux années 1990.

En fait, la formation initiale des enseignants de français destinés au secondaire n'était pas obligatoire jusqu'à la fin du XX^e siècle. Le gouvernement a pris la décision de s'assurer que tous les enseignants en poste et ayant plus d'une dizaine d'années d'expérience reçoivent, « après coup », l'une des trois formations suivantes :

1) un *Teacher's Diploma*, l'équivalent du DEUG mais en pédagogie générale et dans une discipline spécifique, réservé aux enseignants détenteurs de l'équivalent du baccalauréat ;

2) un *Post Graduate Course in Education* qui est l'équivalent d'un Master I en pédagogie générale et dans une discipline spécifique, réservé aux enseignants détenteurs d'un diplôme bac +3 ;

3) un *Bachelor of Studies* qui permet aux enseignants détenteurs du *Teacher's Diploma* d'avoir un statut et une formation équivalente à un bac +3 et un *Post Graduate Course in Education*.

Ainsi, la totalité des enseignants de français et, de manière générale, de toutes les disciplines ont une formation « initiale »,

amorcée, pour certains d'entre eux, après quelques années de formation. Désormais, les deux diplômes *Teacher's Diploma* et *Post Graduate Course in Education* en formation (réellement) initiale sont accessibles aux jeunes détenteurs d'un baccalauréat ou d'une licence.

Comme on peut le constater, il existe à Maurice un dispositif institutionnel et des ressources humaines et techniques pour une formation initiale adéquate. Il existe aussi des formations continues, il est vrai peu systématiques. Le véritable problème de Maurice se situe au niveau d'une incapacité de rompre avec des pratiques pédagogiques anciennes. De nombreuses enquêtes conduites dans les écoles mauriciennes confirment la propension de l'école mauricienne (en particulier l'école primaire) et de sa didactique des langues à la **répétition mécanique**, c'est-à-dire aux principes de la méthode structuro-globale et audio-visuelle (Tirvassen, 1997). Dans un tel dispositif pédagogique, le rôle de l'apprenant est limité à la production de structures figées qui n'ont pas de sens mais qui constituent des routines morphosyntaxiques ou des séries de lexèmes isolés. Sur le plan théorique, l'école mauricienne s'inspire d'un cadre largement critiqué et limite la communication à des opérations de bas niveau alors qu'on sait que le développement des aptitudes de communication ne peut avoir lieu si l'apprenant n'est pas confronté à la résolution de problèmes d'expression. //

► Afrique du Nord et Moyen-Orient¹⁰

Le français est une langue étrangère*.	Préscolaire	Primaire	Secondaire	Supérieur
Égypte	n. c.	16 273	14 132	n. c.
Liban	73 951 (a)	181 249 (b)	212 823 (c)	61 371
Tunisie	n. c.	(d)	972 384 (e)	350 000

* Le français n'étant pas la principale langue d'enseignement, les commentaires concernant l'Égypte et la Tunisie figurent dans le chapitre « Le français langue étrangère », p. 212 et suivantes.

(a) Plus 16 616 enfants en crèche (non obligatoire).

(b) Auxquels il faut ajouter les 32 127 élèves scolarisés dans un établissement du réseau de l'Agence pour l'enseignement du français à l'étranger (AEFE).

(c) Plus 21 373 dans le réseau AEFE.

(d) Au primaire, le français est enseigné comme une langue étrangère (voir chapitre correspondant).

(e) Les matières scientifiques sont étudiées en français par les élèves du secondaire.

10 Les effectifs ne concernent que les établissements nationaux et sont donnés pour l'année scolaire 2012-2013.

Liban

L'utilisation de la langue française au Liban est contrastée, variant selon les régions, les communautés, les milieux sociaux et les domaines professionnels. Son développement est très étroitement lié à celui de la scolarisation, car le français est une langue d'enseignement majoritaire.

Du fait de la structuration bilingue du système éducatif (filiales arabe-français et arabe-anglais), **la langue française est une langue d'enseignement présente à la fois dans les établissements bilingues** (pour les mathématiques et, plus rarement, l'histoire-géographie) **et dans les établissements à programme français**. 57 % des élèves sont scolarisés dans la filière francophone (dont les établissements à programme français, qui totalisent près de 10 % de la population scolarisée en français). Le nombre d'élèves apprenant le français est nettement supérieur dans le secteur public : 64,5 %, contre 34,6 % pour l'anglais. Dans les écoles privées, ce taux est de 57 %, contre 43 % pour l'anglais. Un nombre croissant d'établissements proposent à la fois une filière francophone et une filière anglophone.

Après avoir signé un Pacte linguistique avec la Francophonie en 2010, dont le plan d'action a permis notamment de renforcer la présence et la qualité du français dans le système éducatif, le Liban a signé, en octobre 2013, un accord cadre pour la mise en œuvre d'IFADEM (cf. p. 367).

Au niveau du **supérieur**, on note qu'un tiers des lycéens de la filière francophone poursuivent leurs études supérieures dans des établissements anglophones (un deuxième tiers va dans des établissements francophones ; le dernier tiers part à l'étranger). Même si les familles sont très attachées au modèle éducatif francophone (ou français) au niveau primaire et secondaire, la langue anglaise est perçue comme étant plus utile dans un objectif d'insertion professionnelle. Au sein du trilinguisme arabe-français-anglais, l'anglais apparaît comme la langue des affaires et de la communication, une langue de la nécessité dans un monde globalisé, et le français comme un élément de distinction sociale, une langue que l'on choisit de connaître par attachement affectif. //

► Amériques et Caraïbe¹¹

Le français est la seule langue officielle.	Préscolaire	Primaire	Secondaire
Québec (a)	91 073	462 084	452 681
Le français n'est pas la seule langue officielle.	Préscolaire	Primaire	Secondaire
Canada (hors Québec)	n. c.	87 843	59 545
Dont Nouveau-Brunswick	2 241	17 601	9 282
Haïti	n. c.	2 033 232	613 202

(a) Public et privé.

11 Les chiffres ne concernent que les établissements nationaux et sont donnés pour l'année scolaire 2012-2013, sauf pour le Canada et Haïti (2010-2011).

Québec

En dehors des institutions scolaires, le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles développe l'intégration sociolinguistique et culturelle des personnes immigrantes ainsi que leur participation à la vie sociale, économique et culturelle de la société québécoise en leur offrant notamment des cours de français et un soutien financier. En 2011-2012, ces programmes concernaient 28 365 personnes. Les cours de français sont offerts par les mandataires du ministère, qui comprennent des universités, des cégeps (collèges d'enseignement général et professionnel), des commissions scolaires, des organismes communautaires et des entreprises. Au total, 121 mandataires donnent des cours à temps complet et à temps partiel sur l'ensemble du territoire québécois. En 2013, 119 ententes avaient été conclues avec des partenaires dans trente pays à l'étranger auprès desquels les personnes immigrantes sélectionnées par le Québec peuvent amorcer leurs démarches d'apprentissage du français.

Haïti

La langue française conserve un **caractère de prestige et de condition de réussite sociale**. Elle est langue de culture et d'ouverture sur l'international. Elle est aussi la langue dominante de la communication officielle.

Pour les mêmes raisons, le français apparaît aussi comme un facteur de discrimination socio-économique car il est le plus souvent le fait de l'élite, seul à pouvoir faire accéder ses enfants à des circuits éducatifs privés de qualité dans cette langue. On note également la présence d'une petite classe moyenne (souvent des fonctionnaires de l'État) qui parle et valorise la langue française. L'augmentation de la légitimité du créole comme langue de communication officielle et médiatique, à la radio et à la télévision notamment, entraîne une relative diminution de la part du français. Par ailleurs, le français souffre d'un déficit de compétence des enseignants ainsi qu'en didactique du français. En effet, près de 85 % des instituteurs ont un niveau global compris entre A2 et B1 d'après les résultats du test de connaissance de français (TCF) passé par 367 instituteurs en 2009¹². C'est pour contribuer à remédier à cette situation qu'Haïti a intégré IFADDEM (cf. p. 367). Haïti participe également, avec l'aide de l'OIF, à l'élaboration d'un guide du maître pour la petite enfance en didactique adaptée français / créole haïtien qui sera expérimenté en 2015. //

12 Pour en savoir plus : <http://www.ifadem.org/fr/pays/haiti/evaluation-recherche> et pour accéder à l'analyse des résultats de ce test : <http://www.ifadem.org/node/247>.

► Asie et Océanie

Le français n'est pas la seule langue officielle.	Préscolaire	Primaire	Secondaire	Supérieur
Arménie (2012)	–	–	–	950 (a)
Vanuatu (2012-2013)	11 601	42 352	18 064	105

(a) À l'Université française en Arménie (UFAR).

Vanuatu

Dans cet archipel comptant une centaine de langues locales, **le français est l'une des trois langues officielles** (avec le bichelamar et l'anglais). C'est également la langue d'enseignement d'un tiers de la population. L'emploi de la langue française dès l'école primaire francophone permet à 83 000 Vanouatais de très bien la maîtriser. Bien que le reste de la population soit peu ou pas du tout francophone, le français est en progression, comme en témoigne l'augmentation du nombre d'élèves scolarisés en français depuis 2010, les efforts de l'État pour promouvoir la

langue française dans la sphère politique et des signes d'ordre académique tels que la création en 2013 d'une licence francophone délocalisée de l'université de Toulouse 1 Capitole en Administration économique et sociale. Faisant suite à la création en août 2012 d'un Diplôme universitaire francophone « Culture et société », ce cursus va permettre aux étudiants francophones de poursuivre des études supérieures en français dans leur pays. Ces jeunes n'avaient en effet jusqu'alors d'autre option que de s'expatrier temporairement en Nouvelle-Calédonie (ou en France métropolitaine) ou bien de suivre une formation universitaire à distance avec l'AUF. //

► Europe¹³

Le français est la seule langue officielle.	Préscolaire	Primaire	Secondaire	Supérieur
Fédération Wallonie-Bruxelles	185 817	326 213	359 839	n. c.
France	2 557 000	4 161 900 (a)	5 733 700 (a)	2 347 807
Monaco	851	1 966	3 254	n. c.
Le français n'est pas la seule langue officielle.	Préscolaire	Primaire	Secondaire	Supérieur
Luxembourg	n. c.	35 927 (b)	9 125	n. c.
Suisse romande	n. c.	113 853	175 745	53 121
Le français est une langue étrangère.	Préscolaire	Primaire	Secondaire	Supérieur
Andorre – système andorran	915	1 780	1 431	(c)

(a) Dont +/- 20 000 élèves primo-arrivants non francophones par an + 220 300 élèves du premier degré et du second degré pris en charge par les ministères de l'Agriculture et de la Santé. Dont les apprentis pour le second degré.

(b) À l'école fondamentale, le français est enseigné en tant que langue étrangère.

(c) Le français n'est pas une des langues d'enseignement dans les universités d'Andorre. Mais le français est la langue d'enseignement dans le BTS du lycée Comte de Foix.

¹³ Les effectifs sont donnés pour l'année scolaire 2012-2013 sauf pour la Fédération Wallonie-Bruxelles (2010-2011) et la Suisse romande (2007-2008).

2. Le français langue d'enseignement

3. LE FRANÇAIS, UNE LANGUE POUR L'ÉDUCATION PRIMAIRE EN AFRIQUE

Dans les pays africains de l'espace francophone, les situations linguistiques sont très variées. On peut distinguer les langues selon leurs statuts :

- **La langue officielle** d'abord, qui est notamment utilisée dans le cadre de l'administration. Dans la majeure partie des pays africains de la Francophonie, le français est langue officielle de l'État ; dans certains cas il s'agit de la seule langue officielle, dans d'autres cas le pays possède une ou plusieurs autres langues officielles.

- **Les langues nationales** sont les différentes langues véhiculaires parlées dans le pays ; elles peuvent être nombreuses et sont parfois désignées officiellement. Le Cameroun, par exemple, en compte plus de 200.

- **Les langues de scolarisation** sont celles dans lesquelles l'enseignement est dispensé à l'école publique.

Dans les pays africains de l'espace francophone, le français est une langue de scolarisation. Néanmoins, depuis le milieu du xx^e siècle, la question de l'utilisation des langues nationales dans l'enseignement a pris de plus en plus d'importance¹, pour devenir un enjeu majeur pour les ministères de l'Éducation, pour les organismes de coopération bilatéraux et multilatéraux mais aussi pour les chercheurs et experts en éducation.

Le constat qui fonde ces réflexions est très simple ; il caractérise une réalité connue par des millions d'élèves. Au sein de leur famille, à la maison, la grande majorité des enfants apprennent à parler dans la langue nationale utilisée par leurs parents

¹ Avec notamment le rapport de l'UNESCO sur l'emploi des langues vernaculaires dans l'enseignement, publié en 1953.

pour la vie domestique, autrement dit dans leur langue maternelle (il arrive également que la langue la plus parlée dans le pays ne soit pas la langue maternelle de l'enfant). Le français occupe donc, dans leur vie de tous les jours, une place moins importante que leur langue maternelle et pourtant, dès leur entrée à l'école², ils sont appelés à l'utiliser. C'est donc dans une **langue « seconde »**, qu'ils ne maîtrisent que peu ou pas du tout, que les élèves reçoivent leurs enseignements.

Avec les conférences internationales de Jomtien (Thaïlande, 1990) et de Dakar (Sénégal, 2000), la nécessité de permettre à tous les enfants d'aller à l'école s'est imposée comme une priorité pour les États. À travers des programmes d'Éducation pour tous, le nombre d'élèves inscrits dans l'enseignement obligatoire a connu des progrès considérables. Toutefois, de nombreuses études ont montré que la faible qualité des enseignements dispensés et des apprentissages amenait à relativiser ces avancées.

Parmi les nombreuses voies à emprunter pour améliorer la qualité des enseignements et des apprentissages, la question de la

langue est considérée comme recelant un fort potentiel. **L'Initiative ELAN-Afrique** (École et Langues Nationales) pilotée par l'OIF porte ainsi précisément son action sur la problématique de l'introduction des langues africaines dans l'enseignement de base et de leur articulation avec le français dans une optique de qualité.

Dans le cadre des réflexions et des travaux sur l'amélioration de la qualité des enseignements et des apprentissages, **le rôle de l'enseignant a également été identifié comme un enjeu crucial**. L'accent mis sur l'accès à l'école dans les années 1990 a fait naître des besoins en enseignants bien supérieurs aux capacités des systèmes à former du personnel considéré comme

qualifié. Les États ont donc été conduits à procéder à des recrutements massifs de personnes peu – voire pas du tout – formées pour exercer cette fonction.

De surcroît, ces enseignants – parfois simples contractuels, vacataires, volontaires de l'éducation, etc. – ont bien souvent été confrontés à des effectifs pléthoriques dans leurs classes et à des conditions d'enseignement difficiles (les problématiques du nombre d'enseignants et de la qualité de leur formation cohabitent donc). Selon les prévisions de l'Institut de statistiques de l'Unesco³, **902 000 nouveaux enseignants du primaire devront être recrutés d'ici 2015 en Afrique subsaharienne, 2,1 millions d'ici 2030**. Selon une étude de l'Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone⁴, la pression démographique caractéristique des pays d'Afrique subsaharienne engendre des besoins de formation d'enseignants encore plus élevés que dans les autres régions du monde pour réussir à scolariser tous les enfants dans des conditions permettant un enseignement de qualité. À titre d'exemple, au primaire public, la taille moyenne des classes est de 56 élèves au Burkina Faso, 55 au Burundi, 52 au Mali et 68 au Tchad. Une augmentation de la formation d'enseignants qualifiés plus que proportionnelle à la croissance démographique et qui compense les départs, ainsi qu'une bonne répartition de ceux-ci sont nécessaires pour réduire ces effectifs moyens.

Le principe d'un renforcement des capacités des enseignants en poste, par le biais de la formation continue, s'est également imposé comme un levier majeur d'amélioration de la qualité de l'éducation. **L'Initiative francophone pour la formation à distance des maîtres (IFADEM)** est une contribution majeure de l'OIF et de l'AUF. //

Une part trop importante d'élèves quitte encore aujourd'hui l'école primaire sans savoir correctement lire, écrire et compter¹.

¹ Pour plus de détails, consulter en ligne les résultats du Programme d'analyse des systèmes éducatifs des pays de la CONFEMEN (PASEC), mis en œuvre par la Conférence des ministres de l'Éducation des pays de la Francophonie (CONFEMEN), <http://www.confemen.org/le-pasec/rapports-et-documents-pasec/les-rapports-du-pasec/>.

³ <http://www.uis.unesco.org/Éducation/Documents/wtd-2013-if-web-fr.pdf>.

⁴ Normandeau, Simon et Ratovondrahona, Pascale. (2013). *Croissance démographique et OMD : contexte et défis enseignants au primaire. Cas de sept pays d'Afrique francophone*. Québec : Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone/Université Laval, 42 p. (Collection Cahiers de l'ODSEF).

² Dans les pays d'Afrique francophone, les enfants rejoignent l'école primaire à l'âge de 6 ou 7 ans.

► L'Initiative ELAN-Afrique : de la vision à la salle de classe !



La finalité de l'Initiative ELAN-Afrique, lancée officiellement par l'OIF le 24 janvier 2012 à Bamako, au Mali, est de **contribuer à l'amélioration de la qualité et de l'efficacité de l'enseignement primaire en Afrique subsaharienne francophone.**

Les objectifs de l'Initiative ELAN-Afrique

Son objectif est de promouvoir dans huit pays d'Afrique subsaharienne (Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Mali, Niger, République démocratique du Congo, Sénégal) **l'usage conjoint des langues africaines et de la langue française dans l'enseignement primaire**, à travers une intervention structurée à deux niveaux :

- objectif 1 : créer dans la Francophonie (OIF, AUF, CONFEMEN) un dispositif international de capitalisation et de renforcement de capacités (échanges d'expériences, expertise et formation) au service de l'enseignement bilingue dans les pays africains ;

- objectif 2 : renforcer les huit ministères de l'Éducation nationale pour conduire les réformes nécessaires à l'usage croissant des langues africaines avec le français dans l'enseignement primaire.

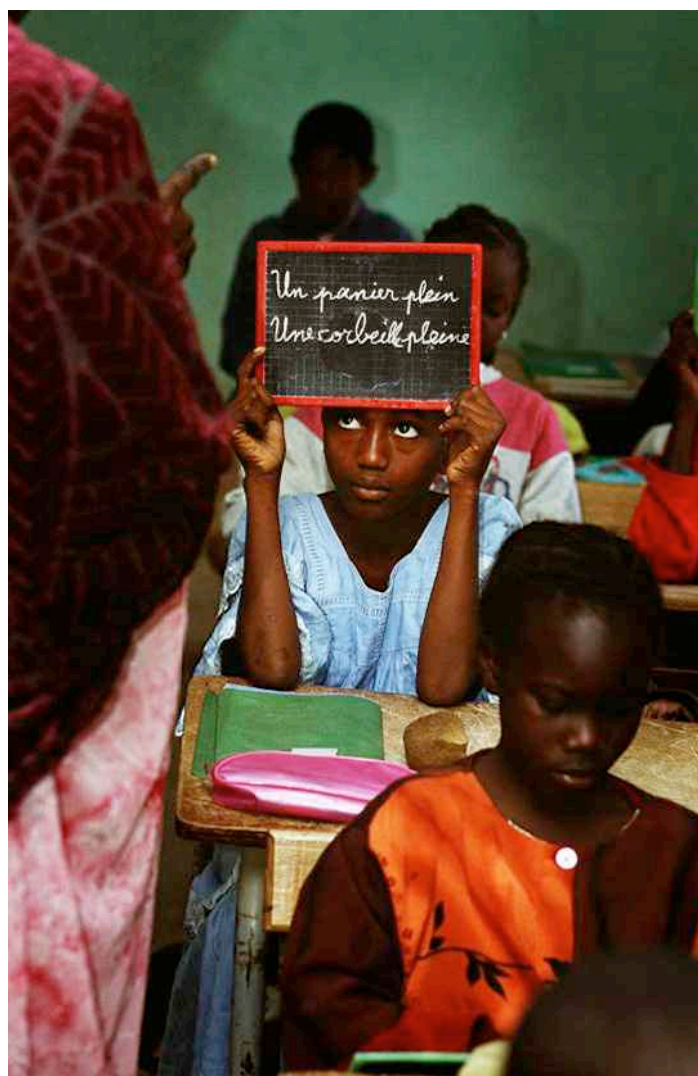
L'Initiative ELAN-Afrique a vocation à servir d'effet de levier dans les huit pays bénéficiaires en les accompagnant dans la définition de leur propre politique de l'enseignement bilingue, et en les appuyant dans la mise en œuvre des travaux préparatoires nécessaires à la prise en compte de l'enseignement bilingue dans les plans sectoriels nationaux qui seront *in fine* soutenus par les financements sectoriels (budget national et bailleurs).

Afin de répondre aux deux objectifs fixés, le programme est organisé autour de deux composantes :

- 1) une composante transversale de capitalisation et de plaidoyer pour développer la politique d'intégration des langues africaines dans les systèmes éducatifs nationaux :

- **Capitaliser sur les bonnes pratiques** et renforcer les capacités des acteurs nationaux en ingénierie linguistique.

- **Intensifier le plaidoyer.**
- 2) une composante d'accompagnement des plans d'action des huit pays :
 - **Élaborer la planification linguistique.**
 - **Adapter les programmes scolaires** et élaborer les supports didactiques pour l'enseignement bilingue.
 - **Former les enseignants** à l'enseignement bilingue.
 - **Renforcer le plaidoyer national** sur l'enseignement bilingue.
 - **Renforcer les dispositifs** de suivi-évaluation de l'enseignement bilingue.
 - **Proposer une approche bi-plurilingue** pour l'enseignement-apprentissage de la lecture et de l'écriture dans les 3 premières années du primaire (le projet pilote, cf. p. 364).



Suite à la réunion annuelle du Comité de coordination internationale (CCI) de l'Initiative ELAN-Afrique les 23 et 24 octobre 2012, il a été décidé de mettre un accent particulier sur l'enseignement-apprentissage de la lecture et de l'écriture au primaire. En effet, lire, écrire et parler sont des compétences nécessaires dans toutes les matières et dans tous les aspects de la vie. Or **le constat est que la langue d'enseignement (le français) est peu ou pas du tout comprise des élèves et donc souvent la cause d'abandons et d'échecs scolaires.**

Une approche bi-plurilingue efficace pour l'enseignement-apprentissage de la lecture et de l'écriture au primaire a donc été élaborée et proposée aux pays bénéficiaires de l'Initiative ELAN-Afrique. Cette approche est développée dans le cadre d'un projet pilote.

Le projet pilote « Apprendre à lire et à écrire dans une première langue africaine et en français »

La première étape a consisté à créer, à partir de janvier 2013, un langage commun aux huit pays. Ce travail a été élaboré en atelier avec la participation de l'Équipe ELAN et de quelques membres du Comité scientifique international (CSI) de l'Initiative. Ce langage commun est apparu sous la forme d'un **référentiel de compétences de l'élève**, déclinant ce qu'un élève devrait posséder

comme compétences à la fin de la 2^e année du primaire, puis d'un guide d'orientation pour initier l'enseignant à la nouvelle pédagogie.

Les écoles pilotes et les formations

Dix écoles pilotes ont été sélectionnées dans chaque pays, souvent loin de la capitale, dans des zones rurales. Une série de formations et d'actions a suivi :

– **Former les formateurs.** Quatre formateurs par pays ont été réunis dans deux pôles africains, Kinshasa en République démocratique du Congo et Ouagadougou au Burkina Faso. Lors de cette formation de cinq jours, les formateurs se sont familiarisés avec le guide d'orientation et son référentiel de compétences, avec la nouvelle pédagogie et ont adapté les outils à la langue retenue par leurs ministères respectifs de l'Éducation nationale selon les politiques linguistiques et curriculaires en vigueur.

– **Former les enseignants.** Juste avant la rentrée des classes 2013-2014, les formateurs ont à leur tour animé dix jours de formation pour les enseignants, les directeurs et les inspecteurs supervisant les écoles sélectionnées. L'accent a été porté sur une animation active, concrète et participative. Les enseignants sortaient également d'une autre formation linguistique visant l'amélioration de leurs compétences dans la transcription de la langue nationale.

– **Élaborer les outils.** Au cours de l'été 2013, plusieurs outils ont été élaborés : il s'agit d'un manuel de l'élève et d'un livret du maître que chaque pays a adapté selon la langue retenue pour le projet en atelier à l'OIF.





Michel Atangana, enseignant - titulaire d'une classe de plus de 120 élèves, Cameroun

On a pris tous les élèves dont les parents voulaient bien la langue maternelle. Puis il en est arrivé encore plus et je les ai tous pris. J'enseigne les trois langues, ewondo, français et anglais et les élèves réussissent très bien. En fait, ils réussissent si bien que je fais de la remédiation dans les autres langues pour toute l'école en me servant de l'approche ELAN et que les enfants rattrapent facilement le temps perdu. Les autres enseignants veulent tous apprendre alors ils viennent dans ma classe et ils observent les techniques que j'utilise.

Démarrage de l'expérimentation dans la salle de classe

Finalement, les conditions nécessaires au démarrage de l'expérimentation de l'approche ELAN de l'enseignement-apprentissage de la lecture et de l'écriture à la rentrée scolaire 2013-2014 ont été réunies dans les temps (les enseignants, les directeurs, les documents, le manuel de l'élève, le livret du maître et les alphabets étaient prêts). Très rapidement, les acteurs, parents comme enseignants, ont réalisé la plus-value de l'Initiative. Dans tous les pays, on a pu constater un engouement pour l'approche. Comme en témoigne le point focal de l'Initiative ELAN au sein du ministère de l'Éducation de base (MINEDUB) du Cameroun : « En expérimentant l'approche ELAN-Afrique dans les bassins pédagogiques du département du Mfoundi à Yaoundé, les inspecteurs d'arrondissement ont témoigné de l'efficacité de cette approche en lecture, une approche qui vient donc résoudre définitivement les difficultés qu'avaient les enfants à lire et à écrire. » Le point focal ELAN du Niger a aussi observé le même phénomène : « Notre ministre de l'Éducation avait mis pied dans l'une de nos classes pilotes de Niamey [École Amitié II] et était très émerveillée par ce qu'elle avait vu d'elle-même [l'ambiance de la classe et la maîtrise par les élèves de l'alphabet avant la fin du premier trimestre, entre autres]. Il en était de même pour toute la délégation qui l'accompagnait. Et c'est pourquoi elle avait souhaité que les enseignements en soient tirés et que l'on s'en inspire pour les autres écoles. »

Une deuxième vague de formation portant sur cinq jours a eu lieu en décembre 2013. Les participants ayant eu la chance d'expérimenter l'approche ont

pu ainsi renforcer leurs acquis et combler d'éventuelles insuffisances.

L'approche

L'approche ELAN-Afrique de l'enseignement-apprentissage de la lecture et de l'écriture prend ses sources dans 30 ans de recherche sur l'acquisition de la lecture et de l'écriture. Elle offre aux enseignants un ensemble de techniques et de stratégies qui leur permettent de créer des leçons dynamiques, intéressantes et efficaces, d'évaluer leurs élèves avec précision et d'organiser la remédiation nécessaire, de différencier leur pédagogie et, encore plus important, d'utiliser ces techniques dans n'importe quelle langue dotée d'un alphabet.

Contrairement à une méthode qui cible spécifiquement une langue et impose des étapes non modifiables, l'approche ELAN est flexible et contextualisable, et donne aux enseignants tous les outils nécessaires pour que les élèves puissent acquérir les compétences décrites dans le référentiel.

Un des grands principes énoncés dans l'approche ELAN affirme qu'un élève qui débute dans sa langue maternelle (ou dans la langue du milieu) fera des progrès plus rapides qui lui permettront de maîtriser la langue seconde, dans ce cas le français, avec plus de facilité pour arriver à un bilinguisme fonctionnel. Le guide adapté de l'enseignant est riche en conseils et en techniques pour aider les maîtres et maîtresses à faciliter ce transfert de la langue première à la langue seconde. Les formations et les outils d'accompagnement cibleront plus précisément ces techniques avant la rentrée scolaire de la 2^e année du cycle primaire, année durant laquelle se fait la transition dans la plupart des pays bénéficiaires.

La **didactique de la lecture-écriture** se fonde sur des principes bien précis dont voici les principaux :

1) l'apprentissage intensif de l'alphabet, nom et son(s) des lettres dès le début de l'école ;

2) tous les textes et toutes les activités doivent avoir un sens pour l'élève ;

3) l'oral, la production d'écrits et la lecture sont considérés comme ayant une importance égale ;

4) l'élève est encouragé à penser, à s'exprimer, à imaginer, à créer et à donner son opinion ;

5) apprendre à écrire suit un développement comparable à celui d'apprendre à parler ou d'apprendre à marcher. Les erreurs et les approximations font progresser ;

6) lire, écrire, parler sont des compétences nécessaires dans toutes les matières et dans tous les aspects de la vie ;

7) les activités ludiques, le chant et le rythme favorisent l'apprentissage ;

8) un vocabulaire enrichi représente le socle de tout autre apprentissage.

Une approche adaptée au contexte multilingue africain

Les priorités suivantes sous-tendent l'adaptation de l'approche ELAN : commencer l'apprentissage dans une langue connue

et comprise ; proposer un enseignement dynamique et ludique, motivant pour les élèves comme pour les enseignants ; accélérer l'apprentissage de l'alphabet et de la maîtrise des phonèmes⁵ dès le début de la scolarité ; donner autant d'importance à la pratique de l'oral qu'à l'écriture et à la lecture ; faciliter le transfert vers le français à travers des techniques variées et efficaces ; reconnaître les connaissances déjà acquises par l'élève dans sa langue ; travailler les habiletés et les compétences à travers des textes ayant un sens ; encourager l'imagination et la créativité ; utiliser les ressources linguistiques et culturelles disponibles localement.

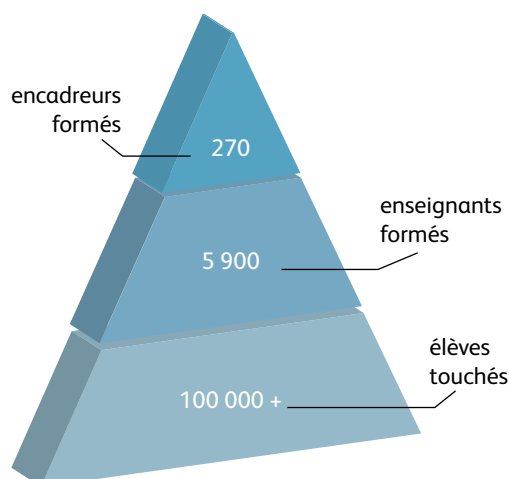
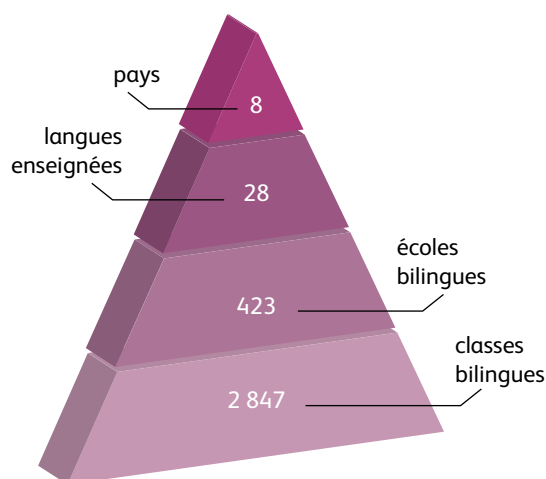
L'évaluation

Pour mesurer l'efficacité de l'approche ELAN-Afrique, une évaluation très rigoureuse a été confiée à une structure externe. Les données de base ont été collectées en début d'année scolaire 2013 et l'opération sera recommencée à la fin de la première année du projet pilote, mai/juin 2014 et en fin d'année scolaire 2015.

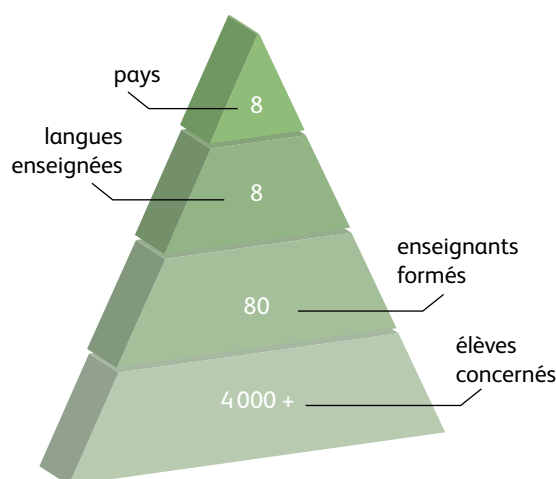
⁵ Plus petite unité discrète ou distinctive (c'est-à-dire permettant de distinguer des mots les uns des autres) que l'on puisse isoler par segmentation dans la chaîne parlée.

ELAN-Afrique en chiffres

» L'Initiative ELAN-Afrique



Projet pilote en lecture-écriture



L'initiative ELAN est en train de gagner du terrain. De la petite équipe de projet ELAN à Paris jusqu'à l'enseignant dans sa salle de classe, en passant par les ministres, les partenaires techniques et financiers, les administrateurs, les membres du Comité scientifique

international, du Comité d'orientation et du Comité de coordination internationale, les points focaux, les inspecteurs et les formateurs, l'engagement se confirme, l'engouement est palpable et l'intérêt grandit chaque jour au sein des communautés. //

► L'Initiative francophone pour la formation à distance des maîtres (IFADEM)

Née d'une proposition formulée par le Secrétaire général de la Francophonie, Abdou Diouf, lors du Sommet de la Francophonie de Bucarest de 2006, IFADEM a été lancée par l'OIF et l'AUF en 2008.

Le constat qui a présidé à la conception de ce dispositif de formation a été le suivant : la **compétence des enseignants du primaire dans l'enseignement du français**, et dans l'enseignement en français des disciplines non linguistiques, représente un déterminant important de la qualité des enseignements et des apprentissages. Le choix a été ainsi fait d'intervenir sur le renforcement de ces compétences chez les enseignants du primaire, en particulier dans les zones rurales

reculées où ces lacunes sont plus marquées que dans les zones urbaines.

La formation

Prenant en compte les réalités de terrain caractéristiques des zones rurales – grandes distances, faible taux d'accès à l'électricité et à Internet notamment – un dispositif de formation en partie à distance, avec un tutorat de proximité, a été modélisé. Il mobilise, à chaque étape, les acteurs nationaux et locaux de l'éducation (cadres du ministère, inspecteurs pédagogiques, conseillers pédagogiques, etc.). Des livrets d'autoformation sont conçus et imprimés



dans les pays concernés. Ces livrets portent sur des problématiques contextualisées, telles que l'enseignement en contexte plurilingue, la correction phonétique, la gestion des grands groupes ou encore l'évaluation. Les domaines concernés couvrent ainsi l'enseignement du français, l'enseignement de disciplines non linguistiques en français mais aussi la pédagogie, permettant d'aborder un éventail large des situations d'enseignement.

Au cours de leur **formation**, qui dure environ neuf mois, les enseignants travaillent sur les livrets, avec l'accompagnement d'un tuteur qui suit leurs avancées et les appuie en cas de difficultés. Durant les vacances scolaires, ils participent à des regroupements – deux ou trois selon les pays – qui sont l'occasion de présenter les livrets et de revenir, avec des formateurs, sur les points importants de la formation.

À l'issue de celle-ci, une double **évaluation**, théorique et pratique, est menée. Le succès de l'enseignant donne lieu à une reconnaissance officielle de la part du ministère de l'Éducation, qui peut se traduire, par exemple et selon les pays, par une augmentation de salaire – dans le cadre de la grille de la fonction publique – ou par l'octroi de points pour l'examen menant à un statut supérieur (certificat d'aptitude pédagogique au Bénin par exemple).

La formation proposée par IFADEM intègre les technologies de l'**information et de la communication** (TIC) et leur application dans l'éducation. Des espaces numériques sont ainsi aménagés dans les institutions de formation initiale des enseignants. Spécialement conçus pour les contextes dans lesquels ils sont déployés, ces espaces sont équipés d'ordinateurs avec les périphériques connexes, et connectés à

Internet. Dans les zones où cela est nécessaire, une connexion par satellite est mise en place. L'alimentation en électricité de ces espaces peut être sécurisée grâce à des panneaux solaires et des batteries, qui permettent de pallier les coupures et les délestages.

Les enseignants peuvent y suivre une initiation à l'informatique et à Internet et acquérir les compétences de base qui leur permettront d'aller plus loin par la suite. Dans de nombreux cas, IFADEM permet à des enseignants qui n'avaient jamais eu l'occasion d'utiliser un ordinateur de se familiariser avec cet outil.

Outre les enseignants, c'est toute la communauté éducative qui peut accéder aux espaces numériques et y trouver des ressources, ou simplement accéder à Internet.

Les principes

IFADEM se fonde sur des **principes** forts qui sont autant de facteurs de succès. Parmi ces principes, celui de la **co-construction** consacre l'implication de toutes les parties prenantes, en particulier le ministère en charge de l'enseignement primaire, dans l'élaboration du dispositif et de ces spécificités nationales et locales : zones de déploiement de la formation, public-cible, thèmes abordés dans les livrets, etc.

Dans le même esprit de concertation, les instances de gouvernance nationales de l'Initiative associent toutes les institutions engagées dans la mise en œuvre d'IFADEM. Un comité national est institué ; présidé par le ministre ou un haut cadre du ministère, il est l'organe décisionnaire de l'Initiative, et son secrétariat exécutif en est l'instance opérationnelle qui assure le suivi régulier des activités, avec l'équipe projet IFADEM locale.

La **contextualisation** est un autre de ces principes. Elle garantit que tous les supports de formation et d'autoformation, qui sont élaborés par une expertise locale appuyée par des experts internationaux, conviennent aux réalités et aux problématiques du pays.

Enfin, le renforcement des capacités intervient tout au long du processus, et concerne tous les acteurs du dispositif, cadres du ministère, inspecteurs et conseillers pédagogiques, directeurs d'école, enseignants, etc.

L'implantation d'IFADEM

Elle suit systématiquement un séquençage en deux phases : une phase d'**expérimentation** tout d'abord, lors de laquelle la formation est suivie par environ 500 enseignants dans une zone limitée, puis, sur le fondement d'une évaluation et de la volonté du ministère de poursuivre, une phase de **déploiement** qui permet à davantage de régions et à un nombre beaucoup plus important d'enseignants d'être touchés.

Les résultats

Les résultats enregistrés à ce jour par IFADEM en font un modèle en matière de formation continue d'enseignants.

Pour le Bénin, le Burundi et Haïti, pays pilotes dans lesquels l'Initiative a été testée dès 2008, une double évaluation a été menée, qui a démontré le bien-fondé de l'action de l'OIF et de l'AUF à travers IFADEM.

Au **Bénin**, 557 enseignants ont suivi la première phase d'expérimentation, avec un taux de réussite de 95 %, et 4 000 enseignants ont achevé récemment la phase de déploiement.

Au **Burundi**, 627 enseignants ont suivi la phase d'expérimentation et 1 733 la phase de déploiement, avec des taux de certification respectifs de 90,3 % et 94,3 %.

Les phases de déploiement d'IFADEM dans ces deux pays ont bénéficié de l'appui de l'Agence française de développement (AFD), *via* les fonds sectoriels nationaux de l'éducation.

En **Haïti**, malgré le séisme de 2010 et l'impact considérable de celui-ci sur toutes les activités, la phase d'expérimentation a pu être menée à bien et, parmi les 440 enseignants ayant participé à la formation, 74,8 % ont été certifiés. Grâce à un appui du ministère des Relations internationales, de la Francophonie et du commerce extérieur (MRI) du gouvernement du Québec, la phase de déploiement est engagée, qui concerne environ 1 800 enseignants à travers tout le pays.

À la suite de ces pays pilotes, de nombreux autres ont rejoint l'Initiative francophone pour la formation à distance des maîtres :

- La **Côte d'Ivoire** est engagée dans une première phase d'expérimentation qui intervient dans les régions de Gagnoa et d'Abengourou, et concerne 500 enseignants.

- La **République démocratique du**

Congo, avec deux expérimentations menées dans la province du Katanga, où 600 enseignants ont achevé leur formation, et dans trois provinces éducationnelles à proximité de Kinshasa avec 3 000 enseignants concernés. Les phases d'expérimentation et de déploiement au Katanga sont appuyées par l'Association pour la promotion de l'éducation et de la formation à l'étranger (APEFE de la Fédération Wallonie-Bruxelles) ; dans la région de Kinshasa, c'est l'AFD qui soutient les activités.

- Le **Liban** est également en phase d'expérimentation. L'accord-cadre tripartite (Ministère-OIF-AUF) qui institue l'Initiative a été signé en octobre 2013 à Beyrouth et la phase de préparation des formations est actuellement en cours.

- Le **Niger**, où la phase d'expérimentation a commencé et concerne environ 500 enseignants dans les zones de Maradi et Tillabéri.

- Le **Togo**, le **Cameroun** et le **Burkina Faso** sont également dans la phase préparatoire qui les conduira à la mise en œuvre d'IFADEM.

- Les **Comores** et le **Tchad**, enfin, rejoindront bientôt l'Initiative.

Aujourd'hui⁶ IFADEM totalise 2 447 922 heures de formation ou d'autoformation pour 10 577 enseignants, avec un taux de réussite moyen de 88,8 %, ainsi que 904 formateurs et encadreurs. L'Initiative a permis l'aménagement de 22 espaces numériques.

Un réseau de partenariats forts s'est tissé autour d'IFADEM et a soutenu son développement aux niveaux nationaux et international : l'Agence canadienne de développement international (ACDI), l'AFD, l'Association pour la promotion de l'éducation et de la formation à l'étranger (APEFE), le MRI du gouvernement du Québec, et plus récemment l'Union européenne *via* le Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP).

Dans les prochaines années, IFADEM est appelée à toucher environ 20 000 enseignants, contribuant ainsi, avec l'appui de l'OIF et de l'AUF, à améliorer la qualité de l'enseignement en français en Afrique, mais aussi dans les Caraïbes, au Moyen-Orient et dans le Pacifique. //

⁶ Dernière mise à jour le 05/09/14 sur <http://www.ifadem.org/fr>.

2. Le français langue d'enseignement

4. LES FORMATIONS EN FRANÇAIS

► La mobilité internationale des étudiants : l'atout francophone¹

Cet article est destiné à apporter un éclairage sur le phénomène de la **mobilité internationale des étudiants**, notamment ceux issus des pays appartenant à l'OIF. Il s'agit de dégager les principales raisons qui poussent les jeunes à poursuivre leurs études à l'étranger et celles des États et des établissements d'enseignement supérieur à mettre en place des politiques « musclées » en vue de les accueillir toujours en plus grand nombre. D'évidence, les flux des étudiants

internationaux² ne sont pas sans impact sur l'utilisation et l'expansion des langues dans le monde. Leur observation trouve ainsi naturellement sa place dans un rapport sur la langue française dans le monde. Quelques exemples de la mobilité des étudiants dans des États ou gouvernements où l'enseignement supérieur est « entièrement ou partiellement dispensé en français » viennent illustrer le propos.

L'article qui prend majoritairement en compte l'enseignement supérieur public ne

¹ Cet article a été rédigé par Catherine Braun grâce, notamment, aux données aimablement fournies par Campus France ou prélevées sur son site.

² Les étudiants internationaux, appelés également étudiants en mobilité internationale ou étudiants étrangers, sont les jeunes qui ont quitté provisoirement leur territoire national dans le but de poursuivre leurs études et qui sont inscrits dans un programme d'enseignement dans un pays étranger – Définition (Unesco).

peut prétendre à l'exhaustivité. Les indicateurs retenus par les principales sources sur le dénombrement des étudiants dans le monde que sont l'ONU dont l'UNESCO et son Institut de la Statistique, l'OCDE, Eurostat (Office statistique de l'Union européenne) ne permettent pas d'entrer dans le détail des niveaux d'études et des disciplines choisies par les étudiants. Seuls les ministères chargés de l'Enseignement supérieur des pays qui ont un système d'enseignement supérieur développé prennent en compte ces données. Cependant, les informations fournies sont difficilement comparables. Par ailleurs, la plupart des sources ne font pas de distinction entre les différentes communautés linguistiques à l'intérieur d'un même État. Ainsi il est très difficile de faire le partage, pour la Belgique, entre les étudiants étrangers qui sont inscrits dans l'enseignement francophone et ceux qui se trouvent dans la communauté néerlandophone. De même pour les différentes provinces du Canada. Enfin, il n'existe pas toujours d'informations précises sur les langues utilisées dans les différents établissements d'enseignement supérieur d'un État.

Faire ses études ou une partie de ses études à l'étranger a toujours été considéré comme un atout dans le parcours d'un étudiant. Autrefois réservée à une élite, cette possibilité s'offre, depuis plusieurs années, à un nombre toujours croissant de jeunes. Ce nombre a plus que doublé entre 2000 et 2011 et cette hausse devrait se poursuivre.

On dénombre actuellement 4,5 millions d'étudiants internationaux. L'ouverture de grands pays émergents (Brésil, Chine, Inde, Afrique du Sud, Russie...), la croissance du continent africain, les multiples programmes d'échanges, les besoins de personnes qualifiées dans les pays en développement et les difficultés d'accès à la formation et au monde du travail figurent parmi les facteurs qui renforcent cette tendance. Aujourd'hui, **les effectifs les plus importants sont originaires d'Asie (53 % de l'effectif total)** et de manière générale, les étudiants les plus mobiles sont issus des régions émergentes et en développement.

De leurs côtés, les États mettent en œuvre des politiques « musclées » en vue d'accroître l'attractivité de leur enseignement supérieur. Les intérêts qui en découlent sont multiples, au point que, dans un contexte international très concurrentiel, on peut parler de **combat acharné**. Les pays francophones n'échappent pas à cette

règle. Ainsi la France peut se féliciter d'avoir retrouvé sa 3^e place (données UNESCO) dans le rang des 5 premiers pays d'accueil des étudiants étrangers, après les États-Unis et le Royaume-Uni et devant l'Australie et l'Allemagne. La tendance à la mobilité vers le Canada-Québec s'accroît et le Maroc est, à l'heure actuelle, un des deux pôles de formation supérieure sur le continent africain, après l'Afrique du Sud.

Les pôles d'attractivité en matière d'enseignement supérieur se sont déplacés sur la planète. Sont ainsi apparus sur le marché, au cours des dernières décennies, l'Australie, l'Espagne, la Fédération de Russie, la Nouvelle-Zélande et la Corée. Des pays comme les États-Unis ou l'Allemagne ont, dans le même temps, subi un fléchissement du pourcentage des étudiants en mobilité dans leur système d'enseignement, même si, en valeur absolue, leur contingent d'étudiants internationaux a continué de progresser.

Enfin, les régions accueillant le plus grand nombre d'étudiants internationaux sont, selon Campus France : l'Amérique du Nord et l'Europe occidentale, avec 62 % des étudiants en mobilité, suivies par l'Asie de l'Est et le Pacifique qui en accueillent 19 %.

Ces flux migratoires ont une forte incidence sur l'utilisation des langues et à terme sur le nombre de leurs locuteurs dans le monde. C'est pourquoi il est intéressant de constater que, malgré la force de frappe de l'enseignement supérieur des pays anglophones, de nombreux jeunes font le choix de faire leurs études en langue française et viennent ainsi consolider et augmenter le nombre des francophones. //

L'UNESCO prévoit 7 millions d'étudiants internationaux en 2020.

L'Agence Campus France

Placée sous la tutelle des ministères français des Affaires étrangères et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, l'Agence Campus France est chargée de la promotion de l'enseignement supérieur français à l'étranger, de l'accueil et de la gestion de la mobilité internationale des étudiants, des chercheurs, des experts et des invités. L'Agence accompagne les établissements d'enseignement supérieur et de recherche dans leur développement international. Elle met à la disposition du public dans l'espace documentaire de son site Internet (<http://www.campusfrance.org/fr/espace-documentaire>) des études et analyses sur la mobilité étudiante dans le monde (par pays, par continent...), sur les systèmes d'enseignement supérieur, sur les politiques d'attractivité. Figurent également sur ce site des fiches exhaustives et actualisées sur les formations supérieures, les établissements français, les domaines d'études et de recherche...

▶ Étudiants en mobilité internationale : quel pays choisir ?

Les principales raisons (non hiérarchisées) invoquées :

– la ou les langue(s) utilisée(s) dans l'enseignement peut être un élément du choix du pays d'accueil. Que l'Australie, le Canada, les États-Unis, la Nouvelle-Zélande, le Royaume-Uni... exercent une telle attractivité sur les étudiants internationaux s'explique en grande partie par le fait que l'anglais y est la langue d'enseignement et que, parallèlement, cette langue est la première langue étrangère de la plupart des systèmes éducatifs. La très forte proportion d'étudiants du Maghreb et de l'Afrique francophone, en France, se comprend aisément (outre les autres facteurs indiqués ci-dessous) par l'utilisation commune de la langue française. De même pour la mobilité des étudiants vers des

pays appartenant au même groupe linguistique (langues latines par exemple).

– le **souhait de connaître d'autres expériences culturelles**.

– les **frais de scolarité et le niveau de vie**. Ces facteurs jouent probablement un rôle important. Les flux des étudiants étrangers vers l'Europe (en particulier du Nord) et vers le Canada où des efforts sont consentis pour les étudiants étrangers s'expliquent en partie pour cette raison. Mais ce facteur ne semble pas déterminant si on en juge par la forte mobilité étudiante vers des pays comme l'Australie ou le Royaume-Uni, où le niveau des frais de scolarité est élevé, voire très élevé.

– le **prestige**, la réputation historique du système d'enseignement supérieur d'un pays, les classements internationaux de ses universités (classement de Shanghai, classement PISA de l'OCDE...) influent de manière très significative sur le choix des étudiants.

– le **confort**, la sécurité des lieux d'enseignement et des logements : le succès des campus américains et australiens en sont une illustration, tout comme celui des universités du Canada.

– la **similitude des systèmes d'enseignement avec son propre pays** ou la possibilité d'obtenir facilement des équivalences.

– l'**expérience internationale et la pratique d'une langue étrangère** (notamment des langues autre que l'anglais, telles l'arabe, le chinois mais aussi l'espagnol et l'allemand) pendant ses études. Ce qui enrichit le curriculum vitae.

– les **facilités d'entrée et d'obtention des visas**.

– la **politique d'immigration** d'un pays et les débouchés professionnels qu'elle peut permettre.

– les **relations historiques, la proximité géographique**. 21 % d'étudiants étrangers sont originaires d'un pays qui partage une frontière terrestre ou maritime avec le pays d'accueil.

– l'**insuffisance de l'offre dans l'enseignement supérieur** du pays d'origine de l'étudiant. //

facebook.com/maroccampusfrance
twitter.com/CFMaroc

CAMPUS FRANCE
campusfrance.org MAROC

Vous souhaitez étudier,
passer un concours
ou un examen en France ?

www.maroc.campusfrance.org

Démarches et inscriptions
Trouvez tous les renseignements nécessaires sur www.maroc.campusfrance.org
Inscrivez-vous en ligne et suivez la procédure...

INSTITUT FRANÇAIS MAROC

Ambassade de France au Maroc
Service de Coopération et d'Action Culturelle

► Pourquoi accueillir des étudiants étrangers ?

Le phénomène de la mobilité internationale des étudiants est devenu un véritable enjeu stratégique pour les pays (acteurs de l'Éducation et entreprises). Nombre d'entre eux font de l'attractivité un des facteurs importants de leur présence sur la scène internationale et de leur développement. Les motivations sont diverses :

- **visibilité internationale** de la qualité de l'enseignement supérieur et de la recherche.

- **constitution d'un réseau de partenaires** pour l'avenir : un étudiant qui retourne dans son pays d'origine garde des liens forts avec son pays d'accueil. Il peut intégrer une entreprise délocalisée, rejoindre un groupe de recherche, devenir un correspondant privilégié...

- **développement des capacités d'innovation**, par l'apport extérieur et les échanges d'idées. Dans certains cas, on peut parler de captation des cerveaux.

- **rentabilité** : l'accueil des étudiants en mobilité est considéré comme une source significative de revenus supplémentaires. L'Australie place ce secteur à la troisième place, en termes de revenus d'exportation, après le minerai de fer et le charbon. Ce pays

(comme la Nouvelle-Zélande) a instauré des frais de scolarité élevés pour les étudiants étrangers, et a, malgré cela, enregistré l'une des plus fortes croissances du nombre d'étudiants en mobilité en dix ans. Outre les frais de scolarité, les dépenses relatives au logement, aux activités touristiques ou culturelles ont, de manière générale, un impact économique positif.

- **augmentation des ressources humaines qualifiées**, dans le cas d'une politique d'immigration ciblée. En effet, l'étudiant qui poursuit ses études dans un pays d'accueil a démontré sa capacité d'adaptation et peut ainsi intégrer plus facilement le monde du travail. C'est dans cet objectif que le Canada facilite l'octroi de la résidence permanente aux diplômés en mobilité internationale et que la Finlande et la Norvège prennent en compte le nombre d'années passées dans leur enseignement supérieur comme années de résidence, en vue de l'éligibilité à la citoyenneté.

- **meilleure compréhension des autres cultures** permettant un développement des échanges dans tous les domaines. //

► Comment attirer les étudiants internationaux ?

Quelques exemples de politiques mises en œuvre par les États pour augmenter leur attractivité auprès des étudiants étrangers :

- **mise en place d'organismes chargés de la promotion de l'enseignement supérieur à l'étranger**, tels Campus France, l'Office allemand d'échanges universitaires, le Bureau canadien de l'éducation internationale, l'Agence marocaine de coopération internationale. Ces organismes sont au fait des dernières évolutions de la mobilité internationale des étudiants et ils s'emploient à diffuser l'offre de leur pays. Ils produisent

et mettent souvent à la disposition des publics concernés (acteurs de l'enseignement supérieur, entreprises...) des documents très renseignés sur l'enseignement supérieur de leurs pays cibles (voir par exemple le site de Campus France <http://www.campusfrance.org/fr/espace-documentaire>).

- **sites Internet** (formations, vie pratique) et guides, destinés aux étudiants étrangers, souvent traduits dans les langues des pays cibles.

- **présence dans les médias** et production de matériel publicitaire dans les langues nationales.

– **services dédiés aux étudiants** dans les représentations des États à l'étranger (la France dispose ainsi de 141 Espaces – bureaux – et de 39 antennes implantés dans 110 pays).

– **missions de recrutement à l'étranger** et placement ciblé des étudiants dans les pays d'accueil.

– **participation à des forums et salons internationaux** (thématiques : Écoles d'ingénieurs, études artistiques et géographiques).

– **organisation de rencontres** entre les acteurs nationaux de l'enseignement supérieur et des délégations étrangères.

– **organisation de missions institutionnelles**.

– **veille sur les anciens élèves** (organisation de réseaux d'« alumni », du latin *alumnus* = élève) et valorisation des réseaux constitués notamment par leur mise en contact avec les entreprises.

– **regroupements d'établissements**. Les établissements se constituent en pôles universitaires, dans le but d'être plus compétitifs sur le plan international (c'est en particulier le cas en France). Des regroupements d'universités existent également entre des États frontaliers ou des États appartenant à une même union politique. Les établissements sont par ailleurs dans la quasi-obligation de procéder à des

délocalisations dans les pays cibles, s'ils souhaitent avoir une visibilité internationale. C'est par exemple ce qu'a fait la Sorbonne en ouvrant une antenne à Abou Dhabi.

– **adoption de politiques linguistiques offensives** : la volonté d'attirer les étudiants étrangers et de préparer leurs propres étudiants à la mobilité internationale incite les pays non anglophones à proposer de plus en plus de formations en anglais. Ce qui se fait couramment, et depuis longtemps, dans des États où l'anglais est très présent (les pays nordiques, par exemple) est désormais admis dans la plupart des systèmes d'enseignement. Il est cependant moins développé en Amérique latine, l'apprentissage de l'espagnol étant répandu et le nombre de ses locuteurs significatif. //

Polémique en France

L'article 2 de la Loi du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche autorise (ce qui existait déjà dans certaines Écoles de commerce notamment) des enseignements en anglais sous certaines conditions. Ces dernières ont finalement été précisées et rendues plus restrictives par l'adoption d'un amendement modifiant sa rédaction, déposé par Pouria Amirshahi, député des Français établis hors de France.

► Quelques exemples de mobilité dans les pays francophones

Belgique

Les étudiants étrangers en Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB)

Dans la Fédération Wallonie-Bruxelles, près de 20 % des étudiants n'ont pas la nationalité belge. Les étudiants ressortissants d'un pays de l'Union européenne sont trois fois plus nombreux que ceux ressortissants d'un pays hors Union européenne et plus de la moitié des étudiants étrangers sont français. Les trois premiers pays d'origine des étudiants étrangers sont la France (50,7 %), le Luxembourg (5 %) et le Cameroun (5 %).

Le nombre des étudiants camerounais a, ces dernières années, supplanté celui des étudiants marocains et congolais, traditionnellement très important. Selon les auteurs du rapport « Migrer pour un diplôme »³, les étudiants camerounais répondent désormais davantage aux diverses conditions d'admission. Enfin, la majorité des étudiants boursiers en Belgique francophone est originaire d'un pays d'Afrique.

³ Migrer pour un diplôme (2012) : Les étudiants ressortissants de pays tiers à l'UE dans l'enseignement supérieur belge. Franck Caestercker et Andrea Rea. Louvain-La-Neuve : Academia Harmattan (collection : Cahiers Migrations 42).

» Étudiants étrangers par région du monde dans les universités francophones en FWB, année académique 2010-2011⁴

	Université de Liège	Université catholique de Louvain	Université libre de Bruxelles	Université de Mons	FUNDP ⁵	Université Saint-Louis de Bruxelles	FUCaM ⁶	TOTAL
Union européenne	2 249	3 384	5 085	419	308	211	41	11 697
Europe hors UE	65	79	179	28	11	16	3	381
EUROPE	2 314	3 463	5 264	447	319	227	44	12 078
AMÉRIQUE	91	215	178	18	15	18	4	539
ASIE	204	245	230	16	29	13	3	740
AFRIQUE	896	903	1 789	285	112	129	30	4 144
OCÉANIE	1	1	2	–	1	–	–	5
Réfugiés ONU	21	19	77	5	4	6	–	132
Apatrides, Inconnus	1	1	5	1	–	–	–	8
TOTAL	3 528	4 847	7 545	772	480	393	81	17 646

⁴ Sources : <http://www.cref.be/Statistiques.htm> : Conseil des recteurs des universités francophones de Belgique et base de données SATURN ; <http://www.ciuf.be/cms/images/stories/ciuf/CIRI/ciri2012-fr-def.pdf>

⁵ Université de Namur, anciennement Facultés universitaires Notre-Dame de la Paix.

⁶ Les Ateliers des FUCaM représentent le Centre de formation continue de l'Université catholique de Louvain à Mons.

Depuis les années 2000, les universités belges continuent d'enregistrer une augmentation de leur nombre d'étudiants internationaux (doublement en une quinzaine d'années) et ont pu constater une modification de la composition de la population étudiante à l'avantage des jeunes en provenance de l'Asie, notamment les étudiants chinois très présents partout dans le monde.

La part des étudiants étrangers est, bien entendu, différente suivant les disciplines. Leur proportion est particulièrement élevée dans les écoles supérieures des arts

dont la réputation est excellente : près de 40 % des étudiants de ces écoles n'ont pas la nationalité belge. La proportion d'étudiants français est particulièrement élevée dans les Instituts supérieurs d'architecture (ISA) où ils représentent plus des 3/4 des étrangers. Ces Instituts permettent en effet d'obtenir, à l'issu d'un seul cursus, un diplôme d'architecte-ingénieur, ce qui n'est pas le cas en France. Les étudiants étrangers ont longtemps été surreprésentés dans les catégories paramédicales, sciences de la santé et sciences. Cependant, depuis 2006, un décret

limite le nombre des étudiants étrangers dans ces cursus et, de manière générale, le recrutement est plus sélectif.

Quelques atouts de l'enseignement supérieur en Belgique

Outre la **qualité de son enseignement**, en particulier dans les disciplines citées ci-dessus, la localisation de ce pays au **cœur de l'Europe** est un atout majeur qui joue, pour une bonne part, dans son attractivité, en particulier pour les étudiants européens. La présence des institutions européennes et internationales, à Bruxelles, compte également pour beaucoup, notamment s'agissant de la spécialisation dans les études en relations internationales, la participation à des concours européens, et la recherche de stages. Cette présence renforce encore le contexte multilingue dans lequel peuvent évoluer les étudiants.

La promotion des études universitaires en Fédération Wallonie-Bruxelles est assurée sous l'égide du Conseil interuniversitaire de la Communauté française de Belgique par deux institutions francophones :

- la Commission universitaire pour

le développement, qui coordonne la participation des institutions universitaires à la coopération universitaire au développement (principalement en Afrique francophone et Asie du Sud-Est).

- la Commission interuniversitaire des relations internationales qui définit la politique de promotion à l'international des universités de cette commission.

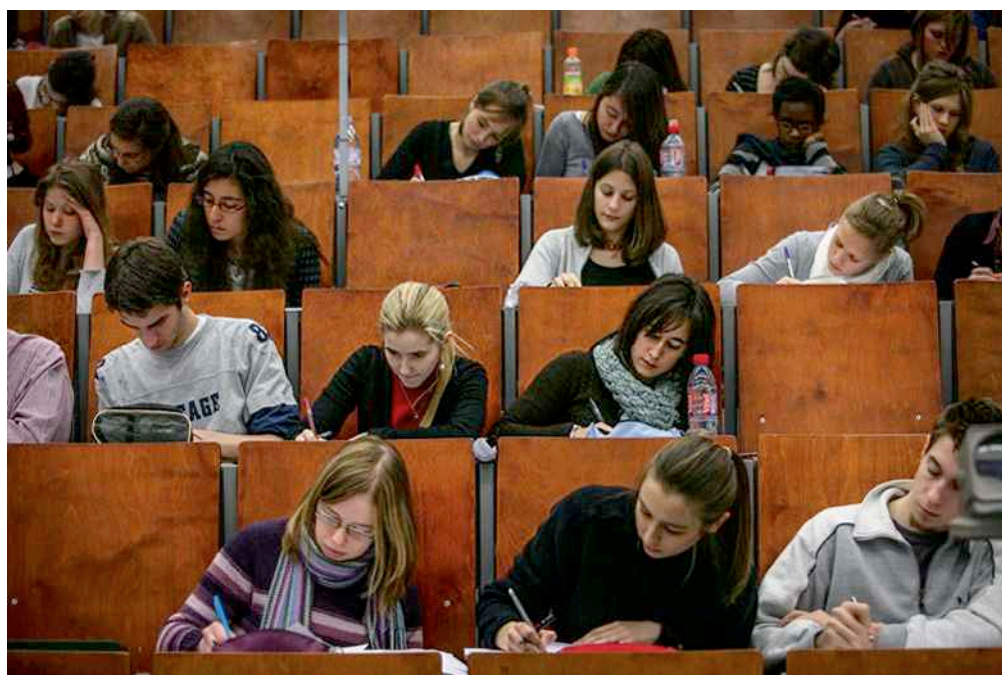
Les étudiants belges à l'étranger

Si les étudiants français constituent le plus important contingent d'étudiants étrangers en Belgique, la France est le premier pays de destination des étudiants belges (environ 4 000). Viennent ensuite le Royaume-Uni, les Pays-Bas, l'Allemagne et les États-Unis.

Canada : Québec

Les étudiants internationaux au Québec

À l'automne 2012, le Québec a accueilli plus de **30 000 étudiants étrangers** dans ses établissements d'enseignement universitaire.



» Étudiantes et étudiants étrangers inscrits dans le réseau universitaire québécois

Tableau communiqué par la Direction des collaborations internationales, ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie (2013)⁷.

⁷ Source : MESRST, DPES, Portail informationnel, Système GDEU, données 22 mai 2013.

Rang	Principaux pays	2010	2011	2012*	Variation 2012* / 2006	Poids 2012*
1	France	8 804	10 052	11 370	29,15 %	37,1 %
2	États-Unis	2 806	2 682	2 689	-4,17 %	8,8 %
3	Chine	1 623	1 961	2 485	53,11 %	8,1 %
4	Iran	772	931	1 041	34,84 %	3,4 %
5	Inde	596	692	921	54,53 %	3,0 %
6	Maroc	995	897	864	-13,17 %	2,8 %
7	Tunisie	702	689	732	4,27 %	2,4 %
8	Sénégal	516	502	478	-7,36 %	1,6 %
9	Cameroun	476	461	470	-1,26 %	1,5 %
10	Algérie	315	359	407	29,21 %	1,3 %
11	Arabie saoudite	332	409	406	22,29 %	1,3 %
12	Mexique	388	402	376	-3,09 %	1,2 %
13	Allemagne	323	347	349	8,05 %	1,1 %
14	Pakistan	318	342	347	9,12 %	1,1 %
15	Côte d'Ivoire	307	283	333	8,47 %	1,1 %
16	Liban	323	302	303	-6,19 %	1,0 %
17	Belgique	251	270	291	15,94 %	0,9 %
18	Bénin	244	257	286	17,21 %	0,9 %
19	Corée du Sud	279	292	280	0,36 %	0,9 %
20	Haïti	318	283	280	-11,95 %	0,9 %
21	Brésil	200	205	269	34,50 %	0,9 %
22	Burkina Faso	196	189	244	24,49 %	0,8 %
23	Royaume-Uni	204	199	240	17,65 %	0,8 %
24	Suisse	202	183	228	12,87 %	0,7 %
25	Égypte	205	213	217	5,85 %	0,7 %
	Autres	4 490	4 605	4 771	6,26 %	15,6 %
	Total	26 185	28 007	30 677	17,15 %	100,0 %

* données provisoires.

Note : Une étudiante ou un étudiant étranger est une personne inscrite dans le réseau d'enseignement québécois qui n'a pas le statut légal de citoyen canadien, de résident permanent ou d'Indien (selon la Loi sur les Indiens).

Il convient d'ajouter aux données figurant dans le tableau que **18 102 étudiants internationaux** se trouvent dans les universités francophones tandis que 12 575 poursuivent leurs études dans les universités anglophones.

Les étudiants français sont, et de loin, les plus nombreux. Outre le régime linguistique de l'enseignement supérieur au Québec et les liens qui unissent la France et le Québec, ce phénomène peut s'expliquer également par le fait que les étudiants titulaires d'un passeport français sont exempts des frais de scolarité demandés aux étrangers internationaux (cette règle ne s'applique pas aux étudiants

français qui étudient dans le cadre d'une formation à distance, hors Québec). Cette facilité offerte aux étudiants français fait l'objet régulièrement de polémiques au Québec et pourrait être remise en cause (cf. encadré). L'exemption de droits s'applique également à d'autres pays, en particulier des pays du continent africain appartenant à l'OIF. La liste de ces pays se trouve sur le site du ministère de l'Enseignement supérieur de la Recherche, de la Science et de la Technologie du gouvernement du Québec : <http://www.mesrst.gouv.qc.ca/universites/>.

Le tableau page 377 met par ailleurs en évidence la forte augmentation de la mobilité étudiante en provenance de l'Arabie saoudite, du Pakistan, de l'Algérie, de l'Iran et de l'Inde, bien que le poids de ces étudiants soit encore minime par rapport à celui des étudiants venus de la France et dans une moindre mesure des États-Unis et de la Chine. On note un recul des populations étudiantes traditionnelles au Québec telles que celles du Maroc et du Liban.

Augmenter les droits d'inscription pour les étudiants français ?

En février 2014, le Parti québécois de l'ancienne Première ministre Pauline Marois propose des révisions budgétaires concernant les exemptions accordées aux étudiants étrangers. Fin mars 2014, le chef du Parti libéral du Québec, Philippe Couillard (qui deviendra Premier ministre quelques semaines plus tard) recommande que l'ensemble des étudiants francophones payent les mêmes droits d'inscription que les étudiants canadiens. Une telle décision romprait l'accord vieux de 36 ans signé entre la France et le Québec permettant aux étudiants français de payer les mêmes droits d'inscription que les étudiants québécois (environ 2 000 dollars canadiens). Parmi les 12 000 étudiants français au Québec, beaucoup d'entre eux ne pourraient pas supporter un alignement sur les tarifs pratiqués vis-à-vis des autres étudiants étrangers (environ 15 000 dollars canadiens). Pour l'instant rien n'est vraiment décidé et aucun projet de loi n'a été présenté. La nouvelle ministre des Relations internationales et de la Francophonie du Québec, Christine St-Pierre, a même déclaré à l'AFP, le 6 mai 2014 : « J'ai senti l'inquiétude [française] et on ne compte pas mettre en l'air nos relations [diplomatiques avec Paris] ». Elle a souligné qu'« il faut respecter l'harmonie de nos relations uniques avec la France ». Tout en rappelant « la situation budgétaire » du Québec, qui cherche à résorber un déficit persistant des finances publiques, Mme St-Pierre a assuré que cette question serait réglée lors de la visite dans la Belle Province du président français François Hollande, à l'automne 2014.

Quelques atouts de l'enseignement supérieur au Québec

– Les établissements d'enseignement proposent des **programmes reconnus au niveau international**, qui, pour beaucoup, sont le fruit de collaborations interinstitutionnelles.

– L'offre d'**enseignement supérieur bilingue** renforce l'attractivité de la Province. Une telle offre (hors Canada) n'a pratiquement pas d'équivalent pour le moment. La forte majorité francophone au Québec permet, de plus, aux étudiants des universités anglophones de s'immerger dans la langue française.

– Au Québec (comme partout au Canada), il existe plusieurs programmes permettant, sous certaines conditions, de **trouver un emploi** pendant ou après ses études.

– Le Québec, société multiculturelle, très ouverte sur le monde, offre de nombreuses **possibilités de rencontres pour les jeunes**. Riche en activités culturelles et sportives, il permet également à moindres frais d'effectuer des voyages dans toute l'Amérique du Nord.

– Les **droits de scolarité** pour les étudiants étrangers tournent en moyenne autour de 16 700 dollars canadiens, soit

Où trouver tous les renseignements officiels sur les études au Québec ?

http://www.mels.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/publications/Ens_Sup/Affaires_universitaires_collegiales/Affaires_etudiantes/EtudierAuQuebec_2011_f.pdf. Les renseignements sur les admissions dans l'enseignement supérieur au Québec sont disponibles sur le site Immigration et communauté culturelle Québec.

environ 11 200 euros, pour le premier cycle et de 12 300 dollars canadiens, soit 10 200 euros, pour les cycles supérieurs et sont, en cela, inférieurs à ceux des États-Unis et du Royaume-Uni, pour une qualité de formation équivalente. Des événements récents (manifestations d'étudiants en 2012) ont pointé l'augmentation des frais de scolarité au Québec. Cette hausse a eu un impact sur les étudiants étrangers qui ont dû en payer déjà vu leurs frais s'alourdir de 25 %.

Les étudiants internationaux : un atout pour le Québec

Avec l'augmentation du nombre d'étudiants provenant d'Inde, d'Iran et de Chine, et au vu des statistiques montrant que les deux pays les plus attractifs sur la planète sont anglophones, des voix s'élèvent, au Québec, notamment dans la société civile, pour que soient développées les formations supérieures, en anglais, afin de rendre la Province doublement attractive en terme de mobilité internationale étudiante. Cette idée est cependant loin de faire l'unanimité, étant donné le statut du français et le prix que le Québec y attache.

En tout état de cause, pour le Québec, l'accueil des étudiants étrangers est partie intégrante d'une politique d'immigration maîtrisée permettant d'intégrer une population qualifiée, qui a déjà fait un séjour au Québec et a pu ainsi se familiariser avec ses valeurs. Les enquêtes montrent que **30 % des étudiants ont le projet de demander le statut de résident permanent.**

L'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ), implanté en France et au Québec, apporte son soutien aux projets de mobilité professionnelle (stages, emplois temporaires) des jeunes adultes entre 18 et 35 ans. Il contribue ainsi au rapprochement des jeunes françaises et québécoises par la mise en œuvre de programmes de mobilité axés sur le développement et le perfectionnement professionnels, dans les secteurs économique, culturel, académique et social, tout en favorisant les découvertes interculturelles et le maillage des réseaux.

Canada : Nouveau-Brunswick

Le Nouveau-Brunswick⁸ compte quatre universités publiques (Universités Mount Allison, St Thomas, Université du Nouveau-Brunswick, Université de Moncton) et trois universités privées (Université Baptiste de l'Atlantique, St Stephen's et College Bethany Bible).

L'Université de Moncton accueille 846 étudiants en mobilité internationale provenant de plus d'une cinquantaine de pays, soit plus de 17 % de la population étudiante de l'Université.

⁸ Toutes les informations figurant dans cette rubrique proviennent directement de l'Université de Moncton.

► Étudiants étrangers en 1^{er}, 2^e et 3^e cycles, de 2010 à 2013

Pays d'origine	2010-2011		2011-2012		2012-2013	
Guinée	78	12,1 %	85	10,5 %	110	13,5 %
Mali	65	10,1 %	84	10,3 %	101	12,4 %
Burkina Faso	43	6,7 %	61	7,5 %	77	9,5 %
Maroc	68	10,5 %	67	8,3 %	73	9 %
Haïti	63	9,8 %	50	6,2 %	54	6,7 %
Sénégal	33	5,1 %	30	3,7 %	49	6 %
Cameroun	28	4,3 %	32	3,9 %	49	6 %
Côte d'Ivoire	19	2,9 %	25	3,1 %	48	5,9 %
France	66	10,2 %	39	4,8 %	47	5,8 %
Tunisie	52	8 %	47	5,8 %	43	5,3 %
Bénin	23	3,6 %	34	4,2 %	34	4,2 %
Rép. dém. Congo	6	0,9 %	17	2,1 %	26	3,2 %
Rwanda	10	1,5 %	17	2,1 %	15	1,8 %
Congo (Brazzaville)	14	2,2 %	14	1,7 %	15	1,8 %
Gabon	15	2,3 %	12	1,5 %	9	1,1 %
Tchad	5	0,8 %	7	0,9 %	9	1,1 %
Togo	6	0,9 %	6	0,7 %	7	0,9 %
Rép. pop. de Chine	10	1,5 %	8	1 %	3	0,4 %
Burundi	6	0,9 %	4	0,5 %	2	0,2 %
Liban	2	0,3 %	2	0,2 %	2	0,2 %
États-Unis	6	0,9 %	5	0,6 %	1	0,1 %
Autres pays	28	4,3 %	27	3,3 %	38	4,7 %
Total	646	100 %	673	82,9 %	812	100 %

Les données actualisées, à la rentrée 2013-2014, ne font pas apparaître de variations significatives s'agissant des zones géographiques de provenance des étudiants. Ainsi :

- les étudiants du continent africain sont les plus nombreux, soit 694 issus de 22 pays. Les pays les plus représentés sont le Mali (110 étudiants), la Guinée (108), le Burkina Faso (76), le Sénégal (59).

- les étudiants européens sont au nombre de 136. 48 d'entre eux viennent de France et 6 de la Belgique.

L'Asie est représentée par quatre pays : Chine, Vietnam, Laos, Corée du Sud.

On peut noter la présence importante et constante d'étudiants haïtiens (48).

La nouveauté, en 2014, est l'arrivée de cinq étudiants venus du Brésil, seul pays d'Amérique latine représenté.

Les disciplines les plus demandées par les étudiants étrangers à l'Université de Moncton sont l'Administration, les Arts et Sciences sociales et les Sciences.

Étudiants de l'Université de Moncton en mobilité, en 2013-2014

L'Université est signataire de plusieurs conventions institutionnelles internationales qui permettent à ses étudiants d'effectuer un semestre ou une année académique à l'étranger.

Sur 48 étudiants en mobilité, la majorité se trouve en France (36), viennent ensuite la Belgique (4), la Suisse (3) puis les pays hispanophones que sont l'Espagne et le Mexique.

Quelques atouts de l'Université de Moncton

Cette université a effectué, en septembre 2013, un sondage auprès de 75 étudiants internationaux, s'agissant des « motifs qui poussent une personne à venir étudier à l'Université de Moncton ». Les réponses qui sont revenues le plus souvent sont les suivantes :

- **classes de petite taille**, bon ratio entre élèves et professeur.

- **l'institution est francophone, dans un milieu bilingue**, ainsi les étudiants internationaux n'ont pas à suivre une formation linguistique avant d'intégrer les cours et peuvent apprendre l'anglais à leur rythme.

- les **frais de scolarité** sont moins élevés que dans la plupart des grandes universités canadiennes.

- la **capacité** de l'Université de Moncton à intégrer les étudiants internationaux et la présence de divers groupes culturels sont rassurantes.

- la **qualité de l'enseignement**.

Les renseignements sont accessibles à l'adresse suivante : http://www.umoncton.ca/international/files/international/wf/Guide_AdmInternational

Guide d'Admission pour les étudiants et les étudiants internationaux :

<http://www.umoncton.ca/international/>

Dans la partie anglophone du Canada

Deux universités, l'Université d'Ottawa et l'Université Laurentienne offrent un enseignement supérieur dans les deux langues officielles (anglais et français). L'Université d'Ottawa facilite les inscriptions des étudiants francophones de certains pays d'Afrique. D'après le quotidien *La Liberté* (17 novembre 2013), « cette offre qui entrera en vigueur à la rentrée 2014 prévoit de faire bénéficier d'une exemption des frais de

scolarité majorés des étudiants étrangers, notamment les étudiants algériens ». L'Ambassade d'Algérie à Ottawa se propose de recueillir les demandes des étudiants algériens intéressés à l'adresse info@embassyalgeria.ca et leur conseille de consulter le site de l'Université d'Ottawa (www.uottawa.ca) pour connaître les formations offertes par cette dernière. Cette mesure s'appliquera également aux étudiants français qui, à la rentrée 2014, paieront les mêmes droits de scolarité que les citoyens canadiens et les résidents permanents.

Dans le cadre du Programme canadien des Bourses de la Francophonie, le gouvernement du Canada offre des bourses d'études du ministère des Affaires Étrangères, du Commerce et du Développement aux pays membres de la Francophonie, admissibles à l'aide publique au développement. Les informations sur ce programme se trouvent à l'adresse suivante : <http://www.boursesfrancophonie.ca/>

Pour tous les renseignements sur les études au Canada : <http://canada.gc.ca/accueil.html>

France

La France se place, en 2013, au troisième rang mondial pour l'accueil des étudiants internationaux, derrière les États-Unis et

la Grande-Bretagne et devant l'Australie et l'Allemagne.

La France mène une **politique d'égalité de traitement des étudiants français et étrangers**. Les frais d'inscription sont identiques pour tous et fixés, pour les diplômes nationaux, par le gouvernement. Tous les étudiants, quelle que soit leur origine, bénéficient des mêmes droits sociaux : sécurité sociale et aide au logement (en cas d'éligibilité). Les dépenses en matière d'enseignement supérieur représentent environ 1,2 % du PIB de la France, soit presque 20 milliards d'euros chaque année. Le financement est très majoritairement public (87 %). Il représente un investissement moyen de 10 800 euros par étudiant, quelle que soit sa nationalité.

Les établissements français délivrent des diplômes conformes aux normes européennes, basées sur une architecture commune appelée « LMD » (pour Licence, Master, Doctorat). Ces diplômes sont largement reconnus dans le monde.

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a récemment indiqué que « le gouvernement souhaite doter la France de moyens lui permettant de renforcer son attractivité universitaire et scientifique et d'attirer davantage d'étudiants et doctorants venus des pays émergents, notamment dans les disciplines scientifiques et technologiques. La loi du 22 juillet 2013 va dans ce sens :

- création de 30 grands pôles de formation, de recherche et d'innovation de dimension mondiale,

- possibilité de développer des cours en langues étrangère,

- mesures tendant à favoriser l'accueil des étudiants étrangers, notamment pour le logement et la délivrance de visas pluriannuels. »⁹

⁹ Source : Campus France, <http://www.campusfrance.org/fr/page/pour-louverture-internationale-de-son-enseignement-superieur>.

Les étudiants étrangers en France

Selon le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR), en 2012-2013, la France a accueilli 289 274 étudiants étrangers parmi lesquels 216 055 (74,7 %) sont inscrits dans les universités. Les étudiants étrangers représentent 12 % du total des étudiants et 41 % du total des doctorants.

Ces étudiants sont pour beaucoup issus de la sphère d'influence traditionnelle de la France qui accueille **près du tiers des étudiants africains en mobilité**. En 2012-2013, près d'un étudiant sur deux est issu du continent africain, dont 23 % viennent du Maghreb.

La France est ainsi, et de loin, la première destination de ces étudiants (depuis 2005), même si on constate une légère baisse des inscriptions, selon Campus France. Le nombre d'étudiants africains a également baissé en Allemagne et aux États-Unis, alors qu'une forte augmentation est observée en Italie. De nombreux jeunes Africains étudient également en Afrique du Sud qui est, avec le Maroc, un des deux pôles de l'enseignement supérieur sur le continent africain.

S'agissant des pays d'Asie, notamment les pays membres de l'OIEF, la France se place en 2^e position des pays d'accueil des étudiants cambodgiens, après la Thaïlande, en 3^e position pour les étudiants vietnamiens et en 5^e position pour les étudiants laotiens. Selon l'Agence France Presse (novembre 2013), citant le Premier ministre français « La France est pleinement mobilisée [pour que] l'objectif [...] de 50 000 étudiants chinois en France soit atteint en 2015 ». Ils sont plus de 30 000 en 2013. De son côté, la Chine s'est donné pour objectif de multiplier par 10 le nombre d'étudiants étrangers sur son territoire, soit de passer de 51 000 étudiants étrangers, en 2008, à 500 000, en 2020.

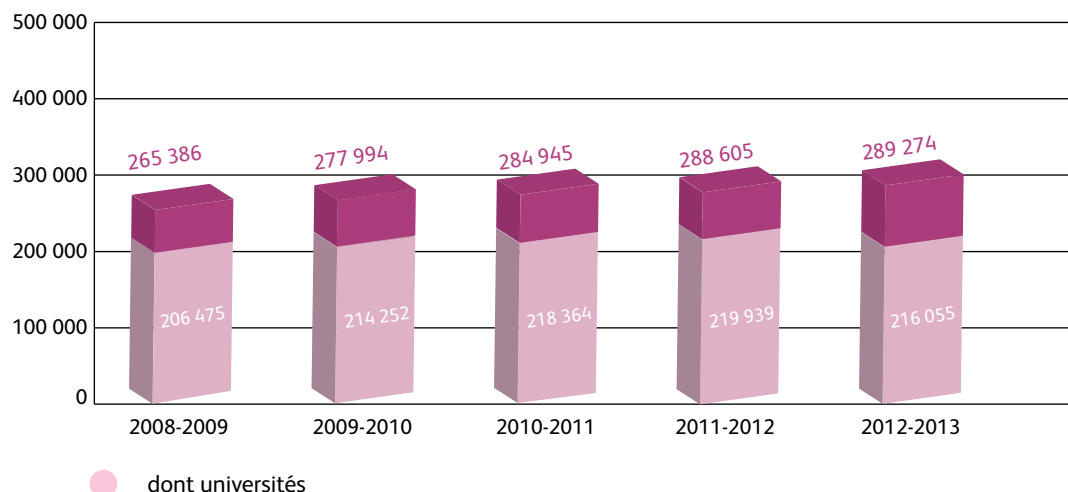
► Les 20 premiers pays d'origine des étudiants étrangers en mobilité en France en 2012-2013

Pays d'origine	Effectifs	Part	Évolution 2009-2012
Maroc	32 104	11,1 %	6 %
Chine	30 349	10,5 %	11,9 %
Algérie	22 697	7,8 %	9,2 %
Tunisie	11 909	4,1 %	-7,1 %
Sénégal	8 995	3,1 %	-6,5 %
Allemagne	8 778	3 %	9,7 %
Italie	8 441	2,9 %	32,9 %
Cameroun	7 401	2,6 %	11,4 %
Vietnam	6 295	2,2 %	0,7 %
Espagne	5 907	2 %	31,6 %
Russie	4 984	1,7 %	17,2 %
Brésil	4 939	1,7 %	26,4 %
États-Unis	4 700	1,6 %	10,7 %
Liban	4 563	1,6 %	-18,8 %
Roumanie	4 532	1,6 %	0,5 %
Côte d'Ivoire	4 493	1,6 %	16,2 %
Madagascar	4 118	1,4 %	10,5 %
Gabon	4 095	1,4 %	-3,4 %
Belgique	3 937	1,4 %	16,2 %
Portugal	3 912	1,4 %	26 %

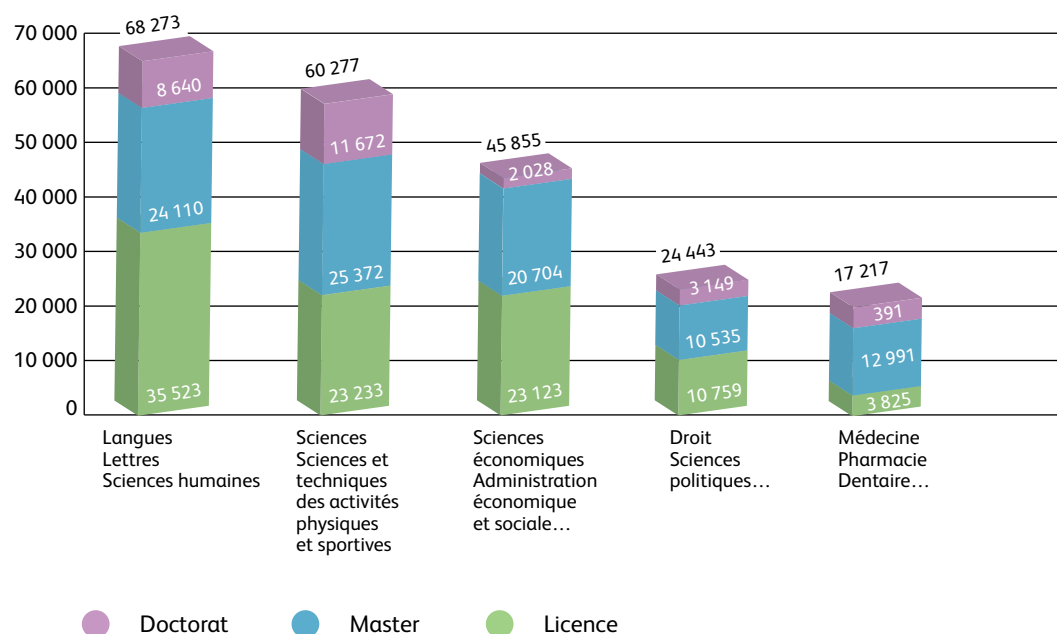
On note entre 2009 et 2012 une forte augmentation du nombre d'étudiants venus de l'Europe latine (Espagne, Italie, Portugal) ainsi que du Brésil et une baisse du nombre

d'étudiants venus du Gabon, de la Tunisie et du Liban. Le Maroc reste le premier pays d'origine des étudiants étrangers suivi par la Chine.

Évolution du nombre total d'étudiants internationaux en France dans l'enseignement supérieur



Répartition des étudiants étrangers par discipline et par niveau en 2012-2013



Les observations de Campus France montrent que, depuis 2008-2009, la répartition des étudiants étrangers par niveau, dans les universités, n'a presque pas évolué. Il en est de même s'agissant des disciplines choisies. On note toutefois une

diminution des inscriptions en Médecine-Pharmacie-Dentaire (- 13 %), en Sciences économiques (- 4 %) et une augmentation des inscriptions en Sciences et techniques des activités physiques et sportives (+ 15 %).

L'enquête TNS Sofres pour Campus France

9 étudiants étrangers sur 10 recommandent la France pour y faire des études¹⁰

Un enthousiasme qui cohabite cependant avec des points d'insatisfaction. Sur les 20 000 étudiants interrogés, 9 sur 10 se disent satisfaits ou très satisfaits de leur séjour. Les points forts de l'Hexagone ? La valeur de ses diplômes, la qualité de son enseignement et de ses méthodes et le faible coût des études. La France ne manque pas d'attrait en dehors



Après la qualité de la formation recherchée (51 %), c'est la connaissance de la langue française (42 %) qui motive le choix des étudiants étrangers pour la France.



¹⁰ D'après le baromètre 2013 réalisé par TNS Sofres pour Campus France sur l'attractivité de la France.

des cours puisque son intérêt touristique, son art de vivre ainsi que les possibilités de sorties et de loisirs ont majoritairement été évoqués. Concernant le bilan que les étudiants font de leur séjour, ils estiment qu'il leur a apporté un enrichissement personnel (94 %), a valorisé leur cursus universitaire (86 %), et leur est utile dans le cadre de leur activité actuelle (84 %). Ainsi, 91 % d'entre eux recommanderaient la France comme destination d'études.

Critiques, déceptions et insatisfactions

Quelques points d'ombre viennent, malgré cet engouement, ternir le tableau. Plus de la moitié des étudiants étrangers ont émis des critiques concernant la possibilité de travailler en France après leurs études, l'offre et le coût du logement, et les procédures administratives. Un peu moins de la moitié estime que le coût de la vie y est trop élevé. Enfin, même si les conditions d'accueil sont jugées plutôt positivement, 3 étudiants sur 10 sont déçus du traitement que leur ont réservé les étudiants français.

Les étudiants français à l'étranger¹¹

► Les 5 premiers pays d'accueil des étudiants français en 2010¹²

Pays d'accueil	Royaume-Uni	États-Unis	Suisse	Canada	Allemagne
Effectifs	13 602	7 648	6 006	5 859	5 834
Part	25 %	14,1 %	11 %	10,8 %	10,7 %

Selon l'Unesco, en 2010, 54 407 étudiants français poursuivaient des études à l'étranger (soit 2,4 % du total des étudiants français). Pour la même année, selon la Commission européenne, il y avait 25 789 étudiants français en mobilité Erasmus (programme d'échanges européen).

Maroc

Les étudiants internationaux au Maroc

Le Royaume du Maroc compte un peu plus de 500 000 étudiants et reçoit **environ 8 500 étudiants étrangers**. Les langues de l'enseignement supérieur public sont l'arabe et le français, celui-ci n'étant utilisé que pour l'enseignement des disciplines scientifiques et techniques.

¹¹ Source : http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/Mobilite_etudiante_guide_sur_l_accueil_des_etudiants_etrangers_en_France.pdf

¹² Source : Unesco.

La grande majorité des étudiants internationaux au Maroc viennent des pays francophones d'Afrique de l'Ouest, au premier rang desquels la Mauritanie. L'enseignement supérieur au Maroc fait de ce pays un pôle d'une grande attractivité pour les étudiants francophones d'Afrique, tout comme l'est l'Afrique du Sud pour les étudiants anglophones, dans des proportions nettement plus importantes.

Le Maroc facilite, selon certaines conditions, la venue et l'accueil des étudiants

étrangers, en particulier les étudiants du Maghreb. Les dossiers de candidature des étudiants originaires de l'Algérie et de la Tunisie, résidents au Maroc, y sont en effet traités au même titre que ceux des étudiants marocains.

L'enseignement supérieur public est d'accès gratuit et universel. Mais la question se pose comme partout de l'augmentation des frais d'admission qui aurait des répercussions pour les étudiants de l'extérieur.



Pour se renseigner sur les études au Maroc

L'Agence marocaine de coopération internationale publie un guide de l'étudiant étranger au Maroc, en arabe et en français : <http://www.amci.ma/telechargement/geem.pdf>.

Les renseignements sur les études au Maroc pour les étudiants étrangers sont également disponibles sur le site du ministère de l'Enseignement supérieur : <http://www.enssup.gov.ma/index.php/cooperation/etudiants-etrangers-au-maroc>

Les étudiants marocains à l'étranger

On estime à 60 000 le nombre de jeunes Marocains qui partent chaque année à l'étranger pour poursuivre leurs études supérieures. Ils étaient, en 2012, 32 482, soit plus de la moitié, à avoir choisi la France comme destination. Plus de 21 000 étaient inscrits en université. Les jeunes Marocains constituent ainsi le premier contingent d'étudiants étrangers en France, soit 11,3 % du total, devant les Chinois (10,3 %) et les Algériens (8,3 %). Les jeunes Marocains sont majoritairement candidats aux universités françaises prestigieuses ainsi qu'aux Écoles de commerce et de management.

Les pays de destination des étudiants marocains sont ensuite, à parts à peu près égales (environ 3 500 étudiants pour chaque pays), l'Espagne et l'Allemagne et, dans une moindre mesure, l'Italie et le Canada. S'agissant des pays européens, les

flux entrants d'étudiants marocains dans ces pays s'expliquent, outre la proximité, par des conventions de coopération spécifiques, signées entre les ministères en charge de l'Enseignement supérieur de l'Italie, de l'Espagne, de l'Allemagne... et celui du Royaume du Maroc. S'agissant du Canada, le Maroc est éligible au programme canadien de Bourses de la Francophonie (cf. p. 381).

Il existe, au Maroc, un Office des Changes dont l'une des missions est de faciliter la vie des jeunes Marocains qui ont le projet de poursuivre leurs études à l'étranger. Une dotation peut même être accordée au tuteur d'un étudiant mineur qui souhaiterait l'accompagner pour son premier départ à l'étranger. Tous les renseignements sont disponibles sur le site :

<http://www.oc.gov.ma/portal/fr/content/informations-pratiques/etudiant-marocain>

► Les 5 premiers pays d'accueil des étudiants marocains en 2011

1	France (66,5 %) 28 463	2	Espagne (7,3 %) 3 117	3	Allemagne (6,7 %) 2 861	4	Italie (4 %) 1 715	5	Canada (3,1 %) 1 344

Source : Campus France.

► Évolution 2007 – 2011 de la mobilité des étudiants marocains

Population étudiante	2007	2008	2009	2010	2011	2007-2011
Total	369 142	401 093	418 833	446 073	505 681	37 %
Dont en mobilité internationale	42 829	39 741	41 436	42 263	42 807	-0,1 %
Soit en % des étudiants marocains	11,6 %	10,77 %	11,22 %	11,45 %	11,6 %	-0,1 %

Vietnam

Le système universitaire vietnamien

On compte actuellement **2,3 millions d'étudiants au Vietnam** qui, avec 89 millions d'habitants, est l'État membre de l'OIF le plus peuplé. En 10 ans, la population des étudiants vietnamiens a plus que doublé et cette tendance ne devrait pas fléchir dans les années à venir.

À la rentrée 2012, l'enseignement supérieur vietnamien comptait 421 établissements et 214 écoles d'enseignement supérieur. Les frais de scolarité dans l'enseignement supérieur public tournent autour de 6 millions de dongs par an, soit environ 200 euros. La langue de l'enseignement supérieur est le vietnamien. L'anglais est la seule langue étrangère obligatoire au Vietnam. Selon la Base Curie du ministère français des Affaires étrangères, « le **principal atout** du système vietnamien d'enseignement supérieur réside dans sa capacité à **produire une élite**, en particulier dans le **domaine des sciences dures**. Depuis de nombreuses années, on observe, par exemple, que des étudiants vietnamiens intègrent des formations françaises de haut niveau, telles l'École polytechnique ou l'École des ponts et chaussées, et y réussissent très bien ».

Selon, la même source, les autorités vietnamiennes souhaitent atteindre au plus vite les standards internationaux de l'enseignement supérieur et renforcent le réseau des universités. Une action de grande envergure est menée dans ce sens : le **programme « 20 000 docteurs en 2020 »** consiste, en effet, à former des docteurs, au Vietnam et à l'étranger, à partir de membres du corps enseignant. De plus, le Vietnam a prévu qu'un grand nombre de projets de l'enseignement supérieur soient financés à 100 % par des capitaux étrangers. C'est ainsi que les implantations d'universités

étrangères se multiplient. En 2012, les autorités vietnamiennes ont lancé 179 programmes de formation en partenariat avec des institutions étrangères. La France est le premier partenaire avec 25 programmes, suivie de l'Australie (23), des États-Unis (15), du Royaume-Uni (14), de la Chine (13) et de Taïwan (13).

Les principaux partenaires vietnamiens des établissements d'enseignement supérieur français

Ce sont les suivants : l'Université des Sciences et des Technologies de Hanoi, le Centre franco-vietnamien de formation à la gestion (CFVG), le Programme de formation d'ingénieurs d'excellence du Vietnam ainsi que les Pôles universitaires français de Hanoi et Hô Chi Minh-Ville (visant à fédérer les programmes délocalisés d'universités françaises). Dans tous ces programmes, il existe un enseignement renforcé en français et en anglais.

Les filières soutenues par l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF)

Ces filières proposent des formations partiellement dispensées en français, au sein d'établissements vietnamiens. Les étudiants suivent un enseignement du français ainsi que des cours de spécialité en vietnamien et en français (langue introduite progressivement). Au terme de la formation, les étudiants obtiennent le diplôme national vietnamien et une certification francophone délivrée par l'AUF, à condition que les étudiants aient soutenu, avec succès, leur mémoire en français devant un jury mixte international. 46 licences et 22 masters sont proposés dans ce cadre. Plus de 5 000 étudiants ont été accueillis, à la rentrée 2013. De nombreux diplômés de ces filières poursuivent leurs études à l'étranger, en France notamment.

► Effectifs des étudiants francophones vietnamiens et étrangers soutenus par l'AUF au Vietnam, 2006-2014¹³

Années universitaires			2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014*
Nombre d'étudiants francophones (dont les Vietnamiens) inscrits par année académique en Licence ou Master	Licence		4274	4363	4058	3971	3573	3534	3943	3498
	Master		195	296	362	359	402	433	448	251
Total			4469	4659	4420	4330	3975	3967	4391	3749
Nombre d'étu- diants étrangers boursiers de l'AUF	Genre	Homme	10	33	37	33	30	35	34	38
		Femme	4	10	12	9	27	28	24	25
	Pays d'origine	France	5	6	7	4	4	0	6	Plusieurs dizaines
		Laos	3	14	13	8	18	25	14	15
		Cambodge	6	20	25	24	33	32	26	29
		Vanuatu	0	1	2	1	0	0	0	0
		Cameroun	0	2	1	4	0	0	0	2
		Chine	0	0	1	0	1	1	0	3
		Madagascar	0	0	0	1	1	1	2	1
		Burundi	0	0	0	0	0	0	0	1
		Sénégal	0	0	0	0	0	1	2	1
		Burkina Faso	0	0	0	0	0	1	1	1
		Thaïlande	0	0	0	0	0	2	2	2
		Haïti	0	0	0	0	0	0	1	1
		Algérie	0	0	0	0	0	0	1	1
		Congo	0	0	0	0	0	0	1	1
		Bénin	0	0	0	0	0	0	1	3
		Comores	0	0	0	0	0	0	1	1
		Taiïwan	0	0	0	0	0	0	0	1
Total			14	43	49	42	57	63	58	63
Nombre de nationalités parmi les boursiers			3	5	6	5	5	5	12	13

* État provisoire, décembre 2013.

¹³ Sources : Statistiques Effectifs ; Mobilités BAP ; Statistiques Institut de la Francophonie pour l'informatique.

Selon le Bureau Asie Pacifique de l'AUF, auteur de ce tableau, les chiffres pour l'année 2013-2014 devraient augmenter, toutes les promotions n'étant pas encore comptabilisées, en décembre 2013.

Pour plus d'informations en vietnamien : <http://www.moet.gov.vn/?-page=11.10&view=3544>



Les étudiants vietnamiens à l'étranger

► Les 5 premiers pays d'accueil des étudiants vietnamiens en 2011

1	États-Unis (28 %) 14 603
2	Australie (20,3 %) 10 591
3	France (11,9 %) 6 194
4	Japon (7 %) 3 672
5	Royaume-Uni (6,1 %) 3 192

► Évolution 2007-2011 de la mobilité des étudiants vietnamiens

Population étudiante	2007	2008	2009	2010	2011
Total	1 587 609	1 654 846	1 774 321	2 020 413	2 229 494
Dont en mobilité internationale	27 644	36 200	43 536	47 240	52 093
Soit en % des étudiants vietnamiens	1,74 %	2,19 %	2,45 %	2,34 %	2,34 %

2,3 % des étudiants vietnamiens poursuivent leurs études à l'étranger. **Leur premier pays d'accueil sont les États-Unis** : le Vietnam est le pays de l'*Association of South East Asian Nations* (ASEAN) qui compte le plus d'étudiants en mobilité dans ce pays.

Les chiffres actualisés donnent, pour l'année 2012-2013, 6 295 étudiants vietnamiens en France dont 5 139 (82 %) inscrits dans les universités. Cette stabilité permet à la France de conserver son rang de **3^e pays d'accueil des étudiants vietnamiens**.

Sources utilisées

L'éducation internationale : Un moteur-clé de la prospérité future du Canada, Rapport final du comité consultatif sur la Stratégie du Canada en matière d'éducation internationale, Canada (2012).

<http://ec.europa.eu/education/> : Commission européenne (2013), Immigration of International Students to the EU

<http://www.oecd.org>

<http://fr.unesco.org>

<http://www.uis.unesco.org/> Institut de la statistique de l'UNESCO, Montréal

<http://www.campusfrance.org/fr/espace-documentaires/publications-et-etudes/rep%C3%A8res-penser-la-mobilit%C3%A9> France

http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/Mobilite_etudiante_France

<http://www.federation-wallonie-bruxelles.be/index.php?id=543>

<http://www.equivalences.cfw>

Statistique Canada, Centre de la statistique de l'éducation 2013

Joëlle Chatel-DeRepentigny, Claude Montmarquette, François Vaillancourt (2011), Les étudiants internationaux au Québec : État des lieux, impacts économiques et politiques publiques

<http://www.cirano.qc.ca/pdf/publication/2011s-71.pdf>

MESRST, DPES, Portail informationnel, Santé et Services sociaux, Système GDEU.

UNESCO; Campus France

http://ressources.campusfrance.org/publi_institu/agence_cf/dossiers/fr/dossier_11_fr.pdf

http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/Mobilite_etudiante : guide sur l'accueil des étudiants étrangers en France

www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/reperes

[dep_documentation@education.gouv.fr/statistiques](mailto:dep_documentation@education.gouv.fr) //

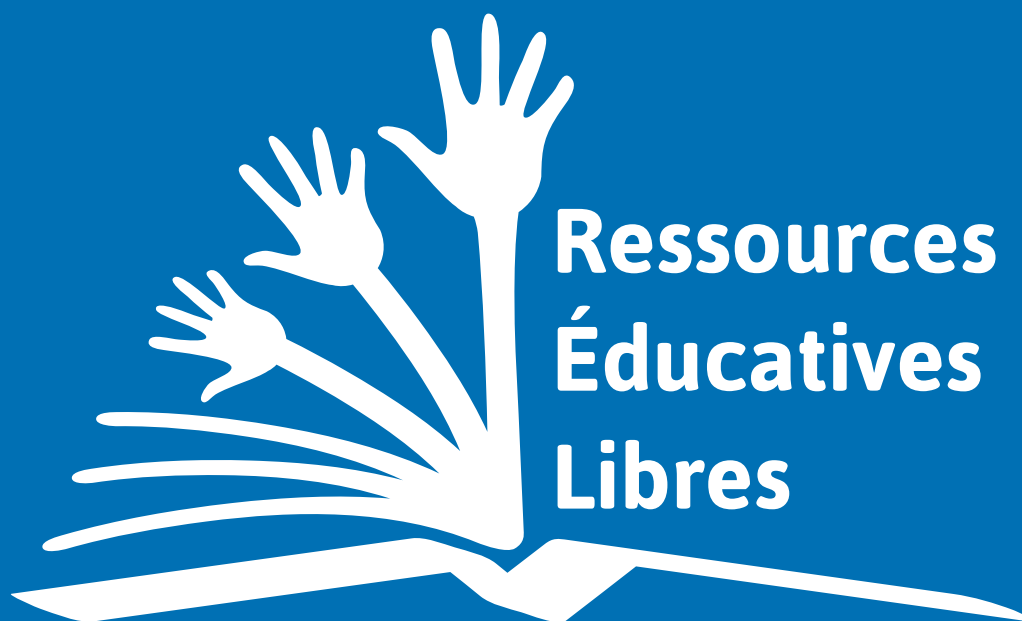
2. Le français langue d'enseignement

5. LES REL ET LES CLOM : UN ENJEU POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'ÉDUCATION EN FRANCOPHONIE

► Les ressources éducatives libres (REL)

Le terme « ressources éducatives libres » (REL) a été créé à l'occasion d'un forum mondial qui s'est tenu à Paris en 2002, sous l'égide de l'UNESCO. La **définition** adoptée alors précise que les REL sont « des matériels d'enseignement, d'apprentissage et de recherche sur tout support, numérique ou autre, existant dans le domaine public ou publiés sous une licence ouverte permettant l'accès, l'utilisation, l'adaptation et la redistribution gratuits par d'autres, sans restriction ou avec des restrictions limitées. Les licences ouvertes sont fondées dans le cadre existant du droit à la propriété intellectuelle, comme

défini par les conventions internationales concernées, et respectent la paternité de l'œuvre ». Il convient de souligner dès l'abord que cette définition est extensive et que les ressources éducatives libres ne sont **pas nécessairement numériques**. Bien que le développement des contenus numériques et multimédias dans l'éducation soit une tendance forte qui est appelée à prendre encore davantage d'ampleur dans le monde, un livre ou un manuel sur support papier librement consultable et/ou adaptable pour une meilleure contextualisation peuvent donc constituer une ressource éducative libre.



Les REL s'inscrivent dans la philosophie du « libre » qui se développe depuis de longues années dans l'univers numérique. Il s'agit d'un **mouvement participatif, collaboratif et inclusif** qui entend mobiliser le plus grand nombre pour générer du savoir – en conservant une démarche d'assurance qualité – et le mettre à la disposition de tous à des fins éducatives. C'est ainsi que, par exemple, un enseignant qui crée une ressource éducative afin de l'utiliser pour son cours, puis la dépose sous une licence libre et la met à la disposition du monde entier *via* un site Internet ou un blog, est un contributeur et s'inscrit dans un grand mouvement international, qui n'est ni centralisé, ni absolument planifié, de création et de partage de REL.

Les licences libres, qui rendent possible cette dynamique, sont des instruments juridiques qui permettent à un auteur de définir les conditions de partage et d'utilisation de son œuvre. Elles sont plus ouvertes que les licences traditionnelles et favorisent la diffusion des œuvres tout en formant un cadre solide qui garantit notamment la reconnaissance de la paternité des ressources. Elles peuvent

également déterminer des droits de modifications et de commercialisation. Les licences libres les plus répandues sont les licences *Creative Commons*, la licence Art libre, la licence GNU ou encore la licence ODbL pour les bases de données.

Les REL sont aujourd'hui reconnues comme possédant un **immense potentiel pour améliorer l'accès à une éducation de qualité pour tous**, notamment par :

- leur coût faible ou nul d'accès pour les élèves et les enseignants, les licences utilisées, complémentaires au droit d'auteur, encourageant de manière simple et licite la circulation des œuvres, l'échange et la créativité. Avec l'accord préalable de leur auteur, sous certaines conditions clairement définies, il devient en effet possible de diffuser plus largement des contenus à des publics dont les moyens alloués à l'achat de ressources éducatives sont limités ;

- le caractère collaboratif et le plus souvent endogène du processus de création de la ressource, qui augmente son adaptation à la diversité des contextes d'enseignement et d'apprentissage, et donc sa pertinence.

En 2009, à l'initiative du Bureau régional pour l'Éducation en Afrique de l'UNESCO, de l'OIF et de l'AUF, le premier séminaire francophone portant sur les REL s'est tenu au Campus numérique francophone de Dakar. On y a adopté la Déclaration de Dakar sur les REL qui préconise une démarche de normalisation des systèmes d'information pour l'enseignement.

L'année 2011 marque le lancement de la plateforme REL de l'UNESCO, à l'occasion de la Conférence générale de l'Unesco, au mois de novembre. On y annonce également la publication des Lignes directrices COL-UNESCO (Commonwealth of Learning) pour les ressources éducatives libres dans l'enseignement supérieur.

En 2012, à l'occasion du Congrès mondial des ressources éducatives libres, organisé au siège parisien de l'UNESCO, sera adoptée la **Déclaration de Paris**¹ sur les REL qui constitue aujourd'hui une référence internationale dans ce domaine. Cette déclaration s'inscrit dans la continuité des grandes déclarations internationales sur l'éducation – notamment la Déclaration du Millénaire et le Cadre d'action de Dakar (2000) – et formule à l'endroit des États plusieurs recommandations parmi lesquelles : favoriser une meilleure connaissance des REL et leur utilisation, créer des environnements propices à l'utilisation des technologies de l'information, encourager le développement et l'adaptation des REL dans une grande diversité de langues et de contextes culturels.

Les ressources éducatives libres en français : un mouvement à encourager

Tous les grands enjeux liés aux ressources éducatives libres se trouvent dans ces quelques recommandations ; celle qui évoque la **diversité des langues et des contextes culturels** intéresse particulièrement la Francophonie. En effet, tous les acteurs concernés sont appelés à favoriser, dans le cadre de leurs actions,

le développement de ressources respectant la diversité linguistique et culturelle qui caractérise les situations d'éducation dans le monde et que la Francophonie s'est fixée pour mission de promouvoir.

Ainsi, le document intitulé *Horizon 2020 : Stratégie de la Francophonie numérique – Agir pour la diversité dans la société de l'information*, adoptée par les chefs d'État et de gouvernement de la Francophonie lors du Sommet de Kinshasa, fait explicitement référence aux REL. L'axe IV de cette stratégie, « produire, diffuser et protéger les biens communs numériques francophones », stipule notamment que « l'OIF [...] soutiendra les initiatives visant à développer les ressources éducatives libres (REL) comme celle de l'UNESCO. Une attention sera portée notamment aux REL relatives à la culture numérique ».

Une des grandes qualités des REL, leur caractère non institutionnel et participatif, devient un enjeu complexe quand se pose la question de leur recensement, de leur classification, de leur évaluation et de leur centralisation à des fins d'accessibilité et de diffusion. C'est aussi la raison pour laquelle il est aujourd'hui particulièrement **difficile de dénombrer les ressources éducatives libres en français**. Un constat s'impose pourtant : le mouvement des Ressources éducatives libres est, depuis sa naissance, plus dynamique dans le monde anglophone que dans le monde francophone. Les diverses tentatives de recensement et de classification des REL, notamment sous l'égide de l'UNESCO, rencontrent des difficultés à donner à leur entreprise l'assurance d'une couverture optimale de ce champ très large, et paraissent centrer davantage leur travail sur la qualité des ressources proposées que sur l'exhaustivité.

Le plan d'action de l'OIF pour les ressources éducatives libres

C'est dans cet esprit que s'est tenu un **atelier international à Moncton** (Canada – Nouveau-Brunswick), organisé du 4 au 8 février 2013 par la Direction de l'Éducation et de la Jeunesse de l'OIF, en partenariat avec la Direction de la Francophonie numérique et avec le gouvernement du Nouveau-

¹ http://www.unesco.org/new/fileadmin/MULTIMEDIA/HQ/CI/CI/pdf/Events/French_Paris_OER_Declaration.pdf



Brunswick. L'objectif de cet événement qui a rassemblé une vingtaine d'experts de haut niveau de pays du Sud et du Nord était d'engager une réflexion sur la place et le rôle de l'OIF dans le mouvement international des REL. D'importants acteurs du domaine étaient représentés à cette occasion, tels que l'UNESCO, la Banque africaine de développement, le *Commonwealth of Learning*, l'Union africaine, des ministères ainsi que plusieurs universités.

Les travaux ont permis d'élaborer un plan d'action à la fois opérationnel et stratégique qui permet d'accompagner les futures initiatives en matière de REL dans l'espace francophone. Ce plan d'action s'articule autour de quatre axes qui sont déclinés selon des objectifs, des actions, des partenaires et des indicateurs. Ces axes sont les suivants :

- Politiques et visibilité des REL ;
- Instrumentation pour favoriser le partage et l'accès aux REL ;
- Formation, développement et reconnaissance des compétences ;
- Action, recherche-action, innovation et veille sur les REL.

Ce document forme donc un cadre pour les actions de l'OIF dans le domaine des ressources éducatives libres, mais aussi pour tous les acteurs – institutionnels ou non – qui sont déjà engagés dans cette dynamique ou qui souhaiteraient s'y engager.

Des initiatives sur les REL développées avec l'appui l'OIF

Examen.sn : le portail sénégalais d'aide à la préparation des examens

Le site examen.sn², qui a été créé au Sénégal en 2002, est un très bon exemple d'utilisation de ressources éducatives libres pour améliorer l'éducation et la réussite scolaire tout particulièrement. Il s'agit d'un site Internet qui accompagne les élèves sénégalais dans la **préparation des examens de fin de CM2** (Certificat de fin d'études élémentaires), de **Troisième** (Brevet de fin d'études moyennes) et de **Terminale** (Baccalauréat). Les élèves ont

² <http://www.examen.sn>

accès, gratuitement et sans avoir besoin de s'authentifier – avec un nom d'utilisateur et un mot de passe – à des résumés de cours, des exercices d'entraînement, des éléments multimédias, des simulations, des exercices corrigés, des conseils d'orientation et des forums de discussion. Toutes les ressources proposées sont déposées sous licence libre *Creative Commons BYSA*. Les enseignants qui produisent les ressources ne perçoivent pas de rémunération pour la diffusion de leur contenu mais sont rétribués pour les avoir conçus.

En rendant disponibles les annales des examens, le site a également amené les enseignants à revisiter leurs cours pour diversifier les exercices proposés. En 2007, examen.sn a obtenu une mention spéciale dans la catégorie « meilleur contenu numérique » en Afrique au *World Summit Award* qui récompense la créativité et l'innovation dans le domaine des contenus numériques. En 2012, le nombre moyen de connexions quotidiennes était de 2 700, avec des pics autour de 5 000 connexions en période d'examens. Ces chiffres, dont il faut prendre la mesure, ainsi que les très nombreuses manifestations d'enthousiasme et d'intérêt sur les forums d'échange mis à disposition par ce site montrent la portée d'une diffusion large et ouverte à tous de

ressources éducatives endogènes et de grande qualité. Examen.sn représente un modèle en la matière en Afrique, et n'est pas la seule initiative de ce type.

J'apprends.eduquepsp.cd : **le portail de ressources** **pédagogiques pour la République** **démocratique du Congo**

La République démocratique du Congo s'est également dotée d'un site internet³ fondé sur les ressources éducatives libres avec pour but, selon le mot du ministre qui accueille le visiteur, d'améliorer « la qualité et la pertinence des apprentissages ». Il propose des leçons modèles et des exercices, mais aussi d'autres documents relatifs à l'éducation en RDC, tels que des textes officiels et des liens vers les programmes scolaires. Le site, lancé à Kinshasa à l'occasion du XIV^e Sommet de la Francophonie, est soutenu, tout comme examen.sn, par l'OIF.

Sésamath : des REL **pour l'enseignement** **des mathématiques et des sciences**

L'association Sésamath fait également figure de modèle dans le domaine des ressources éducatives libres. Il s'agit d'une

³ <http://japprends.eduquepsp.cd/>



association française créée en 2001, qui a publié en 2003 un premier manuel scolaire en licence libre en mobilisant plus de cent enseignants qui ont contribué à produire cet ouvrage. Les principes de collaboration et de co-création sous-tendent tout le processus d'élaboration des ressources produites par Sésamath. Ces ressources sont disponibles gratuitement sur le site de l'association⁴, mais sont également éditées sous la forme de manuels et de cahiers imprimés sur support papier qui sont vendus à des prix bien moins élevés que ceux pratiqués habituellement dans ce secteur. C'est sur un modèle économique viable que repose l'action de Sésamath, qui a considérablement diversifié ses projets depuis sa création et propose également des outils numériques gratuits qui permettent par exemple aux enseignants d'élaborer des exercices – devenant ainsi créateurs de ressources éducatives libres – ou encore de créer des parcours pédagogiques personnalisés et de suivre à distance le travail des élèves. Depuis sa création, Sésamath a vendu plus d'un million d'ouvrages ; en 2012, les sites hébergés par Sésamath totalisaient 14 591 606 visites. En 2007, le travail de l'association avait été récompensé par un prix de l'Unesco sur l'usage des technologies de l'information et de la communication appliquées à l'éducation (TICE).

Le modèle Sésamath suscite un intérêt dans de nombreux pays de l'espace francophone. En Belgique et en Suisse, notamment, des associations Sésamath ont été créées ; elles élaborent et diffusent des ressources éducatives libres francophones. Des contacts réguliers avec des associations d'enseignants dans les pays francophones du Sud (Haïti, Maroc, Sénégal notamment) permettent de diffuser les bonnes pratiques développées par Sésamath, et participent à la promotion des REL au sein de l'espace francophone.

DATA, une bibliothèque numérique de REL francophones

Autre initiative francophone en faveur des ressources éducatives libres, le projet

DATA est mis en œuvre par abulédu-fr et Ryxeo, deux acteurs du domaine, avec le soutien de l'OIF. Il s'agit d'une bibliothèque numérique collaborative de REL en français. Sur Internet⁵, elle met gratuitement à la disposition des enseignants plus de 18 000 ressources adaptables à leurs besoins en classe, qui peuvent être des textes, mais aussi des photos, des dessins, des fichiers audio ou vidéo. Chaque enseignant peut devenir contributeur du projet en déposant des ressources, qui sont par la suite validées par une communauté d'enseignants, afin d'en garantir la qualité.

Un CLOM francophone sur les REL

À la suite du Séminaire international de Moncton qui avait conduit à l'élaboration du plan d'action de l'OIF pour les REL, et dans le but d'opérationnaliser ses recommandations, l'OIF, à travers sa Direction de l'Éducation et de la Jeunesse en synergie avec sa Direction de la Francophonie numérique, a lancé un **cours en ligne ouvert et massif (CLOM)**.

Ce cours, intitulé REL 2014 – Pour une éducation libre, visait à former les acteurs de l'enseignement et de l'apprentissage sur le potentiel que présentent les REL dans la poursuite des objectifs éducatifs fixés au niveau mondial, qui consistent à accroître l'accès à une éducation de qualité pour toutes et tous. Parallèlement, le CLOM cherche à augmenter la capacité francophone en matière de REL dans Internet.

Mis en œuvre par le Groupe des technologies de l'apprentissage de l'Université de Moncton et avec la participation d'une équipe de chercheurs du Conseil national de recherches Canada (CNRC), le cours a été pour la première fois offert sur une période de neuf semaines, du 3 mars au 2 mai 2014, et 1 273 personnes s'y sont inscrites.

Une équipe de 13 experts internationaux a été mise en place pour livrer un programme dont les contenus constituent autant de ressources éducatives libres, gratuites et réutilisables qui demeurent à la disposition des francophones pour se familiariser avec le concept des REL et leur utilité pour l'éducation. //

⁴ <http://www.sesamath.net>

⁵ <http://data.abuledu.org>

► L'essor des CLOM⁶ francophones

Lancés aux États-Unis au début des années 2000, sous la dénomination de ressources éducatives libres⁷, les CLOM s'y sont largement développés ces dernières années, preuve en est que le marché mondial reste dominé par les trois opérateurs américains : Coursera, EdX et Udacity. L'Europe et la Francophonie tentent cependant de prendre le train en marche.

Fondés initialement à partir d'une théorie qui se base sur l'apprentissage collaboratif, (selon l'approche connectiviste⁸), les CLOM se divisent aujourd'hui en deux catégories : a) les **cCLOM** dont les objectifs d'apprentissage restent ouverts à tous et dont les participants créent eux-mêmes le contenu ; b) les **xCLOM** dont le but est de valider des compétences acquises par la délivrance d'un certificat de réussite à la fin d'une évaluation. Si les xCLOM se concentrent plutôt sur la transmission des savoirs déjà existants, les cCLOM se fondent sur la génération des savoirs par les apprenants.

Signée en janvier 2014, une convention de partenariat lie l'Agence universitaire de la Francophonie et le ministère français de l'Enseignement supérieur et de la Recherche pour développer des actions spécifiques vers la Francophonie destinées à accroître et assurer la qualité de l'offre francophone de CLOM.

D'ores et déjà, l'AUF met progressivement en ligne⁹, avec l'accord des universités diplômantes, une partie des supports de cours des formations ouvertes et à distance qu'elle soutient dans les disciplines suivantes : Droit, Économie et gestion ; Éducation et formation ; Sciences de l'ingénieur ; Médecine et Santé publique ; Sciences humaines ; Environnement et développement durable. L'AUF a lancé en novembre 2013 un appel à

projets pour la création de CLOM. Les projets présentés par les universités membres de l'AUF (à l'exception des européennes et américaines) seront accompagnés jusqu'au lancement officiel de la certification (à la rentrée 2014).

En France

Le premier CLOM est apparu en 2005 avec netprof.fr¹⁰ dont le slogan « Le partage du savoir en vidéo » renvoyait au contenu : des leçons en format vidéo. Il a fallu ensuite attendre 2012, pour voir la naissance de ITyPA¹¹ (Internet, tout y est Pour Apprendre), un cCLOM (pour « connectiviste » sans certification). En octobre 2013 est lancée **France Université Numérique**¹², la première plateforme française de cours en ligne qui a remporté un réel succès. La plateforme FUN compte actuellement environ 30 CLOM.

En Suisse

L'École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL) a été la première institution d'enseignement supérieur suisse à mettre à la disposition des apprenants des CLOM, à partir de septembre 2013, avec le cours du professeur Martin Odersky sur les méthodes de programmation (plus de 20 000 étudiants s'y inscrivent). En l'absence d'une plateforme suisse, l'École polytechnique fédérale de Lausanne délivre ses cours en ligne sur les plateformes EdX et Coursera (on y trouve à ce jour une quinzaine de cours¹³). L'Université de Genève¹⁴ et l'Université de Lausanne¹⁵ utilisent, elles aussi, la plateforme américaine pour partager leurs cours en ligne. L'École polytechnique fédérale de Lausanne, l'EPFL est par ailleurs à l'initiative du Réseau d'excellence des sciences de l'ingénieur de la Francophonie (cf. p. 398 les CLOM en Afrique) et du premier CLOM francophone lancé en février 2013.

6 L'abréviation CLOM (Cours en ligne ouvert et massif) remplace son équivalent anglais, MOOC (*Massive Open Online Courses*). Le terme, proposé par la Commission de terminologie et de néologie, a été publié dans le *Journal officiel* du 21 septembre 2013 et désigne l'ensemble des cours en ligne ouverts et massifs. On trouve aussi le terme CLOT pour cours en ligne ouvert à tous. FLOT est également employé pour formation en ligne ouverte à tous.

7 En français dans le texte mais le terme anglais employé à l'époque était « Open Educational Resources ».

8 Le connectivisme est une théorie de l'apprentissage développée par George Siemens et Stephen Downes, basée sur les apports des nouvelles technologies, selon laquelle l'apprentissage est le processus de création de connexions et de développement des réseaux.

9 <http://www.foad.refer.org/article535.html>

10 www.netprof.fr

11 <http://www.itypa.CLOM.fr/>

12 <http://www.france-universite-numerique.fr/>

13 <https://www.coursera.org/epfl>

14 <https://www.coursera.org/unige>

15 <https://www.coursera.org/unil>

on retrouve une liste des CLOM des partenaires²². Il s'agit de cours diffusés par l'EPFL et par l'Université catholique de Louvain sur la plateforme Coursera. Lancé au Sommet de la Francophonie à Kinshasa en octobre 2012, ce projet de collaboration est actuellement en phase d'élaboration avec la participation active de quatre universités africaines : 2iE à Ouagadougou ; l'École nationale supérieure polytechnique de Yaoundé ; l'École Mohammadia d'ingénieurs à Rabat et l'École supérieure polytechnique, UCAD à Dakar. Il vise à réunir des universitaires et des spécialistes des TIC et de l'éducation issus des universités partenaires de l'Europe, du Canada et de l'Afrique. L'idée de base est de co-développer une offre de CLOM de langue française pour tous les niveaux de l'éducation supérieure.

OCÉAN²³ est une plateforme ouverte à l'ensemble des Universités désireuses d'y annoncer leurs CLOM francophones. Elle réunit une liste de CLOM dont les cours sont présentés par ordre alphabétique ou thématique. L'École normale supérieure de Paris, l'École normale supérieure de Lyon, l'École polytechnique de Paris-Saclay, l'École polytechnique fédérale de Lausanne, l'Université de Louvain et le campus de Montréal ont décidé d'unir leurs efforts et leur expérience (scientifique, pédagogique et en termes de CLOM) pour créer OCÉAN, portail international francophone de CLOM.

L'Université Jean Moulin Lyon 3 collabore avec Radio France pour mettre en ligne conférences et enseignements divers. Différents modules sont déjà accessibles sur France Culture Plus²⁴, le web campus conçu par France Culture. Ce campus virtuel donne accès à un ensemble de productions multimédias, réalisées pour cette plateforme par de nombreuses grandes écoles et universités françaises, dont le CNSMD²⁵ et l'Université Lyon 2.

Claroline Connect réunit deux autres plateformes d'enseignement en ligne, celle proposée par l'université de Lyon 1, initialement intitulée Spiral, aujourd'hui

Spiral Connect, et celle de l'Université catholique de Louvain, aujourd'hui mondialement diffusée et portée par un consortium international regroupant, sous le nom de Consortium Claroline, 13 et bientôt 15 institutions d'enseignement supérieur, entreprises ou autres organisations issues de six pays. Soutenus par la Région Rhône-Alpes en France, la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Région wallonne en Belgique, les deux partenaires envisagent de constituer ensemble une alternative francophone au modèle anglo-saxon.

La Commission européenne a lancé, en septembre 2013, **Open Education Europa**²⁶ dans le cadre de l'initiative *Opening Up Education* pour offrir une porte d'entrée unique à l'éducation ouverte européenne. Ce portail se base sur le portail elearningeuropa.info portal, actif depuis 2002 pour soutenir la transformation de l'éducation par la technologie. À l'heure actuelle, avec près de 38 000 utilisateurs et une moyenne de 55 000 visites par mois, il est devenu un forum clé pour explorer les changements et les innovations dans l'éducation. Le portail est structuré en trois sections principales :

- La section *Trouver* présente les CLOM, cours, et les ressources d'éducation ouverte par les principales institutions européennes. Chaque institution est également présentée dans cette section.
- La section *Partager* est l'espace où les utilisateurs du portail (chercheurs, éducateurs, décideurs politiques, étudiants et autres parties prenantes) peuvent partager et discuter de solutions pour une variété de problèmes éducatifs en postant des blogs, en partageant des événements et en s'impliquant dans des discussions thématiques.
- La section *En profondeur* contient les articles d'*eLearning Papers*, le magazine en ligne le plus visité sur l'éducation ouverte et les nouvelles technologies, offre une liste complète des projets financés par l'UE et présente les dernières actualités sur l'éducation ouverte ainsi que les derniers articles publiés.

Pour en savoir plus sur les autres offres existantes, Rémi Bachelet, enseignant-chercheur à Centrale Lille, tient à jour une cartographie en mode collaboratif des CLOM en français. //

²² <http://www.rescif.net/fr/content/liste-des-CLOMs-des-partenaires-du-rescif>

²³ <http://www.ocean-flots.org/>

²⁴ <http://plus.franceculture.fr/>

²⁵ Conservatoire national supérieur musique et danse de Lyon.

²⁶ <http://www.openeducationeuropa.eu/fr>

Le langue de internationale



Partie 3

français, communication et des affaires





1. L'espace économique francophone

1. INTRODUCTION

Espace économique francophone ou francophonie économique, les définitions sont assez fluctuantes et les données qui les accompagnent, encore rares, manquent souvent de précision et de rigueur. On constate néanmoins que la question de la valeur économique de la langue française et/ou de la francophonie (ici considérée comme la communauté des locuteurs de français), voire de la Francophonie (comme l'ensemble des 77 États et gouvernements membres et observateurs de l'OIF), occupe une place croissante dans les débats et les études. La Francophonie elle-même, qui n'a jamais négligé le volet économique de sa coopération, a décidé de se doter d'une stratégie spécifique en la matière, adoptée en novembre 2014 lors de son XV^e Sommet à Dakar¹.

¹ Le présent ouvrage étant achevé avant la tenue du Sommet de Dakar, nous ne pouvons en rendre compte.

Distinguons d'entrée deux dimensions qui, certes, s'auto-alimentent mais ne se confondent pas :

- d'une part, celle qui caractérise le **poids relatif d'un ensemble de pays considérés comme francophones** (même si cet attribut doit être utilisé avec les précautions que requièrent les différentes définitions que nous rappelons dans la partie 1 du présent ouvrage, cf. p. 7 et suivantes) et qui peut envisager l'avantage que le partage de cette langue procure à ces pays dans leurs échanges ;

- d'autre part, celle qui s'attache à mesurer la **valeur ajoutée de la langue française elle-même** : en tant qu'élément constitutif d'un produit ou d'un service (un livre, un film ou un contenu de formation), en tant que compétence valorisable sur le marché du travail ou dans l'entreprise (utilité de la langue), ou en tant que « produit » dont l'acquisition se traduit par une dépense (cours de français, traduction, interprétation...). //

Première approche

La première approche permet de calculer la part qu'occupent les populations, les PNB, les échanges, les investissements, les superficies, etc., des pays francophones par rapport à l'ensemble mondial. L'Observatoire et ses partenaires avaient présenté en 2012, à l'occasion du Forum mondial de la langue française de Québec, une première série d'agrégats basés sur l'ensemble des pays membres et observateurs de la Francophonie² (divisés en groupes selon le statut de la langue française et du pays au sein de l'OIF) qui visaient à faire ressortir, de manière brute, le « poids économique » de la Francophonie ou, plus précisément, la capacité d'influence francophone sur les questions économiques directement proportionnelle à ce que pèsent les pays qui la composent : 14 % de la population mondiale, 14 % du Revenu brut mondial, 20 % des échanges commerciaux... Même s'ils ne représentent qu'une valeur d'affichage, ces chiffres permettent de confirmer que l'économie, la finance et les affaires sont aussi des réalités francophones sur lesquelles les pays de l'OIF peuvent échanger et se concerter pour se positionner par rapport au reste du monde comme le montre l'article « Les concertations économiques francophones » (cf. p. 417).

De façon plus analytique, ces chiffres ont été affinés depuis à l'occasion d'une étude³ réalisée à la demande du ministère français des Affaires étrangères par la Fondation pour les études et recherches sur le développement international (FERDI) qui s'est surtout attachée à faire ressortir l'avantage que tiraient les 33 pays « francophones » – sélectionnés à cette occasion – de l'appartenance à ce que les auteurs ont qualifié d'espace francophone (cf. p. 408). Comme le montre le résumé que nous présentons dans le chapitre 1, il apparaît que, en moyenne, sur la période 1995-2006, les flux commerciaux entre deux pays de l'espace francophone (EF) sont 22 % plus importants que ceux d'une paire de pays

ayant des caractéristiques comparables (même population, même richesse par habitant, partage d'un passé colonial, membre d'un même accord commercial, etc.) mais n'appartenant pas à l'EF. Ayant calculé ensuite le surplus de commerce qu'engendre entre ces 33 pays, toutes choses égales par ailleurs, l'appartenance à l'EF, les auteurs ont réussi à démontrer que, grâce à un taux d'ouverture accru, la richesse par habitant directement imputable à la langue française s'accroissait (en moyenne toujours) de 6 %

Cette **dynamique économique imputable à la langue française** doit être mise en relation avec une autre dynamique interne à la francophonie évoquée dans la première partie qui montre que les locuteurs de français sont de plus en plus nombreux en **Afrique**. À cet égard, plusieurs rapports récents montrent que les perspectives de croissance et de développement de nombre de pays africains font de ce continent un terrain de compétition mondial sur le plan commercial et financier, comme l'illustrent les offensives qu'y mènent des pays comme les États-Unis, le Japon, l'Inde, le Brésil et bien sûr, la Chine. Il n'est que de citer les Conférences internationales de Tokyo pour le développement (TICAD) avec leur cortège d'accords de partenariats et d'annonces d'investissements, qui en sont à leur cinquième édition (juin 2013) ou de rappeler que la part de marché de la Chine sur le continent africain est passée de moins de 2 % en 1990 à plus de 16 % en 2011...

Si le rôle croissant qu'est appelé à jouer le continent africain dans la mondialisation économique n'est plus contesté, la part qu'y occuperaient les pays francophones est souvent minimisée. Or, s'il est vrai que les « poids lourds » économiques comme le Nigeria ou l'Afrique du Sud font plutôt usage de l'anglais (en plus des langues nationales et régionales dont il ne faut pas sous-estimer la place dans l'entrepreneuriat et le commerce), les locomotives sous-régionales que sont ou que pourraient devenir des pays comme la Côte d'Ivoire, la République démocratique du Congo, le Sénégal ou le Cameroun (majoritairement francophone) offrent des perspectives certaines à la langue française. D'ailleurs, l'édition 2014 du Rapport sur la transformation

2 L'impact économique de la langue française et de la Francophonie, 2012 http://www.francophonie.org/IMG/pdf/Impact_economique_de_la_langue_francaise_et_de_la_Francophonie.pdf

3 Céline Carrère et Maria Masood, « Le poids économique de la langue française dans le monde », Ferdi, université de Genève, décembre 2012.

L'Afrique, un continent en pleine croissance économique...

(Extrait du rapport « Un partenariat pour l'avenir : 15 propositions pour une nouvelle dynamique économique entre l'Afrique et la France » rédigé à la demande de Pierre Moscovici, ministre français de l'Économie et des Finances, par cinq personnalités françaises et franco-africaines du monde politique et économique, Hubert Védrine, Lionel Zinsou, Tidjane Thiam, Jean-Michel Severino et Hakim El Karoui en décembre 2013.)

La croissance économique est depuis plus d'une décennie de 5 % par an en moyenne (en Afrique), juste derrière l'Asie et loin devant l'Europe.

L'Afrique a connu la plus forte croissance dans les échanges internationaux entre 2000 et 2011, avec une augmentation des importations au Sud du Sahara de 16 % par an en moyenne.

L'Afrique est le continent qui épargne le plus après l'Asie.

La capitalisation boursière a été multipliée par neuf depuis les années 1990, et plus de 2000 entreprises sont désormais cotées.

L'Afrique est l'une des rares régions à avoir enregistré une hausse des entrées d'IDE (investissements directs étrangers) en 2011 et 2012 alors que les flux mondiaux baissaient sur la même période.

L'indice du développement humain s'est amélioré de 15,6 % entre 2000 et 2010 pour la seule Afrique au Sud du Sahara.

La part de l'Afrique subsaharienne dans les conflits violents dans le monde est passée de 55 % à 24 % entre 2002 et 2011.

Les classes moyennes africaines représentent entre 300 et 500 millions d'individus.

Plus de 80 % de la population est connectée à un réseau de téléphonie mobile.

Les flux financiers issus des migrants sont estimés à plus de 30 Md USD en 2012, soit quatre fois plus qu'en 1990, un montant encore légèrement inférieur à celui de l'aide publique au développement versée par les pays de l'OCDE (47 Md USD en 2011).

La population africaine doublera d'ici 2050 pour atteindre quasiment 2 milliards d'individus.

Les dépenses des ménages africains devraient passer de 840 Md USD en 2008 à 1 400 Md USD en 2020. 72 Md USD d'investissements annuels dans les infrastructures sont attendus.

La population urbaine du continent s'accroîtra de 414 millions à plus de 1,2 milliard d'ici 2050.

Le rapport se conclut sur neuf propositions dont plusieurs sont en lien direct, pensons-nous, avec la langue française quand elles concernent la formation professionnelle, l'enseignement en ligne, les réseaux d'affaires au niveau des PME, des secteurs clés comme le numérique, les industries culturelles, la santé, le tourisme ou la sécurité, le soutien apporté à l'organisation pour l'harmonisation du droit des affaires (OHADA), les relations administratives et politiques de haut niveau, la diaspora africaine et les collectivités locales, la connaissance de l'Afrique par les jeunes générations en favorisant davantage de volontaires internationaux en entreprises en Afrique ou la production et la diffusion d'informations économiques.

de l'Afrique réalisé par le Centre africain pour la transformation économique⁴ montre que

⁴ Créé en 2009, le Centre africain pour la transformation économique est financé par les gouvernements du Ghana, des Pays-Bas et de la Norvège ainsi que par la Fondation Hewlett, la Fondation Rockefeller, la « Open Society Initiative », la Banque mondiale et le Département pour le développement international de la Grande-Bretagne (DFID).

Maurice, l'Afrique du Sud, la Côte d'Ivoire, le Sénégal, l'Ouganda, le Kenya et le Gabon étaient les sept pays en tête, selon un « **indice de la transformation économique** » en 2010, soit la moitié (Maurice étant aussi anglophone en plus du créole) de pays francophones. //

Un nouvel Indice de transformation de l'Afrique

L'hypothèse du Centre africain pour la transformation économique est que les économies africaines ont besoin de beaucoup plus que de la croissance : pour se transformer, elles ont besoin d'une **croissance en profondeur (DEPTH)**. C'est-à-dire qu'elles doivent **D**iversifier leur production, rendre leurs **E**xportations compétitives, accroître la **P**roductivité des fermes, des firmes et de l'administration publique et mettre à niveau la **T**echnologie utilisée dans toute l'économie ; tout cela pour améliorer le bien-être **H**umain. Les résultats de 21 pays mesurant leur progression pour chacune de ces conditions ont été agrégés en un indice global dit « de transformation de l'Afrique » (ITA).

► Deuxième approche

La deuxième approche, qui considère la valeur économique de la langue française elle-même, permet d'aborder au moins deux sujets : **le marché des industries culturelles et celui de la langue française considérée comme une compétence, voire un atout, dans le monde du travail, des affaires, du commerce international.** Nous retrouverons tous ces aspects évoqués dans le chapitre 2 de cette partie qui, outre des éléments factuels sur le poids de l'économie de la culture en français (cf. p. 420) qui comprend en particulier une étude sur l'édition numérique (cf. p. 450), fournira au lecteur l'occasion de dépasser les simplifications courantes déniaient au français sa capacité à « faire des affaires » – en découvrant notamment la vitalité des réseaux internationaux à vocation professionnelle et économique.

En préambule, il n'est pas inutile de rappeler, comme nous l'écrivons dans la partie consacrée à l'enseignement du français langue étrangère (cf. p. 197), que la progression constatée des effectifs d'apprenants dans de nombreux pays, notamment dans les structures privées comme les Alliances françaises, tout comme l'accroissement du nombre de candidats à des diplômes de français, y compris professionnel, sont

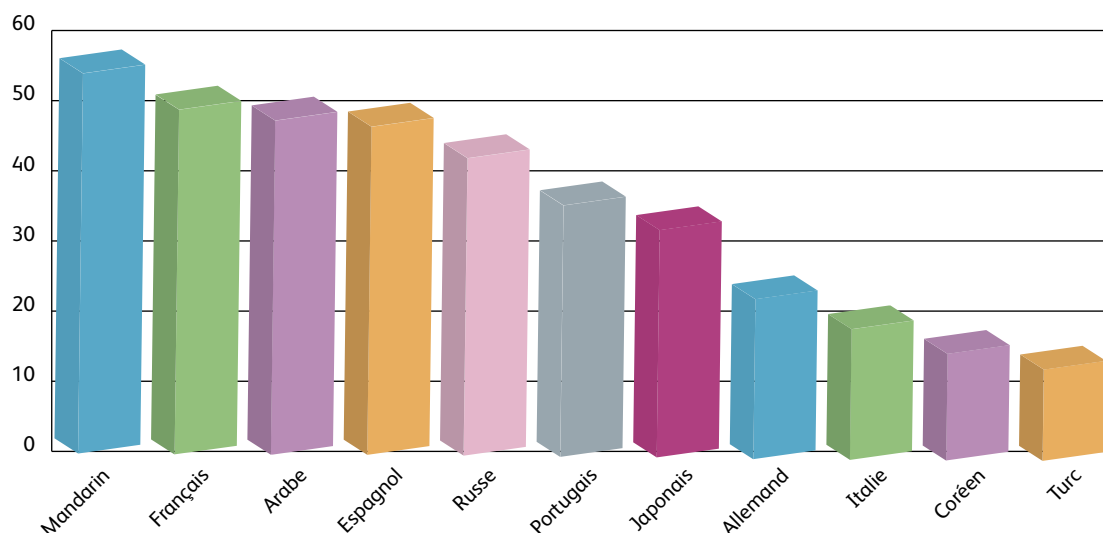
des indices concrets de l'utilité reconnue à cette langue. D'ailleurs, différentes sources montrent que ce sentiment est justifié.

Ainsi, par exemple, le groupe financier américain Bloomberg, a classé⁵, en août 2011, **le français au 3^e rang des « langues des affaires »**, après l'anglais et le chinois et juste avant l'arabe, l'espagnol et le russe. Ce classement était basé sur une série d'indicateurs : fréquence du statut de langue officielle des pays, populations de ces pays, locuteurs estimés (très en dessous de la réalité pour les francophones...), PIB, croissance, recettes touristiques... (au total 12), que ce groupe, spécialisé dans l'information économique et financière dont les classements en la matière font autorité, considère nécessaires pour « qualifier » une langue dans le registre des affaires. Cette approche essentiellement statistique, voire « comptable », manque évidemment de finesse, mais elle encourage néanmoins à dépasser un peu les clichés.

Une autre façon de les combattre est de recueillir l'opinion des entreprises actrices de ces relations économiques et commerciales internationales. De ce point de vue, les réponses données par les entrepreneurs européens aux questions élaborées dans le cadre d'une

⁵ <http://media.bloomberg.com/bb/avfile/roQIGe4jm3w>

►► Langues des affaires les plus utiles (hors anglais)*



* Scores de 0 à 100.

enquête⁶ cofinancée par la Commission européenne et publiée en 2013 par le British Council sont éclairantes. Ainsi, 484 entreprises ont été interrogées, présentes dans quatre secteurs d'activité cibles (banques, hôtels, BTP et supermarchés) pour déterminer les langues qu'elles considèrent comme une priorité et qu'elles mettent en avant, en plus de la langue nationale et de l'anglais. Le classement récapitulatif des 20 langues les plus citées fait se succéder, dans l'ordre, le français, l'allemand, le russe, l'italien et l'espagnol (« langues les plus fréquemment utilisées par les entreprises »).

49 % des entreprises britanniques⁷ placent le français en première position des langues utiles notamment dans leurs relations avec leurs clients, les consommateurs et leurs fournisseurs.

En combinant quatre indicateurs⁸ relatifs aux échanges économiques actuels et à développer du Royaume-Uni, le British Council⁹ considère que le français occupe la 2^e place, après l'allemand et avant l'espagnol, l'arabe et le chinois.

Le plus frappant dans cette enquête, comme le confirme l'article rédigé dans le présent ouvrage par Claude Truchot (cf. p. 465), c'est la faible proportion d'entreprises qui déclarent avoir élaboré une stratégie linguistique supposant des choix éclairés et accompagnés. Ainsi, dans l'enquête du British Council on constate que près de 50 % des répondants avouent ne pas en disposer et que 70 % d'entre eux ne tiennent pas de registre des compétences en langues du personnel. Ainsi, si l'on s'accorde à reconnaître que « la meilleure langue des affaires est celle du client », les conséquences n'en sont pas vraiment tirées et, comme l'écrit C. Truchot : « L'anglais s'insère le plus souvent comme un état de fait, n'ayant pas fait l'objet de décisions expliquées »...

⁶ L'Europe riche de ses langues. Tendances des politiques et des pratiques du plurilinguisme en Europe, Cambridge University Press pour le British Council. Mars 2013. © Language Rich Europe, British Council. http://www.language-rich.eu/fileadmin/content/pdf/LRE_French_L_Europe_riche_de_ses_langues_-_Tendances_des_politiques_et_pratiques_du_plurilinguisme_en_Europe.pdf

⁷ Confederation of British Industry and Pearson (2013) *Changing the Pace. CBI/Pearson Education and Skills Survey 2013* cité dans *Languages for the Future. Which languages the UK needs most and why*, British Council, 2013.

⁸ Les 10 langues des principaux marchés d'exportation (hors anglais), les premiers marchés d'exportation du RU, le pourcentage d'entreprises considérant une langue comme utile pour leur activité et les langues des marchés émergents.

⁹ *Languages for the Future. Which languages the UK needs most and why*, British Council, 2013.

Peut-être que cette relative indifférence est due à la sous-estimation, au sein de la question de la valeur économique des langues, des enjeux d'une autre bataille qui porte sur les pratiques et normes professionnelles dont les conceptions et la mise en œuvre sont pourtant essentielles à l'influence, et donc à la valeur ajoutée, de telle ou telle langue sur le marché international. On verra ici (cf. p. 478) que c'est l'une des raisons qui ont donné naissance à la création de réseaux internationaux francophones désireux de faire valoir leur expertise, leur savoir-faire et leur conception de l'organisation d'une activité économique. De la comptabilité à la gestion de projet, en passant par les références juridiques (véritables « points de vue » sur l'organisation du monde) et les normes adoptées au niveau international, tout concourt à renforcer, ou au contraire à affaiblir, les capacités d'une langue à générer de la valeur, à être attractive, donc choisie et utilisée. Une illustration de ce lien entre vision du monde et langue se retrouve, par exemple, en l'occurrence au bénéfice de l'anglais, dans le « classement » que réalise la Banque mondiale visant à qualifier chaque pays du monde en fonction de la facilité qu'il y aurait à y « faire des affaires », traduction littérale de l'anglais *doing business*. On constate ainsi, comme le remarquait le président de l'Union internationale des notaires dans une intervention de décembre 2013, que « les dix pays les mieux classés sont des pays de Common Law », notamment car l'un des critères qui donne le plus de points est celui de la rapidité des transactions, sans considération pour leur sécurité ou leur durabilité par exemple.

Au-delà des chiffres et des pratiques réelles, la question de l'image et des représentations qui s'attachent aux langues, surtout lorsque l'on touche à la créativité et à l'imaginaire dans le domaine des industries dont c'est la matière première, est l'objet d'une bataille d'autant plus féroce qu'elle représente une part croissante dans la création de la valeur économique. À cet égard, les dénominations commerciales et les campagnes de promotion ou de fidélisation à destination d'un public essentiellement francophone, comme en France par exemple, qui sacrifient au « tout-anglais » représentent une forme d'oxymore économique en ce qu'elles associent deux idées contradictoires : se valoriser soi-même tout en proclamant inconsciemment la supériorité de produits et services concurrents... //

1. L'espace économique francophone

2. UN AVANTAGE POUR LES PAYS

Si les pays francophones ont dès l'origine cherché à mettre à profit leurs relations privilégiées pour se concerter sur les questions économiques et entretenir certaines formes de coopérations (cf. « Les

concertations francophones », p. 417), l'intuition d'une valeur ajoutée propre au partage d'une langue commune dans leurs échanges économiques n'a été que très récemment démontrée. //

► Une croissance « francophone »

En effet, grâce à une étude¹ réalisée à la demande du ministère français des Affaires étrangères, publiée en janvier 2013, nous savons maintenant qu'elle est en effet bien réelle. Cette étude porte sur les rapports entre langue et économie,

en France et dans le monde, en particulier dans l'espace francophone défini non pas au sens institutionnel, mais en fonction de la réalité de la présence et de l'usage de la langue française dans les 33 pays²

¹ « Le poids économique de la langue française dans le monde », par Céline Carrère et Maria Masood pour la Fondation pour les études et recherches sur le développement international (FERDI) - 15 Janvier 2013.

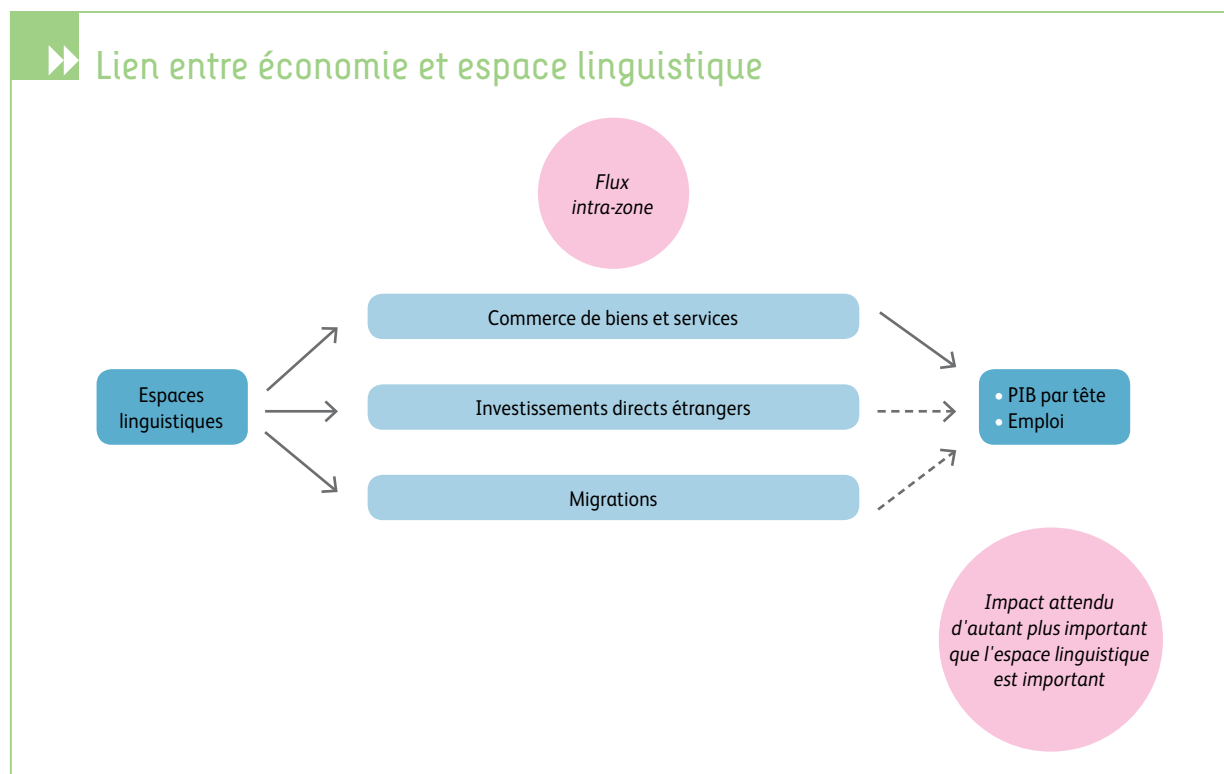
² France, Canada, Suisse, Belgique, Luxembourg, Maroc, Algérie, Tunisie, Djibouti, Comores, Madagascar, Maurice, Mauritanie, Mali, Niger, Tchad, Sénégal, Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Bénin, Togo, Cameroun, RCA, RDC, Congo, Gabon, Burundi, Guinée, Guinée Équatoriale, Liban, Haïti, Rwanda, Israël.

de l'échantillon retenu. Ce sont les pays dont la population est supérieure à 500 000 habitants dans lesquels le français est langue officielle ou ceux qui comptent au moins 20 % de francophones.

De nombreuses dimensions économiques y sont analysées : démographie, richesse, flux d'investissements directs étrangers et autres flux de capitaux privés, aide publique au développement, flux migratoires,

flux commerciaux et diversification des exportations. Dans une deuxième partie, l'étude évalue quelle part des échanges internationaux des pays de l'espace francophone, et par conséquent de la richesse et de l'emploi, est générée par l'existence de cet espace. Il s'agit dans cette partie de distinguer l'importance de la proximité linguistique par rapport aux autres dimensions de la proximité (géographique, historique, économique) influençant les flux de commerce internationaux.

Quel lien entre espace linguistique et économie ?



L'influence d'un espace linguistique sur l'économie des pays appartenant à cet espace est multiple et passe principalement par les échanges économiques privilégiés que les pays entretiennent entre eux. Ainsi, de nombreuses études empiriques établissent un lien statistique positif entre le partage d'une langue et des échanges plus intenses tant au niveau des flux commerciaux que des investissements ou encore des flux migratoires. Par exemple, il semblerait qu'en moyenne, dans les études existant sur le sujet, **le partage d'une langue commune stimule les flux commerciaux** d'environ 33 %, toutes choses égales par ailleurs. En

effet, le partage d'une langue abaisse les coûts à l'exportation (notamment au niveau des coûts de transaction et de communication), permettant aux entreprises de pénétrer plus facilement un nouveau marché à l'exportation (influençant ainsi la marge extensive du commerce) mais également de maintenir des flux commerciaux existants, notamment en cas de turbulences économiques (influençant ainsi la marge intensive du commerce). Quels sont les effets de cette stimulation des échanges internationaux sur la richesse et l'emploi des pays ? Sur ce point, les conclusions des études existantes sont moins unanimes mais il semblerait que le canal de transmission

le plus important (et le mieux établi) soit celui du taux d'ouverture commerciale.

Après avoir établi une cartographie statistique complète de l'économie et des échanges internationaux des pays de l'EF dans la première partie de l'étude, les auteurs se concentrent dans la deuxième partie sur la part des échanges *commerciaux* qui peut être imputée à l'existence de l'EF et sur les conséquences de cet EF, *via* le taux d'ouverture des pays, sur leur PIB par tête et l'emploi.

Cartographie économique des pays de l'EF dans le monde

De nombreuses dimensions sont analysées avec, pour chacune d'entre elles (quand les données disponibles le permettent), l'étude de l'évolution des indicateurs sur la période 2000-2009 ainsi qu'une décomposition par sous-ensemble géographique au sein de l'EF (tels que par exemple les pays francophones de l'OCDE, d'Afrique subsaharienne ou du Maghreb). Ne sont reportés ici que les faits stylisés les plus importants.

Poids démographique

Avec 480 millions d'habitants en 2010, les 33 pays de l'EF représentent **6,5 % de la population mondiale**. En raison d'un taux de

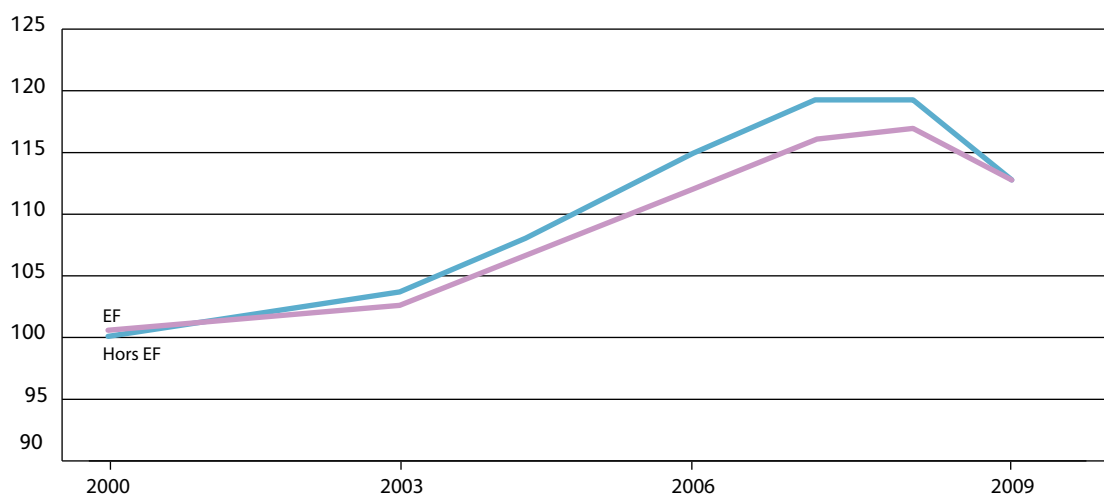
croissance démographique supérieur au reste du monde, cette part est en progression constante : le poids démographique de l'EF est passé de 5,79 % à 6,49 % entre 1990 et 2010. Ce poids démographique de l'EF dans le monde devrait continuer de progresser et atteindre 7,51 % en 2029. Le calcul de la répartition géographique de la population francophone confirme le poids démographique des pays francophones d'Afrique subsaharienne (ASS) qui rassemblent 53,1 % de la population francophone totale.

Poids dans la richesse mondiale

En 2009, le produit intérieur brut (PIB) de l'espace francophone s'élevait à 3 300 milliards de dollars (constants de 2000) correspondant à **8,4 % du PIB mondial** contre 9,1 % en 2000. Le calcul du PIB par tête octroie une place plus importante à l'EF qui représente 14,6 % de la richesse mondiale en 2009. Entre 2000 et 2009, la croissance du PIB par tête moyen a été plus importante pour les pays hors de l'EF (19 %) que pour l'espace francophone (16 %). Néanmoins, la crise financière de 2008 s'est traduite par une diminution du PIB par tête plus importante pour le reste du monde, de l'ordre de 5 %, que pour l'EF, de l'ordre de 3 %.

La part de l'espace francophone dans l'économie mondiale s'explique essentiellement par la présence des pays de l'OCDE (Belgique, Canada, France, Luxembourg, Israël, Suisse) qui représentent plus de 83 % du PIB de l'EF.

Performance en termes de croissance de PIB par tête



Croissance du PIB par tête en moyenne plus faible mais moindre baisse lors de la crise financière.

Poids dans les ressources naturelles

Avec 5 millions de km², l'EF abrite **11 % des terres agricoles dans le monde** en 2009. Au sein de cet espace, 57 % des terres agricoles se situent en Afrique subsaharienne et 23 % au Maghreb. Selon les estimations de la Banque mondiale (2005), l'EF détient près de 6 % des réserves mondiales de ressources énergétiques en 2005. La part de l'EF est la plus élevée pour le gaz naturel avec des réserves totales estimées à 8,4 % des réserves mondiales. En termes de ressources pétrolières, l'EF regroupe 5,5 % des réserves mondiales.

Poids dans les investissements directs étrangers (IDE)

En 2009, les pays de l'EF ont attiré près de 161 milliards de dollars d'IDE, soit environ 14 % des IDE entrants dans le monde. Parallèlement, les émissions d'IDE en provenance des pays de l'EF se sont élevées à 179 milliards de dollars en 2009, soit 15,3 % des flux d'IDE mondiaux. La crise financière de 2007-2008 s'est traduite par une chute des flux d'IDE, au cours de laquelle les pays de l'EF semblent avoir été plus durement affectés avec une diminution de 52,2 % des IDE entrants (contre une baisse de 37,4 % pour le reste du monde) et de 60 % des IDE sortants (contre 43 % pour le reste du monde). Notons que les flux d'IDE des pays de l'EF se situent en 2009 à des niveaux inférieurs à ceux de 2000.

Poids dans l'aide publique au développement

Selon les données de l'OCDE (2012), l'EF réunit en son sein les pays comptant parmi les plus importants bailleurs de l'Aide Publique au Développement (APD) : la France se situe à la 3^e place en termes de montant de l'APD versée en 2010, le Canada est 8^e et la Belgique 13^e. Le poids des bailleurs de l'EF est resté à peu près constant sur la période 2000-2009, de l'ordre de 10 %. L'EF rassemble également des pays parmi les plus importants bénéficiaires de l'APD au niveau mondial : ainsi, la RDC et Haïti se classent respectivement à la 2^e et à la 4^e place en 2010. À noter que sur la période 2000-2009, près de la moitié (en moyenne 44 %) de l'aide versée par les pays de l'OCDE francophones était à destination des pays de l'EF, soit un montant annuel moyen de 3,2 milliards de dollars.

Poids dans les flux migratoires

Les pays de l'EF comptaient 25,8 millions d'immigrés en 2010, dont 38 % provenaient des autres pays de l'EF, à 88 % d'Afrique subsaharienne francophone (5,8 millions d'individus) et du Maghreb francophone (2,8 millions d'individus) et à hauteur de 9,5 % en provenance des pays francophones de l'OCDE. Au sein de l'EF, les pays francophones d'Afrique subsaharienne et la France sont les destinations de plus de 82 % des individus immigrés dans l'EF en 2010. À noter que l'essentiel des émigrés des pays francophones d'Afrique subsaharienne reste sur le continent africain dans un autre pays francophone (83,9 %), seulement 11,4 % s'orientent vers la France et 1,5 % vers les pays francophones du Maghreb. Associés à ces flux migratoires, les rapatriements de fonds à destination des pays de l'EF se sont élevés à 52,1 milliards de dollars, dont 38,4 % provenaient d'autres pays de l'EF en 2010. Au sein de l'EF, la France est la source de près de la moitié de ces rapatriements de fonds.

Poids dans le commerce international

Les auteurs proposent une analyse de l'évolution des flux commerciaux intra et hors EF de 1995 à 2010 au niveau global, mais également par sous-ensemble géographique et par principale catégorie de biens (produits agricoles, industriels et pétroliers). En valeur, les flux de commerce agrégés des pays de l'EF n'ont cessé de croître sur la période 2000-2008 avec un taux de croissance annuel moyen de 9,5 % pour les importations et 8,8 % pour les exportations. Une brusque et importante chute du commerce à l'importation comme à l'exportation est visible en 2009 du fait de la crise financière internationale avec une reprise dès 2010 (mais sans retrouver le niveau pré-crise de 2008). Cependant, la croissance du commerce des pays de l'EF sur la période 2000-2008 a été moins importante que celle du reste du monde (avec notamment la montée en puissance de certains acteurs tels que la Chine), expliquant la baisse de la part des pays de l'EF dans le commerce mondial, de 16 % en 2000 à environ 12 % en 2008 pour les exportations. Cette tendance à la baisse de la part des exportations des pays de l'EF dans le commerce mondial depuis le

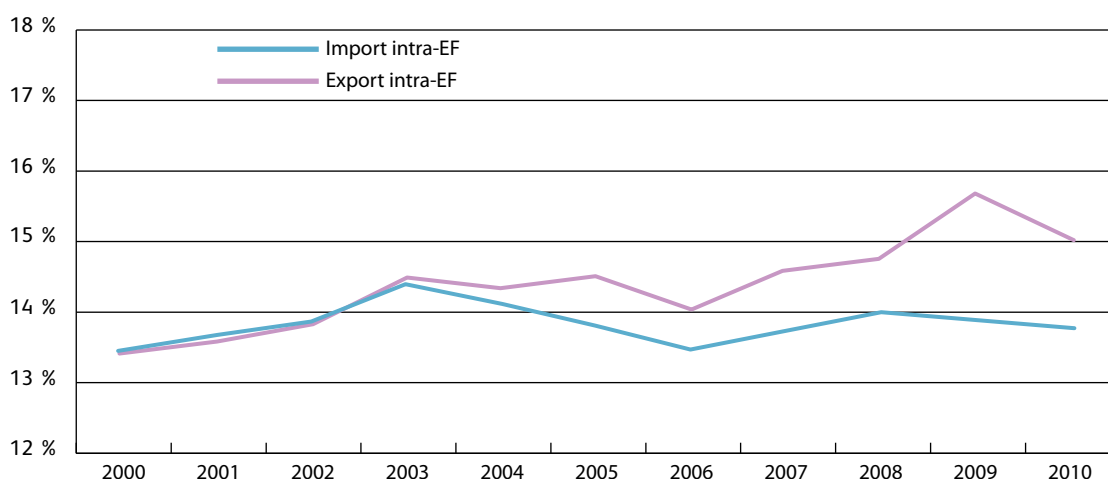
début des années 2000 est confirmée tant au niveau des produits industriels (définis comme étant les biens manufacturés et miniers) que des produits agricoles. En revanche, la part mondiale des pays de l'EF dans les exportations de produits pétroliers reste stable sur la période. À noter que la France représente respectivement environ 31 % et 33 % des exportations et importations totales de l'EF en 2010 et que ces parts sont restées assez stables depuis le début des années 2000.

Poids du commerce intra-EF

En 2009, environ 14 à 15 % des échanges commerciaux des pays de l'EF s'effectuaient avec d'autres pays de cet espace. Il est intéressant de noter que cette part augmente

sur la période pour les exportations, et notamment en période de crise. Il semblerait donc que les exportations des pays francophones vers les autres pays de l'espace aient mieux résisté à la crise financière que les exportations destinées aux autres pays, c'est-à-dire à des pays situés hors de l'EF. Ces tendances sont vérifiées pour les échanges de biens manufacturés (part du commerce de produits manufacturés des pays de l'EF qui est destinée aux – ou en provenance des – autres pays de l'EF). Environ 80 % du commerce intra-EF est constitué de biens manufacturés. Cette part décline légèrement sur la période du fait de l'augmentation de la valeur des exportations des produits miniers et pétroliers.

Part des échanges intra-espace francophone



La part intra-EF augmente sur la période pour les exportations, notamment en période de crise.

Poids dans la diversification des exportations

Il existe clairement une grande hétérogénéité entre les pays de l'EF, les pays les plus diversifiés, en termes de produits exportés, étant la France, suivie de la Belgique, de la Suisse et du Canada. Parmi les pays présentant la plus forte concentration de leurs exportations en 2006, apparaissent la Guinée équatoriale, le Tchad, le Congo et le Gabon du fait de leurs importantes exportations de produits primaires. Si nous

distinguons la concentration des exportations avec les pays hors de l'EF et avec les autres pays de l'EF, le commerce intra-EF apparaît comme significativement plus diversifié. Ainsi, par exemple, l'indice de concentration des exportations de la Côte d'Ivoire ou du Maroc apparaît en moyenne 15 % plus faible (impliquant une plus grande diversification) vers leurs partenaires de l'EF que vers le reste du monde. **L'EF semble donc constituer un espace privilégié pour l'exportation de nouveaux produits.**

Quelle part des échanges commerciaux peut être attribuée au partage de la langue française ?

Comme indiqué ci-dessus, les pays de l'EF commercent beaucoup les uns avec les autres et ce résultat peut être expliqué en partie par la diminution des coûts au commerce que représente le partage d'une même langue. Cependant, un certain nombre de pays de l'EF ne partage pas qu'une langue commune. Ils partagent également, pour certains d'entre eux, une proximité géographique, des liens historiques forts (notamment un passé colonial), ou encore des accords préférentiels de commerce (comme par exemple les Accords de partenariat économique ou les Accords de partenariat euro-méditerranéen). Tous ces facteurs contribuent également à baisser les coûts de transaction et ainsi à stimuler le commerce au sein de l'EF. Comment alors distinguer l'impact de la langue française ? Pour répondre à cette question les auteurs ont effectué une analyse économétrique sur les données fondée sur l'estimation d'un modèle de gravité. Selon ce modèle bien connu, le flux de commerce entre deux pays est proportionnel à la taille économique des deux pays et inversement proportionnel aux coûts au commerce entre ces deux partenaires. L'échantillon retenu pour cette estimation comporte ainsi 153 pays dont les 33 pays francophones retenus sur la période 1995-2009. Il y a donc 23 256 paires de pays et plus de 300 000 observations, nous permettant ainsi de distinguer l'impact des différents facteurs évoqués ci-dessus sur les flux de commerce bilatéraux.

Impact de l'EF sur les flux de commerce bilatéraux sur la période 1995-2009

En moyenne, sur la période 1995-2006, « les flux commerciaux entre deux pays de l'espace francophone sont 22 % plus importants » que ceux d'une paire de pays ayant des caractéristiques comparables (même population, même richesse par habitant, partage d'un passé colonial, membre d'un même accord commercial, etc.) mais n'appartenant pas à l'espace francophone. Selon le travail des auteurs, l'influence de l'EF

sur le commerce bilatéral est inférieure à celle de la proximité géographique et de l'existence d'un accord commercial mais est supérieure à celle d'un lien historique. L'existence de l'EF a donc un impact positif et statistiquement significatif sur les flux de commerce intra-EF. Il s'agit là d'un impact moyen sur la période pré-crise 1995-2006. Il est également intéressant d'étudier dans quelle mesure cet impact de l'EF sur le commerce bilatéral a évolué au cours de cette période 1995-2006 puis durant les années de crise financière et de grande chute du commerce international qui a suivi en 2008 et 2009. Il semblerait que le partage de la langue française ait eu un impact décroissant durant la décennie 1995-2006 sur le commerce bilatéral. Ainsi, l'appartenance à l'EF permettait, toutes choses égales par ailleurs, un supplément de commerce entre les pays de cet espace d'environ 26 % en 1995 contre seulement 16 % en 2004. Cette érosion de l'influence du lien linguistique sur le commerce bilatéral semble être un phénomène général non spécifique à la langue française, comme en témoignent les conclusions d'autres études empiriques s'intéressant aux effets du partage d'une langue commune. Toutefois, une hausse de l'impact de l'EF sur le commerce bilatéral est à noter sur les années 2008 et 2009, années perturbées par la crise financière internationale. En 2009, l'appartenance à l'EF permet de retrouver, toutes choses égales par ailleurs, un supplément de commerce entre les pays de cet espace d'environ 24 %. L'échantillon s'arrêtant en 2009, il est évidemment difficile de tirer des conclusions claires et définitives sur cette tendance à la hausse de l'influence estimée de l'EF sur le commerce bilatéral mais il semblerait que – une fois pris en compte l'évolution des PIB et autres déterminants des flux bilatéraux – « le commerce entre pays francophones ait mieux résisté que le commerce avec les pays non francophones ».

Impact de l'EF sur le commerce intra-EF et les taux d'ouverture commerciale

En moyenne sur ces dernières années, l'existence même de l'espace francophone permet d'accroître, pour un pays de l'EF – et toutes choses égales par ailleurs – la part du commerce entre pays de l'EF dans le

commerce total de 17 % et le taux d'ouverture des pays de l'EF de 4,5 %. Il existe cependant une grande hétérogénéité au sein des pays de l'EF. De manière générale, l'impact sur le taux d'ouverture sera d'autant plus important que le commerce intra-EF (le seul commerce touché dans la simulation) représente une part importante du commerce total du pays. Ainsi, les pays pour lesquels le taux d'ouverture semble être le plus sensible à l'existence de l'EF (dont l'impact est supérieur à 6 %) sont essentiellement des pays d'Afrique subsaharienne et la Tunisie, dont la part du commerce intra-EF est la plus élevée. Concernant la France, notre simulation indique un taux de commerce intra-EF (relatif à son commerce total) supérieur de 18 % à celui qu'il serait en l'absence de l'EF. Compte tenu du fait qu'en 2006, le commerce intra-EF représentait 16 % de son commerce total, l'existence de l'EF permet à la France un supplément de taux d'ouverture de 3 %.

Impact de l'accroissement de la population (2006-2029) sur le commerce intra-EF et les taux d'ouverture commerciale

Comme nous l'avons commenté ci-dessus, les projections démographiques sur les 20 prochaines années indiquent une croissance démographique moyenne des pays de l'EF supérieure à celle du reste du monde. Quel impact sur la part du commerce intra-EF ? En moyenne, au sein de l'EF, la croissance démographique devrait se traduire par une augmentation de la part des échanges intra-EF de 1,6 % entre 2006 et 2029, toutes choses égales par ailleurs (et notamment en supposant un PIB par tête constant). Les simulations révèlent que pour plus de la moitié des pays de l'EF, la croissance démographique prédite se traduira, toutes choses égales par ailleurs, par une fraction plus importante des échanges intra-EF, autrement dit par une croissance des échanges intra-EF supérieure à l'accroissement des échanges avec le reste du monde. Quel impact sur le taux d'ouverture ? L'accroissement démographique prédit pour 2029 devrait se traduire, toutes choses égales par ailleurs, par une hausse moyenne de 3 % du taux d'ouverture des pays de l'EF. Ceci dit, il existe une grande hétérogénéité au

sein de l'EF. La croissance démographique devrait augmenter l'importance des échanges extérieurs pour les deux tiers des pays de l'EF et 4 pays devraient connaître une hausse de leur taux d'ouverture supérieure à 10 % : le Burundi, Maurice, Djibouti et le Liban. Cependant la simulation révèle que le taux d'ouverture devrait diminuer pour certains pays du fait d'une croissance démographique (et donc de leur PIB) supérieure à celle de leurs partenaires – c'est le cas notamment du Niger, du Mali et de la Guinée équatoriale, pays dont la croissance démographique devrait être supérieure à 90 %. Les échanges de la France bénéficieront de cet accroissement plus rapide de la population francophone dans le monde : la part de son commerce intra-EF dans son commerce total devrait progresser de 3,5 %, toutes choses égales par ailleurs, et son taux d'ouverture devrait augmenter de 6,2 %.

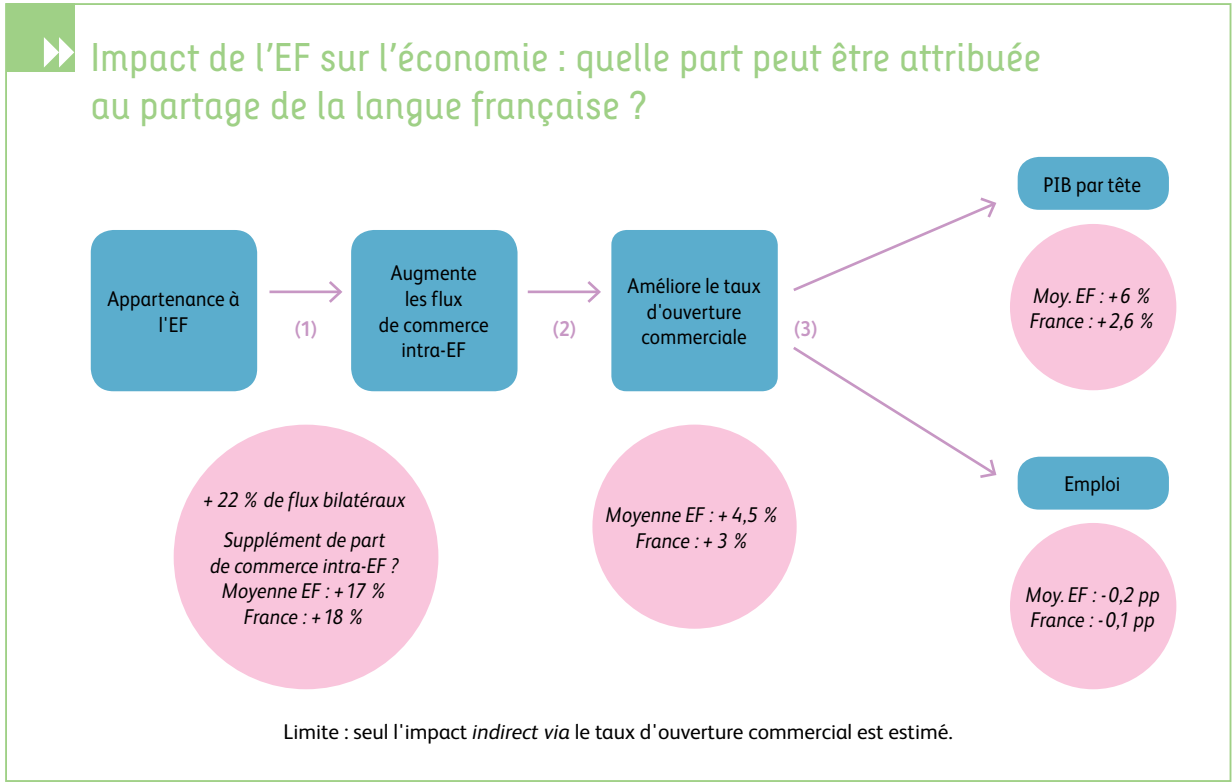
Quelle part du PIB par tête et de l'emploi peut être attribuée à la variation du taux d'ouverture commerciale induite par le partage de la langue française ?

Impact indirect de l'EF, via la variation du taux d'ouverture commerciale, sur le PIB par tête et sur l'emploi

En moyenne sur ces dernières années, les échanges commerciaux induits par l'appartenance à l'EF se traduisent, toutes choses égales par ailleurs, par un **supplément de PIB par tête de 6 % pour les pays de l'EF**. Avec un supplément de 3 % de son taux d'ouverture attribuable à l'EF, la France bénéficie d'un impact indirect de l'EF sur son PIB par tête de 2,6 %. Ainsi, à titre illustratif, le PIB par tête de la France en 2006 s'élevait à 28 700 €, dont 710 € engendré par l'appartenance à l'EF (avec un intervalle de confiance compris entre 128 € et 1 277 €). L'impact le plus fort sur le revenu par tête est enregistré par les pays pour lesquels

l'appartenance à l'EF se traduit par le plus fort accroissement du taux d'ouverture : Comores, Burkina Faso et Rép. centrafricaine (voir le détail par pays en annexe). Au niveau de l'emploi, il apparaît que l'appartenance à l'EF ne diminue que très faiblement le taux de chômage des pays de l'EF : de 0,2 point de pourcentage en moyenne. Pour la France, la réduction du taux de chômage induite par l'EF (à travers les échanges commerciaux) est marginale. Ainsi, en 2006, le taux de chômage était de 8,8 %. En l'absence de

l'espace francophone, ce taux aurait été égal à 8,9 %. D'après ces estimations, le fait d'appartenir à l'EF permet à 28 600 individus français de ne pas être au chômage grâce à une ouverture plus importante aux échanges extérieurs. Ces chiffres doivent être maniés avec précaution : seul l'impact indirect *via* le taux d'ouverture commercial est étudié et **les chiffres sont estimés avec une marge d'erreur importante** (intervalle de confiance systématiquement reporté dans les tableaux). //



Annexe

►► Impact de l'espace francophone sur le taux d'ouverture (TO), avec les intervalles de confiance

	Variation du TO induit par l'EF	Variation du TO Estimation basse	Variation du TO Estimation haute
Algérie	4,40 %	6,04 %	2,81 %
Belgique-Luxembourg	3,29 %	4,50 %	2,11 %
Bénin	3,89 %	5,33 %	2,49 %
Burkina Faso	8,35 %	11,62 %	5,26 %

	Variation du TO induit par l'EF	Variation du TO Estimation basse	Variation du TO Estimation haute
Burundi	2,90 %	3,95 %	1,86 %
Cameroun	5,33 %	7,33 %	3,39 %
Canada	0,52 %	0,71 %	0,34 %
Comores	9,61 %	13,44 %	6,03 %
Congo	1,79 %	2,44 %	1,16 %
Côte d'Ivoire	7,02 %	9,72 %	4,44 %
Djibouti	1,00 %	1,35 %	0,65 %
France	3,05 %	4,16 %	1,96 %
Gabon	5,49 %	7,57 %	3,50 %
Guinée	4,61 %	6,33 %	2,94 %
Guinée équatoriale	1,73 %	2,35 %	1,12 %
Haïti	0,99 %	1,34 %	0,64 %
Israël	2,77 %	3,78 %	1,78 %
Liban	3,21 %	4,39 %	2,06 %
Madagascar	6,15 %	8,50 %	3,91 %
Mali	7,00 %	9,70 %	4,44 %
Maroc	5,17 %	7,11 %	3,29 %
Maurice	4,07 %	5,58 %	2,61 %
Mauritanie	5,12 %	7,04 %	3,26 %
Niger	6,79 %	9,40 %	4,30 %
Rép. centrafricaine	8,33 %	11,60 %	5,25 %
Rép. dém. du Congo	5,17 %	7,12 %	3,30 %
Rwanda	2,90 %	3,95 %	1,86 %
Sénégal	7,85 %	10,90 %	4,96 %
Suisse	2,52 %	3,44 %	1,62 %
Tchad	1,51 %	2,05 %	0,97 %
Togo	4,47 %	6,14 %	2,86 %
Tunisie	6,66 %	9,22 %	4,22 %
Moyenne simple	4,49 %	6,19 %	2,86 %

Source : Calcul des auteurs.

► Les concertations économiques francophones

Depuis son origine institutionnelle, que l'on peut faire remonter au traité intergouvernemental signé en 1970 et portant création de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT), la Francophonie se préoccupe d'économie et de développement. Outre les actions de l'Organisation internationale de la Francophonie qui portent sur le développement durable, l'appui aux États concernant les questions liées aux négociations commerciales internationales ou encore le renforcement de la coopération interrégionale, la coopération économique francophone se traduit par des concertations préalables à certaines grandes réunions internationales.

Dès le Sommet de Québec, en 1987, les chefs d'État et de gouvernement convenaient que leurs « rencontres périodiques constituaient des occasions de dialogue franc et ouvert, de concertation sur des enjeux et des sujets d'intérêt commun de nature politique, économique et de coopération »³. Les Sommets eux-mêmes sont l'occasion de ces concertations et donnent souvent lieu à des prises de positions communes que les pays de l'OIF, dont le nombre a triplé entre 1970 et 2014, font valoir auprès des autres pays du monde, des institutions et enceintes de discussions et de négociations internationales. Les plus récentes déclarations, celle du Sommet de Montreux (Suisse, 2010) ou celle de Kinshasa (RDC, 2012), réclament une « régulation financière et du système monétaire international » pour la première, et soutiennent « les modèles de développement équitable et durable basés sur une "économie verte" », pour la seconde.

Partager une « vision économique francophone »

Formellement, la première Conférence des ministres de l'Économie et des Finances de la Francophonie s'est tenue à Monaco en 1999, et,

depuis, plusieurs rencontres ont permis aux francophones d'échanger et de rapprocher leurs points de vue face au reste du monde. La plus récente a eu lieu le 30 mars 2014 à Abuja (Nigeria) et ce, en marge de la 7^e réunion conjointe de la Conférence des ministres africains des Finances, de la Planification et du Développement économique de la Commission économique de l'ONU pour l'Afrique (CEA) et de la Conférence des ministres de l'Économie et des Finances de l'Union africaine (UA). Cette réunion avait pour thème « l'industrialisation au service du développement inclusif et de la transformation en Afrique ». Une attention particulière a été accordée au secteur informel en Afrique et la réunion a souligné « la nécessité de connaître davantage l'informel, de transformer l'informel commercial en secteur productif [et de l'inscrire] dans les réflexions en cours sur la stratégie économique pour la Francophonie ». L'année précédente, le 25 mars 2013, à Abidjan (Côte d'Ivoire), la 3^e concertation des ministres des Finances des pays francophones africains qui se tenait en marge de la Conférence des ministres africains des Finances de la CEA et de l'UA, avait permis de décider de la création d'un réseau francophone de hauts fonctionnaires des finances et du développement qui fut lancé lors de la rencontre des ministres et experts des finances des pays francophones à faible revenu le 18 avril 2013 à Washington.

Une conférence similaire s'est tenue le 10 avril 2014, à Washington, dans le cadre des assemblées de printemps de la Banque mondiale et du FMI. Les ministres ont souligné, entre autres, l'importance de moderniser le financement du développement avec un nouveau système, plus transparent et cohérent, et qui assurerait l'aide dont les pays à faible revenu auront besoin. La réunion des ministres a été suivie par le travail des experts pour mener des réflexions communes sur ces sujets.⁴

3 OIF, 1987, *Déclaration de Québec*. Paris : OIF. En ligne. http://www.francophonie.org/IMG/pdf/Declaration_SOM_II_04091987.pdf

4 OIF, 2014, *Réunion des ministres et des experts des finances des pays francophones à faible revenu*. Paris : OIF. En ligne. <http://www.francophonie.org/Reunion-des-ministres-des-Finances-45007.html>



Ouverture de la première conférence de l'Union bancaire francophone (UBF) à Marrakech, dédiée à l'environnement des TPE et PME, le 20 septembre 2012.

Cette capacité à mobiliser et à valoriser l'expertise francophone sur les sujets à l'ordre du jour des discussions économiques internationales démontre aussi la volonté de la Francophonie de peser dans ce domaine.

Ainsi, pour préparer la Conférence des Nations unies sur le développement durable de Rio (Brésil) en juin 2012, dite « Rio+20 », l'OIF a organisé un Forum francophone préparatoire, à Lyon (France) en février 2012.

L'économie verte était au cœur des discussions et les participants ont proposé, entre autres :

- Le développement d'« une vision intégrée et équitable de l'économie verte inscrite dans la lutte contre la pauvreté ».
- La mise en valeur du « rôle essentiel de la jeunesse, en particulier pour le développement de l'économie verte ».
- Le développement d'une plateforme francophone collaborative afin de faciliter l'innovation, la diffusion des connaissances et

des savoirs relatifs au développement durable, intégrant l'économie verte, l'économie du savoir, l'économie sociale et l'économie de la culture.⁵

De la même manière, en marge de la 4^e Conférence des Nations unies sur les Pays les moins avancés (PMA) à Istanbul en 2011, l'OIF a organisé une table ronde sur les enjeux du coton africain. Le principal objectif de la rencontre était d'assurer la place et l'influence des pays africains durant les négociations sur les enjeux relatifs au commerce du coton à l'OMC, afin d'obtenir en particulier un meilleur accès aux marchés, notamment pour les pays les moins avancés⁶. L'accès aux marchés des PVD/PMA est d'ailleurs l'un des

⁵ OIF, 2012. *Rencontre du groupe des ambassadeurs francophones à New York : Du Forum de Lyon à la Conférence de Rio+20*. Paris : OIF ; En ligne. <http://www.agora21.org/international/articles/rencontre-francophone-en-marge-de-la-3eme-intersession-preparatoire-a-rio20.html>

⁶ Idem.

objectifs stratégiques de l'OIF qui entreprend des actions dans ce sens.

Favoriser l'accès au marché des PVD/PMA francophones

36 pays disposent d'un outil de veille sur les programmes, projets et appels d'offres des principaux bailleurs de fonds et le site Internet du projet AMADE (Accès des entreprises aux marchés de l'aide publique au développement) est accessible dans les différents pays.

Par ailleurs, différents ateliers sont organisés pour accroître la capacité des pays francophones (formation de négociateurs et valorisation de l'expertise francophone) à participer efficacement aux négociations sur l'environnement et le développement durable :

- 33 pays ont bénéficié de formations en négociations commerciales depuis 2004 et 16 000 cadres nationaux et régionaux ont bénéficié de formation en négociations et en mise en œuvre des politiques commerciales ;
- 6 pôles régionaux de formation en politiques et en négociations commerciales ont été créés ;
- 126 activités de sensibilisation à l'intention de 5 289 participants provenant des secteurs public et privé de 16 pays ont été organisées ;
- 149 fiches techniques à l'intention des négociateurs des pays en développement ont été produites.

Une concertation francophone a également été organisée à la veille du Sommet de l'OMC à Bali le 2 décembre 2013. Les échanges ont porté sur la facilitation du commerce, les dispositions en faveur des PMA et les questions de développement⁷. Le sommet a été l'occasion de publier l'ouvrage intitulé *Réflexions depuis la ligne de front : les négociateurs des pays en développement à l'OMC* par CUTS international avec le soutien de l'OIF.

L'OIF est également partenaire officiel depuis 10 ans de la **Conférence de Montréal**, dont le 20^e Forum économique international des Amériques s'est tenu en juin 2014. Espace de discussion et de débat sur les relations entre les Amériques et les différents continents, la Conférence de Montréal vise aussi à faciliter les échanges internationaux et les occasions d'affaires. Il réunit pour ce faire 3 000 participants et 150 conférenciers venus du monde entier. La Francophonie y a organisé trois rencontres : un forum sur la Francophonie économique, un petit déjeuner sur l'agenda de développement post-2015, ainsi qu'une table ronde sur la transition énergétique et l'investissement privé en Afrique. //

⁷ OIF, 2013. *Concertation francophone à la veille du sommet de l'OMC à Bali*. Paris : OIF. En ligne. <http://www.francophonie.org/Concertation-francophone-a-la.html>

1. L'espace économique francophone

3. UN AVANTAGE POUR LES ENTREPRISES

► Industries culturelles et créatives : l'atout francophone

Les dernières statistiques disponibles auprès de la Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement (CNUCED) confirment la part croissante qu'occupe « l'économie créative » dans le commerce mondial¹. Elle aurait plus que doublé entre 2002 et 2011 pour représenter 624 milliards de dollars (3,5 % du commerce total) avec une croissance des exportations encore plus marquée dans les pays en développement (+12,1 % par an en moyenne sur la même période), même si l'Afrique ne serait responsable que de moins de 1 % de celles-ci².

¹ Citées par *Creative Economy Report Special Edition 2013. Widening Local Development Pathways*, Nations unies / Unesco / PNUD - 2013.

² Rapport sur l'économie créative, Nations unies/PNUD - 2008.

Le poids des industries culturelles et créatives est estimé à « 2 706 milliards de dollars, soit 6,1 % du PIB mondial. Au niveau européen, les industries culturelles représenteraient 8 millions d'emplois directs et environ 4 % du PIB ». Aux États-Unis, elles contribuent à 6,36 % du PIB ; dans les pays du Mercosur, à 4,5 %³.

Les données en provenance de 40 pays, collectées par l'Organisation internationale de la propriété intellectuelle (OMPI), font apparaître que les revenus provenant des seules industries de droits d'auteurs représentent, en moyenne, 5,2 %

³ Rapport sur l'économie créative, Nations unies / PNUD - 2010.

du produit intérieur brut. Plus largement, la contribution des secteurs culturels, au sens large, aux économies des pays en développement sont mesurées par les indicateurs UNESCO de la culture pour le développement (IUCD) qui font ressortir l'importance de l'économie créative. À titre d'exemple, l'UNESCO révèle qu'elle représente (uniquement pour le secteur privé et formel) autant que l'agriculture dans le PIB de l'Équateur, soit un peu plus de 5 %. La question de la définition du périmètre de l'économie créative fait l'objet de nombreuses recherches qui se sont avérées indispensables, surtout après l'adoption par l'UNESCO, en 2005, de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles et la mise en place du Fonds international pour la diversité culturelle (FIDC) prévue en son article 18, mais aussi pour suivre les Objectifs du millénaire (OMD) dont le Fonds⁴ comprend un domaine d'activités réservé au lien entre culture et développement destiné à illustrer le rôle essentiel joué par les biens culturels dans le développement (18 programmes ont été développés en Afrique, au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, en Asie, en Europe de l'Est et en Amérique latine pour un montant total de 95,6 millions de dollars).

C'est ainsi que les premiers rapports sur l'économie créative ont été élaborés par la CNUCED en 2008 puis 2010 et que la dernière édition, en 2013, s'est tout particulièrement intéressée aux pays en développement. De

⁴ Le Fonds pour la réalisation des OMD a été établi en 2007 grâce à un accord signé entre le gouvernement espagnol et le système des Nations unies (PNUD), dans le but d'accélérer les avancées sur le front de la réalisation des objectifs OMD.



son côté, l'Europe s'est également mobilisée pour favoriser l'émergence d'indicateurs susceptibles de rendre compte de l'impact économique de la culture.

À partir de la première résolution du Conseil européen des ministres de la Culture de 1995 encourageant l'établissement de statistiques sur le sujet, beaucoup d'efforts ont été déployés. Depuis 1997, Eurostat, l'Office statistique de l'Union européenne, a initié plusieurs travaux sur les statistiques culturelles notamment au sein du *Leadership Group* (LEG) de 1997 à 2004, et la Commission européenne a publié, en 2007, le premier recueil intitulé « Statistiques culturelles en Europe », suivi d'un deuxième en 2011.

Pour améliorer la connaissance des secteurs culturels et tenter d'obtenir des données comparables au niveau européen, le réseau ESSnet « Statistiques culturelles », financé par la Commission européenne et coordonné par le Luxembourg, a été créé en septembre 2009 pour une période de deux ans : **quatre groupes ont été institués pour travailler sur la mesure de l'emploi, les dépenses et le financement culturels, celle des pratiques culturelles et de la participation sociale à la culture.**

Si l'on retient la définition adoptée par l'UNESCO⁵ pour le cadre statistique culturel (CSC), les domaines concernés sont : Patrimoine culturel et naturel ; Arts de la scène et festivités ; Arts visuels et artisanat ; Livre et presse ; Audiovisuel et médias numériques ; Design et services créatifs ; Patrimoine culturel immatériel (domaine transversal).

En outre, trois autres domaines transversaux ont été ajoutés en raison du rôle qu'ils jouent dans la production et la diffusion de la culture : Éducation et formation ; Archivage et préservation ; Équipements et matériaux.



Depuis 2010, le Fonds international pour la diversité culturelle (FIDC) a financé, pour environ **4,6 millions de dollars, 71 projets dans 43 pays en développement**, couvrant un large éventail de domaines, du développement et de la mise en œuvre des politiques culturelles, au renforcement des capacités des entrepreneurs culturels, de la cartographie des industries culturelles à la création de nouveaux modèles économiques pour les industries culturelles. Plus de la moitié des projets soutenus ont été développés en Afrique.



D'une manière générale, le poids des industries culturelles dans les pays en développement est difficile à mesurer car elles se développent essentiellement dans le secteur informel. De plus, de nombreux obstacles freinent leur développement : manque de formation et de moyens techniques, absence de financements et de réseaux de distribution, importance du piratage et taille limitée des marchés locaux.

Et la langue française ?

Ce long préambule permet de comprendre combien il est difficile, au sein de cet ensemble touffu, d'isoler le critère de la langue pour la mesure d'une valeur économique. Même dans le cas

de l'écrit ou de la parole lorsqu'ils sont les vecteurs directs d'une activité ou d'une production culturelles, comme pour le livre, la chanson ou le théâtre, les industries qui sont liées à leur production et à leur diffusion peuvent parfaitement soit relever d'autres univers linguistiques (par exemple, en 2011, en Suisse, 58 % des livres édités étaient en langue allemande, 25 % en français, 3 % en italien et le restant dans d'autres langues), soit n'avoir aucune composante linguistique. Un film tourné en anglais par un réalisateur français et produit par un Américain émerge-t-il au compte des industries culturelles francophones ? De même pour une chanson ou une pièce de théâtre...

Nous avons néanmoins choisi de privilégier, dans cet aperçu, les activités et produits culturels dans lesquels la langue française apparaît comme la composante essentielle, en donnant quelques exemples de réalisations constatées depuis 2010 dans quelques pays membres de la Francophonie dont le français est la seule langue officielle (cf. p. 428), mais aussi de relever des éléments probants de la demande (parfois de l'offre) de culture en français dans des pays où il n'est qu'une langue étrangère (cf. p. 447). Enfin, une étude sur l'édition numérique francophone (cf. p. 450) permettra de mesurer le poids des francophones dans un secteur en pleine émergence.

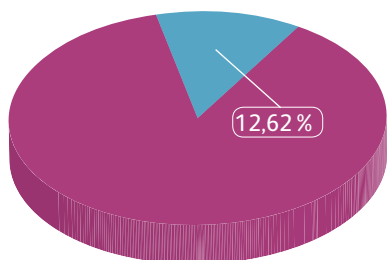
Il est possible aussi, même si la présentation ne se limite pas aux seuls produits culturels de langue française, d'approcher la valeur que représente le secteur économique culturel pour les pays francophones en agrégeant les chiffres des pays dont le français est une langue officielle, comme nous l'avons fait à l'occasion du premier Forum mondial de la langue française au travers d'une brochure publiée en juillet 2012⁶ (cf. graphiques ci-contre⁷).

⁶ « L'impact économique de la langue française et de la Francophonie. Être francophone? Une valeur sûre! », juillet 2012. http://www.francophonie.org/IMG/pdf/Impact_economique_de_la_langue_francaise_et_de_la_Francophonie.pdf

⁷ Calcul des auteurs d'après CNUCED (UNCTAD), Creative Economy Report 2010.

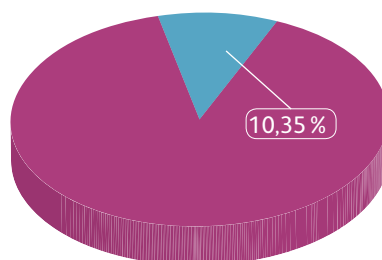
⁵ Le cadre de l'UNESCO pour les statistiques culturelles (CSC), Institut de statistique de l'UNESCO, 2009.

►► Importations* dans l'ensemble de l'économie de la culture



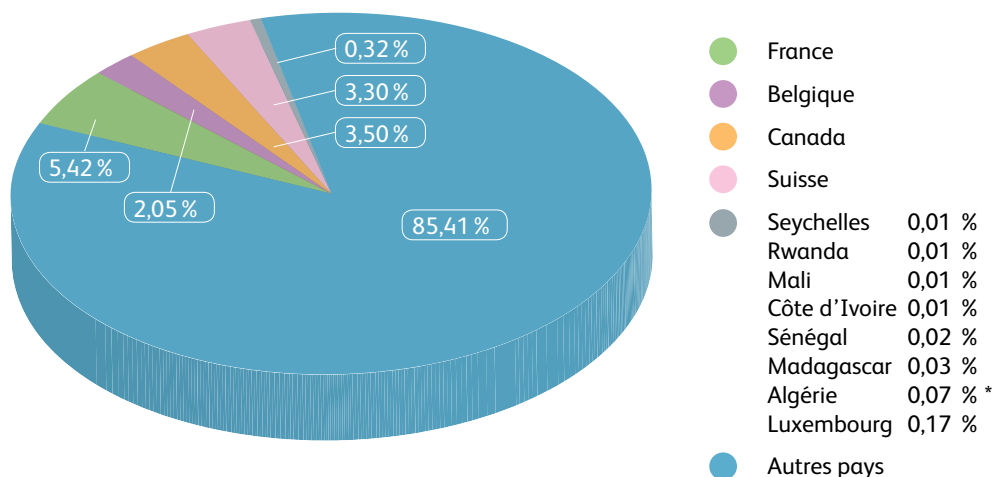
* des pays ayant le français pour langue officielle ou co-officielle.

►► Exportations* dans l'ensemble de l'économie de la culture



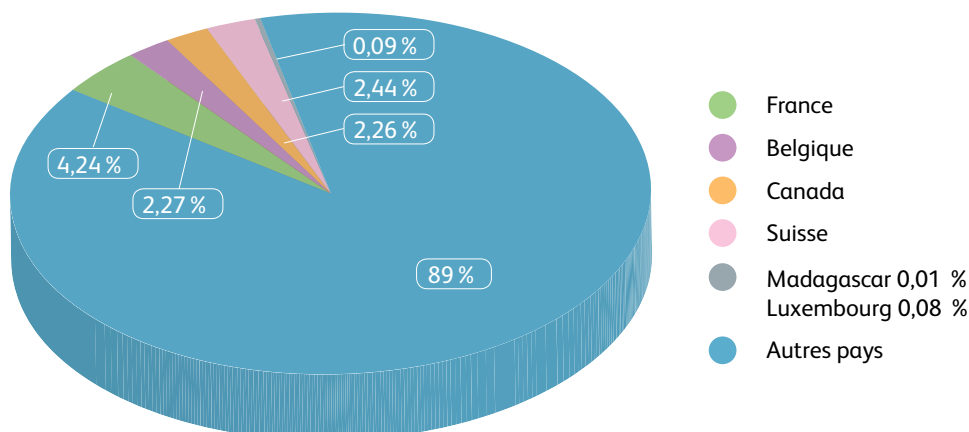
* des pays ayant le français pour langue officielle ou co-officielle.

►► Part des pays ayant le français comme langue officielle ou co-officielle dans les importations mondiales de produits culturels (2008)



* Bien que non-membre de l'OIF, une part des importations de l'Algérie est composée de produits culturels en français.

►► Part des pays ayant le français comme langue officielle ou co-officielle dans les exportations mondiales de produits culturels (2008)



Il est aussi possible de considérer le « marché francophone » qui ciblerait les clients et les consommateurs d'**activités et de biens culturels** en français, par exemple dans le domaine des contenus, notamment dans l'audiovisuel, l'édition et l'éducation, surtout grâce au numérique. C'est ainsi qu'ont raisonné Jérôme Bodin et Pavel Govciyan, les auteurs de l'étude⁸ réalisée pour Natixis en septembre 2013 intitulée « La francophonie, une opportunité de marché majeure » (cf. encadré) qui anticipe une hausse potentielle des chiffres d'affaires de groupes francophones en milliards d'euros en se fondant sur l'augmentation annoncée par « La langue française dans le monde 2010 » du nombre de francophones à l'horizon 2050.

Pour ce qui est du **marché du film**, la question de la langue est évidemment centrale et, comme le démontre l'étude Natixis, devrait être considérée comme une opportunité majeure pour les entrepreneurs culturels francophones, *a priori* les mieux placés pour l'investir avant que les grands groupes internationaux n'occupent le

créneau, notamment dans les économies en développement. Unifrance, l'organisme chargé de la promotion du cinéma français dans le monde, ne s'y est pas trompé en confiant un rapport⁹ à des professionnels dont le titre est sans ambiguïté : « Pour que l'Afrique francophone soit une opportunité pour le cinéma français » et qui commence ainsi : « Le français est une langue d'avenir. La francophonie africaine est une opportunité culturelle et économique. Il s'agit de s'organiser pour pouvoir la saisir, afin que le cinéma français trouve en Afrique un des moteurs de sa croissance future. » Si le titre laisse penser qu'il s'agit essentiellement des intérêts français, les auteurs, acteurs du secteur (producteurs, réalisateurs, diffuseurs, financeurs publics...) en Europe, mais aussi au Maroc, prônent plutôt une alliance des francophones par un processus de coopération et de partenariat unissant les Belges, les Français, les Québécois et quelques pays d'Afrique francophone à partir desquels pourrait se développer une industrie

8 Flash sectoriel. Recherche actions, 11 septembre 2013, Natixis.

9 « Pour que l'Afrique francophone soit une opportunité pour le cinéma français ». Rapport daté du 07/03/14 du groupe de travail Francophonie rédigé pour uniFranceFilms.

La francophonie, une opportunité de marché majeure

(extrait de l'étude Natixis¹)

« Alors que la consommation de biens culturels et éducatifs était (et reste encore) essentiellement locale, nous estimons qu'elle devrait, à terme, reposer sur une nouvelle base : la langue. [...] Cela concerne tout particulièrement les éditeurs/distributeurs de contenus francophones. L'enjeu industriel serait ainsi de s'adapter à ce nouveau marché de référence de taille mondiale : la francophonie/francophilie. [...] »

1/ Dans les contenus audiovisuels, Canal+ France (80 % Vivendi / 20 % Lagardère) est, selon nous, le groupe le mieux positionné. La modélisation de ce potentiel de marché, à partir de 2016, nous conduirait à une création de valeur potentielle de 2,3 Md€, soit 10 % de la capitalisation boursière de Vivendi. Canal+ dispose déjà de positions fortes en Afrique et un renforcement dans les contenus pourrait constituer un socle solide à la future « equity story » du groupe ;

2/ Dans l'édition, Lagardère paraît le mieux placé pour développer une activité durable, via les contenus éducatifs (déjà une présence au Maroc). [...]

Le développement du numérique à l'échelle mondiale va radicalement changer la façon d'adresser les marchés médias. Le numérique induit, en effet, une disparition progressive des frontières dans le domaine des médias et des contenus. Il est dorénavant possible de commercialiser des produits culturels et éducatifs sur tous les territoires, dès qu'on en détient les droits. [...]

Depuis environ 20 ans, les groupes américains ont pleinement tiré profit de l'élargissement de leur marché adressable dans les médias (TV tout particulièrement) mais aussi dans l'éducation. Ainsi, l'évolution du cours de Bourse des 4 grands groupes audiovisuels anglo-saxons (CBS, NewsCorp, Walt Disney, Time Warner) surpasse très nettement celle des 4 groupes français (Vivendi, Lagardère, TF1, M6) : +40 % en moyenne pour les groupes français depuis début 2005 contre +90 % pour les groupes anglo-saxons. Si ce différentiel de performance s'explique par de multiples raisons (parité de change, attractivité des actions américaines, etc.), le positionnement sur les contenus nous semble l'élément explicatif principal. [...] »

1 Flash sectoriel. Recherche actions, 11 septembre 2013, Natixis.



du cinéma viable dans toute sa chaîne de valeur qui intègre : les salles de cinéma ; la vidéo, VOD (vidéo à la demande), SVOD (vidéo à la demande avec abonnement) ; la télévision ; la distribution et la production. Ce rapport se conclut par deux propositions :

- créer un **Festival du film francophone**, « événement qui servirait à la fois de vitrine et de lieu d'échange notamment pour susciter des vocations en matière de distribution » ;
- organiser des **Rencontres du cinéma francophone** « dont la première édition doit se tenir sur le continent africain [afin de] mettre en place un écosystème dédié au cinéma francophone de la planète, [pour] faciliter ces transferts qui permettront aux industries locales de se développer et aux films francophones de trouver de nouveaux horizons de diffusion ».

D'ailleurs, en ne considérant que les pays ayant le français pour langue officielle (seul ou aux côtés d'autres langues), on constate

Entre 2012 et 2014 :

- le Fonds francophone de production audiovisuelle du Sud de l'OIF (volet **cinéma**) a cofinancé 59 projets sous la forme d'aides à la production (fictions, documentaires, longs et courts métrages) et à la post-production (longs métrages uniquement).

- le Fonds francophone de production audiovisuelle du Sud de l'OIF (volet **télévision**) a permis à 86 projets de bénéficier d'aides au développement, à la production ou à la finition.

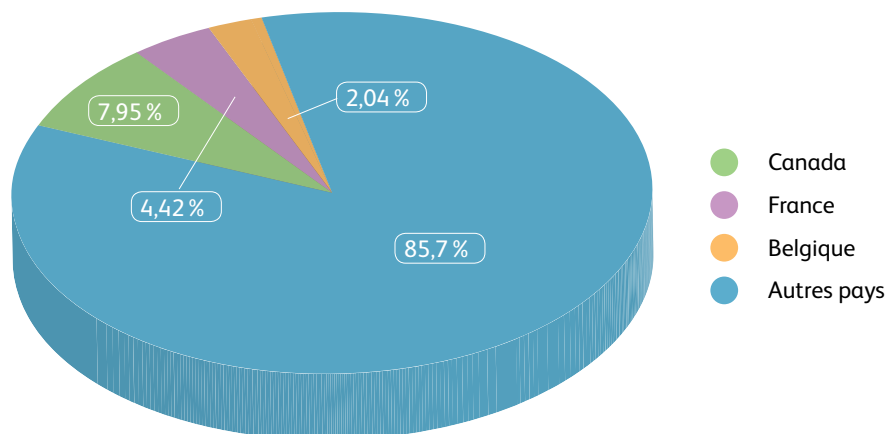
que leur part dans la valeur mondiale des importations et exportations de contenu audiovisuel et de services associés¹⁰ est significative¹¹.

¹⁰ Le « contenu audiovisuel et les services associés » tels que définis par la CNUCED impliquent les services rattachés à la production, la post-production et la diffusion d'émissions de radio, de télévision et de films.

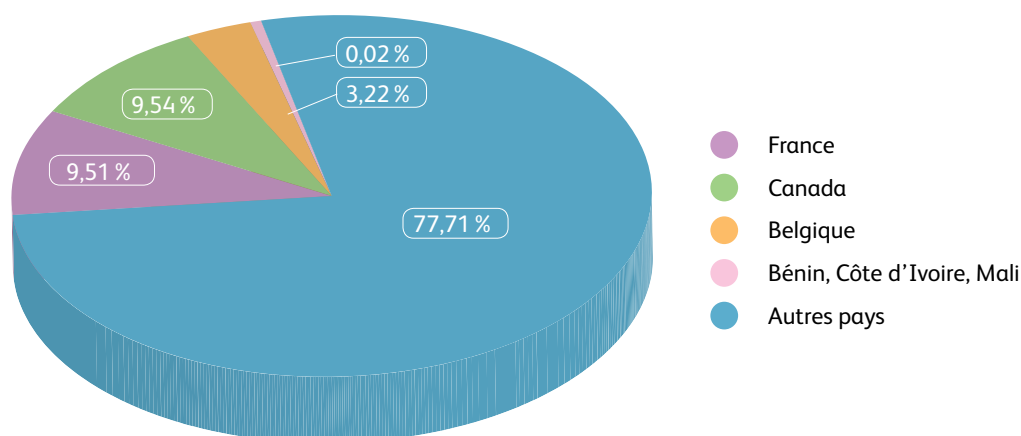
¹¹ Calcul des auteurs d'après CNUCED (UNCTAD), Creative Economy Report 2010.

Part des pays ayant le français comme langue officielle ou co-officielle :

► Dans les exportations mondiales de contenu audiovisuel de services associés (14,3 %)



► Dans les importations mondiales de contenu audiovisuel de services associés (22,29 %)

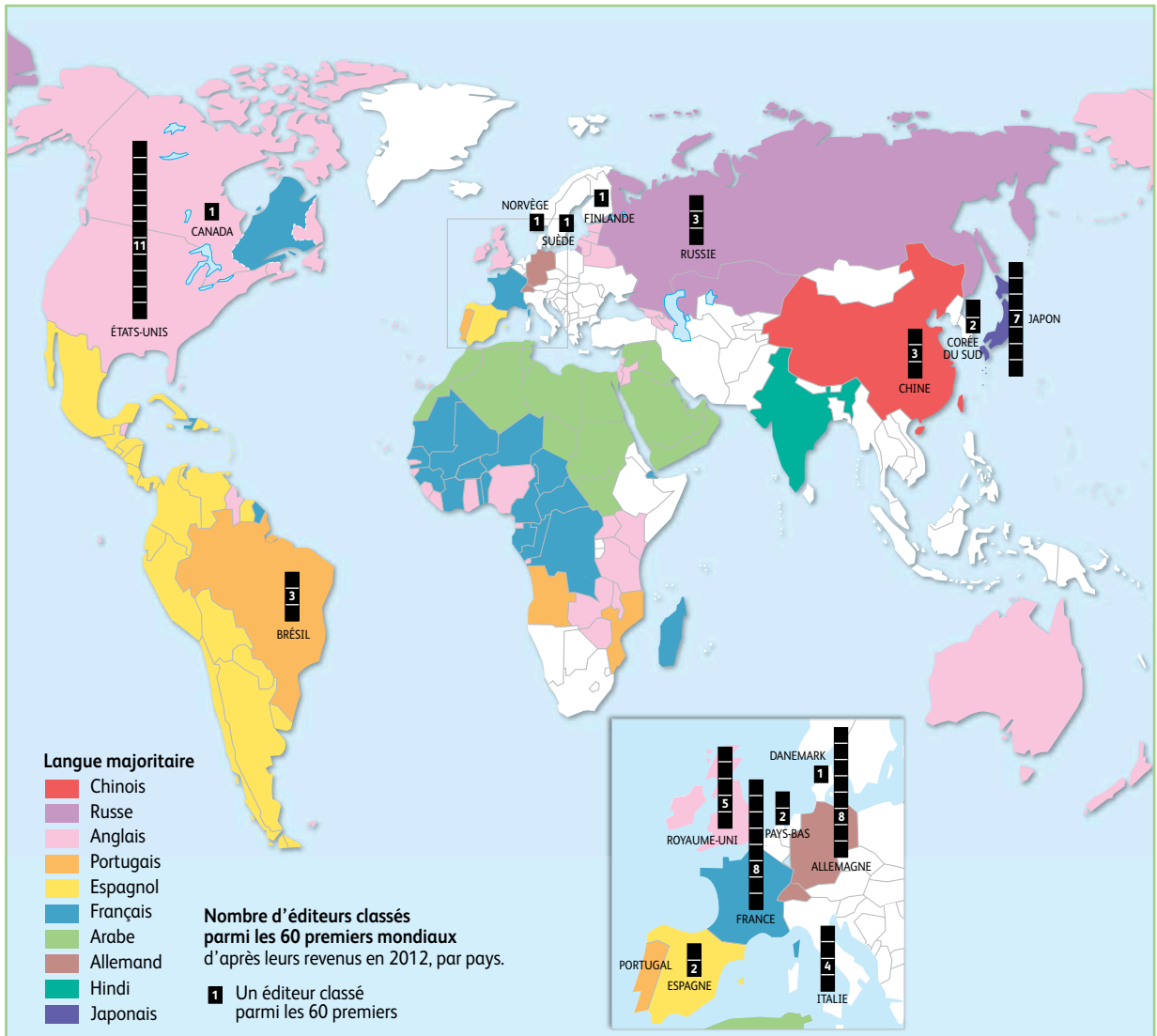


D'autres auteurs ont récemment plaidé dans le même sens pour la « mondialisation » de l'édition française¹² en se fondant toujours sur nos prévisions de croissance du nombre de francophones dans les trente prochaines années et en illustrant leur propos par une carte très éclairante (ci-contre) des marchés

linguistiques éditoriaux qui fait figurer la langue française en bonne position aux côtés de l'anglais, de l'arabe, de l'espagnol, du portugais ou du russe, entre autres.

¹² Pierre Astier et Laure Pécher dans un article intitulé « Mondialisons l'édition française ! » paru le 20/03/2014 sur Le Monde.fr : http://www.lemonde.fr/idees/article/2014/03/20/mondialisons-l-edition-francaise_4346262_3232.html

Planisphère éditorial par grande langue



Sources : Theodora.com ; publisherswwkly.com

Sur le plan **éditorial**, il convient de signaler le remarquable succès que rencontre la bande dessinée franco-belge. Elle a connu en 2012 en Belgique la hausse la plus importante des ventes par catégories éditoriales (+5,3 %) et l'export représente 61 % de l'activité des maisons d'édition belges francophones. Les intérêts français et belges francophones ont convergé pour exploiter le succès des personnages de BD sur différents supports pour la production audiovisuelle et les droits dérivés. Ainsi, le groupe Média-Participations (320 M € de chiffre d'affaires) qui possède des maisons de production en France et en Belgique, exporte des dessins animés dans plus de 145 pays.

D'une manière générale, le marché francophone au sens des locuteurs recensés

par l'OIF (274 millions en 2014) est désormais considéré comme une source importante de création potentielle de revenus et envisagé comme telle par tous les rapports qui abordent le sujet (et qui se multiplient). Ne serait-ce qu'en France, outre les documents cités précédemment, il faut signaler les mentions qui sont faites de la francophonie (toujours sur la base des estimations de l'OIF et des prévisions de l'ODSEF) dans le « 1^{er} Panorama des industries culturelles et créatives », réalisé par le groupe Ernst&Young en novembre 2013 (voir plus bas l'article consacré à la France) et celles qui figurent dans le rapport remis par Jacques Attali au président de la République française en août 2014 pour une stratégie économique francophone. //

► Aperçu du poids des industries culturelles dans quelques pays où le français est la seule langue officielle¹³

On ne pourra citer ici toutes les manifestations culturelles qui se déroulent en Afrique francophone afin d'éviter autant que possible l'effet inventaire d'une telle énumération mais aussi pour garder l'angle économique que nous avons décidé de retenir dans ce chapitre. Le lecteur doit néanmoins savoir qu'une multitude d'initiatives fleurissent dans tous les domaines artistiques, dont certaines revêtent un caractère international propice à la promotion et à la diffusion des créations culturelles francophones. Faute de place, et ne disposant pas des données économiques qui y sont liées, nous ne pourrions revenir en détail sur quelques rendez-vous majeurs de la culture en français (et en langues nationales), mais pouvons les citer au fil des descriptions par pays.

Plusieurs de ces manifestations se déroulent dans des pays qui n'ont pas le français comme unique langue officielle et qui ne seront donc pas présentés dans ce court article. À titre d'exemple, nous

mentionnerons les Rencontres théâtrales internationales du Cameroun (RETIC), rendez-vous incontournable pour les compagnies théâtrales d'Afrique francophone et les professionnels du théâtre.

En effet, comme l'indique notre titre, l'aperçu présenté ci-dessous se limitera aux pays dont le français est la seule langue officielle et pour lesquels nous avons pu recueillir suffisamment de données. Il ne reflète donc que de manière très parcellaire la réalité de la valeur des industries créatives francophones.

Au Burkina Faso¹⁴

Les industries culturelles sont encore embryonnaires au Burkina Faso et l'étroitesse du marché pénalise la rentabilité des biens et services culturels produits localement. Il n'existe pas d'étude statistique sur la contribution macroéconomique de ce secteur au produit intérieur brut mais l'enquête réalisée en 2008-2009 estime que le

¹³ Quelques éléments chiffrés seront également fournis pour le Cameroun, le Liban et le Maroc en raison de la place significative qu'occupe la langue française dans les industries culturelles et de la disponibilité de certaines données.

¹⁴ Profil culturel des pays du Sud membres de la Francophonie. Un aperçu de trois pays de l'UEMOA. Le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Sénégal, OIF – 2010. http://www.francophonie.org/IMG/pdf/profil_oif_uemoa_vlegere.pdf



secteur des industries culturelles – édition, musique, audiovisuel et événements culturels – génère au **moins 1 271 emplois à temps plein et 2,9 milliards de FCFA (6,8 millions USD)**.

Les entreprises présentes dans les filières de l'écrit, de l'audiovisuel et de la musique sont caractérisées par une faible taille notamment dans les deux dernières filières. La plupart d'entre elles (70 %) sont des micro-entreprises (moins de 10 salariés) et évoluent le plus souvent dans le secteur informel. Leur contribution à l'économie, en terme de chiffre d'affaires reste très limitée, allant de 500 000 FCFA (1 050 US\$) pour les plus petites, à 1,2 milliard de FCFA (2,5 millions US\$) pour la plus importante.

Le Burkina Faso est – excepté pour certains biens artisanaux, les œuvres d'art ainsi que les instruments de musique grâce aux exportations d'instruments à percussion – importateur net de biens culturels.

L'urbanisation progressive des zones périurbaines et le développement rapide des nouvelles technologies de communication ont entraîné une évolution des pratiques culturelles et de leur place dans le fonctionnement de la société. De **nouvelles pratiques** davantage liées aux loisirs émergent et rencontrent une offre culturelle urbaine proposée par les bibliothèques, les multiples vidéoclubs, les salles de concerts et de cinéma, les festivals, les vendeurs ou loueurs de cassettes audio et vidéo ou numériques (CD audio, DVD, VCD...), les galeries d'art et les boutiques de vente d'objets d'artisanat d'art et de design.

Dans ce contexte, la mise en valeur du patrimoine culturel et la structuration des industries culturelles et créatives constituent des pistes qui ont été explorées pour répondre aux aspirations culturelles de la population dans leur diversité, contribuer au développement de la ville et renforcer son attractivité.

Une **stratégie de développement de l'accueil de conférences internationales et d'organisation d'une vingtaine d'événements** consacrés au cinéma, à la musique, aux marionnettes, à la danse et au théâtre ainsi qu'à l'artisanat d'art et aux arts de la rue a été mise en place. Grâce à elle, de nouveaux métiers sont apparus, une économie s'est progressivement développée en

reliant culture et tourisme mais aussi culture, urbanisme et habitat : hôtellerie, restauration, transports, objets souvenirs, lutherie et formation aux musiques traditionnelles.

Ouagadougou, un carrefour culturel majeur en Afrique de l'Ouest

Des festivals et biennales comme le Salon international de l'Artisanat de Ouagadougou (SIAO), le Festival panafricain du cinéma et de télévision de Ouagadougou (FESPACO), le Festival international de théâtre et de marionnettes de Ouagadougou (FITMO) et les Récrcéâtrales, pour n'en citer que quelques-uns, font de Ouagadougou un carrefour culturel majeur en Afrique de l'Ouest. Ils contribuent également au dynamisme et à l'attractivité de la ville et du pays.

Dotés de budgets qui s'échelonnent de 173 000 € environ pour le FITMO, 345 000 € pour les Récrcéâtrales à plus d'1 million d'euros pour le FESPACO ou le Salon international d'artisanat de Ouagadougou, ces événements génèrent des revenus non négligeables et engendrent un effet multiplicateur sur les secteurs de la communication, de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme. Avec environ 1,2 million d'euros de recettes, le SIAO est l'un des contributeurs les plus significatifs de ce secteur à l'économie locale. Difficilement mesurable dans un contexte où l'économie informelle prédomine, l'effet sur l'emploi semble non négligeable et pourrait se situer entre 1 600 et 4 000 emplois directs.

Considérant l'importance sociale, culturelle et économique de la musique et sa capacité à répondre aux besoins culturels des jeunes mais aussi à leur offrir des opportunités d'activités génératrices de revenus, la collectivité locale s'est engagée depuis 1999 dans un programme de développement de la musique et de son « éco-système » avec le soutien technique et financier de partenaires internationaux : la Coopération française, la Ville de Grenoble, la Commission européenne, l'UNESCO, le Programme Cultures ACP, la Coopération belge et l'association Culture et développement ont contribué à la mise en place d'un dispositif d'appui au



développement de la filière musique autour du Jardin de la musique Reemdoogo, une infrastructure de création, de diffusion, de formation, de promotion et de vente de phonogrammes.

Du Jardin de la musique Reemdoogo au cluster culture et économie¹⁵

Véritable centre de ressources culturelles et éducatives destiné à structurer la filière, en émergence, de la musique, ses missions sont d'appuyer la création musicale avec des locaux de répétition entièrement équipés, de soutenir la diffusion avec une salle semi-couverte de 500 places ; de faciliter la professionnalisation par des activités de formation, d'information et de conseil.

Le Reemdoogo est un **lieu de rencontre et de travail** pour les entrepreneurs du spectacle et les musiciens, qui ont par ailleurs la possibilité de participer à des échanges internationaux avec de jeunes musiciens de Bordeaux, de Paris, de Québec

¹⁵ D'après une étude réalisée par Francisco d'Almeida dans le cadre de la préparation de *Creative Economy Report Special Edition 2013. Widening Local Development Pathways, Nations-Unies / Unesco / PNUD - 2013.*

et de Taïpeh à l'occasion de résidences de création en Europe ou à Ouagadougou. La ville de Grenoble, quant à elle, accueille en résidence de création à chaque édition de sa biennale *Divercities*, de jeunes musiciens ouagalais.

Le dispositif d'appui comprend également une pépinière d'entreprises culturelles destinée à conseiller, former et informer de jeunes entrepreneurs de la filière musique : 117 entrepreneurs et opérateurs culturels ont été concernés en deux ans.

La création du Reemdoogo et de la pépinière d'entreprises culturelles a contribué à une transformation réelle de la vie musicale. En revitalisant la pratique instrumentale, elle a enrayé le développement des concerts en *play-back*. En organisant des ateliers de formation de jeunes instrumentistes, elle a favorisé l'éducation musicale, notamment celle de jeunes filles particulièrement motivées. En accompagnant les jeunes professionnels, elle a contribué au renouvellement des esthétiques grâce à la fusion avec les musiques traditionnelles et renforcé la diversité culturelle de l'offre musicale.

Quant à la dimension économique de la musique, la pépinière d'entreprises culturelles a favorisé la prise de conscience de l'importance du droit de la culture et de la gestion entrepreneuriale dans le développement de la filière. Elle a également contribué à créer des compétences que les jeunes formés pourront utiliser dans leur parcours professionnel.

Équipement culturel à vocation professionnelle, le Reemdoogo est aussi un équipement de proximité et d'animation de la vie musicale de son quartier d'implantation et du monde scolaire. Son installation a fortement contribué à améliorer le cadre de vie des riverains par l'éclairage électrique, l'aménagement et le bitumage des voies de communication attenantes et par l'animation musicale permanente.

Sur la base de ces résultats, la Mairie de Ouagadougou envisage d'implanter, avec l'appui de ses partenaires internationaux, une deuxième infrastructure de diffusion orientée vers les croisements d'esthétiques et de disciplines artistiques et vers la fabrication et la vente d'instruments locaux. Elle serait le troisième pôle d'un cluster économie créative en gestation qui inclurait

la filière particulièrement dynamique de l'artisanat d'art.

Audiovisuel

Tous les **films** importés au Burkina Faso sont soit en français, soit doublés ou sous-titrés en français. Quant aux exportations de films, depuis la liquidation administrative de la Société nationale d'exploitation et de distribution cinématographique du Burkina (SONACIB) en 2007, aucune structure de distribution n'assure plus la circulation des films dans la sous-région ouest-africaine.

Le Burkina Faso est l'un des pays les plus dynamiques de la sous-région dans le secteur de l'**audiovisuel**. Si le Festival biennal panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (FESPACO) a acquis une renommée internationale, la production télévisuelle burkinabè a réussi à se forger une place relative sur le marché local et sous-régional. L'accès difficile au financement ralentit cependant la production audiovisuelle du pays qui est passée de 32 productions en 2005 (long métrages, court métrages, séries TV) à 17 productions en 2007. Suite à des accords de coproduction audiovisuelle avec la France et le Maroc, plusieurs fictions ont vu le jour : *Soleils* de Dany Kouyate, *Twaaga* de Cédric Ido, *Moi, Zaphira* d'Apolline Woyé Traore, *Le Foulard noir* de Boubakar Diallo.

L'enquête réalisée auprès des différents maillons de la filière audiovisuelle – studios d'enregistrement, studios de montage, maisons de production, stations de radio, stations de télévision – révèle que celle-ci génère au moins 778 emplois et environ 658 millions de FCFA (1,4 million USD). Plus de 80 % des structures interrogées sont des micro-entreprises avec un chiffre d'affaires moyen de 40 millions de FCFA (93 000 USD).

Édition et livres

L'enquête réalisée auprès des acteurs de la filière de l'**édition** – maisons d'édition et de distribution, librairies, agence de presse, journaux, bibliothèques – n'est pas exhaustive car les données chiffrées collectées concernent peu de structures. Cependant, elle donne un aperçu de la taille de ce secteur avec une activité générant au

moins 1,6 milliard de FCFA (3,6 millions USD) en 2008 et 121 emplois.

La densité de la production éditoriale reste relativement faible et les maisons d'édition publient en moyenne 5 ouvrages par an. Le maillon de la librairie est, quant à lui, peu développé et de nombreuses boutiques portant l'enseigne de **librairie** sont en réalité des papeteries vendant des fournitures et quelques livres scolaires. Comme dans le reste des pays de l'UEMOA, ce maillon connaît par ailleurs le phénomène des « librairies par terre ». Ce sous-secteur générerait au Burkina Faso un chiffre d'affaires total de près de 15 millions de FCFA soit 32 200 USD. Ces structures sont de petites unités informelles dont le chiffre d'affaires, très faible, oscille entre 100 000 FCFA (soit 220 USD) pour la plus petite et 900 000 FCFA (soit 2 000 USD) pour la plus grande.

Musique

Si les acteurs de la **musique** sont dynamiques et présents dans tous les maillons de la chaîne de valeur, ce secteur reste peu structuré au Burkina Faso.

L'enquête réalisée auprès des différents maillons de la filière musicale – studios d'enregistrement, maisons de production, maisons de distribution, vente au détail, scènes – révèle que celle-ci génère au moins 372 emplois et 255 millions de FCFA (558 000 USD).

Les entreprises qui évoluent dans ce secteur sont majoritairement (81 %) des micro-entreprises. Celles-ci présentent un chiffre d'affaires annuel moyen de 43 millions de FCFA (94 000 USD) mais pour la plupart, il n'excède pas 10 millions de FCFA (21 900 USD).

Le maillon de la **production** est dynamique mais relativement précaire. On compte au moins 13 producteurs dans la capitale mais ceux-ci sont souvent contraints de diversifier leurs activités pour espérer rentabiliser leur entreprise. En effet, la vente de produits musicaux connaît un ralentissement important depuis 3 ans et rend difficile la rentabilité économique dans cette filière.

1 unité de duplication industrielle, 12 studios d'enregistrement, 13 maisons de production, 5 maisons de distribution et plus de 30 salles de spectacles et lieux de diffusion musicale sont recensés sur l'ensemble du territoire. Près de 60 événements culturels (salons, marchés, festivals sur les arts et les traditions populaires et festivals jeunesse) se déroulent au Burkina Faso

Le secteur de la **duplication** est marqué par la place importante de Seydoni, seule entreprise réalisant du pressage industriel, et par le développement parallèle de petites unités de duplication artisanales. La capacité annuelle de production de supports musicaux est estimée à 450 000 cassettes et 13 000 CD.

Le maillon de la **distribution** est particulièrement défaillant, ce qui favorise l'établissement d'une piraterie généralisée. On estime à 91 % la part des produits piratés circulant sur le marché national.

Théâtre

Le **Carrefour international de théâtre de Ouagadougou**¹⁶ est une illustration de la volonté de développer de nouveaux publics dans les communautés locales. Il est l'un des théâtres les plus populaires à Ouagadougou et, au cours des dernières années, il a réussi à transformer le théâtre en une affaire populaire au-delà de l'élite culturelle, notamment en diffusant des publicités à la radio et à la télévision et sur les autobus publics ; les pièces sont jouées plus longtemps, généralement de 3 à 4 semaines afin de laisser suffisamment de temps pour le bouche-à-oreille (la plupart des autres scènes du Burkina Faso ne fonctionnent que sur une ou deux dates), et il a toujours présenté des productions

¹⁶ Dans *Creative Economy Report Special Edition 2013. Widening Local Development Pathways*, Nations-Unies / Unesco / PNUD - 2013 (p.57)

locales pertinentes et de haute qualité.

Au Cameroun¹⁷

L'enquête réalisée en 2011¹⁸ auprès des professionnels de la culture a révélé le dynamisme de certaines filières, en particulier celle de la musique et de l'artisanat d'art, dont le potentiel en matière de création de revenu et d'emploi est incontestable. Au total, pour un échantillon de 905 structures identifiées (hors filière du patrimoine culturel), il ressort que l'ensemble du secteur culturel emploierait au moins 4 458 personnes et générerait au moins 526,7 millions de francs CFA de chiffre d'affaires, sachant que la réalité se situe certainement bien au-delà de ces chiffres.

Tout en mettant en lumière l'**important vivier créatif et la grande diversité des expressions culturelles** qui caractérisent le Cameroun, l'enquête a également montré que **ce potentiel demeure largement sous-exploité**, surtout si l'on considère que grâce au bilinguisme, les produits culturels camerounais sont en mesure de rayonner dans l'espace francophone comme dans l'espace anglophone.

¹⁷ Bien que le français ne soit pas la seule langue officielle au Cameroun, ce pays a été retenu pour les raisons indiquées dans la note page 428.

¹⁸ Profil culturel des pays du Sud membres de la Francophonie. Un aperçu de trois pays de la CEMAC : Cameroun, Congo-Brazzaville, Gabon, OIF - 2012. http://www.francophonie.org/IMG/pdf/profil_oif_cemac_v.legere.pdf

►► Tableau synthétique des principaux chiffres collectés

Filières	Nombre de structures identifiées	Chiffre d'affaires cumulé (millions de francs CFA)	Emploi cumulé
Livre	98	60,2	481
Musique et arts du spectacle	211	170,4	1 000
Cinéma et production audiovisuelle	66	42,2	333
Presse et médias	74	69,9	888
Arts visuels	118	48,2	402
Artisanat d'art et commerce d'antiquités	338	155,8	1 354
TOTAL	905	546,7	4 458

Souvent informelles et de taille modeste, les entreprises culturelles camerounaises, toutes filières confondues, restent assujetties à une importante précarité liée aux difficultés rencontrées pour rentabiliser leur activité. Outre des coûts souvent alourdis par les taxes appliquées aux intrants importés, nombre d'entre elles peinent à élargir leurs débouchés quand bien même le marché potentiel apparaît très large dans un pays qui compte près de 20 millions d'habitants. Ces difficultés s'expliquent en premier lieu par le cloisonnement du marché des biens culturels, lié à la diversité ethnolinguistique qui caractérise le pays, mais surtout à la défaillance des circuits de distribution, rarement capables de couvrir l'ensemble du territoire. De manière générale, la structuration des maillons des différentes filières se révèle souvent sommaire et insuffisante. À cela s'ajoute le problème central qu'est le non-respect de la législation sur le droit d'auteur et les droits voisins. L'omniprésence de la piraterie sur les marchés du disque, du film, mais aussi de l'édition, gangrène le développement de ces filières, en diminuant les revenus des créateurs et producteurs et en exerçant un effet très dissuasif sur l'investissement. La modernisation de l'environnement juridique de la culture et surtout l'accroissement des moyens déployés pour sa mise en œuvre sont donc des défis de taille auxquels les pouvoirs publics doivent continuer de s'atteler, afin d'assainir l'environnement des affaires des entreprises culturelles et permettre ainsi leur développement.

Enfin, l'enquête a également mis en lumière la nécessité d'accroître l'investissement public pour la construction de nouvelles infrastructures culturelles, en particulier pour l'accueil de spectacles et la préservation du patrimoine culturel.

Au Québec (Canada)¹⁹

En 2012, les revenus d'exploitation des seuls secteurs cinéma, édition (dont

¹⁹ Les données statistiques proviennent de l'Observatoire de la culture et des communications de l'Institut de la statistique du Québec.

Le Fonds capital culture Québec (FCCQ) pour le développement de projets culturels d'envergure a été lancé officiellement en novembre 2011. Ce nouveau fonds de 100 M\$, dont la capitalisation est répartie entre le gouvernement du Québec (60 M\$), représenté par la SODEC, et son partenaire le Fonds de solidarité (40 M\$), a pour objectif principal de privilégier l'exportation de la culture québécoise. La production de spectacles, l'édition de livres et l'achat et la vente de droits d'édition, la production cinématographique et télévisuelle, la production multiplateformes, la production d'enregistrements sonores et l'achat et la vente de catalogues, les productions numériques interactives et les jeux vidéo sont les principaux secteurs qui bénéficient de cette initiative financière.

journaux) et arts d'interprétation se sont montés à 2,3 Mds \$ CAD (9,7 Mds \$ CAD pour l'ensemble du Canada).

Née de la fusion de la Société générale du cinéma du Québec et de celle des industries culturelles, la **Société de développement des entreprises culturelles** (SODEC) a pour mission, depuis 1995, le soutien à la création, à la production et à la diffusion des expressions culturelles du Québec.

En 2012-2013, la SODEC a versé 62,6 M \$ CAD sous la forme d'aides directes²⁰, réparties comme suit :

Livre	6,2 M \$ CAD
Métiers d'art et arts visuels	4,8 M \$ CAD
Musique et variétés	12,5 M \$ CAD
Cinéma	39 M \$ CAD

La SODEC intervient également par des mécanismes de financement des entreprises (36,4 M \$ CAD en 2012/2013) et en accordant des crédits d'impôts (209,5 M \$ CAD en 2012/2013) et elle représente le Gouvernement du Québec au sein du **Fonds capital culture Québec** récemment créé.

Productions cinématographiques

Au cours de la dernière décennie, la fréquentation annuelle dans les cinémas et les ciné-parcs du Québec a fluctué entre

Sur l'ensemble du Canada, **114** films dont **49** en français ont été produits en 2010-2011 et **100** films dont **40** en français l'ont été en 2011-2012.

²⁰ Rapport annuel de gestion 2012/2013 de la SODEC.

22,2 millions et 29,9 millions d'entrées. En 2011, l'assistance aux projections en français représentait 74 % de la fréquentation totale, comparativement à 68 % en 2000. Une augmentation s'observe également dans le pourcentage de projections en français : alors que cette proportion, sur le nombre total de projections, était de 70 % en 2000, elle s'élevait à 74 % en 2011. Le nombre de copies de films en français distribuées aux établissements cinématographiques a aussi connu une hausse : de 2003 à 2010, ce nombre est passé de 7,1 millions à 7,8 millions, ce dernier chiffre représentant alors 76 % de l'ensemble des copies de films distribuées aux établissements cinématographiques. Concernant la valeur des productions cinématographiques, les entrées aux projections en français ont généré des revenus de billetterie de 127,6 M\$ en 2011. Ces revenus représentaient 72 % de l'ensemble des recettes de billetterie. Par ailleurs, pour 2010-2011, les 37 longs métrages en français produits au Québec pour le marché des salles représentaient un coût total de production de 169,0 M\$.

Si la qualité de plusieurs longs métrages québécois en français – qui se traduit notamment par leur rayonnement lors de festivals cinématographiques d'envergure internationale – est bien connue, d'autres formes de productions audiovisuelles québécoises de langue française, telles que les documentaires, attirent l'attention. En 2010-2011, les documentaires de langue française représentaient 88 % de l'ensemble des documentaires produits au Québec, comparativement à 81 % pour 2008-2009.

Télévision

De 2008-2009 à 2010-2011, la proportion du nombre de productions télévisuelles en français produites au Québec est passée de 74 % à 88 %. En ce qui a trait aux services de télévision spécialisée et de télévision payante, au cours des dernières années, cette industrie a connu, elle aussi, un **essor considérable**. De 2001 à 2010, le nombre de stations offrant de tels services en langue française est passé de 16 à 28. En 2010, cette industrie a produit des bénéfices nets avant impôts de 145,7 M\$.

Depuis 2001, sa marge bénéficiaire²¹ a crû de manière constante (elle atteignait 26,8 % en 2010).

La contribution au PIB de l'ensemble de la production de contenu sur écran au Québec s'est élevée à 1,4 Mds \$ CAD en 2012-2013 (7,6 Mds \$ CAD pour l'ensemble du Canada).

Spectacles de chanson

Au Québec, entre 2004 et 2010, l'assistance annuelle aux spectacles payants de chanson francophone²² a oscillé entre 0,9 et 1,1 million d'entrées. Ces entrées ont généré des revenus de billetterie de 23,6 M\$ en 2010, comparativement à 21,2 M\$ en 2004. Il est important ici de préciser que ce public se rend essentiellement à des spectacles de chanson québécoise. En effet, en 2010, 92 % des entrées aux spectacles de chanson francophone étaient pour des spectacles provenant du Québec. En ce qui a trait aux représentations offertes, on note aussi, entre 2004 et 2010, une majorité de représentations payantes en français.

Musique enregistrée

En 2011, il s'est vendu 9,25 millions d'albums sur support physique ou numérique au Québec. Parmi les albums québécois vendus, 67 % étaient de langue française. D'ailleurs, depuis 2006, les albums en français ont toujours occupé une **part majoritaire** de l'ensemble des albums québécois vendus dans la Province. Cette tendance peut notamment s'expliquer par la présence de titres francophones parmi les palmarès des albums les plus populaires (au chapitre des ventes, les plus demandés à la radio, etc.). Ces albums francophones à succès sont, la plupart du temps, des albums québécois. Pour l'ensemble des enregistrements sonores (québécois et autres), la valeur des ventes des albums numériques en français pour l'année 2011 (3,0 M\$) a quintuplé par rapport à l'ensemble des ventes de ces albums pour l'année 2008 (0,579 M\$).

²¹ Exclut certains types de représentations payantes : les représentations privées, les représentations de spectacles amateurs et les représentations données dans les locaux d'écoles primaires ou secondaires pour les élèves de ces écoles. Par ailleurs, ne sont pas considérées comme payantes les représentations où le droit d'entrée prend la forme d'un passeport ou d'un macaron valide pour l'ensemble d'un festival ou d'une manifestation culturelle, ni les représentations où il n'y a pas de billet à acheter, mais simplement un droit d'entrée à déboursier.

²² La marge bénéficiaire est une proportion qui correspond au bénéfice net avant impôts par rapport au total des revenus.



Livres

De 2007 à 2009, le nombre de livres en français disponibles dans les bibliothèques publiques autonomes²³ est passé de 13,1 millions à 14 millions, alors que les livres en français y représentaient 86 % de l'ensemble des livres disponibles. Du côté des ouvrages publiés au Québec, 7,4 millions de livres l'ont été en français en 2003, pour 8,3 millions en 2009. Au cours de ces sept années, 83 % et plus des ouvrages publiés au Québec étaient des livres en français.

Au Congo²⁴

L'enquête réalisée en 2011 auprès des professionnels de la culture a permis de mettre en lumière le **dynamisme**

de certaines filières qui, bien que peu structurées, se développent rapidement grâce à l'épargne mobilisée par des investisseurs privés conscients des opportunités du secteur. Sont particulièrement concernées la filière de la musique et surtout celle des médias, avec l'émergence de groupes dont les activités s'étendent de la télévision à la radio en passant par la presse écrite ou la production musicale.

En dehors de ces groupes et d'un petit nombre d'entreprises relativement structurées, les filières culturelles congolaises restent caractérisées par une grande précarité et par la prépondérance de l'informel. Ces caractéristiques expliquent en partie le manque de fiabilité des chiffres collectés, les taux de réponses étant généralement très bas. Avec une grande précaution, on peut quand même estimer que le secteur de la culture emploierait au moins **2 625 personnes** et générerait un chiffre d'affaires cumulé d'au moins **813 millions de francs CFA**, **3,9 milliards de francs CFA** si l'on prend en compte le très important budget du **Festival panafricain de musique (FESPAM)**.

²³ Bibliothèques publiques qui desservent les municipalités de 5 000 habitants ou plus. Elles comprennent aussi certaines bibliothèques publiques qui desservent des municipalités de moins de 5 000 habitants et qui ne sont pas affiliées à un Centre régional de services aux bibliothèques publiques.

²⁴ Profil culturel des pays du Sud membres de la Francophonie. Un aperçu de trois pays de la CEMAC : Cameroun, Congo-Brazzaville, Gabon, OIF - 2012 http://www.francophonie.org/IMG/pdf/profil_oif_cemac_v.legere.pdf

► Tableau synthétique des principaux chiffres collectés

Filières	Nombre de structures identifiées	Chiffre d'affaires cumulé (millions de francs CFA)	Emploi cumulé
Livre	25	27	64
Cinéma et production audiovisuelle	18	NC	13
Musique et arts du spectacle	71	707 / 3 889*	381
Presse et médias	71	50	2 054
Arts visuels	11	47	7
Artisanat d'art et commerce d'antiquités	13	NC	21
Patrimoine et tourisme culturels	9	NC	85
TOTAL	218	831 / 4 013*	2 625

* Si l'on prend en compte le budget du FESPAM.

La 1^{re} édition de TAZAMA 2014, festival du film des femmes africaines, s'est déroulée pendant une semaine en janvier 2014.

Créé en 1996, à l'issue d'un sommet de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), le **FESPAM** (9^e édition en 2013) est placé sous la tutelle du ministère congolais de la Culture et des Arts, et se tient tous les deux ans principalement à Brazzaville. Pendant une semaine, artistes, producteurs, mélomanes, chercheurs, muséologues, musicologues, ethnologues, historiens, journalistes, touristes, etc., d'Afrique, d'Europe, d'Asie, d'Amériques se retrouvent à ce rendez-vous éminemment culturel. S'y déroulent :

- des **spectacles musicaux** qui réunissent des grands talents de la musique de l'Afrique et de sa diaspora à travers des podiums disséminés dans la ville de Brazzaville ;

- un **symposium** qui rassemble des musicologues, des muséologues, des ethnologues, des historiens, des chercheurs pour une analyse scientifique du thème de l'édition ;

- le **Marché de la musique africaine** (MUSAF), qui s'articule autour de l'exposition-vente de supports phonographiques, vidéographiques, d'instruments de musique et de rencontres professionnelles sur l'industrie culturelle et musicale ;

- l'**exposition** des instruments traditionnels de musique, animée par le **Musée panafricain de la musique**, haut lieu de recherche, de sauvegarde, de conservation, et de promotion du patrimoine culturel tant matériel qu'immatériel.

L'indéniable potentiel des **industries culturelles** congolaises en termes de création de richesse et d'emploi reste à ce jour entravé par de nombreux obstacles liés aux difficultés rencontrées par les entreprises pour croître autour d'un modèle économique durable.

Ces difficultés sont liées en premier lieu à l'étroitesse des marchés qui, outre le pouvoir d'achat encore relativement faible des Congolais, est imputable dans bien des cas à l'importance du commerce illégal de produits culturels piratés. Concernant les filières de la musique et de l'audiovisuel, le non-respect de la législation sur le droit d'auteur et les droits voisins pénalise ainsi créateurs et producteurs et amoindrit leur capacité à investir et à prendre des risques. À ces problèmes de débouchés vient s'ajouter la lourdeur des coûts, entretenue par une fiscalité désavantageuse et par la forte taxation des biens de production importés, décisifs pour le maillon impression des filières du livre et de la presse écrite.

En Côte d'Ivoire²⁵

Avec une population de près de 20 millions d'habitants dont 49 % d'urbains et 64 % de jeunes, la Côte d'Ivoire dispose d'un potentiel significatif pour le développement des pratiques culturelles, la diversité de l'offre et l'expansion de la demande culturelles.

D'après l'enquête, les trois filières – édition, musique et audiovisuel – génèrent au moins **3 655 emplois à temps plein**.

Les entreprises présentes dans les filières de l'écrit, de l'audiovisuel et de la musique sont caractérisées par une faible taille notamment dans les deux dernières. La plupart de ces entreprises (65 %) sont des micro-entreprises (moins de 10 salariés) et évoluent le plus souvent dans le secteur informel. Leur contribution à l'économie, en terme de chiffre d'affaires reste marginale allant de 2 millions de FCFA (8 400 USD) pour les plus petites à 8 milliards de FCFA (15,4 millions USD) pour la plus importante.

L'ensemble du secteur (édition, audiovisuel, musique, événements culturels) génère un **revenu d'au moins 35 milliards de FCFA** (76,3 millions USD) et 38 milliards de FCFA (82,8 millions US\$) si l'on ajoute le budget des institutions, des organismes de formation et des organisations professionnelles.

Édition et livres

L'enquête réalisée auprès des différents maillons – maisons d'édition, de distribution, librairies, agence de presse, journaux, bibliothèques – estime que la filière de l'édition et du livre génère au moins 1 300 emplois et 26,4 milliards de FCFA (57,6 millions USD).

11 maisons d'édition, 23 imprimeries, 16 librairies, 29 journaux et magazines, 1 agence de presse, 12 bibliothèques (nationale, communales, spécialisées, centres culturels...) sont recensés sur l'ensemble du territoire.

Cette filière est constituée de :

- micro-entreprises (à hauteur de 58 %) avec un chiffre d'affaires moyen de 153 millions de FCFA (336 000 USD) ;
- petites entreprises (à hauteur de 30 %) avec un chiffre d'affaires moyen de 1 milliard de FCFA (2,2 millions USD) ;

- moyennes entreprises (à hauteur de 10 %) avec un chiffre d'affaires moyen de 3 milliards de FCFA (6,6 millions USD) ;

- grandes entreprises (à hauteur de 2 %) avec un chiffre d'affaires moyen de 5 milliards de FCFA (11 millions USD).

Audiovisuel

L'enquête réalisée auprès des différents maillons de la filière audiovisuelle – studios d'enregistrement, studios de montage, maisons de production, stations de radio et de télévision – révèle que celle-ci génère au moins 1 114 emplois à temps plein et 6,3 milliards de FCFA (13,7 millions USD).

7 studios d'enregistrement et de montage, 27 maisons de production, 2 maisons de distribution, 7 stations de télévision, plus de 70 stations de radio (grandes stations et stations de proximité) sont ainsi recensés sur l'ensemble du territoire.

27 productions cinématographiques ont été réalisées en 2012. La Côte d'Ivoire a conclu des accords de coproduction audiovisuelle avec le Burkina Faso, la France, la Guinée et le Maroc.

Le paysage audiovisuel est dominé par la **Radio Télévision Ivoirienne (RTI)** qui comprend 4 chaînes de télévision et 2 chaînes de radio couvrant l'ensemble du territoire. À celles-ci s'ajoutent des radios commerciales, institutionnelles et 70 stations de proximité proches de la vie des communautés. Excepté la RTI, près de 70 % des structures interrogées sont des micro-entreprises avec un chiffre d'affaires moyen de 14 millions de FCFA (31 000 USD).

Musique

Le secteur de la musique est relativement **dynamique** en Côte d'Ivoire comme l'attestent le nombre de pratiques professionnelles certaines et l'essor d'une scène locale reconnue au niveau international. Certains obstacles limitent cependant le développement de ce secteur. L'enquête réalisée auprès des différents maillons de la filière musicale – studios d'enregistrement, maisons de production, maisons de distribution, vente au détail, scènes – révèle que celle-ci génère au moins 1 250 emplois à temps plein et 1,2 milliard de FCFA (2,8 millions USD).

2 unités de duplication industrielle, 15 studios d'enregistrement, 15 maisons de production, 6 maisons de distribution, 2 points de vente spécialisés dans la musique et 4 salles de spectacles sont ainsi recensés sur l'ensemble du territoire.

²⁵ Profil culturel des pays du Sud membres de la Francophonie. Un aperçu de trois pays de l'UEMOA. Le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Sénégal, OIF - 2010 http://www.francophonie.org/IMG/pdf/profil_oif_uemoa_vlegere.pdf

► Répartition du chiffre d'affaires du secteur musical par maillon

Structures	Chiffre d'affaires total
Studios d'enregistrement	14,7 millions FCFA
Maisons de production	933 millions FCFA
Maisons de distribution	25 millions FCFA
Ventes au détail	250 millions FCFA
Scènes	31 millions FCFA
ENSEMBLE	1,2 milliard FCFA

Les entreprises qui évoluent dans ce secteur sont majoritairement des micro-entreprises. Leur chiffre d'affaires oscille entre 2 et 250 millions de FCFA (entre 4 400 et 550 000 USD) mais, pour la plupart des entreprises, il n'excède pas 25 millions de FCFA (55 000 USD).

18 événements culturels²⁶ – salons, marchés, festivals sur les arts et les traditions populaires et festivals jeunesse – sont également répertoriés, dont : le SILA (Salon International du Livre d'Abidjan), le SIAPA (Salon international des Arts plastiques d'Abidjan), et surtout le MASA (Marché des Arts du spectacle africain) dont la 8^e édition a eu lieu du 1^{er} au 8 mars 2014.

En France

En France, les industries culturelles et créatives (ICC) ont généré, en 2011,

un chiffre d'affaires global de plus de 74 milliards d'euros²⁷. Près de 80 % de ce montant (61,4 milliards €) sont portés par les acteurs centraux de la filière (création, production, distribution...) et 20 % dans les activités indirectes et induites par chacun des 9 secteurs : arts graphiques et plastiques, musique, spectacle vivant, cinéma, télévision, radio, jeux vidéo, livre, presse/journaux et magazines.

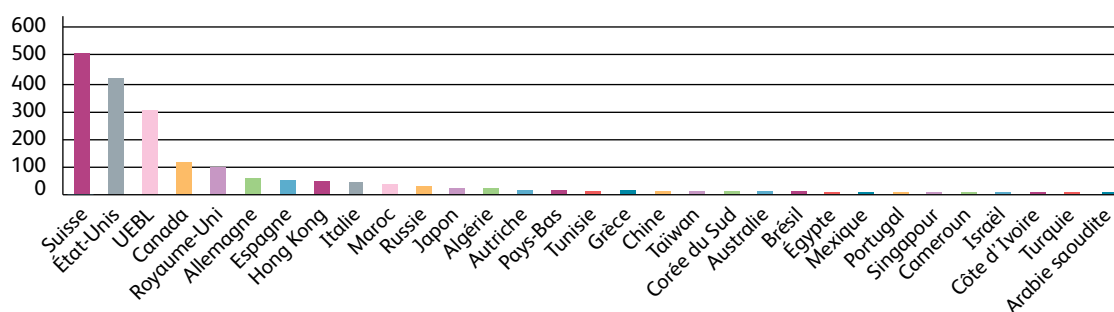
Les ICC employaient en 2011 1,2 million de personnes, soit 5 % de l'emploi intérieur total français, dont 92 % en emplois directs et 8 % dans les activités connexes.

Parmi les principaux importateurs de produits culturels français, les acheteurs de langue française semblent dominer avec une place prépondérante de la Suisse, de l'Union belgo-luxembourgeoise (UEBL) et du Canada (cf. graphique ci-dessous).

²⁷ Sauf mention contraire, les chiffres présentés ici sont tirés de « 1^{er} Panorama des industries culturelles et créatives. Au cœur du rayonnement et de la compétitivité de la France », novembre 2013. © 2013 Ernst & Young Advisory. [http://www.ey.com/Publication/vwLUAssets/EY-Panorama-Industries-culturelles-et-creatives/\\$FILE/EY-Panorama-Industries-culturelles-et-creatives.pdf](http://www.ey.com/Publication/vwLUAssets/EY-Panorama-Industries-culturelles-et-creatives/$FILE/EY-Panorama-Industries-culturelles-et-creatives.pdf)

²⁶ Consultables sur www.francophonie.org/IMG/pdf/profil_oif_uemoa_vlegere.pdf

► Importation de produits culturels français (2009)



Source : base de données CHELEM, CEPII.

Le « 1^{er} Panorama des industries culturelles et créatives »²⁸ met en exergue les réussites francophones dans le domaine des industries culturelles :

- Vivendi, chef de file de la production et édition musicales au niveau mondial ;
- Deezer, l'un des premiers diffuseurs mondiaux pour l'écoute de musique en ligne ;
- Hachette, deuxième éditeur mondial ;
- 20 % du chiffre d'affaires de la presse française constitués par les ventes à l'étranger ;
- le cinéma français est le 3^e producteur en nombre de films derrière l'Inde et les États-Unis ;
- Ubisoft est devenu le 3^e développeur indépendant de jeux vidéo au monde ;
- le marché français de l'art est à la 4^e place mondiale.

Aperçu synthétique du poids des industries culturelles en France (2011)

Arts graphiques et plastiques

18 759 M€ (CA direct ; revenus des auteurs des arts visuels – graphistes, peintres, sculpteurs, plasticiens, illustrateurs, dessinateurs... –, activités des architectes, de design, photographiques, marchands d'art, recettes des musées...)

1 055 M€ (CA indirect ; ventes de matériels de photographie professionnels, activités d'organisation de foires et d'expositions d'art, livres beaux-arts et bandes dessinées, presse...)

307 716 emplois directs et indirects

Édition

5 095 M€ (CA direct ; ventes de livres physiques et numériques, ventes à l'export, subventions publiques)

520 M€ (CA indirect ; dépenses d'acquisition des bibliothèques municipales, ventes de supports numériques de lecture, copie privée hors téléphones intelligents et tablettes)

79 613 emplois directs et indirects

Dont physique 4 171 M€ ; numérique 12 M€ ; ventes de supports 386 M€ ; export 664 M€

Nombre de nouveautés : 70 000 titres

Ventilation par genre :

Fiction 24 %

Non Fiction 76 %

Traductions 16 % (dont 60 % de l'anglais)

Musique

6 041 M€ (CA direct ; ventes de musique enregistrée, spectacle musiques actuelles et classique, diffusion de musique – TV, radios, discothèques –, ventes à l'export...)

2 559 M€ (CA indirect ; marché des factures instrumentales et accessoires, vente de matériel audio, droits d'auteurs et voisins sur les marchés connexes...)

240 874 emplois directs et indirects

Dont vente de « morceaux » 879 M€

Dont CD 80,7 %

Dont téléchargement 11,9 %

Dont écoute en ligne 7,4 %

Dont spectacle vivant 2 400 M€ (musiques actuelle et classique)

Dont radios musicales 491 M€

Dont TV musicales 185 M€

Dont discothèques 1 000 M€

Dont ventes d'équipements 1 300 M€ (chaînes Hi-Fi, autoradios, baladeurs, casques...)

Dont recettes export 389 M€

Spectacle vivant

5 989 M€ (CA direct ; recettes de billetterie, subventions de l'État et des collectivités locales)

2 396 M€ (CA indirect ; retombées indirectes : consommations, hébergements, etc.)

267 713 emplois directs et indirects

Cinéma²⁹

3 297 M€ (CA direct ; billetterie, préachats et coproductions des chaînes TV, apports co-producteurs étrangers et SOFICA, recettes publicitaires en salles, ventes et locations de films, vidéo à la demande, ventes à l'export)

1 087 M€ (CA indirect ; ventes de matériels vidéo et tablettes, ventes de presse cinéma, copie privée hors téléphones intelligents et tablettes)

105 890 emplois directs et indirects

Dont billetterie 1 371 M€

Dont matériels vidéo et tablettes 1 041 M€

Dont Export 157 M€

²⁸ Cf. note 25.

²⁹ Chiffres du Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC) : « L'exportation des films français en 2012 » et « La production cinématographique en 2013 ».

Recettes d'exportation (2012) 211,3 M€ (+34,9 % par rapport à 2011)

Sur la période 2003-2012, les recettes d'exportation augmentent en moyenne de 6,1 % par an. L'Europe de l'Ouest reste la principale zone d'accueil pour le cinéma français avec 42,8 % des recettes totales, suivie de l'Amérique du Nord (28,6 %), de l'Europe centrale et orientale (11,2 %), de l'Asie (7,2 %), de l'Amérique latine (4,5 %), du Moyen-Orient (1,9 %), de l'Océanie (1,6 %) et de l'Afrique (0,3 %).

Entrées	206 M
Nombre de films produits (2013)	270
Dont à majorité étrangère	61
Dont premiers films	68
Budget moyen (2013)	4,8 M€
Nombre de films distribués (2010)	550
Entreprise de production	188
Nombre de salles	5 700

Télévision

10 048 M€ (CA direct ; revenus des chaînes TV, ventes et locations de vidéos en DVD/Blu-Ray hors « cinéma », vidéo à la demande, ventes à l'export)

4 873 M€ (CA indirect ; ventes de matériels vidéo et tablettes tactiles, production de films institutionnels et publicitaires, ventes de presse TV)

176 467 emplois directs et indirects

Dont Revenus des chaînes TV 9 252 M€

Dont ventes matériels vidéo et tablettes 3 015 M€

Radio

1 355 M€ (CA direct ; recettes publicitaires des radios, contribution à l'audiovisuel public, part radio)

240 M€ (CA indirect ; ventes de matériels audio)

17 450 emplois directs et indirects

Jeu Vidéo

3 677 M€ (CA direct ; jeux pour consoles de salon et portables, jeux pour ordinateurs hors ligne et en ligne, jeux pour téléphones portables, exportation)

1 314 M€ (CA indirect ; ventes d'équipement des jeux vidéo)

23 635 emplois directs et indirects

Dont jeux pour consoles de salon 1 143 M€

Dont export 1 500 M€

Dont ventes d'équipements 1 314 M€

Nombre de joueurs 28 M

Presse/Journaux et magazines

10 402 M€ (CA direct ; ventes de journaux et magazines, recettes publicitaires de la presse, recettes des sites d'information en ligne – dont applications mobiles –, aides directes à la presse, ventes à l'export)

270 M€ (CA indirect ; ventes de supports numériques de lecture de revues et journaux)

101 933 emplois directs et indirects

Dont ventes de journaux et magazines

5 570 M€

Dont recettes publicitaires 3 580 M€

Dont ventes à l'export 414 M€

Les ventes à l'étranger de la presse française représentent 20 % de son chiffre d'affaires. Deux titres français sont présents dans près de 40 pays.

Au Gabon³⁰

L'enquête réalisée auprès des professionnels de la culture en 2011 a permis de mettre en lumière un **secteur dynamique**, dont le potentiel en matière de création de richesse et de lutte contre la pauvreté est incontestable. Ainsi, avec des taux de réponse relativement élevés, il ressort que le secteur culturel dans son ensemble emploierait directement au moins 2 401 personnes et générerait un chiffre d'affaires cumulé d'au moins 2,28 milliards de francs CFA.

³⁰ Profil culturel des pays du Sud membres de la Francophonie. Un aperçu de trois pays de la CEMAC : Cameroun, Congo-Brazzaville, Gabon, OIF - 2012 http://www.francophonie.org/IMG/pdf/profil_oif_cemac_v.legere.pdf

► Tableau synthétique des principaux chiffres collectés

Filières	Nombre de structures identifiées	Chiffre d'affaires cumulé (millions de francs CFA)	Emploi cumulé
Édition (hors imprimerie)	37	1 304	715
Cinéma et production audiovisuelle	26	28	331
Musique et arts du spectacle	124	83	339
Presse et médias	79	800	942
Arts visuels	12	61	34
Artisanat d'art et commerce d'antiquités	5	n. c.	130
Patrimoine et tourisme culturels	5	n. c.	n. c.
TOTAL	288	2 276	2 491

Ces chiffres sont révélateurs de l'important vivier créatif existant au Gabon, particulièrement dans les filières du livre, du cinéma et de la musique, mais aussi du dynamisme d'un embryon industriel en cours de structuration. Le niveau du pouvoir d'achat des Gabonais, relativement élevé par rapport à la moyenne des pays africains, est également une variable à prendre en compte.

Cependant, derrière ces agrégats, l'enquête a également révélé les freins encore nombreux qui entravent le développement des filières étudiées. Tout d'abord, les carences du cadre juridique concernant le droit d'auteur et les droits voisins entretiennent le développement de la piraterie et contribuent à comprimer les revenus des créateurs et des producteurs. Ce problème est particulièrement sensible au niveau des filières de la musique, du cinéma et du livre, et constitue un important frein à la prise de risques pour les opérateurs concernés.

En raison de cette prolifération du piratage, mais aussi de la lourdeur de la fiscalité qui pèse sur les entreprises et des difficultés d'accès au financement bancaire, bon nombre de structures, souvent jeunes et de taille très modeste, peinent à trouver un modèle économique viable.

Se déroulent également au Gabon la Fête de la culture, la Fête de la musique, le Festival « Gabao » hip-hop, un Festival international de théâtre et un Festival de cinéma du Gabon.

Au Liban

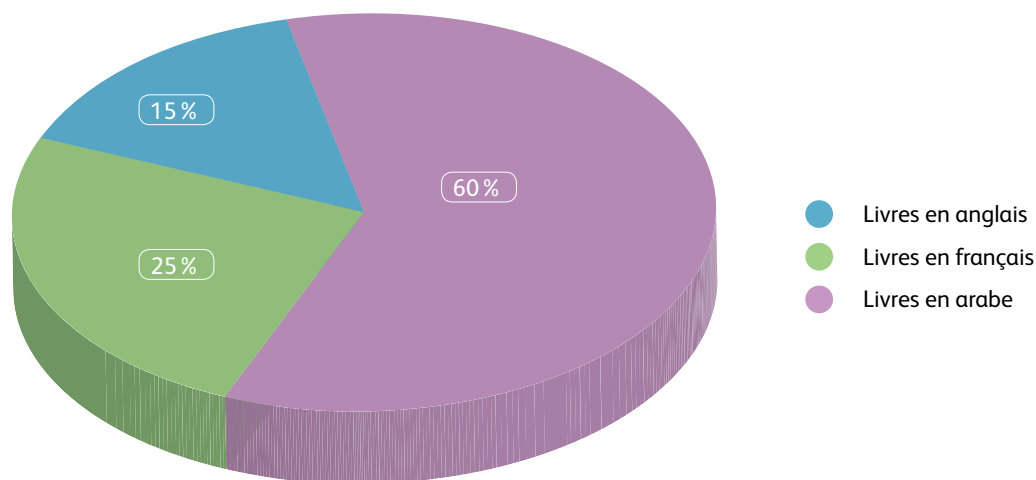
Bien que le français ne soit pas langue officielle au Liban, ce pays a été retenu pour les raisons indiquées page 428.

Édition et livres

Selon les statistiques établies par la Centrale de l'édition, les exportations de livres français vers le Liban représentaient en 2012 (derniers chiffres disponibles) 9 millions et demi d'euros, en constante progression (+ 50 % entre 2000 et 2012). En l'absence de statistiques fiables, on peut estimer à 70 % la part du livre français importé par rapport à la totalité du chiffre d'affaires de l'édition francophone au Liban, laquelle s'établirait donc à 15 millions d'euros environ (estimations calculées en « prix de cession éditeurs », ne correspondant pas au chiffre d'affaires en prix de vente public que l'on peut estimer au double).



Répartition des ventes par langue : position intermédiaire du français, entre l'arabe et l'anglais



Chaque année, le **Salon du livre francophone de Beyrouth** contribue fortement à la visibilité de l'édition francophone (60 000 visiteurs en 2013). Les ventes réalisées par les exposants, importateurs de livres et éditeurs, à l'occasion de ce salon sont estimées supérieures à 2 millions d'euros (2013).

Les cessions de droits de titres en français se font essentiellement vers la langue arabe pour des éditions destinées aussi bien au marché libanais du livre en arabe qu'à l'exportation vers les pays de langue arabe. Les exportations de titres en français restent assez limitées en volume et concernent essentiellement les livres pour enfant, les manuels et le parascolaire.

Le Liban étant surtout exportateur de livres en langue arabe (plus qu'importateur), les importations concernent, outre les ouvrages en langue française, les livres en anglais. Les acquisitions de droits concernent elles aussi essentiellement les livres en langue anglaise.

Audiovisuel

Le marché du film libanais est dominé par les productions américaines. Sur 22,2 millions d'euros de recettes réalisées en 2010, les films américains ont représenté 87 % de ce montant total, les productions libanaises moins de 1 %, et les productions de pays tiers 12,4 %. La part

du cinéma de langue française dans le paysage cinématographique libanais reste minoritaire ; il ne concerne qu'un très petit nombre d'œuvres chaque année, entre 1 et 5 films en moyenne.

6 films français sont sortis en salle au Liban en 2012, et en tout 50 films français sont diffusés en moyenne chaque année à travers les actions de l'Institut français du Liban, les festivals, les ciné-clubs, etc.

En dehors des quelques documentaires cinéma qui bénéficient d'une version en français et sont diffusés à l'étranger, très peu de films libanais sont exportés. Selon la base de données LUMIERE de l'Observatoire européen de l'audiovisuel, seuls 23 films libanais ont été distribués en Europe entre 1996 et 2012 ; parmi ceux-ci, le film *Caramel* de Nadine Labaki a réalisé à lui seul 62 % des entrées des films libanais distribués sur cette période, avec 1,4 million d'entrées. Il est à noter que la France représente le premier débouché des films libanais, représentant la moitié des entrées réalisées.

Musique

Outre le concert annuel « Cabaret du monde » organisé au Music-Hall par l'Institut français depuis 2010 qui accueille plusieurs groupes français et francophones (San Severino, Juliette, Grand Corps Malade, les Brigitte et le chanteur M), on signale des créations originales locales :



Brigitte en concert à Beyrouth.

– « Notre jeunesse » spectacle coproduit par le collectif Zoukak (d'origine libanaise) et la compagnie « Du zieu dans les bleus » (d'origine française) ;

– la présentation en français de « 3 h à Chatila » de Jean Genet, avec une comédienne libanaise et un metteur en scène français.

L'Institut français du Liban, à travers ses neuf antennes régionales (Beyrouth, Deir el Qamar, Jounieh, Tripoli, Saïda, Nabatieh, Tyr, Zahlé, Baalbeck), reste le principal partenaire de la scène artistique et culturelle au Liban.

Au Maroc

Bien que n'ayant pas le français pour langue officielle, le Maroc est présenté ici pour illustrer, dans un pays où le français occupe une place significative, les perspectives de développement qu'offre le secteur audiovisuel.

Patrimoine culturel et cinéma : l'exemple de Ouarzazate

L'État et les collectivités territoriales misent sur le **secteur cinématographique** pour attirer les investissements internationaux et faciliter le développement territorial. En effet, le cinéma génère pour la région un chiffre d'affaires de cent millions de dollars et fournit 3 000 emplois directs et des activités indirectes pour environ 90 000 personnes.

Le Maroc est devenu une destination importante pour le **tournage de films étrangers** depuis le **XX^e siècle**³¹ et un grand pays de cinéma où une importante production cinématographique nationale s'est structurée à partir des années 1960-1970, grâce, notamment, à un système assez complet d'aides de l'État³².

L'histoire du cinéma à Ouarzazate remonte aux années 1950 avec les tournages de *Casablanca* (1952), *Othello* (1952), *Lawrence d'Arabie* (1962) et *Un thé au Sahara* (1990). Plus récemment, Martin Scorsese a choisi Ouarzazate pour le tournage de *Kundun*. Outre leurs retombées sur la filière du cinéma à Ouarzazate, ces films favorisent le tourisme.

³¹ Le premier long-métrage tourné au Maroc date de 1919 (*Le destin*, de J. Pinchon, D. Quintin) ; source : « Tourisme et cinéma, quel impact ? Le cas de Ouarzazate », mémoire de fin d'étude, Imlahi Mohamed, El Atrache Salah-Eddine, 2000, Institut Supérieur international du Tourisme de Tanger.

³² Un fonds de soutien est créé dans les années 1980 et est géré par le Centre cinématographique marocain.

Ouarzazate, des atouts naturels et culturels

La ville de Ouarzazate se situe à 198 kilomètres au sud-est de Marrakech, sur un plateau de 1 160 mètres d'altitude dans la région du Souss Massa Drâa, la deuxième en termes de contribution au PIB du Maroc (12,3 %)¹. Connue comme la porte du Grand Sud, elle est le point de départ de la route des oasis, à la confluence des vallées du Drâa et du Dadès.

Ses sites témoignent d'une histoire multi-séculaire ainsi que d'une diversité d'influences de civilisations et de cultures dont les savoir-faire, les traditions, les connaissances et modes de vie se sont adaptés à la diversité géographique du territoire. Cette diversité de patrimoine culturel matériel et immatériel est aujourd'hui un des plus grands atouts de la région et plus particulièrement de la province de Ouarzazate.

¹ Monographie de la région du Souss Massa Draa, Union régionale de la Cgem Souss Massa Drâa, étude réalisée avec le financement de l'Union européenne, projet Paap II, 2010, p. 18.



L'industrie cinématographique est devenue l'un des vecteurs de diversification et de croissance de l'économie régionale du fait de son impact sur plusieurs secteurs qui y sont liés directement ou indirectement¹ : hôtellerie et restauration, artisanat, transports, services, commerce.

¹ Monographie de Ouarzazate, CRI DSU – Agadir, 2011.



D'autres établissements et lieux de tournage existent dans le pays, comme les Cinedina Studios de Casablanca. Toutefois, les conditions locales ont favorisé la constitution d'un pôle d'activités qui a permis à Ouarzazate d'accueillir 45 % des 140 tournages étrangers effectués au Maroc entre 2006 et 2010 pour une moyenne d'investissements de 50 millions d'euros par an.³³

La combinaison d'atouts tels que le décor naturel et le patrimoine bâti – dunes, montagnes, kasbah et ksour –, un réseau de communication doté d'un

³³ Abdessadek El Alem, Actes de la Conférence « Intelligence économique au service de l'entrepreneuriat régional : un défi pour l'État et les entreprises », Rabat, 2011, p.15.

aéroport international, des capacités d'accueil hôtelier, des mesures incitatives comme l'exonération de la TVA pour tous les biens et services acquis au Maroc, la diminution de la durée de délivrance des visas, des remises sur le transport aérien et l'existence d'une main-d'œuvre expérimentée et qualifiée (artisans, techniciens...) a permis la constitution d'un pôle compétitif de tournage structuré autour de 3 studios : Atlas, C.L.A., Kanzamane et d'un musée du cinéma.

De propriété italo-marocaine, le studio Kanzamane abrite également un centre de formation. Le groupe italien Cinecittà holding, l'Institut Luce, la Région de Latium et le groupe marocain Dagham Films ont contribué à son implantation pour former 200 jeunes Marocains par an aux métiers de l'industrie cinématographique et audiovisuelle.

► L'activité cinématographique à Ouarzazate en chiffres³⁴

Genre	Nombre	Emplois créés	Budget investi en million de dirhams
Longs-métrages	68	94 264	1 925
Courts-métrages	32	116	7,6
Reportages	181	207	9,1
Documentaires	146	299	44,3
TOTAL	429	94 886	1 986

³⁴ Monographie de Ouarzazate, CRI DSU – Agadir, 2011 – années non indiquées.

Comparé à d'autres secteurs de production locale, le potentiel en création d'emplois (temporaires et/ou permanents) du secteur cinématographique est intéressant. Si la moyenne de figurants locaux employés sur chaque tournage était de 200 personnes, 9 films étrangers (l'équivalent de ceux tournés à Ouarzazate en 2012) permettraient à eux seuls d'atteindre en volume les seuils d'emploi des secteurs traditionnels³⁵. Ces chiffres virtuels correspondent au tournage de grands

³⁵ À titre de comparaison, le secteur minier, l'un des pôles principaux de développement économique, a généré, en 2011, 1 856 emplois dans deux sociétés minières et chez leurs sous-traitants. Source : Monographie de Ouarzazate, 2011.

films dont le dernier, *Prince of Persia*, remonte à 2008. Leur réalisation dépend notamment des bouleversements politiques régionaux qui inquiètent les producteurs pour des raisons de sécurité. À ceci s'ajoute la concurrence des studios d'autres pays émergents, d'Europe de l'Est, d'Amérique latine et d'Afrique du Sud.

Pour développer cette filière et tirer parti des atouts naturels et culturels de Ouarzazate, la Province et la Région du Souss Massa Drâa, ont créé une cellule de suivi des affaires cinématographiques³⁶, élaboré

³⁶ Intervention de M. Abdessadek El Alem, actes de conférence citée, p. 16.

une stratégie régionale de développement des métiers du cinéma et mis en place un fonds. Le partenariat public-privé est un axe fondamental de cette stratégie. Un jumelage a été établi avec Hollywood en vue de faciliter le transfert des meilleures pratiques et de bénéficier de l'expertise américaine³⁷.

En 2007, le Conseil de la Région du Souss Massa Drâa, en collaboration avec le Centre cinématographique marocain, a présenté une stratégie pour faire de Ouarzazate le leader de l'accueil de tournages cinématographiques en Afrique à l'horizon 2016. Parmi les 6 axes prioritaires de cette stratégie, on peut retenir la création de la *Ouarzazate Film Commission* sous la forme d'une association qui regroupe l'ensemble des acteurs de cette filière³⁸ ; le développement – à l'instar du Dreamworld Film City de Cape Town (Afrique du Sud) – d'un lieu unique offrant à un producteur tous les services nécessaires ; le recensement et la formation de compétences ; la mise en place d'un système d'incitations financières pour les sociétés de production ; l'implantation d'une infrastructure englobant les équipements dédiés aux tournages, à la santé, aux télécommunications et à l'animation sur place.

L'objectif visé est de porter le nombre de tournages annuels de 57 à 225 entre 2005 et 2016 et de créer 8 000 emplois dans la région³⁹. Compte tenu du contexte mondial et de la baisse potentielle des tournages de films étrangers, cet objectif ne pourrait être tenu sans augmentation du nombre de films marocains tournés à Ouarzazate. En effet, en 2012, sur 25 tournages de longs-métrages étrangers au Maroc, 9 seulement ont été tournés à Ouarzazate⁴⁰.

Le Conseil régional a par ailleurs initié en 2008 un plan d'appui aux activités pour améliorer l'attractivité de la filière doté d'un Fonds de soutien⁴¹. Les activités favorisant les synergies entre tourisme et cinéma et la location d'équipement sont également

prises en compte⁴². Ce fonds, doté d'une enveloppe globale de 3 M DH, est réservé aux sociétés ayant leur siège dans la région du Souss Massa Drâa et dont le projet entre en cohérence avec la stratégie du Conseil régional pour le développement de l'industrie cinématographique.

Des dispositifs régionaux sont également mis en place par le Centre régional d'investissement, qui met à disposition des entrepreneurs locaux des outils de financement, y compris privés, pour la création d'entreprises. À ceux-ci s'ajoute un Fonds de garantie des industries culturelles (FGIC) qui facilite l'accès au financement bancaire pour les PME des industries culturelles ayant un chiffre d'affaires annuel inférieur ou égal à 20 millions DH⁴³.

Outre la promotion des ressources humaines locales, les missions de la *Ouarzazate Film Commission* concernent également la production nationale dont les statistiques prouvent le dynamisme.

Au Sénégal⁴⁴

Comme au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire, les industries culturelles sont en **développement** au Sénégal. Les coûts de production des biens et services culturels ne sont pas systématiquement amortis sur le marché national car la taille de la population et le pouvoir d'achat sont restreints.

Les entreprises évoluent principalement dans l'informel et il est difficile d'en estimer la contribution à la richesse nationale tant une grande partie échappe aux recensements statistiques.

Le secteur de la culture dispose cependant d'un potentiel certain qui peut générer des recettes considérables en cas de succès.

Les résultats de l'enquête (à prendre avec précaution) révèlent que l'ensemble du secteur (édition, audiovisuel, musique et événements culturels) génère au moins 2 455 emplois et 12,5 milliards de FCFA (27,3 millions USD).

37 <http://www.regionsmd.com/cinema.html>

38 Conseil régional Souss Massa Drâa, Hanane Hdadou, le CCM, le Centre régional d'investissement.

39 Intervention de M. Abdessadek El Alem, actes de conférence citée, p. 17.

40 Données 2012, source : Abdessadek El Alem, Secrétaire Général, Ouarzazate Film Commission.

41 Appel à projets du Fonds de soutien aux activités cinématographiques à Ouarzazate, Centre régional d'investissement du Souss Massa Drâa.

42 <http://www.ccisouarazazate.com/cinema.php>

43 Monographie de la région du Souss Massa Drâa, p. 44.

44 Profil culturel des pays du Sud membres de la Francophonie. Un aperçu de trois pays de l'UEMOA. Le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Sénégal, OIF - 2010. http://www.francophonie.org/IMG/pdf/profil_oif_uemoa_vlegere.pdf



Édition et livres

Près de **30** maisons d'édition, **9** imprimeries, **15** librairies, plus de **60** journaux et magazines, **1** agence de presse, **26** bibliothèques (communales, régionales, nationale, spécialisées, centres culturels...), **47** bibliothèques du réseau « lire en Afrique » et **16** Centres de lecture et d'animation culturelle (CLAC) sont ainsi recensés sur l'ensemble du territoire.



L'édition est un secteur relativement récent au Sénégal puisqu'un embryon d'industrie du livre est né au milieu des années 1970. La production éditoriale est dominée par le français dans un pays où la majorité de la population ne parle pas cette langue. Il existe cependant une édition en langues nationales portée par une forte volonté politique de leur promotion (il existe un fonds d'aide à l'édition). Celle-ci reste malgré tout fragile

compte tenu de la faiblesse de ses débouchés liée au taux d'analphabétisme.

L'enquête réalisée auprès des acteurs de la filière de l'édition – maisons d'édition, de distribution, librairies, agences de presse, journaux, bibliothèques – révèle un chiffre d'affaires du secteur d'environ 8,5 milliards de FCFA (18,3 millions USD) et une contribution à l'emploi de 585 personnes.

Avec un montant de 2,5 millions USD en 2007 et une croissance annuelle moyenne de 26 % depuis 2003, le Sénégal est le plus gros exportateur de livres de l'UEMOA.

Audiovisuel

Précurseur de l'émergence d'un cinéma national en Afrique de l'Ouest, le Sénégal a connu, à partir des années 1990, une dégradation générale qui a entraîné une mutation structurelle de la filière image : cinéma, télévision, vidéo. En effet, le retrait de l'État en matière de production, distribution et diffusion a engendré une crise profonde et durable de la filière et principalement de la diffusion. Il a accéléré la mutation structurelle et technologique de la production rendue possible par l'outil numérique. Ainsi,

l'effondrement de la distribution classique a entraîné celui du réseau d'exploitation passant de 52 salles en 1982 à 15 salles en 2009, provoquant une baisse de la fréquentation et amplifiant le déficit d'exploitation qui, à son tour, a conduit à la fermeture d'un très grand nombre de salles.

En 2010 : 17 films dont 4 longs métrages (2 fictions et 2 documentaires) et 13 courts

métrages ont été produits. Pour l'année 2011, ce sont 20 films dont 4 longs métrages (2 fictions et 2 documentaires). Enfin pour l'année 2012 : 24 films dont 3 fictions (dont le film de Moussa Touré « La pirogue » qui a été récompensée au FESPACO) ont été produits.

Au titre des évolutions engendrées par le numérique, retenons aussi l'émergence de la projection mobile et des festivals pour répondre, sur une plus large échelle territoriale, à la demande nationale qui existe non seulement dans les villes mais aussi en milieu rural. Parallèlement à ce processus, et pour compenser les carences de la distribution, les sociétés de production se chargent de distribuer leurs propres films.

Pourtant, un secteur audiovisuel avec un réel potentiel est en cours de constitution.

Selon une étude de la Mission économique française, ce secteur pourrait avoir un chiffre d'affaires estimé à 15 milliards de FCFA (32,8 millions USD) dont 5,9 milliards pour la télévision. Le secteur publicitaire serait le moteur de cette filière grâce à la libéralisation de la télévision qui a attiré un nombre important de groupes de communication, nationaux et étrangers. Il existe aujourd'hui 6 chaînes de télévision (auxquelles il faut rajouter la récente chaîne TFM détenue par le chanteur Youssou'n'Dour) dont une publique et 27 radios privées. Les nouvelles chaînes de télévision connaissent des problèmes techniques mais leur principale difficulté réside dans l'accès très concurrentiel aux ressources commerciales.

Musique

L'enquête réalisée auprès des différents maillons de la filière musicale – studios d'enregistrement, maisons de production, maisons de distribution, vente au détail, scènes – révèle que celle-ci génère au moins 660 emplois et 460 millions de FCFA (1 million USD). 13 salles de répétitions, 12 unités de duplication (industrielles et artisanales), plus de 60 studios d'enregistrement et de montage, 16 maisons de production, 7 maisons de distribution, 16 salles de spectacles sont ainsi recensés sur l'ensemble du territoire. Une très grande majorité des entreprises de ce secteur sont des micro-entreprises (81 %) et il est difficile d'évaluer leur activité étant donné le très faible taux de réponse des structures interrogées concernant leur production et leur chiffre d'affaires. //



12 studios d'enregistrement et de montage, **36** maisons de production, **15** maisons de distribution, **6** stations de télévision, **25** stations de radio (grandes stations et stations communautaires) et **15** salles de cinéma sont ainsi recensés sur l'ensemble du territoire.



► Une demande mondiale de culture en français

Dans les pays où le français est une langue étrangère, ce sont les **Instituts français** (IF) qui portent l'essentiel de l'offre culturelle en langue française, souvent en association avec les Alliances françaises (qui sont de droit local). Projection de films, présentation de pièces de théâtre et d'expositions, organisation de concerts... Les IF sont également le lieu de consultation des journaux, des magazines et des livres francophones, mais aussi la source à laquelle puiser pour emprunter des disques ou des DVD. Susceptibles de vendre, bien que marginalement, certains biens culturels en français, notamment à l'occasion de manifestations exceptionnelles, de type festival, les IF sont surtout un bon indicateur de la demande de produits et services d'expression française. Comme indiqué dans la partie consacrée à l'enseignement de la langue française de cet ouvrage, la hausse du nombre d'inscrits dans ces établissements montre que cette demande croît globalement, mais il n'est pas possible de distinguer et de présenter ici les évolutions liées à l'audience ou à la consommation de produits culturels. On ne peut que renvoyer le lecteur au site de l'Institut français qui propose la carte des 96 établissements présents dans 161 pays du monde en indiquant tout de même que le réseau assure plus de 36 000 projections cinématographiques, accueille 2 000 projets culturels ou artistiques et 120 créateurs en résidence et publie plus de 750 titres français à l'étranger. De la même manière, à un niveau plus modeste, les Délégations générales du Québec (Bruxelles, Londres, Mexico, Munich, New York, Paris et Tokyo), ses Délégations (Atlanta, Boston, Chicago, Los Angeles et Rome) et, dans une certaine mesure, ses Bureaux (Barcelone, Beijing, Berlin, Hong Kong, Moscou, Mumbai, São Paulo, Shanghai, Stockholm et Washington) contribuent également à la promotion et à la diffusion de l'offre culturelle en langue française ; ainsi que les Délégations de Wallonie-Bruxelles que l'on retrouve à Alger, Berlin, Bucarest, Dakar, Genève, Hanoï, Kinshasa, La Haye, Paris (où se trouve également un centre culturel à

part entière), Pékin, Prague, Québec, Rabat, Santiago du Chili, Tunis et Varsovie.

Au-delà de l'offre accompagnée par les réseaux de coopération culturelle du Nord, et pour les pays dont la langue officielle n'est pas le français, il est significatif de constater que pratiquement tous ceux pour lesquels nous avons pu recueillir des informations (102 pays) accueillent ou organisent des manifestations culturelles en français. Non seulement de nombreuses prestations d'artistes d'expression française (chanteurs, comédiens, poètes, plasticiens, photographes, musiciens...) sont signalées et rencontrent un certain succès, mais des initiatives locales révèlent une demande qu'on ne soupçonne pas toujours. Pour **illustrer**, sans pouvoir en rendre compte de façon exhaustive, cette demande de culture francophone, nous allons évoquer les **secteurs du cinéma et du livre** et signaler quelques créations produites directement en français en dehors de tout contexte francophone.

Le cinéma

À titre d'exemple, on peut signaler l'existence de **Festivals** (ou de Semaines) du film francophone (ou français) dans trente pays : Brésil, Chine, Chypre, Cuba, Danemark, Équateur, Fidji, Grèce, Hongrie, Inde, Islande (+ littérature), Israël, Japon, Kenya, Lettonie, Malte, Moldavie (doublé d'un Festival de la chanson francophone, comme en Roumanie), Nouvelle-Zélande, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Qatar, Roumanie, Russie, Serbie (où se déroule également un Festival de théâtre, comme en Slovaquie), Singapour, Slovaquie (qui organise en plus un Festival de poésie et de musique), Slovénie, Suède et Venezuela (qui a fêté la 27^e édition du Festival en 2013).

Créé en 1999, Franska Filmfestivalen en Suède est devenu, en 2013, une structure associative indépendante pour gérer les activités du festival. Ce dernier se déroule au mois de mai sur une durée moyenne de deux semaines en proposant deux à trois séances par jour. Dans l'intervalle, l'association favorise la promotion du cinéma français

ailleurs : deux saisons du cinéma français sont organisées au cinéma le Zita, une à l'automne et une au printemps, proposant au public la projection d'un film par semaine pendant 7 à 8 semaines.

La nouvelle association a pour objectif de soutenir la diffusion du cinéma français et de proposer au grand public suédois une sélection de films présentant le cinéma français dans sa diversité. Le Festival se veut aussi un outil essentiel permettant l'interaction entre les milieux professionnels du cinéma suédois et français et, en 2012, des ateliers et séminaires professionnels ont démarré afin de susciter des synergies internationales. Par ailleurs, un lien est organisé avec les apprenants de français grâce à la plateforme Education Franska Filmfestivalen : un outil éducatif à la fois linguistique et cinématographique (en partenariat avec la coopération française et la chaîne de télévision éducative UR).

La diffusion du cinéma en langue française dans le monde occupe en général une petite niche dans les réseaux de distribution commerciaux (entre 2 % et 10 % des entrées), ce qui fait néanmoins de cette cinématographie la 2^e ou la 3^e la plus populaire après l'américaine, la nationale et/ou celle d'un autre pays voisin. En Australie et en Irlande, par exemple, elle est la première en langue non anglaise. Au Kenya, la société de distribution 234 Media, propriétaire des multiplex Starflix Cinemas au Kenya et en Ouganda, a un solide projet d'implantation du cinéma français, qui devait être lancé en septembre 2014.

Le livre

Outre les pays suffisamment francophones pour produire de la littérature en langue française, et dont ce n'est pas le lieu de faire l'inventaire, il est intéressant de signaler quelques initiatives relevées dans des pays où le français est une langue étrangère. Ainsi, certains pays publient directement en français :

– en **Croatie**, où plusieurs maisons d'édition publient régulièrement des ouvrages en français qui représentent 6,4 % des ventes réalisées entre 2010 et 2012. De nombreux livres croates ont été traduits en français dont une sélection de poèmes sous le titre « Sublimisme balkanique - tome 1 - poètes de Croatie » aux éditions M.E.O. en Belgique.

– au **Laos**, une antenne de la librairie Monument Books, qui commercialise des ouvrages en français, a été créée à Pakxé en septembre 2010 (environ 4 % d'ouvrages en lao ; 66 % en anglais et 30 % en français). Deux maisons d'édition publient des titres en langue française : DokkeD (littérature et ouvrages historiques) et Xang Noy (littérature de jeunesse).

– en **Lettonie**, trois titres ont été édités directement en français en 2012, dont une édition bilingue de « Cet amour » de Jacques Prévert (Žaks Prevērs « Šī mīlestība ») aux éditions Neputns. Les publications en langues étrangères sont diffusées par la librairie Globuss, mais il faut mentionner aussi les librairies J. Rozes, Valters un Rapa, Jumava et Zvaigzne ABC, rattachées aux maisons d'édition correspondantes.

– en **Mauritanie**, les Éditions de la librairie 15/21 ont édité 10 titres en français en 2010-2012 dans le domaine de la littérature et de l'histoire.

– au **Qatar**, la bibliothèque du ministère de la Culture, des Arts et du Patrimoine distribue gratuitement les livres que le ministère publie en français : romans, recueils de poésies, pièces de théâtre, guides. La Librairie Stephan à Doha vend des livres en français ainsi que ceux faisant partie du programme officiel des écoles et lycées français. Au moins une dizaine de livres sont traduits en français de la langue arabe principalement, dont *La Fable du Lac*, de Dalal Khalifa, en 2012.

– en **Slovaquie**, 10 titres ont été publiés en français en 2010 et 9 en 2011.

– en **Thaïlande**, une maison d'édition publie totalement ou partiellement en français : Bamboo Sinfonia et au **Vietnam**, c'est la maison d'édition The gioi.

Au Japon

Deux auteurs japonais écrivent directement en français : Akira Mizubayashi, qui vit à Tokyo et qui a publié deux romans chez Gallimard (*Une langue venue d'ailleurs*, en 2011 et *Mélodie, Chronique d'une passion*, en 2013) et Ryoko Sekiguchi, qui se partage entre Paris et Tokyo, auteur de poèmes et d'essais, qui a publié deux ouvrages chez Argol en 2012 (*L'Astringent* et *Manger fantôme : Manuel pratique de l'alimentation vaporeuse*).

Si la Suède a perdu sa librairie française, *La plume de ma tante*, en 2010, et la Russie la sienne, *Pangloss*, en 2011, quelques exemples subsistent de lieux de diffusion du livre francophone dans des pays où le français est une langue étrangère :

- en **Australie**, on signale la création d'une librairie francophone à Perth : Le Forum.

- au **Danemark**, la librairie française se nomme Franske Bogcafé.

- en **Lituanie**, on signale l'existence d'une librairie française à Vilnius et des sections de livres français qui existent dans d'autres villes.

- au **Nigeria**, une librairie générale a vu le jour en 2010 au sein du Centre culturel français d'Abuja (filiale de Glendora Book Shop, Lagos) qui, outre un fonds anglophone, propose un important rayon des littératures francophones.

- au **Pérou**, la librairie Euromatex s'est peu à peu spécialisée en ouvrages en langue française et offre à présent, en plus des manuels scolaires qui constituent son fonds de commerce, un éventail d'ouvrages de littérature pour enfants, jeunes et adultes, ainsi que des beaux livres.

- en **Roumanie**, la nouvelle librairie française de Bucarest, Kyralina (en référence au personnage *Kyra Kyralina* de Panaït Istrati, auteur roumain de langue française), a ouvert ses portes le 23 novembre 2012. C'est une librairie généraliste avec un espace consacré aux enfants (livres et jeux). La librairie propose également une sélection de livres en allemand.

- à **Singapour**, on note la création d'une librairie entièrement française, The French Bookshop.

- au **Venezuela**, il existe une seule librairie française, qui connaît des difficultés compte tenu de la situation économique.

Créations locales en français

Au **Costa Rica**, un groupe de musique local de chanson française « la Ruta Tambouctou » compose en français. En **Lituanie**, le théâtre CLEF (Cercle lituanien des étudiants francophones) monte une pièce en français par an : « Madame KA » (2010), « Ça, c'est Paris ! » (2011), « 6 rue Chantereine » (2013). En **Roumanie**, parmi les créations locales en français on retrouve les pièces de théâtre de Matei Visniec et le roman de Liliana Lazăr, « Terre des affranchis », roman qui lui a valu le Prix des cinq continents de la Francophonie en 2010. En **Thaïlande**, 2013 a vu la création franco-thaïlandaise de l'opéra de Francis Poulenc « Les Mamelles de Tirésias », sous la direction du chef d'orchestre Nicolas Krüger et avec la participation de la soprano Pauline Courtin (opéra en français, sous-titré en thaï et en anglais). Au **Danemark**, la pièce de théâtre « Thomas Iratus » a été montée par le metteur en scène danois Kristian Husted, jouée pour la première fois à Københavns Musikteater. En **Équateur**, en 2013, la pièce de théâtre « Quartier Kaleidoscope » a été une création locale de Carlos Gallegos, de la compagnie Teatro de la Vuelta. En **Finlande**, en 2013, a été créé l'Opéra *A Puhara* en français (coproduction Opéra Garnier/Académie Sibelius) et a été lancé, à la télévision, *Talo Ranskassa* « Une maison en France », programme très populaire de type télé-réalité. Au sein d'une classe de français d'adultes filmés au jour le jour, le meilleur apprenant remporte une maison dans le sud de la France. Au **Royaume-Uni**, la Tate Modern a organisé la construction d'objets d'art à partir des « dix mots » de la langue française pour la première fois en 2013. En **Suède**, le concours « la francophonie du nord » qui visait à illustrer les dix mots de la francophonie a récompensé un clip intitulé « Le rap de Marie-Antoinette et d'Axel Von Fersen » réalisé par des élèves de l'école Europaskolan de Strängnäs. Au **Venezuela**, le Colegio Francia monte une pièce de théâtre de Yasmina Reza, en 2012. //

► L'économie du livre et le numérique⁴⁵

L'économie globale du livre est aujourd'hui entrée dans une période de transition accélérée. La diversification des modes de lecture et de transfert des documents, la multiplication des acteurs et l'évolution des technologies bouleversent une industrie éditoriale désormais concernée par les téléphones portables, les tablettes tactiles, les logiciels de lecture, les librairies en ligne et toutes sortes de nouveaux procédés d'impression.

Le livre numérique, qui représente de nouvelles perspectives de diffusion et de rencontres entre les productions intellectuelles francophones et le monde, se définit aussi dans le cadre de l'accès technique, de la formation et, en somme, d'une variété d'usages technologiques. Il est dès lors important de **mettre en lumière les différences entre les divers espaces francophones et leurs problématiques spécifiques**, tout en prenant garde de ne pas établir une hiérarchie comme c'est, hélas, souvent l'usage dans le cadre de réflexions consacrées au développement technologique au Nord et au Sud.

⁴⁵ Sur la base d'un article rédigé par Luc Pinhas, maître de conférences Université Paris 13 LabSic/labex ICCA et Raphaël Thierry, docteur de l'Université de Lorraine/Université Yaoundé 1, chercheur associé au centre « Les Afriques dans le Monde » LAMUMR5115CNRS/Sciences-Po Bordeaux.

Quelques dates clefs

1995 : Amazon lance la première librairie en ligne.
1999 : Première tablette de lecture : le Rocket eBook.
2000 : Amazon ouvre son eBookStore.
2005 : Lancement du format ePub.
2006 : Google lance Google Books, service de consultation de livres.
2007 : Amazon lance le Kindle, liseuse de livres électroniques.
2010 : Lancement de l'iPad, tablette tactile d'Apple.
2011 : Les ventes en ligne de livres numériques de la société Amazon dépassent celles de leurs livres papier.
2012 : Les groupes Bertelsmann (Allemagne) et Pearson (Royaume-Uni) s'associent pour créer Penguin Random House, afin de résister à la concurrence de Google, Apple et Amazon dans le secteur de l'édition.
2013 : Lancement de la Librairie Numérique Africaine (Sénégal).

Questions de terminologie

Qu'entend-on par « livre numérique » ? S'il est courant d'identifier l'édition numérique à une transposition immatérielle du support papier (livre homothétique), l'on compte également trois autres catégories de livrels :
– le **livre-application**, situé entre le support de lecture et le logiciel interactif ;
– la **création numérique d'un éditeur**, qui concerne la publication épisodique de contenus multimédias ;
– le **livre numérique natif** (livre enrichi), qui concerne des supports de lecture hybrides, mêlant textes, images et vidéos.

Par ailleurs, le contenu numérique doit être distingué du support de lecture. Différentes technologies permettent en effet la lecture du livrel : ordinateurs, téléphones intelligents, tablettes tactiles (iPad, Archos, Samsung, Way-C...) et liseuses de type Kindle. À ces supports correspondent des formats (.txt, html, .pdf, ePub, PRC/MOBI, pour ne mentionner que les principaux).

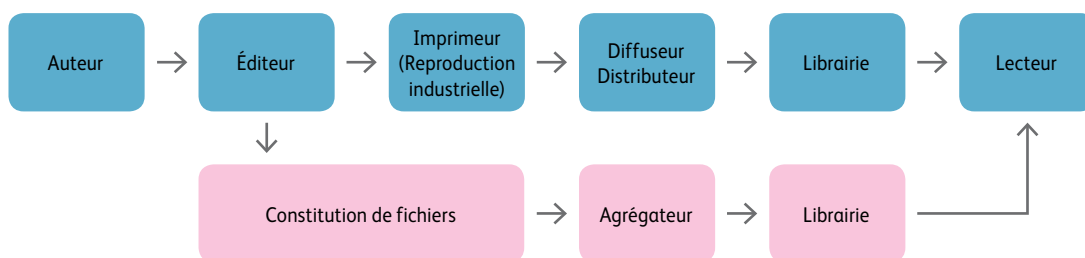
Une chaîne du livre en pleine évolution/révolution

Récente, l'introduction de ces technologies a profondément **modifié la chaîne du livre**. Il est remarquable que les précurseurs du marché n'appartiennent pas au secteur de l'édition : Amazon, Google, Apple font ainsi office de « pionniers » de l'industrie du livre numérique. Les éditeurs « traditionnels », pour leur part, ont initialement tardé à assimiler le numérique à leurs productions, avant d'amorcer le virage avec l'intégration de nouvelles professions : aux fonctions historiques d'éditeur, de directeur de collection et de directeur éditorial se sont peu à peu ajoutés des développeurs Web et autres graphistes en charge du développement technique des livres numériques.

Sur le plan **commercial**, les éditeurs doivent désormais intégrer les nouveaux standards du marché du livre numérique : prix, TVA,

Le circuit du livre

Nous avons choisi de présenter ici les fonctions numériques comme superposées aux processus papier. On peut présenter cependant ce circuit de manière moins linéaire : « la chaîne du livre » devient alors plus « rhizomique ».



Source : V2 © Gilles Collen/Alliance internationale des éditeurs indépendants. <http://www.alliance-lab.org>.

référencement, sécurité des formats. Internet est de même devenu un outil de promotion essentiel des catalogues, par exemple *via* les réseaux sociaux et les sites d'éditeurs. Enfin, ces derniers développent de plus en plus des interfaces marchandes favorisant une vente directe de leurs ouvrages auprès des lecteurs.

Il est souvent considéré que le coût de production d'un livre numérique, exempt de frais d'imprimerie, est nul. Il n'en est rien. Deux cas de figures se présentent : soit l'éditeur supporte les coûts du prépresse⁴⁶ de l'édition numérique, ce qui est relativement onéreux ; soit l'éditeur convertit ses mises en page papier en numérique, ce qui est alors moins coûteux mais exige, comme le fait remarquer l'éditeur Gilles Collet, que celui-ci ait « pris soin d'inscrire le processus de fabrication dans une logique de publication multiformats et multisupports » (http://alliance-lab.org/archives/1072?lang=fr#Usq7_ybS4fj). Si ce n'est pas le cas, l'éditeur s'adresse alors à un prestataire externe qu'il rémunère.

Un autre maillon de la chaîne du livre est également en pleine évolution : les **bibliothécaires** développent de manière progressive des catalogues de livrels et des prêts de liseuses et autres tablettes numériques. Des bases de ressources sont aussi régulièrement mises en ligne, à l'image de la bibliothèque numérique, pluridisciplinaire et communautaire ScholarVox (auf.scholarvox.com), inaugurée en 2012, et qui rassemble quarante et un

campus numériques francophones de l'Agence universitaire de la Francophonie.

Enfin, les **maillons de la fabrication, de la distribution, de la diffusion et, bien entendu, de la vente** sont fortement influencés par l'introduction du numérique dans la chaîne du livre. On parle à cet effet d'une « désintermédiation » qui correspond à la suppression de différents acteurs au bénéfice de nouvelles pratiques et intermédiaires : auto-édition, sites dédiés, vente directe par les éditeurs, Apple, Google, etc.

Le Réseau francophone numérique¹

C'est un réseau de bibliothèques nationales francophones dont le but commun est d'assurer la présence du patrimoine documentaire francophone sur le Web et qui jouit du soutien actif de l'Organisation internationale de la Francophonie. Initialement nommé Réseau francophone des bibliothèques nationales numériques (RFBN) – fondé en 2006 –, il devient RFN (Réseau francophone numérique) en mars 2010, suite à la réunion de l'Assemblée générale du Réseau à Paris, qui envisage d'élargir son champ d'action. Le réseau compte aujourd'hui 24 membres répartis dans 18 pays (Belgique, Bénin, Burkina Faso, Cambodge, Canada, Québec (Canada), Côte d'Ivoire, Égypte, France, Haïti, Luxembourg, Madagascar, Mali, Maroc, Sénégal, Suisse, Tunisie, Vietnam).

Depuis, trois autres réunions de l'Assemblée se sont tenues en novembre 2011 à Montréal, en mai 2012 à Rabat et en avril 2013 à Hanoi. Deux missions de formation à la numérisation ont également été organisées, l'une en janvier 2011 à Dakar (Sénégal), menée par BANQ et la BnF, réunissant 26 stagiaires (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Sénégal, Togo) et l'autre en mai 2012 à Rabat au Maroc, menée par BANQ et la BnF. Dix-huit stagiaires ont été formés (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Maroc, Sénégal, Tunisie).

¹ Encadré ajouté par l'Observatoire de la langue française. <http://www.rfnum.org/pages/index.html>



⁴⁶ Toutes les opérations nécessaires à la lecture du livrel qui pose des questions de format, de codage, de programmation... (NDLR)

Dans cette perspective, le numérique apparaît alors comme une menace pour certains acteurs de la chaîne du livre. Les librairies traditionnelles sont ainsi exposées au développement de la vente directe des ouvrages par les éditeurs et par les distributeurs numériques, de même qu'à la multiplication des librairies et vendeurs en ligne. Ce phénomène est particulièrement tangible au niveau francophone.

Le maillon stratégique de la distribution est tout particulièrement affecté par la donne numérique. Les nouveaux acteurs en ce domaine peuvent être à la fois entrepôts numériques, agrégateurs, distributeurs et vendeurs en ligne, en même temps que prestataires de services pour accompagner les éditeurs dans leur démarche de numérisation des contenus. La création de telles structures est primordiale pour tenter de contrer autant que faire se peut l'hégémonie de l'oligopole Apple, Amazon, Google ou encore Kobo et ses systèmes de lecture souvent verrouillés. Les éditeurs, libraires et bibliothécaires québécois, dans leur grande majorité, se sont entendus avec une entreprise innovante locale, De Marque, pour développer « l'Entrepôt numérique », pièce désormais maîtresse de la présence du livre québécois sur la toile. Les éditeurs français agissent en ordre plus dispersé avec, entre autres, Numilog (Hachette), ePlateforme (Éditis), Éden-Livres (Gallimard, Flammarion, La Martinière...), Immatériel ou encore ePage qui est prestataire de services et interface entre éditeurs et libraires.

La plateforme YouBoox⁴⁷ présente un modèle original en offrant un accès simple à un catalogue de plus de 50 000 livres dans tous les genres (romans, BD, guides pratiques ou de voyage...) disponibles à tous moments par une connexion Internet pour lecture sur téléphones intelligents et tablettes. Le financement est assuré par la publicité, mais un abonnement est possible qui permet d'accéder à un catalogue plus riche et surtout disponible hors connexion et sans publicité.

En Suisse, l'Office du livre de Fribourg, principal distributeur sur le marché romand, a mis en place la solution e-readers.ch qui suscite un grand intérêt de la part des éditeurs et libraires belges.

⁴⁷ Cet exemple a été ajouté par l'Observatoire à l'article original des auteurs.

Équipement et usages du numérique

Dans les pays francophones du Nord

En 2013, la grande majorité des foyers des pays de la Francophonie du Nord possèdent un ordinateur et, dans une moindre mesure, sont connectés à Internet, le plus souvent désormais à haute vitesse. C'est ainsi le cas de quatre foyers sur cinq au Québec (étude CEFRIO/NETendances) et de trois sur quatre en France (étude Médiamétrie/Université Paris-Dauphine). Seules les populations les plus âgées (au-delà de 64 ans) échappent à ce mouvement ; elles sont équipées dans une proportion bien moindre et restent encore, pour les plus de 75 ans, largement démunies de connexion à domicile. Par ailleurs, l'équipement en appareils mobiles se répand largement : 42 % des foyers québécois possèdent un téléphone intelligent (le pourcentage est équivalent en France), 27 % une tablette et 12 % une liseuse.

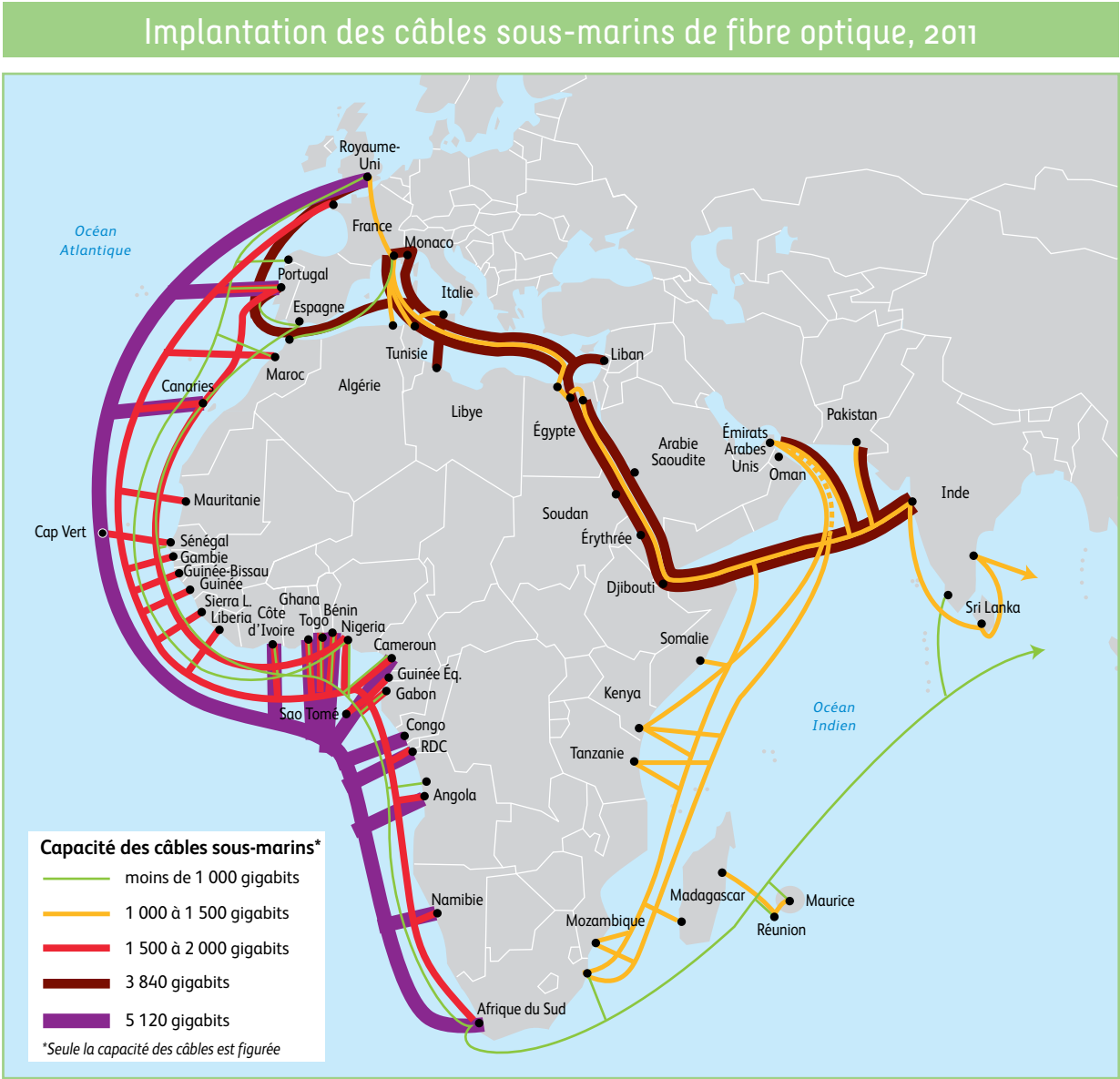
L'ordinateur, surtout portable, demeure pour l'heure le support le plus utilisé pour la lecture, avec la liseuse. Des variations sont toutefois à noter. Ainsi, en Belgique, 7 lecteurs sur 10 téléchargent et lisent sur ordinateurs des formats PDF, tandis qu'en France la liseuse occupe une place bien plus importante. Cependant, la percée de la tablette numérique dans la population des lecteurs au cours des trois dernières années apparaît tout particulièrement remarquable et de nature à changer la donne : selon les études, de 42 à 45 % des lecteurs français (et d'abord la tranche 35-49 ans) en sont ainsi d'ores et déjà équipés et l'utilisent pour la lecture, ce qui est de nature à privilégier le développement du format ePub, vers lequel se tournent de plus en plus les éditeurs. Le téléphone intelligent, pour autant, n'est pas négligé par les utilisateurs les plus jeunes, par ailleurs sensibles aux campagnes de promotion, telle celle menée par l'Apple store pour les fêtes de la fin de l'année 2012.

Contrairement à ce que l'on pourrait parfois penser, si Internet modifie les façons de consommer la culture, les personnes qui s'adonnent à des pratiques de consommation des médias sur Internet sont aussi celles qui fréquentent le plus les établissements culturels et, en particulier, les librairies, selon une enquête sur les pratiques culturelles

menée au Québec pour le compte du ministère de la Culture en 2012 (*Survöl*, juin 2012). Ainsi, les lecteurs de livres numériques seraient avant tout des lecteurs dont la pratique s'intensifie et qui estiment acheter autant de livres qu'auparavant, selon le dernier Baromètre SOFIA/SNE/SGDL publié en France. Ce dernier indique par ailleurs que les lecteurs français acquièrent à 55 % leurs livres en payant et qu'ils préfèrent largement pour l'heure le paiement à l'acte plutôt que le prêt, la location ou encore l'abonnement, ce qui diffère sensiblement du public québécois, plus disposé au prêt. Les usages illicites ne sont pas absents, mais restent néanmoins limités par rapport à la musique, au cinéma ou aux séries télévisées. La littérature est d'autre part très largement en tête des livres lus ou consultés par le public français.

L'accès à Internet en Afrique

À partir des années 2005-2006, l'accès au haut débit dans le monde représente un important tournant technologique. Cette étape se traduit par un aménagement numérique des territoires pour faire baisser les prix et accroître la distribution et la qualité du débit d'Internet. C'est dans cette dynamique que Hamadoun Touré, directeur africain de l'Union Internationale des Télécommunications, organise à Kigali en 2007 la rencontre « Connect Africa ». Cet événement aura une influence importante sur l'accès à Internet du continent. L'année 2009 marque ainsi le début de grands chantiers d'implantation des câbles de fibre optique en Afrique.



On estimait alors que le développement du débit Internet africain devait être multiplié par soixante entre 2009 et 2013 (Source : Annie Chéneau-Loquay, *L'Afrique en développement*, n° 234). Cette évolution se traduit par une relative extension de l'accès aux réseaux sans fil pour les particuliers, même si le coût du matériel informatique demeure encore globalement élevé et d'un niveau peu abordable pour les Africains. D'autre part, et bien que considérable, cette évolution reste confidentielle comparée à l'échelle internationale : en 2013, l'Afrique ne représente que 5 % des internautes dans le monde. L'évolution technologique la plus spectaculaire semble plutôt concerner la téléphonie, avec un taux de pénétration continental de 68 % et une croissance annuelle de 40 %. De la sorte, on observe un développement extensif des réseaux 4G par l'intermédiaire des téléphones intelligents qui favorisent un accès à Internet sans nécessairement passer par l'ordinateur. 70 % de ces téléphones devraient disposer d'une connexion en 2014. Une telle extension des technologies téléphoniques favorise de nouvelles opportunités de relais et de diffusion pour l'édition numérique, selon l'éditeur argentin Octavio Kulesz, auteur d'une étude sur l'édition numérique dans les pays en développement (<http://alliance-lab.org/etude/?lang=fr>).

Les principales tendances du marché

Le « décollage du livre numérique » serait-il en train de se produire dans le monde francophone, ainsi que semble le penser, pour l'Hexagone, le Syndicat de l'édition française (SNE) ? Des indices le donnent à penser mais la situation demeure contrastée, comparée notamment aux marchés américains et britanniques. Une distinction nette doit par ailleurs être opérée entre la vente en ligne d'ouvrages essentiellement papier d'une part, la production et la commercialisation de livres proprement numériques, homothétiques ou enrichis, de l'autre.

La **vente en ligne**, relativement marginale jusqu'alors, s'est installée, dans les pays francophones du « Nord », comme canal de vente important dans la seconde moitié des années 2000, soit lorsque l'accès à Internet et, surtout au haut débit, s'est généralisé. En

France, la vente en ligne ne représentait en 2005 que 3,2 % des ventes totales de livres, mais atteignait déjà 13,1 % en 2010 et s'établissait à 17 % en 2012. Au Canada dans son ensemble, 25 % des achats de livres se font en ligne, contre, il est vrai, 42 % en volume sur le marché britannique et 44 % aux États-Unis.

Le marché du livre proprement numérique commence pour sa part tout juste à se développer. Alors qu'il représenterait en 2013 21 % en exemplaires et 11 % en valeur de l'ensemble des ventes de livres grand public aux États-Unis, il ne comptait en 2012 que pour 3 % du chiffre d'affaires des éditeurs français, supports physiques de type DVD compris, soit 81,8 M €, selon le SNE. Au Canada, le livre numérique occuperait déjà, pour la même année, 15 % du marché du livre, mais seulement 4 à 5 % au Québec. Il est vrai que la situation diffère grandement d'une catégorie éditoriale à l'autre. Les ouvrages professionnels et techniques et les ouvrages de sciences humaines et sociales semblent ainsi les principaux contributeurs au chiffre d'affaires de l'édition numérique, de même que la littérature (entre 5 et 8 % des ventes d'exemplaires en moyenne chez Hachette France, par exemple, en 2013), et notamment la littérature dite « de genre », suivie du pratique, en particulier à travers les guides de voyage. Une enquête IPSOS menée au printemps 2013 pour le compte du Partenariat interprofessionnel du livre et de l'édition numérique (PILEn) montre ainsi qu'en Belgique wallonne 36 % des livres de la catégorie « sciences, techniques et médical » sont d'ores et déjà lus sous forme numérique et 31 % pour la catégorie « Management, gestion économie ». En revanche, les livres illustrés semblent relativement peu touchés. Ainsi, seuls quelques milliers de téléchargements du dernier Astérix ont été effectués, alors que 1,9 million d'exemplaires papier ont été mis en place.

Il est vrai que, jusqu'à récemment, le nombre de titres proposés en version numérique, restait relativement restreint : de l'ordre de 70 000 en France en 2010 contre près d'un million aux États-Unis ou en Grande-Bretagne mais pas plus de 80 000 en Allemagne et de l'ordre de 10 000 en Espagne ou en Italie (source Rüdiger Wischenbart, *The Global e-book market*). Le rapport Lescure⁴⁸ évoque pour sa part 100 000 livres numériques en France en 2013.

⁴⁸ Mission « Acte II de l'exception culturelle », rapport de Pierre LESCURE « Contribution aux politiques culturelles à l'ère numérique », mai 2013.

Par ailleurs, la loi française du 1^{er} mars 2012 sur l'exploitation numérique des œuvres indisponibles du XX^e siècle doit permettre la numérisation et l'exploitation patrimoniale, par l'intermédiaire d'une société de gestion collective, d'un corpus de 230 000 à 500 000 titres de langue française.

Il n'en reste pas moins que **diverses résistances viennent s'opposer à la lecture numérique, tout particulièrement en France**. Parmi les principales raisons, sont ainsi invoqués, outre la forte densité du réseau de librairies physiques :

- une réticence à la lecture numérique qui serait partagée par près de 80 % des Français ;
- un prix moyen du livre numérique trop élevé, bien plus qu'aux États-Unis par exemple, et trop proche du prix du livre papier, alors que la demande attend un prix proche de celui du livre au format de poche ;
- la concurrence entre produits culturels attisée par la multiplication des tablettes tactiles ;
- enfin, et surtout, la complexité de l'acte d'achat, du fait d'un manque d'interopérabilité, de la concurrence entre plateformes, de la diversité des formats conjugée à l'insertion de dispositifs de protection (GND - gestion numérique des droits et DRM *digital rights management*) contraignants, du manque d'informations, ou encore des difficultés liées au transfert et au téléchargement (étude Médialib de Sciences Po/MOTif). Par ailleurs, 98,5 % des bibliothèques municipales françaises ne proposaient encore, en 2011, aucun livre numérique, entre autres du fait de l'absence d'un cadre juridique du droit de prêt d'ouvrages numériques (d'après l'Observatoire de la lecture publique). Les éditeurs français s'opposent par ailleurs au prêt numérique de leurs fichiers dans les bibliothèques québécoises, alors même qu'un service de plus en plus populaire a été mis en place par ces dernières (*bibliopresto.ca*). Ce dernier profite pour l'heure essentiellement au développement numérique des éditeurs et libraires québécois, dans la mesure où les achats des collectivités passent obligatoirement, du fait de la loi 51, par les librairies agréées de la province.

Pourtant, le nombre de lecteurs de livres numériques augmente de manière régulière. Ainsi, de 15 à 20 % des Français,

selon les études, ont déjà lu un livre numérique (en totalité ou en partie) et 2,5 % en ont acheté un. Au Québec, 10 % de la population a déjà téléchargé un livre numérique, mais seulement 9,1 % parmi les locuteurs qui ont le français comme langue maternelle, contre 21,1 % pour les autres. Dans la communauté de langue française de Belgique, quatre lecteurs sur dix déclarent avoir déjà lu un livre numérique et 18 % des achats de livres seraient effectués au format numérique (source IPSOS/PILEn). **C'est pourquoi s'expriment de nombreux espoirs de voir le marché du livre numérique francophone s'étendre largement au cours des années à venir et opérer un certain rattrapage par rapport aux marchés anglophones.**

Pour l'heure, le téléchargement unitaire de livres homothétiques semble occuper l'essentiel du marché, bien loin devant l'achat de livres - applications (en augmentation toutefois) ou l'abonnement à des ouvrages à lecture en flux. La BD se singularise cependant grâce à la mise en place, depuis 2010, d'*Iznéa*, première plateforme européenne en ce domaine qui propose à la fois l'achat à l'unité d'ouvrages avec une politique de petits prix, des locations sur dix jours et des formules d'abonnement mensuel. Le livre enrichi, quant à lui, pâtit pour l'heure d'un modèle économique incertain eu égard aux coûts de développement importants qu'il exige. Malgré quelques très belles expérimentations (notamment en livres de jeunesse, livres d'art ou BD) dues aux principaux éditeurs francophones du Nord, il ne se vend guère, sauf pour les guides de voyage de type Le Routard. D'autres projets sont également menés par des associations francophones œuvrant au Sud, comme par exemple Écritures de la Terre (www.ecrituresdelaterre.net).

Il convient enfin de noter le développement tout à fait significatif de l'auto-édition qui remplace l'édition à compte d'auteur de naguère, largement répandue dans les pays du Sud, au Maroc entre autres, faute d'un tissu développé d'éditeurs. Ce phénomène est notamment de nature à ouvrir de nouvelles perspectives à la création des pays francophones du Sud et à faire entendre de nouvelles voix.

Depuis deux ou trois ans, la plupart des éditeurs francophones du « Nord » publient leurs nouveautés simultanément au format papier et au format numérique, enrichissant considérablement l'offre, ce qui devrait encourager la demande.

Si le numérique modifie fortement la chaîne du livre dans la francophonie du Nord, l'influence des librairies en ligne et des livrels, aussi bien que des tablettes de lecture, est encore à l'état de champ d'observation dans les pays du Sud. Alors que l'on référence encore peu de données précises au sujet des différents espaces francophones, des « sphères » d'impulsion émergent ces dernières années.



Maisons d'édition numériques (Afrique-Moyen-Orient)
Nouvelles Éditions Numériques Africaines (Sénégal), Le Nègre International (Sénégal)

Maisons d'édition physiques et numériques (Afrique-Moyen-Orient)
Clé (Cameroun), Abis (Sénégal), Presses Universitaires d'Afrique (Cameroun), Amalion (Sénégal), Sirocco (Maroc), Tamyras (Liban), Lettres de Renaissances (Sénégal), Arcade (Sénégal), Frat Mat éditions (Côte d'Ivoire), NEAS (Sénégal), Oxyzone (Sénégal), In/Dev-Consulting (Cameroun), Maguilen (Sénégal)

Parmi les espaces témoins, on retiendra en particulier le Maghreb, certains pays d'Afrique subsaharienne et le Liban. Une distinction semble en outre nécessaire entre l'accès au livre numérique du Nord dans la Francophonie du Sud et l'accès au livre numérique du Sud. Encore embryonnaires, les initiatives menées par des maisons comme les **Nouvelles Éditions Numériques Africaines** sont souvent étouffées par l'intervention d'ONG qui subventionnent des projets numériques sans forcément favoriser de débouchés commerciaux. De fait, la fracture numérique entre la Francophonie du Nord et la Francophonie du Sud, qui justifie le plus souvent une aide technologique – le cas échéant à l'édition numérique –, se trouve parfois entretenue par les mécanismes d'aide eux-mêmes. D'une façon similaire, au niveau des contenus, on s'interrogera sur la marge que des initiatives de dons de tablettes numériques telles que Worldreader ou Millionbooks laissent aux opérateurs économiques africains, à l'image de la société congolaise VMK, qui développe et commercialise

la première tablette numérique africaine Way-C et le téléphone intelligent Elikia... On rejoint ici les questionnements liés au don de livres à destination des pays du Sud et à l'influence de ces mécanismes sur les chaînes locales du livre. De même, les projets étrangers se heurtent, comme le rappelle l'éditrice Marie-Michèle Razafintsalama (éditions Jeunes Malgaches), à l'adaptabilité des contenus proposés aux contextes locaux. Dans cette idée, ce sont les usages qui doivent forger les technologies, et non l'inverse.

Le numérique, une chance pour les pays du Sud ?

Le livre numérique représente-t-il alors une opportunité pour les pays francophones du Sud ? S'agit-il, pour reprendre une interrogation soulevée par Octavio Kulesz, d'une imitation des usages du Nord, ou bien d'une évolution autonome ? Une chose est certaine : le développement de la lecture numérique suggère un recul de l'analphabétisme. Alors que, selon le projet Digital Africa, 80 % des enfants de moins de 8 ans vont apprendre à lire sur un écran connecté ou un téléphone mobile à l'horizon 2020, l'adaptation des contenus numériques aux téléphones paraît essentielle en Afrique. Une nouvelle génération d'opérateurs comme la société congolaise VMK ou les Nouvelles Éditions Numériques Africaines se trouve alors face à un marché tout à fait prometteur.

À un autre niveau, le procédé d'**impression à la demande**⁴⁹, encore absent du paysage francophone du Sud, suggère de nombreuses perspectives, à l'image de ce qui s'expérimente en Afrique du Sud. L'éditeur Serge Kouam Dontchueng (Presses Universitaires d'Afrique, Cameroun) propose à ce sujet de développer des liens avec les terminaux d'impression à l'étranger. Il s'agirait alors non pas de créer un marché local de tirage à la demande, mais plutôt d'étendre les frontières de vente de la production locale au-delà des seules frontières nationales (source : http://www.institutfrancais.com/sites/default/files/Etude_diffusion_livre_africain.pdf).

⁴⁹ Mode de publication qui a pour principe de servir instantanément les ouvrages demandés. Les tirages sont déclenchés par la commande du client.

L'éducatif a également tout à gagner au développement de l'édition numérique dans la Francophonie du Sud. À cet égard, l'évolution de l'entreprise tunisienne Sanabil Med, créée dès 2004, mérite l'attention. Sa fondatrice, Sana Ghenima, est à l'origine de la mise en place du premier portail éducatif en Tunisie qui, outre des CDRom et des jeux interactifs, propose des contes numériques, en français, en arabe et en anglais. Dans un autre domaine, le religieux est également touché par l'édition numérique avec la création, en Tunisie toujours, de la première structure éditoriale dédiée à l'islam, Islam e-Books.

L'accès à l'information éditoriale se développe d'autre part de plus en plus avec l'essor des bases de données culturelles. C'est notamment le cas du portail multiculturel Sudplanète, développé depuis 2007 dans le cadre du programme européen ACP Culture +, à partir duquel sont progressivement lancés 21 portails nationaux de l'Aire Afrique-Caraïbe-Pacifique. La diffusion numérique de l'information éditoriale, grâce aux bases de données Internet, contribue à une nouvelle visibilité des productions physiques et numériques des pays francophones du Sud.

Le numérique devient enfin un outil de promotion des littératures francophones, à l'image du *Panorama des littératures francophones d'Afrique* publié par l'Institut français en 2012 (<http://www.institutfrancais.com/sites/default/files/01-Panorama-HD.pdf>) ou du projet de mise en réseau Littafcar (<http://littafcar.wordpress.com>).

Ces possibilités pour l'édition, la commercialisation, la diffusion et la promotion numériques se heurtent toutefois à la question de l'assimilation du numérique par les principaux opérateurs du livre que sont les éditeurs et les libraires. Il est admis que le paysage du livre francophone a connu un important essor depuis les années 1990. Or, la génération de professionnels qui ont depuis développé leurs activités s'est majoritairement formée sur des schémas économiques traditionnels. La formation à l'édition numérique, ainsi que l'utilisation des ressources libres, représentent alors un enjeu majeur pour le livre numérique dans la Francophonie du Sud.

La vente du livre : les librairies francophones face au numérique

Dans les pays francophones du Nord

De façon assez évidente, le paysage de la vente du livre se trouve fortement affecté par l'essor du livre numérique et de la vente en ligne et, au premier chef, par la puissance d'action des plateformes globales de produits culturels, Amazon, Apple et Google, dernier venu en 2012 avec Google Play. Pierre Lescure, dans son rapport à la ministre française de la Culture, estime ainsi que les deux premiers détiennent d'ores et déjà près de 50 % du marché des ventes de livres numériques en France. Les chaînes de librairies et les librairies indépendantes sont les premières touchées par les mutations en cours qui font parfois craindre pour leur survie.

En France, grâce à la loi sur le prix unique et à ses améliorations ultérieures (modification de l'article 3 sur les commandes des collectivités), le réseau de librairies reste encore aujourd'hui l'un des plus denses au monde, et s'est trouvé appuyé par un certain mouvement de « localisme » dans les pratiques de consommation qui a favorisé les librairies de quartier, au moins dans les zones urbaines fortement peuplées. Pourtant, la situation économique des librairies s'est inexorablement dégradée au cours des dernières années sous les effets conjugués de la hausse des loyers et des charges, de la crise économique et de la montée en puissance de la vente en ligne. Cette dernière occupait déjà, en 2012, 17 % de parts de marché, dont la majeure partie au profit d'Amazon et de ses pratiques anti-concurrentielles, si bien que la firme de Seattle, pour cacher sa puissance, a fait pression sur les instituts de sondages afin que ses résultats soient désormais agrégés à ceux de la librairie de deuxième niveau. Sa politique agressive a toutefois suscité de nombreuses réactions, dont témoigne notamment l'enquête de Jean-Baptiste Malet, *En Amazonie* (Fayard, 2013). Le parlement français a adopté à l'unanimité, le 3 octobre 2013, une loi encadrant la vente de livres à distance qui interdit désormais le cumul de la gratuité des frais de port et de la remise de 5 % autorisée par la loi Lang, combat de

plus de dix ans mené par le syndicat de la librairie française. De son côté, le ministère de la Culture, après avoir déployé le label « Librairies indépendantes de référence », a annoncé en mars 2013 la mise en place d'un plan d'aide pour un montant de 9 M€. L'horizon s'est toutefois assombri pour la vente du livre en magasin, durant cette même année 2013, avec la liquidation judiciaire de la chaîne de produits culturels Virgin, puis la mise en cessation de paiement de la principale chaîne de librairies, Chapitre. De son côté, le portail de la librairie indépendante, *1001 libraires*, n'aura fonctionné que quelques mois, avant de fermer en mai 2012. Quelques grandes librairies françaises, comme Mollat, Decitre ou Gibert ont cependant créé des sites de vente en ligne performants, de même que les librairies de l'Est parisien sous le label *Librest*. Enfin, deux grands portails regroupant des librairies indépendantes en France, mais aussi en Belgique et en Suisse se sont mis en place : *Lalibrairie.com* et *Leslibraires.fr*.

Au **Québec**, les libraires indépendants ont su s'organiser de façon plus précoce, plus collective et plus convaincante pour prendre position dans la vente en ligne. Les libraires québécois, mais aussi ceux des provinces maritimes et de l'Ontario francophone, se sont ainsi regroupés depuis 2007 en une association, Les librairies indépendantes du Québec (LIQ). Elle est à l'initiative de deux sites promotionnels et transactionnels de la production francophone canadienne qui apparaissent riches et bien structurés : *Rue des libraires* et *Livres québécois*, consacré entièrement pour ce dernier à la production québécoise. LIQ publie et diffuse aussi très largement, dans les librairies adhérentes, les bibliothèques et les lieux culturels, un magazine bimestriel gratuit consacré à l'actualité littéraire, *Le libraire*, qui est aussi disponible en ligne. En 2012, le livre numérique vendu au Québec et à l'étranger a représenté 30 % des ventes totales pour *Livres québécois*, en faisant un vecteur majeur de la diffusion de l'édition québécoise. Les deux grandes chaînes de librairies québécoises, Archambault et Renaud-Bray, ont également développé leur site de vente en ligne. Pour autant, les faillites et fermetures de librairies se sont multipliées en 2013 au Québec, rendant la situation d'autant plus préoccupante face à la montée en puissance des grandes

surfaces discount qui ne vendent que des best-sellers à prix cassé et à la concurrence sur le marché d'Amazon Canada. Un vaste rassemblement d'auteurs, d'éditeurs et de libraires s'est donc créé depuis deux ans sous l'appellation « Sauvons les livres », pour réclamer l'instauration d'un prix fixe sur les nouveautés durant neuf mois (et la limitation de la remise autorisée à 10 %) qui toucherait tant le livre imprimé que le livre numérique. Ils sont notamment appuyés par un mémoire rédigé par le vice-président du grand agrégateur québécois de contenus numériques, De Marque, au nom de la sauvegarde de la bibliodiversité.

Le combat similaire mené par les libraires et éditeurs indépendants en **Suisse** a pour sa part échoué face à une consultation populaire défavorable, bien que les cantons romands aient voté majoritairement pour. Les libraires indépendants romands, avec l'appui de l'Office du livre de Fribourg, ont toutefois mis en place depuis 2010 le site de ventes de livres numériques *e-readers.ch*, une plate-forme qui permet à l'internaute d'attribuer son achat à la librairie de son choix, soutenant ainsi la diversité de la librairie sur le territoire.

De son côté, l'étude IPSOS/PIE en montre, d'une part, qu'en **Belgique** deux livres sur dix sont déjà achetés au format numérique, d'autre part que le canal d'acquisition privilégié à 48 %, est celui des grands opérateurs internationaux, contre 20 % à peine pour les sites des librairies, qu'elles soient uniquement en ligne (11 %) ou qu'elles proposent des magasins physiques conjoints (9 %). L'une des principales librairies en ligne de livres numériques francophones, *meslivresnumériques.be*, a été développée par la branche belge du groupe Actissia (propriétaire des librairies Chapitre en France) qui détient cinq librairies sous l'enseigne Libris Agora.

Dans les pays francophones du Sud

Dans la Francophonie du Sud, la vente en ligne reste encore balbutiante, sauf sans doute pour les ouvrages professionnels, et se voit opérée en direct par quelques éditeurs, à l'image des Presses Universitaires d'Afrique (**Cameroun**), de Tarik éditions (**Maroc**) ou des éditions Amalion (**Sénégal**), qui ont lancé des sites marchands. Quelques initiatives très intéressantes ont par ailleurs été développées ces dernières années, à l'image de *Ceresbookshop*, qui commercialise

les ouvrages des principaux **éditeurs tunisiens**, mais aussi d'autres éditeurs francophones. Le portail a été ouvert en 2011 par les éditions Cérès, l'une des toutes premières structures éditoriales à s'être développée, dès 1961, dans les pays recouvrant leur indépendance. Le portail *Algerie-livres* s'inscrit, quant à lui, dans une logique nationale en proposant uniquement des ouvrages édités en **Algérie**. De son côté, l'essor de *Livranoo.com*, librairie en ligne créée dès 2000 à Saint-Denis de **la Réunion**, témoigne du dynamisme de cette île et du développement du commerce électronique dans son économie. Son catalogue propose une large sélection d'ouvrages publiés par les éditeurs des Mascareignes ou sur cette région et sur les Terres australes françaises. Pour sa part, *Livremoi*, espace culturel et librairie installés à **Casablanca**, entend proposer l'intégralité du catalogue francophone aux lecteurs marocains.

Le projet le plus ambitieux, enfin, est développé à partir du **Liban**. *Bookwitty* entend en effet se positionner comme une grande plateforme de distribution internationale de livres grâce à des entrepôts de transit situés à Beyrouth, Paris, Londres et New York. L'originalité de l'entreprise tient en ce qu'elle souhaite développer une offre axée sur la diversité éditoriale et linguistique, et une capacité à fournir des livres « de niche » en s'appuyant sur les stocks de Cedar Books (société mère) et sur une mutualisation des stocks des libraires affiliés à la plate forme. Selon son fondateur, Cyril Hadji-Thomas, le catalogue de *Bookwitty* compte à ce jour vingt millions d'ouvrages disponibles en six langues (anglais, français, arabe, espagnol, italien et allemand).

Alors que ces différents projets s'inscrivent dans le champ de la commercialisation en ligne d'ouvrages physiques, l'expérience de la **Librairie Numérique Africaine** (LNA), consacrée aux productions numériques africaines, fait office de projet pionnier dans le domaine. Lancée en décembre 2013, cette plateforme permet l'achat et le téléchargement d'ouvrages exclusivement africains. Les œuvres qui y sont commercialisées peuvent être lues « sur ordinateur, tablette tactile, téléphone intelligent et liseuse à encre numérique », explique Marc-André Ledoux, directeur des Nouvelles Éditions Numériques



Africaines⁵⁰. Le catalogue de la LNA recense actuellement 118 publications issues de douze maisons d'édition de Côte d'Ivoire, du Cameroun et du Sénégal.

En ce qui concerne les collectifs d'éditeurs, l'*African Books Collective* (ABC), qui rassemble près de cent trente maisons d'édition du continent, a développé un riche catalogue de livres numériques. L'association fonde son modèle économique sur le principe de l'impression à la demande pour les ouvrages postérieurs à 1994. Ce schéma présente l'avantage de limiter les coûts de gestion des stocks. ABC ne propose toutefois pas encore de version numérique des ouvrages francophones représentés (ceux de Senso Unico au Maroc et du Codesria⁵¹ au Sénégal) que l'on peut seulement commander. Pour sa part, l'association d'éditeurs francophones d'Afrique subsaharienne *Afrilivres*, qui rassemble 33 maisons d'édition et référence 1 100 titres, remet à jour sa base de données en ligne depuis août 2012. *Afrilivres* ne propose pas encore d'interface marchande, mais des réflexions sont actuellement menées dans ce sens par le collectif. Enfin, l'Oiseau Indigo est une

⁵⁰ Amadou Maguette Ndaw, « Promotion du livre : La première librairie numérique africaine a été lancée », *Le Soleil*, 18 décembre 2013.

⁵¹ Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique.

association française qui assure la diffusion au Nord d'une trentaine de catalogues de la Méditerranée, du Monde Arabe et de l'Afrique subsaharienne, notamment *via* le portail de localisation en librairie *Placedeslibraires* (société

Tite-Live). En janvier 2014, l'Oiseau Indigo a inauguré un partenariat avec *Bookwitty* pour la vente en ligne des ouvrages en diffusion par l'intermédiaire de la librairie L'Alinéa (Martigues).

► Principales librairies francophones en ligne

Algérie	www.algerie-livres.com
Belgique	www.librairiewb.com
	www.lalibrairie.com (France et Suisse aussi)
France	www.leslibraires.fr
	www.librest.com
	www.fnac.com
	www.chapitre.com
	www.gibertjoseph.com
	www.decitre.fr
	www.placedeslibraires.fr
	www.librairielalinea.fr
	www.mollat.com
	www.sauramps.com
	www.furet.com
	www.soumbala.com
	www.librairiedialogues.fr
	www.bookwitty.com
Liban	librairieantoine.cite-du.net
Maroc	www.livre moi.ma
Québec	www.leslibraires.ca
	www.livresquebecois.com
	www.archambault.ca
	www.renaud-bray.com
Sénégal	librairienumeriqueafricaine.com
Suisse	www.e-readers.ch
	www.payot.ch
Tunisie	www.ceresbookshop.com
La Réunion/Océan Indien	www.livranoo.com

Numérique et exception culturelle : les politiques publiques

L'exception culturelle est-elle soluble dans le numérique ? La plupart des professionnels du livre francophone ne le pensent pas et ne le souhaitent pas. Ils demandent par suite instamment aux pouvoirs publics d'assurer la

continuité des politiques publiques face aux velléités de domination oligopolistique des grands acteurs transnationaux d'Internet, Amazon, Google, Apple, voire Kobo, qui entendent régner demain sur la distribution, la diffusion et même l'édition des livres papier comme numériques. Tel est le sens du mouvement « Sauvons les livres » qui se développe au **Québec** depuis deux ans. Les gouvernements francophones, de même que

l'OIF, s'inquiètent aussi d'une dérégulation sauvage qui viendrait notamment menacer le tissu dense des éditeurs et des libraires indépendants et mettre en péril la bibliodiversité, en même temps qu'ils sont soucieux d'aider au développement du marché du livre numérique de langue française. Le gouvernement français a par exemple confié à Pierre Lescure, ancien PDG de Canal Plus, le soin de conduire une mission intitulée « Culture-Acte 2 de l'exception culturelle » dont le rapport, qui couvre les différents champs culturels et fait de nombreuses propositions, a été remis en mai 2013 à la ministre de la Culture.

L'intervention des pouvoirs publics peut prendre trois directions principales : l'encadrement juridique et l'incitation fiscale, la régulation du marché et la mise en place de mécanismes de redistribution sélective (aides financières). Dans tous les cas, les mesures envisageables ou déjà opérationnelles contrecarrent une logique libérale absolue. La France a ainsi adopté en mai 2011 une loi sur le prix unique du livre numérique, fixé par l'éditeur, qui prolonge la loi Lang de 1981. Avec le Luxembourg, dont la fiscalité est similaire, elle s'est aussi opposée à la politique de la Commission européenne en appliquant depuis le 1^{er} janvier 2012 un taux réduit de TVA au livre numérique homothétique, là où Bruxelles considère ce dernier comme une prestation de service et exige un taux plein. Les deux pays se retrouvent du coup poursuivis devant la Cour de justice européenne. Les professionnels québécois du livre se sont pour leur part mobilisés de plus en plus fortement pour obtenir de la puissance publique une loi qui fixe le prix des nouveautés, papier comme numériques, et spécifie que c'est à l'éditeur que revient cette fixation dans les deux cas. Les professionnels belges et suisses sont dans le même état d'esprit.

Un accord a également été signé en France, sous l'égide du ministère de la Culture, pour adapter le contrat d'édition à l'ère du numérique, à la suite d'un rapport demandé au professeur Pierre Sirinelli. Il doit conduire à une réforme du Code de la propriété intellectuelle et à la mise en place d'un Code des usages de nature à apaiser les relations entre éditeurs et auteurs (en particulier en intégrant la possibilité d'une « cession limitée dans le temps »), même si

ces derniers souhaitent aller plus loin et se voir garantir une meilleure rémunération. L'adaptation du contrat d'édition se pose tout autant dans les autres pays francophones. Au Canada, la loi sur la modernisation du droit d'auteur (loi C-11), votée en 2012, suscite les critiques conjointes des auteurs et des éditeurs, lesquels dénoncent les nombreuses exceptions au droit d'auteur qui y ont été introduites et estiment qu'elle ne permettra pas de lutter facilement contre le piratage, ce qui était censé être l'un de ses objets...

Les conditions du prêt numérique demeurent par ailleurs à définir dans la plupart des pays francophones. Aucun cadre juridique n'est ainsi adapté en France, en Belgique, au Québec ou encore en Suisse où la rémunération des auteurs au titre du droit de prêt fait actuellement débat. Des expériences sont pourtant menées. La mise en place au Québec, depuis mars 2012, du consortium *BiblioPresto* permet aux bibliothèques de la province d'acheter des livrels auprès des librairies agréées puis de les mettre à disposition des lecteurs sur la plateforme *pretnumerique.ca*. Un verrou GND (Gestion numérique des droits, DRM en anglais) plante une chronodégradabilité du livrel emprunté qui est prêté de manière unique (et non à travers une démultiplication des copies) à l'exemple du livre papier, ce qui est de nature à tempérer les inquiétudes des éditeurs. Au bout d'un an, 265 000 livrels auraient été empruntés pour 46 000 titres.

En France et en Belgique, le projet « Prêt numérique en bibliothèque », conduit par Dilicom et soutenu par le Centre national du Livre, entend associer libraires, éditeurs et distributeurs numériques pour proposer des prêts en téléchargement chronodégradables ou en lecture en ligne. Le projet n'en est cependant pour l'heure qu'à la phase de test.

Par ailleurs, divers systèmes d'aides ont été adoptés par les pouvoirs publics des pays francophones du Nord pour soutenir l'enrichissement de l'offre numérique et sa diffusion. Ils passent en règle générale par des structures dédiées au soutien de la chaîne du livre, des industries culturelles en général ou d'un secteur culturel spécifique : Société de

Le 25 septembre 2014, TV5MONDE a lancé *bibliothequenumerique.tv5monde.com*. Cette plateforme propose 201 ouvrages de plus de 80 auteurs francophones, téléchargeables gratuitement en version PDF et Epub, qui sont disponibles sur tous les supports, comme les liseuses, tablettes, téléphones intelligents et autre ordinateur.

La Bibliothèque numérique de la francophonie des Amériques

À l'occasion du Salon international du livre de Québec, le Centre de la francophonie des Amériques a lancé, en avril 2014, la Bibliothèque numérique de la francophonie des Amériques. Elle permet d'emprunter gratuitement jusqu'à quatre ouvrages en français pour une lecture sur tablettes électroniques ou via Internet, en format ePub ou PDF. La sélection actuelle compte des centaines d'ouvrages issus des catalogues de grandes maisons d'édition francophones dont Dominique et Compagnie, Hurtubise, de l'Isatis, Québec Amérique, La Courte Échelle, Bayard Canada.

développement des entreprises culturelles (SODEC) au Québec, Centre national du Livre (CNL) ou Centre national des arts plastiques (CNAP) en France. Elles peuvent également être gérées directement par le ministère de la Culture, comme c'est le cas en Belgique pour le Fonds d'aide à l'édition. Ces soutiens financiers portent d'abord sur la numérisation des fonds éditoriaux, mais aussi sur des développements multimédias, la mise en place de sites collectifs d'éditeurs ou de libraires, ou encore la création de plateformes de diffusion de catalogues numériques. D'autres aides se portent vers la numérisation des

fonds patrimoniaux dans les bibliothèques (cf. encadré sur le RFN p. 451), en particulier à travers les programmes de numérisation de la BnAQ et de la BNF (programme Gallica).

Il reste enfin à souligner que l'OIF soutient l'exception culturelle à travers le monde

depuis le Sommet de Maurice de 1993 et a été le plus ardent soutien de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, signée à l'Unesco en 2005. Or, ainsi que le souligne Pierre Lescure dans son rapport, la nouvelle donne numérique nécessite plus que jamais dans les négociations commerciales bilatérales et multilatérales « de défendre avec force [...] la spécificité du traitement des services culturels ».

Se pose alors la question des politiques publiques en matière de livre numérique dans les pays francophones du Sud. Alors que la filière du livre *in extenso* demeure prise en compte de façon fort variable par les pouvoirs en place, les contours d'une législation numérique semblent encore à définir dans la plupart des États. Si le président du Sénégal, Macky Sall, en a appelé, en décembre 2013, à une « alliance nationale

pour le numérique », celle-ci ne concerne pour le moment que la télévision.

Les perspectives de la formation dans les pays francophones du Sud

Dans un contexte évolutif, le regard des professionnels du Sud se porte alors vers l'information et la formation. En répondant à une enquête de l'Alliance internationale des éditeurs indépendants (AEI) en 2011, des éditeurs d'Afrique subsaharienne soulignaient plusieurs obstacles à leur transition vers le numérique : manque de savoir-faire, fonds des maisons d'édition pas systématiquement numérisés, piratage très répandu, absence d'appuis du secteur public et prix des logiciels prohibitifs.

Des pistes sont depuis explorées, en tête desquelles figurent **le transfert de compétences dans le cadre de rencontres en marge d'événements consacrés au livre et l'appel aux aides financières existantes pour la conversion des fichiers**. Par ailleurs, des rencontres de réflexion, d'échange d'expériences et de formation sont régulièrement organisées par plusieurs institutions : le Labo numérique de l'AEI, le Bureau international de l'édition française (Bief), le Syndicat national de l'édition, le Centre africain de formation à l'édition et à la diffusion (Cafed) ou encore le Kitab (organisation consacrée au développement de l'industrie du livre et à la promotion de la lecture à Abou Dhabi et dans les Émirats arabes unis).

Il s'agit de concevoir des programmes de formation dans le cadre d'une collaboration entre institutions et opérateurs professionnels. Dans cette perspective, une collaboration avec des pôles universitaires comme le Campus

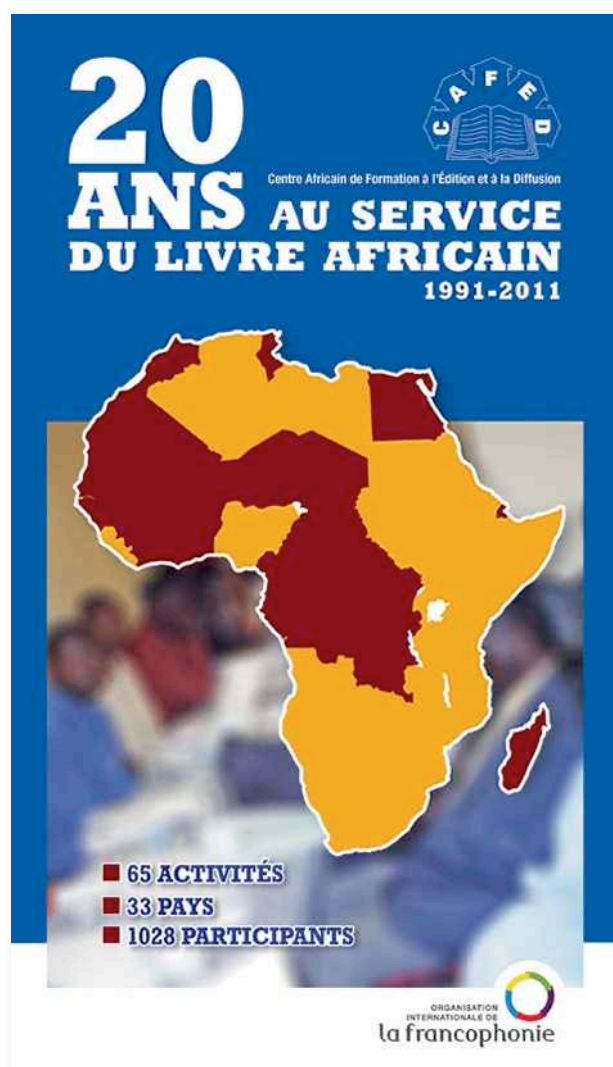
La bibliothèque numérique de l'AUF (www.bibliotheque.auf.org) met à la disposition des étudiants et des professeurs près de 220 ouvrages disponibles en texte intégral répertoriés dans un catalogue pluridisciplinaire.

numérique francophone (CNF) de l'Agence universitaire de la Francophonie à Dakar représente une piste pleine de potentialités. Ces programmes permettent aux opérateurs du livre de se familiariser avec les questions techniques (numérisation, programmes et formats de mise en page) et juridiques (droits d'auteur, contrats d'édition et de distribution), de même que d'appréhender les données majeures du volet économique (stratégie de prix, coûts des différents services).

En ce qui concerne les réalisations concrètes, en 2012, le Cafed a notamment sollicité l'Association francophone des graphistes libres (<http://afgral.org>) pour développer un programme de formation visant à aider les éditeurs africains à mieux intégrer les logiciels libres dans leurs flux de production (Gimp, Scribus, Inkscape, Fontforge). Il concerne tant les éditeurs, que les maquettistes, les illustrateurs, les graphistes ou encore les décideurs. À la suite

d'une formation à la publication assistée par ordinateur au Cafed, les éditions Jeunes Malgaches (Prediff) ont par exemple produit un premier ouvrage avec des logiciels libres (*Rois et reines de Madagascar*).

La politique de volontariats internationaux de l'OIF (un jeune est pris en charge pour travailler pendant une année dans une maison d'édition du Sud) à destination des maisons d'édition africaines semble tout aussi prometteuse. Ce programme qui propose à un volontaire de passer une année dans une maison d'édition en Afrique a permis à Tarik Éditions (Maroc) et aux Presses Universitaires d'Afrique (Cameroun) d'inaugurer leurs sites de vente en ligne. Il conviendrait toutefois sans doute d'intégrer à présent davantage la formation à l'édition numérique dans les cursus des universités du Sud, pour que la bibliodiversité à l'heure d'Internet puisse vivre vraiment et se développer. //



1. L'espace économique francophone

4. LE FRANÇAIS, UNE LANGUE DE TRAVAIL ET DES AFFAIRES

La compétence linguistique, bien que faisant partie des mentions obligatoires à faire figurer sur les curriculum vitae, n'est pas toujours valorisée dans les pratiques professionnelles et l'évolution des carrières des individus. On s'aperçoit notamment, comme l'explique Claude Truchot ci-dessous, que la question linguistique n'est que très rarement intégrée à la gestion d'une entreprise ou d'un groupe. Outre les problèmes d'efficacité ou même de sécurité que cela pose dans certains cas, on peut considérer que

cette « négligence » les prive d'occasions de transformer cette ressource afin qu'elle crée de la valeur, ce qui est pourtant la vocation de toute entreprise.

De leur côté, les professionnels ont non seulement mesuré l'**intérêt de partager, à un niveau international, une langue commune de travail**, mais ils ont également décidé de défendre ses intérêts, donc leur marché, leur influence et leur culture professionnelle, en se regroupant en réseau (cf. « Les réseaux professionnels francophones », p. 478). //

► Langue française et gestion linguistique dans les entreprises internationales¹

Pour comprendre les pratiques linguistiques actuelles dans les entreprises françaises, il est utile de se reporter en arrière. Entre les années 1950 et 1980, l'économie française s'est structurée autour de grandes entreprises. Ce type de développement est dû à l'action de l'État qui contrôlait une large part de l'économie et poussait à la concentration par la planification, et à la prospérité de cette période appelée les Trente Glorieuses. S'appuyant sur le marché français, ces entreprises ont été en mesure de se développer sur le marché mondial où elles ont implanté réseaux et filiales. Cette stratégie internationale les confronte à des questions de langues. Bien qu'elles les abordent de manière très empirique, on peut considérer qu'elles adoptent des pratiques qu'on peut qualifier de « trilingues » : elles s'appuient sur le français, en France et hors de France ; elles font appel à l'anglais mais comme langue d'échanges et non comme langue de travail interne ; elles s'efforcent d'implanter leurs réseaux et filiales dans les langues des pays d'implantation.

Le français est évidemment la langue de travail sur le territoire français. Dans les années 1980, le Québec prend alors appui sur les pratiques linguistiques des entreprises françaises pour élaborer le corpus terminologique nécessaire à la mise en œuvre de la politique de francisation (cf. « Le français, langue du travail au Québec », p. 473) des entreprises. Des équipes sont envoyées sur place pour enregistrer ces pratiques et les décrire. Les pratiques linguistiques adoptées dans les stratégies internationales s'appuient sur cet ancrage en France où se trouvent l'actionnariat et la gouvernance, le siège social, les secteurs sensibles (recherche et développement, les sources d'informations), une part importante des implantations et des salariés.

Au début des années 1990, Rhône-Poulenc qui était alors le premier groupe français de

chimie et pharmacie, employait en France la moitié de ses 90 000 salariés, tout en réalisant 75 % de son chiffre d'affaires à l'étranger et en étant présent dans 140 pays. L'entreprise déclarait alors être un agent actif de diffusion du français. Ainsi, les cadres étrangers de l'entreprise, en Italie, en Allemagne, en Espagne et même aux États-Unis (dans sa filiale Rorer), affirmaient-ils avoir l'habitude de s'exprimer en français (Moiroud, 1993, cf. bibliographie en annexes, p. 485).

On trouve des pratiques et stratégies « trilingues » semblables en Allemagne dans les grandes entreprises. En revanche, des stratégies fort différentes sont adoptées dans les pays d'Europe du Nord. Leurs langues étant de diffusion limitée, le choix de ces pays et de leurs entreprises a été de miser sur l'anglais. Les ressources financières des États à cette époque leur ont permis d'investir sur cette langue dans les systèmes éducatifs, en garantissant un haut niveau de connaissance dans le cadre de politiques égalitaires en assurant un accès égal pour tous. L'anglais devient la langue de base du développement international des entreprises. En 1975, le constructeur automobile Volvo instaure l'anglais comme « langue de l'entreprise », ce qui signifiait que la communication écrite devait être rédigée dans cette langue et qu'elle devait être utilisée oralement dès qu'une personne qui n'était pas de langue suédoise était présente. Volvo sera suivi par toutes les grandes entreprises des pays nordiques.

Un processus d'anglicisation accélérée

Le mouvement d'internationalisation des entreprises se poursuit dans les années 1980 avec la vague de privatisation des entreprises et services publics impulsée dans l'Europe communautaire par la mise en place du Marché unique. Mais à la fin des années 1990 de profondes modifications

¹ Article rédigé par Claude Truchot.

des pratiques linguistiques se mettent en place. On voit ainsi se manifester en France, comme en Allemagne et dans d'autres pays, des groupes issus de fusions d'entreprises qui annoncent que désormais l'anglais est la langue de l'entreprise ou du groupe.

En 1999, Rhône Poulenc et Hoechst, son concurrent allemand, fusionnent et les dirigeants de la nouvelle entité, appelée Aventis, déclarent que la langue de l'entreprise sera l'anglais. Un haut dirigeant français affirmait alors que le vice-président allemand et lui-même « parlaient d'une même voix, en anglais, la langue officielle de l'entreprise » (*Le Monde*, 8 février 2000).

Ces évolutions peuvent évidemment être mises en rapport avec la mondialisation telle qu'elle s'est développée à partir des années 1990. Il est maintenant admis dans la plupart des analyses que les multiples concentrations, fusions, acquisitions, absorptions, restructurations, délocalisations, qui se sont succédé à partir des années 1990 sont dues à la mainmise du système libéral financier sur l'économie². La totalité des grandes entreprises françaises a été engagée dans ce processus. Un bon nombre en ont été des agents actifs : les quarante entreprises référencées dans l'indice boursier CAC 40 sont des groupes multinationaux dont la majorité se

classe dans les cinq premiers rangs mondiaux de leur secteur. Ces groupes sont maintenant intégrés dans la financiarisation à l'échelle planétaire et participent aux transformations qui en résultent. Mais beaucoup d'entreprises ont aussi été

absorbées par des groupes étrangers, perdant souvent leur identité. Toutes en tout cas ont été intégrées de manière accélérée dans un processus d'internationalisation.

Comme exemple significatif, on peut citer le groupe pharmaceutique Sanofi, issu du groupe pétrolier Elf créé par l'État, et qui a absorbé en 2004 la branche pharmaceutique d'Aventis. Selon le journal *Le Monde* du 4 octobre 2012, son capital était alors détenu à 62,2 % par des actionnaires étrangers et 91 % des ventes s'effectuaient hors de France.

² C'est notamment souligné par Jean-Louis Beffa, ancien président de Saint-Gobain (2013, *La France doit agir*, Seuil).

Il employait 28 000 personnes en France, soit le quart de ses effectifs, le groupe précisant que 80 % d'entre eux travaillaient pour l'international. Seul un tiers environ des hauts dirigeants étaient français.

La contribution des groupes étrangers au processus d'internationalisation est également importante. Selon l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques), ils représentaient en 2007 24 % des emplois salariés dans des entreprises grandes et moyennes. Mais cette internationalisation affecte plus ou moins leur fonctionnement en France même selon leurs activités. Les filiales de commercialisation tendent plutôt à se fondre dans le paysage économique et linguistique français, à la différence des implantations industrielles qui ont souvent des relations étroites avec la maison mère.

Les PME (petites et moyennes entreprises) et les ETI (entreprises de taille intermédiaire) s'internationalisent quand leurs activités sont tournées vers l'exportation ou l'importation, ou quand elles sont sous-traitantes de grands groupes. Mais en France, la part de ces entreprises dans l'économie est moindre qu'en Allemagne et en Italie, et dans l'ensemble, elles sont moins tournées vers l'exportation.

Ces processus modifient profondément la communication des entreprises et posent de multiples problèmes de langues. Face à ces problèmes, la tendance dominante est de se tourner vers l'anglais et de l'utiliser dès qu'une question de communication internationale se pose. C'est ce qu'on peut nommer le « **tout anglais** ». Le choix du recours à l'anglais peut s'expliquer par le fait que les dirigeants ne connaissent pas d'autres solutions, mais il est probable aussi que beaucoup de dirigeants ne veulent pas en connaître d'autres. L'anglais devient ainsi la langue de la gouvernance, de la communication officielle, des réunions, des documents qui circulent dans les différentes implantations, des outils de travail de référence comme de l'intranet. Les autres langues ne sont pas absentes mais leur rôle devient mineur, local, et même dans certains cas marginal.

Lors du colloque intitulé *Le tout anglais dans l'entreprise : mythes, réalités et recherche*

L'anglais s'insère le plus souvent comme un état de fait, n'ayant pas fait l'objet de décisions expliquées, encore moins d'un dialogue social, sans que les conséquences en soient envisagées.

d'alternatives, organisé par le syndicat CFE-CGC (Confédération française de l'encadrement - Confédération générale des cadres) en mars 2012³, un délégué du personnel d'Alcatel-Lucent montrait comment ce processus s'est mis en place dans ce groupe : « En 2006, Alcatel, entreprise française, équipementier des télécommunications, rachète l'américain Lucent, qui était moribond. Les toutes premières négociations qui ont suivi la fusion ont porté sur la répartition des postes. Elles ont eu lieu en anglais. Les Américains se sont appuyés sur la langue pour faire pencher la balance en leur faveur, les Français n'arrivant pas à exprimer leurs arguments de manière suffisante, à comprendre tout ce qui était dit, surtout quand les interlocuteurs faisaient exprès de ne pas être compris. Le résultat est que sur 13 membres du comité de direction, 7 sont américains et seulement 2 sont français. Ceci se répercute à tous les échelons. L'anglais est la langue au quotidien dans l'entreprise, avec de multiples répercussions sociales et même économiques négatives. »

Toutes les entreprises ne s'engagent pas de manière aussi abrupte dans la voie de l'anglais. Mais ce cas n'est pas du tout isolé. Les entreprises américaines, britanniques, canadiennes généralisent ou étendent actuellement l'usage de l'anglais. C'est un changement de cap. En France, si l'usage de l'anglais dans les multinationales issues des pays anglophones a toujours été effectif, il était resté longtemps limité aux rapports avec le siège social, la pratique normale sur les sites étant de travailler en français. Interrogé par une équipe de chercheurs de l'université de Strasbourg⁴, le PDG français de la filiale en France d'une multinationale américaine de l'industrie

alimentaire soulignait que l'entreprise a eu longtemps un fonctionnement décentralisé, la maison mère se montrant très souple sur les questions de langues. Mais depuis le début des années 2000, le siège américain impose l'usage de l'anglais dans son siège européen situé à Munich : « La haute direction est de plus en plus américaine, ce qui n'était pas le cas. Là-bas [à Munich], la plupart des gens parlent anglais. » Elle l'impose aussi à ses filiales et même dans ses rapports avec ses partenaires et ses clients.

On peut se référer au cas, devenu emblématique, de GEMS (General Electric Medical Systems), fabricant d'appareils médicaux de haute technologie. Cette filiale de General Electric est passée progressivement dans les années 1990 à l'anglais intégral, ce qui a donné lieu à un conflit du travail qui s'est terminé devant les tribunaux⁵.

5 Arrêt de la cour d'appel de Versailles du 2 mars 2006. La loi sur la langue française du 4 août 1994, dite loi Toubon, a introduit dans le Code du travail plusieurs dispositions sur les pratiques linguistiques dans les entreprises, dont la principale est un article selon lequel l'usage du français est obligatoire pour tout document comportant des obligations pour le salarié ou des dispositions dont la connaissance est nécessaire pour l'exécution de son travail.

Témoignage d'une représentante du personnel, déléguée CGT de GEMS (CGT, 2010 ; Truchot, 2014)

« Le personnel ne s'est pas tout de suite rendu compte des changements linguistiques et de cette disparition progressive du français et des autres langues. C'était une évolution insidieuse. On se retrouvait avec le seul anglais. Au bout du compte, il n'y avait plus de documents de travail, de communication interne, de logiciels de travail en français. Tout ce qui concernait la marche de l'entreprise était en anglais, y compris les formations techniques. La compréhension de la vie de l'entreprise échappait totalement à un grand nombre de salariés, ce qui était pour eux une situation intolérable. »

3 Le colloque a été organisé par la commission plurilinguisme de la CFE-CGC créée à l'initiative de Bernard Salengro, secrétaire national chargé des conditions de travail (CFE-CGC, 2012). La CFE-CGC syndique des cadres et techniciens et compte environ 130 000 adhérents.

4 Le Groupe d'étude sur le plurilinguisme européen de l'université de Strasbourg a été intégré de 2005 à 2010 au projet européen DYLAN (Dynamique des langues et gestion de la diversité) du Sixième Programme cadre de recherche de l'Union européenne http://www.dylan-project.org/Dylan_fr/home/home.php. L'équipe était composée de : Arlette Bothorel-Witz, Thiresia Choremi, Dominique Huck, Irini Tsamadou-Jacoberger, Claude Truchot. La contribution strasbourgeoise à ce projet s'est appuyée sur des enquêtes conduites dans cinq entreprises situées en Alsace.

Ces pratiques se développent également dans les entreprises européennes qui ont instauré l'anglais comme langue de l'entreprise et qui l'étendent à leurs filiales françaises. Une équipe de chercheurs de l'université de Bâle a décrit le cas d'une grande entreprise suisse de l'industrie pharmaceutique, qu'ils nomment Pharma A (Lüdi, 2010), qui a converti à l'anglais intégral son siège social à Bâle. Déclaration d'un responsable des ressources humaines au siège social de Pharma A lors d'un entretien : « Alors, c'est relativement simple, chez nous c'est *English only* [...]. Qui ne sait pas l'anglais n'a pas d'avenir ici. Nulle part. Ici c'est l'anglais. Et ça va jusqu'aux assistants. C'est une dominance de l'anglais presque jusqu'à l'arrogance. Si quelqu'un décroche l'écouteur, on attend de lui qu'il s'adresse à vous en anglais. » L'extension de ces pratiques à la filiale française a été vivement dénoncée lors du colloque de 2012 de la CFE-CGC.

L'usage de l'anglais se développe aussi dans de nombreuses entreprises françaises,

surtout dans les domaines où l'on désigne l'anglais comme « la langue de » : la finance, l'informatique, l'aéronautique, l'électronique, l'industrie pharmaceutique, l'hôtellerie haut de gamme. Dans ces entreprises, la gestion des questions de langues autrement que par le recours à l'anglais véhiculaire n'est même pas envisagée.

Dans les entreprises françaises, le recours à l'anglais est souvent une conséquence de la standardisation du fonctionnement à l'échelle internationale dans une perspective de réduction des coûts (*lean management*) : dans toutes les implantations, les mêmes documents de travail et d'information technique, les mêmes outils informatiques sont utilisés sans être adaptés aux langues des salariés. On peut citer l'exemple du groupe Danone qui avait installé dans un de ses sites en Isère un logiciel professionnel entièrement en anglais équipant par ailleurs les autres sites du groupe dans le monde. Selon le syndicat CGT, environ 200 des 300 salariés de l'entreprise étaient amenés à utiliser ce

« La langue de l'aéronautique »

Lorsque le consortium Airbus a été créé au début des années 1970 par les principaux constructeurs aéronautiques français et allemands, espagnols et britanniques, l'anglais a été choisi comme langue commune, sans que les autres langues soient explicitement prises en compte. Une autre gestion linguistique faisant une part équitable aux différentes langues n'a pas été recherchée, alors même que ce consortium résultait d'un accord gouvernemental. Ce statut de l'anglais a été conforté quand les groupes fondateurs d'Airbus ont fusionné en 2000 dans EADS (European Aeronautic Defence and Space)¹. EADS justifie ce choix en invoquant la neutralité de cette langue par rapport aux pays fondateurs et le fait que l'anglais est « la langue de l'aéronautique et du spatial » (DGLFLF, 2010).

Cette attribution d'un domaine à l'anglais s'étend aux compagnies de transport aérien qui attendent des pilotes qu'ils apprennent le fonctionnement des appareils dans cette langue. ALTER, un syndicat de pilotes d'Air France, avait demandé à ce que les documents exclusivement en anglais décrivant le fonctionnement de certains appareils fassent l'objet d'une traduction validée en français. La direction de la compagnie a refusé au motif que l'anglais est « la langue internationale de l'aéronautique » et que les pilotes étaient formés à cette langue. Le syndicat avait fait observer que la connaissance effective de l'anglais par les pilotes ne les empêchait pas de bricoler chacun pour soi des « traductions sauvages » plus ou moins valides, ce qui posait de sérieux problèmes de sécurité. ALTER s'est tourné vers la justice qui a dû décider de ce qu'était la « langue internationale de l'aéronautique ». Non sans mal, puisqu'elle a successivement donné tort en instance, puis raison en appel, puis à nouveau tort en cassation au syndicat de pilotes. La cour de cassation a jugé que l'aéronautique devait avoir une langue internationale². Le jugement apparaît très contestable car même si on peut admettre que la navigation aérienne doit avoir une langue commune pour des raisons de sécurité, cela n'implique nullement que le fonctionnement des appareils soit décrit dans une seule langue et qu'on doive apprendre à les faire fonctionner dans cette seule langue.

¹ EADS devrait prendre le nom de sa filiale Airbus en 2014.

² Arrêt de la Cour de cassation du 12 juin 2012.

logiciel. La CGT ainsi que les représentants du personnel, faute d'avoir obtenu de la direction que le logiciel soit traduit, ont assigné Danone en justice et obtenu gain de cause.⁶

Conséquences sociales désastreuses, impact économique négatif

Le choix de miser sur la seule langue anglaise, de développer son utilisation de manière accélérée, de multiplier les domaines d'usage génère de nombreuses **conséquences négatives pour le personnel des entreprises**. Les salariés les plus anciens, les plus âgés, sont marginalisés. La compétence linguistique passe de plus en plus souvent avant la compétence professionnelle. L'utilisation de l'anglais lors de réunions, censée rassembler les participants, exclut de fait une partie d'entre eux. Leur compétence professionnelle n'est pas mise à contribution. C'est une perte pour l'entreprise. Pour les intéressés, c'est une frustration. Il se crée un sentiment de dévalorisation qui induit souvent une attitude de renoncement.

Les conséquences pour les salariés sont le stress et la souffrance au travail. Le stress devient particulièrement pénible lorsque les entretiens d'évaluation annuels ont lieu dans une langue étrangère, d'autant que ces entretiens sollicitent en principe une forte implication des personnes et portent sur leur personnalité aussi bien que sur leur bilan et leurs objectifs professionnels. Cette pratique, fréquente dans les filiales de groupes américains, a été dénoncée lors du colloque CFE-CGC. Les problèmes posés par l'usage imposé d'une langue étrangère ont pris une telle ampleur qu'ils sont maintenant reconnus dans les accords entre les partenaires sociaux sur le stress au travail.

Le recours systématique à l'anglais est à l'origine de multiples problèmes. De nombreux choix linguistiques qui paraissent évidents à certains responsables ont en fait un impact négatif. Ainsi, la pratique se répand de faire utiliser par le personnel de toutes les filiales

d'un même groupe des logiciels informatiques en anglais, notamment la suite bureautique Microsoft Office. Or, même dans un contexte d'internationalisation, la version anglaise ne sert à rien pour exercer son métier sur un poste de travail en France. Les collaborateurs travailleront plus lentement, utiliseront de manière plus restreinte les ressources informatiques mises à disposition, commettront des erreurs.

Les risques posés par la compréhension de documents en langues étrangères sont souvent sous-évalués. Or les conséquences économiques d'une compréhension partielle ou erronée peuvent être considérables, par exemple dans les appels d'offre, les documents juridiques. Lorsque des questions de sécurité sont en jeu, les conséquences peuvent être désastreuses.

Les risques posés par les problèmes culturels sont mieux connus et de nombreuses entreprises ont investi dans la formation interculturelle. Mais on constate dans les grandes entreprises une tendance à estimer que l'usage d'une langue commune permet de répandre une culture commune, ce qui les conduit à supprimer la formation interculturelle. Or de nombreux exemples montrent que les pratiques culturelles ont un profond ancrage social, et que les entreprises ont plus intérêt à les intégrer qu'à tenter de les modifier.

L'impasse du « tout anglais »

Certains des observateurs qui se rendent compte des problèmes posés en tirent pour seule recommandation de mieux organiser le passage à l'anglais. En réalité, le passage vers le tout anglais est une impasse, même à vitesse réduite. Les pays nordiques qui ont choisi cette voie il y a plus de soixante ans, qui y ont investi des moyens considérables, se rendent compte qu'ils doivent investir toujours plus.

Un « bon » niveau de connaissance n'est pas une garantie. On travaille plus lentement dans une langue étrangère, on est plus facilement ralenti par la fatigue, alors que les salariés sont mis sous pression pour travailler de plus en plus vite.

⁶ Décision du tribunal de grande instance de Vienne (Isère) du 5 juillet 2012. <http://www.cgt-danone.fr/> Dans la presse : <http://alpes.france3.fr/info/vienne--travail-en-anglais-danone-au-tribunal-73717794.html>

Une étude réalisée en Norvège auprès de 302 entreprises exportatrices (Ellekjaer, 2012) montrent que presque toutes (95 %) utilisent l'anglais de manière intensive dans leurs activités et leur fonctionnement. Mais **dans un grand nombre d'entre elles, la connaissance de l'anglais s'avère insuffisante, ce qui cause de multiples effets négatifs** : problèmes de livraison, ventes ou négociations de contrats qui échouent, incompréhensions entre partenaires d'affaires, connaissance insuffisante de l'anglais chez les partenaires.

Prendre ces pays comme modèle, c'est choisir un handicap qui ne va cesser de croître. Pour la France et les entreprises françaises, la voie de la raison est d'utiliser au mieux la ressource qu'est la langue française, reconnaître et cultiver la connaissance des langues des partenaires, l'anglais étant alors une langue complémentaire dont l'usage doit être proportionné à son objet. Pour cela, il faut faire des choix parmi les langues et en gérer l'usage.

Gérer les questions de langues en entreprise : perspectives

Une étude de référence

Fort heureusement, il existe des entreprises où des cadres dirigeants et des salariés conscients des problèmes essaient de gérer, au moins de manière empirique, les questions de langues. C'est sur ces exemples qu'il convient de s'appuyer. Pour ce faire, **une étude de terrain a été réalisée**

à l'initiative de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF). L'objectif était de fonder sur des pratiques linguistiques effectives des recommandations destinées aux entreprises.

Deux documents de recommandations de « bonnes pratiques linguistiques » ont été réalisés à partir de cette étude, l'un dans le cadre d'une coopération entre la DGLFLF et l'Office québécois de la langue française (OQLF/DGLFLF, 2013), l'autre par la DGLFLF à l'attention spécifique des entreprises françaises (DGLFLF, 2013). Enfin, cette étude a fait elle-même l'objet d'une publication (Truchot, 2014) dont nous rassemblons ici les principaux aspects⁷.

Politiques linguistiques d'entreprise

Les observations faites en France et dans plusieurs pays européens, l'expérience recueillie par l'OQLF, permettent de définir les aspects principaux de ce qu'on peut appeler une « politique linguistique d'entreprise ». Une telle politique doit pouvoir reposer sur des principes, objectifs ou pratiques auxquels l'entreprise se réfère chaque fois qu'elle est confrontée à des questions de langues. Des moyens humains et financiers doivent être mis à son service. Elle doit couvrir l'ensemble de la communication de l'entreprise, interne et externe, écrite et orale, et solliciter les différents outils et méthodes qui peuvent être mis au service d'une gestion linguistique.

Axa Assistance est maintenant un exemple connu d'entreprise qui est très avancée

⁷ On trouvera dans ces publications la liste des entreprises qui ont pris part aux entretiens et des personnes interrogées à titre individuel.

Méthodologie de l'étude

L'étude a été réalisée en 2011 et 2012 selon une méthodologie sociolinguistique : élaboration d'un questionnaire ou fil conducteur conçu à partir d'une typologie des pratiques linguistiques au travail, constitution d'un groupe d'informateurs, collecte de témoignages par entretiens individuels en face à face ou par téléphone, enregistrement puis transcription des entretiens. L'objectif du projet a été expliqué à toutes les entreprises et personnes qui ont été contactées. Beaucoup d'entreprises n'ont évidemment pas donné suite. Celles qui ont accepté ont apporté leur témoignage en toute connaissance de cause. Les témoignages recueillis émanent essentiellement de membres de l'encadrement et de représentants élus des salariés. Un corpus de référence de 25 entretiens ainsi constitué livre des informations sur une dizaine d'entreprises internationales françaises ou établies en France. Celles-ci constituent un échantillon limité, mais elles couvrent un large éventail d'activités et sont confrontées à de multiples questions linguistiques.

dans cette voie grâce à l'action conjointe d'une directrice des ressources humaines, Catherine Hénaff, et d'un syndicaliste, Jean-Loup Cuisiniez. Pour eux, la gestion des questions de langues fait désormais partie de la « culture de l'entreprise ». L'initiative majeure a été la création d'un outil de gestion linguistique, la « Commission de terminologie », qui accomplit un indispensable travail terminologique dans le domaine de l'assistance internationale et qui surtout traite des questions de langues concernant tous les secteurs de l'entreprise chaque fois qu'elles se posent. Elle est constituée de manière paritaire de représentants de la direction et des salariés et ainsi « contribue au dialogue social » dans l'entreprise. Elle est placée sous la responsabilité de la Direction des ressources humaines et présente de manière régulière un rapport sur ses travaux en CHSCT (Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail). Dans l'entreprise, les tâches pour lesquelles des connaissances en langues sont nécessaires sont précisées alors qu'ailleurs elles sont souvent floues. Les niveaux en langue sont évalués à l'aide d'une grille fondée sur le dispositif reconnu qu'est le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR)⁸. Le plurilinguisme individuel des salariés est valorisé comme une ressource. La Commission de terminologie veille à ce que les outils informatiques soient en français. Le site intranet en France est en français.

Chez GDF Suez également, les questions de langues sont appréhendées de manière spécifique et dans leur ensemble, le suivi de ces questions étant assuré par le directeur de la responsabilité sociale. La communication officielle est multilingue. L'investissement dans la formation linguistique est important, tant pour ce qui est de la connaissance des langues des clients et partenaires, que pour ce qui est de celle du français par les collaborateurs non francophones exerçant en France. Cette formation est adaptée aux



besoins des collaborateurs. Les tests de langues utilisés tant pour la formation que pour le recrutement sont fondés sur le CECR. Les postes sont publiés dans la langue du pays de recrutement. En France, la langue de travail est le français et le matériel informatique est mis à disposition en français. Tous les sites Internet des entreprises appartenant au groupe sont dans la langue du pays et en anglais. Le travail de traduction fait l'objet d'une politique d'entreprise.

Quand une politique linguistique est élaborée et mise en œuvre, il est important qu'elle soit pérennisée et qu'elle ne soit pas abandonnée quand les personnes qui en sont à l'origine quittent l'entreprise. Pour ce faire, un texte de référence inscrit dans les accords sociaux est évidemment un gage de pérennité. Jusqu'à présent, il n'existe que l'Accord relatif aux modalités pratiques de l'usage de la langue française au sein de GEMS SCS⁹, signé en 2008 entre la direction et les organisations syndicales pour clore le conflit au sein de l'entreprise. Cet accord décrit les cas de figure dans lesquels le français sera utilisé, précise que l'anglais sera utilisé « au sein de Départements à vocation européenne ou mondiale dans la mesure où cet usage est justifié et proportionné à son objet », crée une Commission paritaire de suivi de l'accord, et précise ses compétences et ses moyens de fonctionnement.

⁸ Pour le Conseil de l'Europe qui l'a élaboré, le CECR a été conçu dans l'objectif de fournir une base transparente, cohérente et aussi exhaustive que possible pour l'élaboration de programmes de langues, de lignes directrices pour les curriculums, de matériels d'enseignement et d'apprentissage, ainsi que pour l'évaluation des compétences en langues étrangères. Il repose sur une échelle de 6 niveaux de connaissance d'une langue, de A1 niveau le plus élémentaire à C2 niveau le plus élevé, avec une description de chacun d'entre eux. (www.coe.int/t/dg4/linguistic/cadre_fr.asp).

⁹ http://www.wk-rh.fr/mybdd/upload/bdd_80/AccordGEMS191107.pdf

La prise en compte des questions de langues est plus empirique et moins structurée dans les autres entreprises, mais les interlocuteurs rencontrés étaient conscients des enjeux, et chaque entreprise peut faire état de plusieurs initiatives de gestion de ces questions.

Travailler en français en France

Toutes les entreprises interrogées déclarent assurer l'usage du français en France pour les documents, actes et outils utilisés au poste de travail. Ce sont les pratiques visées par des dispositions légales qui assurent aux salariés des droits en matière d'usage du français. Mais c'est surtout un choix qui répond à des impératifs aussi bien de cohésion sociale que de cohérence économique. C'est pourquoi des modes de communication comme l'affichage dans les locaux, les mémos, les communiqués, les courriels adressés au personnel en situation de travail, qui ne sont pas explicitement visés par ces dispositions, sont aussi en français. Ce qui est le cas notamment chez BNP Paribas, Axa Assistance, Accor, L'Oréal, Philips. Les sites intranet en France sont en français chez Axa assistance, L'Oréal, Philips, au Crédit mutuel ; en français et en anglais chez Accor, BNP Paribas, Orange, GDF Suez, Thalès, Kering (PPR)¹⁰. Ils sont tous développés en France et ne sont pas traduits d'une autre langue. Rappelons que l'usage du français n'est pas exclusif de celui d'autres langues dès l'instant où le français est présent. L'usage du français est évidemment impératif quand se posent des questions de sécurité. Cet impératif fait l'objet d'une attention particulière dans les laboratoires de L'Oréal.

Le français est la langue utilisée dans les comités d'entreprise ainsi qu'en ont témoigné les délégués du personnel et les responsables des ressources humaines qui ont participé à cette étude. Mais il arrive que des documents soient diffusés dans une langue étrangère sans être traduits. Les interventions des délégués du personnel pour qu'ils soient préalablement traduits ne sont pas rares. Plusieurs intervenants ont souligné que cette

absence de traduction peut être considérée comme une entrave au fonctionnement du comité d'entreprise.

Dans la mesure où presque tous les logiciels sont disponibles en français, cela n'a aucun sens de les proposer ou les imposer en anglais. Chez GDF Suez, Philips, Orange, Total, Accor, le matériel informatique en France est en français. Dans le groupe Accor, chez BNP Paribas, les outils informatiques sont toujours localisés, c'est-à-dire dans la langue du pays. Chez Axa Assistance, la Commission de terminologie veille à ce que les outils informatiques soient en français, mais « leur mise à disposition nécessite un suivi », selon les délégués du personnel. Kering (PPR), « contrairement à d'autres groupes, n'a pas tout standardisé en anglais ». Le matériel informatique mis à la disposition des collaborateurs est en français, sauf si certains collaborateurs étrangers demandent qu'il soit en anglais.

La plupart des interlocuteurs nommés ci-dessus soulignent la nécessité d'utiliser en France des claviers AZERTY. Les claviers QWERTY ne fournissant pas d'accents, cela entraîne, selon une interlocutrice, une communication écrite « minimaliste ». Rappelons qu'il est possible d'utiliser des claviers AZERTY avec une fonction de changement de langue. On peut adapter un cache à chaque clavier français pour le rendre compatible avec le logiciel clavier utilisé et taper en arabe, chinois, russe, etc.

La présence de collaborateurs étrangers, surtout s'ils sont dans les instances de direction, est une des principales causes d'usage de l'anglais en interne dans une entreprise. Il convient donc de les former au français. Axa Assistance, Kering (PPR), BNP Paribas, Philips, GDF Suez, L'Oréal, Orange déclarent le faire. Pour Accor, si cette exigence n'est pas formulée à l'embauche, ce sont les salariés qui le demandent eux-mêmes, et la formation leur est immédiatement accordée. À L'Oréal, où on essaie d'avoir beaucoup d'étrangers dans les équipes, un système automatique a été mis en place qui fait que quand un étranger est accueilli, il y a une évaluation précise de son niveau de français et des cours lui sont offerts,

¹⁰ PPR (groupe Pinault) a été renommé Kering en 2013.

les stages en immersion étant privilégiés. Pour les filiales d'entreprises étrangères, utiliser le français c'est aussi marquer sa volonté de bien s'implanter et de respecter les pratiques linguistiques du pays. La Chambre franco-allemande de commerce et d'industrie (CFACI) souligne que toutes les entreprises allemandes implantées en France y envoient des cadres qui connaissent le français. C'est le cas aussi pour le groupe néerlandais Philips.

Toutefois, dans ces entreprises, les réunions auxquelles participent des personnes qui parlent insuffisamment ou ne parlent pas le français sont fréquentes. L'anglais est souvent utilisé même quand une seule personne qui ne maîtrise pas le français est présente. Ce recours à l'anglais pose souvent problème. Beaucoup de personnes font état des limites d'une communication appauvrie : « Je trouve que je perds la moitié de ma substance en anglais ». Faire bénéficier les non-francophones présents des services d'interprètes ou d'aides visuelles serait un investissement nettement plus rentable que de recourir à l'anglais, car cela permettrait à chaque participant de donner la pleine mesure de ses capacités. Bien souvent l'usage conjoint de deux langues, par exemple le français et l'anglais, se révélerait possible et serait plus opérationnel. Mais de telles initiatives sont rarement prises.

Le français, langue du travail au Québec¹¹

Que le français soit la langue normale et habituelle du travail est l'un des objectifs les plus importants et structurants de la politique linguistique du Québec, en particulier de la Charte de la langue française, notamment parce que c'est une des conditions d'accès au marché du travail pour la majorité des Québécois et que les milieux de travail constituent des lieux d'intégration socioéconomique et linguistique de premier plan pour les immigrants. La langue du travail est une réalité complexe étant donné que l'usage des langues dans les milieux de

travail est sujet à beaucoup de variation selon, entre autres, les groupes linguistiques (de langue française, anglaise ou autre), le lieu, les types d'emplois, les secteurs d'activité, la structure des entreprises et la nature des communications (internes, externes, au Québec, hors Québec). Ainsi, les constats dressés sur la langue du travail peuvent varier selon les indicateurs et le type de données considérés.

Par exemple, les données de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de Statistique Canada indiquent que pour l'ensemble du Québec, en 2011, le français était utilisé le plus souvent au travail par 81,6 % des travailleurs, pourcentage qui était de 82 % en 2006 et de 81,4 % en 2001 (données de recensement)¹². Pour la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal, en 2011, 71,6 % des travailleurs ont déclaré utiliser le plus souvent le français au travail, comparativement à 72,1 % en 2006 et à 71,2 % en 2001. En 2011 également, 93,9 % des travailleurs de l'ensemble du Québec et 90,6 % de ceux de la RMR de Montréal utilisaient le français au travail, à divers degrés, allant d'une utilisation exclusive du français à une utilisation moins fréquente que celle d'une autre langue. À la lumière de ces chiffres, on peut constater que **la langue française est très présente au travail dans l'ensemble du Québec et même dans la RMR de Montréal.**

Ces données d'ordre général couvrent une période relativement courte (10 ans). De plus, elles concernent une grande variété de situations, incluant des situations où l'usage du français n'est pas prépondérant. Toujours selon les données de l'ENM 2011 de Statistique Canada, on observe pour l'ensemble du Québec que 25,8 % des personnes qui ont déclaré utiliser le français le plus souvent au travail ont aussi affirmé utiliser l'anglais régulièrement. Pour la RMR de Montréal, plus du tiers (37,3 %) des personnes qui ont déclaré employer le plus souvent le français au travail ont aussi déclaré

¹¹ Le portrait sommaire sur la langue du travail au Québec proposé ici (et jusqu'au premier paragraphe de la page 475) reprend certaines données et analyses présentées par le Conseil supérieur de la langue française (CSLF) dans son dernier avis, *Redynamiser la politique linguistique du Québec* (2013). Il a été rédigé par le CSLF pour cet ouvrage.

¹² Les calculs du CSLF à partir des données de Statistique Canada ont été effectués avec les produits suivants (produits disponibles sur le site Web de Statistique Canada) : recensement de 2001, no 95F0414XCB01004 au catalogue ; recensement de 2006, no 97-555-XCB2006032 au catalogue ; Enquête nationale auprès des ménages de 2011, no 99-012-X2011029. Il est important de souligner que l'ENM, une enquête à participation volontaire, a remplacé en 2011 le questionnaire long du recensement, à participation obligatoire, utilisé jusqu'en 2006. Les comparaisons des données de l'ENM avec les données des questionnaires longs (2006 et 2001) doivent donc faire l'objet de précautions particulières.

recourir régulièrement à l'anglais. En fait, on observe qu'en 2011 39,2 % des travailleurs de l'ensemble du Québec et 54,9 % de ceux de la RMR de Montréal utilisaient l'anglais au travail, dans des proportions variables (c'est-à-dire, de façon exclusive ou bien conjointement avec le français ou d'autres langues). On constate donc que l'anglais aussi est bien présent.

Par ailleurs, d'autres analyses sur la langue du travail au Québec peuvent être prises en considération, notamment sur la base de données d'enquêtes obtenues par sondage, dont certaines couvrent une période de près d'une quarantaine d'années. Selon de telles données, **l'usage du français au travail a globalement augmenté entre 1971 et 2010, tant dans la RMR de Montréal que dans l'ensemble du Québec.** Plus précisément, la proportion des personnes travaillant généralement (c'est-à-dire 90 % ou plus du temps) ou régulièrement (de 50 % à 89 % du temps) en français a augmenté pendant cette période, tandis que celle des personnes qui travaillent occasionnellement (moins de 50 % du temps) en français a diminué¹³. Cette évolution n'est cependant pas linéaire. Si l'on observe une hausse progressive de l'usage du français entre 1971 et 1989, on remarque que la tendance s'inverse entre 1989 et 2010, ce qui se traduit le plus souvent par une augmentation du bilinguisme français-anglais, à des degrés divers. En examinant plus attentivement la situation dans le secteur privé, on voit que le pourcentage de la main-d'œuvre des entreprises privées qui travaille généralement en français (90 % et plus du temps) a diminué, entre 1989 et 2010, tant dans l'ensemble du Québec (passant de 70,8 % à 59,7 %¹⁴) que dans la RMR de Montréal (passant de 51,4 % à 44,6 %¹⁵). On remarque aussi, à l'échelle du Québec, une augmentation du pourcentage de la main-d'œuvre du secteur privé qui travaille occasionnellement en français, celui-ci s'établissant à 13,3 % en 2010, comparativement à 9,4 % en 1989¹⁶. En contrepartie, la proportion de la main-d'œuvre des entreprises privées du Québec qui travaille régulièrement en français a augmenté de 7,3 points de pourcentage (de 19,7 % à 27,0 %¹⁷) de 1989 à 2010.

13 Yulia Presnukhina, *Les pratiques linguistiques au travail au Québec en 2010*, Montréal, OQLF, 2012, p. 45.

14 *Redynamiser la politique linguistique du Québec*, Québec, CSLF, 2013, p. 119 (tableau 1).

15 *Ibid.*, p. 118 (tableau 1).

16 *Ibid.*, p. 119 (tableau 1).

17 *Idem.*

Ces données d'enquête permettent également d'observer l'évolution de l'usage des langues en fonction de certaines activités professionnelles. Par exemple, pour la main-d'œuvre des entreprises privées de la RMR de Montréal, bien que l'on ne remarque pas de diminution de l'usage général (90 % et plus du temps) du français dans les communications à caractère professionnel avec les supérieurs immédiats (environ 70 %¹⁸), on observe, entre 1997 et 2010, une diminution de l'usage général du français dans ce type de communications avec les collègues (passant de 63,9 % à 56,8 %¹⁹) et les subordonnés (passant de 64,2 % à 54,0 %²⁰).

L'évolution constatée de l'usage des langues au travail a des causes multiples. La mondialisation des marchés, l'environnement anglophone nord-américain, le réseautage des entreprises ainsi que l'essor et la pénétration des nouvelles technologies de l'information (dont Internet) – pour ne mentionner que ces facteurs – font en sorte que le besoin de recourir à d'autres langues que le français au travail, en particulier à l'anglais, est parfois incontournable, quoiqu'il demeure variable selon les domaines d'activité. D'autres éléments qui peuvent influencer la langue du travail doivent également être pris en compte, comme l'évolution du poids relatif des groupes linguistiques.

En somme, les différentes données disponibles sur la langue du travail montrent à la fois **une utilisation importante du français au Québec et un accroissement du bilinguisme français-anglais dans certains milieux de travail, en particulier dans l'entreprise privée.**

La présence d'une main-d'œuvre bilingue nombreuse au Québec est un avantage concurrentiel certain sur les marchés internationaux. Cela dit, le défi demeure de réserver l'usage de l'anglais aux circonstances où il est vraiment nécessaire, notamment lorsqu'il est question de communiquer avec l'extérieur du Québec ou hors de l'espace économique francophone. Ainsi, la signification de « français, langue normale et habituelle du travail » sera forcément variable selon les contextes. Toutefois, outre les droits fondamentaux garantis par la

18 *Ibid.*, p. 120 (tableau 2).

19 *Ibid.*, p. 121 (tableau 4).

20 *Ibid.*, p. 121 (tableau 5).

Charte de la langue française, certains éléments définitoires, dont celui du français comme langue de convergence entre les travailleurs québécois ainsi que celui de l'emploi du français dans les communications internes, devraient être communs à l'ensemble des milieux, des secteurs d'activité et des individus. Dans cette perspective, l'importance primordiale de la Charte de la langue française dans le monde du travail et celle des programmes de francisation, qui ont pour but la généralisation de l'utilisation du français à tous les niveaux de l'entreprise ainsi que dans les organismes de l'administration publique québécoise, ne sauraient être sous-estimées.

Des stratégies internationales adaptée aux langues des partenaires

Adopter la langue du pays est considéré par tous les interlocuteurs comme la méthode la plus efficace pour y implanter une filiale, y produire des biens, y distribuer des services et des produits, y nouer des contacts durables avec des partenaires. « C'est fondamental pour une banque de détail », ont assuré aussi bien le Crédit mutuel que BNP Paribas. Cette dernière gère également dans la langue ou les langues de chaque pays ses activités de financement, d'investissement et d'ingénierie financière, pour lesquelles certaines banques françaises préfèrent utiliser l'anglais. Les activités de GDF Suez à l'échelon national sont toujours dans la langue du pays, de même que celle d'Axa assistance. Au sein de Kering (PPR), l'anglais et le français sont dominants dans le fonctionnement du groupe, mais les filiales en Italie (Gucci) et en Allemagne (Puma) fonctionnent selon leurs propres usages linguistiques. Leurs échanges avec le siège social se font souvent dans leurs langues, Kering y ayant intégré des italophones et germanophones.

On peut mettre en évidence une initiative particulièrement heureuse au sein du groupe Accor qui a organisé l'interprétation en plusieurs langues pour les réunions de son comité d'entreprise européen, faisant droit à la demande des délégués du personnel : « Il vaut mieux que vous ayez en face de vous des personnes compétentes que des personnes qui parlent anglais. »

La formation des collaborateurs aux langues des clients et partenaires est une

démarche de base dans une stratégie internationale. Des entreprises comme Philips, BNP Paribas, GDF Suez, L'Oréal le mettent volontiers en évidence. L'idée de base est qu'un collaborateur qui accepte d'apprendre la langue locale s'intègre beaucoup plus vite dans le pays, sa culture, ses habitudes. À GDF Suez, ce ne sont pas seulement les neuf langues officielles du groupe qui sont concernées. Ainsi dans la mesure où l'entreprise est active en Chine, les formations au chinois sont encouragées. L'objectif est aussi d'être le plus proche possible des clients et L'Oréal estime ne pouvoir les toucher qu'avec leur langue.

Plusieurs grands groupes mettent volontiers en évidence leur plurilinguisme. Chez BNP Paribas, on déclare utiliser cinq langues pour la diffusion des documents qui émanent de la direction ainsi que pour le journal du groupe : le français, l'anglais, l'italien, le néerlandais et le turc. Même si ce choix n'est pas formalisé dans un document de référence, elles peuvent être considérées comme « langues officielles » du groupe. À GDF Suez, toutes les communications émanant de la direction générale sont traduites en neuf langues sur les intranets et l'Internet. Dans le groupe Accor, le journal interne est en huit langues. L'Oréal publie un guide éthique qui est diffusé dans le monde en trente-trois langues. Tous les deux ans, Kering réalise une étude d'opinion auprès de ses collaborateurs en quatorze langues.

Une communication numérique multilingue fait partie de la stratégie internationale d'une entreprise. D'une manière générale, toutes les entreprises interrogées ont un site Internet central en français et en anglais, et leur usage d'autres langues est un prolongement de leur communication avec leurs clients et partenaires. D'autres langues peuvent être utilisées sur le site central ou officiel, mais ce sont surtout les filiales qui communiquent en d'autres langues. C'est le cas pour Gucci et Puma, parties du groupe Kering. Les filiales de GDF Suez communiquent dans leurs langues respectives auxquelles s'ajoute l'anglais.

Le français dans les stratégies internationales des entreprises

Dans les différentes entreprises françaises qui ont participé au projet, le français est la langue utilisée dans les structures de direction



Forum mondial de la langue française : Pete Selleck, président et chef de la direction de Michelin Amérique du Nord.

centrales. L'anglais et éventuellement d'autres langues s'y ajoutent. Toutes les personnes interrogées déclarent connaître des groupes français qui ont adopté l'anglais en France dans ces structures, mais que leur propre entreprise ne s'est pas engagée dans cette voie. Dans plusieurs entreprises, l'usage prédominant du français s'appuie sur une forte représentation francophone dans la direction et le management. C'est le cas dans le groupe Accor. Ainsi son Académie d'été qui réunit les dirigeants et les principaux cadres rassemble 184 personnes dont 160 sont francophones. Si certains participants font leur présentation en anglais, cela paraît artificiel et l'essentiel se fait donc en français. En général, on projette en même temps des aides visuelles en anglais. Le français est aussi très largement utilisé chez L'Oréal : « le français reste quand même la langue de tout le top management de L'Oréal ». En outre, le français contribue aussi à l'image de cette entreprise.

Michelin n'a pas participé à cette étude mais un haut responsable du groupe qui est intervenu au Forum mondial de la langue française à Québec en 2012 (cf. photo ci-dessus) a souligné qu'une connaissance du français est obligatoire pour les cent principaux gestionnaires de l'entreprise. Cet exemple montre en tout cas que le français peut être, pour beaucoup d'entreprises françaises, une ressource linguistique adaptée pour la communication internationale, dans

le respect des langues des pays de leurs salariés, partenaires et clients à l'étranger.

Outils et méthodes de gestion linguistique

Pour bien gérer les questions de langues, il faut faire bon usage de la formation linguistique, des instruments d'évaluation des connaissances en langues, de la traduction, de l'interprétation, des ressources terminologiques. Il faut connaître les initiatives qui peuvent être prises, comme par exemple valoriser les connaissances linguistiques des collaborateurs, constituer au sein de l'entreprise un comité chargé d'examiner les questions de langues qui se posent, qu'on l'appelle commission de terminologie ou qu'il prenne un autre nom.

Les entreprises qui ont une stratégie internationale de développement n'hésitent pas à investir dans la formation linguistique et parlent volontiers de « politique de formation » pour qualifier leurs objectifs dans ce domaine. Dans plusieurs cas, c'est au niveau du groupe que cette politique est définie comme chez BNP Paribas. Un aspect majeur d'une telle politique est l'adaptation de l'offre de formation aux besoins de communication, et l'analyse préalable de ces besoins. Ceci implique une concertation avec chaque collaborateur concerné. Chez BNP Paribas, chaque service a un responsable de formation qui définit avec les collaborateurs (tous ont un responsable de formation attitré)

le type et le niveau de formation adéquats. Le niveau de la personne qui souhaite se former ou à qui on demande de le faire est établi en interne. La formation est soumise à l'accord du responsable. Le plan de formation est établi pour l'année suivante. À GDF Suez la formation linguistique fait partie le plus souvent de l'évaluation annuelle. Les formations sont planifiées à l'occasion de cette évaluation, et peuvent être demandées par les collaborateurs ou suggérées par le responsable hiérarchique. Les entreprises qui investissent dans la formation établissent un catalogue de formation mis à disposition des collaborateurs. C'est le cas chez BNP Paribas.

Les entreprises sont de plus en plus attentives à la fiabilité des modes d'évaluation des compétences linguistiques de leurs collaborateurs, tant pour le recrutement que pour la mobilité internationale, ou le choix de programmes de formation linguistique. Kering et GDF Suez utilisent des tests fondés sur le CECR. La Chambre franco-allemande de commerce et d'industrie (CFACI) a recours à un test professionnel, le WIDaF, élaboré à partir des niveaux du CECR, de A2 à C2.

Des critères tels que « anglais requis », « bilingue anglais », « connaissance de l'allemand » sont souvent utilisés pour définir les prérequis linguistiques lors des recrutements, externes et internes. Ils sont subjectifs et flous et ne peuvent être mis en relation avec des compétences linguistiques effectives. Axa Assistance a pris la décision de les remplacer par une grille fondée sur les niveaux du CECR. Cette grille a été intégrée dans les accords de branche du secteur Assistance internationale. Les offres d'emploi sont affichées avec ses spécifications. Elles sont cadrées sur les niveaux B1 et B2. Le niveau C1 est réservé à l'expatriation. En définissant ainsi ce qui est attendu des collaborateurs, on n'exige plus des niveaux qui étaient impossibles à obtenir, et on permet l'accès à ces postes à des collaborateurs qui ne pouvaient y accéder jusqu'alors. Ces niveaux sont diffusés au sein de l'entreprise, y compris sur l'intranet.

Plusieurs entreprises estiment que les compétences linguistiques sont une véritable ressource dans laquelle il est opportun d'investir.

Philips a choisi de valoriser les compétences linguistiques et possède une structure de gestion des compétences des cadres et techniciens, intégrant à la fois les outils de recrutement (profils de postes/offres d'emploi) dans la langue cible mais également des bases de données relationnelles sur des plateformes permettant à la fois d'actualiser les compétences et les expériences linguistiques et interculturelles des salariés (entretien d'évaluation annuel) et d'exploiter ces instruments pour assurer la mobilité des personnels.

Toutes les entreprises internationales sont confrontées aux questions de traduction. Beaucoup les traitent de manière empirique. Mais certaines ont une véritable politique en matière de traduction. On peut citer le cas de GDF Suez. Les documents officiels du groupe émanant de la direction, y compris de nombreux documents techniques, sont traduits dans les neuf langues officielles du groupe. L'entreprise externalise assez peu la traduction de ces documents. Pour éviter les risques liés à la sécurité que pourrait entraîner une mauvaise traduction, le groupe s'est doté d'un service de traduction interne qui tient à jour des glossaires de vocabulaire spécialisé et qui assure aussi la traduction dans les langues officielles.

Chez Axa assistance, la Commission de terminologie a estimé nécessaire de sécuriser les données du groupe en évitant les traductions aidées par des moteurs de recherche qui diffusent les informations de manière consécutive sur Internet. Elle a aussi recommandé de faire traduire les documents par des professionnels reconnus plutôt que de les confier à des collaborateurs dont la compétence n'est pas attestée.

Chez GEMS, les traductions sont faites en partie en interne et en partie en externe. Mais le comité de suivi de l'accord d'entreprise estime que les traductions doivent être faites par des professionnels en relation avec des ingénieurs et des techniciens pour être de qualité. Les entreprises plus petites ne peuvent avoir de services internes de traduction, mais leur intérêt est d'entretenir une relation suivie avec un traducteur indépendant qui connaît bien leur activité.

Bien souvent les entreprises sont de véritables viviers de ressources linguistiques que le tout anglais ou l'absence de gestion des questions de langues conduisent à ignorer.

Le recours à l'interprétation simultanée est souhaitable pour les réunions qui se déroulent à l'échelle d'un groupe ou d'une région du monde, comme c'est le cas chez Accor pour les réunions du comité d'entreprise européen.

Le recours à l'interprétation simultanée ou consécutive s'avère aussi nécessaire lors de négociations. Le dirigeant français d'une PME française dans le domaine des microtechnologies déclare qu'il essaye toujours de parler dans la langue du pays, mais qu'il ne négocie jamais dans cette langue. Il le fait toujours dans sa propre langue avec un interprète, tandis que son interlocuteur parle sa langue et utilise son interprète.

Le représentant en Chine de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris-Île-de-France souligne l'importance pour les entreprises françaises de recourir systématiquement à un interprète pour leurs rendez-vous avec des entreprises chinoises.

Les **outils informatiques pour la traduction et la terminologie** sont indispensables mais doivent être utilisés avec discernement. Des outils d'aide à la traduction tels que Reverso ou Systran sont maintenant bien développés et sont utilisés dans de nombreuses entreprises. Ces outils, grâce à l'intégration de mémoires et de glossaires de traduction, permettent d'améliorer la qualité du résultat final. Ceci implique un important travail terminologique. Chez Axa Assistance, ce travail est effectué par la Commission de terminologie, notamment pour l'élaboration de normes. Chez GDF Suez, les glossaires de vocabulaire spécialisé sont mutualisés, les mises à jour de ces glossaires étant envoyées de façon systématique aux collaborateurs pour les différents métiers du groupe. Il ne faut pas oublier que la révision de textes obtenus par traduction automatique est un travail spécifique qu'il convient de prendre en compte. //

► Les réseaux professionnels francophones

Nous avons vu plus tôt dans cette partie les différentes étapes qui ont marqué l'évolution de l'idée de « Francophonie économique », grâce notamment à des actions et initiatives qui se sont progressivement mises en place au gré des concertations.

Aujourd'hui la Francophonie ne constitue plus seulement une communauté linguistique mais également une véritable communauté d'affaires dont les enjeux n'auront pas échappé à la société civile. Ainsi, ces dernières années, de plus en plus d'associations professionnelles et d'acteurs économiques (entreprises, banques, chambres de commerce...) ressentent la nécessité d'affirmer la valeur ajoutée du français dans leurs activités respectives et de défendre ensemble leurs intérêts dans la compétition mondiale.

Le réseau des associations professionnelles francophones (RAPF)

Quelques dizaines d'associations professionnelles francophones fonctionnent

activement à l'international, depuis près de 50 ans. Elles interviennent dans des activités et sur des métiers extrêmement variés allant de la comptabilité à la normalisation, de l'enseignement à la conduite de projets, de la construction de logement à l'entrepreneuriat.

Leur fonctionnement est autonome ou s'appuie sur un regroupement francophone au sein d'une organisation internationale plus vaste. Leurs points focaux et les organismes nationaux membres, le plus souvent localisés, à l'origine, en Europe ou en Amérique du Nord, se déplacent de plus en plus vers les autres pays francophones du Maghreb, d'Afrique et d'Asie.

Plusieurs de ces associations ont souhaité en 2010 mettre en commun leurs efforts et leurs ressources au sein d'un réseau organisé. En effet, lors d'échanges ou de rencontres entre elles, elles avaient pu mesurer la similitude de leurs problématiques, l'intérêt de partager leurs expériences et l'enjeu d'une mise en œuvre en commun des stratégies de protection et de promotion de la langue française.

Paroles des professionnels du RAPF

« Pratiquer le même droit, c'est parler la même langue : on se comprend mieux, cela facilite les échanges, favorise les implantations et évite les malentendus [...] le droit continental ne cesse de gagner du terrain, à tel point qu'aujourd'hui le notariat latin qui en est la pierre angulaire a été adopté par plus de 120 pays dans le monde, dont 86 sont membres de notre Union. »
Union internationale du notariat (UINL).

« Plus d'un million d'infirmières et d'infirmiers francophones représentent un savoir collectif indispensable, [...] et une force de changement incontestable au service de la santé des populations [...] des pays de l'espace francophone. [...] Si la Francophonie ne saisit pas l'occasion de former les ressources humaines dans les pays africains membres, les pays anglophones du continent pourraient, elles, en saisir l'opportunité. [...] Avec près de 2 000 participants issus de plusieurs pays de la Francophonie, le SIDIIEF [organise] le seul Congrès mondial francophone en sciences infirmières d'une telle envergure permettant aux chercheurs en sciences infirmières de présenter les résultats de leurs recherches en français, ainsi qu'aux cliniciens et gestionnaires francophones d'échanger sur les meilleures pratiques. »
Secrétariat international des infirmières et infirmiers francophones (SIDIIEF).

« Les technologistes biomédicaux doivent nécessairement maîtriser les méthodes et les outils permettant la mise en place d'une démarche qualité efficace [...] afin que les résultats des analyses réalisées par leurs soins soient fiables et que les prescripteurs et les patients puissent avoir confiance [...], des conférences ciblées lors des Rencontres africaines de biologie technique [sont organisées] et [...] la rédaction de documents [comme le Guide pratique d'aide à l'assurance qualité au laboratoire d'analyses et fiches d'évaluation, permet] de disposer d'ouvrages en langue française pour [...] mettre en place une documentation adaptée. »
Association internationale des technologistes biomédicaux (ASSITEB-BIORIF).

« L'amélioration et le développement de l'enseignement de l'assurance francophone dans le monde est [un enjeu crucial dans un] domaine très technique, qui dépend du financier mais strictement réglementé par le juridique, où un vocabulaire spécifique commun s'est développé facilitant grandement les échanges et la bonne compréhension des obligations de chacune des parties, assureur et assuré. [...] Face au constat de l'importance de l'assurance, dont la contribution au développement du secteur économique et à la cohésion sociale n'est plus à démontrer, il est urgent que l'assurance francophone s'organise elle aussi et apprenne à parler d'une même voix afin d'être entendue dans les grands débats menés par les instances internationales [mais aussi pour que] l'enseignement de l'assurance débouche sur des métiers concrets [pour des] étudiants [...] qui demain travailleront selon les techniques apprises et développeront ensemble un marché de l'assurance francophone. »
Association Internationale des Établissements Francophones de Formation à l'Assurance (AIEFFA).

« La participation des professionnels comptables dans un espace mondialisé [...] passe par la reconnaissance de leurs organisations représentatives [par] deux grands normalisateurs, l'un basé à New York (International Federation of Accountants, IFAC) qui élabore différents référentiels notamment d'éthique et de mission [...] et l'autre à Londres (International Accounting Standards Board, IASB) qui émet des normes comptables (International Financial Reporting Standards, IFRS). [...] Tous les textes (très techniques) sont publiés en anglais et par conséquent d'accès difficile et [...] les processus offerts pour participer à la normalisation (système d'« exposés-sondages ») sont également préparés en anglais et offrent des délais de réponse assez courts, [...] une langue commune mais également une culture commune, notamment en droit, [...] permet de contractualiser sans ambiguïté et selon un mode partagé entre partenaires issus de pays francophones. L'identité de culture ne s'est pas toujours traduite par une identité totale du droit dans tous les pays mais cependant, les principes en sont très proches et permettent d'aborder des concepts aisément. »
Fédération internationale des experts comptables francophones (FIDEF).

Par ailleurs, les Sommets de la Francophonie et l'OIF avaient depuis longtemps exprimé le souhait de **voir se rapprocher les réseaux professionnels qui emploient et diffusent le français dans leurs domaines de compétence, pour renforcer leur action et mieux exprimer les enjeux de la Francophonie économique.**

Ainsi cinq associations professionnelles ont signé, le 10 octobre 2011 à Paris, une Charte concrétisant leur volonté de collaborer ensemble et de promouvoir la langue française. D'autres associations ont rejoint les fondateurs au cours de l'année 2012 et le Réseau comprend désormais 14 membres²¹. L'OIF, de son côté, a aidé à la mise en place de ce réseau et a exprimé sa volonté d'accompagner ses futures activités.



Le premier colloque du RAPF intitulé « Et si l'on fêtait la Francophonie... professionnelle ? » s'est tenu à l'occasion de la Journée internationale de la Francophonie, le 20 mars 2012, au Conseil supérieur du notariat à Paris. De hautes personnalités de structures internationales telles que le Medef International, le Bureau de Paris de la Banque mondiale, le Forum francophone des Affaires, l'Institut Choiseul, le Conseil des investisseurs en Afrique et l'OIF sont intervenus pour faire part de leurs

expériences sur le terrain et apporter un témoignage argumenté sur la réalité de l'action des professionnels francophones dans l'économie internationale.

De même, une première concertation entre les associations a pu avoir lieu lors du Forum mondial de la langue française de Québec en juillet 2012 où quelques-unes d'entre elles étaient présentes.

En décembre 2013, tous les membres du RAPF se sont réunis en séminaire à l'OIF à Paris pour préciser leurs objectifs et organiser leur action commune. Considérant les valeurs inscrites dans leur Charte, ils ont tenu à réaffirmer, dans une Déclaration intitulée « Agir ensemble pour la langue française dans les milieux professionnels », les axes concrets suivant lesquels ils veulent se mobiliser ensemble et décidé de renforcer leur coopération en matière de formation professionnelle. Les membres du réseau ont décidé de commander une étude pour un état des lieux de la formation professionnelle francophone. Cette dimension du lien entre langue, économie et marché du travail, est essentielle et déjà prise en compte, y compris à l'international, par les diplômes et certifications mises en place par la Chambre de commerce et d'industrie de Paris Ile-de-France évoqués dans la partie enseignement (cf. p. 197). Mais une initiative originale, directement mise en place dans les pays, mérite d'être rapportée.

Depuis 2008, et grâce au soutien de l'OIF, l'association « **Actions pour promouvoir le français des affaires** » (APFA) a mis en place un projet de **Certification officielle francophone** appelée VAFIE (Valorisation des acquis francophones initiaux en entreprise), dont le but est de valoriser les artisans, les employés, les techniciens qui ont acquis une connaissance de la vie de l'entreprise exprimée en français des affaires et dans leur langue maternelle grâce à leur pratique quotidienne. Par cette création, l'OIF favorise l'émergence progressive d'une francophonie des personnels exerçant des métiers, qualifiés parfois de « petits métiers », remplissant des fonctions peu élevées dans l'organigramme des entreprises, grâce à la possibilité pour ces artisans, ces employés, ces techniciens de devenir titulaires de la VAFIE. Bien que

²¹ Mai 2013.

cette certification officielle francophone ne relève pas de la catégorie des diplômes ou des tests, qu'ils soient langagiers, généraux ou de spécialités, elle traduit, pour la première fois, la volonté de reconnaissance officielle des acquis initiaux de ces personnels liés à leur activité, acquis exprimés en français et dans chaque langue maternelle.

Par la VAFIE, l'APFA oriente aussi la recherche en intercompréhension entre les langues vers le monde de l'entreprise et de la relation commerciale, ainsi que vers l'élaboration de modèles francophones de l'intercompréhension entre le français des affaires et les langues partenaires.

Le Jury de la VAFIE s'est tenu pour la première fois en novembre 2010, au Vanuatu. L'accueil pour ce premier lancement de la VAFIE a été très positif avec l'inscription de 18 candidats, dont 16 ont été reçus. En décembre 2013, ce sont 62 fonctionnaires du ministère du Tourisme libanais qui ont passé avec succès l'épreuve de la VAFIE et en juillet 2014 le Jury de la VAFIE a décerné de nouvelles certifications lors d'une délibération à Victoria-Mahé aux Seychelles.

Les rencontres internationales de la Francophonie économique (RIFÉ I & II)

En 2008, l'OIF s'est associée à la Chambre de commerce de Québec et ses partenaires pour soutenir la **première Rencontre internationale de la Francophonie économique (RIFÉ I)** qui a eu lieu du 16 au 19 mai à Québec. À l'issue de cette première rencontre, des recommandations²² ont été émises pour la « Francophonie économique de demain ».

Du 2 au 6 juillet 2012, une **deuxième rencontre (RIFÉ II)** s'est inscrite dans le cadre du Forum mondial de la langue française de Québec. Elle a regroupé plus de 250 représentants d'organisations vouées au développement économique et des entrepreneurs d'une trentaine de pays de la Francophonie. Durant 3 jours, une dizaine de conférences, quatre tables rondes

²² http://www.ccquebec.ca/imports/_uploaded/file/recommandations_rife2008.pdf



Les représentants des partenaires de la RIFÉ 2012.

et huit ateliers ont été organisés en quatre thèmes, permettant ainsi à plus de 60 intervenants de préparer des propositions. Les participants ont notamment adopté une résolution stipulant que « l'économie est au cœur du développement de la Francophonie » et mandaté les promoteurs de la RIFÉ pour que les 6 recommandations principales²³ issues de la rencontre soient prises en compte lors du Sommet suivant de la Francophonie, à Kinshasa (12-14 octobre 2012). Ces recommandations portent sur la mobilité des gens d'affaires ; le besoin d'instituer un dispositif international pour animer et faciliter les réseautages ; le développement d'un espace numérique francophone des affaires ; la nécessaire valorisation de l'entrepreneuriat et de la culture entrepreneuriale, en particulier chez les jeunes ; l'accès au financement local et régional et la mise en place de mécanismes de financements participatifs et solidaires ; la promotion de la Francophonie comme une marque d'excellence.

Le Forum francophone des affaires (FFA)

Créé en 1987, le Forum francophone des affaires a été reconnu lors du II^e Sommet de la Francophonie par les chefs d'État et de gouvernement membres de la Francophonie réunis à Québec.

Le FFA dispose d'institutions permanentes ainsi que de comités nationaux représentant les entreprises des 110 pays qui le compose regroupés en sections régionales (Amériques, Afrique, Europe, Proche et Moyen-Orient et Asie-Pacifique).

Ses **principaux objectifs** sont la fédération des acteurs économiques des pays francophones et le développement des relations et des échanges entre les acteurs économiques publics et privés. C'est ainsi que le FFA a créé et anime :

- la fondation internationale francophone Finance-Assurance-Banque (FIFAB).
- la fédération francophone des Chambres de Commerce et d'Industries (FFCCI).
- le Groupement du patronat francophone (GPF).
- l'Observatoire économique Francophone (cf. encadré).

Inauguré à Nice (France) en mai 2014, l'**Observatoire économique francophone** du Forum francophone des affaires s'oriente vers la mise à disposition d'informations et d'opportunités pour les entreprises et vers un partenariat renforcé en direction des acteurs économiques de la région Méditerranée. Il est envisagé de renforcer la diffusion d'informations économiques utiles à l'activité des entreprises, mais aussi d'animer un dispositif de reconnaissance d'entreprises francophones, de type label, permettant aux tiers d'identifier et de valoriser les spécificités de ces dernières qui se caractérisent notamment par l'usage du français dans leurs activités et par le respect des valeurs de responsabilité sociale.

Les acteurs économiques seront également invités à participer plus activement au grand rendez-vous du Forum francophone des affaires, les **Assises de la Francophonie économique**, qui permettent à des décideurs de premier plan de se retrouver pour réfléchir à des thématiques propres aux entreprises francophones.

Pour atteindre ces objectifs, le FFA organise régulièrement des Assises de la Francophonie afin de créer des opportunités de rencontres et d'échanges entre les entreprises et les décideurs. Une revue mensuelle est publiée, le « prix de la Francophonie économique » est décerné annuellement à une entreprise francophone ayant accompli une action remarquable dans le domaine de la gestion et le FFA récompense le « meilleur livre d'économie francophone » sur la recherche et la vulgarisation des disciplines économiques et financières dans les pays francophones.

Outre l'organisation de ces activités, le FFA a conçu une Charte éthique des entreprises francophones, présentée au Sommet de la Francophonie en 2010, pour promouvoir la responsabilité sociale/sociétale et environnementale des entreprises au sein de l'espace francophone et ce, en conformité

²³ Consulter le rapport complet sur [http://www.ccquebec.ca/imports/_uploaded/file/RIFE_2012/rife2012_recommandations\(1\).pdf](http://www.ccquebec.ca/imports/_uploaded/file/RIFE_2012/rife2012_recommandations(1).pdf)

avec la Déclaration de Québec (2008) lors du XII^e Sommet de la Francophonie et celle de Saint-Boniface (2006) sur la responsabilité des entreprises participant à l'exploitation des ressources naturelles en situation de conflit²⁴.

Forum des entreprises et des investisseurs du monde francophone (FINEMOF)

Dans le cadre du XIV^e Sommet de la Francophonie à Kinshasa (8-10 octobre 2012), un **Forum des entreprises et des investisseurs du monde francophone** a été organisé. Cinq ateliers ont été programmés qui portaient sur les thématiques suivantes :

- bâtir le succès de la Francophonie économique ;
- les modèles de financement des infrastructures et projets de développement francophone ;
- l'Afrique au cœur de la Francophonie économique : regards croisés ;
- stratégies et succès de l'entrepreneuriat féminin francophone ;
- atouts et opportunités d'investissements en RDC.

À l'issue des travaux, des recommandations ont été émises et notamment la **mise en place d'un cadre institutionnel** pour pérenniser le FENIMOF et permettre les rencontres et les échanges de bonnes pratiques parmi les opérateurs économiques du monde francophone. Une seconde recommandation a consisté en la création d'une Agence francophone de mise en réseau des acteurs économiques qui serait « une plateforme destinée au partage d'informations, de même que la redynamisation du réseau de normalisation et de métrologie ».

Le Forum a également suggéré le développement d'un plaidoyer international afin de relever les défis et les obstacles rencontrés par les femmes, ainsi que la mise en place d'une banque francophone d'appui à la promotion économique de la femme. Enfin, les participants ont soulevé l'idée de mettre en place un institut francophone de statistiques économiques.

L'Union bancaire francophone (UBF)

L'**Union bancaire francophone** a été officiellement lancée par 20 associations et fédérations d'associations bancaires en juin 2013, avec le soutien de l'OIF.

C'est à la suite du premier Sommet bancaire francophone, en 2011, qu'un groupe restreint d'associations bancaires francophones a souhaité se structurer autour d'une charte afin de parvenir « à une meilleure régulation, favorisant la diversification des économies et contribuant à la lutte contre la pauvreté »²⁵.

C'est ainsi que les membres du Comité de pilotage (représentants des associations bancaires de 16 pays ainsi que de l'Union des banques arabes, l'Union des banques maghrébines, les Fédérations des associations bancaires de l'UEMOA et de la CEMAC, l'Organisation internationale de la Francophonie et la Commission de l'UEMOA) ont signé la **charte qui définit les objectifs et l'organisation de l'Union bancaire francophone** :

- encourager la collecte et la circulation d'informations, ainsi que la connaissance mutuelle entre les membres et le partage des bonnes pratiques sur les sujets d'intérêt commun ;
- favoriser la coopération internationale dans les milieux professionnels, dans l'esprit de solidarité qui anime la Francophonie, afin d'apporter des réponses concrètes aux défis que les associations partagent ;
- échanger leur savoir et la connaissance scientifique ;
- échanger des expériences et mutualiser leurs efforts, notamment en matière de préparation de certaines manifestations nationales ou internationales.

Sont membres de cette Union les associations professionnelles bancaires de tout pays francophone qui souhaitent s'y affilier.

Une première conférence de l'Union bancaire francophone s'est tenue le 20 septembre 2012 à Marrakech (Maroc). Elle était dédiée à l'accompagnement et au financement des TPE (très petites entreprises) - PME dans les pays francophones. Cette première conférence, qui a réuni plus de 350 participants, a connu un franc succès en permettant d'ouvrir un véritable dialogue entre TPE/PME et les banquiers.

²⁴ Forum francophone des affaires. 2010. *Charte éthique des entreprises francophones*. Paris : FFA

²⁵ Cf. Discours de M. Abdou Diouf le 4 mars 2011.



Lancement du Réseau francophone de l'innovation (Finnov), 9 et 10 juillet 2013, au siège de l'OIF.

Une deuxième conférence, le 4 avril 2014 à Bruxelles (Belgique), a eu pour objectif cette fois d'apporter des éléments de réponse aux questions d'éducation financière, de faire connaître les initiatives en cours dans le monde francophone et de s'inspirer des dernières analyses et des meilleures pratiques et outils au niveau mondial.

La Conférence permanente des chambres consulaires africaines et francophones (CPCCAF)

C'est une **association à but non lucratif** créée en 1973 sous l'impulsion des Présidents Senghor (Sénégal), Pompidou (France) et Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire). Son objectif est de **contribuer au développement du secteur privé africain** par la coopération entre les chambres consulaires membres de son réseau. L'action de la CPCCAF se fonde en effet sur le rôle central que doivent jouer les chambres consulaires africaines en matière de développement économique local.

Représentantes et opératrices au service de toutes les entreprises, et notamment les plus fragiles et les moins aidées, les chambres consulaires, par leur capacité d'évocation auprès des pouvoirs publics et par leur offre de services au bénéfice de toutes les unités de production, contribuent à la structuration du secteur privé et à la création de richesses.

À son actif, entre autres, la mise en place du site « Investir en Zone franc²⁶ », le développement du projet AMADE (projet d'accès aux marchés de l'aide publique au développement) pour aider les entreprises des pays membres de la Francophonie, et de l'association qui en a résulté, créée en marge de l'assemblée générale de la CPCCAF d'octobre 2013 à Tunis.

La CPCCAF a activement contribué aux deux Rencontres internationales de la francophonie économique (RIFÉ) et son action a favorisé la prise de conscience des chefs d'État qui ont décidé en 2012 au Sommet de Kinshasa de demander la préparation d'une stratégie économique pour la Francophonie.

Réseau francophone de l'innovation (Finnov)

Le projet du Finnov vise à répondre à la volonté exprimée par les chefs d'État et de gouvernement des pays ayant le français en partage **d'asseoir l'innovation comme une des grandes priorités de l'espace francophone et de ses domaines d'intérêt**. Il est composé d'experts de l'innovation, notamment dans les secteurs de l'agroalimentaire, du numérique, de l'économie du savoir, de l'économie verte, des industries culturelles et de l'économie de la culture.

²⁶ <http://www.izf.net/>

L'objectif est de favoriser la **mise en réseau des acteurs et organisations** dans le domaine de l'innovation, de renforcer la mise en œuvre de stratégies nationales et régionales, et de soutenir la diffusion d'innovations clés. L'idée est de créer à terme un réseau multilatéral, multisectoriel et intégré.

En collaboration avec l'École des mines de Saint-Étienne et le Centre international

des ressources et d'innovation pour le développement durable (Ciridd), un système d'information est en cours de développement pour déployer ce projet en accordant l'importance qu'ils méritent aux processus de l'innovation d'une manière générale, à l'inter-connectivité entre les secteurs et à la diversité des acteurs qui favorisent une innovation ouverte et non cloisonnée. //

Annexes

Références bibliographiques de « Langue française et gestion linguistique dans les entreprises internationales »

CGT (Confédération générale du travail), 2010, *Bilinguisme au travail : un cas qui fait école*, entretien avec Jocelyne Chabert (GEMS), vidéogramme en ligne : <http://www.youtube.com/watch?v=wjF7Jgu62cY>

CFE-CGC (Confédération française de l'encadrement – Confédération générale des cadres), 2012, *Le tout anglais dans l'entreprise : mythes, réalités et recherche d'alternatives* (7 mars 2012, Paris), vidéogramme en ligne : http://www.youtube.com/watch?v=P8qIc_kLuek

DGLFLF. 2010. *Rapport au parlement sur l'emploi de la langue française*, Paris : Ministère de la Culture et de la Communication. Consultable en ligne www.dglflf.culture.gouv.fr/rapport/2010/Rapport_Parlement08.pdf

DGLFLE, Délégation générale à la langue française et aux langues de France, 2013, *Guide des bonnes pratiques linguistiques dans les entreprises*, Consultable en ligne : www.francaisautravail.org

DGLFLF et OQLF (Office québécois de la langue française), 2013, *Bonnes pratiques linguistiques dans les entreprises*, Consultable en ligne : www.francaisautravail.org

ELLEKJAER Glenn Ole, 2012, « A Survey of English Use and Needs in Norwegian Export Firms », *Hermes*, Journal of Language and Communication in Business, N° 48-2012, pp. 7-18.

LÜDI Georges (dir.), 2010, *Le plurilinguisme au travail entre la philosophie de l'entreprise, les représentations des acteurs et les pratiques quotidiennes*, ARBA 22, université de Bâle.

MOIROUD Roger, 1993, « Les entreprises européennes et le plurilinguisme », *Circuit* (magazine d'information sur la langue et la communication), n° 41, Montréal, 1993, p. 9.

TRUCHOT Claude, 1990, *L'Anglais dans le monde contemporain*, Le Robert, Paris.

TRUCHOT Claude, 2002, *L'Anglais en Europe : repères / Key aspects of the use of English in Europe*, Strasbourg : Conseil de l'Europe : www.coe.int/T/DG4/linguistic/Source/TruchotFR.pdf

TRUCHOT Claude, 2008, *Europe : l'enjeu linguistique*, Paris : La Documentation française, Collection Études, 160 pages.

TRUCHOT Claude, 2013, « Internationalisation et choix linguistiques des entreprises françaises : entre « tout anglais » et pratiques plurilingues », *Synergies Italie*, Revue du Gerflint (Groupe d'études et de recherches pour le français langue internationale), Numéro 8/2013 : *Plurilinguisme et monde du travail*, Université de Turin, pp. 75-90, <http://ressources-cla.univ-fcomte.fr/gerflint/Italie9/truchot.pdf>

TRUCHOT Claude, 2014, *Pratiques linguistiques et gestion des langues dans les entreprises françaises internationales*, Cahiers de l'Observatoire des pratiques linguistiques n° 4, Délégation générale à la langue française et aux langues de France, Paris.



2. Parler au monde en français

1. INTRODUCTION

L'essor de nouveaux moyens de communication, dans les années 1950-1960, a été à l'origine de la structuration progressive d'un espace francophone international. Les premières associations mondiales de journalistes, de juristes, de parlementaires, d'universitaires francophones... se sont multipliées à la faveur des progrès de ce que l'on n'appelait pas encore les technologies de l'information et de la communication et de la plus grande facilité de voyager.

Dans ce contexte, depuis la création des Radios d'expression française en 1955, les **médias francophones** représentent des acteurs majeurs de la diffusion de la francophonie, qui est à la fois leur capital, leur matière première et leur valeur ajoutée. Les chefs d'État et de gouvernement de la Francophonie institutionnelle l'ont bien compris : ils ont désigné une chaîne

de télévision multilatérale bien connue, TV5MONDE, comme « opérateur des Sommets ». Comme on le verra plus loin (cf. p. 490), ces acteurs se sont diversifiés et, surtout, le marché des auditeurs et des téléspectateurs francophones suscite la convoitise bien au-delà des groupes ou entreprises de langue française.

Le partage d'une langue qui crée les conditions d'un dialogue au-delà des frontières est devenu un critère encore plus important avec le développement de l'univers numérique et de sa composante principale, Internet.

S'il est évident que la diversité linguistique gagne du terrain sur Internet, dont l'origine était marquée par l'usage exclusif de la langue de ses concepteurs (l'anglais), il n'est pas possible aujourd'hui d'avoir une représentation exacte du poids des différentes langues. L'étude produite à l'occasion de la présente



publication, en segmentant son approche et en considérant les locuteurs de français au sens de nos estimations, parvient tout de même à démontrer que la **langue française fait partie du peloton de tête des langues les plus utilisées sur Internet** (cf. p. 501).

Cette langue partagée est aussi l'occasion de réunir ses locuteurs qui souhaitent la célébrer, notamment lors de la Journée internationale de la Francophonie (cf. p. 542), mais qui veulent aussi réfléchir ensemble à l'avenir du français et aux conditions dans lesquelles cette langue continuera à porter les aspirations de la jeunesse. Le premier Forum mondial de la langue française, organisé à Québec en juillet 2012, a servi d'agora à la société civile francophone qui se retrouvera de nouveau en juillet 2015 à Liège, « cap Nord » de la francophonie européenne et capitale économique de la Wallonie (cf. p. 545).

Dans la compétition linguistique internationale, parmi les champs observés, de « bons esprits » s'accordent à disqualifier la langue française pour la communication internationale en général et tout particulièrement dans ses usages au sein des organisations internationales et dans la communication scientifique. Si l'on verra ici que le constat est en effet accablant dans ces deux secteurs, il faut préciser que cette situation, d'une part porte préjudice à

toutes les langues (y compris l'anglais qui s'éloigne de plus en plus de l'idiome appauvri et mal maîtrisé utilisé dans ces contextes), d'autre part a des conséquences nuisibles aux buts poursuivis par les acteurs.

En effet, en laissant s'installer un unilinguisme de fait dans leur fonctionnement quotidien (cf. p. 547) et malgré les efforts qui continuent d'être consacrés à la traduction et à l'interprétation des documents et interventions officiels, les organisations internationales compromettent la participation et l'expression des non-anglophones (cf. aussi p. 558 « Le mouvement sportif international »). Cette difficulté d'ordre démocratique s'accompagne d'une inefficacité croissante des modes de circulation et de partage d'une information dévalorisée par un contenu devenu flou, ambigu, voire incompréhensible. À l'écrit, les « révisions linguistiques » sont devenues la règle aussi bien à l'ONU qu'à l'Union européenne, pour tenter de redonner sens à des textes produits dans un anglais bancal, objets, au mieux de différentes interprétations, au pire d'interrogations sans fin sur les points de vue exprimés. Devenues de véritables indicateurs de mauvaise gestion, les questions linguistiques, dont certains pensaient ainsi réduire l'impact financier, se trouvent à la source de dépenses supplémentaires !

Par ailleurs, et l'argument bien que plus classique n'en est pas moins juste, l'absence de diversité des expressions favorise une forme d'uniformité des manières de voir et de concevoir un monde dont les mutations rapides réclament au contraire la mise en œuvre d'une « pensée complexe ».

De la même manière, l'écrasante domination de l'anglais dans les publications scientifiques (cf. p. 562) pose des problèmes qui vont bien au-delà de l'iniquité des rapports ainsi imposés aux chercheurs du monde entier. L'Académie britannique elle-même s'est déjà inquiétée à deux reprises¹ du risque d'appauvrissement et d'exclusion que faisait courir aux chercheurs du Royaume-Uni leur unilinguisme. Ainsi donc les anglophones natifs rejoindraient pour la même raison mais avec un effet inverse la cohorte des victimes de la domination... de l'anglais ! Les uns par un effet d'enfermement et de repli, les autres par les effets d'une soumission intellectuelle contraire au processus même de création et d'innovation. À ce sujet, les débats sont aussi anciens que la philosophie sur la prééminence de la pensée sur le langage, mais il faut entendre les déclarations, par exemple, d'un Laurent Lafforgue² (médaillé Fields en 2002, l'équivalent du prix Nobel de mathématiques) : « On a coutume de dire que c'est parce que l'école mathématique française occupe dans le monde une position exceptionnellement forte qu'elle peut préserver cet usage. Je suis persuadé que la relation de cause à effet est inverse : c'est dans la mesure où l'école mathématique française reste attachée au français qu'elle conserve son originalité et sa force. »

Un autre effet induit par le monopole linguistique exercé par l'anglais dans les publications a été constaté dans certains résultats ressortant d'une étude publiée par le Conseil supérieur de la langue française du Québec : la progression de l'usage des écrits de langue anglaise dans l'enseignement. Et ce, même si la quasi-totalité des thèses et des doctorats déposés au Québec le sont en français (cf. p. 569).

La question de la science en français ne se résume naturellement pas à la

communication internationale et l'on sait que les textes qui sont diffusés dans les grandes revues sont bien souvent le résultat d'une traduction d'un travail conçu, conduit et transcrit principalement dans la langue du ou des chercheurs qui les signent. À cet égard, il est intéressant de mentionner l'enquête ELVIRE, dont les résultats complets n'ont malheureusement jamais été publiés³, qui s'est déroulée en France entre 2007 et 2009 auprès de 1 963 directeurs de laboratoires et de 8 883 chercheurs. Les résultats confirment la domination de l'anglais dans la recherche internationale, mais son usage exclusif n'est confirmé « que » par 49 % à 69 % (selon les disciplines) des directeurs de laboratoires spécialisés dans les sciences dites « dures » (physique, chimie, biologie, sciences de l'univers...), même si sa prééminence est reconnue par presque tous. Ce pourcentage oscille même entre seulement 8 % et 19 % pour les sciences humaines et sociales. Par ailleurs, les chercheurs apportent un démenti à la vision unilingue du paysage éditorial scientifique. Certes, la diffusion de la publication et sa qualité ne sont pas mentionnées dans les résultats qu'a choisi de diffuser l'auteur de l'article, mais l'on constate que, par exemple, les ouvrages, articles ou chapitres rédigés en français uniquement occupent la première place dans l'activité éditoriale des chercheurs de sciences humaines et sociales au cours de deux années pleines (2007-2008). Même dans les sciences dures (mais pas dans la catégorie « articles »), il se trouve encore 5 ouvrages sur les 14 publiés qui sont uniquement en français et 15 chapitres (sur 48) qui sont en français seul (6) ou dans une association avec l'anglais.

Enfin, les chercheurs interrogés, même s'ils considèrent que « l'anglais est devenu d'usage si courant dans la recherche que le choix de la langue ne se pose plus », pensent majoritairement, et toutes générations confondues, que « d'autres langues que le français ou l'anglais sont nécessaires dans les sciences pour préserver la diversité culturelle ». //

¹ *Language matters* (avis de l'Académie britannique des sciences humaines et sociales de janvier 2009) et *Language matters more and more* (avis de janvier 2011).

² Dans un point de vue paru dans le n° 216 du mensuel *Pour la science*.

³ Même si François Héran, ancien directeur de l'INED, à l'origine de l'étude avec la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF), en a livré sa synthèse toute personnelle dans le n° 501, de *Population & Sociétés* - juin 2013.

2. Parler au monde en français

2. COMMUNIQUER EN FRANÇAIS

► Les médias francophones internationaux

Comme pour l'édition 2010, nous avons retenu ici comme critère les médias qui ont d'abord choisi de s'exprimer en langue française avant de s'ouvrir à d'autres langues afin d'étendre leur champ de diffusion aux cinq continents et ainsi se donner une dimension internationale.

La liste des médias présentée n'est bien entendu pas exhaustive et répond à un choix éditorial, tout comme ont été délibérément écartés de cet ouvrage la presse écrite (ce qui aurait supposé un inventaire trop long et que nous réalisons en ligne¹),

les agences et les regroupements de presse ainsi que la coopération et le soutien de l'OIF aux médias francophones qui sont abordés dans le rapport d'activités du Secrétaire général de la Francophonie.

Il s'agit essentiellement d'indiquer aux francophones comment accéder à l'information en français de façon générale. Pour aller plus loin, un répertoire des médias, mis en place depuis 2010, est en cours d'élaboration et disponible en ligne² sur le site de l'OIF, permettant de recenser par zone géographique les médias de langue française. Ce répertoire, loin de prétendre à l'exhaustivité (le paysage médiatique est très mouvant, évolue et

¹ <http://www.francophonie.org/Repertoire-des-medias-40972.html> (sont disponibles à ce jour les répertoires Amériques, Afrique de l'Ouest et centrale et Europe centrale et orientale).

² Idem.

se transforme sans cesse), représente néanmoins une source actualisée et bien documentée.

Ce qui frappe de prime abord dans l'analyse des médias francophones et plurilingues, c'est l'engouement général pour le continent africain ! En effet, l'Afrique francophone est de plus en plus convoitée par des médias internationaux avec la création de programmes spécifiquement dédiés (télévision et presse écrite notamment). Et les médias internationaux anglophones n'échappent pas à cette règle (BBC, Bloomberg).

Si l'on considère que l'Afrique va devenir le bassin de la francophonie avec plus de 85 % des locuteurs francophones en 2065, et sans vouloir faire de lien direct ou réducteur, on peut considérer que cela favorisera le développement des médias internationaux de langue française.

La vitalité des médias de langue française dans le monde, que nous aborderons dans un second temps, est quant à elle variable d'une région du monde à une autre, comme nous pourrions le constater avec des inquiétudes certes, mais aussi des acquis certains.

Les principaux médias francophones au niveau international

Télévision

TV5MONDE (www.tv5monde.com)

TV5MONDE

TV5MONDE, la chaîne culturelle francophone mondiale, est l'un des cinq plus grands réseaux mondiaux de télévision. Présente dans plus de 200 pays et territoires, distribuée 24h/24 dans 243 millions de foyers raccordés, 25 000 chambres d'hôtels et sur plusieurs compagnies aériennes, maritimes ou ferroviaires, la chaîne est également diffusée officiellement dans les grandes organisations politiques internationales, soit dans les espaces publics de l'ONU à New York et de l'Union africaine à Addis-Abeba.

TV5MONDE exerce une mission de service public. Elle est un des opérateurs directs des Sommets de la Francophonie. Son conseil d'administration, multilatéral, est composé des représentants des télévisions nationales publiques des pays bailleurs de fonds (France, Suisse, Fédération Wallonie/Bruxelles, Québec, Canada) ; elle est présidée, depuis juillet 2013, par le président directeur



général de France Télévisions. Depuis janvier 2013, le directeur général de TV5MONDE est Yves Bigot.

À travers ses 8 signaux spécifiques à chaque continent (TV5MONDE France-Belgique-Suisse, TV5MONDE Europe, TV5MONDE Afrique, TV5MONDE Maghreb-Orient, TV5MONDE Asie, TV5MONDE Pacifique, TV5MONDE Amérique latine, TV5MONDE États-Unis), TV5MONDE s'adresse aux francophones comme aux francophiles dans toute leur diversité linguistique et culturelle.

Par ailleurs, TV5 Québec Canada, la chaîne de télévision canadienne, partenaire de TV5MONDE, diffusée en Amérique du Nord, promeut la Francophonie internationale, et vient de lancer une nouvelle chaîne, Unis, destinée à promouvoir la francophonie canadienne, en particulier celle située hors du Québec.

Regardée chaque semaine en moyenne par **55 millions de téléspectateurs** (audience cumulée hebdomadaire), TV5MONDE propose une couverture plurielle de l'actualité mondiale et une grande variété de programmes (cinéma, fiction, documentaires, jeux, divertissements, musique, jeunesse, sport, spectacles, etc.), le plus souvent sous-titrés en 12 langues (allemand, anglais, arabe, coréen, espagnol, français, japonais, néerlandais, portugais, roumain, russe et vietnamien) qui font de la chaîne le premier diffuseur mondial des cultures francophones.

Produite par TV5MONDE, pré-achetée ou issue des productions des chaînes de ses actionnaires (France 2, France 3, France 5, France Ô, Arte France, RTBF.be, RTS, Radio Canada, Télé-Québec) et du Cirtel (Conseil international des radios et télévisions d'expression française), l'offre de programmes de TV5MONDE est adaptée aux fuseaux horaires et aux différents publics sur les cinq continents.

Nourrie par plusieurs magazines d'actualité, multilatérale grâce à l'apport des rédactions partenaires, disposant d'une rédaction et de correspondants internationaux, l'information sur TV5MONDE offre un regard francophone et documenté sur le monde avec une attention particulière portée au continent africain.

Parmi les rendez-vous quotidiens accessibles sur ses antennes, et à tout

« Destination Francophonie¹ » : une invitation au voyage...

Depuis 2013, l'émission, animée par Ivan Kabacoff, permet de découvrir chaque semaine, pendant environ 2 minutes 45, une destination et celles et ceux qui, par leur énergie et leur inventivité, font du français une langue vivante, dynamique, et en constante évolution. À la fin de l'émission, un agenda propose une sélection de grands rendez-vous francophones dans le monde, et des informations utiles, pour approfondir les sujets traités, publiés après chaque diffusion sur le fil Twitter et le site Internet de l'émission. L'émission est réalisée avec le soutien de l'OIF, de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF), de l'Institut français et de l'Agence pour l'enseignement du français à l'étranger (AEFE). En avril 2012, on comptait 5 000 fans sur la page de l'émission, moins d'un an plus tard, ce chiffre était multiplié par 10, preuve de l'intérêt pour ce programme de nombreux francophones et francophiles du monde entier.

¹ <http://www.tv5.org/cms/chaîne-francophone/Revoir-nos-emissions/Destination-Francophonie/p-23140-Accueil.htm>

moment sur ses sites Internet, figure depuis octobre 2013 le premier grand JT francophone « 64 minutes, le monde en français », un rendez-vous qui permet de croiser les points de vue depuis Paris, Genève, Bruxelles, Montréal, ou encore Dakar, Kinshasa, Rabat ou Beyrouth. À noter aussi, au chapitre des magazines récents, *Maghreb Orient Express* lancé en écho aux « printemps arabes » et *Destination Francophonie* (cf. encadré).

Pour être toujours plus accessible et rejoindre les jeunes générations, la chaîne poursuit par ailleurs le développement de ses offres délinéarisées (avec une diffusion des contenus déclenchée par le téléspectateur internaute) sous le label TV5MONDE+ (<http://www.tv5mondeplus.com/>). Plateforme de rattrapage, vidéo à la demande, Web TV thématiques jeunesse et Afrique, sites et applications mobiles, télévisions connectées... Plusieurs offres innovantes permettent d'accéder aux programmes et services de TV5MONDE à la demande, depuis n'importe quel terminal connecté à Internet (téléphone intelligent, tablette, PC...).

Très présente également sur les réseaux sociaux, la chaîne a lancé la première « social TV » en langue française sur Facebook (1,7 million d'abonnés ; accessible aussi sur YouTube, Dailymotion, Twitter, Google+, Pinterest, Instagram, Foursquare...).

Chaque mois, ce sont plus de 3 millions de vidéos qui sont vues sur les sites de la chaîne ou les réseaux sociaux.

Chaîne du lien entre tous les francophones, qui seront plus de 700 millions dans le monde à l'horizon 2050, TV5MONDE a également pour mission de promouvoir la langue française. Elle développe depuis plus de 20 ans, avec l'aide d'équipes professionnelles reconnues, un dispositif multimédia gratuit et interactif pour apprendre et enseigner le français à partir de ses émissions et de ses contenus en ligne (cf. page 207). Plusieurs gouvernements de la Francophonie ainsi que l'OIF soutiennent cette démarche. Chaque mois, ce sont plus de 500 000 internautes qui y ont recours.

TV5MONDE conduit des partenariats culturels à travers le monde et soutient de grandes causes universelles (liberté de la presse, droit à l'éducation, défense des droits humains), comme en témoigne par exemple son site « Terriennes » dédié à la condition des femmes dans le monde. La rédaction de « Terriennes » a tenu à accompagner les deux premières éditions du Forum mondial des femmes francophones qui ont eu lieu successivement à Paris et à Kinshasa, ainsi que le lancement du Réseau des femmes francophones de l'OIF, organisé depuis Dakar.

Créée en 1984, TV5MONDE a célébré en 2014 ses 30 ans. Elle s'est dotée d'une nouvelle régie permettant de produire et de diffuser ses programmes en HD. Elle bénéficie aujourd'hui des dernières avancées technologiques, tant sur le plan matériel que sur celui de l'informatisation, qui l'accompagneront dans les prochaines années pour l'assurer de demeurer l'un des plus grands réseaux mondiaux de télévision.

TV5MONDE Afrique

Créée en 1992, présente dans 48 pays, TV5MONDE Afrique bénéficie sur le continent d'une notoriété supérieure à 90 % dans toutes les capitales d'Afrique francophone. Regardée par 21,4 millions de téléspectateurs en moyenne

(audience cumulée hebdomadaire), la chaîne est le seul signal qui dispose de productions spécifiques dédiées au continent avec plus de 15 % de productions africaines, dont plusieurs sont également programmées sur les autres signaux. En mai 2014, TV5MONDE a souhaité enrichir davantage encore cette programmation en lançant « Africanités », un nouveau magazine de société. De nouvelles séries, des longs métrages, de nouveaux divertissements comme « Intervilles en Côte d'Ivoire », des concerts emblématiques comme celui de Manu Dibango ou de Tiken Ja Fakoly ont également été diffusés. Sur le plan de l'information, le Journal Afrique a changé de formule en octobre 2013. Rallongé et enrichi, il propose désormais 18 minutes d'information quotidienne qui sont consacrées à l'actualité du continent et de la diaspora. À mentionner enfin, les opérations spéciales (Sommet de Kinshasa, Sommet de l'Élysée, etc.), les interviews de personnalités africaines de premier plan dans « Internationales » ou « L'Invité » et les magazines (« Et si », « Afrique Presse », ou « Wari »)... Des programmes également accessibles *via* la webTV Afrique qui en offre gratuitement la consultation à la demande pour permettre aux personnes à travers le monde de rester en contact permanent avec le continent (tv5mondeplus.com/afrique).

France 24

(<http://www.france24.com/fr/>)



Membre du groupe France Média monde³, France 24 compte aujourd'hui trois chaînes de télévision distinctes, mais avec une ligne éditoriale commune, en français, anglais et arabe, permettant de toucher les cinq continents. Ainsi, France 24 en français est devenue la première chaîne d'information dans de nombreux pays d'Afrique francophone tandis que la chaîne en anglais, elle, permet de toucher l'Asie, l'Inde, l'Extrême-Orient et l'Afrique anglophone. Enfin, la chaîne arabe touche tous les pays du Maghreb et du Moyen-Orient.

³ Le groupe qui comprend France 24-RFI-Monte Carlo Doualiya est aussi actionnaire et partenaire de TV5MONDE.

La spécificité de France 24 est d'être une chaîne d'information continue en français qui diffuse 24h/24 et 7j/7 et porte un regard français sur l'actualité internationale grâce à 400 journalistes et à un large réseau de correspondants.

En 2013, à l'occasion de son 7^e anniversaire, France 24 a enrichi ses grilles sur ses trois chaînes et s'est dotée d'un nouvel habillage : France 24, c'est désormais 144 journaux d'information par jour auxquels viennent s'ajouter des débats et magazines.

La chaîne est accessible par câble, satellite, ADSL ainsi qu'au sein d'offres TNT de plusieurs pays sur tous les continents, dans 250 millions de foyers à travers 177 pays dans le monde, et réunit chaque semaine 41,7 millions de téléspectateurs⁴.

La chaîne s'est désormais imposée parmi les principaux réseaux d'information à l'antenne, mais aussi sur Internet (également en 3 langues) et sur les autres écrans (applications mobiles, tablettes) avec 14 millions de visites mensuelles en moyenne en 2013.

Africa 24

(<http://www.africa24tv.com/>)



Créée en février 2009 et basée à Saint-Cloud (France), Africa 24 est la première chaîne de télévision mondiale d'information sur l'Afrique. Comme l'indique son slogan « Les infos d'Afrique pour le monde, les infos du monde pour l'Afrique », Africa 24 revendique une autre façon de voir l'actualité, en donnant une approche « africaine » de l'information.

Africa 24 est disponible dans toute l'Afrique sub-saharienne, dans le bouquet Canal satellite Horizons et dans les réseaux MMDS de toutes les grandes métropoles africaines. Africa 24 est disponible sur tout le Moyen-Orient, l'Afrique du Nord et les pays d'Europe couverts en réception directe par Arabsat. En France, la chaîne d'information est disponible dans les Bouquets Free, SFR, Orange, Bouygues Telecom et sur le réseau Virgin Mobile. Enfin, la diffusion d'Africa 24 aux États-Unis a été accueillie en 2010 par Dish Network, le réseau leader de la diffusion par satellite.

⁴ Chiffres de décembre 2013.

La chaîne est diffusée en continu en langue française, 24h/24 et 7j/7. Elle propose 18 heures de programmes par jour et près de 20 journaux quotidiens en direct, dont JT « Financia » qui est également le premier journal financier quotidien sur l'Afrique.

Un mois après son lancement, en mars 2009, Africa 24 faisait déjà jeu égal avec Euronews à Abidjan, en termes d'audience hebdomadaire, avec des taux de pénétration respectifs de 10,7 % et 9,3 %. Une belle progression, même si TV5MONDE (58 %) et France 24 (51,8 %) dominent largement. À Dakar, où l'offre locale est plus riche, Africa 24 obtient un taux de pénétration de 2,5 % en audience hebdomadaire, contre 18,5 % pour Euronews⁵.

La chaîne Africa 24 poursuit son développement et vise pour 2015 une audience potentielle de 80 millions de téléspectateurs.

En 2011, la chaîne a lancé « Africa 24 Magazine », trimestriel fondé sur une approche thématique des problématiques du continent. Il est disponible en français et en anglais.

⁵ Étude TNS SOFRES.

Al Jazeera en français ?

La chaîne de télévision qatari créée en 1996 est désormais présente dans le paysage audiovisuel mondial grâce à un puissant réseau médiatique présent sur tous les continents. En mars 2013, elle annonçait, par l'intermédiaire de son Directeur général, le projet de lancer une version française de sa chaîne d'information visant « à établir des ponts entre les cultures et les peuples amis ».

La nouvelle n'aura pas surpris quand on sait qu'en 8 ans d'existence la chaîne, au départ uniquement en arabe, a poursuivi méthodiquement sa stratégie d'expansion qui a débuté en 2006 quand elle s'est dotée d'une chaîne d'information internationale continue en anglais, Al Jazeera english, puis en serbo-croate en novembre 2011, Al Jazeera Balkans, et plus récemment Al-Jazeera America (2013) et Al Jazeera Turk, alors qu'un projet de chaîne en swahili est à l'étude.

Même si à ce jour le projet d'une chaîne en français ne semble plus à l'ordre du jour, sans nul doute finira-t-il par aboutir, car il est probable que les 274 millions de francophones dans le monde ne peuvent pas laisser indifférente une chaîne qui souhaite assurément étendre son influence.

Arte (<http://www.arte.tv/fr>)

arte

Chaîne de service public franco-allemande, ARTE affirme avant tout son identité européenne et culturelle. Articulée autour de trois grandes entités, ARTE France, ARTE Deutschland et ARTE GEIE, la chaîne a fait de l'ouverture sur le monde sa vocation principale. ARTE France a notamment mis en place plusieurs types de partenariat qui renforcent la notoriété de la chaîne dans le monde, en Europe centrale (dans les Balkans et dans le Caucase), en Afrique et en Amérique du Sud.

Environ un tiers de la programmation de la chaîne est en lien avec sa mission principale de « comprendre le monde », de « partager la culture » et « découvrir de nouveaux horizons » grâce notamment à des documentaires et des spectacles musicaux. Le reste de la programmation est constitué de magazines, d'information et de cinéma.

Grâce à la diffusion en numérique, les programmes d'ARTE sont systématiquement disponibles en stéréo et dans deux versions linguistiques : les francophones peuvent ainsi recevoir les émissions dans leur langue maternelle, mais aussi en allemand ou, pour certains films de cinéma, en version originale sous-titrée. Pionnière du net avec www.radioArte dès 2002, la chaîne n'a fait que renforcer sa présence sur tous les écrans avec 9 millions de visites enregistrées et 30 millions de pages vues chaque mois en 2012.

Euronews (<http://fr.euronews.com/>)



Euronews est une chaîne d'information multilingue qui offre simultanément 24h/24 ses programmes en 14 langues⁶ (contre 5 au moment de sa création en 1993).

La chaîne propose une couverture en continu de l'actualité politique et économique ainsi que des reportages culturels et scientifiques sur les hautes technologies, le cinéma, les arts, les voyages et le luxe.

Euronews bénéficie d'une distribution mondiale : la chaîne est reçue par 415 millions

de foyers dans 156 pays à travers le monde, via le câble, le satellite et les réseaux hertziens.

Elle est également disponible dans les hôtels, les principaux aéroports, à bord des avions des grandes compagnies aériennes, en ligne et sur les plateformes mobiles.

Euronews a annoncé pour 2015 le lancement de « Africanews », une chaîne d'information multilingue panafricaine, en partenariat avec la Télévision publique du Congo et qui sera basée à Brazzaville. La chaîne qui sera diffusée 24h/24 émettra d'abord en anglais et en français, puis dans d'autres langues du continent (portugais, arabe, swahili, etc.). Elle sera centrée sur l'actualité de l'Afrique sub-saharienne (hors Maghreb), sa principale zone de diffusion.

Le magazine « Espace francophone »



Diffusé par France 3, Canal France International, les chaînes de l'outremer français, Télé-Bruxelles et la plupart des télévisions francophones du Sud, le magazine « Espace francophone » a pour vocation de favoriser une véritable connaissance mutuelle entre les peuples ayant en commun la langue française et de développer dans les opinions publiques une prise de conscience communautaire francophone.

« Espace francophone » est un rendez-vous hebdomadaire pour des millions de téléspectateurs sur tous les continents, avec les gens, les entrepreneurs, les créateurs de la francophonie. Il permet de présenter les différentes facettes des traditions et des cultures du monde d'expression française, d'entrer dans l'intimité de la vie quotidienne des francophones, de connaître leurs aspirations, leurs luttes, leurs espoirs.

Afin de compléter sa visibilité télévisuelle, « Espace francophone » a développé depuis quelques années sa présence sur Internet, notamment en lançant le portail tvfrancophonie.org qui permet l'accès à de nombreuses entrées (notamment des reportages d'actualité qui peuvent être téléchargés) et à l'ensemble des émissions du magazine. 800 émissions sont déjà en ligne et peuvent être visionnées dans leur intégralité.

⁶ Allemand, anglais, arabe, espagnol, français, grec, hongrois, italien, persan, polonais, portugais, russe, turc et ukrainien.

Par ailleurs, depuis deux ans, « Espace francophone » a développé une nouvelle initiative afin de permettre aux internautes des grands espaces linguistiques mondiaux de découvrir la diversité des peuples et des cultures de la francophonie. En partenariat avec le Centre de la francophonie des Amériques, l'Université Saint-Joseph de Beyrouth et le Centre des études asiatiques de l'Université d'Aix-en-Provence, des sites ont été créés avec une sélection d'émissions sous-titrées en anglais, arabe, chinois, espagnol et portugais. Ces cinq sites sont disponibles sur le portail *tvfrancophonie.org*.

Le lancement de la chaîne *francophonie24* sur le portail *tvfrancophonie.org* est une nouvelle étape qui couronne cette stratégie. Elle apporte à la francophonie un outil permanent et diversifié de visibilité mondiale dans les opinions publiques, complémentaire du réseau de diffusion télévisuelle du magazine « Espace francophone ».

journalistes du groupe et à son réseau unique de correspondants qui offrent aux auditeurs une information ouverte sur le monde et sur la diversité des cultures et des points de vue, à travers des journaux d'information, des reportages, des magazines et des débats.

RFI, c'est « la radio du monde » pour près de 35 millions d'auditeurs chaque semaine (audience mesurée sur 40 pays parmi plus de 150 pays dans lesquels RFI est présente) et plus de 8 millions d'internautes chaque mois, sur les cinq continents à travers la composition de ses équipes d'origines, de cultures et de langues différentes, qui reflètent la composition de son auditoire.

En Afrique francophone, RFI demeure la radio la plus écoutée dans une grande majorité de capitales, comme à Abidjan (Côte d'Ivoire), Brazzaville (Congo), Kinshasa (République Démocratique du Congo), Libreville (Gabon), avec 30 à 45 % des habitants qui l'écoutent chaque jour⁷. Mais RFI est aussi largement suivie en Afrique non francophone, grâce notamment au succès des programmes en langues véhiculaires (kiswahili et haoussa).

⁷ Source : Africascope/TNS Sofres.

Le Groupe Canal+ parie sur l'Afrique



En 2012, le groupe Canal+ décide d'élargir son audience en Afrique en offrant des formules d'abonnement plus économiques, accessibles aux nouvelles classes moyennes. En deux ans, cette politique a permis de multiplier par trois le nombre d'abonnés, qui a atteint le million en 2014 et continue de progresser. Pour conquérir et fidéliser ses nouveaux abonnés, le groupe français s'efforce d'« africaniser » ses programmes, d'abord en créant de nouvelles émissions (« Talents d'Afrique », consacrée aux footballeurs africains ; « Réussite », magazine économique de « L'Afrique qui gagne »), puis en lançant, en octobre 2014, A+, une nouvelle chaîne à base de fictions africaines. À cette occasion, Canal+ Afrique installe en Côte d'Ivoire un bureau permanent qui doit lui permettre, selon son directeur général, de jouer un rôle de « catalyseur » pour « dynamiser la création ». Le vaisseau Canal+ a déjà entraîné dans son sillage le groupe Lagardère Entertainment, premier groupe français de production audiovisuelle, bien décidé lui aussi à investir en Afrique francophone.

Radio

RFI (<http://www.rfi.fr/>)



RFI reste le média radio francophone par excellence. Elle émet depuis Paris à destination des 5 continents, en français et en 12 langues étrangères, grâce notamment aux



RFI, c'est une radio d'information continue et généraliste avec ses grandes sessions d'information, ses journaux à chaque heure et ses flashs à la demi-heure, mais ses grilles font aussi une large place à la culture ou encore la musique.

Depuis mai 2014, RFI a installé une grille enrichie sur ses antennes Monde et Afrique, avec des journaux allongés, des sessions d'information ciblées géographiquement à destination de bassins d'écoute majeurs (Afrique, Caraïbe), des magazines, des chroniques et des rendez-vous culturels. L'expertise africaine de RFI, reconnue sur le continent comme dans le reste du monde, la diversité de ses rédactions en langues étrangères et française permettent d'enrichir les points de vue donnés à l'antenne.

RFI en chiffres

– 700 radios partenaires qui reprennent ses programmes en français et en langues étrangères dans plus de 1 250 villes à travers le monde.

– Sur le continent américain, RFI a enregistré en 2012 plus de 5,5 millions d'appels sur le service AudioNow, permettant aux auditeurs d'écouter par téléphone les programmes en français et en plusieurs langues étrangères.

– RFI parle au monde en français et en 12 langues étrangères : anglais, cambodgien, chinois, espagnol, haoussa, kiswahili, persan, portugais, portugais du Brésil, roumain, russe et vietnamien.

Outre ses tranches « langue française » avec des émissions phares comme « La danse des mots » ou « Le journal en français facile », RFI est également un label reconnu en matière d'enseignement du français et propose de nombreux outils pédagogiques sonores sur Internet (rfi.fr/languefrancaise), à destination des enseignants et des apprenants. Une application dédiée (« Apprendre le français avec RFI ») est également disponible sur mobiles et tablettes. Et ce sont 1 million de pages « langue française » consultées chaque mois sur le site, 3 000 exercices réalisés en ligne chaque jour, et près de 100 000 téléchargements de l'application mobile dédiée effectués.

Tout en veillant à pérenniser sa diffusion sur les modes traditionnels, RFI s'est adaptée aux nouveaux modes de consommation connectés, sur lesquels elle ne cesse de

renforcer son offre et d'augmenter son audience : l'offre « nouveaux médias » (site Internet, applications mobiles, réseaux sociaux...) de RFI enregistre aujourd'hui plus de 8 millions de visites chaque mois.

BBC Afrique

(<http://www.bbc.co.uk/afrique/>)



BBC Afrique est la section en langue française du service mondial de la BBC qui présente l'actualité africaine et mondiale diffusée à destination de plusieurs millions d'auditeurs dans une vingtaine de pays africains.

Depuis le 18 juin 1940 et le fameux appel du général de Gaulle, les émissions en français de la British Broadcasting Corporation (BBC) font référence.

Les émissions en français de la BBC sont diffusées uniquement vers l'Afrique depuis 1996, en ondes courtes, en FM, mais aussi sur le site de BBC Afrique où la radio enregistre une audience de quelque 9,6 millions d'auditeurs par semaine (notamment en Afrique francophone). BBC Afrique est désormais délocalisée à Dakar et a étendu la grille de ses programmes.

Africa N°1 : la radio généraliste

africaine (<http://www.africa1.com/>)



Africa N°1 est la plus importante des radios africaines francophones depuis sa création en 1981. Elle diffuse ses programmes en français partout dans le monde. Elle émet notamment sur le continent africain à partir de Libreville au Gabon. Elle est également diffusée à Paris et sa région via la bande FM sur trois fréquences. La radio propose à ses auditeurs des journaux d'information, des magazines (comme le célèbre Journal des Auditeurs ou le Grand Débat) et trois grands rendez-vous d'information africaine en partenariat avec BBC Afrique.

Africa N°1 est aussi la radio des musiques d'Afrique avec notamment les émissions de Manu Dibango et Robert Brazza, le Hit Africa (classement des auditeurs de la radio) et l'historique Kilimandjaro diffusé à Libreville au Gabon.

Le site Internet www.africa1.com et l'application Iphone permettent aux auditeurs du monde entier de retrouver les programmes d'Africa N°1 en direct (940 380 pages vues par mois, 354 637 visites par mois).

Radio Méditerranée internationale
(<http://www.medi1.com/>)



Radio Méditerranée internationale (Médi 1) est la première radio d'information généraliste bilingue (français-arabe) au Maroc et un acteur majeur de l'information et de la vie culturelle au Maghreb. Créée en 1980, elle est le fruit de la coopération entre le Royaume du Maroc et la République française dans le domaine de la communication audiovisuelle. Elle est détenue conjointement par des partenaires privés marocains et des institutionnels français. Son audience sur le Maghreb est comprise entre 22 et 23 millions d'auditeurs.

Depuis mars 2013, grâce à une convention signée avec le ministère gabonais de l'Économie numérique, de la Communication et de la Poste, Radio Méditerranée internationale émet en modulation de fréquence sur tout le territoire gabonais.

Vitalité des médias en langue française dans le monde

Derrière les médias, vecteurs de transmission des idées, des informations, des connaissances et des savoirs produits dans une langue donnée, il est toujours possible de déceler différentes manières de s'exprimer et d'exprimer le monde.

Ce rôle des médias est essentiel et cette diversité est indispensable. De ce point de vue, il est possible de classer les médias francophones dans le monde, selon quatre grandes familles :

Les pays francophones de l'hémisphère Nord

En France, c'est le rayonnement international de l'Agence France Presse (AFP), du groupe France Médias Monde (plus de 90 millions d'auditeurs et de téléspectateurs hebdomadaires et 25 millions de visites sur

écrans) – particulièrement Radio France Internationale (RFI) –, des empires audiovisuels privés tels que Canal+ ou Lagardère, qui participent le plus au dynamisme de la langue française à travers le monde. En Suisse où cohabitent plusieurs communautés linguistiques, les médias francophones, qui rencontrent à l'intérieur même des frontières nationales une forte concurrence, font preuve d'un réel dynamisme au-delà des frontières : qui sait par exemple que depuis plusieurs décennies, le groupe suisse Ringier s'est déployé en Hongrie, en Pologne, en République tchèque, en Slovaquie, mais aussi en Chine et au Vietnam, et, plus récemment au Kenya et au Sénégal ? En se projetant loin de sa « base » de Zurich, le groupe de presse qui a racheté le mythique journal suisse « Le Temps » (quotidien tiré à 42 000 exemplaires) et ambitionne de participer à la « numérisation de l'Afrique », joue le rôle de bastion avancé de la francophonie dans le monde.

Le Québec, îlot francophone planté dans un océan anglophone, est une cible idéale pour les programmes diffusés par les puissants satellites américains. C'est pourquoi le Québec a su, dès le début des années 1980, développer une démarche originale de défense de la langue française à travers ses médias. La réglementation québécoise sur la télévision a permis de limiter l'invasion des images anglophones et même, dans une démarche offensive, la création du Réseau de l'information (RDI). Cette chaîne de télévision en français d'information continue de la Société Radio-Canada (télévision publique diffusée au niveau local et national) est diffusée en mode hertzien, depuis le 1^{er} janvier 1995, et fait le pendant de la télévision d'information continue anglophone CBC News Network du groupe Radio-Canada/CBC. De surcroît, la presse écrite affiche au Québec une étonnante santé financière alors même que partout dans le monde on annonce la fin du journal papier !

En Afrique francophone au sud du Sahara et dans tout le pourtour de l'océan Indien

Dans ces grandes terres de métissage linguistique et de brassage ethnique, le contexte est tout autre. Ici, les milliers de dialectes, d'idiomes et de langues nationales parlées dans un vaste espace de plusieurs millions de km² ne sont que rarement écrits sur papier imprimé ou diffusés sur Internet. Les stations

de radios et de télévisions qui servent de moyens de transmission ne sont pas transnationales alors que se croisent, dans le ciel, des milliers de signaux satellitaires. C'est pourquoi les médias de cette partie du monde sont enclins à utiliser le français, clé d'accès à l'universalité des savoirs et des connaissances. Cette donnée, conjuguée à l'accroissement démographique, favorise l'usage de la langue française au sud du Sahara, maintenant et dans un avenir prévisible. À condition, toutefois, que les générations futures trouvent une utilité au français et continuent de le maîtriser suffisamment pour accéder à ces médias. Ainsi, à **Maurice**, la langue française reste la langue dominante au sein des médias, ainsi qu'au **Gabon** où l'intégralité de la presse écrite est en français, même si la télévision nationale propose, de façon épisodique, quelques programmes en langues vernaculaires (punu, téké, fang...). De même, en **Côte d'Ivoire**, la radio nationale et les radios de proximité émettent principalement en français (un petit temps d'antenne accordé à la diffusion des informations en langues locales au niveau de la radio nationale). *A contrario*, au **Burundi**, où la langue nationale, le kirundi, est déjà présente dans les médias, l'apparition depuis 2007 d'une concurrence linguistique (anglais, swahili) se fait sentir avec, entre autres conséquences, le nombre des émissions en français qui décroît progressivement dans les chaînes publiques.

Dans le monde arabe

Le sévère recul des médias francophones est une réalité. L'accélération du phénomène n'est pas sans lien avec les mouvements démocratiques qui, sur fond de nationalisme panarabe, ont traversé cette région depuis 2011. De surcroît, il n'est pas inutile de rappeler que, du Caire à Beyrouth, radios, journaux et télévisions doivent faire face à de puissants médias diffusés dans une langue arabe fière de son histoire millénaire, populaire, écrite, parlée et diffusée dans le monde entier. Les médias francophones dans le monde arabe sont, aujourd'hui, de fait, écartelés entre deux voies : s'enraciner dans le terreau linguistique national ou éditer dans une langue française qui voit ses consommateurs se réduire inexorablement. Au **Maroc** par exemple, les médias en langue française perdent du terrain par rapport aux médias en arabe, que ce soit à l'écrit, à la télévision ou à la radio (618 titres pour

la presse écrite en 2004, dont 448 en langue arabe et 164 en langue française). L'arabe domine également très largement le **paysage médiatique tunisien** et particulièrement télévisuel, où la part d'audience des chaînes françaises nationales qui s'élevait encore à près de 25 % au début des années 1990 atteint difficilement 3 % aujourd'hui.

En Europe de l'Est et en Asie du Sud-Est

La situation se résume, pour ce qui est de l'ancienne Indochine, à la présence remarquée du Groupe Canal+ et des journaux « Gavroche » en Thaïlande (mensuel en français, avec un tirage de 8 000 exemplaires), le « Courrier du Vietnam » (seul hebdomadaire en français avec un tirage de 5 000 exemplaires) ou le « Rénovateur du Laos » (hebdomadaire, avec un tirage de 500 exemplaires) et la « Gazette de Bali » en Indonésie (entièrement rédigé en français et qui tire à 7 000 exemplaires).

On peut noter que dans les pays d'Europe centrale et orientale, des publications éparses comme le magazine bimensuel généraliste « Regard » en Roumanie, le « Courrier des Balkans » (sur Internet), le « Courrier d'Erevan » en Arménie, le « Courrier de Moldavie » ou, sur la toile, les différentes déclinaisons nationales

Conférence internationale sur « L'avenir des médias francophones à l'horizon 2025 »

L'Organisation internationale de la Francophonie a organisé à Montréal, en partenariat avec le pôle médias de HEC Montréal, du 8 au 10 octobre 2014, une Conférence internationale pour réfléchir sur « L'avenir des médias francophones à l'horizon 2025 ». Les conclusions de cette Conférence, qui a réuni pour la toute première fois les plus importants acteurs du monde médiatique francophone, nourriront les actions de la Francophonie dans le domaine des médias, pour la prochaine décennie. Les recommandations issues de la rencontre devraient permettre à l'OIF non seulement de se doter d'une stratégie des médias complémentaire de sa stratégie numérique, mais aussi d'inspirer le cadre stratégique à moyen terme de la Francophonie (2015-2022) et la prochaine programmation quadriennale (2015-2018) de l'OIF.

du site *lepetitjournal.com*, font de la « résistance » malgré une baisse du lectorat et la contraction du marché publicitaire.

Toutes ces publications en français, comme celles sur lesquelles le voyageur infatigable pourra tomber aux confins de l'Amérique latine ou des États-Unis, ne sont qu'une manière de témoigner de la vivacité d'une langue française en mouvement.

Le credo de l'OIF reste le même depuis le

lancement de ses programmes d'appui aux médias, décidé au lendemain du Sommet des chefs d'États et de gouvernements de 1995, à Cotonou : **tout être humain, où qu'il puisse se trouver sur cette planète, devrait pouvoir, s'il le souhaite, être informé en français.** L'avenir de la langue française est intimement lié au devenir des médias francophones. Si demain les médias francophones devaient être menacés, c'est toute la culture dont ils sont le véhicule qui pourrait être compromise. //

Une chaîne de télévision en français en Chine !

CCTV-Français est la chaîne de télévision chinoise francophone à diffusion internationale, contrôlée par la Télévision centrale de Chine (CCTV) qui émet entièrement en français (mode de diffusion hertzien, câble, satellite, numérique, diffusion nationale et internationale).

CCTV-Français tient son audience francophone informée des derniers événements de la vie politique, économique, culturelle et sociale en Chine comme à l'étranger, tout en mettant l'accent sur l'actualité chinoise. La rédaction de CCTV-Français s'appuie sur un vaste réseau d'information et bénéficie du soutien matériel et technique de la Télévision centrale chinoise pour être à la pointe de l'actualité.



► La place du français sur Internet⁸



La langue française sur Internet se porte plutôt bien. En ne considérant que les locuteurs de langue maternelle, et en termes strictement démographiques, le français est la 16^e langue de la planète (considérant le chinois comme une unité) alors qu'il occupe la 9^e place par le nombre d'internautes. Mieux, si l'on considère l'ensemble des locuteurs L1 et locuteurs L2⁹ (pour le français comme pour les autres langues), le français serait la 9^e langue en termes démographiques et la 4^e par le nombre d'internautes.

Dans l'ensemble des études proposées, on constate que, lorsqu'elle peut être mesurée directement (en tant que contenu), la langue française se trouve en 3^e position (comme dans Wikipédia et Amazon) et oscille entre la 4^e et la 6^e place lorsqu'il s'agit de mesurer les sites francophones les plus visités (W3Techs). De plus, les francophones figureraient entre les 2^e et 3^e détenteurs de comptes chez Google, Hotmail et Yahoo! (selon les statistiques fournies par Mozilla).

L'ensemble des francophones (L1 + L2) semblent avoir un bon taux d'équipement constituant la 4^e population d'internautes et la 3^e en nombre de serveurs par habitant et d'accès à la 3G. Si les francophones ne sont qu'à la 8^e place pour l'accès à la téléphonie mobile, ils représenteraient la 3^e population à posséder des téléphones intelligents.

Lorsque la présence de la langue n'est pas directement mesurée (et que l'on compte alors le nombre de connexions supposées francophones, anglophones, etc.), on constate que les francophones (dans leur totalité) oscillent entre la 2^e et la 12^e population utilisatrice des services et des sites étudiés¹⁰ et, plus généralement, occupent entre la 3^e et la 6^e place. Même si l'on ne considérait que la population de

langue maternelle, les francophones occuperaient une bien meilleure place dans l'Internet que leurs statistiques démographiques ne le laisseraient présager.

Mais une fourchette aussi large reste insatisfaisante, d'autant que chaque statistique présente des limites : type de populations étudiées, importance de l'échantillon d'étude, biais des études, confiance des sources, etc. Il n'est donc pas rigoureux de calculer la place du français sur Internet par une simple moyenne des résultats. Il faut nécessairement procéder à une pondération intégrant tous les éléments afin d'effectuer des calculs d'une certaine complexité.

En résumé, la langue française occupe la 4^e place si l'on comptabilise l'ensemble des locuteurs francophones¹¹ (L1 + L2) et entre la 7^e et la 8^e place si l'on ne compte que les locuteurs de langue maternelle. Les valeurs obtenues à partir de l'ensemble des calculs donnent une moyenne pondérée de 7,4 pour L1 seule, et de 4,3 pour L1 + L2.

Les résultats¹²

Il apparaît que la langue française (ainsi que toutes les autres) est en retrait par rapport à l'anglais, quel que soit le type de classement retenu (en dehors de certains services très ciblés géographiquement), et qu'elle se trouve en compétition, selon les compartiments d'Internet ou les aires étudiées, avec les langues allemande, chinoise, espagnole, japonaise et portugaise. Elle l'est aussi, mais moins souvent, avec le russe et l'arabe.

Un regard prospectif sur l'évolution des usages – si la pénétration et la démocratisation d'Internet se poursuit au rythme actuel – laisse à penser que ce tableau des « langues les plus influentes sur Internet » devrait changer progressivement. Le chinois et l'espagnol devraient consolider

⁸ D'après une étude réalisée en novembre 2013 par Daniel Prado, Daniel Pimienta et Alvaro Blanco et des extraits du rapport de Mme Pauline Franchini de l'ENS de Lyon « Le français sur Internet », réalisé à la demande du ministère français des Affaires étrangères.

⁹ Ceux qui maîtrisent suffisamment une langue faisant partie de son environnement quotidien et qui sont susceptibles de l'utiliser sur Internet.

¹⁰ Exception faite de Viadéo, service fondamentalement francophone, où la langue française est la première.

¹¹ Bien entendu, les autres langues véhiculaires sont aussi calculées sur la même base, notamment l'allemand, l'anglais, l'arabe, le chinois, l'espagnol, l'hindi, l'indonésien, le mandarin, le portugais, le russe.

¹² Pour une explication détaillée des résultats, voir l'annexe II (p. 533).

leur position parmi les trois premières langues utilisées (et même le chinois dépasser l'anglais en termes de contenus) et d'autres langues, comme l'arabe, le bengali, l'hindi et le russe devenir des concurrents directs du français. Dans cette hypothèse, l'allemand et le japonais fléchiraient et se verraient concurrencées par des langues comme l'indonésien et l'ourdou.

Compte tenu de la nature des sources disponibles (cf. Annexe III « Sources utilisées » p. 536), rarement en rapport direct avec la langue, les résultats présentés ici vont distinguer :

1. Le nombre d'utilisateurs d'Internet définis par leurs langues maternelle et seconde en fonction des taux de connexion et des équipements disponibles.

2. La présence réelle de la langue française par observation directe des contenus en ligne (nombre de pages, nombre d'articles dans Wikipédia, nombre de livres vendus, nombre de courriels...).

3. La présence relative des internautes de langue maternelle ou seconde (pour le français) par l'usage de certaines applications et plateformes (Facebook, Twitter, LinkedIn...).

Enfin, mention sera faite des outils (systèmes d'exploitation, navigateurs, moteurs de recherche...) préférés des francophones.

Le nombre d'internautes francophones

D'après InternetWorldStats¹³, la population francophone serait la 8^e connectée avec quelque 60 millions d'utilisateurs. Mais la méthodologie utilisée¹⁴ laisse apparaître des lacunes quant au décompte de la population par langue maternelle et/ou langue seconde. Nous utiliserons donc d'autres sources pour le décompte des locuteurs de langue maternelle et langue seconde (cf. plus bas). D'autre part, si les statistiques par langue d'InternetWorldStats ont cessé d'être actualisées en mai 2011, les chiffres par pays datent de décembre 2012.

¹³ <http://www.internetworldstats.com/>

¹⁴ <http://www.internetworldstats.com/languages.htm>

C'est donc sur la base de ces derniers qu'ont été réalisés les calculs présentés ci-dessous.

D'après l'estimation fournie par le site Ethnologue¹⁵, il y avait à la mi-2013 **68 millions de personnes ayant le français pour langue maternelle** (sur les raisons du choix de ce site comme référence, voir plus bas). En appliquant ce pourcentage de connexions par pays donné par Internet World Stats à ce chiffre, le nombre d'internautes de langue maternelle française avoisinerait les 55 millions, soit un peu moins de 3 % de l'ensemble des internautes, ce qui placerait les francophones (langue maternelle) à la 9^e place après, dans l'ordre, les sinophones, les anglophones, les hispanophones, les nippophones, les lusophones, les germanophones, les russophones et les arabophones.

Lecture des résultats

– Le français est la **4^e langue par le nombre d'utilisateurs** (chiffre dérivé d'InternetWorldStats 2011).

– Le français est la **6^e langue par le nombre de pages Web** (chiffre de W3Tech qui pourrait le sous-estimer).

– Le français est **en position proche de 4 pour les contenus** (3 éléments dont Wikipédia).

– Le français est **en position proche de 4 pour les logiciels de communication** (11 systèmes).

– Le français est **en position 3 dans les blogs** (3 systèmes).

– Le français est **en position proche de 4 dans les réseaux sociaux** (10 systèmes).

– Le français est la **troisième langue d'Amazon**.

– Le français est la **sixième langue dans Youtube**.

– Le français est **en position 4 pour ce qui concerne les infrastructures** (5 éléments).

– Le français est **en position 6,3 dans le monde du P2P** (3 systèmes).

Tous critères confondus et pondérés, le français est en position 4,3 (sur un total de 39 éléments examinés).

¹⁵ <http://www.ethnologue.com/statistics/size>

►► Classement du français sur Internet par catégorie

Type	Locuteurs de langue maternelle (L1)	L1 + L2 (locuteurs de français langue seconde)
Blogs	6,50	3,00
Contenus	8,00	4,05
Infrastructures	7,95	4,00
Livres (Amazon seulement)	–	3,00
P2P	–	6,33
Pages web	–	6,00
Réseaux sociaux	7,00	3,96
Systèmes de communication	6,79	3,76
Utilisateurs Internet	9,00	4,00
Vidéo (YouTube seulement)	7,00	6,00
Moyenne pondérée	7,44	4,30

Méthodes et sources

Choix n° 1

Prise en compte du site Ethnologue comme source unique en matière démolinguistique concernant la langue maternelle des individus. Même si cette source donne des chiffres contestables (notamment pour la langue française), elle est la seule actualisée en permanence proposant des données pour l'ensemble des langues de la planète permettant d'avoir une approche comparative (Ethnologue annonçait, fin 2013, une nouvelle version en ligne avec de nombreux changements de ses statistiques. Les données démolinguistiques d'Ethnologue reprises ici datent de mai 2013).

Choix n° 2

Utiliser des sources diversifiées et fiables pour le décompte de locuteurs L2 car Ethnologue n'est pas du tout satisfaisant pour certaines langues, notamment l'anglais, le français, l'espagnol et le portugais. La liste des sources consultées disponibles en juin 2013 est fournie à l'Annexe III. Pour les principales langues :

– Anglais : Wikipédia – List of countries by English speaking population (http://en.wikipedia.org/wiki/List_of_countries_by_English-speaking_population)

– Français : Observatoire de la langue française de l'OIF.

– Allemand : *National Geographic Collegiate Atlas of the World*, Willard, Ohio : R.R Donnelley & Sons Company, April 2006, pp. 257–299, cité dans de nombreuses sources dont l'article

consacré à la langue allemande sur Wikipédia (version anglaise, http://en.wikipedia.org/wiki/German_language)

– Portugais : Comunidade dos países de língua portuguesa (unité de I+D ; <http://www.idcplp.net/?idc=30&idi=5623>)

– Espagnol : Rapport « El español en el mundo », Institut Cervantès (http://cvc.cervantes.es/lengua/anuario/anuario_12/i_cervantes/p01.htm)

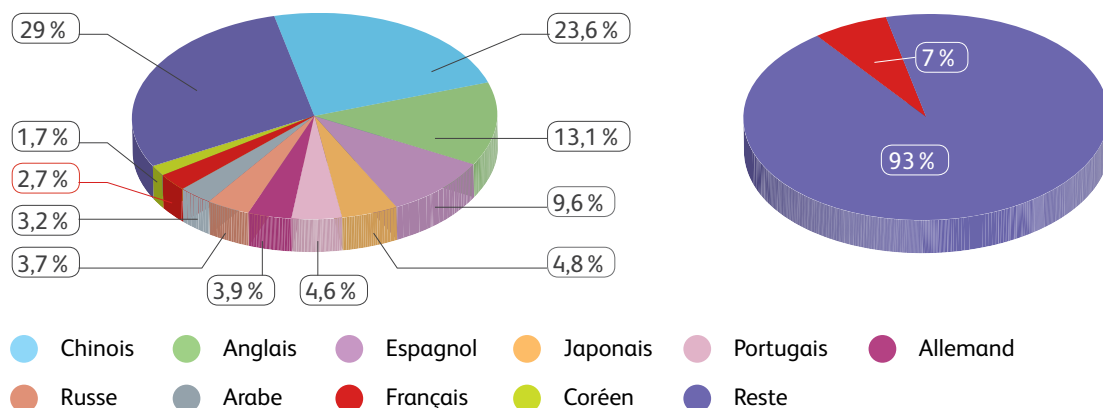
– Arabe : utilisation des statistiques d'Ethnologue, mais en corrigeant la surestimation liée au double comptage des locuteurs d'arabe classique distingués à tort des locuteurs d'arabes dialectaux alors que ce sont les mêmes individus. Locuteurs des arabes dialectaux mentionnés par Ethnologue : 206 millions, et d'arabe classique en L2 : 246 millions. On ne peut les additionner car il s'agit d'un chevauchement, la quasi-totalité des locuteurs d'arabe classique étant déjà présents dans le total des locuteurs d'arabes dialectaux.

Choix n° 3

Proposer des fourchettes. La plupart des sources fournissant des chiffres par État et non par langue, et compte tenu du plurilinguisme présent dans la majorité des pays, comment isoler, par exemple, la part de l'anglais et de l'espagnol aux États-Unis, de l'allemand, du français et de l'italien en Suisse, du portugais et des 12 langues nationales en Angola, du guarani et de l'espagnol au Paraguay, du français et du berbère au Maghreb, etc. ? De même, le français ou l'anglais entrent en concurrence avec d'autres langues (le bambara, le swahili, l'hindi, le filipino, etc.) en tant que L2



Internaute par langue maternelle (L1) et langue maternelle + langue seconde (L1 + L2)



dans beaucoup de pays. Les résultats présentés ici proposeront donc deux simulations : l'une qui ne retient que la langue maternelle, et l'autre qui prend en compte un large usage de la langue véhiculaire principale. Finalement, un calcul qui prendrait en compte langue maternelle et langue seconde¹⁶ (L1 + L2) situerait l'ensemble des internautes pouvant s'exprimer en français, à la 4^e place, après les anglophones, les sinophones et les hispanophones, soit **6,52 % du total**. Bien entendu, ceci ne garantit pas que ces internautes donnent la priorité à l'utilisation de la langue française dans l'ensemble de leurs échanges ou production de pages ou blogs (de même que l'ensemble des anglophones, du reste). Il est même fort probable qu'une préférence à utiliser leur langue maternelle existe lors des échanges informels, amicaux, familiaux, sur certains réseaux sociaux non professionnels (comme Facebook) ou sur les

blogs personnels, et qu'ils réservent l'usage du français pour des sites plus formels, professionnels, académiques, institutionnels ou des réseaux sociaux professionnels (LinkedIn, par exemple).

Il faut donc prendre ces deux chiffres comme étant la partie basse (langue maternelle) et la partie haute (langue maternelle et langue seconde) d'une fourchette assez large.

Serveurs par habitant

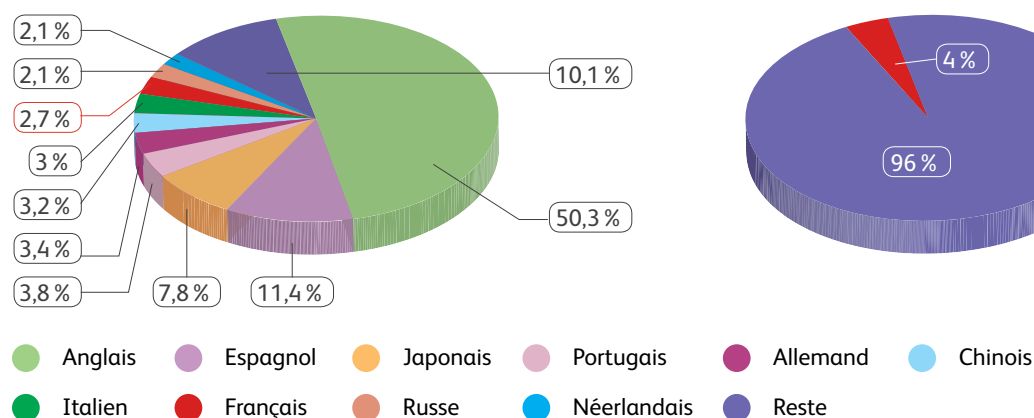
D'après les chiffres de la CIA¹⁷, les pays les mieux pourvus en matière de serveurs Internet en 2012 seraient, à hauteur de 50 %, surtout anglophones : États-Unis, Australie, Canada, Royaume-Uni (et on peut ajouter, dans une certaine mesure, l'Inde qui figure également parmi les 15 premiers pays du tableau). Et ce, toujours en considérant la part de la population

¹⁶ Cf. Annexe III pour les chiffres retenus par langue.

¹⁷ <https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/rankorder/2184rank.html?>



Serveurs par locuteurs (langue maternelle) et L1 + L2



de langue maternelle anglaise des pays concernés. Suivant le même raisonnement, les locuteurs de langue française occuperaient la 8^e place dans ce classement, avec un peu plus de 3 % du total si l'on ne compte que les locuteurs de langue maternelle. En extrapolant ces chiffres au nombre de locuteurs L1 + L2, les francophones représenteraient près de 9 % du total, ce qui placerait la langue française au 3^e rang après l'anglais et l'espagnol.

Haut débit

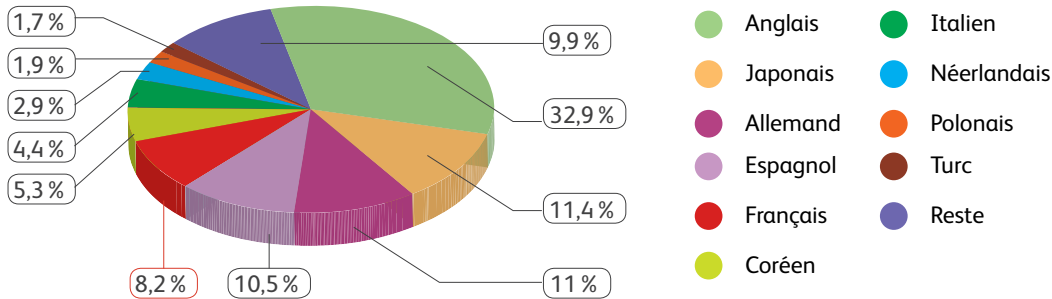
D'après les statistiques de l'OCDE¹⁸

¹⁸ <http://www.oecd.org/statistics/>. Dernières statistiques disponibles datant de juin 2010.

concernant ses 34 pays membres¹⁹, le nombre de connexions en haut débit plaçait la population francophone en 5^e position par le nombre d'accès avec 8,2 % des totaux étudiés. Étant donné l'échantillon choisi, qui exclut un grand nombre de pays (notamment en Afrique francophone), il n'est pas possible de faire une extrapolation sur l'ensemble de la francophonie (L1 + L2).

¹⁹ Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Canada, Chili, Corée, Danemark, Espagne, Estonie, États-Unis, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Israël, Italie, Japon, Luxembourg, Mexique, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République slovaque, République tchèque, Royaume-Uni, Slovénie, Suède, Suisse, Turquie.

►► Pénétration haut débit par locuteurs



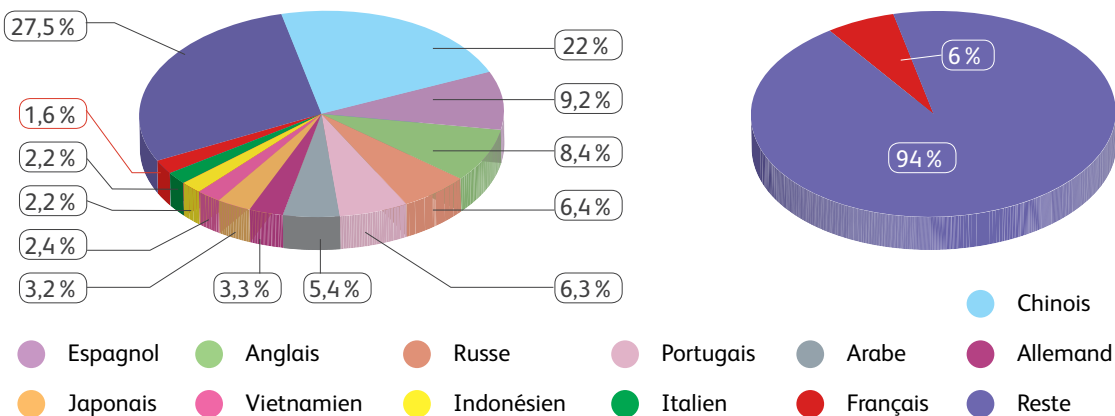
Téléphonie mobile

Le calcul, basé sur les chiffres donnés par la CIA²⁰, (2011), du nombre de téléphones mobiles par pays, place les francophones à la

²⁰ <https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/rankorder/2151rank.html?countryName=Australia&countryCode=as&regionCode=aus&rank=43#as>

12^e place avec un faible 1,6 % du total mondial. La francophonie L1 + L2 pourrait prétendre à une 8^e place avec 4,2 %. Néanmoins, la forte avancée de la téléphonie mobile en Afrique constatée ces dernières années laisse présager une croissance du nombre de francophones connectés par téléphones mobiles.

►► Pénétration téléphonique mobile par locuteurs L1 et L1 + L2



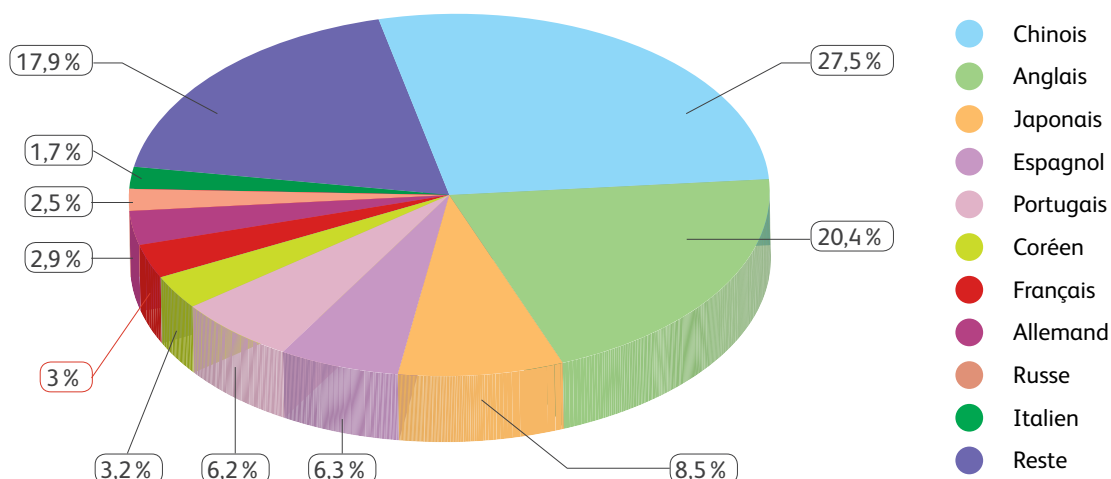
Téléphones intelligents

Le téléphone intelligent (« smartphone » ou ordiphone) est un téléphone mobile évolué disposant des fonctions d'un assistant numérique personnel. Selon la compagnie The Kleiner Perkins Caufield & Byers²¹, la population francophone serait la 7^e à posséder

21 <http://www.kpcb.com/insights/2012-internet-trends>

des téléphones intelligents, derrière les Chinois, les anglophones, les Japonais, les hispanophones, les lusophones et les Coréens, avec 2,9 % du marché étudié (sur les 29 pays possédant le plus grand nombre de téléphones intelligents). Si l'on extrapole ces chiffres à l'ensemble des francophones L1 + L2, ce pourcentage pourrait être de 5,96 % du marché étudié, soit la 3^e population détentrice de ces appareils.

Téléphones intelligents par locuteurs



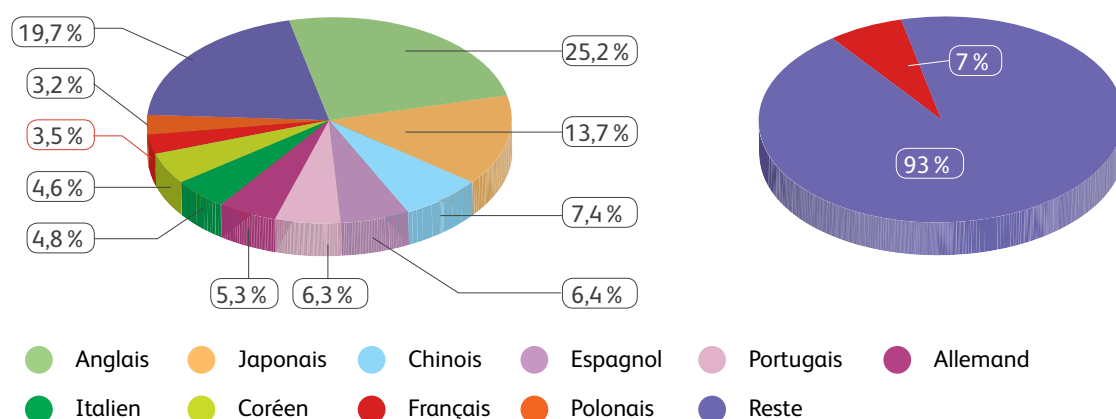
3G

En ce qui concerne l'accès à la 3^e génération de téléphonie mobile (3G), les francophones arrivent 9^e si l'on compte seulement les locuteurs de langue maternelle, avec 3,5 % du marché étudié. Avec un maximum de 6,61 %, l'ensemble des francophones (L1 + L2)

pourrait prétendre à une 3^e place après les anglophones et les nipponophones, et devant les germanophones (calculs basés sur l'étude réalisée par la compagnie The Kleiner Perkins Caufield & Byers²²).

22 <http://www.kpcb.com/insights/2012-internet-trends>

Pénétration de la 3G par locuteurs L1 et L1 + L2



Présence réelle de la langue

Certains extraits des définitions et descriptions ici présentées proviennent de Wikipédia²³, de Destination webmarketing²⁴ ou directement des sites mentionnés.

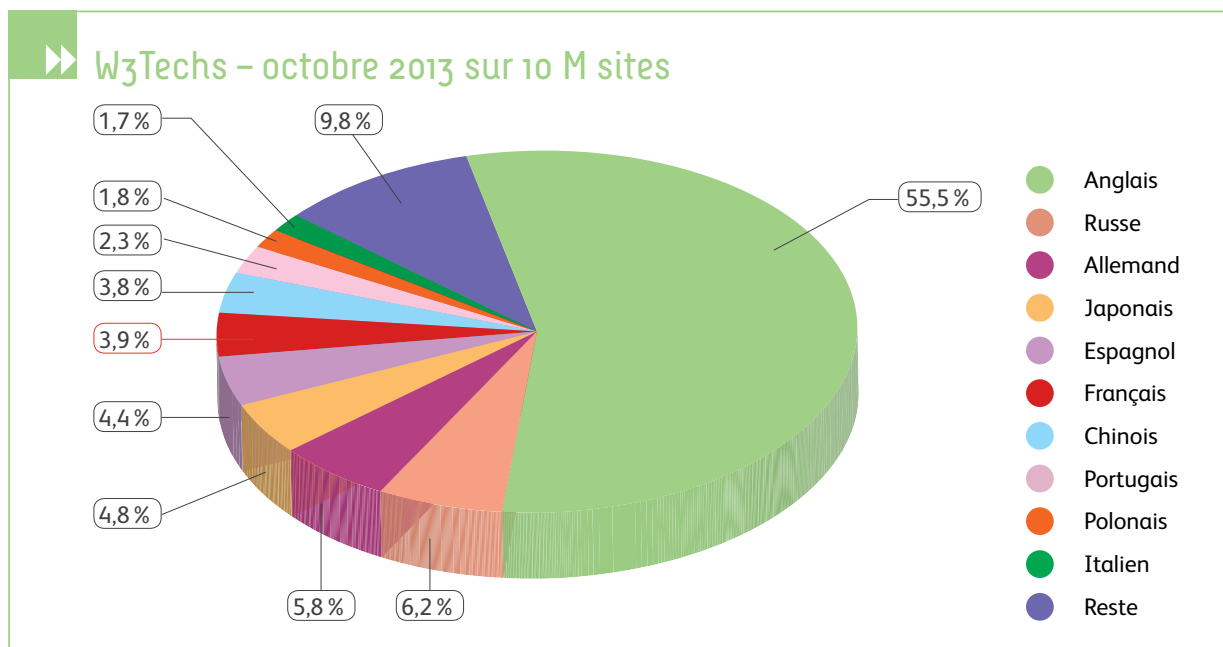
W3Techs

Le site « W3Techs - World Wide Web Technology Surveys », qui se désigne comme la source d'informations la plus fiable et la plus complète sur les usages d'Internet, a le mérite de différencier langues des usagers d'Internet et langues des contenus (cf. le détail de la méthodologie dans l'Annexe I p. 531). En octobre 2013, il classait le français

à la 6^e place, après l'anglais (avec 55 % du total !), le russe, l'allemand, le japonais et l'espagnol. La proximité entre le japonais, l'espagnol, le français et le chinois dans cette mesure quotidienne fait osciller le français entre la 4^e et la 6^e place selon le mois de consultation. La particularité et la limite de cette étude se trouvent dans l'échantillon retenu, à savoir les 10 premiers millions de sites les plus visités (d'après Alexa). Les limites de cette approche sont expliquées à l'Annexe I, soulignant notamment la place démesurée accordée à l'anglais, alors que les estimations situeraient plutôt cette langue en dessous de 40 %. Néanmoins, **la fourchette situant la langue française entre la 4^e et la 6^e place du Web correspond assez bien à d'autres études**. Les autres langues répertoriées dans les statistiques de W3Tech auraient moins de 1 % chacune.

²³ <http://fr.wikipedia.org/>

²⁴ <http://www.destination-webmarketing.fr/principaux-reseaux-sociaux-description-et-fonction/>



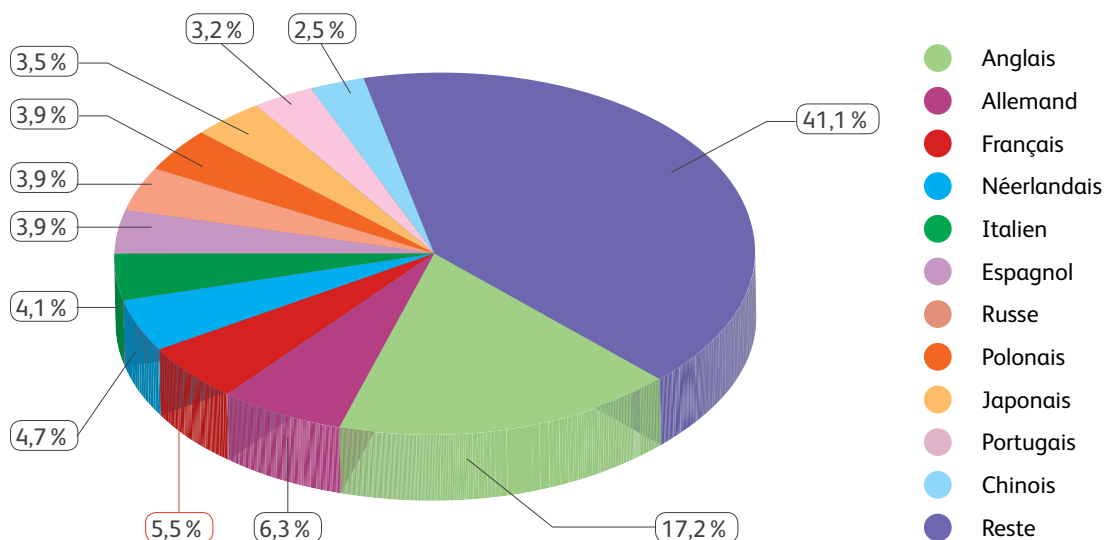
Wikipédia

Fin 2012, la langue française était la 3^e langue en nombre d'articles de la fameuse encyclopédie²⁵, après l'anglais et l'allemand, suivie de près par le néerlandais, tendance constatée tout au long de l'année 2012 et début 2013. Une consultation plus récente (novembre 2013) montre une activité majeure

de la part des néerlandophones, prenant la 2^e place avant les germanophones, et les locuteurs de suédois (absents des 10 premières places auparavant) qui ont pris la 4^e place, laissant **la langue française en 5^e position** en nombre d'articles. Il est également à noter la fabuleuse croissance de deux langues des Philippines (winaray et cebuano) en moins d'un an, déplaçant le chinois, le japonais et le portugais.

²⁵ http://meta.wikimedia.org/wiki/List_of_Wikipedias/fr

Wikipédia fin 2012



Une page plus complète sur les statistiques de Wikipédia²⁶ (qui montre pour la même date des chiffres très légèrement différents) permet d'utiliser d'autres paramètres de classement en relation avec Wikipédia par un simple clic sur le paramètre de tri choisi. Ainsi, en termes de nombre de visites par heure, le Wikipédia en français occupe la position 6 derrière l'anglais (très loin devant), l'espagnol, le russe, le japonais, l'allemand, les 4 dernières positions étant très rapprochées.

Ces mouvements soudains au sein de Wikipédia sont souvent dus à la volonté soit

publique, soit privée, et parfois soutenus par les Fondations qui gèrent Wikipédia localement, à l'instar de ce qui est fait actuellement dans le cadre de la démarche appelée « Mois international de la contribution francophone²⁷ » destinée à faire progresser le nombre d'articles en français.

Enfin il existe une page qui permet d'obtenir des données statistiques historiques sur le comportement du Wikipédia francophone²⁸.

²⁷ http://fr.wikipedia.org/wiki/Wikipédia:Mois_de_la_contribution

²⁸ <http://stats.wikimedia.org/FR/TablesWikipediaFR.htm>

Le programme Afripédia¹

Officiellement lancé en 2012 en partenariat avec l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), l'Institut Français (IF) et Wikimedia France, avec le soutien technique de Kiwix et le soutien financier de la Fondation Orange, Afripédia vise un double objectif en Afrique francophone :

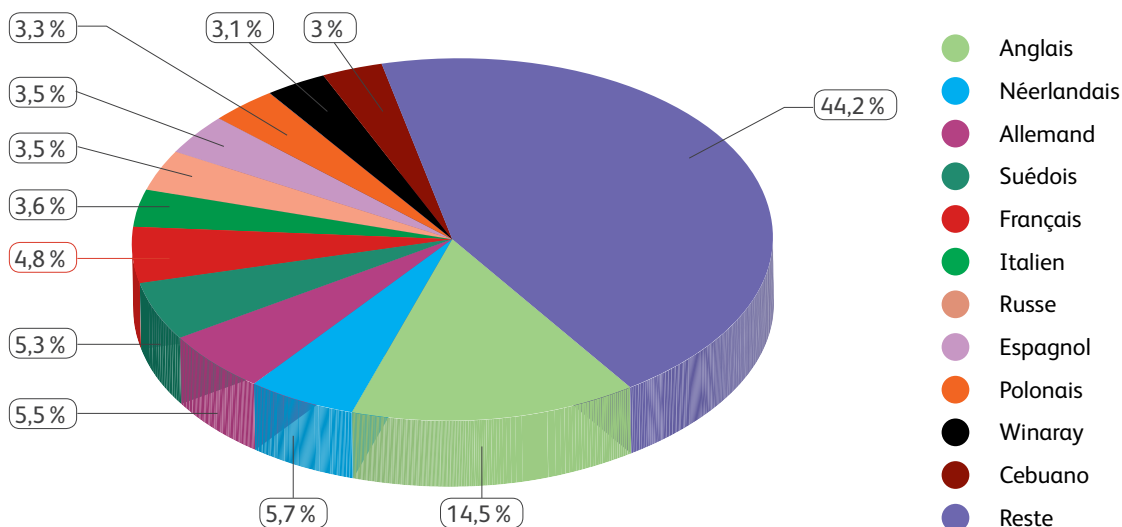
– **Favoriser l'accès à la connaissance libre** en permettant techniquement la consultation hors-ligne des projets Wikimedia (et notamment Wikipédia) dans les zones peu ou mal connectées à Internet.

– **Encourager la production de connaissances** en formant à la contribution sur les projets Wikimedia des publics qui sont pour l'instant peu intégrés, ainsi qu'en favorisant la création de communautés wikimédiennes pour pérenniser les actions.

Le programme Afripédia a déjà permis de former 42 stagiaires lors de sessions de formation (Abidjan, Kinshasa, Yaoundé) en 2012-2013 et le déploiement hors-ligne des projets Wikimedia dans un grand nombre de pays africains (Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, République centrafricaine, République démocratique du Congo).

¹ <http://www.auf.org/actualites/afrimedia-un-programme-pour-lacces-et-la-productio/>

Wikipédia fin 2013



Titres vendus par Amazon

Sur les 82 langues proposées par le site américain de la librairie en ligne Amazon (amazon.com), le français arrive en 3^e position juste après l'allemand et bien loin derrière l'anglais.

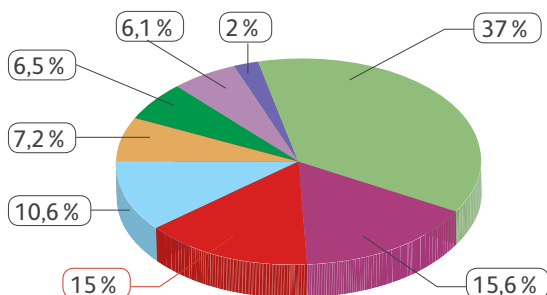
Les statistiques consultées fin 2012²⁹ faisaient apparaître un nombre bien supérieur

d'ouvrages à celui proposé aujourd'hui³⁰, mais la position du français n'a pas changé pour autant ; seull'écart avec la langue anglaise s'est creusé et la position des langues venant après le français a changé. Si nous pouvions établir le même résultat avec le site fnac.com, il va de soi que le français arriverait en première position, de loin.

²⁹ http://www.amazon.com/gp/searchother?redirect=true&rh=n%3A283155&bbn=283155&pickerToList=feature_nine_browse-bin&ie=UTF8&qid=1359604943&rd=1

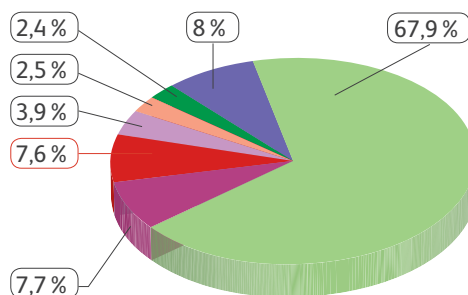
³⁰ Il est fort probable que le site américain d'Amazon propose moins d'ouvrages en langues étrangères aujourd'hui du fait du renforcement des sites locaux d'Amazon (Allemagne, Brésil, Canada, Chine, Espagne, France, Italie, Japon et Royaume-Uni), beaucoup plus riches en ouvrages en langues locales aujourd'hui que le site américain.

Amazon fin 2012



Anglais Allemand Français Chinois Japonais Italien Espagnol Russe Reste

Amazon fin 2013



Gmail

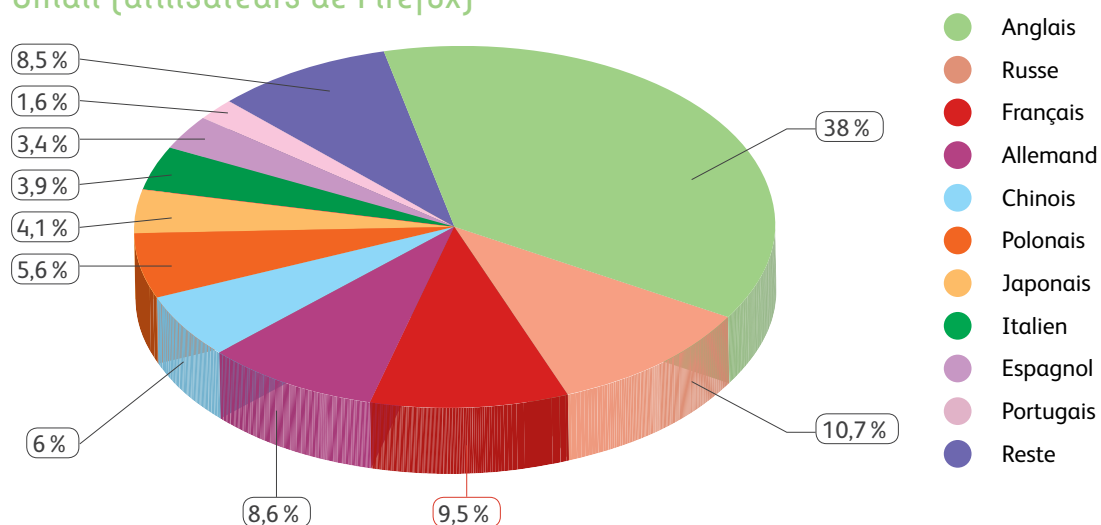
Gmail est le service de messagerie de Google. En janvier 2012, 425 millions d'internautes utilisaient ce service de messagerie électronique, considéré comme le plus grand détenteur de comptes, ayant dépassé Hotmail et Yahoo en mai 2012.

Les statistiques données par Gmail Watcher³¹, de « Mozilla add-on »

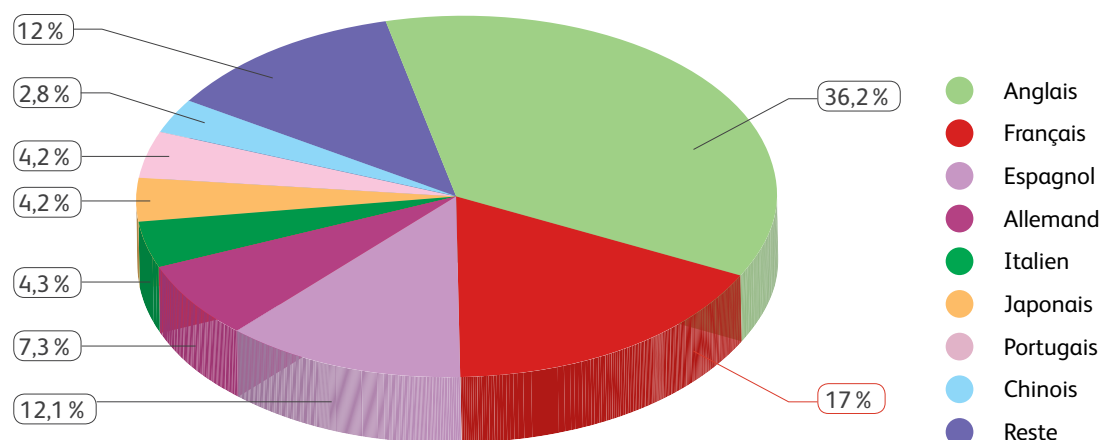
³¹ <https://addons.mozilla.org/en-us/firefox/addon/gmail-watcher/statistics/usage/languages/?last=90>

(extension) permettant de contrôler le courrier consulté par Firefox, montrent un trafic journalier par langue des utilisateurs. Les internautes francophones seraient troisièmes, après les anglophones et les russophones, talonnés par les germanophones. *Attention, ces statistiques ne montrent qu'un échantillon des utilisateurs de Gmail, à savoir ceux qui ont installé une extension (« add-on ») spécifique sur leur navigateur Firefox.*

» Gmail (utilisateurs de Firefox)



» Hotmail (utilisateurs de Firefox)



Hotmail (Outlook)

Hotmail (aujourd'hui Outlook.com) est le service de courriel de la société Microsoft, l'un des premiers services de messagerie Web et le premier à avoir intégré des publicités en bas de chaque message envoyé. En juillet 2011, Hotmail ne comptait pas moins de 330 millions d'utilisateurs. En juillet 2012, le service est renommé « Outlook.com ».

Les mêmes statistiques de Mozilla, Hotmail Watcher³², montrent que les internautes francophones sont responsables du 2^e trafic journalier, après les anglophones. *Attention, ces statistiques ne montrent qu'un échantillon des utilisateurs de Hotmail, à savoir ceux qui ont installé une extension spécifique sur leur navigateur Firefox.*

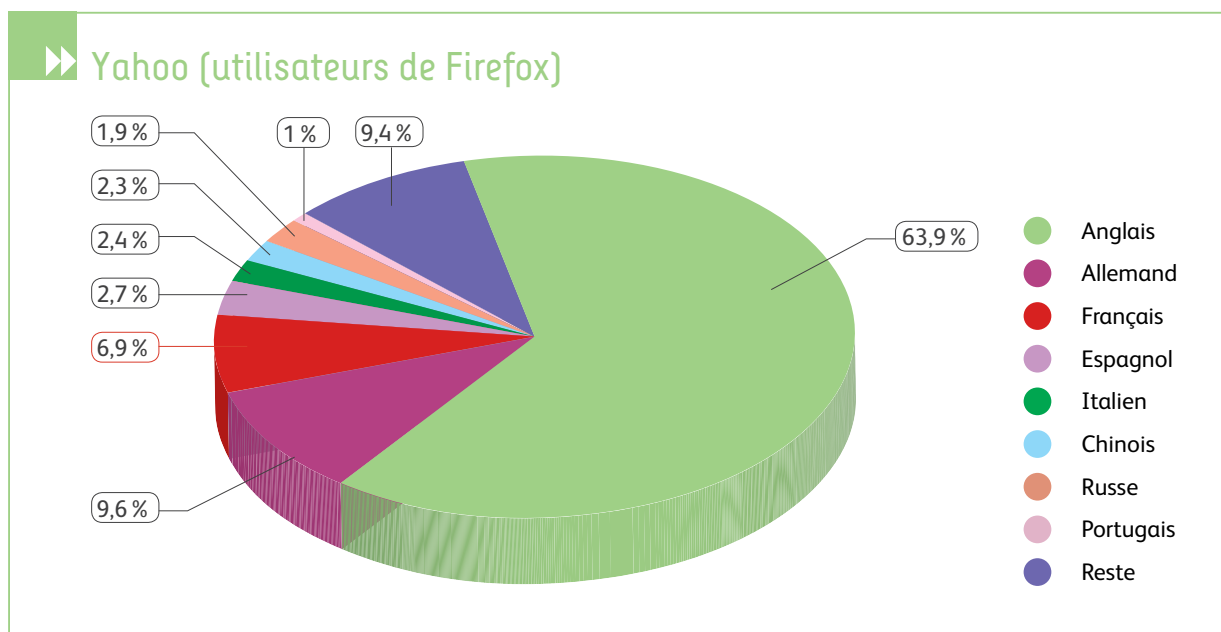
32 <https://addons.mozilla.org/en-us/firefox/addon/hotmail-watcher/statistics/usage/languages/?last=90>

Yahoo!

Yahoo! est une société américaine de services sur Internet, opérateur notamment du 4^e portail Web le plus visité, selon Alexa. À l'origine, Yahoo! était uniquement un annuaire Web mais il offre de nombreux autres services gratuits et payants, dont un moteur de recherche, des boîtes à courrier électronique, de la messagerie instantanée, de l'hébergement Web et des portails.

La messagerie Yahoo! Mail, offrant une capacité infinie, est l'une des plus utilisées au monde. Les mêmes statistiques de Mozilla, Yahoo! Mail Watcher³³, montrent que les internautes francophones sont responsables du 3^e trafic journalier, après les anglophones et les germanophones. *Attention, ces statistiques ne montrent qu'un échantillon des utilisateurs de Yahoo! Mail, à savoir ceux qui ont installé une extension spécifique sur leur navigateur Firefox.*

33 <https://addons.mozilla.org/en-us/firefox/addon/yahoo-mail-watcher/statistics/usage/languages/?last=90>



Présence relative selon les applications utilisées

Certains extraits des définitions et descriptions présentées ici proviennent de Wikipédia (<http://fr.wikipedia.org/>), de Destination webmarketing (<http://www.destination-webmarketing.fr/principaux-reseaux-sociaux-description-et-fonction/>) ou directement des sites mentionnés.

OpenOffice

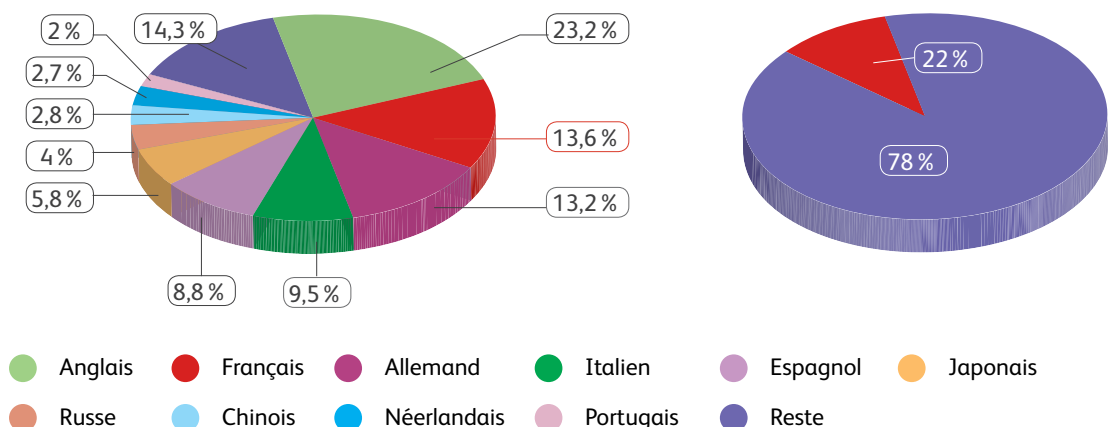
La France étant le deuxième pays à utiliser la suite OpenOffice derrière les États-Unis et bien devant l'Allemagne, il n'est pas étonnant de trouver la population francophone à la 2^e place d'utilisation de la

fameuse suite libre, avec 13,6 % d'utilisateurs francophones et 22,07 % si l'on compte l'ensemble des francophones L1 + L2.

Les statistiques de téléchargement sont données par OpenOffice³⁴.

34 <http://www.openoffice.org/stats/countries.html>

►► OpenOffice par locuteurs L1 et par locuteurs L1 + L2



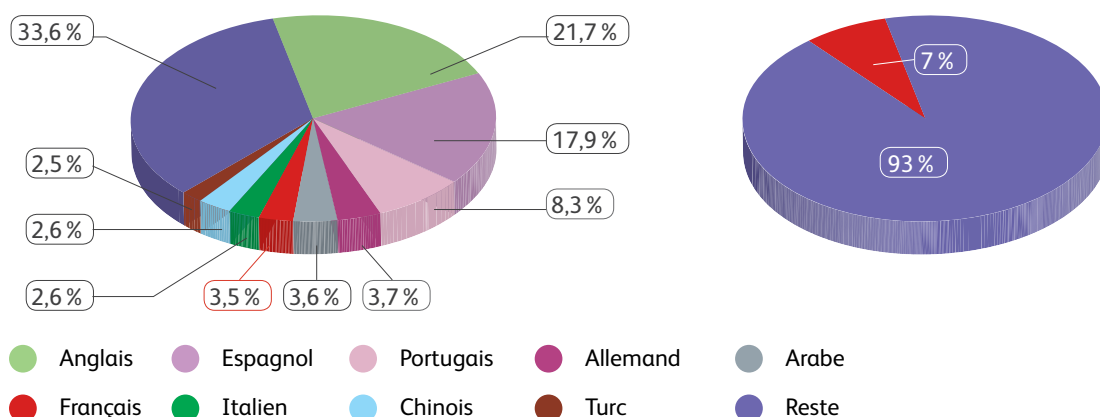
Facebook

Deuxième site le plus visité au monde, d'après Alexa, Facebook revendique un milliard d'utilisateurs. Son principe est d'échanger, avec une communauté choisie (ses « amis »), des informations professionnelles mais surtout personnelles. Photos, vidéos, articles, commentaires, réponses à d'autres, etc., s'affichent sur le « mur » de l'utilisateur. Facebook permet notamment de réagir sur les commentaires et informations postés par ses « amis » en activant l'option « J'aime ». Facebook permet également une discussion instantanée, l'envoi de messages directs et, depuis peu, des conversations vidéo par Skype.

Si l'on compte le nombre d'utilisateurs de langue maternelle française d'après les statistiques fournies par Socialbakers³⁵, il y avait, fin 2012, près de 30 millions d'utilisateurs (mais sa croissance est vertigineuse), plaçant le français en compétition, entre la 4^e et la 6^e places, avec l'allemand et l'arabe et derrière l'anglais, l'espagnol et le portugais, avec un pourcentage proche de 4 % de l'ensemble des utilisateurs. Cette part passe à 11 % si l'on compte l'ensemble de la population L1 + L2, plaçant la langue française en 4^e position.

35 <http://www.socialbakers.com/facebook-statistics/>

►► Facebook par locuteurs L1 et par locuteurs L1 + L2



Google+

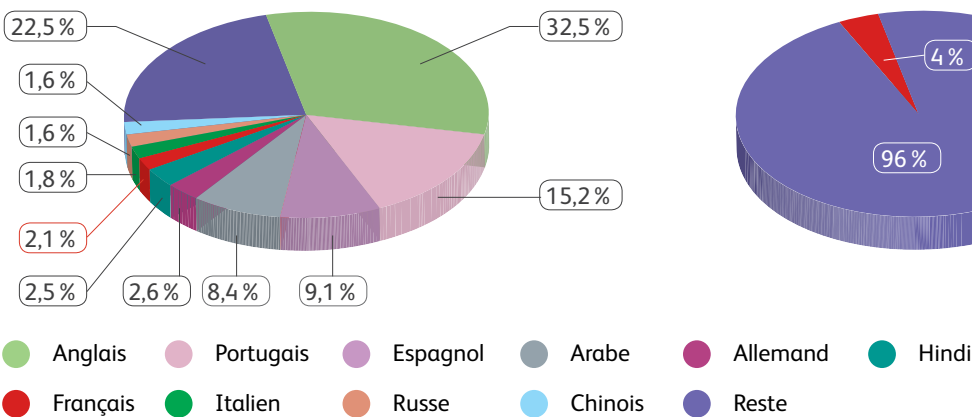
Google+ est le deuxième plus grand réseau social au monde, ayant dépassé Twitter en janvier 2013, et se présentant comme alternative à Facebook, sans pour l'instant arriver à le concurrencer sérieusement.

Le site CircleCount³⁶ se spécialise en études sur Google+. Fin 2012, ses statistiques

faisaient ressortir que les francophones représentaient la 7^e communauté à avoir un profil Google+, avec un pourcentage de 1,6 % pour les francophones de langue maternelle, et la 6^e pour les francophones L1 + L2 (avec 3,6 % du total), après les anglophones, les lusophones, les hispanophones, les arabophones et les germanophones. La situation a depuis évolué ; l'Inde et l'Indonésie ont pris une part très importante, ce qui laisse à penser que les francophones reculeraient de quelques places.

36 <http://es.circlecount.com/statistic/country/?special=NA>

Google+ par locuteurs L1 et par locuteurs L1 + L2

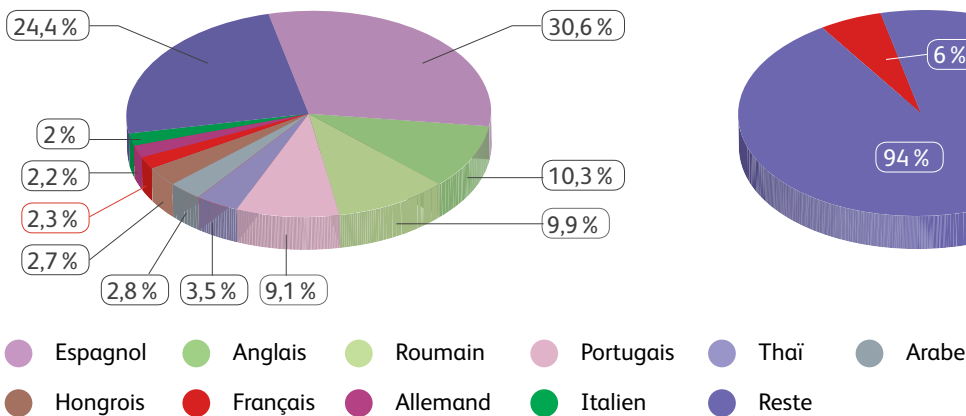


Hi5

Hi5 est un réseau social destiné aux plus jeunes, très utilisé chez les hispanophones au départ, souffrant aujourd'hui de la concurrence de Facebook, raison probable de

son association avec Tagged qui lui permet de se renouveler. Hi5 annonce compter plus de 300 millions d'utilisateurs dans le monde. Le réseau se décline en une trentaine de langues.

Hi5 par locuteurs L1 et par locuteurs L1 + L2



La société Quantcast³⁷, spécialisée dans le marketing et l'analyse des sites, donnait, fin 2012, des statistiques qui permettaient de placer la langue française dans Hi5 à la 8^e place avec 2,3 %. La prise en compte de l'ensemble des francophones (L1 + L2) hisserait le français à la 5^e place, avec 5,3 % du total, loin derrière les communautés hispanophone et anglophone et juste derrière les roumanophones.

Twitter

Twitter, outil de réseau social et de microblogage qui permet à un utilisateur de publier de brefs messages (140 caractères), appelés *tweets* (ou « gazouillis »), est devenu l'un des grands acteurs des réseaux sociaux, 10^e site mondial selon Alexa³⁸. Il occupe une niche assez unique pour le moment comme moyen de communication vers le public.

Comme Facebook, Twitter permet de partager avec d'autres, mais avec un fonctionnement différent car il est basé sur un système de « suivi » et non pas de mise en relation : l'utilisateur choisit les sujets ou les

personnes qu'il souhaite suivre. Ainsi, le partage de photos, de vidéos ou d'articles se fait par l'utilisation de liens *ad hoc* créés, comme lorsqu'un texto contient des liens. Alors que Facebook est plus spécialement destiné à échanger avec ses proches, Twitter, correspond davantage à un usage professionnel et relationnel. La notion d'influence y est très présente de par sa logique de suivi des informations données par d'autres. Le « temps réel » et le partage de « tweets » reçus, éventuellement agrémentés d'un commentaire personnel, en fait un outil de propagation d'informations mais aussi de rumeurs très puissant.

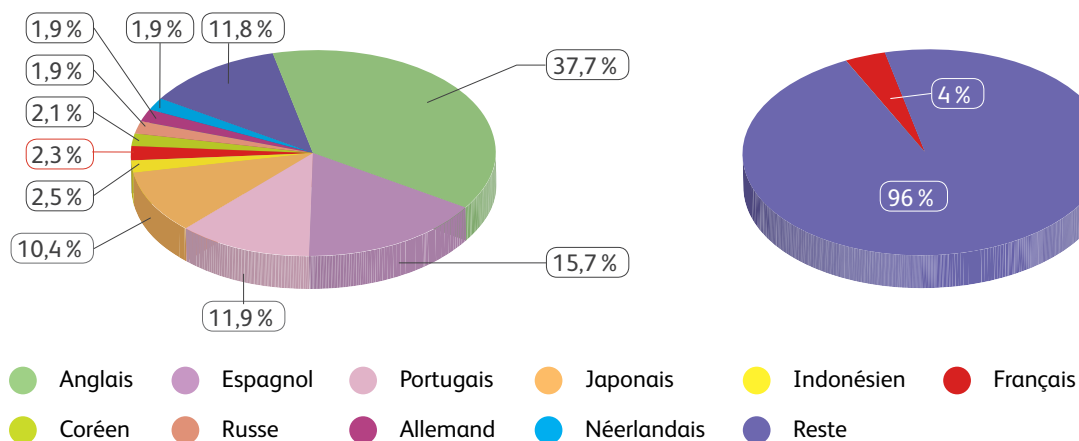
Une étude réalisée par Semiocast³⁹ sur les 20 pays de plus grande utilisation de Twitter place les locuteurs de langue maternelle française en 6^e position avec 2,1 % d'utilisateurs sur l'ensemble, très loin des quatre premières populations (anglophones, hispanophones, lusophones et de langue japonaise). En procédant à une projection de ces données sur l'ensemble des francophones L1 + L2, le français ne gagnerait qu'une place (5^e position) passant devant l'indonésien.

37 <https://www.quantcast.com/hi5.com/geo/countries?&undefined=&qcrd=b5991c&req=0.29427937674336135&country=UK&start=0>

38 <http://www.alexa.com/topsites>

39 http://semiocast.com/publications/2012_01_31_Brazil_becomes_2nd_country_on_Twitter_supersedes_Japan

Twitter par locuteurs L1 et par locuteurs L1 + L2



Tumblr

Tumblr, récemment acheté par Yahoo!, est une plate-forme de microblogage permettant à l'utilisateur de poster du texte, des images, des vidéos, des liens et des sons. Selon *The*

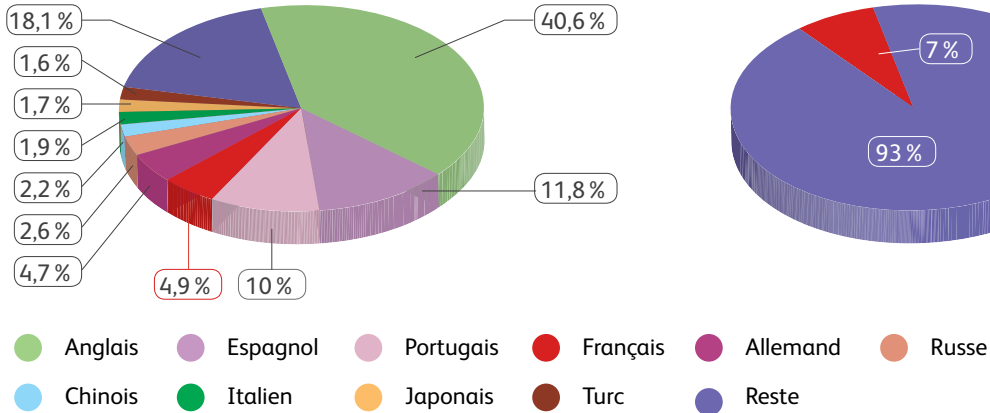
Next Web (site d'information en ligne sur les technologies), Tumblr aurait plus de 100 millions de blogs. Il est possible de partager avec ses contacts le contenu associé aux personnes suivies. Comme Facebook, les

informations, les images, la vidéo et la musique postées apparaissent directement sur la page de l'utilisateur. Comme sur WordPress (cf. plus bas), on peut personnaliser l'apparence du blog. Tumblr est très accessible et se veut beaucoup plus grand public que WordPress.

Le Canada et la France se situant parmi les sept premiers pays à l'utiliser, il n'est pas

étonnant de trouver la langue française en 4^e position, même si c'est loin derrière les anglophones, et derrière les hispanophones et les lusophones pour le trafic (statistiques tirées du site Quantcast). Le calcul consistant à ajouter les francophones L2 permettrait au français, avec 7,22 % du trafic, de disputer la 2^e place à l'espagnol.

►► Tumblr par locuteurs L1 et par locuteurs L1 + L2

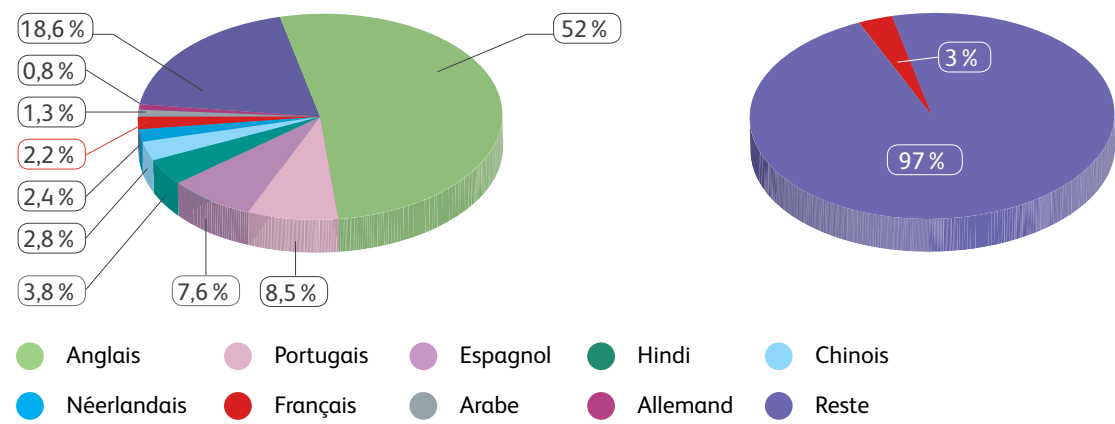


LinkedIn

LinkedIn est un réseau social professionnel, le pendant de Facebook pour les relations professionnelles. Le profil des utilisateurs ressemble à un CV retraçant leur parcours et leur formation et permettant d'indiquer leur statut professionnel, leur intérêt pour des propositions de poste, de partager des expériences, etc. À la différence des sites

d'emploi traditionnels type Monster ou Keljob, LinkedIn permet de créer son propre réseau avec d'autres membres. LinkedIn informe de l'actualité de ses relations et permet d'échanger *via* un service de messagerie. Un service payant est proposé pour plus de fonctionnalités. Comme l'indique la définition retenue par Wikipédia, LinkedIn est « aussi un outil de gestion de réputation en ligne... ».

►► LinkedIn par locuteurs L1 et par locuteurs L1 + L2

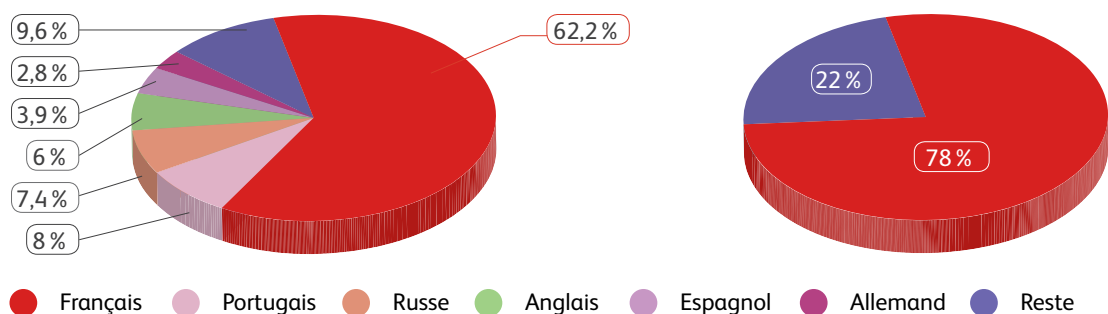


La compagnie Socialbakers, spécialisée dans les études sur les réseaux sociaux, proposait, fin 2012, des statistiques d'usage sur 79 pays, qui permettaient d'estimer le poids des francophones de langue maternelle dans ce réseau à la 7^e place (avec 1,3 % du total), mais probablement à la 4^e place (avec 2,98 %) si l'on considère l'usage du français 1^{re} et 2^e langue. Ce réseau étant à vocation professionnelle, il est fort à parier que la langue française soit davantage utilisée par les locuteurs de langue seconde que sur d'autres réseaux plus informels (Facebook, Twitter, Google+), ne serait-ce que pour élargir sa « clientèle ».

Viadeo

Viadeo est le pendant français du réseau social LinkedIn. Il permet lui aussi de construire et de gérer son réseau professionnel. Il offre à peu près les mêmes possibilités que LinkedIn et dispose également d'une option payante. Il n'est pas étonnant que la francophonie soit surreprésentée dans ce réseau social français. Avec 66 % des francophones de langue maternelle et 78 % si l'on rajoute les francophones L2, cette population est de loin la 1^{re}.

Viadeo par locuteurs L1 et par locuteurs L1 + L2

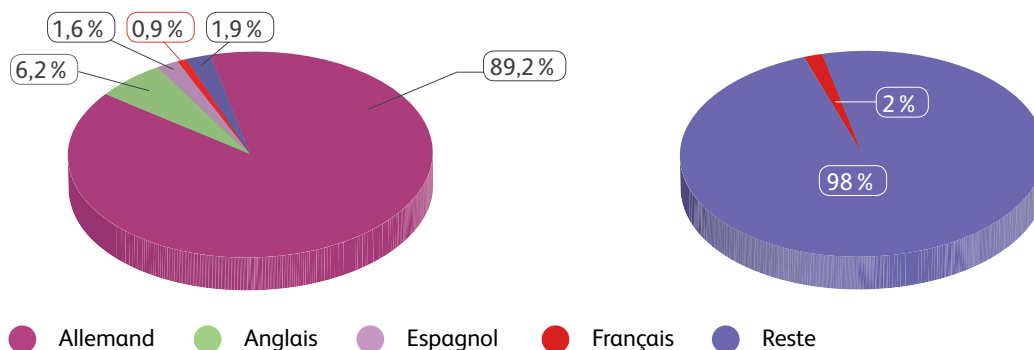


XING

XING est le pendant allemand de Viadeo et de LinkedIn, soit un outil en ligne qui permet de construire et d'agréger son réseau professionnel. Il se définit comme un réseau de connaissances qui facilite le dialogue entre professionnels. Pour ses membres, c'est aussi un outil de gestion de réputation en ligne.

Les réseaux sociaux comme Facebook ou MySpace ne sont pas considérés comme des concurrents directs, mais comme des réseaux complémentaires. Il n'est pas étonnant que l'allemand soit de loin la langue la plus utilisée, avec 85 % d'utilisateurs, mais les francophones forment la 4^e communauté à l'utiliser, avec une part relative de 1,60 %.

XING par locuteurs L1 et par locuteurs L1 + L2



Badoo

Badoo est un site de rencontres au sens large (y compris sentimentales), comptant 184 millions d'inscrits et plus de 35 millions d'utilisateurs actifs chaque mois répartis dans 180 pays. En 2011, il a été le premier site de rencontres à proposer une application sur la plateforme Android. Il est le 5^e réseau social au monde, d'après Alexa Internet et comScore. Selon Alexa toujours, il ferait régulièrement partie des cinq applications iPhone générant le plus de revenus dans le monde. Près de 125 000

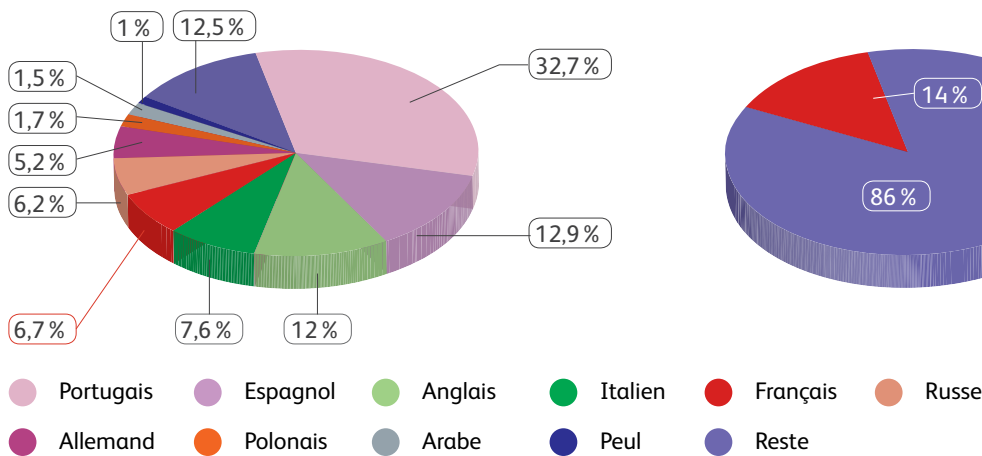
nouveaux utilisateurs se connectent tous les jours [extraits tirés de Wikipédia⁴⁰].

Avec 6,7 % d'utilisateurs dans le monde francophone en 2012, le français serait la 5^e langue la plus utilisée, et la 3^e si l'on ajoute les locuteurs L2, avec 13,65 %, d'après les calculs faits à partir des statistiques d'Alexa⁴¹. Il semble que ces dernières années, la part de l'italien, mais aussi du français, ait fortement augmenté.

40 <http://fr.wikipedia.org/wiki/Badoo>

41 <http://www.alexa.com/siteinfo/badoo.com>

Badoo par locuteurs L1 et par locuteurs L1 + L2

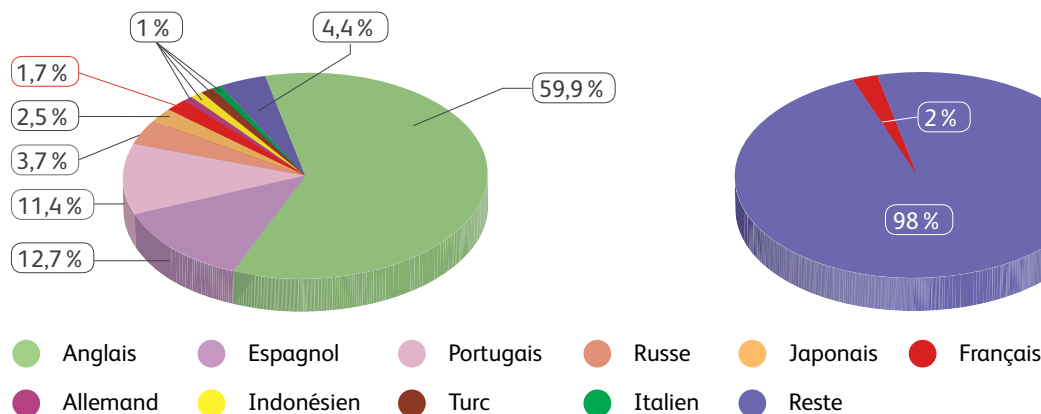


Instagram

Instagram, application et service disponibles sur plateformes mobiles de type iOS et Android, permet de partager

ses photographies et ses vidéos avec son réseau d'amis, de noter et de laisser des commentaires sur les clichés déposés par les autres utilisateurs. Le service a

Instagram par locuteurs L1 et par locuteurs L1 + L2



rapidement gagné en popularité, avec plus de 100 millions d'utilisateurs actifs en avril 2012, date de son acquisition par Facebook.

La langue française y serait la 6^e, avec 1,7 % des utilisateurs et la 5^e en ajoutant les locuteurs L1 + L2, toujours d'après les calculs faits à partir des statistiques d'Alexa⁴².

YouTube

YouTube est un site Web d'hébergement de vidéos appartenant à Google, sur lequel les utilisateurs peuvent envoyer, visualiser et partager des séquences vidéo. Il emploie la technologie Adobe Flash et HTML5 pour afficher toutes sortes de vidéos : des extraits de films, d'émissions de télé et des clips de musique, mais aussi des vidéos amateurs.

⁴² <http://www.alexa.com/siteinfo/instagram.com>

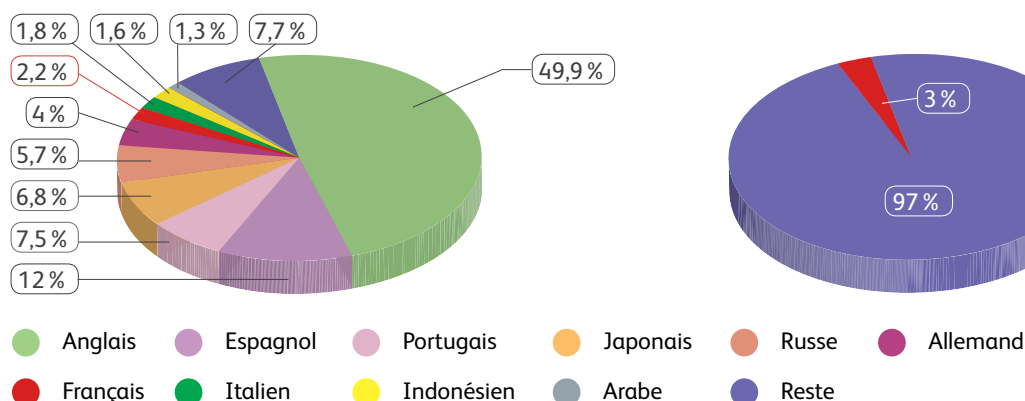
Il est possible d'intégrer un lecteur vidéo YouTube sur n'importe quelle page Web.

Le 23 janvier 2012, la barre des quatre milliards de vidéos vues quotidiennement est franchie. L'interface Web est aujourd'hui disponible dans 37 pays (dont 5 francophones), la France et le Canada figurant parmi les premiers pays à avoir possédé une page nationale, deux ans après sa sortie aux États-Unis.

Toujours d'après les calculs issus des statistiques d'Alexa⁴³, où il est classé 3^e site le plus visité, la communauté francophone serait la 7^e la plus dynamique avec 2,96 % de visites et la 6^e si l'on comptabilise l'ensemble des francophones L1 + L2.

⁴³ <http://www.alexa.com/siteinfo/youtube.com>

YouTube par locuteurs L1 et par locuteurs L1 + L2



Skype

Skype est un logiciel et une application qui permettent aux utilisateurs de passer des appels téléphoniques et vidéo *via* Internet, de recourir à une messagerie instantanée, de partager des documents et de transférer des fichiers. Les appels d'utilisateur à utilisateur sont gratuits, tandis que ceux vers les lignes téléphoniques fixes et les téléphones mobiles sont payants. Microsoft l'a acheté pour remplacer (sauf en Chine) son application Windows Live Messenger, en déclin. Skype est devenu une référence incontournable en remplacement de la téléphonie traditionnelle.

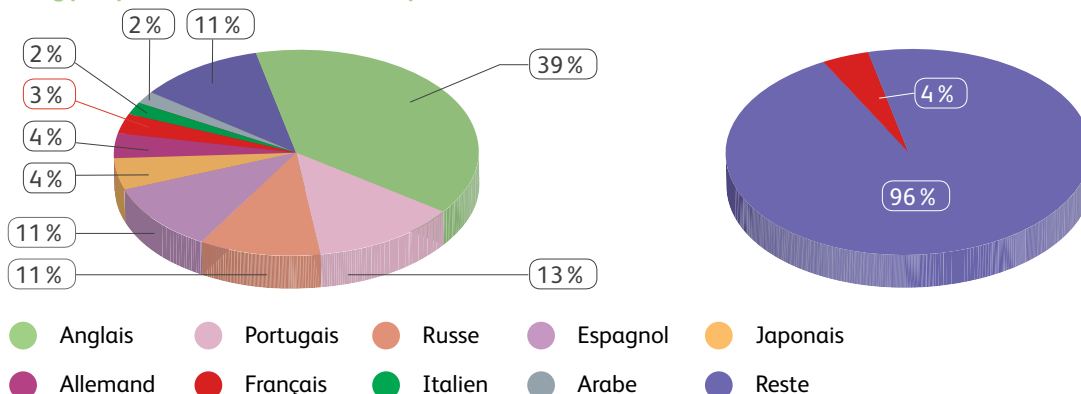
Skype serait utilisé à l'heure actuelle par près de 300 millions d'utilisateurs (même si la compagnie prétendait arriver à avoir 1 milliard d'utilisateurs en 2012⁴⁴).

Dans ce contexte, et d'après Alexa⁴⁵, avec 2,6 % d'utilisateurs francophones fin 2012 et en croissance notoire, la langue française serait la 7^e à être utilisée (si l'on compte seulement la langue maternelle), et la 5^e avec 3,8 % (si l'on compte l'ensemble des francophones, L1 + L2).

⁴⁴ http://lexpansion.lexpress.fr/high-tech/skype-vise-un-milliard-d-utilisateurs-des-2012_297366.html

⁴⁵ <http://www.alexa.com/siteinfo/skype.com>

Skype par locuteurs L1 et par locuteurs L1 + L2



AIM

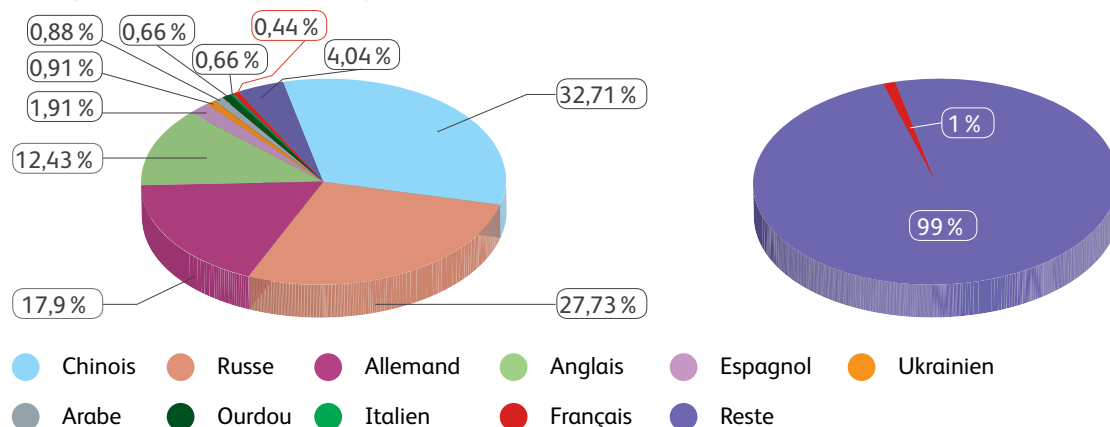
AIM ou AOL Instant Messenger est un client propriétaire de messagerie instantanée, de voix par Internet (VoIP) et de visioconférence proposé par AOL. Similaire à Skype, mais sans les fonctionnalités d'appels téléphoniques traditionnelles (mais SMS possibles), AIM fait partie d'une génération de messagers (comme Messenger, ICQ, iChat ou Google Talk) qui se voient fortement concurrencés par Skype, Facebook et WhatsApp (parmi d'autres). Malgré cela, et grâce à une importante intercommunicabilité avec ces concurrents, AIM est très utilisé. La francophonie serait à la 5^e place en nombre d'utilisateurs, avec 0,65 % de l'échantillon de pays étudiés, très loin derrière les anglophones, les sinophones et les hispanophones, et toute proche des germanophones. Les statistiques données se référant à un faible échantillon de pays (14), il n'est pas possible de faire une projection pour l'ensemble de la francophonie.

ICQ

ICQ est un logiciel et une application de messagerie instantanée, de VoIP (Voix par Internet) et de visioconférence, de la société Mirabilis. Il s'agit du précurseur des systèmes de messagerie instantanée et son apparition constitue une étape importante dans l'interconnexion des utilisateurs d'Internet. Outre la discussion en direct, il propose un service de discussion à plusieurs, le transfert de fichiers et l'envoi de messages hors ligne. Le service avait été acheté par AOL pour le rendre compatible avec AIM, mais elle l'a vendu à une société russe, raison de son envol aujourd'hui en Russie.

Les francophones ne sont que la 10^e communauté à l'utiliser dans le monde (0,44 %) et serait la 6^e (1,06 %) en comptabilisant les L2 ; les sinophones, les russophones et les germanophones étant de loin les premiers utilisateurs.

ICQ par locuteurs L1 et par locuteurs L1 + L2

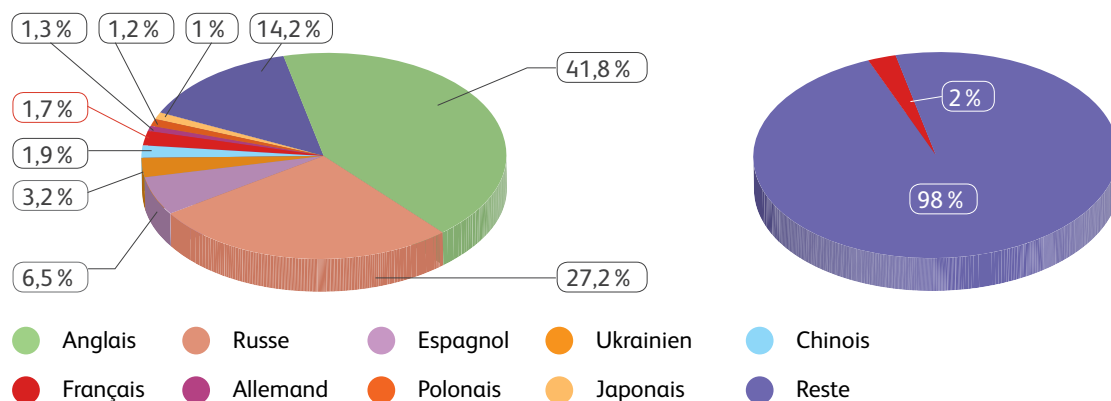


LiveJournal

LiveJournal est une communauté de bloggeurs ayant les caractéristiques d'un réseau social qu'Alexa considère comme le 128^e le plus visité dans le monde.

Les anglophones et les russophones sont de loin les plus gros utilisateurs, suivis de très loin par les hispanophones, les locuteurs ukrainiens, les sinophones et les francophones, qui occupent donc la 6^e place avec 1,7 %, et sans doute la 4^e population si l'on compte l'ensemble des francophones.

LiveJournal par locuteurs L1 et par locuteurs L1 + L2



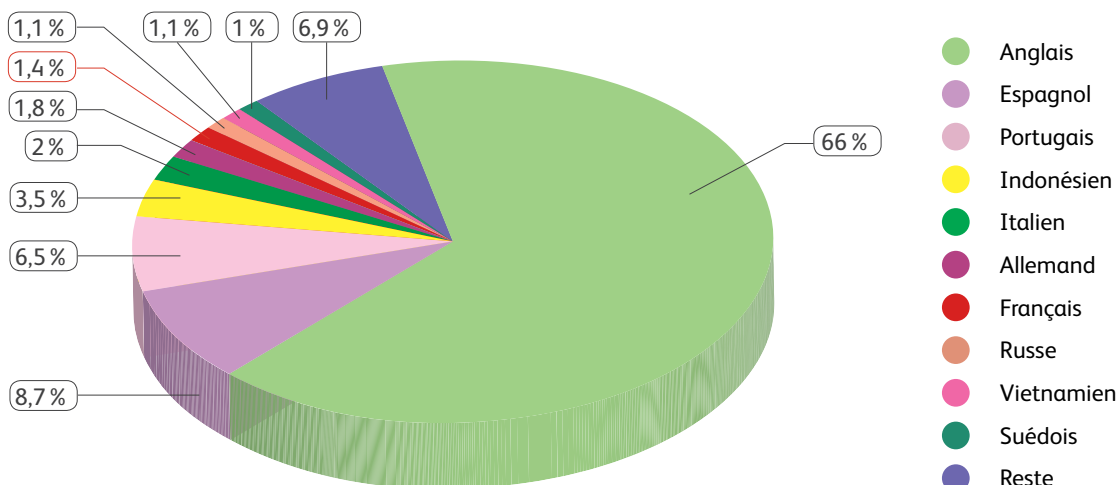
Wordpress

WordPress est un système de gestion de contenus libres, utilisé comme moteur de recherche de blogs mais il est également un service de référencement et d'hébergement de blogs (71 millions, d'après le site). 15^e site le plus visité selon Alexa, Wordpress assure

héberger des sites ou blogs en 120 langues. La population francophone serait la 7^e la plus présente selon leurs propres statistiques⁴⁶, avec 1,4 % de sites ou blogs hébergés en langue française.

⁴⁶ <http://en.wordpress.com/stats/>

Wordpress par locuteurs L1

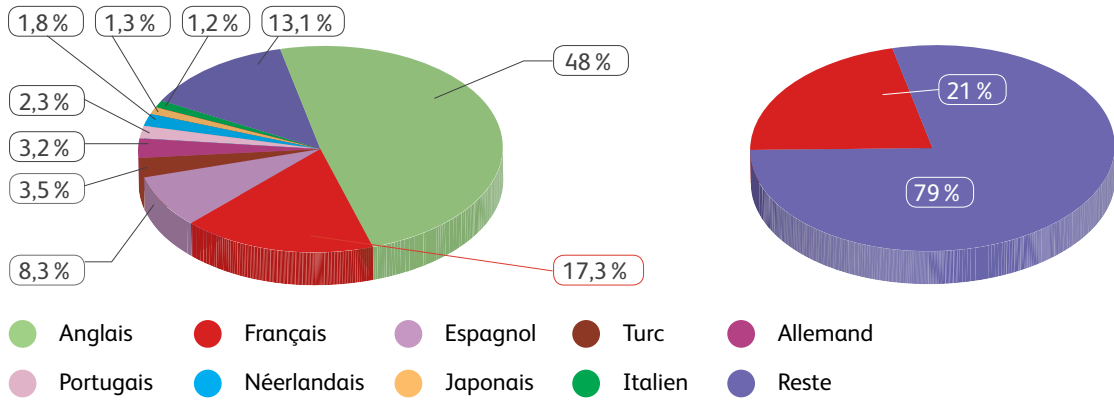


Blogs.com

Ce répertoire de blogs, qui prétend recenser les meilleurs blogs du monde en les classant et les qualifiant, est très

consulté par les francophones, plaçant cette population à la 2^e place avec 17,3 % du trafic et 21,4 % en ajoutant les francophones en langue seconde.

►► Blogs.com par locuteurs L1 et par locuteurs L1 + L2



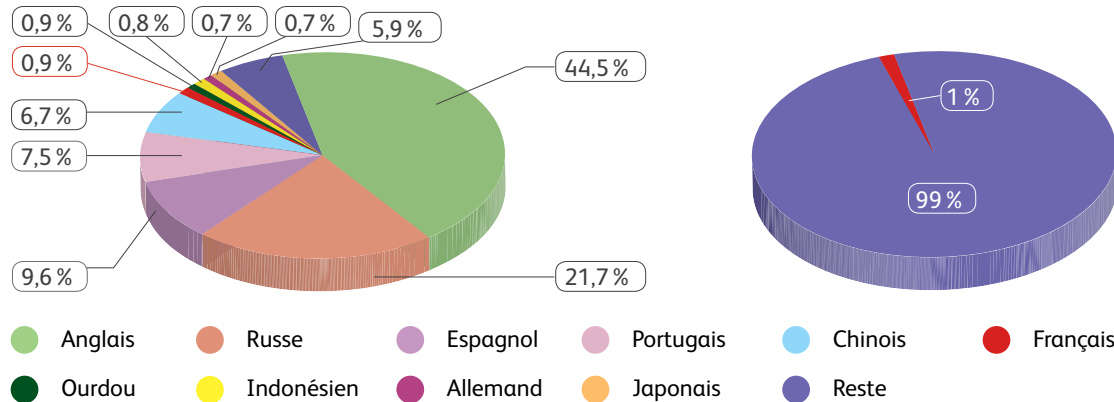
Ning

Avec plus de 2 millions de « communautés » revendiquées, Ning serait la plus grande plateforme de logiciel en tant que service (Software as a Service, SaaS) au monde pour développer des communautés sociales et des sites Web dynamiques. Les particuliers et les professionnels ont la possibilité de créer et de s'impliquer dans des communautés sociales

ciblées, *via* plusieurs moyens numériques mis à disposition. Les francophones constitueraient la 6^e communauté d'après les statistiques partielles d'Alexa⁴⁷ (sur 36 pays), avec 1,26 % d'utilisateurs, très loin derrière les 5 premières (locuteurs d'anglais, de russe, d'espagnol, de portugais et de chinois).

⁴⁷ <http://www.alexametrics.com/siteinfo/ning.com>

►► Ning par locuteurs L1 et par locuteurs L1 + L2



Windows Live Profile

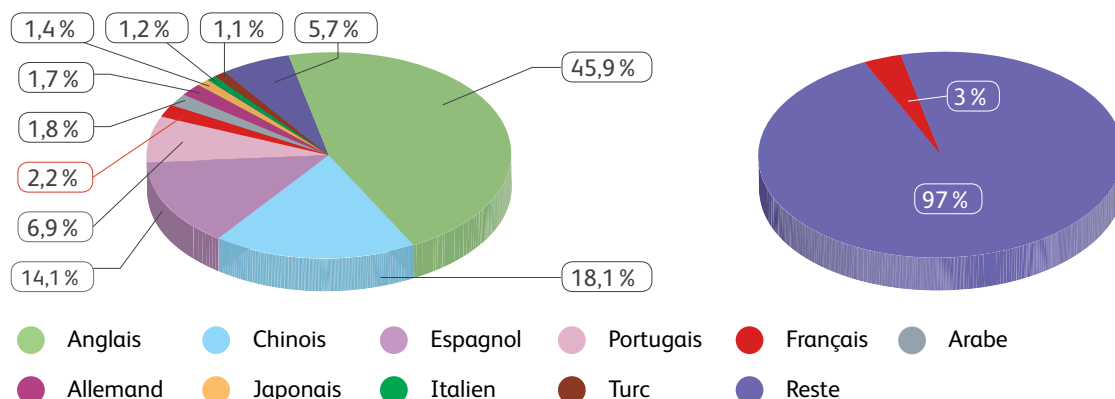
Windows Live Profile est une page Internet créée pour aider les utilisateurs de Windows Live à gérer les informations émises

sur leur profil qui expose les informations personnelles de l'utilisateur, ses activités récentes et son statut relationnel avec les autres utilisateurs, tout en le mettant en

relation avec d'autres outils Windows et d'autres réseaux sociaux comme Facebook, MySpace et LinkedIn. Windows Live est la 9^e page la plus consultée d'après Alexa, dont les statistiques d'utilisation nous permettent

de calculer la place de la langue française en 5^e position, avec 2,2 % pour l'ensemble des francophones de langue maternelle, gardant la même position avec 3,11 % si l'on compte L1 + L2.

Windows Live Profile par locuteurs L1 et par locuteurs L1 + L2



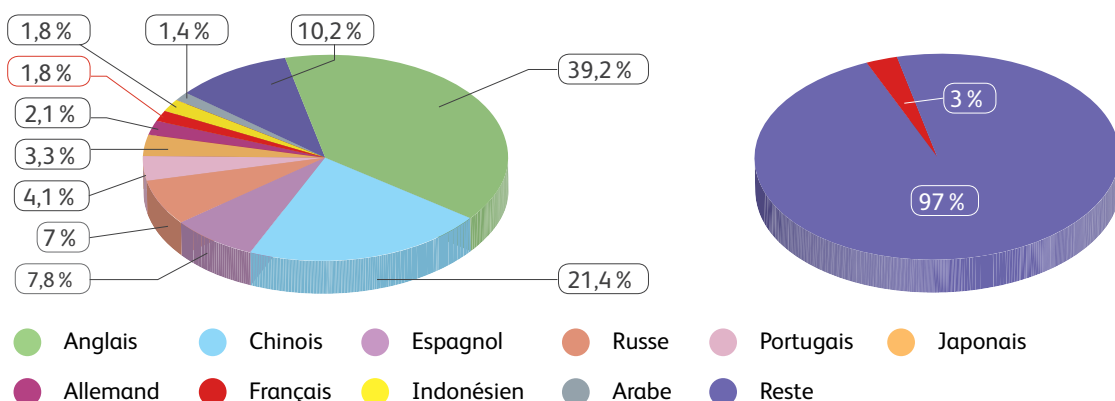
The Internet Archive

The Internet Archive, ou IA, est un organisme à but non lucratif consacré à l'archivage du Web ayant créé une sorte de bibliothèque numérique mondiale. Ces archives électroniques sont constituées de clichés instantanés (copie de pages prises à différents moments) d'Internet, de logiciels, de films, de livres et d'enregistrements audio. L'IA met gratuitement ses collections à la disposition des chercheurs, historiens et universitaires. Ce service permet aux

utilisateurs de voir les versions archivées de pages Web à travers le temps.

En raison de leurs objectifs – la préservation de la connaissance humaine et l'accessibilité des collections à tous –, les fondateurs de l'IA comparent ce projet à celui de l'antique Bibliothèque d'Alexandrie. Malgré ce but hautement louable, le projet doit faire face à des litiges concernant les droits d'auteur, les droits de reproduction des sites et pose des questions quant à son éventuelle utilisation comme preuve devant les tribunaux. En 2009, la Wayback Machine, qui permet de

The Internet Archive par locuteurs L1 et par locuteurs L1 + L2



conserver l'évolution des sites à travers les années, contenait près de 3 pétaoctets⁴⁸ de données et son augmentation était de 100 téraoctets⁴⁹ par mois.

D'après les statistiques d'Alexa⁵⁰, les francophones seraient la 8^e communauté linguistique qui consulterait The Internet Archive avec 1,8 % des visiteurs et la 5^e avec 2,7 % du pourcentage total si l'on comptabilise les francophones L1 + L2.

MSN

MSN est un portail Web offrant des sites et services Internet proposé par Microsoft. Originellement service en ligne et fournisseur d'accès à Internet, MSN a modifié son offre

depuis son lancement en 1995 et c'est aujourd'hui un portail multilingue offrant tout type d'accès et des services, classé par Alexa à la 30^e place des sites les plus visités.

La communauté francophone, d'après les calculs tirés des statistiques d'Alexa, serait la 6^e à l'utiliser avec 1,9 %, ou bien 2,6 % si l'on comptabilise les locuteurs L1 + L2.

Open Directory Project

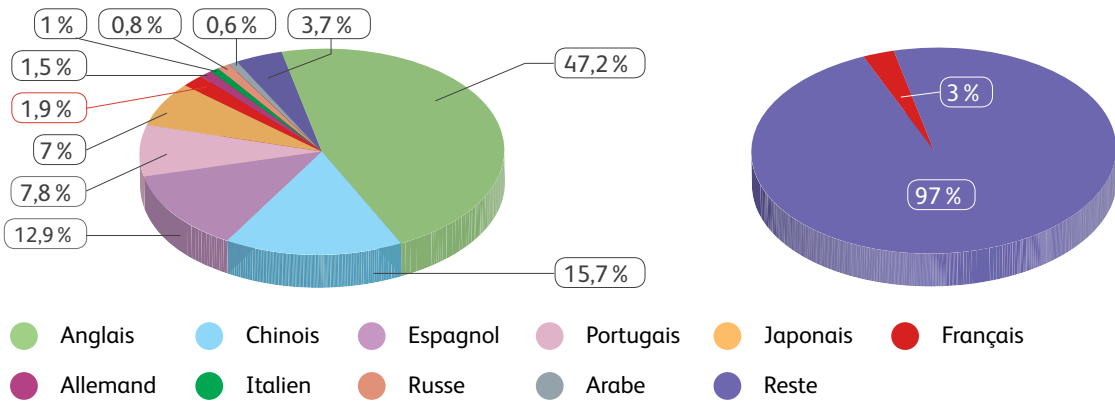
L'Open Directory Project, abrégé ODP, plus connu sous le nom de *dmoz*, est un répertoire de sites Web géré par une vaste communauté d'éditeurs bénévoles provenant du monde entier, chacun étant responsable de vérifier l'exactitude et la catégorisation des sites. Il y a actuellement près de 5 millions d'adresses de sites, classées dans plus d'un million de catégories.

48 1 pétaoctet est égal à mille milliards de kilo-octets.

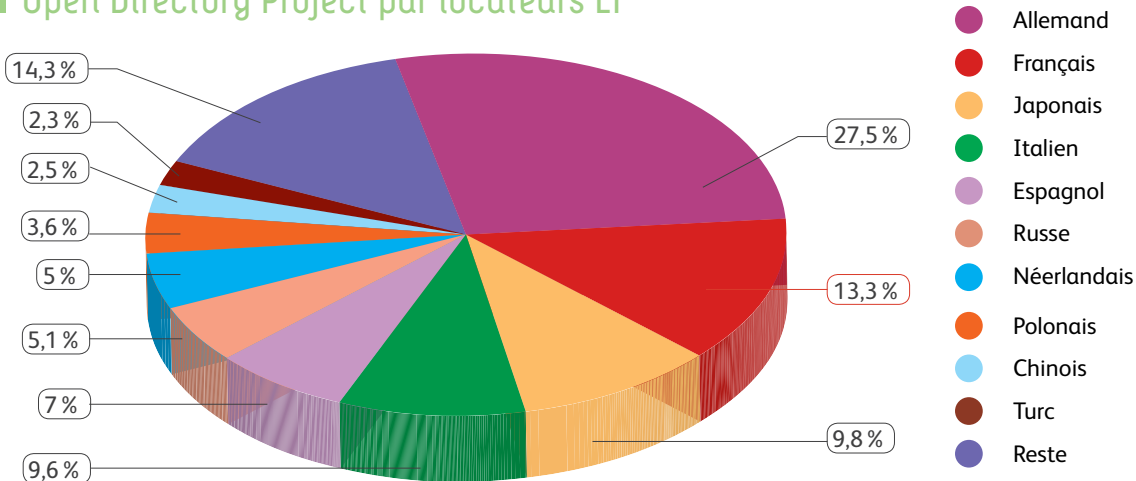
49 1 téraoctet est égal à 1 milliard de kilo-octets.

50 <http://www.alexa.com/siteinfo/archive.org>

MSN par locuteurs L1 et par locuteurs L1 + L2



Open Directory Project par locuteurs L1



Une centaine de milliers d'éditeurs ont participé au projet depuis son lancement. Le répertoire propose des ressources dans 78 langues. Alexa utilise aussi l'ODP pour son classement par catégories⁵¹. La langue française, avec plus de 240 000 ressources est la 2^e langue utilisée après l'allemand.

FooFind

FooFind est un moteur de recherche de liens de fichiers qui est présenté par son créateur comme étant plus performant que Google car il indexerait plus de fichiers que les moteurs traditionnels. Il ne s'agit donc pas d'un moteur de recherche d'informations mais uniquement de fichiers, utilisé notamment pour le téléchargement de musiques, de vidéos, de programmes et il offre une panoplie d'informations et des outils pour un téléchargement facile.

⁵¹ <http://www.dmoz.org/World/>

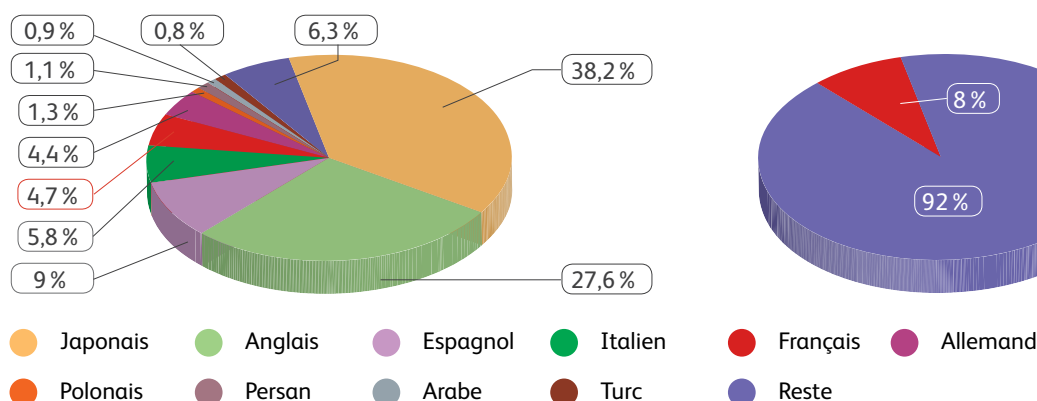
D'après les statistiques extraites d'Alexa⁵², les internautes francophones seraient en 5^e position pour le nombre de visites (4,7 %), bien loin derrière les Japonais et les anglophones, premiers utilisateurs. Si l'on comptabilise les locuteurs L1 + L2, la population francophone pourrait être la 3^e utilisatrice de ce service, avec près de 8,2 % du total.

CCSearch

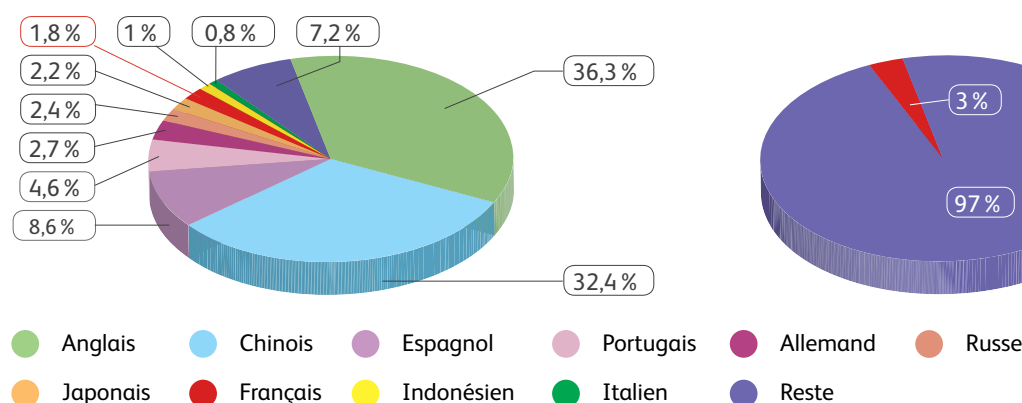
CCSearch est le moteur de recherche de Creative Commons (CC), organisation à but non lucratif, dont le but est de proposer une solution alternative légale aux personnes souhaitant libérer leurs œuvres des droits de propriété intellectuelle standards de leur pays. L'organisation a créé plusieurs licences, connues sous le nom de licences Creative Commons, restreignant seulement quelques droits (ou

⁵² <http://www.alexa.com/siteinfo/foofind.is>

Foodfind par locuteurs L1 et par locuteurs L1 + L2



CCSearch



aucun) sur des travaux partagés. CCSearch cherche donc des documents sous licence CC par le biais de différents moteurs ou dans différentes banques de données disponibles.

Les francophones constituaient fin 2012 la 8^e communauté linguistique utilisant CCSearch d'après les statistiques d'Alexa⁵³, mais ils seraient 5^e si l'on comptabilise les locuteurs L1 + L2. En 2013, son utilisation par un public francophone serait plus importante, la France se situant à la 6^e place et le Canada à la 10^e place en matière de consultation.

Ixquick

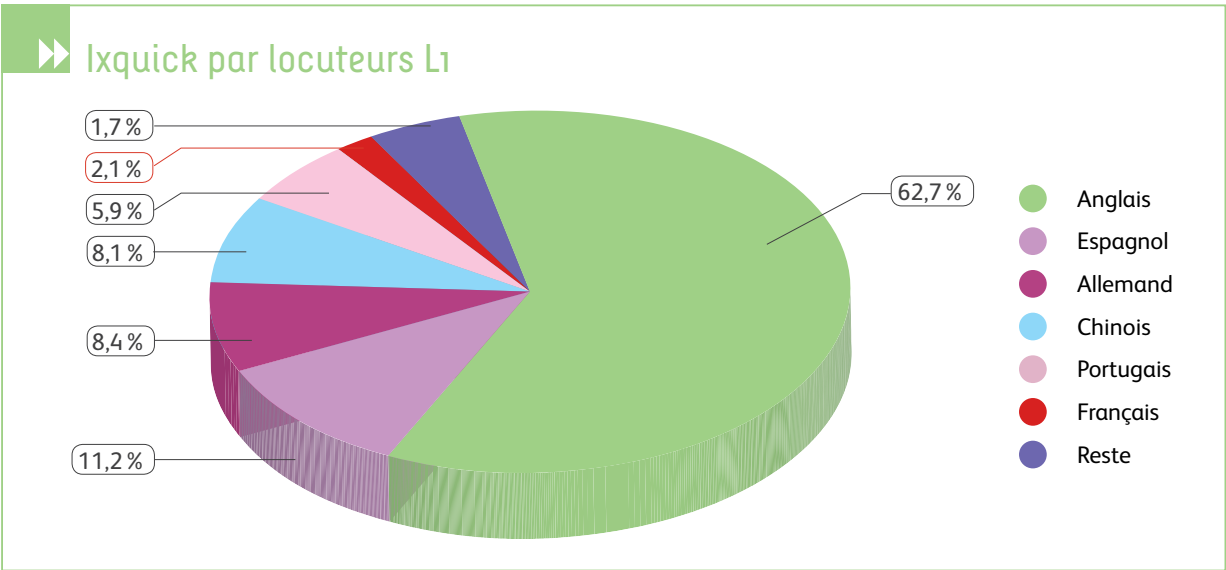
Ixquick est un métamoteur de recherche sur le Web, qui interroge simultanément

53 <http://www.alexa.com/siteinfo/search.creativecommons.org>

10 moteurs et sites Web : AOL, AlltheWeb, Altavista, Ask/Teoma, Bing, EntireWeb, Gigablast, Google, Open Directory et Wikipédia. Sa spécificité est de respecter la vie privée de l'utilisateur en ne conservant pas de trace numérique des recherches effectuées. Le service est disponible en 17 langues. La société a lancé Startpage, limité aux résultats de recherche de Google, mais offrant beaucoup plus de possibilités. Startpage est plus consulté qu'Ixquick à l'heure actuelle.

Les francophones sont les 6^e à l'utiliser très loin derrière les 5 premiers, toujours d'après les calculs effectués à partir des statistiques d'Alexa⁵⁴.

54 <http://www.alexa.com/siteinfo/ixquick.com>



Téléchargement et dépôt de fichiers

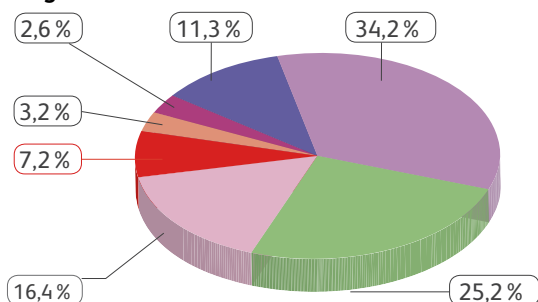
Cette catégorie d'applications, d'utilisation parfois sulfureuse (téléchargement de fichiers illégaux), connaît un certain engouement car elles permettent de sauvegarder des fichiers plus sûrement que chez soi et d'y avoir accès depuis n'importe quel endroit. Elles génèrent donc un énorme trafic, mais seront traitées dans leur ensemble, chaque site ne méritant pas à lui seul une rubrique spécifique, les

modalités de recherche et de dépôt de fichiers étant similaires, seuls changent la nature des fichiers, les facilités d'accès, la capacité, le coût (parfois nul), etc.

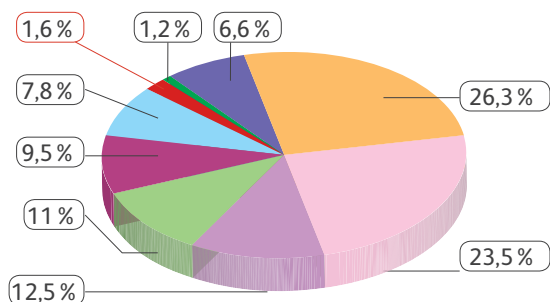
Les internautes francophones seraient les 4^e utilisateurs de Gigasize, les 7^e de Bitshare, Upoloaded, Uploading, Fileserve, Filefactory et DepositFiles, les 8^e de Rapidshare. Ils utilisent assez peu Hotfile, Mediafire, 4shared et d'autres encore.

Dépôt et téléchargement de fichiers par L1

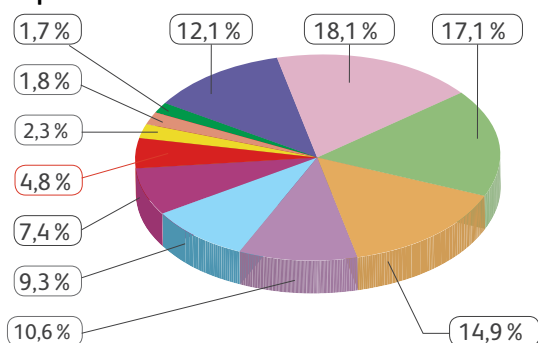
Gigasize



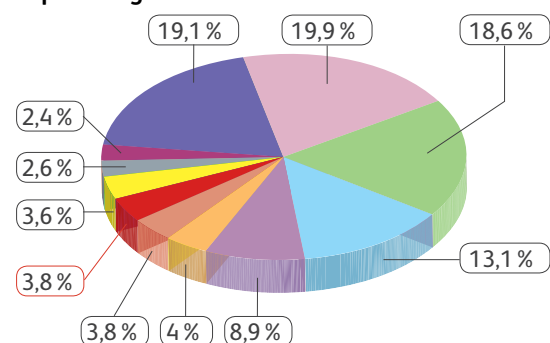
Bitshare



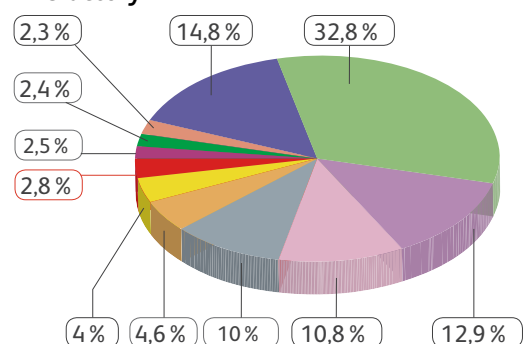
Uploaded



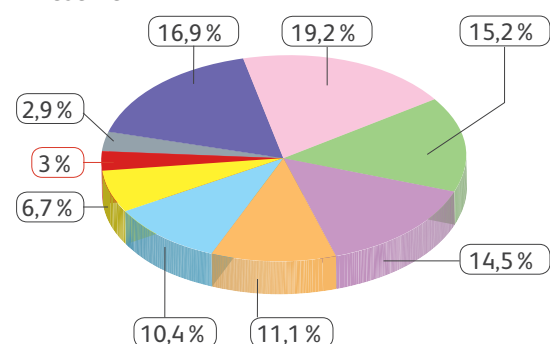
Uploading



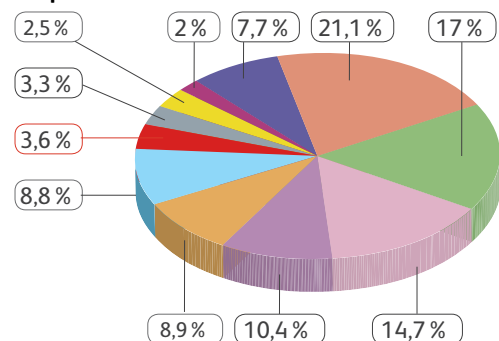
Filefactory



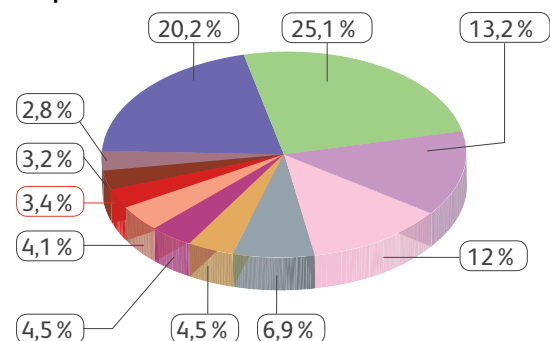
Fileserve



DepositFiles



Rapidshare



Comportements spécifiques aux francophones avec certains outils

Pour cette section, l'appartenance à la Francophonie institutionnelle (pays membres de l'OIF) a été privilégiée, en raison de la nature des sources qui fournissent des statistiques par pays. Ces observations semblent néanmoins pertinentes car elles identifient les outils à cibler pour étudier et, si besoin, favoriser leur aptitude à accueillir et « transporter » la diversité linguistique.

Systèmes d'exploitation⁵⁵

En matière d'utilisation des systèmes d'exploitation hors serveurs (donc seulement pour ordinateurs personnels, tablettes et téléphones intelligents), **Windows** est de loin le système d'exploitation le plus utilisé dans la Francophonie avec une moyenne globale de 87,87 % pour l'ensemble des pays membres (très proche des 88,83 % de la moyenne mondiale), l'Égypte (97,48 %), la Tunisie (96,61 %), le Maroc (96,61 %) et le Togo (96,32 %) arrivant en tête d'utilisation du système d'exploitation de Microsoft. C'est à Monaco (64,36 %), en Suisse (70,81 %), au

Luxembourg (73,59 %), au Canada (76,82 %) et en Andorre (77,17 %) que ce système est le moins utilisé.

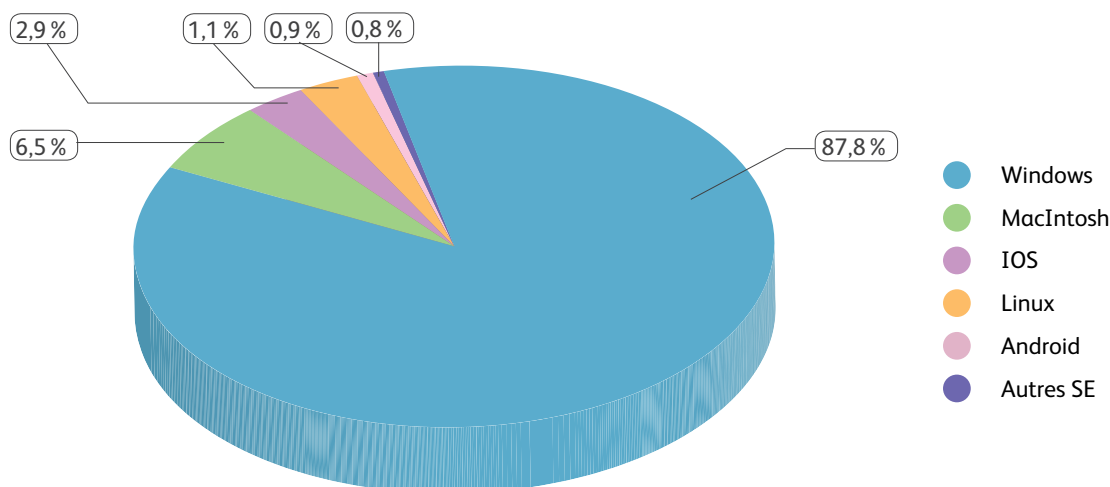
Suit **MacIntosh** avec une moyenne de 6,48 % (5,72 % moyenne mondiale). Monaco (26,88 %), la Suisse (20,64 %), le Luxembourg (16,69 %), le Canada (15,3 %) et l'Andorre (12,25 %) sont les pays francophones où ce système est le plus utilisé alors que la Roumanie (1,23 %), la Tunisie (1,21 %), l'Arménie (1,15 %), le Bénin (1,03 %) et l'Égypte (0,91 %) sont les pays de la Francophonie l'utilisant le moins.

Linux est utilisé comme système d'exploitation des PC dans les pays de la Francophonie avec une moyenne de 1,13 % pour l'ensemble des pays membres (1 % étant la moyenne mondiale), le Tchad (2,5 %) étant l'État de la Francophonie où il serait le plus utilisé, suivi par l'Arménie (2,07 %) et Madagascar (1,72 %). Les pays où il est le moins utilisé par les internautes étant la Côte d'Ivoire (0,33 %), les Comores (0,27 %), l'Égypte (0,2 %) et le Vietnam (0 %). Rappelons néanmoins que Linux est le système le plus utilisé en matière de serveurs.

Le système **IOS** est utilisé par une moyenne de 2,89 % d'internautes de la Francophonie (contre 3,52 % pour la moyenne mondiale), avec Monaco (7,54 %) en tête, suivi par le Cambodge (6,24 %), l'Andorre (6,21 %), la Suisse (6,13 %) et le Liban (5,81 %).

⁵⁵ Source : <http://gs.statcounter.com/#os-ww-monthly-201305-201405>

►► Systèmes d'exploitation les plus utilisés dans la Francophonie



Android enregistre une faible présence dans l'ensemble des pays de la Francophonie avec à peine 0,92 % (mais supérieure à la moyenne mondiale de 0,83 %), la Guinée (2,81 %), le Vanuatu (2,75 %), le Tchad (2,44 %), la République du Congo (2,3 %), et la République démocratique du Congo (2,08 %) étant les pays où il est le plus utilisé.

L'ensemble des autres systèmes d'exploitation est utilisé en Francophonie par une moyenne de 0,78 % (contre 0,87 % pour le monde), avec le Luxembourg (3,2 %), l'Andorre (2,69 %), la République du Congo (2,43 %), le Liban (1,96 %) et le Gabon (1,73 %) en tête.

Moteurs de recherche⁵⁶

En matière de moteurs de recherche, **Google** est le système préféré par les internautes de la Francophonie, avec une moyenne de 90 % (supérieure à la moyenne mondiale qui est de 88,78 %). Le Maroc (97,84 %), la Belgique (97,64 %), l'Égypte (97,17 %), le Vietnam (96,85 %) et la Tunisie (96,38 %) sont les pays où il est le plus utilisé. En bas du tableau se trouvent le Burundi (81,88 %), Sainte-Lucie (81,36 %), le Burkina Faso (81,35 %) et le Niger (80,21 %).

Suit de loin **Bing**, avec une moyenne d'utilisation de 3,49 % (4,1 % de moyenne mondiale) pour l'ensemble de la Francophonie, avec en tête les pays de la Caraïbe, de l'océan

Indien, de l'Afrique subsaharienne et le Canada ; Bing est beaucoup moins utilisé dans les pays asiatiques, européens et de l'Afrique du Nord.

Yahoo! n'est utilisé que par une moyenne de 2,56 % des internautes de la Francophonie (contre 3 % en moyenne pour l'ensemble de la planète), notamment en Afrique subsaharienne et en Europe. L'Afrique du Nord se trouve dans le bas du tableau.

Et il n'est pas surprenant que **Yandex** et **Baidu**, les navigateurs russe et chinois, ne soient presque pas utilisés en Francophonie, même si l'on note le recours à Baidu par 1,95 % des internautes tchadiens...

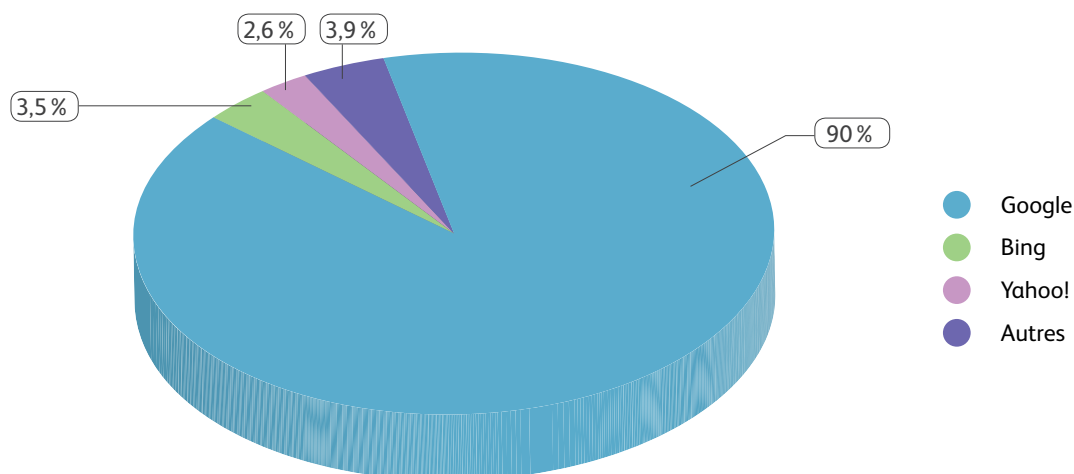
D'autres moteurs locaux sont utilisés par une moyenne de 1,88 % des internautes francophones, la République tchèque, l'Arménie, le Gabon, les Comores et le Burundi enregistrant les meilleurs scores.

Une récente initiative française pourrait bouleverser ce panorama si l'on en croit les affirmations des créateurs du moteur de recherche **Qwant**, lancé le 16 février 2013, en version bêta. Même si, d'après Wikipédia, « plusieurs observateurs [considéraient que ce n'est qu'] un site agrégeant les résultats d'autres moteurs [...] », leurs créateurs considèrent que ses fonctionnalités, le respect des données personnelles et la participation des internautes à son amélioration, pourraient séduire un grand public⁵⁷.

⁵⁶ Source : http://gs.statcounter.com/#search_engine-ww-daily-20110101-20110125-map

⁵⁷ <http://blog.qwant.com/qwant-lance-officiellement-le-4-juillet/>

► Moteurs de recherches les plus utilisés dans la Francophonie



Navigateurs⁵⁸

Firefox paraît être le navigateur préféré des internautes de la Francophonie, avec une moyenne de 33,13 % (alors que la moyenne mondiale est de 27,84 %), le Cameroun (67,21 %), le Togo (63,21 %) et Madagascar (56,92 %) ayant le plus d'utilisateurs. En bas du tableau se trouvent Monaco (19,19 %), le Canada (19,1 %), le Cabo Verde (19,08 %), l'Andorre (17,7 %) et l'Arménie (16,8 %).

Suit de près **Chrome**, avec une moyenne de 30,9 % pour l'ensemble des pays francophones (alors que celui-ci est préféré par l'ensemble de la planète avec une moyenne de 33 %). L'Arménie (73 %), la Tunisie (64 %), le Vietnam (51,29 %), le Maroc (47,39 %) et la Mauritanie (45,96 %) sont les pays où il est le plus utilisé. La République démocratique du Congo (16,52 %), le Vatican (16 %), le Cameroun (15,19 %), la République centrafricaine (15 %) et le Tchad (6,38 %) sont les pays où il est le moins utilisé.

Internet Explorer, le navigateur de Microsoft, est troisième avec une moyenne de 25,47 % (moyenne mondiale : 27,84 %), trouvant à São Tomé et Príncipe (45,23 %), au Tchad (44,67 %), en République centrafricaine (41,54 %) et au Gabon (37,59 %) le plus

d'utilisateurs. C'est au Ghana (12,2 %), au Cameroun (11,61 %), à Madagascar (10,81 %), en Tunisie (9,77 %) et en Arménie (3,93 %) qu'il est le moins utilisé.

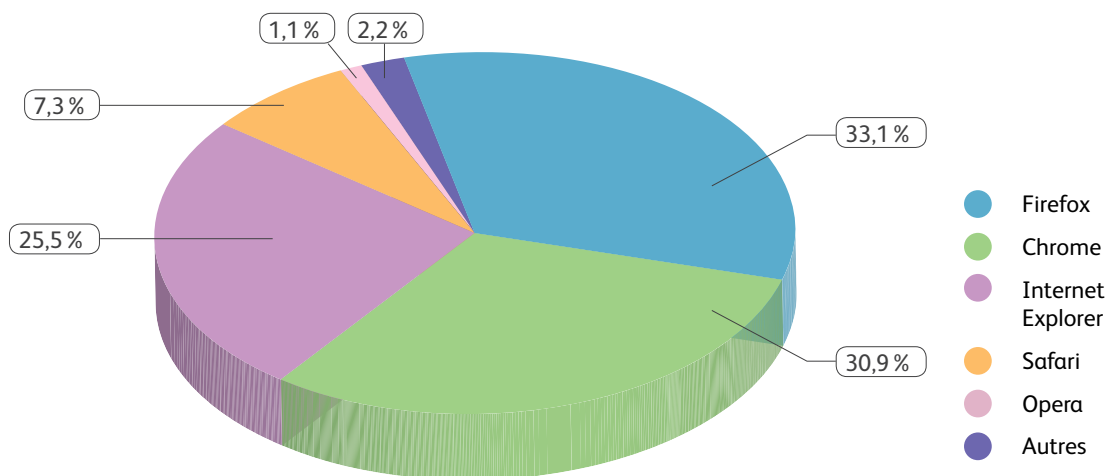
Safari a une utilisation moyenne de 7,28 % pour l'ensemble de la Francophonie (proche de la moyenne mondiale de 7 %), avec en tête, Monaco (27,1 %), la Suisse (19,99 %), le Luxembourg (15,93 %), le Canada (15 %) et l'Andorre (13,91 %). La Roumanie (1,72 %), l'Arménie (1,62 %) et l'Égypte (1,52 %) étant les pays où il est le moins utilisé.

Opéra se trouve en bas du classement des moteurs utilisés avec une moyenne de 1,06 % pour l'ensemble de la Francophonie (plus utilisé ailleurs avec une moyenne de 1,81 %). La Roumanie (4,73 %), le Tchad (3,43 %) et l'Arménie (3,31 %) sont les pays où il est le plus utilisé, mais il est très faiblement représenté ailleurs.

C'est au Tchad (12,7 %), au Vanuatu (5,75 %), en Guinée (2,36 %), en République démocratique du Congo (1,72 %) et en République du Congo (1,27 %) que d'autres navigateurs sont le plus utilisés (avec une moyenne de 0,84 % pour l'ensemble de la Francophonie contre 0,55 % pour l'ensemble de la planète), mais ils sont presque inexistantes ailleurs.

⁵⁸ Source : <http://gs.statcounter.com/#browser-ww-monthly-201201-201301>

► Navigateurs les plus utilisés dans la Francophonie



Vers de nouveaux outils de mesure de la diversité linguistique et culturelle d'Internet

Dans un rapport intitulé « Le français sur Internet », Mme Pauline Franchini déclare : « La langue française est loin d'être menacée sur la Toile, espace dans lequel elle est très bien représentée. L'objectif d'augmenter la présence du français ne doit donc pas [nécessairement, ajouterions-nous] être pensé en termes de quantité de pages Web [...] ». Et de poursuivre, « [...] les contenus culturels [il faudrait ajouter spécialisés - note des auteurs] sont à privilégier et pour faire du français sur Internet une langue de la connaissance et de l'information, en incitant les internautes à contribuer à Wikipédia ou à s'investir dans des concours d'écriture innovants comme la Twittérature. [...] Tout doit être mis en œuvre pour permettre aux francophones d'Afrique, qui formeront demain la majeure partie de la Francophonie et qui seront de plus en plus et de mieux en mieux connectés au réseau, de devenir non seulement consommateurs mais producteurs de contenus écrits ».

On comprend qu'il doit s'agir ici de contenus en français mais aussi dans toutes les langues de l'espace francophone.

Comme il est précisé à plusieurs reprises dans le livre *Net Lang*⁵⁹, les langues ayant un bagage écrit important, précédant la naissance d'Internet, ont une prédominance absolue dans le Web 1.0, dans le discours spécialisé (scientifique, technique, administratif, juridique, etc.) et en matière de littérature en général, tandis que les langues ayant une tradition écrite plus modeste, sont très actives dans les réseaux sociaux, par exemple.

Il est toujours utile de comparer la présence de la langue française sur Internet avec d'autres mesures la concernant afin d'envisager les évolutions possibles à court et à moyen termes⁶⁰. Le français est la 2^e langue dans les organisations internationales

(système de l'ONU, Union européenne, organisations africaines et interaméricaines), la 2^e langue des traductions indexées (langue originale et langue cible)⁶¹ – le couple anglais-français représente 60 % du marché des traductions (2009⁶²) –, la 2^e ou la 3^e langue étrangère apprise dans le monde, et elle continue d'être présente dans la production scientifique et littéraire, les brevets, l'audiovisuel..., sans doute au-delà de ce que le seul poids démographique des locuteurs de français langue maternelle pourrait lui laisser espérer.

Comme nous l'avons vu dans cette brève étude, il en est vraisemblablement de même sur Internet. Cependant, la connaissance objective de la présence des langues sur Internet supposerait une analyse profonde des contenus et une veille permanente. L'idéal serait de pouvoir disposer d'un moteur de recherche qui rendrait compte, mieux que ne le fait Google, des contenus francophones. Les Chinois, les Russes et les Portugais disposent déjà d'un tel moteur. Le besoin est patent puisque le moteur le plus utilisé par les francophones (voir plus haut) s'est transformé en outil à générer des profits publicitaires, liés notamment à l'historique des recherches de l'utilisateur, et sa valeur scientifique comme sa neutralité sont mises en question. Il faut noter qu'un tel moteur existe et qu'il est de qualité (Exalead.com/search) mais il semble que la politique industrielle de l'entreprise qui en possède la licence ne vise pas à en faire la promotion auprès du grand public (sans doute en raison des coûts logistiques qu'entraînerait une utilisation massive que l'entreprise ne pourrait probablement pas financer). Le moteur Qwant, quant à lui, ne paraît pas prétendre à couvrir un univers indexé étendu, mais plus simplement à offrir une meilleure ergonomie à la consultation.

L'enjeu de la mesure du français n'est pas purement quantitatif : il s'agit aussi d'orienter les efforts vers une meilleure répartition de la production des contenus, en donnant aux pays du Sud francophones ou potentiellement francophones les moyens de préférer le français comme langue d'expression et de diffusion de la connaissance sur la Toile.

⁵⁹ *Net.lang* – Réussir le cyberspace multilingue. 2012, C&F Éditions. <http://net-lang.net>

⁶⁰ Le baromètre Calvet déjà mentionné page 33 propose certaines pistes, à compléter sûrement.

⁶¹ <http://www.unesco.org/xtrans/bsstatlist.aspx?lg=1>

⁶² <http://blog.atenao.com/traduction-professionnelle/levolution-du-marche-de-la-traduction-291>

Le but est également, à terme, d'être en mesure d'évaluer les types de contenus de la Toile dans lesquels la langue française est particulièrement présente.

Annexe I – Méthodologie

La volonté de mesurer « la présence » du français sur la Toile se heurte à une difficulté liée à la rareté de l'information sur le sujet et aux divergences des chiffres selon les sources. Il y a en particulier confusion entre :

- le pourcentage estimé d'**usagers** d'Internet (discriminés ou non par langue) ;
- le pourcentage estimé de **contenus totaux** dans une langue donnée (ou toutes).

La mesure des internautes francophones et des pages Web francophones sont des données fondamentalement différentes, reflétant des réalités qui méritent des approches distinctes : la première mesure est en relation avec la « fracture numérique » (d'accès, de connexion à Internet) et la seconde concerne la « fracture des contenus » (volume dans les différentes langues), une fracture bien moins comprise quoique plus déterminante. La mesure du nombre de locuteurs d'une langue donnée implique un protocole complètement différent de celle des contenus dans cette langue. Ainsi, affirmer que le français se situe en 8^e position sur Internet, information largement véhiculée dans les médias, n'a de sens que si l'on précise que la 8^e population d'Internet se connecte à partir d'un pays dans lequel le français est langue officielle, et que cela ne revient pas à dire que le français est la 8^e langue en termes de contenus.

Cette donnée émane de la source la plus consultée, les statistiques d'Internet World Stats. Cette source, qui est loin de satisfaire les attentes de statistiques rigoureuses, a au moins le mérite d'exister et d'être la seule à produire des données à jour sur la langue des internautes⁶³. Sa méthodologie consiste à déterminer les principales langues utilisées dans chaque pays et de croiser cette information avec

les données de l'UIT (Union Internationale des Télécommunications) pour l'évaluation du nombre total d'internautes dans chaque pays. Or, d'une part ces données sont produites par les gouvernements, ce qui n'est pas toujours un critère de fiabilité, certains pays ayant tendance à gonfler les chiffres pour démontrer le succès de leur politique de lutte contre la fracture numérique et, d'autre part, il n'est nullement mentionné la méthodologie pour pondérer la langue des internautes. Il apparaîtrait ainsi que le seul critère retenu soit la ou les langues officielles. Internet World Stats utilise aussi des sources marketing diverses, probablement sans méthodologie commune. Enfin, cette étude se limite aux dix premières langues des usagers d'Internet, contrairement à la compagnie qui fournissait des chiffres comparables avant 2007 (GlobalStats) qui a disparu et dont les données historiques peuvent seulement être récupérées grâce à la « wayback machine » du site <http://archive.org>.

L'impossible mesure du poids des langues

Deux publications de l'UNESCO, « Mesurer la diversité linguistique sur l'Internet », en 2005 », et « Douze années de mesure de la diversité linguistique sur l'Internet : bilan et perspectives », en 2009, décrivent les méthodes employées par chaque étude – et leur degré de fiabilité – depuis que l'on essaye de mesurer le poids des langues sur Internet.

La méthode et les résultats de l'étude menée depuis 1998 et jusqu'en 2007 par Funredes et l'Union latine sont explicités dans la seconde publication. Cette approche a permis, entre 1988 et 2008, **sur la base d'extrapolation à partir des résultats par langue** recueillis par des moteurs de recherche, de conduire des campagnes suivies de mesure. Depuis 2008, la méthode a été invalidée faute de pouvoir continuer à utiliser les moteurs de recherche (cf. plus bas) et il n'existe plus de mesure systématique.

La faiblesse des moteurs de recherche

À partir de 2008, la diversité des moteurs de recherche s'est vue réduite et les quelques moteurs génériques restant sur le marché (Google, Yahoo!, Bing/Live Search, Ask, AOL,

⁶³ Quoiqu'il semble que les responsables de cette source rencontrent des difficultés puisque les chiffres n'ont plus été mis à jour depuis 2011 – ce qui laisse un désert très préoccupant dans l'univers des indicateurs concernant la présence des langues sur Internet.

Lycos, Excite, Exalead, Teoma⁶⁴) ont tous évolué de la même manière :

- réduction sensible du pourcentage de l'espace indexé (de plus de 80 % vers moins de 10 %), l'étendue de la Toile tendant vers l'infini⁶⁵ (cf. figure p. 533) ;

- perte totale de crédibilité des chiffres de totalisation du nombre d'occurrences d'un mot-clef donné ;

- intelligence accrue de la recherche par mot-clef qui conduit à la perte de l'association mot-clef/résultats (soit par introduction automatique des traductions, soit par introduction de synonymes par le moteur lui-même).

De plus, avec l'essor du Web 2.0, la nature même des contenus a changé et les pages statiques (au format HTML simple) ont laissé une plus grande place aux pages dynamiques (à la fin 2012 le trafic vidéo représentait plus de 50 % du total, avec des prévisions à la hausse de ce pourcentage⁶⁶).

En juin 1997, l'étude d'Alis Technologies soutenue par l'Internet Society et dont la méthode a été reprise par d'autres, en particulier l'OCLC (« Online Computer Library Center »), était la référence sur laquelle se sont appuyés de nombreux médias pour proposer une valeur proche de 80 % pour la part de pages Web en anglais. La méthode consistait à créer un échantillon de quelques milliers de sites Web par le jeu du hasard sur les adresses IP, à appliquer les moteurs de reconnaissance des langues sur la page d'entrée de cet ensemble de sites et à en extrapoler les résultats. Outre les **limites liées aux algorithmes de reconnaissance des langues**, cette méthode comportait une flagrante et fatale négligence statistique : une seule prise faite au hasard ne peut fournir aucun résultat crédible en termes de statistique. Il aurait fallu réaliser une série

de prises dont les résultats auraient constitué une variable aléatoire qui aurait ensuite été étudiée avec les moyens traditionnels de la statistique (moyenne, variance, intervalle de confiance, etc.). Que représentent, en effet, les statistiques de quelques milliers de sites Web face aux 45 milliards de pages indexées par Google⁶⁷ et aux mille milliards probables de pages existantes et non indexées⁶⁸ ?

Plusieurs autres publications (en général d'entreprises de marketing) avancent des chiffres sans qu'aucune méthode **ne les accompagne**. C'était le cas de l'étude Inktomi en 2001 lancée à grand bruit et qui comportait des erreurs grossières. Quelques rares méthodes ont été **documentées** comme l'approche très originale des chercheurs de Xerox en 2001 (Grefenstette & Nioche, 2001), fondée sur la fréquence d'apparition de mots usuels dans des corpus linguistiques donnés. Cette étude a présenté des résultats pour 1996, 1999 et 2000 et mérite donc d'être considérée comme la première étude sur la présence des langues sur la Toile.

Le site « W3Techs – World Wide Web Technology Surveys », qui se désigne comme la source d'informations la plus fiable et la plus complète sur les usages d'Internet, a le mérite de différencier langues des usagers d'Internet et langues des contenus, qu'il traite de façon spécifique dans l'article « Usage of content languages for Websites »⁶⁹. Les calculs se basent sur les données d'**Alexa**, une entreprise capable de fournir les statistiques des usages du Web grâce à une barre d'outils qu'un échantillon d'internautes accepte d'installer sur son navigateur. Grâce à elle, Alexa comptabilise les accès aux sites les plus visités, puis effectue un classement des 25 millions de sites les plus fréquentés de la Toile, sachant qu'elle compte près de 650 millions de sites⁷⁰, dont environ 200 millions considérés comme actifs et sans doublons. World Wide Web Technology Surveys retient les 10 premiers millions de sites (depuis juin 2013, contre un million auparavant) ainsi classés et détermine leurs langues de rédaction.

⁶⁴ Google aurait (selon http://en.wikipedia.org/wiki/Web_search_engine) un peu plus de 80 % du marché, avec cependant une tendance à la baisse depuis 2010.

⁶⁵ En 2008, le chiffre de 127 milliards de pages était fourni par diverses sources (en particulier le moteur de recherche CUIL, aujourd'hui disparu, qui prétendait explorer à cette date l'ensemble du Web). Voir la page du site conservée par archive.org : <http://web.archive.org/web/20100916001435/http://www.cuil.com/>

⁶⁶ "Cisco Visual Networking Index - Forecast and Methodology, 2010-2015" http://www.cisco.com/en/US/solutions/collateral/ns341/ns525/ns537/ns705/ns827/white_paper_c11-481360_ns827_Networking_Solutions_White_Paper.html

⁶⁷ <http://www.worldwidewebsite.com/>

⁶⁸ <http://www.pcinpact.com/news/65785-combien-pages-web-foundation-tim-berners-lee.htm>

⁶⁹ http://w3techs.com/technologies/overview/content_language/all

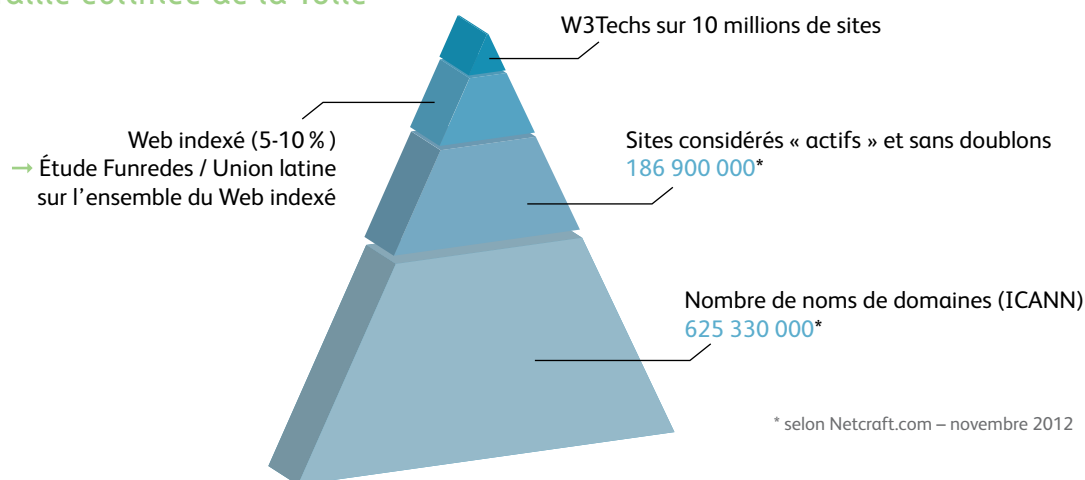
⁷⁰ <http://news.netcraft.com/archives/2012/11/01/november-2012-web-server-survey.html>

Application basée sur le volontariat de l'utilisateur, Alexa est un bon instrument pour mesurer ce que l'internaute consulte. Mais encore faudrait-il que l'outil soit connu et utilisé de manière équilibrée entre les différentes régions de la planète afin de pouvoir comparer de manière uniforme les usages. Par ailleurs, ce ne sont pas les pages qui sont mesurées mais les sites (et en général, seule la page d'entrée est traitée avec l'inconvénient que les pages d'accueil peuvent être en anglais sur des sites comprenant d'autres langues).

D'autre part, Alexa sert à mesurer l'usage et non l'existant. Ce qui n'est pas

consulté par les utilisateurs d'Alexa n'est pas recensé. De plus, en ne retenant que les 10 premiers millions de sites les plus visités (sur 25 millions), W3Techs favorise les grands médias et commerçants les plus réputés des différents pays, essentiellement occidentaux, États-Unis en tête, et néglige de nombreux sites scientifiques, informels, administratifs, locaux, et de commerces de moindre diffusion, de la plupart des pays de la planète. Pour avoir un aperçu des possibles biais de cette étude, il est à remarquer que le tchèque y aurait plus de pages que le coréen, ou bien que le chinois, avec une population d'internautes presque 10 fois plus importante, y aurait moins de pages que l'allemand ou le russe.

► Taille estimée de la Toile



Les résultats obtenus sont globalement plus élevés que ceux de l'étude Funredes-Union latine de 2008 (avec notamment 10 % de pages anglophones en plus), et le classement varie : l'allemand est toujours devant le français, mais l'espagnol devient plus important que le français alors qu'il était derrière pour Funredes-Union latine. Cependant, **la part de contenus en français, que Funredes-Union latine donnait à 4,5 %, est de 4,2 % selon Web Technology Surveys.**

Ces mesures sont les plus intéressantes disponibles aujourd'hui et il faut accueillir avec satisfaction leur progrès (au moment où l'autre source, qui porte sur les internautes,

semble s'essouffler et ne plus pouvoir continuer ses mesures depuis 2011⁷¹).

Annexe II – Méthode et résultats d'évaluation globale

La question se pose, après la présentation de tant de résultats dispersés de différents classements du français sur Internet (soit comme langue maternelle, L1, soit comme langue maternelle et seconde, L1 + L2), de

71 <http://www.internetworldstats.com/stats7.htm>

la possibilité d'extraire statistiquement une signification globale ou de synthèse à cette cinquantaine de classements dans des domaines ou applications différents. **Existe-t-il une manière crédible de donner un résultat significatif global pour la place du français sur Internet ?**

Il semble évident que la moyenne simple des classements (respectivement pour L1 et pour L1 + L2) n'a pas grande signification. Une possibilité est de pondérer les différents classements en fonction de l'importance relative du domaine ou de l'application et ainsi d'obtenir une moyenne pondérée qui donne du sens à une estimation globale. Une deuxième possibilité consiste à établir une série de paramètres de qualification de chaque résultat en fonction d'éléments de crédibilité du résultat et de pondérer la moyenne en fonction de la valeur accordée à ces paramètres.

Nous employons les deux méthodes à des fins de comparaisons et élaborons ainsi une mesure pour établir un classement global du français susceptible d'intégrer l'ensemble des résultats dans un classement final pondéré qui reflète, avec une certaine justesse, la place du français sur Internet.

Les classements obtenus sont présentés ci-dessous, triés par ordre croissant pour les valeurs L1 et L1 + L2 des éléments évalués. Nous voyons que le classement du français langue maternelle (L1) varie entre 4 et 12 et celui du français première et deuxième langue (L1 + L2) varie de 1 à 8.

La moyenne simple obtenue de ces classements est respectivement de 6,8 pour L1 et 4,2 pour L1 + L2.

Une pondération simple consiste à attribuer un poids entre 0 et 10 (marqué P dans le tableau de présentation des résultats) pour chaque élément pour en marquer l'importance (ainsi nous donnons un poids maximum de 10 aux éléments « langue des internautes » et « pourcentage de pages en français » et un poids de 3 aux applications Hi5 et ccSearch). Malgré la subjectivité de ce critère (qui pourrait être étudié par un groupe d'experts lors de la mise en place d'une veille permanente), il nous paraît pour l'instant le plus approprié pour le but recherché.

Avec les valeurs que nous proposons, la moyenne pondérée serait de 7,4 pour L1 et 4,3 pour L1 + L2.

Une pondération un peu plus compliquée, et qui pourrait traduire avec plus d'exactitude l'importance des paramètres, est celle que nous proposons avec cette équation où I est l'indice de valeur du résultat en tant qu'indicateur du français sur Internet : $I = \frac{A \times B \times C \times D}{1\,000}$ où :

A = degré de mondialisation du paramètre (0 à 10)

B = degré de fiabilité obtenu pour les valeurs de ce paramètre (0 à 10)

C = degré de confiance pour les données obtenues pour le français (0 à 10)

D = relevance pour le français (0 à 10)

Cet indice est appliqué aux valeurs L1 et L1 + L2 (notée L12 dans le tableau ci-après trié, par L1 + L2 puis L1 croissants) :

Élément d'évaluation	A	B	C	D	I	L1	L12	P	L1 x I	L12 x I	L1 x P	L12 x P	TYPE
Viadeo	2	5	7	10	7		1	6	0	7	0	6	RS
Tumblr	6	6	7	6	15	4	2	4	60	30	16	8	RS
Hotmail	5	5	6	6	9		2	4	0	18	0	8	APP
Open office	9	9	9	8	58		2	5	0	117	0	10	APP
Blogs.com	6	7	7	5	15		2	5	0	29	0	10	BLOG
Open directory	9	10	7	9	57		2	7	0	113	0	14	CONTENU
Badoo	6	5	7	5	11	5	3	3	53	32	15	9	RS
Foofind	7	7	7	6	21	5	3	3	103	62	15	9	APP
Téléphones intelligents	10	6	8	9	43	7	3	4	302	130	28	12	INFRA

Élément d'évaluation	A	B	C	D	I	L1	L12	P	L1x I	L12 x I	L1 x P	L12 x P	TYPE
Serveurs / hab.	10	9	9	7	57	8	3	5	454	170	40	15	INFRA
3G	10	6	9	6	32	9	3	3	292	97	27	9	INFRA
Amazon	7	9	9	8	45		3	6	0	136	0	18	LIVRES
Gmail	7	5	8	6	17		3	6	0	50	0	18	APP
Yahoo!	5	5	6	6	9		3	4	0	27	0	12	APP
Facebook	8	7	7	6	24	5	4	7	118	94	35	28	RS
Twitter	9	8	7	9	45	6	4	8	272	181	48	32	RS
Live Journal	8	7	7	7	27	6	4	5	165	110	30	20	BLOG
LinkedIn	7	7	7	7	24	7	4	6	168	96	42	24	RS
Internet World Stats	10	6	10	10	60	9	4	10	540	240	90	40	UTILIS.
Gigasize	7	7	7	6	21		4	4	0	82	0	16	P2P
Windows live profile	7	7	7	6	21	5	5	4	103	103	20	20	RS
Instagram	7	5	7	6	15	6	5	5	88	74	30	25	RS
Google+	8	7	7	6	24	7	5	7	165	118	49	35	RS
Skype	8	7	7	8	31	7	5	7	220	157	49	35	APP
Hi5	7	6	7	4	12	8	5	3	94	59	24	15	RS
Internet archive	9	7	7	9	40	8	5	7	318	198	56	35	CONTENU
Ccsearch	6	7	7	6	18	8	5	3	141	88	24	15	APP
Wikipédia	9	10	10	10	90		5	8	0	450	0	40	CONTENU
YouTube	8	7	7	8	31	7	6	7	220	188	49	42	VIDEO
Icq	5	7	7	5	12	10	6	3	123	74	30	18	APP
W3Techs	10	7	10	10	70		6	10	0	420	0	60	PAGES
Orkut	2	5	7	3	2		6	6	0	13	0	36	RS
Ixquick	6	7	7	6	18		6	3	0	106	0	18	APP
Bitshare ++	7	7	7	6	21		7	4	0	144	0	28	P2P
Téléphonie mobile	10	9	9	7	57	12	8	3	680	454	36	24	INFRA
Rapidshare	7	7	7	6	21		8	4	0	165	0	32	P2P
Haut débit	10	9	9	7	57	5		4	284	0	20	0	INFRA
AOL/AIM	5	7	7	6	15	5		3	74	0	15	0	APP
Ning	7	7	7	8	27	6		5	165	0	30	0	RS
MSN	7	7	7	6	21	6		5	123	0	30	0	APP
Wordpress	8	7	7	7	27	7		5	192	0	35	0	BLOG
Moyennes						6,8	4,2		7,4	4,3	7,2	4,2	

RS = réseau social ; APP = application ; INFRA = infrastructure ; P2P = « peer to peer » ou pair à pair (échanges entre ordinateurs).

Les valeurs obtenues pour les moyennes sont les suivantes :

	Moyenne simple	Moyenne pondérée simple	Moyenne pondérée multicritère
L1	6,85	7,18	7,44
L1 + L2	4,22	4,21	4,30

Il est donc légitime de considérer, à partir des résultats rassemblés et des paramètres établis, que le classement général du français sur Internet, tous

critères confondus, se situe **entre la septième et la huitième place pour L1, et entre la quatrième et la cinquième, plutôt proche de la quatrième, pour L1 + L2.**

Annexe III – Sources utilisées

Données sur les langues

Pour la langue maternelle : le site Ethnologue a été choisi comme source unique en matière démo-linguistique concernant la langue maternelle des individus. Même si cette source donne des chiffres contestables (notamment pour la langue française), elle est la seule actualisée

en permanence proposant des données pour l'ensemble des langues de la planète permettant d'avoir une approche comparative.

L1 + L2 : ci-dessous, le tableau récapitulant les sources statistiques utilisées pour les principales langues connaissant un usage comme langue seconde.

Langue	L1 + L2	Sources consultées avant juin 2013 ⁷²
Chinois	1 342 274 570	Ethnologue : http://www.ethnologue.com/statistics/size (table 3) et http://www.ethnologue.com/language/cmn pour totaux L2 du mandarin
Anglais	1 203 789 044	Wikipédia List of countries by English speaking population: http://en.wikipedia.org/wiki/List_of_countries_by_English-speaking_population
Espagnol	495 000 000	Rapport « El español en el mundo », Institut Cervantès: http://cvc.cervantes.es/lengua/anuario/anuario_12/i_cervantes/p01.htm
Hindi	378 476 000	Ethnologue : http://www.ethnologue.com/language/hin
Bengali	332 523 600	Ethnologue : http://www.ethnologue.com/language/ben
Russe	270 595 940	Ethnologue : http://fr.wikipedia.org/wiki/Russe . Note : le chiffre sur L2 (110 millions) ne figure plus aujourd'hui. Consulter le lien https://web.archive.org/web/20130304042424/http://www.ethnologue.com/language/rus
Arabe	246 000 000	Ethnologue http://www.ethnologue.com/language/arb (chiffres corrigés par nos soins car il y a ambiguïté dans l'énonciation, il ne faut pas additionner les chiffres de L1 et L2 indiqués, mais garder celui de L2 comme le total L1 + L2)
Portugais	240 000 000	<i>Comunidade dos países de língua portuguesa</i> (unité de I + D) : http://www.idcplp.net/?idc=30&idi=5623
Français	220 000 000*	Organisation internationale de la Francophonie : http://www.francophonie.org/IMG/pdf/langue_francaise_monde_integral.pdf

* Cette étude ayant été réalisée fin 2013, c'est l'estimation de *La langue française dans le monde 2010* qui a servi de base à tous les calculs.

⁷² Non seulement les chiffres ont pu changer sur certains sites (Wikipédia et Ethnologue), mais certaines langues ne sont plus mentionnées en tant que L2 comme le russe ou le filipino, qui a été séparé depuis du tagalog.

Langue	L1 + L2	Sources consultées avant juin 2013
Allemand	177 000 000	<i>National Geographic Collegiate Atlas of the World</i> , Willard, Ohio, R.R Donnelley & Sons Company, April 2006, pp. 257-299
Oourdou	166 001 000	Ethnologue : http://www.ethnologue.com/language/urd
Indonésien	163 000 000	Ethnologue : http://www.ethnologue.com/language/ind
Filipino	95 000 000	Ethnologue : https://web.archive.org/web/20130404162850/http://www.ethnologue.com/language/fil
Thaï	60 202 460	Ethnologue : http://www.ethnologue.com/language/tha
Haoussa	39 864 000	Ethnologue : https://web.archive.org/web/20130404091210/http://www.ethnologue.com/language/hau
Swahili	30 357 690	Ethnologue : http://www.ethnologue.com/language/swh
Zoulou	26 044 500	Ethnologue : http://www.ethnologue.com/language/zul
Yoruba	21 365 000	Ethnologue : http://www.ethnologue.com/language/yor
Khmer	16 360 000	Ethnologue : http://www.ethnologue.com/language/khm
Bambara	14 005 500	Ethnologue : http://www.ethnologue.com/language/bam
Éwé	3 612 000	Ethnologue : http://www.ethnologue.com/language/ewe

Données sur les usages

Les auteurs de cette étude analysent, depuis 2010, plusieurs centaines de sources potentielles, auxquelles s'ajoutent en permanence d'autres sources obtenues par recherche de mots-clefs, par consultations imbriquées, à partir de la bibliographie consultée, etc. Un bon nombre d'entre elles ont été éliminées d'office pour cette étude - ne présentant pas un minimum de crédibilité, de pertinence ou se révélant d'emblée trop partielles ou biaisées. Ils ont étudié les 200 sources d'informations (URL, articles, livres ou autres) susceptibles de déterminer des indicateurs de la présence des langues dans les différentes aires étudiées.

Ensuite, ils ont noté cet échantillon entre 10 et 5 (les sources obtenant un score inférieur ont été écartées), en fonction de plusieurs critères (pertinence, confiance, portée, transparence de méthode, etc.). Cette notation a permis ensuite de donner une

pondération à la validité des résultats globaux (voir Annexe II).

Ainsi :

6 sources ont obtenu 10,
4 sources ont obtenu 9,
19 sources ont obtenu 8,
37 sources ont obtenu 7,
38 sources ont obtenu 6,
25 sources ont obtenu 5,
59 sources ont obtenu une note inférieure ou ne sont pas évaluées.

À noter que pour chaque article retenu, les paramètres suivants ont été conservés dans l'intention de construire un métasite :

- La dernière année de publication.
- La visée (mondiale, francophonie...).
- La fréquence d'actualisation.
- Le type de source (par exemple méta-information) .
- L'aire d'application de la source (par exemple Facebook) .
- Son rapport direct aux langues ou non.

Le tableau suivant montre les sources avec leur notation.

Nature de l'élément	Source (URL, ouvrage, etc.)	Note
Wiki Stats	http://stats.wikimedia.org/EN/Sitemap.htm	10
FB - Socialbreakers	http://www.socialbakers.com/FB-statistics/	10
Statistiques UIT	http://www.itu.int/ITU-D/ict/facts/	10
W3Techs	http://w3techs.com/technologies/overview/content_language/all	10
Internet World Stats	http://www.internetworldstats.com/stats7.htm	10
LOP	http://gii2.nagaokaut.ac.jp/gii/index.php?blogid=8	10
Netcraft	http://news.netcraft.com/archives/2013/	9
WWW Foundation – Web Index	http://thewebindex.org/	9
Étude de Cervantes 2012	http://eldiae.es/wp-content/uploads/2012/07/2012_el_espanol_en_el_mundo.pdf	9
Eurobarometer Report on Languages	http://ec.europa.eu/public_opinion/flash/fl_313_en.pdf	9
Organisation internationale de la Francophonie	http://www.francophonie.org/Denombrement-des-francophones.html	8
Statistiques OCDE	http://www.oecd.org/statistics/	8
Alexa	http://www.alexa.com/	8
Banque mondiale – Indicateurs	http://data.worldbank.org/indicator	8
Zanran – Moteur statistique	http://www.zanran.com/q/	8
ONU – Banque de données	http://data.un.org/	8
Fact Browser	http://www.factbrowser.com/	8
Microsoft Office XP	http://office.microsoft.com/fr-fr/language-packs/versions-localisees-des-suites-office-FX102901428.aspx?CTT=1	8
Open Office	http://wiki.openoffice.org/wiki/Languages	8
Google – recherche – langues	http://www.google.fr/preferences#languages	8
Langues de recherche dans Yahoo!	http://fr.search.yahoo.com/preferences/preferences?page=languages	8
Google search by language visual	http://data-arts.appspot.com/globe-search/	8
PEW – Internet	http://www.pewinternet.org/	8
State Social Media by Comscore	http://www.slideshare.net/IFslideshares/the-state-of-social-media-2012	8
Ignite-Social Media	http://www.ignitesocialmedia.com/social-media-stats/2012-social-network-analysis-report/#MySpace	8
Jeffbullas-Social Media	http://www.jeffbullas.com/2012/04/23/48-significant-social-media-facts-figures-and-statistics-plus-7-infographics/	8
Observatoire de la Francophonie	http://www.francophonie.org/IMG/pdf/3e.pdf (2e + 3e)	8
Twitter Study By Semiocast	http://semiocast.com/downloads/Semiocast_Half_of_messages_on_Twitter_are_not_in_English_20100224_fr.pdf	8
Google study language	http://googleresearch.blogspot.com/2011/07/languages-of-world-wide-web.html	8
CheckFB	http://www.checkFB.com/	7
FB Stories	http://www.FBstories.com/stories/1574/interactive-mapping-the-world-s-friendships	7
CircleCount Google+	http://es.circlecount.com/statistic/country/?special=NA	7
WorldPress Stats	http://en.wordpress.com/stats/	7

Nature de l'élément	Source (URL, ouvrage, etc.)	Note
Open Directory Stats per country	http://www.dmoz.org/World/	7
Indigenous Tweets	http://www.indigenoustweets.com/	7
Google Voice Search	http://googleresearch.blogspot.com/2011/04/ig-pay-atin-lay-oice-vay-earch-say.html	7
Eurostat Statistics	http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/statistics/themes	7
WWWSize	http://www.worldwidewebsize.com/	7
NetMarketShare	http://www.netmarketshare.com/	7
Statcounter	http://gs.statcounter.com	7
Google Scholar Stats	http://scholar.google.com/citations?view_op=top_venues	7
Amazon: books per language	http://www.amazon.com/gp/search/other?redirect=true&rh=n%3A283155&bbn=283155&pickerToList=feature_nine_browse-bin&ie=UTF8&qid=1359604943&rd=1	7
Google Books – Ngram Viewer	http://books.google.com/ngrams	7
On line Books statistics	http://en.wikipedia.org/wiki/Google_Books	7
Portail Langues WIKI	http://fr.WIKI.org/wiki/Portail:Langues	7
UNCTAD Indicators	http://unctadstat.unctad.org/ReportFolders/reportFolders.aspx	7
Open Office download per country	http://www.openoffice.org/stats/countries.html	7
Projet Langues en danger	http://www.endangeredlanguages.com	7
WorldMapper	http://www.viewsoftheworld.net/	7
Twitter study by Semiocast	http://semiocast.com/publications/2012_07_30_Twitter_reaches_half_a_billion_accounts_140m_in_the_US	7
Linguistic Geography Of Twitter	http://firstmonday.org/ojs/index.php/fm/article/view/4366/3654	7
Second life danielv	http://danielvoyager.wordpress.com/2012/07/21/second-life-user-concurrency-2012-summer-update/	7
LinkedIn	http://press.linkedin.com/about	7
Skype stats	http://www.statisticbrain.com/skype-statistics/	7
Skype collected data	http://www.factbrowser.com/tags/skype/	7
T-INDEX Market and languages	http://www.translated.net/en/languages-that-matter	7
Internet world stats	http://www.internetworldstats.com/stats13.htm	7
PEW- Social Media Survey	http://www.pewinternet.org/Commentary/2012/March/Pew-Internet-Social-Networking-full-detail.aspx	7
KPCB Presentation Internet Trends	http://www.kpcb.com/insights/2012-internet-trends-update	7
Technorati	http://technorati.com/state-of-the-blogsphere/	7
JeffBullas YouTube	http://www.jeffbullas.com/2011/05/09/50-awesome-youtube-facts-and-figures/	7
CIA : mobile/country	https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/rankorder/2151rank.html?countryName=Australia&countryCode=as&regionCde=aus&rank=43#as	7
Search Engine History Graphic	http://www.wordstream.com/articles/internet-search-engines-history	7
Social Net Geographic	http://www.ignitesocialmedia.com/social-media-stats/social-network-geographics/	7
98 % Social Media Surveys insignificant!	http://www.ignitesocialmedia.com/social-media-stats/98-of-social-media-survey-results-are-insignificant/	7
Alis Babel	http://alis.isoc.org/palmares.html	7

Nature de l'élément	Source (URL, ouvrage, etc.)	Note
Hotmail Watch add-on	https://addons.mozilla.org/en-us/firefox/addon/hotmail-watcher/statistics/usage/languages/?last=90	6
Gmail Watch Add-on	https://addons.mozilla.org/en-us/firefox/addon/gmail-watcher/statistics/usage/languages/?last=90	6
Worldometers	http://www.worldometers.info/	6
ISSN Stats	http://www.issn.org/2-22640-Statistics.php	6
WWW Found.-Open Data Index	http://www.webfoundation.org/2012/09/introducing-the-open-data-index/	6
UNESCO PORTAL MULTILINGUAL IN CYBERSPACE	http://portal.unesco.org/ci/en/ev.php-URL_ID=16539&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html	6
Archive.org stats	http://archive.org/stats/	6
Internet Archive : Wayback Machine	http://archive.org/web/web.php	6
IBGE	http://www.ibge.gov.br/paisesat/main.php	6
Linkedin Stats	http://montpellierpr.wordpress.com/2013/01/17/25-amazing-linkedin-stats-you-cant-miss/	6
RAGAN'S PR DAILY	http://www.prdaily.com/Main/Articles/52_cool_facts_and_stats_about_social_media_2012_ed_11846.aspx#	6
BETANEWS - Myspace Effect	http://betanews.com/2012/08/02/why-FB-and-twitter-will-soon-feel-the-myspace-effect/	6
EURID-IDN report	http://www.eurid.eu/files/publ/insights_2012_idnreport.pdf	6
WIK ON LANGUAGE INTERNET	http://en.WIK.org/wiki/Languages_used_on_the_Internet#cite_note-UofCLBW-4	6
INTERNET WORLD STATS on Languages	http://www.internetworldstats.com/languages.htm	6
Comscore State of Digital 2012	http://www.comscore.com/Insights/Presentations_and_Whitepapers/2013/State_of_Digital_Q4_2012	6
The Routledge Handbook of Multilingualism	http://books.google.com/books?id=MB9Da2YLWl4C&printsec=frontcover&hl=es#v=onepage&q&f=false	6
SECOND LIFE AARONP	http://aaronp.me/2011/12/second-life-statistics-2011/	6
EMAIL BY COMSCORE	http://www.comscoredatamine.com/2011/02/e-mail-still-popular-among-the-older-generation/	6
JeffBullas on Google	http://www.jeffbullas.com/2011/05/16/50-amazing-facts-and-figures-about-google/	6
Pinterest	http://pinterest.com/pin/208432288975477905/	6
TWITTER STATS DIGITAL BUZZ	http://digitalbuzz.s3.amazonaws.com/wp-content/uploads/2010/05/2010-Twitter-Statistics-Facts-Figures-Large.gif	6
SYSOMOS-BLOG	http://www.sysomos.com/reports/bloggers/	6
Journal Base.	http://cybergeog.revues.org/22864	6
BARRACUDA Report	http://barracudalabs.com/downloads/BarracudaLabs2009AnnualReport-FINAL.pdf	6
SYSOMOS on Video	http://www.sysomos.com/reports/video/	6
Nation Master – computers	http://www.nationsencyclopedia.com/WorldStats/Edu-other-personal-computers.html	6
GISWatch	http://www.giswatch.org/thematic-report/2008-access-infrastructure/accessing-content	6
The future of the Internet : Hopes and fears	books.google.com/books?id=e23i0SQOmmkC&redir_esc=y	6
Nation Master- Internet	http://www.nationmaster.com/cat/int-internet	6
Article de Herring	http://www.4shared.com/get/nkeGCx31/The-Multilingual-Internet-Lang.html	6

Nature de l'élément	Source (URL, ouvrage, etc.)	Note
Investing in Cultural Diversity and Intercultural Dialogue	http://portal.unesco.org/culture/en/ev.php-URL_ID=39896&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html	6
Livre de Crystal	http://irenehc89ukm.files.wordpress.com/2010/02/david-crystal.pdf	6
Nation Master- web sites	http://www.nationmaster.com/graph/int_web_sit-internet-web-sites	6
EDIRC	http://edirc.repec.org/statoff.html	6
RECHSTAT	http://www.kyxar.fr/~jalac/	6
How big Internet - Crunchies	http://gorumors.com/crunchies/how-big-is-the-internet/	6
Thomson Reuters Citation Index	http://thomsonreuters.com/products_services/science/science_products/a-z/science_citation_index/	6
Browser Stats W3schools	http://www.w3schools.com/browsers/browsers_stats.asp	5
Argaez on Twitter	https://twitter.com/#!/deargaez	5
Semiocast	http://semiocast.com/	5
URL metrics	http://urlmetriques.co	5
Compete.com	http://www.compete.com/us/resources/white-papers/	5
Wordcurl Twitter Study	http://wordcurl.com/blog/2012/06/19/the-languages-of-twitter/	5
GfK-France	http://www.gfk.com/solutions/retail-sales-tracking/temax/western-europe/Documents/2012-Q4_GfK_TEMAX_France_ALL.zip	5
IDRC-Panloc	http://www.idrc.ca/en/themes/science_and_technology/pages/articledetails.aspx?publicationid=1128	5
Twitter Stats By Semiocast	http://semiocast.com/publications/2011_11_24_Arabic_highest_growth_on_Twitter	5
Twitter by Comscore	http://www.comscore.com/Insights/Press_Releases/2011/4/The_Netherlands_Ranks_number_one_Worldwide_in_Penetration_for_Twitter_and_LinkedIn	5
Skype by Telegeography	http://www.telegeography.com/research-services/telegeography-report-database/index.html	5
Fb by Comscore	http://www.comscoredatamine.com/2011/03/FB-is-nr-1-social-network-in-15-of-18-european-markets/	5
JeffBullas on Twitter	http://www.jeffbullas.com/2011/05/02/30-terrific-twitter-facts-and-figures/	5
How Many Languages Do We Need?: The Economics of Linguistic Diversity	http://books.google.com/books?id=4QX8ri2o1TUC	5
Sysomos-Twitter	http://www.sysomos.com/insidetwitter/twitter-stats-2010/	5
Globalization a basic Text	http://uploaded.net/file/bu8xos9q/6673.pdf	5
Internet en Chine	http://www.nanjingmarketinggroup.com/knowledge/23rd-report-internet-development-in-China/internet-user-demographics	5
Article de Li	http://www.academia.edu/188911/The_Impact_of_Globalization_and_the_Internet_on_English_Language_Teaching_and_Learning	5
Assemblée Nationale FR	http://www.assemblee-nationale.fr/12/rap-info/i3693.asp#P650_112601	5
Trends in Communication, Volume 11: Impact of New Technology	http://books.google.com/books?id=LSELVgnJ91QC	5
Article de Baron	http://www.american.edu/cas/lfs/faculty-docs/upload/N-Baron-Language-Internet.pdf	5
UNESCO- World I & C Report 2000	http://www.unesco.org/webworld/wcir/en/report.html	5
Gupta-Art	http://courses.nus.edu.sg/course/ellibst/poco/paper6.html	5
Histoire de l'Internet	http://www.wallonie-isoc.org/Internet_Documents-en-francais/Histoire_Internet.htm	5
Article du Guardian	http://www.telegraph.co.uk/technology/broadband/9567934/Chinese-internet-users-to-overtake-English-language-users-by-2015.html	5

2. Parler au monde en français

3. UNE LANGUE EN PARTAGE SANS FRONTIÈRES

► Étonnant 20 mars !

Chaque année, à la date du 20 mars¹, les francophones célèbrent leur langue commune. Espace de dialogue et de solidarité, la planète Francophonie vibre alors au rythme de ses expressions déclamées, chantées, dansées sur les cinq continents.

Des **milliers d'événements** sont organisés dans les 77 États et gouvernements membres ou observateurs de la Francophonie : une exposition de photos en Belgique, un marathon de lecture en Bulgarie, un festival de bande dessinée en Tunisie, un tournoi de football au Tchad, une marche sportive au

Laos, des concerts au Vanuatu, des ateliers de danse en Haïti...

Une journée internationale qui s'exporte

Au fil du temps, cette fête populaire a débordé de ses frontières et s'exporte désormais dans d'autres zones où le français est d'ordinaire peu parlé : un festival de cinéma francophone dans une dizaine de villes chinoises, une tournée de chanteurs québécois au Brésil, la nuit de la publicité francophone en Irlande, des rencontres littéraires avec des écrivains

¹ Cette date a été retenue en référence à la création de l'Agence de coopération culturelle et technique, le 20 mars 1970 au Niger, qui marquait l'avènement de la coopération francophone intergouvernementale, sous l'impulsion des présidents Senghor, Bourguiba, Diori et du Roi Sihanouk.

francophones en Afrique du Sud. Autres exemples également en Corée du Sud, où une journée dédiée à la gastronomie des pays francophones a été organisée, mais aussi en Jamaïque et en Zambie, avec pour la première, l'organisation d'une kermesse autour de la langue française (mini-lectures sur la littérature francophone, chansons, poèmes, quizz...) et pour la seconde, une exposition de photos et un spectacle de danse.

Pourcentage de pays impliqués par zone :
 Zone Afrique du Nord/Moyen-Orient : 7 %
 Zone Afrique : 26 %
 Zone Amériques/Caraïbe : 23 %
 Zone Asie/Pacifique : 14 %
 Zone Europe : 30 %

Dans le cadre de la Journée internationale de la Francophonie, de nombreux jeux autour de la langue française sont proposés. Le plus célèbre d'entre eux, « Dis-moi dix mots », initié en France dans le cadre de la Semaine de la langue française, a essaimé dans les écoles du monde entier sous la forme de joutes oratoires, d'épreuves de dessins ou d'exercices de traduction. Les 10 mots de 2014 étaient « ambiancer, à tire-larigot, charivari, enlivrer (s'), faribole, hurluberlu, ouf, timbré, tohu-bohu, zigzag » et mettaient en valeur la « langue française en folie ».

La Journée internationale de la Francophonie est également l'occasion de débats sur les grands enjeux contemporains : conférence au Liban sur la paix au Moyen-

Orient, en Roumanie sur l'emploi en période de crise économique, au Tchad sur la diversité culturelle à l'heure de la mondialisation, en République centrafricaine sur les migrations, au Bangladesh sur l'e-citoyenneté, en ERY Macédoine sur l'égalité femme-homme ; des sujets régulièrement abordés, aussi, à travers le prisme francophone : l'engagement de l'OIF dans la lutte contre le réchauffement climatique (Togo), la révolution numérique et les termes en français pour l'accompagner (Québec).

Enfin, le « 20 mars » est aussi le prétexte à des manifestations originales ou insolites : une dégustation de raclette et un tournoi de pétanque en Éthiopie, une réunion de professeurs de français au Tadjikistan...

Le 20 mars c'est :
des milliers d'événements,
96 pays, 5 continents.

20 mars 2014 : Regard sur les représentations permanentes...

En 2014, la Représentation permanente de l'OIF auprès des Nations unies, à New York, a notamment organisé une table ronde sur la diplomatie culturelle et le multilinguisme, une concertation de haut niveau sur les droits des femmes, ainsi que des concerts de Manu Dibango et Francis Cabrel. À Genève, l'Administrateur de l'OIF a ouvert le grand concert du chanteur malien Salif Keita au Palais des Nations, organisé en présence de 1 200 personnes par la Représentation permanente de l'OIF auprès des Nations unies. À Addis-Abeba, la Représentation permanente de l'OIF auprès de l'Union africaine a participé à l'organisation de la semaine de la Francophonie en Éthiopie, avec notamment des concerts d'Amadou et Mariam et une rencontre littéraire avec Fatou Diome. Enfin, la Représentation permanente de l'OIF auprès de l'Union européenne à Bruxelles a contribué à l'organisation d'une série de manifestations culturelles dont l'exposition « Un regard persan sur la Francophonie » du photographe Reza, et un concert de la chanteuse québécoise Klô Pelgag.

La presse francophone en parle

Zone Afrique du Nord/Moyen-Orient : *Libération* (Maroc), *L'Orient-le Jour*, *Le Matin*, *El Watan*...

Zone Afrique : *Les Dépêches de Brazzaville*, *GuinéeNews*, *Le Sahel*, *Le Soleil*, *Mali actualité*, *Gabonews*, *CRTV*, *L'Union*, *Le Potentiel*, *Cameroon Tribune*, *RTS*, *Fraternité Matin*...

Zone Amérique/Caraïbe : *Le Devoir*, *La Voix Acadienne*, *Le Nouvelliste*, *La Presse.ca*, *France-Amérique*...

Zone Asie/Pacifique : *Vietnam+*, *Le Courrier du Vietnam*, *Gavroche Thaïlande*...

Zone Europe : *NewsPress*, *Médiapart*, *France Culture*, *TV5*, *Jeune Afrique*, *RFI*, *RTBF*, *Afrik.com*, *Corriere della Sera*...

...et les bureaux régionaux

Les Bureaux régionaux et instituts étaient également de la fête. Au Québec, l'Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD) a collaboré, à travers plusieurs manifestations, à l'organisation de la Semaine de la Francophonie à Québec, Montréal et Trois-Rivières. Le Bureau régional de l'OIF pour les pays de la Caraïbe, situé à Port-au-Prince, était partenaire de la Quinzaine de la Francophonie en Haïti, avec notamment une caravane francophone sillonnant le pays pour proposer concerts et animations autour de la langue française.

Le Bureau régional de l'OIF pour l'Afrique de l'Ouest était partenaire du concours régional Prolaf (Promotion de la langue française) qui se déroulait simultanément dans quatre pays : Bénin, Burkina Faso, Niger et Togo. Celui pour l'Afrique centrale, quant à lui, a proposé à des élèves de Port-Gentil une conférence sur la Francophonie et ses actions au Gabon. Enfin, le Secrétaire général de la Francophonie a fêté le 20 mars à Hanoi, au Vietnam, et a participé à la célébration officielle avec un concert à plusieurs voix francophones et un concours dans le cadre du festival de films francophones.

Le programme des différentes activités dédiées à cette journée, qui s'étendent souvent sur plusieurs semaines, peut être consulté sur le site : www.20mars.francophonie.org //



► Le forum mondial de la langue française : un nouveau rendez-vous incontournable de la société civile francophone

Décidé au Sommet de Montreux en 2010, le Forum mondial de la langue française est un événement de l'OIF, organisé en collaboration avec le gouvernement hôte.

Il a pour ambition de rassembler des francophones du monde entier autour de la langue française, et de donner la parole à la jeunesse et à la société civile. Le Forum est donc un espace de rencontre réunissant toutes les personnes ayant la langue française comme langue maternelle et toutes celles ayant choisi de la parler, signe du dynamisme de cette langue.



38,83 % de femmes participantes.



La première édition a eu lieu en 2012 à Québec et a accueilli près de 2 000 participants venant de 93 pays, dont une majorité de jeunes et de ressortissants de pays du Sud. Les participants se sont rassemblés autour de grandes conférences et d'ateliers thématiques, mais aussi de concerts et d'autres activités culturelles, le Forum voulant fêter la langue française sous toutes ses formes.



62,2 % des participants dans la tranche d'âge 18-35 ans.



Le Forum a ainsi permis aux personnes ayant la langue française en partage de bousculer les idées reçues, de débattre, de partager leurs idées et d'innover. La Francophonie institutionnelle a souhaité ainsi prendre la mesure des évolutions en

cours et écouter la société civile et la jeunesse exprimer ses attentes et ses ambitions pour la langue française.



35 % des participants venaient d'Afrique, **33 %** des Amériques et des Caraïbes, **22 %** d'Europe, **7 %** d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient, et **3 %** d'Asie.



Cette expression s'est traduite par la rédaction de **quinze priorités** appelant notamment à une Francophonie confiante, ouverte et engagée, à une Francophonie économique et durable ambitieuse et à une Francophonie numérique ouverte et accessible à tous. Une Francophonie dans laquelle l'égalité des genres et l'écoute des jeunes sont des priorités transversales permettant une meilleure intégration de toutes celles et ceux ayant la langue française en partage.

La première édition du Forum mondial de la langue française a donc été l'occasion de mesurer l'enthousiasme et l'engouement existant dans l'espace francophone et au-delà pour la langue française, vecteur de modernité et d'innovation.

Le XIV^e Sommet de la Francophonie a salué le succès de la première édition du Forum. Les chefs d'État et de gouvernement ont demandé à l'OIF et aux opérateurs d'évaluer la pertinence et l'éventuelle mise en œuvre des recommandations du Forum, travail de suivi dirigé par la Direction de la langue française et de la diversité linguistique (qui coordonne un réseau de points focaux de toutes les directions de l'OIF, afin que celles-ci s'approprient cet événement). De

plus, les priorités du Forum ont nourri la politique intégrée de promotion de la langue française² adoptée lors du Sommet de Kinshasa (2012), signe de l'importance accordée par la Francophonie institutionnelle à la jeunesse et à la société civile.

La décision d'organiser une seconde édition du Forum a également été confirmée à l'occasion du Sommet de Kinshasa.

Lors du Conseil permanent de la Francophonie de juin, la Fédération Wallonie-Bruxelles a proposé d'accueillir la deuxième édition du Forum, proposition que le CPF a « entérinée avec enthousiasme ».

Le 2^e Forum mondial de la langue française³ se tiendra donc à Liège, en Fédération Wallonie-Bruxelles, du 20 au 23 juillet 2015. Le thème principal en sera « La

francophonie créative », et les 4 axes majeurs seront la langue et la créativité, l'éducation, la culture et les industries culturelles, et l'économie. La participation citoyenne et l'égalité femmes-hommes en sont des axes transversaux.

Ce Forum rassemblera de nouveau la jeunesse et la société civile des cinq continents pour continuer à débattre autour de la langue française de la chance qu'elle représente et des opportunités qui s'ouvrent grâce à elle. Ce sera ainsi l'occasion de fêter cette langue que nous avons en partage, de réunir les francophones du monde entier et de donner la voix à la jeunesse et à la société civile.

L'événement, qui se veut fédérateur et transversal, se déroulera à différents endroits du centre de Liège, afin d'impliquer pleinement la ville-hôte et ses habitants, qui accueilleront la langue française et tous ceux qui la partagent. //

2 Cf. www.francophonie.org/IMG/pdf/politique_integree_de_promotion_de_la_langue_francaise.pdf

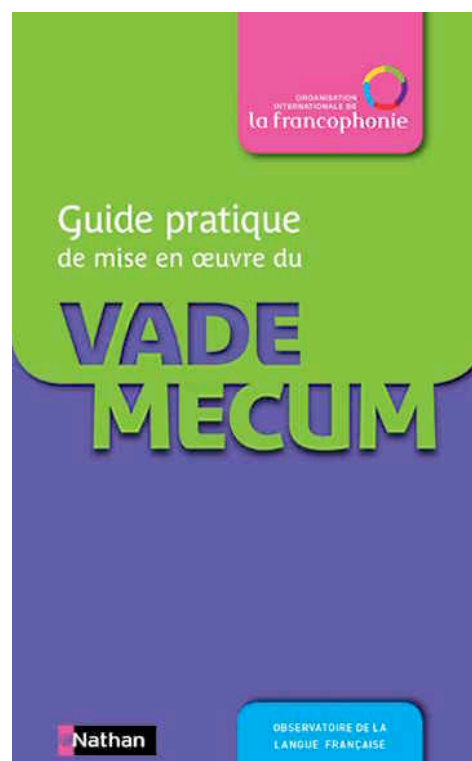
3 <http://www.forumfrancophonie.org>

2. Parler au monde en français

4. LE FRANÇAIS SUR LA SCÈNE INTERNATIONALE

La tendance au monolinguisme s'accroît dans la vie internationale, dans les organisations internationales comme lors des grands événements sportifs, les deux secteurs que nous avons choisi d'examiner ici. Pourtant, les règles sont claires et exigent le respect du multilinguisme au sein duquel le français occupe une place privilégiée. En effet, il reste, dans les textes, langue officielle et de travail de la plupart des organisations internationales. Et c'est logiquement l'une des premières exigences de l'OIF et de ses États et gouvernements membres que de maintenir sa présence comme garante de la diversité linguistique et du fonctionnement démocratique de celles-ci.

C'est ainsi que lors du Sommet qui a eu lieu à Bucarest en 2006, les ministres des États et gouvernements membres de l'OIF



ont adopté le « Vade-mecum relatif à l'usage de la langue française dans les organisations internationales », dans lequel ils réaffirment leur **engagement en faveur du français** et s'engagent à demander aux secrétariats des organisations le **respect des régimes linguistiques**.

La plupart des données présentées ici sont extraites des derniers Rapports de suivi du Vade-mecum qui ont été publiés en 2010 et en 2012 par l'Observatoire de la langue française de l'OIF¹.

¹ Ces rapports sont téléchargeables sur le site www.francophonie.org.

Ce défi du maintien du français et du multilinguisme dans les enceintes internationales, la Francophonie ne peut pas le relever seule. Elle le fait en concertation avec ses États et gouvernements membres de la Francophonie, les fonctionnaires internationaux et les organisations elles-mêmes. Les autres grands espaces géolinguistiques sont également sensibilisés, dans un combat commun en faveur du multilinguisme, notamment dans le cadre des trois espaces linguistiques, réseau qui réunit les hispanophones, les lusophones et les francophones. //

► Les organisations internationales

Quelques rappels des cadres réglementaires

D'après l'article 111 de sa Charte et la résolution adoptée en 1946, l'**ONU reconnaît six langues officielles** (l'anglais, l'arabe, le chinois, l'espagnol, le français et le russe) qui sont également langues de travail de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité. Mais seuls l'anglais et le français sont les langues de travail du secrétariat général.

Certaines agences du système des Nations unies ont un régime un peu différent, plus ouvert. Ainsi, l'espagnol s'ajoute à l'anglais et au français comme langues de travail du Conseil économique et social (ECOSOC) ainsi que des conseils d'administration du PNUD et de l'UNICEF. La Conférence générale de l'UNESCO, fidèle à la vocation de diversité de cette organisation, a accordé le statut officiel à neuf langues : l'anglais, l'arabe, le chinois, l'espagnol, le français, l'hindi, l'italien, le portugais et le russe. Là aussi, les deux langues de travail sont l'anglais et le français.

La situation officielle des langues dans l'Union africaine (UA) se veut le reflet du foisonnement linguistique de ce continent (plus de 2 000 langues recensées en Afrique subsaharienne) : « Les langues officielles de l'Union et de toutes ses institutions sont l'arabe, l'anglais, le français, le portugais, l'espagnol, le kiswahili et toute autre langue africaine » (article 25 de l'Acte constitutif de l'Union africaine du 11 juillet 2000, amendé en 2003). L'Union africaine a repris et amplifié le principe de l'Union européenne (UE) qui, dans l'article 1 du Règlement n° 1 du 15 avril 1958, actualisé à chaque élargissement, proclame le principe d'égalité des langues officielles qui sont celles de ses États membres (24 actuellement pour 28 États membres).

En revanche, le régime linguistique applicable à l'Union africaine fait une distinction entre « langues officielles » et « langues de travail » sans indiquer clairement les implications pratiques de cette différenciation. La situation est donc bien floue. De facto, les langues de travail de la Commission de l'UA (CUA) sont l'anglais, l'arabe, le français et le portugais.

Les langues de travail de la Commission européenne sont bien définies ; elles sont au nombre de trois : allemand, anglais et français. Le français est également, avec l'anglais, l'une des langues utilisées pour la politique étrangère et de sécurité commune (PESC).

Dans les textes donc, on constate une diversité des langues officielles (répondant à un souci d'égalité entre les États membres représentés au sein d'une organisation) et la reconnaissance comme langues de travail de plusieurs langues transnationales (appelées aussi langues de communication internationale), parmi lesquelles le français est toujours présent aux côtés de l'anglais. Mais, dans la pratique, le monolinguisme gagne du terrain.

La situation réelle des langues dans les principales organisations internationales

Si les textes prônent le multilinguisme, la réalité est souvent bien différente et nos rapports de suivi relèvent de nombreux manquements aux textes comme l'illustrent les faits saillants qui vont suivre.

De manière générale, à l'ONU, si la grande majorité des réunions formelles bénéficie d'interprétation (en 2009, 86 % de ces réunions sont interprétées), l'anglais domine dans les réunions informelles. Les documents sont en général publiés en anglais et en français, mais la première version est presque toujours en anglais, la traduction en version française n'arrivant que plus tard, parfois beaucoup trop tard pour que les représentants puissent vraiment s'y référer au cours d'une négociation. Certains documents (surtout dans les réunions informelles) ne sont même pas traduits.

En matière de communication externe, une étude réalisée en juillet 2010 par l'Association Diversum sur la diversité linguistique des sites Internet de l'ONU et de l'UE constate l'insuffisance des progrès réalisés dans le multilinguisme des sites Internet des Nations

unies². De même, un rapport publié en 2013, portant sur l'analyse linguistique des sites Internet des organisations internationales³ (analyse superficielle appliquée aux sites Internet de 277 organisations internationales et analyse affinée de 67 d'entre elles) par l'Assemblée des fonctionnaires francophones des organisations internationales (AFFOI), confirme cette tendance. Ainsi, 94 sites sont uniquement en anglais, 137 sites sont répertoriés dans la catégorie « sites Internet diversifiés » (mais les analyses affinées montrent que ces sites avantagent malgré tout la publication en anglais), 9 sites sont classés comme « anglophones » car ayant très peu d'informations disponibles dans d'autres langues, et enfin 35 sites sont bilingues français et anglais. Globalement donc, l'usage de l'anglais reste prédominant.

90 % des rapports reçus par le secrétariat de l'ONU à Genève, ville francophone, sont en anglais. Ces derniers sont transmis aux services des conférences, lesquels les transmettent à leur tour au service de traduction en français dont les moyens sont limités.

Concernant les ressources humaines, si le site de recrutement des Nations unies est aussi bien détaillé en français qu'en anglais, le manuel d'instruction (document essentiel pour toute personne souhaitant poser sa candidature à l'ONU) n'est disponible qu'en anglais. Quant aux connaissances linguistiques requises pour être recruté à l'ONU, dans 75 % des cas l'anglais est l'unique langue obligatoire et elle est au moins une langue obligatoire dans 84 %⁴.

La proportion des documents rédigés par la **Commission européenne** en français est passée de 58 % en 1986 à moins de 12 % en 2008 et à moins de 6 % en 2012. À la Commission, la langue utilisée à plus de 90 % est l'anglais lors des réunions et des

2 L'étude a été réalisée à la demande de l'Observatoire de la langue française de la direction de la langue française et de la diversité linguistique et effectuée à partir des sites officiels du Système des Nations unies et des institutions européennes http://www.francophonie.org/IMG/pdf/Suivi-Vademecum_2010.pdf pages 87 à 102 (ONU) et pages 101 à 113 (UE).

3 Il est possible de visualiser l'organisation par organisation le résultat de l'étude sur le site de l'AFFOI <http://www.affoimonde.org>

4 Résultat d'une étude réalisée par Nicolas Vareilles, membre de l'Assemblée des fonctionnaires francophones dans les organisations internationales (AFFOI) en février 2012 intitulée « Analyse du recrutement à l'ONU » http://www.affoimonde.org/documents/rapport_vareilles.pdf

conférences et la communication interne à l'attention des fonctionnaires européens se fait aussi majoritairement en anglais.

Parmi toutes les langues parlées en plénière, au Parlement européen, à Strasbourg et à Bruxelles, de septembre 2009 à février 2013, l'anglais a été utilisé pendant 26 979 minutes (29,1 %), l'allemand pendant 12 556 minutes (13,6 %) et le français pendant 8 841 minutes (9,5 %)⁵.

À l'Union africaine, l'anglais est toujours utilisé de façon prioritaire. Il est la première langue de rédaction de tous les documents (81 % des textes originaux de la Commission de l'UA), y compris ceux émanant de délégués pour lesquels l'anglais est une langue étrangère. L'anglais est également omniprésent dans la communication externe, avec des communiqués de presse le plus souvent publiés exclusivement dans cette langue.

En février 2010, les appels à candidatures pour le recrutement de quatre directeurs de la CUA n'exigeaient la pratique que d'une seule langue de travail. Dans le processus de recrutement lui-même, la dimension plurilingue n'est pas suffisamment prise en compte, l'équipe des ressources humaines étant elle-même en grande majorité exclusivement anglophone. Enfin, la place accordée aux langues africaines dans la politique de communication et d'information de l'UA demeure insignifiante dans la réalité.

Ce glissement progressif vers le monolinguisme dans les organisations internationales a de graves conséquences qu'il convient de souligner :

- à première vue, le recours à un code linguistique unique, le « globish », que certains qualifient de nouvelle « lingua franca », permet de se comprendre. En réalité, le mauvais usage de cette langue par des locuteurs qui n'en ont qu'une connaissance approximative est source de nombreux malentendus ou incompréhensions au moment de l'interprétation et peuvent conduire à des quiproquos ;

- les non-anglophones sont en situation d'infériorité par rapport aux anglophones de naissance qui sont plus à l'aise dans les négociations et ont moins de mal à défendre leurs idées et les positions de leurs pays ;

- l'enjeu du multilinguisme dans les organisations internationales est lié à la nécessité de faire partager par les opinions publiques les objectifs visés dans les actes constitutifs de ces organisations. D'où l'importance d'un multilinguisme capable d'atteindre le plus large public possible. Dans les cas de l'Union européenne et de l'Union africaine où sont débattus des sujets qui ont des conséquences directes sur la vie quotidienne des gens (santé, consommation, infrastructures...), le danger du monolinguisme est de créer un fossé entre ces organisations et les populations ;

- enfin, chaque langue reflétant un mode de pensée, le monolinguisme, à terme, risque de véhiculer une vision uniforme du monde.

La question des coûts du multilinguisme, argument systématiquement avancé par les organisations internationales, est à relativiser. Des études menées au sein de l'UE en particulier montrent que le maintien du **multilinguisme actuel** dans les institutions (même si le système est complexe avec 24 langues officielles et 3 langues de travail) **n'est pas très onéreux même si son coût a tendance à s'alourdir** : les dépenses en 2001 pour 11 langues pesaient environ 0,17 % du budget communautaire, contre quelque 1 % en 2009⁶, soit 1/10 000^e du produit intérieur brut de l'UE. Il est également avéré que les coûts de révision des textes produits en anglais par des « anglophones approximatifs » sont élevés. Des études plus poussées, comme celles de l'économiste suisse spécialisé dans les langues François Grin, montrent que l'actuelle domination de l'anglais dans les institutions internationales représente un gain financier net pour les pays anglophones et creuse les inégalités avec les autres, condamnés à investir des sommes importantes, en particulier dans la formation de leurs ressortissants. Un sujet qui donne matière à réflexion...

⁵ Cf. Rapport du Parlement européen, 24 juin 2013.

⁶ Cf. « Étude sur la traduction et le multilinguisme, La traduction à la Commission : 1958-2010 ».



Cérémonie d'ouverture du programme de la formation au et en français dans la diplomatie et la fonction publique vietnamiennes, le 27 mars 2013, à Hanoi.

Actions et initiatives des francophones

L'action de l'OIF

L'objectif de l'OIF n'est pas de se poser en gendarme de la langue française au sein des organisations internationales mais en « **gardienne** » du **multilinguisme**. Consciente que le respect du multilinguisme et de l'usage de la langue française dans les organisations internationales requiert des moyens qui ne sont pas toujours à la portée de toutes les organisations, en particulier africaines, l'OIF apporte son soutien à des organisations ciblées⁷ dans le cadre du programme « Le français dans les organisations internationales ». Les administrations nationales sont également soutenues dans le cadre du programme « Le français dans la diplomatie et la fonction publique ». L'OIF développe par ailleurs une

coopération directe avec les organisations internationales et s'attache à sensibiliser les acteurs aux enjeux du multilinguisme.

Formation au et en français

Afin de développer la maîtrise de la langue française des fonctionnaires des organisations africaines, l'OIF a mis en place différents types de formation :

- Des **formations collectives** et en présentiel (80 % des formations). Ainsi, ce sont environ 5 000 fonctionnaires en moyenne qui depuis 2010 bénéficient chaque année de formations au français, afin que cette langue soit plus utilisée comme langue de travail dans le contexte professionnel.

- Des **formations individuelles** (10 %) sont également mises en place pour les hauts fonctionnaires (en 2012 trois commissaires et trois directeurs de la CUA ont suivi ces formations).

- Des **stages d'immersion linguistique** d'une durée de deux semaines sont mis en œuvre en France métropolitaine et à la Réunion, et près de 70 cadres des organisations internationales ont bénéficié du dispositif depuis 2010.

Mais la maîtrise de la langue française

⁷ La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), le Marché commun pour l'Afrique de l'Est et du Sud (COMESA), la Communauté des États d'Afrique de l'Est (EAC), la Communauté pour la Santé de l'Afrique de l'Est, Centrale et Australe (ECSA HC), l'Autorité intergouvernementale de développement (IGAD), la Communauté pour le développement de l'Afrique Australe (SADC) et l'Union Africaine (UA).

ne suffit pas à garantir son usage dans les réunions. C'est pourquoi l'OIF a développé un volet complémentaire qui consiste à renforcer les compétences professionnelles des fonctionnaires internationaux par des formations techniques en français. En 2011, 30 personnes de la Commission de l'UA et 20 personnes des représentations diplomatiques francophones ont bénéficié d'une formation thématique de trois jours axée sur la diplomatie et les conférences multilatérales mise en place en partenariat avec l'Institut des Nations unies pour la formation et la recherche (UNITAR).

Par ailleurs, l'OIF participe à la prise en charge de cours de langue française à différents niveaux pour les diplomates et fonctionnaires des États et gouvernements membres ou observateurs de l'OIF qui n'ont pas le français comme langue officielle, afin de les accompagner dans leur effort de renforcement des capacités de travail en français des agents ayant en charge des dossiers internationaux, bilatéraux ou multilatéraux. Ainsi, ce sont environ **5 000 diplomates et fonctionnaires** par an qui ont été formés depuis 2010. Là encore, les formations linguistiques sont complétées par des formations thématiques.

Médiation linguistique

S'agissant des activités visant à renforcer les capacités des services de conférences et en particulier, des services de traduction, l'OIF a financé depuis 2010 l'achat de logiciels de traduction (TRADOS) et l'organisation de session de formation à cet outil.

De plus, l'OIF développe une politique de formation continue des traducteurs et interprètes, en particulier à la CUA en partenariat avec l'École supérieure d'interprètes et de traducteurs (ESIT) de Paris. Cette politique est en train de se consolider avec le projet d'un master francophone d'interprétation et de traduction en partenariat avec l'Université Senghor et la Commission européenne. La première session de cette formation continue a été organisée du 1^{er} au 5 octobre 2012 à l'Université de Ouagadougou, avec douze interprètes de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), de la CUA, de la Cour africaine des droits de l'Homme et de l'Union panafricaine des postes.

Le projet est désormais complété par une

autre initiative permettant la promotion de la médiation linguistique, qui consiste en la mise en réseau au niveau international des traducteurs et interprètes pour le français. L'objectif de ce réseau est de renforcer la place de la langue française dans les grandes instances internationales en répondant à la pénurie de traducteurs et interprètes qualifiés (ayant le français dans leur combinaison linguistique) au sein des organisations régionales et internationales partenaires de la Francophonie, et en mettant à leur disposition des personnels de médiation linguistique de qualité accrédités par l'OIF. À travers les partenariats qui seront noués avec des universités spécialisées, le réseau vise également à aider les jeunes diplômés francophones à s'insérer dans les circuits de recrutement international de traducteurs et interprètes de conférence.

Coopération avec les organisations

L'OIF a signé avec certaines organisations un accord cadre portant sur le renforcement de l'utilisation du français dans le cadre du multilinguisme.

Ainsi, l'OIF et la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC), par exemple, ont renouvelé et enrichi leur coopération en mars 2012, permettant notamment de mettre en place des cours de langue française adressés au personnel, de doter (depuis 2008) les services du logiciel d'aide à la traduction « Trados » et d'organiser des stages de formation à ce logiciel à l'intention des traductrices et traducteurs. Grâce à cette coopération, des activités culturelles (cinéclub francophone) ont également vu le jour. Cet accès à la culture francophone participe pleinement de l'ouverture de la SADC à la diversité culturelle de la Francophonie dans une zone d'Afrique australe où le monde francophone (même africain) est peu connu.

Dans le même sens, un accord de coopération technique a été signé entre l'OIF et la Commission de la CEDEAO en juillet 2012, portant entre autres sur le renforcement de l'usage du français et prévoyant un programme d'enseignement en présentiel du français des relations internationales, au bénéfice du personnel de la Commission et du Parlement de la CEDEAO.

Depuis 2008, l'OIF met à la disposition de

la CUA un agent qui est chargé de coordonner un plan d'action pour le renforcement de l'utilisation du français.

Abdou Diouf, Secrétaire général de la Francophonie, et Angel Gurria, Secrétaire général de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)⁸, ont signé, en avril 2013, au siège de l'OCDE à Paris, un Protocole d'accord pour renforcer la coopération entre les deux institutions. Les deux secrétaires généraux ont estimé qu'une collaboration, une coordination des initiatives et un partage d'informations entre l'OIF et l'OCDE portant sur les domaines de préoccupation conjoints, notamment la promotion du multilinguisme et de la diversité linguistique, accroîtront l'efficacité de leurs initiatives en direction de leurs pays membres respectifs. Dans la foulée de la signature de cet accord, les deux secrétaires généraux ont parrainé une conférence, co-organisée par l'Association des fonctionnaires internationaux français de l'OCDE (AFIFO) et l'Assemblée des jeunes francophones pour les organisations internationales (AJFOI) sur le thème : « Multilinguisme : une meilleure communication pour une pensée plus riche ».

Sensibilisation aux enjeux du multilinguisme

L'Observatoire de la langue française met à la disposition des délégués francophones des outils pratiques pour faciliter la mise en œuvre du Vade-mecum relatif à l'usage du français dans les organisations internationales. Après le « Guide de mise en œuvre du Vade-mecum » publié en mars 2011, sa version synthétique, intitulée « Assurer au quotidien la place du français », a été diffusée en 2012. Cette même année, la Direction de la langue française et de la diversité linguistique a animé, en concertation avec les représentations permanentes de l'OIF, plusieurs séminaires de sensibilisation auprès des groupes d'ambassadeurs francophones, organisés sur le thème de la promotion du multilinguisme à Genève, New York et Addis-Abeba.

La question de la nécessité de définir une

stratégie pour un rapprochement avec les autres aires linguistiques ayant été largement abordée lors de ces séminaires, l'Observatoire a été chargé de la rédaction d'une adaptation multilingue du guide pratique de mise en œuvre du Vade-mecum. Ce nouveau guide de mise en œuvre du multilinguisme dans les organisations internationales « Comment mettre en pratique la diversité linguistique⁹ » a été édité en version bilingue dans les six langues officielles des Nations unies, ainsi qu'en allemand, en portugais et en swahili.

La mobilisation des États et gouvernements membres de la Francophonie

Il est important que les représentants des États membres ou observateurs de l'OIF, lorsqu'il ne font pas usage de leur propre langue, puissent s'exprimer en français dans les enceintes internationales : le Rapport 2014 (tout comme celui de 2010) de suivi du Vade-mecum relatif à l'usage de la langue française dans les organisations internationales confirme que lors de l'Assemblée générale des Nations unies, c'est en moyenne plus de 20 de ces États (sur 75) qui s'expriment uniquement en anglais et beaucoup d'entre eux ne distribuent pas de traduction française.

Sans volonté politique des États, le multilinguisme sur la scène internationale ne saurait progresser. De même, la concertation et la mobilisation des francophones sur ces questions sont essentielles pour faire évoluer les pratiques.

L'action collective des francophones

Elle est déterminante pour un meilleur équilibre linguistique au sein des organisations. C'est pour cela que les actions menées par les **Groupes des ambassadeurs francophones** (groupes, formels ou informels, qui réunissent les représentants et délégués des États et gouvernements membres et observateurs de l'OIF, accrédités auprès d'un État ou d'une organisation internationale) sont essentielles.

En tant que regroupements de diplomates, ces GAF se révèlent de précieux relais pour l'action de la Francophonie, car ils sont les acteurs principaux de la mobilisation pour le multilinguisme. D'ailleurs, les chefs d'État et de gouvernement, lors du XIII^e Sommet

⁸ Sur les 34 pays membres de l'OCDE, 6 sont membres de la Francophonie (Belgique, Canada, France, Grèce, Luxembourg, Suisse) et 5 sont observateurs (Autriche, Pologne, République de Slovaquie, République tchèque, Slovénie).

⁹ www.francophonie.org/Rapports-Publications.html



Réunion du Groupe des ambassadeurs francophones à Bruxelles, 2014.

de la Francophonie qui s'est tenu à Montreux (Suisse) en 2010, avaient encouragé leur développement, tout en les appelant à « coopérer avec des institutions et des acteurs qui partagent les objectifs de la Francophonie. »

C'est dans cet esprit que, le 6 juillet 2011, l'OIF a organisé, avec le concours de l'Académie diplomatique internationale de Paris, une Journée de sensibilisation et de réflexion sur le rôle des GAF dans les organisations internationales, dont l'un des points portait sur l'application du multilinguisme. Comment peut agir un GAF ou un « groupe des amis du multilinguisme » auprès d'une organisation internationale ou régionale ? Les conclusions de cette journée de réflexion ont proposé plusieurs pistes d'actions possibles et appelé les GAF à :

- devenir des « forces de proposition » sur des problématiques liées au multilinguisme dans les organisations internationales (interprétation et traduction, intercompréhension entre les langues, information du public...);
- ne pas s'afficher comme simples groupes linguistiques mais devenir de véritables lieux de débat dans lesquels se construit une pensée commune qui débouchera sur des prises de positions fermes autour des valeurs de la diversité.

Sous l'impulsion donnée à Montreux, le phénomène a pris de l'ampleur et, ces quatre

dernières années, de nombreux groupes constitués d'ambassadeurs francophones accrédités auprès d'un État ou d'une organisation internationale se sont formés à travers le monde (les deux derniers ont été constitués en 2014, en Irlande et en Pologne).

Aujourd'hui, un recensement permet de comptabiliser l'existence de **43 groupes d'ambassadeurs francophones**¹⁰ répartis sur les cinq continents. Le nombre des membres est variable selon les groupes mais tend à s'élargir.

Même si « l'enthousiasme » initial de certains groupes n'a pas été suivi d'effets (pas d'activités recensées depuis leur création), la plupart sont très actifs et leurs actions ont déjà produit des résultats tangibles. Par exemple, le GAF de New York joue un rôle actif dans l'adoption de la résolution sur le multilinguisme.

Si « Groupe des ambassadeurs francophones » est l'appellation la plus couramment employée (31 sur 43), on trouve également d'autres dénominations, comme par exemple : le « Conseil de la promotion de la Francophonie » au Japon, les « Groupes des amis de la Francophonie » en Hongrie et au Sénégal, le « Cercle des ambassadeurs francophones et francophiles à Pékin », en

¹⁰ Recensement effectué au 30 juin 2014 par l'Observatoire de la langue française, grâce au soutien du ministère des Affaires étrangères français et des unités hors-siège de l'OIF.

Répartition des GAF

C'est en Europe que l'on relève le plus grand nombre de groupes avec 19 créations enregistrées ces dernières années. 8 sont en Europe de l'Ouest : Belgique, France (3), Pays-Bas, Royaume-Uni, Suisse et Irlande ; 2 en Europe de l'Est (Bulgarie et Roumanie) ; 4 en Europe centrale et orientale (2 en Autriche, 1 en Hongrie et 1 en Pologne) ; 3 autres en Europe du Sud (Croatie, Italie et Serbie) et 2 en Europe du Nord (Danemark et Lettonie).

L'Afrique compte 12 groupes : 6 en Afrique de l'Ouest (en Côte d'Ivoire, au Burkina Faso, au Ghana, en Guinée, au Sénégal et au Togo), 2 en Afrique centrale (en RDC et au Tchad), 2 en Afrique de l'Est (en Éthiopie et en Tanzanie), 1 en Égypte et 1 dernier groupe au Maroc.

Sur le continent américain, 7 groupes existent : 2 en Amérique centrale (au Costa Rica et au Guatemala), 4 en Amérique du Nord (Montréal, New York, Ottawa et Washington) et 1 au Brésil.

En Asie, on compte 4 groupes : 2 en Asie de l'Est (en Chine et au Japon) et 2 en Asie du Sud-Est (en Thaïlande et au Vietnam).

Enfin il existe un GAF en République dominicaine.

Chine, ou bien des « Groupes des ambassades, délégations et institutions francophones » en Roumanie, en Pologne et au Vietnam.

On distingue **deux catégories de groupes d'ambassadeurs francophones** selon l'accréditation de leurs membres :

1) les GAF dont les membres sont accrédités auprès d'une organisation internationale. Ils sont au nombre de 8 : à l'UE, à l'UNESCO, aux Nations unies à New York, Vienne et Genève, à l'OSCE, au Conseil de l'Europe à Strasbourg, à l'Union africaine, et à la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique ;

2) les GAF dont les membres sont accrédités auprès d'un État (35 groupes).

Les premiers ont tous décidé de consacrer un volet de leurs échanges aux questions relatives aux règles du multilinguisme et ils s'efforcent de contribuer de manière active à l'usage de la langue française dans les organisations internationales auprès desquelles ils se trouvent. Mais leurs réunions sont essentiellement l'occasion de s'informer et, si possible, de se concerter sur les points portés à l'ordre du jour des organisations.

Les seconds inscrivent plutôt leurs activités dans le calendrier national ou régional et ont souvent un caractère plus culturel que politique.

Mais, pour tous, les actions mises en place visent à mettre en évidence la diversité de la Francophonie et à valoriser l'espace culturel, économique et politique francophone, car l'objectif majeur demeure la promotion des valeurs et des principes de la Francophonie.

L'action individuelle des États

Elle est également essentielle et parfois décisive pour faire évoluer les pratiques.

À la SADC par exemple, sous la présidence de la République démocratique du Congo (août 2009 à août 2010), la quantité de documents traduits en français a connu une augmentation significative.

La Grèce s'est quant à elle démarquée de ses prédécesseurs (Irlande, Danemark, Chypre) dans le cadre de la présidence de l'Union européenne en choisissant de s'exprimer en grec tout en fournissant une interprétation vers l'anglais et le français. Et ce, même si la plupart des ministres grecs parlent parfaitement l'anglais, le français ou l'allemand (et parfois les trois).

En France, la circulaire Ayrault¹¹ d'avril 2012, relative à l'emploi de la langue française, rappelle aux agents de l'État l'importance de s'exprimer en français dès lors qu'une interprétation est assurée. Il est précisé que si tel n'était pas le cas, la possibilité de s'exprimer dans la langue maternelle de l'interlocuteur était encouragée dans un souci de diversité linguistique. La circulaire souligne à quel point le choix de la langue de communication peut affecter la capacité à exprimer et à défendre efficacement ses points de vue et ses intérêts.

Mais l'exemple le plus significatif revient au rôle qu'Haïti a joué pour introduire le français à la Communauté caribéenne (CARICOM). En effet, sous l'impulsion de ce pays, le 24^e sommet de la CARICOM, en février 2013, a entériné l'adoption du français

11 Du nom du Premier ministre français de l'époque.

comme langue officielle de l'Organisation, aux côtés de l'anglais. C'est le résultat d'un long plaidoyer entamé par les autorités haïtiennes depuis l'adhésion de ce pays en juillet 2012. En effet, l'anglais était la seule langue officielle, alors même que plus de 55 % des membres de la CARICOM sont francophones ou créolophones. Les Haïtiens représentant à eux seuls plus de 50 % du poids démographique de la CARICOM, l'enjeu de la langue est important aussi bien pour la conduite des négociations que dans le processus d'intégration.

Cependant, à ce jour, la mise en œuvre de la décision arrêtée par les chefs d'États et de gouvernements n'est pas encore effective, faute de moyens financiers. L'OIF, par l'intermédiaire du secrétaire général de la Francophonie, Abdou Diouf, a fait savoir qu'elle était disposée à accompagner l'Organisation dans la mise en place effective des mesures de renforcement du multilinguisme, notamment la création d'un service dédié à la traduction et à l'interprétation. Il faudra bien sûr qu'entre temps les États membres de la CARICOM acceptent de modifier le traité fondateur pour valider définitivement le statut officiel du français.

Enfin, la Tanzanie et le Burundi militant, depuis 2011, en faveur de l'adoption du français (et du swahili) comme langues officielles de la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE), à côté de l'anglais. L'Organisation regroupe en effet cinq pays (Burundi, Kenya, Ouganda, Rwanda et Tanzanie) dont deux membres de l'OIF, et la République démocratique du Congo, également francophone, a postulé pour un statut d'observateur.

Du côté des organisations

L'Assemblée générale des Nations unies a adopté par consensus, le 24 juillet 2013, une **nouvelle résolution sur le multilinguisme** (A/67/L.74). Gage d'une réelle égalité entre les États membres, le multilinguisme est une nouvelle fois consacré comme un principe fondamental pour la réalisation des objectifs de l'ONU.

Examinée tous les deux ans, cette résolution vise à renforcer la mise en œuvre effective du multilinguisme et met en lumière les principaux défis rencontrés dans ce cadre. Elle se réfère aux multiples activités et initiatives engagées par les Nations unies, au

siège de l'Organisation comme sur le terrain.

La résolution 2013, dont les négociations ont été facilitées par la Mission permanente du Sénégal, dont l'ambassadeur est également coordonnateur pour le multilinguisme au sein du Groupe des ambassadeurs francophones, se présente comme un texte renforcé, tant sur le plan de sa structure que de sa substance. Bien que porté par le GAF, le projet de résolution a bénéficié pour la première fois, lors des négociations, d'un fort engagement des pays hispanophones et lusophones.

La résolution souligne la responsabilité du secrétariat en matière d'intégration du multilinguisme dans ses activités. Elle demande par ailleurs au Secrétaire général de continuer à développer un réseau de référents appelés à aider le coordonnateur pour le multilinguisme à appliquer de manière efficace et systématique les résolutions pertinentes dans l'ensemble du Secrétariat.

En février 2010, l'ONU a lancé les Journées des langues officielles des Nations unies, une nouvelle initiative pour promouvoir le multilinguisme et la diversité culturelle ainsi que l'usage à parité de l'anglais, de l'arabe, du chinois, de l'espagnol, du français et du russe. Le département de l'information publique des Nations unies a ainsi proclamé le 20 mars « La Journée de la langue française à l'ONU ».

Le corps commun d'inspection (CCI), organe subsidiaire permanent de l'Assemblée générale des Nations unies, a publié en 2011 un rapport sur la situation du multilinguisme. L'étude couvre 25 organismes des Nations unies ainsi que d'autres organisations internationales permettant ainsi de tirer profit d'autres expériences et bonnes pratiques. Elle contient quinze recommandations visant au renforcement du multilinguisme dans le système des Nations unies et un certain nombre de suggestions que les organisations sont encouragées à prendre en considération. Parmi les recommandations, on trouve la question de la prise en compte budgétaire des moyens nécessaires à la mise en œuvre effective des règles du multilinguisme ou l'élaboration de plans d'actions stratégiques dans le domaine des services linguistiques.

À la Commission économique pour l'Afrique de l'ONU (CEA), le Secrétaire exécutif, le lusophone Carlos Lopes, a signé une circulaire en date du 1^{er} février 2013,

Les opérations de maintien de la paix, des résultats encourageants

L'OIF intervient dans le domaine du maintien de la paix depuis 2004. Elle ne déploie pas elle-même des opérations de maintien de la paix, mais appuie ses États et gouvernements membres et observateurs afin de renforcer leur participation au sein de ces opérations notamment par la formation des personnels militaires, civils et de police francophones. Pour renforcer ce volet, le **Réseau des experts francophones de formation aux opérations de maintien de la paix (REFFOP)**¹ a été lancé en janvier 2014 par la direction des droits de l'Homme et de la Paix de l'OIF. Son objectif est de :

- fédérer l'action des centres de formation francophones pour accroître la visibilité de leur action et renforcer leurs liens avec les organisations internationales ;
- développer un vivier d'experts civils mobilisables par l'OIF et les organisations internationales pour participer à des opérations de paix ;
- produire une information en français sur l'offre francophone pour les opérations de paix.

L'action de l'OIF commence à porter ses fruits. À la MINUSMA (Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali), par exemple, créée par la résolution 2100 du Conseil de sécurité du 25 avril 2013, on note pour la première fois dans l'histoire du maintien de la paix qu'une opération des Nations unies est composée à plus de 80 % d'effectifs francophones. De même, concernant la MINUSCA (Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation en République centrafricaine), créée par la résolution 2149 du Conseil de sécurité, adoptée le 10 avril 2014, on trouve, au paragraphe 20 de la résolution (concernant la désignation des effectifs), que le Conseil de sécurité prie le Secrétaire général de « recruter le personnel qualifié [...] justifiant notamment des aptitudes linguistiques requises [...] compte tenu de la nécessité de communiquer des informations et d'apporter une assistance technique de la manière la plus accessible possible aux intéressés ». La prise en compte de la dimension linguistique dans une résolution du Conseil de sécurité créant une opération de maintien de la paix marque ainsi un tournant.

¹ <http://reffop.francophonie.org>



incluant des mesures fortes pour redonner au français la place que lui réserve son statut de langue de travail de l'organisation. À l'attention des fonctionnaires de la CEA, elle rappelle que le français et l'anglais sont les deux langues de travail de la Commission et annonce que le principe de la simultanéité des deux langues sera appliqué aussi bien dans la communication interne (note, annonce), que dans la communication externe (site Internet). De même, la circulaire met l'accent sur l'importance de la formation linguistique et de la traduction.

Les personnels des organisations influent considérablement sur les usages linguistiques et il apparaît que les hauts fonctionnaires jouent ici un rôle déterminant.

On constate que lorsque la haute hiérarchie fait preuve de volontarisme dans la promotion d'un environnement de travail plurilingue, si possible en donnant l'exemple, ses principaux collaborateurs s'efforcent de

faire de même. Par exemple, l'ancien président de la Commission de l'Union africaine, le francophone Jean Ping, bien que parfaitement bilingue, ne s'exprimait pratiquement qu'en français, y compris devant un auditoire majoritairement anglophone, et son vice-président suivait assidûment des cours de français ainsi que des stages d'immersion.

L'OIF apporte son soutien à l'Assemblée des fonctionnaires francophones des organisations internationales (AFFOI)¹² fondée en 2007. Parmi les buts poursuivis figurent en bonne place le soutien à l'emploi du français au sein des organisations internationales et la défense des valeurs de la Francophonie. De nombreuses actions ont été menées par l'AFFOI depuis sa création, dont la publication d'un manifeste sur la diversité, l'organisation de la première Journée du français dans les organisations internationales et la réalisation d'études sur l'usage des langues.

¹² <http://www.affoimonde.org>

Conclusion : enjeux et perspectives

Maintenir la veille, la mobilisation et la concertation sur les questions essentielles comme le recrutement, la médiation linguistique et les dossiers majeurs à l'ordre du jour des organisations est **primordial pour inverser la tendance vers le « tout anglais »** et relever le **défi du maintien de la présence de la langue française**, comme langue officielle mais aussi et surtout, comme langue de travail des grandes enceintes internationales. En effet, langue officielle de 29 pays, le français est également la langue étrangère de communication privilégiée de nombreux pays où elle est encore très souvent enseignée.

Dans ce contexte, le développement du partenariat avec le Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP), avec lequel l'OIF entretient un dialogue ancien tant les deux organisations ont des intérêts et objectifs communs (comme la coopération Sud-Sud et l'aide publique au développement), devrait se renforcer. En effet, cela permettrait de faire entendre « la voix du Sud » et des francophones sur la scène internationale en général et sur les grandes questions comme le financement des industries culturelles ou l'intégration de la dimension culturelle aux objectifs du développement durable.

Car la définition, par l'ONU, du nouveau programme de développement pour l'après-2015 constitue sans nul doute un enjeu majeur pour les francophones. Déjà, en suivi de la Conférence internationale de Rio+20, un groupe de travail ouvert sur

les objectifs de développement durable, dispositif central pour la discussion de ce nouveau programme de développement appelé à définir les nouveaux objectifs de développement durable (qui succéderont aux OMD) a été mis place par l'ONU depuis 2013. Si les sessions de ce groupe, organe subsidiaire de l'Assemblée générale, se déroulent, sauf exception, avec interprétation, les documents de travail servant de base à la discussion n'ont été à ce jour produits en revanche qu'en anglais.

Autre point d'inquiétude : les sites Internet spécialisés sur ces questions sont le plus souvent uniquement en anglais, en particulier le site <http://sustainabledevelopment.un.org> qui est géré par le Département des affaires économiques et sociales des Nations unies (outil de référence principal sur ce processus).

L'OIF, par l'intermédiaire de sa Représentation permanente à New York, en liaison avec la présidence du Groupe des ambassadeurs francophones, a déjà enclenché différentes démarches (notamment épistolaires) pour alerter le Secrétariat sur cette situation qui ne permet pas la participation équilibrée des différentes régions à ce processus majeur.

De nombreuses rencontres/concertations francophones sont par ailleurs organisées sur ces enjeux, en marge des travaux de l'ONU, dont celle qui a réuni en septembre 2014, l'OIF, le groupe ACP et l'UNESCO sur les conditions de mise en œuvre de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles à l'ère du numérique. //

► Le mouvement sportif international

Amorcée en 2004 à l'occasion des Jeux Olympiques d'Athènes, avec la nomination d'un Grand témoin de la Francophonie et l'envoi de jeunes traducteurs et interprètes auprès des Comités d'organisation des Jeux Olympiques (COJO), accentuée en 2008 à la faveur des Jeux de Pékin, l'action de l'OIF et de ses États et gouvernements membres sur la scène olympique et paralympique a connu de **nouveaux développements ces dernières années.**

L'action de l'OIF et de ses partenaires (États et gouvernements, mouvement olympique, médias tels que TV5monde et *www.francsjeux.com*) a permis de stabiliser la place de la langue française pendant les Jeux Olympiques, de développer des actions de solidarité entre francophones, de mettre l'expertise technique francophone au service des organisateurs des Jeux et de donner davantage de visibilité à la Francophonie sur la scène sportive francophone et internationale.

L'action de l'OIF en faits et en chiffres

Jeux Olympiques et Paralympiques de Londres (2012)

- Le financement, avec le Comité olympique français, de l'équipement sportif de 5 Comités nationaux olympiques (CNO) francophones.
- L'envoi à Londres, avec les gouvernements français, québécois et suisse, d'une quinzaine de jeunes traducteurs et interprètes.
- La création en amont des Jeux de Londres, de la marque et de la campagne de communication « Le français j'adore » et du site Internet *www.lefrancaisjadore.com*.



- L'organisation d'un concert francophone « Le français j'adore - Music en français », le 17 mars 2012 à Trafalgar Square, avec dix jeunes talents francophones devant 40 000 spectateurs en lancement de la Journée internationale de la Francophonie, en partenariat avec le Groupe des ambassadeurs francophones de Londres et TV5monde.

- Plus de 40 manifestations culturelles et réceptions francophones organisées en partenariat avec le Groupe des ambassadeurs

francophones de Londres, les CNO et les maisons olympiques francophones pendant les Jeux Olympiques et Paralympiques.

- L'aide à la mise en place de la première maison olympique représentant le continent africain.

- Le Grand témoin de la Francophonie présent aux Jeux Olympiques mais aussi, pour la première fois, aux Jeux Paralympiques.

Jeux de la Francophonie à Nice (15 septembre 2013)

- Signature d'un accord de partenariat entre l'OIF et l'Assemblée générale de l'Association francophone de comités nationaux olympiques (AFCNO) pour la mise en place d'actions de soutien à la mission du Grand témoin de la Francophonie et de coopération entre les CNO francophones, permettant notamment l'envoi d'une dizaine de jeunes volontaires francophones auprès d'organisations sportives.

- Mise en place d'un partenariat médias 2013-2014 avec www.francsjeux.com pour donner la parole aux jeunes athlètes et aux officiels francophones et internationaux.

Jeux Olympiques et Paralympiques de Sotchi (7 février-16 mars 2014)

Une délégation de l'OIF, conduite par Hélène Carrère d'Encausse, Grand Témoin de la Francophonie, s'est rendue à Sotchi du 7 au 17 février puis du 6 au 9 mars 2014 afin de mener une mission d'observation sur la place et l'usage de la langue française dans les Jeux Olympiques et Paralympiques de Sotchi. Il en ressort que pendant les Jeux Olympiques 30 langues étaient pratiquées grâce à la présence des volontaires et que, d'une façon générale, la place du français est demeurée relativement stable, en comparaison des Jeux de Londres et de Pékin.

À l'évidence, la première langue des **Jeux Olympiques** de Sotchi fut le russe.

Deux points regrettables ont fait l'objet d'attention :

1) Les huit jeunes volontaires de l'OIF n'ont pas été mobilisés à la hauteur de leurs attentes et de leurs compétences. Affectés sur les sites de compétition, au village olympique ou au centre des médias, ils étaient officiellement chargés d'interpréter les échanges entre les

Traitement de la langue française aux Jeux de Sotchi

Le français a été :

- mieux traité à Sotchi qu'à Pékin et Londres en ce qui concerne les discours officiels (un acte fort a été posé par le président du CIO et le président de Sotchi 2014 qui se sont tous deux longuement exprimés en français lors de la cérémonie d'ouverture¹), les annonces systématiquement trilingues (avec le français en première position), les animations pendant les compétitions (les commentateurs ont été libres de s'exprimer systématiquement ou ponctuellement en français pendant les compétitions, lorsque cela leur était interdit à Londres), la mise à disposition de volontaires en langue française auprès des athlètes et des officiels francophones ;

- traité de façon équivalente aux Jeux de Londres en matière de signalétique, de mise à disposition de services linguistiques auprès des athlètes, des délégations officielles, des journalistes ;

- moins bien traité qu'à Londres en matière de qualité des traductions (sur le site Internet en particulier) et moins bien traité qu'à Pékin en matière de signalétique. À Pékin, toute la signalétique olympique faisait d'abord apparaître le français, puis l'anglais et le chinois. À Sotchi, la signalétique s'adressant au public international et aux participants était trilingue, mais celle s'adressant aux spectateurs n'apparaissait qu'en russe et en anglais. Il convient de préciser que la qualité de la traduction a plusieurs fois fait défaut mais que cela concernait aussi bien le français que l'anglais.

¹ Ceci est particulièrement remarquable pour le président de Sotchi 2014, Dmitry Chernyenko, premier président d'un Comité d'organisation à s'exprimer en français dans un pays non francophone.

journalistes et les athlètes mais n'ont que rarement eu l'occasion de le faire. Deux raisons expliquent cela :

- les organisateurs les sollicitaient davantage pour des missions d'accueil et de renseignement que pour des missions de traduction et d'interprétation. Cela s'inscrit dans un contexte général de gestion approximative des 25 000 volontaires recrutés par Sotchi 2014. Force est de constater que bon nombre d'entre eux n'auront pas été mis à contribution du tout pendant les Jeux ou pas en cohérence avec leurs compétences ;

- les athlètes et les journalistes francophones ont régulièrement refusé d'utiliser les services des traducteurs et interprètes francophones, préférant communiquer directement en anglais. Les jeunes interprètes de l'OIF ont donc plus souvent offert leurs services en russe, chinois et allemand qu'en français.

2) D'une façon générale, de nombreux officiels francophones ont préféré s'exprimer en anglais, même lorsqu'ils maîtrisaient mal cette langue. Si cela peut se comprendre pour certains échanges informels, il est plus étonnant de voir que ce choix s'est vérifié également pendant certaines réunions techniques quotidiennes, bien que les services d'interprétation soient proposés.

Concernant les **Jeux Paralympiques**, bien que la langue française ne soit pas la langue officielle des Jeux Paralympiques, une mission de l'OIF a tout de même été envoyée sur place. Cette présence francophone était justifiée notamment par le fait que, pour la première fois, quatre jeunes volontaires interprètes québécois étaient envoyés en mission lors des Jeux Paralympiques, par le Gouvernement du Québec, les Offices jeunesse internationaux du Québec (LOJIQ) et l'OIF. Comme à Londres, les organisateurs ont réutilisé ou adapté une partie des services linguistiques mis en place pendant les Jeux Olympiques au profit des Jeux Paralympiques : site Internet officiel, messages de bienvenue dès l'aéroport et sur les sites de compétition, signalétique

pour les participants, interprétation assurée par des volontaires.

En revanche, comme à Londres également, le français était totalement absent des discours, des annonces et des animations lors des cérémonies officielles et des compétitions.

Jeux Olympiques de la jeunesse de Nankin (16-28 août 2014)

- En partenariat avec les gouvernements français et suisse, envoi de 7 jeunes traducteurs auprès du comité d'organisation.

- Signature d'une convention de partenariat avec le Comité d'organisation.

- En partenariat avec l'Association francophone des comités nationaux olympiques (AFCNO) et le Comité national olympique et sportif français (CNOSF), financement de l'équipement vestimentaire des délégations sportives de 9 CNO francophones.

En conclusion

Les actions de plaidoyer et de visibilité menées en diverses occasions permettent aujourd'hui de constater une évolution favorable de l'image de la Francophonie dans le sport, une meilleure connaissance de ce qu'elle représente, de son influence et de la contribution qu'elle peut apporter sur un ensemble de thématiques (paix, jeunesse, égalité des genres) en mobilisant le levier sportif. La dimension francophone est désormais plus systématiquement intégrée dans les stratégies sportives internationales portées par les États et gouvernements membres de l'OIF, ainsi que dans les actions d'influence et de consultation menées par les comités de candidature aux Jeux Olympiques.

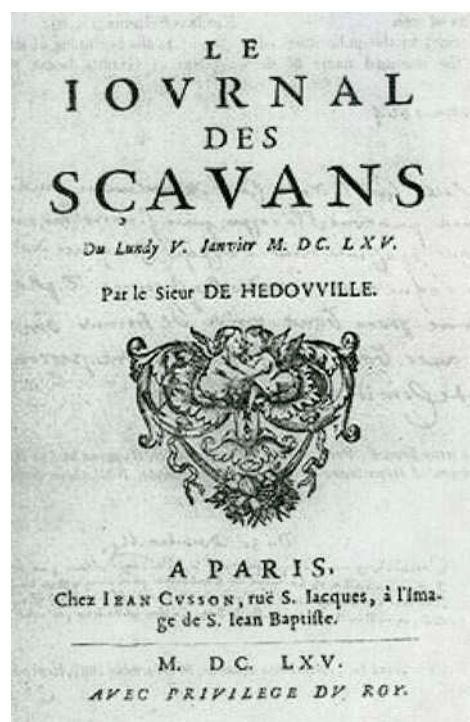
L'ensemble de cette démarche s'est développée à la faveur d'une stabilisation de la place et de l'usage de la langue française pendant les Jeux Olympiques. La présence du français pendant les Jeux est désormais un sujet inscrit à l'agenda politique et médiatique des organisateurs des Jeux et des journalistes. //

2. Parler au monde en français

5. LA SCIENCE EN FRANÇAIS

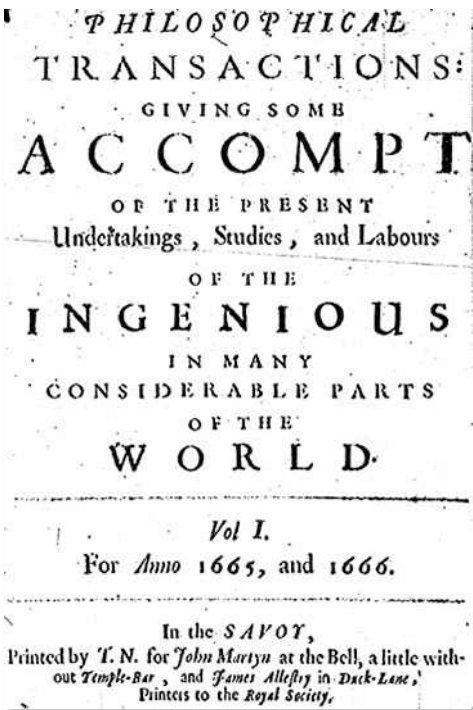
► Un portrait de la situation¹

La toute première publication scientifique diffusée pour la population a été *Le Journal des Sçavans*, un recueil de textes publié à Paris le 5 janvier 1665 par Denis de Sallo, sieur de La Coudraye de Luçon, sous le patronage de Colbert. Il utilise alors le patronyme de son valet de chambre, le Sieur de Hédouville. L'ouvrage traite des sciences dites « naturelles » telles que la physique, la chimie et les mathématiques, mais également des arts et des lettres. Deux mois plus tard, le 6 mars 1665, à Londres, la Société royale publie le premier numéro des *Philosophical Transactions of the Royal Society* sur l'initiative de Henry Oldenburg, qui était alors le secrétaire de la Société.



¹ Par Robert Boily, Ph.D. (Canada).

Ces deux premières publications marquent le début de la communication scientifique à grande échelle telle que nous la connaissons aujourd'hui. Jusqu'à ce moment, les communications scientifiques se résumaient aux échanges de lettres que se faisaient entre eux les chercheurs de l'époque. Au cours des années suivantes, d'autres publications semblables virent le jour en Italie (*Giornale de' Letterati*, 1668), en Allemagne (*Acta Eruditorum*, 1682) et en Hollande (*Nouvelles de la République des Lettres*, 1684), avant de se répandre ensuite dans toute l'Europe et le reste du monde.



À cette époque, les articles étaient publiés dans de nombreuses langues, et aucune ne dominait la scène. Avec le temps, ce sont des facteurs économiques et politiques qui ont fait de la langue anglaise celle qui est la plus populaire en communication scientifique.

État de la situation actuelle

Nous avons procédé à une analyse des articles scientifiques (répertoriés dans le *Web of Science*) de la compagnie Thomson Reuters pour les années 2009 à 2012. Cet outil de compilation bibliométrique est, avec son compétiteur Scopus (Elsevier), un des principaux moyens de mesurer les tendances générales pour de nombreux paramètres dont les langues de publication.

Pour les sciences naturelles et l'ingénierie, la base de données *Science Citation Index Expanded* recense actuellement 8 631 publications couvrant plus de 150 disciplines telles que l'électronique, la chimie, la physique, la médecine, les nanotechnologies, etc.

Toutes disciplines confondues, la langue anglaise domine non seulement toutes les autres avec plus de 98 % des articles publiés, mais elle accroît également son avance d'année en année. La langue française vient au 2^e rang mais très loin derrière, avec environ 0,6 % des articles publiés. On remarque une légère baisse au cours des dernières années. Toutefois, cette baisse n'est pas uniquement un fait spécifique à la langue française dans le domaine scientifique, elle se voit également dans toutes les langues de publication autres que l'anglais.

►► Nombre d'articles scientifiques publiés en sciences naturelles et ingénierie, de 2009 à 2012, par langue de publication

Langues	2012	%	2011	%	2010	%	2009	%
Anglais	420 345	98,086	403 383	97,876	374 934	97,611	366 888	97,529
Français	2 511	0,586	2 691	0,653	2 867	0,746	2 762	0,734

Langues	2012	%	2011	%	2010	%	2009	%
Espagnol	1 674	0,391	1 743	0,423	1 763	0,459	1 743	0,463
Allemand	1 210	0,282	1 235	0,300	1 268	0,330	1 316	0,350
Portugais	814	0,190	1 017	0,247	1 056	0,275	1 090	0,290
Autres	1 994	0,465	2 068	0,501	2 224	0,579	2 384	0,634
Total	428 548	100	412 137	100	384 112	100	376 183	100

Source : Web of Science, Thomson Reuters, 2013.

Pour les sciences sociales et humaines (administration, finance, éducation, philosophie, sociologie, etc.), nous avons utilisé la base de données *Social Sciences Citation Index*, qui recense les articles publiés dans ces matières depuis 1956. Elle contient les

informations de plus de 3 000 publications spécialisées. Ici encore, toutes disciplines confondues, la langue anglaise est tout aussi dominante et représente plus de 97 % des articles publiés. La langue espagnole arrive deuxième et le français en troisième place.

►► Nombre d'articles scientifiques publiés en sciences sociales et humaines, de 2009 à 2012, par langue de publication

Langues	2012	%	2011	%	2010	%	2009	%
Anglais	52 506	97,378	49 784	97,160	45 201	96,807	41 959	96,449
Espagnol	484	0,898	467	0,911	410	0,878	471	1,083
Français	240	0,445	276	0,539	323	0,692	302	0,694
Allemand	233	0,432	263	0,513	276	0,591	306	0,703
Portugais	179	0,332	168	0,328	164	0,351	139	0,320
Autres	278	0,515	281	0,549	318	0,681	327	0,751
Total	53 920	100	51 239	100	46 692	100	43 504	100

Source : Web of Science, Thomson Reuters, 2013.

Finalement, dans les arts et lettres (architecture, urbanisme, linguistique, musique, théâtre, etc.), nous avons utilisé la base de données *Arts and Humanities Citation Index*, qui recense les articles publiés dans ces matières depuis 1975.

Elle contient les informations de plus de 1 700 publications spécialisées. En 2012, la langue française a glissé à la 3^e place, derrière l'espagnol qui se trouve maintenant en 2^e position, alors que c'était l'inverse depuis 2009.

►► Nombre d'articles scientifiques publiés en arts et lettres, de 2009 à 2012, par langue de publication

Langues	2012	%	2011	%	2010	%	2009	%
Anglais	4 092	85,768	4 164	84,824	4 038	83,898	3 936	82,274
Espagnol	129	2,704	153	3,117	176	3,657	213	4,452
Français	115	2,410	136	2,770	127	2,639	159	3,324
Allemand	66	1,383	86	1,752	86	1,787	132	2,759
Autres	369	7,735	370	7,537	386	8,019	344	7,191
Total	4 771	100	4 909	100	4 813	100	4 784	100

Source : Web of Science, Thomson Reuters, 2013.

Analyse par disciplines

Sciences naturelles et ingénierie

L'analyse par disciplines permet d'avoir un regard plus précis. L'analyse des langues de publication dans le domaine scientifique est très rare à ce niveau de précision.

Toujours en utilisant la base de données *Science Citation Index Expanded*, nous avons sélectionné au hasard quelques matières,

et avons examiné les principales langues de publication pour l'année 2012. Fait surprenant, le français arrive en 3^e place pour les articles scientifiques qui traitent de chimie, derrière la langue chinoise. En physique, aucun article scientifique n'a été publié en français. En astronomie et astrophysique, la totalité des articles a été publiée en anglais, tandis que le français figure en 3^e place pour les articles portant sur les mathématiques.

Chimie

Langues	2012	%
Anglais	50 612	99,366
Chinois	228	0,448
Français	20	0,039
Portugais	20	0,039
Japonais	17	0,033
Autres	38	0,075
Total	50 935	100

Physique

Langues	2012	%
Anglais	33 821	99,494
Chinois	161	0,474
Ukrainien	5	0,015
Russe	4	0,012
Portugais	2	0,006
Total	33 993	100

Mathématiques

Langues	2012	%
Anglais	18 902	99,799
Espagnol	27	0,143
Français	10	0,053
Autres	1	0,005
Total	18 940	100

Astronomie/astrophysique

Langues	2012	%
Anglais	4 491	100,00
Total	4 491	100,00

La langue française est la 2^e en importance dans le secteur de la pharmacologie et de la pharmacie, oncologie. Elle est 4^e en ingénierie, derrière l'anglais, l'allemand et l'espagnol, et 5^e en agriculture, derrière l'anglais, le portugais, l'allemand et l'espagnol.

Pharmacologie, pharmacie

Langues	2012	%
Anglais	17 285	98,952
Français	135	0,773
Espagnol	24	0,137
Japonais	15	0,086
Italien	7	0,040
Autres	2	0,012
Total	17 468	100

Oncologie

Langues	2012	%
Anglais	10 355	98,704
Français	108	1,029
Allemand	28	0,267
Total	10 491	100

Ingénierie

Langues	2012	%
Anglais	49 754	99,500
Allemand	59	0,118
Espagnol	47	0,094
Français	32	0,064
Polonais	32	0,064
Autres	80	0,160
Total	50 004	100

Agriculture

Langues	2012	%
Anglais	11 564	96,471
Portugais	269	2,244
Allemand	43	0,359
Espagnol	37	0,309
Français	29	0,242
Autres	45	0,375
Total	11 987	100

Microbiologie

Langues	2012	%
Anglais	6 278	98,109
Espagnol	75	1,172
Turc	38	0,594
Polonais	5	0,078
Autres	3	0,047
Total	6 399	100

Métallurgie

Langues	2012	%
Anglais	5 533	98,155
Chinois	48	0,852
Japonais	14	0,248
Portugais	11	0,195
Italien	8	0,142
Autres	23	0,408
Total	5 637	100

Pour la microbiologie et la métallurgie, un seul article a été publié en français dans chacun de ces deux champs de recherche ; ils font partie de la catégorie « Autres ».

Sciences sociales et humaines

Nous avons fait le même exercice pour les sciences sociales et humaines, en prenant au hasard un échantillon de 6 matières dans la base de données *Social Sciences Citation Index* pour fins d'analyse fine.

En économie, la langue française arrive en 6^e place derrière l'anglais, l'espagnol, le tchèque, le russe et le portugais. En psychologie, le français se classe à la 4^e place derrière l'anglais, l'allemand et l'espagnol. Dans le secteur de l'éducation, seulement 2 articles ont été publiés en français alors qu'un seul l'a été en linguistique, tous les trois figurant dans la catégorie « Autres ». Il n'y a eu aucun article publié en français en criminologie. La langue française fait mieux en sociologie, où elle détient la 2^e place.

Économie

Langues	2012	%
Anglais	10 360	99,158
Espagnol	35	0,335
Tchèque	12	0,115
Russe	12	0,115
Portugais	9	0,086
Français	6	0,057
Autres	14	0,134
Total	10 448	100

Psychologie

Langues	2012	%
Anglais	9 716	98,082
Allemand	58	0,586
Espagnol	55	0,555
Français	38	0,384
Portugais	13	0,131
Autres	26	0,262
Total	9 906	100

Éducation

Langues	2012	%
Anglais	2 841	96,272
Espagnol	55	1,864
Turc	29	0,983
Allemand	17	0,576
Hollandais	5	0,169
Autres	4	0,136
Total	2 951	100

Criminologie

Langues	2012	%
Anglais	340	97,421
Allemand	7	2,006
Slovène	2	0,573
Total	349	100

Linguistique

Langues	2012	%
Anglais	1 252	97,660
Espagnol	12	0,936
Portugais	5	0,390
Estonien	4	0,312
Slovène	4	0,312
Autres	5	0,390
Total	1 282	100

Sociologie

Langues	2012	%
Anglais	714	91,188
Français	25	3,193
Espagnol	12	1,533
Tchèque	6	0,766
Polonais	6	0,766
Autres	20	2,554
Total	783	100

Arts et lettres

Pour les arts et lettres, nous avons sélectionné au hasard 4 matières recensées dans la base de données *Arts and Humanities Citation Index*. Avec ses 10,6 %, la littérature présente la meilleure performance de la présente étude en terme de pourcentage d’articles publiés en français. Les articles publiés dans la catégorie « Cinéma, théâtre, radio, télévision » font également belle figure avec une 2^e position à 8,6 %. En revanche, aucun article n’a été publié en français en musique ni en architecture.

Littérature

Langues	2012	%
Anglais	290	69,721
Français	44	10,577
Espagnol	24	5,769
Croate	13	3,125
Chinois	12	2,885
Autres	33	7,932
Total	416	100

Musique

Langues	2012	%
Anglais	129	85,430
Allemand	13	8,609
Croate	6	3,974
Portugais	3	1,987
Total	151	100

Architecture

Langues	2012	%
Anglais	64	72,727
Croate	16	18,182
Espagnol	8	9,091
Total	88	100

Cinéma, théâtre, radio, télévision

Langues	2012	%
Anglais	66	74,157
Français	8	8,989
Espagnol	6	6,742
Italien	5	5,618
Allemand	3	3,371
Croate	1	1,123
Total	89	100

Mise en contexte

La qualité d’une mesure dépend toujours de la précision de l’instrument utilisé (exactitude) et de la fiabilité de cet instrument (répétition de l’exactitude).

Bien qu’imparfaites, les trois bases de données utilisées ici sont considérées comme des **références fiables** dans le monde scientifique, au même titre que celles du principal compétiteur Scopus (Elsevier). Cependant, **puisque’elles sont continuellement mises à jour, les données peuvent varier légèrement** dans le temps selon les ajouts ou corrections qui leur sont apportées. Ainsi, la même recherche faite à des moments différents peut donner des résultats qui varient légèrement.

Les banques de données ne sont jamais exhaustives, il y a plusieurs publications scientifiques francophones (et d’autres langues que l’anglais) qui ne sont pas répertoriées et

comptabilisées dans les bases de données. Par exemple, en date d’octobre 2013, la base de données *Science Citation Index Expanded* (SCIE) comptait seulement 63 publications en français sur les 8 631 qui y figurent. Cette critique revient souvent et elle est justifiée, à notre avis. Il est vrai que les banques de données bibliographiques présentent un biais en faveur des publications scientifiques anglophones, dont la couverture est beaucoup plus complète que celle des publications dans les autres langues. En revanche, même si on ajoutait aux bases de données toutes les publications en langues autres que l’anglais qui sont présentement absentes, cela ne changerait rien au portrait global qui montre **que la langue anglaise domine largement les publications scientifiques et ce, dans toutes les matières.**

La prédominance de la langue anglaise dans la communication scientifique et la perte de terrain continue des autres langues depuis les 20 dernières années ont fait l’objet de nombreux débats au sein des universités, gouvernements et organismes qui s’intéressent aux communications.

La principale raison pour laquelle les chercheurs désirent publier leurs travaux de recherche en anglais de préférence à toute autre langue, réside dans la volonté de maximiser les chances d'être lus et d'être cités dans des articles subséquents. Dans le monde académique d'aujourd'hui, le nombre de publications et de citations dans des revues scientifiques (de préférence avec articles évalués par les pairs) sont les éléments-clés de l'évaluation des chercheurs. Une personne qui publie beaucoup et dont les écrits obtiennent beaucoup de citations a plus de chances d'obtenir un financement pour ses travaux, une permanence d'emploi ou même une chaire de recherche. Il est à noter que cette méthode d'évaluation bibliométrique de la contribution scientifique (par le nombre d'articles publiés et de citations) est loin de faire l'unanimité à l'intérieur même de la communauté académique, puisqu'elle ouvre la porte à des abus et à une surenchère malsaine qui favorise souvent la quantité au détriment de la qualité.

Efforts de diffusion de la science en langue française

Malgré la situation précaire actuelle, il existe dans la communauté francophone plusieurs associations, publications et sites Web qui ont pour but de favoriser la communication de la science en langue française. Il s'agit toutefois pour la plupart d'une communication destinée au grand public et non pas d'une communication révisée par les pairs et destinée à des experts. Nous en présentons quelques-uns à titre d'exemple. Il ne s'agit pas d'une liste exhaustive.

La Ligue internationale des scientifiques pour l'usage de la langue française (LISULF)

www.er.uqam.ca/nobel/c3410/lisulf.htm

Association francophone pour le savoir (ACFAS)

www.acfas.ca

Association française pour l'avancement des sciences (AFAS)

www.avancement-sciences.org

Association française pour l'information scientifique (AFIS)

www.pseudo-sciences.org

Association de science régionale de langue française (ASRDLF)

www.asrdlf.org

Académie des sciences de l'Institut de France

www.academie-sciences.fr

Québec-Science

www.quebecscience.qc.ca

Science et Vie

www.science-et-vie.com

Le Journal de la Science

www.journaldelascience.fr

Les Classiques des sciences sociales

<http://classiques.uqac.ca/inter/a-propos.php>

Science actualités

www.universcience.fr/fr/science-actualites

Futura-Sciences

www.futura-sciences.com

La Recherche

www.larecherche.fr



En plus des publications et organismes mentionnés ci-dessus, il y a aussi des sections réservées à la science dans certains journaux, des émissions de radio et de télévision, et de très nombreux blogs privés qu'il est préférable d'aborder avec une certaine méfiance. En effet, la diffusion de la science sur des sites Internet amateurs ne fait souvent l'objet

d'aucun contrôle. Il en résulte régulièrement un mélange cacophonique d'informations et d'argumentations les plus diverses. Dans ce contexte, il devient parfois dangereusement difficile de distinguer les faits des opinions personnelles.

En conclusion

Beaucoup de chercheurs sont déchirés entre le besoin pratique d'utiliser une langue commune, qui permet de pouvoir échanger facilement peu importe où l'on se trouve et à qui l'on s'adresse, et celui de préserver leur héritage culturel, dont la langue est évidemment une constituante majeure. Il existe au Québec, en France et

dans d'autres communautés francophones à travers le monde une **volonté de continuer à communiquer la science et la technologie en français**, non seulement pour diffuser le savoir au grand public *via* la télévision et les médias imprimés, mais également dans les publications spécialisées à l'intérieur même de la communauté scientifique.

En revanche, tant que l'évaluation de la performance des chercheurs universitaires se fera en fonction du nombre d'articles publiés et de citations, la langue anglaise sera dominante et les scientifiques de partout dans le monde publieront en anglais de préférence à toute autre langue, même leur langue maternelle. Il serait illusoire de penser autrement. //

Annexes

Références

L'usage du français et de l'anglais dans la formation universitaire aux cycles supérieurs au Québec, Conseil supérieur de la langue française du Québec, 2012.

The Language of (Future) Scientific Communication, Research Trends, 2012.

Le défi de former une relève scientifique d'expression française, Conseil supérieur de la langue française, 2012.

English as the International Language of Science, Research Trends, 2008.

► Le français et l'anglais dans les mémoires de maîtrise et les thèses de doctorat déposés au Québec : un portrait évolutif sur douze ans²

Dans un contexte où l'anglais tend à prendre beaucoup d'importance dans la sphère de la communication scientifique, il est pertinent de s'interroger sur les effets de

ce phénomène sur la formation d'une relève scientifique d'expression française. Afin d'en apprendre davantage sur la question, une analyse des mémoires de maîtrise³ et des thèses de doctorat (7 865 documents) déposés dans trois universités québécoises francophones en 1998, 2008 et 2010 (l'Université Laval, l'Université du Québec à Montréal et l'Université

² Ce texte, préparé par le Conseil supérieur de la langue française du Québec (CSLF) pour le présent ouvrage, reprend des constats présentés dans l'étude : Jennifer DION, *Le défi de former une relève scientifique d'expression française : l'usage du français et de l'anglais dans la formation universitaire aux cycles supérieurs au Québec*, Québec, CSLF, 205 p. Elle peut être consultée sur le site Web du Conseil supérieur de la langue française à l'adresse suivante : <http://www.cslf.gouv.qc.ca/publications/pubf321/f321.pdf>.

³ Au Québec, la maîtrise correspond au deuxième cycle de l'enseignement universitaire et s'apparente au *master* français.

de Montréal avec ses deux écoles affiliées) a été réalisée afin de dresser un portrait de l'usage du français et de l'anglais. Des séances de discussion ont aussi été menées auprès de groupes d'étudiants de ces établissements universitaires (90 personnes) afin d'en apprendre davantage sur leurs pratiques linguistiques ainsi que sur les perceptions qu'ils entretiennent à l'égard de l'usage du français et de l'anglais dans la sphère d'activité scientifique.

Le français, langue de la majorité des mémoires et des thèses

Pour les trois années de référence (1998, 2008 et 2010), la grande majorité des mémoires et des thèses, en excluant les articles qui y sont parfois insérés, ont été rédigés en français. Ces proportions s'établissaient à 93,4 % en 1998, à 90,5 % en 2008 et à 90,1 % en 2010⁴.

⁴ Les établissements d'enseignement universitaires ciblés dans cette étude se sont dotés de règlements qui stipulent que le français, sauf exception, doit être la langue de rédaction des mémoires et des thèses et que seuls les articles qui y sont insérés peuvent être rédigés en anglais. Ces proportions sont ainsi fort probablement influencées par les outils d'aménagement linguistique mis en place par les universités, mais l'on ne peut toutefois pas en mesurer l'effet.

En distinguant par cycle d'études, on constate que les étudiants de maîtrise utilisent davantage le français que ceux de doctorat. Ainsi, en 1998, 2008 et 2010, la proportion de mémoires de maîtrise rédigés en français a été de 95 %, de 91,9 % et de 94,1 % comparativement à 88,9 %, à 86,8 % et à 81,5 % pour les thèses de doctorat. De plus, selon ces données, il semblerait que l'usage du français ait diminué au doctorat (passant de 88,9 % en 1998 à 81,5 % en 2010).

En ce qui concerne les domaines d'études (cf. tableau), c'est en arts, lettres et langues ainsi qu'en sciences humaines que le français est le plus utilisé dans des proportions qui avoisinent 95 % pour les trois années de référence. Dans les sciences de la santé et les sciences et génie, c'est seulement en 1998 que cette proportion a atteint la barre des 90 %. On constate cependant que c'est en administration que l'usage du français a le plus régressé entre 1998 et 2010, et c'est dans ce domaine d'études qu'il a été le plus faible en 2010.

► Pourcentage de mémoires et de thèses selon la langue de rédaction, par domaine d'études et par année de dépôt

Domaine d'études	Langue des mémoires et des thèses								
	1998			2008			2010		
	Français	Anglais	N*	Français	Anglais	N*	Français	Anglais	N*
Arts, lettres et langues	92,2 %	7,8 %	282	94,1 %	5,9 %	337	96,4 %	3,6 %	331
Administration	94,5 %	5,5 %	182	91,1 %	8,9 %	236	83,2 %	16,8 %	238
Sciences de la santé	90,7 %	9,3 %	332	86,8 %	13,2 %	403	88,3 %	11,7 %	472
Sciences et génie	92,5 %	7,5 %	708	85,2 %	14,8 %	817	85,2 %	14,8 %	825
Sciences humaines	95,2 %	4,8 %	866	94,9 %	5,1 %	1010	95,5 %	4,5 %	826

* N = nombre total de documents.

L'anglais, langue des articles insérés dans les documents

L'un des constats qui se dégagent de l'analyse des mémoires et des thèses est l'augmentation de la proportion de documents présentés sous forme d'insertion d'articles⁵. En 1998, 17,2 % des mémoires et des thèses ont été présentés sous cette forme comparativement à 22,8 % en 2008 et à 29,9 % en 2010. L'analyse a montré que la rédaction d'un mémoire ou d'une thèse par articles est une pratique qui existe dans tous les domaines d'études, à l'exception des arts, lettres et langues. C'est en sciences de la santé qu'elle est la plus courante, et ce, depuis un certain temps ; déjà, en 1998, plus de la moitié des mémoires et des thèses (56 %) étaient présentés sous forme d'insertion d'articles. Cette proportion a continué d'augmenter par la suite pour atteindre 63 % en 2008 et 66,9 % en 2010. En sciences et génie, la pratique demeure

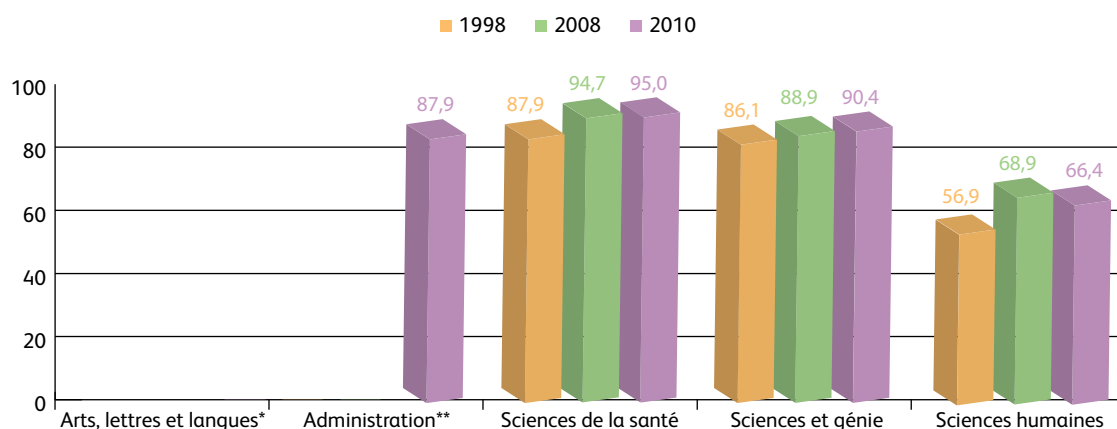
moins fréquente qu'en sciences de la santé, mais sa croissance a cependant été plus importante au cours de la période considérée ; de 1998 à 2010, la proportion de mémoires et de thèses par articles a presque doublé, passant de 22 % à 41,2 %, tout comme en sciences humaines (de 7,4 % en 1998 à 14,2 % en 2010).

Contrairement aux monographies qui, sauf exception, doivent être rédigées en français, les articles insérés dans les mémoires et les thèses peuvent être rédigés en anglais. Le graphique ci-dessous met d'ailleurs en évidence le fait que, dans tous les domaines d'études où la pratique d'insertion d'articles existe, la majorité de ces derniers sont en anglais.

C'est en sciences de la santé que le pourcentage d'articles en anglais est le plus important, dans une proportion de l'ordre de 95 % en 2010, et c'est en sciences humaines qu'il est le plus faible, avec 66,4 % pour la même année de référence. Ainsi, même si les mémoires et les thèses sont dans la majorité des cas rédigés en français, il n'en demeure pas moins que la popularité grandissante du mode de présentation par articles est un facteur qui contribue à une présence plus marquée de l'anglais dans ces documents.

⁵ Dans ce type de document, on retrouve sensiblement les mêmes parties que dans une monographie (introduction, recension des écrits, méthodologie, discussion générale et conclusion), sauf que les principaux résultats seront donnés sous forme d'articles scientifiques publiés, soumis ou prêts à être soumis à des revues scientifiques.

►► Pourcentage d'articles en anglais par domaine d'études et par année de dépôt



* Les pourcentages pour les années où très peu d'articles ont été recensés ont été omis. En 1998, aucun article n'a été recensé en arts, lettres et langues. En 2008, on a compté 1 article et, en 2010, 5 articles.

** Même remarque que dans la note précédente. En 1998, 6 articles ont été recensés et 28 l'ont été en 2008 (91 l'ont été en 2010).

Valorisation du français dans la sphère scientifique

Différents constats émergent de l'analyse des propos recueillis lors des séances de discussion. On remarque, entre autres, que dans des disciplines où l'essentiel des publications est en anglais, les participants valorisent en général moins le français en tant que langue scientifique. À l'opposé, les participants ayant davantage accès à une documentation spécialisée en français affirment spontanément qu'ils valorisent l'usage de cette langue dans les sciences. Cela dit, il convient ici de faire la distinction entre l'aspect de la communication scientifique et celui de l'enseignement, car même si les participants ne valorisent pas tous l'usage du français en tant que langue scientifique,

la plupart ont délibérément choisi de fréquenter une université francophone pour être formés en français.

Les différents résultats de cette étude nous rappellent l'un des défis auxquels font face les universités de langue française, soit celui de former une relève scientifique francophone tout en lui permettant de s'outiller pour participer pleinement aux échanges scientifiques à l'échelle internationale, lesquels s'effectuent le plus souvent en anglais. Dans ce contexte, on comprend qu'il peut être important pour les étudiants des cycles supérieurs d'améliorer leur maîtrise de la langue anglaise. Cependant, il est légitime de s'attendre à ce que les individus qui obtiennent un diplôme de maîtrise ou de doctorat d'une université francophone aient une très bonne maîtrise de la langue française, notamment de la terminologie française associée à leur discipline. //

Table des matières

Préface	3

Partie 1

Qui parle français dans le monde ?

1. Le dénombrement des francophones	7
1. Qu'est-ce qu'un francophone ?	7
Introduction	7
Analyse et indications méthodologiques	8
Carte : La densité francophone dans le monde	9
Carte : Les locuteurs quotidiens du français, la part croissante de l'Afrique	20
Étude de cas : les francophones analphabètes en Afrique	28
2. Tendances démographiques comparées de six espaces linguistiques définis à partir de la langue officielle : 1965-2065	32
Critères	32
Évolution des populations	34
2. La langue française en Afrique	39
1. Francophones d'Afrique : quelles idées sur les langues ?	39
Le français, l'anglais et le bamanankan à Bamako, Mali	41
Le français, l'anglais et le wolof à Dakar, Sénégal	46
Le français, l'anglais et le kinyarwanda à Kigali, Rwanda	52
Le français, l'anglais et le lingala à Kinshasa, République démocratique du Congo	56
Le français, l'anglais et le fang à Libreville, Gabon	62
Synthèse	65
2. Perceptions du rôle et de la place de la langue française et de la Francophonie dans 22 villes et métropoles d'Afrique	70
Résultats des enquêtes	71
Synthèse des résultats	78
3. Cohabitation des langues dans l'espace francophone : les exemples de cinq pays africains	82
Progression du wolof et du français au Sénégal	83
Le mooré, le dioula et le français progressent au Burkina Faso	84
Le Mali et la prédominance du bambara	85
Le Bénin complètement francophone d'ici le milieu du xxi ^e siècle ?	87
Le Cameroun, pays multilingue par excellence	88
4. L'Afrique centrale et la région des Grands Lacs. Des clés pour analyser la francophonie	90
Carte : L'Afrique centrale et la région des Grands Lacs	91
La langue française au Burundi	92
La langue française au Cameroun	96
La langue française en République du Congo	102
La langue française au Gabon	105
La langue française en Guinée équatoriale	110
La langue française en Centrafrique	113
La langue française en République Démocratique du Congo	116
La langue française au Rwanda	125
La langue française au Tchad	131
Synthèse	134
3. Le français comme on le parle	137
1. Introduction	137
2. Les variétés du français : entre création et hybridation	139
La vie du français en Côte d'Ivoire	139
L'exemple de la Suisse	153
Carte : Les cantons et les régions linguistiques de la Suisse	153
Usito : parce que le français ne s'arrête jamais	157

3. L'enrichissement de la langue française	162
Une action volontaire : la terminologie	163
Les activités et manifestations autour du renouveau lexical	168
Les « francismes »	169
Le « bon usage » ?	170
4. Les politiques linguistiques des pays francophones	177
Au nord : le réseau OPALE	177
Les effets d'une politique linguistique	184
Carte : Pourcentage des immigrants africains établis au Canada qui vivent au Québec selon le pays de naissance	188
Carte : Pourcentage des immigrants africains vivant au Québec qui utilisent principalement le français au travail selon le pays de naissance	192
Actualité des pays du Sud : l'exemple du Gabon	193



Partie 2

Qui apprend le français dans le monde ?

1. Le français langue étrangère	197
1. Introduction	197
Les principaux vecteurs d'apprentissage de la langue française en tant que langue étrangère	198
État des lieux	200
Carte : Répartition des apprenants de FLE – 2014	200
Évolutions	204
Le numérique au service des apprenants et enseignants de français	207
2. Tableaux régionaux et commentaires	212
Afrique du Nord et Moyen-Orient	213
Afrique subsaharienne et océan Indien	223
Amériques et Caraïbe	233
Asie et Océanie	245
Europe	259
3. Comment enseigne-t-on le français dans le monde ?	284
Genèse du projet	284
La méthode universelle n'existe pas	286
4. L'enseignement du français en Chine	290
Introduction	290
Le français dans l'enseignement en Chine : une typologie	291
Le français aux niveaux primaire et secondaire	293
Le français à l'université	298
Carte : Nombre d'universités ayant une spécialité de français par province	300
L'enseignement du français hors du système scolaire et universitaire chinois	315
Le français, langue et objet de recherche	317
Conclusion	321
5. La Francophonie à la croisée des savoirs : l'offre de formation sur la Francophonie dans le monde	323
Introduction	323
Francophonie, francophonie, francophones... quels mots pour quels champs d'enseignement ?	324
Enseigner la Francophonie, le coche et la mouche	328
Les univers francophones	331
Carte : Répartition des contenus « Langue et Littérature »	332
Carte : Répartition des contenus « Cultures et Patrimoine »	334
Carte : Répartition des contenus « Économie et Politique »	336
Comparaison internationale	337
L'enseignement de la Francophonie, un enjeu du XXI ^e siècle	339
2. Le français langue d'enseignement	341
1. Introduction	341
Carte : Répartition des apprenants en français dans le monde	343
Carte : L'AUF	347
2. Tableaux et commentaires	348

Afrique subsaharienne et océan Indien	349
Afrique du Nord et Moyen-Orient	358
Amériques et Caraïbe	359
Asie et Océanie	360
Europe	360
3. Le français une langue pour l'éducation primaire en Afrique	361
L'Initiative ELAN-Afrique : de la vision à la salle de classe !	363
L'Initiative francophone pour la formation à distance des maîtres (IFADEM)	367
4. Les formations en français	370
La mobilité internationale des étudiants : l'atout francophone	370
Étudiants en mobilité internationale : quel pays choisir ?	372
Pourquoi accueillir des étudiants étrangers ?	373
Comment attirer les étudiants internationaux ?	373
Quelques exemples de mobilité dans les pays francophones	374
5. Les REL et les CLOM : un enjeu pour améliorer la qualité de l'éducation en Francophonie	391
Les ressources éducatives libres (REL)	391
L'essor des CLOM francophones	397

Partie 3

Le français, langue de communication internationale et des affaires

1. L'espace économique francophone	403
1. Introduction	403
Première approche	404
Deuxième approche	406
2. Un avantage pour les pays	408
Une croissance « francophone »	408
Les concertations économiques francophones	417
3. Un avantage pour les entreprises	420
Industries culturelles et créatives : l'atout francophone	420
Carte : Planisphère éditorial par grande langue	427
Aperçu du poids des industries culturelles dans quelques pays où le français est la seule langue officielle	428
Une demande mondiale de culture en français	447
L'économie du livre et le numérique	450
Carte : Implantation des câbles sous-marins de fibre optique, 2011	453
4. Le français, une langue de travail et des affaires	464
Langue française et gestion linguistique dans les entreprises internationales	465
Les réseaux professionnels francophones	478
2. Parler au monde en français	487
1. Introduction	487
2. Communiquer en français	490
Les médias francophones internationaux	490
La place du français sur Internet	501
3. Une langue en partage sans frontières	542
Étonnant 20 mars !	542
Le forum mondial de la langue française : un nouveau rendez-vous incontournable de la société civile francophone	545
4. Le français sur la scène internationale	547
Les organisations internationales	548
Le mouvement sportif international	559
5. La science en français	562
Un portrait de la situation	562
Le français et l'anglais dans les mémoires de maîtrise et les thèses de doctorat déposés au Québec : un portrait évolutif sur douze ans	569

Crédits photographiques

Couverture : REUTERS/Mohamed Azakir

OIF : P.8-9, 28-29, 43, 56, 184 : Patrick Lazic, 191, 199, 214, 363 : Franck Sané, 365, 368 : OIF/AUF, 400-401, 421, 425 : Boubacar Touré Mandémory, 435, 451, 480, 484, 488 : Forum Mondial de la Langue Française (FMLF), 544 : Cyril Bailleul, 554, 559.

P.6-7 : Fotolia/Rawpixel ; **P.13** : Kirsten Luce pour le New York Times ; **P.15** : Frédéric de la Mure/Ministère des Affaires étrangères ; **P.21** : Peter Langer/Peter Langer Associated Media/design Pics/Corbis ; **P.46** : Urgence Afrique ; **P.52** : Rachel Strohm (CC BY-ND 2.0) ; **P.62** : droits réservés ; **P.81** : Issouf Sanogo/AFP ; **P.75** : Ymwemu (CC BY-ND 3.0) ; **P.76** : Vermondo/CC BY-SA 3.0) ; **P.84** : P&G Always ; **P.86** : Issouf Sanogo/AFP ; **P.88** : Hervé Turquais/UEBC Garoua ; **P.95** : Photo: Pilar PINEIRO PEREZ – pour ADPM Ong (rue du marché 33 à B-4500 Huy – www.adpm.be) Projet de formation professionnelle qualifiante pour jeunes déplacés déscolarisés, Bujumbura, Burundi. Projet de l'ONG belge ADPM ; **P.98** : Roy Mehta/Getty Images ; **P.109** : Ecole primaire de la Fondation du Docteur Albert Schweitzer, Lambaréné, Gabon © Sébastien Cailleux / Edaav ; **P.115** : PANOS-REA/Giacomo Pirozzi ; **P.118 et 121** : John Bompengo/Radio Okapi ; **P.122** : AFP PHOTO/ Lionel Healing ; **P.127** : AFP/Helen Vesperini ; **P.133** : Fondation Somdiaa ; **P.142** : AFP/Sia Kambou ; **P.144** : La Matinale, droits réservés ; **P.147** : photo BIOSSE Gaétan, auteur caricature : Malik K., © HumourDAbidjan.net ; **P.149** : droits réservés ; **P.150** : GBICH.com ; **P.154** : © 2001-2014 AUF et TLFQ – Tous droits réservés ; **P.155** : © Centre de dialectologie de l'Université de Neuchâtel ; **P.157, 158 159, 160** © Dictionnaire USITO/ Les Editions Delisme ; **P.166** : Délégation générale à la langue française (DGLF) et aux langues de France ; **P.169** : droits réservés ; **P.171** : « L’Affaire Le Chat » de Geluck ; **P.172** : Christophe Fortin ; **P. 175** : Académie française ; **P.177** : Réseau Opale ; **P.182** : Design Graphique Clémence Passot et Dorothée Caradec ; **P.189** : © SIPHIWE SIBEKO1/Reuters ; **P.198-199** : © Getty Images/Commerceandculturestock ; **P.198** : Label France Éducation ; **P. 208** : © TV5MONDE ; **P.217** : Benoît Cathala, attaché coopération technique et multilatérale au Centre français de Culture et de Coopération, avec des étudiantes égyptiennes – Photo Frédéric de La Mure / MAEE ; **P.221** : Ambassade de France en Oman/Ecole française de Mascate ; **P.224** : © Fabien Mollon pour Jeune Afrique ; **P.229** : Daouda Aliyou ; **P.235** : CPF, droits réservés ; **P.237** : Alliance française de Minneapolis/St Paul ; **P.244** : Alliance française de Lima ; **P.247** : © AUF, Journée internationale de la Francophonie 2012 ; **P.256** : © AUF ; **P.265** : Fotolia/Andres Rodriguez ; **P. 271** : Association des enseignants de français de la région Amurskaya ; **P.279** : droits réservés ; **P.285** : FIPF ; **P.287** : © Clé International, Paris ; **P.295** : Xinhua/Zhu Xudong ; **P.315** : © Alliance française de Chengdu ; **P.326** : droits réservés ; **P.348 et 350** : © Editions Nathan, Paris ; **P.357** : J.F. Terret pour MAPEF ; **P.372** : Espace Campus France, Maroc ; **P.376** : © Johanna De Tessières ; **P.389** : © AUF ; **P.392** : Jonathasmello (CC-BY-3.0) ; **P.418** : Conférence de l'Union bancaire francophone, 2012, Marrakech © UBF (Union bancaire francophone) ; **P.428** : Serge Hivert-Cie Trait d'Union ; **P.430** : <http://www.bboybgirlafrica.com> – photo by siaka soppo Traoré – model: Dexter ; **P.443** : Elefteriades Productions ; **P.459** : © nena / www.librairienumeriqueafricaine.com ; **P.463** : CAFED/OIF ; **P.471** : Marie Berchoud, Tiziana Cignatta, Olivier Mentz, Malgorzata Pamula, Enrica Piccardo « Parcours d'évaluation, d'apprentissage et d'enseignement à travers le CECR », Centre européen pour les langues vivantes (CELV), 2011 – Photo: Shutterstock ; **P.476** : PHOTOMEDIA – F. NADEAU ; **P.481** : Chambre de commerce et d'industrie de Québec. Crédit photo: Frédéric Lavoie ; **P.491** : Photo Christophe GUIBBAUD www.tv5monde.com ; **P.491 à 498** : TV5MONDE, France 24 ; AFRICA 24 ; ARTE ; EURONEWS ; ESPACE FRANCOPHONE ; CANAL+ D'AFRIQUE ; RFI ; BBC AFRIQUE ; AFRICA N°1 ; MEDI1 RADIO ; **P.496** : Sébastien Bonijol / RFI ; **P.500** : AFP/ Gongwenbao/ Imaginechina ; **P. 547** : Nathan/OIF ; **P.551** : CVN, droits réservés ; **P.557** : © OIF/ Ministère des Affaires étrangères et européennes (Direction de la Coopération, de Sécurité et de Défense) – Auteur: Caroline Mraz. Graphisme, illustration: Jonathan Le Péchon ; **P.562** : Académie des inscriptions et des Belles Lettres ; **P.563** : Bibliothèque Nationale de France/Gallica ; **P.568** : Les meilleurs blogues de science en français» sélection 2014 sous la direction de Pascal Lapointe © Editions Multimondes, Québec (Québec), Canada www.multim.com.